This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Fr
19
8

From the Fund given by
Francis Cabot Lowell
A.B. 1876, Fellow of Harvard College 1895-1911,
and Cornelia Prime Lowell, his wife,
to supplement his
Collection of Books
relating to
JOAN OF ARC
HARVARD COLLEGE LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DES

ÉTUDES HISTORIQUES

Digitized by Google

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

Digitized by Google

REVUE

DES

ÉTUDES HISTORIQUES

SOIXANTE-NEUVIÈME ANNÉE

1903

PARIS
ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS
82, RUE BONAPARTE, 82

Digitized by Google

Fr 1918

HARVARD COLLEGE LIBRARY
F. C. LOWELL FUND
July 21, 1924

Digitized by Google

UN UTOPISTE INCONNU

LES

Codicilles de Louis XIII.

Il y a quelques années je m'occupais de réunir les éléments d'une enquête historique sur l'éducation politique de Louis XIV. Je donnais la chasse aux ouvrages de toute nature — livres d'histoire, traités politiques ou religieux, romans, pièces de théâtre — que les contemporains de Richelieu et de Mazarin avaient écrits en vue du fils aîné de Louis XIII et d'Anne d'Autriche. Mon intention était de savoir si l'un de ces ouvrages avait pu exercer sur la formation politique ou intellectuelle du jeune roi une influence particulière. Un jour, comme je consultais le *Manuel du Libraire* de Brunet, mes yeux s'arrêtèrent sur cette indication : *Codicilles de Louis XIII... à son très cher fils aîné.*

Je connaissais bien l'acte qu'on appelle quelquefois le Testament de Louis XIII [1] et qui n'est d'ailleurs que la Déclaration royale pour la future régence, vérifiée au Parlement de Paris le 21 avril 1643. Mais un testament de Louis le Juste, rédigé pour son fils et adressé nominalement à ce fils, ou, pour mieux se conformer au sens du mot « Codicilles », des clauses additionnelles complétant ou modifiant le testament royal : pouvait-il y avoir pour le dossier que j'étais en train de composer une pièce d'un plus grand prix ? Mon premier mouvement de joie n'allait pas cependant sans quelque pressentiment défavorable. Sans doute, il y a encore bien de l'inédit dans les imprimés, beaucoup plus qu'on ne pense ; ne m'est-il pas arrivé de couper, à la Bibliothèque nationale, des livres du XVIIe siècle

1. Il figure sous ce nom dans un recueil de pièces sur le XVIIe siècle : Bibliothèque nationale, manuscrits français, vol. 10 206, fol. 295-301.

Digitized by Google

qui n'avaient jamais été ouverts? Je concède très volontiers que ceux-là n'avaient pas troublé l'imagination des contemporains. Mais comment admettre qu'un livre, comme ces *Codicilles*, ait pu échapper jusqu'à moi, heureux dénicheur, aux historiens de Louis XIII et de Louis XIV? Le flair du chercheur a pour première condition, comme on sait, une bonne dose de méfiance.

Séance tenante — je me trouvais à la Bibliothèque nationale — je rédigeai un bulletin de demande. Après quelques moments de recherches, on vint m'annoncer que mon livre était à la « Réserve ». En apprenant que les *Codicilles* étaient conservés dans la partie sainte entre toutes du sanctuaire des livres, je crois que j'eus un petit battement de cœur. Vraiment, avais-je mis la main sur une pièce rare?

Rare du moins d'aspect, certes elle l'était. Imaginez un livre de dimensions très petites et ayant à peu près l'aspect extérieur d'un livre de prières, tel qu'on en fait parfois pour les enfants : cent six millimètres environ de hauteur sur cinquante et un millimètres de large. — Sous ces dimensions très petites, un dos très large; car l'ouvrage, qu'il soit relié en deux tomes ou en un seul[1], comprend environ un millier de pages, exactement 954, sans compter les six feuillets non chiffrés du préambule[2]. — Le caractère est très fin, — un millimètre, — notamment le caractère des italiques, et se rapproche beaucoup du type elzévirien. La composition est très dense; la page, à peu près sans marges, est de trente-trois lignes. — Pas de nom d'auteur, si ce n'est le nom de Louis XIII dans le titre même. — Pas d'indication de ville; pas de nom d'imprimeur. — Pas de date, si ce n'est cet explicit, placé à la fin de la quatrième et dernière partie :

Acheué d'Imprimer le ſeptiéme d'Aouſt. 1643.

1. La Bibliothèque nationale possède trois exemplaires des *Codicilles*, tous trois à la Réserve, dont voici la cote d'inventaire : R. 2204-2205, R. 2206, R. 2207. Le premier est en deux tomes; les deux autres en un seul.

2. Titre; 6 feuillets non chiffrés (les pages i-x imprimées en entier, la page xi seulement pour le premier tiers); pages 1-147; 1-420; 1-222; 1-165. Total des pages numérotées, 954. — Dans la première partie (p. 1-147), les numéros des pages se trouvent au milieu, à la place du titre courant qui manque. Les trois autres parties sont numérotées comme à l'ordinaire et ont un titre courant. — Dans la deuxième partie (p. 1-420), la page 110 est numérotée 210, la page 225, 125.

Digitized by Google

Au premier abord, cette date me parut une singularité de plus dans ce livre d'aspect si peu ordinaire. Puisque l'impression des *Codicilles* avait été achevée moins de trois mois après la mort de Louis XIII, quand la cour de France était encore en deuil, comment l'ouvrage ne contenait-il aucune allusion à la personne qui s'était chargée de surveiller l'exécution de la pensée pieuse du feu roi? Car, à la lecture de certains passages, ce livre avait toutes les apparences d'être vraiment sorti de la plume paternelle et religieuse de Louis le Juste. Quel autre que Louis XIII aurait pu écrire ces lignes par lesquelles s'ouvrent directement les *Codicilles*?

A MON TRES CHER FILS AISNÉ. — *I'Ay grand ſujet de me réjouyr. Le tres-miſericordieux m'a pardonné le peché pour lequel ſa Iuſtice me priuoit de lignée. Voſtre naiſſance m'en aſſeure. Ie gouſte à preſent la douceur du nom de pere. La France admire voſtre face pareille à la beauté des Anges, voſtre ame capable de leurs vertus. Il n'y a rien en vous que de royal....*

Quel autre qu'un roi, qu'un père et qu'un chrétien aurait pu s'exprimer dans ces termes d'une émotion pénétrante?

Seigneur mon Dieu & mon pere, ie vous remercie de vos biens, qui ont eſté grands outre mon eſperance. Ie ſerois ingrat, ſi ie ne vous reconnoiſſois Autheur & Conſervateur de ma vie. Graces à vous ſoient éternelles de me l'avoir continuée juſques à preſent & donné force d'acheuer ces Codicilles. Cet œuvre vous appartient, vous me l'auez inſpiré. Qu'il ſoit à voſtre gloire & à l'aduancement du Roy. Faites que ce cher enfant en recueille & en gouſte le fruict. Qu'il prenne plaiſir à l'execution de ces conſeils. Donnez-lui, Seigneur, leur fin & une longue vie en témoignage de voſtre amour. Conſacrez ſes jours à voſtre ſervice. Et apres auoir triomphé de vos ennemis, assuietty toute la terre à vos Loix, fait voſtre volonté & toutes les choſes qui luy ſont commandées, uſez enuers luy de miſéricorde. Faites-moy & à tout voſtre peuple la meſme grace.... Appelez-le donc & nous tous, de grace, à poſſeder en heritage le Royaume que vous nous auez donné dés la fondation du monde. Ainſi ſoit-il.

La conclusion convient bien à un ouvrage dont Louis XIII avait dit, dans le préambule où il s'adressait à son jeune fils, qu'il n'y avait pas un seul de ses avis qui n'eût « pour but la gloire de Dieu et le bien de vos États ».

Digitized by Google

Que Louis XIII eût été l'auteur d'un livre qui, dans certaines de ses parties, a le caractère d'un manuel de piété, la chose n'avait rien d'étonnant. Elle était conforme à ce que nous savons des sentiments profondément religieux du père de Louis XIV; elle était en harmonie avec cette disposition d'esprit qui lui inspira, un an avant sa mort, la rédaction d'une sorte de bréviaire : *Parva christianæ pietatis Officia, per Christianissimum regem Ludovicum XIII ordinata* (*Parisiis, e typographia regia*, 1642, in-16, un volume)[1]. Le pieux monarque avait encore composé un office en l'honneur de son patron, qui était aussi le saint le plus glorieux de sa race : *Office de saint Louis, rédigé en latin par Louis XIII et mis en français par Laurent*[2]. Les témoins qui assistèrent à ses derniers moments, son confesseur le P. Jacques Dinet, le valet de chambre Dubois, le garçon de la chambre Antoine, ont parlé, dans les récits qu'ils ont laissés de sa maladie et de sa mort, de ces livres de piété, dont il semble bien qu'il ait été l'auteur; il en fut tout au moins l'inspirateur, en les faisant composer sous ses yeux, si l'on ne veut pas qu'il les ait rédigés lui-même.

Par analogie, rien n'était plus naturel d'admettre que, voyant venir son heure dernière, dans les longues semaines de maladie qui précédèrent sa mort, il ait songé à écrire ou à dicter pour son fils aîné, qui avait à peine quatre ans et demi, les instructions qu'il qualifia de *Codicilles*, et dont le caractère religieux a été suffisamment attesté par les extraits qui précèdent.

Cependant, si le roi avait eu cette idée, comment aurait-il pu la réaliser sans que ni Antoine, ni Dubois, ni le P. Dinet, ni le P. Girard[3] aient fait la moindre allusion à ce travail? Ils avaient le plus grand intérêt à le faire connaître, soit à cause de leur admiration pour tous les actes et sentiments du roi, soit en vue de l'édification du lecteur.

1. Autre édition : 1643, in-4°, deux volumes. — Sur cet ouvrage, on peut voir le *Mercure de France*, décembre 1753, 1er vol. : « Dissertation sur le bréviaire de Louis XIII. »

2. Bibliothèque nationale, manuscrits français, 13 171.

3. L'ouvrage du P. Girard n'est qu'une réédition retouchée, rajeunie et surtout raccourcie, de la relation du P. Dinet : *L'Idée d'une belle mort ou d'une mort chrétienne, dans le récit de la fin heureuse de Louis XIII... tiré de quelques mémoires du feu P. Jacques Dinet, son confesseur, de la Cie de Jésus, et dédié au roi* par le P. Ant. Girard, de la même Compagnie; Paris, 1656, in-folio.

Digitized by Google

D'autre part, le nom de Louis XIII n'apparaît qu'une seule fois sur le titre. Mais cette première page est vraiment singulière. Que penser d'un titre en trente-quatre lignes, de caractères minuscules, qui donne l'énumération de tous les « Empires de l'Europe et de l'Amérique » dans lesquels le « très cher fils aîné » est appelé à succéder à son père? Que penser de la litanie des royaumes, monarchies, duchés, principautés, marquisats, comtés, baronnies, landgraviats, archevêchés, palatinats, seigneuries, îles, exarchat, empires et dominations? Que penser de la litanie des qualités du futur Louis XIV qui succède à la précédente? Au lecteur d'ailleurs de juger par lui-même, d'après cette reproduction du titre, aussi fidèle qu'il a été possible de le faire typographiquement [1].

CODICILLES
De Louys XIII. Roy de
France & de Nauarre.

A ſon tres Cher fils aiſné Succeſſeur.

En ſes Royaumes de France et de Nauarre,
Canadas, Mexique, &c.
En ſes Monarchies d'Italie & d'Allemagne.
En ſes Duchez de Sauoye, Milan, Saxe, Luxembourg, Cleues, Iuliers, Gueldres, &c.
En ſes Principautez d'Orange, Piedmont, &c.
En ſes Marquisats de Baden, Pader, Brandebourg, Culbach, &c.
En ſes Contez de Bourgogne, Valdech, &c.
En ſes Baronnies de Rottelen, Stein, &c.
En ſes Landgrauiats de Heſſe, Vuolin, &c.
En ſes Archeueſchez de Treues, Cologne, &c.
En ſes Palatinats, Souuerains du Rhein.
En ſes Seigneuries de Genes, Piſe, &c.
En ſes Iſles des Maldiues, Caribes, Antilles,
Malorque, Minorque, Sicile, Sardaigne,
Canaries, Corseque, &c.
En ſon Exarchat de Rauennes, Pentapole,
Rome, Romagne, Romagnolle.
En ſes Empires de l'Europe, & de l'Amérique.
En ſes dominations des Mers.
Pour deuenir le plus puiſſant Roy qui ait iuſques a preſent regné en France.
Plus Imperieux que ſainct Charlemagne.
Debonnaire comme ſainct Louys.
Plus craint de ſes ennemis que François I.
Plus aymé de ſes peuples que Louys XII.
Plus carressé de ſa Noblesse que les Charles.
Plus chery de ſes Eccleſiaſtiques que les Henris.
Tous Roys de France d'heureuſe memoire.

Le lecteur qui a jeté les yeux sur ce titre étrange n'a pas besoin sans doute d'autres arguments pour se convaincre que les *Codicilles de Louis XIII* n'appartiennent à Louis le Juste que par le

1. Les dimensions exactes du titre original sont de 79 millimètres de hauteur, et de 38 à 42 millimètres de large.

Digitized by Google

titre. Hélas ! ils sont l'œuvre d'un imposteur, et c'est parmi les ouvrages apocryphes qu'il faut les ranger.

La méfiance qui tempérait ma joie quand je me suis assis à la table de la « Réserve » n'était pas hors de propos.

*
* *

En dehors des mentions, peu nombreuses et assez peu détaillées, des répertoires bibliographiques, tels que la *Bibliothèque historique de la France* du P. Lelong, le *Manuel du libraire* de Brunet, les *Supercheries littéraires* de Quérard, le *Trésor des livres rares* de Græsse, et autres recueils analogues, les *Codicilles* ont été l'objet de quelques rares notices, en général superficielles. J'en connais cinq en tout.

La première en date, sans nom d'auteur, a paru dans le *Mercure de France*, du mois de septembre 1754, aux pages 78-101. Elle se réduit à une analyse ironique et incomplète de ce « fatras d'impertinences et d'absurdités », auquel on donne la date imprimée à la fin de l'ouvrage : 7 août 1643.

Foncemagne en parla ensuite, en 1764 [1], dans sa *Lettre sur le Testament politique du cardinal de Richelieu*, aux pages 60-62. Le savant auteur, qui avait raison de soutenir contre Voltaire l'authenticité du fameux *Testament*, croyait trouver dans les *Codicilles*, qu'il n'avait dû qu'entr'ouvrir, un argument en faveur de sa thèse ; l'argument, d'ailleurs, portait complètement à faux. De quelque main que vienne cet ouvrage, disait-il, il est sans contredit des dernières années du règne de Louis XIII ; car il suppose la naissance de Louis XIV et il a été imprimé en 1643. A ce titre, il est une preuve du goût de l'époque pour les ouvrages politiques. De plus, la composition diffuse des *Codicilles* n'est pas sans certaines analogies avec quelques parties du *Testament*. Et si les *Codicilles* sont de 1643, le *Testament*, qui a quelque rapport avec eux, doit être de la même époque ; donc rien ne s'oppose à ce qu'il soit bien de la main du cardinal. Raisonnement bizarre, qui ne prouvait qu'une chose, que

1. En 1764 aussi, les *Codicilles* sont signalés, en quelques lignes très sommaires, par Réal, *La Science du gouvernement*, t. VIII, p. 247.

Digitized by Google

l'adversaire de Voltaire avait rapproché avec peu d'attention la prose du Richelieu authentique et la prose du pseudo-Louis XIII.

Guillaume-François de Bure, qui est le premier en date d'une dynastie connue de libraires et de bibliophiles, a fait figurer les *Codicilles* dans sa *Bibliographie instructive ou Traité de la connaissance des livres rares et singuliers*, *Histoire*, tome II (1768), numéro 5289, pages 122-124. « L'ouvrage est très curieux, dit-il, par la singularité des préceptes politiques qu'il contient ; on a ignoré jusques à présent le nom de son auteur, et il y a tout lieu d'imaginer qu'il ne sera jamais connu. » Triste prédiction, qui est encore vraie, ou à peu près.

De Bure ajoute qu'il a eu entre les mains un exemplaire qui avait appartenu « à une personne de la plus grande distinction, dont on nous permettra de taire le nom, et qui a eu dans son temps la plus grande part aux affaires du gouvernement. Cet exemplaire contient une note manuscrite de cette personne. » Suit le texte de cette note : A travers mille extravagances, le livre contient des idées sur lesquelles un bon citoyen peut s'arrêter et réfléchir; l'auteur, qui prend effrontément le nom de Louis XIII, est un ardent protestant; il fait de la France une république de Lycurgue et de Platon, etc.

La note que de Bure avait copiée sur l'exemplaire de la personne notable qu'il ne nomme pas, a été reproduite telle quelle dans la *Bibliothèque historique de la France*, du P. Lelong, édition Fevret de Fontette, 1768-78, sous le numéro 27 257, où sont mentionnés les *Codicilles*.

Signalons, à ce propos, un détail qui a son intérêt. L'exemplaire qui a appartenu au personnage politique dont parle de Bure, est aujourd'hui l'exemplaire R 2206 de la Bibliothèque nationale. Sur le feuillet de garde, en tête du volume, on lit, en effet, le texte exact de la note manuscrite que de Bure a retranscrite.

Nous regrettions que la réserve du savant bibliographe ne nous permît pas de deviner qui pouvait être ce personnage. Une recherche de la dernière heure nous a fait découvrir son nom. Le possesseur de cet exemplaire des *Codicilles* et le rédacteur de la note manuscrite en question n'est autre que le duc de Saint-Simon [1].

1. Voir ci-dessous, p. 50.

Digitized by Google

On doit descendre ensuite jusqu'à l'année 1837[1] pour trouver une quatrième notice sur les *Codicilles* ; elle est dans l'*Analectabiblion ou Extraits critiques de divers livres rares, oubliés ou peu connus, tirés du cabinet du marquis D. R****, au tome II, p. 213-219. L'auteur, le marquis du Roure, ne souscrit pas à l'opinion de ceux qui avaient vu dans le faux Louis XIII un ardent protestant ; c'est un lunatique, d'une orthodoxie parfaite dans ses moments de lucidité. A cause de certains détails que donnent les *Codicilles* sur les qualités physiques ou intellectuelles du fils de Louis XIII, il n'estime pas que l'ouvrage soit antérieur à la seizième année de Louis XIV ; il le place vers 1654. Le reste de l'article est une analyse sommaire des *Codicilles*, qui conduit l'auteur à cette conclusion : « A ne considérer dans cet ouvrage que ce qu'il renferme de bon, on ne s'étonnerait pas qu'il fût de Mathieu Molé ; pour le reste, il est de l'Angély. »

Pour ne rien omettre, citons l'article d'un avocat, sous-bibliothécaire à Aix, Mouan, inséré dans le *Bulletin du Bibliophile*, mars 1852, aux pages 683-700. On y trouve l'hypothèse, présentée d'ailleurs avec des réserves, que Mézeray pourrait bien avoir écrit les *Codicilles* ; on prétend, en effet, trouver des analogies entre cet ouvrage et l'*Histoire de France*, dont le premier volume parut précisément en l'année 1643. Disons tout de suite que cette supposition est dénuée de toute espèce de valeur.

Enfin, la dernière notice qui ait été consacrée aux *Codicilles* est l'article très court, une page à peine, où Philomneste Junior (Gustave Brunet) résume l'analyse du marquis du Roure ; cet article se trouve dans un livre de ce bibliographe, dont le titre convient à merveille à notre imposteur : *Les Fous littéraires ; essai bibliographique sur la littérature excentrique, les illuminés, visionnaires, etc.* (Bruxelles, 1880, in-12 ; p. 43-44).

Après l'auteur de l'article du *Mercure de France*, après Foncemagne, de Bure, le marquis du Roure et Mouan, j'ai essayé de résoudre les problèmes multiples que suscite ce livre non moins rare que curieux. Pendant longtemps, je me suis passionné pour la question des *Codicilles* ; à maintes reprises, j'ai cru que les obscuri-

1. Peignot, *Choix de testaments anciens et modernes*, 1829, cite les *Codicilles de Louis XIII*, dans une note très courte (t. II, p. 293-294), faite vraisemblablement d'après l'article de de Bure.

Digitized by Google

tés qui l'enveloppent allaient se dissiper devant moi. J'ai la confusion d'avouer que je n'ai point fait la lumière. Du moins, je pense avoir déterminé la date du livre avec une quasi-certitude; de plus, il me semble que l'hypothèse que je présenterai sur le nom de l'auteur peut se soutenir avec quelque vraisemblance.

En indiquant au lecteur les diverses questions que je me suis posées, que j'ai retournées en tous sens et auxquelles en fin de compte je n'ai que très imparfaitement répondu, peut-être aurai-je la bonne fortune de susciter des recherches qui seront plus heureuses que les miennes.

*
* *

La date des *Codicilles*?

La date du 7 août 1643, qui se lit à la fin de la quatrième partie et la seule qui soit donnée dans tout l'ouvrage, est manifestement fausse. Elle est contredite par maints passages des *Codicilles* qui se rapportent à divers événements de la minorité de Louis XIV ou du ministère de Mazarin. D'autre part, Louis XIV n'était pas encore marié au moment où son père était censé lui adresser des conseils sur le choix d'une femme [1], et les nièces de Mazarin avaient commencé à contracter leurs alliances princières ; car il paraît probable que les lignes suivantes sont une allusion à la fortune du premier ministre du jeune Louis XIV et de ses nièces, celles-ci d'ailleurs n'étant pas plus que celui-là désignées par leurs noms. C'est le passage où le roi signale à son fils, comme un instrument de la colère divine, « un ministre d'État qui renverse tout, ravit les biens, fait trésors, joue, banquette, marie filles aux dépens des peuples [2]. »

Ces deux allusions peuvent donner lieu de supposer que les *Codicilles* ont été composés après 1651, date du premier mariage des nièces de Mazarin, et avant 1659, date où fut convenu le mariage de Louis XIV, et peut-être même à une époque plus voisine de la première date que de la seconde. En effet, dans les accents d'indignation avec lesquels le roi mourant dénonce à son fils

1. IVe partie, p. 51 et suiv. : « Du mariage ».
2. IVe partie, p. 130. — Le passage pourrait d'ailleurs convenir à Colbert et au mariage de ses trois filles, devenues les duchesses de Chevreuse, de Beauvillier et de Mortemart.

Digitized by Google

le despotisme des ministres et les concussions des intendants, on croit entendre un écho de la Fronde et de ses orages tout récents.

Telle était la conclusion à laquelle j'étais d'abord arrivé [1]. Mais des recherches nouvelles m'ont amené à la rejeter et à assigner à présent aux *Codicilles*, avec une certitude à peu près entière, une date postérieure d'une soixantaine d'années.

Une chose m'a frappé : les *Codicilles* ne figurent dans aucun des recueils bibliographiques du XVIIe siècle, ou du moins la mention de l'ouvrage a échappé à toutes mes recherches.

Ils ne sont cités — pour indiquer quelques-uns des recueils où je les ai cherchés — ni par Sorel, dans la *Bibliothèque française* (Paris, édition de 1667) ; — ni par Deckherr, dans les *De scriptis adespostis, pseudepigraphis et supposititiis Conjecturæ* (Spire, 1681) ; — ni par Baillet, dans les *Auteurs déguisés sous des noms étrangers, empruntés, supposés, feints à plaisir...* (Paris, 1690) ; — ni par l'érudit qui a dressé le catalogue de la bibliothèque de Ch.-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, bibliothèque qui fut une admirable collection de livres, comprenant des raretés bibliographiques de toute nature (*Bibliotheca Telleriana, sive Catalogus librorum bibliothecæ... Caroli Mauritii Le Tellier, archiepiscopi ducis remensis* ; Paris, 1693) ; — ni par l'érudit qui a dressé le catalogue de la bibliothèque des Colbert, qui fut une autre collection privée, d'une extrême richesse [2] ; — ni par Pacci, dans le *Theatrum anonymorum et pseudonymorum* ; Hambourg, 1708) ; — ni par Lenglet du Fresnoy, dans sa première édition de la *Méthode pour étudier l'histoire* (Paris, 1713).

Que conclure de ce silence collectif, sinon que les bibliographes, français, allemands et italiens, ne connaissaient pas, jusqu'à l'année 1713, un livre qui porte le millésime de 1643 ? Il aurait bien pu échapper à l'un d'eux, mais il n'aurait pas échappé à tous. S'ils ne le connaissaient pas, c'est qu'il n'avait pas paru en 1643, et qu'il n'avait même pas encore paru en 1713, époque où Lenglet du Fresnoy publia pour la première fois sa *Méthode*.

1. *L'Éducation politique de Louis XIV* (Paris, 1898), p. 92.

2. Ce catalogue n'a paru qu'en 1728 ; mais, comme le titre l'indique, cette richissime bibliothèque avait été surtout constituée par le ministre de Louis XIV et par le secrétaire d'État de la marine : *Bibliotheca Colbertina, seu Catalogus librorum bibliothecæ quæ fuit primum... J. B. Colbert, regni administri, deinde J. B. Colbert, march. de Seignelay....* Paris, 1728, in-12.

Digitized by Google

Voici enfin la plus ancienne mention des *Codicilles* que je sois parvenu à découvrir. Elle est dans la première édition de la *Bibliothèque historique de la France*, du P. Lelong, édition qui est de 1719 [1]. Elle y figure à la page 601, sous le n° 11 749* : « *Codiciles* (sic) *de Louis XIII à son très cher fils aîné successeur* ; deux volumes in-seize, 1643. »

De l'astérisque qui accompagne le n° 11 749 et de la place que le P. Lelong a donnée aux *Codicilles* dans son répertoire systématique, on peut conclure que cet ouvrage était, selon toute apparence, de publication très récente.

L'astérisque a, en effet, le sens d'un numéro bis ; la liste numérotée du savant bibliographe était arrêtée quand il a eu connaissance des *Codicilles* ; il les a mentionnés, après coup, en leur donnant un astérisque. D'autre part, le P. Lelong, qui n'est point un « copieur » de titres, mais un érudit, qui classe les livres d'après le contenu sous telle ou telle rubrique de son répertoire systématique, n'avait point lu les *Codicilles*, car il leur aurait assigné une autre place. Trompé par le titre, il les a fait figurer parmi les « Contrats de mariage des rois, des fils et filles de France, et Testaments des rois et des grands seigneurs du royaume », entre le n° 11 749 : Testament de Philippe Auguste, et le n° 11 750 : Testament de Louis XIV. Ce qui prouve mieux encore qu'il a tenu l'ouvrage de Louis XIII pour un écrit authentique, c'est qu'il ne l'a point mentionné à la fin de sa *Bibliothèque*, dans la « Table des romans historiques et des histoires romanesques », alors qu'il y fait figurer, et à juste raison, des ouvrages apocryphes comme le *Testament politique du marquis de Louvois*.

La conséquence est que le P. Lelong n'avait point ouvert les *Codicilles* ; il les avait classés uniquement d'après la foi du titre. S'il ne les avait pas ouverts, c'est qu'il ne les avait connus qu'au dernier moment. S'il ne les avait pas connus plus tôt, c'est que vraisemblablement ils venaient de paraître depuis peu.

Il était intéressant de savoir à quelle époque la Bibliothèque nationale avait reçu, pour la première fois, un exemplaire des *Codicilles de Louis XIII*. Grâce à l'extrême obligeance et à la science

1. Dans l'*Éducation politique de Louis XIV*, p. 91, n. 4, j'ai dit à tort que la plus ancienne mention des *Codicilles* avait été faite en 1729 par Lenglet du Fresnoy.

Digitized by Google

de M. Marchal, le très distingué conservateur du département des Imprimés, qui a bien voulu me guider dans cette partie de mes recherches et me permettre de consulter les anciens catalogues manuscrits, j'ai pu fixer ce point spécial.

Le premier catalogue des livres imprimés de la Bibliothèque du roi, œuvre de Nicolas Clément, a été fait de 1675 à 1684 [1]. Dans ce catalogue, il n'est pas fait mention des *Codicilles*. Le catalogue, achevé en 1684, devint bientôt insuffisant; Clément le reprit en sous-œuvre en 1688. Ce second état était terminé en 1697, puisque la question de l'imprimer s'agita à cette date. Il n'est pas fait mention des *Codicilles* dans ce second état, du moins sous la forme où il était arrêté en 1697. Mais la mention figure sur les suppléments du même catalogue. Ces suppléments, provenant des acquisitions faites après 1697, ont été portés sur le verso des feuillets, laissé en blanc à dessein, et désignés par des numéros demeurés vacants dans les listes du recto. C'est ainsi que le « Codicille de Louis XIII à son fils aîné et son successeur, imprimé en 1643; in-16 » est inscrit sous cette cote : R. 3178, dans la division générale des *Philosophi*, subdivision des *Politici galli* [2]. Les nos 3177 et 3178 n'avaient point été occupés dans la liste du recto, c'est-à-dire dans la liste de 1697. Sur le verso qui fait vis-à-vis et tout au haut de la page, le n° 3177 a permis d'ajouter le *Projet pour rendre la paix perpétuelle*, de l'abbé de Saint-Pierre, de 1713; immédiatement au-dessous de l'ouvrage de l'utopiste qui se nomme, une autre main a porté, au n° 3178, l'ouvrage de l'utopiste qui prétend s'appeler Louis XIII.

Il y a les plus grandes probabilités pour que l'ouvrage qui nous occupe ne soit pas entré à la Bibliothèque du roi avant l'année 1713, puisqu'il a été porté après un ouvrage paru cette année même. Rappelons que Lenglet du Fresnoy ne le connaissait pas à pareille date. Il ne semble donc pas permis d'attribuer aux *Codicilles* une date de naissance plus ancienne que l'année 1713. D'autre part, il est impossible de prendre une date plus récente que l'année 1719, puisque le P. Lelong les mentionne en cette année.

Ainsi, les *Codicilles* n'ont pas dû paraître avant 1713; ils n'ont

1. Voir sur ces anciens catalogues la savante notice de M. Léopold Delisle, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, année 1882.

2. C'est à présent l'exemplaire R. 2207.

Digitized by Google

pas pu paraître après 1719. Leur naissance est enfermée dans un espace de six ans, et, comme je l'ai déjà conclu de la connaissance imparfaite que le P. Lelong avait de cet ouvrage, elle doit se rapprocher plus de l'année 1719 que de l'année 1713.

J'étais arrivé à la même conclusion par un autre moyen. J'ai pu, en effet, me procurer, au cours de mon enquête sur les *Codicilles*, un exemplaire de cette rareté bibliographique. Comme la reliure de mon exemplaire appartient au type bien connu des reliures du commencement du règne de Louis XV, ce caractère extrinsèque m'avait conduit à attribuer les *Codicilles* à l'époque de la Régence. Mais les raisons tirées du supplément du second catalogue Clément et de la première édition de la *Bibliothèque* du P. Lelong ont beaucoup plus de valeur et de précision que des arguments empruntés au style d'une reliure, qui peut être un simple accident.

Il est inutile d'ajouter qu'après 1719, on voit les *Codicilles* figurer dans les recueils bibliographiques et dans les riches collections de livres. Lenglet du Fresnoy, qui les ignorait en 1713, les mentionne dans la nouvelle édition de la *Méthode pour étudier l'histoire*, qui est de 1729. Châtre de Cangé, le grand bibliophile, en avait un exemplaire dans sa collection d'imprimés qui fut achetée, en 1733, pour la Bibliothèque du roi. Le catalogue des livres de Saint-Simon, dressé en 1755, porte cette mention : *Codicille de Louis XIII*, 1643 [1]; le livre était à sa place dans la bibliothèque d'un admirateur passionné de Louis le Juste, qui l'avait sans doute acquis sur la foi du titre.

*
* *

Le nom de l'auteur des *Codicilles*?

Rien absolument ne l'indique, ni dans le titre, ni dans le préambule, en dehors de l'indication « Louis XIII », que nous savons être une imposture. J'étais convaincu qu'en lisant l'ouvrage ligne par ligne, mot par mot, je trouverais quelque passage où l'auteur se serait trahi, quelque indication qui me mettrait sur le chemin de la découverte. J'eus le courage de lire ce millier de pages, de le lire

1. Saint-Simon, *Mémoires*; édition A. de Boislisle, t. XVI, p. 672. Voir ci-dessous, p. 50.

Digitized by Google

la plume à la main, de noter les moindres particularités. Je puis dire que l'auteur ne s'est trahi nulle part. Du texte même des *Codicilles*, il me paraît impossible de rien déduire sur son nom, sa condition, son origine.

La seule hypothèse qui paraisse possible dans cet ordre d'idées, c'est que l'auteur a dû naître à Pont-de-l'Arche ou tout au moins qu'il y a séjourné. La troisième partie renferme, en effet, le document suivant, qui n'occupe pas moins d'une douzaine de pages (« Prudence guerrière », p. 165-175, chap. CXXI-CXXII) :

Lifte des Officiers, Maiftres, Caualiers, Fantaffins, du Regiment du Pont-de-l'Arche, ayant fuiuy Charlemagne en toutes fes guerres & voyages, efcripts en lettre d'or dans Aix la Chappelle, au tour du tombeau dudit Roy Empereur.

Il n'est pas nécessaire de dire que cette liste est purement imaginaire ; il n'y a pas plus de régiment carolingien de Pont-de-l'Arche qu'il n'y a d'inscriptions en lettres d'or au tombeau d'Aix-la-Chapelle. La chose intéressante est que la liste de notre auteur a été faite avec les noms des localités de la région : ainsi pour le baron du Becthomas, maître de camp dudit régiment de Pont-de-l'Arche, pour le baron d'Acquigny, lieutenant dudit maître de camp, pour le comte du Vaudreuil (du Valdrueil), commissaire dudit régiment, pour le vicomte et seigneur d'Amfreville-sur-Iton, contrôleur de l'infanterie dudit régiment, pour le baron de la Harengère, sous-commandeur aux assauts dudit régiment, pour le baron de Mesnil-Jourdain, enseigne audit régiment, etc. Tous ces noms de localités, qui font partie aujourd'hui de l'arrondissement de Louviers, sont fort exacts. Fort exacte aussi est l'énumération, qui suit la précédente, de toutes les paroisses de l'élection de Pont-de-l'Arche.

Quelle raison pouvait avoir le faux Louis XIII de mettre à contribution la nomenclature géographique de cette région de Normandie ? J'ai cherché de tous les côtés, dans les dictionnaires départementaux et dans les histoires locales, le nom d'un homme « illustre » de Pont-de-l'Arche ou du voisinage qui aurait pu se rendre coupable de la supercherie des *Codicilles*. Je n'en ai trouvé aucun à qui l'on puisse l'attribuer avec la moindre probabilité.

Je ne serais pas éloigné de croire que le régiment de Pont-de-

Digitized by Google

l'Arche n'ait été qu'un moyen de plus d'égarer et d'irriter la curiosité du lecteur.

En un mot, il n'y a pas de raison sérieuse de prétendre que notre mystificateur soit un Normand.

*
* *

La religion de l'auteur des *Codicilles*?

Luthérien convaincu, huguenot fanatique, catholique orthodoxe : il sera ce que l'on voudra, suivant tel ou tel passage que l'on pourra extraire de ses rêveries.

Voici quelques mots de la dernière prière de Louis XIII :

Nous vous ſommes tous, Seigneur, ſeruiteurs inutils; nous n'auons fait que ce que nous deuions faire. Nos œuures, faites meſme en eſtat de grace, ne nous ſauuent point. Nous ne le ſerons que de grace, par la Foy, & cela non point de nous : c'eſt, Seigneur, voſtre don [1].

Qui lira ce passage sera convaincu que l'auteur est un adepte du principe luthérien de la justification par la foi. N'a-t-il pas, en effet, traduit à sa manière le verset de l'*Épître aux Galates* qui exerça une si grande influence sur Luther : *Justus ex fide vivit*? Les bonnes œuvres, disait le réformateur saxon, ne contribuent en rien au salut; toutefois on doit les accomplir, puisque Dieu les exige; mais la foi seule justifie l'homme en lui appliquant les mérites du Christ. Le pseudo-Louis XIII reproduit exactement cette doctrine, puisqu'il déclare qu'il est un « serviteur inutile », et qu'il ne sera sauvé « que de grâce, par la foi ». Donc, il appartient à l'église luthérienne.

Voici à présent des passages des trois « leçons » que le père a composées pour le fils, c'est-à-dire, au sens de la liturgie catholique, des parties de l'office qui doivent être lues à matines.

Il [Dieu] vous a faict naiſtre pour reformer l'Eglise Gallicane [2], & chacun attend de vous cette merueille. Ne fruſtrez point leur eſpoir,

1. IVe partie, p. 165. Pour ce passage, voir ci-dessous, p. 46.
2. Ire partie, p. 54.

Digitized by Google

& prenez vous y comme Ioſaphat & Exechias, qui firent la reforme de la ſinagogue par l'addreſſe de l'Eſcripture ſainte. Ouurez, comme ces ſaincts & excellents Roys, les ſacrez Liures. Ouurez le Nouueau Teſtament, & ſelon les paroles de Ieſus Chriſt & les aduis Apoſtoliques, redreſſez l'Egliſe & la Religion. Reſtabliſſez les Sacrements & les ceremonies Diuinement inſpirées, couchées dans les eſcrits des Apoſtres. Rejettez de leur adminiſtration les additions ou les defauts & toutes les inuentions humaines. Deteſtez la doctrine des Diables. Leuez la deffenſe de ſe marier. Et pour cela fondez en chaque election vn College d'alliance, afin que pour euiter paillardiſe, qui eſt la ruine des Royaumes et des familles, chacun ayt ſa femme, & chacune ſon mary : vaut mieux ſe marier que bruſler I. aux Corinth. chap. 7. verſ. 2. & 9 [1]. L'Euesque ſera irreprehenſible, mary d'vne femme, conduiſant honneſtment ſon ménage, ayant ſes enfans ſujets en toute chaſteté. Car ſi quelqu'vn ne ſçait conduire ſon ménage, comment aura-t-il ſoin de l'Egliſe de Dieu I. à Timoth. chap. 3 [2].

Obeiſſez à la deffenſe de Dieu [3] rapportée par Moyſe au vintgtieſme Chapitre de l'Exode : Tu ne te feras aucune repreſentatiō ne reſſemblance des choſes, qui ſont là ſus au Ciel, ne çà bas en la terre, ne és eaux qui ſont ſous la terre. Or quoy ? Faut-il croire Baruc ? Suyure les Iſraëlites, & faire les Commandements de Dieu, & luy attribuer ce qu'il n'a point — A qui, dit Iſaye, ferez vous Dieu ſemblable, ou qu'elle image luy mettrez vous ? — ou bien ſuyure nos anceſtres, qui ont repreſenté le Pere eternel par vn vieillard couronné de trois courronnes, le Fils eternel par vn mouton, & le ſainct Eſprit par vn pigeon, & ont faict ſeruir ces images de bouchon à leurs tauernes contre les deffenſes de Dieu.

Cette fois, ne croirait-on pas entendre quelque ministre calviniste ou mieux encore quelqu'un de ces prédicants puritains qui ont fait la révolution anglaise de 1648, pour qui l'Ancien Testament

1. La citation est parfaitement exacte, comme d'ailleurs dans tous les passages où l'auteur des *Codicilles* cite les Livres saints. Ici, il renvoie à ces deux versets de saint Paul : Propter fornicationem autem unusquisque suam uxorem habeat, et unaquæque suum virum habeat. — Melius est enim nubere quam uri.

2. *Ad Timotheum*, I, III, 5 : Si quis autem domui suæ praeesse nescit, quomodo Ecclesiæ Dei diligentiam habebit ?

3. Ire partie, p. 50.

Digitized by Google

était devenu la source unique de la vie religieuse, et qui dans les représentations des personnes divines ne voyaient qu'indécence ou idolâtrie?

Mais voici encore d'autres passages des *Codicilles* :

Remerciez le S. Eſprit du ſoing qu'il a pris à ramaſſer les plus pures parties du ſang de la tres-ſaincte Vierge, dont il a formé vn petit corps, qui a ſeruy à pluſieurs de Propitiation.

Adorez le Fils Eternel, ſortant pour ainſi dire du ſein de ſon Pere, pour entrer dans le ſein de la bien-heureuse Vierge.... Adorez-le dans la viſitation qu'il a faicte à ſaincte Elizabeth, & de la ſanctification de S. Iean Baptiſte.

Adorez-le, renfermé dans les ſacrez entrailles de la Vierge Saincte. Adorez-le, dans les liens d'amour qui l'a reduit dans cet eſtat miſerable; priez-le qu'il vous faſſe captif auec luy de ce Diuin amour, qu'il s'eſtabliſſe en vous, qu'il viue & regne en vous eternellement.

Adorez le, en ſa nudité dans la Creche, tranſi de froidure av milieu de ſales animaux, ores qu'il fut Roy des Roys & le dominateur de tout l'Vniuers.

Adorez-le, dans la Circonciſion, porté par ſa bonne Mere & liuré entre les mains de Simeon....

Adorez-le, dans l'adoration des Mages....

Adorez-le, en la preſentation au Temple par ſa ſaincte Mere & le bon ſainct Ioſeph à ſon Pere Eternel... [1].

Un exemple que le « très cher fils aîné » doit avoir sans cesse sous les yeux, c'est celui de la sainte Vierge.

A cela adiouſtez l'exemple de la tres-ſainte Vierge. Le plus grand honneur que vous pouuez faire à ceſte Dame, c'eſt l'imiter. Comme Dieu l'a choiſie d'entre les filles d'Iſraël pour eſtre mere de Ieſus Chriſt : Il vous a choiſi dans toute la maſſe corrompuë, pour eſtre ſon enfant, ſon heritier, frere & coheritier de Ieſus Chriſt.... Comme elle, diſtes ſouuent l'Oraiſon Dominicale.... Comme elle, magnifiez le Seigneur.... Comme la Vierge, ſoyez ſeruiteur de Dieu. Le ſeruir, c'eſt regner. Soyez humble comme elle. Par ſon humilité toutes Generations la diront bien heureuſe.... Cherchez comme elle accez a Dieu par Ieſus

1. Ire partie, p. 26-28.

Digitized by Google

Chrift.... Vous participerez à l'honneur qu'elle a d'eftre mere de Iefus Chrift, fi vous faites les Commandemens de Dieu...[1].

Cette manière de parler de la sainte Vierge, de saint Joseph, de l'enfant Jésus, du culte de la mère de Dieu, ce n'est plus le langage d'un protestant, mais d'un catholique orthodoxe. Les prières sans nombre que le pieux roi compose pour son fils, afin que celui-ci les récite dans toutes les circonstances de la vie et à tous les moments de la journée, sont marquées, à peu près toujours, au coin d'une orthodoxie parfaite. Louis XIII parle au jeune roi des cérémonies de la messe comme un croyant qui connaît et qui sent les beautés de la liturgie.

Louis le Juste comprend d'ailleurs la célébration de la messe à sa manière. Passant en revue soixante-deux fêtes de l'Église, il demande qu'à la messe du jour, outre la commémoration religieuse qu'il indique conformément au rituel, le prêtre fasse encore une commémoration patriotique.

Ainsi, le premier dimanche après Pâques, mémoire de la victoire que Dieu donna à saint Clovis sur les Alamans et de sa conversion au christianisme; — le deuxième, remercîments à Dieu du don qu'il a fait à saint Clovis et à tous les rois de la sainte Ampoule et de la guérison des écrouelles; — le troisième, remercîments à Dieu « de la journée de Ciuacy [Civray?], où Dieu, par la main de ce grand Clovis, tua Alaric »; — le troisième dimanche de janvier, mémoire de la victoire de Charles Martel sur les Sarrasins d'Espagne en Aquitaine; — le quatrième dimanche de février, mémoire de la victoire de Charlemagne sur Didier, roi des Lombards; — le troisième dimanche de mars, mémoire de la victoire de Louis, roi d'Aquitaine, sur le Miramolin de Cordoue, durant le siège de Barcelone; — le quatrième dimanche d'avril, mémoire de la victoire de Hugues Capet sur Charles de Lorraine, au siège de Laon; — le premier dimanche de juin, « remercier Dieu de la victoire qu'il donna à Charles contre les Anglais, au siège d'Orléans »; — le premier dimanche de juillet, mémoire de la victoire de Cérisoles; — le premier dimanche d'août, mémoire des victoires d'Arques et d'Ivry; — le second dimanche de septembre, mémoire de la victoire de

1. IVe partie, p. 160-161.

Digitized by Google

Louis XIII aux Ponts-de-Cé ; — le premier dimanche d'octobre, mémoire de la prise de la Rochelle ; — le second dimanche de novembre, « se souvenir des Illustres de France, faire leurs oraisons funèbres et les proposer pour exemplaires à tout le peuple, remercier Dieu de la victoire qu'il a donnée audit Louis [XIII] sur l'Empereur, et de la réduction de l'Alsace à son obéissance » ; — le troisième dimanche de décembre, remercier Dieu de la paix qu'il a donnée au roi de France et de Suède avec l'Empereur et ses alliés.

Pour lesquels remerciemens, ordonner estre faits en vers François par vos Professeurs d'Eloquence des Vniuersitez de Paris, Thoulouse, Bordeaux, Caën, & par autres bons Poëtes, Pseaumes, à la façon de ceux de David, comme aussi des Leçons, qui enseigneront la vertu & le Christianisme, & des Oraisons feruentes, pour prier Dieu de continuer à la France le bonheur & faire prosperer les armes du Roy, s'il est expedient.

Et lesquels Pseaumes... seront chantez dans les Eglises, & les prieres dictes, & prononcez auec toute submission, ausdits iours de Festes & Dimanches,... auec deffenses faites aux Ecclesiastiques de celebrer d'autres Festes que cesdites Commemorations tout le long de l'année, à paine de confiscation de corps & biens [1].

Les mots menaçants qui terminent ce nouvel *Ordo* liturgique et patriotique forment une transition toute naturelle aux passages où notre auteur expose et résout, à sa manière, la « question des Congrégations ». Le système de Louis XIII à cet égard est très simple. Tout ce qui porte froc, hommes ou femmes, lui inspire les expressions les plus dures de colère et de mépris. Va-t-il alors interdire aux moines et moniales le séjour du royaume Très Chrétien ? Pas du tout. Ils y resteront, mais à condition d'y payer des taxes écrasantes, très fructueuses pour le trésor de Sa Majesté. C'est le procédé des rois du moyen âge à l'égard des Juifs et des Lombards.

Le chapitre XXV de la IIe partie est intitulé : « Des Moines et Religieux, des Nonains et des Religieuses. » Mais à tout propos au cours des *Codicilles* et hors de propos, Louis XIII revient sur cette question.

1. IIe partie, p. 45-58.

Digitized by Google

Le nombre des moines et des religieuses est excessif. Pour le diminuer, la « Prudence royale » donne au futur Louis XIV les avis suivants :

Ne permettre l'entrée dans un couvent d'hommes qu'à trente-cinq ans passés, et lorsque le futur religieux aura teſmoigné ſon ame eſtre vuide de toute auarice par la donation, ceſſion & tranſport qu'il vous fera de tous ſes meubles & immeubles, dont lors il jouït & meſme qu'il eſpere par l'eſcheance des ſucceſſions de ſes parents paternels & maternels jusques au ſeptiéme degré, vous surrogeant à tous ſes droicts, noms, raiſons & actions, pour partager auec ſes coheritiers, & par vous emporter telle part qu'il euſt peu auoir, ſ'il n'euſt point eſté Moine ou Religieux, ſans que ſes parents le puiſſent desheriter ne debattre ladite donation;

Former un seul noviciat pour tous les religieux de la règle de saint François, Pénitents, Cordeliers, Hospitaliers, Recollets, Capucins, noviciat qui sera établi dans le couvent des Pénitents, et qui durera deux ans;

Ensuite, les employer, pendant douze ans, chez les Cordeliers, « à enseigner toutes sortes de sciences » ; — puis, pendant deux ans, chez les Hospitaliers, à servir dans les hôtels-Dieu, « à confesser et communier les malades, soigner leurs âmes et leurs corps » ; — puis, pendant dix ans, chez les Recollets, « à catéchiser et prêcher l'Évangile » ; — puis, après soixante ans, chez les Capucins, « à expliquer l'Écriture sainte, composer livres, cultiver la piété, en attendant le jour du Seigneur » ;

Appliquer des règlements analogues aux Feuillants, Augustins déchaussés, Hospitaliers de saint Hilarion, Carmes déchaussés et Moines de saint Bernard ; — aux Minimes, Moines de saint Benoît, Célestins, Jacobins et Chartreux ; — aux Augustins, Carmes, Chanoines réguliers, Mathurins et Moines de saint Antoine ; — aux Théatins, Ignatiens [Jésuites], Xavériens, Barnabites et Prêtres réguliers de la Doctrine chrétienne ;

N'autoriser que cinq sortes de noviciats pour tous les ordres nés ou à naître ; — que dix sortes de collèges ; — que cinq sortes d'hospitaliers ; — que six sortes de prédicateurs ; — que cinq sortes de profès ;

Digitized by Google

Ne permettre l'entrée dans un couvent de femmes qu'à cinquante ans passés, et lorsque la future religieuse aura fait transport au roi de tous ses meubles et immeubles présents et à venir;

Défendre à tous les ecclésiastiques, depuis le patriarche et les cardinaux jusqu'aux frères servants et sœurs converses, de suivre la cour du roi et assister à son conseil.

Le chapitre XXVI a pour titre : « Du célibat des ecclésiastiques et des laïques. » C'est une question que Louis XIII traite d'une manière dogmatique, en exposant les arguments, pour et contre, de « l'Église occidentale » et de « l'Église orientale ». Toutes les sympathies du roi sont pour les Grecs contre les Latins, car le célibat ruine l'Église, affaiblit le royaume, fait tort au domaine des rois, porte les citoyens au mépris des arts et des sciences, « est l'origine de l'incontinence, onanisme, fornication, adultère et de mille autres abominations que Dieu ne laisse point impunies ». Aussi ce sera un devoir du jeune Louis XIV de « renouveler la loi salique sur la défense aux agines [1] d'exercer aucun art ou métier; son observance fera refleurir vos États et apaisera Dieu, que l'impureté du célibat a irrité contre vous ».

« De la Réunion des Abbayes et Convents au domaine royal », tel est le titre du chapitre XXVII. Il s'ouvre par un tableau de la corruption des abbayes et des couvents. A peine trouve-t-on un moine qui sache lire; ce sont tous « des harpes muettes »; ils vont à la chasse, font bonne chère, loin de travailler à la vigne du Seigneur. Les abbés font pis encore : ils « entretiennent chevaux, carrosses, oiseaux, chiens, palefreniers, laquais, pages, estafiers, dames, demoiselles, bourgeoises, passent le temps à jouer, rire, danser, faire ballets, comédies, masques, collations, festins [2]. »

1. Pour « agynes », ἄγυνοι, sans femme. A ce propos, relevons les formes suivantes, qui prouvent que l'auteur des *Codicilles* avait le goût des mots empruntés à la langue grecque : « azyges », ἄζυγοι, non soumis au joug, célibataires ; — « azygie » ; — « adidactes », ἀδίδακτοι, non instruits, qui ne sont point docteurs; — « anandres », ἄνανδροι, sans mari. Ces mots reviennent assez fréquemment.

2. Ces passages des *Codicilles* font penser à la « polygamie sacrée » décrite, avec nombreux détails et chiffres à l'appui, dans l'ouvrage suivant, dédié à Henri III : *Le Cabinet du Roy de France, dans lequel il y a trois perles précieuses d'inestimable valeur...* (1581). D'ailleurs, entre le gros ouvrage attribué à Barnaud ou à Froumenteau et l'ouvrage du pseudo-Louis XIII, les analogies sont nombreuses : même violence contre les ordres monastiques, même goût des énumérations gigantesques.

Digitized by Google

Pour remédier à ces désordres, il faut réunir au domaine royal toutes les abbayes, couvents, monastères, cloîtres ; — les diviser en trois classes, suivant que le nombre des membres sera de quatre, six ou huit, jamais plus ; — faire dix parties des revenus annuels de ces abbayes et couvents, qui seront ainsi employés :

Les quatre premiers dixièmes, à divers services de la vie religieuse ;

Le cinquième dixième, « à l'entretènement et nourriture de quelques proxénètes qui examineront chaque famille noble et roturière,... dénonçant ceux et celles qui ont atteint leur âge nubile, pour les faire marier ou payer les impôts du célibat » ;

Les quatre dixièmes suivants, à l'entretien des pauvres artisans, des soldats estropiés, au mariage des garçons et filles sans fortune, au service des garnisons dans les villes frontières ;

Le dernier dixième, « à repousser le luxe de la chrétienté, rédimer les captifs, reprendre la Navarre et les autres provinces et pays appartenants à la France, usurpés par les étrangers, et pour ce entretenir de bonnes armées. »

Quand il a fini de proposer cette distribution des biens des religieux, Louis XIII conclut par où il aurait pu commencer : « Après cette réunion, vaudrait-il pas mieux upprimer tous les moines et religieux, les moniales et religieuses, pour supprimer les abominations, qu'ils, dont dans [qu'ils font, dont] la chrétienté est punie ? »

Cependant, le roi Très Chrétien trouve préférable de les taxer ; à cet égard, le chapitre LI de la deuxième partie, — « Douze Impôts sur le sacerdoce, destructifs des vices », — témoigne d'une ingéniosité admirable à taxer les religieux et religieuses, surtout les ordres de femmes : chaque capucin paiera cent dix livres par tête et par mois, chaque madelonnette, trois cent quatre-vingts livres par tête et par mois, et les autres à l'avenant. A ces conditions, les gouvernements les moins suspects de tendresse pour l'Église feraient tout pour encourager les vocations religieuses.

Louis XIII, qui a une solution à lui de la question des Congrégations, a encore une solution à lui de la « question romaine ».

En bon gallican, il professe que le pape n'est ordonné que pour paître les ouailles de Jésus-Christ ; qu'il ne peut délier le sujet du serment de fidélité dû à son roi, « qui est son père, l'os de ses os,

Digitized by Google

chair de sa chair » ; qu'il ne peut ôter aux rois la temporalité [1]. Mais son gallicanisme ne se borne pas à indiquer les limites de la puissance pontificale ; il entend réduire le pape à la condition de sujet du roi de France et en faire une sorte de missionnaire errant aux ordres de celui-ci.

N'espargnez point le S. Pere. Ostez-luy Rome, Romagne, Romagnolle, Auignon, le Velassin & ses autres biens temporels. Ostez-luy la Souueraineté; le Royaume de Iesus Christ n'est pas de ce monde. Iean, chap. 18, vers. 36. Il n'est pas iuste que son Vicaire y ait domination ; S. Pierre n'en a point eu sur le peuple Chrestien. Faites le uiure sous vos Loix & usant de vos droits, enuoyez-le prescher dans tous les Cantons du monde. S. Pierre obeït bien aux Apostres, & reuenu rendit compte de sa commission aux antiens.... Si le S. Pere n'y veut entendre, depossedez-le de sa Chaire. Vous en auez l'exemple en Salomon. Ce sage Roy depossseda Abiathar grand Prestre de la Sacrificature.... Et cela ne luy doit estre estrange. Il sçait qu'en l'antienne & nouuelle Loy, les grands Prestres ont tousiours esté subiets aux Roys :... Iesus Christ à comparu au Siege Iudicial de Pilate ; S. Paul a plaidé ses deffences deuant Felix & Festus & appellé à Cesar.... Ne laissez point perdre ceste authorité.... Ne donnez ne au S. Pere, ne à aucun Ecclesiastique l'impunité de leurs fautes. Reprenez en eux ce qui est à reprendre... [2].

Au nom de la Prudence royale, Louis XIII donne encore à son fils le conseil, que plus d'un gallican aurait avoué, d'établir en France un patriarche et de donner cette dignité à l'archevêque de Paris, de créer six cardinaux de France, qui seront l'archevêque de Toulouse, primat du Languedoc, l'archevêque de Rouen, primat de Normandie, l'archevêque de Rennes, — après l'érection de l'évêché en archevêché, — primat de Bretagne, l'archevêque de Dijon, primat de Bourgogne, l'archevêque d'Aix, primat de Provence, Orange, Avignon, l'archevêque de Bordeaux, primat d'Aquitaine [3].

L'impression qui résulte de ces chapitres est que l'auteur des *Codicilles* doit être catholique plutôt que protestant. Sans doute, maints passages révèlent une inspiration protestante; mais l'ensemble de ce millier de pages, et notamment certaines prières qu'un

1. IIe partie, chap. II-III.
2. IVe partie, p. 150-151.
3. IIe partie, chap. XIV-XV.

Digitized by Google

catholique seul pouvait composer, a dû être écrit par une plume catholique. Seulement il faut ajouter que ce catholicisme tout bizarre, fait d'orthodoxie romaine, de schisme gallican, d'hérésie luthérienne ou calviniste, demeure un monstre incompréhensible.

*
* *

Quel était l'état de la santé intellectuelle de l'auteur des *Codicilles*? Était-il dans son bon sens? Était-il fou?

Les *Codicilles* ne sont ou ne paraissent, en bien des passages, qu'un fatras d'absurdités, de redites, d'énumérations insupportables. Les lecteurs qui arriveront jusqu'au bout de ce millier de pages auront le droit de s'approprier le mot de l'historien latin : *Dedimus profecto grande patientiæ documentum.* Qu'on juge par une courte analyse — aussi courte qu'il est possible de la faire pour un livre composé surtout d'énumérations — de la dose de patience nécessaire à un lecteur.

Les instructions de Louis XIII à son fils s'ouvrent par des conseils généraux, noyés, comme n'importe quelle partie des *Codicilles*, dans un flux de mots extraordinaire : prendre lui-même les rênes de ses empires ; réformer sa maison, ses prétoires, les ecclésiastiques, la noblesse, observer la loi salique, c'est-à-dire celle dont il sera question dans la deuxième partie, lire les *Codicilles*, etc.

Plus loin, c'est une longue dissertation sur Dieu, son unité, son essence, ses attributs, où les expressions paraissent trahir un théologien, comme d'autres passages paraissent trahir un juriste, un financier, un professeur, en un mot un homme universel. Le jeune roi dira telle ou telle prière chaque jour de la semaine, suivant les heures et les circonstances. Ainsi, durant la sainte messe, il s'adressera à Dieu en ces termes :

Grand Dieu, ie vous aduouë ma miſere. I'aduouë que ie ſuis plus vil que la poudre ; le peché dont ie me ſens coulpable m'a reduit au deſſous du neant. I'en ay horreur & déteſte mes ordures. Car il n'y a en mes penſées que de la faleté & en mes actions que de la malice.... Ie m'accuſe de l'inexecution des Codicilles de mon Pere & de mes irreuerences enuers ma bonne Mere....

Digitized by Google

I'ai foüillé mon ame & mon corps de fornication & d'adultere, mes mains d'ufure & de maltotte, ma langue de détraction....

Ie vous promets d'exterminer la paillardife & d'eftaindre fes feux dans la chafteté des mariages par la Loy & l'eftabliffement de Colleges d'Alliance en chacune eflection de mes Eftats... [1].

Plus loin, c'est l'examen de conscience que le roi doit faire chaque soir, en se couchant, sur l'observation des commandements de Dieu. Le père indique au fils tous les péchés dans lesquels il peut tomber, ainsi pour le septième commandement :

Tu ne paillarderas point.

Vous ferez contre ce Commandement, si par œuure vous faites fornication, adultere, incefte, pollution, sacrilege, fodomie, gomorrée, beftialité.

Si à mauvaife intention vous regardez filles, femmes ou vefues, Religieufes, Nonains....

Une dernière « Prière et Oblation du roi dans son lit » termine cette première partie, que l'on pourrait appeler le Bréviaire quotidien de Sa Majesté.

La deuxième partie a pour titre : « De la Prudence royale. »

Il y est question, au milieu de je ne sais combien de choses, « des royaumes de France et de Navarre, Canadas, Mexique », et des vingt-deux gouvernements qui les composent ; — des provinces et pays appartenant aux rois de France et usurpés par les étrangers ; — des gouverneurs et de leurs subordonnés ; — des ecclésiastiques ; — de la réforme de l'église gallicane ; — des visites des archevêques et des menus détaillés de leurs repas chez les curés qui les reçoivent ; — des curés, vicaires, sous-diacres, nul ne pouvant arriver au sous-diaconat s'il n'a d'abord répondu à deux cent quatre-vingt-huit questions *de omni re scibili... et quibusdam aliis* ; — des magistrats ; — des impôts, impôt destructif de l'ignorance, impôt destructif de la fainéantise, impôt destructif du célibat, impôt sur le sacerdoce, etc. ; — du conseil privé du roi ; —

1. Ire partie, chap. XXVII.

Digitized by Google

du chancelier; — des ambassadeurs; — des diverses qualités royales.

C'est dans cette deuxième partie des *Codicilles* que se trouve la fameuse loi salique, dont Louis XIII prêche de mille manières à son fils l'observation religieuse. Dans ce tissu de choses extravagantes, c'est le comble de l'extravagance. Ses trois cent dix articles, qui n'ont aucun rapport d'aucun genre avec la loi des Francs Saliens, en dehors d'une vague analogie dans le préambule, remplissent cent quarante-quatre pages. Ce sont des énumérations terrifiantes de taxes, d'amendes, de pénalités corporelles, à propos de tout ce qui peut se présenter dans la vie publique ou privée. On citera, à titre de spécimen, le 240e article, dont l'application aurait atteint Louis XIV en personne : il « condamne à mort par gibet tout personnage, de quelque mérite qu'il soit, convaincu de fornication ou d'adultère. » On citera encore le 268e article : peine de mort pour toute personne « qui va masquée par les rues des villes, villages, bourgs, ou par les chemins : comme l'homme qui s'habille en femme ou la femme qui s'habille en homme. »

Dans d'autres articles, c'est la liste des « Sacrificateurs et personnes religieuses » : Vacies et Taramistes, Eubages et Hésuittes, Sarronides et Belléniens, Mercuristes et Herculiens, Druides et Carnutes, Dianistes et Filles de la bonne mère Cléontine, Nourrices de Pallas et Disciples de Maïa, Hospitalières de Faustine et Filles de la bonne mère Éleusine, Filles de Rhéa et Sibylles, Vestales et Filles Druides. Et il en est de même pendant des pages et des pages, toujours à propos de la prétendue loi salique.

La troisième partie est intitulée : « Prudence guerrière. »

Dieu, dit le roi à son fils, vous prêtera les forces militaires nécessaires « pour procurer sa gloire ;... pour exterminer la grande Paillarde qui sied reine sans deuil dans Babylone, faisant boire les rois dans sa coupe d'or, pleine d'abomination et enivrant les peuples du vin de ses idôlatries ;... pour chasser l'étranger de vos villes ;... pour reprendre la Navarre, Flandres, Brabant, les monarchies d'Italie et d'Allemagne, et vos autres pays détenus par vos ennemis.... »

Cette armée de « plus de six cent mille combattants » sera sous les ordres des douze « Généralissimes de France ». Le premier, le « Généralissime de France et des troupes parisiennes », devra se

Digitized by Google

jeter dans les duchés de Luxembourg, Gueldre, Clèves, Juliers, les archevêchés de Cologne, Trèves, Mayence, Spire, la haute et basse Alsace, la Franche-Comté, la monarchie d'Allemagne, le Danemark, la Suède, la Pologne, la Transylvanie, la haute et la basse Hongrie, la Grèce, Constantinople, « dans toute l'Europe, Asie, Afrique, Amérique, sans sortir d'aucune duché, province, royaume, empire, partie du monde, qu'elle ne soit en toute son intégrité unie et incorporée à la couronne de France. » Après cela, il paraîtra sans doute inutile de savoir ce qu'ont à faire les onze autres, auxquels Louis XIII assigne minutieusement un rôle particulier : chacun d'eux doit, après ses propres exploits, se réunir au premier, « pour poursuivre en tous lieux vos hautes entreprises ».

Alors, c'est l'énumération dont la longueur aurait fait reculer Rabelais lui-même, de tous les officiers, grands et petits, de cette armée fantastique de terre et de mer :

Grands maîtres des mers ; — généraux des troupes terrestres ; — généraux des mers de France ; — amiraux de France ; — colonels de l'arrière-garde des généralités ; — colonels de bataille des généralités ; — colonels de l'avant-garde des généralités (toutes charges qui ne peuvent être données « qu'aux pairs de France, Navarre, Canadas, Mexique et des Iles, ducs et princes régnicoles,... docteurs en milice, astréologie, météores, mathématiques, géométrie, géographie, hydéographie, routier, arithmétique, rhétorique, dialectique ») ; — maréchaux des logis des armées ; — maréchaux de France ; — surintendants de la milice française, avec leurs greffiers, huissiers, commissaires généraux ; — contrôleurs généraux de cavalerie et d'infanterie ; — grands maîtres de l'artillerie ; — provisionnaires des généralités, qui seront les abbés bénédictins ou bernardins ; — « gardes nosoléiennes des généralités », blanchisseuses, lingères et gardes-malades, qui seront les filles du tiers ordre de saint François, bénédictines, béguines, ursulines ; — lieutenants-colonels ; — sénéchaux des combats ; — maîtres de camp des régiments, au nombre de 946, dont 43, qui sont nommés, pour la généralité de Normandie ; — lieutenants des maîtres de camp ; — maréchaux des logis, etc., etc. ; — surintendants de la marine ; — vice-amiraux de France, au nombre de 440, dont 20, qui sont nommés pour le bailliage de Paris, comme les vice-amiraux de la sainte Vierge, de saint Joseph, du bon prophète Zacharie, de saint

Digitized by Google

Arbogast, de saint Clovis, de sainte Cunégonde, de saint Charlemagne; — chirurgiens de cavalerie, au nombre de 4 400; — chirurgiens d'infanterie, au nombre de 8 800; — tambours; — fourriers, etc., etc.; — « crochistes », au nombre de 17 600, chargés d'accrocher avec leurs crocs les navires ennemis; — piquiers; — archers; — maîtres de navires; — matelots; — canonniers de l'armée navale; — capitaines du charroi.

Ensuite, — après le tableau du régiment de Pont-de-l'Arche, — c'est l'exposé des divers exercices de l'armée, c'est le tableau des vertus guerrières, le tout mêlé de prières, de psaumes et d'exhortations; car il faut que le « très cher fils aîné » évite d'être pusillanime et poltron. Et vous le serez, lui dit son père, « si vous n'achevez la conquête des Flandres, Navarre, monarchies d'Allemagne et d'Italie et de toute l'Europe; si de là vous ne passez à la conquête de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique, et ne plantez dans ces vastes terres le christianisme par les moyens que Dieu vous a donnés.

« A Dieu seul soit honneur et gloire. Ainsi soit-il. »

La quatrième et dernière partie — car tout a une fin, même les plus grandes extravagances — a pour titre : « Prudence ménagère ».

Elle s'ouvre par le tableau des traitements à payer à tous les officiers militaires et de la cour : il y en a pour une quarantaine de pages.

Parmi les divers moyens d'employer les deniers provenant des impôts ecclésiastiques, la fondation en chaque élection de deux collèges d'alliance n'est pas le moins original.

Dans le premier, entretenir des Proxenetes, qui s'employront avec les Curez à visiter chaque famille... pour exhorter les adolescens & hommes vefs [veufs] à bien faire. Dans le second, entretenir des Religieuses, qui auront soin des filles Damoyselles & Roturières, qui ont atteint leurs ans nubils & de toutes les vefves qui ont moins de cinquante et un an, ausquelles elles apprendront la vie Chrestienne & la frugalité, broder, filer & faire autres ouvrages, jusques à ce qu'elles ayent trouvé des partis qui les retirent de toute corruption.

Le jeune roi devra se marier, pour « remplir la terre de héros, le ciel de prédestinés ». La bonté de Dieu le gardera d'épouser une

Digitized by Google

femme idolâtre, ni infidèle, ni hérétique, ni vicieuse, — « crainte que vos enfants ne fussent d'une humeur sale, comme la mère », — ni orgueilleuse, ni ambitieuse, ni insolente, ni paresseuse, ni maussade, ni laide, — « étant un corps monstrueux le repaire d'un esprit lâche et bâtard », — ni sujette à des maladies héréditaires de l'âme et du corps, ni inféconde.

L'érudition de Louis XIII est admirable pour établir, à coups de versets, que « le mariage est institué de Dieu, le célibat de l'Antithée (Antéchrist?) ; le mariage est saint, et sanctifie ceux qui se soumettent à son joug ; le célibat est profane et diabolise ses sectateurs ». Aussi, dit-il à son fils :

Ouurez les Cloiſtres, ſans craindre la lepre d'Ozias. Retirez du peché vn million d'ames, qui croupiſſent dans ſon ordure. Tirez ces eſclaues au iour, & les faites heureux contre leur gré. Menez-les à l'Hymen. Ils ne ſeront pas ſi-toſt dans ce bon-heur, qu'ils en remercieront le Ciel.... Deffendez aux Superieurs & Superieures, à peine de la vie, de retenir ne receuoir dans les Conuens aucune femelle qu'elle n'ayt soixante ans paſſez....

Les chapitres sur les devoirs réciproques du roi et de la reine, sur l'instruction des enfants de France ne sont plus aujourd'hui de saison ; ceux qui se rapportent aux divers collèges entretenus par le roi pourraient avoir encore un intérêt d'actualité. On y trouve des plans d'études, qui ne sont pas moins compliqués ni moins touffus que d'autres, avec la répartition des matières dans quinze classes. Parmi les classiques que Louis XIII met au programme, on relève les noms du P. Caussin, auteur de la *Cour sainte*, de Théophile, de Ronsard, de Corneille, de du Bellay. Il y a de même des collèges de milice, de jurisprudence, de médecine, de manufacture, chacun avec son programme minutieusement détaillé.

La Prudence ménagère dit au jeune roi quels passages de l'Écriture sainte il fera lire et expliquer pendant ses repas. Les dîners et soupers seront semblables à ceux de Charlemagne. « Ce grand roi ne se nourrissait que bœuf, mouton, lard, sans autre friandise. »

La Prudence ménagère passe en revue les diverses vertus royales et leurs contraires, tempérance et intempérance, chasteté et luxure, travail et fainéantise, etc.

Digitized by Google

Voila, mon fils, dans ces miens Codicilles vne bonne partie des conſeils que je voulois donner de viue voix; faites-en voſtre proffit. ...Neantmoins tout ce qui vous touche n'eſt pas contenu dans leur enceinte. Pour suppleer à ce defaut, compoſez vous vn Conſeil au gré de la Prudence Royale, qui doit eſtre l'élite des plus grands Politiques de voſtre domination....

En lui rappelant d'exécuter ses volontés, Louis XIII recommande tout particulièrement à Louis XIV :

D'entretenir des missionnaires pour annoncer l'Évangile à toute créature ;

De faire observer religieusement en Amérique, France, et dans toute l'étendue de sa domination, les lois divine et salique ; à propos de l'Amérique, le roi indique, pour répondre à une « requête » de « ces pauvres peuples », les armoiries qui seront employées pour les « Amériquains et Insulaires », habitants du Mexique, de la Floride et Virginie, des Caraïbes et Antilles : un dauphin saint Louis ou un petit Jésus, avec diverses devises latines;

De travailler, mais sérieusement, à la réforme de ses États.

Or en ceſte reforme, gardez-vous bien de vous ſervir de Moines & de Religieux.

De ce conseil à une nouvelle diatribe contre l'institut monastique et ses représentants il n'y a qu'un pas; Louis XIII ne manque pas de le franchir. Sa philippique revêt cette fois la forme d'une comparaison multiple entre Jésus et les moines, pour montrer combien les moines sont indignes du parfait modèle qu'ils prétendent honorer et imiter.

Ie ſerois trop long, ſi ie voulais particulariſer ce qui eſt à reformer, dont les Moines ne demeureront pas d'accord.

Vient ensuite la réforme de l'Église, depuis les curés jusqu'au pape, avec l'obligation pour les curés de dire « gratis leurs messes journellement » à l'intention du roi « ou à l'intention du premier des manants de la paroisse » ; — la réforme de la noblesse ; — la réforme des magistratures.

Digitized by Google

Auant tout ie vous coniure de faire guerre ouverte aux Azyges. Leur crime eſt plus grand que des uſurpateurs de la Nobleſſe, en ce qu'ils offenſſent Dieu & les Royaumes. Les Azyges offenſent Dieu en ce qu'ils ne font point le commandement fait à tout homme, de croiſtre & multiplier.... Ils offenſent Dieu en mille abominations, adulteres, fornicatiõs, inceſtes, ſacrileges, qu'ils font en leur particulier, dont ie ne veux foüiller ce papier.... Les Azyges offenſent les Roys, en ce qu'ils ne laiſſent apres eux aucune perſonne qui paye les impoſts et qui deffende l'Eſtat....

Enfin, dans une exhortation suprême, Louis XIII conjure son fils de bien se conformer à toutes les prescriptions des *Codicilles*. Et, pour ajouter encore quelque chose à tout ce qu'il lui a déjà dit, il lui donne le règlement de ses occupations journalières. De cinq heures du matin à dix heures du soir, heure par heure, tout est prévu, réglé, déterminé : lever, prière, messe, conseil, leçons, repas, coucher, récitation des psaumes, etc. Le bon Louis XIII, avec ses imprécations terribles contre les moines, n'a pas pensé un instant que jamais règle monacale ne fut rigoureuse et féconde en oraisons comme celle qu'il composait pour son fils.

Arrivé à la fin de sa tâche, Louis le Juste remercie Dieu de lui avoir « donné force d'achever ces *Codicilles* » ; il implore en termes fervents ses grâces et bénédictions pour le « cher Enfant ». Sa prière ardente se termine par cette doxologie, qui forme la conclusion de la quatrième partie et de l'ouvrage tout entier :

Au Roy des ſiecles immortel,
inuiſible, ſeul Dieu ſoit
honneur & gloire és
ſiecles des ſiecles.
Ainſi ſoit-il.

Le lecteur a sous les yeux tous les éléments de la cause, autant du moins qu'on peut résumer en quelques lignes un millier de pages aussi hétérogènes que touffues ; à lui de porter sur l'état mental du pseudo-Louis le Juste le diagnostic qui lui plaira. Une imagination aussi féconde, une loquacité aussi monotone, une prolixité aussi écrivassière, une faculté d'énumération, de redites, de citations aussi

Digitized by Google

terrifiante : tout cela lui paraîtra sans doute assez voisin de l'insanité. Mais est-ce vraiment la folie ? Au fond, l'ordre est logique de toutes ces incohérences ; les quatre parties des *Codicilles*, la Vertu, la Prudence royale, la Prudence guerrière, la Prudence ménagère, constituent un ensemble qui se tient et qui s'enchaîne.

Puis, notre auteur connaît à merveille tout ce dont il parle. L'histoire du passé, l'histoire du présent, la géographie politique, l'histoire littéraire, l'économie sociale, les questions religieuses lui fournissent des faits, des allusions, des citations qui, vérification faite, sont, à peu près toujours, d'une exactitude parfaite.

De prime abord, rien ne paraît extravagant comme l'énumération de tous les États dans lesquels Louis XIV est appelé à succéder à son père, énumération qui figure sur le titre et, avec de longs détails, dans la deuxième partie. Mais des prétentions de ce genre à la monarchie universelle n'étaient pas nécessairement alors, comme un lecteur non prévenu pourrait le croire, les rêveries d'un cerveau mal équilibré. En plein règne de Louis XIII et de Louis XIV, elles ont été maintes fois exposées, d'une manière très sérieuse, avec documents historiques et juridiques à l'appui, par des auteurs qui n'avaient rien de lunatique, dans des traités spéciaux et officiels, dédiés à des hommes d'État et inspirés par eux.

Les traités de Cassan, de Pierre Dupuy, de Denis Godefroy, d'Aubery, — pour ne citer que ceux-là dans la liste très abondante des ouvrages du XVIIe siècle sur les « droits du roi de France », — démontrent, copieusement et doctement, à peu près tout ce qui est affirmé ici. Que le roi Très Chrétien, en réclamant pour lui l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, en un mot la terre entière ou à peu près, ne fait que réclamer son bien : cela se démontre chez des auteurs d'esprit parfaitement sain. Le roi régnant est l'héritier direct, pas seulement le successeur, de Charlemagne et de Clovis ; car il est établi que les trois races n'en font qu'une et que la filiation est ininterrompue depuis Clodion jusqu'à Louis XIV. Louis XIV ne fait que revendiquer le bien de ses ancêtres Charlemagne et Clovis. Ces deux rois, pour ne pas en rappeler d'autres, ont été de grands conquérants. Ne parlons que de Charlemagne : il a conquis la Saxe, l'Italie, l'Espagne. Ces pays sont donc à lui et à ses descendants. S'il est arrivé que ses descendants aient été dépouillés de leurs biens par le malheur des temps, leur droit reste imprescrip-

Digitized by Google

tible et leur devoir est de le faire valoir. On dira que Charlemagne n'est jamais allé au Mexique, aux îles Caraïbes. Mais il en est parmi ces auteurs pour répondre que tout ce que l'esclave acquiert appartient légalement à son maître ; par suite, ces territoires d'outre-mer ayant été acquis par des soi-disant souverains que le droit de la conquête carolingienne nous permet de regarder comme des sujets de la couronne de France, la couronne de France est fondée à revendiquer en droit les pays d'outre-mer qui peuvent en fait appartenir à d'autres. Des arguments de cette nature se lisent, nous le répétons, dans des livres très sérieux, qui les présentent avec beaucoup de force. Si c'est une folie, elle n'est pas spéciale à l'auteur des *Codicilles*.

De même, son zèle anti-monastique, qui s'affirme de toutes les manières, est la manie d'un esprit extravagant. Mais les procédés de Louis XIII pour « réformer » ou mieux pour exploiter financièrement les congrégations religieuses ne jurent pas trop à côté des réflexions et des projets que l'on peut trouver dans tel écrit de l'époque, protestant ou gallican, consacré à la question des ordres monastiques.

On en arrive ainsi à se demander si l'auteur des *Codicilles* n'est point une manière d'émule de Rabelais, s'il n'a point fait exprès, comme l'auteur de *Pantagruel*, de dissimuler sous le masque de l'extravagance les pensées singulièrement hardies qu'il attribuait à Louis XIII ; car elles ne tendaient à rien moins qu'à bouleverser le gouvernement, la société, la religion et à refaire, au profit de la France, la carte de l'Europe et du monde entier.

Pour nous, il ne nous paraît pas démontré que le pseudo-Louis XIII soit un échappé des Petites-Maisons.

*
* *

Quels résultats se dégagent de l'enquête qui vient d'être faite sur les *Codicilles de Louis XIII* ?

Les *Codicilles* sont un ouvrage apocryphe.

Ils ont dû paraître entre les années 1713 et 1719, probablement plus près de la seconde année que de la première.

Il n'y a pas lieu de croire que l'auteur soit nécessairement un Normand.

Digitized by Google

L'auteur doit être catholique plutôt que protestant, mais catholique à sa manière, avec un gallicanisme intempérant, des sympathies non dissimulées pour l'église réformée, des antipathies moins dissimulées encore pour les membres des ordres monastiques, antipathies inspirées avant tout par sa haine du célibat.

Il n'est point démontré qu'il soit fou ; car sa folie, si folie il y a, est parfaitement raisonnable et lucide.

Il resterait à présent à trouver le nom de l'auteur.

Il est inutile de dire quels efforts j'ai faits pour résoudre cette partie du problème ; il importe peu sans doute au lecteur de savoir toutes les pistes que j'ai poursuivies. Ce qui l'intéresserait, ce serait de connaître le vrai nom du faux Louis XIII. Ce nom, je n'ai pu le découvrir. Toutefois, j'ai fini par m'arrêter à une hypothèse qui paraîtra peut-être assez vraisemblable.

L'auteur des *Codicilles* doit être cherché à l'étranger et parmi les contemporains de la fin du règne de Louis XIV ou du début du règne de Louis XV.

Il faut le chercher à l'étranger. En effet, il est infiniment peu probable qu'un livre de ce genre, qui contient sur Louis XIV quelques dures vérités, ait pu être imprimé en France. Un imprimeur français ne se serait point risqué à une plaisanterie qui aurait pu lui coûter gros. Les imprimeurs étrangers, au contraire, allemands et surtout hollandais, qui n'avaient pas à compter avec la police française, ne se faisaient pas faute de publier, sur et contre Louis XIV, des écrits et des pamphlets de toute nature. Pierre Marteau, le typographe imaginaire de Cologne, dont le nom est synonyme de « presses de Hollande » [1], a fait paraître des centaines de volumes de ce genre. Faut-il inscrire les *Codicilles* parmi les œuvres de son officine légendaire? Le type des caractères, la nature du papier, les filigranes, ne permettent pas de l'affirmer avec certitude ; mais si Pierre Marteau n'est point l'imprimeur, il est bien probable que c'est son frère ou quelqu'un des siens. Le format même de ces volumes, avec leurs petites dimensions, est un argument de plus en faveur de leur provenance étrangère ; il permettait de les introduire aisément en France et de les faire circuler sous le manteau.

1. Gust. Brunet, *Imprimeurs imaginaires et libraires supposés*. Paris, 1866.

Digitized by Google

D'autre part, il faut chercher l'auteur aux environs des années 1715-1718. En effet, il n'y a aucune raison de supposer que l'auteur ne soit pas contemporain de la publication même des *Codicilles*, laquelle est, à peu près certainement, de cette époque. Quel autre que l'auteur lui-même de toutes ces extravagances aurait eu le courage de les faire imprimer? L'impression n'a pas pu être faite par un exécuteur testamentaire, — on n'en aurait point trouvé d'assez dévoué pour une corvée pareille, — mais par le testateur lui-même ; après la joie d'avoir conçu son œuvre, il a voulu goûter la joie de l'imprimer en personne. Pourquoi a-t-il attendu la fin du règne de Louis XIV pour inventer de toutes pièces des *Codicilles* de Louis XIII? Sans doute, parce que les défauts du régime étaient alors plus sensibles que jamais. Puis, bien malin qui se chargera d'expliquer toutes les bizarreries du plus bizarre des auteurs. Ce qui paraît certain, c'est qu'il vivait au moment où son livre a paru, et cette quasi-certitude supprime du coup toutes les recherches à faire vers la fin du règne de Louis XIII ou le début du règne de Louis XIV.

Le problème se ramène donc aux données suivantes: trouver un auteur français vivant à l'étranger vers les années 1715-1718, et répondant à ce signalement, imagination excentrique, religion catholico-protestante.

Munis de ces indications, malheureusement bien vagues, les meilleurs limiers de la police du roi Très Chrétien se mirent en chasse, — ou du moins on nous permettra de le supposer, — à travers toute l'Europe; leur zèle était excité par l'appât d'une forte prime. Car le roi de France n'admettait pas qu'un pamphlétaire se jouât du nom de Louis le Grand et lui fît publiquement demander pardon à Dieu et aux hommes de ses « fornications et adultères »; il n'admettait pas non plus qu'on se jouât du nom de Louis le Juste et qu'on lui fît exposer, d'une manière ridicule, ses légitimes prétentions à la monarchie universelle. Il y allait du crime de lèse-majesté royale.

Par acquit de conscience, nos agents explorèrent les pays du Sud. Leurs recherches y restèrent infructueuses. A Madrid, on ne signala la présence d'aucun Français suspect; c'eût été d'ailleurs une singulière idée de se retirer sur les terres du roi Catholique, qui était alors un Bourbon, pour y imprimer un millier de pages à la

Digitized by Google

moquerie du roi Très Chrétien. Rien non plus à Turin ; depuis l'aventure du comte Mattioli, l'homme au masque de fer, l'endroit avait une fâcheuse réputation pour ceux qui ne se sentaient pas la conscience très tranquille à l'égard du roi de France.

Il restait à nos agents à se rabattre dans les pays du Nord. Là, c'était un vrai terrain de chasse ; le gibier, gros ou petit, de la nature de celui qu'on recherchait, y pullulait. La Hollande, disait Pontchartrain [1], est « l'égout et réceptacle de tout ce qu'il y a de mauvais ». Dans ces pays d'Allemagne et des Provinces-Unies, les agents de M. le lieutenant général de police relevèrent plusieurs pistes ; ils en poursuivirent une avec acharnement. Il s'agissait d'un marquis de Langalerie, dont la vie était un tissu d'aventures peu banales [2].

Le marquis de Langalerie était né à Lyon en 1661, d'une famille noble originaire du Limousin. Il avait fait sa carrière à l'armée et était arrivé, en 1704, au grade de lieutenant général. C'était cependant — et on le savait — une manière d'aventurier, vivant d'expédients, dont le moins banal n'avait pas été son mariage, à l'âge de vingt-six ans, avec la veuve d'un président qui en avait quarante-six. Poursuivi par ses créanciers, accusé de concussions, peut-être à la veille d'être arrêté dans l'armée d'Italie, où il servait alors sous les ordres de Vendôme, et d'être expédié sur la Bastille, il avait pris le parti de passer la frontière, en 1706, et de prendre du service, comme général-vaguemestre, dans l'armée du prince Eugène. Avant même cet acte criminel, M. de Langalerie passait pour « un homme qui pense quelquefois un peu extraordinairement » ; on parlait de ses « continuelles visions et disparates » ; il avait adressé au roi « les lettres les plus impertinentes qu'un homme puisse jamais écrire », notamment un factum contre le ministre Chamillart, dont les injustices et les persécutions le réduisaient, d'après lui, à quitter son pays.

La désertion de Langalerie ne lui avait point fait oublier sa qualité de Français et de sujet du roi Très Chrétien. Un jour, il avait

1. Pontchartrain au comte du Luc ; Versailles, 18 mars 1711 (Fr. Ravaisson *Archives de la Bastille*, t. XI).

2. Cette hypothèse s'est présentée à notre esprit en lisant les articles si curieux de M. A. de Boislisle : « Les Aventures du marquis de Langalerie », dans la *Revue historique*, t. LXVI, année 1898. On leur emprunte sur Langalerie les détails qui suivent.

Digitized by Google

croisé le fer avec le prince d'Anhalt, qui avait parlé devant lui du roi de France en termes outrageants. L'inconstant marquis avait bientôt quitté le service de l'empereur. Devenu veuf en 1708, d'ailleurs depuis longtemps séparé de sa vieille épouse, il s'était remarié en 1709, à Dresde, avec une protestante d'origine languedocienne. Cette fois, c'était la marquise de Langalerie qui avait vingt-cinq ans ; le marquis en avait quarante-huit. — On ne pouvait reprocher à Langalerie d'être un « agyne » ou un « azyge ».

La nouvelle marquise avait pris sur son mari une grande influence ; elle l'amena bientôt à renoncer aux erreurs de la religion romaine. Le marquis se mit à lire divers traités des controversistes protestants, notamment un écrit de Jurieu, le fougueux pasteur, qui était d'ailleurs moins un théologien qu'un visionnaire : *L'Accomplissement des prophéties, ou la Délivrance prochaine de l'Église ; ouvrage dans lequel il est prouvé que le papisme est l'empire antichrétien ; que cet empire n'est pas éloigné de sa ruine ; que cette ruine doit commencer dans peu de temps ; que la persécution présente peut finir dans trois ans et demi, après quoi commencera la destruction de l'Antéchrist, laquelle se continuera dans le reste de ce siècle et s'achèvera dans le commencement du siècle prochain ; et enfin le règne de Jésus-Christ viendra sur la terre* (1686 et 1687). Sur un cerveau mal équilibré, porté aux « visions et disparates », rien que la lecture de ce titre pouvait avoir une fâcheuse influence. Pour achever son évolution religieuse, Langalerie se mit entre les mains de deux pasteurs de Francfort-sur-l'Oder ; or, l'un était luthérien allemand, l'autre calviniste français. Il y avait de quoi troubler de plus en plus les esprits du marquis. Enfin, au bout de six à huit semaines de controverses, le calviniste français l'emporta. Il eut l'honneur de cette abjuration ; elle se fit solennellement à Francfort-sur-l'Oder, le 19 juillet 1711, dans le temple français de cette ville.

Alors, c'est une nouvelle incarnation du marquis de Langalerie. En embrassant la religion réformée, il se fit publiciste ou polémiste protestant. Il commença par publier, en 1711, un manifeste justificatif de son abjuration, dont il sera question plus loin.

Puis, pour se consoler peut-être de l'intimité publique qui venait de s'établir entre la jeune Mme de Langalerie et le landgrave de Hesse-Cassel, d'âge très respectable (cinquante-sept ans), il s'aban-

Digitized by Google

donna à des spéculations théologiques ; de quelle théologie, on le devine. « Il s'appliqua, dit le *Journal de Verdun*, à l'étude de la Bible, faisant des remarques sur divers textes, principalement sur les prophéties et sur le livre de l'*Apocalypse*.... Cette étude et diverses chimères qu'il roulait dans sa tête contribuèrent beaucoup à lui brouiller la cervelle. La preuve que son bon sens l'abandonna dans ce temps-là se tire de la lecture de ses propres écrits. » Dans un manifeste du 19 juin 1713, adressé à ses compatriotes les réfugiés protestants, il révèle son projet de « contraindre le pape, antéchrist d'Occident, à ne plus prendre d'autre grade que celui d'évêque de Rome, et à ne plus faire d'autres fonctions ». Il devait diriger lui-même dans les États papistes une troupe de vingt ou trente missionnaires évangéliques, escortés par une armée de dix mille hommes, « pour y faire prêcher l'Évangile et pour être en état de se défendre en cas d'insulte ou d'attaque ».

A la recherche d'une nouvelle situation militaire, l'ancien officier général de Louis XIV et de l'empereur essaya d'entrer au service du roi de Prusse et du tsar. Mais il se fit éconduire des deux côtés. A Pierre le Grand, qui était alors en guerre avec les Turcs, il offrait de lever un corps de six mille hommes, qui partirait d'un port des États romains, dans le secret espoir que le pape concourrait à l'entreprise faite par un hérétique, au nom d'un schismatique, contre un musulman. L'auteur des *Codicilles* dit de son côté à Louis XIV d'avoir une armée de « six cent mille cavaliers et douze cent mille fantassins, pour chasser le Turc de Constantinople et de Jérusalem [1] ».

C'est vers cette époque que Langalerie entra en relations avec un aventurier ou mieux un escroc, le comte ou landgrave de Linange-Westerbourg, prince de l'Empire et de Chabanais, portant beaucoup d'autres titres, et s'appelant d'ailleurs de son vrai nom René-Joseph Joumard.

De bonne famille saintongeoise, le faux Linange avait étudié pour la prêtrise au noviciat de Saint-Sulpice. S'étant procuré, par un vol, les papiers d'un évêque de Macao, afin de faire acheter à un plus haut prix sa conversion, il s'était retiré à Genève, et il y avait

1. IVe partie, p. 62-63.

Digitized by Google

embrassé le calvinisme. Le consistoire, bientôt édifié sur le personnage, n'avait pas tardé à le congédier. Tombé entre les mains de la police française, Linange avait passé cinq ans à la Bastille ; ce séjour lui avait permis de retrouver la foi catholique. Cependant, une fois remis en liberté, il avait jugé prudent de se retirer à Hambourg, puis à Amsterdam, en 1715. A distance, la vertu de la Bastille avait cessé d'opérer : il était redevenu protestant.

Langalerie et Linange étaient faits pour s'entendre ; ils découvrirent, paraît-il, qu'ils étaient oncle et neveu à la mode de Bretagne, et comme ils communiaient dans la même haine du papisme, ils passèrent un traité, le 8 octobre 1715, pour réaliser la Théocratie du Verbe incarné. Il s'agissait d'organiser une grande croisade européenne : « Nous prendrons les armes et ferons continuellement la guerre contre l'infernal monstre nommé le Pape de Rome, jusques à ce que le diabolique tribunal qui s'appelle l'Inquisition soit entièrement aboli dans tout l'univers. »

Le marquis de Langalerie était chargé du commandement des armées de terre, comme « grand maréchal généralissime des armées sur terre de la Théocratie du Verbe incarné ». Pour Linange, il s'était chargé du commandement des armées navales. Voici les titres de l'amiralissime :

« Nous, Réné-Godefroy-Louis-Ernest-Joseph Le Hachard, par la grâce de Dieu landgrave de Linange, prince de l'Empire romain et de Chabanois, duc d'Angelpont, de Madagascar, d'Ophir et de Féros, marquis de Lusignan, d'Oleron, de Balanzac, de Pisani et de Rugé, comte de la Mothe-Hachard, de Saujon, de Richecourt, d'Ansel et d'Aspremont, vicomte de Vaxin, de Morial et d'Aubeterre, premier baron de Guyenne et d'Angoumois, ci-devant chef d'escadre des armées navales de France, puis capitaine général des mers et commandant suprême des armateurs indépendamment établis dans les îles et ports de l'Amérique, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe, et présentement, aussi par la grâce de Dieu, grand amiral généralissime des armées navales de ladite Théocratie.... »

Comment les deux associés entrèrent en rapports avec un Turc, du nom d'Osman-Aga, qui avait alors à la Haye je ne sais quelle mission du sultan ; — comment ils traitèrent, à eux trois, pour que le Grand Seigneur devînt maître de Rome, tandis que le général et l'amiral en chef recevraient certaines îles et provinces avec le titre

Digitized by Google

de rois, pour en jouir à perpétuité, eux, leurs descendants et héritiers ; — comment Langalerie prit philosophiquement le parti de ne plus s'occuper de la marquise, qui était enceinte du landgrave ; — comment moins « agynes » que jamais, le généralissime et l'amiralissime passèrent un contrat avec deux jeunes Hollandaises, qui, moyennant quatre cents florins chacune, s'engageaient à les servir « en tout ce qu'il leur plairait, dans leurs besoins tant nocturnes que journaliers » ; — comment un état-major de la Théocratie fut organisé ; — comment des financiers juifs, après avoir toutefois hésité, finirent par verser d'importants capitaux dans la future entreprise ; — comment l'empereur et le pape, mis au courant du grand projet, se plaignirent de la protection quasi-officielle accordée à Messieurs de la Théocratie ; — comment Langalerie et Linange, arrêtés par la police impériale, furent conduits à Vienne sous bonne garde (août 1716) ; — comment Langalerie, condamné à la détention perpétuelle, et qui passait à présent pour musulman, se laissa mourir de faim (18 septembre 1717) ; — comment Linange, reconnu coupable de fourberie, de faux, de blasphème et de lèse-majesté, fut condamné à la prison perpétuelle et enfermé à la prison d'État de Spielberg : tous ces détails historiques parvinrent à la connaissance des agents du roi Très Chrétien, que nous supposons avoir retrouvé les traces de nos deux compères.

Lorsque Tacite insère, dans la *Vie d'Agricola*, le discours de Galgacus, il prend soin de prévenir le lecteur que le chef des Calédoniens parla, dit-on, à peu près en ces termes, *in hunc modum locutus fertur*. Après cette précaution oratoire, le biographe d'Agricola était libre de faire parler Galgacus à sa fantaisie. A l'exemple du grand historien, on voudra bien nous permettre d'avancer que le lieutenant général de police reçut un jour d'une ville d'Allemagne un rapport qui était conçu, dit-on, à peu près en ces termes :

« Nous sommes heureux d'informer Votre Grandeur que la mission de confiance dont elle avait bien voulu nous honorer vient d'aboutir au résultat cherché.

« Dans nos précédents rapports, nous avions déjà attiré son attention sur le sieur marquis de Langalerie. Le passé du personnage, son caractère, ses relations, tout nous donnait le droit de le suspec-

Digitized by Google

ter. Votre Grandeur se rappelle qu'il a été longtemps officier général dans les armées de Sa Majesté ; à ce titre, il a été très bien au courant des choses militaires. Il est donc très capable d'avoir dressé les listes des états-majors, des régiments, des bataillons dont regorgent les soi-disant *Codicilles*.

« Au milieu de ses égarements, il n'a point complètement dépouillé les sentiments qu'il doit à son roi et à son pays, comme en témoigne son duel avec le prince d'Anhalt. Il est donc très capable d'avoir exposé, dans certains chapitres des *Codicilles*, les droits de Sa Majesté Très Chrétienne sur les terres et pays qui doivent lui appartenir.

« Né et élevé dans notre sainte religion, il a lu, pour son malheur, les écrits apocalyptiques du sieur Jurieu, ministre de la religion prétendue réformée, qui lui ont inspiré le goût des citations bibliques, la haine de la papauté, l'idée d'une sorte de croisade pour la détruire ; après avoir failli devenir luthérien, il s'est fait calviniste. Il est donc très capable d'avoir joué ce triple personnage, tantôt catholique, tantôt luthérien, tantôt réformé, qui fait de l'auteur des *Codicilles* une manière de monstre religieux.

« Par ses deux mariages et son contrat de louage passé avec une honnête jeune personne de Hollande, il a prouvé qu'il détestait furieusement la vie de célibat. Il est donc très capable d'avoir lancé les imprécations qui retentissent, à tant de pages des *Codicilles*, contre les « azyges » et les « agynes ».

« Une découverte toute récente, dont Votre Grandeur ne manquera pas d'apprécier la valeur, vient de donner à nos présomptions le caractère d'une quasi-certitude.

« Nous avons pu, en effet, mettre la main sur le factum suivant : *Lettre du Général Marquis de Langalerie, contenant en abrégé l'Histoire et les motifs de sa Conversion, à un de ses amis catholique romain* [1].... C'est une petite plaquette de vingt-quatre pages, sans lieu ni date ; elle est d'ailleurs postérieure de très peu à son abjuration, qui est du 19 juillet 1711.

1. Bibliothèque nationale : cabinet de d'Hozier, volume 159, dossier 4112 (Gentil), fol. 12-22. — Une nouvelle édition de cette *Lettre* fut faite à la fin d'août 1712 (*Revue historique*, t. LXVI, p. 263). — Enfin, une réimpression en a été publiée en 1852, dans une intention de propagande religieuse : *Une histoire du temps passé à l'usage des temps présents ou Conversion du marquis de Langallerie du catholicisme au protestantisme, avec des notes*, par Puaux (la Rochelle, 1852, 16 pages in-8. — Bibl. nat., Ld[176] 890).

Digitized by Google

« La *Lettre* de Langalerie nous a fait immédiatement penser aux *Codicilles*. La justification en est à peine un peu plus grande, 106 millimètres sur 54, au lieu de 91 sur 42 ; les caractères sont absolument identiques, du même type elzévir et du même œil ; le papier aussi nous a paru identique, avec des vergeures de haut en bas. Seule, la composition est un peu plus dense, trente-neuf lignes à la page au lieu de trente-trois. Les deux ouvrages sont certainement sortis des mêmes presses.

« Les arguments intrinsèques ne sont pas moins frappants. Le marquis énumère, avec beaucoup de citations, — il veut bien nous faire grâce de deux cent quarante-cinq versets de la Bible qu'il avait réunis, — les quinze motifs qui l'ont porté à changer de religion : le papisme est l'antichristianisme, la vie impure des papes, la simonie du papisme, etc. Nous relèverons seulement le septième motif : « la langue barbare », c'est-à-dire l'emploi du latin, au lieu du français, dans les exercices du culte. Or le prétendu Louis XIII recommande à son fils de dire « en langue française » ses prières du matin [1] ; il enjoint à l'archevêque de Paris, patriarche de France, d'enseigner « en langage français » le symbole des Apôtres, les épîtres de saint Paul, l'oraison dominicale, etc [2].

« Ce qui a achevé de nous convaincre, c'est que nous avons retrouvé textuellement dans le corps de la *Lettre* une phrase qui nous avait frappés à la fin des *Codicilles*, soit à cause de l'idée elle-même, soit à cause de l'expression. Nous mettons les deux passages sous les yeux de Votre Grandeur.

Lettre du Général Marquis de Langalerie... [1711], p. 12.	*Codicilles de Louis XIII*, IVe partie, p. 165.
... laquelle (l'Écriture Sainte) nous aprend ... *que nous ſommes ſauvez par la grace, par la foi, & cela non point de nous, c'eſt le don de Dieu, non point par œuures, afin que nul ne ſe glorifie....*	... *Nos œuures, faites meſme en eſtat de grace, ne nous ſauuent point. Nous ne le ſerons que de grace, par la Foy, & cela non point de nous : c'eſt, Seigneur, voſtre don....*

« Nous n'ignorons point que ces deux passages sont faits de citations de l'Écriture, notamment que les mots qui se répètent dans les deux textes : « et cela non point de nous... » sont empruntés à un verset de saint Paul (*Ad Ephesios*, II, 8) : » Gratia enim estis

1. Ire partie, p. 38.
2. IIe partie, p. 44.

Digitized by Google

salvati per fidem, et hoc non ex vobis : Dei enim donum est. » Mais la répétition identique d'une tournure de phrase peu commune et surtout la répétition identique de la même faute, « nous » au lieu de « vous », vous paraîtront sans doute des preuves de plus que les deux textes sont sortis de la même main.

« Votre Grandeur se rappelle qu'un prétendu comte de Linange, de son vrai nom le sieur Joumard, a formé avec Langalerie une sorte de pacte théologico-politique. En vérité, comme le disait Monseigneur de Sens [1], si l'on faisait justice à tous ces adeptes de la Théocratie, ce serait de leur donner à tous un beau logement à Bicêtre, et que le roi eût la bonté de les y loger ; il a déjà logé cinq ans Joumard à la Bastille. Ledit Joumard, qui paraît se piquer de connaissances maritimes et coloniales, et dont vous connaissez les titres extravagants, a dû inspirer à son associé les chapitres des *Codicilles* où il est question, avec tant de détails, de la marine, des escadres et des colonies. Que Langalerie ait eu un collaborateur dans une œuvre qui est une encyclopédie humaine, quoi de plus naturel ?

« En conséquence, après y avoir bien réfléchi, nous dénonçons le sieur de Langalerie et le sieur Joumard comme les auteurs des *Codicilles de Louis XIII*, le premier comme auteur principal, le second comme complice.

« Pour nous, qui avons si souvent trouvé buisson creux, c'est une vraie joie de pouvoir vous signaler une piste, que nous avons tout lieu de croire bonne et que nous avons poursuivie jusqu'au gîte. Nous espérons que les agents qui vous l'ont indiquée vous paraîtront dignes de la prime que vous avez bien voulu promettre pour la chasse à l'auteur des *Codicilles*. »

*
* *

Mais voici que le lieutenant général de police recevait en même temps un autre rapport, venu d'une ville de l'électorat de Hanovre ; on lui dénonçait une autre personne, qui vivait à Herrenhausen, château de l'électeur-roi Georges Ier.

Suivant les informations de ce nouvel agent, il s'agissait de Jean-

1. Fortin de la Hoguette à Pontchartrain. Lettre de 1707, à propos de l'abbé du Monceaux (Fr. Ravaisson, *Archives de la Bastille*, t. XI, p 325).

Digitized by Google

Albert d'Archambaud, comte de Bucquoy, plus connu sous le nom d'abbé de Bucquoy, qui était né en Champagne vers 1660. Le soi-disant comte et abbé de Bucquoy était bien connu des gens de police ; il leur avait joué deux méchants tours, en se sauvant, il y avait quelques années, du For-l'Évêque et de la Bastille, dans des conditions qui dénotaient beaucoup d'ingéniosité et d'audace.

Il est bien probable qu'avant de se lancer à la recherche de l'auteur des *Codicilles*, les agents du lieutenant de police avaient dépouillé les collections des archives de la Bastille, car elles étaient fécondes en renseignements sur les aventuriers, visionnaires et excentriques de tout genre. Les rapports de police de 1707 n'étaient pas tendres pour le faux abbé de ou du Bucquoy. « Il changeait d'état, disait l'un de ces rapports [1], suivant ses besoins et ses vues ; il était tantôt capitaine, religieux de la Trappe, séminariste, bourgeois et pèlerin ; il s'érigeait même quelquefois en théologien et en philosophe, quoique, de son propre aveu, il n'ait jamais étudié ni l'une ni l'autre de ces sciences ; il a passé d'aventure en aventure, ou, pour parler plus exactement, de chimère en chimère. Ainsi l'on peut dire que l'histoire de sa vie est un tissu de friponneries et de mensonges. » Quand on l'avait arrêté, comme mendiant ou espion, il avait prétendu qu'il avait été tour à tour soldat, religieux, maître d'école, abbé bénéficiaire. Mais les références qu'il avait données étaient toutes mensongères ; il était inconnu aux Missions étrangères et à la Trappe, il n'avait aucun rapport avec la maison du Bucquoy. Aussi l'on s'était demandé s'il était bien sain d'esprit ou s'il ne se jouait pas de la police.

Il s'était échappé de la Bastille en 1709, après deux ans de détention. Il avait erré d'abord chez les calvinistes de Genève et d'Amsterdam ; puis il avait fini par se fixer chez les luthériens de Hanovre. Il vivait au château de Herrenhausen, d'une pension de l'électeur. C'était un personnage étrange dans sa vie, comme dans ses écrits ; il aimait à composer des projets bizarres de réformes politiques et des traités, non moins bizarres, de méditation ascé-

1. D'Argenson à Pontchartrain, 26 juillet 1707 (Fr. Ravaisson, *Archives de la Bastille*, t. XI). — Ce personnage bizarre a inspiré une étude, de forme romanesque, à Gérard de Nerval, dans son livre : *Les Illuminés*, Paris, 1852. On a réimprimé en 1866 (Paris, Pincebourde) *l'Histoire du sieur abbé-comte de Bucquoy, singulièrement son évasion du For-l'Évêque et de la Bastille* par Mme du Noyer (l'auteur des *Lettres historiques et galantes*), avec préliminaire et appendice biographiques et bibliographiques.

Digitized by Google

tique : l'*Anti-machiavélisme* ; — *De la Modération ou l'Exemple du Roy*, deux diatribes contre le gouvernement de Louis XIV ; — *De Dieu, de la vraie et fausse religion* ; — *l'Antidote à l'effroi de la mort*, etc.

Le pensionnaire de l'électeur de Hanovre était un Français, de religion douteuse ; il avait fait beaucoup de métiers et devait avoir beaucoup retenu ; il avait toujours eu des allures d'excentrique ; il avait la démangeaison d'écrire. Aux yeux d'un agent secret, qui aurait été heureux de toucher la prime, c'étaient là autant d'arguments pour lui imputer la paternité des *Codicilles*. Le faux Louis XIII était, il est vrai, un célibataire endurci, qui était loin de prêcher le mariage. Peu importe. L'agent qui avait retrouvé au fond du Hanovre l'ancien évadé de la Bastille, entendait tirer parti de sa découverte. A tout hasard, il dénonça le prétendu abbé-comte du Bucquoy comme l'auteur des *Codicilles*.

*
* *

En trouvant ces deux rapports sur son bureau, M. le lieutenant général de police fut très embarrassé. Il tenait beaucoup à récompenser le zèle de ses agents, bien qu'il n'ignorât pas que l'excès de ce zèle les entraînait parfois à dénoncer des innocents à tort et à travers. Dans le cas présent, lequel avait eu le plus de flair? l'agent qui avait dénoncé Langalerie et Joumard, ou l'agent qui avait dénoncé Bucquoy? Je crois qu'il inclinait fortement à récompenser le premier; il faut ajouter cependant que tout ne le satisfaisait pas dans l'identification du faux Louis XIII et du couple Langalerie-Joumard.

M. le lieutenant général de police était un magistrat très scrupuleux et érudit, qui faisait grand cas de la critique des documents. Pour n'avoir rien à se reprocher, il prit le parti de demander une contre-enquête à la Société des Études historiques.

*
* *

Et il attendit le rapport de la docte Société pour décerner, à bon escient, la belle récompense promise à la personne qui résoudrait la question des *Codicilles de Louis XIII*.

G. Lacour-Gayet.

Digitized by Google

P.-S — Au moment de donner le bon à tirer de cet article, nous pouvons enrichir la question des *Codicilles* d'une petite découverte.

De Bure parle d'un exemplaire des *Codicilles*, avec note manuscrite, ayant appartenu « à une personne de la plus grande distinction,... qui a eu dans son temps la plus grande part aux affaires du gouvernement »; nous avons dit (ci-dessus, p. 11) que c'est le volume R 2206 de la Bibliothèque nationale; il porte cet ex-libris, de style Louis XVI : Ex musæo Pauli Girardot de Prefond. Nous avons dit aussi (ci-dessus, p. 17) que Saint-Simon avait eu dans sa bibliothèque un exemplaire de notre ouvrage.

L'idée nous est venue que la « personne de la plus grande distinction » pouvait être l'auteur même des célèbres *Mémoires*. A cet effet, nous avons comparé l'écriture de la note de l'exemplaire R 2206 avec deux fac-similé de l'écriture de Saint-Simon. Avec le fac-similé de la première page du manuscrit autographe des *Mémoires* (édition in-4° de M. A. de Boislisle, t. I), les analogies sont nombreuses ; il faut d'ailleurs les chercher, car l'écriture des *Mémoires* est assez menue. Avec le fac-similé d'une lettre de 1718 (*Isographie des hommes célèbres*, t. II), — rappelons que nous avons mis vers 1718 la date des *Codicilles*, — l'identité saute aux yeux tout de suite. L'exemplaire R 2206 est donc celui de Saint-Simon et la note manuscrite est de sa main.

Le catalogue des livres de Saint-Simon, de 1755, porte : *Codicille* (au singulier) *de Louis XIII*; sur le dos de la reliure de l'exemplaire en question, on lit : Codicille de Louis XIII.

Voici, avec l'orthographe exacte, le texte de la curieuse note où Saint-Simon laisse percer sa colère contre un imposteur qui a pris le nom de son roi; elle est écrite sur le feuillet de garde, en tête du volume, sur le verso d'abord, puis sur le recto :

« Ce livre, qui est très rare, est d'ailleurs très extraordinaire et mérite d'être lu par sa singularité et parce qu'à travers mille extravagances il contient quelques idées sur lesquels un bon cytoyen peut s'arrêter et réfléchir. L'auteur, qui prend effrontément le nom de Louis XIII, est un ardent protestant. — Tournez derrière. — Il compose avec autant d'effronterie une loi salique où il culbute et réforme à sa guise la religion, les finances, l'administration intérieure de l'État, et fait de la France une république de Lycurgue et de Platon. Tout cela peut amuser à parcourir, et, tout en s'en moquant de l'auteur, on pourrait en tirer quelque profit . »

G. L.-G.

Digitized by Google

Souvenirs de Russie, 1783-1798.

EXTRAITS DU JOURNAL DE Mlle LIENHARDT

Marguerite-Dorothée Lienhardt, née à Berne le 2 août 1747, était fille de Jean-Rodolphe Lienhardt, bailli de Vevey de 1764 à 1766, époque de son décès, et de Dorothée Sturler, morte à Vevey en juillet 1794.

C'est au commencement du XVIe siècle que la famille Lienhardt apparaît à Berne. Plusieurs de ses membres firent partie du grand conseil et occupèrent des places de baillis. Jean-Rodolphe n'eut pas de fils, mais trois filles dont l'une, Marie-Catherine, épousa M. Étienne Dufresne, de Vevey, syndic de cette ville de 1803 à 1806, et père du colonel J.-Fr.-Charles Dufresne, mort à Vevey en 1858.

Le bailli Jean-Rodolphe avait possédé à Könitz, près de Berne, une maison qu'il s'était efforcé de rendre commode et agréable. Sans nécessité, dit sa fille, qui en exprime tous ses regrets, cette demeure avait passé dans des mains étrangères. Il est probable, cependant, que la fortune laissée par le bailli ne permettait pas à sa famille de conserver une propriété d'agrément, puisque Marguerite-Dorothée se vit contrainte de s'expatrier à l'âge de trente-six ans pour chercher sur une terre étrangère les ressources que sa patrie ne lui offrait pas. Lorsqu'elle partit pour la Russie, le 1er avril 1783, elle était accompagnée jusqu'à Lausanne par son beau-frère, M. Étienne Dufresne. Le bailli de Lausanne à cette époque était M. de Tscharner, son cousin. Le voyage qu'elle entreprenait devait être long et rempli de péripéties plus ou moins agréables. Il ne dura pas moins de soixante jours, et c'est le 30 mai que Mlle Lienhardt arrivait à Saint-Pétersbourg. Elle y était appelée pour faire l'éducation de la plus jeune fille du comte Czernicheff. Durant les quinze années de son absence de Suisse, elle rédigea un volumineux journal dans lequel elle consigna ses observations sur les personnages et les événements principaux qui ont caractérisé les dernières années du règne de Catherine II et les premières du règne de Paul Ier.

Digitized by Google

Placée comme elle l'était, dans une famille reçue à la Cour et chez un homme qui occupait une position fort en vue auprès de la souveraine, Mlle Lienhardt était aux premières loges pour être témoin de bien des faits ignorés du public, et si elle relate beaucoup de choses qui, depuis longtemps, sont du domaine de l'histoire, elle les raconte ordinairement d'une manière originale. Ses impressions, tempérées par un jugement sain, sont vives et nettes. A la vérité, son enthousiasme pour la grande Catherine dépasse un peu les bornes, mais on s'aperçoit qu'elle est comme hypnotisée par les splendeurs de la capitale de l'empire. — C'était, en effet, le moment le plus brillant de ce long règne, et si Mlle Lienhardt n'ignore pas les désordres de la vie privée de l'Impératrice, elle pousse la charité jusqu'à dire : « Je fais bien peu de cas de ceux qui osent parler des faiblesses de cette grande dame. » C'est la théorie des deux morales. Il ne faudrait pourtant pas en tirer une conclusion désavantageuse à Mlle Lienhardt elle-même, dont toute la vie a été infiniment respectable. Mais au XVIIIe siècle, et dans un certain monde, on poussait l'indulgence fort loin.

A en juger d'après son *Journal*, Mlle Lienhardt n'était point une institutrice ordinaire. Nombre de personnages marquants, avec lesquels elle eut l'occasion de se rencontrer, lui témoignaient une grande considération, et, quant à ses récits, s'ils sont parfois un peu longs, ils sont si vivants, qu'en les lisant on se croit transporté dans les milieux qui les inspirent. Au reste, il ne faut pas oublier que ce *Journal*, écrit avec facilité et simplicité, n'était destiné qu'à des parents et à des amis. Dans l'impossibilité de le publier dans son entier, nous avons dû nous borner excessivement et nous arrêter à celui des épisodes racontés qui nous a paru le plus intéressant en même temps que le plus considérable.

Il était naturel qu'en écrivant son *Journal*, Mlle L. entrât dans de nombreux détails sur sa vie d'institutrice dans la maison Czernicheff et sur les mœurs et les coutumes avec lesquelles elle devait se familiariser. Dans le cours des voyages entrepris avec la famille du noble comte, en Autriche et en Italie, elle eut de fréquentes occasions de rencontrer soit des Suisses établis dans ces pays aussi bien qu'en Russie, soit encore des émigrés chassés de France par la Révolution. A Rome, elle vit de près les splendeurs de la cour pontificale. Volontiers, nous aurions fait rentrer ces divers chapitres dans le cadre de notre travail, si ce cadre s'était montré plus élastique. Forcément, nous nous sommes arrêté au chapitre qui nous a paru le plus important.

J. Cart.

Digitized by Google

I

LA FAMILLE DU COMTE DE CZERNICHEFF

Le comte Ivan Gregorevitsch Czernicheff, grand amiral ou ministre de la marine, un des premiers seigneurs de Saint-Pétersbourg, était alors âgé de quarante-cinq ans. « Sa figure — ainsi s'exprime Mlle L. — doit avoir été très élégante dans son temps, car, encore aujourd'hui, quand il est habillé, il est très bien, ce qu'il doit en partie à la noblesse et à la grâce qui lui sont naturelles en se présentant. Ses cheveux sont blonds et ses yeux bleus ; ils sont, ainsi que ses autres traits, un peu saillants. On peut dire de lui, comme de Janus, qu'il a deux visages : l'un pour la guerre et l'autre pour la paix. Mais l'esprit anime également ces deux physionomies avec la seule différence que l'une le fait craindre et que l'autre le fait aimer. C'est un mélange de mœurs nationales et de grâces françaises, mais dans tous les temps il peut être charmant quand il lui plaît de l'être. On me dit qu'il est craint de tout le monde et fort peu aimé, et je trouve cela très naturel, car il doit produire cet effet sur la multitude qui n'est pas en état de l'apprécier et qui, en mille occasions, doit lui porter envie, ne pouvant le juger selon son mérite. »

Après le portrait du comte, vient celui de la comtesse Anna Alexandrowna. « Elle est d'une taille au-dessus de la moyenne. Elle a des cheveux noirs en grande quantité, avec avances sur le front. Son nez est très joli ; ses yeux noirs, à fleur de tête, sont les plus beaux que j'aie jamais vus ; ses sourcils noirs sont très fournis. Son teint est brun, et son visage d'un bel ovale. Ce serait — ou plutôt — ç'aurait été une beauté parfaite, s'il ne restait quelque chose de mieux à désirer entre le nez et la bouche, pour un connaisseur délicat en beauté. Du reste, on peut dire qu'aujourd'hui, qu'elle a quarante ans, c'est encore une très belle femme. En tout, elle a l'air d'une beauté asiatique. »

La famille du comte et de la comtesse Czernicheff se composait de trois filles et d'un fils. L'aînée des filles, âgée alors de dix-huit ans, et déjà demoiselle d'honneur de l'Impératrice, avait de la figure, des talents et du caractère. La cadette, enfant de deux ans, était, au dire de Mlle L., « un amour », et, quant à son élève, elle en parle

Digitized by Google

comme d'une enfant « de la nature, bonne, très jolie, leste, gaie, ayant de l'esprit, mais peu de penchant à appliquer sa facilité ». Elle n'avait pas encore sept ans. Le fils, le « jeune comte Grégoire, l'unique rejeton de la famille », était doué d'une très jolie figure et d'une physionomie des plus intéressantes. Agé de vingt ans, il était d'une extrême turbulence, ce qui était d'un fâcheux augure pour l'avenir.

Peu de semaines après son arrivée à Saint-Pétersbourg, Mlle L., jugeant avec un esprit plus reposé les nobles personnages à la vie desquels elle allait être intimement liée, consignait dans son journal les remarques suivantes : « Le comte assure à tout le monde que je suis une personne aimable et de premier mérite. Je crois que c'est ainsi qu'on vit à la Cour. » Et, quant à la comtesse, elle ajoute : « Je suis toujours assez bien avec elle, mais aussi je commence à me douter que nous ne serons jamais mieux et qu'il n'existe pas entre nous ce rapport de caractères qui fait qu'on se lie chaque jour de plus en plus. »

Dans l'accomplissement d'une tâche aussi importante et aussi délicate que l'éducation d'une jeune fille destinée à occuper une grande position dans le monde, Mlle L. ne devait pas rencontrer toujours, chez les parents de son élève, l'appui intelligent qu'elle était en droit d'attendre d'eux. Malgré les qualités qu'elle signale chez le comte et la faveur assez habituelle dont elle jouit auprès de lui, elle est constamment entravée dans ses plans d'éducation par la mobilité d'esprit et l'impressionnabilité du père de son élève, plus encore par la superficialité et les caprices de la mère. Néanmoins, dans ce milieu si différent de celui qui avait été le sien sur les rives du Léman, Mlle L. déploya toujours la plus grande fermeté. Avec un tact parfait, elle se montra cependant très indépendante, très républicaine sur ce théâtre des grandeurs mondaines, et elle conserva une dignité de vie et de ton à laquelle chacun devait rendre hommage. Éprouvant un grand besoin d'affection, elle ne rencontra pas toujours ce qu'elle cherchait. A peine arrivée à Saint-Pétersbourg, elle écrivait déjà : « On dit qu'il ne faut pas faire fond sur l'amitié des Russes, qu'ils sont légers et inconséquents. Que ceux qui connaissent ma façon de penser jugent à présent de mon tourment à l'ouïe de pareils propos que je n'entends que trop souvent répéter. »

Digitized by Google

L'hôtel du comte Czernicheff à Saint-Pétersbourg était situé sur le canal de la Moïka et près du pont bleu, entre cour et jardin. Ce jardin était délicieux : beau gazon, joli bois, sentiers ombragés par des genêts, des lilas et d'autres arbustes ; rien n'y manquait. Le comte tenait un grand état de maison. Comme ministre de la marine et général en chef, il avait plusieurs aides de camp et des secrétaires pour sa chancellerie, des sentinelles à la porte de sa cour et de sa maison; toujours deux courriers de l'amirauté à ses ordres dans son antichambre et 24 matelots à son service. A l'arrivée de Mlle L. dans cette maison, il n'y avait pas moins de 65 personnes pour le service et 45 chevaux dans les écuries.

II

L'IMPÉRATRICE CATHERINE II ET SA COUR

La situation du comte Czernicheff à la cour de Russie devait fournir à Mlle L. de fréquentes occasions d'entendre parler de Catherine II, de la voir elle-même et d'assister à des cérémonies, à des fêtes et à des spectacles qui l'intéresseraient vivement. Trois mois à peine après son arrivée à Saint-Pétersbourg, elle eut la satisfaction de se trouver en présence de la souveraine qui, en retournant de Péterhof à Czarskoë-Selo, s'arrêta un jour chez le comte. Tout, dans la maison de campagne, avait été préparé pour recevoir dignement l'Impératrice. Les fleurs les plus belles, les fruits les plus exquis, les rafraîchissements les plus variés, en un mot, tout ce qu'il y avait de plus rare et de plus coûteux avait été rassemblé à la hâte. C'était le 16 août 1783. Le lendemain, Mlle L. écrit dans son journal : « Le grand jour est passé. A midi, un courrier vint annoncer que l'Impératrice partirait à trois heures de Péterhof. On l'attendait donc à quatre. J'avais eu soin de faire fermer les jalousies du côté du grand chemin pour pouvoir considérer la grande dame à mon aise lorsqu'elle arriverait, car on a beau se faire tous les raisonnements possibles, à l'approche d'une personne comme celle dont il est ici question, on sent une émotion qu'on ne peut exprimer et je soutiens qu'il n'y a que des êtres incapables de réflexion qui puissent être exempts d'un pareil sentiment à sa

Digitized by Google

première vue. L'attente fut un peu longue et ce ne fut que vers les six heures que nous vîmes paraître la garde de cosaques qui accompagne la souveraine. Un moment après, les carrosses parurent. Celui de l'Impératrice était attelé de dix chevaux; il était à six places, avec les panneaux en glace. On comprend que les trompettes et tymbales ainsi que les canons du château firent leur devoir dans cette circonstance. Après avoir vu tourner le carrosse au bout de l'avenue, je m'étais collée contre la jalousie de mon cabinet où je ne respirais pas. Toutes mes facultés, tous mes sens étaient dans mes yeux et mon imagination était frappée en même temps de tout ce que l'Impératrice avait déjà fait de grand et de tout ce qu'elle pouvait faire encore. C'étaient des sensations inexprimables. J'aurais voulu pouvoir me jeter à ses pieds et pleurer à mon aise. Elle avait à ses côtés Mlle de Prattenoff, sa première demoiselle d'honneur, et le général Lantzkoï; vis-à-vis, Mme la générale de Lieven, avec ses deux petits-fils et le comte de Czernicheff. Quand elle approcha, elle fit signe de la main d'entrer dans la cour. Ensuite elle s'assit pour un moment; puis elle vint se promener dans la galerie, où j'eus le plaisir de la voir à mon aise, car nous étions tous debout à l'entrée de notre appartement dont elle s'approcha deux fois fort près. Sa taille est au-dessus de la moyenne; elle a beaucoup d'embonpoint, ce qui lui donne un air de fraîcheur très avantageux à son âge. Elle a le teint assez blanc, de beaux yeux bleus et un sourire extrêmement gracieux. On est enchanté surtout de la noblesse aisée qui est répandue sur tout ce qu'elle fait. » Suit une minutieuse description de la toilette de l'Impératrice. Puis Mlle L. ajoute : « L'Impératrice ressemble beaucoup aux bustes et médaillons qu'on a de sa personne. On la dit très liée avec la princesse Dashkoff qui est une femme savante et présidant l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg. Cette dame est toujours habillée comme elle et l'on dit qu'elle a beaucoup de rapport avec elle dans ses manières et sa façon de penser. Elle n'était point de la suite d'hier. Il n'y avait que deux demoiselles d'honneur et sept ou huit cavaliers en comptant le comte. Je distinguai parmi eux le général Lantzkoï qui est une des plus brillantes figures que j'aie jamais vues. Je ne dirai rien des jeunes grands-ducs que je n'ai pas vus d'assez près, sinon que ce sont de beaux enfants et surprenants pour leur âge par leur taille. Il est assez plaisant de les voir porter le cordon de Saint-André par-

Digitized by Google

dessus leurs habits à la matelote. On partit au bout d'une heure comme on était venu. Alors chacun témoigna sa satisfaction de l'honorable visite qu'on avait reçue, et moi j'étais aussi contente que si elle avait été pour moi, car mon cœur me disait que je n'en serais point indigne. »

*
* *

L'Impératrice passait tous les étés dans sa charmante retraite de Czarskoë-Selo, où — à ce que dit Mlle L. — personne ne l'approchait que les élus (6 août 1783). « Il paraît qu'elle n'est pas fort alerte. Autrefois, elle venait en ville pour certaines fêtes ; aujourd'hui, elle s'en dispense. Toutes ses heures sont réglées. Elle se lève de bon matin, se promène dans ses beaux jardins, lit, écrit, travaille dans son cabinet, fait sa partie le soir, se couche sans souper et pas plus tard que dix heures pour se relever à six. Cette vie si simple enchante tous ceux qui sont à même de l'apprécier, car elle lui donne le temps de s'occuper de tout. On voit élever des bâtiments de tous les côtés; on creuse de nouveaux canaux. Jamais on n'a vu tant de persévérance, et c'est une femme qui fait mouvoir tout cela ! »

Mlle L. parle des appartements de l'Impératrice à Czarskoë-Selo comme étant de toute beauté. « La chambre à coucher, qui a quatorze pieds de hauteur, a douze colonnes qui sont en verre d'une couleur verte. Dans son cabinet, il y en a de couleur rouge, si brillantes quand le soleil y donne, qu'on a peine à en supporter la vue. Les parois d'une autre chambre sont entièrement plaquées en lapis-lazuli et le parquet est en bois de mahogoni incrusté en nacre de perles. Dans les appartements anciens, l'or massif est prodigué de toutes parts. Tout est d'un luxe plus qu'asiatique. »

Il paraît que si, à Czarskoë-Selo, l'Impératrice ne permettait qu'à quelques élus de l'approcher, elle ne pouvait cependant souffrir qu'on s'éloignât lorsqu'elle se promenait dans le jardin. Elle en témoignait même du déplaisir et demandait toujours le nom des personnes qui sortaient ainsi de son chemin. « Il est vrai, dit Mlle L., que, si elle cherchait à affranchir son monde autant que possible, soit à Czarskoë-Selo, soit à Saint-Pétersbourg, la majesté impériale

Digitized by Google

imprimait un caractère si auguste à toute sa personne, que la familiarité n'aurait pas pu tenir en sa présence. »

Quelques jours plus tard, Mlle L. visite le palais et les appartements de l'Impératrice à l'Hermitage et elle en fait une longue description. Mais elle ajoute philosophiquement : « Nous restâmes là trois heures d'horloge pour voir tout ce que je viens de décrire. Quelles pauvres chétives créatures nous sommes ! Nous nous lassons de tout, même du plaisir, car j'avoue de bonne foi que j'attendais avec une sorte d'impatience le moment d'avoir tout vu : ce qui fait bien sentir qu'il faut, en toutes choses, peu à la fois pour éviter la satiété et vivre heureux et content. »

Au mois de mai, la Cour partait pour Czarskoë-Selo, d'où elle ne rentrait à Pétersbourg qu'au retour des frimas. A cette occasion, Mlle L. écrit : « L'Impératrice se propose toujours d'aller à la campagne pour y jouir des premiers beaux jours et des douceurs d'une vie plus simple. Que de grandeur et de bonté réunies ! Je ne vois rien de plus intéressant que de se représenter la même femme qui tient si glorieusement les rênes d'un si grand empire, lisant et travaillant à de petits ouvrages de son sexe, tous les moments où elle n'est pas occupée de soins plus importants ! »

Quelques jours plus tard, cependant, et malgré les charmes de Czarskoë-Selo, l'Impératrice, emmenant avec elle le comte Czernicheff, allait voir des cataractes qui gênaient la navigation dans le gouvernement de Moscou, et se proposait de faire creuser un canal pour remédier aux obstacles que la nature opposait à ses vastes desseins. A cette date du 1er juin 1785, Mlle L. écrit : « On dit que l'Impératrice a banni toute cérémonie durant son voyage et qu'elle est charmante en pareille occasion. » — Et plus tard : « L'Impératrice garde une parfaite neutralité entre les messieurs qui sont du voyage, en les prenant tour à tour dans son carrosse. Il est vrai que, suivant sa sagacité ordinaire, elle n'a admis que des hommes avec lesquels on peut faire route sans craindre l'ennui. On dit que les ministres étrangers, qui ne sont pas accoutumés à tant de familiarité de la part de leurs souverains, en sont enchantés. »

Entre autres endroits où la grande Catherine résidait de temps à autre, il faut mentionner le château de plaisance récemment construit, auquel l'Impératrice avait donné le nom de *Pella*, d'après la ville où naquit Alexandre le Grand. « On voit, dit à ce propos

Digitized by Google

Mlle L., qu'elle est toujours occupée à rendre intéressants les lieux qu'elle établit, soit pour ses plaisirs, soit pour l'utilité publique. »

*
* *

Parmi les personnalités marquantes du règne de Catherine II, Mlle L. cite le général Lantzkoï. « Il était, dit-elle, très en faveur auprès de l'Impératrice. Aussi, lorsqu'il mourut, en juillet 1784, à Czarskoë-Selo, fut-il enseveli à *Sophia*, ville nouvelle que l'Impératrice faisait bâtir tout près de Czarskoë-Selo et dont elle avait donné la première maison achevée à Lantzkoï. Huit jours avant sa mort, il avait accompagné l'Impératrice à Sophia. Elle venait examiner les constructions. Lantzkoï avait invité toute la Cour pour le mardi suivant et il mourut le matin même de ce jour. Son corps fut transporté dans cette maison. Quelques semaines auparavant, en se promenant avec l'Impératrice à Sophia, il avait dit, en passant devant la place où il fut inhumé : « Voilà un endroit charmant; ceux qui y reposeront seront bien heureux. » Une petite chapelle en bois fut construite au-dessus de la tombe. L'Impératrice fut son héritière. Comme il lui devait tout, tout retourna à elle, sauf quelques petits legs à ses parents. Lantzkoï laissait énormément d'effets précieux, brillants, médailles, camées, fourrures, etc.

Si la mort du général Lantzkoï avait affecté péniblement l'Impératrice, celle du maréchal Czernicheff — le père du comte — survenue deux mois plus tard, lui fut, paraît-il, encore plus sensible. — « On prétend que l'Impératrice s'est trouvée mal en recevant les dépêches. Sûr est-il qu'elle s'est retirée dans ses appartements et n'a voulu voir personne de plusieurs jours. Le maréchal a été ministre de la guerre avant d'avoir été nommé gouverneur de Moscou. Dans ce temps, il travaillait tout seul avec elle et il était en droit de lui dire tout. C'était un homme du plus grand mérite et admirable pour les affaires. Il sera difficilement remplacé. »

*
* *

Les descriptions de fêtes données à la Cour tiennent une grande place dans les récits de Mlle L. Le 6 février 1784, à un bal masqué, l'Impératrice, conduite par le général Lantzkoï en inca, était en

Digitized by Google

chauve-souris, ainsi que sa dame de compagnie, la comtesse Branitzka. Mlle L. reconnut l'Impératrice à ceci qu'en passant elle imita le cri du chat, « ce qu'elle fait à merveille ».

L'année suivante, le 26 février 1785, l'Impératrice est en domino de satin blanc. « Elle jouait au whist avec le prince Potemkin, le grand chambellan Schouwalof et le comte Lobenzell. Ces messieurs ne disaient presque rien, à l'exception du prince qui, de temps en temps, plaçait un mot. Mais la grande dame parlait sans cesse. Elle regardait tout autour d'elle en jouant. Ses yeux sont d'une beauté singulière ; son regard est fier, expressif et tendre ; son sourire est charmant ; elle a de très belles dents. Les chambellans et les gentilshommes de service engageaient les spectateurs à ne pas se jeter sur elle. Elle secouait la tête en les regardant comme pour dire : Laissez-les ; ils ne m'incommodent pas. Les jeunes grands-ducs (Alexandre et Constantin) vinrent baiser la main de leur grand'maman avant de se retirer. Ils sont charmants tous les deux et très avancés pour leur âge. [Le 24 décembre précédent, Alexandre avait fêté son septième anniversaire. A cette occasion, l'Impératrice lui avait fait don d'une épée enrichie de brillants.] Après le jeu, l'Impératrice se retira tout de suite. Quelquefois, elle revient masquée, mais alors personne ne la reconnaît. »

Le 12 janvier 1786, Mlle L. assista en spectatrice au bal de la Cour. « L'impératrice ne s'adresse qu'à des femmes de généraux en chef ou de ministres étrangers. Puis, elle s'avance du côté des hommes, dit un mot à chacun sans faire le tour et se retire tout à coup par une porte de côté. »

Les bals étaient fréquents à l'Hermitage. Au souper qui suivait, l'Impératrice, pour témoigner sa faveur aux personnes qu'elle distinguait, leur envoyait plusieurs de ses plats particuliers. Elle paraissait même, avec sa petite société, à des bals masqués publics. Sans garder l'incognito, elle s'y rendait dans des carrosses ordinaires. Elle était accompagnée de Leurs Altesses Impériales et des jeunes grands-ducs. A la porte elle se trahissait en donnant 500 roubles pour des verres de limonade.

Le 12 janvier 1784, jour de l'an russe, Mlle L. raconte que le jour de Noël et le jour des Rois, on joue aux petits jeux à la Cour. « La grande dame, dit-elle, s'en mêle, et tous ceux qui peuvent l'attraper lui baisent les mains. C'est en cela que consiste son rôle

Digitized by Google

qui n'est pas bien pénible. » Les petits jeux consistaient entre autres dans le loto-dauphin, auquel l'Impératrice s'adonnait avec entrain, ainsi qu'au jeu des toupies. Celle qui tournait le plus longtemps gagnait toutes les autres. La Cour voyait dans ces jeux — bien innocents — « un délassement d'esprit ».

Le lancement d'un navire était aussi une occasion de fête à laquelle l'Impératrice prenait une part très active. Le 8 octobre 1783, Mlle L. assista au lancement de deux vaisseaux de guerre, l'un de 110 canons, l'autre de 74, et elle décrit cette cérémonie intéressante en ces termes : « Le temps est très beau et la foule immense. L'arrivée de l'Impératrice et celle de Leurs Altesses Impériales — le grand-duc Paul et sa femme — est annoncée par les tambours qui battent aux champs. L'archevêque bénit le grand vaisseau et le baptise au bruit des acclamations et de la musique. On chante le *Te Deum*. L'Impératrice, sur une chaloupe découverte, fait le tour des vaisseaux. » Ce spectacle excita l'enthousiasme de Mlle L. qui composa sur ce sujet trois strophes « pas mauvaises », dit-elle, mais qu'elle a négligé de transcrire dans son journal.

Les jours de grandes fêtes, la noblesse des cinq classes avait l'honneur de manger avec l'Impératrice. La table était en fer à cheval ; l'Impératrice était placée entre le grand-duc et l'archevêque ; vis-à-vis d'elle, le gentilhomme de la chambre, qui était de service, se tenait debout ; son office consistait à découper pour elle et à la servir, c'est-à-dire à lui présenter l'assiette.

Ici, une anecdote de cour trouve naturellement sa place. A la date du 11 octobre 1785, Mlle L. écrit : « Lundi passé, fête du couronnement, l'Impératrice ayant accordé le cordon de Saint-Wladimir au comte Roumianzoff, son ministre à Francfort, la grand'mère de celui-ci, dame d'honneur du temps de Pierre le Grand, mais qui, ayant près d'un siècle, avait quitté la Cour depuis plusieurs années, voulut, suivant l'usage, se rendre encore une fois à la Cour pour remercier l'Impératrice. Celle-ci, en étant avertie, lui permit d'y venir en bonnet avec ses habits ordinaires. On l'apporta dans sa chaise jusqu'à l'entrée des appartements où elle fut reçue par un autre de ses petits-fils, le général-major, qui la conduisit jusqu'à sa place. Quand l'Impératrice sortit de son appartement, elle se leva, mais l'auguste souveraine l'obligea de s'asseoir et se tint debout auprès de la bonne vieille, que l'on peut appeler à juste titre de la

Digitized by Google

vieille Cour, puisqu'elle a vu celle de Louis XIV, qui, lui-même, l'a portée comme enfant dans ses bras. Comme il y avait deux dames à présenter, elle voulut encore remplir à leur égard son office de grande-maîtresse ; elle fit aussi un tour de menuet avec chacun des petits grands-ducs pour pouvoir dire qu'elle avait encore dansé avec eux. Ensuite, l'Impératrice, voulant se mettre au jeu et trouvant que sa table était trop loin de la comtesse, la fit porter auprès d'elle afin qu'elle pût s'amuser à la voir jouer. Voilà comment se passa cette rentrée à la Cour. »

*
* *

Le 8 décembre 1783, avait lieu la fête de l'ordre de Saint-André et Mlle L. décrit la richesse inouïe du costume du comte Czernicheff qui, avec toute sa suite, se rend à la Cour dans de superbes carrosses dorés. Deux ans plus tard, le 11 décembre 1785, elle peut satisfaire pleinement sa curiosité en assistant elle-même à la fête. « Hier matin, dit-elle, j'eus enfin la satisfaction de voir l'Impératrice dîner avec les chevaliers de l'ordre de Saint-André, et, malgré deux heures d'attente, jointes à la chaleur insupportable, je ne regrettai point mes peines, car c'est vraiment un des plus beaux spectacles qu'il soit possible de voir. La table est placée à peu de distance de l'entrée de la salle ; l'orchestre est vis-à-vis, en face de l'Impératrice qui est assise au milieu de la table. Les chevaliers, avec l'Impératrice, n'étaient qu'au nombre de douze. On apporta tous les plats couverts, et une jeune personne qui était placée à côté de moi en compta jusqu'à cinquante-deux. Quand l'Impératrice est entrée, l'orchestre a commencé. Quatre chambellans portaient la queue de son manteau qui est comme celui des chevaliers, hormis le collier de l'ordre qu'elle a tout en brillants. Comme elle avait la couronne, elle était coiffée en cheveux avec deux petites plumes rouge et blanche, la tresse bien serrée comme à l'ordinaire, mais quatre boucles bien grandes qui lui tombaient jusque sur les épaules. Une autre femme n'aurait pas été bien de cette manière, mais l'Impératrice est surprenante en tout ; chaque geste qu'elle fait a cette grâce noble qui distingue un être supérieur. Les choses les plus simples, comme de rompre son pain, de rendre son assiette, lui siéent bien.

Digitized by Google

Tout est sans apprêt ; des mouvements doux, accompagnés d'un sourire plein de bonté et d'un regard spirituel, voilà, je crois, une partie des charmes qui font valoir cette grande souveraine. Les chevaliers étaient aussi tous bien brillants. Le comte Czernicheff se distingua dans cette occasion, comme partout, par un air aisé, difficile à conserver en pareille circonstance. Même le prince Potemkin avait l'air d'avoir quelque peine à garder son équilibre. Il est vrai qu'il semblait vouloir prendre cette mine-là et garder l'incognito vis-à-vis de la foule occupée à le considérer. On a beau dire, c'est un grand homme pour les talents politiques; s'il en avait moins, on lui en accorderait peut-être davantage. C'est là le train du monde et le sort de tout mérite extraordinaire auquel la médiocrité ne pouvant atteindre essaie du moins de diminuer la valeur afin de rétablir le niveau. Toutes les dames et les demoiselles d'honneur, en habit de gala, étaient rangées en demi-cercle d'un côté de la table, puis les ministres étrangers, enfin tout ce qui tient à la Cour. Après un moment de présentation, l'Impératrice salua les dames qui, alors, se retirèrent du côté de l'orchestre. On but deux santés: d'abord celle de l'Impératrice, qui but ensuite à celle des chevaliers, qu'elle salua l'un après l'autre. Les deux fois, ils se tenaient debout, mais couverts. Les fanfares et le canon se faisaient entendre. C'était superbe, surtout quand l'Impératrice a rendu la santé. Le grand-duc (Paul Petrowich) n'était point du dîner à cause de son deuil (la mort récente de sa belle-sœur, la princesse d'Holstein). »

Parmi les fêtes de Cour, il faut signaler les mariages des demoiselles d'honneur de l'Impératrice. L'usage était de leur donner douze mille roubles de dot et trente archines de glacé en argent pour leur robe de noce, ce qui faisait trente-quatre de nos aunes. « Avec cela, raconte Mlle L., l'Impératrice les pare elle-même de ses propres brillants et les accompagne à l'autel. Après quoi, il y a bal et souper à la Cour. Le soir, la gouvernante des dames d'honneur accompagne la mariée pour reprendre les brillants prêtés. La pension des demoiselles d'honneur est de mille roubles. Avec cela, c'est un état. Aussi ces places, qui s'accordent par faveur, sont très désirées. »

Une autre cérémonie de cour, dont Mlle L. fut témoin, eut lieu le 10 octobre 1787. Un jeune Czernicheff, neveu du comte, était créé

Digitized by Google

page de la chambre de Sa Majesté. L'Impératrice le fit mettre à genoux, lui fit jurer fidélité entre ses mains ; puis elle lui donna un soufflet par accolade, avec une jolie épée. Depuis ce jour-là, le jeune page était logé au palais, et les jours où il était de service il ne quittait pas l'antichambre de Sa Majesté. Mlle L. ajoute : « C'est un placement pour la suite. » On pourrait se demander quelle fut cette suite pour le jeune page, et peut-être ne serait-il pas impossible de répondre. Il nous paraît infiniment probable que c'est de lui qu'il est question dans les mémoires du général Marbot. Compagnon d'enfance d'Alexandre Ier dont il devint l'aide de camp, le jeune Czernicheff fut envoyé par son souverain auprès de Napoléon. En 1805, devenu colonel, il était à Vienne dans le but de tenir Alexandre au courant des succès et des revers des Français. Il avait été très bien accueilli par Napoléon ; mais, à Essling, croyant à la défaite des Français, il tourna bride et courut à Saint-Pétersbourg. Napoléon en fut très mécontent. Toutefois, après la conclusion de la paix avec l'Autriche, Czernicheff vint à Paris en 1810 et 1811 et il y joua un certain rôle. Vers la fin de 1811, ayant éveillé l'attention de la police impériale, et étant accusé d'avoir corrompu deux employés du ministère de la guerre qui lui vendaient les états de situation de l'armée française, il s'enfuit et rentra en Russie. Napoléon fit alors publier dans tous les journaux un article virulent contre lui et la cour de Russie. Devenu officier général, il fut placé à la tête d'une division de trois mille cosaques. Marbot raconte qu'à la bataille de Hanau, en 1813, ce général fut hué par les Autrichiens et les Bavarois parce que avec ses cosaques, il s'éloigna du champ de bataille, sous prétexte de fourrager ses chevaux. Après cet exploit, il fut caricaturé partout en Allemagne.

A l'occasion d'une cérémonie qui se célébrait tous les trois ans, Mlle L. raconte ceci : « 29 janvier 1786. Nous avons eu cette semaine plusieurs fêtes à propos de l'élection des magistrats dans le gouvernement de Saint-Pétersbourg. Comme c'est une franchise que l'Impératrice accorde à ses sujets, elle va pour l'ordinaire à la campagne pour ne point gêner les élections par sa présence, ou, si elle reste en ville, elle se tient à l'Hermitage les trois jours que dure la cérémonie et y garde l'incognito. »

Digitized by Google

*
* *

A en juger d'après les récits de Mlle L., la grande Catherine était partout ce qu'elle voulait être. « Vous l'avez vue à la mascarade et vous en avez été enchanté; mais, à la messe, vous auriez admiré son air de dignité, de piété, de recueillement, joint à une grâce noble que vous avez jugé ne devoir jamais la quitter, même dans les actions les plus ordinaires de la vie. Pendant la messe, une fenêtre s'était ouverte derrière elle, les pages voulaient appeler quelqu'un pour la fermer, mais elle leur fit signe de ne pas bouger et, se retournant, la ferma elle-même. » Et Mlle L. ajoute : « Je connais bien des dames qui n'en auraient pas fait autant. »

Le 13 avril 1784, Mlle L. eut le plaisir de voir passer l'Impératrice suivie de tous les carrosses de la Cour. « Elle se promène ordinairement ainsi durant les fêtes de Pâques pour se faire voir au peuple. Il y avait une grande multitude qui bordait les rues et se prosternait la face contre terre au moment de son passage, tandis qu'elle saluait gracieusement à droite et à gauche. Un instant après, le grand-duc passa à cheval et Madame en carrosse. Ils étaient aussi suivis des personnes qui composent leur Cour. »

Le jour de Pâques, la foule des grands seigneurs et des beaux équipages se promenait sur le quai de la Néva. L'Impératrice s'y promenait aussi à pied, avec sa petite société. « Elle marchait seule cependant et se retournait de temps en temps vers les messieurs de sa suite. D'abord après la grande dame venaient plusieurs seigneurs, mais seulement deux laquais. Elle était mise en simple robe brune et coiffée d'un très petit bonnet. »

Pendant le carême, l'Impératrice faisait chaque semaine une partie en traîneau soit à Pella, soit à Tschesmé, où l'on dînait; puis on revenait droit à l'Hermitage, où l'on s'amusait aux petits jeux toute la soirée. On disait que c'étaient les jeunes grands-ducs qui sollicitaient leur grand'maman pour ces parties.

A la date du 10 septembre 1790, Mlle L. raconte longuement la fête de l'ordre d'Alexandre Neffski et le transport des reliques de ce saint de la vieille à la nouvelle église. « L'Impératrice y était avec le cortège le plus splendide. Dans le cortège se trouvaient les deux jeunes grands-ducs Alexandre et Constantin. L'aîné me parut

Digitized by Google

beau comme un ange : il aura treize ans au mois de décembre. C'est une figure svelte, pleine de grâces, et son frère, qui a deux ans de moins, n'est pas si beau, mais sa physionomie annonce beaucoup d'esprit. Plusieurs personnes se plaisent à retrouver en lui les caractères de Pierre Ier. Pour moi, je pense que s'il avait le caractère de ce grand homme ce ne serait pas un bien pour sa patrie. Au commencement de ce siècle et en Russie, il fallait cette tournure d'esprit pour faire ce qu'il a fait. Aujourd'hui, cela n'irait plus, et dans trente ans encore moins. Ainsi, je crois qu'un prince doux et paisible, comme Alexandre promet de l'être, annonce juste ce qu'il faudra pour le bonheur de la nation qui vivra sous ses lois. »

Encore une petite anecdote relative au confesseur de l'Impératrice. A la date du 8 avril 1786, Mlle L. écrit que ce confesseur a perdu la raison. « Il croit avoir tous les jours des conférences avec Jésus-Christ et il a écrit une lettre à l'Impératrice pour lui en faire part et pour lui proposer de venir chez lui pour apprendre ce qu'elle peut faire encore pour assurer le bonheur de ses peuples, mais, pas plus tard que le lendemain à six heures du matin, parce qu'à cette heure le Seigneur partait pour les pays étrangers, afin d'apprendre les langues française et allemande, n'ayant jusqu'alors parlé que le russe. » Mlle L. ajoute : « C'est bien dommage, car ce prêtre était un homme fort sensé. »

*
* *

Désireuse de donner à sa Cour le plus grand lustre possible, il était naturel que l'Impératrice y attirât des artistes et des hommes de lettres. Parmi les premiers, il faut nommer le célèbre compositeur italien Paisiello, qui passa huit ans à la cour de Russie. Mlle L. raconte à son sujet l'anecdote suivante à la date du 2 décembre 1783 : « Paisiello quitte la Russie. L'Impératrice avait institué un comité pour diriger les spectacles et les concerts. Engagé par elle, Paisiello eut quelques observations à faire au comité. Ces messieurs sont accoutumés à traiter cavalièrement les artistes ; Paisiello leur répondit à l'italienne et les planta là. Le comité décida de le mettre aux arrêts. Son carrosse fut arrêté par la police. Il rentra au palais et se réfugia chez M. de Nicolaï, secrétaire du grand-duc, qui le fit conduire chez le ministre de Naples

Digitized by Google

où il passa la nuit. Sa maison était gardée par la police. L'Impératrice, prévenue, trouva nécessaire de soutenir l'autorité de son comité et Paisiello subit son arrêt durant vingt-quatre heures. La grande-duchesse et d'autres personnages se mêlèrent de l'affaire et engagèrent Paisiello à faire des excuses au comité en sortant des arrêts. Il le fit et aussitôt demanda son congé à l'Impératrice sous le prétexte que la santé de sa femme exigeait son air natal. L'Impératrice, fâchée, refusa, mais accorda à Paisiello d'aller passer une année dans sa patrie avec ses appointements de 1.000 roubles. A son retour, il ne devait plus avoir affaire qu'à elle. »

A cette époque, il y avait aussi à Saint-Pétersbourg une célèbre cantatrice nommée la Todi. Le 11 avril 1784, Mlle L. en parle dans les termes suivants : « Jeudi dernier, elle a chanté pour la première fois au concert de l'Hermitage. L'Impératrice, qui n'aime point la musique et fait toujours sa partie tout le temps qu'elle dure, s'est levée cette fois de sa table à jeu et a dit à la Todi : « Madame, quoique votre renommée vous ait devancée en Russie, je trouve qu'on ne vous a pas encore rendu assez justice, car vous m'avez, pour la première fois, fait sentir les charmes de la musique dont, avant de vous entendre, je n'avais jamais pu comprendre les effets. » Elle lui témoigna à trois reprises son contentement, et lui fit cadeau d'une paire de bracelets du prix de 2.000 roubles. » Et à la date du 30 septembre 1785 : « L'Impératrice désire que la Todi lui chante des petits airs de guitare plutôt que ses grands airs accoutumés. Celle-ci paraît un peu surprise de ce goût, mais sera obligée de s'y prêter. En général, la grande dame veut plutôt être amusée qu'attendrie dans ses heures de récréation. »

Mlle L. raconte encore qu'on présenta un jour à l'Impératrice un artiste français qui en avait reçu quelques dons. Il voulait la remercier, mais sa timidité et son embarras ne lui permirent pas de trouver d'autres mots que : « Je ne puis », qu'il répéta plusieurs fois. Alors l'aimable souveraine lui dit : « Je vois bien, mon ami, que vous ne pouvez pas, mais moi je puis », et elle lui donna sa main à baiser, ce qui mit fin à la conversation.

A la date du 26 janvier 1786, Mlle L. raconte que l'on a donné à l'Hermitage le grand opéra d'*Armide* qui a pleinement réussi, et que l'Impératrice, pour témoigner son parfait contentement aux chanteurs et aux danseurs, leur a fait de superbes cadeaux.

Digitized by Google

Le 18 octobre 1786, Mlle L. assiste à la représentation de l'opéra de *Castor et Pollux*. « L'Impératrice avait son habillement ordinaire qu'il faut être accoutumé de voir pour ne pas le trouver singulier : c'est le costume russe qu'elle ne quitte jamais. Elle avait à ses côtés, un peu en arrière, son petit-fils, le grand-duc Alexandre, et le général Soltikoff son gouverneur. Le comte d'Anhalt et M. de Nonmonoff étaient placés derrière elle ; puis les demoiselles d'honneur et les chambellans et gentilshommes de la chambre qui étaient de service. Elle s'entretenait souvent avec les personnes placées près d'elle, donnait le signal d'applaudir, mais était plus occupée des spectateurs que du spectacle. »

Décidément la grande Catherine avait plus de goût pour la politique et les affaires que pour les arts. Le 18 octobre 1789, Mlle L. écrit : « L'opéra de Cimarosa — que l'Impératrice avait appelé en Russie — ne dura pas plus d'une heure. L'Impératrice s'ennuie dès qu'un opéra dure plus d'une heure. »

Tous les mercredis, il y avait concert à la Cour et tous les jeudis spectacle au théâtre de l'Hermitage. Lorqu'on y donna pour la première fois le nouvel opéra de Sarti : *Il mondo della luna*, l'Impératrice fit demander à Mazzoni, primo-bouffe de l'Opéra, s'il ne se passait rien dans l'empire de la lune. Il fit répondre que le bois y était infiniment moins cher qu'à Pétersbourg. Ce mot hardi lui valut deux chars de bois que la grande dame lui envoya pour le consoler de la différence du prix.

*
* *

Si l'Impératrice avait peu de goût pour la musique — quoiqu'elle s'empressât d'appeler à sa Cour les musiciens célèbres — en revanche, elle témoignait une grande faveur aux savants et aux hommes de lettres. Voltaire lui avait donné le surnom glorieux de *Sémiramis du Nord* et entretenait avec elle une correspondance. Pressé par le besoin, Diderot vendit sa bibliothèque à l'Impératrice, devenue son amie, qui se chargea de son entretien. Le journal de Mlle L. renferme sur ce sujet quelques anecdotes. Le 12 novembre 1783 : « Il y a quelques années, l'Impératrice, charmée de l'ouvrage du marquis de Beccaria (*Les délits et les peines*), proposa à l'auteur de venir s'établir à Saint-Pétersbourg. Ses offres étaient séduisantes. Beccaria

Digitized by Google

était très indécis et demanda conseil à d'Alembert qui lui répondit en deux lignes : « Mon ami, vous êtes bien et le plus grand ennemi du bien, c'est le mieux. » Le marquis remercia du conseil et resta où il était. »

Le célèbre voyageur et naturaliste Pallas, de Berlin, attaché à l'Académie de Saint-Pétersbourg, avait formé un très beau cabinet d'histoire naturelle. Mlle L. raconte l'anecdote suivante, 26 septembre 1785 : « L'Impératrice vient d'acheter du professeur Pallas une collection du cabinet d'histoire naturelle qu'il estimait 15.000 roubles. L'ayant reçue et examinée, elle lui fit dire qu'il n'était pas aussi bon calculateur que savant naturaliste, puisqu'il estimait 15.000 ce qui en valait 20.000, et que c'était sur ce pied qu'elle voulait le payer. L'Impératrice a un talent particulier pour rehausser le prix des grâces qu'elle accorde. »

Le docteur Weicardt était le médecin allemand de la Cour, que Catherine avait voulu avoir après avoir lu son *Médecin philosophe*. C'était un homme d'une figure singulière, contrefait, de manières rudes. Blessé par des jugements qu'on avait portés sur son compte, il se renferma chez lui : l'Impératrice apprenant que, depuis quelque temps, il ne venait plus à la Cour, s'imagina lui avoir fait de la peine et lui écrivit en allemand un charmant billet où elle lui disait entre autres choses que, si elle s'exprimait mal, elle pensait bien. Elle le grondait de son extrême susceptibilité et lui disait que, pour vivre content, il faut savoir excuser les faiblesses des autres hommes, et elle finit par lui conseiller de lire quelques pages qu'elle lui indiqua dans l'ouvrage de Zimmermann (*La solitude*). Weicardt, touché jusqu'aux larmes de cette extrême bonté, courut auprès d'elle. Elle le reçut fort bien, lui demanda s'il n'avait pas encore pensé à acheter une maison, lui recommanda de s'informer de celles qui étaient à vendre et de venir lui dire celle qu'il aurait choisie. Quand il y retourna pour cet effet, elle lui dit : « Je vois bien que vous ne savez pas ce qui vous convient ; je m'en charge », et, le lendemain, elle lui acheta une maison d'un prix double de celle qu'il avait vue et qu'il avait proposée.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

COMPTES RENDUS CRITIQUES

Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie, publié par le R. P. dom Fernand Cabrol, bénédictin de Solesmes, prieur de Farnborough (Angleterre), avec le concours d'un grand nombre de collaborateurs. Fascicule I. Paris, Letouzey et Ané, 1903, in-4 de 144 p., 288 colonnes. Cinq francs le fascicule.

Un ouvrage qui répond à un besoin de la science, qui y répond d'une manière pour ainsi dire parfaite, est un ouvrage excellent. Le *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie*, dont le premier fascicule vient de paraître, a tous les droits de mériter cette appréciation.

Le *Dictionnaire des Antiquités chrétiennes* de Martigny (2e édition, 1877), qui fut en son temps un ouvrage très utile, était jusqu'ici la seule entreprise de ce genre publiée par la librairie française. Mais que de chemin parcouru depuis trente ou quarante ans dans l'immense domaine de l'archéologie chrétienne ! La question du chant liturgique, pour ne signaler que celle-là, a été complètement renouvelée par les découvertes faites depuis une vingtaine d'années. Aussi que de peine et que de temps perdu pour un savant qui voulait se documenter sur une question touchant à l'archéologie sacrée ! Un dictionnaire de ce genre était, à n'en point douter, un besoin urgent de la science.

Pour y répondre, il fallait que ce dictionnaire fût très compréhensif, qu'il embrassât aussi bien les questions de liturgie que les questions d'archéologie proprement dite, et l'on sait combien ces deux domaines sont vastes. Il fallait encore que ces questions diverses fussent traitées par des écrivains spéciaux ; le temps est passé des compétences universelles. Ce type de dictionnaire bien complet, vraiment savant, existe pour les antiquités de la Grèce et de Rome ; c'est le « Daremberg et Saglio ». Nous ne saurions mieux caractériser le dictionnaire de dom Cabrol qu'en disant qu'il est le « Daremberg et Saglio » des antiquités chrétiennes.

Le nouveau dictionnaire du christianisme ne souffrira nullement de la comparaison avec son aîné, le dictionnaire du paganisme : même richesse dans la nomenclature, qui doit embrasser toutes les antiquités chrétiennes

Digitized by Google

jusque vers l'époque de Charlemagne, et dans la documentation; même esprit de méthode rigoureusement scientifique. Dom Cabrol s'est entouré de collaborateurs, dont le nom fait autorité, comme MM. Paul Allard, Batiffol, Beurlier, J.-B. Chabot, Ulysse Chevalier, Jules Combarieu, Franz Cumont, le P. Delattre, Paul Fournier, Kurth, Paul Lejay, Charles Michel, Vacandard, etc., sans parler des bénédictins de Farnborough, de Maredsous, de Solesmes, de Ligugé. Un bénédictin de Farnborough, dom H. Leclercq [1], est représenté dans ce premier fascicule par des articles de tout premier ordre.

Les articles sont composés d'après un plan uniforme. En tête, l'indication, avec des numéros d'ordre, des grandes divisions du sujet; au bas des colonnes, une annotation dont l'abondance et l'exactitude — titres des livres donnés en entier, avec le lieu, la date et la référence précise — font une manière de chef-d'œuvre; à la fin, la bibliographie.

Citons quelques exemples :

A Ω (dom Leclercq et dom Cabrol), 25 colonnes. I. Sens de ce symbole. II. Épigraphie. III. Objets mobiliers. IV. Particularités. V. Numismatique. VI. Sigillographie. VII. Monuments figurés. VIII. Glyptique. IX. Paléographie. X. A et Ω dans la liturgie. — Dans le § II, les graffiti des colonnes du temple d'Antonin et de Faustine à Rome, qui portent les lettres symboliques (seconde moitié du IVe siècle), ont échappé aux savants auteurs.

Abbaye. Résumé, un peu général, de la question au point de vue architectural.

Abécédaire (dom Leclercq), 16 colonnes. I. Épigraphie. II. Épigraphistes. III. Paléographes. IV. Nombre des lettres. V. Nombre d'alphabets. VI. Esquisses. VII. Essai de classement. VIII. Abécédaire dans l'antiquité ecclésiastique. IX. Abecedaria liturgiques. X. Curiosités.

Abel dans la liturgie (dom Cabrol).

Abercius (dom Leclercq), 21 colonnes, une planche hors texte. Critique la plus étendue qui ait été faite de la célèbre inscription funéraire de

1. Signalons à ce propos, de dom H. Leclercq, une entreprise de longue haleine : *Les Martyrs, recueil de pièces authentiques sur les martyrs depuis les origines du christianisme jusqu'au XXe siècle*, Paris, H. Oudin, éditeur ; tome Ier, *Les Temps néroniens et le deuxième siècle*, 1902, in-8, CXI-229 pages, 3 fr. 50. — Une longue préface est un exposé complet, clair et bien au point, de la question des « Actes des Martyrs ». Le texte lui-même se compose de la traduction des « Actes authentiques ». En appendice a été rejetée la traduction des pièces d'un caractère en partie légendaire. Sans être, à proprement parler, une édition critique, les *Martyrs* de dom Leclercq sont un livre d'une science parfaitement informée et très précise; la traduction de chaque « Acte » est précédée d'une bibliographie complète du sujet. Entre autres mérites, les *Martyrs* ont ainsi le caractère d'un très utile instrument de travail.

Digitized by Google

l'évêque d'Hiéropolis, et de toutes les questions d'interprétation et de symbolisme qui s'y rapportent. La bibliographie proprement dite occupe à elle seule 3 colonnes.

Abgar (La légende d') (dom Leclercq).

Abjuration (V. Ermoni).

Ablutions (dom Cabrol et S. Pétridès).

Abraham. I. Le sacrifice d'Abraham. II. Littérature sur Abraham (dom Leclercq). III. Abraham dans la liturgie (dom Cabrol).

Abrasax (dom Leclercq), 28 colonnes. Contribution de grande valeur à la question du gnosticisme. Signalons en particulier un essai de vocabulaire gnostique, qui ne comprend pas moins de 10 colonnes.

Abréviations (dom Leclercq), 28 colonnes.

Abside (dom Leclercq), 15 colonnes, 10 reproductions.

Absolution, Absoute (dom Cabrol).

Accent (L') dans ses rapports avec le plain-chant (dom Gatard), 20 colonnes, une planche hors texte. Article intéressant sur cette question du chant liturgique, qui est devenue, depuis quelques années, comme la « province » des bénédictins de Solesmes.

Acclamations (dom Cabrol), 25 colonnes. Étude d'un liturgiste à l'érudition admirablement informée.

Accusations contre les chrétiens. I. Accusations en général. II. L'*odium generis humani*. III. Magie. IV. Vices infâmes et infanticide. V. Lèse-majesté et athéisme. VI. Indifférence politique. VII. Chasteté et continence. VIII. Répugnance au service militaire. IX. Indifférence à l'égard des parents. X. Richesse et pauvreté. XI. Conclusion. — L'énumération de ces onze paragraphes indique l'importance de cet article; le fascicule I n'en contient que la moitié environ, en 23 colonnes. C'est un exposé, présenté avec une érudition « bénédictine », des rapports intellectuels du christianisme et du monde romain, ces rapports étant étudiés surtout au point de vue des imputations laissées par les Romains. L'article est à lire pour quiconque s'occupe de l'histoire des idées à Rome dans les trois ou quatre premiers siècles de notre ère ; il est de tous points remarquable. Quelles mines de renseignements dans les notes qui l'accompagnent!

Ce premier fascicule est illustré de 61 reproductions de monuments, faites d'après des dessins à la plume, et de quatre planches photographiques hors texte. L'illustration a été traitée avec beaucoup de soin.

Si le *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie* paraît régulièrement et vite, — on annonce environ trois fascicules par an ; le deuxième doit paraître au mois d'avril prochain, — on n'aura que des éloges à adresser à cette très belle publication. Fondé depuis quelques

Digitized by Google

années à peine, le prieuré que dirige dom Cabrol est déjà connu dans la science par la publication du *Cartulaire de Silos* et des *Monumenta Ecclesiæ liturgica* ; avec le *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne*, il achève de renouveler les grandes traditions des bénédictins de Saint-Maur.

G. Lacour-Gayet.

A. Lombard. — **Étude d'histoire byzantine : Constantin V, empereur des Romains (740-775)**. Préface de C. Diehl. Paris, Alcan, 1902, 1 vol. in-8 de III-175 p. (Fasc. XVI de la *Bibliothèque de la Faculté des lettres de Paris*).

Ce volume est le premier d'une série de monographies consacrées à l'histoire byzantine et entreprises sous la direction de M. Diehl. Disons de suite que ce premier ouvrage fait bien augurer des travaux annoncés.

Les historiens jusqu'ici se sont montrés fort sévères pour Constantin V Copronyme. M. L. a entrepris de réhabiliter l'empereur iconoclaste et il semble bien qu'il y ait réussi. Après une brève étude des sources, M. L. examine la *légende* de Constantin V. La mauvaise réputation de l'empereur vient de ce que nous ne le connaissons que par le témoignage de ses adversaires. Toute la littérature iconoclaste a, en effet, disparu ; elle a été détruite par les iconolâtres, après leur succès. Relevant les contradictions des ennemis de Constantin, l'auteur conclut que leurs accusations ne reposent sur rien de sérieux ; à ces témoignages intéressés il oppose le prestige très réel dont le nom de l'empereur resta longtemps entouré aux yeux du peuple de Byzance, et nous montre combien jusqu'ici le portrait de Constantin V a été défiguré par la passion et la haine.

Le chap. III est consacré au récit de l'avènement de Constantin V et à la sédition d'Artavasde. Dans les trois chapitres suivants, M. L. étudie les relations du basileus avec les Arabes, les Bulgares, l'Occident. La guerre arabe occupa l'empereur à diverses reprises, mais c'est là un des côtés les moins importants du règne de Constantin. Depuis leur défaite à Akroinon (739), les Arabes ont été peu dangereux pour l'empire ; le basileus s'est borné à organiser les frontières et à fortifier les positions acquises par une série heureuse de petites expéditions. Bien autrement importantes ont été les campagnes dirigées contre les Bulgares ; elles ont été la grande occupation du règne de Constantin. L'empereur ne réussit pas à anéantir la puissance bulgare, mais il assura à l'empire une paix qui devait durer jusqu'en 791.

Les relations de Constantin V avec l'Occident sont particulièrement intéressantes. C'est, en effet, sous le règne de Constantin que s'est produite la rupture entre Rome et Byzance. Les relations entre les papes, les Francs, les Lombards et les Byzantins ont été souvent étudiées. M. L.

Digitized by Google

s'est borné à raconter les événements en se plaçant au point de vue des Grecs. Après avoir montré que, jusqu'en 756, les relations de la papauté et de Byzance ont reposé sur une équivoque, il étudie les négociations diplomatiques par lesquelles Constantin essaya d'empêcher le pacte de Ponthion de sortir tout son effet. Ayant échoué auprès des Francs, Constantin se tourna vers l'alliance lombarde ; il ne fut pas plus heureux de ce côté, et les dernières années de son règne virent la destruction du royaume lombard par Charlemagne. Se fondant sur ce que l'empereur grec n'a jamais envoyé de troupes en Italie, M. L. cherche à démontrer que la politique étrangère des Byzantins a subi une transformation profonde. L'empereur, laissant tomber la vieille tradition romaine et ses prétentions de domination universelle, aurait renoncé aux entreprises lointaines et aux rêves chimériques de restauration ; il aurait abandonné à leurs destinées les populations que l'éloignement détachait de plus en plus de Constantinople et cherché à grouper plus fortement autour de Byzance les populations directement soumises à l'empire. Je ne crois pas que l'on puisse dire que Constantin V ait abandonné les prétentions de Byzance sur l'Italie, prétentions que nous voyons maintenir par ses successeurs jusqu'au début du XIIe siècle. Nous savons que Constantin mourut au moment où il venait de se décider à une intervention armée en Italie. Ne serait-il pas plus exact de dire qu'à Byzance on hésita avant d'en venir à combattre les Francs ? Dans ses rapports avec les barbares, l'empire savait se contenter de peu, une vague reconnaissance de suzeraineté suffisait. Les négociations relatives au projet de mariage entre le fils de Constantin et la fille de Pépin tendraient à faire croire qu'on fit auprès des Francs une tentative pour obtenir une reconnaissance de ce genre. Ayant échoué de ce côté, l'empereur opposa les Lombards aux Francs, et ce ne fut qu'après avoir épuisé tous les autres moyens que Constantin se décida à la guerre. La mort empêcha ses projets de se réaliser ; nous savons pourtant que, quelques années plus tard, Adalgise fut aidé par les troupes byzantines.

Les deux derniers chapitres sont consacrés à l'étude de la réforme iconoclaste. Comme le dit très justement M. L., c'est avec Constantin que la question des images atteint tout son développement et offre pour nous son plus haut degré d'intérêt. L'œuvre des souverains postérieurs se bornera à défaire ou à refaire celle de Constantin V. Pendant longtemps on a regardé les empereurs iconoclastes comme des tyrans pervertis par les idées juives et arabes, des fanatiques qui auraient mis tout l'empire à feu et à sang pour assouvir leur haine des images et de l'orthodoxie catholique. Une réaction s'est produite à la suite de la découverte de l'*Ecloga* et de l'étude des réformes des empereurs isauriens. On a attribué aux

Digitized by Google

basileis iconoclastes les idées les plus modernes sur la nécessité de la suprématie du pouvoir civil. Effrayés par la richesse et la multiplicité des couvents, les empereurs se seraient proposés de détruire la puissance monastique en arrêtant le développement exagéré du monachisme, qui privait la nation de ses forces vives et paralysait la vie publique. M. L. combat ces deux théories. Il montre que d'une part l'influence des idées juives et arabes est fort problématique, et que d'autre part il est invraisemblable de prêter à des Byzantins du VIIIe siècle nos idées actuelles sur les dangers de l'ingérence de l'Église dans les affaires de l'État. La réforme religieuse n'a pas été subordonnée à la réforme politique, cette dernière a pu influer sur la première, mais n'en a pas été la cause. Constantin V a obéi à des considérations d'ordre religieux et non pas d'intérêt administratif et militaire. Le véritable but de la réforme a été d'arrêter les progrès de l'idolâtrie et de donner au peuple une religion plus spirituelle et moins grossière. Pour expliquer les idées religieuses de Constantin, M. L. insiste avec raison sur son origine syrienne. L'ouvrage se termine par une étude détaillée de la querelle des images.

J'adresserai quelques critiques à la bibliographie placée à la fin. Il eût été préférable de ranger dans chaque division les ouvrages par ordre alphabétique au lieu de les placer sans ordre. Quelques indications sont insuffisantes, par exemple celle-ci : *Sources arabes et syriaques : voir les notes de la page 35*, ou encore : *Voir la bibliographie du chapitre VI*. Beaucoup d'ouvrages ne sont pas accompagnés de l'indication de leur format. Une révision plus attentive des épreuves eût évité des fautes d'impression du genre de celle-ci (p. 32, l. 30) : la *mère* Noire. Enfin on peut relever quelques expressions impropres dans la discussion des questions théologiques, par exemple, p. 137, l. 4 : la divinité de Marie.

F. Chalandon.

Gustave Reynier. — **La vie universitaire dans l'ancienne Espagne** (*Bibliothèque espagnole*, III). Paris, Picard ; Toulouse, Privat, 1 vol. in-12 de 222 p. Prix : 3 fr. 50.

Voilà une petite collection qui fait plus que de promettre, qui tient, qui progresse même, au moins matériellement, et se présente actuellement comme des plus intéressantes, sous les dehors les plus coquets. Après un livre bien curieux sur l'étude de l'espagnol sous Louis XIII et *Ambrosio de Salazar* (par M. Alfred Morel-Fatio), après une traduction d'une très amusante comédie espagnole du XVIIe siècle, le *Diable prédicateur*, et un commentaire historique et littéraire non moins piquant (par M. Léo Rouanet), voici un pittoresque et vivant travail sur l'enseigne-

Digitized by Google

ment supérieur de l'ancienne Espagne, ou pour mieux dire (comme l'auteur), quelques tableaux de la vie universitaire à cette époque des XIIIe-XVIe siècles, d'une saveur et d'un attrait tout à fait originaux et dignes d'un vrai succès.

M. Gustave Reynier, au surplus, a tenu à ôter de son étude tout aspect rébarbatif et « doctoral » dont l'idée fût venue tout naturellement à l'esprit, au vu de la question traitée. Il a voulu surtout peindre un tableau de mœurs, très documenté dans le fond, mais très coloré en fait, alerte, imagé, parlant. Il a pris pour type la célèbre université de Salamanque, et conduit son lecteur admirer avec lui les beautés de la ville, entrer dans les édifices variés que l'enthousiasme des premiers fondateurs avait consacrés à l'enseignement, suivre au milieu de leurs divers exercices, dans les moindres épisodes de leur vie, cette foule enfiévrée d'étudiants, étudiants riches et étudiants pauvres, étudiants qui travaillent et étudiants qui s'amusent, écoliers mendiants, professeurs,... assister enfin aux fêtes et aux congés, surtout aux examens... C'est extrêmement amusant, c'est d'un ton juste, et c'est d'un joli style.

Seulement, comme tout de même, après cette lecture (voyez l'habileté !), nous tenons à être un peu plus exactement renseignés quant aux dates, et que décidément nous sommes mis en goût d'en savoir plus long, l'auteur a écrit une seconde partie plus strictement historique, sur les origines et les progrès des diverses universités espagnoles, si multipliées à un moment Salamanque fut la première, et longtemps la seule, au XIIIe siècle. Ce n'est qu'en 1300 qu'apparaît une concurrente, à Lérida, et cinquante ans après, celle de Valladolid, suivie de celle d'Huesca, puis d'autres. Enfin la grande fièvre éclate aux approches du XVIe siècle. Deux siècles avaient vu seulement quatre fondations ; cent années (1472-1572) en virent soudain vingt, émanées, soit des souverains, des papes, soit des grands seigneurs, des évêques, soit des assemblées municipales, et modelées soit sur les universités italiennes, démocratiques, soit sur celles de Paris. Comme la plus intéressante, Alcala (1508) est ici l'objet d'une étude typique plus développée. D'autres, par contraste, avaient des réputations ridicules pour les facilités de leurs examens et leur pauvreté même qui leur faisait puiser des ressources dans la vente presque scandaleuse de leurs diplômes. Tout ceci n'est pas moins intéressant à lire.

Enfin, une troisième partie du volume est consacrée à la décadence inévitable (avec celle de tant d'autres éléments essentiels de l'ancienne gloire de l'Espagne), mais trop hâtée par des tyrannies, des concurrences, des désordres et des découragements, aussi peu clairvoyants que peu patriotiques, à un moment où justement, dans tout le reste de l'Europe, les sciences, les recherches, la liberté de la pensée progressent et se déve-

Digitized by Google

loppent. — Cela donne à l'ensemble de cette histoire le caractère d'une chose morte, dont l'étude n'est plus l'affaire que des chercheurs et des amoureux du passé. Mais il n'y avait que plus de nécessité à lui rendre un instant sa vie extraordinaire et ses vives couleurs de jadis. M. Gustave Reynier s'est employé à ce travail d'une façon qui ne laisse rien à désirer : on ne saurait trop l'en féliciter.

Henri DE CURZON.

ULYSSE ROBERT. — **Philibert de Chalon, prince d'Orange, vice-roi de Naples.** Paris, Plon, 1902, 1 vol. in-8 de IV-482 p. et 5 grav.

Philibert de Chalon fut un des grands capitaines du XVIe siècle; son histoire, surtout lorsqu'on la comprend comme M. Ulysse Robert l'a comprise, n'est pas seulement celle d'un homme, mais aussi celle d'une époque; il fut mêlé aux grands événements de la première partie de la lutte entre François Ier et Charles-Quint et mourut à vingt-huit ans, laissant une réputation que sa fidélité à l'empereur a contribué à ternir quelque peu chez nos historiens français.

On l'a, en effet, représenté comme un traître, digne de la même réprobation que celle qui déshonore la mémoire du connétable de Bourbon. C'est une injustice que le livre de M. Ulysse Robert permet de réparer.

Philibert de Chalon, fils de Jean IV de Chalon et de Philiberte de Luxembourg, appartenait par son père à la branche des Chalon-Arlay et par sa mère à une noble maison, apparentée aux plus illustres de l'Europe, mais étrangère. Ses ancêtres paternels, de par leurs possessions frontières ou enclavées (principauté d'Orange, possessions en Franche-Comté, dans la Bresse et le Bugey, en Dauphiné, en Champagne et en Flandre), avaient été obligés, à une époque où le principe des nationalités était loin d'avoir l'étroite obligation qu'il a de nos jours, à une politique un peu flottante et à des ménagements avec des souverains dont la politique était souvent en conflit. C'est ainsi que l'un d'eux, Guillaume, avait suivi Charles le Téméraire, et que son père s'attacha à Louis XI, à Charles VIII et à Louis XII. Entre la maison de Chalon-Arlay et les princes français, la principauté d'Orange, que ceux-là possédaient et que ceux-ci convoitaient, était une pomme de discorde jetée entre eux. Elle fut avec Philibert la cause d'une rupture qui l'a fait si mal juger.

Elevé par sa mère au château de Nozeroy, l'enfant bénéficia d'abord de la bienveillance de Louis XII; mais le politique Maximilien, dont il était le vassal pour une partie de ses biens, n'était pas homme à se désintéresser d'un pareil feudataire et ne cessa, lui aussi, de lui témoigner la plus courtoise considération. Aussi, la brouille étant survenue entre le jeune comte de Chalon lésé dans ses intérêts par l'édit de 1516 réclamant la principauté

Digitized by Google

d'Orange pour la couronne et le roi François Ier, il se tourna immédiatement vers Charles d'Espagne et se donna à lui. Charles le nomma aussitôt son gouverneur et lieutenant général du comté de Bourgogne et de Charolais, et François Ier, par représailles, confisqua la principauté d'Orange. Le dissentiment ne fit que s'accroître lors de la nomination de Philibert comme chevalier de la Toison d'or, et la conséquence en fut que le jeune prince versa entièrement dans le parti de Charles-Quint. Il l'accompagna en Espagne, fit une brillante campagne dans le Béarn, et, délégué pour servir en Italie, fut fait prisonnier à Villefranche. Sa captivité à Bourges, à Lusignan et à Lyon fut particulièrement dure; mis enfin en liberté, et à quel prix ! le voilà en Italie, où il rejoignit le connétable de Bourbon et marcha avec lui sur Rome en qualité de capitaine général de la cavalerie.

Après la mort du connétable, il prit le commandement en chef des troupes, et se distingua en essayant d'arrêter le pillage de la ville et en sauvant de la destruction une partie des archives et de la bibliothèque du Vatican. Blessé dans les tranchées du château Saint-Ange, il assuma les plus lourdes responsabilités dans la conduite d'armées indisciplinées, mécontentes et peu homogènes, ainsi que dans la direction de négociations diplomatiques avec Clément VII. Puis il lutta à Naples contre Lautrec; nommé vice-roi après la mort de Moncade, il força les Français à lever le siège de la ville; il les battit à Aversa et, sur l'ordre de Charles-Quint, négocia la paix avec le pape, les Florentins et François Sforza.

Après le traité de Cambrai, qui lui rendit nominalement sa principauté d'Orange, c'est la campagne contre Florence, et, au cours de cette longue et pénible campagne, il fut tué à la bataille de Gavinana.

Telle est en résumé la courte mais importante carrière de Philibert de Chalon. M. Ulysse Robert l'a suivi pas à pas, ne laissant passer ni un homme, fut-il un comparse, ni un fait sans accumuler les textes et les références, faisant œuvre, minutieuse peut-être, mais solide et consciencieuse, d'historien scrupuleux et d'érudit avisé, pour élever à son héros un monument digne de lui, digne de ses hauts faits, et, on peut le dire hardiment, définitif.

Maurice Dumoulin.

Abbé Ambroise Ledru. — **Histoire de la Maison de Bery**. Mamers, Fleury et Dangin, 1902, in-4 de vii-429 p. avec planches et gravures.

Dans la foule innombrable de généalogistes ayant livré à la publicité des livres de toutes dimensions, plutôt gros que petits, il en est bien peu qui puissent être taxés de véracité, encore moins qui méritent le titre d'historiens. La plupart plaident une cause généralement mauvaise, et

Digitized by Google

mentent pour la gagner; les plus sincères sont souvent mal informés; rares, très rares sont ceux qui, comme M. Ledru, abordant l'histoire de maisons importantes, la traitent sans la moindre faiblesse, sans sacrifier le moins du monde à la vanité de descendants avides de gloire vraie ou fausse, vont aux sources les plus authentiques, les critiquent avant de s'en servir et ne suppléent jamais aux lacunes des documents par des affirmations de fantaisie. Tous les érudits ont loué sans réserve son *Histoire de la Maison de Mailly*, publiée en 1893 (2 vol. in-8) et qui n'est pas seulement la généalogie réelle d'une grande famille, mais un savant livre que consultent chaque jour ceux qui s'occupent d'histoire de Picardie ou d'Artois. Ils ont reconnu les mêmes qualités de fond et de forme dans sa *Maison de Broc*, plus récemment éditée, et ils n'auront qu'à se répéter avec l'*Histoire de la Maison de Bery*, troisième modèle du genre. « C'est, comme le dit l'auteur, une nouvelle excursion dans les pays picard et artésien »; il s'en excuse presque; qui, chez nous, ne regrettera au contraire que, dût le Maine, sa chère province d'origine, en pâtir, M Ledru n'écrive ainsi l'histoire des principales familles de la Somme et du Pas-de-Calais? Ah! les volumes sans valeur ne manquent pas sur la matière nobiliaire; on en demande de sérieux et de sûrs comme celui-ci.

L'ouvrage est divisé en trois livres : le premier est consacré aux Bery du Hamel de Metz, de Saleux et de Tilloy; le deuxième aux Bery d'Esserteaux; le troisième est un *corpus* bien composé de pièces justificatives allant du XIIIe au XIXe siècle. Des tableaux généalogiques complètent l'ensemble et font connaître les belles alliances de tous ces Bery. Notons au passage leur parenté avec les du Fresne de Beaucourt, famille qu'illustra du Cange, et dont un membre distingué vient de s'éteindre, le marquis de Beaucourt, historien de Charles VII.

Les premiers Bery ont joué un rôle dans l'histoire d'Amiens et tenu, au moyen âge, une place importante dans cette grande cité. Les Bery de Tilloy sont des Artésiens moins notables. Mais la branche qui a fourni les plus intéressants chapitres du livre de M. l'abbé Ledru est celle d'Esserteaux. Un Jean de Bery d'Esserteaux fut, au XVe siècle, maître de la confrérie de N.-D. du Puy d'Amiens. A propos de ce personnage, M. Ledru donne des renseignements instructifs sur cette association « artistique, littéraire et pieuse », à rapprocher de celle des Jongleurs d'Arras et d'autres encore du nord de la France. La description et la reproduction du tableau de Jean de Bery, d'après un manuscrit, comptent parmi les bonnes pages de l'œuvre. — Au XVIIe siècle, Marc-Philippe de Bery d'Esserteaux épousa la nourrice de Louis XIV, Madeleine Ancelin. M. Ledru saisit cette occasion de citer l'amusant récit de l'entrée en fonctions de cette femme, emprunté au

Digitized by Google

Journal d'Albert, publié par M. de Witasse. — L'exposé des campagnes du marquis d'Esserteaux fournit une utile contribution à l'histoire militaire de la France.

Il est encore dans ce travail bien d'autres faits et bien d'autres noms à retenir, mais qu'on n'y cherchera pas, je le crains, parce que M. Ledru, à qui rien cependant de la bonne méthode historique n'est inconnu, a négligé cette fois de dresser, comme à la suite de ses précédentes études, une table générale des noms et des matières. C'est le seul reproche que je lui ferai, ne voulant pas m'attacher à relever quelques fautes de lecture de textes ou d'impression comme on en trouve dans les meilleurs livres [1].

L'édition est luxueuse. Une belle série de portraits, reproduits d'après les habiles dessins à la plume de M. Lionel Royer, et diverses gravures donnent à l'ouvrage un agrément artistique.

J. Chavanon.

René Fage. — **La vie à Tulle aux XVIIe et XVIIIe siècles**. Paris, Picard, 1902, in-8 de vii-451 p.

« La situation topographique de Tulle, écrit M. René Fage, son éloignement des villes populeuses, des grandes voies de circulation et des rivières navigables, contribuèrent à lui conserver pendant longtemps une physionomie particulière que l'on n'aurait pas rencontrée dans d'autres centres d'égale importance, mais mieux ouverts et plus accessibles. » Cette peinture de mœurs et de coutumes très anciennes fait l'intérêt principal du livre de M. Fage, livre écrit avec soin, d'après des documents de première main, conservés pour une grande partie dans les archives de Tulle et dans celles de la Corrèze.

C'est ainsi que, encore au xviie siècle, toute la bourgeoisie de Tulle, la bourgeoisie commerçante, est unie dans une confrérie qui rappelle les premiers temps du moyen âge, confrérie placée sous le patronage de Sainte-Élisabeth. Ces Messieurs ont un costume spécial. « Pour nous reconnoistre frères, disent-ils dans un acte de 1599, il est résolu que tous seront habillés de livrée d'une même couleur, et, à ces fins, avons élu la couleur de roi, vert, incarnat, blanc : assavoir le chapeau, pourpoint et chausses faites en grègues de ladite couleur de roi, le bas de chausse, ceinture, pendants et aiguillettes verts, les jarretières et courroies des escarpins incarnats, une plume au chapeau blanche avec l'escarpin blanc, et la mule indifféremment de velours ou tripe de velours noir ou vert. Lesquels habits

1. Ainsi, p. 41, il faut lire Rebinghes et non Robinghes ; p. 87, Le Sart seigneur de Villers, Guislain, et non Lesaut, seigneur de Tilliers, Guislain... ; p. 329, restituer Roncherolles, Andrieu, etc.

Digitized by Google

seront le moindre de camelot de Levant, et le bas d'Angleterre, et est loisible à qui voudra s'habiller le plus magnifiquement qu'il lui plaira, pourvu que ce soit des dites couleurs. »

Ce qui est plus remarquable, c'est que cette confrérie était propriétaire de la Bourse de commerce de la ville, et que, dans cette Bourse, elle avait un tribunal qui avait juridiction souveraine sur toutes les questions commerciales et sur tous les corps de métiers. Tulle, à la veille de la Révolution, nous ramène ainsi jusqu'aux temps primitifs de la formation des villes, où la bourgeoisie, la confrérie, le marché et le tribunal civil se confondaient entre les mêmes mains. Dans la salle où les « Frères » de Tulle avaient installé leur tribunal ils avaient fait peindre, à côté des armes du roi et de celles de la ville, leur écu portant deux mains qui se tenaient avec cette légende : *Aeque, breviter atque gratis.* On ne pouvait mieux dire.

Un autre trait d'organisation municipale, que les Tullois avaient conservé depuis les temps les plus anciens, est la prédominance de l'élément militaire dans les attributions du maire et des consuls : « De toutes les attributions du maire et des consuls, note M. Fage, la plus importante était la défense de la ville... L'entretien des fortifications était de leur ressort... Les premiers articles des franchises de 1495 et de 1565 étaient relatifs à la garde de la ville et reconnaissaient que les habitants et non autres personnes avaient le droit de tenir les clés des portes, de désigner les capitaines de quartier et les portiers auxquels ces clés étaient confiées, de faire réparer les murailles et les fossés et de lever la taille pour solder ces dépenses. » Ces faits sont des plus importants. Il paraît aujourd'hui établi que la cause première de la formation des villes fut d'ordre militaire, la défense commune contre les brigands, les surprises des guerres intestines et des invasions. N'est-il pas curieux que ces traits se soient conservés avec une telle vitalité dans une ville française, relativement importante, jusqu'à la veille de la Révolution ?

L'organisation corporative des métiers était la même à Tulle que dans les autres villes de France. Ce sont partout les mêmes prescriptions limitatives du développement de l'atelier, prohibitives du grand commerce. La manufacture d'armes, qui est devenue manufacture royale, a cependant, de ce fait, des règlements spéciaux ; quant à l'industrie principale de la ville, celle des dentelles, elle échappe également, par un point important, à la réglementation des métiers.

A ce point de vue, l'organisation de l'atelier des demoiselles Sage, très opportunément rappelée par notre auteur, est des plus caractéristiques. Les demoiselles Sage s'engagent vis-à-vis de la veuve Lescure à lui fournir le *rozel* nécessaire pour occuper huit filles qui travailleront chez elle à

Digitized by Google

faire des dentelles. Les demoiselles Sage paieront lesdites ouvrières et donneront à la veuve Lescure, qui les dirigera, cent livres par an; quant au profit ou à la perte qui se réalisera sur la vente des dites dentelles, il sera tout entier pour les commanditaires.

« Ladite Lescure promet aux demoiselles Sage de régir les huit filles qu'elle aura sous sa conduite, avec toute droiture et fidélité, tenir l'œil que leur ouvrage soit blanc et bien fait et bien fini, sans aucun manquement, promet de plus leur procurer toutes les ventes qu'elle pourra, leur attirer des filles pour faire le rozel, leur tenir compte du rozel qu'elle recevra et le leur rendre en dentelle, promet de plus ne pouvoir faire ni faire faire aucune pièce ni échantillon de dentelle pour le vendre en secret et pour son compte, étant suffisamment contente desdits cent livres qu'on lui donnera par an. » Voilà déjà le germe de la grande industrie.

Une des parties les plus utiles du livre de M. Fage est celle où il nous fait pénétrer dans l'intérieur des nobles, des bourgeois et des artisans vivant à Tulle : il décrit les chambres, le mobilier, les assiettes et ustensiles rangés sur le dressoir. C'étaient des mœurs très simples, chez les bourgeois, même les plus aisés.

Nous venons de voir à l'état embryonnaire la grande industrie. Le conseiller Brossard, mercier, « marchand de tout, faiseur de rien », a établi à Tulle un magasin qui fait déjà vaguement penser au Louvre et au Bon Marché. C'est un personnage important par sa fortune et la situation qu'il occupe dans la ville comme conseiller du roi. Dans son intérieur, ni salon, ni salle à manger. « Les repas se prenaient dans la vaste cuisine, sur une table ronde. Cette cuisine servait aussi de chambre à coucher ; la servante y avait son lit à quatre quenouilles, avec rideaux de couleur verte, garni seulement d'une paillasse, d'une couette, d'un traversin et d'une couverture de laine blanche. Les maîtres de la maison y passaient souvent la soirée, l'hiver, au coin de la large cheminée, éclairés par la flamme fumeuse d'un *calel* ou d'une lampe à huile, en compagnie d'une servante et d'un domestique qui couchait dans un « bouge », près du grenier à foin. »

M. Fage constate qu'à Tulle il n'y avait, sous l'ancien régime, aucune barrière entre les diverses classes de la société. Dans le travail de la dentelle, filles d'artisans, filles de bourgeois et même filles de nobles, voisinaient dans une commune émulation. Le « point de Tulle » ne dérogeait pas. Les offices municipaux sont occupés indistinctement par les nobles et par les bourgeois. De tous les maires de Tulle, celui qui remplit les fonctions le plus longtemps et se rendit le plus populaire fut un gentilhomme, le baron de Clary.

Enfin, du livre de M. Fage se dégage une fois de plus le tableau de la

Digitized by Google

liberté dont jouissaient les Français avant la Révolution et dont ils ont perdu la notion. Les Tullois sont maîtres chez eux, s'administrent à leur guise, vivent selon leurs coutumes propres sans qu'un gouvernement central, quel qu'il soit, vienne, en quoi que ce soit, leur imposer ses façons de voir, en vertu du mot dont les Français de l'ancien régime — conformément à la remarque de Mirabeau — libres qu'ils étaient, n'avaient pas la notion, en vertu de la loi.

Frantz FUNCK-BRENTANO.

PELHAM EDGAR, PH. D. — **The struggle for a continent, edited from the writings of Fr. Parkman.** Londres, Macmillan & C°, 1902, in-8 de 542 p., illustré.

M. Pelham Edgar s'est proposé, dans le volume qu'il nous donne, un but excellent : extraire de l'œuvre trop peu maniable de Francis Parkman, l'éminent historien du Nord-Amérique, tout ce qui est du plus immédiat intérêt, en reliant, par de brefs résumés intercalaires, des textes soigneusement et intelligemment choisis. Nul mieux que M. Edgar, qui est professeur de langue et de littérature françaises à l'Université de Toronto, ne pouvait conduire à meilleure fin un labeur délicat en soi, et qui exigeait autant de discernement que de sûre érudition. Il a su donner à la sélection par lui faite une harmonie satisfaisante et une suite logique, tout en faisant ressortir les conclusions du terrible yankee que fut Parkman. Ce volume en condense une douzaine de même importance, ce qui suffirait à le rendre indispensable. — Il est complété par un index détaillé qui rend les recherches on ne peut plus aisées.

Il devrait plus particulièrement attirer le lecteur français, si quelqu'un en France pouvait consentir à s'intéresser à notre passé colonial. On y peut suivre en effet dans son ensemble et son développement l'effort persistant de nos aïeux, deux siècles durant (1562-1763), pour constituer à la nation française le vaste domaine américain qui lui a été arraché par morceaux. Parkman, naturellement, est un anglo-saxon trop convaincu pour ne pas se féliciter de l'insuccès final d'une race latine. Les Anglais sont — chacun le sait — un peuple élu, et dont le triomphe est toujours juste et nécessaire. Mais, à travers les manifestations souvent puériles d'un chauvinisme méprisable, l'historien des origines américaines est contraint malgré tout de s'incliner devant quelques-unes des héroïques figures qu'il nous montre, et qui prodiguèrent leur vie pour la France d'une extrémité à l'autre du continent américain, depuis les pionniers Jean Ribaut, Laudonnière, Gourgues, Champlain, d'Esnambuc, jusqu'à Montcalm, Lévis et Vauquelin, jusqu'à La Pérouse même, dont la campagne, en 1782, faillit ruiner la Compagnie de la baie d'Hudson. Rien n'est plus

Digitized by Google

curieux que de voir le fougueux admirateur de la nation anglaise conduit à reconnaître qu'avec des ressources inférieures en hommes, en argent, en vaisseaux, et avec un gouvernement dont l'incompétence lamentable n'a cessé de s'affirmer pendant plus d'un demi-siècle, la France avait su élever un édifice qui pouvait rivaliser avec ceux de la Grande-Bretagne, et qui n'a pu être détruit — incomplètement — qu'au prix d'un effort presque ruineux. Et lorsque, de ce qui précède, l'historien déduit avec sérénité que la France est incapable de faire œuvre coloniale, n'est-on pas fondé à considérer que sa logique est insuffisante et ses conclusions injustifiées ?

Il est piquant surtout de suivre Parkman lorsqu'il rattache très justement la guerre de l'Indépendance à la conquête du Canada. On peut affirmer avec lui que, sans la bataille d'Abraham, les colonies de la Nouvelle-Angleterre n'auraient jamais pu songer à s'affranchir. Faibles et sans cohésion, elles étaient, pour longtemps encore, dans la nécessité de s'appuyer sur leur métropole afin de se défendre contre le danger permanent qu'entraînait pour leurs frontières le voisinage français. La conquête du Canada, en les libérant d'un péril qu'elles s'exagéraient d'ailleurs, leur donna le loisir de se délivrer aussi de l'autorité maternelle qui s'exerçait parfois mal à propos. C'est ainsi que la capitulation de Yorktown répond à celle de Québec. On peut en conclure que la politique impérialiste a parfois ses traquenards, — et c'est une excellente morale historique.

E. Forgues.

Albert Vandal. — **L'avènement de Bonaparte. I. La genèse du Consulat, Brumaire, la Constitution de l'an VIII.** Paris, Plon, 1902, in-8 de IX-600 p.

« Dans l'ordre politique, autant que dans l'ordre purement physique, la nature ne procède point par innovations brusques ; elle s'essaie d'abord en ébauches, en esquisses, en conceptions rudimentaires, avant d'aboutir à ses pleines réalisations, et ainsi se crée une ambiance de faits et d'idées favorable à leur éclosion. S'il est vrai qu'en 1799 rien n'ait pu se faire sans Bonaparte, parce qu'il était alors le seul homme dont le génie fût adéquat aux circonstances, son génie et sa volonté ne firent pas tout; il trouva le terrain admirablement préparé. »

Telle est l'idée générale que M. Albert Vandal a développée dans son beau livre, et tel est le problème dont il a cherché la solution avec une patience, un tact et une perspicacité que l'on ne saurait trop admirer.

Il procède par tableaux qui sont autant de fresques largement peintes et nous font assister à la vie sociale et politique de la fin du XVIIIe siècle, non seulement dans la capitale, mais encore dans les provinces. Nous

Digitized by Google

voyons d'abord les révolutionnaires nantis, qui, au nom de la liberté et des principes nouveaux, exercent une pression formidable sur les droits, la conscience et même les simples mouvements de ceux qu'ils gouvernent.

Malgré tout, il se montre que la France, prise en masse, est moins hostile au principe qu'au système révolutionnaire, moins hostile à la forme du gouvernement qu'aux gouvernants. Aussi, quand *Buonaparte* arrive, auréolé de gloire, est-il l'événement, la passion, l'engouement, la folie du jour; il concentre sur lui « tous les regards, toutes les craintes et toutes les espérances ». Les voies étaient singulièrement aplanies pour le futur dictateur. En une suite de chapitres très brillants, M. Vandal expose comment le vainqueur d'Égypte fut amené à profiter du désarroi et de l'effondrement du Directoire fructidorien, de l'astuce de Sieyès, de la dissension des partis, du « margouillis national », de la gangrène et de la décomposition qui envahissaient le pays.

L'historien nous montre, avec preuves à l'appui, que personne alors ne poussa le cri légendaire : « Un homme, il nous faut un homme », et il en vient à cette conclusion : « L'accueil sans exemple que reçoit Bonaparte n'est pas l'acte d'une nation qui s'abat consciemment aux pieds d'un maître, pour s'absorber et s'anéantir en lui. On doit y voir plutôt un réveil de zèle révolutionnaire et de patriotisme, les deux passions se confondant depuis dix ans dans l'âme du peuple, périclitant et se ranimant ensemble. La France patriote et révolutionnaire ne réclamait pas un maître ; elle n'avait que de bas tyrans, elle voit s'élever un chef. Pour le peuple, cet homme qui passe, c'est le génie et la fortune de la Révolution qui reviennent ; c'est plus encore : c'est le gage et le symbole de la résurrection nationale. »

Au milieu des menées politiques et ambitieuses de Bonaparte, se placent quelques scènes intimes et quelques esquisses d'une belle venue. C'est la réconciliation avec Joséphine, puis le salon de la rue Chantereine qui nous vaut une ravissante aquarelle où se mêlent l'élégance des femmes à peine vêtues, l'éclat un peu rude des uniformes et la note sombre des habits noirs, triste héritage de la révolution austère.

Le portrait du général est également d'une magnifique allure : « Il était assez mal portant ; le brusque changement de climat, les premières froidures, l'humidité de l'automne parisien l'éprouvaient. Mais son âme de feu le soutenait, et, perçant à travers la grêle enveloppe, mettait autour de lui une splendeur... Derrière sa maigre silhouette on croyait voir tout un horizon de lumineux pays conquis, de rouges escadrons renversés, d'ennemis fuyants et de villes prises, de victoires remportées très loin, sous des cieux ardents. »

C'est enfin, dans la matinée du 18 brumaire, le départ pour les Tuile-

Digitized by Google

ries. « L'éclatant cortège descendait le boulevard, Bonaparte en tête, se détachant du groupe et bien en vue : derrière lui, l'ébrouement des chevaux, le scintillement des aciers et des ors, le cliquetis des armes battant sur les flancs des montures et la houle des panaches. »

M. Vandal excelle dans ces évocations de la vie passée qu'il nous rend dans toute son animation, tout son pittoresque et toute sa couleur. Il crée une atmosphère et une perspective, et ainsi les événements et les personnages se voient dans l'ambiance qui leur est familière.

A travers la majesté des récits on trouve plaisir à ces pages lumineuses. Il en est de très mélodramatiques comme celles où M. Vandal nous fait assister à la bagarre du 19 brumaire, dans la salle des séances, à Saint-Cloud. Mais c'est surtout la physionomie de Paris au lendemain du coup d'État qui est peinte avec beaucoup de bonheur; après les discours, les discussions, les alertes des deux jours précédents, c'est un repos que de se promener dans la grande ville avec un guide aussi bien informé et aussi disert. Cette excursion finie, on aborde le magistral chapitre qui traite de la Constitution de l'an VIII, pour arriver au Premier Consul, à l'aurore de son avènement... et attendre avec impatience la suite de l'ouvrage qui nous fera voir Bonaparte à l'œuvre et le vainqueur de Marengo aspirant au césarisme.

Des journalistes à l'affût de faciles rapprochements ont faussé l'esprit impartial qui se dégage de ce volume.... il nous a semblé plus juste, tout en louant l'historien, d'insister sur les qualités merveilleuses de l'écrivain et de l'artiste.

Casimir Stryienski.

Colonel Delagrave. — **Mémoires. Campagne de Portugal (1810-1811).** Avertissement et notes par Édouard Gachot. Paris, Delagrave, 1902, in-8 de 256 p., avec une carte, huit aquarelles et quatre portraits en noir.

L'historien de Masséna, publiant les Mémoires du colonel Delagrave sur la campagne de Portugal, les complète par des notes abondantes, précises et judicieuses, dans lesquelles il rectifie les erreurs commises et mentionne les faits plus ou moins volontairement oubliés. M. Édouard Gachot s'attache à défendre le prince d'Essling des reproches souvent injustes que ses lieutenants, le maréchal Ney, les généraux Junot, Reynier et Montbrun n'ont pas craint d'élever contre le généralissime au moment des opérations.

La campagne commence heureusement pour les Français, en dépit de leur grande infériorité numérique, par le siège d'Astorga qui se rend, le 22 avril 1810, au duc d'Abrantès, par la prise de Ciudad-Rodrigo (10 juillet) et la reddition d'Almeida (28 août). Puis, Masséna marche sur Viseu,

Digitized by Google

qu'il trouve abandonnée de ses habitants, et, de là, tente de gagner Coïmbre. Wellington lui barre la route à la sierra d'Alcoba. Le prince d'Essling livre alors aux Anglo-Portugais le combat de Busaco, meurtrier surtout pour les troupes françaises qui ne réussissent pas à forcer le passage (27 septembre). Ce regrettable combat devait être évité, car les positions formidables de l'ennemi pouvaient être tournées, comme elles le furent le lendemain.

Wellington, tourné, se replie sur Coïmbre, qu'il laisse tomber sans combat, mais déserte, aux mains des Français (1er octobre). Masséna comprend que le général anglais, se contentant de ne laisser derrière lui que la solitude et la dévastation, se retire de parti pris devant les envahisseurs. Comme l'écrit Rustow, « Wellington acquit plus de gloire à reculer avec méthode qu'à marcher en avant! » C'était un général incomparable pour battre en retraite en bon ordre, tout en ménageant les forces physiques et le moral de ses troupes. Il se retranche derrière les crêtes de Torres-Vedras, défiant, sur trois lignes inexpugnables, des assauts que Masséna n'eut pas la témérité de risquer.

Jugeant en effet son armée insuffisante pour chasser ses adversaires trop nombreux des hauteurs fortifiées qui protègent Lisbonne vers le nord, le prince d'Essling se résout à choisir une bonne position défensive, de Torres-Novas à Santarem (15-18 novembre). Conformément aux ordres de Napoléon, afin d'immobiliser Wellington et les Espagnols commandés par La Romana qui se fussent portés au secours de Badajoz menacée par le maréchal Soult, Masséna garda cette position jusqu'au jour où, désespérant de recevoir des instructions et des renforts qui lui permettent d'agir par la rive gauche du Tage, et ne pouvant plus requérir les vivres et le fourrage qui lui manquent, il est contraint de se décider à la retraite (5 mars 1811).

Wellington, le suivant et ne cessant de le harceler, veut l'empêcher de s'établir sur la rive droite du Mondego, ce qui prolongerait l'occupation du Portugal. Il y réussit malgré les beaux succès à Pombal (9 mars) et à Redinha (12 mars) du maréchal Ney, commandant de l'arrière-garde, mais grâce aux désobéissances réitérées du Brave des braves, mécontent et fatigué de servir en sous-ordre. Bien que les Anglais aient été tenus en respect à Foz d'Arunce (15 mars), Masséna ne peut rester sur la Ceira, « mauvaise position pour se battre et pour y vivre », et traverse l'Alva (17 mars). Par la faute du général Reynier, commandant le 2e corps, les Français perdent encore cette ligne et précipitent leur retraite sur Celorico. Là, par suite d'un nouveau dissentiment avec le duc d'Elchingen, le prince d'Essling se voit obligé de remplacer le maréchal Ney dans le commandement du 6e corps par le général Loison (22 mars). La retraite se poursuit

Digitized by Google

alors sur Guarda. L'armée française, après l'honorable mais inutile et sanglant combat de Sabugal, franchit enfin la frontière d'Espagne et s'arrête sur l'Aguéda (1 avril). La retraite des Français, de Torres-Novas à l'Aguéda (83 lieues), se terminait au bout de trente jours.

Vers la fin d'avril. Masséna regagne Ciudad-Rodrigo qu'il importe de conserver; il s'agit aussi de dégager Almeida, bloquée par les Anglo-Portugais et défendue par le général Brenier. Après la bataille de Fuentes-de-Oñoro qui, sans la mauvaise volonté de Bessières refusant le concours de la cavalerie de la Garde, eût entraîné la perte de l'armée de Wellington, Masséna renonce à secourir Almeida; sur les ordres de l'empereur, il en fait du moins détruire les fortifications et sortir toute la garnison.

L'échec de la campagne de Portugal, dont l'objectif principal était la prise de Lisbonne et le rembarquement des Anglais, ne fut pas dû seulement aux fautes de Masséna, qui s'y montra certainement inférieur à ce qu'il avait été dans le cours antérieur de son admirable carrière, mais surtout à l'infériorité numérique de ses troupes qui ne furent pas, contrairement à son espoir, sérieusement renforcées; à la difficulté de se procurer des subsistances sur un territoire systématiquement dévasté, dans le temps où les communications avec la France et même avec l'Espagne étaient interrompues; aux défaillances trop souvent volontaires de ses collaborateurs; enfin, au sang-froid, à la circonspection de Wellington et des troupes anglaises, au patriotisme fanatique des Portugais et des Espagnols qui, toutefois, n'auraient pas eu raison de Masséna, si cet illustre homme de guerre avait été mieux secondé.

Léon Mouchot.

A. Dry. — **Reims en 1814 pendant l'invasion.** — Préface de M. Henry Houssaye. Paris, Plon, 1902, 1 vol in-8 de iv-403 p., avec 20 gravures hors texte et 3 cartes.

Dans son alerte et claironnante préface M. Henry Houssaye résume avec plus de compétence que quiconque le très intéressant volume de M. Dry. Comme le fait remarquer avec justesse l'auteur de « 1814 », M. Dry n'est pas le premier qui s'avise de conter la vie d'une ville française pendant la célèbre invasion. Ces monographies sont déjà nombreuses et il est à souhaiter qu'elles se multiplient. L'histoire générale est faite avec des histoires locales comme celle-ci, et chacun a raison d'apporter sa pierre au monument.

C'est tout de même plus qu'un ouvrage d'histoire locale que le livre de M. Dry. Prise trois fois par les Alliés, reprise deux fois par les Français, la ville de Reims a été, en 1814, le théâtre de faits militaires d'une importance particulière. Après son échec devant Laon, le 11 mars, Napoléon avait replié son armée sur Soissons au risque d'être refoulé vers

Digitized by Google

Paris par Blücher; sur la haute Seine, Macdonald pouvait être rejeté dans la même direction par Schwarzenberg. La marche concentrique des deux armées prusso-russe et austro-russe sur la capitale allait s'effectuer, lorsque la victoire de Reims, survenue le 13 mars, changea la situation en coupant les communications entre les deux armées ennemies. Malheureusement l'Empereur, en perdant du temps, ne profita pas de son avantage. Les Alliés, tout d'abord terrifiés, se remirent de leur émotion, et la bataille imprévue d'Arcis-sur-Aube eut, on le sait, sur les suites de la campagne les conséquences les plus funestes.

Les différentes occupations de Reims par les Alliés, d'abord par Sacken, ensuite par Winzingerode et Saint-Priest, enfin par le prince Volkouski, fournissent à M. Dry des chapitres du plus haut intérêt, et l'on ne peut que le louer d'avoir fait revivre avec une érudition aussi sûre ces événements mémorables. Très passionné pour l'histoire qu'il écrit, et sentant vivement son sujet, M. Dry n'est peut-être pas cependant absolument exempt de partialité — de logique même — lorsqu'il juge cette époque, si mal appréciée, qu'on appelle la « Restauration ». N'est-il pas bien sévère pour les artisans de la paix — cette paix si nécessaire et si désirée alors — lorsqu'il nous les montre « s'alliant, par manque de courage ou aber- « ration, aux étrangers pour renverser traîtreusement le chef national « que la fortune des armes avait abandonné, au lieu de marcher au canon « et de se serrer autour du drapeau? » La fortune était lassée ; ce fut elle qui trahit l'épopée agonisante. A qui la faute si, à ce moment, les canons étaient entre les mains des vainqueurs de Waterloo, et si le drapeau de la France n'était plus le drapeau tricolore?

Emmanuel DE MONTCORIN.

Louis XVIII et les Cent-Jours à Gand, recueil de documents inédits publiés pour la Société d'histoire contemporaine par M. ALBERT MALET. Tome II. Paris, Picard, 1902, in-8 de xv-314 p.

Ceux qui s'intéressent à l'histoire documentaire des Cent-Jours n'ont pas perdu le souvenir du volume que publiaient, en 1898, pour la Société d'histoire contemporaine, MM. Édouard Romberg et Albert Malet. On remarqua à juste titre la collection très curieuse des lettres des souverains, du comte d'Artois, du duc d'Angoulême et des commissaires royaux. Le nouveau volume que vient de publier, dans les mêmes conditions, M. Albert Malet, privé malheureusement de la collaboration du regretté M. Romberg, est à tous égards digne du premier. Le nom de l'auteur et celui du commissaire responsable, M. de Lanzac de Laborie, suffiraient à inspirer la plus entière confiance au public des érudits et des chercheurs si, dès les premières pages, on ne retrouvait les procédés de

Digitized by Google

scrupuleux examen, de classement méthodique et d'annotations instructives dont ne s'écarte jamais la Société d'histoire contemporaine. Il y avait une difficulté de plus : la traduction des nombreuses dépêches en langue anglaise et en langue allemande. M. Paul Lacombe, également membre de la Société, a prêté son concours à la revision des traductions de l'anglais et à celle du texte. Le nouveau volume consacré à « Louis XVIII et les Cent-Jours à Gand » est donc bien l'œuvre de la Société d'histoire contemporaine, qui peut à bon droit se féliciter du résultat obtenu.

Les documents importants sont évidemment limités, dans cet ouvrage, à la correspondance officielle de sir Charles Stuart et du général von der Goltz, représentants des cours de Londres et de Berlin auprès de Louis XVIII à Gand, pendant les Cent-Jours. Ces deux diplomates se montrèrent, à l'égard du roi, constamment respectueux et vigilants ; ils ne témoignèrent pas d'animosité personnelle contre le peuple français, et se gardèrent avec soin de manifester une joie sans générosité à la nouvelle de Waterloo. L'Anglais écrivait à lord Castlereagh, chef du Foreign Office, avec beaucoup de simplicité et même de sobriété, ne mentionnant que les faits importants mais les signalant sans le moindre retard. Le Prussien était un militaire et sa correspondance s'inspirait volontiers de considérations stratégiques, même quand il s'adressait à des diplomates qui ne pouvaient lui donner la réplique.

Cette correspondance de M. de Goltz contient aussi des observations fort justes sur l'esprit public des populations françaises de la frontière, d'après des renseignements multiples.

Les letttes de lord Castlereagh, du baron de Binder, ministre d'Autriche, et de M. de Provost, chargé d'affaires du même gouvernement, sont moins intéressantes.

Un index biographique et géographique, à la fin du tome II, en facilite singulièrement la lecture. Rappelons par quel exposé précis et cependant riche en détails inédits commençait le premier volume : c'est un véritable chapitre d'histoire.

René Bittard des Portes.

Pierre Boyé. — **Les Hautes-Chaumes des Vosges, étude de géographie et d'économie historiques.** Nancy, Berger-Levrault, 1903, 1 vol. in-8 de 432 p. et 3 planches.

Notre collègue, M. Pierre Boyé, avait jusqu'à présent concentré ses efforts sur cette période de l'histoire de Lorraine qui correspond au règne de Stanislas, et il a publié ainsi divers travaux qui ont été fort remarqués ; en chemin, son attention a été attirée sur une question à la fois plus

Digitized by Google

particulière, puisqu'il ne s'agit que d'un coin de la Lorraine, plus générale, puisqu'il la prend dès les temps préhistoriques pour la mener jusqu'à nos jours, et il a écrit ce livre sur les Hautes-Chaumes des Vosges qui intéresse à la fois l'historien, l'économiste, le géographe, le touriste même, voire aussi le philologue, car on y trouve (aux pages 15 et ss.) une discussion serrée de l'étymologie du mot Chaume, puis de curieuses recherches sémantiques sur les variations de sens à travers les siècles de ce terme et des vocables allemands analogues ; enfin (aux pages 79 à 83 et 416) l'explication des noms très bizarres que portent les principaux sommets des Vosges, noms d'origine allemande, et que le français a déformés avec un sans-gêne invraisemblable.

Résumant ses conclusions, nous dirons que Chaume (le mot est féminin) vient du bas latin *calma*, terme qui désigne les terrains maigres et dénudés, et qui est peut-être tiré du celtique, et qu'on appelle Hautes-Chaumes, dans les Vosges, de vastes espaces compris entre le Donon et le Ballon d'Alsace, qui s'étendent au sommet des montagnes, à plus de mille mètres d'altitude, qui sont dépourvus d'arbres, tandis que le reste de la chaîne est garni d'opulentes forêts, mais que tapisse un gazon épais et aromatique. Les Chaumes sont dues à la difficulté pour les arbres de pousser à ces hautes altitudes, par suite des vents violents et de la neige, mais surtout à l'action intéressée des habitants qui ont supprimé la forêt pour créer ou étendre des pâturages; selon toute vraisemblance, ces sommets étaient à l'origine boisés comme les pentes, seulement les arbres y étaient plus clairsemés et rabougris. Il est bien malaisé de dire à quelle date cette dénudation a été pratiquée : rien ne prouve l'existence des Chaumes à l'époque celtique ou romaine; on les trouve pour la première fois mentionnées dans un diplôme de 661, qui est faux à la vérité, mais composé certainement avec des éléments exacts. Nous voyons ici le rôle important qu'ont joué les grandes abbayes vosgiennes dans la formation et l'exploitation des Chaumes; c'est surtout celle de Munster en Alsace qui s'est adonnée de bonne heure, au VIIIe ou au IXe siècle, à ce travail. En effet, le pâturage était la seule ressource sérieuse pour les habitants des hautes vallées des Vosges, car le sol était trop pauvre et le climat trop rude pour permettre une culture tant soit peu rémunératrice, et, faute de moyens de transport, le bois était sans valeur à cette époque lointaine. Ce qui est à noter, c'est que les Chaumes, c'est-à-dire les crêtes des Vosges, ont été atteintes en premier lieu par le versant alsacien, qui est cependant le plus abrupt ; mais de ce côté, les vallées plus riantes, plus fertiles, furent peuplées de meilleure heure que du côté lorrain, et leurs habitants furent tout naturellement amenés à conduire leurs bestiaux pâturer sur les sommets; ils redescendirent même sur la pente opposée et s'y fixèrent en divers endroits.

Digitized by Google

Ainsi les Chaumes devinrent, mais pendant quatre mois d'été seulement, le rendez-vous d'innombrables troupeaux qui y trouvaient herbe savoureuse, air vif, eaux limpides. Longtemps, toutes les bêtes, bœufs, chevaux, moutons, chèvres, porcs, furent admises sur les Chaumes ; au XVIIe siècle, on ne permit plus que d'y amener des bœufs. Car de bonne heure les ducs de Lorraine songèrent à tirer profit de cette partie de leur domaine en réglementant la pâture et en l'amodiant. Et la chose n'alla pas toujours toute seule, car il y eut, au XVIe siècle, des conflits violents entre les pâtres venus d'Alsace et les habitants des villages lorrains voisins, qui voulaient exploiter eux-mêmes ces pâturages si fructueux ; puis entre le duc et l'abbaye de Remiremont, qui se disputaient une Chaume restée jusqu'alors indivise entre eux. A cette occasion, Thierry Alix, président de la Chambre des comptes de Lorraine, dressa, en 1576 ou 1578, une très curieuse carte perspective des Chaumes, dessinée et peinte avec un art étonnant pour cette époque où la cartographie débutait à peine. M. Boyé étudie longuement et reproduit, dans une de ses planches, ce remarquable document que nous ne pouvons que mentionner ici. Nous renvoyons de même aux chapitres si curieux qu'il a écrits sur les fromageries des Chaumes, sur les anciennes descriptions qu'on a faites de ces pâturages perdus, sur les premiers visiteurs qui y sont montés, et parmi lesquels on voit des duchesses de Lorraine, sur les vicissitudes des Chaumes pendant la guerre de Trente ans et pendant la Révolution, sur les variations de la législation qui les concerne, sur la vie si originale que menaient les marcaires, ou gardiens de troupeaux, dans ces solitudes, sur les revenus que procurait l'exploitation.

Dans ce nouvel ouvrage, l'érudit auteur a fait preuve des connaissances les plus variées et les plus précises, mais surtout d'une méthode très sûre : il montre un souci extrême de présenter toutes les explications possibles de chaque fait, au lieu de se contenter d'une seule, si séduisante soit-elle ; il évite le parti pris et les théories simplistes, mesure exactement les causes et les conséquences. Et il nous fait voir qu'il n'y a pas, en histoire, de sujets négligeables, et qu'il valait la peine de consacrer un livre à ce que Voltaire aurait appelé dédaigneusement quelques arpens de neige, puisque aussi bien les Hautes-Chaumes sont couvertes de neige une bonne partie de l'année.

E. Duvernoy.

Digitized by Google

REVUES

ET

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

REVUES GÉNÉRALES

Bulletin de géographie historique et descriptive, 1902, n° 2 : Auguste Pawlowski, *Pierre Garcie dit Ferrande et son Grand Routier. Notice additionnelle*, 155-158. — Joseph Fournier, *Documents pour servir à l'histoire de la marine française au XVIe siècle. L'entrée de Léon Strozzi, prieur de Capoue, au service de la France*, 159-175. [P. justif., lettres de François Ier, etc.] — Gabriel Marcel, *Une carte de Picardie inconnue et le géographe Jean Jolivet*, 176-183. — G. Musset, *Le Moyne de Bienville*, 184-186. [Explorateur de la vallée du Mississipi.] — Fr. Pelletier, *Un épisode des explorations françaises dans l'Amérique septentrionale pour la découverte de la mer de l'Ouest*, 187-206. [Expéditions des La Vérendrye.] — G. Saint-Yves, *Les premières relations des Antilles françaises et des Antilles anglaises*, 207-252. — Henri Froidevaux, *Un arbitrage français en Guyane, en l'année 1742*, 253-260. — G. Saint-Yves, *Documents sur le Canada pendant la Régence*, 261-269. — Auguste Chauvigné, *Étude comparative des différents pays de Touraine avant 1789*, 270-275. — Charles Rabot, *Essai de chronologie des variations glaciaires*, 285-327. [Renseignements historiques sur les dimensions des glaciers des Alpes.]

Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français, 15 novembre 1902 : H. Patry, *Coligny et la Papauté en 1556-1557, d'après les lettres inédites de Châtillon conservées à la bibliothèque Barberini de Rome*, 577-589. [Lettres du cardinal de Châtillon, de Coligny et d'Andelot.] — Eugène Ritter, *Didier Rousseau et sa femme*, 590-593. [Libraire genevois au xvie siècle.] — Henry Lehr, *Un compte d'apothicaire du temps de Molière aux dépens de M. A. de Phelipot, pasteur à Sainte-Foy-la-Grande (1661)*, 593-597. — P. F.-B., *Un ministre de la guerre orthodoxe (1687)*, 598. [Lettre de Seignelay à Louvois.] — A. Atger, *Court de Gébelin franc-maçon*, 599-601. — Henry Lehr, *Quelques noms de pas-*

Digitized by Google

teurs du XVIIe siècle, 614. [A Sainte-Foy-la-Grande et aux Lèves.] — Henry Lehr, *Un ancien cimetière protestant à Saint-André-et-Apelle*, 614-615. — H. D., *La devise : Sola fides sufficit*, 615-616. = 15 décembre : P.-A. Barrau, *L'église réformée de Revel au XVIIe siècle*, 619-634. [Haute-Garonne.] — V.-L. Bourrilly, *Une lettre inédite de Louis de Berquin, 26 décembre 1526*, 634-637. — H. Guyot, *Banquiers huguenots réfugiés en Frise (1687)*, 637-640. — P. Fonbrune-Berbinau, *La mission de Fénelon et de l'abbé Cordemoy en Saintonge, d'après un témoin oculaire (1694)*, 640-644. — H. Patry, *Une abjuration publique à Villeneuve-d'Agen en 1559 (Arrêt du Parl^t de Guyenne contre le régent Philippe de Lévis)*, 645-647. — P. Fonbrune-Berbinau, *Une lettre inédite d'un forçat pour la foi*, 647-649. [Jérôme Serre, 9 avril 1702.]

Le Carnet, novembre 1902 : Émile Maison, *Le corsaire Jean Doublet*, 203-212. [1654-1728, originaire de Honfleur.] — *Autour du duc de Berry*, 213-218. — Cte de Riocour, *La fin d'une société. Lettres du chevalier de l'Isle* (suite), 233-251. — Gilbert Stenger, *Histoire de la société française pendant le Consulat*, 257-265; fin en décembre, 417-443. — Edward Costello, traduit par A. de Diesbach, *Aventures d'un soldat* (suite), 274-281. = Décembre : E. Beaurepaire, *Les enseignes de Paris* (suite), 321-339. — Robert Launay, *L'assassinat du lieutenant Palat*, 362-366. — E. Louis, *Un nouveau récit des journées de Champigny*, 367-375. — Casimir Stryienski, *Lettres d'amour du XVIIIe siècle*, 376-394. [Correspondance de la princesse Christine de Saxe, retrouvée parmi les papiers de son frère, dans le fonds de Saxe des archives de l'Aube.] — Jean Renouard, *Émile Zola*, 448-456. — Vte de Reiset, *Les enfants du duc de Berry*, 457-460. — Vte de Grouchy, *La duchesse d'Abrantès aux Pyrénées*, 461-464. [Lettre de la duchesse du 27 août 1809.]

La Correspondance historique et archéologique, septembre-octobre 1902 : A. Lavoine, *Notes historiques sur les premiers imprimeurs de l'Artois*, 270-280. — J. Momméja, *Bernard Palissy Agenais* (suite), 280-286. — Paul Deslandres, *Un musulman au « Bourgeois gentilhomme », en 1704*, 286-288. [Hadgi Moustafa, ambassadeur de Tripoli; relation du *Mercure*.] — J. Momméja, *Les retables en albâtre des XIVe et XVe siècles et les albâtres de Lagny*, 289-293. — Henri Maistre, *Plainte contre un gardien du Panthéon en 1796*, 293-294. — F. Mazerolle, *Marché passé par Claude Barbe, m^e peintre et sculpteur, et Claude Dory, peintre, avec Claude Baudouin, ci-d^t conseiller au Châtelet pour travaux à exécuter en sa maison, rue Saint-Louis-en-l'Ile (16 avril 1674)*, 295-297. — *Marché entre Jean Monstel, m^e menuisier, et les locataires des maisons sises sur le Pont-Marie, pour la construction d'un reposoir sur ledit pont (16 mai 1674)*, 297-299.

Digitized by Google

Le Correspondant, 10 novembre 1902 : L. DE LANZAC DE LABORIE, *L'armée des Cent-Jours d'après une récente publication*. [*Napoléon* de Couderc de Saint-Chamant], 518-523. — Donatien LEVESQUE, *La grande vénerie du duc d'Aumale à Chantilly*, 524-536. — L. DUFOUGERAY, *La campagne de Masséna en Portugal, d'après le récit d'un témoin*, 558-561. [D'après les *Mémoires* du colonel Delagrave.] = 25 novembre : Charles-Marc DES GRANGES, *La comédie et les mœurs sous la Restauration et la monarchie de Juillet* (fin). *La famille, l'amour et le mariage*, 703-735. — Henri DE BOISSIEU, *Sept siècles de bienfaisance laïque et de charité chrétienne. Les hospices civils de Lyon*, 736-759. = 10 décembre : Cardinal MATHIEU, *Le Concordat de 1801* (suite). *L'ultimatum et le départ de Consalvi*, 781-819; continué le 25 décembre, *La signature*, 997-1036. — Félix KLEIN, *Lettres inédites de Xavier de Maistre à sa famille*, 899-936 ; suite le 25 décembre, 1103-1131. = 25 décembre : H. DE LACOMBE, *Une figure d'évêque : le cardinal Guibert*, 1060-1075. — L. DE LANZAC DE LABORIE, *Autour d'un coup d'État, d'après une récente publication* [*L'avènement de Bonaparte*], 1144-1149. — Édouard TROGAN, *Le livre d'or des missions catholiques françaises*, 1150-1162.

Études. Revue fondée en 1856 par les Pères de la Cie de Jésus, 5 novembre 1902 : Pierre BLIARD, *Idées politiques et religieuses d'un club de province au début de la Révolution (1791-1793)*, 2e article, 313-338. — Eugène GRISELLE, *Le Quiétisme. Lettres inédites du frère de Bossuet* (fin), 377-390. — Henri CHEROT, *Bulletin d'histoire. Le mouvement biographique sur le XVIIe siècle* (fin), 404-415. = 5 décembre : Léonce DE GRANDMAISON, *La crise religieuse d'Ernest Renan*, 588-609. — Henri CHÉROT, *Le marquis de Beaucourt historien*, 676-697. = 20 décembre : Ludwig BOURGAREL, *Jules Barbey d'Aurevilly d'après sa correspondance inédite et autres documents nouveaux*, 838-842. [D'après le livre d'Eugène Grelé.] — Henri CHÉROT, *Souvenirs du général marquis Armand d'Hautpoul*, 843-846. = 5 janvier 1903 : Camille DE ROCHEMONTEIX, *Le Père Amiot et la mission française de Pékin à la fin du XVIIIe siècle*, 26-47. — Henri FOUQUERAY, *Une œuvre sociale au XVIIIe siècle*, 97-110. [Renseignements intéressants sur les œuvres de miséricorde exercées par les congrégations de la Sainte Vierge établies à Caen par les Jésuites.]

Journal des sciences militaires, avril 1902 : Colonel D'EU, *In-Salah et le Tidikelt* (suite), 51-70; continué en juin, 379-396, et en août, 165-185; fin en octobre, 53-66. — Lieutenant MOURRAT, *Guerres dans les Alpes*, 109-132; suite en septembre, 446-471; en octobre, 140-159. [Depuis François Ier.] — Major Z., *La guerre de Succession d'Autriche (1740-1748). Campagne de 1741-1743. Opérations militaires dans la Haute-Autriche*

Digitized by Google

et la Bavière (suite), 133-152; continué en juillet, 142-154; en septembre, 427-445; en novembre 274-288. = Juin : Hardy de Périni, *Archives et correspondance du général Jean Hardy*, 1re partie. *De Valmy à Maëstricht (1792-1794)*, suite, 359-378; continué en octobre, 37-52. — Capitaine Grange, *Une division allemande d'infanterie au combat (Frœschwiller, Sedan, sur la Loire)*, 430-454; suite en août, 273-293. — Capitaine G. M., *La légion étrangère et les troupes coloniales*, 455-476; suite en août, 294-320. = Juillet : R.-J. Frisch, *Oasis sahariennes* [Occupation. Organisation], 18-42. — H. Camon, *Campagne de 1813*, 43-65; suite en août, 210-245. = Août : Général Bourelly, *Un projet de brûlots lance-fusées en 1804*, 161-164. = Septembre : Général Lewal, *Le rôle de Langres dans les invasions passées et futures*, 321-347; suite en octobre, 5-36; en novembre, 161-188. — Commandant Camon, *Campagne de 1814*, 376-407; fin en octobre, 67-87. = Novembre : Commandant Camon, *Campagne de 1815*, 189-223. — Frédéric Garcin, *Le Tonkin de la conquête de 1884-1885*, 289-312.

Nouvelle Revue rétrospective, 10 novembre 1902 : Paul Pineau, *Un fils du général Dugommier (1812-1844)*, 289-317. — Émile Baussy, *Les préliminaires du Concordat (1801)*, 318-327. [Lettres de Mgr Pisani, évêque de Vence.] — Vte de Grouchy, *Candidats chambellans de Napoléon Ier*, 327-334. [Liste publiée d'après le ms. fr. 6577 de la Bibliothèque nationale.] — Lucien Jottrand, *L'esthétique du peintre Millet. Lettre de J.-Fr. Millet à Théophile Toré (1862)*, 334-336. — Félix Houzé, *Souvenirs de l'abbé Vallet, député de Gien à l'Assemblée constituante (1789-1807)*, suite, 337-360; fin le 10 décembre, 374-384. [Appendice contenant une notice relative à Sophie de Monnier.] = 10 décembre : Commandant Morillot, *Saint-Domingue sous le Consulat. Fragments de souvenirs de la générale Lallemand*, 361-373. — Victor Advielle, *L'exil du Parlement de Troyes (1787). Journal du P. Adry*, 385-408. — Lionel Bonnemère, *Lettres d'un bourgeois nantais pendant les guerres de Vendée (1793-1795)*, suite, 409-432.

La Révolution française, 14 novembre 1902 : P. M., *Les mémoires et les papiers de Cambacérès*, 385-391. — Rabouin, *Troubles en Beauce à l'occasion de la cherté du blé. Novembre et décembre 1792*, 392-416. — S. Blum, *La mission d'Albert dans la Marne en l'an III. Politique religieuse*, 417-441. — F. Dieudonné, *Préliminaires et causes des journées de prairial an III*, 442-465; fin en décembre, 504-527. — Fréd. Morrow-Fling, *Une pièce fabriquée : Le troisième volume des mémoires de Bailly*, 466-469. — A.-H. Sermet, *Une lettre inédite de Sermet, évêque constitutionnel de la Haute-Garonne (15 vendémiaire an III)*, 470-475. =

Digitized by Google

14 décembre : Edmond Poupé, *La société populaire de Callas (Var), 1792-an III*, 481-503. — P. M., *Cambacérès. Son rôle comme remplaçant de Bonaparte (an VIII-an XII)*, 528-558. — *Une tentative de fusion en 1796*, 559-562. [Analyse par M. Jacques Rigaud d'un rapport du baron Roll, envoyé de Louis XVIII.]

Revue Bossuet, 25 octobre 1902 : E. Lévesque, *Panégyrique de saint Charles Borromée par Bossuet*, 193-212. [Prêché à Saint-Jacques-la-Boucherie. Dans la notice préliminaire l'abbé Lévesque donne des indications intéressantes sur les procédés sténographiques employés pour recueillir les sermons.] — E. Lévesque, *Sermon de Bossuet pour les fêtes de l'Annonciation, 25 mars 1661*, 213-227. [Texte recueilli par un auditeur : comparaison avec le texte écrit.] — E. Griselle, *Bossuet, abbé de Saint-Lucien-les-Beauvais, d'après sa correspondance inédite* (Appendices), 228-237. — *Extraits des procès-verbaux des visites pastorales faites par Bossuet*, 238-245. — *Çà et là. Notes et documents. Lettre du cardinal de Bouillon à Mme de Maintenon*, 246-247. [16 juillet 1897, relative au quiétisme.] — *Mentions de thèses présidées par Bossuet*, 247.

Revue d'histoire littéraire de la France, juillet-septembre 1902 : Joseph Bédier, *Établissement d'un texte critique de l' « Entretien de Pascal avec M. de Saci »*, 351-384. — Henri Potez, *La jeunesse de Denys Lambin (1519-1548)*, 385-413. — Henri Chatelain, *Les critiques d'Atala et les corrections de Chateaubriand*, 414-440. — P. Laumonier, *Cinq poésies inédites de Ronsard*, 441-447. — Lt-colonel Largemain, *Bernardin de Saint-Pierre, ses deux femmes et ses enfants. Documents inédits*, 448-468.

La Revue de Paris, 15 novembre 1902 : Ernest Lavisse, *Souvenirs d'une éducation manquée*, 225-244. — Pierre Conard, *Napoléon et les vocations militaires*, 345-365. [Curieux détails, empruntés aux documents des Archives nationales, sur la contrainte exercée par l'Empereur pour obliger les familles à envoyer leurs enfants dans les écoles militaires, surtout dans les pays conquis.] — Victor Bérard, *Questions extérieures. France et Siam*, 428-448. = 1er décembre : Léonce Pingaud, *Les dernières campagnes de Mirabeau cadet*, 569-597. = 15 décembre : Jean Lemoine, *Boileau contre Racine*, 861-870. [Procédures poursuivies devant les requêtes de l'Hôtel et qui semblent n'avoir eu d'autre but que de permettre à Racine de payer les hypothèques dont était chargée une maison qu'il avait achetée.]

Revue des Deux Mondes, 1er novembre 1902 : Gilbert Augustin-Thierry, *Conspirateurs et gens de police. Le complot des libelles (1802)*, 2e par-

Digitized by Google

tie, 5-35; suite le 15 novembre, 241-277; fin le 1er décembre, 481-522. — *Une correspondance inédite de Prosper Mérimée* (fin), 36-61. — Le Myre de Vilers, *Le traité franco-siamois*, 62-73. [Résumé de l'histoire des rapports de la France avec le Siam.] = 15 novembre : Général Zurlinden, *Souvenirs de captivité* (*novembre et décembre 1870*), 398-416. — René Doumic, *Une nouvelle histoire de Brumaire*, 448-457. [D'après Vandal.] = 1er décembre : Antoine Thomas, *L'étymologie et la langue française*, 564-585. [Aperçu très intéressant sur l'histoire de la science étymologique en France et sur le rôle de la phonétique et de la sémantique.] = 15 décembre : T. de Wyzewa, *L'éducation du roi de France*, 921-932. [D'après *Der Herzog von Reichstadt*, publié par Ed. Wertheimer à l'aide des papiers de Dietrichstein, gouverneur du prince, et autres documents inédits.]

Revue française de l'étranger et des colonies, mai 1902 : Georges Demanche, *La France et le Maroc à Figuig*, 278-288. — A. M., *Congo français. Les troubles de la Sangha* (mars 1902), 288-292. = Juin : Chanel, *La Martinique*, 340-343. [Résumé historique.] — G. V., *Côte d'Ivoire. Opérations militaires au Baoulé*, 349-353. = Juillet : G. D., *L'Acadie. Une France oubliée*, 419-422. — E. C., *Martinique. Crise économique et exode*, 423-425. = Octobre : G. V., *La population en Nouvelle-Calédonie*, 605-607.

Revue historique, janvier-février 1903 : Louis Madelin, *Pie VI et la première coalition. A propos de quelques documents des archives du Saint-Siège*, 1-32. [Lettres du pape à différents souverains.] — Dr Herzog, *La collection des manuscrits de Zurlauben à la bibliothèque cantonale d'Aarau*, 33-34. [Nombreuses anecdotes sur la cour et les salons de Paris, sur Rousseau et Voltaire.] — Alf. Stern, *Charles Engelbert Œlsener. Fragments de ses mémoires relatifs à l'histoire de la Révolution française* (suite), 35-51. — A. Mathiez, *Le bureau politique du Directoire* (*Notes et documents*), 52-76. [Les journaux officieux du Directoire.]

REVUES LOCALES

Revue de l'Agenais, septembre-octobre 1902 : Jules Momméja, *Le retable de Fongrave*, 360-375. — Claude Lamouroux, *Statistique du département de Lot-et-Garonne pour l'année 1789 et l'an IX* (suite), 376-392. — Saint-Amans, *Journaux de mes voyages aux Isles du Vent et sous le Vent* (*1767-1769*), suite, 393-409. — L. Couyba, *Une avanie inédite de*

Digitized by Google

messire Jean de Fleurans, curé de Casseneuil, 410-416, p. justif. [Refus de la ville de le laisser entrer, 1654.] — Ph. Lauzun, *Itinéraire raisonné de Marguerite de Valois en Gascogne*, (*1578-1586*), suite, 417-434. — J. Marboutin, *Document sur une invasion des Normands en Agenais*, 435-437. [Extrait de la *Chronique Saintongeoise*.] — Jules Momméja, *Quelques documents inédits sur Boudon de Saint-Amans*, 438-440, [Naturaliste de la fin du xviiie siècle.]

Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes, 3e trimestre 1902 : Abbé F. Allemand, *Une belle-fille du chevalier de Jarjayes et son rôle dans la vie et l'œuvre de Balzac*, 179-191. [D'après l'étude de M. Hanotaux sur *Balzac imprimeur*.] — J. Roman, *Monographie de la commune des Crottes*, 193-209; fin dans le 4e trimestre, 317-338. — *Lettres inédites de Valbonnais et de Guy Allard* (*1669-1715*), 237-240. — David Martin, *Aperçu sur la fouille pratiquée dans un des tumuli de Chabestan*, 248-254. = 4^e trimestre : F.-N. Nicollet, *Affouagement des communes des Hautes-Alpes de 1662 à 1666*, 271-292. [État des feux avec « avis sur chascune communauté pour en connoistre la force » ; tiré d'un ms. de la bibliothèque de Grenoble.] — J. Michel, *Histoire et bibliographie de la presse gapençaise* (suite), 293-304. — Abbé F. Allemand, *Note biographique avec détails inédits sur André Garnier, évêque constitutionnel des Hautes-Alpes*, 305-315. — D. M., *Fouilles opérées dans les tumuli 9 et 23 de Champ-Cros*, 339-358.

Revue catholique d'Alsace, septembre 1902 : A.-M.-P. Ingold, *Le Père Antonin Danzas, Frère Prêcheur* (suite), 643-652 ; suite en octobre, 732-754; fin en novembre, 841-847. — Ulyssse Chevalier, *Encore le saint Suaire de Turin*, 653-665. — O.-R. Landsmann, *Wissembourg. Un siècle de son histoire*, 666-678. — *Pfeffel et les écoles de Ribeauvillé* (*1794*), 679-700. — F. B., *L'œuvre Notre-Dame et sa légende* (suite), 701-708 ; suite en octobre, 780-786 ; fin en novembre, 821-832. = Octobre : *Mgr André Rœss, évêque de Strasbourg* (*1794-1887*) ; *esquisse biographique*, 764-772 ; suite en novembre, 857-868. — A. Deny, *L'autre France*, 773-779 ; suite en novembre, 833-840. [Exposé des missions françaises d'après l'ouvrage du P. Piolet.] = Novembre : Rod. Reuss, *Encore les prétendues falsifications de Grandidier*, 801-809. [Établit la bonne foi de l'archiviste du diocèse de Strasbourg dans la publication de documents falsifiés.]

L'Anjou historique, novembre 1902 : *Histoire de la constitution civile du clergé en Anjou, par Simon Gruget. Prestations de serment à Angers et dans le district du même nom*, 225-242. — Marquis d'Elbée, *La*

Digitized by Google

duchesse de Berry à Beaupréau (*7 juillet 1828*). *Un monument au généralissimè d'Elbée* (fin), 243-260. — J. Moreau, *Les origines du nouveau collège de Beaupréau*, 261-284. — *Andegaviana : Lettre d'un évêque d'Angers du VIe siècle*, 285-287. — *Découverte du tombeau de Gilles de Tyr à Saumur, en 1613*, 287-289. — *Un évêque angevin : Guillaume de la Brunetière, du Plessis de Gesté*, 289-293. — *La Vendée angevine. Union de la noblesse et du peuple avant la Révolution*, 293-299. [Extraits des *Affiches d'Angers*.] — *Le temporel de la commanderie de l'ancien Hôpital d'Angers*, 300. — *Installation de M. d'Autichamp, lieutenant de roi des ville et château d'Angers*, 300-302. — *Les carriers d'Angers en 1790*, 302-305. — *Les assemblées primaires à Angers et à Saumur, en 1790 et 1791*, 306-311. — *Pouillé du diocèse d'Angers* (suite). *Doyennés de Craon et de Condé*, 321-336.

Bulletin de la Société ariégeoise et de la Société des études du Couserans, VIIIe vol., n° 5, 1902 : Georges Doublet, *Histoire de la maison de Foix-Rabat* (suite), 281-298 ; suite dans le n° 6, 391-406. — Joseph Poux, *Les fortifications septentrionales de la ville de Foix et le quartier de l'Arget de 1446 à 1790*, 299-323. — Henri de Curzon, *Felipe Pedrell et les Pyrénées, drame lyrique*, 323-341. [Drame tiré de la guerre des Albigeois.] — F. Pasquier, *Confiscation et donation du fief de Varennes à l'occasion de la succession de Foix, sous Archambaud de Grailly, 1398-1399*, 342-350. [Textes.] = N° 6 : Joseph Poux, *Contribution à l'étude du régime de l'impôt foncier à Foix, au moyen âge. La date de la rédaction du plus ancien, «libre de la estima » conservé aux archives municipales*, 365-369. — Barrière-Flavy, *L'abbaye de Marens et l'église de Saint-Geniès dans l'ancien comté de Foix, XIe-XIVe siècles*, 370-390, p. justif. — Abbé Louis Blazy, *Nos anciens évêques. Listes dressées par le P. Eubel d'après les Archives Vaticanes* (*1208-1501*), 405-419.

Revue de la Haute-Auvergne, 2e fascicule 1902 : Roger Grand et Marcellin Boudet, *Étude historique sur les épidémies de peste en Haute-Auvergne* (XIVe-XVIIIe siècles), suite, 129-181 ; fin dans le 3e fascicule, 267-318. [Appendice et p. justif. ; critique intéressante de la charte fausse de Laurie.] — Cte de Dienne, *Querelles entre magistrats à Vic* (*XVIIe et XVIIIe siècles*), 182-212. [Texte d'un arrêt du Parlement de Paris du 24 avril 1660.] — Marcellin Boudet, *Un sacramentaire romano-gallican inédit du monastère d'Aurillac* (*Xe siècle*), 220-224. [Conservé au monastère bénédictin de Saint-Dominique de Silos, diocèse de Burgos.] = 3^e fascicule : Charles Felgères, *Rivalité des Bourbons et des Armagnacs à Chaudesaigues* (*1461-1470*), 233-266. [Article très documenté dont les éléments sont empruntés pour la plupart aux titres de la maison de

Digitized by Google

Bourbon, aux Archives nationales.] — A. Vernière, *Pierre d'Albo, coadjuteur (1518-1530) de Thomas et de Guillaume du Prat, évêques de Clermont*, 319-325.

Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux. Bulletin Hispanique, janvier-mars 1902 : Camille Jullian, *Notes ibériques. Villes-neuves ibériques de la Gaule*, 12-19. = Avril-juin : H. Léonardon, *Relation du voyage fait en 1679 au-devant et à la suite de la reine Marie-Louise d'Orléans, femme de Charles II*, 104-118 ; suite en juillet, 247-255 ; fin en octobre, 342-359. [Publication de ce récit écrit en espagnol et dû à D. Joseph Alfonso Guerra y Villegas.]

Annales de Bretagne, juillet 1902 : P. Hémon, *La Révolution en Bretagne. Notes et documents. Le comte du Trévou*, 439-457 ; suite en novembre, 106-138. [Cruautés et abus de pouvoir commis par un lieutenant de la marine royale ; leur punition sous la Révolution.] — F. Duine, *Les sources de la vie de saint Turiaw et son culte*, 557-561. — F. Duine, *Folklore de Dol* (fin), 562-566. = Novembre : Armand Rébillon, *Recherches sur les anciennes corporations ouvrières et marchandes de la ville de Rennes*, 1-48. — J. Allanic, *Histoire du collège de Vannes*, 59-105. [Fondé en 1574.]

Bulletin de la Diana, avril-juin 1902 : Joseph Déchelette, *Découvertes gallo-romaines dans la ville de Roanne*, 46-55. — E. Brassart, *Épitaphe récemment découverte au chevet de l'église de N.-D. de Montbrison*, 55-57. [Vers la fin du xiiie siècle.] — E. Brassart, *Le dôme du tribunal à Montbrison*, 58-60.

Revue de Gascogne, octobre-novembre-décembre 1902 : Numéro consacré à M. Léonce Couture, sa vie et son œuvre. M. Laclavère, *La vie de M. Couture*, 441-488. — Paul Lahargou, *M. Couture et son enseignement*, 489-499. — L. Maisonneuve, *La philosophie de M. Couture*, 500-522. — A. Jeanroy, *M. Couture philologue*, 523-529. — C. Cézérac, *M. L. Couture et l'hagiographie gasconne*, 530-547. — A. Degert, *M. Couture et la Revue de Gascogne*, 548-567.

Annales de la Société historique du Gâtinais, 3e et 4e trimestres de 1902 : Camille Bloch, *La justice du canal de Briare au XVIIIe siècle*, 241-258. — C. Bernois, *Histoire de Méréville* (suite et fin), 259-345. [Notice sur la famille de Laborde ; péage de Méréville en 1482.] — Eugène Thoison, *Liste alphabétique des personnes inhumées en l'église St-J.-B. de Nemours aux XVIIe et XVIIIe siècles* (suite et fin), 346-357. — Paul Quesvers, *Une tournée en Gâtinais (octobre 1773)*, 358-374. [Notes de voyage d'Antoine-Nicolas Duchesne, fils d'un prévôt des bâtiments du

Digitized by Google

Roi.] — Vte de Grouchy, *Extrait des minutes des notaires de Fontainebleau (XVIIe-XVIIIe siècles)*, suite, 375-376.

Bulletin et Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, tome XXXI, 1902 : Anne Duportal, *Minutes de notaires : Montmuran-St-Gilles*, 37-86. — Guillotin de Courson, *Petites seigneuries du comté de Rennes*, 87-141. [La Lohière en Lontchel ; Bintin et le Bois de Bintin en Cintré et Talensac ; le Plessix-Raffray en Domagné; le Châtel en Pipriac; Saint-Tual.] — Paul Parfouru, *Les dépenses de Pierre Botherel, vicomte d'Apigné près Rennes (1647-1648)*, 143-250. [Registre de dépenses journalières.] — Abbé A. Millon, *La seigneurie des Milleries en Melesse*, 253-266. — Paul Banéat, *Le Thabor au XVIIe siècle*, 267-270. [Promenade publique de Rennes, dépendant autrefois de l'abbaye de Saint-Melaine.]

Mémoires de la Société d'émulation du Jura, 1902 : Mlle Grosjean et Dr Briot, *Glossaire du patois de Chaussin*, 1-60. [Relevé d'usages locaux; liste des lieux dits.] — Maurice Perrod, *Étude sur la vie et sur les œuvres de Guillaume de Saint-Amour, docteur en théologie de l'Université de Paris, chanoine de Beauvais et de Mâcon (1202-1272)*, 61-252. — Émile Longin, *Relation de l'incendie de Saint-Claude (1639), par Augustin Vuillerme, publiée avec une introduction et des notes*, 253-320. — Louis Lantrey, *La baronnie de Chevreau. Terrier de 1659*, 321-366.

Bulletin de la Société des études du Lot, tome XXVII, 2e fascicule, avril-mai-juin 1902 : V. Fourastié, *Privilèges, franchises et libertés de la ville de Sainte-Spérie* (suite), 65-89. — Dr Cadiergues, *Estat et dénombrement de Mollières (1684) ; actuellement canton de Lacapelle-Marival*, 90. — Ed. Albe, *Notes sur l'abbaye de Leyme. Contribution à l'histoire de l'abbaye. Analyse et traduction de pièces*, 91-112. — A. Combes, *Transaction entre le curé de Fraissines et ses paroissiens (30 juin 1495)*, 113-123. [Redevances dues au curé.]

Revue historique et archéologique du Maine, 2e semestre 1902, 2e livraison : Dom Léon Guilloreau, *L'abbaye d'Étival-en-Charnie et ses abbesses (1109-1790)*, suite, 121-160. — Robert Triger, *Le donjon de Courmenant*, 161-176. — Gabriel Fleury, *De l'organisation des assemblées municipales créées par l'édit de juin 1787*, 177-193. — Louis Brière, *Bibliographie du Maine. Année 1901*, 194-217. = 2e semestre, 3e livraison : Robert Triger, *L'administration municipale au Mans, de 1530 à 1545. Premier registre de l'hôtel de ville*, 225-274. [Publication, d'après une copie du XVIIIe siècle, de deux fragments d'un des premiers registres municipaux, aujourd'hui perdus.] — Cte Charles de Beaumont,

Digitized by Google

Les tapisseries de l'église de la Couture au Mans, 275-286. — F. Uzureau, *Une visite pastorale à La Flèche en 1773*, 287-297. — Julien Lhermitte, *Notice bibliographique sur le déporté de la Mayenne ou le Batave heureux par l'abbé Ouvrard de la Haye*, 298-309.

Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie, tome XXVII (1901-1902) : Félix Le Sergeant de Monnecove, *Testament et exécution testamentaire de Jean Tabari, évêque de Thérouanne, publiés d'après les copies de la Bibliothèque nationale et des Archives nationales*, v-vii et 1-124. [1402-1403 ; pièces annexes.] — Pagart d'Hermansart, *Les greffiers de l'échevinage de Saint-Omer, 1311 à 1790. Le greffier civil ou principal. Le greffier criminel et de police*, 125-196, p. justif. — Justin de Pas, *Testaments transcrits à l'échevinage de Saint-Omer de 1486 à 1495. Usages testamentaires au XVe siècle*, 197-263. [Liste des testaments avec les clauses les plus intéressantes.] — Pagart d'Hermansart, *Les argentiers de la ville de Saint-Omer. Les rentiers. Les clercs de l'argenterie*, 265-468. [Publication en pièces justificatives d'extraits de comptes très intéressants, avec une table alphabétique des matières qui y sont mentionnées.]

Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais, 1902, 1er trimestre : G. Baguenault de Puchesse, *Monseigneur Desnoyers*, 26-40. [Bibliographie.] — Léon Dumuys, *Note sur une inscription romaine découverte à Orléans*, 41-42. = 2^e trimestre : H Herluison, *Alfred Cornu, membre de l'Institut*, 67-75. [Bibliographie.] — H. Herluison, *Une planche d'ex-libris aux armes de G. de Gruel, s^r de Morville, trouvée dans sa sépulture*, 76-77. — Léon Dumuys, Découvertes archéologiques faites à Férolles (Loiret) : *Débris d'un édifice religieux inconnu trouvés au lieu dit « Toutemesse »*, 78-89. — *Note sur une inscription commémorative de la restauration de la chapelle épiscopale de Sainte-Geneviève, de Jargeau*, 90-93. — Léon Dumuys, *Note sur un cadran solaire du XVIIIe siècle conservé à Jargeau*, 94-95.

Académie de Sainte-Croix d'Orléans, tome IX, 1902 : Abbé Eugène Jarossay, *Abbaye de Micy-Saint-Mesmin-lez-Orléans (502-1790)*, xii-543 p. (p. justif.).

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1er trimestre 1902 : J.-A. Hild, *La Minerve de Poitiers*, 278-301. — Alfred Richard, *Relation de la découverte de la Minerve de Poitiers, le 20 janvier 1902*, 302-328. = 2^e trimestre : Abbé A. Collon, *Essai sur l'archiprêtré de Lusignan et ses annexes successives : le prieuré de Celle-l'Évêcault et la cure de Voulon*, 351-392.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Académie de Stanislas. — Cette société savante, dont le siège est à Nancy, vient de faire paraître la Table alphabétique de ses publications, depuis 1750, date de sa fondation par le roi de Pologne, duc de Lorraine, dont elle a pris le nom, jusqu'à 1900 inclus (Nancy, Berger-Levrault, 1902, un vol. in-8 de 225 pages à 2 colonnes). Cette table est l'œuvre de M. Justin Favier, le distingué conservateur de la bibliothèque municipale de Nancy, et depuis une vingtaine d'années membre de l'Académie; dressée sur le modèle de celle qui a été faite pour la Société des Antiquaires de France, elle comprend une série alphabétique unique, mais où les noms d'auteurs et les noms de matières se distinguent à première vue, grâce à des caractères différents, ce qui rend les recherches très rapides. Tous les hommes qui ont fait partie de l'Académie comme titulaires ou comme correspondants, et il y en a un millier, sont indexés là. L'Académie, au cours de sa carrière déjà longue, s'est occupée des objets les plus divers, mais l'histoire tient une large place dans ses Mémoires, et, comme il est naturel, elle a spécialement creusé l'histoire de la Lorraine. Cette table, faite avec un soin et une précision extrêmes et parfaitement imprimée, sera donc fort utile aux historiens. Pour en augmenter l'intérêt, un savant bien connu, M. Ch. Pfister, a écrit une histoire de l'Académie de Stanislas qui occupe les 42 premières pages du volume, et qui est très instructive. — E. D.

Agenais (Histoire de l'). — Nous avons rendu compte ici des trois importants volumes que M. le Dr Couyba a consacrés à l'histoire de la Fronde en Agenais. C'est la période immédiatement antérieure qu'il étudie dans le nouvel ouvrage qu'il vient de faire paraître sous le titre : *La misère en Agenais de 1600 à 1629 et la grande famine de 1630-1631* (Villeneuve-sur-Lot, imp. Leygues, 1902, in-8 de 176 p.). L'Agenais fut désolé par trois années successives de disette, qui eurent leur affreux épilogue dans la terrible famine de 1630-31 ; suivant son habitude, M. le Dr Couyba a laissé parler les documents, empruntés aux sources les plus sûres, archives communales, registres de notaires. Le tableau qu'il nous offre ainsi est saisissant, et, si triste qu'il apparaisse, on ne saurait faire moins que d'en reconnaître l'exactitude et la vérité; cette étude sera d'un utile secours quand on voudra retracer l'histoire économique des provinces françaises au commencement du XVIIe siècle.

Américanistes (Congrès international des). — Par application des statuts qui, sur deux sessions consécutives, en donnent une à l'Europe et une au Nouveau-Monde, le Congrès international des Américanistes s'est réuni à la fin d'octobre dernier, à New-York, dans les vastes salles du « Museum of Natural History ». L'organisation matérielle, — admirablement comprise, — de cette

Digitized by Google

session avait été préparée par un comité composé de MM. Morris K. Jesup, le duc de Loubat, F. W. Putnam et Marshall H. Saville. Après l'ouverture du Congrès, les trois premiers devaient se partager la présidence des séances, tandis que le dernier, — l'explorateur bien connu de Mitla et de Xoxo, — assumait la lourde tâche du secrétariat général. — Certes, le Congrès de New-York ne fera pas oublier celui de Paris, l'un des plus brillants, des plus animés, des plus utilement occupés de l'année du Centenaire ; mais il ne lui a pas été inférieur. Il aura été, aux États-Unis, au sens propre du mot, un véritable événement. Il est piquant de le noter : à l'heure même où la grève minière de Pennsylvânia — et le procès Molyneux — sollicitaient l'attention publique, tous les journalistes de l'Union trouvaient du temps — et de la place — pour rendre compte d'une austère assemblée de savants. En ce pays qui aspire à la gloire intellectuelle, pour compléter sa supériorité économique, aucune science n'est plus populaire, du reste, que celle du passé de l'Amérique. Sans distinction de rang social et de culture, elle intéresse, elle passionne une race aux curiosités neuves et fortes. Elle recueille la plupart de ces générosités pécuniaires que les capitalistes yankees prodiguent aux Universités et aux Musées. Enfin, elle valut au XIIIe Congrès des Américanistes une assistance nombreuse et fidèle d'amateurs des deux sexes.

Les professionnels étaient nombreux, eux aussi. Tous les établissements scientifiques des États-Unis s'étaient, — il va de soi, — fait représenter, — à commencer par la fameuse « Smithsonian Institution » de Washington. La présence d'une vingtaine de délégués étrangers, dont quelques Européens — et un Français, — que n'avaient point arrêtés la distance et le mal de mer, est aussi à signaler. De ce concours exceptionnel sont sortis quelques résultats sérieux dont on appréciera la valeur et la variété, par la liste des principaux mémoires présentés :

1. *Les lettres de Toscanelli et leur caractère apocryphe* (par Gonzalès de La Rosa ; Pérou ; continuation des travaux de l'auteur qui ruineront complètement l'histoire traditionnelle de Colomb) ;

2. *Le Folk-Lore du Nord-Est Sibérien* (par W. Bogoras ; Russie ; étude très nouvelle qui ajoute, à celles qu'on connaissait déjà, de nouvelles analogies entre les populations de l'Asie septentrionale et du Far-West Américain) ;

3. *Archéologie de la vallée du Delaware* (par F. W. Putnam ; E.-U.) ;

4. *Musique indienne* (par A. Farrwell ; E.-U. ; remarquable essai de reconstitution) ;

5. *Le « Pueblo Bonito »* (par G. H. Pepper ; E.-U. ; importante contribution à l'archéologie préhistorique de l'Amérique moyenne) ;

6. *Physionomie des populations du Mexique méridional* (par Fred. Starr ; E.-U.) ;

7. *Les manuscrits mexicains* (par le duc de Loubat ; E.-U. ; justifie les moines espagnols du reproche de vandalisme et d'iconoclastie) ;

8. *Le déchiffrement des hiéroglyphes du Mexique et de l'Amérique centrale* (par Ed. Seler ; Allemagne ; suite d'une vaste enquête paléographique qui classe, dès à présent, le savant professeur de Berlin comme le Champollion de l'écriture figurative des Aztèques) ;

Digitized by Google

9. *Le Calendrier de Palenqué* (par A. Chavero; Mexique);

10. *Les fouilles de Monte-Alban* (par L. Batres; Mexique);

11. *Les Aztèques du Salvador* (par C. V. Hartmann; Suède);

12. *Art ornemental indigène de la Guyane hollandaise* (par J. L. Van Panhuys; Hollande);

13. *Les vases péruviens en forme d'Aryballe* (par L. Lejeal; France; essai sur la diffusion d'une forme céramique importante);

14. *Archéologie de la région balchaqui* (par J.-B. Ambrosetti; Argentine; étude très documentée et méthodique d'une civilisation méridionale antéhistorique, analogue à la civilisation septentrionale des *Pueblos*, des *Mounds* et des *Cliffs*).

La session proprement dite (du 20 au 25) devait être suivie d'une excursion qui, à travers d'admirables paysages, mena la plupart des congressistes vers les grandes villes universitaires, les grands musées ethnographiques et quelques-uns des anciens *tumuli* des États-Unis. Et, après un mois de discussions savantes et courtoises, d'échanges d'idées, d'excursions pittoresques et de banquets cordiaux où fut célébrée la fraternité scientifique des peuples, on se sépara, en se donnant rendez-vous à Stuttgart, en 1904, et à *Buenos-Ayres*, en 1906... Il n'y a plus de... Pyrénées! — L. L.

Association littéraire et artistique internationale (Congrès de l'). — La 24e session de ce Congrès, où la Société des Études historiques était représentée par son ancien président, M. Vaunois, s'est tenue à Naples du 23 au 29 septembre dernier. Entre autres questions qui y ont été traitées, deux nous paraissent devoir être signalées ici : l'une relative à la législation sur la propriété littéraire et artistique, d'où il est ressorti que le traité international signé à Berne en 1886 avait besoin d'être revisé; l'autre touchant les formalités du dépôt légal, dont la discussion se trouve ainsi résumée dans l'article qu'a publié M. Vaunois dans le journal *La Loi* des 16-18 octobre : « Le dépôt légal imaginé dans un but de police, et imposé généralement à l'éditeur ou à l'imprimeur, peut avoir, pour le gouvernement et pour le public, pour les historiens et les travailleurs, des avantages indéniables. Mais il n'est ni logique, ni équitable de lier cette organisation du dépôt à celle de la propriété intellectuelle et de subordonner le droit de l'auteur à l'accomplissement de formalités qui incombent à un tiers. M. Fumagalli a bien montré l'utilité que le dépôt peut avoir pour l'entretien des bibliothèques publiques. M. Ricordi a, de son côté, insisté, avec juste raison, sur l'intérêt qu'il y avait à constituer en quelque sorte un état civil et un acte de naissance aux écrits. Mais tout le monde était d'accord pour sauvegarder le droit de l'auteur, même quand l'imprimeur a commis une négligence et oublié le dépôt. Le dépôt obligatoire pour l'auteur a été écarté. Quant au dépôt facultatif, on a cherché à l'établir en Suisse, où il n'a pas donné de résultats satisfaisants. On a donc émis le vœu que la protection du droit d'auteur fût indépendante d'un dépôt ou enregistrement quelconque. »

Collège de France. — L'ouverture du cours d'antiquités américaines, fondé au Collège de France par le duc de Loubat, a eu lieu le jeudi 15 janvier.

Digitized by Google

Notre collègue, M. Lejeal, y a traité les deux sujets suivants : 1° *Sources espagnoles de l'histoire précolombienne de l'Amérique* (jeudi, 5 heures); 2° *Questions variées d'archéologie mexicaine* (notamment le *Calendrier*, samedi, 5 heures).

Histoire (L'enseignement de l'). — Au 21e Congrès annuel de la Société d'économie sociale, tenu au mois de juin dernier, notre collègue, M. Frantz Funck-Brentano, a présenté une communication sur l'enseignement de l'histoire, qui a donné lieu à une importante discussion, et que l'organisation nouvelle de cet enseignement faisait toute d'actualité; ce mémoire a été publié en article dans la *Réforme sociale* du 16 novembre (tirage à part, in-8 de 16 p.); l'auteur y marque, par deux exemples frappants, les dangers d'une centralisation excessive, appliquée à cet enseignement, et risquant de supprimer une originalité et une spontanéité nécessaires à la production historique.

Histoire coloniale. — Les origines de plusieurs de nos colonies n'ont encore fait l'objet d'aucun travail d'ensemble. C'était le cas pour le Congo. M. Jacques Ancel vient de combler cette lacune par une étude très documentée (*La formation de la colonie du Congo français*, 1843-1882, broch. in-4 de 40 p., 1902; publication du Bulletin du Comité de l'Afrique française). Historien doublé d'un géographe, il ne s'est pas borné à un simple exposé des faits et des plans successivement suivis, mais il a étudié également les conditions de peuplement et d'exploitation de la région. Après avoir constaté que le Gabon, noyau primitif de notre possession, était peu ou mal connu vers 1840, il nous montre que la France ne s'y est établie que pour interdire efficacement la traite des noirs. Peu à peu, autour de Libreville, les explorateurs rayonnèrent, étudiant les voies de pénétration vers l'intérieur, principalement celle de l'Ogooué. Un hommage mérité est rendu au patriotisme clairvoyant de Savorgnan de Brazza à qui le premier revient l'honneur d'avoir découvert la meilleure voie d'accès au cours moyen du Congo. M. Ancel rend hommage à la grandeur de l'œuvre merveilleusement pacifique de cet explorateur, à qui nous devons de nous être établis sur les rives du grand fleuve africain et cela, non par le feu et par le sang, comme d'autres l'ont fait, mais sans tirer un coup de fusil. — M. Ds.

Lens (André-Corneille). — A l'aide d'un dossier de dix-sept pièces inédites retrouvées aux Archives départementales du Nord, M. L. Quarré Reybourbon a consacré une intéressante notice à quatre grands tableaux encastrés dans les boiseries du chœur de l'église de la Madeleine à Lille et représentant des épisodes de la vie de la patronne de la paroisse, qui sont l'œuvre du peintre anversois André-Corneille Lens, né en 1739, mort en 1822 (*André-Corneille Lens, peintre anversois, et ses tableaux conservés à Lille*, Paris, Plon, 1902, in-8 de 15 p. et 4 gravures). Cette notice avait fait l'objet d'une communication au Congrès des sociétés des beaux-arts des départements en 1902.

Lettres d'amour du XVIIIe siècle. — Notre collègue, M. Casimir Stryienski, a publié dans *Le Carnet* (n° de décembre 1902) un fragment de correspondance qui ne laisse pas d'être en ce moment d'actualité et qu'il a retrouvé dans le fonds Saxe des Archives de l'Aube; c'est comme un appendice à son important ouvrage sur *La mère des trois derniers Bourbons*. Cette curieuse cor-

Digitized by Google

respondance, contient, en effet, d'intéressantes réflexions sur les grands personnages de l'époque . toutefois des numéros qui tiennent lieu de noms propres en rendraient la lecture un peu aride, les deux amants se désignant prudemment par des chiffres et remplaçant de la même façon la plupart des noms qu'ils avaient à citer, si M. C. S. n'avait pu reconstituer toutes les personnalités, notamment celle de la princesse Marie-Christine de Saxe, sœur de la dauphine Marie-Josèphe, qui, sous le chiffre 34, écrivait à son amant, « 33 », lequel seul nous reste inconnu; ce léger mystère n'est d'ailleurs pas troublant, « 33 » étant un officier subalterne qui, d'après cette correspondance même, ne se révèle pas comme doué d'un caractère particulièrement sympathique.

Montagnes de France (Les). — Deux mérites originaux sont remarquables dans cette collection d'études pittoresques commencées, voici quelques années déjà, par M. Gustave Fraipont, et qu'il vient d'enrichir, après *Les Vosges* et *Le Jura*, d'un nouveau volume consacré à *L'Auvergne* (Paris, Laurens, 1 vol. gr. in-8; av. 125 dessins inédits): c'est la personnalité de son récit, fait le sac sur le dos, suivant un itinéraire qu'une carte spéciale permet de suivre, fait avec esprit et bonne humeur, avec l'œil spécial du vrai touriste, du touriste artiste, qui déniche tout de suite ce qu'il y a de plus intéressant, et raconté ensuite avec vie, comme à un compagnon de route à qui on rappelle son impression plutôt qu'à un étranger qu'on renseigne dogmatiquement. C'est ensuite l'illustration de ce récit, qui ne doit rien à l'objectif complaisant du voyageur, ni à ces vues trop courantes et trop parfaites même, qui inondent les livres d'aujourd'hui et finiront par faire haïr le *procédé* : c'est le crayon même de M. Fraipont, si léger, si coloré, si expressif, qui s'en est chargé; et l'on croira sans peine que ce parti, tellement plus vivant que l'autre, ne donne pas une moindre impression de vérité, au contraire. Comme Gaston Vuillier nous charmait naguère hors de France, M. Fraipont, peintre et écrivain, nous fait passer, sans sortir de notre beau pays, des heures charmantes dans les diverses régions auxquelles nos montagnes ont attaché leur nom. Nous comptons bien que le succès si mérité qui répond jusqu'ici à son effort, l'engagera à achever, sans trop tarder, son tour de France : il a encore fort à faire, mais plus il avance, plus il donne l'assurance que le reste sera à la hauteur de toutes nos espérances. — H. de C.

Rome au XVIe siècle. — Les lecteurs de la *Revue des Études historiques* ont déjà trouvé au dépouillement des publications périodiques une brève mention d'un article paru dans les *Mélanges* de l'École de Rome (t. XXII) et qui a pour titre : *Journal d'un habitant français de Rome au XVIe siècle* (*1509-1540*) (tirage à part de 54 p.). L'auteur de cet article, notre collègue M. Louis Madelin, a eu la bonne fortune de découvrir à la bibliothèque Barberini un document d'un intérêt tout particulier et c'est ce qui nous engage à donner quelques détails sur l'objet de sa trouvaille. Il s'agit d'un carnet de quatre-vingt-dix feuillets sur lequel un personnage dont le nom ne nous est point parvenu a consigné au jour le jour les événements qui ont eu pour théâtre la capitale de la chrétienté, depuis le 3 janvier 1509 jusqu'au 4 octobre 1540. Ce jour-

Digitized by Google

nal est l'œuvre d'un Français qui, établi à Rome, y était devenu propriétaire, avait adopté les usages du pays et qui, tout en écrivant en sa langue maternelle, parsème son récit de mots italiens et de locutions tout à fait pittoresques. Ce Français inconnu est évidemment un clerc, il touche de près au monde du Vatican, en fait probablement partie, car il s'intéresse avant tout aux consistoires, aux promotions cardinalices et aux faits et gestes des éminentissimes seigneurs. M. Madelin conjecture avec vraisemblance que le rédacteur anonyme de ce *Diario* doit être « un de ces clercs français venus à Rome à la suite d'un cardinal ou d'un haut bénéficiaire et où ils demeuraient leurs représentants ou chargés d'affaires ». En tous cas, celui-ci est un témoin très précieux pour l'histoire locale, puisqu'il était curieux de sa nature et grand amateur des pompeux défilés et des somptueuses processions qui se déroulaient de son temps entre les basiliques et les palais à l'occasion de toutes les fêtes sacrées et profanes, puisqu'il note avec soin les feux de joie allumés pour célébrer des victoires, tient la liste des personnages qui viennent faire une visite *ad limina*, qu'il enregistre les crues du Tibre avec les variations de la température, ainsi que la hausse ou la baisse du prix des denrées. A un point de vue plus général, ce journal offre encore de l'intérêt, puisque son auteur, qui vivait dans l'entourage des principaux dignitaires de l'Église, était à même d'apprécier l'effet que les grands événements de la politique européenne produisaient à la cour pontificale où tout venait alors aboutir. En lisant les trop courts extraits qui nous ont été donnés de ce *Diario*, on a devant les yeux un véritable et véridique tableau de la Rome de Jules II, de Léon X, d'Adrien VI, de Clément VII et de Paul III, de cette histoire tantôt si tragique, tantôt si brillante. Après avoir parcouru les pages où M. Madelin a très agréablement résumé les faits qui lui ont paru les plus dignes de remarque, on souhaite qu'il puisse bientôt livrer aux érudits une édition complète et copieusement annotée de ce journal familier, écrit sans prétention, dont la sincérité a plus de prix à nos yeux que les longues et officieuses rédactions d'un maître des cérémonies du Vatican tel que Paris de Grassis. — G. D.

Saintré (Le petit Jean de). — A l'occasion de l'achat récemment fait à Londres, par le département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, d'un manuscrit du *Petit Jean de Saintré*, provenant d'Ashburnham-Place, M. Gaston Raynaud a publié dans la *Romania* (tirage à part, in-8 de 32 p.), une savante notice sur ce volume qui permet d'établir une classification nouvelle des manuscrits de l'œuvre célèbre d'Antoine de La Sale. Par un ingénieux rapprochement entre ce roman et le *Livre des faits de Jacques de Lalaing*, il prouve que ce dernier ouvrage, souvent attribué à Georges Chastellain, notamment par Kervyn de Lettenhove, n'a d'autre auteur que La Sale lui-même.

Saint Suaire de Turin. — Parmi les livres, brochures et articles de toute sorte, presque innombrables aujourd'hui, dont la question du Suaire de Turin a provoqué l'apparition, la notice dont notre collègue, M. le baron Joseph du Teil, a récemment donné lecture à la Société des Antiquaires de France et qui vient de paraître dans les Mémoires de cette Société (*Autour du Saint Suaire*

Digitized by Google

de Lirey, documents inédits, remarques juridiques et esquisse généalogique, Paris, 1902, pet. in-8 de 28 p.), mérite d'être mise hors de pair : car l'auteur, se plaçant au point de vue simplement historique, discute d'une manière très serrée et très ingénieuse une partie de la thèse de M. le chanoine Chevalier, et au sujet des bulles qui furent données au XIVe siècle à l'occasion du Suaire dont il propose, avec preuves à l'appui, un classement différent qui amène à des conclusions sensiblement différentes ; il apporte surtout un élément nouveau à la discussion, en faisant sienne et développant une découverte généalogique opérée par M. le duc de Bauffremont, d'où il ressort que les Charny, propriétaires du Suaire au XIVe siècle, se rattachaient à la famille française de Charpigny, fixée à Vostitza en Morée depuis plus d'un siècle, et dont les ascendants avaient peut-être assisté au sac de Constantinople, où disparut le Suaire de Sainte-Marie de Blachernes. M. du Teil ne prétend pas établir que le Suaire de Lirey-Turin est le Suaire qui servit à l'ensevelissement du Christ; le fait nouveau qu'il apporte et qui corrobore, — détail singulier, — le récit du plus ancien auteur ayant écrit sur le Suaire, Pingon, tend simplement à remonter les origines du célèbre linceul, en indiquant, avant Lirey, une étape par où il a pu passer, et qui serait Vostitza en Grèce; la découverte est, tout au moins, curieuse et méritait d'être signalée. — H. C.

Tocqué (Le peintre Louis). — Dans une élégante plaquette tirée à 100 exemplaires (Paris, imp. Lahure, pet. in-8 de 16 p.), notre collègue, M. Marc Furcy-Raynaud, publie quelques intéressantes lettres, retrouvées par lui dans les papiers de la maison du roi aux Archives nationales, qui permettent de suivre, d'une manière complète, les négociations suivies pour l'engagement, en 1754, du peintre français Louis Tocqué à la cour de l'impératrice Élisabeth de Russie, qui désirait avoir son portrait peint par l'un des artistes attitrés de la cour de France; Mme de Pompadour provoqua sans doute le choix qui fut fait de Tocqué, et le célèbre banquier Paris de Montmartel négocia l'affaire avec le marquis de Marigny et le comte Woronzow. Ces documents viennent compléter ceux que nous connaissions déjà par les savantes publications de MM. Dussieux et Guiffrey.

LIVRES NOUVEAUX

Documents et Mémoires. — *J. de Bouffard-Madiane*, Mémoires sur les guerres civiles du duc de Rohan (1610-29), p. p. Ch. Pradel, Paris, Picard, in-8 de XIX-349 p. — Lettres de *Charles VIII*, p. p. P. Pélicier, t. III, Paris, Laurens, in-8 de 444 p. — *L. Delisle*, Notice de douze livres royaux du XIIIe et du XIXe siècles, Paris, Imp. nat., gr. in-4 de VII-126 p. — Documents pour servir à l'histoire de la Révolution française dans la ville d'Amiens, t. V, Paris, Picard, in-8 de 533 p. — *H. Du Laurens d'Oiselay*, Correspondance d'un garde du corps (sous Louis XVIII), Saint-Amand, imp. Bussière, in-8 de 115 p. — Inventaire du mobilier du château de Vitré (1658), p. p. l'abbé Audren, Vitré, imp. Lécuyer,

Digitized by Google

pet. in-8 de 72 p. — *Mme Juillerat-Chasseur*, Un épisode de l'histoire de la Terreur à Nîmes. Souvenirs, p. p. J. Dumas, Montbéliard, in-8 de VIII-152 p. — *Abbé Lavorel*, Études sur la famille d'autrefois. Le livre de raison de François Guisard, Annecy, Abry, in-8 de 30 p. — *H. Omont*, Missions archéologiques françaises en Orient aux XVIIe et XVIIIe siècles, Paris, Leroux, 2 vol. in-4 de 662 et 663-1237 p. — *Le P. Piolet*, Les missions catholiques françaises au XIXe s., t. V : missions d'Afrique, Paris, Colin, gr. in-8 de 516 p. — Procès-verbaux de la commune générale des arts et de la Société populaire et républicaine, p. p. H. Lapauze, Paris, Bulloz, gr. in-8 de LXXVIII-540 p. — *Quentin-Bauchart*, Études et souvenirs sur la 2e République et le 2e Empire (1848-70), Paris, Plon, in-8 de 627 p. — *L. de Reinach*, Recueil des traités conclus par la France en Extrême-Orient (1684-1902), Paris, Leroux, in-8 de 448 p. — *Mlle de Scudéry*, Lettres inédites à Pierre-Daniel Huet, p. p. L.-G. Pélissier, Paris, Leclerc, in-8 de 33 p. — *G. Tholin*, Catalogue du fonds de Bellecombe, conservé aux Archives de Lot-et-Garonne, Auch, imp. Cocharaux, in-8 de XXXVII-312 p. — *A. Tuetey*, Répertoire général des sources manuscrites de l'histoire de Paris pendant la Révolution, t. VI, Paris, Champion, gr. in-8 de XXXVII-734 p.

Histoire générale et Histoire littéraire. — *P.-C. Alombert* et *J. Colin*, La campagne de 1805 en Allemagne, t. II, Paris, Chapelot, in-8 de VII-891 p. — *E. Bertaux*, De Gallis qui sæculo XIIIo a partibus transmarinis in Apuliam se contulerunt, Paris, Soc. nouv. de librairie et d'édition, in-8 de 76 p. — *Cel Borrelli de Serres*, Les variations monétaires sous Philippe le Bel et les sources de leur histoire, Paris, Picard, gr. in-8 de 186 p. — *Ct Camon*, La guerre napoléonienne. Précis des campagnes, Paris, Chapelot, 2 vol. in-8 de XI-275 et 203 p. — *A. Collignon*, Notes historiques, littéraires et bibliographiques sur l'Argenis de Jean Barclay, Nancy, Berger-Levrault, in-8 de 185 p. — *E Denis*, La Bohême depuis la Montagne-Blanche, 1re partie, Paris, Leroux, in-8 de 650 p. — *C.-M. Des Granges*, La comédie et les mœurs sous la Restauration et la monarchie de Juillet (1815-48), Paris, imp. de Soye, in-8 de 184 p. — *G. Dupont-Ferrier*, Les officiers royaux des bailliages et sénéchaussées et les institutions monarchiques locales en France à la fin du moyen âge, Paris Bouillon, in-8 de XXXIV-1043 p. — *A. Franklin*, La vie privée d'autrefois (la vie de Paris sous Louis XVI), Paris, Plon, in-16 de VII-387 p. — *E. Glasson*, Histoire du droit et des institutions de la France, t. VIII, Paris, Pichon, in-8 de LV-552 p. — *Vte de Noailles*, Marins et soldats français en Amérique pendant la guerre de l'Indépendance des États-Unis (1778-83), Paris, Perrin, in-8 de VII-441 p. — *J.-J. Olivier*, Les comédiens français dans les cours d'Allemagne au XVIIIe siècle, 2e série, Paris, Soc. fr. d'impr. et d'édition, in-4 de 263 p. — *F. Rousseau*, La participation de l'Espagne à la guerre d'Amérique (1779-83), Paris, in-8 de 48 p. — *A. Vandal*, L'avènement de Bonaparte, t. I : la genèse du Consulat, Brumaire, la Constitution de l'an VIII, Paris, Plon, in-8 de IX-604 p.

Archéologie et Histoire de l'art. — *G. Clausse*, Les San Gallo, architectes, peintres, sculpteurs, médailleurs (XVe et XVIe s.), t. III, Paris, Leroux, in-8 de 421 p. — *P. Durrieu*, Deux miniatures inédites de Jean Fouquet, Nogent-le-Rotrou, imp. Daupeley, in-8 de 24 p. — *E. Molinier*, Le mobilier français du XVIIe et du XVIIIe siècle, Paris, Lévy, in-fol. de 80 p. — Le Musée d'art. Galerie

Digitized by Google

des chefs-d'œuvre et précis de l'histoire de l'art, des origines au XIXe siècle, p. p. E. Müntz, Paris, Larousse, in-4 de 472 p. — *Rance de Guiseuil*, Les chapelles de l'église de Notre-Dame de Dôle, Paris, Picard, in-8 de XIII-420 p.

Histoire locale. — *M. Bruneau*, Les soldats de la Révolution dans les départements du Cher et de l'Indre (1789-91), Paris, Hachette, in-8 de LI-470 p. — *Du même*, De feudali condicione hominum et prædiorum in baillivia Bituricensi sub annum 1789, Bourges, imp. Sire, in-8 de XIV-177 p. — *H. Chabeuf*, L'entrée de Charles le Téméraire et les funérailles de Philippe le Bon à Dijon, en janvier et février 1474, Dijon, Venot, in-8 de 340 p. — *E. Desbrière*, Le blocus de Brest de 1793 à 1805, Paris, Chapelot, in-8 de 56 p. — *A. Dufournet*, Essai sur l'histoire de l'église Saint-Eusèbe d'Auxerre, Auxerre, Monneret, in-16 de VII-154 p. — *P. de Faucher*, Documents pour l'histoire de Provence. Chénerilles et ses seigneurs, les Isoard et les Salvan (1427-1776), Digne, imp. Chaspoul, in-8 de X-139 p. — *E. de Juignié de Lassigny*, Histoire de la maison de Villeneuve-en-Provence, Preuves et tables, Lyon, imp. Rey, 2 vol. in-4 de VI-304 et 352 p. — *R. de la Tour-du-Pin-Chambly*, Anciennes familles du Laonnois, Laon, in-16 de VIII-63 p. — *Abbé Ledru*, Histoire de la maison de Bery, Mamers, Fleury et Dangin, gr. in-4 de VII-424 p. — *L. Loye*, Histoire de l'église de Besançon, t. IV, Besançon, imp. Jacquin, in-16 de 423 p. — *F. Mallet*, Abbeville pendant l'invasion (1870-1), Abbeville, Paillart, in-8 de 213 p. — *A. Manigand*, Les étangs de la Dombes. Histoire ancienne et nouvelle du temps des seigneurs et du temps présent, Bourg, in-8 de 192 p. — *G. de Manteyer*, Les origines de la maison de Savoie en Bourgogne (910-1060). Notes additionnelles, Paris, Bouillon, in-8 de 333 p. — *Pagart d'Hermansart*, Les argentiers de la ville de Saint-Omer, les rentiers, les clercs de l'argenterie, Saint-Omer, imp. d'Homont, in-8 de 206 p. — *G. Pariset*, L'établissement de la primatie de Bourges, Toulouse, Privat, in-8 de 82 p. — *Abbé Pinet*, Le culte de sainte Geneviève à travers les siècles : la compagnie des porteurs de la châsse de sainte Geneviève (1525-1902), Paris, Roger et Chernoviz, in-8 de XVI-350 p. — *J. Rellno*, Les prisons des Sables-d'Olonne (1789-95), La Roche-sur-Yon, imp. Servant-Mahaut, in-8 de 170 p. — *A. Thévenot*, Monographie de la commune de Lhuitre, Arcis-sur-Aube, Frémont, in-8 de 389 p.

Biographie. — *J. Bourguignon*, Un empereur de Russie dans les Ardennes. Le passage de Pierre le Grand à son départ de France en 1717, Sedan, imp. Laroche, in-8 de 58 p. — *H. Couderc de Saint-Chamant*, Napoléon. Ses dernières armées, Paris, Flammarion, in-8 de 581 p. — *A. Dayot*, Napoléon raconté par l'image, nouvelle édition, Paris, Hachette, in-4, de IV-395 p. — *R. P. Laveille*, Jean-Marie de La Mennais (1780-1880), Paris, Poussielgue, 2 vol. in-8 de XLI-577 et 684 p. — *L. Misermont*, Les filles de la Charité d'Arras, dernières victimes de Joseph Lebon ; 2e supplément, Cambrai, imp. Deligne, in-8 de 107 p. — *P. de Nolhac*, Louis XV et Mme de Pompadour, Paris, Manzi et Joyant, in-4 de 211 p. — *H. Stein*, Pierre de Montereau, architecte de l'église abbatiale de Saint-Denis, Nogent-le-Rotrou, imp. Daupeley, in-8 de 28 p. — *P. Triaire*, Napoléon et Larrey, Tours, Mame, gr. in-8 de XV-585 p.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

L'Éditeur-Gérant : A. Picard.

Digitized by Google

La Comtesse de Luçay
1769-1842.

Parmi les quatre dames [1] qui, dès novembre 1802, furent désignées pour faire auprès de Mme Bonaparte les honneurs de la Cour consulaire figurait la comtesse de Luçay, femme de Jean-Baptiste-Charles Le Gendre de Villemorien, comte de Luçay [2]. Elle était de son nom Jeanne-Charlotte Papillon d'Auteroche [3], nièce de Papillon de la Ferté, le fameux intendant des Menus Plaisirs.

En épousant M. de Luçay, Mlle d'Auteroche pénétrait dans une famille d'ancienne noblesse qui, après avoir donné de ses membres à l'armée, au clergé, à la magistrature, venait d'entrer dans le monde des finances par suite du mariage de M. de Villemorien de Luçay avec Marie-Antoinette Bouret de Croix-Fontaine, fille du célèbre financier Bouret. Possesseurs du magnifique domaine de Valençay, ils y résidaient une bonne partie de l'année et venaient d'y dépenser deux millions, dont un pour les embellissements du château qui le transformèrent en une maison vraiment royale, le reste en améliorations utiles et notamment un établissement de forges dans la terre

1. Les autres étaient la comtesse de Talhouët née Baude de la Vieuville, Mme de Lauriston née Leduc, sœur de la comtesse de la Bouëre, femme d'un petit-neveu de Law, fils d'un Law, comte de Tankarville, mort maréchal de camp, Mme Rémusat, plus tard comtesse de Rémusat, née Gravier de Vergennes, qui a laissé de si curieux et méchants Mémoires.

2. Il avait figuré en 1789 à l'assemblée des gentilshommes du bailliage de Blois comme seigneur comte de Veuil et Villentrois; il était fils de Philippe-Charles Le Gendre de Villemorien, comte de Villemorien et de Luçay, d'abord conseiller au Parlement de Paris, puis administrateur général des postes et fermier général, seigneur de Valençay et Varennes.

3. Née à Châlons, le 8 janvier 1769, baptisée dans la même ville en l'église Notre-Dame le 17 septembre suivant, son oncle Papillon de la Ferté étant son parrain, et la marraine, Mme Rouillé d'Orfeuil, femme de l'intendant de la généralité. Son mariage eut lieu le 24 avril 1786 dans la chapelle de l'Hôtel des Menus Plaisirs du Roi à Paris, la bénédiction nuptiale étant donnée par Mgr de Beauvais, ancien évêque de Séez.

(Papiers de famille de M. le comte de Luçay à qui je dois également gracieuse communication des lettres de l'impératrice Marie-Louise à Mme de Luçay.)

Digitized by Google

voisine de Luçay, ce qui formait un débouché aux douze mille arpents de forêts qui entouraient ce domaine [1]. L'admirable demeure due à Philibert Delorme a été trop souvent dépeinte pour qu'il soit nécessaire d'en refaire la description ; les gravures du commencement du siècle permettent aisément de se figurer quel train de maison était nécessaire pour habiter ce château digne de rivaliser avec les châteaux de la Renaissance qui se baignent dans la Loire [2].

M. de Villemorien n'était pas que fastueux ; il était fort lettré, protecteur des arts [3] et de l'industrie, et savait réunir autour de lui des talents consacrés ou naissants, des hommes d'esprit cultivé, sans compter les femmes belles ou aimables et les hommes de la Cour; de plus il était le bienfaiteur du pays, où il comptait des dévouements sincères qui devaient être plus tard si utiles à son fils, M. de Luçay. Le château ne désemplissait pas pendant la belle saison : table ouverte, comédies, danses, chasse giboyeuse, comme à Chenonceaux et à Chanteloup. Le gentilhomme financier est « galant homme, d'une belle figure, fort instruit, parlant avec aisance et élégance, d'une gaieté admirable », nous dit Dufort de Cheverny. Ce sont là de bonnes qualités pour un maître de maison. D'excellents coadjuteurs s'offrent à lui dans son frère Le Gendre de Collandre, maréchal de camp, qui a épousé une d'Argenson, dans ses tantes et belle-sœur MM^mes^ de Rochambeau et de Coigny, dans sa fille devenue la marquise de Bérenger, dans son fils et sa belle-fille. Mme de Villemorien de Luçay tient ses états à Valençay de

1. *Mémoires* de Dufort de Cheverny, t. I.

2. Le plus ancien possesseur de Valençay dont on rencontre la trace est Alix de Bourgogne, fille d'Eudes et de Mahaut de Bourbon, qui, par son mariage avec Jean de Châlons, porta tous ses biens dans la maison de Châlons-Tonnerre en 1268. Les descendants d'Alix vendirent la châtellenie de Valençay à Robert d'Estampes, chambellan de Charles VII. La branche d'Estampes-Valençay fit bâtir le château actuel au XVIe siècle d'après les dessins de Philibert Delorme et posséda cette seigneurie jusqu'en 1745, après avoir obtenu son érection en marquisat. Valençay appartint ensuite à Louis Chaumont de la Millière, puis en 1765 à M. de Villemorien. Le prince de Bénévent s'en rendit acquéreur en 1805, et le château servit d'asile à Ferdinand VII, roi détrôné d'Espagne de 1808 à 1814, à don Carlos de 1840 à 1845. Après la mort de Talleyrand, le château devint la propriété de son neveu le comte Edmond de Périgord, connu successivement sous les noms de duc de Dino, de duc de Valençay, de duc de Talleyrand et de Sagan (du chef de sa mère), puis au fils de celui-ci mort il y a quelques années seulement. A la mort de ce duc de Talleyrand, la terre de Valençay a été mise en vente et achetée par le comte Boson de Périgord qui porte aujourd'hui le titre de duc de Valençay.

3. C'est à lui que Saint-Aubin dédia la belle gravure du *Bal paré*.

Digitized by Google

façon magnifique; elle y joue un jeu effréné, si bien que son voisin Cheverny a pu dire qu' « elle avait apporté dans cette terre les mœurs de Paris et qu'on y trouvait tout ce qu'on pouvait désirer, excepté l'Opéra ».

A la longue, Mme de Villemorien de Luçay délaissa Valençay pour Paris; elle vécut séparée des siens et son humeur fantasque lui fit habiter, faubourg Saint-Honoré, un hôtel voisin de celui où son mari descendait pendant ses séjours devenus plus rares dans la capitale. Parfois, dit un contemporain, celui-ci allait souper chez sa femme. M. de Villemorien étant mort en 1787 [1], la terre de Valençay et la charge de fermier général dont il avait la survivance revenaient à M. de Luçay.

Quelque dommage qu'il dût en advenir pour lui, ce dernier sacrifia facilement ses obligations de fermier général à son goût pour Valençay; administrer ses immenses domaines boisés, diriger activement les forges installées par son père, créer une fonderie de canons et une filature allait être désormais le principal souci de M. de Luçay qui résidait presque continuellement dans son château.

Vint la Révolution, la persécution contre les ci-devant, contre les riches et notamment contre les anciens fermiers généraux. Dans les livres de ces derniers il eût été facile de trouver des abus, mais il importe de rappeler qu'un arrêté des Consuls déclara les fermiers généraux non seulement innocents des abus et dilapidations qui leur avaient été reprochés, mais encore en avance, vis-à-vis de l'État, de huit millions; l'examen des comptes n'eût exposé les fermiers qu'à une poursuite devant les tribunaux criminels.

Un ancien contrôleur général surnuméraire des Fermes devenu représentant de l'Aisne, Dupin-Beaumont, avait attaché le grelot de l'enquête en septembre 1793. Tandis que se liquidaient les comptes des anciennes Fermes, Bourdon (de l'Oise) obtint l'incarcération des principaux fermiers généraux. Au lieu de protester, Dupin garda le silence, trop heureux qu'on l'aidât si vivement dans sa besogne. C'est le 13 frimaire an II que la Convention votait l'incarcération; pour les amener au tribunal révolutionnaire, pour les frapper de mort — et de confiscation — on inventa un complot. Le 19 floréal

1. Mme de Villemorien se remaria en 1791 avec le baron de Grimaldi. Dénoncée pour un propos imprudent dit à son jardinier, elle fut guillotinée le 2 juillet 1794 (Wallon, *Tribunal révolutionnaire*, t. V).

Digitized by Google

(8 mai) commençait le procès de trente fermiers généraux et adjoints et de quelques administrateurs des domaines. Les débats ne furent pas longs, « car, dit le *Bulletin*, tous les différents chefs d'accusation contre les ci-devant fermiers généraux étaient établis d'une manière incontestable et complètement prouvés par des preuves écrites, émanées même desdits fermiers. » Dupin put développer à son aise son réquisitoire et les accuser de malversations qu'aucune preuve n'appuyait. Un des chefs d'accusation était celui-ci : avoir fait mettre dans le tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la santé. Ils furent tous condamnés et exécutés le même jour. Parmi eux figurait un chimiste illustre, le ci-devant marquis de Lavoisier [1], Jean-Baptiste Boullongne, le petit-neveu du peintre de Louis XIV, Prevost d'Arlincourt, Papillon d'Auteroche [2], le propre père de Mme de Luçay [3], âgé de soixante-quatre ans.

Quelques fermiers généraux avaient échappé à l'hécatombe, ceux-ci parce qu'ils étaient à l'étranger, ceux-là parce qu'ils avaient pu éviter les recherches [4]. Si M. de Luçay eut la bonne fortune, grâce aux ouvriers qui travaillaient sous ses ordres, d'être épar-

1. Lavoisier prévoyant son arrêt avait demandé un délai de quinze jours. « J'ai besoin, dit-il, de ce temps pour terminer des expériences nécessaires à un travail important dont je m'occupe depuis quelques années. Je ne regretterai point alors la vie. J'en ferai le sacrifice à ma patrie. » Coffinhal, qui présidait, lui fit cette fière réponse si connue : « La République n'a pas besoin de savants » (Des Essarts, *Procès fameux*, t. IV). Louis Blanc a une manière singulière d'excuser la sentence : « Lavoisier fut frappé, quoique savant, à une époque qui poussa jusqu'au fanatisme le culte du principe de l'égalité » (*Révolution*, t. X).

2. On a cité des mots dits par les fermiers généraux au tribunal ou pendant le trajet en charrette. Voici celui prêté à Papillon d'Auteroche : en voyant la foule en carmagnole qui les menaçait du poing, il dit dédaigneusement, en faisant allusion à la confiscation de ses biens : « Ce qui me chagrine, c'est d'avoir d'aussi déplaisants héritiers. » « C'était, dit Cheverny, le plus digne homme possible. » Papillon de la Ferté devait être exécuté le 7 juillet.

3. Avec Jean-Benjamin de La Borde, condamné le 4 thermidor, devait se clore l'histoire des fermiers généraux. — Pour les détails du procès de floréal, voir le dernier chapitre de l'excellent ouvrage de M. H. Thirion : *Vie privée des financiers au XVIIIe siècle*, Plon, 1895.

4. Saulot, en même temps que deux autres adjoints, Delaage et Delahante, avait été sauvé grâce au dévouement de sa femme qui remua ciel et terre et qui réussit à obtenir un ordre d'élargissement de la Convention. Mollien, qui devint directeur de la Caisse d'amortissement, puis, sous l'Empire, ministre du Trésor et comte, fut sauvé à l'hôtel même des Fermes, où, avec ses collègues, il était détenu. Comme on faisait l'appel des prisonniers pour les transférer à la Conciergerie, Mollien, qui venait en dernier, allait se présenter, quand le concierge le repoussa vivement dans l'intérieur de la prison en lui disant à voix basse : « Vous n'avez rien à faire ici ».

Digitized by Google

gné, ce ne fut pas faute d'avoir été traqué, plusieurs fois incarcéré.

En tant que successeur de son père comme fermier général, M. de Luçay avait compris, dès le début des poursuites contre ses collègues, que sa situation n'était pas rassurante. Il crut devoir se rendre à Paris pour s'occuper de ses intérêts, mais se tint prudemment caché à Bourg-la-Reine, d'où il s'enfuit à temps pour échapper à une incarcération. A peine arrivé à Valençay, il fut arrêté [1], mais les autorités municipales et les sociétés populaires de Valençay et de Luçay se plaignirent vivement en exposant que le départ de M. de Luçay amènerait la ruine du pays ; d'autre part, les ouvriers réclamèrent la liberté de celui qui était le bienfaiteur de toute la contrée.

Le dévouement de Mme de Luçay, pendant ce temps, ne connaissait pas d'obstacles. Elle a couru à Paris, tenté démarches sur démarches; elle a pu se faire entendre de Danton, elle a supplié Couthon ; elle a obtenu un ordre du comité de Sûreté générale au comité révolutionnaire de Valençay de mettre en liberté le citoyen Le Gendre-Luçay, maître de forges. La menace n'en restait pas moins suspendue sur la tête de l'ancien fermier général, et, pour le mettre hors de cause, il fallait obtenir un certificat des réviseurs des comptes des fermes générales attestant, ce qui d'ailleurs était la vérité, que, comme survivancier de son père, il n'y avait eu aucun intérêt.

Mme de Luçay repartit pour Paris afin de faire expédier ce précieux certificat: pendant son absence, son mari était arrêté une seconde fois et emprisonné à Châtillon-sur-Indre. Les municipaux de Valençay s'y rendaient aussitôt pour lui servir de gardiens et, en même temps, ils adressèrent à la Convention une pétition pressante (3 pluviôse an II). Mme de Luçay recommença ses démarches et réussit assez bien pour écrire à son mari quelques jours après : « Les trois comités réunis ont arrêté de faire un rapport à la Convention nationale demain, sur la nécessité indispensable de t'excuser de la mesure générale, vu l'utilité où tu es à la tête de ces établissements. »

1. La visite traditionnelle aux caves fut faite, à cette époque, à Valençay; plusieurs milliers de bouteilles disparurent; les rampes en fer forgé des escaliers et le plomb de la toiture furent transformés en boulets de canon.

Digitized by Google

Ce n'était qu'un répit. L'incarcération et le procès des fermiers généraux devait ramener l'attention sur un de ceux qui avaient échappé au sort commun. Le 23 floréal (12 mai) le représentant en mission Adam ordonna la troisième arrestation de M. de Luçay qui fut ramené à Châtillon, d'où on annonçait bientôt son transfèrement à Paris. Nul doute sur le sort qui l'attendait.

Mais Mme de Luçay veillait : elle avait fait parvenir à son mari les moyens de s'enfuir et M. de Luçay s'apprêta à en profiter. Il était déjà au bas du donjon où il était détenu quand la trahison du domestique qui devait l'attendre lui fit changer de plan. Il remonta rapidement et se réinstalla dans sa prison.

Une occasion favorable devait lui permettre bientôt de remettre son projet à exécution. Cette fois il put gagner le bord de l'Indre et la traverser à la nage en ayant soin de laisser flotter quelques-uns de ses vêtements pour faire croire qu'il s'était noyé. De là il se cacha dans la forêt de Garsendant où il passa trois jours sans abri et sans autre nourriture que des herbes.

Pendant ce temps, qu'a décidé le comité de surveillance de Châtillon ? Il a fait saisir et incarcérer Mme de Luçay, aux lieu et place de son mari : si celui-ci ne se représente pas dans les trois jours, elle sera condamnée à mort. M. de Luçay l'apprend chez un de ses gardes à qui il est allé demander un asile et un morceau de pain. Son parti n'est pas long à prendre ; il se rend en toute hâte à la prison et prend la place de sa femme.

Tous ces incidents avaient causé une émotion universelle dans le pays, et les sociétés populaires avaient élevé encore plus vivement la voix pour réclamer l'élargissement de M. de Luçay. Dans le moment arrivait le certificat des réviseurs témoignant de la non-participation du fermier général survivancier aux bénéfices de la Ferme. Il n'y avait donc plus de motif plausible de maintenir l'arrestation, mais on chercha alors à incriminer la tentative de fuite. Mme de Luçay alla trouver le représentant en mission Ferry, député des Ardennes, qui se laissa toucher et consentit à défendre la vie de son mari.

On conduisait celui-ci au tribunal. Il trouve moyen d'échapper à ses gardes et de s'enfuir à Selles en Berry. Mme de Luçay court à Paris et là acquiert la certitude que, si son mari se présentait, il serait absous comme entrepreneur utile à la République ; elle le fait

Digitized by Google

chercher, le rassure et le mène elle-même à Paris, où il obtint enfin le sauf-conduit le plus sûr (1er prairial an II — 5 juin 1794) [1].

La vie de M. de Luçay était désormais à l'abri de tous les dangers et les événements de Thermidor le rassurèrent enfin complètement. Il avait bien le droit de ressentir quelques inquiétudes, car dans le mois qui précéda sa libération son beau-père avait été guillotiné ; un mois après sa mère montait sur l'échafaud.

Après ces terribles émotions, il s'agissait de reprendre une vie normale, de rendre du travail aux populations qui lui avaient témoigné un si touchant dévouement. Mais, là, de gros obstacles lui barraient la route, car ses biens demeuraient sous séquestre. Le Directoire du département de l'Indre s'employa activement à faire cesser cette situation et ne contribua pas peu par ses pressantes démarches à obtenir la mainlevée totale.

Ce résultat ne fut obtenu que le 19 juin 1795. Mais l'état des affaires n'était pas favorable aux entreprises industrielles ; la fortune de M. de Luçay avait subi des pertes considérables — on en jugera quand on saura, par exemple, qu'une terre achetée 70.000 livres, reprise par le Domaine sous prétexte que l'acte était irrégulier, fut remboursée en assignats, lesquels, à ce jour, valaient 211 livres en argent.

Élu d'abord président à l'administration du canton de Valençay, M. de Luçay ne tarda pas à être choisi comme l'un des administrateurs du département de l'Indre. A la création des préfectures son nom s'imposait tout naturellement pour l'une d'elles : la préfecture du Cher lui échut en partage (8 mars 1800) sans qu'il eût fait aucune démarche ; sa haute position dans le pays l'avait uniquement désigné. Après dix ans d'anarchie et de désordre, le rôle de ces nouveaux fonctionnaires n'était pas facile à remplir. M. de Luçay s'en acquitta cependant de façon à satisfaire tous les partis, et pour cela il trouva un précieux concours auprès de sa courageuse femme. Sans doute à Paris on critiquait un peu ses tendances royalistes, sa condescendance pour les anciens émigrés. Les choses devinrent même assez graves pour que le préfet du Cher, se sentant épié, s'attendît à tout moment à se voir révoquer. Aussi quel fut son étonnement lorsqu'en brumaire

1. Tous ces détails sont empruntés aux Mémoires de Dufort de Cheverny, bien renseigné sur tout ce qui touche la famille Le Gendre de Villemorien et à une notice anonyme de la Biographie Michaud, 2e édition, t. XXV.

Digitized by Google

an X (novembre 1802) il reçut l'ordre de se rendre à Paris auprès du premier Consul.

Le général Bonaparte, déjà quasi souverain, voulait s'entourer d'une Cour qui représentât bien aux yeux de l'étranger et fût au courant des usages de l'étiquette. La nomination de M. de Luçay comme préfet du palais [1] ne pouvait soulever aucune difficulté; il fut du reste, disent les Mémoires du temps, un des premiers nobles qui se rallièrent à la cause de Napoléon. Ses collègues Didelot, Benezech, ancien ministre du Directoire, Rémusat, assez petit personnage poussé par l'amitié de Joséphine pour son ambitieuse femme, auraient pu au contraire être discutés; quant aux dames du Consulat, dont nous avons déjà donné les noms, elles remportèrent tous les suffrages, même dans les salons les plus dénigrants. C'était surtout pour ne point se séparer de son mari que Mme de Luçay, malgré la belle situation dont elle jouissait, s'était déterminée à accepter une place près de Mme Bonaparte qu'elle ne connaissait pas d'ancienne date et de qui elle n'avait rien sollicité. Elle avait en 1800 trente et un ans et était toujours la femme « charmante à tous égards » dont Cheverny nous a fait si souvent l'éloge : très agréable de tournure et de visage, sachant son monde et gardant le meilleur ton, très affable pour les étrangères appelées à être présentées au premier Consul et à sa femme, telle nous la peignent les contemporains [2]. Les quinteux ne lui reprochaient « qu'une prévenance excessive » et un peu de manière [3]. En l'an XI, M. de Luçay eut dans ses attributions la surintendance de l'Académie impériale de musique. Dans ses différentes fonctions le nouveau préfet du palais sut promptement se concilier tout le monde : chose toujours difficile dans un milieu où la bienveillance n'est pas toujours en honneur; il était de ceux qui dans l'échiquier de cour savent manœuvrer sans heurter ni froisser personne; il se tenait en dehors des coteries et,

1. Les fonctions des préfets du palais avaient été réglées par l'arrêté des consuls du 21 brumaire an X, dont les articles 4 et 5 disposent qu'ils font les honneurs du palais, qu'ils reçoivent et introduisent les autorités constituées, les ambassadeurs et tous ceux qui doivent être présentés au gouvernement; ils précèdent les consuls quand ils vont au Conseil d'État, marchent sur la même ligne que le secrétaire d'État et ils sont placés à un bureau sur le même plan que lui.

2. Voir notamment *Journal and correspondance* de miss Mary Berry, Londres, 1865, et *Voyage d'un sportsman en France en 1802* par le colonel Thornton, *Revue Britannique*, 1894.

3. Frédéric Masson. *L'Impératrice Marie-Louise*.

Digitized by Google

ne demandant rien pour lui-même, il put échapper à la jalousie. Serviable et obligeant, il savait se faire jeune à l'occasion et jouait la comédie à la Malmaison [1].

Fidèle à ses anciens goûts de vie largement hospitalière, M. de Luçay, pendant ses séjours devenus plus rares à Valençay, offrait à ses hôtes des distractions variées. Après la paix d'Amiens, les étrangers et surtout les Anglais affluèrent en France; le colonel Thornton, qui a laissé un récit humoristique de son voyage dans le Blaisois, le Berry et le centre de la France, ne tarit pas d'éloges sur les forêts de Valençay, sur la chasse du parc, sur la pêche des étangs. Le sportsman émérite qu'était Thornton se loue beaucoup de ses hôtes; il n'oublie pas non plus de se décerner quelques éloges sur son adresse à la chasse : « Les dames furent émerveillées de mon adresse, et je dois rendre justice à cette aimable famille en disant que tous ses membres exprimaient à l'envi leur désir de me voir jouir de tous les sports que pouvait offrir la localité. »

Ce fut, au reste, le dernier été passé à Valençay par M. et Mme de Luçay. Les nouvelles fonctions de l'un et de l'autre, qui ne font que devenir de plus en plus assujettissantes avec l'Empire [2] et qui rendaient difficile un long séjour si loin de Paris, l'entrée prochaine de leur fille dans le monde, sans compter la diminution de leur fortune, qui n'était pas à beaucoup près ce qu'elle avait été avant la Révolution, décidèrent les châtelains à abandonner une terre qui leur rappelait tant de souvenirs de différente sorte. M. de Talleyrand, déjà fort riche, leur ayant offert un prix raisonnable, M. de Luçay se décidait en 1803 à vendre son beau domaine dont il ne pouvait plus s'occuper comme autrefois.

En revanche, dans leur hôtel de la rue d'Angoulême Saint-Honoré, dans la terre de Saint-Gratien [3] — alors de cinq cents arpents et qui comprenait tout l'étang de Montmorency — qu'ils viennent d'acheter après avoir vendu Valençay, le comte et la comtesse de Luçay mènent fort grand train et reçoivent la meilleure société. En 1806, leur fille Lucie, âgée de dix-neuf ans, fort jolie en sa petite taille, avec ses beaux yeux noirs tout pétillants et ses longs cils, est fort

1. Lettre à sa femme du 24 juillet 1802.
2. Le comte était devenu à ce moment premier préfet du palais.
3. Le château de Saint-Gratien, qui fut la propriété de Catinat, appartient actuellement à Mme la princesse Mathilde.

Digitized by Google

demandée en mariage. Sera-ce un Rochambeau ou un Le Peletier d'Aunay? Elle fit son choix elle-même, et l'élu fut Philippe de Ségur, alors chef d'escadrons et maréchal des logis de l'Empereur [1]. Elle l'épousa le 25 septembre, sous les auspices de l'impératrice Joséphine qui la nomma dame surnuméraire de sa maison [2].

La comtesse de Luçay partageait entièrement la faveur de son mari [3]. Bien que de sa vie indépendante et libre elle eût conservé une grande difficulté à l'exactitude dans le service, l'Empereur, auquel elle marquait en toute occasion un dévouement que ne devaient pas ébranler les revers, ne lui en gardait pas rancune; il l'estimait, l'appréciait et lui confiait volontiers les plus flatteuses missions. En 1807, elle fit fonctions de dame d'honneur auprès de la princesse Catherine de Wurtemberg qui venait d'épouser Jérôme Napoléon.

Après le divorce, Mme de Luçay, dont l'attachement pour Joséphine était sincère, aurait voulu se retirer, et elle en exprima le désir. De plus, la santé depuis quelque temps précaire de M. de Luçay l'avait forcée à abandonner presque complètement ses fonctions. Mais la volonté de l'Empereur ne permit pas que Mme de Luçay quittât la Cour, et elle fut nommée dame d'atours de l'impératrice Marie-Louise. Elle entrait même en fonctions avant le mariage puisqu'elle partit avec la duchesse de Montebello, dame d'honneur, et les autres officiers et dames de la maison pour aller chercher Marie-Louise à Brannau, en Bavière, où eut lieu, le 16 mars 1810, la remise de l'archiduchesse aux autorités françaises. « La journée d'hier a été bien remplie, écrivait-elle le 17 à son mari : nous l'avons commencée de très bonne heure afin d'être rendues à la baraque, toutes parées, vers dix heures; nous y sommes restées jusqu'à trois. A deux, S. M. l'Impératrice est arrivée : peu d'instants après, l'auguste cérémonie de la remise s'est accomplie avec toute la pompe et dignité possibles.

1. Fils de Louis-Philippe de Ségur, diplomate et historien, membre de l'Académie française, Philippe de Ségur devint général de division et gouverneur des pages, auteur de l'*Histoire de Napoléon et de la grande armée en 1812*, membre de l'Académie française, du vivant même de son père, en 1830, mort en 1873.

2. La charmante jeune femme devait mourir à vingt-sept ans des suites d'une imprudence. Ce fut un deuil véritable à la Cour et dans la société, où elle avait inspiré de sincères sympathies. Le comte de Ségur épousa en secondes noces Mlle de Vintimille, veuve du comte Greffulhe.

3. Décoré de la Légion d'honneur à la création de l'ordre, comte de l'Empire en 1809. A partir de cette époque M. de Luçay, presque continuellement malade, n'exerçait plus ses fonctions de façon régulière.

Digitized by Google

Ce spectacle a été des plus imposants et des plus touchants à la fois. Nous y avons remarqué avec attendrissement l'attachement profond que paraissaient avoir pour l'Impératrice les personnes qui faisaient partie de sa Cour. Le baisement des mains a été particulièrement remarquable par la sensibilité des cœurs pénétrés de regrets de quitter cette princesse, et je pensais alors qu'on n'inspire pas des sentiments aussi vifs sans posséder les qualités et la bonté d'âme qui les font naître. »

Le rôle de la dame d'atours de Marie-Louise, le parallèle entre la manière de dépenser de la seconde Impératrice et la manière moins ordonnée de Joséphine, les rapports de Mme de Luçay avec les fournisseurs impériaux, tout cela a été exposé avec une artistique minutie par M. Frédéric Masson dans l'*Impératrice Marie-Louise*, d'après les papiers de service conservés dans ses archives par M. le comte de Luçay, et j'y renvoie le lecteur. Quant au détail, à l'état des dépenses de toilette, de gratifications, d'aumônes et aussi des dépenses artistiques ou littéraires, il en a été dressé un tableau complet et définitif dans l'excellent ouvrage de M. Alphonse Maze-Sencier : *Les fournisseurs de Napoléon Ier et des deux Impératrices* [1], sans l'aide duquel nul ne saurait écrire sur la vie intime de la Cour impériale [2].

Mme de Luçay gagna facilement — bien plus complètement que la duchesse de Montebello, dame d'honneur — la confiance de l'Impératrice. Je dis confiance et non influence, car la duchesse conquit sur Marie-Louise une influence qui ne fut pas à beaucoup près heureuse. Mille détails intimes rapprochaient l'Impératrice de sa dame

1. Grand in-8, Laurens, 1893.

2. Dans les papiers de service de Mme de Luçay se trouve cette note autographe, non datée, de l'Impératrice : « Je n'ai jamais été grondée encore par l'Empereur; je tâcherai de ne l'être jamais de ma vie; comme il me serait fort désagréable de faire des dettes et comme je pourrais par là m'attirer son mécontentement, je mets par écrit plusieurs articles que l'Empereur m'a indiqués hier et que je voudrais voir exécuter relativement à ma toilette.

Apporter au retour les comptes de trousseau et des mois derniers. L'Empereur veut que sur les 50.000 livres mensuelles je donne 10.000 livres en aumônes, je garde 5.000 livres pour cadeaux et imprévus, 10.000 pour le remplacement de la corbeille, et que je ne dépense que 20.000 francs en toilette. J'aime mieux mettre quatorze jours la même robe que d'en faire faire une de plus; ne faire aucune robe sans me consulter. Prévenir les marchands que je rendrai sans payer les robes mal faites et qui ne seraient pas de mon goût. Je recommande de faire acheter chez divers marchands pour faire gagner tout le monde. »

Digitized by Google

d'atours. Celle-ci avait su se tenir en dehors de tous les partis, notamment des coteries rivales de la maréchale Lannes et de la comtesse de Montesquiou qui se partageaient la Cour.

Quelques fragments des lettres adressées par l'Impératrice à Mme de Luçay nous apportent des détails intéressants.

Pendant le voyage de Hollande en 1811, auquel Mme de Luçay ne prit pas part à cause de l'état inquiétant de la santé de son mari, elle reçut une lettre où l'Impératrice prend des résolutions d'économie : « Je crains bien que l'Empereur ne trouve mauvais que je lui demande des suppléments pour la toilette. J'attendrai un jour où je le trouverai bien disposé pour lui en parler... » Marie-Louise n'est pas enthousiasmée de la Hollande : « Je fais des excursions..., mais l'on voit tant d'eau que l'on s'en dégoûte bientôt. »

L'année suivante eut lieu le voyage de Dresde où Marie-Louise accompagnait son époux : voyage triomphal où Napoléon, à l'apogée de sa puissance, voulait, dans la capitale de la Saxe, éblouir toute l'Europe [1]. Le 29 mai, l'Empereur quittait Dresde pour aller prendre le commandement de son armée; Marie-Louise semblait éprouver un violent chagrin, comme le témoignent ces lignes datées du 1er juin : « Vous savez déjà que l'Empereur est parti vendredi. J'ai de ses nouvelles de Glogau... Vous me connaissez assez pour pouvoir vous figurer l'état dans lequel je suis, et comme je suis malheureuse et triste. Je tâche de me vaincre, mais je resterai comme cela jusqu'au moment où je le reverrai... »

Quelques jours après, elle écrit de Prague où elle est allée voir sa famille : « ...J'ai d'excellentes nouvelles de l'Empereur qui est resté à Posen jusqu'au 6 juin ; il se porte à merveille et me donne toujours l'espérance de le revoir sous peu. Dieu veuille que cela soit vrai ! Je serai trop malheureuse sans cela. L'on me donne des fêtes continuelles qui ne font que me rendre plus triste... » Puis des questions de toilette : « Je vous assure que, malgré mes vieilles toilettes, votre amour-propre de dame d'atours n'est pas négligé, car on les trouve superbes et elles font réellement un effet merveilleux entre toutes

1. Un chapitre éblouissant du livre de M. Frédéric Masson fait le récit des fêtes, constate l'humilité des princes étrangers, les attentions de Napoléon pour la femme de son beau-père, l'impératrice Maria-Ludovica, qui le détestait cordialement et vient, avec l'aide de Metternich, de décider l'empereur d'Autriche à ne pas se joindre à son gendre dans sa nouvelle campagne contre la Russie.

Digitized by Google

les toilettes ridicules que l'on trouve ici. Mes sœurs et l'Impératrice sont enchantées de celles que je leur ai apportées [1]. »

Marie-Louise termine sa lettre par une dernière phrase conjugale : « ... Ainsi je pourrais être parfaitement heureuse si l'Empereur était avec moi, mais sans lui je ne puis avoir de bonheur. » Même pensée dans une lettre du 22 : « J'ai de très bonnes nouvelles de l'Empereur, qui est près de Kœnigsberg et qui ne s'est jamais mieux porté que dans ce moment, et qui est très gai et content... Je ne le serai que dans le moment où je reverrai l'Empereur et je voudrais pouvoir l'acheter même aux dépens de quelques années de ma vie. » Dans cette même lettre, l'Impératrice exprime, dans les termes les plus affectueux, la part qu'elle prend aux inquiétudes de Mme de Luçay sur la santé de son mari : « J'espère que votre santé n'en souffre pas, car elle m'est bien nécessaire ; je vous prie de la ménager, car vous savez l'amitié que je vous ai vouée et vous ne pouvez vous figurer la peine que me causerait l'idée de vous voir malade. »

Quelques jours après, de Würtzbourg et déjà en route vers Paris, Marie-Louise donne encore à Mme de Luçay des nouvelles de l'Empereur qui vient de passer le Niémen : « Je me tourmente beaucoup d'être séparée de lui, je tâche de m'en cacher, mais je n'ai pas encore eu la raison nécessaire à cet effet... » Étant donné ce qui devait se passer à si brève échéance, peut-on croire ces démonstrations exagérées bien sincères !

Une lettre de 1813, datée de Mayence, où, après l'armistice, l'Impératrice est allée rejoindre Napoléon, nous la montre préoccupée d'un cadeau à faire à l'Empereur pour sa fête : « J'ai le projet de lui donner mon portrait avec celui de mon fils sur une de ses tabatières. Je vous prie donc, au reçu de ma lettre, de charger M. Isabey de faire cette miniature. M. Isabey disposera le groupe comme il l'entendra, en plaçant mon fils sur ses genoux. »

. . . . . .

Nous arrivons à la chute de l'Empire. Devant l'approche de l'ennemi, Marie-Louise a quitté Paris le 29 mars 1814 pour se retirer

1. L'impératrice Maria-Ludovica détestait Napoléon, mais raffolait des robes et fanfreluches de France. « Elle venait souvent le matin, à la toilette de Marie-Louise, fureter dans sa magnificence. Elle n'en sortait jamais les mains vides. — « Avec les robes et les bijoux elle emportait chaque fois un peu plus de jalousie, d'envie et de haine » (Masson, *passim*).

Digitized by Google

à Blois ; Mme de Luçay blâmait cette résolution, mais elle n'en demeura pas moins fidèle à son poste et accompagna l'Impératrice. « Nous sommes partis à dix heures et demie du matin, écrit-elle le soir, de Rambouillet, à son mari ; en m'éloignant tout frappait ma vue douloureusement. Quel voyage ! Sous quels auspices est-il entrepris ? Chacun y a été entraîné avec le plus vif désir qu'il n'ait point lieu, et cependant nous voici ici depuis quatre heures. Tout est bien triste autour de moi, mais chacun a sa peine qu'il renferme puisqu'elle vient de la même cause. Je dois cependant remercier le hasard qui m'a servie heureusement en m'associant comme compagnons de route Mme de Brignole, M. de Ségur et M. de Montesquiou [1]. Tu vois que je suis bien partagée. Ils apporteraient peut-être quelque soulagement à mes pénibles pensées si cela était possible, car ils sentent comme moi notre douloureuse position. Nous sommes ici très nombreux ; toute la famille y est, sans exception que les deux frères. Nous avons eu ce matin une scène touchante par les sanglots et les cris que le petit roi a faits en quittant ses appartements : il s'accrochait à tous les meubles pour rester et disait : je ne veux pas m'en aller ! [2] » Il semblait qu'il était inspiré.

La Cour de la Régente arriva à Blois le 2 avril. Le 7, le colonel de Galbois venait annoncer de la part de Napoléon l'abdication de Fontainebleau. A ce moment, bien que Napoléon n'appelât nullement Marie-Louise auprès de lui, Mme de Luçay adressa à l'Impératrice de vives instances pour lui faire comprendre que son devoir était de rejoindre Napoléon. Il semble même qu'elle fut sur le point de l'emporter. Voici, à cet égard, le récit du comte de Ségur, gendre de Mme de Luçay : « Ma belle-mère venait de décider secrètement l'Impératrice à partir de Blois pour Fontainebleau ; le secret pour lui faire accomplir un devoir aussi sacré était malheureusement indispensable. Déjà la voiture, commandée pour ce départ, l'attendait au bas d'un escalier dérobé, quand *une autre personne*, dont la funeste influence n'agissait que depuis trop longtemps sur l'esprit de la faible Marie-Louise, se fit annoncer. Aussitôt l'Impératrice, troublée par cet incident inattendu, fit précipitamment passer sa

1. Fils de la gouvernante du roi de Rome.

2. Le petit roi de Rome se débattit de telle façon que seule Mme de Montesquiou put le calmer. Voir les *Souvenirs* du duc de Rovigo, de Meneval, de Bausset et H. Welschinger, *Le roi de Rome*, p. 72 et suiv.

Digitized by Google

dame d'atours dans un cabinet voisin. Ce fut de là que ma belle-mère put entendre, et n'entendit que trop bien, avec quel art perfide on parvint à détruire, sans retour possible, et à changer en la plus triste des défections la généreuse et noble résolution qu'elle avait fait prendre. » Les faits corroborent ce que dit M. de Ségur de sa belle-mère : la duchesse de Montebello, obéissant à des mobiles qu'on ne peut arriver à comprendre, avait dissuadé Marie-Louise de faire son devoir, et correspondait avec Schwarzemberg [1]. Ce fut elle qui l'emporta. Marie-Louise se mit en route pour Orléans. Là encore Mme de Montesquiou tenta un dernier effort. Mais c'était trop tard : Metternich et Schouwaloff ont seuls à donner des ordres...

Mme de Luçay, malgré cet échec, demeura auprès de l'Impératrice jusqu'au dernier moment. « Notre départ est remis, écrit-elle à son mari d'Orléans, le 7 avril, parce que l'Impératrice a la bonté de nous engager à rester quelques moments. Nous profiterons de cette permission pour lui rendre nos devoirs. Nous partirons samedi après l'Impératrice qui va coucher à Grosbois où son père va la voir le dimanche. Demain on attend la visite du roi de Prusse : elle agite autant que celle de l'empereur de Russie. Ces politesses étouffent celle à qui on les adresse. Tout semble aller mal pour son cœur. C'est qu'il n'est pas de bonheur que dans les sentiments naturels, dans les situations simples. C'est surtout la passion des femmes. Quelle triste existence pour celles qui en sont privées! Nous déjeunons, nous dînons tous les jours avec l'impératrice. Je passe les autres moments avec maman Quiou. »

Mme de Luçay aurait voulu suivre Marie-Louise en Autriche. Une lettre de Schœnbrunn, datée du 24 juin, prouve à la dame d'atours que l'Impératrice la regrette. Elle lui parle de la peine éprouvée à se séparer d'elle, de sa « reconnaissance pour tous les services rendus ». Puis elle termine : « Mon fils se porte à merveille. Il a grandi beaucoup pendant le voyage, et l'air de Schœnbrunn a l'air de lui faire du bien. Ma santé ne se remet que fort lentement, ce qui est bien naturel après toutes les secousses que j'ai éprouvées... » On n'aime pas commenter des phrases d'une philosophie aussi sèche!

Mme de Luçay se retira alors à Saint-Gratien, entretenant quelques relations de correspondance avec l'Impératrice qui lui avait envoyé

1. Méneval, *Souvenirs*, t. III.

Digitized by Google

son portrait. Le 20 mai 1815, elle revint aux Tuileries où son mari avait, dès la veille, repris son service. L'Empereur se montra très émotionné en revoyant Mme de Luçay, l'embrassa plusieurs fois en pleurant et sans pouvoir prononcer un mot. Il la pria de reprendre son titre de dame d'atours et il recomposa toute la maison de l'Impératrice comme si elle devait arriver le lendemain. Le lendemain, ce fut la mort de l'Aigle à Waterloo.

La comtesse de Luçay vécut alors dans une complète retraite au point de vue du monde officiel, mais elle occupa une place considérable dans la société. Elle le méritait, d'après le portrait qu'en a tracé son gendre, le comte de Ségur, nous la montrant « animée des aimables et douces vertus comme de ces sentiments d'honneur qui distinguaient la haute société de la fin du XVIIIe siècle ». Elle mourut en 1845, suivant de neuf ans son mari dans la tombe [1].

Comte FLEURY.

1. Elle laissait un fils marié à la fille du marquis de Villeneuve-Vence, et père du comte de Luçay actuel.

Digitized by Google

Souvenirs de Russie, 1783-1798.

EXTRAITS DU JOURNAL DE Mlle LIENHARDT

(*Suite*).

III

LE VOYAGE DE CRIMÉE

Il ne se pouvait que, placée comme elle l'était, Mlle L. ne parlât pas du fameux voyage de Catherine II en Crimée. Aussi, déjà à la date du 16 mars 1786, lisons-nous dans son journal : « On dit que le voyage de l'Impératrice en Crimée est déjà fixé pour le commencement de l'année prochaine et que l'oukase est actuellement signé. Il y aura du temps pour s'y préparer, mais aussi il en faut, car il faut faire des chemins, construire des ponts et bâtir des maisons. Pour voyager commodément, du Nord au Sud, il faudra environ 1.000 chevaux par poste pour la suite et les équipages. »

Il paraît que lorsque l'Impératrice allait en voyage, même pas plus loin que Moscou, il lui fallait tout ce qui l'entourait à l'ordinaire, jusqu'à ses chaises et ses tables, et qu'elle ne buvait d'autre eau que celle de la Néva, qui, seule aussi, devait entrer dans les mets qui lui étaient destinés. A ce renseignement, Mlle L. en ajoute un autre du même genre : « On m'a raconté aujourd'hui que tous les jours il y a treize tables à servir à la Cour et qu'on a transporté de Czarskoë-Selo à Péterhof 36.000 livres pesant de vaisselle. On peut juger par là du reste. Il faut 1.200 chevaux pour transporter la Cour d'une maison de plaisance à l'autre. »

Le voyage de Crimée était donc chose arrêtée. Mais quand se ferait-il? Cela dépendait de beaucoup de choses et sans doute aussi de certaines personnalités. A la date du 29 octobre 1786, Mlle L. écrit : « On dit tous les jours que le prince Potemkin va

Digitized by Google

partir pour la Crimée et toujours il reste. Depuis dix jours, on tient 500 chevaux prêts à chaque station pour les équipages. Il a de la peine à se détacher de Saint-Pétersbourg. » Le prince était donc l'homme nécessaire, mais il ne se montrait pas pressé. Le 8 novembre : « Enfin, on commence tout de bon à se préparer pour le fameux voyage en Tauride. Hier, la suite a été nommée, composée seulement de douze personnes sans compter celles qui seront de service. Les deux dames d'honneur Branitzka et Skrawonska iront jusqu'à Kieff; d'autres jusqu'en Crimée. Le comte Czernicheff est aussi du voyage; des grands seigneurs, Mourawief, Mommonoff, Narischkin, le comte d'Anhalt, les ministres de l'Empereur, de France, d'Angleterre. Les préparatifs sont énormes. A Kieff, on s'arrêtera six semaines. Il faut 2.400 douzaines de serviettes parce qu'on ne se servira jamais deux fois des mêmes, les laissant toujours dans la maison où l'on en aura fait usage, et tout le reste à l'avenant. »

Le 19 novembre : « On ne parle plus que du grand voyage; tout sera de la dernière magnificence. Il y aura un camp de 16.000 hommes; 65 régiments sont nommés pour se rassembler dans ces contrées. L'Impératrice va droit à Kieff et ne s'arrêtera à Moscou qu'à son retour, où l'on dit qu'il y aura des fêtes superbes pour le 25e anniversaire de son avènement au trône. En attendant, il y aura des moments bien pénibles. D'abord la semaine avant le départ sera fâcheuse pour bien du monde, mais le premier jour de l'an sera affreux pour la Cour, puisque chacun aura un père, un époux ou un frère qui partiront. Le départ étant fixé au lendemain, on conçoit l'horreur du bal de la veille où il faudra se rendre pour prendre congé de l'Impératrice. On dit que, le même jour, Leurs Majestés Impériales se rendront à Gatschina pour y passer tout le temps de l'absence de leur auguste mère. Bien des familles iront passer ce temps-ci soit à Moscou, soit dans leurs terres, ce qui rendra le séjour de Pétersbourg bien triste. »

Nous sommes en 1787 et nous avons vu que le départ pour la Crimée devait avoir lieu immédiatement après le jour de l'an. Parmi les ministres étrangers qui devaient accompagner l'Impératrice, se trouvait M. le comte de Ségur, ambassadeur de France. En parlant de ce seigneur, Mlle L. écrit, à la date du 3 janvier : « Il nous a fait voir un superbe manchon de zibeline dont l'Impératrice lui a fait

Digitized by Google

cadeau avec une pèlerine de même. Il n'y a que les ministres étrangers qui aient reçu pareils cadeaux; apparemment qu'on suppose les autres messieurs suffisamment fournis et, en effet, ils auront tout ce qu'il leur faut et beaucoup de reste, car, pour les superfluités, je ne crois pas qu'on en trouve autant dans aucun pays. Le comte de Ségur nous a dit que l'Impératrice lui avait demandé si ses préparatifs étaient bien avancés. Il lui avait répondu qu'il n'en ferait aucun puisqu'elle pourvoyait à tout. « Vous nous voiturez, Madame, vous nous logez, vous nous nourrissez et nous habillez, qu'avons-nous besoin de préparatifs ? » Je crois que cette réponse aura beaucoup plu. »

Conformément aux craintes exprimées par Mlle L., le bal de cour qui devait avoir lieu avant le départ pour la Crimée fut « affreux ». C'était le 11 janvier. « L'Impératrice ne joua qu'un moment. Elle a parlé après à beaucoup de dames. Enfin, elle a dit à la comtesse Matiouschkin, la plus ancienne dame d'honneur, du moins par l'âge ; « Il est temps de nous séparer. » Celle-ci se jeta sur sa main : l'Impératrice l'embrassa ; puis toutes les autres dames suivant leur rang. Presque toutes pleuraient et se serraient autour d'elles. Elle avait les larmes aux yeux et leur disait : « Je vous assure que j'ai bien de la peine à me séparer de vous. »

*
* *

Le 12, jour du départ. L'Impératrice quitta Pétersbourg par un temps sombre et un vent si violent qu'on entendait à peine le bruit du canon qui annonçait son départ. En passant devant l'église de Kazan, elle descendit de voiture pour y faire sa prière.

La position que Mlle L. occupait dans la maison du ministre de la marine la mettait à même de suivre l'itinéraire parcouru par le cortège impérial en route pour la Crimée; aussi son journal abonde-t-il en détails sur ce curieux épisode du règne de la grande Catherine.

Nous lisons à la date du 6 février : « Dimanche, nous recûmes des nouvelles de Smolensko où la Cour doit s'être arrêtée quatre jours, Tous les jours, il y a grande assemblée chez le prince Repnin, gouverneur général de la province, dont toute la noblesse était réunie à Smolensko pour voir la souveraine. Ce même jour,

Digitized by Google

300 dames devaient lui être présentées et ce sera ainsi partout où l'on s'arrêtera. »

Le 9 : « Le gouverneur de chaque gouvernement accompagne l'Impératrice jusqu'aux frontières. Celui de Pétersbourg la précédait dans une petite voiture russe, mais elle le suivait si vite qu'à peine avait-il le temps d'arriver pour lui présenter la main en descendant de voiture. Elle dit au gouverneur : « Nous sommes venus bien vite ; je tue ces pauvres postillons et je crois qu'ils seront bien aises d'être débarrassés de moi. » Entendant ce propos, l'un d'eux se retourna et dit : « Notre mère, comment n'avez-vous pas honte de dire cela ? C'est la première fois que nous avons le bonheur de vous conduire et vous croyez que nous sommes las ! Ordonnez que nous allions plus loin et nous vous porterons plutôt sur nos épaules quand nos chevaux ne pourront plus marcher. » L'Impératrice, sensible à ce compliment, fit donner cent roubles au complimenteur. A Smolensko, une maison de bois brûla en sa présence. Elle n'était qu'à six maisons de celle où elle demeurait, mais le secours fut si bien dirigé qu'elle n'eut pas seulement besoin de quitter sa partie. Après, elle ordonna que la maison fût rebâtie en pierres, à ses frais. »

Le 31 mars : « On dit dans le public qu'on s'ennuie probablement à Kieff. On raconte qu'un jour, M. de Fitzherbert se trouvait chez l'Impératrice où il n'y avait que Mlle Prattenhoff, sa dame d'honneur. Après avoir parlé de choses et d'autres, la conservation tomba. L'Anglais, qui est l'homme du monde le plus distrait, se promenait par la chambre sans rien dire, quand la demoiselle, pour réveiller la conversation, dit : « Il faut pourtant avouer qu'on s'amuse beaucoup plus à Kieff qu'on ne l'avait espéré. » Ce propos frappa le promeneur qui, s'étant arrêté tout court, lui répondit : « Eh ! Mademoiselle, qui peut vous avoir dit cela ? » Alors l'Impératrice, faisant semblant de n'avoir rien entendu, se leva doucement et passa dans sa chambre pour leur laisser finir leur curieuse dispute. »

*
* *

A cette époque, le roi de Pologne était ce Stanislas II (Poniatowski) qui, étant ministre plénipotentiaire de Pologne à Saint-Pétersbourg, jouissait des faveurs particulières de Catherine alors grande-duchesse, et qui, en 1764, fut nommé roi de Pologne par la

Digitized by Google

volonté de cette même Catherine devenue impératrice. Le règne de ce prince ne fut qu'une longue anarchie, pendant laquelle les Russes intervinrent constamment dans les affaires du royaume. Stanislas ne s'opposa pas même aux divers démembrements de son pays, et il finit par abdiquer en 1795 pour finir ses jours à Saint-Pétersbourg en 1798.

Catherine II, se dirigeant vers la Crimée, devait se rencontrer avec Stanislas. Cette entrevue qui était, malgré les apparences, un acte d'humilité de la part du roi, eut lieu le 25 avril (vieux style). A onze heures du matin, ce jour-là, toute la Cour, bien parée, se rendit à bord de la galère de Sa Majesté nommée le *Dnieper*, qui se trouvait ancrée vis-à-vis de Konieff, où le roi l'attendait. Et ici, laissons la parole à Mlle L. : « Quand tout le monde fut assemblé, le comte Betzbaradin, grand maître de la Cour, et le prince Bariatinski, maréchal de la Cour, se mirent dans une chaloupe avec leur suite pour aller quérir le dit Seigneur-Roi qui, incontinent, fut amené au son des trompettes et au bruit des canons de la flotte. L'illustre Catherine le reçut très gracieusement et le fit entrer dans son cabinet où il n'y avait que son premier ministre, le prince Potemkin, surnommé le Taurien. La conférence dura environ cinq minutes; après quoi les portes du sanctuaire s'ouvrirent et bientôt après on vit paraître la comtesse de Mniszech, nièce du roi de Pologne, que l'oncle présenta à l'Impératrice; puis les comtesses Branitzka et Skavronska, nièces du prince Potemkin, furent présentées par lui au Roi. Ensuite l'illustre Catherine présenta de même ses demoiselles d'honneur de Prattenoff et de Czernicheff (fille du comte) au Roi qui causa beaucoup avec la dernière, lui demanda des nouvelles de son père qui, ces jours-là, était encore tristement couché dans sa galère (il avait appris la mort de sa fille cadette), sur sa chaise longue où ses douleurs de rhumatisme le retenaient. Bientôt après, il fallut encore se remettre en chaloupe pour se rendre à la galère qui sert de salle à manger. Au milieu du dîner, l'Impératrice se leva avec toute sa suite pour boire à la santé du roi de Pologne qui, quelques minutes après, fit la même chose. Ces santés respectives furent accompagnées de tout le bruit de l'artillerie. Après le dîner, le Roi se retira pour quelques heures sur la galère du prince Potemkin, son vassal, qui lui avait fait préparer un appartement où il reçut la Cour et les compliments de toute la suite. J'ai appelé le prince son vassal,

Digitized by Google

parce que, depuis quelque temps, il a acheté beaucoup de terres en Pologne. Pendant que le Roi était là, M. de Mommonoff lui apporta de la part de l'Impératrice l'ordre de Saint-André magnifiquement enrichi. Pour ne pas rester en arrière, le Roi lui envoya à son tour l'ordre de l'Aigle blanc de Pologne qu'il octroya en même temps au comte de Skavronski et à Mess. d'Enguelhardt, tous deux neveux du prince. Après ces galanteries réciproques, le Roi retourna auprès de la grande dame pour contracter avec elle une alliance spirituelle, c'est-à-dire qu'ils présentèrent sur les fonts de baptême un enfant qu'on avait apporté de Konieff. Cet acte religieux terminé, le compère fit encore quelque temps conversation avec sa commère ; puis chacun partit de son côté. Le Roi avait invité les deux demoiselles d'honneur à souper ; elles en demandèrent la permission à leur maîtresse qui la leur accorda, mais de manière qu'après s'être encore consultées, elles trouvèrent plus expédient de ne pas profiter de cet honneur. »

« L'Empereur (Joseph II) a joint l'Impératrice bien avant Kherson et même avant Catherinoslaff, et, dès lors, ils ont poursuivi leur route ensemble. On n'a pu rassembler que 450 chevaux pour toute la suite. L'Empereur n'a besoin que de 15 chevaux et l'Impératrice n'a pas assez à beaucoup près avec les 435 qui lui restent. Une partie de sa suite est partie avant elle ; une autre la suit, et très peu de personnes sont avec elle et son illustre hôte. »

On sait ce que fut le voyage de Crimée et l'habileté avec laquelle Potemkin suppléa à tout ce qui manquait à cette province pour que l'Impératrice en conçût l'opinion la plus favorable. Déjà, en 1777, la Crimée avait été placée sous la protection de la Russie et, bien que le traité de Constantinople de 1779 eût consacré son indépendance, elle n'en devint pas moins, en 1784, possession de la Russie, Catherine l'ayant achetée du dernier Khan, Sahim Gheraï. Le voyage de 1787 devait mettre le sceau à cette absorption de la Crimée par la Russie. Il avait duré huit mois. Le retour de Catherine était annoncé pour la fin de juillet. Elle n'arriva en réalité que vers le milieu d'août à Saint-Pétersbourg. Elle s'était reposée deux jours à Czarskoë-Selo. De nouvelles guerres allaient réclamer toute son attention et fournir matière à son ambitieuse politique.

Digitized by Google

IV

LA GUERRE AVEC LA TURQUIE

L'objectif constant de Catherine II a été de chasser les Turcs de l'Europe. Une première guerre s'était terminée à l'avantage de la Russie, par le traité de Kaïnardji, en 1774. Mais le moyen le plus sûr pour cette puissance était de dominer dans la mer Noire, et c'est ce que la possession de la Crimée devait rendre possible. Le voyage de 1787 irrita à tel point le sultan qu'il déclara la guerre à la Russie. La Prusse et l'Angleterre, qui estimaient que certaines conditions du traité de Constantinople de 1779 n'avaient pas été observées, poussaient la Porte à cette guerre. Ici, nous reprenons le journal de Mlle L.

A la date du 15 septembre 1787, elle écrit : « Grande nouvelle, la Sublime Porte, ennuyée d'être toujours harcelée par la Russie, s'est enfin déterminée à lui montrer les dents. Ensuite de cette belle décision, on a commencé par enfermer notre ministre aux Sept-Tours et arborer l'étendard de la guerre. De notre côté, on conçoit aussi de quelle ardeur cette fière résolution va nous pénétrer, car c'est la première fois de notre vie qu'on a osé nous provoquer de la sorte; aussi tout est en feu chez nous. On devait lire demain le manifeste à l'église de Kazan, mais, à présent, on vient de dire que cette cérémonie serait encore renvoyée. Elle n'a encore eu lieu qu'une fois et elle est fort attendrissante. Elle a pour but d'instruire la nation des raisons qui obligent la souveraine d'entreprendre la guerre. Après la messe, on lit le manifeste. Ensuite, l'archevêque fait la prière et tout le peuple se prosterne pour invoquer le secours du Dieu des armées ; après quoi, on chante le *Te Deum* et c'est la fin de la cérémonie. La plupart des ministres d'État se trouvent absents. L'Impératrice s'est vue dans le cas de former un nouveau conseil où les comtes de Betzbaradin et Ostermann sont les seuls anciens, auxquels elle a joint les comtes de Bruce, de Schouwaloff, de Woronzoff, de Pouchkine, de Soltikoff et de MM. de Lavadoffski et de Strekeloff. On dit que l'Empereur a écrit à l'Impératrice : « Madame, je viens d'apprendre qu'un de vos serviteurs a été mis aux Sept-Tours, et comme je suis le vôtre, j'ai fait marcher

Digitized by Google

mes troupes. » Si l'anecdote est vraie, cette conduite et ce style laconique n'auront pas manqué d'avoir l'approbation de celle à qui la lettre était destinée. »

Le 22 : « On publie ces jours le manifeste qui surprend par la hardiesse avec laquelle la Porte nous a cherché noise. Ses nombreuses propositions étaient inacceptables, aussi n'ont-elles été faites que pour la forme, car on n'a accordé que quinze jours pour avoir la réponse, tandis qu'il en fallait le double, et, sur la déclaration du ministre, qu'il ne pouvait se relâcher en rien des articles du dernier traité de paix, on a commencé par l'enfermer aux Sept-Tours, ensuite de quoi ces mécréans se sont livrés à leurs déportements ordinaires, ont regardé la guerre comme déclarée, sont tombés sur un détachement de troupes russes qui ne s'attendait à rien de leur part et ont remporté ainsi par fraude le seul avantage que, vraisemblablement, ils remporteront de toute cette guerre. Ils ont aussi tiré sur deux galères russes, l'une de 36, l'autre, très petite, seulement de 6, qui s'en allaient paisiblement au port de Sébastopol pour escorter *La gloire de Catherine*, superbe vaisseau de ligne nouvellement construit. L'officier qui commandait ces bâtiments s'est comporté avec autant de valeur que de prudence et a soutenu pendant plusieurs heures le feu de la flotte ennemie. Il a tiré lui-même un grand nombre de coups et a fini par échapper heureusement, mais le beau vaisseau de ligne est resté, pour le moment, en leur pouvoir.

« C'est le troisième vaisseau de ce beau nom que les Russes ont perdu, ce qui paraît très extraordinaire. Nous avons deux armées : le prince Potemkin commande l'une, et l'autre, qui est sous les ordres du maréchal Roumianzoff, sera l'armée d'observation. Du reste, on n'est point ici en peine de cette guerre. Le seul désagrément qu'elle pourra causer sera d'augmenter le prix des denrées, quoiqu'on se propose bien de nourrir les troupes aux dépens des ennemis. »

Le 25 : « On ne saurait imaginer quelle ardeur guerrière s'est emparée de toute notre jeunesse. Tous aspirent à partir pour l'armée ; les mères veulent envoyer leurs fils, les jeunes femmes leurs maris ; plusieurs de ces dames veulent quitter la capitale pour les suivre jusqu'à Kieff, Krementschouk, Numeroff et autres villes voisines des places où les armées seront cantonnées ou campées, pour être plus à portée et avoir de leurs nouvelles. »

Digitized by Google

Le 29 : « On ne veut point de volontaires à l'armée. Voilà qui remettra le calme dans bien des têtes, et peut-être la raison, car plusieurs de nos jeunes gens parlaient de leurs projets comme d'une partie de plaisir. Ils auraient appris trop tard le contraire.

« L'Empereur a nommé le général Laudon pour commander son armée, et le prince de Ligne grand maître de l'artillerie. On dit que nos troupes ont déjà passé le Bug, ce qui serait un grand avantage. Le grand-duc désire passionnément aller à l'armée, mais on ne sait point encore s'il en obtiendra l'agrément. »

Octobre 27 : « On chante dans ce moment un *Te Deum* pour une victoire remportée sur les ennemis. Tout ce qu'on sait encore, c'est que 5.000 Turcs sont restés sur la place et qu'il n'y a eu qu'un seul prisonnier. On dit que les nôtres n'étaient qu'au nombre de 2.000 et qu'ils ont perdu fort peu de monde. Cependant ils ont été repoussés deux fois. Le général Souvaroff, qui les commandait en chef, a reçu deux blessures en les ramenant une troisième fois à la charge, et c'est alors que cette horrible boucherie a eu lieu. Quatre officiers ont été tués, et quarante blessés. Les Turcs avaient fait une action aussi imprudente qu'héroïque, en renvoyant les bâtiments qui les avaient amenés pour s'ôter à eux-mêmes tout espoir de s'enfuir, puis ils s'étaient régulièrement retranchés devant le fort de Kinburn, et c'est là que les Russes les ont attaqués. On dit qu'ils se sont défendus comme des enragés. 800 d'entre eux se sont jetés dans l'eau, où ils se sont noyés plutôt que de se rendre. On a trouvé plusieurs officiers français parmi les morts. Ce sont ces messieurs, sans doute, qui ont conduit toute cette affaire, car, sans la France, il est douteux que les Turcs eussent osé en venir à une rupture, et certainement, sans son secours, ils auront beaucoup de peine à soutenir la gageure. »

Le 31 : « Le général Souvaroff a reçu une épée enrichie de brillans, présent ordinaire aux généraux qui ont remporté une victoire. »

Novembre 12 : « Depuis la dernière affaire, nous n'avons point de nouvelles de l'armée, excepté que les Turcs nous ont pris un vaisseau de 64 canons que la tempête avait jeté sur leurs côtes. On dit que, dès que l'armée de l'Empereur sera devant Belgrade, le prince attaquera Ockzakoff, et le maréchal Roumianzoff, Chokzim. Tout cela, le même jour. Si c'était vrai, les Turcs auraient bien chaud. »

Digitized by Google

Décembre 14 : « Mardi, fête de l'ordre de Saint-André. L'Impératrice n'est point sortie de ses appartements ; on la dit fort enrhumée. Mme la grande-duchesse n'a point paru non plus ; elle se désole de ce que le grand-duc va partir pour l'armée et qu'elle n'a pas obtenu la permission de le suivre. Par contre, son auguste époux est enchanté d'avoir obtenu l'agrément de faire une campagne. Il partira, dit-on, en février, avec une très petite suite. »

On en était là de cette guerre avec la Turquie, lorsque, dans le courant de l'année 1788, la Suède déclara la guerre à la Russie. Bien que ces deux guerres aillent maintenant se poursuivre parallèlement, nous continuerons à emprunter au journal de Mlle L. ce qu'il rapporte de la première avant de parler de la seconde.

*
* *

1788, 8 juillet : « L'escadre russe de la mer Noire a encore remporté un avantage sur celle des Turcs. Quatre de leurs vaisseaux ont été brûlés, deux coulés à fond et un septième est échoué. C'est encore le prince de Nassau qui a fait cette prouesse. Un de ces vaisseaux était celui du capitan-pacha, qui s'est sauvé dans un autre, et si précipitamment que le pavillon et l'étendard sont restés entre les mains des Russes, accident qui a causé un fort grand deuil parmi les Turcs, lesquels, s'étant retirés sous le canon d'Ocksakoff, sont restés quarante-huit heures avant d'arborer un autre pavillon. On dit que l'amiral turc a été si furieux de ces désastres qu'il a sabré de sa propre main plusieurs de ses gens. Mais nous avons aussi dans notre flotte des personnages qui ne lui cèdent en rien en férocité. Allexiane, un Grec qui a aussi fait le corsaire pendant un temps, est un autre Paul Jones (un corsaire fameux). Dans cette dernière affaire, on a fait 3.000 prisonniers aux Turcs ; aussi, demain, on chantera le *Te Deum* dans nos églises. »

Le 20 octobre : « On a reçu des nouvelles de la prise de Chokzim que les Russes, de moitié avec les Autrichiens, ont pris aux Turcs. Quelqu'un disait assez plaisamment à cette occasion : « Il est singulier que nous ne puissions parvenir à chanter un *Te Deum* tout seuls, et que ce soit toujours de moitié avec nos amis ou avec nos ennemis, car, lors du combat d'Hochland, les Suédois ayant aussi pris un vaisseau russe, ils ont chanté le *Te Deum* ainsi que nous. »

Digitized by Google

31 décembre : « Notre allié (l'Empereur) a déjà pris ses quartiers d'hiver tandis que nous pressions la place que nous voulions avoir, et cela un jour où le froid était à 12 degrés à Ockzakoff. On dit qu'en tout nous n'avions que 27.000 hommes, y compris le corps de réserve qui n'a rien fait. Six colonnes ont attaqué la forteresse en six endroits à la fois. Les Turcs ont d'abord fait une furieuse résistance au point que, dans les tranchées, ils jetaient les affûts des canons sur les assiégeants, qui ne s'en embarrassaient pas le moins du monde, car c'était justement la fête de saint Nicolas, patron des Russes.

« En montant à l'assaut, tous nos soldats criaient, à la fois : « Notre père saint Nicolas, aide-nous ! », puis, ils sont allés au combat comme des forcenés. Le résultat de tout cela, c'est que 7.000 Turcs sont restés sur la place et que 12.000 ont été faits prisonniers, ainsi que le pacha qui les commandait. Plusieurs des colonnes russes ont perdu leurs chefs, le prince Wolkonski et le genéral Gruitsch. On compte environ 100 officiers tant blessés que tués ; on ne parle pas du nombre des soldats, mais il est à croire que la victoire aura été plus sanglante que le rapport qu'on en a fait. »

1789, 23 février : « Tous nos militaires sont revenus maintenant de l'armée. J'ai vu le général Souvaroff qui a beaucoup fait parler de lui et qui, réellement, est une figure à voir. Tout en lui est en mouvement. Sa figure peint son intérieur. Je ne me fierais pas à sa prudence, mais il a l'air d'un coup de main personnifié. Hier matin, on a conduit les trophées pris aux Turcs à la forteresse. Un détachement des gardes à cheval était chargé de ce soin. Il y avait plus de 150 drapeaux dont la plupart étaient déchirés et tous ces croissants formaient un beau spectacle pour les Russes. On a porté aussi plusieurs bâtons avec des queues de cheval qu'on a coutume de porter devant les pachas, comme marques de leur dignité. Il y avait un grand étendard fond vert qu'on disait être celui de Mahomet, pour la perte duquel les Turcs s'étaient tant lamentés. »

16 mars : « Il y a actuellement ici (Saint-Pétersbourg) plusieurs Espagnols et Portugais qui tous se sont trouvés au siège d'Ocksakoff. Je n'ai pas encore vu les prisonniers turcs qu'on a amenés ici, mais on dit qu'à l'exception du pacha, qui a un peu l'air d'un homme de condition, tous les autres ont très mauvaise mine. On les a présentés à la cour dimanche et l'Impératrice leur a parlé avec bonté. En

Digitized by Google

outre, ils sont fort bien traités, et je crois que le mieux qui pourrait leur arriver serait de rester toujours ici, car Dieu sait quel traitement leur est réservé pour n'avoir pas sauvé une ville à laquelle la Porte mettait tant d'importance. »

2 mai : « A la Cour, on fête aujourd'hui l'anniversaire de l'Impératrice qui accomplit sa soixantième année. On dit qu'il y aura beaucoup d'avancements dans l'armée et des médailles pour tous les soldats qui ont assisté à l'assaut et à la prise d'Ocksakoff. »

Le 17 : « Aujourd'hui nous chantons un *Te Deum* pour une nouvelle victoire remportée sur les Turcs : 1.500 ont été tués et 1.000 faits prisonniers, avec un séraskier général de la cavalerie qui est pacha à trois queues, avec deux autres pachas. C'est le général Kamonski qui a remporté cet avantage. »

29 août : « *Te Deum* chanté pour une victoire remportée sur les Turcs par le général Souvaroff, de moitié avec les Autrichiens. L'Impératrice était venue de Czarskoë-Selo à l'église de Kazan pour y assister. »

25 septembre : « On vient de recevoir la nouvelle que les Autrichiens ont pris Belgrade par capitulation. Les Russes sont devant Ackermann qu'ils prendront sûrement, car il paraît que la terreur s'est emparée de l'âme de nos ennemis.

« On m'a raconté ces jours-ci plusieurs traits singuliers du général Souvaroff. Depuis bien des années, il couche toujours avec un coq dont le chant lui sert d'horloge. Quand il est en campagne, il n'ôte jamais ses bottes. Enfin, c'est un vrai démon à la guerre. Lorsqu'il battit les Turcs, de moitié avec le prince de Cobourg, celui-ci voulait les attendre et avait déjà rangé, depuis plusieurs jours, son armée en ordre de bataille pour les tenter. Les Turcs étaient alors fort près d'eux, et, encouragés par cette inaction, l'auraient sûrement attaqué avec cette fureur qui les caractérise quand ils croient avoir affaire à un ennemi plus faible qu'eux. Dès que Souvaroff eut joint le prince avec son corps de troupes, il prit cinq ou six cosaques avec lui pour aller reconnaître les positions de l'ennemi, et, comme il s'avançait beaucoup, le prince lui envoya un détachement de troupes légères pour le soutenir au cas qu'il fût attaqué ; mais il le renvoya et s'avança toujours, jusqu'à ce qu'il eût suffisamment observé l'état des choses. En revenant, il dit au prince qu'il fallait attaquer l'ennemi dès que leurs propres troupes auraient pris

Digitized by Google

quelques rafraîchissements. Celui-ci voulut lui faire quelques observations, mais Souvaroff déclara que si le prince ne voulait pas être de la partie, il attaquerait tout seul avec ses Russes. Cette résolution ferme décida le choc et ce parti, certainement, leur fit remporter la victoire. L'Impératrice a fait Souvaroff comte pour ce dernier avantage. On peut dire que la guerre a été favorable pour lui de toutes manières ; les honneurs et les richesses sont tombés sur lui de tous côtés, et cela n'est pas étonnant quand on connaît sa manière d'être. A côté de sa bravoure, c'est une tête brûlée comme il n'y en a point. Avec cela, il est loyal, incapable d'intrigue et passablement ridicule dans son ton et ses allures, ce qui est cause qu'il amuse ceux qui sont en faveur sans jamais les inquiéter. Chacun est pour lui parce qu'on ne saurait disconvenir qu'il ne soit très utile, et personne n'est contre lui parce qu'on voit qu'il ne cherche à passer personne. »

Le 31 : « On a reçu ici la nouvelle que nos troupes ont pris Ackermann et Palengen (?) »

Le 27 novembre : « On vient de recevoir la nouvelle de la prise de Bender que les Turcs ont rendue par capitulation sans avoir tenté le moins du monde de se défendre, quoiqu'ils fussent 20.000 dans la place. C'est inconcevable combien ils craignent les Russes ! Le prince Potemkin est adoré de ses troupes et en fait ce qu'il veut. Une gazette nous dit que ses grenadiers ont composé une chanson qu'ils chantent dans les marches, où ils disent entre autres : « Potemkin, notre Père, sur un seul mot de ta bouche, nous avons pris Ocksakoff; dis un mot et Constantinople est à toi! »

1790. Le 16 août : « L'Impératrice vint hier en ville pour assister à un *Te Deum* au sujet d'un avantage remporté dans la mer Noire. Les *Te Deum* commencent à devenir fréquents chez nous, mais le public a besoin du bruit que cela fait pour être rassuré à l'égard des Suédois. »

*
* *

1791. Le 10 janvier : « Hier, on reçut la nouvelle que la forteresse d'Ismaïla a été prise d'assaut par le général comte Souvaroff. On s'est battu comme des enragés; le combat a duré quatorze heures et six heures dans les rues. Trois de nos brigades ont été fort maltraitées : 400 officiers, tant tués que blessés. On dit que tous les offi-

Digitized by Google

ciers turcs ont été hachés en pièces. Leur première décharge a étendu 600 de nos grenadiers sur la place ; les autres sont devenus furieux ; les échelles n'ont pas suffi à l'ardeur des assaillants, la plupart se sont servis de leurs baïonnettes pour monter à l'assaut ; on a jeté les fusils et on s'est battu au sabre de rue en rue. 11.000 Turcs sont restés prisonniers, et 2.000, à ce qu'on assure, sont restés sur la place. Lorsque le carnage eut cessé, le général Souvaroff se prosterna trois fois pour rendre grâces au Dieu des armées ; puis il se retourna du côté de ses troupes et se prosterna de même devant elles en disant : « C'est à vous, mes amis, que je dois la victoire. » Tous applaudirent et lui jurèrent de le suivre à travers le feu s'il l'ordonnait. Nous sommes dans ce moment ivres de joie et nous voulons avancer coûte que coûte. »

Le 11 mars : « On nous a raconté des horreurs de la prise d'Ismaïla. Rien n'est plus barbare que nos troupes quand une fois elles ont pris le mors aux dents, et leurs officiers ne peuvent pas toujours empêcher leur férocité. Les femmes et les enfants mêmes n'ont pas été épargnés. « Cet enfant deviendra un Turc ; cette femme fera des Turcs » ; c'était leur réponse, et les malheureux étaient hachés en pièces. On a trouvé des Turcs qui avaient jusqu'à sept coups de baïonnette dans la poitrine. 3.000 Zaporaviens ont été employés pendant trois jours à déblayer les rues des morts, et les bords de la rivière étaient si chargés de cadavres qu'il fallut aller jusqu'au milieu, ou beaucoup plus haut, pour trouver de l'eau salubre, et que nombre de barques remplies de soldats n'étaient occupées d'autre chose pendant plusieurs jours qu'à mettre les cadavres au courant de la rivière avec des crocs et de longues perches. »

Le 17, à un grand dîner chez le comte Czernicheff, se trouvaient les hommes qui s'étaient le plus distingués dans la guerre, tels que le prince Potemkin et le comte Souvaroff, déjà fameux par plusieurs victoires et surtout par l'avantage de n'avoir jamais été battu. Mlle L. parle encore de ce dernier dans les termes suivants :

« C'est un original sans copie et qui est adoré de ses soldats. A l'attaque de Kinburn, la première entreprise des Turcs dans la guerre actuelle, ses officiers lui conseillèrent d'empêcher leur débarquement. Lui, qui voyait qu'on pouvait tous les prendre en les coupant de leurs bâtiments, refusa cette mesure. Cependant l'attaque des Turcs fut, comme à l'ordinaire, si violente que les Russes

Digitized by Google

plièrent. Que fit alors Souwaroff déjà blessé à l'épaule? Il s'assit à terre, derrière la colonne qui voulait s'enfuir, en lui criant : « Bravo! bravo! Voilà de bons grenadiers qui laissent prendre leur général prisonnier par ces coquins de Turcs! » Ce peu de paroles fit un effet prodigieux sur les troupes qui, furieuses de ce reproche, se jetèrent sur les Turcs et les repoussèrent à leur tour. Alors, tout fut dit, car, le premier feu passé, les Turcs sont perdus en toute occasion. A l'assaut d'Ismaïla, Souvaroff avait donné deux cris de guerre dont les soldats d'abord ne connaissaient qu'un qui voulait dire : « Taillez en pièces Mahomet! » Ce cri les conduisit jusqu'au pied des échelles. Il fut alors changé en celui de : « Vive Catherine! ». Lui-même se promenait à cheval à quelque distance de là, en chantant, pendant toute l'attaque : « Vive Catherine! »

Le 20 : « Les trophées d'Ismaïla, portés en parade par la ville, sont superbes. Il y en a 480, tant drapeaux qu'étendards et pavillons. D'abord paraissaient les bâtons de commandement que l'on a coutume de porter devant les pachas et séraskiers; ils étaient d'argent doré. On portait aussi comme de petits marteaux d'argent, des haches d'armes qui, sûrement, sont des marques d'honneur. Ensuite venaient cinq queues de cheval toutes blanches attachées à de longues piques, avec de petits drapeaux ornés de longues houppes en vert et argent; puis venaient les grands étendards. L'un d'eux était superbe et passe pour être un des trois de Mahomet. Sur tous, il y avait des sentences morales en arabe, et sur ceux de la marine, des poissons. Tout ce cortège alla parader devant le palais; après quoi, on les transporta à l'église de la forteresse. »

6 avril : « On dit que l'Impératrice fera bâtir un beau château au prince Potemkin, dans le goût de Blenheim, car je crois que c'est le Sénat qui a ordre d'ériger ce monument au vainqueur des Turcs. »

*
* *

A ce moment, la Russie se vit menacée d'être arrêtée dans ses succès vis-à-vis de la Turquie, succès que la Prusse et l'Angleterre ne voyaient pas de bon œil. Aussi, à la date du 23 avril, Mlle L. raconte-t-elle ce qui suit : « Nous sommes presque sûrs d'avoir la guerre avec la Prusse et l'Angleterre. Déjà on presse les matelots

Digitized by Google

dans la Tamise et 32 vaisseaux de ligne sont prêts à venir nous imposer la loi de laisser la Turquie en repos; mais, malgré cela, on est ici d'une tranquillité imperturbable. La grande dame avait déclaré qu'elle ne répondrait à aucune proposition avant l'arrivée du prince (Potemkin), qui, sans se déranger le moins du monde, se proposait tous les jours de partir de Jassy et n'en partait point. Enfin, il arrive ici et aura sûrement déjà décidé la question. »

Le 28 : « Il y a toute apparence qu'on veut forcer la Russie à faire la paix avec les Turcs, et que nous allons être attaqués par mer et par terre.

« Avant-hier, un courrier apporta la nouvelle que le général prince Serge Galitzin avait pris une ville où il y avait deux pachas à trois queues et beaucoup de canons et de munitions. L'ascendant des Russes sur les Turcs se fait sentir en toutes occasions, car le général Souvaroff et le général Demidoff sont encore ici. Nous lisons dans toutes les gazettes les noms imposants des vaisseaux qu'on enverra contre nous : la *Victoire*, le *Terrible*, etc., etc. Nous ne mettons pas les noms des nôtres, mais ils seront prêts à les recevoir. Les ministres d'Angleterre et de Prusse ont déjà tout préparé pour leur départ et n'attendent plus qu'une dernière réponse. On veut donner à l'Impératrice le temps de changer de sentiments, mais, jusqu'à présent, il paraît que ses sentiments sont invariables. »

Rentré à Saint-Pétersbourg, Potemkin, au comble des honneurs et enivré par ses victoires sur les Turcs, voulut donner essor à sa joie par un bal dans lequel il déploya un luxe inouï. Naturellement, l'Impératrice honora ce bal de sa présence. A minuit, elle se retira en disant au prince : « Je crois qu'il est temps pour moi de plier bagage... », propos qui ne manqua pas d'être relevé par les courtisans et que Mlle L. consigne dans son journal. Ce qui est plus important, c'est ce qu'elle raconte à la date du 26 mai :

« M. Fawkenum (?), ministre britannique extraordinaire, vient d'arriver ici avec de nouvelles propositions conciliatoires ; aussi nous saurons dans peu notre sort. Dans le public, on regarde déjà la paix comme assurée et on s'en réjouit. »

9 juillet : « La question que nous aurons la paix ou la guerre reste encore indécise ; il y a cependant des apparences que les affaires vont se terminer en douceur. »

Mlle L. fait ici allusion à des pourparlers entrepris à Foksani et

Digitized by Google

continués à Jassy, mais sans résultat. La guerre continua donc sous le commandement de Repnin qui avait remplacé Potemkin.

24 juillet : « Nous battons toujours les Turcs. Le prince Repnin vient de remporter un avantage considérable sur eux, où 5 ou 6.000 hommes sont restés sur la place, leur commandant prisonnier et leur camp pris ainsi que 40 canons et quantité de drapeaux. Le lendemain, un autre courrier a apporté la nouvelle que toute la Géorgie s'était soumise aux armées de Sa Majesté. En conséquence de cela, l'Impératrice a été dimanche en ville pour chanter le *Te Deum* et tout le monde a partagé sa satisfaction. »

2 août : « Il y a apparence que cette campagne fermera les portes du temple de Janus. On dit que la Russie est d'accord avec l'Angleterre et la Prusse. Un courrier est parti pour Constantinople avec les propositions déjà arrangées. On donne quatre mois aux Turcs pour les décider. S'ils refusent, ils auront encore à faire à nous et, pour lors, personne ne les défendra ; aussi il n'y a guère d'apparence que leur réponse soit négative. »

25 : « Un courrier du prince Repnin apporte la nouvelle intéressante que la paix est arrêtée avec les Turcs et qu'il ne faut plus que la ratification de l'Impératrice. »

Sur ces entrefaites, le comte Czernicheff, qui avait déjà souffert dans son voyage en Crimée avec l'Impératrice, ayant été frappé de paralysie à Saint-Pétersbourg, demanda à sa souveraine un congé dans l'intention de faire un long séjour dans les contrées du Midi. L'Impératrice le lui accorda en accompagnant son autorisation de paroles très-gracieuses [1]. L'absence du comte devait être fort longue, se prolonger durant plusieurs années. Mlle L. partit donc en octobre 1791 de Pétersbourg avec la famille Czernicheff, et c'est en voyage ou à l'étranger qu'elle apprit la suite des événements que nous venons de rappeler.

Potemkin, jaloux, paraît-il, du succès de Repnin, était retourné sur le théâtre de la guerre. A Motzim, en Bulgarie, il avait remporté une nouvelle victoire, et il n'était pas d'avis de conclure la paix. Pour empêcher la signature du traité, il s'était même rendu à

1. Le comte connaissait l'Impératrice depuis l'âge de 15 ans. Elle était alors, ainsi que lui, à Berlin pour son éducation, et cette amitié, consacrée par le temps, se soutint toujours plus ou moins. Catherine n'aurait eu aucune raison de retirer au comte sa faveur, car il lui était sincèrement attaché.

Digitized by Google

Jassy où il arriva trop tard. Du reste, ses jours étaient comptés. La famille Czernicheff était arrivée à Vienne. Le 8 novembre, Mlle L. écrivait :

« On vient de recevoir ici par un courrier extraordinaire la nouvelle de la mort du prince Potemkin, malade depuis quelque temps d'une mauvaise fièvre. Il voulait, malgré l'avis des médecins, se faire transporter de Jassy où il était, dans une autre ville (à Ocksakoff), mais son mal empirant en route à tous moments, il fallut, à sa demande, le sortir de son carrosse et le coucher sur son manteau au milieu du grand chemin, où il expira entre les bras de sa nièce, la comtesse Branitzka, au milieu de sa petite suite désolée de sa perte. Il n'avait que 55 ans. » Et Mlle L. fait suivre cette mention d'une mort si dramatique de cette réflexion fort sage : « Quel exemple frappant de l'instabilité de la fortune ! Au moment de jouir des honneurs que sa souveraine lui aurait accordés, après une paix glorieuse, et où tout était préparé pour son triomphe à Pétersbourg ! L'Impératrice sera désolée en apprenant cette funeste nouvelle. » Elle le fut, en effet, et Mlle L. le constate dans ces lignes écrites le 16 novembre : « On reçut hier soir des nouvelles de Pétersbourg où la mort du grand prince a causé beaucoup de sensation (*sic*). On se rassemblait pour l'Hermitage. Tout fut renvoyé. L'Impératrice pleura beaucoup et ne sortit point de son appartement. Le lendemain, le comte Betzbaradin est parti pour Jassy, afin de conclure la paix dont on dit les préliminaires déjà arrêtés. »

La fortune de Potemkin était immense et provenait uniquement des dons de la souveraine. C'est ce que constate le journal de Mlle L. « Il laisse à chacune de ses cinq nièces 12.000 paysans, et à chacun de ses trois neveux, 16.000, ou 6 millions 100.000 roubles, maisons, bijoux, effets précieux. L'Impératrice s'est chargée de tous ces derniers objets et l'on suppose que la plus grande partie est destinée à être répandue en dons pour la paix. »

C'est encore à Vienne, le 18 janvier 1792, que le comte Czernicheff reçut un courrier de Jassy apportant la nouvelle de la conclusion de la paix avec les Turcs. Cette paix n'était pas moins nécessaire à la Russie, à cause du mauvais état de ses finances, qu'aux Ottomans accablés par tant de défaites. La guerre n'avait pas duré moins de cinq ans.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

Talleyrand préhistorique.

La vie des héros, quels qu'ils soient, de la Révolution — j'entends par là le grand drame qui se joue de 1789 à 1815 — offre toujours à l'écrivain qui s'y consacre et au lecteur qui s'y complait une page singulièrement piquante : c'est la première.

L'intérêt qui s'attache au premier chapitre de ces biographies tourmentées est à la fois un peu puéril et très philosophique. Il amuse les uns et fait réfléchir les autres : il égaie les amateurs de vaudevilles historiques et enflamme l'ambition des jeunes « arrivistes ».

Michel Ney grossoyant dans son étude de procureur, clerc en perspective d'un bâton de maréchal ; le tonsuré Joseph Fouché faisant sa classe de sixième, la férule à la main, en attendant la Police générale, le duché d'Otrante et quelques quinze millions ; le petit Robespierre et son camarade Brissot basochant côte à côte chez Me Noleau, homme de loi, sans prévoir la sanglante querelle de 93 ; Monsieur l'abbé Sieyès prêchant la Morale Évangélique à quelques ouailles, faute de pouvoir encore dicter des Constitutions au pays ; le pasteur Jeanbon Saint-André commentant la Bible et Calvin aux huguenots de Languedoc, et Carnot, mathématicien très modestement appliqué à ses armes savantes, sans espoir de grande renommée, nous intéresseront toujours ; et non moins le futur roi des Deux-Siciles, Joachim Murat, vaquant à l'entretien de l'auberge paternelle, et le sergent Belle-Jambe, le prestigieux Bernadotte, faisant tourner la tête des soubrettes de sa garnison, et ne prétendant pas alors à d'autres royautés. Madame Sans-Gêne a fait jadis et fait tous les jours, sur des scènes variées, l'épreuve de cet intérêt très particulier et très humain qu'il serait aussi facile qu'amusant de commenter et d'analyser.

Si j'y ai insisté, c'est que c'est là que réside une partie de l'intérêt

Digitized by Google

du charmant volume que M. Bernard de Lacombe consacre à Talleyrand, évêque d'Autun[1].

Le personnage est assez important; M. de Lacombe a donc pensé que la phase *préhistorique* de sa vie, — qu'on me passe le mot, — pouvait remplir mieux qu'un chapitre, un volume. Le lecteur lui donne raison; aussi bien ce volume, nourri de faits consciencieusement étudiés et spirituellement présentés, ne nous a pas paru plus long qu'un chapitre fort court.

*
* *

Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord peut-il être assimilé aux personnages dont nous citions à dessein les noms tout à l'heure? Fallait-il, pour l'amener à la lumière, à la célébrité, au pouvoir et à la fortune, ce gigantesque tour de roue qu'imprima la Révolution, étouffant les uns, exaltant les autres? Le roué et cabaleur abbé de Périgord ne fût-il jamais devenu ni ambassadeur, ni ministre, ni millionnaire, ni prince, au même titre que l'oratorien Fouché ou que le sous-officier Bernadotte, sans le serment du Jeu de Paume et la prise de la Bastille? Voilà ce que le lecteur cherchera à saisir en écoutant parler M. de Lacombe. Celui-ci, aussi réservé dans l'hypothèse que solide dans la thèse, nous laisse cependant le soin de trancher la question. Et nous prendrons sur nous de la trancher.

Nous ne prétendons pas suivre l'auteur dans le récit très détaillé des premières années de Talleyrand. M. de Lacombe, au surplus, n'avait qu'à nous initier aux détails, parfois inédits, d'une carrière infiniment mieux connue que celle d'un héros d'origine plus obscure et de passé plus humble[2].

1. Bernard de Lacombe, *Talleyrand, évêque d'Autun*, d'après des documents inédits. Paris, Perrin, 1903, in-16.

2. Ajoutons que M. B. de Lacombe ne s'est pas borné consciencieusement à lire tout ce qui se rapportait à la carrière sacerdotale et épiscopale de son héros. Il a consulté avec fruit des sources inédites précieuses, non seulement aux Archives nationales, aux archives de Reims et d'Autun et à la bibliothèque de Saint-Sulpice, mais dans les papiers de Mgr Dupanloup. Celui-ci avait réuni un grand nombre de lettres et autres pièces inédites qu'il a léguées à son éminent ami M. de Lacombe, père de notre auteur. M. de Lacombe fait de ces différentes sources un emploi judicieux. On aura souvent, notamment aux pages 20, 61, 133, des preuves de son esprit critique. Cette heureuse disposition est, aussi bien, servie par une rare modération dans l'appréciation des choses et des gens, qui est le meilleur élément de l'impartialité historique comme de la critique des textes.

Digitized by Google

Celui-là naquit à la grande lumière que l'ancien régime répandait sur la bonne noblesse. Il était de souche respectable et presque redoutable, puisque, bien avant que « Capet » devînt le bouc émissaire dans la personne de l'infortuné Louis XVI, le rude Périgord, à la fin du xe siècle, lançait au premier Capet l'apostrophe célèbre : « Qui t'a fait roi ? »

La sédition était dans le sang. Henri de Talleyrand, comte de Chalais, eut le chef tranché, sous le grand Cardinal, pour avoir cabalé. Mais la cabale parfois, si elle conduit au billot, mène aux honneurs. Témoin le cardinal Hélie de Talleyrand qui, ami de Pétrarque et grand intrigant, avait été appelé « le faiseur de Papes », ce qui laisse penser qu'il en défit aussi. Il était grand diplomate. Dupanloup s'intéressait à ce cardinal, lointain grand-oncle, par le faible que se sentait l'illustre prélat pour l'arrière-petit-neveu, un illustre défroqué qu'*in extremis* il avait presque « refroqué ». L'évêque d'Orléans trouva à Rome une inscription où l'on disait qu'Hélie avait poursuivi les choses terrestres, mais avait été « ténu en religion » : « relligione fui tenuis terrena sequendo ».

Il y eut d'autres prélats — fort édifiants — dans la maison. Mais on nous en parle peu, les saintes gens étant, on ne sait pourquoi, moins intéressants que les autres. On y compta aussi de bons officiers du roi et peut-être Maurice eût-il été du nombre. Mais il était pied bot. L'ingrat, parfois, maudissait ce pied ; c'est ce pied peut-être qui le fit prince.

*
* *

En attendant, il fut séminariste, étant bot. Il connut Saint-Sulpice et ses austères couloirs ; mais il connut aussi que Saint-Sulpice touche à la rue Férou, où vivait une jeune actrice, plus amie de l'ombre sans doute que n'ont coutume d'être ses congénères. Si près de la rue Férou, Saint-Sulpice était acceptable.

Le biographe trace du séjour qu'y fit l'abbé un récit si parfait que j'y renvoie mon lecteur, et aussi aux quelques lignes où, avec une rare modération et un tact dont il serait impertinent de le louer, il explique — sans l'excuser — la future défection de Talleyrand par les circonstances qui présidèrent à son entrée forcée et à son séjour dans la sainte maison. Il lui resta de cette sainteté, paraît-il, une

Digitized by Google

impression plus durable qu'on ne le pense communément. Il louait Saint-Sulpice qu'il devait, en effet, trouver presque séduisant depuis qu'il s'en était évadé, et pratiquait le culte de la Vierge, même à la fin de ses jours tumultueux. Du moins Mgr Dupanloup le tenait-il de Mme de Dino. Mais il faut se défier... un peu du témoignage d'un convertisseur sur son converti. Quant à son attachement à Saint-Sulpice, il n'est point un phénomène isolé. On dit souvent qu'une vocation religieuse manquée a, comme conséquence, l'extrême *prêtrophobie*. Je n'ai pas vu tant de cas de la chose. Fouché aima l'Oratoire, Renan admirait Saint-Sulpice.

On vit Talleyrand en Sorbonne. Il y passa des thèses. Mais la meilleure des thèses lui paraissait celle qu'il allait méditer devant le tombeau de Richelieu. Il s'y rendait comme les héros de M. Maurice Barrès s'en allaient aux Invalides vers 1882 ; et, songeant avant tout — comme son grand-oncle — aux « choses terrestres », il y méditait, non sur la mort, mais sur la vie.

S'il se sentait l'étoffe d'un homme d'État, il déployait à profusion celle d'un homme du monde ; et je vous prie d'entendre le mot dans tous ses sens, même les mauvais. Quoique ordonné prêtre, le 18 décembre 1779, élu secrétaire de l'Assemblée du clergé en 1785 et, grâce à un talent qui, dès lors, était manifeste, devenu — grosse charge — agent général du clergé, candidat à l'épiscopat et peut-être à mieux, il jouait, festoyait, s'endettait, s'acoquinait et aimait. La plus connue de ses liaisons fut Mme de Flahaut ; la rumeur publique attribua même à l'abbé de Périgord la paternité du futur aide de camp de la reine Hortense, père lui-même du duc de Morny. Voyez comme se fondent les dynasties !

*
* *

A Versailles, où l'on était devenu rigoriste, on ne le voulait pas évêque. Faute de quoi, il pensa être cardinal. Mazarin l'était bien devenu, de simple « bravo » qu'il était. Il faillit l'être en 1783. Il l'eût été, sans conteste, un peu plus tard, si l'ancien régime avait duré.

Il cabalait ferme cependant : l'intrigue ne fut pas vaine ; il était, du reste, réputé capable au possible ; le clergé le poussait, la Cour était divisée, non sur son mérite, mais sur sa vertu. Il devint

Digitized by Google

évêque d'Autun dans les dernières semaines de 1788. Il fut ainsi l'un des derniers évêques nommés sous le régime concordataire, qu'il devait contribuer, plus que personne, à supprimer en 1791 et à ressusciter en 1802, constituant, aussi bien, par sa présence dans l'épiscopat la plus grave accusation qu'on pût porter contre ce régime ecclésiastique.

L'évêché d'Autun réservait à son possédant des titres, — entre autres celui de président des États de Bourgogne, — mais peu d'argent. On y ajouta une abbaye.

Paris avait pour Talleyrand trop de charmes pour qu'il y pût facilement renoncer, même pour administrer le diocèse du bienheureux Syagrius et pour présider *in partibus* les États de Bourgogne.

Il s'attardait en ce Paris à des occupations qui, je le crains, n'étaient point celles qui avaient illustré Syagrius. Mais — il faut être juste — il écrivait à ses diocésains des pastorales où Bossuet et Fénelon apparaissaient comme les modèles que se devait proposer — le jour où il demeurerait sur les bords de la Saône — l'amant de Mme de Flahaut. A dire vrai, à cette époque, le plaisir l'absorbait moins que la politique, et, en cela, du moins, l'histoire du diocèse lui fournissait, observe judicieusement M. de Lacombe, un exemple : Léger, qui, au VIIe siècle, « avait renversé et remplacé les maires du palais, dirigé les affaires, fomenté des révolutions, fait et défait des rois ».

*
* *

Soudain, on le vit à Autun, le 12 mars 1789. Que disions-nous donc qu'il se souciait peu de son clergé et de ses diocésains? Il venait, au contraire, à ces bien chers diocésains, curés, chanoines et moines, distribuer des sourires et réclamer des suffrages. Car, les États généraux se réunissant en mai, il entendait être député. Richelieu l'avait-il pas été aux derniers États, en 1614?

Autun, séduit, lui fut propice. Il eut, du reste, un programme qui, à l'heure présente, nous paraît encore fort beau. Il s'y montrait conservateur; il l'était, du reste, au fond, et aristocrate! Mais il avait le tempérament « opportuniste ». Il plut, fut élu le 2 avril à une grosse majorité. Jamais député ne fit plus faux bond à ses mandataires, et Dieu sait cependant si, depuis, le cas resta sans pareils!

Digitized by Google

Le devoir d'un bon député étant de vivre à Paris, l'évêque d'Autun ne resta pas une semaine de plus dans son diocèse. Le 12 avril, il quitta la ville de saint Léger pour n'y plus revenir. Il ne devait lui rendre qu'un service : c'est par gracieuseté pour le citoyen de Talleyrand, que la Constituante, ayant fondu les trois évêchés de Mâcon, Chalon et Autun, plaça dans cette dernière ville le siège du diocèse.

Le clergé estima peu cette faveur et n'en montra point de gratitude. Nous ne saurions suivre M. de Lacombe dans les chapitres où, le premier, il a tracé du rôle de l'évêque d'Autun dans les graves affaires religieuses soulevées à la Constituante un tableau fort clair; il sait, avec une rare intelligence, y marquer d'une touche très fine le fort et le faible, le blanc, le noir et le gris. Talleyrand y fut joueur avisé. « Là où, écrit le biographe en une formule excellente, là où Mirabeau voyait une arène, il voyait, lui, un échiquier. » Je renvoie à toute cette page qui est d'une psychologie avisée. Aussi bien, toujours pondéré d'idées et de style, il sortait de l'Église « moins en révolté qu'en émancipé ».

*
* *

Les chanoines d'Autun — bons chrétiens et gens droits — ne comprenaient rien à cette souplesse. Ils furent étonnés, scandalisés, irrités, bientôt exaspérés. On les vit s'élever avec une violence plébéienne, encore que réactrice, contre cet aristocrate qui plaisait tant à la canaille. Lui cependant ne se départait, ni vis-à-vis des attaques d'Autun, ni vis-à-vis des pamphlets de Paris, d'un flegme qui fut toujours sa qualité maîtresse.

Il se fit le promoteur de toutes les mesures qui pouvaient atteindre l'ancien corps ecclésiastique, puis se détacha de ces affaires pour se lancer — on sait avec quel brio — dans les questions financières.

Étant homme de ressources, il se retrouvait évêque de temps à autre. On le vit officier au Champ de Mars, entre l'abbé des Renaudes — sa doublure — et l'abbé Louis, plus tard ministre des finances de la Restauration et baron. Voilà une messe qui mena loin ses officiants. On le vit même — en une dernière pastorale à l'ingrate Église d'Autun — évoquer le Très-Haut en un style mys-

Digitized by Google

tique : « Votre fureur, ô mon Dieu, s'est enflammée contre les brebis de votre troupeau, etc. »

Ce vigilant berger continuait à paître de fort loin ses brebis... et pour cause, car elles étaient devenues enragées. M. de Lacombe nous fournit là quelques spécimens de la littérature des curés du diocèse qui, avouons-le, font comprendre l'attachement que montrait l'évêque d'Autun pour les bords de la Seine où, du reste, le jeu, l'amour et les festins l'avaient ressaisi autant que la politique. Gouverneur Morris le surprit un jour en train de bassiner le lit de Mme de Flahaut. C'était un homme fort occupé que cet évêque d'Autun.

Démissionnaire de l'évêché d'Autun en janvier 1791, il restait prélat, et, comme tel, ce fut lui qui sacra les premiers évêques constitutionnels. Ce fait permet à l'historien qui, ici, s'élève vraiment au-dessus de son rôle de biographe, d'examiner avec beaucoup de modération et d'érudition la question très délicate de la validité des ordinations constitutionnelles.

Après ce dernier gage, Talleyrand, ayant joué son rôle dans le premier acté du drame qu'est sa vie, disparut momentanément de la scène et sortit définitivement de l'Église.

*
* *

Issu d'une race très noble, né de parents bien en cour, bien vu de son ordre et, dès trente ans, un de ses hommes de confiance, populaire dans tous les milieux et justifiant par une incontestable capacité une faveur presque universelle, candidat à trente-deux ans au chapeau et sur le point d'être agréé, évêque d Autun à trente-quatre ans, sans que personne ne voie dans ce poste honorable la fin d'une carrière que tout annonce brillante, tel est le personnage que trouve la Révolution dans le descendant des Périgord. Il n'a pas, comme un Fouché, un Bernadotte, un Sieyès, à brûler l'étape, pour parler la langue de M. Paul Bourget. Nous nous imaginons très facilement le Révérend Père Fouché mourant, vers 1830, un des hommes vénérés de l'Oratoire de Jésus, maître respecté, peut-être physicien célèbre ; nous nous figurons aisément le vieux sous-officier Bernadotte, arrêté dans sa carrière, égayant, trente ans durant, les corps de garde de ses saillies gasconnes et contant, sous

Digitized by Google

le chaume, ses aventures de guerre et d'amour ; nous voyons sans peine le fougueux pasteur Jeanbon Saint-André vieillissant dans les prêches du désert, l'avocat Danton en quête, sur ses vieux jours, d'une modeste place de magistrat, et le docteur Marat continuant à dédier à Monseigneur le comte d'Artois des « essais » dans les sciences physiques.

Ce que nous n'imaginons pas du tout, c'est Maurice de Talleyrand administrant pieusement ou médiocrement l'évêché d'Autun jusqu'à un âge avancé, et mourant, comblé d'ans et de grâces, sur les bords de la Saône. N'était la crainte de me donner les apparences d'un paradoxe, je dirais que la Révolution a bouleversé sa vie sans changer peut-être très sensiblement sa destinée.

Ce jeune homme n'a pas seulement des accès au pouvoir, il a le désir évident d'y parvenir. Il n'est pas seulement en 1789, par sa naissance, ses facultés, sa situation acquise, un favori du régime existant, il sent dans ses veines couler le sang d'une race remuante et ambitieuse. S'il a médité sur le tombeau de Richelieu, soyez assurés qu'il a lu les Mémoires de Paul de Gondi, cardinal de Retz, et ce n'est pas en vain que, méprisant sans doute ces parvenus de basse origine, Mazarin ou Dubois, il parle sans cesse du cardinal Duprat, du cardinal d'Ossat, du cardinal de Polignac, toutes gens d'Église devenus hommes d'État. Favorisé par d'autres circonstances, il a été le prince de Talleyrand ; revêtu de la pourpre romaine, eût-il été Richelieu ou Retz ? Je laisse à d'autres de plus précises hypothèses sur un problème secondaire.

Ce qui est certain, c'est que, si, le 20 juin, le Jeu de Paume était resté fermé, si, le 14 juillet, le prince de Lambesc eût réprimé l'émeute, si, dans l'été de 1789, le roi eût, ainsi que l'évêque d'Autun le conseillait au comte d'Artois, dissous l'Assemblée « factieuse », l'histoire n'eût, sans doute, jamais parlé du prince de Talleyrand, mais elle eût, assurément, parlé du cardinal de Périgord.

Elle l'eût placé, à quel rang? grâce à quelles intrigues? au nom de quels événements ? dans cette longue dynastie d'hommes d'Église qui fournirent à l'État, depuis le légendaire Éloi et l'intrigant Léger, en passant par Suger, Amboise, Lorraine et Richelieu, ses plus grands ministres et qui, même lorsqu'ils furent déserteurs de leur ordre, comme Talleyrand et quelques autres que ce siècle connut, apportèrent parfois aux affaires publiques certaines émi-

Digitized by Google

nentes qualités ecclésiastiques inemployées : ainsi certaines cathédrales désaffectées offrirent, en 1793, aux clubs et aux sociétés laïques la commodité de leurs nefs et l'appareil de leur architecture.

Louis MADELIN.

Digitized by Google

Les dernières volontés du Prince Henri de Prusse.

Pendant tout le règne de Frédéric II, le prince Henri, son frère, s'était montré médiocre courtisan. Il avait vécu presque constamment à son château de Rheinsberg, loin de Sans-Souci, secrètement jaloux du roi, sans oser le dire, par bon sens, laissant parfois échapper quelque discrète confidence au cours d'entretiens avec des visiteurs de distinction, Mirabeau, l'ambassadeur anglais Michell, le marquis de Bouillé. A la mort de Frédéric, ses sentiments parurent transformés. Il conserva son attitude frondeuse et morose, mais son mécontentement chronique changea d'objet. Héritier moral du grand Frédéric, en face du jeune roi Frédéric-Guillaume II, en face de la jeune génération qui n'avait point connu les « travaux d'Hercule » de la période héroïque 1741-1763, il se posa en symbole vivant du passé glorieux, il fut la tradition concrétisée, une sorte de relique patriotique très exigeante sur les cérémonies du culte auquel elle estimait avoir droit. Les contemporains ne firent point difficulté de lui accorder les honneurs qu'on doit à un palladium vénéré. Parfois, on l'enlevait à son temple : lorsque la Prusse apparaissait sur la scène politique de l'Europe dans une posture un peu gênée, le frère du grand Frédéric, le vainqueur de Rosbach, le prince philosophe, pouvait sans déchoir accorder telles concessions qui pour tout autre eussent été humiliantes. C'est en de semblables circonstances qu'il fut appelé à diriger les négociations du traité de Bâle en 1795.

Ce fut du reste le dernier acte de sa vie publique. Il vécut dès lors dans une retraite presque absolue. Quelques historiens allemands, Preuss, Lippe, mis à l'aise par l'absence de documents, éclairent d'une lueur romantique ce crépuscule d'une grande vie. L'illustre Hohenzollern, du haut d'une tour d'ivoire splendidement ornée grâce au concours de tous les arts, — c'est le château de Rheinsberg qu'ils veulent dire, — assiste à l'accomplissement des desseins grandioses qu'il a jadis esquissés. Il voit la Prusse prendre position dans la question d'Orient et présider au partage de la Pologne, prolongeant les effets de cette politique dont il prévoyait dès 1763 les fructueuses échéances. Il prophétise l'union des Allemands du Nord autour des descendants du grand roi qui avait su les grouper

Digitized by Google

tous contre les Habsbourg constamment haïs. Il s'éteint enfin, à la veille des grands désastres, Iéna, Auerstædt, Tilsit, mais son nom, lié à la légende frédéricienne, objet de consolation et de dévotion patriotique, soutient le long effort de la renaissance morale et militaire de 1813.

Ces images poétiques déforment probablement de façon flatteuse le personnage réel. Quelques lettres inédites du prince Henri, quelques anecdotes rapportées par le comte de la Roche-Aymon, laissent deviner un Hohenzollern assez éloigné de « l'Uebermensch » du philosophe, et, par contre, très proche parent du Roi-Sergent. Le châtelain de Rheinsberg vit en compagnie des hautes idées politiques de sa jeunesse et il occupe ses fréquents loisirs à de méticuleuses et mesquines besognes de maître de maison. Il rédige des mémoires sur la politique orientale de la Prusse, sur le renversement des alliances de 1756 ; puis il modifie la disposition de ses tableaux ou change de place ses collections de coquillages, occupations qu'il juge artistiques. Parfois il disserte en pédagogue sur les auteurs qu'il convient de mettre aux mains de la reine Louise-Whilelmine sa nièce. Parfois aussi il corrige ou recommence ses batailles de la guerre de Sept ans. En bon Hohenzollern ménager de son bien, il veille avec sollicitude à ses intérêts pécuniaires, et des discussions à ce sujet entre le vieil oncle et le jeune neveu Frédéric-Guillaume III s'élèvent fréquemment, assez aigres. Surtout la préoccupation constante du prince Henri, c'est le souci de la dernière attitude, du geste héroïque grâce auquel il mourra en beauté. Ce vœu suprême fut réalisé suivant son désir.

L'historien Lippe écrit : « Le prince Henri mourut à soixante-dix-sept ans, le 3 août, à cinq heures du matin..... Il s'éteignit en pleine connaissance, adressant avec sa grandeur d'âme habituelle des paroles de consolation à ses amis et à ses serviteurs en larmes..... Sa mort fut celle d'un philosophe. Ses restes reposent dans une pyramide élevée dans le parc du château de Rheinsberg. L'épée du général « sans reproche » est au musée historique de Berlin. »

Nous sommes tout disposé à ajouter foi à ces paroles de l'historien allemand; d'autant plus disposé que la lecture du document suivant nous enseigne que la mise en scène de cette funèbre cérémonie était réglée depuis six mois.

Cette pièce est tirée des archives de la famille de la Roche-Aymon. Elle est écrite de la main du comte Antoine de la Roche-Aymon, ami intime du prince; elle était accompagnée d'une sorte de testament, écrit de la main d'Henri de Prusse, par lequel celui-ci instituait différents legs en faveur du comte de la Roche-Aymon désigné comme exécuteur testamentaire. Nous avons rendu cette dernière pièce à la famille sans en prendre copie.

Raymond Tabournel.

Digitized by Google

Cette disposition contient ma dernière volonté, laquelle doit être suivie immédiatement après ma mort.

1° J'invite tous les Messieurs qui me sont restés attachés jusqu'à l'instant de ma mort, d'être présens aux scellés que mon secrétaire intime et conseiller de la chambre le Beauld doit poser sur les portes et autres objets que je vais indiquer.

2° C'est en présence du Bailly qui doit dresser l'acte de l'exécution de ma dernière volonté, lequel acte sera signé par les Messieurs assistans, par le secrétaire intime le Beauld, et le conseiller des bâtiments Steinert. Cet acte de prévoyance de ma part est uniquement pour éviter tout désagrément à ceux que l'on pourroit chagriner après ma mort.

3° On me laissera sur la place, soit au lit, soit sur une chaise, jusqu'à ce que ma mort soit bien constatée. Mais, dans cette incertitude même, l'on mettra les scellés sur les bureaux et les commodes de la chambre où j'aurai accompli le dernier acte de ma vie.

4° On mettra d'abord les scellés sur les portes d'entrée de la chambre des tableaux, du côté de la chambre où j'avais coutume d'écrire. En haut, on scellera en dehors la porte d'entrée par laquelle on passe pour aller dans la tour; on scellera encore celle qui conduit à la cour.

5° Lorsque ma mort sera bien constatée, on mettra mon corps sur un simple lit de camp qu'on placera dans le salon verd orné de coquilles. Je ne veux point que mes domestiques soient incommodés pour me faire une grande toilette. On me mettra le plus ancien de mes uniformes, puisque l'usage le veut. Si mes jambes sont enflées, on coupera les bottes; il suffit qu'elles aillent comme il convient à un mort de les porter : à moins qu'il n'arrive quelqu'un qui prenne un vrai intérêt à ma perte ; d'ailleurs je ne veux point servir au spectacle hideux et dégoûtant d'être montré au public.

6° On scellera d'abord la porte d'entrée de la salle verte qui conduit à ma chambre à coucher, on scellera également celle qui conduit dans cette chambre par le petit salon où sont placés les bustes et les tableaux, ainsi que celle qui conduit de cette chambre au cabinet où j'avais coutume d'écrire.

7° On scellera en bas, dans l'appartement où j'ai logé, toutes les portes à commencer par celle de la garde-robe dont les armoires doivent être scellées les premières. Ensuite les portes du cabinet où

Digitized by Google

je m'habillois, celles de ma chambre à coucher, celles de la galerie et du cabinet bleu. Toutes ces chambres resteront sous le scellé jusqu'au moment où mes exécuteurs testamentaires en feront la levée.

8° Je prie le comte de la Roche-Aymon d'envoyer tout de suite une estafette au Directeur de la chambre de Grunenthal, avec injonction de mettre les scellés sur toutes les chambres de mon appartement à mon palais de Berlin, en y employant toutes les formes usitées. Ce scellé ne sera ôté que par mes exécuteurs testamentaires.

9° Le comte de Rœder doit aller annoncer ma mort au Roi, en lui disant que le comte de la Roche-Aymon, étant chargé de mes dernières volontés à l'égard de mon enterrement, auroit, après, une commission particulière à lui remettre de ma part. Il lui dira que cette disposition, dont il prendra copie, demandoit d'être enterré à Rheinsberg, que la même volonté existoit dans mon testament, duquel je le priois de faire incessamment l'ouverture : que mon caveau étoit décent, que j'avois fait moi-même une épitaphe pour être taillée sur une pierre qui, le jour de mon enterrement, doit encore être placée devant l'entrée du caveau.

10° Je ne veux autour de mon cercueil, ni flambeaux, ni lumières; on le fermera après m'y avoir placé, d'abord qu'il sera fait; et ne veux rester sur terre qu'autant qu'il le faut pour assurer que ma mort est certaine.

11° Mon corps sera porté, immédiatement après ma mort, dans la salle verte aux coquilles, et lorsque le cercueil sera fait, à Berlin ou à Rheinsberg, on m'y placera de la manière dont je l'ai dit.

12° Un seul homme doit veiller pour que les chats ou les chiens ne l'entament point; je ne veux point qu'après ma mort on soit tourmenté en veillant un être inanimé. Point de cordons, point de fanfreluches, ni dedans, ni dessus le cercueil.

13° Le comte Rœder se fera donner le cordon de l'Aigle noire avec la plaque brodée, pour le remettre au Roi. Il se fera donner la chaîne de l'ordre de Saint-André pour la remettre au ministre des affaires étrangères qui la renverra en Russie. Quant à la croix et à la plaque de l'ordre du Séraphin, il faut la faire travailler pour que cela soit envoyé en Suède. La chaîne de l'ordre de Saint-André est entre les mains des conseillers de mes domaines. Il ne faut rien

Digitized by Google

autre pour la Russie, cette chaîne désigne que l'on est chevalier de tous les ordres.

14° Le jour de mon enterrement fixé, il se fera de jour : à midi si c'est en hyver, à quatre ou cinq heures si c'est en été. Point d'autre bruit ; mes domestiques porteront mon corps, par l'escalier passant en bas par le salon de marbre jaune, à la demeure de ma dissolution qui n'est pas loin. Sitôt que le cercueil y sera placé, la pierre de taille que j'ai fait graver sera placée devant la porte et affermie par le conseiller des bâtimens Steinert. Cela étant fait, tout est dit : je n'appartiens plus à l'empire des vivans.

15° Je prie le comte de la Roche-Aymon, après que mes funérailles auront été faites, de rassembler dans une pièce du château les Messieurs qui m'ont assisté jusqu'à ma mort, en y joignant le secrétaire intime le Beauld et le conseiller des bâtimens Steinert. Je témoigne d'abord ma reconnaissance au comte de la Roche-Aymon pour le tendre attachement qu'il a eu pour moi pendant tout le tems que j'ai eu le bonheur de l'avoir près de moi. Je le prie de dire à ces Messieurs que je meurs reconnaissant, que je les prie de se protéger mutuellement pendant leur vie ; c'est la preuve la plus grande qu'ils pourront donner au monde que mon souvenir n'est point effacé de leur mémoire.

Je souhaite que le comte de la Roche-Aymon rassemble mes valets de chambre, les cuisiniers, les musiciens, les laquais de la chambre, qu'il ait pour moi la complaisance de les remercier pour les services qu'ils m'ont rendus, de dire aux laquais, ensuite, que je suis reconnoissant pour leurs services, et de dire au premier comme jusqu'au dernier de ceux qui ont été chez moi, que j'avois laissé un testament, dans lequel j'avois laissé des souvenirs en argent et en effets ; que, lorsque le Roi l'aurait ouvert, chacun sauroit ce que mon amitié ou la reconnaissance lui laisse ; mais qu'il était naturel, sans mésestimer personne, que j'aye cru, d'après mes lumières, connaître ceux qui étoient francs et sincères et qui avoient l'attachement le plus vrai pour moi ; qu'ainsi, ayant favorisé les uns plus que les autres, j'avois rempli ce sentiment de mon cœur ; que, n'ayant qu'une partie de mes biens à ma disposition, je n'avais pas même pu faire plus qu'on ne trouveroit ; mais que je sollicitois tout le monde d'être content, de ne voir dans ce qu'ils recevroient que le bien que je souhaite à tous ; et que je mourois dans l'espérance que ce

Digitized by Google

seroit la plus grande preuve d'attachement qu'ils donneroient à mes cendres si personne ne récriminoit sur le plus ou moins de distributions que j'ai fait dans mon testament. En outre, j'ai recommandé au Roi et à mes héritiers ceux qui m'ont servi, ne doutant pas que cet acte de ma dernière volonté soit rempli.

L'épée que je portois pendant la guerre de Sept ans sera mise entre les mains du comte de la Roche-Aymon; je le prie d'aller trouver le Roi d'abord après mon enterrement, de l'assurer de mes derniers vœux pour lui et pour l'État, de lui remettre mon épée, en le priant, en mon nom, de la faire conserver comme un souvenir de la fidélité constante avec laquelle j'avois servi l'État.

Voilà le dernier acte de ma vie terminé : adieu pour toujours.

Nota. — Cet acte est du 26 février 1802, remis dans une enveloppe dont le dessus ordonnait de l'ouvrir incontinent après son décès.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS CRITIQUES

JEAN JANSSEN. — **La civilisation en Allemagne, depuis la fin du moyen âge jusqu'au commencement de la guerre de Trente ans.** Paris, Plon, 1902, in-8 de xv-525 pages. — [**L'Allemagne et la Réforme**, t. VI.]

Lorsque Eugène Despois voulut élever à l'œuvre de la Convention le monument légitime dû à tout ce qu'elle fit pour l'enseignement, les arts et les sciences, il reprit le mot de *vandalisme révolutionnaire*, jeté jadis à la face des Conventionnels, et le donna comme titre à son livre ; c'était annoncer ironiquement le contraire de son contenu. Il en va de même, pourrait-on dire, du livre de Janssen, sauf que c'est le contraire qui s'y passe. L'auteur avertit lui-même que s'occuper de la « civilisation » en Allemagne, de 1500 environ à 1618, c'est décrire surtout une décadence, « conséquence fatale de l'imprudent ébranlement d'une foi unique ». Tel est l'esprit du livre.

Il sera donc avant tout l'inventaire d'une corruption, la justification, poussée dans l'infini du détail, de cette idée que, durant cette époque, tout ce qui est honnête, tout ce qui est pur ne tient qu'une place fort minime dans les œuvres des artistes et des gens de lettres ; il sera l'analyse de ce qu'ont souffert les deux victimes principales. L'art, d'abord (Livre Ier) : on détruit les œuvres qui existent, on n'en commande plus de nouvelles, ou, si on en commande, c'est pour en faire des instruments de propagande. D'où abandon de traditions nationales, naissance d'une « nouvelle manière antique welche », qui, dans chaque domaine artistique, a vite fait d'aboutir au rococo. — La littérature ensuite (Livre II) : malgré les efforts de Hans Sachs et des maîtres chanteurs, la poésie populaire se dégrade, le drame spirituel et le drame profane tournent à l'immoralité. Et ce qui se développe, c'est la littérature du merveilleux et de l'horrible, ce sont les sciences occultes, la magie, la sorcellerie, le nom du docteur Faust symbolisant et résumant tout. — Un art et une littérature de terreur, sombre reflet d'un siècle rude, cruel et superstitieux, voilà ce que décrit copieusement Janssen avec le désir très visible d'être très noir.

Il n'y réussit pas toujours, et il y a d'ici de là des coups de lumière. C'est que le travail qui se fait vers le même temps en Italie, bien qu'il ne

Digitized by Google

soit pas toujours compris par l'intelligence germanique, n'en pénètre et n'en vivifie pas moins certains esprits et certaines œuvres. L'art et la littérature, là comme ailleurs, tendent à représenter, non plus des *idées*, et des idées catholiques, mais des *êtres* bien en chair, bien vivants sous le soleil qui les éclaire. Sans doute il y eut des excès dans ce naturalisme, quelquefois trop agressif, et, comme il est dans la nature des choses, s'exagérant par réaction. Mais l'humanisme qui en sortit ne fut pas toujours une décadence.

Ce qu'il faut reconnaître — et le livre de Janssen le montre à merveille — c'est qu'en Allemagne on ne sut pas enter, comme en France, les rameaux cueillis en Italie sur l'arbre national ; et la civilisation, comme cela arrive toujours, porta la peine de cette dénationalisation radicale.

A. Laborde-Milaà.

Anatole de Roumejoux. — **Essai sur les guerres de religion en Périgord (1551-1598)**. Périgueux, 1903, 1 vol. in-8 de 225 p.

Cet excellent travail, fortement documenté, simplement écrit, d'un esprit juste, ferme et sans parti pris, a paru au lendemain de la mort de son auteur [1], qui tout juste aura pu en relire les premiers chapitres dans les bulletins de la *Société historique et archéologique du Périgord* dont le volume que nous annonçons est un tirage à part. Président de cette société, une des plus actives de la province et dont le bulletin contient le plus de contributions nouvelles et intéressantes à l'histoire générale, inspecteur de la *Société française d'archéologie*, M. de Roumejoux s'était fait connaître surtout comme archéologue passionné, dans sa province qu'il connaissait à fond, et dont, depuis de longues années, il faisait, avec autant de goût que de compétence, les honneurs à ses confrères de Paris et d'ailleurs. Élève, en quelque sorte, de M. de Caumont, il avait succédé, en 1864, à Félix de Verneilh, comme inspecteur de la Société française d'archéologie en Dordogne, et s'était montré dès lors d'autant plus précieux, aux congrès comme aux revues auxquelles il collabora, qu'il possédait un vrai talent de dessinateur. La liste de ses travaux en ce genre serait considérable.

Avec cet essai sur les guerres de religion en Périgord, il abordait peut-être pour la première fois l'histoire générale. Mais il est juste de dire qu'il le préparait depuis sa jeunesse, et que c'est à cette lente incubation que ce travail doit d'être aussi riche en documents précieux. Aussi bien l'érudit chercheur n'y met-il aucune prétention d'écrivain. Il a voulu donner, avec clarté, des faits sûrs, et le plus nombreux possible, pour servir

1. Anatole de Roumejoux, né le 27 novembre 1832 au château de Rossignol, commune de Chalagnac (Dordogne), est mort à Périgueux le 1er juillet 1902.

Digitized by Google

à l'histoire de sa province depuis l'établissement du calvinisme, en 1551, jusqu'à l'Édit de Nantes. « L'histoire ne s'invente pas (dit-il), c'est une compilation de faits, et, en notre cas, nous ne pouvions que chercher à les relier par la trame générale de l'histoire pour leur donner un corps ; les actions de guerre qui se passaient en province n'étaient que le résultat de la politique de la cour et des partis dont nous n'avons à nous occuper qu'incidemment pour expliquer les mouvements et les émotions qui pendant si longtemps bouleversèrent le royaume de France. Nous espérons que ce simple récit intéressera les Périgourdins fidèles à notre province et véritablement attachés à notre beau pays que nous ne connaissons pas assez. »

Encore fallait-il comprendre sa tâche de la sorte, et vraiment nous ne saurions assez encourager ces travaux décentralisateurs, et louer ceux qui, dans un esprit large et vraiment d'historien, savent intéresser ainsi et rattacher à leur province des lecteurs, des amateurs, trop portés souvent soit à se cantonner dans des questions de détail, trop locales, soit à mépriser, au profit de vagues contributions générales, le souci de leur propre pays. Le fonds même du livre de M. de Roumejoux ne peut guère s'analyser, et quand on a dit, comme nous l'avons fait, qu'il est bien et justement pensé, qu'il est nourri de documents inédits, reliés d'ailleurs avec soin aux faits et aux péripéties de l'histoire générale, on a tout dit.

« Le caractère de ces guerres fut celui de toutes les guerres civiles et religieuses : l'acharnement et la cruauté. De ces lutt s impies bien des noms illustres sont sortis, inconnus jusqu'alors, beaucoup pour la gloire, mais aussi beaucoup pour la honte, dont l'histoire impartiale a gardé le souvenir... »

Les relations, les mémoires du temps, les papiers de famille, les registres de greffes, les souvenirs locaux, tout ici contribue à donner au récit une vie intense et en fait une lecture vraiment passionnante. Pour les Périgourdins, il va sans dire, puisqu'ils y rencontrent à chaque page des noms familiers de personnes ou de localités ; mais pour tous les lecteurs sans distinction, c'est plus rare, et ce n'est pas le moindre mérite de ce livre, qui aura sa place marquée dans toute bibliothèque historique générale.

Henri de Curzon.

Abbé P. Richard. — **Pierre d'Épinac, archevêque de Lyon.** Paris, Picard, 1901, gr. in-8 de xxxvii-672 p.

Avant le beau travail que l'Académie française a, l'an dernier, couronné, le célèbre ligueur Pierre d'Épinac ne devait sa notoriété qu'au discours cynique que lui prête la *Satyre Ménippée* et principalement à

Digitized by Google

une accusation d'inceste dont il fut l'objet de la part de plusieurs contemporains. Désormais l'*intellect-agent* de la Ligue, ainsi qu'Henri III qualifiait trop flatteusement son ancien favori, reprendra dans l'histoire impartiale une place honorable et distinguée, aussi éloignée du pavois où le hissèrent de maladroits panégyristes que des gémonies où ses ennemis voulurent le traîner. L'étudiant de Toulouse, le chanoine de Lyon, le président de plusieurs assemblées du clergé [1], l'agent enquêteur en Normandie, le conseiller d'État sont dépeints en traits excellents et choisis.

Cependant, il est un point de la vie privée du prélat que M. l'abbé R. n'a pu s'empêcher de traiter, quelque difficile qu'en fût la solution; c'est l'intimité extraordinaire de l'archevêque avec sa sœur qui était veuve, intimité sur laquelle un ambassadeur vénitien donne de si curieux détails. Sans doute, Pierre d'Épinac, dont la santé chancelante nécessitait des soins continuels, qu'il ne pouvait recevoir que de la part d'une personne de sa famille, avait sa conscience pour lui, mais il eût dû comprendre qu'un homme politique doit à lui-même et aux idées qu'il représente d'éviter que le plus léger soupçon ne vienne l'effleurer.

La partie la plus intéressante, mais aussi la plus complexe du livre, a trait au récit de la Ligue. La cause de la rupture avec Henri III, la querelle avec Épernon, ne paraît pas justifier cette volte-face subite de l'archevêque. Pierre d'Épinac, d'abord captif après la tragédie de Blois, puis ami de Mayenne, se réconcilia peu à peu avec Henri IV. Peut-être risque-t-on de se perdre parfois au milieu d'incidents microscopiques, dont la ville de Lyon est le théâtre. Il faut reconnaître, d'ailleurs, qu'à la limite du royaume de France (le traité avec le duc de Savoie, qui nous donna le Bugey, la Bresse et le Val Romey, fut signé à Lyon en 1601, après la mort de Pierre d'Épinac) l'archevêque de Lyon avait, en conséquence, une sorte de politique extérieure. Il semble aussi que l'adhésion habilement graduée de Pierre d'Épinac à Henri IV fut amenée, non par de savantes considérations patriotiques, dont on ne s'inquiétait guère alors, à part quelques *politiques*, mais par suite d'intérêts privés lésés, tels les dégâts commis par Nemours contre les propriétés de l'archevêque. Peu importe d'ailleurs pour quelle raison Pierre d'Épinac, en dépit de rancunes particulières contre Henri IV, devint enfin bon Français; l'essentiel est qu'il le devint. D'ailleurs, l'obtention du chapeau de cardinal satisfaisait son ambition, et il n'était nullement ami de l'Espagne ; il apparaît donc moins exagéré que dans la *Satyre Ménippée*, et l'apologie présentée par l'abbé R. est d'autant plus probante qu'elle est plus discrète.

1. M. l'abbé Richard est particulièrement compétent sur ce dernier point, ayant étudié les aliénations des biens du clergé sous Henri III, qui furent discutées à ces assemblées.

Digitized by Google

Ce beau livre fait honneur à la maison de Saint-Louis-des-Français, véritable annexe de notre école de Rome, et témoigne chez son auteur d'une persévérance et d'une méthode de recherches remarquables. Le fonds de la nonciature de France, dépouillé scrupuleusement, nous révèle quelles surprises peuvent en attendre les érudits de demain, qui viendront étudier l'histoire de France à Rome.

Paul Deslandres.

Albert Collignon. — **Notes historiques, littéraires et bibliographiques sur l'Argenis de Jean Barclay**. Nancy, Berger-Levrault, 1902, in-8 de 182 p. avec un portrait de Barclay.

La *Revue des Études historiques* a déjà signalé (en 1901, p. 182) l'érudit travail du même auteur sur l'*Euphormion*, l'autre roman de Jean Barclay. Dans cette nouvelle étude, de beaucoup plus étendue que la première, M. Collignon, professeur à l'Université de Nancy, achève de nous faire connaître ce personnage curieux, mais ondoyant, de Barclay. Deux faits disent son mérite littéraire : on a pu, sans paraître trop paradoxal, le comparer à La Bruyère, et il fut l'intime ami de Peiresc, l'esprit le plus ouvert, le plus universel de son temps. Sous le rapport du caractère, il nous paraît un peu moins digne d'éloge ; il change assez facilement de parti et d'opinion ; par ses voyages, ses relations, la langue même de tous ses écrits, qui est le latin, Barclay est au vrai un cosmopolite, nous dirions presque un sans patrie, et ses convictions religieuses ne paraissent pas non plus avoir été bien solides. Mais sa pauvreté excuse en quelque façon ses palinodies et sa courtisanerie. Après avoir vécu en Angleterre, de 1606 à 1615, comme protégé et presque confident du roi Jacques Ier, son compatriote (car son père était de souche écossaise), il se fixe à Rome en 1616, et c'est là qu'il commence, sans doute en 1618, son roman de l'*Argenis*, écrit tout entier en latin et en prose mêlée de vers.

M. Collignon nous explique ainsi l'objet et le plan de cet ouvrage : « L'idée première de Barclay semble avoir été d'exposer, sous la forme d'un roman allégorique, l'histoire de son temps et surtout celle de la France depuis l'époque des guerres de religion, mais en la présentant sous ses aspects les plus généraux. Ce ne sont pas les faits eux-mêmes qu'il veut s'attacher à reproduire en une fiction qui nous reporte à une lointaine antiquité, mais il nous communique ses vues sur les questions politiques ou religieuses agitées au XVIe siècle et au début du XVIIe. » Il a été guidé, ajoute-t-il plus loin, par « le fort louable désir de répandre sous la forme attrayante du roman les doctrines politiques qu'il jugeait les meilleures. C'est par les pages où il s'élève à de hautes considérations morales, propose d'utiles réformes relatives à l'impôt, à l'administration de la jus-

Digitized by Google

tice, à l'armée, au gouvernement des provinces, trace aux souverains comme aux sujets leurs devoirs, et insiste surtout sur la nécessité de fortifier l'autorité royale, que l'*Argenis* a dû de plaire à quelques-uns des plus puissants esprits du XVIIe siècle..... Si l'on décompose donc les trois principaux éléments qui constituent l'*Argenis* de Barclay, on y trouve d'abord un roman d'amour, de guerre et d'aventures héroïques, puis une sorte de recueil de dissertations et d'observations morales et politiques, enfin un livre à clefs ou à allusions historiques, mais difficile à pénétrer et obscur à dessein. »

L'action se passe dans une Sicile de convention avant la fondation de Rome : Argenis, fille unique du roi de Sicile, est aimée de quatre prétendants, ce qui cause des guerres terribles. Il va de soi quelle épousera le plus digne, celui qu'elle préfère aussi. Les idées et les sentiments prêtés aux personnages de cette haute antiquité sont absolument ceux du XVIe et du XVIIe siècles. On a pu reconnaître en eux Henri III, Henri IV, Philippe II, Élisabeth d'Angleterre, Catherine de Médicis, les Guises, etc.; on a trouvé encore des allusions assez évidentes au désastre de l'Armada, au début de la guerre de Trente ans, à la réforme des bénédictins, et un jugement sur les ordres religieux en général. De là l'attrait de l'œuvre, surtout pour les contemporains, car pour nous, il est moindre et affaibli encore par des défauts de composition qui ne choquaient pas les gens de cette époque, mais que nous ne supportons plus : le récit est d'une longueur excessive, compliqué et enchevêtré; il y a trop de hors-d'œuvre, trop peu de variété et de vie; partout enfin est prodiguée une érudition qui, pour être très solide, n'en reste pas moins lourde et fastidieuse.

Barclay n'eut pas la joie de voir paraître son livre et d'assister à l'immense succès qui l'attendait. Il mourut à Rome, le 12 août 1621, et l'achevé d'imprimer est du 31 août. Avec un rare dévouement, Peiresc donna tous ses soins à la publication, avant et après la mort de l'auteur. Les éditions se succédèrent avec rapidité; puis, pour faire plaisir aux femmes, on dut traduire bien vite l'*Argenis* dans toutes les langues vulgaires de l'Europe, et la traduction française faillit être confiée au poète Malherbe. Ce fut un enthousiasme comme celui qui accueillit, il y a quelques années, *Quo Vadis*, et qui obligea également à le faire passer dans tous les idiomes littéraires. On composa aussi des continuations et des extraits de l'*Argenis*, et on la mit au théâtre. Ce sont là, au XVIIe siècle comme au XXe, les preuves sans réplique d'un succès éclatant. Balzac et Leibnitz en faisaient leurs délices, de sorte que ce roman, par une belle fortune, eut pour lecteurs et les gens les plus graves et les personnes frivoles. M. Collignon donne de longs et curieux détails, que nous ne pouvons même résumer ici, sur cette vogue extraordinaire qui ne

Digitized by Google

diminua qu'au XVIIIe siècle, pour disparaître tout à fait au XIXe. Il suffit de parcourir, du reste, la copieuse bibliographie qui termine son travail pour mesurer exactement cette vogue au nombre des éditions et des traductions que l'*Argenis* eut dans tous les pays civilisés, voire en Grèce, en Hongrie et en Pologne. Ainsi, l'œuvre de Barclay intéresse les historiens soit par son contenu, soit par l'action que put avoir sur son temps un roman aussi plein d'idées et de doctrine, et nous saurons gré à M. Collignon de nous avoir si bien renseignés à ce double point de vue.

E. Duvernoy.

Baron J. Angot des Rotours. — **Saint Alphonse de Liguori (1696-1787).** Paris, Lecoffre (« *Les Saints* »), 1903, in-12 de XVII-182 p.

Saint Alphonse de Liguori, âme humble, fervente, dévorée de l'amour de Dieu et de l'humanité, a eu cette singulière mauvaise fortune à notre époque que d'être attaqué à la tribune des Chambres autrichienne, belge et française pour son probabilisme théologique, et aussi qu'A. Dumas ait donné son prénom à un bas personnage, devenu tristement classique, de son théâtre. Il faut donc savoir gré à M. Angot des Rotours d'avoir rétabli dans son milieu et dans son action ce saint, apôtre fervent d'une dévotion tendre et touchante envers la sainte Vierge, ce fondateur d'une congrégation austère et agissante, qui, seul, depuis le doux François de Sales, a obtenu d'être placé au rang des docteurs de l'Église.

Alphonse de Liguori vint au monde le 27 septembre 1697, à Marianella, près de Naples, à une époque où le jansénisme avait propagé sa doctrine desséchante et dans un pays où la religion catholique était singulièrement battue en brèche. Il appartenait à cette famille des marquis de Liguori fort considérés dans cette noblesse napolitaine qui se croyait unique en Italie. Après une jeunesse édifiante, il se distingua au barreau, car des nobles, tels les marquis Beccaria et Tanucci, ne croyaient pas déroger en plaidant. Repoussant tous projets de mariage, il quitta la barre après avoir été trompé par un client, pour prendre l'habit ecclésiastique malgré l'opposition de sa famille. Ordonné prêtre en 1726, il dépense aussitôt son ardeur apostolique et prêche dans les rues. Il chercha à introduire dans le clergé le goût de l'étude, à le ramener à une vie simple et non plus dissipée et mondaine; il critique toute recherche de style, tout effet oratoire dans la prédication qui doit interpréter simplement la doctrine catholique. Son confessionnal est envahi par une clientèle nombreuse. Entré dans la congrégation de la Propagande, il apostolise le petit peuple. Prêtres, religieuses sollicitent son concours.

Le 5 novembre 1732, il fonde l'Institut des Rédemptoristes à Scala en lui donnant pour but principal l'œuvre des prédications et des missions.

Digitized by Google

En 1762, à soixante-cinq ans, un ordre du Saint-Siège l'envoie gouverner le diocèse de Sainte-Agathe où, avec une énergie active, il réprime des abus nombreux par la réforme de la discipline ecclésiastique.

Docteur, il défend, en de nombreux écrits, les fondements du christianisme contre de multiples attaques : déisme, jansénisme, gallicanisme et la doctrine nouvelle appelée fébronisme sont combattus par lui. Il appelle de ses vœux la proclamation des deux dogmes définis au XIXe siècle : l'Immaculée Conception et l'Infaillibilité pontificale. Il préconise cette doctrine si vraie du probabilisme théologique, réservée, il ne faut pas l'oublier, pour le confessionnal et proclamant qu'en cas d'incertitude le prêtre ne doit pas condamner, car la foi douteuse ne saurait obliger. Il propage le culte de la Sainte Vierge, l'amour du Saint Sacrement et du Sacré-Cœur. — Après des épreuves physiques et morales bien cruelles, des tourments pour sa communauté, il mourut le 31 juillet 1787.

M. Angot des Rotours a donné au public une vie intéressante de ce saint ; telles pages consacrées à l'appréciation du probabilisme sont traitées avec sobriété et délicatesse ; on se prend à aimer cette figure sympathique. Mais peut-être sera-t-il permis de trouver que le caractère de sainteté, apparaissant, à la vérité, dans une vie exemplaire, ne se manifeste point suffisamment par le fait miraculeux qui y est aussi nécessaire. Peut-être aussi l'action de l'Institut des Rédemptoristes y est-elle trop brièvement exposée. M. Angot des Rotours a surtout étudié le docteur et l'apôtre. Mais ce sont là réserves qui s'imposent seulement au point de vue historique. Les lecteurs ordinaires de la collection des « Saints » trouveront, à parcourir cette étude, un sujet d'édification.

Louis Batcave.

Gaston Maugras. — **La disgrâce du duc et de la duchesse de Choiseul : la vie à Chanteloup, le retour à Paris, la mort.** — Paris, Plon, 1903, in-8 de 523 p. avec portrait et gravures.

Le désir que provoquait la lecture du livre de M. Gaston Maugras sur *Le duc et la duchesse de Choiseul, leur vie intime, leurs amis et leur temps* (v. la *Revue* de 1902, p. 385-6) se trouve maintenant satisfait par la publication d'un second volume du même auteur consacré à leur long exil à Chanteloup. On pourrait même dire que la première partie de cet intéressant ouvrage n'est qu'une sorte d'introduction préparant la suivante, étudiée avec infiniment de soin jusqu'aux moindres détails.

L'auteur, qui s'est attaché surtout à l'histoire littéraire du XVIIIe siècle, à l'existence intime des grands personnages de l'époque, s'est conformé à ses goûts particuliers guidés par une compétence spéciale et nous expose la vie privée de Choiseul, négligeant de s'attacher à l'homme politique,

Digitized by Google

au ministre, pour indiquer seulement son influence et son crédit même après sa disgrâce. M. G. M. a très bien fait de limiter sa tâche, car, afin d'être complet sur un pareil sujet, il faudrait écrire plusieurs gros volumes, pour les résumer ensuite, au besoin. On serait même déçu si on cherchait à découvrir dans les pages qu'il a écrites Choiseul intime : on le trouve sans doute, mais au second plan, la duchesse de Choiseul occupant presque toujours le premier. Ce n'est d'ailleurs pas une imperfection, car on sait combien cette femme véritablement supérieure, aussi discrète que modeste, eut une heureuse influence sur l'époux, souvent infidèle mais toujours attentionné et déférent, qui possédait trop d'intelligence pour ne pas comprendre tout ce qu'il lui devait en dehors même de la richesse, trop d'éducation et de tact pour ne pas afficher ses faiblesses.

Les derniers chapitres, consacrés exclusivement à la duchesse de Choiseul après la mort de son mari, de 1785 à 1801, sont même les plus attachants de tout le volume, non seulement parce qu'ils sont entièrement nouveaux mais parce qu'ils mettent une fois de plus en lumière son dévouement, son abnégation, transformés en héroïsme par la Révolution. « L'heureuse fortune n'avait pas eu le don de la griser ; la fortune adverse ne put l'abattre. Son admirable caractère, appuyé sur une philosophie saine et virile, ne se démentit jamais, et elle sut toujours se montrer supérieure aux événements. »

L'œuvre, complète maintenant, de M. G. M. mérite donc de grands éloges. Il est regrettable toutefois qu'il se soit montré aussi sobre de références, car il ne s'est pas servi uniquement de la correspondance de Mme du Deffand, à laquelle il a fait de larges emprunts, et des quelques ouvrages cités ; il est regrettable aussi qu'il n'ait pas indiqué la source des documents inédits utilisés, ne provenant évidemment pas tous des archives des Affaires étrangères. Ces lacunes n'auraient pas d'importance s'il s'agissait d'un simple travail de vulgarisation.

Maurice Boutry.

Pierre de Vaissière. — **Gentilshommes campagnards de l'ancienne France. Étude sur la condition, l'état social et les mœurs de la noblesse de province du XVIe au XVIIIe siècle.** — Paris, Perrin, 1903, in-8 de 424 p. Prix : 7 fr. 50.

Les lecteurs de cette *Revue* n'ont pas oublié les très intéressantes pages qu'il y a trois ans M. P. de Vaissière publia ici même sur les gentilshommes campagnards du XVIIIe siècle ; ils les retrouveront remaniées, amplifiées et mises au point dans le beau livre qu'il vient de faire paraître et dont elles forment la conclusion. Entre tous les mérites de ce travail,

Digitized by Google

qui constitue l'une des plus utiles contributions à l'histoire de la société française de l'ancien régime, celui de la nouveauté et de l'originalité doit être mis hors de pair. Le sujet en était entièrement neuf, au point que l'auteur ne nous en voudra pas de penser que c'est sous la poussée d'un atavisme en quelque sorte latent qu'il a été amené à en deviner l'intérêt et à en pressentir l'importance ; et la difficulté de poser ce sujet et de le traiter était d'autre part si grande, à raison même de la diversité et de l'infinité des sources où puiser, que, — supposé qu'il ait pu, avant M. de V., retenir l'attention et tenter la plume de quelque autre, — personne, au bout du compte, ne s'y était hasardé, faute de se trouver dans l'état d'âme et de jouir de la plénitude de moyens qui ont si heureusement servi l'auteur du présent livre.

Que savait-on, avant lui, des gentilshommes campagnards, de cette portion notable de la nation française, qui, avec des fortunes diverses, prospéra, vécut, végéta du XVIe siècle à la Révolution, dans ses retraites provinciales ? Rien, ou du moins peu de choses exactes. On les jugeait d'après les on-dit méchants de la littérature du XVIIe siècle, et Dieu sait si cette littérature leur fut peu indulgente ! Point de brocards, point d'affronts, point d'injures qu'elle n'ait, sous une forme souvent d'ailleurs spirituelle et plaisante, accumulés contre ces pauvres gens et sous lesquels ils devaient fatalement s'effondrer. Pourceaugnac et Sotenville, immortalisés par Molière, sont devenus des types classiques ; mais combien d'émules ne leur pourrait-on pas trouver dans cette impitoyable littérature satirique, dont M. de V. a fouillé coins et recoins et où il promène le lecteur dans un des plus amusants chapitres de son livre ! M. le baron de la Crasse et M. de la Cochonnière, M. de Porc-en-Ville et M. le baron d'Asnon, — car ils sont tous archaïquement barons, — sont d'inénarrables caricatures que la verve d'un Courval-Sonnet, d'un Garaby de la Luzerne ou d'un Denis de la Varenne a comme clouées au pilori pour la plus grande joie des beaux petits-maîtres et des belles dames poudrées de la Cour, dont le « déracinement » est si profond qu'ils en oublient que ces infortunés mannequins sur qui l'on s'exerce sont de leur sang, sont de leur race, sont leurs frères moins fortunés. Et voilà comme s'écrit l'histoire et comme s'échafaudent les réputations !

Disons-le tout de suite : c'est une réhabilitation qu'a entreprise M. de V., mais, je me hâte de l'ajouter, sans esprit de tendance, en historien simplement curieux de vérité. Il a interrogé les textes, et les textes lui ont fourni sa thèse : c'est sur leur base solide qu'il a édifié sa théorie des transformations successives de la noblesse française. Je dis bien : de la noblesse française, car cette *gentry* campagnarde, dont se gausseront les beaux esprits des XVIIe et XVIIIe siècles, c'était primitivement toute la

Digitized by Google

noblesse, et courtisans de Louis XIV comme gentillâtres de village avaient mêmes ancêtres dans ces seigneurs du XVIe siècle, dans cette belle aristocratie terrienne qui, après la ruine de la féodalité et l'unification de la France, se groupa loyalement autour de la monarchie et en devint le meilleur soutien. Ce sont ces ancêtres méconnus que M. de V. fait d'abord revivre dans la première partie de son ouvrage et c'est, suivant son expression, « l'âge d'or » de la noblesse qu'il retrace dans un large et harmonieux tableau : noblesse profondément attachée au sol d'où elle tire sa sève, noblesse guerrière, suivant le roi partout où le demandent la défense et la grandeur du pays, mais noblesse aussi qui, au retour des expéditions lointaines, s'en revient sagement au village natal, — sans souci du bien-être des villes, — et y remplit, d'accord avec les officiers royaux, ses devoirs et ses fonctions de défenseur de la loi, de juge, d'administrateur, de représentant, — pour tout dire, — du souverain. Si, à la suite de M. de V., nous pénétrons dans l'intimité de ces gentilshommes, il nous faut admirer avec quel art l'auteur a su les replacer dans leur cadre, décrivant par le menu leurs habitations, manoirs et gentilhommières, en inventoriant le mobilier, et nous les montre dans leur vie de tous les jours, avec leurs occupations, leurs distractions, leurs jeux, nous détaille leurs mœurs, nous raconte leurs querelles, nous donne mille exemples de leurs relations cordiales avec les paysans. Les documents d'où il tire ces exemples abondaient, mais combien dispersés! M. de V. les a recherchés avec une patience qui s'est trouvée largement récompensée, et en s'aidant tantôt des si curieuses lettres de rémission du Trésor des Chartes, qui regorgent de traits de mœurs pris sur le vif, tantôt des livres de raison et des journaux, dont le plus célèbre est celui de Gouberville, tantôt d'inventaires manuscrits de meubles et de bâtiments, tantôt enfin des ouvrages de Charles Estienne et d'Olivier de Serres, des contes rustiques de Noël du Fail et des si amusants contes d'Eutrapel, il a écrit les pages les plus attrayantes qui se puissent lire. Et qu'on ne croie pas à un portrait flatté et édulcoré mis sur pied par M. de V. : les mœurs étaient encore rudes à l'époque, les travers, les vices même assez nombreux. L'auteur n'a pas cru, dans son souci d'exactitude, pouvoir se dérober à l'obligation de tout dire et, parfois, comme dit Brantôme, il a lâché le mot « tout outre ». Les trop délicats s'en scandaliseront peut-être ; nous ne lui en ferons pas reproche : tout cela est si amusant, et le rire, pour gaulois qu'il soit, sonne si franc qu'on regretterait d'être privé de ces détails succulents et de « haute gresse », si caractéristiques d'un temps où les Pantagruels et les Grandgousiers se rencontraient d'os et de chair, où les femmes n'étaient tenues que pour objets « à délectation », où les bâtards se faisaient au grand jour, mais où aussi, — et cela compense, — le point d'honneur dominait tout.

Digitized by Google

Mais voici que pour la durée de cet « âge d'or », économistes, poètes, moralistes vont en vain s'évertuer à l'envi, que, pour maintenir les gentilshommes dans l'amour si sain du sol natal, un d'Aubigné va, dans son *Baron de Fœneste*, cingler les mœurs de la Cour qui les attire, qu'un Olivier de Serres, dans son *Théâtre d'Agriculture*, va leur exposer didactiquement les règles de la vie campagnarde, qu'un Rapin, qu'un Pibrac, qu'un Du Bartas, qu'un Vauquelin vont leur chanter la douceur des plaisirs ruraux. Les guerres de religion sont venues et les temps ont changé. La noblesse, appauvrie par les ravages, va se grouper autour des chefs, tant catholiques que protestants; ajoutez que les besoins de luxe grandissent, que les séductions matérielles opèrent : on ne va plus songer qu'à se pousser à la Cour. Et commence alors ce que M. de V., d'un mot heureux, appelle le déracinement de la noblesse, et dont il recherche et définit, — d'un sens critique très fin et très aigu, — les causes profondes : causes morales, — qu'on vient de voir, — causes politiques aussi : la Cour, devenue, par ordre du roi, le seul endroit où puisse noblement vivre un gentilhomme; le service militaire, d'obligation passagère et d'assistance momentanée, devenant un « office » régulier, incompatible (ainsi le veut Louvois) avec l'indépendance de la noblesse, qui s'y soumet d'autant plus aisément que, « la vraie noblesse venant des armes, c'est par les armes qu'elle doit se soutenir » ; l'autorité enfin et le crédit dont jusque-là les gentilshommes avaient joui dans leurs villages, confisqués par les agents du pouvoir central. De là la scission profonde qui s'opère dans la noblesse française auparavant une et forte : d'une part la noblesse de cour, de l'autre la noblesse de province, l'une, brillante, en possession des hautes charges, des dignités, des grades, l'autre, réduite au rang de classe inférieure et méprisée, que vont à qui mieux mieux railler et déchirer à belles dents, aux applaudissements de la Cour et de la Ville, les mordantes satires des poètes et des gens de théâtre dont nous parlions tout à l'heure.

C'est à démolir la fausse opinion que, sur la foi de ces spirituelles mais injustes critiques, on a coutume de se faire des gentilshommes campagnards des XVIIe et XVIIIe siècles, c'est à les relever du discrédit où elles les ont jetés que M. de V. s'applique dans la dernière partie de son ouvrage, et j'y insisterai moins puisqu'aussi bien, dans les articles que je rappelais plus haut, il a réfuté lui-même à cette place les reproches adressés à ses héros : sans doute, il y eut des exceptions et, parmi eux, des gens peu recommandables; mais combien rares au regard de tant d'autres, qui ne méritent certes pas telles épithètes dont on les outrage ! « Inutiles », les campagnards ? Mais ne les voit-on pas aller, en masse servir aux armées, se saigner aux quatre veines pour équiper leurs fils,

Digitized by Google

tenir bravement campagne des vingt et des trente ans, et, pour un Mirabeau ou un Franclieu qui parviennent à d'assez hauts grades, combien qui, avec leur croix de Saint-Louis péniblement obtenue, sans le sou, presque sans pension, s'en retournent vivre, obscurs et ignorés, au fond de leur province, sur leurs terres hypothéquées et sans valeur ! — « Pauvres », assurément, ils le sont ; mais avec quelle dignité ils portent leur misère, leurs charges de familles, les impôts toujours plus lourds, qui les égalent aux paysans ! — « Tyrans de village ! » Sans doute, les relations de seigneur à habitants sont moins cordiales, et la cause en est surtout dans cet « absentéisme », ce mouvement de désertion qui tient trop longtemps les gentilshommes éloignés de leurs terres ; mais combien de paysans qui trouvent encore au château les traditions de bienfaisance des siècles passés ! — « Débauchés et ivrognes ! » Il s'en trouve, mais c'est encore une exception, et les rapports des intendants abondent en éloges sur les braves gens et les dignes gentilshommes dont la vie s'écoule sous leurs yeux.

Et donc, ce n'est point à la légère que M. de V. reconnaît en ces campagnards si déchus les gardiens fidèles des traditions du passé, les dignes héritiers, malgré tout, de la solide et brillante noblesse du XVIe siècle, et il ne s'avance point trop en leur marquant, dans sa conclusion, une sympathie très légitime. Cette sympathie, d'ailleurs, on la sent courir discrètement tout du long de ces pages, et elle ressort, sans que l'auteur y pousse, de la masse énorme de documents qu'il a remués pour écrire son livre : pièces d'archives, journaux et mémoires, vieux papiers exhumés de chartriers de famille, livres de raison, inventaires, poésies, pièces de théâtre, romans de toute sorte. Et c'est merveille que de voir avec quel talent et quelle aisance, dominant tous ces documents amoncelés, les emboîtant les uns dans les autres, les faisant valoir l'un par l'autre, M. de V. a su écrire un livre tout à la fois profond et agréable, solide et attachant, longuement mûri et ne portant trace d'aucun effort, lourd de faits et d'idées et d'une lecture pourtant légère et pleine de charme, un de ces livres de succès certain et durable, parce que, réhabilitant, sans parti pris mais avec chaleur, un morceau d'ancienne France, il retiendra toujours et fera réfléchir ceux qui pensent que, du moins pour partie, la grandeur d'un pays dépend du maintien de ses traditions.

Henri COURTEAULT.

Digitized by Google

JULIEN BERNET-ROLLANDE. — **L'esprit public et les élections dans la Basse-Auvergne en 1789**. Paris, Jouve, 1903, 1 vol. in-12 de 187 p.

L'ouvrage de M. Bernet-Rollande est un chapitre de l'*Histoire provinciale de la France contemporaine*.

« On est d'accord à comprendre que, dans l'histoire comme dans la réalité, Paris et la province sont inséparables, qu'on ne connaît vraiment la France que quand on la considère en ces deux éléments, qui se pénètrent et se mêlent sans cesse, et que, puisqu'on connaît assez bien l'histoire de Paris, il est temps d'étudier l'histoire de la province d'une manière complète et méthodique [1]. »

Ce livre est une réponse à cet appel.

Lorsqu'on envisage dans son ensemble le développement de la Révolution, les faits qui en marquent le prélude apparaissent si étendus dans leur portée, si démesurés dans leurs conséquences, qu'instinctivement on croit qu'ils éclatèrent au milieu du silence de la France attentive, les yeux fixés sur Versailles, recueillie dans la préparation du grand acte de vie collective auquel le roi la conviait. Cette impression dramatique s'évanouit rapidement si l'on parcourt la chronique de la Basse-Auvergne à cette époque. Les événements politiques saillants de la fin de 1788 et du début de 1789, la convocation des États généraux, le doublement du tiers, la procédure électorale, la rédaction des Cahiers, non seulement n'interrompent pas les intrigues et les conflits régionaux, mais s'incorporent, pour ainsi dire, à la vie provinciale, en accroissent l'activité, apportent un élément nouveau à la rivalité séculaire de Riom, siège du présidial, et de Clermont, capitale du Duché. Les opinions politiques s'orientent d'après les querelles de clocher, et l'hostilité se poursuit au delà des limites de la généralité. A la salle des Menus, Malouet, député de Riom, Gaultier de Biauzat et Huguet, députés de Clermont, s'inscrivent dans des groupes différents et presque antagonistes.

Ces mesquines discordes persistèrent jusqu'au 23 juin. L'auteur arrête à cette date son étude. On doit le féliciter pour la précision et la fidélité avec lesquelles il a transposé dans la vie provinciale cette préface de la Révolution nationale. M. B.-R. n'ignore pas une source historique locale; il a consulté la Coutume d'Auvergne de Chabrol et l'État de l'Auvergne de Ballainvilliers, dépouillé les Cahiers de la province et les Procès-verbaux de l'Assemblée des trois ordres de la Sénéchaussée. Il nous fait assister à ces réunions préparatoires qui furent proprement les coulisses des États généraux. Malouet y risque la théorie des droits de la couronne avec plus de succès qu'à la salle du Jeu de Paume. La Fayette y formule

1. A. Aulard, Discours prononcé à la séance générale du Congrès des Sociétés savantes, le samedi 9 juin 1900.

Digitized by Google

pour la première fois les droits de l'homme et du citoyen. L'ouvrage s'achève par un long appendice contenant quinze lettres inédites d'un habitant de Riom à son ami et compatriote Romme, le futur conventionnel, compte rendu très animé de l'impression produite en Auvergne par les événements de Versailles et de Paris.

Malgré le mérite incontestable de cette érudition, nous adresserons à l'auteur de ce livre un reproche assez grave. Il étudie l'esprit public et les élections dans la Basse-Auvergne en 1789, comme si la Basse-Auvergne eût, à cette date, constitué une région isolée, et comme si, autour d'elle, le reste de la France n'eût pas existé. Ces scènes locales devraient être plus étroitement encadrées dans l'histoire générale : quel écho rencontrèrent, à l'Assemblée, les doléances de la sénéchaussée de Riom auprès des députés des provinces voisines? quelle place occupèrent-elles dans le réquisitoire du Tiers État contre l'Ancien Régime? M. B.-R. aurait pu puiser aux Archives nationales, dans la série F^1^c III (Esprit public et élections), dans la série B (Élections et votes), des éléments précieux de travail comparé. Tout au moins aurait-il dû consulter de façon plus approfondie les classiques de la Révolution. On lit quelquefois dans les références bibliographiques le nom de Taine, jamais ceux de M. Aulard, de M. Champion, de M. Brette.

Ces réserves faites, il n'en reste pas moins que cet ouvrage est un bon travail, et même quelque chose de mieux, un bon exemple. Nous voudrions qu'il fût le premier volume de toute une bibliothèque consacrée à l'histoire de l'Auvergne sous la Révolution. Avec ses deux régions et ses deux races, cultivateurs de la Limagne rapidement enrichis par les biens nationaux, montagnards frustes et pauvres, les uns traditionnellement catholiques ardents, les autres pénétrés de calvinisme par leurs voisins les Camisards, cette province offrait un théâtre et des acteurs merveilleusement propres à la guerre civile. De fait, simultanément vont surgir de son sol, et la guérilla contre-révolutionnaire du Forez, et la pléiade des Couthon, Romme, Bancal des Issarts, Carrier, Maignet, le groupe des gentilshommes jacobins, Soubrany, le marquis de Châteauneuf-Randon, le comte de Beaufranchet. Comment de tels noms, à une telle époque, n'ont-ils inspiré que quelques articles, de grand mérite mais de nombre malheureusement trop restreint, dans la *Revue d'Auvergne*, le *Bulletin de l'Académie de Clermont*, que quelques ouvrages de M. de Vissac, les très remarquables études de M. Mège, de M. Marcellin Boudet? Les deux capitales intellectuelles de la province, Riom et Clermont, soucieuses de leur réputation littéraire, trouveraient pourtant dans l'étude de ce passé une occasion sans seconde de ressusciter, pour le plus grand bénéfice de l'histoire, leur rivalité d'antan.

Raymond TABOURNEL.

Digitized by Google

Comte Fleury. — **Fantômes et silhouettes** (avec cinq gravures). Paris, Émile-Paul, 1903, 1 vol. in-8 de 334 p.

Nous devons signaler tout particulièrement l'élégant volume que notre collègue, le comte Fleury, a fait paraître, dans les premiers jours de janvier, chez l'éditeur Émile-Paul. L'ouvrage contient neuf études historiques alertement écrites et d'un réel intérêt.

La première de ces études retrace les courtes années de bonheur que vécurent ensemble Louis-Joseph, prince de Condé, et la princesse, née Rohan-Soubise. Le prince était, paraît-il, d'un naturel un peu sauvage et d'un caractère brusque, mais homme d'honneur avant tout, et, en vrai Condé, épris de la gloire et du service aux armées. La princesse Louis-Joseph, malgré sa jeunesse, fit toujours preuve de jugement et de tact. Ses lettres à son mari, dont M. Fleury nous donne d'intéressants extraits, contiennent des aperçus très justes et des réflexions fort piquantes sur la politique et la Cour. Louis XV la nommait l'aimable *sainte*, parce que c'était une honnête femme spirituelle, et quand elle mourut, à 24 ans, le 5 mars 1760, tous ceux qui l'avaient connue la regrettèrent.

Le prince de Condé si prématurément éprouvé maria son fils, le duc de Bourbon, qui n'était pas encore « hors de page », car il n'avait que quinze ans, avec la princesse Bathilde d'Orléans. Celle qui devait donner le jour à l'héroïque et infortuné duc d'Enghien n'avait aucune des qualités de la mère de son trop jeune mari. Le comte Fleury nous la montre, aux approches de la Révolution, d'un singulier optimisme. Quand les circonstances prennent un caractère tragique, cet optimisme devient impudemment de l'égoïsme à l'égard de son mari et de son fils, exposés aux mille dangers de la guerre, et la soumission la plus servile vis-à-vis du pouvoir révolutionnaire. « La citoyenne Vérité », comme elle avait cru devoir s'appeler, n'en fut pas moins emprisonnée pendant deux ans et demi. A sa libération, elle s'enfuit en Espagne.

La troisième étude est consacrée au « premier amour de Lauzun ». Il ne s'agit pas ici du mari de la Grande Mademoiselle, mais du futur duc de Biron, qui devait commander l'armée républicaine en Vendée, ce qui ne l'empêcha pas de mourir sur l'échafaud en 1794. Le personnage n'est pas sympathique et ses succès de séducteur ne le rendent pas plus intéressant que ses déceptions d'homme politique ou ses déconvenues de général en chef. Il sut faire capituler la facile vertu de Mme de Choiseul-Stainville; ce fut, paraît-il, le premier succès de ce précoce Don Juan, qui éprouva bientôt la mortification de se voir remplacé par un simple comédien.

Vient ensuite une nouvelle intitulée : *Les Esterhazy à la cour de Marie-Antoinette* et consacrée à deux membres de cette ancienne famille.

Digitized by Google

Grands seigneurs authentiques et brillants colonels de hussards, ils reçurent un bienveillant accueil à la cour de France. Le plus connu, Valentin-Ladislas Esterhazy, était un militaire de mérite et un partisan dévoué de la monarchie ; il a laissé des fragments de mémoires intéressants qu'a publiés M. Feuillet de Conches et qu'a utilement consultés M. Fleury.

Avec *Princesse et favorite*, nous voyons retracer l'antagonisme de Marie-Antoinette et de Mme du Barry. La Dauphine ne voulut jamais s'humilier devant la femme néfaste qui gouvernait la Cour et la France. Seule la mort de Louis XV permit de chasser la favorite.

Les fervents de l'alliance russe liront avec intérêt le voyage du tzarewitch Paul et de la princesse impériale de Russie. Un document inédit, tiré des Archives nationales, révèle de curieux détails sur le séjour du « comte du Nord » à Lyon, à Paris et à Versailles.

Un autre document, emprunté aux archives de la maison de Gramont, donne une relation très nette de la journée du 5 octobre 1789. Qu'il était facile d'arrêter, avec quelques décharges de mitraille, sur la route de Sèvres, la foule grouillante et hurlante qui venait assiéger le château de Versailles! D'après le récit du duc de Guiche, la responsabilité du comte d'Estaing, imprévoyant, présomptueux et irrésolu, n'est que trop manifeste. Triste récit d'une triste journée!

On lira avec plus de quiétude la nouvelle consacrée à Jean-Étienne Despréaux, le maître à danser de Marie-Antoinette et de Marie-Louise. Il avait épousé la Guimard, et, tout en faisant bon ménage avec la célèbre danseuse, il a composé d'innombrables chansons, qui ne manquent ni de gaieté ni d'à-propos.

La dernière étude est consacrée à Mme de Custine, Delphine de Sabran, qui brava tant de périls pour arracher à l'échafaud son beau-père et son mari. Ses efforts furent inutiles, le Tribunal révolutionnaire ne lâchait pas sa proie. L'héroïque jeune femme fut emprisonnée et elle eût été exécutée, comme tant d'autres victimes aussi pures, aussi innocentes, si la réaction de Thermidor n'avait arrêté trop tardivement cette orgie de la guillotine. Mme de Custine vécut longtemps dans la retraite, mais un jour elle subit le troublant prestige de cet égoïste de génie qui s'appelait Chateaubriand. L'auteur d'« Atala », la négligea bientôt, et les dernières années de Delphine de Custine en furent profondément attristées. Elle mourut en 1826, gardant jusqu'à la fin son charme subtil et doux. Si l'on y joint le souvenir de son fier courage, que manque-t-il donc à la *silhouette*? Le *fantôme* de la châtelaine de Fervacques reste une gracieuse apparition.

René Bittard des Portes.

Digitized by Google

BERNARD MALLET. — **Mallet du Pan and the French Revolution.** Londres, Longmans Green et C°, 1902, in-8 de xx-368 p. (portrait).

Le livre de M. Bernard Mallet est un pieux monument élevé à la mémoire de son illustre bisaïeul. Soigneusement documenté, précédé d'une bibliographie copieuse, sinon tout à fait complète, et suivi d'un index détaillé, il constitue désormais le guide indispensable et sûr qu'il faudra toujours consulter si l'on veut connaître avec quelque précision l'existence tourmentée du principal adversaire que rencontra, en Europe, l'expansion de notre Révolution française. M. Mallet se défend d'avoir voulu faire œuvre d'apologiste, car il estime que la mémoire de son ancêtre n'a nul besoin d'être disculpée. Il a eu d'autre part la sagesse de ne point tenter un panégyrique qui eût eu ses côtés délicats. Il a su ainsi éviter un double écueil. Sachons-lui gré de sa modération dans l'éloge, et de sa loyauté dans l'exposé d'une vie qui lui était chère.

Il n'en reste pas moins vrai qu'à tenter de justifier dans son intégralité la conception anti-révolutionnaire de Mallet du Pan, le livre prend à mainte reprise l'allure d'un plaidoyer. C'est qu'en effet il n'est pas aisé d'accepter sans bénéfice d'inventaire l'ensemble des opinions professées par l'éminent pamphlétaire. Taine et son école ont eu beau l'ériger au-dessus de toute critique, et le présenter comme le seul homme d'État de son époque, il n'en demeure pas moins, aux yeux de quiconque l'envisage sans parti pris, l'apôtre encombrant et malheureux de la monarchie modérée, c'est-à-dire d'une forme de gouvernement qui peut être excellente en soi, mais qui n'avait aucune chance de s'implanter en France à l'époque où Mallet du Pan la prônait avec un entêtement couronné de tant d'insuccès. Lui-même le reconnaissait au surplus, et constatait, non sans mélancolie, que ce n'est point avec des feuilles de papier qu'on arrête les volcans. La lutte était par trop inégale pour être utile, et des efforts désespérés de Mallet du Pan, il n'est resté, dans le domaine pratique, que le souvenir d'une grande faillite politique.

Tel fut l'homme d'État. Le journaliste est, à coup sûr, préférable. Il a été à la fois le premier reporter et le premier des reporters. Il a inauguré le règne des agences de nouvelles et de renseignements, et a su alimenter de faits sa feuille publique, au lieu de se borner à des tirades plus ou moins éloquentes, à des amplifications vides et ingénieuses. C'est là un irrécusable mérite. Mais il faut ajouter qu'un semblable résultat était plus aisé à atteindre à la fin du XVIIIe siècle qu'il ne le serait de nos jours. Il lui en est demeuré une extraordinaire réputation de clairvoyance. Et de fait, certains de ses oracles sibyllins font encore grand effet aujourd'hui. Peut-être serait-on tenté de dire qu'il en abusa. Il paraît avoir élevé la prophétie au niveau d'une profession. Par ailleurs, il ne semble pas que

Digitized by Google

de ces éléments favorables, Mallet du Pan ait su tirer tout le parti possible. Les qualités de l'écrivain lui faisaient trop souvent défaut. Il a fallu à Taine et à Carlyle toute leur ferveur réactionnaire pour parler avec quelque admiration de l'écriture de Mallet du Pan. Lorsqu'il entretenait le public de « cette terreur utile qui devroit saisir tout homme de bien », lorsque sa plume va « afficher une accusation » ou « répandre un système », on conviendra que le journaliste genevois, trop insoucieux de ses métaphores, écrivait comme..... un Belge.

De ce côté encore le véritable succès fit défaut à Mallet du Pan. C'est qu'en réalité sa situation était fausse, irrémédiablement. Étranger, protestant, et républicain d'origine, il était venu s'établir en France pour y défendre la prérogative royale et la religion catholique à l'encontre de la très évidente majorité des Français. Il le faisait en outre avec ce zèle calviniste, avec ce pharisaïsme étroit qui sont tout particulièrement antipathiques à notre race. Ces marchands de perfection ont le don de rendre la vertu même haïssable. Sans insister sur ce qu'il y a de puéril dans l'attitude d'un personnage qui prétendait moraliser à sa manière toute une nation et lui imposer la forme de gouvernement dont il était épris, on conçoit qu'à part quelques rares et honorables amitiés, Mallet du Pan ne devait trouver en France que déception et hostilité. Et comme il n'avait pas le don d'opportunité, ceux-là même dont il défendait la cause hésitaient à s'engager derrière lui. Si bien qu'en dernière analyse on est ramené au jugement de Louis XVIII : « Tant qu'il ne s'agit que « d'attaquer les vices de ce qui est, son style clair, sa logique serrée, « portent la conviction dans l'esprit de ses lecteurs. Mais lorsqu'il « s'agit du futur, l'homme à système moderne se fait apercevoir, et il « nuit plus qu'il ne sert..... Entre les mains d'un homme qui abonderait « dans son sens, il aurait les plus grands inconvénients, et tels, que je « préférerais son silence à ses services [1]. » — A part le mot « système moderne » qui ne s'applique guère à Mallet du Pan, le moins systématique de tous les hommes, il est difficile de nier la justesse de cette appréciation, émanée d'un roi qui s'efforça plus tard de réaliser l'idéal de Mallet du Pan lui-même.

E. Forgues.

1. Thureau-Dangin, *Royalistes et Républicains*. Paris, 1874, p. 121.

Digitized by Google

CAPITAINE C. DE LA JONQUIÈRE. — **L'Expédition d'Égypte, 1798-1801.** (Publication de l'état-major de l'armée. Section historique.) Tome III. Paris, Charles-Lavauzelle, [1902], grand in-8 de 720 pages, avec 12 cartes et croquis dans le texte ou hors texte. Prix : 12 francs.

A propos des publications du capitaine Colin et du commandant Desbrière, la *Revue* a déjà eu l'occasion de dire [1] quels services la Section historique de l'état-major de l'armée rendait depuis quelque temps à nos études. Le capitaine d'artillerie breveté C. de la Jonquière a droit de même aux remercîments des amis de l'histoire. Le sentiment qui prime tous les autres quand on feuillette des ouvrages comme celui dont nous annonçons aujourd'hui le troisième volume, surtout quand on les consulte en vue de conférences d'histoire militaire, est celui de la reconnaissance. Il faut avoir tenu entre les mains les volumes de l'*Expédition d'Égypte* pour savoir ce qu'il y a de renseignements de toute nature dans cette encyclopédie méthodique de lettres, de rapports, d'ordres, de croquis, de plans, etc. Les documents mis à la disposition du lecteur sont en très grande partie inédits; ils sont à peu près tous reproduits en entier dans l'ordre chronologique. Le rôle du savant éditeur ne s'est point borné à les rechercher, à les classer, à les relier par un récit d'ensemble, d'ailleurs très sobre et très précis, il lui est souvent arrivé d'en faire la critique dans le texte même ou au bas des pages.

Signalons cependant un regret, à propos de cette belle publication, comme à propos d'autres de la Section historique. Pour les documents du ministère de la Marine et des Affaires étrangères, ou pour les imprimés, les sources sont toujours indiquées, et avec précision. Pourquoi ne le sont-elles à peu près jamais pour les documents qui proviennent des archives du ministère de la Guerre? Ç'eût été un service signalé, de plus, rendu aux travailleurs.

Le tome III de l'*Expédition d'Égypte* se compose du livre VI, La Guerre avec la Porte (l'Égypte à la fin de l'an VI, pacification et organisation de la basse Égypte, bataille de Sédiman, insurrection du Caire) ; — du livre VII, La Conquête de la haute Égypte (opérations dans le Fayoum, projets de négociations, voyage de Bonaparte à Suez, bataille de Samhoud, combat de Benout [2], occupation de Kosséir) ; — et de quatre annexes.

Il sera désormais impossible d'écrire sur la grande aventure militaire qui termina le XVIIIe siècle sans se servir de la publication du capitaine C. de la Jonquière.

G. LACOUR-GAYET.

1. Année 1902, p. 76 et 504.
2. P. 557, lire la *Libyenne*.

Digitized by Google

ARTHUR LÉVY. — **Napoléon et la Paix.** Paris, Plon. 1902, in-8 de 662 p.

Ce livre s'attache à prouver que Napoléon n'a pas aimé la guerre pour la guerre et la conquête, que c'est l'Europe qui l'a obligé à la faire, et l'auteur espère que son livre « contribuera à rectifier la légende trop accréditée qui fait de la France la perturbatrice constante de la paix européenne ». « L'étude approfondie des documents, dit notre auteur, particulièrement de ceux qui sont conservés dans les chancelleries étrangères, prouve que la responsabilité des quinze années de guerre du Concordat et de l'Empire ne peut être imputée à Napoléon. Durant tout son règne, il n'eut au contraire pour objectif que la conclusion d'une paix équitable, solide, accordant à la France le rang qui lui est dû [1]. » Telle est la thèse soutenue. Cette idée avait été déjà exprimée en passant; mais jamais elle n'avait été développée méthodiquement et appuyée sur une série de faits et de documents dans un ouvrage spécial comme vient de le faire M. A. Lévy. L'auteur de *Napoléon intime* ne devait nous donner sur son héros qu'un livre intéressant et admirablement informé. Il n'y a pas manqué. Rendons-lui même cette justice qu'il n'a pas cherché à afficher le paradoxe, quoique la chose fût tentante et que son opinion ne fût pas aussi exceptionnelle qu'on pourrait croire, puisque vers le même temps paraissait, sous un titre plus « agressif » pourrait-on dire, le *Napoléon antimilitariste* de M. Canton.

Napoléon fut-il l'ami de la paix ? fit-il toujours la guerre malgré lui ? Sans reprendre cette question dans son ensemble, nous croyons que le livre de M. Lévy contribuera à mettre hors de doute les points suivants :

1° Napoléon, quelque prodigieux que fût son génie militaire, fut plus encore un administrateur, un organisateur qu'un guerrier, et ses plans de campagne même se ressentent de ce caractère.

2° La reconstitution de la France sous le Consulat est une très grande œuvre, ce qu'il y a peut-être de plus remarquable dans toute l'histoire moderne, comme le dit un historien allemand, M. Hillebran. C'est elle qui, en nous donnant un cadre social et gouvernemental d'une rare soli-

1. La thèse que soutient M. A. Lévy est conforme aux idées de Meissonier dont les plus beaux tableaux peut-être ont été inspirés par Napoléon (*1807* et *1814*). On lit dans les souvenirs de l'illustre peintre : « Non, je ne crois pas que Napoléon ait éprouvé une jouissance à faire la guerre; je l'abaisserais dans mon esprit, en l'imaginant satisfait de son triomphe le soir d'une bataille gagnée. Je suis persuadé que si, toutes ses troupes étant en position et tout lui faisant présager la victoire, on était venu lui apporter les conditions consenties et son ultimatum exécuté, il eût été heureux de ne pas combattre ». Et plus loin : « Je crois Napoléon sincère quand il parlait de son rêve de voyage à travers une Europe pacifiée. »

Meissonier n'est certes pas une autorité historique, mais il y a là un rapprochement que nous avons cru intéressant de signaler.

Digitized by Google

dité et cependant suffisamment élastique, a permis à notre pays de supporter toutes ses révolutions sans être désorganisé.

3° Si Napoléon fut ambitieux et violent, ses adversaires ne le furent pas moins ou le furent davantage. La haine de l'aristocratie anglaise qui combattait pour son intérêt de caste plus encore que pour la grandeur nationale fut irréductible. M. Lévy aurait pu même profiter sur ce point des témoignages d'Anglais éminents tels que Richard Cobden et Lord Napier, sans parler de l'historien Alison.

4° Ce n'est pas Napoléon, c'est bien l'Angleterre qui a rompu la paix d'Amiens et l'a rompue avec perfidie. Un livre récent publié en Angleterre par un personnage considérable reconnaît que les torts en cette affaire vinrent du cabinet de Saint-James.

5° Remarquons surtout que les accroissements de la France — à Lunéville, sans conteste, — peut-être à Presbourg et même à la formation de la Confédération du Rhin, — n'étaient pas exagérés et ne faisaient que la replacer, en face des autres puissances, dans la situation où elle se trouvait sous Louis XIV. Ils la relevaient seulement de son abaissement relatif pendant le XVIIIe siècle et compensaient, tout au plus, les accroissements que l'Angleterre, la Russie, la Prusse, l'Autriche avaient obtenus dans les traités de Paris et d'Huberstbourg, dans les partages de la Pologne, dans les divers traités signés aux dépens des Turcs; même, pour l'Autriche, on peut ajouter le traité de Campo-Formio, car la Vénétie valait mieux pour elle que la Belgique. Si c'était le lieu, il serait bon d'insister là-dessus, car l'opinion contraire semble avoir prévalu, soutenue qu'elle est non seulement par les historiens étrangers, mais par des historiens français très autorisés, qui paraissent trop oublier les événements qui s'étaient passés en Europe dans le siècle précédent.

6° Napoléon ne voulait pas la guerre de Prusse, et c'est la Prusse qui l'a insolemment provoqué. Il ne fit cette guerre qu'à contre-cœur, et les contemporains remarquèrent la tristesse qu'il conserva même au milieu du triomphe le plus éclatant, lors de son entrée à Berlin.

7° L'Europe, la Russie elle-même et surtout la Grande-Bretagne (sauf sous le ministère de Fox) n'ont jamais été sincères dans les négociations poursuivies avec lui. Les traités conclus avec Napoléon n'étaient, dans l'esprit des signataires, que des espèces de trêves bonnes à être dénoncées sous le premier prétexte. On peut leur appliquer ce que disait Talleyrand des traités signés avec la République française, traités par lesquels les puissances traditionnelles ne se trouvaient pas plus engagées moralement que par des « capitulations » faites avec les puissances musulmanes ou même des conventions conclues avec les peuplades sauvages de l'océan austral. C'est ainsi qu'un des membres les plus influents, les plus autori-

Digitized by Google

sés de l'aristocratie anglaise, déclarait hautement que la paix d'Amiens n'avait été signée qu'à titre d'épreuve, c'est-à-dire à condition que la France n'en profitât pas trop pour accroître sa prospérité et sa puissance.

8° Nos adversaires surent se servir, avec une habileté quelque peu perfide, des défauts de caractère et d'esprit de Napoléon et s'ingénièrent à l'exaspérer à propos. Puis, lorsqu'ils étaient punis de leurs tentatives, lorsque Napoléon était victorieux, ils tiraient parti contre lui de son désir même de la paix. Car il est certain que, après Austerlitz, après Friedland, il négligea de recueillir tous les avantages de ses victoires. On dirait, comme le remarque M. Lévy, que ce parvenu se laissait parfois intimider par les souverains « légitimes ». Le vieux prince de Ligne remarque finement qu'après Tilsit Napoléon aima mieux « conquérir qu'acquérir ». Nous n'avons pas ici à commenter ce mot et à montrer une fois de plus quelles furent les fautes alors commises. Napoléon sacrifia la Prusse à la Russie et se fit de la Prusse une ennemie légitimement irréconciliable, sans lui enlever sérieusement l'appui de la Russie; car, quelque odieux qu'ait été le rôle d'Alexandre à l'égard de la Prusse, payant ses propres défaites avec les provinces de son allié et acceptant même une part de ses dépouilles, la Prusse ne lui en garda pas longtemps rancune.

9° On s'étonne que les historiens et les économistes se montrent si impitoyablement sévères pour le Blocus continental au lieu de réserver plutôt leur colère pour les mesures odieuses prises par l'Angleterre contre le droit des gens. Le Blocus continental, dont nous n'aurions garde de justifier les erreurs et les violences, ne fut qu'une représaille, une arme de guerre destinée à faire triompher le principe de la liberté des mers, en obligeant l'Angleterre à le reconnaître, tandis que les mesures de l'Angleterre étaient inexcusables et dans le fait et dans l'intention [1].

10° Il est certain que Napoléon n'a jamais voulu établir en France le pouvoir militaire. Il pouvait le tenter, il pouvait même y réussir, mais il n'y pensa jamais. Tous ses efforts tendirent à constituer un ordre civil prépondérant, distinct de l'ordre religieux et de l'ordre militaire. Le témoignage peu suspect de Thibaudeau aurait pu servir d'argument à M. Lévy. « Si le militaire, dit-il, avait de l'importance et de la considération, son autorité était rigoureusement circonscrite dans ses attributions naturelles. Ses moindres écarts étaient de suite sévèrement réprimés. Le citoyen n'était soumis qu'à l'autorité civile. Dire le contraire, c'est nier l'évidence. » M. Lévy n'a pas jugé à propos de parler du 18 bru-

1. Alberto Lumbroso, *Napoleone I e l'Inghilterra. Saggio sulle origini del Blocco continentale e sulle sue conseguenze economiche.* Roma, London, Paris, Dusseldorf, 1897, in-8. Cf. R. Peyre, *Napoléon et son temps*, 2e vol., ch. X, in-4, Paris, 1896.

Digitized by Google

maire, s'attachant spécialement aux relations avec l'étranger. Il aurait peut-être dû indiquer que ce coup d'État, qui fit de l'illustre général un chef d'empire, n'a pas été un coup d'État militaire, ni dans ses origines, ni dans ses résultats. Pas plus que le Deux-Décembre, il n'a été un « pronunciamento ». Il fut préparé par des politiciens avec l'aide d'un général qui devait en être non pas « l'auteur principal », mais simplement « l'acteur principal ». Les politiciens, fatigués d'une incertitude anarchique qui ne leur permettaient pas de jouir tranquillement du pouvoir et d'espérer de conserver leurs places, voulaient, en s'associant le prestige militaire, établir, à leur profit et aussi au profit de la France, un gouvernement solide qui assurât le lendemain. Ils voulaient, suivant l'expression de Fouché, qui en était (et cette expression a une saveur particulière dans sa bouche), ils voulaient constituer un gouvernement fondé sur la *Timocratie*, sur une aristocratie de philosophes, c'est-à-dire sans doute l'aristocratie non seulement de « l'intelligence » mais de la « vertu ». Par malheur, « l'acteur principal » sous lequel ils comptaient, après le succès de l'aventure, conserver la réalité du pouvoir — sans parler d'un génie d'homme d'État qu'ils n'avaient pas bien mesuré — introduisait au milieu de leurs intrigues un élément nouveau dont ils n'avaient pas davantage mesuré l'importance : le sentiment national. On sait le reste.

L'ouvrage s'arrête au radeau de Tilsit. Nous souhaitons que l'auteur poursuive son étude jusqu'en 1815. Peut-être alors, aura-t-il des restrictions à faire. Il faudra distinguer du Napoléon des premières années, le Napoléon d'après Tilsit, lorsque ses projets deviennent colossaux et chimériques, lorsqu'il s'embrouille lui-même dans les filets de la politique traditionnelle (la question de la Pologne, etc.), tout en poursuivant, à bien des égards, une politique révolutionnaire. Mais, même à Tilsit, c'est le désir d'une paix immédiate qui l'entraîna à la signature d'un traité qui ne s'imposait pas et ne nous donnait que peu d'avantages.

Tout cela n'empêche pas que, malgré les circonstances atténuantes qu'on peut faire valoir, la guerre d'Espagne et surtout l'expédition de Russie n'aient été de grandes fautes dans la conception politique et même souvent dans l'exécution, fautes que la France a payées bien cher.

Ce serait donner une idée des plus fausses du livre de M. Lévy que de le présenter comme une série de dissertations historiques. Il est très bien étudié, très fourni de documents, mais il est aussi très vivant et d'agréable lecture. L'auteur n'abuse pas de la rare érudition qu'il possède sur la matière : il ne nous encombre pas de ces détails dont la minutie confine au ridicule. Ce n'est pas lui qui discutera sur le nombre des crins du cheval que Napoléon montait le jour de Wagram, ni qui comptera les grains de tabac qu'il avait dans sa tabatière ou la poche doublée de cuir de son gilet, la veille de la bataille de la Moscowa.

Digitized by Google

Pour donner une idée de la manière de M. Lévy, nous signalerons le tableau de Berlin pendant l'occupation française. M. Lévy s'appuie sur des témoignages allemands les plus divers, et les conclusions qu'il en tire sont tout à l'honneur de notre armée. En dépit des violences inévitables, « les soldats français se montraient envers les Berlinois bien meilleurs que les Allemands du Sud. » Qui dit cela? C'est Varnhagen d'Ense. Les Berlinoises s'empressaient d'apprendre le français de nos officiers [1] et leur apprenaient l'allemand. Un certain M. Quien, libraire au Pont-des-Chasseurs, en profite pour publier le *Manuel néologique*, ou l'art d'apprendre et de retenir familièrement les mots de la langue française combinés avec ceux de la langue allemande en forme de bouts-rimés (!). Les fêtes sont partout. On annonce, par exemple, que dans un concert donné par M. Rosemberg, musicien de la chapelle du roi, on entendra M. Meyer-Baer, « qui aura la complaisance d'exécuter des variations sur le piano-forte ». M. Lévy aurait dû nous dire qu'il s'agit sans doute de l'illustre auteur des *Huguenots* et du *Prophète*. Meyerbeer avait alors treize ans à peine, mais depuis l'âge de neuf ans il avait une réputation de pianiste. Oserons-nous signaler timidement à M. Lévy une omission : il ne cite pas le nom de Hégel. Quoique le philosophe eût failli perdre, au milieu des troubles de l'invasion, son manuscrit de la *Phénoménologie*, perte bien cruelle, car le livre n'était pas encore imprimé, il conçut tout d'abord une sorte d'enthousiasme raisonné « pour cet homme extraordinaire qu'il est impossible de ne pas admirer, pour cette âme du monde ». Ce n'était pas là l'excitation d'un moment, car deux ans après, le 7 octobre 1808, il écrivait à un de ses amis : « Tous les gens s'attachaient à lui... La foule entière était fascinée par la vue de cet homme simple dans sa grandeur, toujours pensant, toujours actif. — C'est l'homme plus que l'empereur qui ravit... On a trouvé dans ses traits, avec une mélancolie qui est au fond de toute âme réellement élevée, non seulement les marques d'un esprit supérieur, mais une véritable hauteur de sentiment que n'ont pu effacer les événements et les efforts de sa vie. En un mot on est enthousiaste du grand homme » [2]. La sympathie du penseur pour le conquérant est naturelle. Napoléon, ce type d'intelligence et de force, d'imagination et de « réalisme », Napoléon, qui représentait le génie et la victoire, était comme « l'illustration » vivante du système philosophique qui cherchait à établir l'identité du rationnel et du réel, du fait et de l'idée.

1. Ou plutôt de compléter la connaissance que la plupart avaient déjà de notre langue et de notre littérature. On voit dans le livre de M. Lévy combien nos officiers, si brillants donneurs de coups de sabre, si confiants qu'ils soient dans la victoire, comprennent l'importance qu'il y a pour eux à connaître l'allemand.

2. Cité par Denis, *L'Allemagne de 1789 à 1810* (p. 299-300) dans la Bibliothèque d'histoire illustrée. Librairies et imprimeries réunies, May et Motteroz.

Digitized by Google

M. Lévy termine son ouvrage par ces lignes qui soulèveraient plus d'une discussion, mais qui méritent toute l'attention du lecteur : « Revenant de ses erreurs et regrettant son indulgence envers les monarchies européennes, Napoléon a pu dire, à Sainte-Hélène : « Bien qu'on m'eût salué, au nom des souverains, de *moderne Attila*, de *Robespierre à cheval*, tous savent mieux au fond de leur cœur; qu'ils y descendent. Si je l'avais été, je régnerais encore peut-être ; mais eux, bien sûrement et depuis longtemps, ils ne régneraient plus. »

Puisque nous avons l'occasion de parler d'un livre sur Napoléon, profitons-en pour exprimer un regret. Au milieu de ce débordement de publications napoléoniennes, où la manie même du détail est excusable, lorsqu'il s'agit d'une pareille vie, comment n'avons-nous pas encore un ouvrage où le détail le plus méticuleux serait à sa place, et qui donnerait à tous les Napoléonistes un instrument précieux, dont ils doivent bien se passer, puisqu'il n'existe pas, mais qui leur deviendrait indispensable, je veux dire un *Itinéraire* exact sinon du jeune homme, du moins du général, du consul, de l'empereur : ouvrage qui nous dirait jour par jour, et au besoin heure par heure, l'endroit où il se trouvait. On fait ce travail de patience intelligente pour Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, par exemple. Qui ne voit combien un travail analogue serait plus important et plus intéressant à faire pour Napoléon? L'historien qui écrirait un pareil ouvrage serait sûr d'attacher son nom à celui de l'homme qui domine encore l'histoire européenne

Roger Peyre.

Armand Dayot. — **Napoléon raconté par l'image**. Nouvelle édition remaniée. Paris, Hachette et Cie, 1902, in-4, de 390 pages.

Cet ouvrage peut être considéré comme une troisième édition. C'est la meilleure preuve du très légitime succès qu'il a trouvé auprès du public.

Ce fut d'abord un album de plus de six cents gravures, qui parut sous le titre de *Napoléon* et sans nom d'auteur. Les gravures y étaient disposées dans l'ordre chronologique, chacune d'elles étant accompagnée d'une légende explicative. Ce « Napoléon en images » constituait dans l'ensemble un splendide musée napoléonien.

Ce fut ensuite (1895) un livre proprement dit, *Napoléon raconté par l'image*, et signé du nom de M. Armand Dayot, inspecteur des Beaux-Arts. Le texte et les illustrations — 500 gravures, 22 héliogravures — formaient, dans cet ouvrage de grand luxe, une trame continue.

Aujourd'hui, sous le nom d'édition remaniée, c'est une sorte de réimpression de l'ouvrage de 1895, sans les héliogravures hors texte. En neuf

Digitized by Google

chapitres et six appendices, c'est une histoire de Napoléon écrite au point de vue spécial des documents figurés, intéressante à lire pour le grand public, précieuse même pour les érudits, soit à cause du nombre et de la variété des illustrations qu'elle fait passer sous les yeux, soit à cause des documents d'archives qui sont cités à propos de tel tableau ou de telle statue. Il faut remercier M. Dayot et la maison Hachette de l'abondance des richesses mises à notre disposition dans ce bel in-quarto luxueusement imprimé.

On pourra regretter toutefois que l'auteur n'ait point adopté le parti d'indiquer partout — il l'a fait quelquefois — le musée, la collection, l'ouvrage auquel il a emprunté telle ou telle reproduction ; il aurait rendu service aux lecteurs qui voudraient recourir à l'original, et l'ouvrage aurait acquis, à peu de frais, un caractère scientifique et méthodique. — L'histoire du magnifique portrait de Gros, *Bonaparte à Arcole* (Louvre, salle des Sept-Cheminées), est racontée d'une manière très intéressante — p. 26 et suiv. — d'après les lettres mêmes de l'artiste. Mais il y a lieu de s'étonner qu'on n'ait point reproduit l'original lui-même ; il remplacerait avantageusement telle reproduction du chapitre II. — On regrette aussi de ne pas trouver au chapitre Ier le portrait authentique de Bonaparte fait à Tournon, en 1785, par son compatriote Pontornini, quand il venait d'être nommé lieutenant d'artillerie. On aurait vu avec plaisir au chapitre III les trois compositions de David, de Delaroche, de Bouchot, « Bonaparte franchissant le Grand-Saint-Bernard », qui sont décrites dans le texte. — Les notes des professeurs du jeune Bonaparte à Brienne ou à Paris (p. 5) sont sans authenticité. — Lire (p. 15) Doulcet de Pontécoulant, (p. 26) Dragomirof, (p. 31) Montebello.

G. Lacour-Gayet.

Frédéric Masson. — **L'impératrice Marie-Louise (1809-1815)**. Paris, Ollendorff, 1902, in-8 de xii-628 p.

Dans son volume sur *Napoléon et les femmes*, M. Frédéric Masson avait dessiné une esquisse de l'impératrice Marie-Louise, esquisse qu'il a reprise et transformée en tableau véritable, d'un coloris éclatant, précis jusque dans les moindres détails. On lui a souvent reproché — car son ouvrage sur Marie-Louise n'est déjà plus tout récent — d'avoir montré une singulière indulgence pour la seconde femme de Napoléon, alors qu'il en avait témoigné fort peu pour la première, si intelligente et si séduisante. Nous ne doutons cependant pas qu'il ait présenté Marie-Louise sous son véritable jour : c'était une femme quelconque, n'ayant d'autre charme que l'éclat de sa jeunesse blonde, dépourvue de volonté, de caractère, au point de désarmer la critique, et M. F. M., qui l'a minutieuse-

Digitized by Google

ment étudiée, nous laisse deviner son inconscience en toutes choses. On l'avait élevée dans la haine de Napoléon, elle avait obéi; elle ne discuta pas davantage lorsqu'on lui prescrivit de l'épouser ; dans la suite, revêtue de la dignité impériale, elle manifesta la même passivité. Elle s'était sincèrement attachée à Napoléon, obéissant uniquement à un instinct; mais, si elle ne s'était pas révoltée en voyant un mari user brutalement de ses droits dès le premier instant, sans s'inquiéter des convenances et même du protocole, ne devait-elle pas s'en détacher aisément, sa nature peu compliquée n'admirant que la force et ne voyant pas au delà des caprices du jour? Séduite par Napoléon entreprenant et vainqueur, il était presque logique qu'elle dût dédaigner aussitôt l'homme inquiet, fatigué, malheureux, et oublier le vaincu.

Et puis, comme on le sait, comme M. F. M. nous le confirme, Napoléon était un médiocre tacticien dans la vie conjugale malgré son absolue bonne volonté. Sans doute, ébloui par le rêve démesurément ambitieux qui le perdit, il se sentit troublé auprès de la fille d'un véritable monarque héréditaire; mais, en l'enfermant dans un superbe décor, en l'entourant de personnages nombreux, brillants, d'ailleurs peu judicieusement choisis, en prévenant ses moindres fantaisies, il crut avoir tout fait : il oublia seulement de former un caractère qui avait grand besoin d'un éducateur et d'un guide.

Que de rapprochements ne pourrait-on faire entre les deux archiduchesses d'Autriche qui se succédèrent à peu d'années d'intervalle et dans des conditions si différentes sur le trône de France, la première possédant tous les charmes et toutes les délicatesses de la femme, vraiment française, honnie cependant parce que Louis XVI n'avait pas été capable de guider sa jeunesse un peu étourdie ni surtout de la faire respecter, et la seconde, fille d'un ennemi implacable, banale elle-même en tout, et respectée pourtant de la nation parce qu'elle s'appuyait sur le bras d'un homme certainement maladroit, mais résolu et sachant en imposer aux foules!

Il est utile de signaler l'introduction qui précède *L'impératrice Marie-Louise* parce que, dans cette introduction cependant très courte, l'auteur expose la méthode qu'il a suivie, trace le plan de ce qui lui reste encore à exécuter et répond aux attaques que lui a values une absence totale de références. Il ne peut citer les sources auxquelles il a puisé, parce qu'il ne lui appartient pas de révéler les archives privées auxquelles il a seul accès et parce qu'il redoute les indiscrétions, en ce qui concerne les archives publiques, tant qu'il n'aura pas terminé sa tâche. Le premier argument, depuis longtemps soupçonné, n'est pas discutable; d'autre part, on peut admettre des craintes sans doute excessives, dans l'espoir que l'auteur voudra bien joindre une bibliographie détaillée à son dernier volume sur la période

Digitized by Google

napoléonienne. Il faudra recourir à lui et le citer chaque fois qu'on étudiera la même époque, et on l'étudiera bien souvent encore, car l'histoire est indéfiniment renouvelable et l'on peut toujours dire du nouveau sans avoir même besoin de découvrir de l'inédit. M. Frédéric Masson facilitera donc la tâche des travailleurs futurs s'il consent à les guider : lui-même n'y perdra rien d'une autorité bien établie et généralement respectée.

Maurice Boutry.

Émile Gentil. — **La chute de l'empire de Rabah.** Paris, Hachette, 1902, in-8 de iv-308 p. et une carte hors texte.

Nous voulions qualifier ce livre un remarquable livre d'histoire, mais M. Mézières, à qui on doit la belle lettre-préface placée en tête du volume, nous fournit un terme plus vrai : « Vous écrivez des fragments d'épopée, » dit-il à M. Gentil. Histoire et épopée tout ensemble, ajouterons-nous, et par là, lecture du plus vif intérêt et hautement réconfortante.

M. Gentil, ancien officier de notre marine de guerre passé dans le service colonial, raconte en ce volume deux expéditions différentes dirigées par lui : la première, plus spécialement géographique, part de Brazzaville, la capitale du Congo français, en octobre 1895, remonte l'Oubanghi, puis traverse le pays élevé et boisé qui sépare le bassin du Congo de celui du Tchad. Ayant atteint, au prix d'énormes difficultés, la rivière Gribingui à un point où celle-ci est navigable, M. Gentil y construit un bateau à vapeur dont les pièces ont été apportées de France, descend la rivière, puis le Chari dont elle est un affluent, passe ainsi sans trop de danger, avec une poignée d'hommes, au milieu des bandes fanatiques de Rabah, ce chef musulman qui a soumis et terrorisé tout le pays, et par le Chari atteint le Tchad. Grâce à lui, le pavillon tricolore flotte sur le grand lac africain avant tout autre pavillon européen. C'est une gloire enviable, mais M. Gentil est trop bon Français pour s'en contenter, pour ne pas assurer à son pays des avantages effectifs et tangibles. Au cours de ce voyage, il a une entrevue avec le sultan du Baguirmi qui, pressé par Rabah, se met sous le protectorat de la France et nous est toujours resté fidèle depuis. Lui accorder notre protection, c'était prendre un engagement d'honneur qu'il fallait tenir. De là une seconde expédition, surtout militaire celle-ci, qui partit de Brazzaville en avril 1899, et à la tête de laquelle M. Gentil a acquis à la France toute l'immense région du Tchad en mettant fin à la puissance de Rabah. Celui-ci n'était pas un adversaire négligeable, il s'en faut : doué de talents militaires réels, il commandait à des hordes nombreuses, fanatiques, suffisamment disciplinées et exercées, sur lesquelles il possédait un prestige absolu. Et il ne manquait pas d'armes : mille fusils à tir rapide et quatre mille fusils à piston, sans

Digitized by Google

compter les lances et les sabres. Aussi la campagne débuta-t-elle par un malheur : un chef de détachement, Bretonnet, s'étant avancé imprudemment dans le cœur du pays, en août 1899, avec cinquante hommes et quelques auxiliaires Baguirmiens, se heurta à Togbao à douze mille adversaires ; les Baguirmiens lâchèrent pied ; les chefs blancs et leurs soldats sénégalais se firent tous massacrer à leur poste sans reculer d'un pas, mais ils avaient tué un millier d'ennemis. Ils furent vengés dès le mois d'octobre par M. Gentil et le capitaine Robillot, qui attaquèrent Rabah à Kouno, bousculèrent ses troupes en rase campagne et les obligèrent à se renfermer dans leur tata (camp retranché) en leur infligeant des pertes terribles ; la colonne française, sur 344 hommes en avait 152 hors de combat. Par bonheur, deux autres colonnes convergeaient à la même date vers le Tchad, venant l'une du Sénégal par le Niger, l'autre d'Algérie par le Sahara (mission Foureau-Lamy). Les trois troupes venues de points si divers font leur jonction, au milieu de quelles effusions de joie, on le devine. Dès lors, nous pouvons mettre en ligne une véritable armée..... pour l'Afrique centrale : près de huit cents hommes et quatre petits canons. Et alors est livrée, en avril 1900, la décisive bataille de Koussouri où les ennemis sont écrasés, leur tata pris d'assaut, Rabah lui-même tué après avoir combattu bravement, mais qui nous coûte deux intrépides officiers, le commandant Lamy et le capitaine de Cointet.

Voilà les faits et voici les résultats : d'Alger au Congo, sept mille kilomètres peuvent être parcourus sur territoire français ; l'autorité française, douce et humaine, est substituée à l'autorité impitoyable de Rabah, et ces peuples, façonnés par lui à l'obéissance, l'acceptent facilement. Enfin, en faisant à la France « l'aumône d'un peu de gloire », ces vaillants lui ont rendu espoir et confiance, ils ont montré ce dont des Français sont capables. Car on ne peut dire ici, et il faut lire le volume pour s'en rendre compte, quels efforts inouïs ont dû être accomplis, soit pour vaincre un ennemi si supérieur en nombre, soit pour transporter les hommes et le matériel à travers la forêt tropicale. Les hausses des canons ont été perdues, on en fait en bois ; les gargousses ont été mouillées, on en confectionne de nouvelles, mais avec une poudre trop vive qui mettra les pièces hors de service. La machine du petit vapeur est disloquée, et il faut partir au plus vite pour porter secours à un détachement aventuré ; on part en poussant le bateau à la perche, et en même temps on répare la machine ; après quatre jours de travail acharné, elle est en état, et on peut chauffer. Inutile de dire que les vivres manquent, et qu'à force de vivre de rien, on risque constamment de mourir de faim. Et pour que les épreuves soient complètes, il faut encore recevoir les instructions déconcertantes du ministère qui manquent de tout entraver ; mais, par bonheur,

Digitized by Google

à toutes ses autres qualités, M. Gentil joint un esprit avisé, et on verra dans son livre comment il se tire d'affaire en interprétant dans une de ces dépêches le mot monter (monter un bateau, monter une pente) d'une façon aussi subtile qu'amusante.

Autant les actions sont grandes, autant elles sont sobrement et simplement narrées. Pas une phrase, pas un mot à effet. En revanche, le livre offre au lecteur une bonne carte et une riche illustration, 126 gravures, faites pour la plupart d'après des photographies : types d'indigènes, paysages, épisodes de batailles, enfin les mâles figures de Gentil, de Lamy, de Foureau et de leurs principaux lieutenants. L'image et le texte se corroborent : on comprend mieux les actes quand on a vu les acteurs, dont les traits disent toute la force d'âme.

E. Duvernoy.

René Samuel et G. Bonet-Maury. — **Annuaire du Parlement**. Paris, Roustan, 1902, in-8 de viii-1130 p.

J'ai eu déjà le plaisir de signaler, l'an passé, aux lecteurs de la *Revue des Études historiques* la première édition de cet excellent livre. Il en est aujourd'hui à son second tome, et voici déjà que le troisième est annoncé comme devant paraître très prochainement. Pour celui qui est dès maintenant sous mes yeux, je n'ai rien à ajouter, rien à retrancher aux éloges que j'adressais ici-même à son devancier au mois de mai 1901. Je me contenterai de louer les rédacteurs de l'*Annuaire du Parlement* de l'esprit de suite avec lequel ils ont persévéré, sans se relâcher en quoi que ce soit de la sévère application de leur méthode et sans innovations dangereuses, dans la voie qui leur avait ménagé un succès de librairie dès leurs débuts.

Sur un point de détail cependant, l'Annuaire a été notablement amélioré. D'après le programme convenu, chaque volume devait s'ouvrir par une étude sur le siège d'une des assemblées françaises ou étrangères. La préface de celui de 1901 avait été consacrée au palais du Sénat ; le tour de la Chambre des députés est venu cette année. Sous la plume autorisée de M. Eugène Pierre revivent les vicissitudes architecturales des locaux où se sont agitées quelques-unes des scènes les plus tragiques de notre histoire. Rien d'essentiel n'est omis dans ces trop courtes pages, aussi élégamment écrites que sérieusement documentées. Comme utilité pour le chercheur, comme attrait pour le public intelligent, MM. Samuel et Bonet-Maury ne pouvaient mieux trouver pour faire la préface de leur annuaire. Ils avaient eu la main moins heureuse dans le volume précédent ; aussi bien la faute n'en était pas précisément à eux ; ils s'étaient laissés duper par des apparences sans doute ; mais qui ne l'eût été à leur exemple ? Lauréat de l'Académie française, archiviste, puis bibliothé-

Digitized by Google

caire en chef du Sénat pendant un quart de siècle, M. Louis Favre, à qui ils s'étaient adressés, semblait l'homme fait entre tous pour la monographie du vieux séjour de Marie de Médicis et de la duchesse de Berry, des muets du Sénat Conservateur et des juges du maréchal Ney. Les promesses de ces divers titres avaient, hélas! abouti à la rédaction d'une notice semblant, pour l'originalité des renseignements et le charme du style, servilement copiée dans un Joanne quelconque. Les lecteurs de 1902 seront charmés de n'avoir pas à subir les cris de stupeur de M. Favre devant le « méli-mélo incessant, incandescent » (textuel), dans lequel vivent aujourd'hui, grâce aux tramways et aux automobiles, les familiers de ce quartier si paisible en 1804, au temps du journaliste Prudhomme, non plus que son enthousiasme en constatant que, malgré tout, la population d'enfants et de nourrices du jardin n'a pas sensiblement diminué en tout un siècle. Ils se féliciteront de n'avoir pas sous les yeux ce mot de la fin, qui semble presque un aveu : « Si Prudhomme revenait au monde, il pourrait signer ces lignes. »

Léon Marlet.

Digitized by Google

REVUES

ET

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

REVUES GÉNÉRALES

Le Bibliographe moderne, juillet-août 1902 : *Le fonds des archives révolutionnaires au ministère de la justice*, 257-259. — L. Auvray, *Chartes anciennes, manuscrit et fragment de manuscrit de la collection Desnoyers à Orléans*, 260-273. [Textes de huit chartes provenant de Saint-Jean-des-Vignes.] = Septembre-décembre 1902 : P. Arnauldet, *Inventaire de la librairie du château de Blois en 1518* (suite), 305-338. — Alphonse Roserot, *Catalogue des actes royaux conservés dans les archives de la Haute-Marne* (suite), 339-391 [Charles VI à Louis XII.] — Henri Stein, *Le livres, les archives, les bibliothèques et la bibliographie à l'Exposition universelle de 1900*, 392-408. [Catalogue des pièces historiques exposées par les archives de la préfecture de la Seine, de la préfecture de Police et de l'Assistance publique ; documents sur les papeteries.]

Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme, janvier-février 1903 : Rod. Reuss, *Le clergé catholique et les enfants illégitimes protestants et israélites en Alsace, au XVIIIe siècle et au début de la Révolution*, 6-31. — N. Weiss, *Bernard Palissy devant le Parlement de Paris. Arrêt inédit du 12 janvier 1587*, 31-40. — G. Pagès, *Les réfugiés français à Baireuth en 1686*, 40-44. [Lettre d'un bourgmestre de la ville d'Ambergau, ministre de Bavière à Ratisbonne.] — Armand Lods et Daniel Benoît, *Nouveaux échos de la Tour de Constance. Trois lettres inédites de Marie Durand (1752-1759)*, 45-59. — N. Weiss, *Montauban en 1773-1774. Trois lettres de Jeannette-Philippine Leclerc*, 59-72. — Coche, *Note sur les temples de Dieppe au XVIIe siècle*, 73-74. — H. Denkinger, *Genève. Troisième centenaire de l'Escalade. Exposition rétrospective*, 74-80.

Bulletin de la Société de l'histoire du Théâtre, 3e et 4e numéros 1902 : Frantz Funck-Brentano, *La Bastille des Comédiens : Le For-l'Évêque*,

Digitized by Google

5-94. [Étude très approfondie composée surtout d'après les Archives nationales et les papiers de l'Arsenal.] — G. Lenôtre, *La collection Dutuit*, 99-111. [Relevé des pièces relatives au Théâtre.] — Henri de Curzon, *Comment on retouchait Corneille pour le rendre digne de Napoléon : Héraclius à la cour*, 113-121. — Henry Lyonnet, *Les comédiens français du prince Eugène* (suite), 123-134. — Martial Teneo, *Une lettre inédite d'Alexandre Dumas fils* [14 septembre 1870], 137-146. — Paul Ginisty, *Le théâtre au théâtre*, 147-158. [Recueil de pièces où se trouvent des peintures de la vie de théâtre.] — Henri de Curzon, *Documents inédits sur la Comédie-Française conservés aux Archives nationales. Comment le gouvernement intervenait au XVIIIe siècle dans les dissensions intestines de la Comédie-Française*, 169-183.

Bulletin du Comité des Travaux historiques (**Section des sciences économiques et sociales**). Congrès des Sociétés savantes de 1902 : Camille Bloch, *Les origines de la taxe du pain à Orléans*, 143-159, p. justif. — Dr Coulon, *Vente des charges et corps de métiers à Cambrai* (*1697*), 159-160. — Louis Morin, *Participation des artisans aux affaires publiques avant la Révolution*, 160-172. — G. de Lhomel, *Réglementation des heures de travail pour les tisserands au XIVe siècle*, 172-176. [A Montreuil-sur-Mer, accord au Parlement du 19 avril 1377.] — Louis Morin, *Historique des Unions de Sociétés de secours mutuels* [au xixe siècle], 197-208. — Des Cilleuls, Note sur la *Statistique de la vente des biens nationaux à Vuillafans* (*Doubs*), 262-263. — Félix Mourlot, *Étude sur les relations de l'intendant de Normandie avec l'assemblée provinciale et sa commission intermédiaire* (*1787-1790*), 263-280. [D'après le fonds de la commission intermédiaire de Basse-Normandie aux Archives du Calvados.] — Des Cilleuls, *Mouvement de la population dans la commune de Vuillafans* (*Doubs*) *depuis la sécularisation de l'état civil jusqu'aux premières statistiques annuelles* (*1792-1801*), 281-283. — Durand-Lapie, Mémoire sur la même question à *Montauban*, 283-289. — Résumé de communications de MM. Arthur Boudin, Catelain et J. Pillet, sur les collèges de *Honfleur*, *La Fère* et *St-Maixent*, 290-294. — Pitoiset, *L'école centrale du département de l'Eure*, 294-305.

Bulletin monumental, nos 4-5 de 1902 : Léon Maître, *L'église de Saint-Philbert est-elle carolingienne ou de l'époque romane?* 287-295. — Abbé P. Barret, *Le tympan de l'ancienne église romane d'Issy*, 296-314. [Intéressant spécimen de la sculpture du xiie siècle dans la région parisienne, conservé dans le jardin du presbytère d'Issy.] — Louis Serbat, *L'architecture gothique des Jésuites au XVIIe siècle*, 315-370. — Émile Travers, *L'archéologie monumentale aux salons de Paris en 1902*,

Digitized by Google

371-387. — Guillaume Fourier, *Note sur les retranchements du mont Réa*, 388-394. [Colline en face d'Alise-Sainte-Reine.] — André Hallays, *L'escalier du palais de justice de Rouen*, 394-407. = N° 6 : Eugène Lefèvre-Pontalis, *L'église abbatiale de Chaalis* (*Oise*), 449-487. — L. de Farcy, *Les fouilles de la cathédrale d'Angers*, 488-498. — Lucien Broche, *La date de la chapelle de l'évêché de Laon*, 499-510. [Le texte d'un obituaire prouve qu'elle a été construite sous l'épiscopat de Gautier de Mortagne, entre 1155 et 1174.] — Philippe Lauzun, *Le moulin de Barbaste* (Lot-et-Garonne), 511-528. [Moulin fortifié remontant aux dernières années du XIIIe siècle.] — E. Lefèvre-Pontalis, *Les fouilles du R. P. de La Croix au baptistère de Saint-Jean à Poitiers*, 529-532. — L'abbé Chaillan, *L'autel mérovingien de Favaric*, 532-535. — H. Saladin, *Les fouilles du R. P. Delattre à Carthage*, 536-542.

Le Carnet, janvier 1903 : Vte de Reiset, *La vraie Théroigne de Méricourt*, 21-34. — L. Thouvenel, *Les dernières années de la vie d'un ministre du second empire* (*d'après les papiers inédits de M. Thouvenel*), 35-61. — H. Chérot, *La campagne de 1880 contre la liberté d'enseignement*, 82-94. — *Rostopchine en 1812. Lettres inédites*, 99-118. [Lettres à l'empereur de Russie.] — Albert Terrade, *La garde meurt et ne se rend pas*, 123-128. [Attribue le fameux mot au général Michel.] — Lieutenant-colonel de Contencin, *Le général de Colomb*, 139-142. = Février : T. O'Clery, *Comment l'Italie s'est faite. Cavour et Napoléon III*, 207-224. — Cte de Fontaine de Resbecq, *Le libéralisme au siècle du progrès : 1795 et 1903*, 272-276. [Détails sur le *Catéchisme français* de La Chabeaussière, publié aux frais de l'État en l'an IV.]

La Chronique médicale, 15 novembre 1902 : Casimir Stryienski, *L'impuissance de Ferdinand VI, roi d'Espagne*, 738. — Dr P. Noury, *Adam et Ève dans l'art religieux normand et les livres d'anatomie*, 741-749. — Dr Miquel-Dalton, *Serment des médecins* [à Bayonne au XVIIe siècle], 750. = 15 décembre : Louis Delmas, *La vie pathologique du Grand Roi* (suite), 790-797 ; continué le 15 janvier, 36-44. — V. Sardou, Lettre sur *le marquis de Sade*, 802-803 et 807-808. = 1er janvier 1903 : *Les causes de la folie de Théroigne de Méricourt*, 2-3. — Dr Callamand, *La génération spontanée avant et après Pasteur*, 4-9 ; complété le 15 février, 116-118. — Dr Flandrin, *Adam et Ève dans les livres d'anatomie*, 25-27. = 15 janvier : *L'écorché de Bar-le-Duc*, 51-53. [De Ligier Richier.] — Dr Callamand, *Les thèses du médecin Charles de l'Orme* [*1608*], 55-56. = 1er février : Dr Miquel-Dalton, *Les médecins à la Convention* (suite), 65-71. — *Deux cures historiques : Henri IV et Richelieu*, 74-78. [D'après l'ouvrage du Dr Lemaître.]

Digitized by Google

Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions, mai-juin 1902 : R. P. Delattre, *Communication sur le quatrième sarcophage de marbre blanc trouvé dans la nécropole punique voisine de Sainte-Monique, à Carthage*, 289-295. — Auguste Audollent, *Notes sur les fouilles du Puy-de-Dôme (26 juillet-22 août 1901)*, 299-316. — Paul Gauckler, *Communication sur le centenarius de Tibubuci (Ksar-Tarcine — Sud Tunisien)*, 321-340. = Juillet-août : R. P. Delattre, *Rapport sur les fouilles de la nécropole punique voisine de Sainte-Monique. Découverte d'un cinquième sarcophage de marbre blanc*, 443-450. = Septembre-octobre ; Cartailhac, *Note sur les dessins préhistoriques de la grotte de Marsoulas* (près Salies, Haute-Garonne), 478-483. — R. P. Delattre, *Sixième sarcophage de marbre blanc peint trouvé à Carthage*, 484-491.

La Correspondance historique, novembre 1902 : A. Lavoine, *Notes historiques sur les premiers imprimeurs de l'Artois*, 321-331. — Charles de Beaumont, *Le Congrès archéologique de Troyes et Provins*, 331-344. [Visites de monuments de ces deux villes et des localités environnantes.] — F. Mazerolle, *Acte de société passé entre Jean de Senlis et François de Rochelance, boulangers parisiens, pour la fourniture du pain à l'armée de Condé (14 mai 1674)*, 345-346. = Décembre : Ch. Kohler, *Histoire de Laon, divisée en huit livres, par Me Claude Leleu, prêtre, docteur de Sorbonne*, 354-359. [Notice sur un des deux volumes manuscrits de cet ouvrage qui vient d'être acquis par la Bibliothèque Sainte-Geneviève.] — L. Levillain, *L'abbé Ebles, chancelier du roi Eudes*, 359-371. — Max. de Germiny, *Plan d'un voyage littéraire en Égypte effectué en 1828-1829*, 371-374. — *Une lettre de Théroigne de Méricourt au banquier Perregaux (6 novembre 1790)*, 375-376.

Le Correspondant, 10 janvier 1903 : L. de Lanzac de Laborie, *La politique étrangère du Directoire*, 3-18. [A propos de *l'Europe et la Révolution française* d'Albert Sorel.] — H. de Lacombe, *Une figure d'évêque. Le cardinal Guibert* (suite), 45-74. — Henry Bordeaux, *Rosalie de Constant*, 109-128. — Ch. de la Roncière, *Premier toast de l'alliance franco-russe, (1586)*, 129-132. [Réception d'un navire dieppois à Arkhangel.] = 28 janvier : *L'occupation et la libération du territoire (1871-1873). Lettres et dépêches extraites des papiers inédits de M. Thiers*, I-VIII. — Alfred Baudrillart, *Le renouvellement intellectuel du clergé de France au XIXe siècle. Les hommes. Les institutions*, 193-221. — F. Mollat, *Clément VII et le suaire de Lirey*, 254-259. — L. de Lanzac de Laborie, *La noblesse rurale d'autrefois à propos d'une prochaine publication*, 285-296. [D'après les *Gentilshommes campagnards de l'ancienne France* de Pierre de Vaissière.] — Gabriel Prévost, *La loi supérieure de la mode*

Digitized by Google

dans le costume, 326-342. [Étude historique.] = 10 février : P. Imbart de La Tour, *Les origines de la réforme : La société française au début du XVIe siècle. La structure politique de l'État*, 393-420. — P. Giquello, *En Bretagne. L'île de Houat. Un petit peuple autonome*, 421-430. — L. de Lanzac de Laborie. Une querelle célèbre : *Madame de Staël et Napoléon, d'après une récente publication* [de Paul Gautier], 431-446. — Louis Guimbaud, *M. de Montyon et Joseph de Maistre, avec des lettres inédites*, 447-456. — Edmond Biré, *La jeunesse d'Armand de Pontmartin*, 483-499.

Études. Revue fondée en 1856 par des Pères de la Compagnie de Jésus, 20 janvier 1903 : Camille de Rochemonteix, *Le père Amiot et la mission française de Pékin à la fin du XVIIIe siècle* (suite), 175-196 ; fin le 5 février, 338-355. = 5 février. Joseph Doizé, *Le dernier pape d'Avignon*, 356-382. [Début d'une étude fort intéressante.]

La France médicale, 10 janvier 1902 : Léon Mac-Auliffe, *Les débuts de l'hospice des Vénériens, de 1785 à l'an IV*, 1-2. — Henri Favier, *La chirurgie d'armée dans les chroniques de Froissart. Maladies des armées*, (suite) 4-6; fin le 25 janvier, 19-25. = 25 janvier : Louis Duval, *Un amphithéâtre de dissection à Alençon en 1660*, 18-19. — *La misère des garçons chirurgiens au XVIIIe siècle*, III; suite le 10 février, V; fin le 25 février, VII. [Tiré des *Misères de ce monde*, 1783.] — *Rapport sur un réglement pour la clinique interne proposé par les professeurs de cette clinique* (*9 brumaire an X*), 27-29. = 10 février : Beauvois, *Les superstitions médicales du Bas-Berry*, 40-43 ; fin le 25 février, 64-66. [Époque actuelle.] — Salmo, *La crainte de la syphilis à la fin du XVe siècle*, 43-44. — *L'anarchie médicale sous la Révolution*, 45-48. [Projet pour l'organisation des collèges de santé adressé au 1er Consul par le cit. Vaume, médecin, en l'an IX.] = 25 février : E.-T. Hamy, *Les blessés de Béveziers* [*1690*]. *Notes pour servir à l'histoire des débuts de la médecine navale en France*, 57-60. — L. Mac-Auliffe et A. Prévost, *Étude historique sur l'enseignement clinique à Paris*, 60-64; suite le 10 mars, 80-82 ; le 10 avril, 119-121 ; le 25 avril, 145-147 ; le 25 mai, 183-184; le 25 juin, 223-227; le 10 juillet, 248-251 ; le 10 sept., 321-325 ; le 25 oct., 382-388 ; le 10 nov., 407-408 ; le 10 déc., 444-445. = 10 mars : Prince de Cardé et Dr Roubinovitch, *Contributions à l'étude de l'état mental de jansénistes convulsionnaires*, 77-80. [Étude sur le « Songe de M. Paris »]. — *Sur les hôpitaux militaires à supprimer* (*an VI*), 87. [Discours de Laurent aux Cinq-Cents.] = 25 mars : A. Corlieu, *Les médecins de Paris de 1792 à 1794*, 97-99 ; suite le 10 avril, 118-119; fin le 25 avril, 141-145. — Paul Delaunay, *Les anciens médecins du Maine. Daniel Tauvry*,

Digitized by Google

[XVIIe siècle], 99-104 ; suite le 25 avril, 147-151 ; le 10 mai, 169-171 ; le 25 août, 297-301 ; le 10 septembre, 317-319 ; fin le 25 sept., 344-348. — *Propositions sur les bases fondamentales d'après lesquelles les hôpitaux doivent être construits*, 107-108 ; fin le 10 avril, 132-133. [Thèse de Louis de Tredern, présentée en 1811.] = 10 avril : ALEZAN, *Un fait de réglementation des honoraires médicaux par le Parlement au XVIIIe siècle*, 117-118. [A Aix.] — Paul RICHER, *L'art et la médecine : anciens documents sur les démoniaques ; sciences médicales*, 121-130. — *Chirurgiens et baigneurs* (*Extrait des arrêts du Conseil souverain d'Alsace*), 131. = 25 avril : Victor NICAISE, *Notes pour servir à l'histoire de l'anatomie au XVIe siècle*, 137-141. = 10 mai : *Documents : Motion pour l'établissement d'un comité de santé par Guillotin, député de la ville de Paris*, 171-172. = 25 mai : LEPRINCE, *La faculté de médecine de Bourges*, 177-180 ; suite le 10 juin, 207-211 ; le 10 août, 283-290 ; fin le 25 août, 307-309. — *Arrêt du Parlement sur l'exercice illégal de la pharmacie* [21 juillet 1784], 187. = 10 juin : P. TRIAIRE, *Dominique Larrey* (*1768-1842*), 201-207. = 25 juin : Albert PRIEUR, *La « Franceide ou le mal français », poème burlesque de J.-B. Lalli* (*1629*), 222-223. = 10 juillet : Albert PRIEUR, *La maison où est mort Bichat*, 237-243. — *Rapport sur un projet de règlement* concernant *les élèves de l'école de chirurgie de Versailles*, 252. = 25 juillet : Articles divers relatifs au centenaire de Bichat. = 10 août : R. BLANCHARD, *Documents inédits concernant Bichat*, 277-283. — *Une note de chirurgien au XVIIe siècle*, 294. [Soins donnés à l'abbé de Saint-Vincent de Senlis, en 1667.] = 25 août : Robert HÉNARD, *Les cagnards de l'Hôtel-Dieu*, 301-307. — *Plan d'une clinique d'inoculation* (*29 floréal an VII*), XXX. = 10 septembre : *L'ancien hôpital Trousseau et la chapelle d'Aligre*, 329-330. = 25 septembre, Léon MAC-AULIFFE, *La colique du Poitou. A propos d'une brochure de Bouvart contre Tronchin*, 337-344. = 10 octobre : BERGOUNIOUX, *Le médecin principal d'armée Audouard et la théorie de la propagation de la maladie par les insectes*, 357-362. — 25 octobre : Paul DELAUNAY, *Guillaume Plançon*, 377-382. [Médecin du XVIe siècle.] — *Lettres patentes pour l'établissement d'un hôpital général en la ville de Montauban*, 389-391. = 10 novembre : Camille VIEILLARD, *Gilles de Corbeil* (XIIe siècle), 397-402 ; fin le 25 nov., 421-428. = 25 novembre : F.-EM. BOUTINEAU, *Mœurs médicales en Touraine au XVIIe siècle*, 417-421. [Arrêt du Parlement entre les chirurgiens et les apothicaires, 29 juillet 1611.] — Albert PRIEUR, *La question de l'hôpital de Tonnerre*, 428-430. [Contre le projet de l'approprier à un marché.] — R. BLANCHARD, *Comptes d'apothicaire et de chirurgien provenant des papiers du ch^er d'Eon*, 433-434. = 10 décembre : Édouard GUYOT, *Contribution à l'étude historique des*

Digitized by Google

Quinze-Vingts. Le frère Bul et sa femme (1709), 437-439. — *Certificat de maître en chirurgie*, 445-446. — *Lettre de Corvisart*, 446. — *Honoraires de médecin et d'accoucheur (1710 et 1793)*, 446-447. = 25 décembre : Carpon, *Un chapitre inédit de la retraite de Russie : les morts de Wilna*, 457-463. — *Brevet de m^e barbier-perruquier (1767)*, 470. — *Réception de chirurgien-dentiste (1754)*, 470.

La Grande Revue, 1er octobre 1902 : Émile Bourgeois, *La liberté d'enseignement. — Un siècle d'histoire : I. La Révolution*, 15-51 ; suite le 1er novembre : *II. Napoléon*, 338-380. — Sander Pierron, *François Rude et Auguste Bodin à Bruxelles*, 138-162. = 1er décembre : *Notre politique au Siam. La convention Delcassé*, 481-509. — Georges Servières, *L'annexion et l'organisation des départements hanséatiques*, 556-590.

Minerva, 15 novembre 1902 : Paul Bourget, *Notes sur Balzac. Le sociologue*, 161-184. — Arthur Chuquet, *Le révolutionnaire Georges Forster (1789-1794)*, suite, 185-207; continué le 1er décembre, 342-360; terminé le 15 décembre, 513-532. — André Fontaine, *L'exposition rétrospective des Gobelins*, 298-314. = 1er décembre : C. Latreille, *Sainte-Beuve et Chateaubriand*, 376-407. — Jacques Rocafort, *L'enseignement de l'histoire nationale au Lycée*, 559-588. = 15 janvier 1903 : Albert Sorel, *Histoire et Mémoires*, 161-188. [Étude sur le parti qu'on peut tirer des mémoires pour l'histoire.] — *Lettres inédites de Sainte-Beuve à Collombet* [érudit lyonnais], 224-232. — Victor Du Bled, *La chiromancie et les gens du monde*, 276-293. = 1er février : Général de Lœwenstern, *Mémoires, 1809 : Napoléon à Schœnbrunn. La bataille de Wagram*, 342-374. = 15 février : Jacques Bainville, *M. Émile Faguet*, 591-613. — Frantz Funck-Brentano, *L'œuvre de Bonaparte*, 614-627. [A propos du livre d'Albert Sorel.]

Le Moyen-Age, juillet-août 1902 : Léon Levillain, *Les réformes ecclésiastiques de Noménoé (847-848). Étude sur les sources narratives*, 201-257. = Septembre-octobre : L. Halphen, *Prévôts et voyers du XIe siècle. Région angevine*, 297-325. — Henri Stein, *Note sur un diplôme du roi Raoul*, 326-332. [Attribue à l'année 935 ce diplôme par lequel le roi donne à Adelard diverses terres en Gâtinais. Le texte fournit une indication sur la limite occidentale du Gâtinais.]

La Nouvelle Revue, 15 novembre 1902 : Félicien Pascal, *Balzac intime*, 164-174. — Henri Couderc de Saint-Amans, *L'organisation de la garde impériale*, 205-218. [Surtout d'après le dépôt de la Guerre.] — Louis-Frédéric Sauvage, *Les divertissements populaires de l'ancienne*

Digitized by Google

France, 266-270. = 1er décembre : Gustave Toudouze, *Pages intimes sur la Commune. Le laissez-passer (avril-mai 1871)*, 289-304 ; suite le 15 décembre, 460-476, et le 1er janvier, 41-56. — C. Lomon, *Les coutumes indigènes de la Côte d'Ivoire*, 319-331. — Gilbert Stenger, *A l'Arsenal, chez Mme de Genlis*, 397-409. — Petrus Durel, *Les faux monnayeurs*, 410-417. [Au XVIIIe siècle et sous la Révolution.] = 15 décembre : Édouard Quet, *Les droits d'auteur*, 495-505. [Étude historique sur leur tarif.] — Marie Laparcerie, *Les comédiennes d'antan : Mlle Molière*, 530-537. [Armande Béjart.] = 1er janvier 1903 : P.-B. Gheusi, *L'œuvre du général Galliéni à Madagascar*, 3-31. — Georges Grappe, *Théroigne de Méricourt*, 71-79. — Jean du Taillis, *Le chameau de guerre*, 114-122. [Historique de son emploi.]

Nouvelle Revue historique de droit français et étranger, novembre-décembre 1902 : Ed. Meynial, *Des renonciations au moyen âge et dans notre ancien droit* (suite), 649-710. — E. Glasson, *Le roi, grand justicier*, 711-737. [Depuis le XVIe siècle.] — G. D'Espinay, *Notes sur l'usement de Porhoët*, 738-759. [Comté de Bretagne sis à la jonction des évêchés de Vannes, de Saint-Brieuc et de Saint-Malo.] — R. Dareste, *Beaumanoir et le droit romain*, 760-761.

Nouvelle Revue rétrospective, 10 janvier 1903 : E. Lepage, *Souvenirs de Jean-François Revel (1804-1816)*, 1-24 ; fin le 10 février, 73-91. — Victor Advielle, *L'exil du Parlement à Troyes (1787). Journal du Père Adry* (fin), 25-37. — Commandant Morillot, *Saint-Domingue sous le Consulat. Fragment de souvenirs de la générale Lallemand* (fin), 37-41. — Frantz Funck-Brentano, *Engagements de recrues pour les armées du roi de Prusse (1725)*, 42-48. [Dossier des archives de la Bastille ; embauchement de prisonniers par des officiers recruteurs prussiens.] — Lionel Bonnemère, *Lettres d'un bourgeois nantais pendant les guerres de Vendée (1793-1795)*, 49-72 ; suite en février, 121-144. = Vte de Grouchy, *Documents relatifs à deux voyages et à une correspondance de Marie-Louise (1810-1813)*, 92-117. [Voyages à Mayence et à Rouen ; retard éprouvé par sa correspondance avec Vienne. Documents provenant des archives du comte de Caffarelli à Leschelle.] — Paul d'Estrée, *Les spectacles du Palais-Royal en 1790*, 118-120. [Rapport contre les musiques bruyantes et les crieurs aux portes des spectacles.]

La Quinzaine, 1er novembre 1902 : Abbé J. Trésal, *Monseigneur Dupanloup éducateur*, 18-33. — Bon André de Maricourt, *Saint Hubert et la guérison de la rage*, 34-47. — Georges Grappe, *Figures du XVIIIe siècle. Une sorcière : Marie-Anne de La Ville*, 112-124. [D'après le livre de

Digitized by Google

Ch. de Coynart.] = 16 novembre : Georges Goyau, *A propos des Croisades*, 167-174. [Préface du livre du P. Paulot sur Urbain II.] — P. Bouvier, *Le suaire de Turin et l'Évangile*, 175-188. = 1er décembre : Charles de Vitis, *France et Siam*, 357-384. = 16 décembre : Michel Salomon, *Marceline Desbordes-Valmore et ses œuvres de miséricorde* (*lettre inédite*), 496-503. — L. Dimier, *Les tapisseries et le luxe décoratif dans l'art. A propos du IIIe centenaire de la manufacture des Gobelins*, 534-549. = 16 janvier 1903 : Antoine Albalat, *Les corrections manuscrites de Pascal*, 178-190, — J. Angot des Rotours, *Irréligion contemporaine et Jansénisme*, 217-224. [Introduction à une vie de saint Alphonse de Liguori.]

La Réforme sociale, 16 avril 1902 : Alfred des Cilleuls, *La statistique des grèves en 1899 et 1900*, 569-573. = 1er mai : Louis Rivière, *Les mendiants sous l'ancien régime*, 714-731. = 16 mai : Arthur J.-B. Fontaine, *Les jardins ouvriers de Beaune*, 794-798. [Fondation contemporaine.] = 1er novembre : Henry Clément, *La dépopulation en France*, 625-649. = 16 novembre : Frantz Funck-Brentano, *L'enseignement de l'histoire*, 732-745. [L'histoire et l'Université ; le servage ; la liberté sous l'ancien régime ; la centralisation administrative.]

La Renaissance latine, n° 6, 15 octobre 1902 : Domenico Oliva, *De l'influence française en Italie*, 198-219. [Aperçu historique.] — André Lebey, *Napoléon III et l'idée latine* (suite), 258-298 ; continué en novembre, 438-497, et en décembre, 675-702. — Georges Grappe, *La tradition de Versailles*, 299-311. = 15 novembre : Henri de Régnier, *Beyle et Barbey*, 385-397. [A propos des livres d'A. Chuquet et de Grelé sur Stendhal et Barbey d'Aurevilly.] — Ugo Ojetti, *L'invasion du théâtre français en Italie*, 406-419.

La Révolution française, 14 janvier 1903 : A. Aulard, *La question de l'authenticité du « Paradoxe sur le Comédien » de Diderot*, 5-12. [Penche à croire que c'est une œuvre de Naigeon développant les idées de Diderot.] — A. Liéby, *L'hymne à la Raison* (*de M.-J. Chénier*) *adapté au culte de l'Être suprême*, 13-28. — E. Campagnac, *Le représentant Laplanche et les délégués des assemblées primaires du Cher* (*1793*), 29-54. — L. Desternes et G. Galland, *La réaction royaliste en Touraine* (*1816*), *d'après la pétition aux deux Chambres de P.-L. Courier et d'après les documents contemporains inédits*, 55-75. — A. Aulard, *Barère républicain en 1790*, 76-77. [Citation d'un passage du discours préliminaire placé en tête du *Point du jour*.] — P. M., *Un document sur l'histoire de la Presse. La préparation de l'arrêté du 27 nivôse an VIII*, 78-82. = 14 février : Henri Carré, *Le premier ministère de Necker* (*1776-1781*),

Digitized by Google

97-136. — Paul MAUTOUCHET, *Le mouvement électoral à Paris en août-septembre 1792*, 137-164. — Armand BRETTE, *Les édifices où siégèrent à Paris les anciens États généraux et les Assemblées parlementaires*, 165-173. [Projet d'inscriptions pour en rappeler l'emplacement.] — A. AULARD, *Mme de Staël et Napoléon*, 174-182. [A propos de la soutenance de thèse de M. Paul Gautier.] — *Une lettre de Bouchotte à Marat*, 183. [14 mai 1793. Extrait.] — *Une lettre du Comité de sûreté générale*, 184-185. [28 thermidor an II.]

Revue Bossuet, 25 janvier 1903 : E. LEVESQUE, *Panégyrique de sainte Catherine par Bossuet*, 3-17. [Sermon inconnu reproduit d'après le ms. de Bayeux.] — E. L., *Lettres de Bossuet inédites ou révisées*, 18-27. — J.-B. VANEL, *Bossuet et les Bénédictins de Saint-Maur à propos de Rebais*, 28-38. [Lettres de Mabillon à dom Estiennot.] — Ch. URBAIN, *La lettre d'Arnauld à Ch. Perrault appréciée par Bossuet*, 39-43. [Lettre écrite pour défendre Boileau.] — Ch. URBAIN, *Approbations [de livres] données par Bossuet*, 44-54. — *Lettre de l'archevêque de Reims a l'abbé Bossuet* [4 novembre 1697], 54-55.

Revue Bourdaloue, 1er janvier 1903 : Eugène LÉVESQUE, *Un témoignage des marguilliers de Saint-Jacques-de-la-Boucherie*, 37-40. [A propos du carême de 1679.] — J.-H. CASTAING, *Bourdaloue et la famille d'Ormesson*, 41-48. — Lucien JENY, *Bourdaloue à Bourges* (suite). *Les récompenses scolaires de Bourdaloue*, 49-52. — H. CHÉROT, *Correspondance de Bourdaloue* (suite). IX. *Nouveaux renseignements sur la lettre au maréchal de Noailles*. X. *L'autographe inédit de la lettre au P. Schrembgers*, 57-62. — E. GRISELLE, *Témoignages sur Bourdaloue. Jacques Brillon (1701)*, 63-72. — Henri CHÉROT, *Rue Bourdaloue ou rue Zola?* 73-91. [A propos d'un vote du conseil municipal de Bourges.] — P. DEBUCHY et E. GRISELLE, *La prétendue « édition princeps » de Lyon*, 92-106. — *Histoire critique de la chaire française* (suite), 107-119.

Revue de l'art chrétien, novembre 1902 : Léon MAÎTRE, *Les premières basiliques de Lyon et leurs cryptes*, 445-462. — Juste FENNEBRESQUE, *Les Avisseau et la céramique religieuse*, 481-486. [Artistes tourangeaux contemporains.] — Henri CHABEUF, *A la cathédrale de Chartres*, 486-487. [Restauration du tympan.]

La Revue d'Europe, avril 1902 : Dr ZAMBACO PACHA, *Les monuments mégalithiques de l'Armorique et leurs sculptures lapidaires* (suite), 241-247 ; continué en mai, 321-331, et juin, 401-409; terminé en juillet, 3-15. = Juin : CH. MANGE, *La Guyane française*, 461-468. = Juillet : Cte COLONNA DE CESARI ROCCA, *La société corse au moyen âge. Le servage*, 44-48. =

Digitized by Google

Août : Raphaël Blanchard, *Centenaire de la mort de Xavier Bichat*, 83-97. — Raphaël Blanchard, *Documents inédits concernant Xavier Bichat*, 163-174. — Cte Colonna de Cesari Rocca, *Simon Boccanegra et la Corse*, 228-231 ; suite en septembre, 299-306. = Septembre : E. C., *La charité à Paris*, 296-298. [Office central des œuvres de bienfaisance.]

La Revue de Paris, 1er janvier 1903 : Frédéric Masson, *L'exode de Lucien Bonaparte (novembre 1809-novembre 1810)*, 1-25 ; fin le 15 janvier, 299-327. — Paul de Ronsiers, *Ports de France : Dunkerque*, 65-96. [Résumé historique. État actuel.] = 15 janvier : Commandt Lamy, *Lettres d'El-Goléa. 1891*, 274-298. [Écrites de ce poste où il avait été chargé d'étudier les routes d'accès du Touat et d'observer les menées du Maroc.] = 1er février : Louis Barthou, *La Révolution et la liberté d'enseignement*, 493-507. — Antoine Albalat, *Les corrections de Chateaubriand, d'après des documents inédits*, 553-584. — W. Morton-Fullerton, *En Bourgogne. Voyage au pays des Éduens*, 613-639 ; suite le 15 février, 801-826. = 15 février : Léon Séché, *Juliette Drouet, d'après des documents inédits*, 721-750. [Maîtresse de Victor Hugo.]

Revue de la Renaissance, juillet-septembre 1902 : Paul Laumonier, *Ronsart, poète gaulois, d'après les documents inédits*, 1-16. — Olivier de Gourcuff, *Claude de Treillon et ses confidences poétiques* (suite), 17-24. — Maurice Brincourt, *Les châteaux de la Loire. Langeais*, 25-35. V. Lieutaud, *Un humaniste provençal : Jean-Antoine Berluc, de Forcalquier (1578-1659), et ses adages (1632)*, 36-60. = Octobre-décembre : Paul Laumonier, *La Cassandre de P. de Ronsart*, 73-115. [Article assez diffus qui ne modifie pas les conclusions de l'étude de M. Henri Longnon.] — Marcel Giraud-Mangin, *Une relation inédite d'un voyage en Floride en 1564*, 128-132 [par un compagnon de Laudonière.] — L. S., *Documents inédits : Lettres du cardinal du Bellay à Jehan Moreau, son secrétaire, sur le connétable de Montmorency*, 136-143. — André Michel, *Eugène Müntz*, 144-147.

Revue des Deux Mondes, 1er janvier 1903 : Henry Houssaye, *La seconde abdication. I. Le retour de l'Empereur à Paris*, 38-66 ; suite le 15 janvier : *Le gouvernement provisoire. Napoléon II. Le départ de l'Empereur pour la Malmaison*, 349-381. — Ernest. Daudet, *Une vie d'ambassadrice au siècle dernier. I. A la cour de Russie*, 154-188 ; suite le 1er février, 625-660. [La comtesse de Liéven, d'après sa correspondance avec son frère Alexandre de Benckendorff.] — Ferdinand Brunetière, *Corneille et le théâtre espagnol*, 189-216. = 15 janvier : Léon Lefébure, *Augustin Cochin. Son action sociale et religieuse*, 274-310. — Mme Car-

Digitized by Google

LIER, *En Arménie, journal de la femme d'un consul de France*, 406-433. = 1er février : Vte Georges D'AVENEL, *Le mécanisme de la vie moderne : Les moyens de transport urbains. I. Fiacres et omnibus*, 580-610. — A. JEANROY, *La poésie provençale au moyen âge. III. La chanson*, 661-691. = 15 février : Godefroy CAVAIGNAC, *Les Prussiens en 1813. — L'armée de Silésie, Blücher et la Katzbach*, 743-779. — René DOUMIC, *Madame de Staël et Napoléon*, 925-936. [A propos du livre de Paul Gautier sur Mme de Staël et de celui de Lucie Achard sur Rosalie de Constant.]

Revues des Questions historiques, janvier 1903 : G. CLÉMENT-SIMON, *Un conseiller du roi François Ier. Jean de Selve, premier président du Parlement de Paris, négociateur du traité de Madrid*, 45-120. — Albert BABEAU, *Les souverains étrangers en France du Xe au XVIIIe siècle*, 121-146. — A. HYRVOIX DE LANDOSLE, *Le comte de Bonneval. Documents inédits sur sa réhabilitation, son mariage et sa chute*, 147-183. [Extraits de la correspondance du comte du Luc.] — Victor PIERRE, *Religieuses françaises en exil (1791-1803)*, 184-227. — Léon MIROT, *La messe de Requiem de Du Guesclin en 1389*, 228-233. [Poème de Guillaume de la Penne.] — Henri LONGNON, *Un agent politique au XVIe siècle. Michel de La Huguerie (1545-1616)*, 233-250. [Détails sur son assassinat.] — Yves DE LA BRIÈRE, *Une lettre inédite de Henri IV*, 250-254. [1er juillet 1595, à Vespasien Gribaldi, archevêqne démissionnaire de Vienne.]

Revue d'histoire littéraire de la France, IX, n° 4, octobre-décembre 1902 : Paul BONNEFON, *Une inimitié littéraire au XVIIIe siècle, d'après des documents inédits : Voltaire et Jean-Baptiste Rousseau*, 547-595. [Lettres inédites.] — Paul BERRET, *Comment Victor Hugo composa « Plein ciel »*, 596-607. — L. BODIN, *Jean Chapelain (1595-1674)*, 608-636. — H. OMONT, *Le traité de la guerre de François d'Espinay de Saint-Luc*, 637-639. [Publication de quelques pièces que contient seul ce manuscrit original conservé autrefois chez les Jésuites du collège de Clermont et passé plus tard dans la collection Ashburnham.] — Paul GODEFROY, *Étienne Binet et ses « Merveilles de nature »*, (*1621*), 640-645. — L. BELMONT, *Documents inédits sur la société et la littérature précieuses : extraits de la Chronique du samedi publiés d'après le registre original de Pellisson (1652-1657)*, 646-673. — Gustave LANSON, *A propos de la défection de Chateaubriand. Documents et fragments*, 674-684. [Un projet de le nommer historiographe de France. Le premier texte des articles des *Débats* pendant la défection de Chateaubriand.] — Paul PERDRIZET, *Correction à un passage de Chateaubriand*, 685. [A propos des digues de Saint-Malo.]

Revue d'histoire moderne et contemporaine, 15 novembre 1902 : Ph. SAGNAC, *L'histoire économique de la France de 1683 à 1714. Essai*

Digitized by Google

de bibliographie critique (suite et fin), p. 89-97. = 15 décembre : A. Mathiez, *Les comptes décadaires des autorités du gouvernement révolutionnaire et des commissaires du Directoire*, 157-169. [Importance de ce genre de documents pour l'histoire politique et religieuse.] — S. Charléty, *Le travail d'histoire moderne en province. Lyon, année 1902*, 170-175. = 15 janvier 1903 : Pierre Conard, *Études critiques sur les sources narratives de l'histoire de la Révolution et de l'Empire. I. Les mémoires de Marbot*, 237-256. [Étude intéressante sur leur peu d'autorité historique.] — A. Cans, *Les registres d'expéditions du secrétariat d'État de la maison du roi*, 257-261. [Expose l'utilité que cette collection offre pour l'histoire des xviie et xviiie siècles.] = 15 février 1903 : Ch. Schmidt, *Une source de l'histoire contemporaine. Le fonds de la police générale aux Archives nationales*, 313-327. [Tableau annexe donnant un aperçu sommaire du classement de ce fonds.]

Revue générale de droit international public, mars-juin 1902 : E. Rouard de Card, *La frontière franco-marocaine*, 263-279. [Histoire des relations de la France avec le Maroc depuis 1844.]

Revue maritime, novembre 1902 : Maurice Delpeuch, *Un glorieux épisode maritime et colonial des guerres de religion. Le capitaine de la marine royale Dominique de Gourgue et le massacre de la colonie protestante de la Floride (1565-1568)*, fin, 2150-2191. [Expédition particulière conçue et exécutée par de Gourgue pour venger ce massacre. Récit tiré en majeure partie d'une relation contemporaine.] = Janvier 1903 : Maurice Delpeuch, *Nos bâtiments de guerre et leurs ancêtres. Récits de leurs campagnes et de leurs combats depuis l'apparition de chacun d'eux dans l'histoire de la marine française* (suite), 61-137. [Le *Tonnant* et la *Gloire*.]

Romania, octobre 1902 : Gaston Raynaud, *Un nouveau manuscrit du Petit Jean de Saintré*, 527-556. [Ancien ms. Barrois. Montre que Antoine de La Salle est en même temps l'auteur du *Livre des faits de Jacques de Lalaing*.] — Arthur Piaget, *Un manuscrit de la cour amoureuse de Charles VI*, 597-603.

L'Université catholique, 15 juin 1902 : A.-L. Donnadieu, *Étude scientifique sur le « Linceul du Christ » de M. Paul Vignon*, 209-241 : *Réponse* de M. Vignon, le 15 juillet, 362-396. — Ulysse Chevalier, *L'abjuration de Jeanne d'Arc au cimetière de Saint-Ouen et l'authenticité de sa formule. Étude critique*, 242-278 ; fin le 15 août, 536-575. = 15 juillet : Abbé Delfour, *Le « Pascal » de M. Boutroux*, 344-361. — M. de Marcey, *Charles Chesnelong* (suite), 397-414 ; continué en sept., 22-46 ; en

Digitized by Google

octobre, 183-202. — D. Paul Renaudin, *L'hérésie anti-eucharistique de Bérenger*, 415-447. = 15 août : *A propos du suaire de Turin*, 616-620. [Lettres de MM. Puaux et Vignon.] = 15 septembre : Charles-Félix Bellet, *Le Saint Suaire de Turin. Son image positive*, 47-62. = 15 octobre : P.-R. du Magny, *La persécution religieuse au diocèse de Talleyrand*, 161-182. — J. Laurentie, *Une esquisse du génie de Rabelais*, 237-256. — Alphonse Germain, *L'art de la miniature*, 257-272.

REVUES LOCALES

Annales de la Société d'émulation de l'Ain, juillet-août-septembre 1902 : L. Alloing, *Un manuscrit sur Brou* (fin), 233-272. — Dr Gauthier, *Histoire de la destruction par le phylloxera et de la reconstitution par les plants américains du vignoble du Revermont, de Coligny à Treffort*, 273-305.

Annales des Basses-Alpes, n° 85, avril-mai-juin 1902 : Ch. de Ribbe, *Le livre de raison d'un agriculteur. Eugène Robert, de Sainte-Tulle (1806-1873)*, suite, 325-344. — Paul de Faucher, *Les Isoard de Chénerilles devant « La critique de la noblesse de Provence » de Barcilon de Mauvans, et l'histoire de la province*, 358-369. — V. Lieutaud, *Fiefs Bas-Alpins des Baux et des Forbin*, 370-380. [Liste dressée d'après les *Inventaires des titres* de la maison de Forbin et de celle des Baux.]

Revue d'Alsace, novembre-décembre 1902 : Angel Ingold, *Eugène Müntz*, i-iv. — Julien Feuvrier, *Le Sundgau en 1785, d'après le P. Tiburce*, 531-542. — J. Liblin et A. Gasser, *La chronique de François-Joseph Wurhlin, bourgeois de Hartmanswiller, 1560-1625* (fin), 543-574. — Lortet, *Soldats alsaciens : Le chef d'escadron François-Michel Martin (1776-1850)*, 575-581. — Ch. Hoffmann, *Les premières municipalités de la Haute-Alsace* (fin), 582-608. = Janvier-février 1903 : Rod. Reuss, *Grandidier est-il un faussaire?* 5-14. [Défense de l'historien de l'église de Strasbourg.] — Louis Kuény, *Un météorologiste alsacien au XVIIIe siècle*, 15-24. [Prêtre de la Haute-Alsace.] — Paul-Albert Helmer, *La manufacture d'armes blanches d'Alsace établie au Klingenthal* (suite), 25-47. — Angel Ingold, *Les troubles de Landser il y a quelque cent ans* (fin), 48-67. — Henri Bardy, *Le premier historien de Belfort. J.-J.-C. Descharrières (1744-1831). Sa vie et ses œuvres*, 68-88. — A. Hanauer, *Les petits imprimeurs de Haguenau au XVIe siècle*, 89-97.

L'Anjou historique, janvier 1903 : Simon Gruget, *Histoire de la constitution civile du clergé en Anjou* (suite), 337-353. — *Notes de Mgr*

Digitized by Google

Bernier, évêque d'Orléans, sur l'histoire de la Vendée, 354-374. [Notes publiées au moment de l'apparition de l'*Histoire de la guerre de la Vendée* par Alphonse de Beauchamp, en 1806.] — *M. Noël Pinot, curé du Louroux-Béconnais, guillotiné à Angers, le 21 février 1794*, 375-396. — F. Uzureau, *L'organisation judiciaire dans le département de Maine-et-Loire sous le Consulat*, 397-418. — *Andegaviana : Impôts directs en Anjou (XVIe siècle)*, 419-420. — *Louis XIV et les historiens de l'Anjou*, 421. — *Les Incurables d'Angers avant la Révolution*, 422-423. — *Les mariages angevins à la fin du XVIIIe siècle*, 423-430. — *Le temporel de l'évêché d'Angers avant la Révolution*, 430-433. — *La botte aux lettres de Suet (1783)*, 433. — *L'hiver de 1788-89 en Anjou*, 434-437. — *Une fête patriotique à Candé en 1790*, 437-438. — *La vente des biens nationaux*, 438-439. [Articles tirés des *Affiches d'Angers*.]

Revue historique ardennaise, janvier-février 1903 : E. Peltier, *Les blessés de Senef à Charleville (1674)*, 5-19. — Al. Baudon, *La fondation de la neuve ville à Rethel*, 20-44. [P. justif. ; entre autres un rôle des villages de l'élection de Rethel pour la taxe destinée aux fortifications]. — Abbé J. Boulanger, *Jacques de Nouvion et le Religieux de Saint-Denis*, 45-53. [Compte rendu de l'article de M. Valois, avec reproduction d'une lettre de Nouvion insérée dans le texte du Religieux.] = Mars-avril 1903 : Ch. Gailly de Taurines, *Une représentation du mystère de la Passion à Mézières, en 1531*, 65-77. [Extrait des comptes de la ville]. — Numa Albot, *La surprise de Rocroi, en 1586*, 78-101. [P. justif. : lettres du duc de Guise, etc.] — André Lesort, *La surveillance des frontières au lendemain de l'arrestation du roi à Varennes*, 102-106. — Numa Albot, *Un cimetière mérovingien à Thin-le-Moutier*, 107-111. — H. Jadart, *Le manuscrit de la chronique de Jean Tâté, à la bibliothèque de Reims*, 111-113. — Paul Laurent, *La population comparée du Porcien en 1300 et en 1901*, 113-116.

Bulletin de la Société archéologique de Béziers, 3e série, tome IV, 2e livraison (1902) : Louis Noguier, Notice sur les *Vieilles prisons* et le *Château vicomtal*, 90-101. — A. Soucaille, *État paroissial de Béziers sous l'épiscopat de Jean IV de Bonsy (1599)*, 140-225. [Procès-verbaux intéressants des visites faites par l'évêque dans les paroisses de la ville, en 1599, et dans les paroisses suburbaines, en 1605.] — X. B., *Capitulation de Béziers*, 226-228. [19 septembre 1632.] — X. B., *Épitaphe* [de Madeleine du Caylar † 1621], 228-229. — A. Delouvrier, *Autel et cloche de l'église de Paulhan*, 229-237. [Autel provenant de l'ancienne abbaye de Cassan ; cloche datée de 1444. — Procès-verbal de visite de l'abbaye de Cassan et de l'église de Paulhan, en 1605.] — Louis Noguier, *Monuments patibu-*

Digitized by Google

laires, 247-250. [Fourches patibulaires subsistant dans le bois de la Potence à Saint-Martin-de-Londres. — Textes relatifs au gibet de Béziers.]

Revue de Comminges, 1er trimestre 1902 : F. Périssé, *Le procès de la réformation dans la ville et le consulat d'Aspet*, 1-12. [Procès entre la ville d'Aspet et le procureur du roi à propos de la déclaration des biens de la ville au commencement du XVIIe siècle.] — Cau-Durban, *Le clergé du diocèse de Conserans pendant la Révolution*, 13-28 ; suite dans le 2e trimestre, 101-118, et dans le 3e, 182-193. — Jean Bourdette, *Notice du Nébouzan* (suite), 40-55; fin dans le 2e trimestre, 82-94. — E. Bacalerie, *Iconographie de saint Exupère*, 56-64. — *A propos de l'excursion à Montespan*, 65-67. [La confrérie du rosaire dans la chapelle située près du château de Montespan, 1616-1618.] = 2e trimestre : J. Lestrade, *Mgr de Donadieu de Griet et l'abbé de St-Cyran. Témoignage de St-Vincent de Paul. Un panégyriste de M. de Griet*, 73-81. — Célestin Espénan, *Charles-Antoine-Gabriel d'Osmond, avant-dernier évêque de Saint-Bertrand*, 95-100. — J. L., *Deux cloches de Montrejeau*, 119-126. [Pièces relatives à la refonte de 2 cloches, en 1662, par Daniel Le Prince, fondeur de Toulouse.] = 3e trimestre 1902 : F. Périssé, *Le cardinal Sourrieu*, 137-156. — C. Espénan, *Lettres de messire Barthélemy de Donnadieu, évêque de Saint-Bertrand (1625-1637)*, 157-178.

Annales de l'Est, octobre 1902, no 4 : A. Debidour, *Le général Fabvier. Sa vie et ses écrits* (suite), 497-531 ; continué en janvier 1903, 1-44. — R. de Souhesmes, *Étude sur la criminalité en Lorraine d'après les lettres de rémission, 1473-1737*, fin, 532-578. — Émile Dantzer, *Les relations des ducs de Lorraine avec les rois de France pendant la guerre de Cent ans, jusqu'à la mort de Charles II (1328-1431)*. [Résumé d'une thèse pour le diplôme d'études supérieures d'histoire.] = Janvier 1903: V.-A. Bergerot, *L'organisation et le régime intérieur du chapitre de Remiremont du XIIIe au XVIIIe siècle*, 45-104. — Émile Reybel, *La question d'Alsace et de Brisach depuis le traité de St-Germain de 1635 jusqu'au traité de Brisach de 1639* (suite), 105-133.

Bulletin de la Société de statistique de l'Isère, t. XXXII, 1902 : J. Roman, *Les peuples des Alpes*, 9-21. — J. Roman, *Legs faits par Abbon dans son testament, dans les pagi de Briançon, Embrun, Chorges et Gap*, 23-46. [En l'an 739.] — H. Duhamel, *Voyage d'inspection de la frontière des Alpes, en 1752, par le marquis de Paulmy, secrétaire d'État, adjoint au ministre de la guerre*, 119-264.

Mémoire de la Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher, t. XVI, 1re livraison, mars 1902 : Louis Belton, *Victor Hugo et son père le géné-*

Digitized by Google

ral Hugo à Blois, d'après les lettres de Victor Hugo conservées à la bibliothèque de Blois et divers documents inédits, 9-85. = 2e livraison, juin 1902 : André Rebsomen, *Une famille blésoize. Les de Brisacier*, 89-148.

Bulletin de la Société des études littéraires du Lot, t. XXVII, 3e fasc., juillet-septembre 1902 : Abbé E. Albe, *Notes sur l'abbaye de Leyme. 2e partie : Prieurés relevant de Leyme*, 141-155. [Costejan, Lissac et le Poujoulat.] — V. Fourastié, *Privilèges, franchises et libertés de la ville de Ste-Spérie* (suite), 156-175. — L. Esquien, *Essai d'un armorial quercinois*, 176-191. — A. Combes, *Transaction entre le curé de Fraissines et ses paroissiens* (suite), 192-201.

Bulletin de la Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure, t. XLIII, 1902, 1er semestre : Bon de Wismes, *Mgr Fournier*, 26-43. [Évêque de Nantes de 1870 à 1877.] — J. Senot de la Londe, *Les débuts de l'insurrection vendéenne sur la rive droite de la Loire*, 54-66. — Ed. Pied, *Histoire des corporations d'arts et métiers de la ville de Nantes : corporation des cordiers*, 67-86. — A. de Vieillechèze, *Le Croisic. Vieux logis. Vieilles gens*, 87-118. [Notes sur d'anciennes familles du Croisic et sur leurs habitations.] — G. Mollat, *L'institution de la Prévôté dans l'église collégiale de Saint-Aubin de Guérande*, 119-122. [Bulle de Clément V du 13 juillet 1312.] — Bon G. de Wismes, *Combat de mouvance entre l'évêque de Nantes et Armand du Fé, marquis d'Orvault*, 125-174. [Procès-verbal de visite d'un vitrail de l'église d'Orvault, en 1678.]

Bulletin de la Société historique du Périgord, 4e livr., juillet-août 1902 : Gustave Charrier, *Domme : Privilèges accordés aux habitants. La ville prise par les Anglais. La ville de Domme assiégée par le capitaine huguenot Geoffroy de Vivans. Documents inédits de 1588 à 1595*, 299-332 ; fin dans la 5e livr., 471-497. [Pièces intéressantes tirées des archives de la maison de La Verrie de Vivans : à signaler particulièrement un état des frais faits par M. de Vivans, qui donne une sorte de chronique du siège.] — L. Pasquet, *Le château du Lieu-Dieu*, 332-336. — A. de Roumejoux, *Essai sur les guerres de religion en Périgord, 1551-1598* (suite), 336-399; suite dans la 5e livr., 428-471; fin dans la 6e livr., 543-566; p. justif. — A. Dujarric-Descombes, *François de Montsalard, médecin d'Henri IV*, 399-402. — *Correspondance relative aux protestants, à la famille du duc de la Force* (suite), 402-404; suite dans la 5e livr., 503-508. [D'après Depping.] = 5e livr., septembre-octobre : Communication sur un os gravé représentant une femme, 415-418. — Albéric de Béler, *Le fer à gaufres de Bayac*, 497-500. — A. Vigié, *Commission du roi Louis XIII au capitaine de Sizeault (22 septembre 1628)*, 500-503.

Digitized by Google

[Exempt des gardes du corps envoyé en Périgord pour se saisir de quelques châteaux servant de lieux de réunion aux protestants. Instructions qui lui sont données.] = 6e livraison : J. du Rieu de Maynadié, *La seigneurie de Jayac en Sarladais*, 538-543. — Élie de Biran, *Lettre relative à l'exercice de la religion protestante à Bergerac, en 1672*, 567-569. [Lettre de Jean Gravier, délégué du consistoire de Bergerac.] — A. Dujaric-Descombes, *La comédie au collège de Périgueux*, 569-575.

Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, 43e volume (1902) : Joseph Calmette, *La fin de la domination française en Roussillon, au XVe siècle ; étude d'histoire diplomatique*, 161-192. — Abbé Ph. Torreilles, *Le livre de raison d'une famille de paysans roussillonnais au XVIIe siècle*, 193-250. — Pierre Vidal, *Documents relatifs à l'histoire du département des Pyrénées-Orientales pendant le XIXe siècle*, 251-290. — J. Guibeaud, *Enquête économique sur le Roussillon en 1775* [avec préface de Ph. Torreilles], 291-336.

Revue de Saintonge et d'Aunis, 1er novembre 1902, 6e livraison : P. de Lacroix, *Les archives avant 1789*, 349-350. [Lettres des subdélégués de Cognac et d'Angoulême sur les dépôts d'archives de leur circonscription, en réponse à une circulaire de Bertin.] — Denys d'Aussy, *Registres protestants de Tonnay-Boutonne*, 350-354. [Publication d'un registre de naissances et décès de 1683-1684.] — Léonce Grasilier, *Le brave Rondeau*. [Deux lettres concernant ce général, mort en 1796, et une de lui.] — *Les émigrés saintongeais à Munster (1792)*, 356-357. — L. Grasilier, *Le brigandage dans la Charente-Inférieure en l'an IV (22 décembre 1795)*, 357-358. — *Les martyrs des Carmes*, 358-360. [Pierre-Michel Guérin ; son acte de naissance.] — L. A., *Royan, Brouage et La Rochelle en 1638*, 360-367. [Extraits du *Récit du voyageur Godefroy*.] — Marcel Pellisson, *Un curé guérisseur*, 367-370 ; complément par le Dr Vigen, dans le no de janvier 1903, 33-35. [*Traité de médecine* de M. Larréa, 1822.] — *Deux cloches aux noms historiques*, 370-374. [A Saint-Christophe de Belledois et Bignay, XVIIe et XVIIIe siècles.] — André Lételié, *Une Saintongeoise : Xandre Dizier, seconde femme de Louis Gargoulleau, maire de La Rochelle*, 380-386. [Fin du XVIe siècle.] = Janvier 1903 : Dr L. Ardouin, *Un placet pour un officier de marine*, 28. [1709, le sr de Raimond.] — *Les Seignette de la Rochelle*, 28-30. — Henri Clouzot, *Le théâtre révolutionnaire à Saintes*, 30-33. — Louis Audiat, *Un poète oublié. Jacques Delille, abbé de Saint-Séverin*, 35-53. — Jules Pellisson, *Le brigandage dans la Charente en l'an V, et dans la Charente-Inférieure en l'an VIII*, 53-62. — Léonce Grasilier, *Le juif La Meyre, à Saintes (1688)*, 62-63. — *Évêques et prélats charentais*, 64-67. — Th. Phelippot, *La famille Mousnier, de l'île de Ré*, 67-70.

Digitized by Google

Revue historique du département du Tarn, XXVII, nos 2 et 3, mars-juin 1902 : Edmond Cabié, *Document sur les préludes de la Réforme dans le nord-est de l'Albigeois*, 69-76. [Information de 1557 sur les auteurs de parodies de cérémonies de l'église.] — Bon de Rivières, *Encore quelques mots sur le cimetière mérovingien de Bonnefil*, 129. — Émile Marty, *Cartulaires de Rabastens* (suite), 130-153; continué dans les nos 4-5, 269-293. — A. Gaillac, *Notes sur quelques tiers de sou mérovingiens découverts dans la commune de Lisle-sur-Tarn*, 154-156. = Nos 4 et 5, juillet-octobre 1902 : A. Vidal, *Un chapitre de l'histoire de la guerre de Cent ans dans l'Albigeois* [*1375-1385*), 189-208. [D'après les comptes et délibérations d'Albi.]

Mémoires de l'Académie des sciences, etc., de Toulouse, 10e sér., t. II, 1902 : Roschach, *Un voyage princier en 1535 ; Passage à Toulouse du roi de Navarre Henri d'Albret et de la reine Marguerite*, 54-70. — E. Lapierre, *Les portraits gravés de Molière*, 82-95. — L. de Santi, *Le combat de Souilhe* (*3 novembre 1627*), 150-172. [Livré par le duc de Rohan.] — Pradel, *Puylaurens* [*Tarn*). *I. Ses anciens seigneurs*, 237-264. — Bon Desazars de Montgailhard, *Les salons de peinture de Toulouse au XVIIIe siècle*, 265-294. — L. de Santi, *Le château de Montmaur*, 295-320. [Son occupation par le duc de Rohan, en 1627.] — Brissaud, *De l'application des lois wisigothiques dans le midi de la France*, 321-328. — L. de Santi, *La maison de Lévis-Montmaur*, 351-377. [Au XVIIe siècle, à la suite des soulèvements protestants.] — Léon Joulin, *Les stations antiques des coteaux de Pech-David, près de Toulouse*, 377-394. — Adolphe Baudouin, *Bertrand de Got, archevêque de Bordeaux et les libertés gallicanes*, 403-413. — Émile Cartailhac, *Nos cavernes ornées de dessins préhistoriques*, 458-472.

Bulletin de la Société archéologique du Vendômois, 2e trimestre 1902 : G. Bonhoure, *Histoire du collège et du lycée de Vendôme*, 91-103. — J. Martellière, *Analyse de quelques autographes et documents faisant partie de la collection A. Maître* [*au musée de Vendôme*], 104-132. [Sauvegarde donnée à la Chartreuse du Val St-Pierre par Charles de Vendosmois, 4 avril 1528. — Quittance par Henriette de Nevers de ses gages de dame d'honneur, 8 juillet 1564. — Ordre de mise en liberté donné par Catherine de Médicis, 28 juin 1572. — Lettre de Charles IX au duc de Longueville, gouverneur de Picardie, 31 août 1572. — Lettres d'Eugène et d'Hortense de Beauharnais.] — A. de Trémault, *Note sur l'hôtel de Langey, dit « du Saillant », à Vendôme*, 144-147. — A.-E. Renouard, *Rapport sur l'état des ruines de la vieille église d'Artins*, 148-150.

Digitized by Google

Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise, 1902, n° 3, août : E. Grave, *Bourgeois et taillables de Mantes, après la Régence. Mémoire de Guy Chrestien, échevin de la ville (1730)*, 161-182. — A. Montier, *La poterie normande au Trianon de Porcelaine. Les pavés de Joachim Vattier*, 183-195. — P. Fromageot, *L'enfance de Mme de Pompadour, d'après des documents inédits*, 196-207. — J. Maillard, *Le château royal de Saint-Hubert* (suite), 208-216. — A. Taphanel, *Lettres inédites de Ducis et fragments de son journal intime*, 217-237. — Paul Pinson, *Document inédit pour servir à l'histoire de la maison de Saint-Louis à Saint-Cyr*, 238-240. [Rapport sur l'établissement et sur son appropriation à un hôpital militaire, 1793.] = Supplément (compte rendu des travaux de la Société des sciences morales de Seine-et-Oise) : Maurice Croiset, *Domremy. Impressions d'un passant*, ix-xx. — Alfred Paisant, *Du sentiment de l'art dans les démocraties*, xl-l. [Démarches des habitants de Versailles, en 1792, pour empêcher l'enlèvement des objets d'art du château.]

Annales de la Société d'émulation des Vosges, 78e année, 1902 : Barthélemy, *Sorcellerie et criminalité chez les animaux et particulièrement au pays de Lorraine*, ix-xliii. — Léon Barré, *De l'influence française au royaume des Khmers : Étude historique, économique et politique du Cambodge ancien et moderne*, 1-131. — A. Fournier, *Topographie ancienne du département des Vosges* (suite). *Les pagi et les divisions religieuses et politiques*, 135-184. — René Perrout, *Épinal au XVIIe siècle*, 185-435, p. justif. — A. Fournier, *Les noms de personnes d'une ville lorraine (Rambervilliers)*, 437-558.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Américanisme. — Notre collègue M. Léon Lejeal vient de publier dans la *Revue internationale de l'enseignement* (tirage à part, Paris, Chevalier-Marescq, 1903, in-8 de 23 p.), la leçon d'ouverture du cours d'antiquités américaines que, grâce à la généreuse fondation du duc de Loubat, il a été chargé de professer au Collège de France. Sous le titre l'*Archéologie américaine et les études américanistes en France*, il trace un très vivant et très attachant tableau des sociétés si curieuses de la vieille Amérique, il y révèle ce qu'étaient ces antiques civilisations, du Mexique notamment et du Pérou, dont jusqu'ici l'histoire fut si incomplètement et si inexactement racontée, et montre le parti qu'on peut tirer, pour les mieux faire connaître, d'ouvrages admirables tels que celui de Bernal Diaz del Castillo, la *Véridique histoire de la conquête de la Nouvelle Espagne*, dont M. José-Maria de Heredia a donné une si merveilleuse traduction. Il énumère enfin les études et les travaux dont jusqu'à nos jours l'américanisme précolombien a été l'objet dans notre pays. Nul doute que, grâce à l'enseignement de M. Lejeal, ces études ne prennent un brillant essor et n'aboutissent à de féconds résultats. — Prêchant d'exemple, M. Lejeal vient de publier encore dans le *Journal de la Société des américanistes de Paris* (in-4 de 16 p., tirage à part) un très curieux exposé des campagnes archéologiques récentes de MM. Seler et Saville dans l'Oaxaca, où régnaient jadis les Zapotèques avec Mitla pour métropole.

Audiat (Louis). — Avec M. Louis Audiat, bibliothécaire-archiviste de la ville de Saintes, mort le 5 janvier dernier, disparaît l'un de nos meilleurs érudits provinciaux. Né dans l'Allier en 1833, professeur de rhétorique à Saintes, il fit de la Saintonge sa patrie d'adoption et, pendant plus de quarante ans, il y joua noblement le rôle qu'ont tenu ailleurs Tamizey de Larroque, Bladé, Castan, Célestin Port. A lui et à son influence on peut rapporter le mouvement d'érudition qui nous a fait connaître le passé d'une ville et d'une province, riches de souvenirs entre toutes. Le talent d'Audiat, servi par une forte culture et une étonnante activité, était souple et varié; aussi put-il aborder tour à tour, avec une réelle distinction, la critique de textes, l'épigraphie et l'archéologie, la linguistique des patois et le folk-lore charentais, enfin l'histoire politique et littéraire. Son nom restera attaché à la fondation de la Société des Archives de la Saintonge et de l'Aunis et à la Revue du même nom. Pour les études d'histoire provinciale, c'est une perte très sensible que celle de ce bénédictin laïque, qui fut aussi un maître incomparable de la jeunesse et, dans toute l'acception du mot, un homme de bien. — L. L.

Digitized by Google

Collier (**L'affaire du**). — A l'aide de documents retrouvés par M. Maurice Boutry aux archives des Affaires étrangères et de deux volumes de la collection Joly de Fleury à la Bibliothèque nationale, notre collaborateur M. Frantz Funck-Brentano a pu donner une cinquième édition de son volume *L'affaire du collier* qui, par certaines parties, constitue un livre nouveau. Hâtons-nous de dire que l'utilisation de ces sources inédites, loin d'infirmer les conclusions auxquelles l'auteur était précédemment arrivé, ne sert qu'à les renforcer et à en démontrer, d'une manière plus concluante encore, si possible, l'exactitude historique et la vérité. Les manuscrits Joly de Fleury sont relativement de peu d'importance ; mais il en va tout autrement des documents des Affaires étrangères : grâce à eux, M. Funck-Brentano a pu écrire des chapitres des plus curieux sur le séjour du comte de la Motte en Angleterre et l'odyssée de deux inspecteurs de police envoyés à sa poursuite, ainsi que sur l'extradition de la d'Oliva, de Rétaux de Villette et de Toussaint de Beausire, réfugiés en Belgique et à Genève ; ces documents permettent de faire une constatation importante, à savoir que le cardinal de Rohan et sa famille s'employèrent activement à l'arrestation des complices de la colossale escroquerie : ce qui fait justice de la théorie étrange soutenue par M. de Soudak, qui voudrait que le cardinal eût volé le collier et l'eût fait vendre ensuite par les la Motte à son profit. Enfin, grâce à des renseignements fournis par M. Arsène Thévenot, cette cinquième édition, appelée à un succès aussi grand que les précédentes, contient une intéressante description de la maison de Mme de la Motte à Bar-sur-Aube.

Dax (**Histoire des évêques de**). — M. l'abbé Degert, dont nous signalons plus loin diverses brochures intéressant la Gascogne, vient de réunir en volume les importants articles qu'il a donnés au *Bulletin de la Société de Borda* et qui constituent une histoire complète des évêques de Dax (Paris, Beauchesne, 1903, in-8 de 484 p.). C'est, pour un des diocèses importants du sud-ouest, une entreprise analogue à celle que, pour la Provence, le chanoine Albanès avait commencée sous le titre de *Gallia christiana novissima* ; dans ces biographies, minutieusement établies, d'évêques de Dax, on trouvera en effet le complément indispensable aux quinze pages sommaires que les Bénédictins leur avaient consacrées : c'est au prix de longues recherches que M. l'abbé Degert a pu arriver à leur donner ce développement considérable et cette précision rigoureuse, et il a utilisé, dans ce but, outre les archives locales, toutes les publications parues dans ces dernières années, d'après les documents des archives vaticanes.

Du Chaffault de Besné (**L'amiral**). — Retrouvées par notre collègue M. G. Lacour-Gayet dans le fonds des archives de la Marine, quelques lettres inédites de l'amiral Du Chaffault de Besné lui ont permis de retracer (Paris, Plon, 1903, in-8 de 24 p.) deux ou trois épisodes de la longue et magnifique carrière d'un des plus braves marins de l'époque de Louis XVI, émule de Grasse, de d'Orvilliers, de Guichen, de d'Estaing ; nommé à un âge avancé lieutenant-général des armées navales, resté sur sa demande au service

Digitized by Google

actif, Du Chaffault, dans sa verte vieillesse, avait conservé toute l'ardeur et le zèle bouillant du jeune chef d'escadre qu'il avait été ; il faut lire ses lettres à Sartine : elles sont réconfortantes par les sentiments de patriotisme qui en termes vibrants y sont exprimés à chaque ligne. Et on ne lira pas non plus sans émotion le toast si cordial qui fut porté le 25 septembre 1778 au banquet offert par la ville de Boston au comte d'Estaing et à son escadre, et où le nom de Du Chaffault s'encadre glorieusement entre ceux de la reine de France et du marquis de La Fayette.

École des Chartes. — Les 26, 27 et 28 janvier dernier, a eu lieu à l'École des Chartes la soutenance des thèses des élèves de la promotion de 1903, pour l'obtention du diplôme d'archiviste-paléographe. Nous donnons ici la liste des sujets choisis par les candidats : Frédéric Barbey, *Essai sur Louis de Chalon, prince d'Orange et vicaire impérial en Bourgogne (1390-1463)* ; — Amédée Boinet, *La miniature carolingienne dans le nord de la France* ; — Georges Bourgin, *Histoire de la commune de Soissons et du groupe communal soissonnais* ; — François-L. Bruel, *Essai sur la vie et le rôle d'Olivier IV, sire de Clisson et de Belleville, connétable de France (1336-1407)* ; — Étienne Clouzot, *Les marais de la Sèvre Niortaise et du Lay, du Xe à la fin du XVIe siècle* ; — Auguste Dumas, *Le conseil des prises sous l'ancien régime (XVIIe et XVIIIe siècles)* ; — Gabriel Esquer, *François de Valois, duc d'Alençon et d'Anjou, les Malcontents, les Pays-Bas (1554-84)* ; — Étienne Fages, *Jean, duc de Normandie (1319-50), contribution à l'étude du règne de Philippe de Valois* ; — J. Girard, *Les États du comté Venaissin, depuis leurs origines jusqu'à la fin du XVIe siècle* ; — Robert Griveau, *Geoffroi de Saint-Victor et la décadence des Victorins à la fin du XIIe siècle* ; — Léo Imbert, *Les péages du Rhône, de Tournon à la mer, étude sur les droits de navigation au moyen âge* ; — Henri Lemaître, *Gilles li Muisis* ; — Fernand-Eugène Martin, *La politique hors d'Espagne d'Alfonse II, roi d'Aragon (1162-1196), marquis de Provence* ; — Jean de Pange, *Introduction au catalogue des actes de Ferri II, dit III, duc de Lorraine (1251-1303)* ; — Maurice Pigallet, *Étude sur Concini, maréchal d'Ancre (14 mai 1610-8 juillet 1617)*. — Toutes ces thèses ont été soutenues avec succès ; celle de M. Boinet a été particulièrement remarquée.

Gaston Paris. — La science et la littérature française viennent de faire une grande perte en la personne de Gaston Paris, administrateur du Collège de France, membre de l'Académie des Inscriptions et de l'Académie française. Fils d'un philologue distingué, de Paulin Paris, qui avait étudié avec beaucoup de charme les œuvres de notre ancienne littérature, Gaston Paris était né à Avenay le 9 août 1839. Élève des Universités de Bonn et de Gœttingen, puis de l'École des Chartes (1858-1861), il débuta dans la littérature scientifique par une œuvre d'éclat, qui attira immédiatement sur lui l'attention du monde savant, et qui est demeurée l'œuvre la plus remarquable qu'il ait produite : son *Étude sur le rôle de l'accent latin dans la langue française* (Paris et Leipzig, 1862, in-8 de 132 p.) ; réimprimé avec la même adresse en 1877. Il y précisait

Digitized by Google

une des lois capitales de la phonétique romane. Il n'est pas exagéré de dire qu'il y mettait au jour une des principales découvertes que les sciences historiques aient faites au XIXe siècle. En 1865 il présentait à la Sorbonne sa thèse de doctorat sur l'*Histoire poétique de Charlemagne*, où une érudition précise et sûre s'alliait à une intelligence très fine des beautés de notre littérature épique. Son nom reste attaché à la création de la *Revue critique* et de la *Romania*, deux publications qui, chacune dans son domaine, ont exercé depuis une si grande action. En 1868, Gaston Paris suppléait son père au Collège de France ; en 1872, il y était nommé titulaire de la chaire de langue et de littérature françaises au moyen âge. La liste de ses œuvres est considérable; elles lui ont valu une réputation aussi grande à l'étranger qu'en France. Seuls ceux qui l'ont approché savent quelle grâce il savait donner à son érudition sans en affaiblir la solidité, à quel point son intelligence ouverte s'intéressait profondément à tout ce qui touchait à la littérature, à l'art et à la science, ce qui donnait à sa conversation un agrément que d'autres ne pouvaient que rarement égaler. — Fr. F.-B.

Histoire économique et sociale. — MM. Et. Bauer, professeur à l'Université de Bâle, et L.-M. Hartmann, à Vienne, qui, jusqu'à ces deux dernières années, faisaient partie de la direction de la *Zeitschrift für Social-und Wirtschaftsgeschichte*, viennent de s'adjoindre M. G. von Below, professeur à l'Université de Tubingue, pour la publication d'une nouvelle revue qui portera le titre de *Vierteljahrschrift für Social-und Wirtschaftsgeschichte*. Elle négligera les recherches économiques d'un caractère purement dogmatique pour s'occuper de l'histoire des idées et des faits jusqu'en 1848 environ ; elle insérera aussi des documents. D'autre part, elle contiendra des rapports généraux sur l'ensemble des publications d'histoire économique parues dans les différents pays et des comptes rendus spéciaux de certains ouvrages. Les articles en allemand, français, anglais et italien seront insérés dans la langue originale, les autres seront traduits. M. Hartmann est spécialement chargé de la rédaction avec M. le Dr K. Kaser à Vienne. La *Revue* a comme correspondants M. G. Espinas à Paris. M. Ludwig à Strasbourg, M. Pirenne à Gand, M. Salvioli à Palerme et M. Vinogradoff à Londres. Elle paraîtra tous les trois mois à partir du 1er avril par fascicules de 10 feuilles in-8 (Leipzig, J.-B. Hirschfeld).

Gascogne. — La récente brochure que M. l'abbé Degert, directeur de la *Revue de Gascogne*, a publiée sur *Le pouvoir royal en Gascogne sous les derniers Carolingiens et les premiers Capétiens* (tirage à part de la *Revue des Questions historiques* d'octobre 1902, in-8 de 22 p.) apporte des lumières nouvelles sur la question encore obscure de l'extension du pouvoir royal à l'époque du changement de dynastie de la fin du xe siècle. L'auteur conclut, contrairement aux assertions d'historiens récents, que, dans cette période où le pouvoir royal subit en France une forte éclipse, le souvenir, sinon l'action, de ce pouvoir ne s'éteignit point au pied même des Pyrénées. — Signalons deux autres mémoires du même auteur parus dans le *Bulletin historique et philologique* :

Digitized by Google

une *Liste critique des évêques d'Aire*, qui corrige et complète celle de la *Gallia Christiana* (in-8 de 20 p.), et le *Premier serment prêté au roi de France par un évêque de Dax*, en 1474 (in-8 de 8 p.).

La Vérendrye. — Peu connu jusqu'ici, le nom des La Vérendrye mériterait, a-t-on pu dire sans exagération, « de prendre place à côté de ceux des La Pérouse et des Bougainville ». Comme Joliet, le P. Marquette et Cavelier de la Salle, le chevalier de La Vérendrye et son frère Louis-Joseph partirent à la recherche de cette fameuse mer de l'Ouest que l'on supposait exister là où sont les Montagnes Rocheuses (1742-1744). Les rares historiens qui s'étaient occupés de ce « raid » audacieux différaient beaucoup d'opinion au sujet de leur itinéraire. Alors que MM. Mallet et Margry leur faisaient suivre une route des plus fantaisistes, M. Francis Parkman les arrêtait au massif des Big-Horn. Dans une étude très documentée, notre collègue M. Frédéric Pelletier (*Un épisode des explorations françaises dans l'Amérique septentrionale pour la découverte de la mer de l'Ouest;* extrait du *Bulletin de géographie historique et descriptive* (Paris, 1902, broch. in-8 de 24 p.), a établi, à l'aide de nouveaux documents, que, les premiers de tous les Européens, ils ont pénétré jusqu'aux Montagnes Rocheuses. Sans une absurde panique des Indiens, ces hardis explorateurs auraient, avec leurs faibles ressources, gagné l'océan Pacifique soixante ans avant Lewis et Clark. Du moins leur voyage avait-il montré que la mer de l'Ouest n'existait pas à l'emplacement qu'on lui attribuait alors, et c'est à partir de cette époque que les géographes commencèrent à la rétrécir sur leurs cartes pour la faire ensuite disparaître tout à fait. — M. Ds.

Lhuître (Monographie de la commune de). — Si modeste qu'il soit, l'ouvrage publié par M. Arsène Thévenot, l'érudit auteur de la *Correspondance du prince Xavier de Saxe*, sous le titre *Monographie de la commune de Lhuître* (Arcis-sur-Aube, imp. Frémont, 1903, gr. in-8 de 382 p.), mérite d'être signalé; car c'est à la fois un modèle et un exemple : un modèle, car il est impossible de réunir, dans un cadre plus fouillé, autant de renseignements sur l'histoire d'une localité (topographie, statistique, histoire, biographie, bibliographie, éphémérides) ; un exemple aussi, qu'il serait très désirable de voir suivre par toutes les communes de France; c'était jadis le rêve de l'auteur, qui avait fait présenter en 1886 à la Chambre des députés un projet d'*Éphémérides communales*, tendant à ce que dans chaque mairie fût ouvert un registre où seraient consignés dans l'ordre chronologique tous les faits de nature à intéresser la commune et à former les éléments de son histoire. Ce projet, pris en considération et rapporté à la Chambre, subit le sort commun à tant d'utiles propositions en disparaissant dans les oubliettes des cartons parlementaires. Dans la mesure de ses forces, M. Thévenot a protesté contre pareil traitement en publiant aujourd'hui, pour son village natal, la monographie qu'il rêvait de voir établir pour toutes les communes françaises.

Luxembourg. — Le travail que M. Lefort a consacré à la *Maison souveraine de Luxembourg* (Reims, Michaud; Luxembourg, Schamburger, 1902, 1 vol.

Digitized by Google

in-8 de XVI-262 p.) peut être cité comme un bon ouvrage où l'érudition sait agréablement s'unir au soin de la forme [1]. L'auteur a exposé, en un nombre restreint de pages, l'histoire d'une des régions si importantes au XIVe et au XVe s. pour l'histoire extérieure de la France. Le rang qu'occupait la maison de Luxembourg, le rôle qu'elle a joué parmi les grandes familles européennes, la politique de ce pays au moyen âge appelaient une histoire : M. Lefort a su la faire connaître au public. Il a utilisé avec discernement les très nombreuses sources auxquelles il pouvait puiser : il les a comparées, et son volume par suite donne une idée exacte du rôle joué par le Luxembourg dans ses rapports avec les provinces voisines. Une part des plus importantes a été laissée aux seigneurs engagistes du pays, et c'est là, reconnaissons-le, une des parties les plus curieuses de cette intéressante étude. M. Lefort s'est arrêté à la fin du XVe s. Il est désirable que cette étude soit prochainement suivie d'un travail, annoncé déjà, sur la maison française de Luxembourg. — L. M.

Montesquieu (Un petit-fils de). — Grâce surtout aux archives du château de la Brède, M. Raymond Céleste, bibliothécaire de la ville de Bordeaux, a pu retracer la très intéressante biographie d'un petit-fils de Montesquieu, qui fut, aux côtés de Rochambeau, l'un des glorieux combattants français de la guerre de l'Indépendance américaine (*Un petit-fils de Montesquieu en Amérique*, Bordeaux, imp. Gounouilhou, in-8 de 30 p. et un portrait ; extrait de la *Revue philomathique de Bordeaux et du Sud-Ouest*). L'illustre écrivain, dans ses notes sur l'Angleterre, avait écrit : « Je ne sais pas ce qui arrivera de tant d'habitants que l'on envoie d'Europe et d'Afrique dans les Indes occidentales, mais je crois que, si quelque nation est abandonnée de ses colonies, cela commencera par la nation anglaise. » Son petit-fils, Charles-Louis de Secondat, aida à la réalisation de cette prophétie ; officier dans l'armée française, il s'embarqua avec toute cette brillante jeunesse qui, sous les ordres de La Fayette et de Rochambeau, s'en alla vaillamment combattre pour la liberté américaine ; il avait à peine trente ans et fit toute la campagne en qualité d'aide de camp du marquis de Chastellux ; il écrivit d'Amérique de très instructives correspondances à son ancien maître Latapie et se distingua au siège de Yorktown, ce qui lui valut le grade de mestre de camp. Rentré en France, il émigra à la Révolution, fut nommé lieutenant-général en 1815 et mourut en Angleterre en 1824. — Le travail de M. Céleste est un utile complément aux nombreux ouvrages publiés ces derniers temps sur la guerre de l'Indépendance, notamment à celui du vicomte de Noailles.

Ordres religieux en France au XVIIIe siècle. — Sans vouloir refaire l'histoire de la Commission des Réguliers qui, comme on le sait, fut chargée en 1768 par Louis XV de réformer les monastères de France, M. Léon Lecestre a pensé qu'il serait utile aux travailleurs d'avoir sous la main, dressée d'après

1. Relevons seulement au début une inadvertance regrettable qui place, à l'époque de César, le Luxembourg dans la *Provincia belgica prima*.

Digitized by Google

les papiers de cette commission que conservent dans la série G 9 les Archives nationales, la liste générale des abbayes, prieurés et couvents d'hommes en France : c'est ce travail qu'il publie à la librairie Picard (1 vol. in-8 de XII-157 p. ; prix : 3 fr. 50) en des tableaux d'une extrême commodité : les monastères y sont rangés par règles religieuses, dans chaque règle par ordre, dans chaque ordre par provinces monastiques, enfin par diocèses. Le nom de chaque maison est suivi de la mention du nombre des religieux qui l'habitaient, et, sauf pour les ordres mendiants, du revenu dont elle jouissait. Les maisons frappées de suppression sont indiquées par un astérisque (on sait que certains ordres, Grandmont, Sainte-Croix, les Célestins, les Camaldules, furent supprimés complètement). Les noms de lieux ont été soigneusement identifiés. Un supplément contient un état des maisons des ordres connus sous le nom de « Clercs réguliers », Jésuites, Oratoriens, Lazaristes, dont la commission n'avait pas à s'occuper ; une table des ordres et une table alphabétique générale terminent le volume et en rendent le maniement des plus pratiques.

Patois et décentralisation. — A cette heure où il semble que l'on veuille en haut lieu déclarer la guerre aux petits patois et aux idiomes provinciaux, la publication que vient de faire M. Henri Gaidoz, directeur à l'École des Hautes-Études et fondateur de la *Revue celtique* et de *Mélusine*, trouve un regain d'actualité : il vient en effet de faire paraître (Paris, Picard, in-8 de 59 p.) une *Pétition pour les langues provinciales au corps législatif de 1870.* qu'en compagnie du comte de Charencey, basquisant distingué, et de M. Charles de Gaulle, celtisant de mérite, il avait préparée lorsqu'éclata la guerre franco-allemande et qui dut à cette fâcheuse rencontre de ne jamais voir le jour. La pétition tend : 1° à l'autorisation donnée aux instituteurs d'user de l'idiome provincial pour enseigner le français ; 2° à la création dans chaque lycée d'une chaire où sera parlée la langue provinciale du ressort. Ce programme avait rencontré en 1870 de précieuses approbations ; il est très désirable que l'appel renouvelé de M. Gaidoz ne reste pas sans écho ; la vive impulsion donnée depuis quelques années dans les diverses provinces à l'étude des langues locales, la fondation, surtout dans le Midi, de tant de Sociétés qui en ont assumé la tâche, permettent, ce semble, d'en conserver l'espoir.

Ponthieu. — Les deux nouvelles études de notre collègue M. Ernest Prarond se rapportent l'une à Gui Ier, comte de Ponthieu, l'autre au traité de Nicolas et François Rumet sur Abbeville. Dans le premier (*Les comtes de Ponthieu. Gui premier, 1053-1100*, avec deux extraits de la tapisserie de Bayeux, Paris, Picard, 1900, in-4, 101 p.), M. Prarond a moins fait une biographie de Gui, comte de Ponthieu de 1053 à 1100, qu'une étude critique de divers points de son existence, telle la question de savoir s'il est le fils ou le frère d'Angelran II, quel a été son rôle avec Harold, ses rapports avec Saint-Riquier, etc.. L'utilisation de la tapisserie de Bayeux ajoute à l'intérêt de ces observations. — Le *De Abbavilla, capite comitatus Pontivi* (*Nicolas et François Rumet, maieurs et historiens d'Abbeville au XVIe siècle. De Abbavilla, capite comitatus Pontivi, excerptum ex historia Picardie Nicolai* et suivi d'extraits de la *Chro-*

Digitized by Google

nique du pays et comté de Ponthieu, de François. Paris, A. Picard, 1902. in-4, LXXIV-85 p.) est dû à Nicolas et à ses fils. C'est une histoire d'Abbeville détachée de l'histoire de Picardie et de la chronique du pays et comté de Ponthieu, allant jusqu'en 1591. Le texte, intéressant, a été accompagné de notes judicieuses et précédé d'une étude très complète sur les auteurs, qui tous les deux furent maieurs, l'un en 1560-1561, 1562-1563, le second en 1589-1590 et 1599-1600. M. Prarond a insisté longuement sur la première mairie de Nicolas Rumet et ce chapitre forme un bon morceau d'histoire locale. — L. M.

Quartier latin (Histoire du). — L'ouvrage que vient de publier M. Henri DABOT (*Calendriers d'un bourgeois du quartier latin de 1872 à 1888*, Péronne, Quentin, 1903, in-16 de VI-343 p.) est une sorte de livre-journal où l'auteur a noté, jour par jour, les événements les plus marquants qui se sont passés entre 1872 et 1888. M. Henri Dabot poursuit ainsi avec beaucoup d'érudition et de patience une œuvre commencée il y a déjà plusieurs années, car il en est à son quatrième volume, le premier allant de 1847 à 1854, le deuxième de 1854 à 1869, le troisième de 1869 à 1871. Il faut espérer que l'auteur ne s'arrêtera pas en aussi beau et bon chemin. Rien n'est, en effet, plus instructif et plus intéressant, sous une forme dénuée de prétention et spirituellement familière, que ces notes qui résument, avec beaucoup d'à-propos et souvent de verve fine et malicieuse, les faits contemporains. Un exemple entre cent : « 2 mai 1873 — « M. Thiers ayant livré sa tête à Mlle Jacquemart, il n'était pas possible que « M. Dufaure ne lui confiât pas la sienne. Mlle Jacquemart est une de ces « artistes sincères qui ne flattent pas leurs modèles; aussi M. Dufaure est-il « aussi laid que nature !.... Elle l'a gratifié d'une redingote noire du bon fai- « seur et même d'un paletot négligemment jeté sur le bras droit du fauteuil « ministériel où Son Excellence est assise. La doublure du paletot est bleue « afin de bien indiquer la pureté des intentions de M. Dufaure à l'égard de la « République. » On ne saurait narrer avec plus d'esprit le premier-Paris d'alors. — Le livre de M. Dabot est suivi d'un index des principaux faits qui y sont rapportés. Cet index, qui permet de retrouver facilement une date, est d'une utilité pratique incontestable. Il fait de l'ouvrage un manuel historique qu'on aime à avoir sous la main parce qu'il précise admirablement les événements qu'il relate. — Emmanuel DE MONTCORIN.

Saint-Omer. — Notre collègue, M. PAGART D'HERMANSART, donne une suite aux importants travaux qu'il a déjà publiés sur la ville de Saint-Omer en faisant paraître aujourd'hui sous le titre : *Les argentiers de la ville de Saint-Omer, les rentiers, les clercs de l'argenterie* (Saint-Omer, imp. d'Homont, 1902, in-8 de 206 p.) une étude très documentée sur le rôle des principaux agents financiers de la commune : rentiers, clercs de l'argenterie et argentiers, « en montrant comment et par qui était tenue la comptabilité communale, et la responsabilité qui pesait sur l'argentier, véritable banquier de la ville. » Cette étude est complétée par des listes de ces divers fonctionnaires et par des extraits de leurs comptes pour le XVe siècle, tirés des archives de la ville.

Digitized by Google

Thasos (Ile de). — Malgré leur antique réputation, la douceur de leur climat et la beauté de leurs sites, les îles de la mer de l'Archipel sont maintenant bien oubliées. Notre collègue M. Henry Hauttecœur a entrepris de ramener l'attention du public sur ces perles de l'Orient. Tour à tour il a fait défiler sous nos yeux charmés Kythnos, Andros, Céos, Siphnos, Mytilène, Amorgos, Samos, Carpathos ; aujourd'hui c'est Thasos qu'il nous décrit (Bruxelles, Vanderanwera, 1902, broch. de 31 p.). Au milieu d'une végétation d'une étonnante richesse vit une population très arriérée qui néglige la culture de l'olivier et ne sait même plus préparer avec soin le vin qui faisait autrefois l'orgueil de cette île. Les ressources naturelles du sol (marbre, cuivre, or) sont elles-mêmes inexploitées. Remarquons d'ailleurs, fait peu connu, que Thasos est gouvernée, non par le Sultan, mais par le Khédive, qui en possède l'usufruit moyennant une certaine redevance. — M. Ds.

LIVRES NOUVEAUX

Mémoires et Documents. — *A. Angot*, Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne, t. III, Laval, Goupil, in-8 de 936 p. — Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, t. 32 : Registres de l'échevinage de Saint-Jean d'Angély, III, Paris, Picard, in-8 de 440 p. — *M. Boudet* et *R. Grand*, Documents inédits sur les grandes épidémies. Étude historique sur les épidémies de peste en Haute-Auvergne (xive-xviiie s.), Paris, Picard, in-8 de 140 p. — *Cuvillier-Fleury*, Journal et correspondance intimes, t. II : La famille d'Orléans aux Tuileries et en exil (1832-51), Paris, Plon, in-8 de 527 p. — *R. Grand*, Les chartes de franchise de Roquebrou et de Conros (Cantal), Paris, Imp. nat., in-8 de 36 p. — *E. Gridel* et *Cap^ne^ Richard*, Cahiers de vieux soldats de la Révolution et de l'Empire, Paris, Chapelot, in-16 de ix-191 p. — *G. Guigue*, Inventaire sommaire des Archives du Rhône, série E, supplément, t. I, Lyon, Georg, in-4 de 436 p. — *Prosper Ménière*, Mémoires anecdotiques sur les salons du second Empire, Paris, Plon, in-8 de xxxiii-470 p. — *A. Molinier*, Obituaires de la province de Sens, t. I, Paris, Klincksieck, in-4, p. 633 à 1380. — *Napoléon Ier*, Dernières lettres inédites, p. p. L. de Brotonne, t. I, Paris, Champion, in-8 de xxx-560 p. — Procès-verbaux des séances de la chambre du conseil des maire, échevins et jurés de Saint-Quentin. 1er registre (1560-4), Saint-Quentin, imp. Poette, in-8 de lxxxviii-383 p. — *C. de Robillard de Beaurepaire*, Entrée de Charles VIII à Rouen en 1485, Rouen, imp. Gy, in-4 de xxvi-61 p. — *Gal Schauembourg*, La tactique et la discipline dans les armées de la Révolution. Correspondance du 4 avril ou 2 août 1793, p. p. J. Colin, Paris, Chapelot, in-8 de cxxxvi-195 p.

Histoire générale et Histoire littéraire. — *V. Bérard*, L'Angleterre et l'impérialisme, Paris, Colin, in-16 de vi-383 p. — *H. Dabot*, Calendriers d'un bourgeois du quartier latin du 1er janvier 1872 au 1er janvier 1888, Péronne, imp. Quentin, pet. in-8 de vi-347 p. — *E. Daudet*, Conspirateurs et comé-

Digitized by Google

diennes. Épisodes d'histoire (1796-1825), Paris, Juven, in-16 de 287 p. — *M. Delpeuch*, La navigation sous-marine à travers les siècles, Paris, Juven, in-8 de XII-450 p. — *E. Denis*, La Bohême depuis la Montagne-Blanche, 2e partie, Paris, Leroux, in-8 de 679 p. — *S. Denis*, Histoire contemporaine, t. IV, Paris, Plon, in-8 de 671 p. — *G. Dupont-Ferrier*, Les officiers royaux des bailliages et sénéchaussées et les institutions monarchiques locales en France à la fin du moyen âge, Paris, Bouillon, gr. in-8 de XXXIV-1043 p. — *J. Du Teil*, Autour du Saint Suaire de Lirey, Paris, Picard, in-8 de 32 p. — *H. Froidevaux*, Un arbitrage français en Guyane en 1742, Paris, Imp. nat., in-8 de 12 p. — *H. de Jouvencel*, Le contrôleur français des finances sous l'ancien régime, Paris, Larose, in-8 de 438 p. — *J. Lemoine* et *A. Lichtenberger*, De La Vallière à Montespan, Paris, Calmann-Lévy, in-8 de X-398 p. — *L. Madelin*, Pie VI et la première coalition, Paris, Revue historique, in-8 de 34 p. — *A. Molinier*, Les sources de l'histoire de France, III : les Capétiens (1180-1328), Paris, Picard, in-8 de 252 p. — *V. Pierre*, Religieuses françaises en exil (1791-1803), Paris, 5, rue Saint-Simon, in-8 de 46 p. — *Lieut*t *Sautai*, La manœuvre de Denain, Lille, imp. Lefebvre-Ducrocq, in-8 de 304 p. — *Commt*t *de Sérignan*, Les préliminaires de Valmy. La première invasion de la Belgique (1792), Paris, Perrin, in-8 de XIV-359 p. — *A. Sorel*, L'Europe et la Révolution française, 5e partie : Bonaparte et le Directoire (1795-9), Paris, Plon, in-8 de 503 p. — *Charlemagne Tower*, Le mis de la Fayette et la Révolution d'Amérique, trad. par Mme G. Paris, t. II, Paris, Plon, in-8 de 520 p. — *P. de Vaissière*, Gentilshommes campagnards de l'ancienne France, Paris, Perrin, in-8 de 430 p.

Archéologie et Histoire de l'Art. — *H.-R. d'Allemagne*, Histoire des jouets, Paris, Hachette, in-4 de 318 p. — *Ch. de Beaumont*, Les tapisseries de l'église de la Couture au Mans, Mamers, Fleury et Dangin, in-8 de 14 p. — *A. Blanchet*, Le château de Montaner, Caen, imp. Delesques, in-8 de 13 p. — *A. Bouillet*, Essai sur l'iconographie de Sainte-Foy, Paris, Picard, in-8 de 45 p. — Congrès archéologique de France (67e et 68e sessions), Paris, Picard, in-8 de LV-350 et LV-454 p. — *G. Macon*, Les arts dans la maison de Condé, Paris, Libr. de l'art ancien et moderne, in-4 de 162 p. — *R. Peyre*, Nîmes, Arles, Orange, Saint-Rémy (les villes d'art célèbres), Paris, Laurens, in-4 de VI-154 p. — *Ch. Samaran* et *A. Branet*, Le château et les Deux Tours de Bassoues (1370-1), Auch, imp. Cocharaux, in-8 de 28 p. — *C.-E. Schmidt*, Cordoue et Grenade, trad. par H. Peyre, Paris, Laurens, in-4 de 159 p.

Histoire locale. — *G. Bussière*, Études historiques sur la Révolution en Périgord, 3e partie, Paris, Lechevallier, in-8 de XI-489 p. — *S. Charléty*, Histoire de Lyon depuis les origines jusqu'à nos jours, Lyon, Rey, in-16 de 316 p. — *C*tesse *de Clinchamp*, Chantilly (1485-1897), Les d'Orgemont ; les Montmorency ; les Condé ; le duc d'Aumale, Paris, Hachette, in-4 de VIII-259 p. — *G. Du Boscq de Beaumont*, Souvenirs normands (les gardes d'honneur de la Manche ; un peintre Bayeusain au XVIIIe s. ; les conséquences de la Saint-Barthélemy dans le diocèse de Bayeux ; les comptes du bourreau de Caen), Paris, Lechevallier, in-8 de III-204 p. — *E. Dupont*, La condition des paysans dans la sénéchaussée de Rennes à la veille de la Révolution, Paris, Champion, in-8 de 221 p. — *G. Dupont-Ferrier*, Les institutions bailliagères en Dauphiné

Digitized by Google

(1440-1515), Paris, in-8 de 84 p. — *Du même*, Quæ fuerunt tam a regibus quam a comitibus in Engolismensi « apanato » comitatu instituta (1445-1515), Paris, Picard, in-8 de VIII-289 p. — *R. Garrebas*, La seconde partie de l'histoire de l'église réformée de Dieppe (1660-1685), t. I, Rouen, imp. Gy, in-8 de IX-286 p. — *J. Gauthier*, L'abbaye de Saint-Vincent de Besançon ; son église, ses monuments et leur histoire, Besançon, imp. Jacquin, in-8 de 29 p. — *A. Grosse-Duperron*, L'ancien hôtel-Dieu de Mayenne, dit du Saint-Esprit, Mayenne, imp. Poirier, in-8 de 186 p. — *A. Ledieu*, L'administration municipale à Abbeville au XVIIIe s., Abbeville, imp. Lafosse, in-16 de II-128 p. — *G. de Lhomel*, Édits de police de la ville de Montreuil-sur-Mer (1419-1519), Abbeville, imp. Lafosse, in-8 de X-152 p. — *E. Misset*, Une église de Victorius en Champagne. Notre-Dame de l'Épine, près Châlons-sur-Marne, Paris, Champion, in-8 de 110 p. — *Cte de Palys*, Notes sur l'abbaye de Redon, sur les seigneurs et le comté de Rieux, Saint-Brieuc, Prud'homme, in-8 de 52 p. — *A. Sery*, Le prieuré de Boisgirault et les églises ses dépendances, Nevers, Cloix, in-16 de 39 et 51 p. — *R. Triger*, L'administration municipale au Mans de 1530 à 1545, Le Mans, libr. de Saint-Denis, in-8 de 88 p.

Biographie. — *J. Angot des Rotours*, Saint-Alphonse de Liguori (1696-1787), Paris, Lecoffre, in-18 de XVII-187 p. — *P. Bliard*, Dubois cardinal et premier ministre, t. II, Paris, Lethielleux, in-8 de 492 p. — *H. Bourgeois*, Les généraux de la Vendée militaire. Marigny (1754-1794), t. I, Luçon, imp. Bideaux, in-16 de 260 p. — *R. Céleste*, Un petit-fils de Montesquieu en Amérique, Bordeaux, imp. Gounouilhou, in-8 de 32 p. — *G. Clément-Simon*, Un conseiller du roi François Ier : Jean de Selve, premier président du Parlement de Paris, négociateur du traité de Paris, Paris, Revue des questions historiques, in-8 de 80 p. — *P. Friedmann*, Lady Anne Boleyn, t. II, trad. par Lugné-Philipon et D. Meunier, Paris, Fontemoing, in-8 de 415 p. — *P. Gautier*, Mme de Staël et Napoléon, Paris, Plon, in-8 de V-429 p. — *M. Hamel*, Titien (biographie critique), Paris, Laurens, in-8 de 128 p. — *H. Hauvette*, Un exilé florentin à la cour de France au XVIe s. : Luigi Alamanni (1495-1556), Paris, Hachette, in-8 de XIX-584 p. — *B. de Lacombe*, Talleyrand, évêque d'Autun, Paris, Perrin, in-16 de VIII-303 p. — *J. Lair*, Louise de la Vallière et la jeunesse de Louis XIV, 3e éd., Paris, Plon, in-8 de III-459 p. — *Ph. Lauzun*, Itinéraire raisonné de Marguerite de Valois en Gascogne, d'après ses livres de comptes (1578-86), Paris, Picard, in-8 de 389 p. — *Ch. Maugras*, La disgrâce du duc et de la duchesse de Choiseul, Paris, Plon, in-8 de 531 p. — *L. Paul-Dubois*, Frédéric le Grand, Paris, Perrin, in-16 de 335 p. — *L. Paulot*, Un pape français : Urbain II, Paris, Lecoffre, in-8 de XXXVI-263 p. — *E. Rodocanachi*, Les infortunes d'une petite-fille d'Henri IV : Marguerite d'Orléans, grande-duchesse de Toscane (1645-1721), Paris, Flammarion, in-8 de VII-512 p.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

L'Éditeur-Gérant : A. Picard.

Digitized by Google

Les duels de Montmorency-Bouteville

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

Le 22 juin 1627, François de Montmorency-Bouteville[1] et son cousin le comte des Chapelles, étaient décapités en place de Grève. Leur crime paraissait particulièrement grave. Malgré un nouvel édit solennellement promulgué, ils n'avaient pas craint de se battre, le 12 mai, veille de l'Ascension, en pleine place Royale, et à trois heures de l'après-midi. Cette action, considérée comme un défi jeté à l'autorité royale, le nom illustre de l'une des victimes, le châtiment terrible infligé aux coupables, et leur mort, aussi courageuse que chrétienne, avaient frappé l'imagination des contemporains. L'admiration, la pitié, peut-être aussi l'indignation de commande de quelques-uns provoquèrent divers récits fantaisistes de ces événements; la légende supplanta la vérité historique, et c'est naturellement la première qui s'est conservée jusqu'à nous. Qui donc ne considère pas actuellement Bouteville comme une sorte de furieux, avide de sang, presque une exception en son temps, et des Chapelles comme une victime innocente, digne de l'admiration de la postérité, parce qu'il aurait soutenu devant ses juges, pour innocenter son cousin, qu'il était seul coupable? Qui donc n'explique par la haine dont Richelieu poursuivit les grands, le châtiment insolite et excessif dont Bouteville et des Chapelles furent frappés?

Nous allons essayer de montrer que ces opinions sont erronées. Pour mener à bien cette tâche difficile, un choix rigoureux des documents s'imposait. Nous y avons procédé avec le plus grand soin[2].

1. La véritable orthographe paraît être Boudeville. C'est d'ailleurs ainsi que François de Montmorency signait les pièces que nous avons eues sous les yeux. Son nom est écrit de même par un certain nombre de contemporains.

2. Voici, en effet, les sources que nous avons à notre disposition; nous dirons ce qu'il faut en penser :

Nous possédons, tout d'abord, des papiers d'archives d'une authenticité ou d'une

Digitized by Google

La première erreur du public est de considérer Bouteville comme une exception.

Il résulte, au contraire, de tous les témoignages contemporains, unanimes sur ce point, que la manie du duel sévissait à la manière d'une véritable épidémie sur la cour de France. Risquer sa vie pour une futilité passait pour un jeu fort élégant, et ce préjugé, qui s'était répandu parmi la noblesse dès le XVIe siècle, faisait tous les jours de nombreuses victimes.

sincérité incontestables, d'une part les pièces du procès de Bouteville devant le Parlement, conservées aux Archives nationales, et, de l'autre, des lettres et mémoires réunis aux Archives des Affaires étrangères.

En second lieu, viennent des factums, relatifs à l'exécution de Bouteville et de son cousin, imprimés en 1627, et auxquels leur rareté donne l'intérêt, sinon la valeur, de l'inédit.

En troisième lieu, nous avons plusieurs relations ou mémoires manuscrits qu'il faut examiner un peu dans le détail. Citons tout d'abord le *Journal* de Robert Arnauld d'Andilly, conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal, sous les numéros 5178 à 5185 et se rapportant aux années 1615 à 1632. Une partie de ce journal a été publiée pour les années 1614 à 1619 par M. Achille Halphen (1857) et pour les années 1620, 1623 et par M. Eugène Halphen (1888, 1900 et 1903).

Un premier coup d'œil jeté sur le *Journal* suffit pour convaincre de l'importance de l'œuvre. Reste à en déterminer la valeur.

Attaché à la personne de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, d'Andilly passait la plus grande partie de son temps à la Cour. Il est donc copieusement informé. L'est-il sûrement ? Nous ne le croyons pas. Ce que note, en effet, Arnauld dans son *Journal*, ce sont généralement les bruits de cour ; ces racontars peuvent être l'expression de la vérité, mais combien plus souvent n'ont-ils de fondements que dans l'imagination de ceux qui leur ont donné le jour ! D'ailleurs, sur plusieurs points, nous avons trouvé d'Andilly en flagrant délit d'inexactitude grave.

Est-ce à dire que nous devions rejeter toute information qui nous viendra de lui ? Tel n'est pas notre avis. Les dates, les faits eux-mêmes, dépouillés des circonstances de détail, sont, en effet, exacts ; les événements que rapporte d'Andilly, pris dans leur ensemble, concourent à donner un tableau général de l'époque, conforme à la vérité historique. Aussi croyons-nous pouvoir utiliser le *Journal* d'Arnauld d'Andilly, mais avec la plus extrême prudence. De 1615 à 1632, d'Andilly a consigné les événements importants relatifs à la Cour, à la Ville et au gouvernement, dans huit cahiers, dont le plus volumineux compte cent dix feuillets, et le plus mince quatre-vingt-quatre.

Voici comment d'Andilly a rédigé, à quelques exceptions près, son *Journal* :

Le verso de chaque feuillet est réservé par l'auteur au texte même du *Journal*. Le recto de ce même feuillet est généralement en blanc. Il reçoit, à l'occasion, les rectifications que l'écrivain juge utile d'introduire dans la première rédaction. Chaque jour, s'il y avait lieu, au-dessous de l'indication de la date, était consigné l'événement intéressant du jour. Un nom, un chiffre échappaient-ils à l'auteur, il laissait une place blanche afin de combler plus tard cette lacune. Pensait-il obtenir, par la suite, de plus amples renseignements sur un fait qu'il n'était pas à même de rapporter exactement, il ménageait, au-dessous de la rubrique donnant la date du jour où l'événement s'était accompli, un espace vide qui, malheureusement, n'est pas souvent rempli.

La simplicité du style nous est aussi un sûr garant de la bonne foi de notre auteur.

Digitized by Google

Devant les meurtriers résultats d'une si fausse conception de l'honneur, nos rois avaient promulgué des édits plus ou moins sévères interdisant absolument le duel. Le dernier, daté de 1609, n'édictait qu'une peine, la mort, quels qu'eussent été les résultats ou les conditions de la rencontre. Mais on ne déracine pas, même par la plus extrême sévérité, une habitude invétérée, considérée comme l'apanage exclusif d'une caste privilégiée. L'édit de 1609 demeura lettre morte. On se battit à la Cour comme par le passé. C'est alors

Nous sommes en présence d'un *Journal* qui n'était pas destiné au public, et non de *Mémoires* (on en a vu souvent de cette sorte) écrits, avec trop de soin, pour la postérité.

Tant de conscience dans un labeur ingrat aurait mérité plus de bonheur dans la recherche de la vérité. Mais faut-il s'étonner de l'inexactitude d'Andilly puisque les sources auxquelles il puisait abondamment n'étaient pas toujours pures ?

C'est encore à la Bibliothèque de l'Arsenal que nous avons trouvé un autre manuscrit, le n° 4113, relatif aux événements qui font l'objet de cette étude. Nous pouvions espérer de la *Relation de ce qui s'est passé en la mort des sieurs de Bouteville et comte des Chapelles*, une description fidèle de l'attitude et des sentiments de ces gentilshommes en face de la mort. En outre, l'auteur de cette relation était un oratorien, le P. Seguenot, l'un des frères spirituels du P. de Condren. Or, ce dernier, ainsi que l'évêque de Nantes, assista les condamnés à leurs derniers moments. Cette première constatation, concernant l'auteur de la relation, était bien faite pour nous donner confiance en l'œuvre elle-même. Malheureusement, dès la première page, nous rencontrons de sérieuses erreurs, et les inexactitudes de détail abondent ; de plus, le récit de la dernière journée des condamnés ressemble bien peu au procès-verbal qu'en fit le greffier chargé d'assister à l'exécution. Nous ne pourrons donc utiliser la relation attribuée au P. Seguenot ; toutefois, nous inspirant de son esprit, nous reconnaîtrons, avec les contemporains, combien courageuse et chrétienne fut la fin des deux condamnés.

Si nous passons à l'examen des sources imprimées, nous devrons en conclure que le nombre des documents à employer est encore très restreint, malgré la quantité assez considérable des ouvrages.

Nous possédons, tout d'abord, parmi les sources imprimées de l'époque, un récit très détaillé de toute l'affaire du duel de la place Royale, paru en 1627 dans le *Mercure françois*. Cette relation nous paraît très suspecte. Quoiqu'il s'y trouve des pages d'une incontestable valeur historique, la vérité et l'erreur y sont trop étroitement mêlées pour qu'il soit prudent d'utiliser ce récit, quand des documents de premier ordre ne viennent pas l'éclairer d'une manière définitive.

Nous parlerons plus loin de quelques factums auxquels donna naissance la triste fin de Bouteville et de des Chapelles. Ils n'ont d'intérêt que par les idées morales, religieuses ou politiques qu'il expriment.

Parmi les livres imprimés, tant anciens que modernes, consultés ou utilisés par nous, nous devons mentionner, d'une façon spéciale, la brochure de M. de Carné, *Le page de Louis XIII*. Ce titre est emprunté à une chanson populaire bretonne composée après l'exécution de Bouteville et de des Chapelles, en l'honneur de ce dernier. Comme elle est pleine d'erreurs historiques, M. de Carné a cherché à rétablir les faits dans leur exactitude ; il a certainement donné un tableau d'ensemble des événements très supérieur à celui de la chanson bretonne ; des documents inédits des Archives

Digitized by Google

que le roi commit la lourde faute, grosse de conséquences, de ne pas faire appliquer strictement son édit. Son attitude même consacrait la victoire du duel sur l'autorité royale. Dès lors, Louis XIII eut beau renouveler plusieurs fois, et en particulier en 1617, la législation inaugurée en 1609, rien ne put enrayer les progrès croissants de la folie homicide des duels, et il semblait de plus en plus impossible de faire observer la loi.

Le mal atteignit son apogée au moment où Bouteville faisait, avec ses premières armes, sa véritable entrée dans la vie. Pour qui connaît l'impétuosité de sa nature ardente et ce courage intrépide qui faillit lui coûter la vie aux sièges de Royan et de Ville-Bourbon, il semble tout naturel que Bouteville se soit battu en duel. Quand on aura ajouté qu'il était passé maître en escrime, on comprendra que, plus que tout autre, il ait succombé à la tentation d'éprouver son adresse, et que, plus qu'aucun autre aussi, il ait été provoqué par des adversaires jaloux de sa réputation.

Le caractère de Bouteville s'explique en partie par ses origines et par l'empreinte qu'en reçut son âme. Issu de l'illustre famille des

nationales, publiés par lui, concourent à faire de cet ouvrage le meilleur travail qui ait encore été écrit sur des Chapelles, mais seulement sur lui.

Nous avons aussi consulté la très intéressante biographie de Bouteville, placée par M. de Ségur en tête de son ouvrage sur *La jeunesse du maréchal de Luxembourg*. Nous espérons avoir complété utilement, à l'aide de documents inédits, ce premier chapitre, sorte d'avant-propos d'un livre consacré au fils posthume du fameux duelliste.

En résumé, les documents manuscrits des Archives nationales et du ministère des Affaires étrangères, les seuls qui puissent nous permettre de faire des duels de Bouteville et de sa vie un récit exact et quelque peu différent des précédents, nous fourniront les éléments essentiels de notre travail.

Voici la liste des principaux ouvrages imprimés, anciens ou modernes, que nous avons consultés :

Mémoires de Richelieu (édit. Petitot), t. III. — Claude Malingue, *Histoires tragiques*. — Amelot de La Houssaye, *Mémoires*. — *Récit véritable de la condamnation et exécution à mort de* Mrs *de Bouteville et comte des Chappelles*. Paris, 1627, in-8. — *Pour Messire François de Montmorency et François de Rosmadec, comte des Chappelles*. 1627, in-4. — *Requête envoyée au Roi par M. de Bouteville*, 1627, in-8. — *Lettres de Mgr le prince de Condé, ensemble celle de Mgr de Montmorency, envoyées au Roi sur le sujet du sieur de Bouteville*. Paris, 1627, in-8. — *Mémoires de Nicolas Goulas* (édit. de la Société de l'Histoire de France), t. I. — *Mémoires de Bassompierre* (*ibid.*) — *Mémoires de Gaston, duc d'Orléans* (Collect. Petitot, t. 31). — *Mémoires du sieur de Pontis* (*Ibid.*, t. 31). — *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, publiées par T. de Larroque. — Avenel : *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État du cardinal de Richelieu*. — *Le page de Louis XIII*, par G. de Carné. Vannes, 1888, in-12 (libr. Eug. Lafolye). — *La jeunesse du maréchal de Luxembourg* (*1628-1668*), par Pierre de Ségur. Paris, 1899, in-8 (Calmann-Lévy). — Et les diverses histoires de Louis XIII.

Digitized by Google

Montmorency par son père Louis de Montmorency, il possédait, en naissant, le germe de toutes les folies héroïques auxquelles conduisent le courage déréglé et les délicatesses trop subtiles d'un honneur exagéré. Il héritait par sa mère, Catherine de Luxe, issue d'une vieille famille noble de Navarre, de toute l'ardeur des tempéraments méridionaux. Et cependant, chez Bouteville, cette nature exaltée, prompte aux partis extrêmes, fut toujours tempérée, au moment de l'action, par un calme étonnant, par une générosité naturelle qui lui faisait épargner ses adversaires, par un froid dédain de la mort, une conscience très nette de ce qu'il devait à lui-même et à la noblesse de ses ancêtres.

Dès l'âge de dix-sept ans, en 1617, il avait épousé Élisabeth-Angélique de Vienne, âgée de dix ans, et, à vingt ans, il voyait le feu pour la première fois, sous les murs de Saint-Jean-d'Angély et de Ville-Bourbon. Par deux fois sa vie fut particulièrement exposée : aux sièges de Montauban et de Royan (1621 et 1622), deux fourneaux de mine éclatèrent à ses côtés ; seule, la seconde explosion le blessa, mais fort légèrement. Il avait donné dans ces guerres la mesure de son courage et de son calme mépris de la mort.

Revenu à Paris et nommé gouverneur de Senlis, mais sans y résider, il comptait parmi les plus brillants gentilshommes de la Cour. Il s'attacha particulièrement à la personne de Gaston d'Orléans, frère du Roi, dont il recevait, suivant d'Andilly, une pension de 4.000 livres. Est-il besoin de dire qu'il s'adonna aux plaisirs avec la même ardeur qu'on lui avait connue dans les combats? L'escrime fut son passe-temps favori. Il y acquit rapidement une incontestable supériorité. S'étonnera-t-on, dès lors, qu'il n'ait pas su résister à la contagion de l'exemple et que, à son tour, il ait saisi toutes les occasions de satisfaire sa passion maîtresse ?

Sa première affaire, s'il faut en croire Arnauld d'Andilly[1], eut pour origine une querelle que Bouteville aurait eue avec M. de La Contour, à propos d'un duel récent. La querelle s'envenima au point d'amener une rencontre, mais les deux adversaires s'en tirèrent sains et saufs et devinrent bons amis (mars 1623).

Il est possible qu'il en ait été ainsi. Il est, en tout cas, certain qu'en cette même année Bouteville se battit deux fois contre le

1. *Journal inédit* d'A. d'Andilly. Arsenal, ms. 5181, f° 47.

Digitized by Google

baron de Vaillac. Il se rencontrera une troisième fois avec lui, mais plus tard et hors de France. L'issue du duel sera funeste à Vaillac qui avait été chercher son adversaire jusqu'en terre étrangère, et qui paya de sa vie de persistantes provocations.

Autre duel l'année suivante et le jour de Pâques (7 avril 1624). L'adversaire de Bouteville était le comte de Pontgibault. Quels étaient les motifs de la rencontre? Assez graves probablement, puisque Bouteville, malgré la solennité de la fête, n'hésita pas à aller provoquer le comte. Voici ce que nous en dit Arnauld d'Andilly [1] : il prétend que Bouteville « appela » Pontgibault pour satisfaire aux instances de la comtesse d'Alais, qu'il aimait et que Pontgibault importunait de ses assiduités. Quoi qu'il en soit, Bouteville alla en carrosse, au couvent des Minimes du bois de Vincennes, chercher Pontgibault. Celui-ci s'y était retiré depuis quelque temps pour faire ses pâques, en compagnie de M. de Salles. On dit à la Cour que Bouteville aborda Pontgibault au moment où celui-ci s'approchait de la Sainte Table. Le fait fut nié énergiquement par Bouteville devant le Parlement, et l'accusé affirma qu'il était allé provoquer son adversaire chez lui et qu'il l'avait trouvé au lit. Toujours est-il que Pontgibault releva immédiatement le défi et il prit pour second M. de Salles ; Bouteville fit demander au baron de Chantal [2] de venir l'assister. Tandis qu'on allait chercher celui-ci, Bouteville et Pontgibault se faisaient conduire à la Roquette, emportant, en guise de poignards, les deux premiers couteaux qui leur tombèrent sous la main. Auraient-ils pris ces armes imparfaites si Bouteville s'était trouvé chez son adversaire quand le combat fut décidé ? Évidemment non ; il est donc probable que Pontgibault fut provoqué par Bouteville dans le couvent des Minimes.

Arrivés sur le terrain, on tira au sort les couteaux, qui étaient de taille inégale. Le meilleur échut à Bouteville. « Je le prends au nom du diable ! » se serait-il écrié. — « Et moi, aurait répliqué Pontgibault en s'emparant de l'autre, je prends celui-ci au nom de Dieu ! [3] »

1. *Journal inédit* d'A. d'Andilly. Arsenal, ms. 5181, f° 67 v°.

2. Fils de sainte Chantal et père de Mme de Sévigné. — Ce qui précède et ce qui suit est tiré, soit du *Journal inédit* d'A. d'Andilly (*Ibid.*, f°s 68 v° et 69 v°), soit du *Recueil des édits, déclarations, arrêts et autres pièces concernant les duels et rencontres* (*1669*) (p. 89), soit de l'interrogatoire de Bouteville (1er juin 1627) (Arch. nat., X2B 1191).

3. *Journal inédit* d'A. d'Andilly. Arsenal, ms. 5181, f° 68 v°.

Digitized by Google

Les armes sont aiguisées et le baron de Chantal arrive, « chaussé, selon la mode du jour, de petits souliers à mules de velours noir ». Le combat s'engage aussitôt très vif. Pontgibault tombe, assez grièvement blessé. Les deux adversaires se réconcilient sur-le-champ, et nos quatre duellistes, prenant le carrosse de Bouteville, vont demander asile à M. d'Elbeuf, qui aurait même été jusqu'à donner son lit au blessé. Le lendemain, une voiture attelée de six chevaux et entourée d'une troupe de deux cents gentilshommes, quittait l'hôtel d'Elbeuf, emportant au loin les quatre combattants. Cette escorte imposante n'était pas inutile. Dès le jour même du duel, en effet, tous les détails de l'affaire ayant été connus du Roi, il avait décidé de poursuivre les coupables. Pouvait-on laisser impuni un crime presque entaché de « lèse-majesté divine » ? Il y avait trop d'audace à se battre le jour de Pâques. L'émotion, d'ailleurs, était grande dans le public, et les prédicateurs « déclamèrent fort contre un si grand scandale ».

Le Parlement informa donc immédiatement. Mais nous avons vu comment les coupables échappèrent aux recherches de la justice. La procédure n'en continua pas moins contre eux, et, le 24 avril, le Parlement, toutes chambres assemblées, rendait son arrêt. La Cour déclarait les accusés « vrais contumaces, atteints et convaincus du crime de lèse-majesté divine et humaine..., déchus des privilèges de noblesse, ignobles, roturiers et infâmes » ; elle les condamnait à « être pendus et étranglés à une potence croisée..., dressée en la place de Grève, ...leurs corps morts portés à Montfaulcon, si appréhendés peuvent être, sinon [pendus] par effigie en un tableau qui sera attaché à une potence érigée en ladite place ». Les maisons des condamnés devaient être rasées, les fossés comblés, les arbres des environs coupés « par le milieu, les troncs demeurant pour mémoire de leur crime, à perpétuité ». Un pilier de pierres de taille, portant inscrit sur une plaque de cuivre les motifs de ces destructions, devait être érigé sur l'emplacement des maisons démolies.

L'arrêt déclarait, en outre, qu'il serait informé, sans acception de personnes, contre tous ceux qui avaient favorisé la fuite des coupables, et que les maisons de ceux qui leur auraient donné asile seraient rasées. Il n'en fut rien, naturellement ; les protecteurs des condamnés étaient de trop grands personnages.

Est-il besoin de dire que ce terrible arrêt ne fut exécuté qu'en

Digitized by Google

effigie, quelques jours plus tard, le 27 avril? Mais, dès le lendemain, la potence portant le « tableau en effigie » des condamnés avait disparu. Les voleurs étaient des amis de Bouteville et de ses complices, des gentilshommes qui, aidés de leurs laquais, avaient ainsi vengé leurs camarades de plaisirs et de duels.

Le Parlement, bafoué dans son autorité, rendit aussitôt un nouvel arrêt, le 29 avril, prescrivant l'érection d'une autre potence et des poursuites contre les auteurs de cet acte de rébellion. Des archers devaient faire le guet autour de la potence et tirer sur ceux qui voudraient la détruire ou l'enlever. Défense était faite aux gentilshommes et à leurs gens d'aller en bande par la ville, et aux habitants de s'attrouper dans les rues. Toute nouvelle tentative, ayant pour but d'empêcher la mise à exécution de l'arrêt rendu par le Parlement, devait être réprimée par les armes, et, curieuse conception de l'ordre, qui n'était peut-être qu'un souvenir des temps troublés de la Ligue, les magistrats prescrivaient aux marchands de Paris et à ceux des bourgades avoisinantes de se munir d'armes, afin de prêter main-forte à l'autorité en cas de besoin. C'était, en somme, armer la bourgeoisie contre la noblesse et favoriser les luttes intestines. Le sang heureusement ne coula point. Le nouvel arrêt fut exécuté sans difficultés. Il est vrai qu'un peu plus tard on vit rentrer, à Paris d'abord, à la Cour ensuite, les quatre condamnés. Le Roi leur avait pardonné.

Tant de mansuétude n'était pas pour calmer le bouillant Bouteville, non plus que ses amis. Moins d'un an après le prononcé de l'arrêt qui l'envoyait en place de Grève, Bouteville provoquait, le 28 janvier 1625, un de ses parents, le marquis de Portes, et se battait, le jour même, près de la Villette. Les deux adversaires étaient assistés chacun d'un second. Il n'y eut de mort de part ni d'autre [1].

Veut-on connaître les motifs de ce duel, tels qu'on les donnait à la Cour? Que l'on consulte Arnauld d'Andilly [2]. On verra, ce qui n'est guère à la louange de Bouteville, qu'il avait espéré se débarrasser de son cousin parce qu'il convoitait la charge de vice-amiral que possédait le marquis. Cet office avait appartenu jadis au père de Bouteville. Son fils n'y avait-il pas tous les droits? Encore fallait-il

1. *Journal inédit* d'A. d'Andilly. Arsenal, ms. 5182, f° 1 v°.
2. *Ibid.*

Digitized by Google

que la place fût vacante. L'habile duelliste se serait chargé d'y pourvoir. Nous ne pouvons croire à pareil calcul. L'événement, dans tous les cas, l'aurait heureusement déjoué.

Dès que le duel fut connu, le Parlement informa. Mais, pour la seconde fois, il ne put — était-ce involontaire ? — se saisir des coupables qui s'étaient réfugiés chez MM. de Montmorency et d'Elbeuf.

Néanmoins, le lendemain du combat, 29 janvier, le Parlement ordonna que les arrêts rendus contre Bouteville, Pontgibault et autres, lors du dernier duel, seraient exécutés, et le « tableau dudit Bouteville de nouveau mis en place de Grève et attaché à une potence ». En outre, ceux qui donneraient ou auraient donné asile aux coupables seraient poursuivis comme criminels de lèse-majesté [1].

Les condamnés n'en demeurèrent pas moins introuvables. Il se peut encore qu'on n'ait pas voulu les découvrir, soit que le Roi eût donné des ordres pour que la décision de la Cour restât sans effet, soit que le Parlement eût arrêté ses recherches au seuil de demeures trop illustres.

Le résultat inévitable d'une telle impuissance ou d'une pareille faiblesse fut de provoquer une recrudescence des duels. Nous en avons trouvé des preuves certaines dans les documents de l'époque. Malgré leur zèle et les réels services qu'ils rendirent, les maréchaux de France, chargés d' « accommoder » les affaires d'honneur, furent impuissants à empêcher toutes les rencontres. S'ils évitèrent que Bouteville ne se battît contre M. d'Elbeuf, ils ne purent, par contre, intervenir à temps lors du duel de Bouteville et de Luppes.

Recourons encore à d'Andilly pour connaître les mobiles possibles de cette rencontre [2].

Jaloux de la réputation d'habile escrimeur dont Luppes jouissait auprès d'une femme qu'il courtisait, Bouteville n'aurait exigé ce duel, malgré les humbles protestations de celui qu'il provoquait, qu'avec l'espoir assez justifié de lui donner une leçon d'épée. La rencontre eut lieu à Longchamps, nonobstant les nouveaux efforts du pauvre Luppes pour éviter cette mauvaise affaire. Bouteville et Luppes en sortirent indemnes ; mais le second de Luppes, La Forêt, fut tué par le comte des Chapelles. La personne du mort

1. *Recueil des édits, déclarations, arrêts...* etc. (1669), (p. 99).
2. *Journal inédit* d'A. d'Andilly. Arsenal, ms. 5182, f°s 39 v° et 40 v°.

Digitized by Google

n'était guère intéressante. Ancien laquais, tireur de laine à ses moments perdus, puis sergent d'infanterie, La Forêt s'était fait attacher au service de Mme de Beuvron. Ensuite il avait épousé une riche héritière dont il s'était hâté de dévorer la fortune, menant une vie de dissipation et faisant le gentilhomme. Le maître coup d'épée qu'il reçut à Longchamps, en secondant Luppes, terminait dignement sa triste vie d'aventures [1].

Quant au meurtrier, le comte des Chapelles, il mérite quelques minutes d'attention. Sa mémoire ne restera-t-elle pas indissolublement liée à celle de son cousin Bouteville dont il partagea aux armées et jusque sur l'échafaud la fortune, bonne ou mauvaise?

François de Rosmadec, comte des Chapelles ou de la Chapelle, était originaire de Bretagne [2]; il était fils du marquis de Rosmadec, baron de Molac et gouverneur de Dinan. C'est au siège de Royan qu'il combattit pour la première fois auprès de Bouteville (1622). Il « fit merveilles ». Trois ans plus tard il bataille sur mer contre les Anglais (1625); Bouteville est de nouveau avec lui. Quelques mois se passent, et c'est encore aux côtés de son cousin qu'il se bat; l'ennemi n'était plus l'Anglais, mais le triste La Forêt. On sait ce qu'il advint de ce personnage. Quelque peu intéressant qu'il pût être, il semble que le Parlement eût dû poursuivre les coupables; il ne paraît pas cependant qu'il l'ait fait. Pourquoi? L'autorité royale se lassait-elle? Nous ne le pensons pas; nous croyons que le Roi, dans l'impossibilité de faire observer une législation trop rigoureuse, se résolvait à fermer les yeux, attendant, pour châtier les duellistes, qu'il pût leur appliquer un nouvel édit, plus modéré, qu'il allait signer en présence des Princes, le 1er mars 1626, et que le Parlement, après bien des difficultés, devait enregistrer le 24 mars suivant.

En tout cas, l'attitude passive du pouvoir royal fut une des causes de la multiplicité des duels à cette époque. Bouteville n'est pas le moins ardent à tirer son épée. Nous le voyons, trois jours avant que l'édit fût signé, se battre avec le comte d'Harcourt. Des Chapelles, qui lui servait de second, fut blessé par Butte, gentilhomme

1. *Journal inédit* d'A. d'Andilly. Arsenal, ms. 5182, fos 39 vo et 40 vo.

2. Il naquit en 1598. — Les renseignements biographiques donnés sur des Chapelles sont empruntés à l'ouvrage de M. de Carné, *Le page de Louis XIII* (p. 33-36).

Digitized by Google

du comte d'Harcourt. Le soir même, on « accorda » Bouteville et son adversaire [1].

Nouveau duel trois jours plus tard, le 1er mars. Bouteville tirait contre le comte de Liancourt et servait de second au comte de Chalais qui se battait contre le comte de Torigny [2].

Le 5 mars, l'incorrigible Bouteville violait encore les édits du Roi. Son adversaire était le comte de Torigny qui, quatre jours auparavant, se battait avec Chalais. « Une querelle qui était entre leurs amis », a dit Bouteville dans son interrogatoire devant le Parlement [3], fut la cause du duel. Chacun des deux adversaires prit deux seconds, et tous les six se rendirent, le 4 mars au soir, dans une hôtellerie du faubourg Saint-Jacques, afin d'y passer la nuit. Il n'y avait guère de place dans l'auberge ; aussi Bouteville partagea-t-il son lit avec celui qu'il allait peut-être tuer le lendemain. Quelles furent les pensées des deux jeunes gens pendant ce rapprochement forcé? Bouteville réfléchit probablement à l'absurdité du duel qui devait avoir lieu ; peut-être aussi, car il était chrétien à sa manière, eut-il regret de la vie qu'il menait et pensa-t-il à en changer sur-le-champ ; toujours est-il que, n'ayant aucun motif de haine contre Torigny, il pensa qu'une réconciliation serait œuvre intelligente et bonne. Il la tenta. Torigny, soit qu'il n'eût pas l'âme aussi noble, soit qu'il n'eût pas compris les mobiles de la démarche dont il était l'objet, fit une réponse brutale, pleine de haine et de mépris. Le duel était inévitable. Bouteville n'en était guère responsable.

Les six adversaires dégaînèrent dès l'aube. Le combat s'engage très vif. Bouteville est atteint en pleine poitrine ; la lame heureusement se brise sur une côte, ne faisant qu'une blessure insignifiante. La riposte est foudroyante et Torigny s'abat, mortellement blessé. Déjà l'un de ses seconds avait été tué. Les survivants arrêtent aussitôt le combat. On s'empresse autour du blessé : « Mon épée s'est rompue, dit le moribond, et il m'en a donné jusqu'aux gardes. » La Frette, second de Torigny, veut lui parler de Dieu, mais le malheureux expire sans un mot.

1. *Journal inédit* d'A. d'Andilly. Arsenal, ms. 5182, f° 54 v°.
Tout ce qui suit est emprunté à la même source (f°s 57 v° et 58 v°).
2. Chalais, on le sait, fut décapité à Nantes quelques mois plus tard, le 19 août 1626, pour avoir conspiré contre la sûreté de l'État. Il avait vingt-sept ans.
3. Interrogatoire du 21 juin 1627 (Arch. nat., X²A 990).

Digitized by Google

La mort horrible du comte de Torigny, loin de calmer les esprits querelleurs, faillit amener de nouveaux duels. La justice, d'ailleurs, n'agissait plus. MM. de Liancourt, de Longueville et de Beuvron, ce dernier cousin du défunt, voulaient venger leur ami et se battre avec Bouteville. Le Roi, informé de leurs projets, leur interdit toute provocation. Ils obéirent momentanément [1].

La prudence leur commandait le respect de l'autorité royale. Louis XIII, en effet, semblait décidé à mettre un terme à la fureur des combats singuliers : il venait d'envoyer au Parlement, pour y être enregistré, le nouvel édit sur les duels qu'il avait signé le 1er mars 1626. Cet édit atténuait les dispositions de celui de 1609 alors en vigueur, et qui, nous l'avons déjà dit, prononçait la peine de mort contre tout duelliste, appelé ou appelant, quelles que fussent les circonstances ou l'issue du combat. Le Roi avait décidé par le nouvel édit que la peine capitale serait appliquée seulement aux meurtriers, aux appelants, aux récidivistes et à tout duelliste qui aurait pris part à une rencontre où il y aurait eu plus de deux combattants. Dans tous les autres cas, les juges devaient condamner soit au bannissement, soit à la prison, soit à la confiscation totale ou partielle des biens [2].

Le Parlement, à qui l'édit fut communiqué le 1er mars, n'en délibéra pour la première fois que le 7 mars, « les Grand'Chambre, Tournelle et de l'Édit assemblées ». Il y fut arrêté que le Parlement « ne pouvait et ne devait » procéder à la vérification de l'édit et que des remontrances seraient faites au Roi, le suppliant de confirmer purement et simplement les édits antérieurs. Les raisons de l'attitude étrange du Parlement nous sont indiquées par les arrêts de la Cour rendus les 9 et 18 mars, après et malgré plusieurs lettres de jussion du Roi. Le Parlement déclarait trouver le nouvel édit trop doux et lui préférait la législation sévère des édits précédents. Nous croyons aussi que, jaloux de ses prérogatives, il craignait — bien à tort — le développement d'une juridiction rivale, celle des maréchaux de France, que le nouvel édit semblait favoriser. La lutte du pouvoir judiciaire contre le pouvoir royal dura un mois. La

1. *Journal inédit* d'A. d'Andilly. Arsenal, ms. 5182, f° 58 v°.
2. *Recueil des édits, déclarations, arrêts*... etc.,. (1669), (p. 101 et suiv.).

Digitized by Google

victoire resta au Roi et l'édit, tel qu'il lui avait été présenté, fut enregistré par le Parlement, le 24 mars 1626 [1].

Louis XIII affirmait solennellement dans cet acte qu'il tiendrait la main à ce qu'il fût exactement appliqué. Il était à prévoir que ces promesses ne seraient pas de vaines paroles [2]. C'est probablement ce que pensèrent, malgré leur insouciance et leur légèreté, les duellistes les plus enragés, car ils se calmèrent un peu. Peut-être voulaient-ils ainsi témoigner leur reconnaissance au Roi qui, par l'article 1er de l'édit, amnistiait le passé et accordait une abolition générale pour tous les crimes commis antérieurement en matière de duels.

La Frette, qui voulait venger Torigny, n'avait pas renoncé cependant à se battre contre Bouteville. Il le lui fit savoir. Bouteville refusa le combat. La Frette revint plusieurs fois à la charge; nouveaux refus. Il voulut en finir. Rencontrant Bouteville au Louvre, il le traita de poltron. C'en était trop. Confiant en la justice du Roi qui, par son dernier édit, avait déclaré que ceux qui refuseraient le combat montreraient « une valeur bien conduite, digne d'être employée aux charges militaires [les plus] honorables et importantes », Bouteville alla se jeter aux pieds de Louis XIII

1. Registre de délibérations du Parlement (Arch. nat., X1A, 1967).

Arrêt du 7 mars 1626 : « La Cour... a arrêté qu'elle ne peut ni ne doit procéder à la vérification dudit édit, que très humbles remontrances seront faites au Roi sur ce sujet, et ledit seigneur supplié d'envoyer à ladite Cour une déclaration portant approbation des édits ci-devant faits pour empêcher les duels..... »

Arrêt du 18 mars : « La Cour.... a arrêté.... que les maréchaux de France ne pourront prendre aucune reconnaissance et juridiction pour la contravention faite aux édits des duels. »

2. Voici, en effet, les déclarations faites par le Roi, à ce sujet : « ... Pour ôter toute espérance de grâce et de faveur, nous déclarons devant Dieu et les hommes, à la décharge de notre conscience... que... nous n'accorderons jamais sciemment aucunes lettres pour remettre celles [les peines] du présent édit ; que nous avons fait jurer en nos mains aux secrétaires de nos commandements de n'en signer aucunes, et à notre très cher et féal chancelier de n'en point sceller, quelque expresse injonction et commandement qu'ils en puissent recevoir de notre part ;... que nous tiendrons nos conseillers pour prévaricateurs si jamais ils consentent au contraire et manquent à nous avertir en gens de bien de ce à quoi nous nous obligeons par le présent édit... Pour empêcher que les coupables ne reçoivent aucune faveur ou assistance, nous défendons à toutes personnes, de quelque condition qu'elles puissent être, de donner retraite aux contrevenants à ce présent, à peine d'être bannies pour un an de notre cour ; et, partant, si aucunes lettres contraires se trouvoient ci-après expédiées, pour quelque cause et sous quelque prétexte que ce soit, nous voulons qu'elles soient nulles et de nul effet, comme données par surprise contre notre intention et notre foi » (art. 13 de l'édit de 1626).

Digitized by Google

et lui raconta l'incident. Le Roi le loua fort de son attitude et La Frette effrayé, sentant qu'il avait tous les torts, quitta la Cour en hâte (juillet 1626) [1].

Il n'avait point fui cependant sans esprit de retour, ni abandonné l'espoir de croiser le fer avec son ennemi. Tout d'abord, il fit savoir à Bouteville qu'il était plus que jamais décidé à se battre contre lui. Que fit alors Bouteville? Résista-t-il encore, ou bien se résigna-t-il enfin à une rencontre que l'insistance de son adversaire rendait presque inévitable? Nous ne savons. Ce qui est certain, c'est que le 7 janvier 1627 il prenait rendez-vous avec La Frette, pour le jour même, à Poissy. Le combat eut lieu à une demi-lieue de la ville, près de la forêt. Bouteville était assisté de Bachois, qu'il aimait fort, et La Frette avait pris pour second Douinville, celui qui était allé provoquer Bouteville en son nom.

Bachois fut tué par Douinville. Le cadavre fut emporté à travers la forêt de Poissy par les trois duellistes qui voulaient l'enterrer, aussi bien pour le soustraire aux profanations des voleurs de grand chemin que pour faire disparaître toute trace de leur crime. Puis, ils s'enfuirent pour échapper aux recherches de la justice. Ils avaient à craindre qu'elles ne fussent plus sérieuses que les précédentes. En effet, le lendemain même du duel, les prévôts de Poissy et de l'Ile-de-France se mirent en campagne par ordre du Parlement de Paris. On retrouva le cadavre de Bachois et la Cour ordonna qu'il serait déterré et transporté « aux prisons, pour son procès lui être fait et parfait ». Mais les survivants restèrent introuvables ; il en était toujours ainsi ! [2]

Le Roi, apprenant l'affaire, se serait écrié : « Bouteville n'est pas homme de parole, car il m'avait dit que, s'il se battait contre La Frette, il le tuerait franc ! [3] » Étrange propos, qui, s'il avait été tenu, indiquerait que Louis XIII aurait pardonné à Bouteville même le meurtre de La Frette. Aurait-il été fort étonnant, dès lors, que la

1. *Journal inédit* d'A. d'Andilly. Arsenal, ms. 5182 (f° 73 v°). Interrogatoire du 21 juin 1627 (Arch. nat., X^{2A} 990).

« Requête de Mme de Bouteville que l'on dit avoir été faite par M. d'Angoulême » (Bibl. nat., fr. 20 150, f° 161).

2. *Journal inédit* d'A. d'Andilly. Arsenal, ms. 5183 (f° 1 r°). Interrogatoires du 1er juin et du 21 juin (Arch. nat., X^{2A} 1191 et X^{2B} 990).

3. *Journal inédit* d'A. d'Andilly. Arsenal, ms. 5183 (f° 1 v°).

Digitized by Google

justice eût reçu l'ordre secret de ne point retrouver Bouteville et ses complices ?

Mais comment concilier ces paroles du Roi avec celles qui lui sont également attribuées par A. d'Andilly et qu'il aurait prononcées à la nouvelle du duel et de ses résultats : « Les nôtres n'ont pas eu du pire ! » [1], indiquant par là que les vaincus étaient parmi ses ennemis; les vaincus étaient Bouteville et les siens, puisque seul, Bachois, second de Bouteville, avait été tué dans ce duel, et l'ami de Gaston d'Orléans ne pouvait être compté parmi les partisans du Roi. Dès lors, le Roi ne se serait pas opposé à l'arrestation de Bouteville, et l'on ne pourrait expliquer que par l'incapacité les inutiles recherches du Parlement.

Les vengeurs de Torigny n'avaient pas tous obtenu satisfaction de son meurtrier. Beuvron, cousin de la victime, était de ce nombre. Il espérait bien se battre avec Bouteville. Mais celui-ci ne voulait point violer une seconde fois le nouvel édit, surtout en territoire français. Il se décida donc à passer la frontière, emmenant avec lui son cousin le comte des Chapelles, qui était au courant de la querelle, et tous deux arrivèrent à Bruxelles le 23 février 1627, au soir [2]. Une lettre du maréchal de Bassompierre y parvenait le lendemain matin. Elle était adressée à M. de Baugy, ambassadeur du Roi auprès de l'infante Isabelle, gouvernante des Pays-Bas, et lui apprenait que Beuvron était parti le 22 de Paris pour Bruxelles afin d'y retrouver Bouteville avec qui il devait se battre. Ordre était donné à M. de Baugy, au nom des maréchaux de France, d'empêcher à tout prix une rencontre. Aussitôt Baugy de courir chez le marquis Spinola, ministre de l'Infante. Il lui montre la lettre de Bassompierre et lui apprend que Bouteville est arrivé la veille avec le comte des Chapelles, et qu'il est déjà venu le voir [3], que, d'autre part, le courrier porteur de la lettre a dépassé Beuvron qui s'achemine avec plusieurs de ses amis vers Bruxelles.

1. *Journal inédit* d'A. d'Andilly. Arsenal, ms. 5183 (f° 1 v°).

2. De Baugy à M. de Villiers-Hotman (Bruxelles, 26 février 1627). Bouteville « arriva mardi au soir en poste avec un autre qui est Breton, à ce que j'entends, et se fait appeler le comte de La Chapelle ». (Aff. étrang., Corresp. polit., Pays-Bas espagnols, vol. 7, f° 91 v°).

3. *Ibid.* De Baugy à de Villiers-Hotman (Bruxelles, 26 février). Bouteville « me vint voir céans avec ce respect qu'il me témoigna envers Sa Majesté de n'avoir voulu visiter personne avant celui qui a l'honneur d'être ici pour son service ».

Digitized by Google

Spinola et Baugy décident aussitôt de se saisir de Bouteville et de des Chapelles et d'envoyer le courrier qui a vu Beuvron reprendre la piste du baron, le suivre et le faire arrêter.

« En moins de rien » Bouteville et des Chapelles sont arrêtés, au nom de l'Infante, par le comte Ottavio Sforza-Visconti, aide de camp de Spinola. Le comte d'Esterres, parent de Bouteville, demande à héberger les prisonniers. On le lui accorde, mais on exige d'eux le serment de ne pas quitter la maison du comte et, à plus forte raison, le territoire des Pays-Bas, sans l'autorisation de l'Infante. De leur propre mouvement et par « respect » pour la Gouvernante, les deux prisonniers jurent encore de ne jamais se battre « sur les terres de son obéissance [1] ».

Le courrier Pillet, chargé de retrouver Beuvron et de le faire arrêter, avait une mission assez facile, car il le connaissait et il savait à peu près sur quelle route il pourrait le rencontrer. En outre, il était porteur de trois lettres, l'une pour le grand bailli de Hainaut, l'autre pour le prévôt du comte de Valenciennes, la troisième pour le lieutenant au gouvernement de Cambrai, donnant ordre à ces trois officiers de prêter « main-forte audit Pillet pour arrêter ledit baron ».

A peine sorti de Bruxelles, Pillet croise Beuvron et ses amis. Aussitôt, il retourne sur ses pas pour suivre la proie qui venait s'offrir à lui; mais le pauvre homme n'était pas policier de son état, et il fit si bien, ou plutôt si mal, qu'il perdit la piste de ceux qu'il poursuivait. Il rentra donc à Bruxelles les mains vides et probablement assez penaud. Tout était à recommencer. Heureusement, de

1. De Baugy à d'Herbault, secrétaire d'État (Bruxelles, 27 février 1627). Aff. étrang., Corresp. polit., Pays-Bas espagnols, vol. 7 (f°s 94 v° et 95). Bassompierre faisait savoir à Baugy « que ce jour-là même [22 février] le baron de Beuvron étoit parti de Paris en poste, en intention de se trouver en un rendez-vous qu'il avoit pris avec M. de Boudeville pour se battre en duel en ce pays, et me prioit de faire tout mon possible pour les empêcher de se joindre et prévenir le malheur qui en pourroit arriver. Aussitôt, je fis part de cette nouvelle au marquis Spinola et lui proposai que, ledit sieur de Boudeville étant encore ici, il ne seroit que bon de lui donner des gardes ; ce qu'il approuva fort.... En moins de rien on fut assuré de sa personne et de celle du comte de La Chapelle, Breton qui lui a déjà servi de second en autres occasions. Ils furent entre les mains dudit lieutenant, dans leur logis, jusques après midi, que le comte d'Esterres, qui est de la même maison de Montmorency, eut permission de les retirer chez lui, où il les tient, ayant pris leur foi et leur parole de n'en point sortir, ni même du pays sans la permission de l'Infante, protestant au surplus qu'ils lui porteroient ce respect de ne se point battre sur les terres de son obéissance... »

Digitized by Google

plus habiles limiers, peut-être servis par le hasard, avaient découvert, non pas les voyageurs, mais leurs traces. Beuvron et ses amis avaient, par un détour auquel Pillet n'avait rien compris, gagné l'une des portes de Bruxelles. Ils l'avaient d'ailleurs trouvée fermée, et s'étaient décidés à passer la nuit dans une hôtellerie voisine avec chevaux et postillon, et le lendemain, jeudi, à la pointe du jour, ils disparaissaient dans la direction de Liège [1]. Aussitôt ces renseignements obtenus, Spinola faisait monter cinquante soldats à cheval et les lançait sur les traces des fugitifs. Les poursuivants se divisaient en trois groupes, dont l'un s'était adjoint l'infortuné Pillet [2]. Infortuné, il l'était vraiment, car là encore il ne put procéder à l'arrestation de Beuvron. Après une course infructueuse de plusieurs jours, les poursuivants durent renoncer à atteindre les fugitifs. Ils avaient décidément affaire à trop forte partie. Pendant que l'on courait vainement après lui sur la route de Liège, Beuvron, par un crochet, était revenu à Bruxelles où il entrait sous un déguisement. Mais les policiers de la ville le reconnurent et l'arrêtèrent le dimanche 28 février, à sept heures du soir. Pillet et ses camarades de chevauchée étaient rentrés assez à temps pour assister à la capture de Beuvron [3].

1. De Baugy à d'Herbault (27 février) *Ibid.* (f° 95) : « Je donnai charge au courrier... Pillet de retourner sur ses pas pour découvrir si le baron de Beuvron, qu'il avoit devancé à la dernière poste au delà de Péronne, seroit venu plus outre ou quelle autre brisée il auroit prise, le marquis Spinola lui ayant donné trois lettres pour le Grand Bailli de Hainault, pour le Prévôt le comte de Valenciennes et pour le lieutenant au gouvernement de Cambrai, portant ordre très exprès de donner main-forte audit Pillet pour arrêter ledit baron et ceux de sa compagnie en quelque part qu'ils puissent être trouvés. Il ne fut pas à la première poste, qui est à quatre lieues d'ici, qu'il les rencontra, et, voulant revenir avec eux, il ne put si bien demeurer sur leur piste qu'ils ne s'échappassent de lui, continuant néanmoins toujours leur chemin jusques aux portes de cette ville qui étoient fermées, où ils couchèrent et retinrent dans l'hôtellerie leurs chevaux et leur postillon. Dès avant-hier, à la pointe du jour, ils en partirent et tirèrent vers Louvain, comme pour prendre le chemin de Liège. »

2. De Baugy à d'Herbault (27 février) *Ibid.* (f° 95 v°). Le marquis Spinola « fit monter cinquante soldats à cheval pour les poursuivre [Beuvron et ses amis] en trois bandes, avec l'une desquelles ledit Pillet est aussi allé. J'attends d'heure à autre nouvelles de ce qu'ils seront devenus ».

3. De Baugy à d'Herbault (Bruxelles, 1er mars 1627). Aff. étrang., Corresp. polit., Pays-Bas espagnols, vol. 7 (f° 108). Pillet « s'en va porter la nouvelle à M. le maréchal de Bassompierre de l'arrêt qui fut fait hier à sept heures du soir, en cette ville, de M. le baron de Beuvron, en habit déguisé; en suite duquel j'espère qu'il y aura moyen de le mettre d'accord avec M. de Bouteville et de faire cesser les allées et venues de plusieurs autres qui vouloient être de leur partie ».

Digitized by Google

Dès le lendemain de l'arrestation du baron, le lundi 29, commençaient les négociations ayant pour but la réconciliation de Bouteville et de Beuvron. Rien ne fut plus facile. Les prisonniers promirent d'abord « de ne plus parler de l'affaire pour laquelle ils sont venus en ce pays, et de ne se point offenser l'un l'autre pour ce regard ». Puis, le lendemain mardi, la réconciliation se fit dans un banquet donné en leur honneur, au palais de l'Infante, par le marquis Spinola, et auquel assistait de Baugy. A l'issue du festin, Bouteville et Beuvron s'embrassèrent [1].

On les pouvait croire réconciliés, car ils paraissaient vivre en parfaite intelligence. C'était, d'ailleurs, l'opinion de Baugy qui écrivait, le 12 mars, à d'Herbault : « Messieurs de Bouteville et le baron Beuvron sont ici, vivant fort civilement l'un avec l'autre, quoiqu'ils disent tous les jours de vouloir partir pour s'en retourner en France [2]. »

Cette réconciliation n'était qu'apparente [3]. Peu de temps, en effet,

1. De Baugy à d'Herbault (Bruxelles, 5 mars 1627). Aff. étrang., Correspond. polit. Pays-Bas espagnols, vol. 7 (f° 111). Pillet « s'en retournoit en diligence porter la nouvelle de l'arrêt en cette ville de M. le baron de Beuvron, en suite duquel fut traité et conclu, le lendemain, son accord avec M. le comte de Gamalère, grand écuyer de l'Infante, et M. le comte d'Emden, gouverneur de Luxembourg, commis à ce faire par M. le marquis Spinola, qui en avoit reçu commandement de Son Altesse. Ils ont promis tous deux de ne plus parler de l'affaire pour lequel ils sont venus en ce pays, et de ne se point offenser l'un l'autre pour ce regard; ce que l'on croit qu'ils observeront quand ce ne seroit que pour le respect de ceux qui y sont employés.

« Leur première entrevue fut mardi au soir dans le Palais où je me trouvai, à cause de l'indisposition dudit sieur marquis, lequel ne laissa avec sa goutte de nous donner à tous à dîner le jour ensuivant; à l'issue duquel ils s'entr'embrassèrent : le tout s'étant passé avec l'honneur qui est dû au Roi, et ne s'étant rien commencé, ni avancé sans ma participation; ce qui me semble devoir être remarqué, aussi bien que le soin que Son Altesse et ledit sieur marquis y ont apporté... »

2. Aff. étrang., Correspond. polit., Pays-Bas espagnols, vol. 7 (f° 124 v°).

3. Le récit qui va suivre des événements qui précédèrent le duel de la place Royale est emprunté à l'interrogatoire que subit des Chapelles, le 1er juin 1627, devant les magistrats instructeurs. Nous ne prétendons pas, par conséquent, que ce récit doive être considéré dès maintenant comme l'expression exacte de la vérité, puisque nous n'avons pas encore apprécié la valeur du témoignage des accusés; mais nous avons de bonnes raisons de croire qu'il est beaucoup plus près de la vérité que de l'erreur; nous dirons plus loin pourquoi.

Nous donnons ci-dessous la partie de l'interrogatoire de Bouteville relative aux préliminaires du duel du 12 mai. Nous l'avons utilisée pour notre récit, mais nous nous sommes surtout servi des réponses plus complètes de des Chapelles, que l'on trouvera publiées dans l'ouvrage de M. de Carné, *Le page de Louis XIII* (p. 74 et suiv.).

Voici la partie de l'interrogatoire de Bouteville (1er juin) sur le sujet qui nous occupe :

Digitized by Google

après le festin où les deux adversaires s'étaient embrassés, en une conversation que des Chapelles avait eue avec Beuvron, celui-ci avait avoué ses véritables sentiments. Il avait franchement déclaré à des Chapelles qu'il ne serait satisfait que lorsqu'il verrait Boute-

Bouteville, après avoir raconté comment Spinola les accorda, lui et Beuvron, à Bruxelles, continua ainsi : « ...Ne pensoit ledit répondant, vu ledit accord ainsi fait par ledit marquis de Spinolla (*sic*) qu'il restât rien en l'esprit dudit Beuvron de ladite querelle, comme de sa part il n'en restoit aucune chose en son esprit, et, néanmoins, environ deux heures après, encore qu'ils eussent dîné en même table, ledit répondant et ledit Beuvron, en parlant et devisant comme amis, icelui Beuvron dit audit des Chappelles (*sic*) qu'il demeurait en son dessein de se battre avec ledit répondant par après : dont ledit des Chappelles ne lui en parla aucunement, de manière qu'il estimoit toujours n'avoir aucun souvenir de ce qui s'étoit passé, et que l'accord serait gardé. S'en revint avec ledit des Chappelles dudit Bruxelles et passa en une maison appartenant au sieur duc de Montmorency, appelée La Fère en Tardenois, où ledit répondant et ledit des Chappelles séjournèrent dix-huit ou vingt jours, pendant lesquels ledit Beuvron envoya un valet audit comte des Chappelles, et sut incontinant ledit répondant dudit des Chappelles que ledit homme avoit été envoyé par ledit Beuvron pour faire savoir audit répondant qu'icelui Beuvron se vouloit battre contre lui, nonobstant l'accord qui avait été fait. Voulut lors ledit répondant être connu partout que ledit Beuvron le recherchoit, et, deux jours après, ledit Beuvron envoya un gentilhomme audit château de La Fère, lequel parla à lui répondant, et lui donna une lettre qu'il disoit lui avoir été donnée par ledit Beuvron, par laquelle il disoit qu'il vouloit voir le répondant pour se battre contre lui. — Enquis s'il a ladite lettre. — A dit que cela se peut et qu'il la fit voir à plusieurs de ses amis, afin de faire voir que c'étoit ledit de Beuvron qui l'avoit fait appeler; et apprit de ce gentilhomme, porteur de ladite lettre, que ledit de Beuvron avoit été arrêté chez quelqu'un de Messieurs les maréchaux de France, et ce même gentilhomme, ayant été bien une heure avec ledit répondant et ledit comte des Chappelles, lui dit, étant audit château, que ledit de Beuvron ne quitteroit jamais son dessein que ladite chose ne fût arrivée, et afin que cela arrivât bientôt que si ledit répondant vouloit venir à Paris que la chose infailliblement arriveroit, et se pourroient voir en la place Royale; ce qui fut cause que lui répondant et ledit sieur des Chappelles et un autre gentilhomme que ledit Beuvron lui envoya pour servir de tiers audit repondant, se trouvèrent à ladite place Royale, ladite veille de l'Ascension, lui répondant étant logé proche ladite place Royale. Sortirent, lui répondant, ledit Des Chappelles et ledit gentilhomme que ledit de Beuvron lui avait envoyé, et se revirent à ladite place Royale tous trois et à pied, et reconnut que ledit gentilhomme, à lui envoyé par ledit Beuvron, étoit des amis de lui répondant, duquel autrement il ne sait le nom, ou du moins à présent, il ne s'en souvient... — S'il n'avait pas choisi cette place pour témoigner davantage le mépris qu'il fait des lois et de l'autorité du Roi ? — A dit que ce n'a pas été lui qui a choisi cette place, mais que ce a été le sieur Beuvron, disant qu'il ne pouvoit sortir sans donner soupçon à ses amis... — Interrogé s'il n'a pas fait demander grâce au Roi par l'ambassadeur de l'Infante. — A dit que ladite Infante d'elle-même lui voulut procurer ce bien là sans qu'il l'en requit. — Interrogé si le Roi ayant témoigné qu'il ne pouvait accorder grâce à ceux qui contrevenoient à son édit des duels, il ne s'en seroit pas résolu de revenir à Paris en plein jour se battre en la place Royale, comme par un mépris public de l'honneur qu'il doit au Roi et à ses lois. — A dit que ce n'a point été cette résolution là et que les choses étoient déjà résolues et concertées, Beuvron lui ayant déjà mandé qu'ils se verraient et battraient en la place Royale, disant ledit Beuvron qu'il ne pouvait sortir de Paris que l'on ne courût après lui » (Arch. nat., X^{2B}, 1191).

Digitized by Google

ville l'épée à la main, et il avait ajouté qu'il n'oubliait rien de leurs premiers projets, priant des Chapelles de le faire savoir à son cousin. Des Chapelles, désireux de voir l'affaire définitivement terminée, se garda bien tout d'abord de rapporter cet entretien à Bouteville, qui, de très bonne foi, s'était prêté à une réconciliation. Mais bientôt la confidence lui brûla les lèvres et il ne put la retenir. Espérait-il ainsi, comme il le dit plus tard, éviter une rupture soudaine entre les deux gentilshommes, en arrangeant les choses « avec le plus de douceur qu'il se pourrait. » ? Toujours est-il que Bouteville, apprenant que Beuvron nourrissait toujours à son égard les mêmes sentiments, sentit fléchir ses bonnes résolutions. Il accepta alors l'idée d'un duel, mais à la condition que la rencontre n'eût lieu ni en France, ni dans les pays soumis à l'autorité de l'Infante. Ce point fixé, Beuvron regagna Paris (14 mars). Peu de temps après, Bouteville et des Chapelles semblèrent en faire autant. Ils s'arrêtèrent en réalité au château de la Fère-en-Tardenois, propriété du duc de Montmorency, qui relevait de la marche de Lorraine. C'est là qu'ils attendirent les propositions de Beuvron. Trois semaines environ s'écoulèrent sans que ce dernier donnât signe de vie ; enfin, le mercredi de Pâques, 7 avril, un gentilhomme, porteur d'une lettre, se présente au château de La Fère. Il est reçu par les deux amis. Le pli qu'il apportait était de Beuvron. Celui-ci écrivait qu'il était résolu à croiser le fer avec Bouteville, mais qu'il ne pouvait sortir de France, ni même de Paris sans risquer d'être arrêté, tant était étroite la surveillance dont il était l'objet de la part des maréchaux de France ; que, par suite, il fallait que les deux amis s'approchassent de Paris pour terminer l'affaire. Le gentilhomme de Beuvron ajouta « que plutôt de différer et continuer ladite querelle plus longtemps, il se fallait battre dans Paris en la place Royale et parce qu'il croyait que la liberté qu'il [Beuvron] n'avait pas d'aller aux champs, il la pouvait avoir d'aller par la ville [1] ».

Bouteville et des Chapelles se décident alors à se rapprocher de Paris et gagnent le château de Précy-sur-Oise que possédait Bouteville. Ils y demeurent une quinzaine de jours, attendant que Beuvron leur donne rendez-vous hors de France. Une lettre de ce dernier leur apprend enfin que, depuis leur arrivée à Précy, il est

1. Interrogatoire de des Chapelles (1er juin). Arch. nat., X2B 1191.

Digitized by Google

plus étroitement surveillé que jamais. Dès lors, Bouteville et des Chapelles prennent le parti de détourner les soupçons, et le plan suivant est arrêté entre eux et Beuvron. Les deux cousins gagneront l'étranger pour faire croire qu'ils renoncent à leur dessein et là ils attendront Beuvron. Profitant du relâchement de surveillance dont cet abandon simulé de leurs projets le ferait probablement bénéficier, Beuvron les rejoindrait alors, et ils se battraient. Si, au bout de quatre ou cinq jours, Beuvron, n'ayant pu s'échapper, n'apparaissait pas, ils devaient revenir à Paris.

Le projet fut exécuté à la lettre. Beuvron n'ayant pas rejoint Bouteville et des Chapelles dans le délai fixé, ceux-ci rentrèrent en France, puis à Paris pour s'y battre.

Informé que ses adversaires étaient descendus près de la place Royale, chez un nommé Guillemin qui tenait des bains, Beuvron leur envoya, le 12 mai, veille de l'Ascension, un nommé La Berthe qui devait servir de « tiers » à Bouteville. Quelques heures plus tard, à trois heures de l'après-midi, un laquais de Beuvron vint avertir Bouteville que son maître montait en carrosse et se rendait place Royale où il l'attendrait lui et les siens. Bouteville, des Chapelles et La Berthe se hâtèrent de gagner à pied le lieu fixé pour la rencontre. Ils y furent les premiers; puis Beuvron arriva accompagné de ses seconds, Chocquet et Bussy d'Amboise.

Le combat s'engagea aussitôt.

Tels sont les préliminaires du duel du 12 mai, du moins au dire de Bouteville et de des Chapelles.

De la rencontre elle-même, nous ne retracerons que les phases essentielles, en négligeant aussi bien les détails donnés par les contemporains, et dont l'exactitude nous semble difficile à établir, que les assertions, assez peu vraisemblables, des accusés.

Les six adversaires se battaient avec l'épée et le poignard, suivant le désir qu'en avait exprimé Beuvron. Bouteville tirait contre Beuvron. Après quelques passes d'armes assez vives, un corps à corps s'engage, Bouteville a l'avantage, il ne tient qu'à lui de donner un coup mortel. Mais, suivant son habitude, il épargne son adversaire. Pendant ce temps des Chapelles, qui se battait contre Henri d'Amboise, marquis de Bussy, le jetait à terre, grièvement blessé, peut-être mort. Le combat cessa aussitôt.

Ces quelques détails peuvent seuls être donnés avec certitude.

Digitized by Google

Les autres sont discutables et souvent rien ne prouve qu'il faille les accepter ou les rejeter.

Le duel terminé, il ne restait plus aux combattants qu'un parti à prendre, celui de fuir au plus vite. C'est ce qu'ils firent. Beuvron prit la route d'Angleterre; La Berthe et Chocquet se cachèrent. Quant à Bouteville et à des Chapelles, ils se dirigèrent aussitôt vers la Lorraine. Ils auraient échappé aux poursuites dont ils furent l'objet, si un retard ne les avait perdus. Soit que la fatigue les obligeât à prendre quelque repos, soit que Bouteville voulût, comme le rapporte d'Andilly, attendre son domestique, qui le suivait avec quelque bagage, pour se revêtir d'habits de fête et pouvoir ainsi assister, dès son arrivée à Bar-le-Duc, au bal qui devait y être donné en l'honneur de la duchesse de Chevreuse, toujours est-il que les deux fugitifs s'arrêtèrent à Vitry-le-Brûlé pour y passer la nuit. C'était une faute; car ils donnaient ainsi le temps à ceux qui pouvaient les poursuivre de les rejoindre avant leur entrée en terre étrangère. C'est ce qui arriva. Mme de Mesmes, femme d'un président de chambre au Parlement, et mère de Bussy qui avait trouvé la mort dans le combat du 12 mai, avait aussitôt lancé sur les traces des meurtriers deux gentilshommes dévoués, chargés de se saisir de leurs personnes. Ce n'était pas, d'ailleurs, leur seule mission, s'il faut en croire le *Mercure François* et d'Andilly [1], car ils devaient encore veiller à ce qu'aucun membre de la famille du défunt ne s'emparât de son héritage. Ces gentilshommes n'auraient probablement pas pu rejoindre ceux qu'ils poursuivaient, si les fugitifs ne s'étaient pour ainsi dire livrés d'eux-mêmes par leur imprudence. Pour comble d'infortune, Vitry-le-Brûlé était soumis à l'autorité de Bussy, gouverneur de Vitry-le-François. Aussi les magistrats municipaux n'hésitèrent-ils pas à procéder, sur simple réquisition des deux envoyés des de Mesmes, à l'arrestation de Bouteville et de des Chapelles. Elle eut lieu dans la nuit du jeudi 13 au vendredi 14 mai.

Le Roi se réjouit fort de cette arrestation presque inespérée. La prévôté, en effet, avait donné encore une fois la mesure de sa valeur! Le grand prévôt était allé cerner, en compagnie d'un certain nombre de soldats, le château de Précy-sur-Oise, où l'on avait pensé, avec quelque naïveté, que se serait réfugié Bouteville. Heureuse-

1. *Mercure françois*; — « *Journal inédit* d'A. d'Andilly. Arsenal, ms. 5183, f° 8 v°.

Digitized by Google

ment la police des de Mesmes avait fait meilleure besogne que celle du Roi.

Qu'allait-on faire des prisonniers? Louis XIII ordonna à M. de Gordes, capitaine des gardes du corps, de les ramener à Paris sous bonne escorte. Ce fut seulement le 24 mai que Bouteville et des Chapelles reprirent la route de la capitale [1].

Ils étaient bien gardés. De Gordes, assisté du chevalier de Pontis, commandait à deux cents hommes, tant fantassins que cavaliers. On craignait, en effet, que quelques amis des prisonniers ne tentassent de les enlever. Le bruit courut même que le duc d'Orléans avait mis en campagne sept ou huit cents chevaux avec l'espérance de délivrer Bouteville. Aussi l'escorte fut-elle augmentée à Lagny de cinq cents hommes. Monsieur n'osa probablement s'attaquer à si forte troupe. Celui qu'il avait pensé délivrer ne semblait pas, d'ailleurs, souffrir beaucoup de la privation de sa liberté. Il était fort gai et nourrissait peut-être le secret espoir que « ses grandes alliances et le crédit de ses amis » lui éviteraient toute condamnation [2]. Arrivait-on à l'hôtellerie où il devait passer la nuit, aussitôt Bouteville faisait appeler son ami Pontis et ils jouaient aux cartes. Cette quiétude d'esprit ne devait pourtant pas durer pendant tout le voyage. Bouteville « commença à entrer dans quelque appréhension lorsqu'il approcha de Paris », disant à Pontis « qu'il était perdu si on le menait à la Conciergerie ». Il se rasséréna complètement lorsqu'il vit qu'on le conduisait à la Bastille, « s'assurant en quelque sorte qu'il n'en mourrait pas ». Ce fut dans la nuit du 31 mai au 1er juin, à une heure et demie du matin, que Bouteville et des Chapelles franchirent la lourde porte du château de la Bastille, derrière laquelle les reçut, avec toutes les civilités dues à des personnages de marque, le gouverneur, M. du Tremblay, frère du Père Joseph.

(*A suivre.*) Robert LAVOLLÉE.

1. Nous empruntons à A. d'Andilly les dates principales du voyage de Bouteville et de des Chapelles de Vitry à Paris. (*Journal*. Arsenal, ms. 5183, f° 9 v°.) Lui-même les avait eues, vraisemblablement, de son frère Henri Arnauld qui commandait une compagnie de carabins dans l'escorte qui garda les prisonniers de Vitry à Paris.

2. *Mémoires de Gaston, duc d'Orléans* (Collection Petitot, t. 31, p. 70), et *Mémoires du sieur de Pontis* (*ibid.*, p. 446-449).

Digitized by Google

Souvenirs de Russie, 1783-1798.

EXTRAITS DU JOURNAL DE Mlle LIENHARDT

(*Fin.*)

V

LA GUERRE AVEC LA SUÈDE

Nous avons signalé le fait que la Russie avait, à cette époque, deux guerres sur les bras. Le journal de Mlle L., qui nous a renseignés sur les péripéties de la guerre avec les Turcs, nous fait également connaître quelques-uns des épisodes les plus marquants de la guerre avec la Suède. C'était en 1788.

A la date du 6 juillet, Mlle L. écrit : « La guerre avec la Suède est inévitable. » Cependant, il était expressément défendu d'en parler. Catherine avait signé le traité de neutralité armée contre l'Angleterre. Aussi, tandis que toutes ses forces étaient occupées au midi de son empire par la guerre contre les Turcs, Gustave III de Suède armait avec l'Angleterre et la Prusse pour surprendre Saint-Pétersbourg. Ce roi, jeune et aventureux, attaqua à l'improviste la Russie sur les rives de la Néva et jeta l'effroi dans le cœur de Catherine, en enlevant une petite place sur les frontières. A Saint-Pétersbourg, on ne vit bientôt que des préparatifs de guerre. Le 7 juillet, le grand-duc Paul Petrowich devait partir pour l'armée, et l'Impératrice devait quitter son château de Czarskoë-Selo et rentrer en ville, afin d'être plus près de son conseil. « On dit, raconte Mlle L., qu'il va arriver 20.000 Kalmouks qui sont des diables incarnés ; 5.000 ont déjà passé, mais pas par la ville. On m'a raconté des traits de ces gens-là qui font horreur. Malheur à l'ennemi contre lequel ils sont lâchés, car ils brûlent et saccagent tout ce qui se présente à leur vue. Le feu roi de Prusse (Frédéric II) les avait en horreur et disait qu'il ne craignait point de se battre avec les Russes, mais qu'il ne saurait comment s'y prendre avec les Kalmouks. »

Digitized by Google

Le 12 juillet : « Hier, la Cour est rentrée en ville. En arrivant, le matin, Sa Majesté s'est rendue à la forteresse avec toute sa suite pour chanter le *Te Deum*. On dit que rien n'était plus touchant que de voir la grande-duchesse qui, l'âme affectée du prochain départ d'un époux qu'elle adore, n'osait laisser couler ses larmes dans le moment d'une solennité publique. Elle épiait les instants où l'Impératrice détournait les yeux pour vite essuyer les larmes qui étaient prêtes à s'échapper de ses paupières. En revenant au palais, on dîna à l'Hermitage. Czernicheff — le page de chambre — m'a dit qu'on n'osait presque pas se regarder. Au sortir de table, chacun se retira, hormis Leurs Altesses. Le grand-duc prit alors congé de son auguste mère qui fondit en larmes ainsi que lui. Son épouse était dans le plus grand désespoir, au point que, au sortir de cette scène, il fallut la soutenir pour la conduire chez elle. »

Le 13 : « Le grand-duc est parti ce matin à sept heures, et Madame est revenue en ville à neuf, dans un carrosse dont tous les stores étaient baissés. »

Le 14 : « Le manifeste touchant la guerre avec les Suédois fut lu hier à la messe de la Cour. Après la lecture, on a chanté le *Te Deum*. Les chantres de la Cour, qui sont admirables, étaient partagés en deux chœurs ; l'un invoquait le secours de Dieu et l'autre répondait : Dieu sera avec nous ! Quand ces chants furent finis, le métropolite s'approcha de l'Impératrice et lui fit une courte exhortation en langue russe. Les ministres de la religion ont le droit de *tutoyer* les souverains. Il lui disait, entre autres : « Tu as bien fait d'envoyer ton fils au-devant de l'ennemi, car tu dois préférer ta patrie à tes enfants ; tu dois tout sacrifier pour elle ! » L'Impératrice pleurait à chaudes larmes ; ses sanglots l'empêchaient presque de répondre. Elle dit cependant qu'elle comptait sur la fidélité de ses sujets qui, dans cette circonstance, lui donneraient toutes les preuves d'attachement qu'elle pouvait désirer et qu'elle aussi était prête à se sacrifier pour le bien de son empire. »

Le 20. [Chaleurs excessives] : « Pendant ces chaleurs, notre voisin, qui n'est plus notre ami, fait le brave et nous parle comme s'il nous avait déjà vaincus, On doit lui rendre la Finlande jusqu'à Sistobor (?), rendre la Crimée aux Turcs et rester désarmés jusqu'à la conclusion de tous ces points. Il est aisé de se représenter quelle réponse on a faite à de pareilles propositions. Il ne reste plus qu'à

Digitized by Google

repousser la force par la force. Ce soir, nous verrons partir 4 bataillons du régiment des gardes, ce qui fera 4.000 hommes. Le régiment de Kazan passera aussi aujourd'hui, ce qui formera déjà un corps d'armée capable de faire face à l'ennemi. Le grand-duc a été très content des dispositions des troupes qu'il a trouvées à Vibourg où lui-même a été reçu avec transport. Notre flotte cherche la flotte suédoise et nous attendons tous les jours la nouvelle de quelque événement. Alexis Spiridoff commande la division qui forme l'avant-garde. Animés par la vengeance, on oublie presque la guerre avec les Turcs. L'Impératrice a demandé un don gratuit de soldats à la noblesse. Si chacun fait ce qu'il doit, nous aurons bientôt une armée de 50.000 hommes, et si la paix ne se fait avant le printemps, nous aurons 80.000 hommes pour entrer en campagne. On nous dit que le roi de Suède s'est fait faire une armure complète en argent, comme celle que portait Gustave-Adolphe et qu'il ne quitte jamais son corps, même quand il lui arrive d'être en frac. »

Le 21 : « Dépêches de l'amiral Greigh. Bataille navale. L'amiral a pris un vaisseau de 80 canons et fait prisonnier le vice-amiral (suédois). Les deux flottes s'étaient rencontrées à huit heures du matin, à 100 verstes de Cronstadt, mais le combat ne s'engagea que vers les dix heures du soir, parce que le commandant suédois faisait des manœuvres pour avoir l'avantage du vent, et que l'amiral Greigh cherchait à les rendre inutiles : en quoi il réussit. Lui-même ne voulait se battre que contre le vaisseau qui portait le duc de Sudermanie, mais celui-ci, après avoir tiré deux bordées de canon, se retira parmi sa flotte. Presque tous nos vaisseaux de ligne furent engagés, mais les frégates ne furent point employées. Nos soldats se sont battus en braves et les Suédois en désespérés ; leur artillerie était admirablement servie, mais le vent leur portait la fumée au visage, de manière qu'ils ne pouvaient distinguer les objets comme les nôtres. Le calme et le sang-froid de l'amiral Greigh durant l'action étaient inconcevables. Il portait deux pistolets à sa ceinture et une lunette d'approche à la main. Il n'a pas quitté le tillac un instant et il a même reçu une contusion à la jambe, et sa chambre a été criblée de boulets. Les soldats avaient l'air si animés que les nouvelles recrues même déchiraient leurs habits, n'ayant plus de bourres pour servir le canon. L'action dura plus de deux heures. Dès que le commandant suédois eut baissé son pavillon, Greigh dit à son aide de

Digitized by Google

camp Koutouzoff d'ordonner de cesser le feu, qui était diabolique dans ce moment, et de menacer même ses gens du pistolet s'ils ne voulaient pas cesser le carnage. Il eut beaucoup de peine à y parvenir. Il y avait, entre autres, un soldat qui lui disait : « De grâce, permettez-moi encore un seul coup ; mon canon est si bien chargé et il fera un si bon effet. » Le moment le plus agréable fut celui où tous les officiers, rassemblés sur le tillac, burent à la santé les uns des autres. Tous étaient ivres de joie. Les matelots baisaient les habits de l'amiral, tant chacun avait admiré sa manière de commander. Après cela, Koutouzoff fut envoyé à bord du vaisseau conquis. Il trouva le commandant sur son tillac qui était inondé de sang et de membres épars, car, de 1.400 hommes qu'il y avait avant le combat, il en restait à peine 1.200. L'amiral était blessé, son premier capitaine tué, le second blessé ; enfin c'était un spectacle à faire pitié. M. de Wachtmeister voulut remettre son épée à Koutouzoff qui refusa de la prendre. Quand on eut fini de mettre l'appareil à ses blessures, il fut conduit à bord du vaisseau de Greigh où tous les matelots crièrent hourrah ! à tue-tête, malgré ce que l'amiral put faire pour les engager à se taire. Le chef prisonnier voulut alors remettre son épée à Greigh qui lui dit : « Vous vous en êtes trop bien servi, Monsieur, pour que je veuille vous la prendre ; au contraire, je vous prie d'être persuadé que nous aurons pour vous tous les égards que vous méritez. » Il ordonna en même temps que les officiers prissent soin à ce qu'on ne touchât à rien de ce qui se trouvait à bord du vaisseau suédois dont on venait d'apporter le pavillon et, l'instant d'après, l'on y arbora le nôtre. Les officiers suédois ont le meilleur ton ; ils sont magnifiquement vêtus ; presque tous sont décorés. »

Le 22 : « Nous avons aussi perdu un vaisseau de 74 canons commandé par le capitaine Berg, que l'on a d'abord cru égaré, mais qui aura été coupé par les Suédois et amené. Quelques-uns de nos vaisseaux, fort maltraités, reviennent à Cronstadt pour être radoubés. »

*
* *

Le 26 : « On a à présent des détails du combat. Le capitaine anglais Helphinstone est celui qui s'est distingué le plus. C'est lui qui a engagé le combat avec l'amiral suédois et qui, même, l'avait

Digitized by Google

déjà mis dans le cas de se rendre, puisque c'est à lui qu'il a remis son pavillon. Le même Helphinstone, servant alors comme lieutenant dans la marine anglaise avec son père, a reçu le pavillon de M. de Grasse[1]. Son père a déjà rendu de bons services à la Russie à la bataille de Tshesmé, et, ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'à l'affaire de M. de Grasse, il a failli prendre le vaisseau où se trouvait le comte de Wachtmeister, pour lors au service de la France, de sorte que le père et le fils Helphinstone semblaient destinés à lui porter malheur. On dit que tous les officiers suédois qu'on a faits prisonniers sont des gens expérimentés, qui ont déjà fait une ou plusieurs campagnes, soit au service de France, soit ailleurs... Nous avons aussi eu quelques personnages qui sont restés à une telle distance que le canon suédois ne pouvait les atteindre et, par conséquent, ont de même tiré leur poudre aux moineaux ; un entre autres a causé la perte du capitaine Berg, qui, n'étant pas secouru à temps, n'ayant plus ni timon, ni voiles, ni cordages, fut contraint de se rendre, au grand regret de tous ceux qui avaient vu sa conduite. »

« Le capitaine Helphinstone a raconté qu'il avait une cassette à trois compartiments avec lui ; d'un côté il y avait 3.000 roubles ; de l'autre 4.000 ; au milieu, il n'y en avait que 50, et cette petite somme a été emportée par un boulet sans faire de tort au reste. »

Le 27 juillet : « Mme Berg a reçu une lettre de son mari qui a été conduit à Helsingfors, où le roi de Suède était. On le traite avec bonté, ainsi que tous les officiers qui sont avec lui. Tous ont été présentés au roi ; Berg a eu l'honneur de dîner à sa table. Il paraît que nous avons affaire à un ennemi généreux, et, comme nous agirons de même, il faut espérer que cette manière de faire diminuera le fiel de la discorde et rendra par conséquent la pacification plus facile. Mais comme l'affaire n'a point été décisive, il y a toute apparence qu'il y en aura bientôt une autre. »

Août 14 : « Notre flotte a encore remporté un avantage sur les Suédois. On leur a coupé un vaisseau qui, en voulant éviter la rencontre de la flotte russe, a été jeté sur un rocher où l'amiral Greigh, après avoir fait prisonnier l'équipage composé de 600 hommes, a brûlé le vaisseau, ne pouvant le sauver. »

1. Le comte de Grasse, amiral français, battu en 1782 par les Anglais commandés par l'amiral Rodney et conduit à Londres.

Digitized by Google

Le 31 : « Nos marins vont bientôt être très mal à leur aise, car la saison commence à devenir bien mauvaise. Le duc de Sudermanie paraît décidé à ne plus sortir de Sweaborg et de remettre sa cause aux vents qui, dans cette occasion, lui tiendront lieu d'alliés, sans qu'aucune puissance médiatrice puisse les en empêcher. »

Septembre 1 : « Le roi de Suède se conduit en tout comme Gustave Wasa, qu'il paraît avoir pris pour modèle. Dans tout ce qu'il fait, il met une solennité chevaleresque, mais il a mal choisi ses adversaires. »

Octobre 10 : « Les bataillons des gardes sont revenus avant-hier, sans avoir eu d'autres occasions de voir l'ennemi qu'en visite, car les officiers russes allaient au camp suédois et les Suédois venaient à celui des Russes, le tout avec beaucoup d'honnêteté et de politesse. Jamais on n'a encore vu une guerre dans ce genre. Actuellement, les Suédois se sont retirés dans la partie de la Finlande qui leur appartient, dont ils se contentent de garder les frontières comme nous gardons les nôtres, et tout est sur le même pied que ci-devant, excepté que le comte Pouchkine reste à Vibourg avec un corps d'armée qui est cantonné dans ces quartiers pour être à portée de repousser l'ennemi au cas que la fantaisie lui prenne de nous faire une seconde visite. »

Le 20 : « Notre flotte va rentrer. Voilà donc la campagne finie pour cette année. Une partie restera à Revel pour en garder les côtes et les autres à Cronstadt dans la même intention, car on dit que les Suédois pourront plus facilement nous faire une visite l'hiver que l'été. »

Le 29 : « Mardi, on a reçu la nouvelle de la mort du pauvre amiral Greigh. C'est une vraie perte pour la Russie. Il sera difficilement remplacé. L'Impératrice le regrette beaucoup. »

*
* *

La campagne de 1788 ne devait point terminer la guerre entre la Russie et la Suède. Elle recommença en 1789, et voici ce que nous lisons dans le journal de Mlle L., à la date du 2 mai :

« Le prince de Nassau est arrivé ici (Saint-Pétersbourg) il y a deux jours. On dit que c'est lui qui commandera en chef les

Digitized by Google

galères. L'escadre de Revel était prête à partir il y a quelques jours ; peut-être qu'elle l'est dans ce moment. Le bruit court que les Suédois sont déjà en mer. »

Le 31 : « Départs de régiments pour la Finlande. On croit que la campagne sera très animée, car chacun se propose de faire tous ses efforts pour obtenir une paix honorable ; mais, avant cela, il y aura encore bien du sang répandu. Nos escadres sont à la rade et n'attendent que le vent favorable pour sortir. »

Le 8 juin : « Le prince de Nassau partira avec sa division et l'arrière-garde suivra de près. Tout cela se réunira à Cronstadt pour partir à la fois. Jamais on n'a encore vu ici une pareille flotte de galères. »

Le 15 : « Samedi, on a reçu la nouvelle d'un avantage remporté sur les Suédois en Finlande. Le général Michelson est entré sur leur territoire en emportant un retranchement gardé par 600 hommes qui se sont défendus pendant deux heures avec beaucoup de valeur. On a pris deux canons et deux majors, quatre lieutenants et beaucoup de soldats ont été faits prisonniers ; le général avance en pays ennemi. Dans trois jours les galères partiront de Cronstadt. »

Le 7 juillet : « La majeure partie du public ne se flatte pas de voir de grands succès du commandement du prince de Nassau. Il y a même apparence qu'il voit déjà que les Suédois ne sont pas des Turcs, car il paraît peu empressé de les combattre. »

19 : « Nos galères sont en vue de Friederichshem ; celles des Suédois sont en vue. »

Le 29 août : « Le comte Othon de Stachelberg arrive de l'escadre de Nassau avec la nouvelle qu'ils ont entièrement battu celle des ennemis. Les Suédois ayant été entourés par notre flotte de galères, jointe à l'escadre de réserve que commandait l'amiral Krun en partant de Cronstadt, se sont battus en désespérés pendant quatorze heures, nous ont fait sauter deux galères et tué quantité de monde ; après quoi ils se sont retirés comme ils ont pu et nous ont abandonné un vaisseau de 50 canons et six galères. Un comte Apraxin, officier aux gardes, a été tué ; beaucoup d'autres ont été blessés, sans compter deux galères qui ont sauté avec tout leur monde. Enfin, il paraît que c'était un massacre horrible. »

Le 8 septembre : « Nos galères ont encore remporté quelques avantages. On a fait une descente qui a réussi. »

Digitized by Google

Le 20 : « La fin de la campagne approche. »

Le 25 : « Notre grande escadre est rentrée à Revel, hormis la division Trevanion qui croise toujours entre des rochers, non loin des côtes de la Suède. »

Le 9 novembre : « Le mauvais temps nous a encore fait perdre un vaisseau de ligne. Le capitaine Teizingen (?), anglais, ayant perdu tous ses agrès, n'a trouvé d'autre moyen d'empêcher les Suédois de prendre son bâtiment que le vent chassait sur leurs côtes, que de le faire sauter en l'air après en avoir sauvé l'équipage et une partie des canons, sur deux navires marchands qu'il avait heureusement rencontrés et qu'il avait obligés de le suivre du moment qu'il se vit en danger, de sorte que cette campagne n'a pas été trop brillante pour nous. »

Il paraît qu'il n'y avait pas toujours de l'entente entre les chefs russes et qu'on se plaignait fort du prince de Nassau.

1790, 7 mars : « Tous nos guerriers se préparent pour voler à la gloire. Chacun n'aspire à rien de moins qu'à prendre le roi de Suède en personne. La campagne — c'était la troisième — s'ouvrira incessamment. Les gardes vont partir dans quinze jours. Toute espérance de paix est évanouie, à moins que la mort de l'empereur Joseph, dont on vient de recevoir la nouvelle, ne produise un changement dans le monde politique. »

La nouvelle de cette mort de Joseph II causa beaucoup de chagrin à Saint-Pétersbourg. L'Impératrice perdait en lui un allié. Pendant dix semaines, la Cour devait porter le deuil.

Le 1er mai : « Qui se serait attendu que les gardes, qui ne marchaient jamais, seraient appelées à faire plusieurs campagnes de suite ? Mais le comte de Bruce veut que tous ceux qui n'ont pas fait les deux campagnes précédentes fassent celle-ci, et à cela il n'y a pas un mot à répliquer. »

Le 4 : « Le général Soltikoff part cette nuit, et, avec lui, tous les jeunes volontaires qui sont à sa suite. Nous venons de commencer la campagne par une perte sensible. Les Suédois s'étant emparés d'un poste fort avantageux, on a voulu les en débusquer. Le brave prince d'Anhalt-Bernbourg commandait l'attaque. Il fallait avancer par un chemin creux. Le major Baycoff, qui commandait le bataillon des gardes Preobrajinski, fut tué à l'instant. Le désordre se mit parmi les colonnes. Le prince, voyant qu'il n'était pas assez fort,

Digitized by Google

commanda la retraite, lorsqu'un boulet chargé à mitraille lui fracassa le genou et tua son aide de camp à côté de lui. Le brave prince ne survécut qu'un jour à sa blessure. C'est une perte considérable. Il était aussi bon général qu'honnête homme. »

Le 7 : « Tous les jours on part à force et la ville va bientôt rester déserte. Toute la famille Soltikoff part la semaine prochaine pour Vibourg où sera le quartier général. »

Les Russes avaient alors des avantages signalés sur les Suédois dont ils occupaient le territoire.

Le 15 : « La flotte suédoise a attaqué notre escadre qui était à la rade au port de Revel que le duc de Sudermanie se proposait de brûler. Il y a eu un combat dont on ne connaît pas encore les détails. Les Suédois se sont retirés après nous avoir laissé un de leurs vaisseaux entièrement démâté, qu'ils n'ont pu emmener avec eux. »

Le 16 : « Nos vaisseaux, au nombre de dix, étaient à la rade lorsque toute la flotte suédoise parut à la vue du port de Revel. On avait cependant été averti par un cutter de l'approche des Suédois, de manière que l'amiral Tschitschakoff eut le temps de faire ses dispositions. Le combat dura six heures. Un de leurs vaisseaux a baissé pavillon, deux autres ont touché sur des bancs de sable. L'Impératrice a magnifiquement récompensé l'amiral commandant qui a reçu le grand cordon de Saint-André, une boîte enrichie de brillants avec 3.000 ducats et une terre avec 1.400 paysans. »

Après cet exploit, le *Te Deum* fut chanté à la cathédrale de Saint-Pétersbourg ; on tira le canon, etc. Les vaisseaux suédois avaient été si maltraités qu'ils durent être reconduits à Sweaborg pour être réparés. Les Russes avaient eu 35 hommes tués ou blessés, les Suédois 60 tués sur le seul vaisseau tombé aux mains des Russes.

Le 21 mai : « Ce matin, la grande escadre est partie de Cronstadt; elle est forte de 17 vaisseaux de ligne, sans parler des frégates. Les Suédois sont toujours en mer; leur intention est, je crois, d'empêcher la jonction de nos flottes. Mais l'amiral Krun est décidé à tenter tout au monde pour forcer le passage. »

Le 26 : « Enfin, l'escadre est partie avec vent favorable à onze heures et demie du matin. Jamais armement plus brillant, 5 vaisseaux de 100 canons ! »

Digitized by Google

Le 7 juin : « On a entendu depuis ici le bruit d'une forte canonnade qui a duré cinq heures. Le bruit a été si fort que les chiens hurlaient dans les rues ; le ciel était tout rouge. Le temps est sombre ; il porte la couleur du deuil. Combien de familles vont être affligées ! Si nous avons le dessous, alors les gardes à cheval partiraient, ainsi qu'un corps de cosaques qui vient d'arriver depuis peu. Ils se tiendraient le long des côtes, car partout on établit des batteries, crainte de surprises, vu que nous avons affaire à un ennemi aussi vigilant que courageux et qui saurait habilement profiter de notre négligence. »

Le 8 : « Rien de certain. La canonnade a recommencé l'après-dînée et a duré encore quatre heures. La flotte suédoise, bien plus forte que la nôtre, avait cependant été repoussée par l'amiral Krun à la première canonnade, mais, malgré les signaux répétés, n'ayant pas été soutenue par l'amiral Tschitschakoff, elle a été repoussée à son tour. C'était la deuxième canonnade. Ce matin, depuis cinq à sept heures, encore le canon. L'acharnement a été égal des deux côtés. »

Le 9 : « Rien de décidé. L'amiral Krun a 17 vaisseaux de ligne et 12 frégates sous ses ordres. Les Suédois sont beaucoup plus forts. On ne considère pas Tschitschakoff comme un bon commandant. Il est brave, négligent et irrésolu. »

Le 12 : « Nos escadres sont réunies, en sorte que nous n'avons plus grand'chose à risquer pour la grande flotte, mais toujours Krun aura eu l'honneur d'avoir éloigné l'ennemi de nos côtes, tandis qu'il était beaucoup moins fort que lui. »

*
* *

Juin 14 : « La flotte suédoise, que le roi commande en personne, est placée vis-à-vis de Vibourg. Sur cette flottille, il y a au moins 8.000 hommes d'embarquement. Leur flotte s'est retirée entre des îles où la nôtre ne peut l'approcher et où elle reçoit tout ce qui lui est nécessaire pour leurs galères qui vont et viennent librement. La flotte russe la tient bloquée à une certaine distance, car les sept vaisseaux de 100 canons ne peuvent s'approcher de ces îles et les autres pas sans difficulté, car toutes sont hérissées de batteries. »

Le 20 : « Les frégates sont revenues à Cronstadt pour se réunir à

Digitized by Google

la flottille sous les ordres de Nassau qui, depuis quelques jours, est à la rade, mais n'a pas le vent favorable pour partir. Il doit nécessairement hasarder un combat avec la flottille ennemie. On dit que le roi l'attend avec impatience et le prince doit tout faire pour regagner l'opinion du public qui n'est plus disposé à son avantage. »

Le 15 juillet : « Dimanche, l'Impératrice a été en ville pour chanter le *Te Deum* à l'église des matelots. La victoire des Russes a été due à l'imprudence du roi de Suède. Pour échapper à la flotte russe qui le bloquait, il voulut forcer le passage. Un de ses vaisseaux sauta ; sept de ligne furent pris et plusieurs frégates. Le roi a eu toutes les peines du monde à se sauver sur trois ou quatre bâtiments qu'il quittait à mesure que l'ennemi en approchait. »

Le 16 : « Le roi de Suède, qui ne perd pas son temps, nous a frottés à son tour. Dans un nouvel engagement, le prince de Nassau fut obligé de se sauver ; plusieurs bâtiments russes furent pris, brûlés, coulés à fond. Le roi avait ordonné, avant le combat, que, lorsqu'on verrait le feu à son yacht, chaque commandant devait mettre le feu à son bâtiment et sauve qui peut. C'est un capitaine anglais, Smith, qui dirige la flotte suédoise. »

Mlle L. fait un récit détaillé de ce combat. Elle raconte la générosité du roi de Suède, le désordre qui s'était mis dans le commandement russe. Cependant les Russes avaient aussi eu quelques avantages et, des deux parts, il y avait eu de nombreux actes d'héroïsme.

Le 18, l'Impératrice vint à l'Amirauté, à midi, au milieu d'un enthousiasme indescriptible des matelots, qui poussaient des cris, et au bruit des fanfares et du canon. Mlle L. ne vit que de loin la grande dame, qui était, dit-elle, en *high spirit*. On lançait un vaisseau de 112 canons.

Si l'Impératrice excite l'enthousiasme, en revanche, le prince de Nassau devient « l'objet des risées à Saint-Pétersbourg. Si l'on a confiance dans son courage, on n'en a plus dans ses capacités. »

9 août : » Dans ce moment, la situation de nos escadres est à peu près la même. La grande est en partie rentrée à Revel, et celle des Suédois à Sweaborg, mais la flottille est toujours en présence de l'ennemi. Elle a été considérablement augmentée, de sorte qu'il ne tiendra qu'au prince de faire une tentative pour regagner ses lauriers perdus. »

Digitized by Google

Le 17 : « Grande nouvelle! la paix est faite avec la Suède, et déjà hier elle fut proclamée dans notre ville, ce qui nous procura un spectacle des plus intéressants. On a tiré 526 coups de canon dans la matinée : 21 au lever du soleil, 101 à l'arrivée de l'Impératrice, 101 en commençant la messe, 101 aux Évangiles, 101 au *Te Deum*, et enfin 101 pendant le dîner de la souveraine, lorsqu'on buvait à sa santé. Dès la pointe du jour, toutes les cloches furent mises en mouvement. Vers les onze heures, l'Impératrice se rendit en grand gala, avec sa Cour, à l'église de Kazan, qui est l'église cathédrale. Elle avait l'air de fort bonne humeur et saluait avec bonté à droite et à gauche. Le cortège était superbe. »

Le 1er septembre : « A présent, nous sommes bons amis des Suédois. Le roi a fait élever un temple à l'amitié où son chiffre brillait à côté de celui de l'Impératrice. C'est là que le traité de paix a été échangé entre les généraux Armfeld et Igelstroms, qui, entrant au même instant par deux portes, se rencontrèrent devant l'autel où, après avoir fait leur échange, ils s'embrassèrent cordialement, ce qui fut imité par toute leur suite. Quelques jours après, le roi, qui avait fait dresser une grande tente pour 400 personnes dans son quartier général, invita tous les officiers des corps avancés, et, non seulement les régala à une table de 200 couverts, mais les harangua avec son éloquence ordinaire, tandis que 6.000 hommes paradaient sous les armes et que toute son artillerie applaudissait à la bonne harmonie rétablie entre lui et la Russie. »

Le 8 : « Demain, on chantera un *De profundis* pour le repos de l'âme de tous ceux qui sont morts pour la patrie durant la guerre; ce sera à la forteresse. »

Le 19. Mlle L. fait une longue description de la fête donnée ce jour-là à l'occasion de la paix. C'était magnifique. De nombreuses et superbes récompenses furent données à ceux qui s'étaient distingués sur mer et sur terre. Le lendemain, il y eut une fête populaire, mais qui dégénéra vite en excès de boisson et en divers désordres. — Cependant l'Impératrice, en grande parure, et entourée de la famille impériale, y assista depuis son balcon. Ces fêtes devaient durer trois jours. C'est le 3 août que la paix avait été conclue.

Le 23 novembre : « A présent que les Suédois sont nos amis, nous en voyons beaucoup, et, en bonne vérité, ils sont très agréables à voir. Simples dans leur ton et très élégants dans leur parure,

Digitized by Google

ils ne laissent rien à désirer dans leur société. Le général Stedingk ?, qui est venu complimenter l'Impératrice sur la paix, est encore ici avec plusieurs gentilshommes de sa suite. Parmi eux se trouve un comte de la Gardie, favori du roi, et un baron de Staël, neveu du gendre de M. Necker. »

Malgré la paix et la satisfaction mutuelle des anciens ennemis, il semble qu'il y ait eu alors un moment critique et des points noirs à l'horizon. A la date du 10 janvier 1791, Mlle L. écrit : « Nous préparons 36 vaisseaux de ligne pour être en état de répondre aux malveillants ; 310 pièces de gros canons ont été déjà transportées à Riga et toute la Livonie fourmille de troupes. Nous sommes préparés à tout. Mais, malgré cela, il est bien fâcheux d'avoir encore la guerre en vue, lorsqu'à peine on a célébré la paix. » Heureusement que les craintes ne tardèrent pas à être dissipées. La Suède allait, du reste, bientôt passer par une crise intérieure d'une réelle gravité. Nous en parlerons ici pour ne pas trop couper les récits contenus dans le journal de Mlle L.

*
* *

A la date du 5 avril 1792, Mlle L. écrit : « Le roi de Suède a été dangereusement blessé le 17 mars, à un bal masqué, d'un coup de pistolet au côté. On le transporta dans une salle à côté de celle du bal, où il fut pansé. On dit qu'après le pansement, il demanda qu'on fît venir auprès de lui ses propres ministres et tous les ministres étrangers, et qu'il leur dit : « Je vous ai fait venir, Messieurs, pour vous faire voir l'état où je suis ; c'est la cause de tous les rois! » L'assassin est arrêté ; c'est un gentilhomme suédois, et trois autres aussi ; il y a quarante conjurés. L'assassin a dit qu'il savait qu'il méritait la mort, mais qu'il avait cru servir sa patrie. »

Devant ses ministres et les ministres étrangers, Gustave III fit une courte apologie de son règne en ajoutant qu'il avait toujours ardemment désiré le bien de ses sujets, que, s'il avait manqué quelquefois dans les moyens qu'il avait employés, c'était le partage de l'humanité de se tromper, que sa conscience ne lui reprochait rien et qu'il voyait la mort d'un œil tranquille.

A la date du 15, Mlle L. écrit : « Malgré les espérances qu'on avait conçues sur l'état du roi de Suède, il vient de terminer sa carrière.

Digitized by Google

On dit, à la vérité, qu'il est mort d'une fluxion de poitrine qu'il s'est attirée en se faisant placer sur un fauteuil près d'une fenêtre. Il est, en effet, possible que la suppuration de sa plaie ait été arrêtée par là et se soit jetée sur la poitrine, mais toujours ce sera la blessure qui aura causé sa mort, car on lui a extrait deux balles, une ronde et une carrée, mêlées avec du verre et plusieurs clous dont on n'a pu ôter qu'un seul. Enfin, le coup était aussi atroce que l'action elle-même. Ici, c'étaient des gentilshommes qui se disputaient l'honneur détestable de porter le coup. Ils étaient trois principaux chefs, Ankastim (*sic*), Riding et Hara, puis beaucoup d'autres qu'on ne nomme point encore. Les trois jouaient aux dés, et Ankastim gagna le pas; les deux autres ne le quittèrent pas au bal masqué et suivaient le roi, tenant leur main appuyée sur le côté. L'assassin marchait derrière et porta le coup par-dessous le bras de l'un des deux, ce qui lui donna la facilité d'échapper pour le moment. Il eut l'imprudence de jeter ses armes dans la salle même, et le nom de l'armurier qui se trouva sur le poignard à crochet le décela... Ce qui est extraordinaire, et ce qui, peut-être, n'est jamais arrivé, c'est qu'on a découvert, par hasard, qu'il y avait deux conjurations indépendantes l'une de l'autre, et qui ignoraient réciproquement leurs desseins; mais l'une n'en voulait qu'à la liberté du roi. On dit qu'en tout il y avait cent onze personnes impliquées dans cette affaire, que presque toute la noblesse était mécontente du roi. Celui-ci avait demandé onze millions à la Diète qui n'en voulait accorder que trois. En général, on convient qu'il agissait un peu trop arbitrairement. Il a nommé le duc de Sudermanie régent pendant la minorité de son fils, mais assisté d'un conseil de régence qu'il a aussi nommé. Lorsqu'une lettre l'avertit de ne pas sortir le jour fatal, mais surtout de ne pas se trouver au bal, il dit à un gentilhomme : « Eh! qu'aurai-je à risquer, ne serai-je pas au milieu de mes enfants ? »

VI

LES DEUX DERNIERS PARTAGES DE LA POLOGNE

Le premier partage de la Pologne avait eu lieu en 1773. L'Autriche, la Prusse et la Russie avaient convenu ensemble d'un traité à la suite duquel chacune prit possession de certaines portions

Digitized by Google

de territoires situées à sa frontière. Ce premier partage fut suivi de quinze années de paix pour l'Europe orientale. Catherine en profita pour travailler au développement intérieur de son empire. Mais, lorsque la Pologne vit la Russie engagée dans une lutte avec la Turquie, elle crut le moment venu de recouvrer son indépendance. Malheureusement il n'y avait pas d'entente entre les partis, et l'un d'eux invoqua même le secours de la Russie. Telle fut la cause du second partage de 1793. Nous glanons dans le Journal de Mlle L. les détails qui ont trait à cet important événement.

La famille Czernicheff était alors à Pise. A la date du 9 juin 1792, Mlle L. écrit : « Nous apprîmes hier que la guerre entre la Russie et la Pologne est déclarée. Il faut que les troupes russes soient déjà entrées dans la Pologne, car on dit que les gardes du roi de Pologne ont déjà reçu l'ordre de marcher et que lui-même se met à la tête des troupes. »

Le 13 août. « Les affaires de Pologne se sont arrangées. Le roi consent à tout ce qu'on lui demande et les affaires rentreront dans l'ancien ordre. » Un instant, le roi Stanislas avait paru plein d'enthousiasme pour l'indépendance de sa patrie, mais il ne tarda pas à céder devant les menaces de Catherine. C'est en vain que l'héroïque Kosciusko s'efforça de combattre les oppresseurs de la Pologne, Catherine fut proclamée, par le vieux parti aristocratique, la restauratrice de la liberté polonaise.

A Rome, où Mlle L. se trouvait en 1793, elle écrit à la date du 11 février : « Nous avons fait connaissance avec deux familles polonaises. Les Polonais sont cruellement vexés par leurs puissants voisins qui sans cesse leur cherchent noise pour avoir l'occasion de les partager. Aussi l'un d'eux disait : « J'aimerais mieux que nous devinssions tout d'un coup une province russe ; du moins la Russie serait dans le cas de nous protéger contre d'autres insultes, car, à présent, nous ne sommes ni à nous-mêmes, ni à personne et chacun fait de nous ce qu'il lui plaît ! » Frédéric II n'avait-il pas dit « qu'il fallait traiter la Pologne comme un artichaut et la manger feuille par feuille ? Et c'est bien ainsi que cela arrivera. »

Le 3 avril : « Nous avons ici (à Rome) le comte Malacheffski, maréchal de la Diète polonaise, dont les décrets viennent d'être renversés par la faction russe. C'est un homme des plus respectables et sa déclaration publique en quittant la Pologne, aussi simple que

Digitized by Google

touchante, en faisant connaître l'honnête homme qui se justifie auprès de sa patrie des efforts inutiles qu'il a faits pour la servir, lui fera toujours honneur. »

Le 2 mars : « Le sort des Polonais est décidé ; ils vont être de nouveau partagés. Jamais le droit du plus fort n'a été employé plus clairement qu'à leur égard. La comtesse Cominska va appartenir à la Russie, du moins la plus grande partie de ses terres. Mme Olinska est au désespoir et ne s'en cache pas. » On voit de quel côté allaient les sympathies de Mlle L. C'était d'autant plus louable de sa part que le comte Czernicheff, dans la famille duquel elle vivait, était naturellement un des défenseurs ardents du parti russe en Pologne.

Le 25 novembre (à Rome) : « Le comte Félix Potoski, ayant été le chef de la Confédération de Targowitz, s'était rendu à Pétersbourg pour implorer le secours de la Russie. Cette demande anti-patriotique favorisa le nouveau partage; son épouse et ses enfants reçurent plusieurs faveurs, mais lui, désespéré des maux que son imprudente conduite avait causés à sa patrie, après avoir fait une protestation inutile contre les mesures violentes auxquelles sa demande avait donné lieu, recommanda sa famille à l'Impératrice, remit tous ses biens à son épouse en se réservant par année 50.000 ducats et quitta ainsi sa famille pour errer sur la terre, craignant sans doute à chaque pas de rencontrer quelque compatriote qui lui reproche d'avoir trahi leur patrie, et restant ainsi un exemple pour retenir ceux qui, par une vaine ambition, osent entrer en traité avec des souverains pour subjuguer leur patrie. »

*
* *

Pendant que s'accomplissait le criminel partage de la Pologne, et tandis que la famille Czernicheff était à Pise, les premières démarches se faisaient en vue d'un mariage du grand-duc Alexandre. A la date du 5 octobre 1792, Mlle L. écrivait : « Nous avons appris de Saint-Pétersbourg que la comtesse de Schouwaloff est partie inopinément de cette ville avec la jeune comtesse sa fille pour aller à Carlsruhe chercher les deux jeunes princesses de Baden âgées de 14 et de 10 ans, afin de choisir entre elles une épouse pour le grand-

Digitized by Google

duc Alexandre. Pour cet effet, on finira leur éducation à Pétersbourg. » Le 17 mars 1793 : « Le mariage du grand-duc Alexandre avec la princesse Louise de Baden est publié. Sa Majesté est dans l'enchantement et se plaît à voir l'amour de ses enfants. On dit que c'est un couple charmant. Le grand-duc est très beau, je le sais, mais la princesse doit être infiniment jolie. Ce sont les dernières lettres de Pétersbourg qui nous ont porté cette nouvelle. » Le 20 juin : « La princesse Louise de Baden, après être entrée dans l'Église grecque et avoir reçu le nom d'Élisabeth Alexiewna, a été fiancée au grand-duc Alexandre et elle jouit déjà de tous les avantages attachés à ce titre. Leur cour est déjà formée et l'on croit que le mariage se fera incessamment. Le jeune homme est d'une beauté parfaite et la future extrêmement jolie, et tout le monde paraît charmé d'eux. C'est vraiment le soleil levant et je ne sais trop quel rôle son père jouera durant toutes les fêtes où tous les vœux seront pour sa mère et tous les cœurs pour son fils. » Enfin, le mariage paraissait devoir se faire le 2 septembre et devoir être l'occasion de fêtes nombreuses.

Deux ans plus tard, soit en 1795, il était aussi question du mariage du grand-duc Constantin, et, à la date du 23 novembre, Mlle L. écrivait de Vienne : « On dit que la cadette des princesses de Saxe-Cobourg a reçu la pomme du grand-duc Constantin et que ses deux sœurs aînées, qui l'avaient accompagnée à Saint-Pétersbourg avec la princesse leur mère, s'en retournent avec le cordon de Sainte-Catherine et force cadeaux pour les dédommager de la préférence. » Le mariage se fit en mars 1796; les jeunes époux s'établirent dans le palais de marbre qui avait été bâti pour le prince Orloff qui ne l'habita jamais. Le grand-duc devait avoir dix-sept ans le mois suivant et sa femme quinze. Leur cour était arrangée en conséquence. En relatant ce fait, Mlle L. cite cette parole de Young : « De nouveaux acteurs remplissent la scène; ils avertissent par leur gai plumage les anciens de leur faire place. »

*
* *

1794. Le prince Stanislas Poniatowski — ainsi que les autres Polonais qui se trouvaient à Rome — se montrait fort affecté des

Digitized by Google

suites que pourrait avoir le massacre des Russes à Varsovie. L'aristocratie polonaise n'avait pas tardé à s'apercevoir qu'elle n'avait été que l'instrument de l'ambition de la Russie. Une insurrection éclata à Cracovie et s'étendit bientôt dans tout le pays. Kosciusko fut mis à la tête du mouvement et les troupes russes et prussiennes furent battues, mais Catherine envoya en Pologne le vainqueur des Turcs, le terrible Souvaroff, et les Polonais furent écrasés. A la date du 1er novembre, Mlle L. écrivait : « Le bruit court que les Russes ont pris Varsovie par assaut et qu'il y a eu un massacre horrible. Nos amis polonais sont bien inquiets. »

Et le 30 : « On a reçu aujourd'hui l'affreuse nouvelle de la prise de Varsovie par les Russes et du massacre affreux qui s'est fait au faubourg de Praga, car la ville même, qui en est séparée par la Vistule, a capitulé ; 12.000 hommes ont été tués, 1.000 faits prisonniers, 2.000 hommes de cavalerie se sont jetés dans la rivière pour la passer à la nage, dont beaucoup ont péri. Voilà le dénouement de cette lutte d'un peuple généreux pour recouvrer son indépendance ; le courage n'a servi de rien et la force a triomphé de la justice. »

1795. Le 17 janvier : « L'Impératrice a envoyé au général Souvaroff le bâton de maréchal, tout enrichi de brillants. »

Le jeune comte Czernicheff était à Rome avec sa famille. Il paraît qu'il avait écrit à Souvaroff pour le féliciter de la prise de Varsovie. Le 6 février, il reçut du maréchal une lettre, dont Mlle L. parle en ces termes : « Cette lettre est vraiment singulière de la part d'un homme comme lui, car la politesse y est poussée à l'excès et toute la lettre, d'ailleurs très bien dite, paraît plutôt venir d'un homme qui demande la protection que d'un homme qui pourrait l'accorder. Aussi on peut dire que le maréchal Souvaroff n'a pas plus ou peut-être moins d'orgueil que le dernier lieutenant de son armée. »

Kosciusko, blessé en tombant à Macojowice entre les mains des cosaques, s'était écrié : *Finis Poloniae*. Il resta deux ans prisonnier ; Paul Ier, en montant sur le trône, lui rendit la liberté. On sait que le héros polonais est mort en 1817 à Soleure, d'où son corps a été transporté plus tard à Cracovie.

L'entrée triomphale de Souvaroff à Varsovie marquait en effet la fin de la Pologne. Le sort de ce malheureux pays était irrévocablement décidé. Cracovie devait être à l'Autriche, Varsovie à la Prusse

Digitized by Google

et toute la Lithuanie à la Russie [1]. Le roi Stanislas, qui avait reçu l'ordre d'abdiquer, recevait 250.000 ducats de pension. Il avait la liberté d'aller vivre où il voudrait. Le 6 mars 1797, il arrivait à Saint-Pétersbourg et il était logé au palais de marbre, où l'empereur Paul Ier l'avait reçu et lui avait lui-même présenté toute sa famille. Mlle L. dit que le roi était toujours très aimable. Il devait aussi se rendre à Moscou pour le couronnement de l'empereur, ce qui devait lui paraître très naturel, puisqu'il n'était plus qu'un sujet de la Russie. Un peu moins d'une année plus tard, en février 1798, il terminait sa carrière terrestre par une attaque d'apoplexie. En racontant cette mort, Mlle L. ajoute : « Il sera exposé pendant trois semaines ; puis on lui fera de magnifiques funérailles [2]. On dit qu'il était très malheureux malgré qu'il ne manquât de rien, et que tous ses désirs le portaient à se rendre en Italie pour y finir ses jours. »

VII

LA MORT DE CATHERINE II ET LES DÉBUTS DU RÈGNE DE PAUL Ier

Il y avait cinq ans que la famille Czernicheff avait quitté Saint-Pétersbourg, lorsqu'elle y rentra en novembre 1796. La comtesse était morte de la fièvre à Rome, le 22 août 1794, et le comte, dont la santé ne s'était pas raffermie, allait mourir lui-même, le 26 février 1797. Durant cette longue absence, les grands événements dont nous avons fait mention s'étaient accomplis en Russie et en Europe en général. Le comte eut la douleur de voir mourir l'Impératrice dont il avait été l'un des plus fidèles serviteurs et des ministres les plus capables. C'était en novembre 1796, et voici ce que nous lisons dans le Journal de Mlle Lienhardt à la date du 19 de ce mois : « Notre retour dans cette ville a été marqué par un événement qui peut changer les affaires politiques de l'Europe. Catherine II n'existe plus et Paul Petrowitch est empereur de toutes les Russies. Cette mort est arrivée comme un coup de foudre, car mercredi matin

1. Pour consoler les Polonais de leur nouvelle situation, l'Impératrice leur donna de fort jolis uniformes pour le civil « ce qui fit plaisir à plusieurs jeunes Polonais » (Mlle L.).

2. Le jour de sa mort l'empereur lui-même plaça la couronne sur sa tête.

Digitized by Google

l'Impératrice se portait bien. Après avoir fait son travail ordinaire avec ses ministres, elle envoya son valet de chambre au prince Zouboff et entra dans sa garde-robe. Celui-ci revint pour rendre compte de son message et, trouvant que sa maîtresse n'était pas encore sortie, attendit à la porte. Au bout de quelque temps, ne la voyant point paraître, il commença à s'inquiéter et entra ; il la trouva sans connaissance. C'était sans doute un coup d'apoplexie, car tous les secours de l'art ne purent lui rendre le sentiment. Elle resta encore 36 heures dans un état intermédiaire entre la vie et la mort ; on ne sentait plus le pouls, mais le cœur battait encore. Tout était dans la consternation. Pour moi, il me semblait que la terre allait manquer sous mes pieds, tant cette grandeur réduite au néant en une minute terrassait mon âme. L'héritier du trône était à Gatchina ; il arriva à 8 heures du soir. Avant ce temps, tout le monde entrait dans la chambre de l'Impératrice, qu'on avait couchée au milieu sur un matelas. Elle avait été saignée aux bras et aux pieds et couverte de vésicatoires. Tout le jeudi se passa dans cet état d'anxiété. Enfin, à 9 heures et demie du soir, cette grande âme se dégagea entièrement de ses liens. Les portes de la chambre furent alors ouvertes et l'on proclama que Catherine II venait d'expirer et que son fils Paul Petrowitch s'était emparé du trône (c'est la signification du terme russe). Tout le service était présent. Le grand chambellan demanda aux cavaliers de la part de l'empereur s'ils voulaient rester à son service, déclarant qu'il n'aurait aucune rancune contre ceux qui désireraient se retirer. Chacun ayant témoigné son contentement, on se mit en procession pour se rendre à la chapelle où, après avoir lu le manifeste, toute la Cour, l'impératrice Marie la première, prêtèrent serment de fidélité au nouveau souverain. Son premier acte fut de nommer le grand-duc Alexandre héritier du trône et colonel du régiment Semanoffski, et le grand-duc Constantin, colonel du régiment Ismailoffski. L'empereur lui-même garda le commandement du régiment de Preobrajinski. Celui des gardes à cheval restera, dit-on, pour le grand-duc Nicolas, le cadet des enfants. Les cavaliers et les dames sont à présent très occupés, ayant à faire double service auprès des souverains morts et vivants. Tout ici va prendre une face bien lugubre, car toute la Cour, ainsi que les cinq premières classes, seront vêtues en flanelle qui, au lieu de 60 copecks, coûte maintenant deux roubles et demi. Les demoiselles

Digitized by Google

d'honneur doivent avoir une queue de trois archines à leurs robes, les dames d'honneur quatre et trois voiles. Le service auprès du corps surtout est très pénible pour les demoiselles depuis minuit jusqu'à midi. L'Impératrice restera exposée trois jours à la grande galerie, où chacun pourra la voir et lui baiser la main. Enfin, les six semaines s'achèveront à la forteresse où elle sera transportée, et jusqu'au moment où elle sera placée au caveau, c'est-à-dire six semaines, le service continuera toujours. »

Le 20 : « On dit que les nouveaux souverains sont très affectés de la perte si subite de leur mère et que l'accident fatal a été la suite d'une émotion violente que l'Impératrice a éprouvée durant la présence du roi de Suède cet automne et que, déjà alors, elle a eu une légère attaque du mal qui a terminé ses jours. Voici le fait : Tout avait déjà été arrangé pour le mariage de la grande-duchesse Alexandrowna avec ce souverain, qui avait consenti que sa future épouse, qui est charmante, gardât sa religion et qu'elle eût sa chapelle particulière pour en suivre les rites. Il comptait envoyer à son retour un ambassadeur pour épouser la princesse en son nom lorsque l'Impératrice eut la fantaisie de faire les fiançailles. Toute la Cour fut assemblée et le métropolite avec le synode présents pour la cérémonie qui devait être suivie d'un grand bal. La jeune épouse était parée en reine et belle comme l'amour, mais le roi ayant été informé sous main de cette surprise qui ne lui convenait nullement, ne voulant point se soumettre aux cérémonies de l'Église grecque, ne jugea point à propos de venir. On l'attendit depuis 5 heures jusqu'à 9, où il se fit excuser, et l'on peut juger de l'effet qu'un tel désappointement devait faire sur un esprit qui, depuis tant d'années, n'avait éprouvé aucune sorte de contradictions. »

A partir de ce moment, le Journal de Mlle L. renferme une foule de détails sur les cérémonies funèbres qui ont suivi la mort de Catherine II, sur les nouveaux souverains, dont Mlle L. exalte la conduite. Nous allons choisir, parmi ces détails, ceux qui nous paraîtront particulièrement intéressants.

*
* *

Le 22 novembre : « Le nouvel empereur s'est déjà distingué par plusieurs traits qui lui font honneur. L'archevêque lui ayant

Digitized by Google

demandé quand il voulait qu'on chantât le *Te Deum*, il a demandé pourquoi? L'autre, un peu surpris, a répondu que c'était pour le féliciter de son avènement au trône. « J'ai perdu ma mère, dit alors l'empereur; quand nous lui aurons rendu les derniers devoirs, il sera temps de penser à moi! »

L'histoire nous a appris quel avait été le sort du czar Pierre III, l'absence complète de sympathie entre lui et sa femme, les intrigues de cette dernière pour s'emparer du pouvoir. Pierre III, admirateur passionné de Frédéric II, montrait trop ouvertement, semble-t-il, ses préférences pour les étrangers et son mépris pour les Russes. Le parti vieux russe fomenta une conjuration dont la princesse Dashkoff, l'intime amie de Catherine, était l'âme. Pierre III, enfermé, signa son abdication et peu après périt empoisonné et étranglé. L'impératrice Catherine fut accusée d'avoir pris une part trop grande à ce dénouement tragique. Après son installation solennelle dans l'église de Kasan, elle s'appliqua à faire oublier son mari. A peine Paul Ier était-il monté sur le trône, qu'il songea à réhabiliter la mémoire de son père. Voici ce que nous lisons dans le journal de Mlle L.

Le 22 novembre (1797) : « Les portraits de Pierre III sont sortis de l'oubli où ils étaient restés depuis tant d'années. Jamais son fils ne l'avait vu qu'en miniature. L'attendrissement de l'empereur fut très grand en voyant l'image de celui qu'il regrettait depuis son enfance. Il se prosterna devant lui et le fit révérer comme un saint par toute sa famille. L'oukase fut donné d'exhumer son cercueil qui est à Neffski pour le transporter à la forteresse et le placer parmi les souverains de Russie, avec les honneurs qui lui sont dus. Déjà hier, dans les prières pour l'Impératrice, on a réuni les prières pour son époux, et le deuil est ordonné pour deux. En attendant le transport du cercueil, le service se fait à Neffski comme à la Cour. Le cercueil a été placé sur un nouveau catafalque et couvert d'un glacé en or avec les aigles de l'empire. Douze chevaliers-gardes, deux généraux en chef et tous ceux qui suivent dans l'État-Major, deux chambellans et deux gentilshommes de la Chambre font le service comme à la Cour. Le cercueil est placé sur une estrade et l'on va baiser une croix en argent placée dessus. Il sera exposé les trois derniers jours au palais avec son épouse ; le convoi se fera en même temps ; puis leurs cendres seront réunies

Digitized by Google

et un superbe monument, érigé par la piété filiale, les couvrira. Ce règne commence sous les plus heureux auspices. »

Parmi les anciens favoris de Catherine II, il en était un qui avait tout à craindre du nouvel empereur, c'était le prince Zouboff. Lorsqu'il parut devant Paul Ier, il se jeta à ses pieds pour lui remettre son bâton de commandement. L'empereur le prit, le garda un moment et le lui rendit en lui disant qu'il se flattait qu'il le servirait avec le même zèle qu'il avait servi sa mère. Depuis, il lui fit même présent d'une maison de 100.000 roubles. Un jour devait venir où l'empereur s'apercevrait qu'il avait mal placé sa confiance, car Platon Zouboff, ainsi que son frère Nicolas, fut un des assassins de Paul Ier[1]. Il paraît que le nouvel empereur s'appliquait à se rendre populaire parmi ses sujets. Mais ses plans de réformes ne rencontraient pas un consentement unanime. A ce propos, Mlle L. écrit en date du 22 novembre : « Les militaires font un peu grise mine, car, à présent, ils sont obligés de faire leur service à toute rigueur, ainsi que tout ce qui tient à la Cour. »

Après une longue description du convoi funèbre de Catherine II, Mlle L., revenant sur le sujet des réformes entreprises par Paul Ier, écrit à la date du 23 décembre : « Les régiments seront à présent sur le pied prussien et resteront toujours dans les mêmes garnisons, que les officiers ne pourront pas quitter s'ils ne sont appelés à la Cour. On dit qu'on verra paraître beaucoup de nouvelles lois. Le souverain aime l'ordre. » A cette occasion, Mlle L. cite un certain nombre d'ordonnances qui étaient des plus tyranniques. Elle ajoute : « L'empereur est d'une activité sans égale, il s'informe lui-même de tout ce qui se passe et donne des ordres qu'il a soin de faire exécuter. »

On sait quelle part active le comte Alexis Orloff avait prise à l'assassinat de Pierre III et quelle fortune il fit sous le règne de Catherine II qui l'avait élevé au rang d'amiral. A l'avènement de Paul Ier, il ne devait pas être très empressé à paraître devant le nouveau souverain. Voici, à ce sujet, ce que renferme le Journal de Mlle L. à la date du 28 novembre 1796 : « On raconte que l'empereur, ne l'ayant pas vu le premier jour parmi ceux qui lui prêtaient le serment, lui en avait fait demander la raison, et qu'il avait

1. Il quitta la Cour le jour même de l'ensevelissement de l'Impératrice, le 21 décembre, et prit son congé du service le lendemain. Le 4 février, il quitta Pétersbourg et se rendit d'abord en Courlande chez son frère Valérien.

Digitized by Google

répondu qu en prêtant le serment à sa défunte mère, il lui avait déjà prêté serment, mais qu'il le répétait et qu'il aurait toujours pour lui la même fidélité qu'il avait eue pour l'Impératrice sa mère. Le lendemain, il se rendit au palais pour faire sa cour. On dit qu'il se jeta aux pieds de l'empereur et qu'en le priant de pardonner le passé, il le supplia de lui permettre de finir ses jours à son service. L'empereur lui répondit : « Monsieur le comte, il y a trente-cinq ans que je verse des larmes de sang sur le sort de mon père et j'en répandrai toute ma vie; je souhaite que vous puissiez l'oublier. » Au transport du cercueil de Pierre III, Alexis Orloff eut la charge de porter la couronne depuis le monastère de Neffski. Il s'y était d'abord refusé, mais l'ordre exprès de l'empereur l'y obligea. Bientôt après il fut exilé et resta en exil pendant le règne de Paul Ier. Lui, pas plus que le prince Bariatinski, ci-devant maréchal de la Cour, la princesse Dashkoff et quelques autres personnes qui avaient concouru au détrônement et à la mort de Pierre III, ne devait résider à Pétersbourg et à Moscou. Quelques-uns même étaient relégués dans leurs terres.

*
* *

Le couronnement de Paul Ier eut lieu à Moscou, le 17 avril. A la date du 26, Mlle L. écrivait : « Tous les yeux sont portés aujourd'hui vers Moscou et sur ce qui s'y passe. L'Impératrice sera de retour ici pour le 8 mai, vieux style, mais l'empereur fera un voyage à Kasan avec l'héritier de la couronne, et toutes les années il se propose de faire un voyage dans une partie de ses États pour voir, par ses propres yeux, l'état des différentes provinces. La Cour passera l'été à Pawloffski, l'automne à Gatchina, et Czarskoëselo sera abandonné comme Péterhof l'a été dans un temps. » A propos de Pawloffski, Mlle L. raconte que l'empereur y avait fait élever, sur le plan du château de Bipp, au canton de Berne, un petit fort portant le nom de Marienburg, comme marque du souvenir agréable qu'il conservait de la Suisse.

Le nouveau souverain passait pour agir d'après les principes de Frédéric et de Joseph II et Mlle L. prétend qu'il punissait un gentilhomme « de la même manière qu'un pauvre diable », et elle ajoute (1er septembre) : « ce qui paraît un peu dur après un règne

Digitized by Google

aussi doux que débonnaire, car l'Impératrice était aussi lente à punir que facile à pardonner; chacun faisait à peu près ce qu'il voulait et tout allait comme il plaisait à Dieu. Aujourd'hui, il n'y a plus d'acception de personne. L'empereur ne pense pas que la noblesse puisse dispenser un homme de remplir son devoir; aussi tout le monde est si sage et si modéré en public que c'est un plaisir d'en être témoin! »

L'impératrice Catherine se disposait, paraît-il, à combattre la République française lorsqu'elle mourut. Paul Ier témoigna beaucoup de bienveillance aux émigrés. Il reçut très bien des hommes comme le vieux maréchal de Broglie et le prince de Condé. Blessé de l'occupation de Malte par Bonaparte, il se joignit à la seconde coalition (1799-1801). Mais ensuite, gagné par les flatteries du premier Consul, il expulsa les émigrés français, et, après la défaite de Korsakoff à Zurich et la retraite de Souvaroff, il abandonna la coalition. Comme on le sait, son règne ne devait pas être de longue durée.

VIII

RETOUR DE MADEMOISELLE LIENHARDT EN SUISSE

Mlle Lienhardt avait achevé sa tâche auprès de la jeune comtesse Anna Czernicheff; elle pouvait songer à rentrer dans sa patrie. A la date du 22 avril 1798, voici ce qu'elle écrivait dans son Journal : « L'empereur (Paul Ier), indigné de la révolution qui s'est faite en Suisse, vient de donner une oukase par laquelle tout Suisse établi dans ses États doit prêter le même serment que les Français ont dû prêter il y a quelques années, c'est-à-dire jurer sur l'Évangile que, fidèles à l'ancien gouvernement, ils abhorrent et détestent le nouveau et promettent de renoncer à toute correspondance avec leur pays jusqu'à ce que l'ancien ordre de choses soit rétabli. Ceux qui refusent de prêter ce serment seront obligés de quitter la Russie dans un temps donné pour arranger leurs affaires. Comme je comptais partir sans cela, cet ordre ne me dérangera point; au contraire, il hâtera, suivant toute apparence, les arrangements que mon élève prendra à mon égard. »

Cependant un mois s'écoule, et, à la date du 18 mai, Mlle L. doit écrire : « Personne n'est encore venu chez moi pour me faire prêter

Digitized by Google

le serment, de sorte qu'il y a toute apparence qu'on m'a oubliée. Cependant je n'ose plus écrire en Suisse, crainte d'inconvénients. » Le 28 juin, elle est encore à Saint-Pétersbourg et elle écrit : « J'ai eu beaucoup de peine tous ces jours à parvenir à faire mes affaires et particulièrement à me procurer un passe-port, article qui, tous les jours, devient plus difficile, car, étant obligée de me rendre au palais du gouvernement, on a vu par mes papiers que j'étais Suisse et que je n'avais pas prêté le serment que, par parenthèse, on ne m'avait point demandé. On m'a traînée d'un jour à l'autre et l'on a fini par me donner un passe-port qui disait que, n'ayant pas voulu prêter le serment exigé, je devais partir sans délai. J'aurais bien pu en appeler de ce jugement précipité, car certainement une personne qui avait passé quinze années dans une famille honorable, et qui, n'ayant plus rien à faire en Russie, retournait tout bonnement dans sa patrie, n'était pas dans le cas d'être renvoyée de cette manière. Mais après avoir envoyé neuf fois pour avoir ce passe-port, je me décidai à le prendre tel qu'il était et c'est peut-être la première fois qu'une personne qui, pendant quinze jours, se donne beaucoup de peine pour obtenir un passe-port, en reçoit un à la fin qui lui enjoint de partir sans délai. Je me contentai seulement d'aller chez le ministre de Prusse qui me donna gracieusement un passe-port pour ma route, ne voulant me servir de celui de Russie que pour en sortir et rentrer en Suisse. »

Le surlendemain, Mlle L. est encore là. « Je m'étais proposé, écrit-elle, de partir aujourd'hui à midi, mais j'ai appris de très grand matin en me levant qu'il me restait encore plusieurs formalités à remplir qui me retiendraient jusqu'à la nuit. Désolée, devant encore me rendre en personne à la police, j'ai dîné de bonne heure. J'étais à peu près insensible aux ridicules questions que l'on m'a faites. »

Cependant, ce jour même, 30 juin, elle quittait Saint-Pétersbourg à minuit et entreprenait le voyage qui, au bout de deux mois, devait la ramener sur les rives fortunées du Léman. Le 10 août, elle débarquait à Vevey, au milieu des siens. Elle ne devait plus quitter cette ville où elle mourut en 1805, à l'âge de 58 ans, et en laissant un souvenir toujours vivant de sa grande bienfaisance[1].

J. Cart.

1. Le volumineux Journal inédit de Mlle Lienhardt est déposé à Vevey, au musée Ienisch, où toute personne qui en éprouverait le désir pourra le consulter.

Digitized by Google

Le conventionnel Lebon avant son entrée dans la vie publique

D'APRÈS SES LETTRES ET PLUSIEURS DOCUMENTS INÉDITS [1]

Joseph Lebon naquit à Arras le 25 septembre 1765 et fut baptisé le lendemain dans l'église Saint-Aubert [2]. Son père, Nicolas-François [3], originaire de Saint-Pol, loua pour neuf ans, le 12 mars 1762, une étude d'huissier au Conseil d'Artois, et le 30 novembre de la même

1. Les principaux documents sur Joseph Lebon sont conservés aux Archives nationales à Paris, F⁷ 4774 (9 cartons), aux Archives départementales du Pas-de-Calais, à Arras, au greffe d'Amiens, aux Archives communales de Cambrai, au Musée de Cambrai (collection Delloie). Les Archives de Lille doivent en posséder également, à en juger par une protestation de Lebon, qui, devant les assises de la Somme, se plaignit de ce que les papiers nécessaires à sa défense lui eussent été ravis pour être transportés à Paris, à Arras, à Lille. Malheureusement le fonds de la Révolution, aux Archives de Lille, n'étant pas inventorié, personne, à notre connaissance, n'est admis à consulter autre chose que les registres. Des collections privées sont riches de documents sur Joseph Lebon; nous nous contenterons de signaler celles de MM. Barbier, à Arras; de Lhomel, à Paris; Olivier, à Saint-Amand (Nord).

Deux hommes ont étudié plus particulièrement la vie et l'action de Joseph Lebon : son fils Émile, juge au tribunal de première instance de Chalon-sur-Saône, qui, tentant l'impossible, essaya vainement, en 1861, de réhabiliter la mémoire paternelle, — il a peut-être volontairement ignoré bien des pièces, il faisait une thèse, — et Paris, appelé à devenir plus tard membre de l'Assemblée nationale, ministre au Seize Mai et sénateur.

Émile Lebon a publié les lettres de son père conservées aux Archives nationales — avec une cote différente de celle d'aujourd'hui. — Le travail de Paris, très complet pour la documentation, est, au point de vue historique, de première valeur (Nous donnons dans ce travail au moins deux documents importants qui sont restés inconnus d'Émile Lebon et de Paris).

Le compte rendu du procès de Joseph Lebon devant les assises de la Somme est précieux à bien des titres; il en est de même des rapports faits à la Convention pour ou contre Lebon, à cause des pièces justificatives qui accompagnent ces rapports (Voir la Bibliographie de la seconde édition de : *Les Filles de la Charité d'Arras...* par L. Misermont, Cambrai, Deligne, 1901).

2. Archives de la mairie d'Arras (État civil). L'église Saint-Aubert se trouvait à l'angle des rues de Saint-Aubert et des Gauguiers (Cavrois, *Paroisses d'Arras*).

3. Sa mère s'appelait Marie-Madeleine-Joseph-Bernardine Régniez.

Digitized by Google

année, fut « reçu et admis à la bourgeoisie d'Arras ». Peu de temps après, le 21 août 1770, il brigua au concours et emporta l'emploi assez effacé de sergent à verge de l'échevinage [1]. Sa condition était donc très modeste, mais, dans sa pauvreté, il sut donner un soin particulier à l'éducation de sa famille et entretenir parmi les siens une union intime dont nous trouvons des traces touchantes dans plusieurs lettres de son fils Joseph.

Il eut neuf enfants, dont cinq moururent en bas âge [2]. Le futur conventionnel, Joseph, resté l'aîné des survivants [3], a seul acquis de la célébrité et une célébrité bien triste. Il avait pourtant embrassé un état qui aurait pu jusqu'au bout le maintenir dans la pratique du devoir.

De bonne heure, il se distingua de ses frères et de ses condisciples. Envoyé comme externe au collège d'Arras, dirigé, depuis la suppression des Jésuites [4], par les Oratoriens, il ne tarda pas à se faire remarquer. Des succès extraordinaires lui donnèrent les premières places et révélèrent en lui un élève des plus brillants. En seconde et en rhétorique, il devint membre, puis président de l'Académie littéraire composée des meilleurs élèves des deux premiers cours. Pendant sa philosophie, une occasion exceptionnelle s'offrit à lui de paraître et de montrer sa supériorité, il la saisit avec empressement. L'Académie devait célébrer devant les États d'Artois « l'heureuse naissance » de Mgr le Dauphin ; Joseph Lebon, académicien honoraire, prit part au concours, sut attirer l'attention et se fit couronner par les États. Son nom figure, avec quelques autres, dans le procès-verbal de la délibération prise à ce sujet par l'Assemblée [5].

Plus tard, vers 1850, deux anciens condisciples [6], revenant sur leurs années d'études et de collège, confirmaient ces détails et, dès cette époque, reconnaissaient volontiers dans Joseph Lebon de

1. Sergent à verge : officier de justice qui avait le droit d'être juré priseur et vendeur de biens.

2. Les actes de naissances et de décès prouvent que la famille Lebon habita successivement les paroisses de Saint-Aubert, de la Madeleine et de Sainte-Croix (Paris).

3. Léandre, Henri et Henriette.

4. Les Jésuites furent supprimés en Portugal en 1759, en France en 1762 par le Parlement et en 1764 par Louis XV ; en Espagne en 1767 ; à Naples la même année ; enfin par le pape Clément XIV en 1773.

5. Almanach historique d'Artois et Registre des États, cités par Paris.

6. MM. Botte, ancien notaire, et Hippolyte Lefebvre, ancien professeur du collège de Juilly, dans des notes adressées à M. le chanoine Proyart.

Digitized by Google

grands dons d'intelligence, mais aussi les commencements des travers d'esprit qui devaient le précipiter de bonne heure hors de sa voie.

Le premier de ces témoins, M. Botte, assura que Lebon « se fai-« sait remarquer dès ses jeunes années par une grande inégalité « d'humeur : tantôt silencieux et recueilli comme un chartreux, il « s'accordait à peine le droit de sourire; tantôt, passant à l'excès « contraire, il se livrait à une gaieté folle et à la dissipation [1]. On « remarquait du reste en lui quelque chose d'acrimonieux, de hau-« tain et de malveillant ».

L'autre, M. Hippolyte Lefebvre, ancien professeur de Juilly, n'était pas plus tendre pour son ami d'autrefois : « Orgueil, envie, appa-« rence de franchise, tel était le caractère de Joseph Lebon au col-« lège d'Arras. Il avait une mémoire très heureuse, une élocution « facile, un esprit un peu exalté, mais non dépourvu de jugement « et de goût. Ces dons de l'intelligence étaient gâtés par une vanité « qui le rendait peu aimable pour ses maîtres et ses condisciples. « Assez frêle de corps, il était peu redoutable à de certaines luttes « et même assez poltron. »

Ces jugements sévères sont portés après coup, peut-être sous l'impression encore accablante des excès de la Terreur dans le Pas-de-Calais et dans le Nord; peut-on dire cependant qu'ils ne sont pas l'expression de la vérité? Et la vie tout entière de l'oratorien devenu terroriste et mort sur l'échafaud d'Amiens ne les confirme-t-elle pas?

Avec ce caractère difficile, cette humeur changeante, ces tendances dangereuses, comment Joseph Lebon put-il se croire une vocation sacerdotale et surtout religieuse? Comment ses maîtres le dirigèrent-ils dans un état qui demande avant tout du renoncement, du support, de l'égalité d'humeur? Dans les cas de ce genre, on éprouve, après coup du moins, de l'étonnement et on s'explique avec peine l'attitude et les décisions de certains maîtres ou directeurs. Mais, sur le moment, qu'il est difficile de se prononcer!

1. La même chose est dite de Luther : « Il (Luther) prenait volontiers part aux réunions, aux plaisirs de ses camarades, chantait, faisait de la musique avec eux, mais souvent, après s'être montré d'une humeur enjouée, il tombait tout à coup dans une disposition sombre et comme maladive, dès lors il était accablé de tourments de conscience » (Janssen, *L'Allemagne et la Réforme*, tome II, p. 62, édition 1889).

Digitized by Google

Dans l'âme du jeune homme de dix-sept à vingt ans, appelé, au lendemain d'humanités brillantes et en dehors de toute tradition de famille, à préparer son avenir et à se créer une position, il se fait souvent un travail profond. A cet âge où l'âme est si facilement généreuse, le choix et la recherche d'une carrière sont dirigés d'ordinaire, non pas par les passions ou les travers d'un esprit peu formé, mais bien plutôt par ce qu'il y a de noble et de généreux dans la nature humaine privée d'expérience et exempte de déceptions. Les maîtres sages et prudents respectent ce travail, évitent de contrarier ces aspirations spontanées, ne précipitent rien. Qui pourrait dire que ces règles consacrées par l'expérience ne présidèrent pas à la détermination du genre de vie qu'embrassa l'élève des Oratoriens d'Arras?

En 1782, les grandes ambitions, qui aveugleront plus tard le conventionnel et le représentant du peuple, n'étaient pas entrées dans le cœur de Lebon; la pauvreté, l'empêchant d'aspirer bien haut, le maintenait dans une modestie et une réserve salutaires.

D'autre part au collège, lui, fils d'un sergent à verge, s'était toujours vu encouragé, aimé, soutenu par ses maîtres. L'Oratoire à qui il devait tant lui ouvrait ses portes toutes grandes et s'estimait heureux de l'accueillir; — n'a-t-on pas toujours des faiblesses pour les élèves mieux doués? — Pourquoi n'y entrerait-il pas? Il y trouverait des collèges florissants, les premières chaires du royaume, tout ce que peut rêver un jeune homme actif, intelligent, généreux, avide de se dépenser pour Dieu et pour ses semblables. Il est vrai, sa famille ne comprenait pas une pareille détermination, mais le mobile de cette résistance n'était-il pas purement humain? A en juger par les lettres émouvantes que lui écrivait plus tard le P. Sauriat [1], supérieur du collège de Beaune, Joseph Lebon fut vivement pressé par les siens de ne pas les abandonner, et leurs assauts se renouvelèrent toutes les fois qu'il revint au milieu d'eux. Malgré tout il tint ferme, et, résolu à faire tout ce qui était en lui pour devenir prêtre et Oratorien, il se rendit à Juilly dans les derniers mois de 1782 pour commencer son noviciat. Il avait à peine dix-sept ans.

Que se passa-t-il en lui pendant cette période, du reste assez courte, de formation et d'épreuve? Comment envisagea-t-il la règle,

1. Archives nationales, citées par Émile Lebon.

Digitized by Google

les exercices de piété, la formation religieuse? Il nous le donne lui-même à entendre dans des lettres qu'il écrivit, en 1788, à deux de ses élèves admis à leur tour à l'Oratoire :

« S'il était en mon pouvoir de recommencer l'Institution, je « serais d'une attention scrupuleuse pour n'omettre aucun des « exercices prescrits par les règlements. Ne soyez point un coureur « de corridors, ne portez point chape dans le jardin. Un homme qui « ne sait point retenir sa langue n'a guère fait de progrès dans la « vertu. Aimez votre petite cellule, regardez-la comme un arsenal « où vous devez sans cesse vous occuper à préparer des armes pour « le jour du combat; car, vous le savez, ce n'est, à proprement « parler, ni l'année que vous commencez, ni celle qui la suivra, « qui m'inquiètent; vous trouverez dans l'heureuse habitude que « vous avez contractée d'être vertueux et dans les sages conseils « des personnes qui sont chargées de vous assez de secours pour le « bien; mais viendra le temps où il faudra paraître en présence des « ennemis [1]. »

Une seconde lettre, du 12 décembre 1788, est plus expressive encore, et nous montre mieux Joseph Lebon goûtant les exercices les plus particuliers à un novice.

« Vous avez dû prévoir, mon cher Millié, l'impression que votre « lettre a faite sur mon cœur; je savais bien, lorsque je vous « envoyais à l'Institution, que vous ne pourriez résister *aux attraits* « *vainqueurs de la piété qui s'y montre sous toutes les formes les* « *plus aimables et qui y verse dans l'âme de si douces consolations.* « Quelles émotions vives, quels transports charmants n'éprouve-« t-on pas dans les différents exercices de notre retraite! Quel être « assez froid pourrait se refuser au plaisir *d'y verser, au moins* « *quelquefois, des larmes d'attendrissement!* Mais, craignez de vous « livrer trop à votre imagination; la vertu n'est point le fruit des « extases et des ravissements; c'est une constance et une exactitude « à remplir nos devoirs qui provient, non d'un moment de fermen-« tation, mais d'une attention fidèle à reconnaître les bienfaits de

1. Lettres de Joseph Lebon antérieures à sa carrière politique, 1re lettre du 21 septembre 1788. — Ces lettres conservées, au moins en partie, aux Archives nationales, ont été publiées par Émile Lebon, *Joseph Lebon, dans sa vie privée et dans sa carrière politique, par son fils Émile Lebon, juge au tribunal de première instance de Chalon-sur-Saône.* Paris, E. Dentu, 1861.

Digitized by Google

« Dieu, en coopérant à ses vues d'amour et de miséricorde à notre « égard. Sentez donc tout le prix de la faveur qu'il vous a accordée, « en vous mettant à même de le servir d'une manière particulière, « fortifiez-vous de jour en jour dans les bonnes résolutions que vous « formez dans votre lettre ; je vous l'ai déjà dit, vous ne sauriez « faire trop de provisions. »

Et un peu plus loin : « Je me réjouis dans la confiance où je suis « que vous suivez les sages avis de vos supérieurs et que vous « répondez à toute l'amitié qu'ils vous témoignent. *Avouez que le « commerce des gens de bien a des douceurs inexprimables* ; qu'il « est beau de s'encourager mutuellement à la pratique de ses « devoirs par ses discours, et plus encore par ses exemples ; vous « ne me soupçonnez pas de trahir ma pensée, j'envie votre sort, et « si l'ordre de la Providence ne me retenait ici, il y a longtemps que « j'aurais sollicité une place auprès de vous. Je ne m'arrête point à « cette idée qui me rappelle trop fortement les instants délicieux « que nous avons passés ensemble [1]. »

Qui reconnaîtrait dans ces lignes le futur terroriste d'Arras et de Cambrai, l'émule de Carrier et de Robespierre [2] ?

Son noviciat terminé, avant l'étude de la théologie et des sciences ecclésiastiques, même élémentaires, il fut envoyé comme professeur au collège de Beaune. Il y enseigna le cours complet des classes, depuis la sixième jusqu'à la rhétorique et la philosophie inclusivement, se montrant partout professeur aussi distingué qu'il avait été bon élève.

Il se prépara ainsi au sacerdoce en donnant le meilleur de son temps à des enfants, en appliquant sa vive intelligence à des sciences naturelles très absorbantes, qui laissent à un débutant peu de loisirs pour les études sacrées. Lui-même se rendit compte des lacunes irrémédiables d'une telle préparation. Le 12 décembre 1788, partant pour Mâcon, où il allait recevoir le diaconat, il écrivit à quelques élèves : « Il n'est pas besoin que je me recommande à vos « prières ; vous savez combien elles me sont nécessaires, distrait

1. Lettres de Joseph Lebon antérieures à sa carrière politique. Lettre V.

2. Nous devons ajouter cependant que, d'après M. H. Lefebvre, cité plus haut, p. 276 : « Le supérieur de Juilly, l'éloquent et pieux Père Mandar, frémissait pour son « avenir [de Joseph Lebon] s'il venait à tourner au mal. »

Digitized by Google

« surtout comme je suis, par tant de soins et tant de besogne. » Que cette remarque a de vrai!

Il est toujours souverainement regrettable pour un prêtre de n'avoir pas suivi des cours réguliers de théologie, d'Écriture sainte, d'histoire sacrée, et, en général, des sciences ecclésiastiques. Cette lacune est plus malheureuse quand le prêtre, actif et intelligent, s'occupe journellement de sciences profanes, et se voit amené, par la force des choses, à considérer comme accessoires les questions les plus graves de la théologie et de la religion. Joseph Lebon voyait et surtout allait voir les dogmes chrétiens révoqués en doute ou niés par la philosophie du XVIIIe siècle et par la Révolution. Était-il en état de se former des convictions personnelles solides, de conserver la foi pour lui-même, de défendre, au besoin, la vérité contre des attaques perfides? Était-il de taille à résister au torrent? Sa chute est là pour répondre, et qui s'en étonnera? Joseph Lebon, aurait-il eu le jugement sûr et l'esprit droit, se trouvait, par suite de sa préparation incomplète au sacerdoce, inférieur aux graves obligations que les circonstances et le courant des idées avaient créées aux prêtres et aux religieux. Depuis longtemps, il ne se plaisait que dans « l'agitation et le tracas des écoliers [1] »; ce n'est pas le bon moyen d'acquérir la science nécessaire aux heures de négation et de scepticisme, ni la vertu qui domine les entraînements des époques de troubles et de persécutions.

Il fut ordonné prêtre aux Quatre-Temps de Noël 1789, par Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, évêque d'Autun. Le malheureux prélat allait donner bientôt l'exemple d'une triste apostasie, et le nouveau prêtre n'était pas loin de la chute.

Cependant, on ne saurait douter de la sincérité de ses sentiments et de l'ardeur de son zèle dans les premiers jours qui suivirent sa consécration à Dieu. Il songea à partir pour les missions [2] et caressa le projet de se dépenser au loin à la conversion des infidèles. Mal-

1. Quinze mois avant son ordination sacerdotale, Lebon écrivait : « Je crèverais « en moins d'un mois si je n'avais plus le même train de vie que j'ai depuis cinq ans. « Cette agitation, ce tracas d'écoliers, etc., me plaisent infiniment et le repos serait « maintenant pour moi le dernier des supplices. » Lettre à Masson du 30 septembre 1788.

2. « Je l'ai revu prêtre de l'Oratoire et prêtre fervent; dans une visite qu'il fit à « Juilly, il nous fit même augurer pour lui un avenir de missionnaire aux régions « lointaines » (Lettre de M. Lefebvre au chanoine Proyart).

Digitized by Google

heureusement, ses bonnes dispositions durèrent à peine quelques mois, et très vite il rompit avec l'Oratoire, avec l'Église romaine et enfin avec le sacerdoce et la religion elle-même.

En attendant, il continua à exercer sur ses élèves une grande influence et une action irrésistible que nous verrons plus loin devenir son premier écueil. Il est bon, tout d'abord, de se rendre un compte exact de cette action et de cette influence.

Joseph Lebon aimait passionnément ses élèves, les premiers surtout [1], et il se dépensait pour eux sans compter, suivait minutieusement leurs travaux, s'intéressait à leurs succès [2], entretenait des relations suivies avec leurs parents, savait gagner et entretenir leur confiance. L'abandon et la tendresse règnent dans sa correspondance avec eux : « Vous devez vous attendre, mon cher Mimi, à « une réponse affectueuse et tendre de ma part, après la charmante « épître que vous m'avez envoyée ; le ton qui y règne d'un bout à « l'autre, en me rappelant les anciennes effusions de votre âme, « m'a fait éprouver l'émotion la plus douce. Il me semble jouir « encore de ces instants délicieux où, reconnaissant le faux et l'in- « justice de votre amour-propre, vous m'en faisiez l'aveu ingénu « *et me forciez à pleurer avec vous* [3]. » Cette tendresse n'est-elle pas exagérée chez un professeur d'humanités?

Nous relevons encore dans une lettre précédente : « Vous écrirez « quand vous le jugerez à propos à vos parents. Quant à moi, « j'attends de vous une lettre datée du 10, ou du 12, ou du « 14 novembre ; je vous indiquerai, dans la réponse que j'y ferai, le « temps où vous m'en enverrez une autre. Vous écrirez alternative- « ment ; je vous laisse à décider celui de vous qui se chargera cette « fois de la commission. *Ayez soin de me montrer votre cœur tout « entier* et de me donner d'amples détails sur votre manière d'exis- « ter. Surtout la règle, la règle! Attention, Millié ; bonsoir, mes « enfants, je vous aime de tout mon cœur [4]. »

Ailleurs encore : « Mille choses au brave P. Rondeau, ainsi que « moi l'ami des jeunes gens [5]. »

1. Lettre VIII à Masson.
2. Lettre V.
3. Lettre IV.
4. Lettre III « pour Masson et Millié, Millié et Masson ».
5. Lettre IX à MM. Millié et Masson, de l'Oratoire, à Enghien, près Paris.

Digitized by Google

On imaginerait difficilement des rapports plus intimes entre élèves et professeurs, et des liens d'une amitié plus sincère, en apparence du moins.

Toutefois une étude un peu approfondie de ces lettres prouve que la direction de Lebon, trop superficielle, s'adressait moins à la raison des jeunes gens qu'à leur imagination et à leur cœur, ou mieux à leur sensibilité.

Lebon parle de Dieu non pas comme un prêtre, mais comme un philosophe simplement spiritualiste; les motifs surnaturels de vertu et de perfection chrétienne ne viennent pas sous sa plume; même quand il s'adresse à des novices, il ne trouve aucune pensée profonde sur Dieu, sur la religion, sur l'action du prêtre dans la société; quant à la Sainte Écriture, on dirait qu'il ne la connaît pas. Même dans les exhortations à la piété, à la régularité, à la vertu, on ne sent guère autre chose qu'un professeur de belles-lettres ou de philosophie naturelle aimant la régularité et le devoir. Son action paraît donc avoir été peu sacerdotale [1], mais cette action réelle et considérable pouvait conduire très loin des têtes un peu exaltées. L'expérience le prouva.

Quel accueil fit à la Révolution naissante le jeune professeur de Beaune, il serait difficile de le préciser. Il semble avoir suivi tout d'abord le mouvement des idées avec un peu de scepticisme, et en avoir parlé d'un ton passablement railleur : « On se remue fort, écrit-il, dans ce pays à l'occasion des États « généraux ; les Beaunois ont fait deux ou trois écrits pitoyables, « remplis de fautes de français, et ont bien fait rire à leurs « dépens [2]. »

Toutefois cet état d'âme dura peu. En 1789 et 1790, il y avait dans un grand nombre de Français des aspirations généreuses, un désir sincère d'améliorer le sort des souffrants et des malheureux, un désintéressement qu'on ne saurait sans injustice révoquer en doute. Nul alors n'entrevoyait, ne soupçonnait même les malheurs et les excès de 1793 et 1794. Beaucoup entrèrent dans le mouvement avec une droiture et un élan que justifiaient des promesses

1. Peut-être faudrait-il excepter de ce jugement la lettre X.
2. Lettre VII « pour Millié ».

Digitized by Google

irréalisables d'égalité, de justice, de bonheur. Le fils du modeste employé de l'échevinage d'Arras ne fut-il pas du nombre des exaltés à qui les bonnes intentions ne manquèrent pas au début? Ne se rappela-t-il pas son père actif, intelligent, dévoué, maintenu jusqu'au bout, par les circonstances et par le milieu social, dans une condition inférieure qui lui rendait très pénible l'éducation d'une famille nombreuse? Lui-même, au milieu de ses succès de collège, n'avait-il pas eu quelquefois à souffrir de la pauvreté et de la situation plus humble de ses parents? L'ambition, qui n'avait pu pénétrer en lui au lendemain de sa rhétorique et de sa philosophie, ne s'empara-t-elle pas de son cœur au lendemain de son ordination sacerdotale, quand il apprit les projets de réforme élaborés de toutes parts? Du reste son exaltation naturelle, sa sensibilité ne suffisaient-elles pas à le remplir d'admiration pour les événements de Versailles, et pour le courant d'idées qui entraînait de plus en plus les membres des États généraux?

Son fils Émile Lebon affirme qu'il embrassa dès lors la cause de la Révolution, devint populaire dans la ville de Beaune, mais en même temps vit ses confrères de l'Oratoire s'éloigner de lui.

Ce qui est bien certain, c'est que, dès le commencement de 1790, les têtes travaillèrent au collège de Beaune et que les élèves de Lebon surtout se firent remarquer par leur exaltation.

Tout à coup, le dimanche 19 mai 1790, après la messe, le bruit se répandit que plusieurs rhétoriciens étaient sortis du collège et avaient pris la route de Dijon. Dijon célébrait ce jour-là une fête patriotique, prélude de la Fédération générale préparée à Paris pour le 14 juillet; les rhétoriciens avaient voulu faire acte de patriotes. L'émoi fut grand dans la maison. Les fugitifs étaient élèves de Lebon. Supérieur et professeurs rendirent ce dernier responsable d'un manquement si grave à la discipline et lui en firent de vifs reproches. Lebon exaspéré se mit à la poursuite des fugitifs. Il fit trois lieues à pied par la plus forte chaleur [1], se procura à Nuits une voiture et atteignit la bande près de Gevrey. Il la ramena aussitôt à Beaune, où il arriva à la tombée de la nuit, mais, incapable de modération et de mesure, « il jeta publiquement son

1. En une heure de temps, si on en croit le maire de Beaune.

Digitized by Google

collet » en passant sur la place publique et parut aux Beaunois étonnés et scandalisés en état d'ivresse complète [1].

Il était sûrement dans un état de surexcitation extrême; les reproches reçus, sa course précipitée, les préoccupations d'une telle poursuite, peut-être la boisson, tout avait contribué à le mettre hors de lui. En rentrant au collège, sans se rendre compte de la portée de son acte, il saisit ses insignes d'Oratorien, les mit en pièces et déclara qu'à partir de ce moment il n'appartenait plus à la Compagnie.

Nous retrouverons plus tard ces accès de colère, ces états de fureur qui troublaient la raison de Lebon et le portaient à des actes que rien absolument ne saurait justifier. En mai 1790, revenu à lui-même, il regretta sa malencontreuse démission et les excès qui l'avaient accompagnée. Il voulut donner des explications, présenter des excuses, rester dans l'Ordre ou y entrer de nouveau. En attendant « la décision des PP. du Conseil », agité qu'il était dans des sens diamétralement opposés, il écrivit à ses anciens élèves une lettre un peu énigmatique : «... Ne vous imaginez pas que « *j'appelle malheur la position où je me trouve.* Seul avec Dieu et « ma conscience, je n'en sais que mieux ce que je vous ai répété « souvent, que la vertu est le premier des biens et que la fortune « n'a aucune prise sur un chrétien véritable. Tranquillisez-vous..., « je rentrerai ou je ne rentrerai pas, je suis également disposé à « l'un et à l'autre parti; mais quelle que soit la décision des « PP. du Conseil, elle n'altérera jamais les sentiments de tendresse « dont je suis pénétré pour vous; je le serai de même toute ma « vie pour une congrégation où j'ai puisé les principes de la jus- « tice et de la sagesse; *je ne saurais en vouloir aux hommes de ce*

1. « Nous soussigné, Hugues Dorey, lieutenant-colonel, chevalier de l'Ordre royal « et militaire de Saint-Louis, maire de la ville de Beaune, attestons que jusqu'au dix- « neuf mai dernier, où après avoir fait trois lieues à pied en une heure, par la plus forte « chaleur du jour, pour obéir à son devoir, M. Lebon, prêtre de l'Oratoire, dans un « moment d'yvresse involontaire, jetta publiquement son collet sur la place; attestons « que, jusqu'à cette époque malheureuse, le dit s^r Lebon a été d'une conduite irrépro- « chable; qu'il s'est distingué surtout par son attachement constant pour la jeunesse « qui lui était confiée et que, depuis la Révolution, il n'a rien négligé pour développer « en elle tous les sentiments du plus pur patriotisme; en foi de quoi nous lui avons « délivré le présent certificat, auquel nous avons apposé le sceau de nos armes. Fait » à Beaune le neuf juin mil sept cent quatre-vingt dix.

« Dorey, maire. »

(Archives nationales, F^7 4774^2).

Digitized by Google

« *qu'ils ne m'ont point connu.* Imitez en cela mon exemple, mes « chers enfants, et souvenez-vous que, dans tous les temps, *les* « *hommes vertueux ont été en butte aux persécutions* [1]. »

Cette lettre est adressée à deux jeunes gens conduits par Lebon à l'Oratoire et qui devaient bientôt suivre leur maître dans sa défection. L'embarras du maître était grand. Il ne voulait ni troubler ces âmes généreuses dans leur vocation, ni se condamner lui-même ; de là, à côté d'expressions nobles et grandes, des remarques et des expressions difficiles à expliquer. Cette lettre est du 4 juin ; deux jours après les Pères du Conseil communiquaient au démissionnaire leur décision :

« Beaune, le 6 juin 1790.

« Monsieur,

« Le Conseil m'a marqué que vous vous étiez rendu justice à « vous-même ; il s'occupe des moyens de vous remplacer. La Com- « munauté et moi, nous avons pensé que nous n'étions pas partie « capable de vous réintégrer dans le corps.

« J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

« Sauriat, prêtre de l'Oratoire [2]. »

Le Père Sauriat pouvait difficilement être plus sec et plus dur pour son ancien confrère. Évidemment depuis longtemps déjà les dissentiments entre Lebon et les Oratoriens de Beaune [3] en étaient arrivés à un état des plus aigus. On ne renvoie pas dans ces termes un collègue pour qui on a gardé la moindre sympathie, et le dissentiment devait tenir à des divergences d'idées, de doctrine, de tendances.

Lebon, dénué de ressources, se retira à Ciel, entre Beaune et Chalon-sur-Saône, chez le père d'un de ses élèves. A cette nouvelle, Millié et Masson, dirigés par lui à l'Oratoire, hésitèrent sur le parti qu'ils devaient prendre. Lebon leur écrivit pour les retenir et les ramener à la pratique du bien.

1. Lettre XI, du 4 juin 1790, à MM. Millié et Masson, de l'Oratoire, à Enghien, près Paris.

2. Archives nationales, F^7 4774^2. Quand Émile Lebon copia cette lettre, la cote était F^7 4537.

3. Lebon semble avoir gardé jusqu'à sa chute définitive de bonnes relations avec les Oratoriens d'Arras et aussi de Juilly.

Digitized by Google

Le passage relatif à ses sentiments personnels est fort étrange : « Vous me connaissez bien peu ! *Vous vous affligez d'un prétendu* « *malheur temporel* qui m'est arrivé ; vous me croyez dans la douleur, « *ce qui n'est certainement pas*, et vous ne craignez pas de *me con-* « *trister véritablement par votre inconduite.* » Est-ce bien sincère, ou plutôt Lebon ne se fait-il pas illusion ?

Il continue : « Un instant de réflexion, mon ami, un retour vers « le Souverain Arbitre de nos destinées et vous me direz ensuite si « l'homme qui pense peut, sans témérité, se reposer jamais au « milieu de la carrière; vous vous indignez du sort qui m'était « réservé..... Y songez-vous ? *Ce moment est le plus beau de* « *ma vie, et vous seul cherchez à l'empoisonner.* Le Dieu de charité, « à la gloire duquel j'ai sacrifié ma vie, visite son serviteur dans « ses tribulations, et c'est au fond de la retraite *qu'il verse comme* « *à torrents dans son âme les consolations ineffables de la vertu ;* « gardez-vous d'altérer mon bonheur et tranquillisez-moi au plus « tôt [1]. »

Non, ce n'est pas ainsi que parle l'innocence méconnue et injustement frappée ; nous dirions volontiers que ces accents dénotent un orgueil froissé et une ambition déçue ; peut-être faut-il plutôt les prendre comme l'expression d'un état d'âme troublée où Lebon tomba plus d'une fois dans la suite et qui ne lui laissait pas la pleine possession de lui-même [2].

Au mois de juin 1790, le caractère irréligieux de la Révolution s'affirmait de plus en plus ; l'Église de France, déjà spoliée de ses biens et privée des ordres religieux, était à la veille de la fameuse Constitution civile du clergé, qui allait amener l'exil, la déportation ou la mort de la majorité de ses évêques et de ses prêtres.

Lebon suivit d'autres exemples et prêta le serment. Pendant plusieurs mois il resta encore sans position, mais la désorganisation du service religieux et des collèges ecclésiastiques, le départ en masse ou l'expulsion du clergé fidèle, lui ouvrirent partout des postes que peu de temps auparavant il n'aurait pas osé convoiter ;

1. Lettre XIII pour Millié.

2. Lebon dira plus tard devant les assises de la Somme : « Je ne prétends pas justifier devant la froide raison tout ce que les circonstances et l'*enthousiasme* m'ont conseillé dans des temps qui ne sont plus. » Cet enthousiasme malheureux commença de bonne heure.

Digitized by Google

il posa sa candidature dans plusieurs à la fois, et en général ne fut pas heureux ; du reste il devait à la première occasion tourner ses ambitions d'un autre côté.

Le 25 février 1791 [1], le procureur de la commune de Chalon-sur-Saône l'invitait à « prêcher le carême prochain » dans la ville et lui *faisait espérer* une place de professeur dans le collège qu'allaient abandonner les Joséphistes insermentés. Peu de temps après, le 29 mars, Volfius [2], évêque constitutionnel de la Côte-d'Or, lui offrait un poste de vicaire à Dijon. Au commencement de juin, un an après sa sortie de l'Oratoire, il était nommé [3], par les électeurs de la commune, curé de Neuville-Vitasse, près Arras [4]. Nous le trou-

1. « Monsieur, Vos talents connus et les fonctions de professeur au collège de « Beaune vous donnent de grands droits à l'une des places de professeur à notre « collège, et lorsqu'il sera question de faire les changements qu'exige le refus de ser- « ment fait par MM. les Joséphistes, je prévois que le Conseil général de la commune « *prendra votre demande en grande considération.* Tandis (cependant) le corps « municipal, instruit de votre talent pour la prédication, me charge de vous « demander si vous pourriez prêcher le carême prochain dans notre ville. J'attends « à cet égard votre réponse, que je vous prie de faire prochainement.

« Je suis etc.

« De la Croix, *pr. de la com.* »

(Archives nationales, cité par Émile Lebon.)

2. « Je n'oublie point, Monsieur, la promesse que je vous ai faite de pourvoir à « votre placement, mais je crois que vous travaillerez plus utilement dans le minis- « tère à Dijon qu'à Beaune ; je vous offre donc une place de vicaire dans une des « paroisses de notre ville. Je vous donnerai avis du jour où il faudra que vous soyez « rendu ici. C'est un plaisir pour moi que de vous obliger, Monsieur, et j'y ai été « encore excité par le témoignage que m'a rendu M. Paquelin de vos talents et de vos « mœurs. Soyez tranquille jusqu'à ce que vous receviez une lettre de moi, et ne « doutez pas de mon sincère dévouement.

« Dijon, le 29 mars 1791.

« J.-B. Volfius,
« Évêque de la Côte-d'Or. »

« Je serai très charmé que M. Lebon vienne s'établir à Dijon ; il y trouvera beau- « coup de personnes prévenues de son mérite et de ses talents » (Archives nationales, F^7 4774²).

3. C'est le supérieur de l'Oratoire d'Arras qui lui annonçait cette nouvelle : « Mon « cher Confrère, je m'empresse de vous faire passer la lettre de M. le Président de « l'Assemblée électorale du district d'Arras par laquelle il vous annonce que vous « venez d'être nommé à la cure de Neuville-Vitasse, à trois quarts de lieue d'Arras ; « c'est une des cures les plus agréables du district ; vous connaissez le local, et je « ne doute pas que vous ne me marquiez par le retour du courrier que vous acceptez « cette place, qui vous mettra à portée d'exercer à Arras les talents que vous avez « pour la chaire » (Cité par Émile Lebon et par Paris).

4. L'histoire du clergé d'Arras pendant la Révolution a été écrite avec beaucoup de détails par Mgr Deramecourt, évêque de Soissons, *Le clergé du diocèse d'Arras, Boulogne et Saint-Omer pendant la Révolution 1789-1802.* 4 vol. in-8, Arras, 1884-1886.

Digitized by Google

verons un peu plus tard à ce poste, d'où il briguera les suffrages de ses concitoyens pour devenir maire d'Arras et se lancer tout entier dans la politique.

Pour le moment il ne répondit pas aux avances qui lui étaient faites de ce côté. Évincé par les électeurs de Beaune, s'étant vu préférer comme curé un de ses anciens confrères et ne pouvant rester, même comme vicaire, dans cette ville, il venait d'accepter, pour rester sur les lieux, la cure du Vernoi, petite commune attenante à Beaune, où il était décidé d'attendre les événements. C'est qu'il comptait à Beaune de nombreux amis et était affilié à la Société des amis de la Constitution [1]. Mais déjà le serment schismatique, la lutte avec les Oratoriens, la longue attente d'une situation qui lui était nécessaire pour vivre, des déceptions sensibles dans les élections, l'éloignement des postes plus importants, avaient vivement agi sur sa nature impressionnable ; il ne lui restait plus du prêtre que l'extérieur et encore cherchait-il à le faire disparaître sans retour.

Une lettre écrite par lui à Maximilien Robespierre le 4 juin 1791 nous peint au vif le bouleversement opéré dans son âme inquiète et ulcérée. Cette lettre semble avoir complètement échappé aux recherches de ses biographes, et en particulier des deux qui ont étudié davantage sa vie et son action publique, son fils Émile Lebon et Paris [2], son historien. Aucun document cependant ne permet de le mieux juger à la veille de son apostasie [3].

Le début de la lettre prouve l'attention qu'il portait aux travaux de la Constituante, et en même temps l'intimité de ses relations avec l'ancien ami du collège ou des réunions d'Arras [4], dont il devinait le rôle bientôt prépondérant dans la Révolution :

« Courage, mon brave ami ; il ne te reste plus qu'un pas à faire ;
« et, seul à peu près de nos législateurs, tu sortiras de la carrière
« aussi pur que tu y es entré. En bonne conscience, tes triomphes

1. Lettre XVI à MM. les Amis de la Constitution, à Beaune, département de la Côte-d'Or.

2. Paris a cru à tort que Lebon et Robespierre s'étaient liés pour la première fois à Arras après la clôture de la Constituante.

3. La lettre de Lebon à Robespierre est publiée dans la Collection des mémoires relatifs à la Révolution française (*Papiers inédits trouvés chez Robespierre, Saint-Just, Payan*, etc., Paris, Baudouin, 1828, tome III, p. 237).

4. Maximilien Robespierre était de sept ans plus âgé que Joseph Lebon.

Digitized by Google

« multipliés et les assauts que tu as livrés à nos monarchiens depuis « deux ou trois mois m'ont empêché de t'écrire plus tôt. J'aurais « craint de te faire perdre un de ces instants précieux dont tu fais « chaque jour le sacrifice à la patrie. Toutefois je ne puis résister « plus longtemps à la démangeaison de barbouiller cette feuille de « papier; et quoi qu'il en arrive, mon cher Robespierre, il faut « absolument que je vous donne cinq ou six minutes de distrac- « tion. »

En quelques lignes, Lebon fait connaître sa situation, tout en protestant qu'il ne parlera pas de lui : « Après environ un an « d'exil et de persécutions oratoriennes, me voici vicaire dans une « succursale à une demi-lieue de Beaune. *Je suis au comble du « bonheur, et j'ai déjà refusé de troquer ma félicité actuelle contre « cinq ou six cures, contre deux ou trois places de vicaire, « d'évêque*, etc. » Il y a évidemment de l'exagération dans ces dernières paroles et probablement aussi le désir d'en imposer un peu à Robespierre. Quant à son bonheur, il nous dit en quoi il consiste : « Mes ennemis sèchent de me voir si près d'eux; les « aristocrates se divertissent à mettre ma tête à prix et à faire « circuler des billets incendiaires contre moi... Mais ne nous occu- « point de ces babioles. »

Après environ un an d'exil, le bonheur de Joseph Lebon consiste donc à croire ses anciens confrères gênés de sa présence et de son voisinage! Il prouve par ces paroles quel changement s'est déjà opéré en lui. Bientôt il ne laisse plus aucune illusion au lecteur.

« J'ai à vous parler, ajoute-t-il à Robespierre, d'un article impor- « tant et de toute justice. L'Assemblée a décrété que pour les con- « tributions, les célibataires seraient toujours placés dans une « classe supérieure. Cette opération est très bien vue. Mais com- « ment la loi peut-elle punir certains célibataires d'un célibat « qu'elle leur impose elle-même? Comment pourra-t-on, sans bles- « ser la raison et l'équité, assujettir les prêtres au célibat et leur « faire un crime de leur obéissance à la loi? Renouvelez donc, mon « cher ami, votre motion de l'année dernière et faites disparaître à « jamais cette exécrable obligation de tromper le vœu de la nature, « qui a causé jusqu'ici la ruine des lois et des mœurs. Je vous en « conjure, par les grands principes qui vous dirigent, et par le « patriotisme dont vous êtes enflammé. L'Assemblée touche à la

Digitized by Google

« fin de ses travaux; elle ne saurait mieux les terminer qu'en « adoptant votre opinion sur le mariage des ecclésiastiques. »

Voilà le fond de la pensée et des désirs de Lebon : n'être plus astreint au célibat, recouvrer la pleine et entière liberté de ceux qui n'ont pas quitté le monde. Même les prêtres assermentés qui avaient le malheur de s'engager dans cette voie funeste du mariage devenu pour eux impie et sacrilège, étaient irrémédiablement perdus, non seulement devant le peuple qui n'avait plus pour eux aucune estime, mais d'une manière absolue et pour le ministère sacerdotal et pour la pratique de la vertu.

Suit un paragraphe fort curieux où Lebon demande à Robespierre d'interdire le port de la soutane : « Demandez ensuite qu'aucun « officier du culte ne soit forcé de porter, ou même ne puisse por- « ter un habillement particulier que dans ses fonctions. Si quelques « officiers du gouvernement devaient avoir un costume habituel, « ce seraient sans doute les officiers municipaux chargés de la sur- « veillance et de la police. Mais laisser à des prêtres l'*influence « même de leur habit*, c'est ne point connaître l'esprit sacerdotal « qui sait tirer parti de tout. *C'est à la faveur de cet habit qu'un « ecclésiastique était plus respecté qu'un officier civil, ce qui est « dangereux et funeste au bon ordre.* En un mot, la magistrature « de nos prêtres doit se renfermer dans les courts espaces où ils « exercent leur ministère (encore devrait-on nommer des préposés « laïcs pour veiller à la police du culte). Donc, hors de leurs fonc- « tions les ecclésiastiques ne doivent avoir aucune marque dis- « tinctive, à moins qu'on ne veuille les faire toujours regarder « comme les premiers magistrats de la République. »

On n'est plus guère ecclésiastique quand on développe de pareils arguments. Qu'un libre-penseur trouve l'influence de l'habit ecclésiastique trop grande, on le conçoit sans peine; qu'un prêtre, placé à la tête d'une paroisse, ose le penser et l'écrire, c'est une preuve qu'il n'a plus de l'ecclésiastique que l'habit et que cet habit, en désaccord avec sa pensée et ses sentiments, est pour lui un reproche [1].

Un post-scriptum nous dit où étaient à ce moment les pensées et

1. La lettre se termine ainsi : « Adieu, mon cher ami; je vous embrasse de tout « mon cœur. Mandez-moi si vous avez accepté la présidence du tribunal de district

Digitized by Google

les préoccupations de Lebon et explique les raisonnements étranges développés plus haut : « Je rouvre ma lettre pour vous faire part « d'une nouvelle. *On me menace de tous côtés de me députer à la « prochaine législature.* C'est pourquoi je vous prie de me mander « sur-le-champ si je suis éligible ou non. Le seul objet sur lequel « j'ai des doutes, c'est cette infâme contribution du marc d'argent.

« 1° Je ne possède que mon traitement de vicaire, montant à « sept cents livres.

« 2° Je n'ai point de titre clérical, comme je vous l'ai déjà dit. « Vous savez que mon évêque Conzié s'était chargé de m'en faire « un et que la nouvelle constitution du clergé lui en ayant ôté le « pouvoir, c'eût été à la nation d'y suppléer, ce qui n'a pas été « fait. C'est ainsi qu'une injustice m'expose à cent autres.

« 3° J'ai mon père et ma mère. L'imposition qu'ils supportent « compte-elle pour moi?

« 4° Si un prêtre qui n'a qu'un traitement de sept cents francs « ne contribue pas la valeur d'un marc d'argent, il s'ensuit qu'il « doit avoir l'infernale ambition de s'élever dans l'Église, afin de « pouvoir servir la patrie.

« Vous me direz là-dessus ce que vous penserez ou ce que vous « aurez tiré de l'Assemblée. Il me semble qu'elle ne dérogerait pas « à son abominable décret du marc d'argent si elle rendait inces- « samment celui-ci :

« L'Assemblée nationale, considérant que certains ecclésiastiques, « ordonnés autrefois *sub titulo paupertatis* ou *sub titulo ab ordi- « nario approbando* [1], n'ont pu, depuis la constitution nouvelle du « clergé, être pourvus par leurs évêques d'un titre ou bénéfice « indispensable pour la réalité de leur ordination ; considérant que, « dans la circonstance actuelle, lesdits ecclésiastiques pourraient

« à Versailles, afin que je sache où vous adresser mes lettres après l'installation des « nouveaux députés.

« LEBON.

« Mon adresse est : *à Joseph Lebon, vicaire, au Vernoi près Beaune.*

« Ce 3 juin de l'an second.

« Le brave Ansart vous salue ; il attend avec impatience qu'on licencie les orateurs. »

1. Ce titre n'existe pas en droit canon et Lebon a tout l'air de vouloir duper Robespierre. Cependant le « Titulus pensionis sive stipendii sustentationis » était toléré, « donec consequatur (clericus) beneficium ecclesiasticum, vel de congrua sustentatione ipsi aliunde provideatur » (Schmalzgrueber, l. I, t. XI, § VI, n° 57).

Digitized by Google

« être inquiétés et chicanés relativement à la contribution exigée » pour l'éligibilité aux législatures;

« Décrète que tout fonctionnaire public ecclésiastique étant *censé*, « par son caractère seul de prêtre, avoir un patrimoine d'environ « deux mille francs, outre son traitement quelconque, sera de plein « droit éligible aux législatures, s'il a d'ailleurs les autres qualités « requises. »

« Je vous prie de faire décider ceci promptement, mon cher « Robespierre, afin que je ne tienne pas les électeurs en échec « s'ils pensent à moi [1]. »

Cette lettre nous permet de toucher du doigt les passions violentes qui s'agitaient au fond de l'âme de Lebon, à la vue des bouleversements opérés dans l'Église et dans l'État, à la pensée que son nom pouvait sortir d'une urne électorale, peut-être dans l'espoir d'être lui-même admis à occuper dans les affaires de l'État une place plus importante.

Il veut affranchir le prêtre du célibat et de l'habit qui le distinguent des autres hommes, qui rehaussent son autorité morale et lui donnent une place à part au milieu de ce que le monde a de plus honnête et de plus droit. Pour développer son idée, il trouve des expressions et des arguments étranges qui le feraient croire ennemi déclaré non seulement de l'état ecclésiastique, mais de l'Église elle-même, et il remplit encore les fonctions de curé! En examinant de près sa lettre, on se convainc sans peine que le pourquoi il l'a écrite, c'est le post-scriptum, c'est-à-dire le désir de poser une candidature et d'entrer dans le grand mouvement politique de la Révolution.

Une grave nouvelle vint brusquement modifier ses projets, le ramener au sein de sa famille et le rapprocher de son but. Sa mère, bonne chrétienne, attachée du fond du cœur à la véritable foi, était alarmée de la situation faite à l'Église catholique et au clergé.

« Je me livrais de toutes les puissances de mon âme au doux « plaisir du repos dans le sein de l'amitié, écrivait Lebon [2] le « 25 juillet à ses amis de Beaune, et voilà qu'une nouvelle tempête

1. Au bas : « Au citoyen Robespierre l'aîné ».
2. Neuville-Vitasse, près Arras, le 25 juillet de l'an III de la Révolution.

Digitized by Google

« m'arrache encore à mes amis et à moi-même... Trois lettres, « plus pressantes les unes que les autres, m'arrivent presque en « même temps dans ma solitude du Vernoi; si je ne pars aussitôt « après leur réception, je ne dois plus jouir de la raison de ma « mère; l'empressement qu'elle a de me voir, ou *plutôt son indi-* « *gnation contre mon serment et contre ma nomination à la cure de* « *Neuville-Vitasse* lui ont fait perdre la tête[1]; un seul jour de « retard peut me rendre coupable d'un grand crime. »

Suivent quelques mots sur le voyage du Vernoi à Arras et Lebon ajoute aussitôt : « J'arrive, je ne trouve plus à la maison que mon « père mourant de chagrin, mes frères et sœur éplorés et dans le « plus profond abattement; depuis le 24 juin, ma mère est enfer- « mée... ; *et tout ce désordre est l'ouvrage des prêtres.*

« Je n'essaierai point, mes chers amis, de vous peindre les divers « mouvements dont je fus alors affecté, je ne pourrais y réussir, et « ma sensibilité vous est assez connue. Hélas ! me disais-je, faut-il « qu'*après avoir travaillé à préserver les autres de la séduction*, je « n'aie pu en garantir ma famille, et *que ma mère soit la victime de* « *ces mêmes hommes dont j'ai démasqué l'hypocrisie avec tant de* « *courage !* » Celui qui écrivait ces lignes faisait encore partie du clergé, il avait quelques jours auparavant quitté une paroisse et venait d'en accepter une autre! Dans toutes ses allées et venues à Arras, il recherchait la compagnie du Père Spitallier, supérieur de l'Oratoire! Il est vrai, la soutane était encore pour lui le seul moyen de vivre.

La désolation de sa famille et surtout de son père, que l'accident survenu à sa mère semblait « avoir vieilli de dix ans », retint Joseph Lebon à Arras. Il accepta la cure de Neuville-Vitasse[2], refusée par lui quelques semaines auparavant, et en prit possession le dimanche 17 juillet 1791.

Lucien MISERMONT.

1. Paris donne toutes les pièces relatives à la démence de Mme Lebon (*Ouvrage cité*, tome I, pages 10 et 11).

2. « Je soussigné déclare que j'accepte la cure de Neuville-Vitasse, à laquelle j'ai « été appelé par le vœu de mes concitoyens. A Arras, ce 12 juillet de l'an second de « la Liberté. — Lebon ». (Archives départementales du Pas-de-Calais, citées par Paris.)

Digitized by Google

COMPTES RENDUS CRITIQUES

E. Toutey. — **Charles le Téméraire et la Ligue de Constance.** Paris, Hachette, 1902, in-8 de vi-475 p. — Prix : 7 fr. 50.

Voici un bon résumé des publications françaises et étrangères (surtout allemandes) qui ont eu jusqu'ici pour objet la rivalité de Louis XI et de Charles le Téméraire et les alliances du duc de Bourgogne avec les différents princes de l'Europe dont il était possible d'obtenir des secours ou tout au moins une neutralité bienveillante. Mais l'ouvrage de M. Toutey n'est que cela et pas autre chose. Il se lit avec facilité, et l'on y trouvera parfois des vues qui, sans être absolument neuves, pouvaient gagner à être mises ainsi davantage en valeur. Son plus grand mérite est assurément d'avoir étudié toutes les sources allemandes (chroniques de Schilling et de Knebel, documents publiés d'après les archives de Suisse et d'Alsace, travaux modernes de Witte, Bernoulli, etc.) dont on aura désormais un résumé ou une traduction. Mais, à part deux pièces inédites empruntées aux archives de Zurich, et deux autres trouvées en France, M. Toutey n'a jamais travaillé d'après les originaux, et il est condamné à croire chacun sur parole; de plus, il n'a point fait la critique de ses sources, et il accorde une égale croyance à des chroniqueurs qui ne se sont pas toujours inspirés des mêmes sentiments en présence des mêmes événements. Nous aurions aimé à voir l'auteur émettre quelques principes de critique qui nous eussent initiés à sa méthode de travail : et précisément, il n'y a pas une ligne de préface, pas une ligne d'introduction. Dès le premier mot du livre, on entre au cœur du sujet sans y être préparé, sans savoir où va l'auteur, où et par quelles voies il compte mener le lecteur jusqu'au dénouement, qui est la ruine et l'effondrement de la maison de Bourgogne. C'est, en somme, l'étude d'une question palpitante d'équilibre européen, basé sur le principe des nationalités et sur la tentative de fondation d'un État nouveau entre la France et l'Allemagne ; mais, à travers le dédale des épisodes de la lutte, la promulgation et le renversement des alliances, on ne le voit pas assez clairement. Il n'aurait pas fallu se contenter d'exposer les faits : la synthèse s'impo-

Digitized by Google

sait, pour essayer de rechercher les causes et d'examiner les résultats. Au total, un travail sérieux, mais de seconde main et sans valeur personnelle.

H. Stein.

André Lesort. — **La succession de Charles le Téméraire à Cambrai (1477-1482)**. Paris, Picard, 1903, in-8 de 61 p. (Extr. des *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai*, t. LV).

Trop modestement, M. Lesort, à la suite de l'indication des sources auxquelles il a puisé pour écrire cet opuscule, s'exprime ainsi : « Nous ne désespérons pas d'avoir, sur quelques points, fait œuvre nouvelle. » Les lecteurs attentifs de ces soixante pages nourries de faits, pourvues de notes excellentes et de renvois à de multiples documents originaux, suivies de six pièces justificatives de premier ordre éditées avec soin, trouveront que l'auteur a entièrement renouvelé le sujet qu'il traite. Bien loin derrière lui sont désormais les Dupont, les Le Carpentier, historiens médiocres de Cambrai, et même M. Lefebvre avec son étude spéciale sur *Les villes d'occupation sous Louis XI*. M. L. a visité en France et à l'étranger des dépôts d'archives inexplorés par ses prédécesseurs et en a tiré des pièces faute desquelles ils avaient mal connu les événements. Il a interprété les sources narratives avec une sagacité qui leur avait manqué, et, par-dessus tout, il a su présenter le tableau des vicissitudes traversées par Cambrai, depuis la mort du Téméraire jusqu'à 1480, en véritable historien. Ce n'est pas seulement parce qu'il contient le récit exact et vivant des agitations par lesquelles dut passer l'infortunée cité, depuis le jour où Louis XI se l'appropria jusqu'à celui où il dut reconnaître à nouveau la neutralité de Cambrai, que ce petit livre de chétif aspect est vraiment important; c'est surtout parce qu'il contribue, mieux que beaucoup de gros ouvrages, à faire connaître le caractère de Louis XI et, dirait-on aujourd'hui, *sa manière*. La ruse et la brutalité qu'il déploie tour à tour pour imposer sa domination à une ville qui appartenait à l'empire et de plus était neutre, le cynisme avec lequel il donne à un acte de soumission arraché par la force les apparences de la légalité, le régime de terreur qu'il lui impose, l'acharnement haineux qu'il met à combattre tantôt ouvertement, tantôt sourdement la résistance de gens forts de leur droit, les cruelles représailles qu'il exerce quand un échec l'a frappé, sa retraite sournoise quand la défaite finale le contraint à abandonner ses prétentions, tout cela, exposé avec un talent sobre dans la brochure sans prétention de M. L., fournit plus d'éléments pour la connaissance de ce « caractère à la fois indécis, tortueux et hypocrite de Louis XI » que la plupart des volumineuses dissertations écrites sur ce monarque.

J. Chavanon.

Digitized by Google

Désiré Charnay. — **Manuscrit Ramirez. Histoire de l'origine des Indiens de la Nouvelle-Espagne** (« Recueil de Voyages et Documents pour servir à l'Histoire de la Géographie », t. XIX). Paris, Ernest Leroux, 1 vol. in-8 de xix-246 p. et fig.

On sait, sans doute, combien les témoins espagnols, militaires ou ecclésiastiques, de la conquête de Mexico laissent, en général, à désirer, pour l'exactitude et l'impartialité, quand ils décrivent et jugent la société indigène. Sujets d'une monarchie absolue, encore féodale dans ses formes extérieures, pouvaient-ils comprendre la curieuse fédération de tribus qui dominait politiquement l'Anahuac en 1519? Catholiques aussi intolérants que sincères, pouvaient-ils voir dans les dogmes, d'ailleurs souillés de pratiques sanglantes, mais, toutefois, très cohérents, des Aztèques, autre chose qu'un absurde assemblage de superstitions hideuses? Enfin, vainqueurs et convertisseurs parfois brutaux, ne devaient-ils pas céder à l'inconscient désir de légitimer leurs violences, en peignant les vaincus sous de noires couleurs? Si donc nous étions réduits au seul témoignage de la chronique castillane, l'histoire de l'Ancien Mexique serait presque impossible à écrire. Mais, aux xvie et xviie siècles, un certain nombre d'indigènes, intelligents et instruits, d'ailleurs résignés à la domination étrangère et chrétiens convaincus, se sont trouvés pour réhabiliter leur race par des travaux historiques, rédigés, la plupart, en espagnol, et qui nous fournissent un excellent contrôle des histoires européennes. L'auteur du « Manuscrit Ramirez » était du nombre. Son œuvre, plus exactement les morceaux conservés de son œuvre, comprennent, outre une « Histoire de l'origine des Indiens qui habitent la Nouvelle-Espagne », un fragment relatif au règne du premier Montezuma, le plus puissant des rois mexicains, et un récit assez étendu du siège de Mexico par Cortés. Bref, même en son état actuel, c'est, sous un mince volume, une contre-partie des écrits bien connus de Sahagun et de Bernal Diaz, et d'autant plus précieuse, que l'auteur l'illustra de dessins empruntés probablement aux anciennes peintures « idéographiques » des Nahuas. Les vicissitudes de ce document égalent son importance. Plagié par deux illustres historiens monastiques de la Nouvelle-Espagne, Diégo Duran et José Acosta, dédaigné ensuite et oublié, il dormait dans la bibliothèque d'un couvent de Mexico, lorsqu'il fut découvert, en 1856, par J.-F. Ramirez, le véritable « chef de chœur » des historiens nationaux modernes au Mexique, et il ne fut publié qu'en 1878 par les héritiers scientifiques du grand érudit. M. Désiré Charnay vient de consacrer les loisirs de sa robuste vieillesse à traduire le « Ramirez » en français. On ne saurait trop l'en remercier. Sans doute, nos trop rares Américanistes sont tous en état de lire l'original. Mais beaucoup ne possèdent point l'assez coûteuse et

Digitized by Google

peu commune édition Vigil. Et puis, outre le spécialiste, un pareil livre mérite d'autres lecteurs, — tous ceux qu'attirent les anciens phénomènes sociaux et l'histoire prise aux sources. A ceux-là aussi servira le travail de M. Charnay. Pour les uns et pour les autres, je me permettrai seulement de regretter que la version, encore qu'élégante et fidèle, ait trop souvent laissé tomber les tours et la saveur du vieux texte. Je déplore la maigreur des notes explicatives, que le savoir et l'expérience du traducteur nous eussent rendues si fructueuses. Je m'étonne, enfin, que ni lui, ni M. Chavero, continuateur de Ramirez, auquel est due la préface de l'ouvrage, n'aient cru devoir aborder l'étude de certaines questions critiques relatives au document lui-même. Depuis sa découverte, des travaux se sont produits qui faciliteraient la solution de ces problèmes. Tel qu'il est, néanmoins, ce nouveau tome de la collection Charles Schefer et Cordier est digne de ses aînés. Avancera-t-il l'histoire de la Géographie? La chose est improbable. Mais il contribuera, comme les autres écrits de notre maître Charnay, à vulgariser en ce pays les choses si dignes d'attention de l'Amérique ancienne.

Léon Lejeal.

Henri Froidevaux. — **Les Lazaristes à Madagascar au XVIIe siècle.** Paris, Ch. Poussielgue, [1903], 1 vol. pet. in-8 de vii-256 p. et 4 grav.

On sait le rôle prépondérant que les missionnaires ont joué de tout temps dans notre expansion coloniale. Le prestige que la France conserve encore vis-à-vis des peuples d'Orient, c'est en grande partie à sa qualité de protectrice de la religion catholique qu'elle le doit. A Madagascar notamment, c'est là un des principaux titres qui lui ont permis de faire prévaloir contre les prétentions de l'Angleterre un droit de protectorat transformé aujourd'hui en une souveraineté véritable. Il est donc d'un vif intérêt pour l'histoire de cette belle colonie d'étudier les conditions dans lesquelles les Français ont commencé l'évangélisation des peuplades malgaches : tel est le but que s'est proposé M. Froidevaux et qu'il a très heureusement atteint en mettant en œuvre ce qui subsiste des correspondances des premiers missionnaires.

De nos jours, trois congrégations religieuses se partagent la tâche d'initier aux bienfaits de la religion chrétienne les habitants de Madagascar : les Pères du Saint-Esprit à Diégo-Suarez et dans le nord de l'île ; les Jésuites dans la partie la plus étendue du territoire, avec Tananarive et Fianarantsoa pour centres d'action ; les Lazaristes à Fort-Dauphin et dans la région méridionale. Ces derniers sont là les successeurs des prêtres de la Mission qui, du temps même de saint Vincent de Paul, ont les premiers entrepris de travailler d'une façon suivie à la conversion des infidèles.

Digitized by Google

C'est, en effet, par la côte sud-est de l'île, celle que longeait la route des Indes, que la pénétration française a commencé à Madagascar, et la construction de Fort-Dauphin marqua le début des essais de colonisation tentés par la Compagnie des Indes orientales. Fondée en 1642 pour l'exploitation de Madagascar, cette Société se préoccupa d'adjoindre aux colons des missionnaires et s'adressa pour cela à saint Vincent de Paul. Le supérieur des prêtres de la Mission, comme il le dit lui-même en des termes qui s'appliquent encore mieux à notre époque qu'à la sienne, avait « beaucoup d'affection et de dévotion à la propagation de l'Église aux pays infidèles, par l'appréhension qu'il avait que Dieu l'anéantisse peu à peu en deçà et qu'il n'y en reste point ou peu d'icy à cent ans, à cause des mœurs dépravées et de ces nouvelles opinions qui croissent de plus en plus et à cause de l'état des choses ». Aussi ouvrit-il volontiers ce nouveau champ d'action aux religieux de sa congrégation. Deux lazaristes, le P. Nacquart et le P. Gondrée débarquèrent à Fort-Dauphin en 1648. Le second devait succomber au bout de peu de mois ; quant au P. Nacquart, il put poursuivre, jusqu'en 1650, l'œuvre qu'il avait entreprise, et l'on trouve, dans le livre de M. F. les détails les plus intéressants sur sa méthode d'évangélisation, sur le « petit catéchisme » qu'il était arrivé à composer en langue malgache, etc. Non moins attachant est le récit des travaux apostoliques de son successeur, le P. Bourdaise, qui, lui aussi, vit périr rapidement le compagnon avec lequel il avait débuté et les confrères qui, plus tard, étaient venus le rejoindre. Bien que réduit à ses propres forces, ce zélé missionnaire était arrivé à convertir cinq à six cents familles et avait fondé une petite exploitation qu'il destinait à servir de centre à la mission. Mais il finit par tomber lui-même, victime de ses fatigues et de la dysenterie contractée en allant visiter les indigènes.

Dès lors, l'histoire de la malheureuse mission de Madagascar ne se compose plus que d'une série d'épreuves dont la lecture est profondément attristante. Des missionnaires envoyés de nouveau par Saint-Lazare, les uns voient leur navire capturé par les Espagnols et doivent rentrer en France ; les autres, jetés par une tempête sur les côtes du Cap, sont, après de longs mois, contraints également de regagner l'Europe. Quant à ceux qui peuvent enfin mettre le pied dans l'île, les résultats de leurs efforts sont à peu près nuls. L'un d'eux périt assassiné par les indigènes, pour n'avoir pas imité la sagesse de ses prédécesseurs et avoir voulu remplacer par la violence les procédés pacifiques et la méthode de persuasion qui seuls conviennent au missionnaire. Les derniers, se voyant réduits à l'impuissance par l'impossibilité d'aborder les insulaires en révolte ouverte contre les Français, sont obligés d'abandonner l'île en 1674.

Digitized by Google

Comme le fait remarquer M. F. en terminant, une œuvre ne doit pas se mesurer uniquement au succès où à l'insuccès final. Si les longs efforts tentés par les missionnaires n'ont pas réussi à cette époque à implanter la religion chrétienne à Madagascar, tant de peines et tant de travaux n'ont pas été inutiles. Par leur dévouement et leurs exemples, les Lazaristes ont exercé une heureuse influence morale sur les colons et amélioré, dans la mesure du possible, les relations entre Français et indigènes ; ils ont contribué à prolonger l'existence de ce premier établissement français ; en un mot, « ils ont bien mérité de la patrie et de la colonisation ».

Léon Le Grand.

J. Lair. — **Louise de La Vallière et la jeunesse de Louis XIV**, avec de nouveaux portraits, plans, documents et notes (3e édition). Paris, Plon, 1903, 1 vol. in-8 de 450 p.

Le propre d'une *nouvelle édition* n'est pas toujours d'annuler la première. Au contraire, quand le livre est bon et fait de main d'ouvrier (comme dit La Bruyère), les nouvelles éditions complètent les précédentes, mais leur laissent tout leur intérêt. C'est un des points que je suis bien aise de faire remarquer tout de suite dans le beau volume de M. Jules Lair. L'édition en est vraiment nouvelle, sans qu'elle rende inutile la première, qui eut tant de succès et lança décidément son auteur. Sans doute, le texte principal est le même qu'en 1880 et aussi l'enchaînement des chapitres. Mais chaque ligne a été revue d'une plume attentive et constamment au courant des dernières recherches, des textes nouveaux, et l'annotation en est toute transformée. De plus, les additions documentaires qui terminent le volume ont été remaniées et grossies de plusieurs chapitres que je dirai tout à l'heure. Enfin une copieuse et attachante série de reproductions s'est, non pas ajoutée, mais substituée aux deux seuls portraits de l'édition ancienne, — de même que les additions nouvelles ont pris la place des Lettres de Mme de La Vallière au maréchal de Bellefonds, qu'on ne retrouve plus ici. Pour le dire tout de suite, de ces deux portraits, le plus séduisant, la carmélite au frais visage (qu'une partition lyrique récente s'est empressée de reproduire), a disparu, même comme mention, de l'iconographie de Mme de La Vallière. M. Lair n'y croit plus et le rejette.

Quel est donc l'apport de la nouvelle édition ? Je crois qu'il suffira de le noter ici, sans revenir sur l'attrait singulier qui se dégage du fonds même du récit, de ces pages à la fois d'une documentation si sûre, et d'une fermeté, d'une éloquence de jugement si vivantes.

Les Additions ou Éclaircissements comprennent : un extrait de la relation du cardinal Chigi (1664) publiée en 1894 par M. Rodocanachi ; —

Digitized by Google

des détails nouveaux sur la mort de Madame, et une note sur l'Affaire des poisons; — une importante étude générale sur l'iconographie de la Duchesse; — un travail plus important et plus étendu (p. 379-413) sur les *maisons successivement habitées par Louise de La Vallière*, et surtout le « palais Brion » au Palais-Royal, l'hôtel proche des Tuileries, et l'appartement du château de Saint-Germain, qui a donné lieu à la publication (d'après un exemplaire rarissime) d'une lettre curieuse du bailli Le Laboureur à Mlle de Scudéry : « La promenade de Saint-Germain », et de divers documents tirés des Comptes des Bâtiments. — Enfin une partie intitulée *Examen de mémoires et documents concernant l'histoire de Mlle de La Vallière* (p. 414-441) donne de précieux détails surtout sur les textes qui n'ont pas été l'objet d'éditions critiques, sur divers libelles du temps, sur le livret de la Duchesse : « Réflexions sur la miséricorde de Dieu », dont c'est en même temps une excellente bibliographie; enfin publie une très intéressante note émanant du Carmel de Paris (de la rue d'Enfer, en 1879) relative aux souvenirs laissés dans l'Ordre par sœur Louise de la Miséricorde, et, d'une façon générale, aux règles de l'Ordre.

Voici maintenant le côté graphique de la documentation nouvelle. D'abord neuf portraits héliogravés : le beau portrait de la Duchesse peint par Mignard et appartenant à M. Ed. Le Berquier; celui non moins intéressant que le même Mignard a peint de Mme de La Vallière avec ses deux enfants, dont l'original est chez Mme la marquise d'Oilliamson, et une bonne copie au musée de Versailles; un des portraits gravés de la Carmélite sur son lit de mort, publié chez Guérard, vers 1710 sans doute; deux plus petits, de la Duchesse à la cour, gravés par Edelinck et Larmessin; la belle gravure d'après nature de Louis XIV, par Nanteuil, en 1661; le curieux grand tableau, attribué à Mignard, qui représente le roi en berger, dormant, entouré de Madame et de ses filles d'honneur (aujourd'hui au musée de Darmstadt); enfin un portrait gravé de Marie de La Vallière, tante de la Duchesse.

Puis des plans : hôtel de La Vallière à Tours, Tuileries et environs en 1694, château de Saint-Germain, Palais-Royal, terrains des Carmélites au XVIIe siècle; — des vues : château de Reugny, Palais-Royal en 1679, Tuileries et hôtel de La Vallière, château de Saint-Germain en 1658, Carmélites de la rue d'Enfer... J'en passe; mais on voit si l'édition est en effet nouvelle et probablement définitive.

M. J. Lair, dans la courte note où il annonce ces documents graphiques, tient à remercier M. Albert Froment, de son « concours aussi actif qu'intelligent ». Il n'est que juste de le nommer de même ici.

Henri DE CURZON.

Digitized by Google

P. Fromageot. — **La foire Saint-Germain-des-Prés.** Paris, Firmin-Didot, s. d., in-8 de 159 p. avec plans et gravures.

Pendant plusieurs siècles, la foire Saint-Germain-des-Prés fut le rendez-vous des élégances mondaines et des plaisirs parisiens. Berceau de plusieurs de nos théâtres modernes, l'Opéra-Comique, l'Ambigu, les Variétés, on y vit aussi naître les Marionnettes et les exhibitions d'animaux sauvages. Dès le XIIIe siècle, une foire s'y tenait, pendant trois semaines après Pâques, aux abords de l'abbaye Saint-Germain; les marchands affluaient et le public venait s'y divertir.

Notre confrère, M. Fromageot, raconte dans une histoire mouvementée et très documentée, — édition ornée de plans et d'artistiques gravures, — les phases diverses de l'origine, du développement et du déclin de ce centre fameux des plaisirs parisiens. De 1176 à 1595, période ascendante; de 1595 à 1672, plein épanouissement. A cette date, 1672, apparaît avec un nouveau breuvage, le *café*, l'ouverture, par l'arménien Pascal, de la première maison de dégustation. En 1715, inauguration de l'Opéra-Comique; 1716, apparition du café Procope. L'année 1726 menace la foire Saint-Germain-des-Prés, l'expropriation l'atteint, l'Opéra-Comique expulsé est rétabli rue de Bussy. En 1748, on voit l'exhibition d'animaux sauvages, notamment d'un rhinocéros colossal. Les jeux de hasard installés à la foire sont poursuivis par le lieutenant de police. Si, en 1762, les boutiques et théâtres périssent dévorés par l'incendie, la reconstruction ne se fait pas attendre, magnifique; de très belles gravures l'attestent. A cette date de 1764 apparaît le célèbre Nicolet, deux nouveaux théâtres, le Vauxhall et l'Ambigu, sont inaugurés. De 1770 à 1780, la curiosité publique est conquise par les grands danseurs du Roi. Puis s'ouvre la période de déclin et de décadence. La Terreur viendra disperser commerçants et entrepreneurs de spectacles. Un arrêté du préfet de police, 14 vendémiaire an XI, prescrit l'expropriation, tout est démoli. Un marché aux légumes et aux volailles remplacera les somptueuses boutiques et les élégants théâtres. Les prosaïques pratiques de l'approvisionnement succèdent aujourd'hui aux joyeuses distractions des Parisiens d'un autre âge.

En faisant revivre le passé, M. F. vient d'écrire une page aussi élégante qu'intéressante des annales du vieux Paris.

G. Joret-Desclosières.

L. Paul-Dubois. — **Frédéric le Grand d'après sa correspondance politique.** Paris, Perrin, 1903, 1 vol. in-8 de 330 p.

Les créateurs de traditions, ceux qui édifièrent des États ou inaugurèrent des politiques nationales, en un mot, les grands initiateurs, se sont vus

Digitized by Google

représenter par les générations successives dans des attitudes morales très diverses, chaque siècle recherchant en eux les qualités qu'il portait en soi. Les derniers venus parmi les historiens, mieux renseignés par les publications des érudits, doués peut-être d'une critique plus éclairée, nous ont donné des portraits de Richelieu, de Pierre le Grand, de Guillaume d'Orange, de Napoléon, apparemment plus définitifs que la plupart des œuvres de leurs prédécesseurs. L'étude de M. L. Paul-Dubois sur Frédéric le Grand, pour la précision et la solidité de la documentation, mérite une place très honorable dans cette galerie psychologique.

Sommes-nous en présence du « grand Prussien », du « sophiste à couronne », du « faux Julien dans sa fausse Athènes » ou « du tyran soupçonneux, dédaigneux et méfiant » qu'ont dépeint Joseph de Maistre, Chateaubriand et Macaulay, guidés chacun par sa passion ou déterminés par le mouvement de l'opinion contemporaine? Est-ce l' « homme froid comme la raison pure » suivant le diagnostic de M. Lavisse ou le surhomme cher aux Allemands ? Frédéric « l'unique » est un peu tout cela, mais, par excellence, il est un tempérament de Hohenzollern, mis en œuvre par une âme de philosophe. « Son génie semble né de deux forces contraires « qu'on retrouve toujours présentes et qui font apparaitre en lui comme « deux personnages distincts. L'une est instinctive et innée, l'autre est « acquise et réfléchie : c'est celle de la nature et de la culture contempo- « raine, celle de l'esprit du siècle et celle de la race ou du passé. Deux « forces inégales et dont l'opposition est flagrante : le siècle est encore « d'esprit abstrait, selon la tradition classique, de caractère sceptique « et léger, tandis que Frédéric a par nature l'intelligence concrète et le « tempérament exubérant d'énergie. Pourtant, il y a des tendances com- « munes qui viennent rapprocher le réalisme prussien du milieu contem- « porain, c'est le défaut de cœur et d'idéal... et c'est ce qui permet au « grand Frédéric de s'imprégner profondément d'une culture à laquelle « sa nature aurait d'abord pu sembler réfractaire. » Politique aventureux, tentant le coup de force, général prompt à l'offensive et cherchant la bataille, en toutes circonstances, d'instinct, il saisit l'occasion et obéit à l'impulsion naturelle. Réaliste, il perçoit du même coup d'œil le but concret et les moyens qui y conduisent; esprit créateur et tempérament agissant, il marche droit à l'exécution. Cette spontanéité, cette vigueur naturelle, l'esprit d'observation les soumet à une continuelle discipline, s'efforçant d'en tirer bon parti : pour parler le langage du héros, c'est à grands coups de bâton que l'âme philosophique enseigne au Hohenzollern la patience et la tranquillité. Par une connaissance absolue de ses moyens d'action, par l'effort constant de son développement moral, Frédéric réalise totalement la définition de M. Lavisse : « Une intelligence

Digitized by Google

et une volonté qui manœuvrent une force. » Surhomme? non pas. Rien que d'humain au contraire, car cette force réside dans la prééminence de deux vertus moyennes, les plus généralement répandues et les plus rarement associées : le bon sens et l'énergie.

Mais cette culture intensive du moi n'est pas l'étude désintéressée d'un psychologue curieux de s'expérimenter soi-même. Frédéric est incapable de s'abstraire du monde extérieur et, suivant l'expression de Taine, jamais son cerveau ne fonctionne à vide. Sa raison d'être, c'est son métier de roi. Sa vie est liée à la vie du royaume des Hohenzollern, auquel il se doit tout entier. Et le caractère de l'homme, transformé par cette conception idéale de son rôle de souverain, acquiert une grandeur qui fait presque oublier les perfidies de sa diplomatie, les brigandages de ses guerres, l'inconsciente immoralité de sa politique. En travaillant à son perfectionnement propre, il prépare un instrument efficace pour la gloire de l'État dont il se proclame le premier serviteur — Frédéric est toute la Prusse.

A ce trait, tout s'éclaire dans le caractère du roi. Les contrastes et les paradoxes psychologiques se fondent ou s'atténuent : Frédéric le Grand n'est plus Frédéric « l'unique ». Cette énergie et ce bon sens au service d'un sentiment patriotique aussi élevé, voilà qui classe le plus grand des Hohenzollern dans le groupe historique des créateurs d'empires, à côté de Pierre le Grand et de Richelieu, non loin du plus illustre de ses élèves, de Bismarck.

Un reproche à l'auteur pour terminer. Pourquoi faut-il rechercher dans trois chapitres distincts, le Politique, le Littérateur et l'Homme, les éléments épars d'une personnalité cependant si homogène? Plutôt que de nous montrer, dans une composition synthétique, les qualités essentielles du héros, naissant, puis se développant sous l'influence des circonstances, pourquoi user de ce procédé analytique qui consiste à étudier successivement trois personnages en réalité coexistant? Artificielle en soi, cette méthode paraît ici plus que jamais inutile. La vie de Frédéric le Grand se déroule avec une régularité presque symétrique qui facilite singulièrement la tâche de l'écrivain. De distance en distance, 1748, 1763, 1772, une halte, un repos après la guerre, un triomphe diplomatique, permettent un tableau d'ensemble, un coup d'œil sur l'avenir, un portrait du roi de Prusse dans le cadre du moment.

M. L. Paul-Dubois a rédigé trois très bons articles. Nous regrettons qu'il n'ait pas cherché à écrire un livre; nul doute qu'avec son habileté à utiliser le document, la couleur et la précision de son style, son travail eût constitué une œuvre définitive.

Raymond Tabournel.

Digitized by Google

Docteur Cabanès. — **Les Indiscrétions de l'histoire**. Paris, Albin Michel, 1903, 1 vol. in-12 de XII-344 pages, avec dix illustrations.

Ces *Indiscrétions de l'histoire* formeront une suite au *Cabinet secret* du même auteur, et offriront, à en juger par cette première série, un intérêt aussi légitime que ses précédentes publications.

Le docteur Cabanès est le prototype du chasseur au document rare et précieux, et, comme son parc est fort bien gardé, le gibier y abonde. En sa qualité de médecin, il ne poursuit guère que la pièce historico-médicale, et les *tableaux* de ses laborieuses journées relèvent surtout de la clinique. On ne saurait lui en faire un reproche, on ne peut que l'en féliciter, comme il s'en félicite lui-même. « Sans la belle Gabrielle, dit-il dans sa préface, Henri IV serait-il Henri IV? Sans la Maintenon, Louis XIV ne ferait-il pas meilleure figure aux yeux de la postérité? Sans la Pompadour, Louis XV ne se serait-il pas gardé de bien des sottises, dont certaines irréparables? Il est faux de prétendre qu'on ne peut prendre mesure de tous les êtres humains avec une aune qui leur serait commune à tous; ce n'est pas diminuer un être, si haut placé soit-il dans l'échelle sociale, que de l'examiner *intus et in cute*; c'est l'expliquer, en complétant, en parachevant son portrait. »

Parmi les chapitres de ces *Indiscrétions*, il faut citer : De quand date la chemise de nuit? — Comment on se préservait de l'*avarie* au siècle galant. — Les livres de médecine que lisaient nos rois et leurs favorites. — Beaumarchais à Saint-Lazare. — La légende de la mort de Mme de Sévigné. — La du Barry était-elle blonde ou brune? etc. Le docteur Cabanès examine ces problèmes à l'aide de documents, la plupart inédits ou peu connus, semant ainsi sa démonstration d'anecdotes fort piquantes.

Qu'il nous permette toutefois d'ajouter aux exemples qu'il donne à propos de la chemise de nuit celui de la belle Godiva, dont la légende a été racontée par le poète anglais Tennyson, et qui a inspiré à M. Jules Lefèvre un tableau exposé en 1900 au Palais des Beaux-Arts. Il est vrai que le poète a modernisé le sujet et peut-être faussé l'histoire; toujours est-il que le souvenir de Godiva vient à l'esprit quand on lit cette phrase du docteur Cabanès : « Dans plusieurs poèmes, lais et légendes, on voit, du reste, de très grandes dames, des reines même, s'exposer *nues*, certains jours de l'année, à l'admiration de leurs grands vassaux, sur l'exprès commandement de leurs époux. »

Casimir Stryienski.

Digitized by Google

CONSTANCE H. D. GIGLIOLI, née STOCKER. — **Naples in 1799**, *an account of the Revolution of 1799 and of the rise and fall of the Parthenopean republic*. Londres, John Murray, 1 vol. in-8 (illustré).

L'auteur s'est proposé pour but, dans ce coquet volume, de donner au public un croquis (*a sketch*) de l'embryon de république née à Naples dans la dernière année du XVIIIe siècle, à l'ombre des baïonnettes françaises. Ce modeste programme est certes pleinement réalisé, et on ne saurait trop remercier Mme Giglioli de l'exposé lumineux que nous lui devons d'un épisode assez mal connu de notre histoire révolutionnaire. Ferdinand et l'odieuse Marie-Caroline, Nelson et les Hamilton, Ruffo, Caracciolo, Ettore Carafa revivent dans ces pages rapides où sont résumés avec soin et en conscience tous les travaux publiés antérieurement et tous les témoignages des contemporains parvenus jusqu'à nous. L'écrivain paraît, assez naturellement d'ailleurs, s'être intéressé surtout aux personnages de son sexe ; et si elle juge Marie-Caroline et lady Hamilton avec une justice qui ne va pas sans sévérité, elle a tracé d'Eléonora Pimentel, — la généreuse femme qui rédigea le journal officiel de la République, — un portrait dont l'exactitude suffit à faire ressortir toute la beauté morale.

Mais c'est surtout dans les pages consacrées à Nelson que Mme G. a donné la mesure de son tempérament d'historien. Quelle que soit la gloire maritime du vainqueur d'Aboukir et de Trafalgar, elle ne suffit point à détourner le clair jugement d'une femme à l'esprit élevé. Ce jugement d'ailleurs est d'autant plus terrible qu'il manifeste plus de loyale impartialité. L'auteur discute avec précision, l'une après l'autre, les responsabilités successives qu'assuma Nelson au regard de l'histoire ; et si le grand marin apparaît considérablement diminué à l'issue de ce travail, la faute en est à lui seul. Il a suffi en effet à Mme G. d'enregistrer ses affirmations les plus caractéristiques et de détacher de sa correspondance les passages qui le condamnent sans voie de recours. Il semble que la haine aveugle dont Nelson faisait parade à l'égard des Français ait fini par lui faire perdre tout équilibre moral. On peut admettre que rien dans la carrière de Bonaparte, — pas même peut-être la mort du duc d'Enghien, — ne pourrait entrer en parallèle avec l'exécution de l'amiral Caracciolo. Et quand on voit Nelson faire intervenir audacieusement la divinité dans chacun des actes les plus abominables qu'il commit alors, on se demande avec effroi jusqu'où peut descendre l'esprit d'un homme de guerre, quand il n'est rien d'autre qu'homme de guerre, entre les mains d'une femme artificieuse et sans scrupules.

Rendons grâce surtout à Mme G. de s'être montrée indulgente en ce qui nous concerne. Rien dans les chapitres où elle développe l'histoire de notre intervention à Naples n'excède les limites d'une critique judicieu-

Digitized by Google

sement courtoise. Nous ne sommes guère habitués, en France, à rencontrer autant de bienveillance. De là pour nous l'obligation d'être sévères pour nous-mêmes, et il faut bien reconnaître que nulle part cette sévérité ne trouverait à s'exercer plus justement qu'à propos de l'avortement de la république parthénopéenne. C'est ici surtout qu'éclate au grand jour l'insuffisance du gouvernement directorial. Depuis l'équipée glorieusement irréfléchie de Championnet et les exactions de Saypoult jusqu'à la retraite de Macdonald et à la trahison de Méjean, l'action française apparaît comme un de ces hasards météoriques que politiquement rien n'explique ni ne justifie. L'auteur a sans doute considéré cette partie de son sujet comme accessoire, et l'on peut regretter qu'elle n'y ait consacré que la moindre partie de ses recherches. Il y a là une lacune qu'il serait intéressant de voir combler.

Le volume de Mme G. est accompagné d'une excellente bibliographie et d'un index très suffisant. L'illustration en est copieuse, mais parfois un peu banale, et certains des portraits sont d'une reproduction déplorable. Il faut toutefois citer une lady Hamilton en Ariane, d'après Romney, et surtout une saisissante figure de Marie-Caroline d'après un buste en cire tiré de Caserte.

E. Forgues.

Émile Couvreu. — **Comment est née la Constitution vaudoise de 1803.** Lausanne, Bridel; Paris, Fischbacher, 1903, in-8 de xii-221 p.

Les 48 documents que notre collaborateur M. E. Couvreu a réunis et groupés dans ce volume appartiennent tous à des dépôts d'archives français : si donc ils doivent intéresser surtout ses compatriotes vaudois qui, à l'évocation de souvenirs vieux d'un siècle, apprendront comment s'élabora leur première constitution de 1803 et comment naquit l'État de Vaud, ils sont dignes aussi de retenir l'attention des lecteurs français pour qui ils mettront en lumière la part prépondérante prise par la France à ces événements. M. C. avait déjà conté ailleurs la brusque révolution qui, le 24 janvier 1798, sous l'impulsion du patriote ardent que fut Frédéric-César de La Harpe, fit du pays de Vaud un État libre et souverain et, contre l'oligarchie bernoise, dressa la République Lémanique : mouvement éphémère, puisque la république nouvelle ne dura guère plus de quinze jours, et dont l'insuccès s'explique surtout par ce fait qu'il fut trop improvisé, insuffisamment préparé, et que l'apprentissage de la liberté restait à faire pour ces natures calmes, un peu apathiques, pénétrées d'habitudes routinières, qu'étaient alors les populations vaudoises. Leur pays devint donc partie intégrante de la République helvétique sous le nom de canton du Léman; des dissensions intestines le déchirèrent, provoquées par la

Digitized by Google

suppression, puis le rétablissement des redevances féodales. Enfin Bonaparte vint, portant déjà, comme une auréole, le nom de pacificateur de l'Europe; il offrit sa médiation, et ce fut le salut. C'est l'exposé des négociations qui suivirent cette offre que M. C. nous donne dans un tableau des faits, sommaire mais très nourri, dont il a fait précéder le texte de ses documents : on y verra le rôle joué d'une part par la commission sénatoriale française, nommée le 4 décembre 1802 sous la présidence de l'ancien ambassadeur en Suisse Barthélemy et dont le franc-comtois Démeunier fut le membre le plus actif, d'autre part par les citoyens vaudois Monod, Secrétan, Muret, Cart, Pidou, Pellis et Bégos, chargés par leurs compatriotes de venir à Paris prendre part, avec les autres représentants de la Suisse, aux conférences qui aboutirent à l'acte de médiation du 19 février 1803. Le chapitre XVII de cet acte comprenait la constitution du pays de Vaud : il en établissait l'autonomie, avec une assemblée délibérante de 180 députés ou Grand Conseil, dont la devise fut, dès le premier jour : *Liberté et Patrie*, et un conseil exécutif, émanation du précédent, et composé de neuf membres. A ce régime, le pays de Vaud dut dix années de pleine prospérité. M. C. s'en est souvenu qui, de sa seule initiative, a tenu, par la présente publication, à en commémorer le souvenir. Dans l'avant-propos trop modeste qui la précède, il indique le plan d'une publication plus vaste que, réduit à ses seules forces, il ne pouvait songer à entreprendre, mais qu'il serait tout à l'honneur du canton de Vaud de patronner et de poursuivre : étendre l'enquête, que M. C. a dû restreindre à un point spécial, à l'ensemble de la révolution qui de 1797 à 1803 modifia si profondément le canton de Vaud, et en écrire l'histoire jusque dans les moindres détails. A côté des publications antérieures de MM. Strickler et Dunant, dont le point de vue est « fédéral », cette œuvre, plus proprement « cantonale », aurait une indéniable importance; pour la mener à bien, les dépôts français de la Guerre, des Affaires étrangères, de la Bibliothèque et des Archives nationales fourniraient une abondante moisson de matériaux que M. C. serait plus que quiconque à même de recueillir et d'utiliser.

Henri Courteault.

Ernest Bertin. — **Journal et Correspondance intimes de Cuvillier-Fleury**, t. II. Paris, Plon, in-8 de 517 p. avec un portrait.

Le premier volume [1] de ce *Journal intime,* publié en 1900, commence au mois de novembre 1828 et finit le 1er octobre 1831, date à laquelle le roi Louis-Philippe quitte le Palais-Royal pour les Tuileries. Le

1. Voir la *Revue* de juillet-août 1900, p. 294-295.

Digitized by Google

second volume va du 1er janvier 1832 au mois d'août 1851, relatant le séjour de la famille d'Orléans aux Tuileries et son exil en Angleterre. L'ouvrage ne porte plus le seul titre de *Journal intime*, mais celui de *Journal et Correspondance intimes*. A partir de 1838, en effet, il présente de nombreuses lacunes en partie comblées par la correspondance.

Bien que l'éducation du duc d'Aumale soit sur le point d'être terminée en 1838, Cuvillier-Fleury n'en reste pas moins attaché à la famille royale et, en 1840, on le trouve à Alger où il remplit les fonctions de secrétaire des commandements du duc d'Orléans. C'est de la terre africaine qu'il poursuit, grâce à la charmante correspondance d'un ami, Alexandre Barbier, ses fiançailles, commencées à Paris, avec Mlle Thouvenel. De retour en France, en 1841, il accompagne jusqu'à Toulon le duc d'Aumale qui s'embarque pour l'Algérie. La gravure placée en tête du volume représente précisément ce prince en uniforme de colonel du 17e léger, grade qu'il avait à cette date. Nommé secrétaire des commandements de son ancien élève, Cuvillier-Fleury demeure aux Tuileries en 1842, sauf pendant un voyage en Bretagne où il se rend avec le duc d'Aumale et le prince de Joinville. L'année 1843 le trouve au château d'Eu avec la cour qui y reçoit la reine d'Angleterre. Le mariage du duc d'Aumale avec la princesse Marie-Caroline, du royaume des Deux-Siciles, l'appelle à Naples en 1844, comme les mariages espagnols à Madrid en 1846. Enfin, en 1848, après la Révolution de Février, il rejoint à Claremont la famille royale exilée.

Ces absences successives expliquent les lacunes du *Journal intime*, lacunes comblées, comme il a été dit plus haut, par les lettres que Cuvillier-Fleury reçoit ou écrit, lettres dans lesquelles sont notés, commentés et jugés les événements de tout ordre survenus. Quelques lettres, choisies parmi celles qui lui ont été adressées par les membres de la famille d'Orléans, complètent ce livre à la fois si intéressant et si attachant.

Et c'est partout la même précision à la fois fine et délicate dans le style, la même perspicacité dans la critique avisée et spirituelle, le même libéralisme dans les jugements politiques, la même fidélité dans l'amitié. Ses lettres à Mme Cuvillier-Fleury, datées de Claremont, sont particulièrement pleines d'émotion : « Il y a, écrit-il en parlant de son séjour « auprès des exilés royaux, un respect touchant qui s'attache à ces « familles d'élite, une majesté qui survit au pouvoir et à la grandeur, je « ne sais quel prestige du malheur lui-même qu'entretiennent dans nos « rapports les habitudes d'autrefois. Aucun de nous n'est courtisan et le « roi ne compte ici que des amis dont quelques-uns se sacrifient à sa for- « tune. Cependant je t'assure que c'est toujours le salon d'un roi. Cela « fait honneur à lui et à nous. » On ne saurait montrer plus de cœur.

Digitized by Google

Est-il possible d'avoir aussi plus d'esprit que Cuvillier-Fleury? — « Je « suis allé, dit-il plus loin, visiter le « British Museum » qui est un « réceptacle de tous les vols que les Anglais ont fait au monde entier; « mais quand on y a passé deux heures comme moi, on ne peut pas leur « en savoir mauvais gré. C'est admirable ! »

La lecture de toutes ces pages bien françaises laisse une impression profonde et le charme qui s'en dégage est d'autant plus appréciable que, le livre fermé, on est tout naturellement amené, revenant à la réalité, à mesurer l'abîme qui sépare les sentiments d'alors de ceux d'aujourd'hui.

M. Ernest Bertin n'a pu présenter lui-même ce second volume, comme il l'avait fait pour le premier. La mort est venue le surprendre au moment où il réunissait les derniers feuillets, et ce sont ses deux fils, MM. Ernest et Gustave Bertin, qui, sur la demande de Mme Victor Tiby, ont achevé le travail de leur regretté père. Mais l'honneur de cette publication si attachante demeure acquis à la mémoire de celui qui en a eu l'heureuse initiative et dont le nom évoque tout un hommage de vive gratitude.

Emmanuel D. de Montcorin.

Digitized by Google

REVUES

ET

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

REVUES GÉNÉRALES

Bibliothèque de l'École des Chartes, 5e et 6e livraisons, septembre-décembre 1902 : Ph. Lauer, *Les manuscrits de Saint-Arnoul de Crépy*, 481-516. — Marius Sepet, *Observations sur la légende de sainte Odile*, 517-536. [Étude sur ses sources.] — Léon Levillain, *Étude sur les lettres de Loup de Ferrières* (suite et fin), 537-586. — H. Omont, *Catalogue de la bibliothèque des Grands-Augustins de Paris vers la fin du XIIIe siècle*, 596-598. — J.-J. Vernier, *Inventaire du Trésor et de la sacristie de l'abbaye de Clairvaux, de 1640*, 599-677. — A. Bruel, *Fragment d'un cartulaire de Cluny renfermant un diplôme inédit de Philippe Auguste*, 678-681. — Dom Marius Ferotin, *Complément de la lettre de saint Hugues, abbé de Cluny, à Bernard d'Agen, archevêque de Tolède*, 682-686. — Henry Martin, *Concours pour l'étude des insectes ennemis des livres. Rapport général*, 687-695. — Ph. Lauer, *Lettre close de Charles le Chauve pour les « Barcelonais »*, 698-699. [Ne croit pas que l'addition placée en bas soit de la main de Charles le Chauve.] — *Une nouvelle lettre de Racine*, 762-763.

Le Carnet, mars 1903 : Gustave Bord, *L'hôtel de la rue Chantereine et ses habitants (1777-1857)*, 352-364 ; suite en avril, 44-70. [Hôtel acheté par Bonaparte à Julie Careau, femme de Talma.] — Comte de Fontaine de Resbecq, *Le collège Stanislas (1804-1903)*, 385-398. — Robert Hénard, *Cinq chefs-d'œuvre de la collection Dutuit*, 414-428. [Étude sur les faïences d'Oiron ou de Saint-Porchaire. — Manuscrit de la traduction d'Alexandre par Wauquelin.] — Joseph d'Hespel, *Le paupérisme dans les campagnes du Nord*, 429-437. — *Rostopchine en 1812. Lettres inédites* (suite), 444-448. = Avril : E. Cochelin, *Les Chartreux de France*, 5-24.

Chronique médicale, 15 mars 1903 : Dr Miquel-Dalton, *La médecine dans l'histoire. Les médecins à la Convention* (suite), 178-182 ; continué le 15 avril, 241-245. — *L'Histoire par les vieux papiers*, 189-193. [Quit-

Digitized by Google

tance d'A. Paré. Lettres de Bonaparte sur les hôpitaux d'Égypte (5 pluviôse an VII), de J. Janin sur Dupuytren (14 nov. 1850), des docteurs Antommarchi (17 juin 1834) et O'Meara (15 nov. 1832), du préfet de police Ducoux (22 sept. 1848); déclaration du conseil du Temple à propos de Marie-Antoinette (5 août 1793).] = 1er avril : Dr Cabanès, *Eugène Sue, chirurgien de marine*, 209-215. [Fac-similé de lettre.]

Le Correspondant, 25 février : Cardinal Mathieu, *Le Concordat de 1801* (fin). *La ratification et les additions. Conclusion*, 597-641. [Texte du Concordat. Reproduction de la lettre écrite par M. Loubet au chapitre de Latran, en 1902, pour le remercier de ses vœux à l'occasion de la nouvelle année.] — Lieut.-colonel Rousset, *Le commandement des armées allemandes en 1870*, 642-682; fin le 10 mars, 927-959 : *La bataille de Borny*. — T. Crépon, *Nomination et institution canonique des évêques : Élection. Pragmatiques sanctions. Concordat de 1516. Constitution civile du clergé. Concordats de 1802 et de Fontainebleau*, 683-716; fin le 10 mars, 843-878. = 10 mars : Paul Nourrisson, *L'assemblée générale du Grand-Orient de France en 1902*, 879-899. [Nombreux extraits du compte rendu.] — Victor Pierre, *Une pétition de Chateaubriand au Premier Consul*, 960-969. — [Document qui avait déjà fait l'objet d'un article de M. de Vaissière.] = 25 mars : Pierre de La Gorce, *Études d'histoire contemporaine. Les deux dernières années du règne de Napoléon III. La France et la Prusse avant la guerre*, 1041-1081. — N.-M. Bernardin, *Ernest Legouvé. L'homme et l'œuvre*, 1129-1145. — L. de Lanzac de Laborie, *La famille impériale. Du divorce au baptême du roi de Rome (1809-1811)*, 1161-1176. [D'après *Napoléon et sa famille* de F. Masson.] — L. Dufougeray, *La première ébauche du Concordat*, 1206-1207. [A propos de *Rome, Naples et le Directoire* de J. du Teil.]

Études. Revue fondée en 1856 par des Pères de la Compagnie de Jésus, 5 mars 1903 : Auguste Butin, *Gribeauval et ses précurseurs*, 604-627. [Réformateur de l'artillerie (1715-1789).] = 20 mars : Paul Dudon, *Les nominations épiscopales*, 809-832. [Expose les dispositions du Concordat relatives à l'institution canonique conférée par le pape aux candidats que lui désigne le chef de l'État et la façon dont ces clauses furent exécutées pour la nomination des nouveaux évêques.] — Jules Doizé, *Le dernier pape d'Avignon* (suite), 833-857; fin le 5 mai : *Benoît XIII à Peñiscola*, 370-392. — Henri Chérot, *Un éducateur populaire de la Bretagne catholique au XIXe siècle : Jean-Marie de Lamenais, d'après un ouvrage récent* [du P. Laveille], 858-872. = 5 avril : Henri Chérot, *Le général Ducrot à Strasbourg (1865-1870)*, 5-23. — Yves de La Brière, *L'assistance par le travail à Paris, au début du XVIIe siècle*, 24-43. [L'ordon-

Digitized by Google

nance de 1611 sur « l'enfermement » des pauvres.] — J.-B. Piolet, *Les congrégations françaises dans l'Amérique latine*, 44-68. — Alain de Becdelièvre, *Un érudit savoisien*, 121-126. [Étude sur les *Œuvres historiques* de l'abbé Gonthier, consacrées en partie à l'histoire de saint François de Sales.] = 20 avril : Victor Delaporte, *Choses de Bretagne. Arzanno. Centenaire de Brizeux en 1903*, 145-162. — Alain de Becdelièvre, *Le troisième jubilé de l'Escalade* [à Genève], 163-188. — Paul Dudon, *Les congrégations, la Chambre et le pays*, 189-212. — Henri Chérot, *Les fêtes du centenaire de Quinet*, 213-238. = 5 mai : Henri Chérot, *Une thèse en Sorbonne : Mgr de Gondrin, archevêque de Sens au XVIIe siècle*, 412-421. [D'après le livre de Georges Dubois.] — Paul Dudon, *Une protestation épiscopale en 1831*, 426. [Lettre de l'évêque de Strasbourg à propos de la fermeture de la chapelle du Bischenberg.]

Études Franciscaines, octobre 1902 : A. Charaux, *La réforme littéraire et Malherbe* (suite), 397-420; continué en janvier 1903 : *Voiture et Balzac*, 27-46. = Novembre : F. Ubald, *Travaux des Capucins de Paris sur l'Écriture Sainte*, 449-471. [Les PP. Jacques Bolduc, Henri de La Grange-Palaiseau, Benoît de Paris, Bernardin de Picquigny et l' « Académie Clémentine » du couvent du faubourg Saint-Honoré.] — Ernest-Marie, *L'origine des cagots*, 481-500. = Décembre : H. Matrod, *Promenades franciscaines au Louvre. Cimabué et Giotto*, 593-612; suite en janvier 1903 : *Les successeurs de Giotto*, 5-14. — P. Ludovic de Besse, *Le crédit populaire, sa nature et ses avantages*, 613-627. [Étude historique et économique.] = Janvier 1903 : P. Ubald, *L'aumônerie de la reine Henriette. Mission d'Angleterre*, 15-26.

La France médicale, 10 janvier 1903 : L. de Ribier, *Notes bibliographiques sur quelques médecins et chirurgiens de la Haute-Auvergne sous l'ancien régime*, 1-7. — Victor Nicaise, *Chirurgiens et barbiers aux XIIIe et XIVe siècles*, 7-14. — *Rapport des commissaires de l'École de médecine de Paris : l'instruction des élèves sages-femmes*, 14-15; fin le 25 janvier, 30-31. = 25 janvier : Albert Prieur, *Un inscription en miroir sur un calvaire breton du XVIIe siècle*, 21-22. [Calvaire de Kerroc'h.] — Marcel Baudouin, *Inscriptions en miroir sur poteries gallo-romaines*, 22-23. — Dr de Ribier, *Les eaux minérales au XVIIe siècle* (*Une ordonnance* [*médicale*] *de 1613.*) — *Une réclame de dentiste à Clermont-Ferrand vers 1750*, 28. — F.-Em. Boutineau, *Testament de Jean Froger, marchand et m^e apothicaire à Tours au XVIe siècle*, 28-30. — Fromageot, *L'histoire de la Faculté de médecine de Paris. Querelle à propos d'une fontaine*, 31-33. [Extraits du *Journal de Paris* de 1806 à propos de l'inscription de la fontaine placée en face de l'École de médecine.] = 10 fé-

Digitized by Google

vrier : B. Pailhas, *Enfermerie diocésaine ou primitif asile d'aliénés d'Albi, fondée en 1763 par monseigneur de Choiseul*, 37-42. — F.-Em. Boutineau, *Mœurs médicales en Touraine au XVIIe siècle. Un chirurgien royal juré*, 45-50. = 25 février : *Étude historique sur l'enseignement clinique à Paris (1562-1902)*, suite, 57-65. — Paul Delaunay, *Un rapport médico-légal en 1619*, 66-67. — E. Ravon, *Histoire de la médecine au moyen âge* (suite). *XIIIe siècle. Les Arabistes*, 70-73; suite le 10 avril : *XIVe-XVe siècles*, 127-130. [Médecins français.] = 10 mars : A. Corlieu, *La deuxième année du décanat de Guy Patin*, 77-81; suite le 15 mars, 97-100; le 10 avril, 131. [Traduction des commentaires de la Faculté.] — Paul Delaunay, *Guillaume Bigot*, 84-88; suite le 25 mars, 100-107; fin le 10 avril, 124-127. — R. Blanchard, *Ordonnance de 1770 concernant la vente des eaux minérales*, 91. [Avec fac-similé de ce placard imprimé.] = 25 mars : L. de Ribier, *Note sur les Coffinhal*, 108. [Acte de baptême de Pierre-André.] — Dr de Ribier, *Racontars sur des chirurgiens de Paris au début du XVIIIe siècle*, 110-111. [Notes de Tralage, à la bibliothèque de l'Arsenal.] = 10 avril : Louis de Ribier, *La chirurgie et l'obstétrique en Auvergne en 1726 (documents inédits)*, 117-122. = 25 avril : Paul Triaire, *La jeunesse de Des Genettes. Bonaparte et Des Genettes*, 137-143. — Henry Meige, *Deux arlequinades en images satirisant la médecine*, 150-151. — H.-M. Fay, *La charge de premier médecin du Roy était-elle vénale?*, 151-152. — *Mandement de Mgr l'evesque d'Auxerre pour la publication de l'édit du roy Henry II contre les femmes et filles qui recèlent leur grossesse et enfantement.* [Du 15 octobre 1710. Fac-similé d'un placard imprimé.]

Minerva, 1er mars 1903 : Arthur Chuquet, *Adam Lux*, 5-26; fin le 15 mars, 162-177. [Un des députés extraordinaires de Mayence à Paris, guillotiné pour avoir fait l'apologie de Charlotte Corday.] — Pierre Avril, *Un prêtre réfractaire instituteur de Stendhal : L'abbé Railhanne (1756-1840)*, 76-97. = 15 mars : *Mémoires du général-major russe baron de Lœwenstern* (suite). *1812. La guerre. Le passage du Niémen. Abandon de Wilna. Le plan des Russes*, 178-210; fin le 1er avril, 417-463 : *La retraite de Russie.* — Renée Pingrenon, *Les livres ornés et illustrés en couleur*, 295-318. = 1er avril : Henry Bordeaux, *La Savoie peinte par ses écrivains*, 337-363. — Louis Madelin, *Médicis et Valois. Autour du premier Concordat*, 387-413; fin le 15 avril, 553-581. = 15 avril : Joseph Viaud, *La confiscation. Autrefois et aujourd'hui*, 596-625.

Nouvelle Revue rétrospective, 10 mars 1903 : Frantz Funck-Brentano, *Les « Cartouchiens » rue Quincampoix, au temps du système Law*, 145-172. [Documents très curieux tirés des pièces du procès de Cartouche con-

Digitized by Google

servées aux Archives nationales et montrant qu'un certain nombre des agents de la police étaient affiliés à la bande de Cartouche.] — *Papiers d'émigrés* : I. Léonce Pingaud, *Gustave IV et le comte d'Antraigues (1804)*, 172-184. — II. Charles Leroux-Cesbron, *Entrevue d'un royaliste avec le général Moreau (1800). Lettre du comte *** au comte d'Avaray*, 185-197. — Lionel Bonnemère, *Lettres d'un bourgeois nantais pendant les guerres de Vendée (1793-1795)*, fin, 198-215. — J.-B. Marleix, *Le combat d'Ollioules, du 31 août 1793*, 215-216. = 10 avril : Vicomte de Grouchy, *Campagne de Chine. Journal du capitaine Beziat (1859-1861)*, 217-264. — Chardon, *Un honnête homme. Lettres du citoyen Costé, commissaire du pouvoir exécutif au Havre (1798)*, 265-284. [Protestations contre la mission du citoyen Le Noir, envoyé par le ministre de la police, qui amènent la destitution de Costé.] — *Autographes : Lettres de Legouvé* (1887), *de Jules Simon* (1852) et de *Félix Pyat* (1850).

La Quinzaine, 1er février 1903 : Charles Florisoone, *La légende dorée des Gaules. Légende de sainte Clotilde, reine de France*, 362-378. = 1er mars : Mgr Lacroix, évêque de Tarentaise, *Monsieur Bieil, directeur de Saint-Sulpice* († 1898), 1-23. — Louis Arnould, *Marie Heurtin en Europe. Une œuvre française devant l'opinion européenne*, 57-82. [Appréciations étrangères sur l'éducation d'une aveugle sourde-muette par sœur Sainte-Marguerite de l'ordre de la Sagesse.] = 16 mars : Henri Welschinger, *Le libérateur du territoire (1871-1873)*, 141-165. — Ch.-M. des Granges, *Un homme de lettres au XVIIIe siècle : Marmontel*, 196-208. [D'après l'ouvrage de S. Lenel.]

La Révolution française, 14 mars 1903 : J. Guillaume, *Les sextiles de l'ère républicaine*, 190-222. [Étude sur le calendrier républicain, que l'auteur espère voir bientôt revivre.] — Paul Mautouchet, *Le mouvement électoral à Paris en août-septembre 1792*, 223-248. — A. Mathiez, *Une brochure anti-bonapartiste en l'an VI. Les prédictions de Silvain Maréchal*, 249-255. — P. Conard, *Un document sur l'origine des fédérations*, 256-259. [Formation de celle de Laragne, dans les Hautes-Alpes, 26 octobre 1789.] — *Une lettre de Mme Roland à Lavater*, 259-264. = 14 avril : Paul Mautouchet, *Le mouvement électoral à Paris, en août-septembre 1792* (fin), 296-320. — Henri Doniol, *Un commissaire des guerres de la République : Claude-Barthélemy Jurie (1759-1804)*, 321-345. — L. Desternes et G. Galland, *La réaction cléricale en Touraine (1814-1824), d'après la « Pétition pour des villageois que l'on empêche de danser » et d'après des documents contemporains inédits*, 346-366.

Revue Celtique, avril 1902 : J. Loth, *Aula Qiriaca = Les Guiriac*,

Digitized by Google

205-206. [Hameau du village de Piriac, près Guérande.] = Octobre : Camille Jullian, *Le patriotisme gaulois*, 373-394. = Janvier 1903 : Seymour de Ricci, *Notes d'onomastique pyrénéenne*, 71-83. [Table des noms de divinités et des noms de personnes relevées dans les inscriptions romaines de la région des Pyrénées françaises.]

Revue de l'art chrétien, t. XIV, 1re livr., janvier 1903 : L. de Farcy, *Fouilles entreprises dans la cathédrale d'Angers du 18 août au 12 septembre 1902*, 1-18. — Dom E. Roulin, *Orfèvrerie et émaillerie. Mobilier liturgique d'Espagne*, 19-31. [Œuvres de Limoges. Relations entre la France et l'Espagne au moyen âge.] — X. Barbier de Montault, *Chape brodée du XVIIe siècle*, 51-53. — X. Barbier de Montault, *Cheminées du XVe siècle*, 53-56. [Au château de Bouthéon (Loire).] = 2e livraison, mars : L. de Farcy, *Croix d'Anjou. Vraie croix de l'abbaye de La Boissière*, 93-95. [Reproduction.] — Léon Maître, *Les premières basiliques de Lyon et leurs cryptes* (suite), 96-107. — X. Barbier de Montault, *Symbolisme de la façade de la cathédrale de Poitiers au XIVe siècle*, 129-132. — X. Barbier de Montault, *Verres blancs au XVIIe siècle*, 133-134. — C. Enlart, *Deux têtes de pleureurs du XVe siècle au musée de Douai*, 134-136. — Raymond Koechlin, *L'art religieux du XIIIe siècle*, 148-152. [D'après M. Mâle.] — E. L., *La chaire de Roncourt* [XVIe s.], 152-156.

Revue de la Renaissance, janvier 1903 : V. Lieutaud, *Jean-Antoine Berluc de Forcalquier (1578-1659) et ses Adages (1632). Contribution à l'étude de la Renaissance en Provence* (suite), 1-20; suite en février, 57-64. — Jean de la Rouxière, *Les châteaux de la Loire. Le château de Nantes, à propos d'une brochure récente* [de Henri Deverin], 21-29. — Jacques Madeleine, *La belle Genièvre, première en date des tragi-comédies françaises*, 30-46. [Pièce représentée à Fontainebleau en 1564, mais aujourd'hui perdue.] — L. Froger, *Les hommes de lettres au XVIe siècle dans le diocèse du Mans. Joachim du Bellay*, 47-54; suite en février, 117-121 : *Jérôme de la Rovère et Nicolas Ellain*. = Février-mars : Paul Laumonier, *A propos d'un dizain inédit du rhétoriqueur poitevin Jean Bouchet*, 65-73. — Joseph Vianey, *Les origines du sonnet régulier*, 74-93. [Invention de Marot.] — Jean de La Rouxière, *Strasbourg et la Réformation. Vieilles maisons, vieilles églises, d'après un livre récent* [le *Jean Calvin* d'E. Doumergue], 94-102.

Revue d'histoire littéraire de la France, janvier-mars 1903 : L. Brunel, *Observations critiques et littéraires sur un opuscule de Diderot (Lettres sur le commerce et la librairie)*, 1-24. — P. Toldo, *Études sur le théâtre de Regnard*, 25-62. — Paul Laumonier, *Chronologie et variantes des*

Digitized by Google

poésies de Pierre de Ronsart (suite), 63-90. — Ch. Urbain, *Anecdotes sur la vie de Bossuet par l'abbé de Saint-André et J.-B. Winslow*, 91-120. [Recueillies par l'abbé de Saint-André, curé de Vareddes, confident de Bossuet, et complétées par le médecin Winslow que Bossuet avait converti.] — G. Michaut, *Bibliographie des écrits de Sainte-Beuve* (suite), 121-144.

Revue d'histoire moderne et contemporaine, 15 mars 1903 : J.-J. Marquet de Vasselot, *L'histoire des arts industriels en France du XVIe au XIXe siècle. État des travaux et questions à traiter*, 381-397. = 15 avril : Gustave Lanson, *Programme d'études sur l'histoire provinciale de la vie littéraire en France*, 445-464. [Signale comme mines à creuser la bibliographie, l'histoire des académies, des théâtres, des collèges, des bibliothèques, de la librairie et imprimerie, les mémoires, les écrits ecclésiastiques, judiciaires et politiques, les biographies.]

Revue d'histoire rédigée à l'État-Major de l'Armée, novembre 1902 : Lieut^t^ Sautai, *La manœuvre de Denain* (fin), 957-995. — G., *La campagne de 1805 en Allemagne. Ulm*, 996-1030 ; suite en décembre, 1274-1341 ; en janvier, 105-141. — Com^t^ Balagny, *La charge de Somosierra* [30 novembre 1808], 1031-1095. — E. F., *La guerre de 1870-1871* (suite). *Journée du 9 août*, 1096-1192 ; suite en décembre : *La journée du 10 août*, 1342-1426 ; en janvier : *La journée du 11 août*, 144-234 ; en février : *La journée du 12 août*, 374-478. — Décembre : D., *L'origine des grandes manœuvres. Les camps d'instruction aux XVIIe et XVIIIe siècles*, 1197-1273 ; suite en janvier, 1-59 ; en février, 241-302. = Janvier 1903 : B., *La campagne de 1794 à l'armée du Nord (17 pluviôse-8 messidor an II)*, 60-104 ; suite en février, 303-332. = Février : M., *Études sur la campagne de 1799*, 333-373.

Revue de Paris, 1er mars 1903 : A. Gazier, *Napoléon au Conseil d'État d'après les procès-verbaux inédits du baron Locré*, 169-174. [Extraits fort curieux des minutes des procès-verbaux des séances du Conseil au cours desquelles l'Empereur avait pris la parole, provenant des papiers de Locré, secrétaire général du Conseil d'État.] = 15 mars : Michel Bréal, *Gaston Paris*, 291-298. — Félix Mangini, *L'assistance aux tuberculeux indigents*, 424-453. [Sanatorium d'Hauteville dans l'Ain.]

Revue des Deux Mondes, 1er mars 1903 : Charles Benoist, *La libération du territoire. Correspondance de M. Thiers (3 mai 1871-27 septembre 1873)*, 5-27. — Jean Lemoine et André Lichtenberger, *Louise de Kéroualle, duchesse de Portsmouth*, 114-146 ; fin le 15 mars, 358-396. [Importante étude sur son rôle politique, faite d'après les documents des Archives nationales, des archives de la Guerre et des Affaires étrangères,

Digitized by Google

du British Museum, du Record Office, de la bibliothèque d'Aix, des archives particulières du duc de Richmond, etc.] — Ernest DAUDET, *Une vie d'ambassadrice au siècle dernier* (suite). III. *De Londres à Paris*, 194-228. = 15 mars : Comte Charles de MOÜY, *Souvenirs d'un diplomate. La délégation des affaires étrangères à Tours et à Bordeaux (1870-1871)*, 241-275. [Récit des travaux de cette délégation, placée sous la direction du comte de Chaudordy et dont M. de Moüy faisait partie.] = 1er avril : Comte D'HAUSSONVILLE, *Le duc de Bourgogne en Flandre*. I. *Le lendemain d'Oudenarde*, 481-517 ; suite le 15 avril : II. *La perte de Lille*, 799-841. — Vicomte Georges D'AVENEL, *Le mécanisme de la vie moderne. Les moyens de transports urbains*. II. *Tramways, bateaux et métropolitain*, 583-609. — *Le régime de l'Algérie au début du XXe siècle*. I. *La population, les religions et la propriété*, 610-643 ; suite le 15 avril : II. *Les impôts, l'administration, la justice*, 867-904 ; et le 1er mai : III. *La situation économique. L'expansion française dans le nord de l'Afrique*, 150-190. = 15 avril : Émile OLLIVIER, *Un cas de conscience diplomatique en 1866*, 721-757. — Henry LAPAUZE, *L'Académie de France à Rome. A propos d'un centenaire*, 905-922. = 1er mai : CALMON-MAISON, *Les galions de Vigo*, 112-149. — VILLETARD DE LAGUÉRIE, *Le cimetière catholique de Pékin*, 212-219.

Revue des Questions historiques, 1er avril 1903 : E. VACANDARD, *Saint Victrice, évêque de Rouen (IVe-Ve siècles)*, 379-441. — A. DE BOISLISLE, *Le grand hiver et la disette de 1709*, 442-509. — Arthur DE GANNIERS, *Napoléon chef d'armée*, 510-578. — E.-G. LEDOS, *La France et le grand schisme d'Occident*, 579-585. [D'après l'ouvrage de Noël Valois.] — Marius SEPET, *Jeanne d'Arc au cimetière Saint-Ouen*, 586-606. [Établit que la formule de rétractation signée par Jeanne n'est pas celle qui est transcrite au procès ; essai de reconstitution de cette scène de rétractation.]

Revue historique, mars-avril 1903 : M. MARION, *Les États de Bretagne sous Louis XVI*, 258-278. [Reproduit des extraits des procès-verbaux d'après la série H des Archives nationales.] — E. BABUT, *Une journée au district des Cordeliers. Le 22 janvier 1790*, 279-300. — Alfred STERN, *Charles Engelbert Oelsner. Fragments de ses mémoires relatifs à l'histoire de la Révolution française* (suite), 301-307.

Romania, janvier 1903 : Ferdinand LOT, *La chanson de Landri*, 1-17. [Chanson de geste perdue, dont on retrouve peut-être des éléments dans une notice sur les comtes de Nevers composée par Hugues de Poitiers, moine de Vézelay, et publiée par M. Lot.] — Paul MEYER, *Les manuscrits français de Cambridge (Trinity College)*, 18-120. [Chansons, poésies religieuses, prières, sermons, proverbes, traités didactiques, etc.]

Digitized by Google

REVUES LOCALES

Revue de l'Agenais, novembre-décembre 1902 : L. Momméja, *Journaux de mes voyages aux isles du vent et sous le vent de l'Amérique*, (*19 octobre 1767-28 octobre 1769*), suite, 453-465 ; continué en janvier-février, 27-43. [Avec reproduction d'une vue du port de Saint-Pierre à la Martinique en 1780.] — Granat, *La manufacture de toiles à voiles d'Agen* (*1764-18..*) fin, 466-483. — Ph. Lauzun, *Itinéraire raisonné de Marguerite de Valois en Gascogne* (*1578-1586*), fin, 484-499. — Claude Lamouroux, *Statistique du département de Lot-et-Garonne pour l'année 1789 et l'an IX* (suite), 500-510 ; suite en janvier-février, 69-82. — L. Momméja, *Archéologie agenaise ; Un moule du potier Cinnamus. Sigillographie révolutionnaire de Lot-et-Garonne*, 518-520. — René Bonnat, *Un projet d'industrie du blanc de céruse à Tonneins, en 1788*, 526-529. = Janvier-février 1903 : Ph. Lauzun, *Le moulin de Barbaste* (*arr. de Nérac, Lot-et-Garonne*), 5-26. [Reproduction d'une étude parue dans le *Bulletin monumental*, avec en plus une notice historique.] — J. Marboutin, *Deux séditions à Laugnac*, 44-55. [Révolte des habitants, en 1719 et en 1790, à propos de la perception d'une rente due au seigneur.] — C. Chaux, *Gracieusetés royales*, 67-68. [Don d'un chapeau à Poton de Xaintrailles en 1458.] — J. Momméja, *Archéologie agenaise : Inscriptions tumulaires des XVIIe et XVIIIe siècles*, 83-84. *La Vénus en bronze de la collection St-Amans*, 84-86. *Le château d'Estillac*, 87-89.

Revue alsacienne illustrée, octobre 1902 : Mme Frédéric Régamey, *Quatre ans d'Alsace. Frédéric Régamey*, 97-110. — Jules Guiffrey, *La vie de la Vierge. Étude sur les tapisseries de la cathédrale de Strasbourg* (fin), 114-118. [Leur valeur esthétique et leur état actuel.] — Jos. Gény, *Altelsässische Weihnachtsbraüche*, 120-128. [Usages pour la fête de Noël en Haute-Alsace.]

Revue catholique d'Alsace, décembre 1902 : N. Delsor, *1802-1902*, 886-888. [Fondation d'une Faculté de théologie catholique à Strasbourg.] — A. Deny, *L'autre France* (fin), 889-898. [D'après les *Missions catholiques* du P. Piolet.] — F. B. *La bibliothèque municipale de Strasbourg et son histoire* (fin), 911-922. — *Mgr André Rœss, évêque de Strasbourg* (*1794-1887*), suite, 935-952 ; continué en janvier, 30-41, et en février, 104-111. = Janvier 1903 : A. Hanauer, *Les légendes de Notre-Dame et la critique moderne*, 11-29. [Discussion sur l'œuvre N.-D., à Strasbourg.] — A. Adam. *Un chapitre rural d'autrefois, d'après les Protocoles du chapitre du Haut-Haguenau*, 42-52 ; suite en février, 112-

Digitized by Google

124. [Procès-verbaux allant de 1655 à 1764.] — O. R. Landsmann, *Wissembourg. Un siècle de son histoire. 1480 à 1580* (suite), 53-66; suite en février, 125-139. = Février : N. Delsor, *M. le chanoine Ignace Simonis*, 81-90.

L'Anjou historique, 3e année, n° 5, mars 1903 : Comte Charles de Beaumont, *Fragments de correspondance du maréchal de Maillé-Brézé*, 449-458. — *Messire Henry Arnauld, évêque d'Angers* (suite), 459-478. [Par Guy Arthaud, archidiacre d'Outre-Loire.] — F. Uzureau, *Notices sur quelques Angevins du XVIIIe siècle*, 479-496. [Tirées des *Affiches d'Angers*.] — Simon Gruget, curé de la Trinité, *Histoire de la constitution civile du clergé en Anjou* (suite). *Le serment dans les districts de Segré, Craon et Châteaugontier*, 497-512. — Ch. Loyer, *Cholet sous la domination de Stofflet (juillet 1794-mars 1795)*, 513-538. — F. Ubald d'Alençon, *Les élections bonapartiste de l'an X en Maine-et-Loire*, 539-544. — *Andegaviana : Installation de l'évêque constitutionnel H. Pelletier*, 544-547. — *Les administrateurs du département de Maine-et-Loire (1790-1793)*, 547-552.

Revue d'Alsace, mars-avril 1903 : *M. Waltz et la « bibliographie colmarienne »*, 105-108. — Dubail-Roy, *Chronique belfortaine de l'abbé Schuler*, 109-141. [Publication de ce texte écrit au commencement du XIXe siècle.] — A. Hanauer, *Les petits imprimeurs de Haguenau au XVIe siècle* (suite), 142-157. — Louis Kueny, *Un météorologiste alsacien au XVIIIe siècle* (suite), 158-183. — A. Gasser, *Les impositions, corvées et dîmes d'une petite ville de la Haute-Alsace (Soultz)*, fin, 184-196. — Paul-Albert Helmer, *La manufacture d'armes blanches d'Alsace établie au Klingenthal* (suite), 197-208. — J.-B. Marleix, *Le régiment du Bas-Rhin (1813-14)*, 209-211. [Liste des cadres.]

Revue de la Haute-Auvergne, 4e fasc. 1902 : Lauby, *Botanique du Cantal. Bio-bibliographie analytique suivie d'une liste des végétaux vivants et fossiles nouveaux pour cette région*, 333-404. [Bibliographie historique de la flore cantalienne.] — Charles Felgères, *Rivalité des Bourbons et des Armagnacs à Chaudesaigues (1461-1470)*, fin, 405-418. [Texte de la charte accordée à Chaudesaigues par le duc de Bourbon en 1475.] — Alph. Aymar, *Notes de folklore cantalien. Recettes de médecine populaire*, 428-432.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon. Mémoires, année 1902 : Vicomte A. de Truchis de Varennes, *La chasse en Franche-Comté avant le XIXe siècle*, 24-61. — Dr Albert Girardot, *M. Parandier, inspecteur général des ponts et chaussées. Sa vie et ses œuvres*, 67-100. — Chanoine Suchet, *Les almanachs historiques de Besançon et de la*

Digitized by Google

Franche-Comté (1743 à 1793), 101-124. — Dr Lebon, *A propos du centenaire de Victor Hugo à Besançon*, 144-155. [Recherche de la maison où est né le poète.] — Jules Gauthier, *L'abbaye de Saint-Vincent de Besançon. Son église, ses monuments et leur histoire*, 177-205. [P. justif.] — Dr Baudin, *Charles Nodier, médecin et malade*, 206-233. — Marquis de Vaulchier, *Le maréchal Moncey, à propos des Souvenirs du maréchal par le duc de Conégliano*, 245-261. — Jules Gauthier, *Les châteaux et les châtelains domaniaux en Franche-Comté, sous les comtes et ducs de Bourgogne (XIIIe-XVe siècles)*, 261-302. [Liste des châtelains ; leurs sceaux ; leurs armoiries.]

Bulletin de la Société de Borda. Dax (Landes), 27e année, 1902, 3e trimestre : A. Degert, *Histoire des évêques de Dax* (suite), 141-180 ; continué dans le 4e trimestre, 249-280. — H. Haristoy, *Fondation de la paroisse et de la commune de Ciboure (Basses-Pyrénées) aux XVIe et XVIIe siècles*, 181-192 ; fin dans le 4e trimestre : pièces justificatives, 201-222. — 4e trimestre : C. Daugé, *Numismatique : Collection de M. le Dr Levrier à Aire-sur-l'Adour (Landes)*, 225-246. [Monnaies romaines et françaises trouvées à Aire.]

Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux. Revue des Études anciennes, janvier-mars 1903 : Camille Jullian, *Notes gallo-romaines. Remarques sur la plus ancienne religion gauloise*, 19-27. — Camille Jullian, *A propos des « Suessiones »*, 28-36. [Remarques suggérées par la thèse latine de M. Dubuc.] — Joseph Déchelette, *La fabrique de la Graufesenque (Aveyron). Nouvelle étude sur les origines de la poterie sigillée gallo-romaine*, 37-78. — Georges Gassies, *Vénus et Adonis sur un monument trouvé à Meaux*, 79-80.

Mémoires de la Société historique du Cher, 1902, 4e série, 17e volume : Hippolyte Boyer, *Histoire de la principauté souveraine de Boisbelle-Henrichemont* (suite), 1-177. — Abbé Th. Moreux, *A propos d'un cadran stellaire*, 189-201. [Instrument fabriqué à Bourges en 1747.] — Dr Leprince, *La Faculté de médecine de Bourges (1464-1793)*, 209-328. [Notices sur les établissements hospitaliers de Bourges, sur les épidémies.] Sauvaget, *Les monuments mégalithiques de la région de Graçay (Cher)*, 329-334. — Lucien Jeny, *La peste et deux vœux à Notre-Dame-de-Liesse à Lignières-en-Berry, en 1628-1639, avec des documents inédits*, 341-349.

Mémoires de l'Académie de Dijon, 4e série, tome VIII, années 1901-1902 : Documents publiés ou analysés dans les procès-verbaux des séances. *Procès-verbal pour délit de chasse par le garde du parc de Dijon (1700)*, xxxiii. — *Contrat passé par les Cordeliers avec la Société des avocats de*

Digitized by Google

Dijon pour la célébration d'une messe les jours d'audience (1684), XXXIII-XXXIV. — *Noces d'or de Pierre Palliot (1685), et son acte d'inhumation (1698)*, XLVII. — *Procès-verbal dressé par le lieutenant criminel de la baronnie de Vitteaux à l'occasion de l'assassinat de Filsjean de Sainte-Colombe (28 avril 1790)*, LXXV-LXXXI. — *Nomination d'un contrôleur de l'exploitation des mines exercée par Jean de la Huerta (1453)*, LXXXIII-LXXXIV. — *Acte de décès de Charles-François Dupuis, à Échevannes (30 septembre 1809)*, XC-XCI. — Henri CHABEUF, *L'art et l'archéologie*, 3-198. — Henri CHABEUF, *Un portrait de Charles le Téméraire*, 201-218. [Peinture de Royer van der Weyden au musée de Berlin; reproduction en héliogravure.] — J. VERNIER, *Le duché de Bourgogne et les compagnies dans la seconde moitié du XIVe siècle*, 219-320. [P. justif.]. — Armand CORNEREAU et Henri CHABEUF, *L'hommage à Legouz de Gerland, de Claude Hoin*, 321-340. [Bienfaiteur de Dijon, 1774.] — C. OURSEL, *Contribution à l'histoire de la bibliothèque publique de Dijon*, 373-398.

Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme, 143e livraison, octobre 1902 : Marius VILLARD et Jules TAVENAS, *Nouvelle étude critique sur Championnet* (suite), 344-370; suite dans la 144e livraison, 17-43. — Jules CHEVALIER, *Mémoires pour servir à l'histoire des comtés de Valentinois et de Diois* (suite), 371-384; suite dans la 144e livraison, 44-60. — Léon EMBLARD, *La famille de Bressac, sa généalogie, son histoire* (suite), 385-394; suite dans la 144e livraison, 61-72. — Étienne MELLIER, *Les ponts anciens et modernes sur le Rhône à Valence*, 395-408; suite dans la 144e livraison, 89-108. — A. LACROIX, *Châtillon et ses alentours* (suite), 409-419, continué dans la 144e livraison, 80-88. — Félix GRÉGOIRE, *Un torrent : la Drôme* (fin), 420- 437. — Cyprien PERROSSIER, *Pierre Davity, géographe et bel esprit du XVIIe siècle* (suite), 438-441. = 144e livraison, janvier 1903 : Maurice CHAMPAVIER, *Louis Deschamps*, 5-16. [Peintre né à Montélimar, 1846-1902.] — Étienne MELLIER, *Balthazar Baro. Sa filiation*, 73-79.

Revue de Gascogne, janvier 1903 : A. DEGERT, *L'impression des liturgies gasconnes (Tableau d'ensemble et documents inédits)*, 5-14; fin en février, 58-69. — TIERNY et CONAIX, *Journal de Sentex, archer du vice-sénéchal d'Auch (1640-1665)*, 15-22; suite en février, 70-78. — J.-B. GABARRA, *Lettre inédite de Lequien de Laneufville, évêque de Dax*, 23-26. [Du 5 mai 1802.] — J. LESTRADE, *Le testament de Jean de Ribeyran*, 27-30. [Chapelain de Garaison, 1672.] — *Tremblements de terre en Gascogne* [1660 et 1665], 30. — A. CLERGERAC, *Un manuscrit du XIVe siècle à Lombez*, 31-33. [VIe livre des *Décrétales*.] — P. LAMAZOUADE,

Digitized by Google

Notes et souvenirs de l'abbé Dallas sous la Révolution, 34-36. — L. de Saint-Fris, *Fondation de la collégiale de Bassoues*, [1512], 37-41. = Février : L. Couture, *Les correspondants de Chandon : l'abbé d'Artigny*, 49-57. — A. Degert, *Les premières journées de la Révolution racontées par un Marciacais*, 79-84. [Lettre de Laffite de Gardey, du 18 août 1789.] *Phénomène météorologique en Gascogne* [1666], 84. — J. Atan, *Date du couronnement de Catherine de Navarre et de Jean d'Albret*, 85-86. [12 janvier 1494.] — J.-B. Gabarra, *Une proclamation de Wellington* [23 février 1814], 87. = Mars : A. Clergeac, *Une famille de gentilshommes campagnards aux XVIIe et XVIIIe siècles : Les Chabanes-Lagahe*, 97-110. — L. Ricaud, *La fin du vieux Garaison*, 111-125 ; fin en avril, 174-186. [Extraits de l'inventaire de 1790.] — J. L., *Le lac de Barbazan*, 125. — J. Lestrade, *Les poésies de M. Bordages, prêtre commingeois (XVIIIe siècle)*, suite, 126-133. = Avril : Ch. Samaran, *Un inventaire du château de Mazères au temps du cardinal Louis d'Este, archevêque d'Auch (août 1583)*, 145-153. [Tiré des Archives d'État de Modène.] — L. Batcave, *Lettre de Dartigoeyte au Comité de salut public* [22 nivôse an II], 153. — A. Degert, *L'édit de 1768 et le clergé de Béarn*, 154-173. [Réunion des novales aux grosses dîmes, ce qui dans la plupart des cas lésait les curés.]

Revue historique et archéologique du Maine, 1903, 1er semestre, 1er livr, : Gabriel Fleury, *Des portails romans du XIIe siècle et de leur iconographie*, 31-68. — H. Chardon, *L'abbesse d'Étival et Scarron*, 69-90. — Robert Triger, *L'administration municipale au Mans de 1530 à 1545. Premier registre de l'hôtel de ville* (suite). *De 1544 à 1545*, 91-126. = 2^e livraison : F. Uzureau, *La sénéchaussée de La Flèche et les élections du Tiers (1789)*, 129-148. [Cahier de la sénéchaussée.] — Édouard de Lorière, *Un rôle de la garnison anglaise de Fresnay-le-Vicomte (décembre 1433-mars 1434)*, 149-156. — L. Froger, *La paroisse de Bouloire*, 157-173. [D'après les comptes de la fabrique remontant au milieu du xve siècle.] — Robert Triger, *La bataille du Mans en 1793. Extrait des notes de Joseph-Gabriel de Villiers de l'Isle-Adam (1775-1840)*, 174-182. — Dom B. Heurtebize, *Les avocats au présidial de Château-Gontier aux XVIIe et XVIIIe siècles, d'après des documents inédits*, 183-208. [Extraits des « Résultats des assemblées de la compagnie des avocats » de ce siège.] — R. T., *Découverte de peintures anciennes à Auvers-le-Hamon*, 209-211. [Peintures du xve ou xvie siècle sur les murs d'une église romane.]

Annales du Midi, janvier 1903 : A. de Cazenove, *Campagnes de Rohan en Languedoc (1621-1629)*, 5-57 ; fin en avril, 168-204; p. justif. —

Digitized by Google

Roger GRAND, *Testament de Pons de Cervière. Texte roman inédit du Haut-Rouergue* (*1255*), 58-69. — Antoine THOMAS, *Le mot rouergat « outjabo »*, 69-70. [Le milieu du jour, la huitième heure, de *octava*.] = Avril : A. JEANROY, *Un sirventes contre Charles d'Anjou* (*1268*), 145-167. [Commentaire historique.] — A. THOMAS, *A propos des coutumes de Laroquebrou*, 205-207. [Montre, d'après le texte, que contrairement à l'opinion de M. Grand, la ville existait déjà à cette époque (1282).] — Camille JULLIAN, *Questions de topographie et de toponymie méridionales*, 207-211. [Origine de Monaco.] — Georges MILLARDET, *Gascon, « aneru, anerum »*, 211-212.

Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard, XXIXe volume, 1902 : Pasteur VIÉNOT, *Charles Lalance* (*1827-1901*), 3-18. [Maire de Montbéliard pendant la guerre de 1870.] — Ch. CONTEJEAN, *Le climat de Montbéliard*, 19-43. [Années 1891-1900.] — Clément DUVERNOY, *Note sur le temple Saint-Martin*, 56-70. — Samuel BERGER, *Une bible copiée à Porrentruy. Notice historique*, 78-84. — Ant. MAGNIN, *Notes sur les jardins botaniques de Montbéliard, d'Étupes et de Porrentruy*, 85-92. — Julien MAUVEAUX, *Note sur l'occupation de Montbéliard par les troupes françaises au mois de janvier 1699*, 93-103.

Revue Morbihannaise, août 1902 : J. TRÉVÉDY, *Sur le titre de « noble homme »* (fin), 241-247. — AVENEAU DE LA GRANCIÈRE, *A propos du cataclysme des Antilles* (suite), 248-256. — E. SAGERET, *Tentative de Cadoudal contre Belle-Ile, en janvier 1801* (suite), 257-261 ; fin en septembre, 283-295. — *Les staurolites du pays de Vannes* (fin), 262-265. = Septembre : F. LE LAY, *La fête de la Trinité-Porhoet, vers la fin du XVIIe siècle*, 273-282.

Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne, t. VII, 2e semestre 1902 : G. AMARDEL, *Les marques monétaires de l'atelier de Narbonne au XVIe siècle*, 119-162. — Léonce FAVATIER, *La vie municipale à Narbonne au XVIIe siècle* (suite), 163-214. — Jean GUIRAUD, *Inventaires narbonnais du XIVe siècle*, 215-267. [Inventaire d'André Frédol, abbé de Saint-Afrodise de Béziers.] — Julien YCHÉ, *Notes sur Jacques Gamelin* (suite), 268-285. — A. BLANC, *Le livre de comptes de Jacme Olivier. Table alphabétique* (suite), 1169-1213.

Bulletin de la Société de l'histoire de Normandie, mars 1902 : Charles BRÉARD, *Séjour de Charles VI au château de Bonneville-sur-Touques, en 1394*, 214-218. — Ch. DE B., *Arrêt du parlement de Normandie prescrivant les mesures à prendre pour assurer la sécurité à l'intérieur de la ville de Rouen* (*28 avril 1563*), 218-221. — A. FIQUET, *Anciens documents conservés à la mairie d'Estouteville*, 222-223. = Juin : A. H.,

Digitized by Google

Lettre de François Godefroy à Haillet de Couronne, 229-232. — *Bibliographie de R. Langlois, comte d'Estaintot (1857-1897)*, 233-254. — H. Sauvage, *Lettre de Louis XIV : Déclassement du fort de Tombelaine (1648)*, 255-256. = Septembre : Porée, *Un itinéraire de Normandie au XVIIe siècle*, 261-285. [Recueil composé sous ce titre par Du Buisson-Aubenay.] — C. de B., *Licenciement des archers royaux, 1483*, 298-300. = Décembre : Édouard Lecorbeiller, *Notice sur le prieuré de Toussaint de Bellencombre*, 304-316. = Mars 1903 : Paul Lecacheux, *Une émotion populaire à Barfleur en 1724*, 322-336. [Lettres de l'intendant dans la série B³ des archives de la Marine.]

Académie de Sainte-Croix d'Orléans. Lectures et mémoires, tome X, 1er fascicule, 1903 : De Laage de Meux, *Un gentilhomme normand et un essai de colonisation en Sologne, au XVIIIe siècle*, 17-58. [Mémoire du comte de Buat, s^r de Nançay, sur l'agriculture de la Sologne en 1769.] — Comte Bagnenault de Puchesse, *Les œuvres d'économie politique de M. du Buat*, 59-63. — O. Raguenet de Saint-Albin, *Une méprise archéologique dans l'iconographie de Jeanne d'Arc : Le prétendu bas-relief du départ de Vaucouleurs*, 68-98. [Représentant en réalité saint Paul sur le chemin de Damas.]

Mémoires de la Société de l'histoire de Paris, tome XXIX (1902) : Robert de Lasteyrie, *La date de la porte Sainte-Anne à Notre-Dame de Paris*, 1-18. [Sa disposition actuelle date de la première moitié du règne de saint Louis, mais certaines de ses parties, notamment les sculptures du tympan, doivent remonter au dernier quart du XIIe siècle, postérieurement à 1180.] Maurice Tourneux, *Journal intime de l'abbé Mulot (1777-1782)*, 19-124. [Précédé d'une importante étude biographique.] — Léon Mirot, *Un trousseau royal à la fin du XIVe siècle*, 125-158. [Celui d'Isabelle de France, fille de Charles VI, lors de son mariage avec Richard II d'Angleterre.] — H.-François Delaborde, *Les bâtiments successivement occupés par le Trésor des chartes*, 159-172. [Étude excessivement intéressante due à l'érudit qui connaît le mieux le Trésor des chartes et son histoire.] — René Poupardin, *Cartulaire de Saint-Vincent de Laon (Arch. Vatican., misc. arm, X, 145). Analyse et pièces inédites*, 173-267. — Henri Stein, *Le sacre d'Anne de Bretagne et son entrée à Paris en 1504*, 268-304. [Relation d'André Delavigne, secrétaire de la Reine. Extraits des comptes de la ville.]

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, années 1901-1902, 2e, 3e et 4e fascicules : Fortuné Legeay, *Inventaire sommaire des registres de Saint-Benoît, paroisse du Mans. Naissances de 1563 à 1792*, (suite), 112-129. — Rebut, *Essai sur l'histoire de la*

Digitized by Google

culture de la vigne dans le département de la Sarthe, 151-224 et 259-323. — GENTIL, *Une rectification d'état civil. Notice sur Pierre Diard, botaniste manceau* [*1784-1849*], 229-252. — L'HERMITTE, *Un contingent de l'armée de Charles VI au Mans en 1392*, 253-256. [Montre de Bertrand Paynel.] — DESCHAMPS DE LA RIVIÈRE, *Recherches historiques sur Dollon. 4e partie : la Révolution* (fin), 401-406.

Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, 2e trimestre 1902 : Abbé F. GALABERT, *La condition des personnes à Montauriol du Xe au XIIe siècle*, 97-111. [D'après les chartes de l'abbaye de Saint-Théodard, à Montauban.] — Abbé TAILLEFER, *Une révolte de paysans* (*Page de l'histoire du Quercy*). *Les « nu-pieds »* (*1637-1639*), 112-121. [D'après les archives notariales.] — Dr BOÉ, *Documents sur le Tarn-et-Garonne*, 122-127. [Pièces du XVIIe siècle relatives à Montauban, aux abbayes de Grand-Selve et de Belleperche, etc.] — Capitaine CHEVALIER, et commandant SIBIEN, *Excursions de la Société archéologique : Carbonne, Rieux, Saint-Élix, Bressols, La Bastide-Saint-Pierre, Orgueil, Nohic, châteaux du Claux et de Reyniès*, 128-142. — *État des gages de la maison de la reine Catherine de Médicis* (*1585*), 150-158. [Publication d'un ms. appartenant à la Société archéologique.] — Ch. DE MÉZAMAT DE LISLE, *Transaction entre le seigneur de Castelferrus et les habitants* (*17 août 1631*), 159-164. [Publication du texte.] — Robert DE MENTQUE, *Notice sur la maison de Chaumont de la Galaisière*, 165-171. — F. GALABERT, *Trois titres du monastère de Saint-Antonin* [de 869, 926 et 955], 172-176. = 3e trimestre : Abbé TAILLEFER et Éd. FORESTIÉ, *Inventaire de noble dame Aloys de Saint-Gilles* (*1375*), 193-202. — Augustin LURY, *Documents pontificaux extraits des Archives vaticanes pour servir à l'histoire du diocèse de Montauban aux XIVe et XVe siècles*, 203-218. — Abbé F. GALABERT, *Le faubourg Villenouvelle à Montauban*, 219-236. — Baron DE RIVIÈRES, *Le « Christ de Pitié », tableau de la collection de M. le chanoine Pottier* [XVIe siècle], 237-244. — Camille DAUX, *L'ordre Franciscain dans le Montalbanais*, 245-267. — GRÈZE, *La dot d'une jeune bourgeoise au XVIe siècle*, 273-275. — TAILLEFER, *Notes sur la maison de Gozon d'Ays en Quercy*, 277-279. — GANDILHON, *Inventaire des reliquaires et joyaux de l'église paroissiale Saint-Jacques de Montauban* (*1481*), 279-281. — GALABERT, *Note sur le commerce par eau dans notre pays*, 281-283. — *Description de la réjouissance faite lors du mariage du marquis de Caumont avec la comtesse de Béarn par les habitants de Forcalquier, le 26 juin 1757*, 284-287.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Anjou. — M. l'abbé Uzureau, directeur de l'*Anjou historique*, publie dans les *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers* sous le titre l'*Enseignement secondaire en Anjou* (tirage à part, Angers, Germain et Grassin, 1903, in-8 de 79 p.), des notes extraites de la presse angevine, *Almanach d'Anjou* et *Affiches d'Angers*, avant la Révolution, qui serviront à l'histoire des anciens collèges angevins par les détails qu'elles fournissent sur les programmes et les prospectus de ces établissements d'enseignement secondaire ; « l'art de la réclame, en conclut l'auteur, avait déjà pris au XVIIIe siècle de surprenantes proportions... et l'abondance de la réclame était inversement proportionnelle à la prospérité de l'établissement ». En ces matières, comme en tant d'autres, le *bluff* est plus ancien qu'on ne le pense.

Archéologie chrétienne. — Le fascicule II du *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie* (Paris, Letouzey et Ané), dont nous avons annoncé la publication (voir la *Revue*, 1903, p. 70), vient de paraître; il va de : « Accusations contre les chrétiens » à « Afrique ». Dom H. Leclercq en a rédigé un grand nombre d'articles : Accusations contre les chrétiens, Achaïe, Acolouthia, Acolyte, Acrostiche (avec une planche hors texte), Actes des martyrs (73 colonnes), Ad bestias, Ad metalla, Ad sanctos, Adam et Ève, Adelphia, Adjuration (avec une planche hors texte), Adoration, Adultère (article de H. Leclercq et E. Vacandard), Affranchissement. Signalons aussi des articles d'autres collaborateurs : Acémètes (J. Pargoire), Actio (F. Cabrol), Ad complendum, Ad pacem (A. Gastoué), Addée et Maris (Liturgie d'), Adon (saint) (V. Ermoni). Ce second fascicule tient, et au delà, toutes les espérances scientiques que le premier avait fait concevoir. — G. L.-G.

Avignonnaises (Anciennes annales). — En étudiant de près les compilations manuscrites de deux Avignonnais des XVIIe et XVIIIe siècles, Henri Suarès et Massilian, M. Noël Valois est arrivé à en extraire tout ce qui, semble-t-il, subsiste de deux relations françaises, puisées à des sources communes, mais sensiblement différentes, des événements survenus à Avignon de 1397 à 1420 : l'une est intitulée *Brief des chroniques*, l'autre les *Faits mémorables;* ce sont « des récits décousus, comportant de grandes et nombreuses lacunes, mais des récits authentiques..., composés de notes contemporaines, prises au jour le jour, et par là-même précieux aux yeux des historiens ». Ce sont ces curieux débris que M. Valois a publiés et annotés dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France* (tirage à part, Paris, 1902, in-8 de 26 p.).

Cervantes et Avellaneda. — On a beaucoup discuté, un peu même en France, mais abondamment en Espagne, sur cette suite au premier *Don Qui-*

Digitized by Google

chotte de Cervantes, qui parut en 1614 sous le titre de *Seconde partie de Don Quichotte*, et sous le nom d'Avellaneda, en contrefaçon anticipée du travail alors préparé par le grand écrivain. Dans une étude extrêmement informée et des plus ingénieuses, M. Paul Groussac, un de nos compatriotes qui se trouve depuis nombre d'années directeur de la Bibliothèque nationale de Buenos-Aires, étudie à fond cette « Énigme littéraire » (*Une énigme littéraire. Le Don Quichotte d'Avellaneda*, etc. Paris, A. Picard, 1 vol. in-12) et conclut très logiquement pour la paternité d'un certan Juan Marti, qui, sous le nom de Mateo Lujan, avait fait, déjà en 1602, la même opération pour la seconde partie du *Guzman d'Alfarache*, et dans le style duquel toutes les particularités relevées dans le pseudo Don Quichotte se relèvent régulièrement. — Le volume est complété par un amusant article sur *Hernani* et les continuelles erreurs de Victor Hugo, et un autre sur *Carmen*, qui souligne par contre l'admirable vérité et l'impeccable information de Mérimée. — Dans la conclusion de son principal travail l'auteur s'attend, avec beaucoup de sérénité, à soulever des colères et à provoquer de vertes réponses, et comme en effet, à chaque page, à chaque ligne presque, la présomption et la routine des écrivains, des érudits espagnols, ou espagnolisants, est stigmatisée et fouaillée par lui d'importance, il n'a peut-être pas tort d'en tant prévoir. Ce n'est pas qu'il n'ait raison dans le fond. Ce que nous lui reprocherons plutôt, c'est la façon dont il s'arrange pour nous le prouver. Son style, non pas même de journaliste, mais de chroniqueur, n'allège pas tant qu'il croit l'érudition de sa démonstration, et son parti pris de revenir constamment sur la stupidité et le ridicule de ceux qui ne pensent pas comme lui est d'un goût douteux et bien fatigant à la longue. — H. de C.

Chants populaires français (Concours de). — *La Tribune de Saint-Gervais*, revue mensuelle de la *Schola Cantorum*, met au concours un recueil de douze à quinze chants populaires français, dont voici le règlement et les instructions :

Il sera attribué deux cents francs de prix offerts par la *Schola Cantorum* et cent francs avec une médaille par la Société des Études historiques. La division en trois ou quatre prix sera faite par les soins du jury. En outre, les six recueils classés les premiers seront imprimés aux frais de la *Schola* et pour chacun cent exemplaires seront mis à la disposition des auteurs. — Les manuscrits devront parvenir à M. Pierre Aubry, 74, avenue de Wagram, Paris, au plus tard le 31 janvier 1904. Les manuscrits ne seront pas retournés. — Au cas où, dans les recueils non mentionnés, il se trouverait des pièces dignes d'intérêt, le jury se réserve le droit d'en disposer en vue d'un recueil général supplémentaire en mentionnant le nom de l'envoyeur.

Le jury est composé de M. Vincent d'Indy, président ; MM. Ch. Bordes, directeur des *Chanteurs de Saint-Gervais*; Jules Combarieu, docteur ès lettres, inspecteur d'Académie ; Fr. Funck-Brentano, docteur ès lettres, bibliothécaire à l'Arsenal ; R. Tabournel ; Julien Tiersot, bibliothécaire au Conservatoire de musique, membres; MM. Pierre Aubry et Gaston Duval, archivistes paléographes, secrétaires.

Digitized by Google

Le nombre des pièces à recueillir est fixé à quinze au maximum pour inviter par là les concurrents à choisir dans les chants populaires d'une province ceux qui leur semblent les plus caractéristiques et mériter davantage d'être retenus. Les chants composant chaque recueil devront appartenir à la même province. En tête de chaque pièce, on devra autant que possible donner l'indication de la provenance, du village, de la personne qui l'aura chantée. — En ce qui concerne le texte littéraire, on demande aux concurrents de donner une transcription aussi simple que possible du patois parlé, sans surtout chercher à le franciser. De même le jury saura gré aux concurrents de joindre des notes explicatives si le texte d'un chant comporte des allusions à des faits historiques locaux ou à des usages spéciaux à la province. — Quant à la musique, il faut naturellement une notation très exacte; on rappelle à cet effet aux concurrents que les chants populaires ont une origine fort ancienne, que quelques-uns remontent à une époque où il y avait d'autres modes que le majeur et le mineur, et que, par suite, la transcription ne doit pas chercher à ramener à l'un ou l'autre de ces deux modes une mélodie qui ne leur appartiendrait pas.

Congrès des Sociétés savantes. — Au Congrès, qui a eu lieu cette année à Bordeaux, du 14 au 18 avril dernier, plusieurs de nos collègues ont pris part par des lectures ou des communications : à la section d'histoire et de philologie, M. J. Chavanon a commenté le texte de la charte de coutume donnée en 1248 au pays de l'Angle par le comte d'Artois Robert Ier. — A l'aide d'un dossier des archives d'Arras, il a retracé les phases d'une querelle littéraire très aiguë survenue entre Dom Devienne, d'une part, et, de l'autre, Dom Carrière, chargé de recommencer le second volume de l'*Histoire de Bordeaux* de D. Devienne, repoussé par la Jurade, et le chanoine artésien Hennebert, qui cherchait à se faire désigner par les États d'Artois aux lieu et place du même D. Devienne, pour écrire une histoire officielle de l'Artois. — M. Pierre Boyé a présenté une étude sur les origines de l'histoire de l'ordre de chevalerie lorrain, la Compagnie du Lévrier blanc (31 mai 1416-24 avril 1422). — Au nom de M. J. Depoin, M. E. Mareuse a lu un mémoire relatif aux comtes héréditaires d'Angoulême, de Vougrin Ier à Audouin III (869-1032). — M. Pierre Coquelle a fait une communication sur la diplomatie occulte en 1810 et les négociations entreprises pour rapprocher la France et l'Angleterre à l'époque du mariage de Marie-Louise et de Napoléon. — A la section d'archéologie, M. Coquelle a également lu une étude sur les églises romanes du Vexin et du Pincerais. — Enfin, à la section de géographie, M. Henri Froidevaux a communiqué un mémoire sur les travaux géographiques de l'escadre de M. de la Haye, en Orient, en 1676.

Diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié (Histoire des). — Les deux premiers volumes de cet ouvrage de M. l'abbé Eugène Martin, docteur ès lettres, ont été signalés par la *Revue* (1901, p. 89). Le troisième et dernier vient de paraître (Nancy, Crépin-Leblond, 1903, in-8 de 608 pages). Il part de 1778 : à cette date, l'antique et trop vaste diocèse de Toul a été démembré en trois

Digitized by Google

diocèses de dimensions plus réduites, ceux de Toul à l'ouest, de Nancy au nord-est, de Saint-Dié au sud-est. Douze ans après, la Révolution introduisait une nouvelle division, puis le Concordat en créait une troisième qui ne dura guère plus que les précédentes, et en 1824 fut établie une quatrième division qui existe encore. En même temps que l'histoire de ces diverses organisations, l'auteur fait celle des idées religieuses dans le pays, des luttes et des persécutions qu'entraîna la Révolution, puis il expose les annales des diocèses de Saint-Dié et de Nancy (le diocèse de Toul ayant été fondu dans ce dernier en 1790) pendant le XIXe siècle. Étude vraiment neuve, car on n'avait encore rien écrit sur ce sujet, et intéressante, surtout pour le diocèse de Nancy, qui eut alors des évêques fort en vue : Mgr de Forbin-Janson, l'organisateur des missions, que son zèle royaliste força à mourir en exil ; Mgr Menjaud, qui fut premier aumônier de l'empereur; Mgr Darboy, qui devint archevêque de Paris et mourut martyr de la Commune ; Mgr Lavigerie, qui quitta Nancy pour Alger où il fit l'œuvre admirable que l'on sait. Le volume se termine par une table alphabétique de tout l'ouvrage en 47 pages. Et voilà une partie de la France dont l'histoire religieuse est entièrement retracée dans un récit attrayant, nourri, très au courant de tous les travaux d'érudition, français et étrangers, que les gens pressés auront toujours profit à consulter, et que les hommes de loisir auront un vrai plaisir à lire. — E. D.

Fouché. — Notre collaborateur, M. Louis MADELIN, vient de faire paraître, à la librairie Plon, une nouvelle édition de son *Fouché*, dont la première, aujourd'hui épuisée, a eu le retentissement que l'on sait. Les lecteurs y trouveront autre chose qu'une simple réimpression : outre un portrait de Fouché fort curieux, reproduction d'une œuvre de David appartenant à M. Henry Houssaye' outre une préface nouvelle où l'auteur s'explique sur les critiques adressées à la première édition, une centaine de pages ont été modifiées et même entièrement refondues, un chapitre entier, *Fouché et l'Empire*, consacré à la politique du premier Empire vis-à-vis des différents partis, a été récrit; enfin le livre a été mis au courant des publications parues depuis deux ans sur l'Empire, la Révolution et la Restauration.

Géographie (Société de). — La Société de géographie vient de décerner le *prix Jomard* à notre collègue M. Jules CHAVANON pour l'ensemble de ses travaux d'histoire et de géographie.

Gravure sur bois. — Sous le titre *Une impression lilloise à gravures sur bois* (Lille, imp. Lefebvre-Ducrocq, in-8 de 16 p.), notre collègue M. QUARRÉ-REYBOURBON reproduit les douze bois, très curieux, qui ont servi aux gravures de l'édition lilloise, parue en 1819, du texte d'un roman mystique flamand qui eut son heure de célébrité, *Le pèlerinage de deux sœurs Colombelle et Volontairette vers leur bien-aimé dans la cité de Jérusalem, mis au jour par Boetius a Bolswert.*

Histoire économique et sociale. — Le premier numéro de la nouvelle revue *Vierteljahrschrift für Social und Wirtschaftsgeschichte*, dont nous avons

Digitized by Google

annoncé l'apparition, comprend (p. 146-169) un article de notre collègue M. G. Espinas, où sont analysées et discutées diverses publications relatives à l'histoire économique de la France et parues en 1901, notamment, avec une sévérité très justifiée, l'*Histoire des classes ouvrières et de l'industrie en France avant 1789*, de M. E. Levasseur.

Histoire financière. — Les finances publiques d'un pays reflètent toujours exactement les événements politiques, si variés soient-ils, qui se déroulent sur son territoire. Les premiers dépendant directement des seconds, il suffit, pour se rendre compte de l'évolution d'un peuple et pour apprécier la conduite de son gouvernement, d'étudier son histoire financière. A ce titre, l'ouvrage que M. Robert Doucet a consacré aux *Conversions de fonds d'État en France au XIXe siècle* (1 vol. in-8, Paris, Guillaumin, 1903) présente un intérêt historique incontestable. L'auteur nous rappelle les luttes brillantes et les joutes oratoires dont ces opérations furent jadis l'objet : l'échec de M. de Villèle en 1824 et son demi-succès de 1825, les innombrables projets de la monarchie de Juillet, la retraite du ministre des finances Humann, la chute du ministère de Broglie en 1836, et l'inexplicable obstination avec laquelle la Chambre des pairs se refusa à réduire le taux de l'intérêt de la dette. Plus tard, ce fut la conversion décrétée d'autorité par M. Bineau au lendemain du Deux-Décembre, puis vinrent les difficultés financières du second Empire que souligne la désastreuse conversion de 1862. Les événements de 1870-1871 devaient avoir leur terrible contre-coup sur les finances publiques de la France, et l'histoire de la conversion de l'emprunt Morgan nous montre combien le péril fut grave et quel courage il fallut aux Thiers et aux Léon Say pour ramener l'ordre et la prospérité. Quant aux conversions faites depuis 1883, ce ne sont plus que de simples épisodes de l'évolution de la richesse générale et de la baisse universelle du taux de l'intérêt, phénomène que M. Doucet s'est spécialement préoccupé de mettre en lumière dans tout son ouvrage. — M. Ds.

Inde (Histoire de l'). — Sous le titre d'*Essai sur l'évolution de la civilisation indienne*, M. le marquis de La Mazelière, en deux forts volumes (de 425 et 635 pages, in-12, av. reprod., Paris, Plon) a voulu publier surtout un tableau d'ensemble du gouvernement actuel de l'Inde par les Anglais, avec force documents historiques, statistiques, ethnographiques et économiques, puisés aux sources les plus récentes des publications anglaises. Deux parties, moins développées, précèdent celle-ci, dont elles sont comme l'introduction nécessaire : elles traitent de la civilisation de l'Inde ancienne et de l'Inde du moyen âge. Ces différents titres montrent assez à quel point de vue l'auteur s'est placé : au point de vue social avant tout ; car c'est de la philosophie de l'histoire et de la civilisation qu'il dégage des faits et des œuvres, plutôt que l'exact exposé de ces faits et de ces œuvres mêmes. Pourtant ces choses sont si lointaines et si peu familières à notre connaissance moyenne de l'histoire, qu'on lui saura gré d'en avoir esquissé les traits essentiels : aussi bien l'information, on le sent, est abondante, les déductions, les jugements, les résumés établis avec une grande clarté d'esprit et de style, et ce que l'ensemble présente d'un peu som-

Digitized by Google

maire est parfois suppléé par des chronologies et des bibliographies utiles. On fera bien, d'ailleurs, pour l'histoire des races et des villes, et surtout des arts et de la littérature, de chercher des *indications* ici : encore l'auteur ne signale-t-il guère que des études et des traductions anglaises ou allemandes, ce qui aura lieu de surprendre les lecteurs un peu informés, qui n'ignorent pas combien la littérature de l'Inde a provoqué de travaux remarquables de la part des savants français. Mais les appréciations sont justes et nettement formulées, et c'est une lecture en somme fort intéressante. — Quant au tableau de l'Inde actuelle, depuis sa conquête, fonds même de l'*Essai* (tout à la louange de l'Angleterre, bien entendu), il ne paraîtra pas moins précieux comme éclaircissement, méthodique et documenté, de tant de récits, d'impressions, d'appréciations diverses qui préoccupent les esprits d'aujourd'hui. L'auteur n'hésite pas, d'ailleurs, à aborder la question politique, à interroger les indigènes, à déduire l'avenir de cette évolution de tant de siècles... Il y avait du courage à entreprendre une pareille enquête, et à la mener à bien. — H. DE C.

Lambert (L'Hôtel). — L'Hôtel Lambert est, à juste titre, considéré comme l'un des plus beaux spécimens de l'art architectural et décoratif du XVIIe siècle. Les souvenirs qui s'y rattachent, les personnages célèbres qui l'ont habité ou y ont séjourné, sont aussi pour beaucoup dans l'intérêt qu'offre cette princière demeure. On ne saurait donc trop féliciter MM. Robert HÉNARD et A. FAUCHIER-MAGNAN d'en avoir écrit l'histoire (Paris, librairie Émile Paul, 1903, in-8 de 68 p., avec de nombreuses illustrations) et d'avoir illustré leur texte de documents iconographiques du plus haut intérêt. MM. Hénard et Fauchier-Magnan nous parlent tour à tour du président Nicolas Lambert de Thorigny, de Voltaire et de son amie la marquise du Châtelet, de Jean-Jacques Rousseau, timide secrétaire de la séduisante Mme Dupin, et enfin de la famille des princes Czartoryski dont les descendants, deux petits-fils du duc de Nemours, sont encore possesseurs de l'Hôtel Lambert. Les auteurs nous rappellent les noms glorieux des artistes qui ont construit et décoré cette résidence, depuis Levau l'architecte jusqu'à Lesueur, Lebrun, Romanelli, etc. Il serait à souhaiter que Paris eût souvent des historiens aussi scrupuleux ; espérons que MM. Hénard et Fauchier-Magnan ne s'en tiendront pas à cette première tentative ; ils n'auront aucune peine à trouver les éléments de nouvelles études parmi les hôtels de la capitale. — C. S.

Laon (Bibliothèque de). — M. Lucien BROCHE, archiviste aux Archives nationales, vient de publier un inventaire sommaire des documents originaux de la bibliothèque communale de Laon (Paris, Bouillon, 1902, in-8 de 111 p. ; extrait de la *Revue des bibliothèques*), qui complète heureusement le catalogue officiel des manuscrits de cette bibliothèque publié dans la collection in-4 du ministère de l'Instruction publique, en faisant connaître, sous 365 numéros, les principales parmi les 2.000 pièces léguées à la ville de Laon par un magistrat collectionneur, M. Devisme ; le plus ancien de ces documents date de 961 et le catalogue donne l'analyse, pièce par pièce, de tous les actes antérieurs au XVIIe siècle ; il s'en trouve de curieux et d'intéressants.

Digitized by Google

Marck (Charte de coutume de). — Complétant l'analyse que dans son *Dictionnaire historique du Pas-de-Calais* M. l'abbé Haigneré en avait donnée, notre collaborateur M. J. Chavanon vient de publier intégralement le texte de la charte de coutume de Marck d'avril 1253 (extrait des *Mémoires de la Société académique de Boulogne-sur-Mer*, in-8 de 24 p.); en rapprochant ce texte de ceux des chartes de Calais (1253), et de Bourbourg (1240), M. Chavanon arrive à conclure que la charte de Marck est un perfectionnement de celle de Calais et que la Keure de Bourbourg accuse un nouveau progrès sur celle de Marck.

Prix décernés par l'Institut. — Dans sa séance du 8 mai, l'Académie française a décerné les prix suivants : le premier prix Gobert (9000 fr.) à M. de Nolhac pour son ouvrage *La Création de Versailles*; le 2e prix Gobert (1000 fr.) à notre collaborateur M. Pierre de Vaissière pour son livre *Gentilshommes campagnards de l'ancienne France*. — Elle a réparti de la façon suivante le prix Thérouanne : deux prix de 1000 fr. à *La Bohême depuis la Montagne Blanche*, de M. E. Denis, et *Napoléon intime*, de M. Arthur Lévy; quatre prix de 500 fr. à *Bonchamps et l'insurrection vendéenne*, de M. René Blachez ; *La première invasion de la Belgique*, par le commandant de Sérignan; *Batailles françaises*, par le général Hardy de Périni ; *Charles le Téméraire et la Ligue de Constance*, par M. Toutey. — Enfin, elle a décerné à notre collègue M. Jean Renouard une partie du prix Archon-Despérouses pour son volume de poésies intitulé *Provence*.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a partagé le prix J.-J. Berger entre : la Société de l'histoire de Paris, pour l'ensemble de ses publications (12000 fr.) ; notre collègue M. J. Viard, pour ses *Documents parisiens du règne de Philippe VI de Valois* (1500 fr.); M. F. Bournon, pour ses rectifications et additions à l'*Histoire de la ville et du diocèse de Paris* de l'abbé Lebeuf (1000 fr.); M. A. Franklin, pour son *Histoire de la bibliothèque Mazarine et du palais de l'Institut* (500 fr.).

Renaud VI de Pons, vicomte de Turenne. — Notre collaborateur M. Jules Chavanon publie son étude sur *Renaud VI de Pons, vicomte de Turenne et Carlat, lieutenant du roi en Poitou, Saintonge et Augoumois, conservateur des trêves de Guyenne (vers 1348-1427)*. L'ouvrage est édité par la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis (La Rochelle, 1903, in-8 de 224 p.). C'est la thèse que M. Jules Chavanon soutint en 1894 à l'École des Chartes, et qui lui valut le diplôme d'archiviste paléographe. Le travail a été remanié, refondu, condensé, et amené à ce point de maturité qui appelle l'impression. « Renaud VI, vivant en pleine guerre de Cent ans, et dans la région où elle fut si vive et presque ininterrompue, eut l'occasion de faire sentir au roi de France de quelle utilité lui sont ses services. Il les lui marchande quelque temps et se « tourne Anglais » par intérêt. Puis, revenu à son suzerain naturel, il se montre si brave et si habile chevalier, il se prodigue avec tant d'ardeur dans la lutte, que l'itinéraire de sa marche peut servir à éclairer l'histoire des campagnes de Poitou, de Saintonge et de Périgord. » On voit par ces

Digitized by Google

lignes l'importance de ce récit, écrit d'après des documents de première main ; 85 chartes inédites, publiées avec soin, augmentent la valeur de l'ouvrage. — Fr. F.-B.

Réthel (Comté de). — Le prince Albert de Monaco, dont les belles études d'océanographie sont connues, mérite également la reconnaissance des historiens en publiant les plus importants documents de ses riches archives. Par son ordre, deux archivistes paléographes, MM. Saige et Lacaille, viennent de faire paraître le premier volume du *Trésor des chartes du comté de Réthel* (Monaco, 1902, in-4 de LVI-857 pages). Le format et la disposition du volume sont les mêmes que dans la *Collection de documents inédits* publiée par notre ministère de l'Instruction publique ; le papier et l'impression sont de toute beauté, et en regard du titre est reproduite une remarquable miniature du XVIe siècle. Ce volume contient, sous 501 numéros, 515 chartes latines ou françaises comprises entre 1081 et 1328, et relatives aux objets si variés qui pouvaient intéresser un haut baron féodal. Une table chronologique des actes aide à les parcourir rapidement. La publication est donc aussi utile que luxueuse, et on souhaitera vivement que ce premier volume soit suivi de beaucoup d'autres ; mais il était bon de signaler sans délai celui-ci à l'attention des médiévistes. — E. D.

Sorel (Alexandre). — Notre confrère, M. Ernest Cartier, vient de retracer l'honorable vie d'un de ses contemporains, ancien président du tribunal de Compiègne, mort en 1901, M. A. Sorel, qui partagea sa laborieuse existence entre l'administration de la justice et d'intéressantes recherches historiques, notamment dans les riches archives de la ville de Compiègne. Au nombre des principales études publiées par M. A. Sorel, on cite : *Le couvent des Carmes pendant la Terreur*, *Le département de l'Oise*, *Compiègne et Marat*, *Procès contre les animaux et les insectes suivis au moyen âge dans la Picardie et le Valois*, *Notice sur les mystères représentés au moyen âge à Compiègne*, *Envoi d'une pierre de la Bastille à la ville de Compiègne en 1792*, *Les Carmélites de Compiègne devant le tribunal révolutionnaire*, *Notice sur les changements des noms de la ville de Compiègne*, *Le château de Chantilly pendant la Révolution*. Mais, nous dit M. Cartier, un sujet s'imposa à lui et le prit tout entier, ce fut la vie de la bonne Lorraine, surprise suivant les uns, livrée suivant les autres, sous les murs de Compiègne, par calcul et trahison. *La maison de Jeanne d'Arc à Domrémy*, *Séjours de Jeanne d'Arc à Compiègne*, *La prise de Jeanne d'Arc devant Compiègne*, furent les œuvres capitales d'Alexandre Sorel. L'historien justifie par des documents précis l'opinion des auteurs qui pensent que Jeanne, entraînée par son courage, fut cernée et prise par les Anglais avant la levée du pont-levis et la fermeture des portes de la ville. — G. J.-D.

Trésor des Chartes. — Au cours de ses importants travaux sur le Trésor des Chartes, M. H.-François Delaborde a été amené à étudier les vicissitudes subies au cours des siècles par ce très ancien fonds des Archives de l'ancien régime, et il vient de consacrer une très intéressante notice aux divers bâtiments qui l'ont successivement abrité, depuis l'époque où saint Louis installa

Digitized by Google

les Archives royales dans une annexe de la Sainte-Chapelle jusqu'au jour où elles ont pris place dans une des salles du palais Soubise. Cette étude (*Les bâtiments successivement occupés par le Trésor des Chartes*, Paris 1902, in-8 de 14 p.) est accompagnée de huit figures et plans qui permettent de se rendre compte de la reconstitution très ingénieusement faite de ces divers locaux.

Versaillais d'autrefois. — On lira avec intérêt les quatre études que, sous ce titre, M. P. Fromageot a réunies en volume (Versailles, imp. Aubert, 1902, in-8 de 69 p.), après les avoir fait paraître dans le *Carnet* et la *Revue de l'histoire de Versailles : Un fils de Louis XV auteur dramatique* [Louis Dorvigny]; — *Le jardin du marquis de Cubières* [à Versailles, rue Maurepas actuelle]; *L'enfance de Mme de Pompadour, d'après des documents inédits* [lettres adressées au couvent des Ursulines de Poissy à François Poisson, père de la favorite]; — *La mort et les obsèques de Mme de Pompadour* [d'après un dossier inédit de devis, mémoires et factures de ces obsèques].

Villette (Jean-Antoine-Joseph de). — Il y a trois ans, le cardinal-archevêque de Paris a constitué le tribunal ecclésiastique chargé des premières informations canoniques en vue d'obtenir du Saint-Siège la béatification et la canonisation des victimes de septembre 1792. Parmi ces victimes figure un ancien officier français, Jean-Antoine-Joseph de Villette, qui, après avoir, pendant trente-six ans, vaillamment fait son devoir sous les drapeaux, quitta le service en 1783 et se retira au séminaire de Saint-Firmin à Paris que dirigeait un de ses cousins, prêtre de la Mission, et auquel il abandonna toute sa fortune. Quoique laïc, M. de Villette fut arrêté le 13 août 1792 avec les prêtres composant le personnel du séminaire et le 3 septembre il tomba avec eux sous les piques des massacreurs. C'est l'édifiante biographie de ce personnage que M. l'abbé Villette, témoin au procès de béatification, vient d'écrire à l'aide de documents puisés en partie aux Archives nationales et aux Archives de la Guerre (Cambrai, Deligne; Paris, Charles Amat, 1903, in-8 de 54 p.).

LIVRES NOUVEAUX

Mémoires et Documents. — *F. Abbadie*, Le Livre noir et les Établissements de Dax, Bordeaux, Féret, in-4 de clxxxvi-603 p. — *A. d'Andilly*, Journal inédit (1624), p. p. E. et J. Halphen, Paris, Champion, in-8 de 69 p. — *L. de Brotonne*, Dernières lettres inédites de Napoléon Ier, Paris, Champion, in-8 de 546 p. — *J. Garnier*, Inventaire sommaire des archives de la Côte-d'Or, série G, t. I, Dijon, imp. Darantière, in-4 de 540 p. — *P. Guérin* et *A. Tuetey*, Registres des délibérations de la ville de Paris, t. X et XI, Paris, Champion, in-4 de xx-516 et l-737 p. — *J. Guiffrey*, Correspondance des directeurs de

Digitized by Google

l'Académie de France à Rome, t. XII, Paris, Charavay, in-8 de 494 p — Histoire du Beaujolais. Manuscrits inédits des XVIIe et XVIIIe s., p. p. L. Galle et G. Guigue, Lyon, 2 vol. in-8 de LXXXIV-461 et 502 p. — *P. Lecacheux*, Bulles du pape Urbain V concernant le diocèse d'Avranches (1362-70), Avranches, imp. Durand, in-8 de 16 p. — *A. Longnon*, Pouillés de la province de Rouen, t. II, Paris, Imp. nat., in-4 de LXXV-606 p. — *S. Macary*, Inventaire des archives de la Bourse des marchands de Toulouse antérieures à 1790, Toulouse, Arnauné, in-4 de 103 p. — *L. Mention*, Documents relatifs aux rapports du clergé avec la royauté de 1705 à 1789, t. II, Paris, Picard, in-8 de 274 p. — *Mirabeau*, Lettres à Julie, écrites du donjon de Vincennes, Paris, Plon, in-8 de III-467 p. — *Miromesnil*, Correspondance politique et administrative, p. p. P. Le Verdier, t. III et IV, Rouen, Lestringant, in-8 de XLIV-471 et XLII-298 p. — *J.-B. Piolet*, Les missions catholiques françaises au XIXe s., t. VI : Missions d'Amérique, Paris, Colin, in-4 de 524 p. — *Ch. Porée* et *E. Drot*, Procès-verbaux de l'administration du département de l'Yonne de 1790 à 1800, t. V, Auxerre, imp. Gallot, in-8 de CXXVII-464 p. — *R. Poupardin*, Cartulaire de Saint-Vincent de Laon. Analyses et pièces inédites, Paris, in-8 de 99 p. — *P.-F. de Rémusat*, Mémoire sur ma détention au Temple (1797-9), p. p. V. Pierre, Paris, Picard, in-8 de XLI-191 p. — *U. Robert*, Testaments de l'officialité de Besançon (1265-1500), t. I, Paris, Imp. nat., in-4 de 555 p. — *R. de Sorbon*, De conscientia et de tribus dictis, p. p. F. Chambon, Paris, Picard, in-8 de XXII-67 p. — *J. Tardif*, Coutumiers de Normandie, t. I, 2e partie Rouen, Lestringant, in-8 de C-148 p. — *A. Vitalis*, Correspondance politique de Dominique Du Gabre, évêque de Lodève, ambassadeur à Venise (1552-7), Paris, Alcan, in-8 de XXVII-336 p.

Histoire générale et Histoire littéraire. — *Comm^t Balagny*, Campagne de l'empereur Napoléon en Espagne, t. II, Paris, Berger-Levrault, in-8 de 719 p. — *J. Calmette*, Louis XI, Jean II et la Révolution catalane (1461-73), Toulouse, Privat, in-8 de 618 p. — *A. Chéradame*. La question d'Orient ; la Macédoine ; le chemin de fer de Bagdad, Paris, Plon, in-16 de XV-403 p. — *P. Decharme*, Compagnies et sociétés coloniales allemandes, Paris, Masson, in-8 de XII-307 p. — *F. des Robert*, Les campagnes de Turenne en Allemagne (1672-5), Nancy, Sidot, in-8 de XVIII-624 p. — *H. Froidevaux*, Les Lazaristes à Madagascar au XVIIe s., Paris, Poussielgue, in-16 de VII-256 p. — *E. Gachot*, Les campagnes de 1799. Souvarow en Italie, Paris, Perrin, in-8 de VI-499 p. — *Ch. Gomel*, Histoire financière de la Législative et de la Convention, t. I, Paris, Guillaumin, in-8 de XXIV-523 p. — La guerre de 1870-71. Campagne de l'armée du Nord. I : Villers-Bretonneux, Paris, Chapelot, in-8 de 107 p. — *F. Guillon*, Jean Clopinel, dit de Meung. Le Roman de la Rose considéré comme document historique du règne de Philippe le Bel, Paris, Picard, in-8 de XII-224 p. — *G. Hanotaux*, Histoire de la France contemporaine (1871-1900), t. I, Paris, Combet, in-8 de XI-640 p. — *Abbé Sicard*, L'ancien clergé de France, t. III : les évêques pendant la Révolution, Paris, Lecoffre, in-8 de 574 p.

Archéologie et histoire de l'art. — *U. Chevalier*, Autour des origines du suaire de Lirey, Paris, Picard, in-8 de 53 p. — *G. Fleury*, Mélanges d'archéologie et d'histoire, t. I, Mamers, Fleury et Dangin, in-8 de VII-339 p. — *J. Gauthier*, Le cardinal de Granvelle et les artistes de son temps, Besançon, imp.

Digitized by Google

Dodivers, in-8 de 51 p. — *H. Marucci*, Éléments d'archéologie chrétienne, III : Basiliques et églises de Rome, Paris, Desclée, in-8 de xxxix-529 p. — *F. Mazerolle*, Les médailleurs français du xve s. au milieu du xviie, Paris, Imp. nat., 2 vol. in-4 de clxxx-634 et 271 p.

Histoire locale. — *E. Arnaud*, Histoire et description des antiquités de la ville de Crest en Dauphiné, Grenoble, Gratier et Rey, in-8 de vii-329 p. — *A. Bethouart*, Histoire de Chartres (1780-1900), t. I, Charles, imp. Garnier, in-8 de iv-435 p. — *P. Delarue*, Le clergé et le culte catholique en Bretagne pendant la Révolution. District de Dol, 1re partie, Rennes, Plihon et Hommay, in-8 de iv-365 p. — *A. Fournier*, Le duc Léopold et la Lorraine, Saint-Dié, imp. Cuny, in-8 de 183 p. — *C. Girerd*, Les seigneurs de Chevenon (1264-1789). Recherches généalogiques. Paris, Combet, in-16 de vi-163 p. — *E. Groussel*, Histoire du diocèse de Montpellier pendant les premiers siècles, Montpellier, in-8 de 154 p. — *Abbé Lecler*, Martyrs et confesseurs de la foi du diocèse de Limoges pendant la Révolution française, t. III, Limoges, Ducourtieux, in-8 de 562 p. — *L. Loye*, Histoire de l'église de Besançon, t. V, Besançon, imp. Jacquin, in-16 de 422 p. — *E. Martin*, Histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié, t. III, Nancy, Crépin-Leblond, in-8 de 612 p. — *V. Ménard*, Les Vendéens dans le département de la Manche, Avranches, imp. Perrin, in-8 de xi-239 p. — *A. Pinvert*, Notice sur les sires de Bourbon, comtes de Clermont-en-Beauvaisis, Paris, Fontemoing, in-8 de x-67 p. — *M. Roy*, Le couvent des Dominicains de Sens, Sens, Duchemin, in-8 de 126 p. — *A. Séry*, L'abbaye Saint-Martin de Nevers de chanoines réguliers de Saint-Augustin, t. I, Nevers, imp. Vallière, in-8 de xvi-286 p. — *J. de Varaville*, Histoire de l'abbaye de Saint-Denis et des maisons de la Légion d'honneur, Paris, Soc. fr. d'impr. et libr., in-18 de viii-294 p.

Biographie. — *D. de Beauregard*, Le maréchal Masséna, duc de Rivoli, prince d'Essling, enfant de Nice, Nice, imp. Gauthier, in-8 de 151 p. — *A. Bourgeois*, Théroigne de Méricourt et le marquis de Saint-Huruge, Paris, Bibliothèque de la critique, in-16 de xvi-61 p. — *J. Calmette*, De Bernardo, sancti Guillelmi filio (?-844), Toulouse, Privat, in-8 de 125 p. — *J. Chavanon*, Renaud VI de Pons, vicomte de Turenne et Carlat (vers 1348-1427), La Rochelle, imp. Texier, in-8 de 224 p. — *P. Cottin*, Sophie de Monnier et Mirabeau (1775-89), Paris, Plon, in-8 de cclx-287 p. — *G. Doublet*, Un mémorialiste toulousain du xviie s. : l'abbé Jean Du Ferrier (1609-85), Toulouse, Privat, in-8 de 46 p. — *P.-H. Dunand*, Études critiques sur la légende de Jeanne d'Arc, Paris, Poussielgue, 2 vol. in-8 de 126 et 54 p. — *P. Franche*, Sainte-Hildegarde (1098-1179), Paris, Lecoffre, in-18 de 216 p. — *G. de La Morandière*, Histoire de la maison d'Estouteville en Normandie, p. p. O. Lannelongue, Paris, Delagrave, in-4 de lxxx-668 p. — *E. Le Brun*, Les ancêtres de Louise de la Vallière. Généalogie de la maison de La Baume Le Blanc, Paris, Champion, in-8 de 142 p. — *L. Levillain*, Études sur les lettres de Loup de Ferrières, Paris, in-8 de 208 p. — *G. Tholin*, Documents intéressant le maréchal de Xaintrailles, Paris, Imp. nat., in-8 de 12 p. — *E. Vacandard*, Saint-Victrice, évêque de Rouen, Paris, Lecoffre, in-18 de 191 p.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

L'Éditeur-Gérant : A. Picard.

Digitized by Google

Les duels de Montmorency-Bouteville

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

(*Fin.*)

Nous avons raconté, dans un précédent article, comment, à la suite de leur duel retentissant de la place Royale, Bouteville et des Chapelles avaient été embastillés, en attendant que leur procès fût instruit par le Parlement.

Dès le lendemain, 1er juin, les deux nouveaux prisonniers comparaissaient devant Me Guillaume Deslandes et Me Antoine Bouchet, conseillers au Parlement, chargés par la Cour, après lettres patentes du 31 mai, d'instruire le procès qui leur était fait ainsi qu'à la mémoire de Bussy d'Amboise, défendue par Me Vincent Le Roy, procureur au bailliage du Palais.

Il est nécessaire, pour se rendre compte de la portée des événements qui suivirent l'arrestation de Bouteville et de des Chapelles, de définir ou de rappeler aussi exactement que possible les chefs d'accusation, les antécédents des inculpés et leur situation respective.

Bouteville, des Chapelles et Bussy étaient tous trois poursuivis pour le même crime, le duel du 12 mai. Mais il faut remarquer que Bouteville devait, en outre, répondre de sa rencontre avec La Frette et de ceux de ses duels antérieurs où il avait tué son adversaire et pour lesquels il n'aurait pas « pris de lettres particulières d'abolition », comme le voulait l'article premier de l'édit de 1626 [1]. De

1. *Recueil des édits, déclarations, arrêts...* (1669). — *Édit sur les duels* (1626), art. 1 (p. 101).

Les véritables chefs d'accusation qui avaient, en somme, motivé le procès, étaient le duel du 12 mai et celui où périt La Frette.

Digitized by Google

même, des Chapelles devait être poursuivi pour le meurtre de La Forêt [1].

Mais la situation de Bouteville était de beaucoup la plus mauvaise. Le bruit courait, et le Parlement l'avait recueilli avec soin, que c'était lui qui avait tenu à se battre contre Beuvron, et en pleine place Royale, à trois heures de l'après-midi, par bravade et par dépit de n'avoir pu obtenir du Roi, malgré les instances de l'Infante Isabelle, le pardon qu'il sollicitait pour s'être battu contre La Frette.

Tels étaient les chefs d'accusation : telle était la part de responsabilités attribuée dès l'abord, par l'enquête, à chacun des inculpés.

En outre, leur personnalité morale et leurs antécédents étaient, aux yeux du Parlement, bien différents. On ne relevait, en effet, dans la vie de des Chapelles, qu'un seul duel, avant celui de la place Royale, pour lequel il méritât d'être poursuivi. Bussy ne se serait battu qu'une fois, le jour où il trouva la mort. Quant à Bouteville, il avait été condamné deux fois à la peine capitale par ce même Parlement devant lequel il allait comparaître, sans que, depuis, il eût changé en rien sa vie, semblant se rire de la justice et des lois. Le Parlement lui pardonnerait-il jamais le mépris qu'il paraissait afficher pour son autorité ?

Mais, de plus, les deux principaux accusés, c'est-à-dire Bouteville et des Chapelles, allaient avoir à compter avec un ennemi redoutable, l'ombre du marquis de Bussy, leur co-accusé, la victime de des Chapelles. C'est qu'en effet les parents du mort, aussi ardemment désireux d'obtenir la condamnation du meurtrier de leur fils et de son complice que de faire proclamer l'innocence du défunt, allaient inspirer, sinon dicter au Parlement son arrêt. Il leur était, d'ailleurs, facile d'atteindre le but qu'ils visaient. M. de Mesmes, beau-père de Bussy, était l'un des présidents de chambre du Parlement. Quelle influence n'avait-il pas, quelle pression ne pouvait-il pas exercer sur ses collègues?

C'était dans ces terribles conditions que Bouteville et des Chapelles se présentaient devant les magistrats instructeurs.

1. Il ne faut pas oublier que le procès était fait également à Beuvron, à La Berthe et à Chocquet, contumaces. Néanmoins, quand nous dirons les accusés ou les inculpés, nous n'entendrons parler que de Bouteville, de des Chapelles et de Bussy.

Digitized by Google

Commencée le 1er juin par l'interrogatoire des deux principaux accusés, l'instruction était close le 14, après interrogatoire, le 2 juin, de Me Vincent Le Roy, curateur à la mémoire de Bussy d'Amboise; confrontation des accusés, le 7; récolement des témoins le 8, et confrontation des témoins aux accusés et à Me Le Roy, les 8, 9 et 14 juin.

Enfin, le 21 juin, les accusés comparaissaient devant le Parlement pour être jugés.

Avant de les suivre à l'audience, il faut étudier un peu l'attitude de Bouteville et de des Chapelles à l'instruction, c'est-à-dire apprécier la valeur des réponses qu'ils firent aux magistrats instructeurs, et examiner ces réponses elles-mêmes; enfin, nous exposerons le système de défense présenté par Me Le Roy en faveur de Bussy.

Pour juger de la sincérité des accusés, nous n'avons, malheureusement, aucun document absolument sûr et qui nous permette d'arriver à une solution certaine. Les récits du *Mercure françois* et des contemporains sont maintes fois contradictoires et souvent suspects. Ce n'est donc pas sur les versions différentes qu'ils nous donnent que nous pourrons nous appuyer pour rejeter comme fausses ou accepter comme vraies les assertions de Bouteville et de des Chapelles.

Nous devrons, par suite, nous contenter, la plupart du temps, de présomptions et de quasi-certitudes.

Tout d'abord, il paraîtrait plausible d'admettre, *a priori*, que les réponses des accusés aient pu ne pas être d'une sincérité absolue.

Si, à première vue, en effet, il ne semble pas que la perspective de la mort pût faire naître le mensonge sur des lèvres de gentilshommes, habitués aux périls de la guerre et des combats singuliers, il est cependant possible que la crainte d'une condamnation capitale leur enlevant l'honneur avec la vie ait pu les conduire à altérer la vérité.

Cette conjecture est malheureusement juste en ce qui concerne les réponses des accusés sur les duels qui précédèrent celui de la place Royale. Nous savons ce que furent ces duels; l'ensemble des documents que nous avons consultés, unanimes sur certains points essentiels, nous ont permis d'établir sur ces points la vérité. Si donc nous comparons le récit que nous avons donné plus haut de ces combats avec le tableau qu'en ont tracé Bouteville et des Chapelles.

Digitized by Google

nous arrivons à une conclusion qui nous fait mal augurer de la sincérité des accusés. S'il est vrai que ceux-ci ne nièrent pas les duels sur lesquels on les interrogea, — ce qui eût été difficile, — on croirait cependant, à entendre Bouteville, qu'il ne s'est jamais battu que contraint et forcé. Or, nous savons par Arnauld d'Andilly, et c'est l'opinion de tous les contemporains, que Bouteville fut souvent le provocateur. N'est-ce pas lui qui contraignit Luppes à se battre, quoiqu'il en eût? Par contre, on sait que, lors de son duel contre La Frette, Bouteville refusa à plusieurs reprises de se mesurer avec lui.

En somme, sans nier ceux de ses premiers duels pour lesquels il est spécialement poursuivi, Bouteville en donne des explications qui lui sont par trop favorables. Il avoue s'être battu; mais il y a été poussé, il n'a pu faire autrement. C'est sur ce point seul, capital, il est vrai, qu'il altère partiellement la vérité. Des Chapelles, second dans le duel contre Luppes, confesse y avoir pris part; il reconnaît même y avoir tué La Forêt. En revanche, il déclare ne s'être pas battu d'autres fois; réponse inexacte, nous le savons.

Bref, la franchise des accusés sur cette question de leurs duels antérieurs est très relative.

Leur sincérité fut, au contraire, complète, lorsqu'ils retracèrent les incidents de leur séjour à Bruxelles. Si l'on compare, en effet, le récit que nous avons donné de ces événements à l'aide des documents du ministère des Affaires étrangères, avec celui qu'en ont fait séparément les accusés, on verra qu'ils concordent absolument.

Reste à savoir ce qu'il faut croire des assertions de Bouteville et de des Chapelles relatives aux pourparlers qui précédèrent immédiatement le duel de la place Royale.

Bouteville et des Chapelles, on le sait, prétendirent que Beuvron leur avait envoyé plusieurs lettres, et parmi celles-ci il s'en serait trouvé une dans laquelle il déclarait vouloir se battre avec Bouteville et demandait, ne pouvant quitter Paris, que son adversaire se rapprochât de la capitale, pour qu'ils pussent se rencontrer les armes à la main. Le gentilhomme porteur de cette lettre aurait ajouté qu'il fallait se battre à Paris même puisque Beuvron était étroitement surveillé. Bouteville, dès lors, ne serait plus le provocateur, mais le provoqué, et ce serait Beuvron qu'il faudrait accu-

Digitized by Google

ser d'avoir choisi Paris pour s'y battre. L'importance de cette conclusion n'échappera à personne.

Mais, dira-t-on, cette lettre a-t-elle jamais été écrite?

L'arrêt de condamnation de Bouteville et de des Chapelles porte que des « lettres-missives et pièces », appartenant aux accusés et « produites » par eux, furent examinées par les magistrats instructeurs. Il nous semble vraisemblable que parmi ces lettres, évidemment favorables aux inculpés, puisqu'ils les avaient produites d'eux-mêmes, devait se trouver celle dont nous venons de parler.

Mais, ce n'est là qu'une supposition, que le procès-verbal de l'interrogatoire de Bouteville ne semble pas confirmer.

Cependant, admettons que la lettre en question n'ait jamais existé que dans l'imagination de Bouteville et de des Chapelles, il n'en reste pas moins certain que des lettres, favorables aux accusés, ont été mises par eux sous les yeux des magistrats. L'arrêt ne nous dit pas de quelles dates étaient ces lettres, mais les contemporains sont unanimes à reconnaître qu'une active correspondance fut échangée entre Beuvron et Bouteville, de mars à mai 1627. Or, il nous paraît certain que des lettres relatives aux faits sur lesquels portait le procès ne purent être envoyées que lors du séjour de Bouteville et de des Chapelles à La Fère et à Précy-sur-Oise. Nous ne voyons pas, en effet, qu'il y ait jamais eu nécessité d'une correspondance entre Bouteville et ses adversaires, au sujet de l'un des duels dont nous avons parlé, sauf pour celui du 12 mai. Dès lors, les lettres produites par les inculpés étant relatives aux préliminaires immédiats du duel de la place Royale, qu'en conclure, sinon que, sur ces points, les assertions de Bouteville et de des Chapelles furent conformes au contenu de ces lettres, et par là même à leurs intentions comme à la réalité des faits?

Bref, il est presque constant que les inculpés ont dit la vérité relativement aux préliminaires du fameux duel.

Dès lors, ce serait Beuvron qui aurait voulu se battre contre Bouteville et des Chapelles, ce serait lui qui les aurait appelés, pour ainsi dire, à Paris. Par suite, quand il serait véritable que Bouteville, apprenant le rejet de la demande d'abolition que l'Infante avait sollicitée pour lui, se serait écrié qu'il se battrait à Paris, en pleine place Royale, à deux heures de l'après-midi, nous pouvons croire que ces paroles n'avaient pas alors la portée qu'on leur a

Digitized by Google

donnée, puisque les négociations avec Beuvron auraient été déjà engagées dans ce sens, et que ce serait Beuvron qui en aurait eu le premier l'idée, ne pouvant sortir de Paris [1].

Nous avons donné en quelques lignes, on se le rappelle, le récit du combat du 12 mai. Les détails fournis, à ce sujet, par Bouteville et par des Chapelles sont très succincts, sauf sur un point relatif à la mort de Bussy.

D'après une première version, qui n'est pas celle des inculpés, le coup d'épée de des Chapelles aurait tué Bussy sur-le-champ : tous les contemporains le proclament, et l'accusation le soutenait à son tour.

Des Chapelles, au contraire, et c'est la seconde version, prétendait que Bussy eut la force de se relever et de causer un moment avec lui et avec Beuvron et ses amis.

Où est la vérité ? Des Chapelles est vraiment affirmatif, malgré l'embarras que l'on sent dans quelques-unes de ses réponses [2]. Et comme, en réalité, la chose n'avait pas en elle même un grand intérêt, nous serions plus disposés à ajouter foi à ses affirmations qu'aux renseignements des contemporains.

Mais, d'autre part, Bouteville interrogé sur la mort de Bussy semble décidé à dissimuler la vérité et à ne pas répondre franchement aux questions qui lui sont posées. On sent aussi en lui la volonté

1. Ajoutons que la réponse à la demande d'abolition concernant Bouteville n'aurait été donnée à l'Infante, d'après le *Mercure François*, que vers le début de mai 1627. Or la lettre où Beuvron déclarait que le duel ne pourrait avoir lieu qu'en France, ou plutôt qu'à Paris, puisqu'il ne pouvait s'en éloigner, parvint à Bouteville vers le 7 avril.

2. Interrogatoire de des Chapelles (1er juin) : « Si lui répondant ne tua pas le dit Bussy d'Amboise ? — A dit qu'à cela il ne peut pas répondre d'autant qu'après que Bussy fut blessé, il parloit avec lui et parloient tous ensemble ; mais que depuis il a entendu dire que Bussy étoit mort. — Si lui répondant ne tua pas ledit Bussy d'Amboise ? — A dit en ces mots : voilà la réponse que le greffier vient d'écrire, et que, de vérité, c'étoit contre ledit de Bussy que lui répondant se battoit. »

Confrontation de Jean Platel, témoin, à des Chapelles (9 juin) : des Chapelles dit que « par ses réponses aux interrogatoires que lui avons faits, il a dit, et est fort véritable que ledit sieur de Bussy qui est celui qui tomba après s'être relevé, s'en alla là où ledit accusé étoit avec ledit sieur de Bouteville proche le logis de M. de Coulange, là où ils parlèrent assez longtemps ensemble, où étoit aussi le sieur de Beuvron ; même se plaignit ledit sieur de Bussy d'être blessé, et après se séparèrent après s'être salués, et est fort assuré que ledit sieur de Bussy ne tomba point pour la seconde fois, si ce ne fut assez longtemps après.

« Ledit témoin a persisté » (Arch. nat., X^{2b} 1191).

Digitized by Google

bien arrêtée de ne point reconnaître que des Chapelles ait tué sur le coup Bussy d'Amboise, soit qu'il ait voulu de son propre mouvement atténuer la culpabilité de son ami, soit qu'il ait suivi un plan concerté d'avance avec lui[1]. Nous ne croyons point à cette seconde hypothèse, d'autant que Bouteville semble reconnaître que les combattants se séparèrent aussitôt après le duel, assertion contraire à celle de des Chapelles. S'il y avait eu accord préalable entre les deux amis, il est plus que probable qu'ils se seraient entendus auparavant sur cette question capitale.

A la vérité, nons ne saurions conclure des assertions peu nettes ou presque contradictoires des deux accusés, ou que Bussy mourut incontinent du coup d'épée de des Chapelles, ou qu'il mourut, quelques heurés plus tard, des suites de cette blessure.

Il est un point plus important et qui doit nous arrêter davantage, c'est celui qui est relatif à la défense présentée au nom du mort par Me Vincent Le Roy.

Elle témoigne d'une belle audace, qui peut-être aurait eu d'heureux résultats sans les aveux, qui n'avaient pas été prévus, de Bouteville et de des Chapelles. Le système de défense que les de Mesmes avaient adopté et que devait présenter Me Le Roy n'est point difficile à résumer. Le voici : nier toute préméditation quant au fait de la rencontre et soutenir qu'elle ne fut que le résultat d'une querelle fortuite, en donnant comme preuve de cette assertion que le marquis de Bussy était trop affaibli par une récente maladie (probablement une pneumonie) et trois saignées successives pour avoir seulement eu l'idée de figurer dans un combat arrangé d'avance[2].

1. Interrogatoire du 1er juin. Bouteville dit de lui-même : « qu'il y en eut l'un de tué, qui étoit un de ceux de la part de Beuvron, et, de sa part, s'attaqua audit Beuvron ; et, la chose faite, ledit répondant se retira avec ledit des Chappelles (*sic*) et quant à l'autre gentilhomme se retira d'autre part, et ne l'a vu depuis. — Enquis si celui qui fut tué n'étoit pas le marquis de Bussy ? — A dit que les voyant trois contre eux trois ne regarda quels ils étoient, et néanmoins a ouï dire que c'étoit le marquis de Bussy... »

Et plus loin : « S'il ne sait pas que Bussy a été tué par le comte des Chappelles ? — A dit qu'il a déjà répondu en disant que ledit Bussy avoit été tué par l'un de ceux qui se battaient avec lui répondant, et quant à lui il ne pensoit qu'à Beuvron avec lequel il avoit affaire. — Enquis si après que ledit Bussy fut frappé, ils ne se séparèrent pas. — A dit que pour son regard il se sépara après avoir dit audit Beuvron qu'il ne le vouloit pas tuer ».

2. Nous donnons ci-dessous le procès-verbal de l'interrogatoire de Me Vincent Le Roy (2 juin), et des fragments des déclarations de Me Le Roy, lors des confrontations de témoins, à lui faites les 8 et 9 juin.

Digitized by Google

La conviction mise par l'avocat du mort à défendre sa cause aurait peut-être eu les plus heureux effets non seulement pour la mémoire de Bussy, mais encore pour les deux autres accusés, si ceux-ci n'avaient avoué auparavant, dans leurs interrogatoires, que le combat du 12 mai n'était pas dû au hasard, mais à une entente préalable, depuis longtemps désirée par Beuvron. Dès lors, tout le système de défense des de Mesmes croulait. Bien plus, en acceptant les détails donnés par Me Le Roy sur le précaire état de santé de Bussy qui, s'il faut en croire son défenseur, pouvait à peine se tenir debout et souffrait d'une blessure au talon provoquée par la lancette du chirurgien, détails que donnent, du reste, tous les contemporains, on arrive à cette conclusion, que Bussy, puisqu'il y eut rencontre concertée, était inexcusable de s'être battu, n'étant pas engagé personnellement dans la querelle. La plupart des contemporains racontent, d'ailleurs, que Bussy voulut se battre malgré Beuvron qui, venant lui annoncer le duel projeté, exprimait le regret que sa faiblesse l'empêchât d'y prendre part, et le dissuadait de lui servir de second.

Interrogatoire du 2 juin : « Interrogé si la veille de l'Ascension... sur les trois heures après midi, en la place Royale, près la Bastille, ledit défunt Bussy ne s'est pas battu en duel étant avec le sieur de Beuvron et autres assistants audit duel, ayant chacun une épée et poignard. — A dit que non; mais que ce combat se fit par rencontre, que Bouteville et des Chapelles s'étoient trouvés en ladite place, à ladite heure, audit jour, et que ce fut par rencontre et non de propos délibéré de se battre. — Interrogé si ledit Bussy ne fut pas tué lors, se battant avec ledit sieur de Bouteville et autres. — A dit qu'il ne sait pas bien cela; mais qu'il a ouï dire qu'il fut blessé en se défendant. — Si ledit Bussy n'avoit pas avec ledit Beuvron choisi cette place, à ladite heure, pour venir au duel, comme il fit, et ce, au mépris que tous firent des lois divines et humaines et autorité du Roi. — A dit que non, et que ce fut une rencontre. — Si ledit Bussy et son second ne vinrent pas du côté des Minimes et ledit Bouteville et des Chapelles du côté de la rue Saint-Antoine, à ladite heure, suivant l'assignation que s'étoient donnés à cette fin. — A dit que non et que c'est une rencontre.

« Lecture faite, a persisté et signé. »

Fragments des déclarations de Me Le Roy (confrontations des 8 et 9 juin) : Le Roy « nous a remontré que ledit défunt de Bussy avoit nom Henri d'Amboise, marquis de Reuil et de Bussy, fils de feu Messire Charles d'Amboise et de dame Jeanne de Monluc, à présent femme de M. le président de Mesme, que, le 25 octobre dernier, ledit défunt n'eut que 22 ans accomplis, que sa demeure... étoit en la maison dudit sieur président de Mesme, que son décès arriva le mercredi 12 mai dernier et fut tué par le sieur comte des Chapelles, en une rencontre qu'il eut à la place Royale, que ce n'a point été un duel, d'autant que le défunt n'a appelé ni été appelé par aucun, qu'il n'avoit jamais eu querelle ni animosité avec ledit des Chapelles, ni avec le sieur Bouteville... Ce qui fait assurer par ledit répondant que ce n'a été qu'une rencontre fortuite, ni prévenue, ni préméditée par ledit défunt, lequel n'étoit en aucun état de se battre, d'autant qu'il y avoit trois semaines qu'il étoit malade d'une fièvre tierce,

Digitized by Google

De l'instruction, terminée par les inutiles confrontations de témoins avec les accusés [1], ressortent donc les points suivants : il y avait bien eu entente entre les coupables pour se battre place Royale, mais ce n'était pas Bouteville qui avait choisi le lieu et l'heure de la rencontre par dépit de n'avoir pu obtenir du Roi le pardon que l'Infante avait sollicité pour lui. C'était Beuvron qui avait appelé son adversaire à Paris, c'était lui qui avait fait choix du terrain, fixé l'heure et les conditions du combat. En outre, les juges instructeurs auraient dû conclure des réponses de Me Le Roy, rapprochées de celles des accusés, que de tous les inculpés c'était le marquis de Bussy qui était le plus inexcusable.

accompagnée d'un rhume qui lui tomboit sur le poumon et autres accidents, de laquelle maladie il étoit traité par le sieur de Lorme médecin et par Gomyer (?) apothicaire; de l'ordonnance duquel de Lorme, quelques jours avant son décès, il avoit été purgé... et avoit été saigné trois fois, et une fois le pied dans l'eau, par Guérin, son chirurgien, qui avoit servi ledit sieur président, et même lequel l'avoit donné audit défunt lorsqu'il alla à la Valteline, où il commandoit un régiment de douze compagnies [de] gens de pied pour le service du Roi. Et étoit arrivé que ledit défunt s'étant botté et étant sorti le lendemain de la saignée du pied, son éperon, ayant porté sur la plaie, lui avoit causé une grosse enflure et inflammation à la cheville du pied, sur laquelle a été trouvée une emplâtre de la largeur de la main par ceux qui après son décès l'ont débotté, ce qui lui causoit une telle incommodité [qu'] il ne se pouvoit soutenir sur ledit pied, et, de fait, le 11 mai, veille de son décès, sur les huit heures du soir, conduisant une damoiselle qui étoit venue voir la dame de Mesme sa mère, le pied lui manqua deux fois dans la salle du logis, et dit à ladite damoiselle qu'il ne se pouvoit soutenir; et, le jour de sa mort, dînant avec le sieur Pt de Mesme, avec ladite dame sa mère et la dame de Chalais, lui ayant été dit par sa dite mère qu'il avoit grand tort de sortir étant encore malade, il lui dit qu'il n'avoit point d'appétit et qu'il ne se pouvoit remettre, et que véritablement il étoit si faible que l'essoufflement le feroit tomber, mais qu'il croyoit que l'air le fortifieroit plutôt que la chambre. Que la mémoire dudit défunt ne peut être accusée... d'autant qu'il n'a commis aucun crime et n'a aucunement contrevenu aux édits des duels, n'ayant mis l'épée à la main que pour la défense de sa vie, sans aucune préméditation comme l'on a pu connaître, ayant été trouvé botté de bottes à talon... fort hautes qui se sont rompues quand ils vinrent aux mains, et est à croire que, s'il eût eu dessein de se battre, il se fût débotté, étant certain qu'avec de telles bottes il lui étoit impossible de se défendre..... Joignant à cela la considération que ledit défunt n'a été appelant ni appelé, et qu'étant malade comme il étoit, il est à présumer qu'il n'eût voulu se battre pour soi ou pour autrui. »

1. Les confrontations de témoins avec les accusés ne firent pas faire un pas de plus à l'instruction. Les dépositions des témoins, en effet, n'auraient pu avoir quelque utilité qu'au cas où les inculpés auraient nié leurs crimes ou travesti la vérité. A peine quelques détails d'importance assez secondaire donnés par les témoins sont-ils contestés par les accusés.

De plus, Bouteville et des Chapelles récusèrent, pour des motifs divers, presque tous les témoins qui furent mis en leur présence. Ces « reproches » étaient-ils justifiés ? Les témoins, naturellement, soutinrent toujours le contraire. Qui avait raison des accusés ou des témoins ? Peu importe d'ailleurs, puisque Bouteville et des Chapelles ne contestèrent presque pas les points essentiels des dépositions et qu'ils ne firent pas difficulté d'avouer les crimes pour lesquels ils étaient poursuivis.

Digitized by Google

Le procès instruit allait avoir son épilogue au Parlement. Bouteville et des Chapelles, lorsqu'ils comparurent, le 21 juin, devant un tribunal de dix-sept juges, ne devaient guère avoir d'illusions sur le sort qui les attendait. Le fait seul d'être jugés par le Parlement de Paris leur indiquait suffisamment ce que serait l'arrêt. Ils avaient, en effet, vainement demandé que leur procès fût évoqué devant un autre Parlement, alléguant que le président de Mesmes avait des parents parmi les magistrats appelés à les juger, que leur arrestation avait été ordonnée sur requête des de Mesmes, qu'ils étaient poursuivis, en apparence et juridiquement, par le procureur général du Roi, mais en réalité par les de Mesmes, et que, si ces derniers ne s'étaient pas déclarés « parties » au procès, c'est qu'ils avaient voulu éviter ainsi les récusations de juges par les accusés [1]. Le Parlement avait donc repoussé la juste requête de ces derniers, et il aurait seulement, au dire d'Andilly, pris des mesures illusoires pour assurer l'indépendance du tribunal. Les inculpés n'avaient

1. Confrontation de des Chapelles et de Bouteville (7 juin) : « Bouteville a dit qu'il supplie la cour de Parlement leur faire ce bien de les renvoyer à un autre Parlement, attendu que la dame présidente de Mesme est leur partie ;.... et pour marque infaillible que le sieur président de Mesme et.... sa femme sont leurs parties, c'est qu'ils ont été arrêtés au su des domestiques desdits.... de Mesme, que l'arrêt fait de leurs personnes étoit à leur requête, et même que, lorsqu'ils furent arrêtés à Vitry-le-Brûlé, ceux qui les arrêtèrent étoient assistés des domestiques desdits sieur et dame présidente de Mesme, et y avoit même de leurs parents à leur conduite et proches parents dudit défunt de Bussy, et que si lesdits sieurs et président de Mesme et ladite dame sa femme ne se sont déclarés parties, ce a été pour éviter leurs récusations qu'ils ont à faire contre aucuns des juges, et que la mère dudit marquis de Bussy étant héritère de lui, est obligée à être partie et à poursuivre la mort dudit défunt. Supplie la Cour leur faire droit sur ladite requête. Ledit sieur comte des Chappelles (*sic*) a fait pareille remontrance et a dit que ce qui a été dit par ledit sieur de Bouteville est véritable » (Arch. nat., X^{2b} 1191).

Telle était la thèse que soutinrent pour la première fois, le 7 juin, Bouteville et des Chapelles. Le Parlement n'en décida pas moins que l'instruction serait poursuivie comme par le passé, se réservant de statuer ultérieurement sur la demande d'évocation. Des Chapelles, cependant, se refusa obstinément, le lendemain 8 juin, à être confronté aux témoins, par crainte de nuire à sa requête de la veille. Il fallut céder. Mais, le lendemain 9, les juges lurent à des Chapelles un arrêt de la Cour, ordonnant que les accusés « seroient tenus de répondre aux interrogatoires et demandes qui leur seroient faites, autrement que le procès leur seroit fait comme à des muets. » Sur-le-champ, la résistance de des Chapelles fut brisée. Mais, le même jour, Bouteville renouvelait sa demande d'évocation à un autre Parlement, en la limitant seulement au procès relatif au duel du 12 mai. Le 14 juin, la Cour « donna » un arrêt sur ces remontrances, absolument conforme à celui du 9. Bouteville se déclara prêt à y obéir et le défilé des témoins continua (Arch. nat., X^{2b} 1191. — *Mercure François*, arrêt du Parlement du 21 juin 1627, édit. 1627, t. XIII, p. 447).

Digitized by Google

donc pas à compter sur l'impartialité de leurs juges, placés dans cette singulière situation d'avoir à juger pour un même crime trois accusés, dont l'un était la victime des deux autres et, de plus, le beau-fils d'un de leurs plus puissants collègues. Bouteville et des Chapelles ne conservèrent probablement aucune illusion sur les dispositions du tribunal, et c'est ce qui pourrait expliquer les nouvelles déclarations qu'ils firent devant la Cour, en contradiction parfois avec celles qu'ils avaient faites à l'instruction.

Bouteville s'assit le premier sur la sellette [1]. Il était environ neuf heures du matin. Son interrogatoire ne fut pas long; il porta sur les mêmes points que celui du 1er juin. L'accusé répondit brièvement et moins sincèrement qu'à l'instruction. Ce dernier point ne fait pas de doute, car si l'on admettait que Bouteville fut sincère devant la Cour, il en résulterait qu'il se serait chargé faussement lui-même à l'instruction, ce qui est absurde. Heureusement, ces contradictions ne portent en général que sur quelques détails secondaires. Il est un fait cependant qui avait son importance, surtout à l'égard de des Chapelles, et que Bouteville présenta différemment avant et pendant sa comparution devant le Parlement. Des Chapelles, du reste, varia également sur ce même point, mais dans un but tout autre. Si l'on se reporte à l'interrogatoire de Bouteville du 1er juin, on remarque que des Chapelles accompagna Bouteville depuis son départ pour Bruxelles, en février 1627, jusqu'à son arrestation à Vitry-le-Brûlé, dans la nuit du 14 mai suivant, et qu'il s'était trouvé dès lors tout naturellement désigné pour servir de second à Bouteville, lors du duel du 12 mai. Or, Bouteville, interrogé à l'audience sur les préliminaires de ce duel, prétendit, à deux reprises différentes, que ce fut Beuvron qui lui envoya le comte des Chapelles pour lui servir de second [2]. L'intérêt de l'accusé est facile à comprendre. Si cette assertion avait été admise,

1. Le jour même, 21 juin, avant l'aube, les accusés avaient été conduits de la Bastille à la Conciergerie. Les plus grandes précautions avaient été prises pour que les prisonniers ne pussent être délivrés, et le Palais était entouré par plusieurs compagnies des gardes du Roi. (Lettre de P. Biandra, agent du duc de Savoie à Paris, à Charles-Emmanuel Ier, du 22 juin 1627. Turin, Archivio di Stato, Lre Ministri Francia, Mazzo 28).

2. Beuvron « lui envoya le sieur comte des Chapelles pour lui servir de second »; et, plus loin : « Beuvron lui envoya le comte des Chapelles pour lui servir de second et alla encore trouver un de ses amis qu'il lui envoya » (Arch. nat., X2a 990).

Digitized by Google

la culpabilité de Bouteville en aurait été bien diminuée, car on n'aurait pas eu à lui reprocher la participation des seconds au combat; il est vrai que des Chapelles s'en trouvait, au contraire, plus chargé, puisqu'il aurait accepté de l'adversaire de Bouteville de servir de second à son cousin. Quant à des Chapelles, il déclara seulement devant la Cour qu'il avait été poussé par Beuvron à se battre. Il voulait ainsi diminuer sa responsabilité.

Bouteville et des Chapelles ont donc, sur ce point, renié leurs déclarations antérieures; ils ont eu tort, car on ne pouvait les croire qu'à condition d'admettre qu'ils eussent voulu se charger à l'instruction, ce qui était impossible [1].

1. Voici le procès-verbal de l'interrogatoire de Bouteville (21 juin) : « Dit qu'il a vingt-six ans, est marié, a des enfants. — S'il sait le sujet pour lequel il a été arrêté. — A dit que oui. — S'il ne s'est pas battu en la place Royale, trois contre trois, et remontré qu'il sait les défenses faites par le Roi et que son courage le devoit porter à être obéissant aux édits du Roi; et enquis comme le fait est arrivé. — A dit que le sieur de Beuvron l'est allé trouver à Bruxelles, et lui dit qu'il se voulait battre avec lui; et s'en vint à une maison qui appartient au Sr de Montmorency, où il fut pressé par Beuvron de le venir trouver, et [Beuvron] lui témoigna qu'il avoit envie de se battre. S'en vint en cette ville où il se logea près la place Royale, où il fut prié par Beuvron de s'y trouver; et [Beuvron] lui envoya le sieur comte des Chapelles pour lui servir de second, et lui dit qu'il y en avoit encore un autre avec lui qu'il (*sic*) lui vouloit servir de second. — Remontré que le Roi, par sa bonté, avoit eu soin de sa conservation, ayant envoyé à l'Infante pour le arrêter. — A dit que c'est vrai. — Enquis comment le combat du sieur de La Frette et lui est arrivé. — A dit qu'ils se battirent et y étoit Bachois. — Remontré que ce a été depuis l'édit et qu'il n'a point pris de lettres. — A dit ce que est vrai. — S'il ne s'est pas battu contre le sieur comte de Torigny au préjudice de l'édit; et enquis comment le fait est arrivé. — A dit que plusieurs personnes se sont battues qui ne laissoient d'aller au Louvre et que le Roi ne leur témoignoit pas d'en être offensé. — Enquis à cause de quoi leur combat fut. — A dit que ce fut à cause d'une querelle qui étoit entre leurs amis. — S'il ne s'est pas battu trois fois contre Vaillac. — A dit que oui et qu'il a dit plusieurs fois qu'il ne se vouloit pas battre contre Vaillac et qu'il lui feroit courtoisie et néanmoins qu'est contraint. — Enquis comment le jour de Pâques il alla en l'église chercher Pontgibault pour se battre avec lui. — A dit que ce fut Pontgibault qui en fut cause, et que, pour éviter de mener un second, il fut contraint d'y aller ce jour-là. — Enquis si après leur combat il ne se réconcilia pas avec Pontgibault. — A dit que oui. — Enquis si depuis le combat du sieur de Torigny il a vu le Roi et s'il lui a pardonné. — A dit que oui. — Enquis pourquoi, après que le Roi lui a pardonné tant de fois, il y a contrevenu à ses défenses. — A dit qu'il a fait tout ce qu'il a pu pour éviter le combat et même dit au Roi qu'il était poursuivi pour se battre, et pria le Roi de lui donner un remède pour empêcher que cela ne lui arrivât pas; et néanmoins La Frette l'envoya chercher plusieurs fois, et fit le sieur de La Frette dire à lui par un gentilhomme qu'il désirait se battre. — Enquis s'il ne fit pas savoir à Beuvron qu'il étoit arrivé. — A dit que Beuvron lui fit dire qu'ils se trouvassent en la place Royale et qu'ils passeraient devant leur logis, et lui envoya le comte des Chappelles (*sic*) pour lui servir de second, et alla encore trouver un de ses amis qu'il lui envoya; a fait

Digitized by Google

Examinons maintenant quel fut le rôle de des Chapelles devant ses juges, en prenant pour guide le procès-verbal de son interrogatoire devant le Parlement, car, malgré sa concision, aucun document ne peut refléter aussi fidèlement la véritable attitude de l'accusé [1]. On ne retrouvera pas, dans ce procès-verbal, les belles phrases d'une rhétorique apprêtée que le *Mercure François* met dans la bouche de des Chapelles, sans du reste paraître croire beaucoup à leur authenticité, puisqu'il en donne deux versions différentes, ce qui suffit d'ailleurs à nous les rendre suspectes l'une et l'autre. Mais on découvrira, dans cet interrogatoire, à côté de quelques phrases très simples, dans lesquelles des Chapelles demande effectivement grâce pour Bouteville, les efforts désespérés, mais toujours mesurés et froidement calculés, d'un malheureux accusé qui se sent perdu, qui se débat,

tout son pouvoir pour l'éviter [le combat], et qu'en ce qu'il n'a pas pris abolition, c'est qu'un ministre de justice n'en a pris (*sic*), conclut n'en devoir prendre, et qu'il lui a donné des avis pour prolonger l'affaire » (Arch. nat., X²ᵃ 990).

1. Nous donnons ci-dessous le procès-verbal de l'interrogatoire du comte des Chapelles (21 juin) : « Dit qu'il n'est pas marié. — Enquis s'il ne sait pas le sujet pourquoi il a été arrêté, et si ce n'est pas pour s'être battu en duel; et remontré que lui et le sieur de Bouteville ont contrevenu aux édits du Roi; et comment? — A dit que ce n'est compté pour une mauvaise habitude que est controversée de servir ses amis en cette mauvaise action, et qu'il avoit été prié par le sieur de Beuvron de faire entendre (?) au sieur de Bouteville qu'il avoit envie de se battre avec lui; fit tout ce qu'il put pour l'en détourner; et une autre fois lui dit qu'il étoit résolu de se battre avec le sieur de Bouteville; fit ce qu'il se peut pour l'en détourner; et néanmoins [Beuvron] lui dit qu'il falloit qu'il servît de second au sieur de Bouteville, auquel il fit entendre la volonté de Beuvron; et fut forcé de se lier avec eux, et fit en sorte de les en détourner, et néanmoins par malheur sont tombés en ce malheur, et s'est mêlé en cette affaire avec volonté de les empêcher de se battre, et, de fait, vit que le sieur de Bouteville étoit disposé à ce faire, et néanmoins le sieur de Beuvron ne voulut jamais changer de discours. — S'il ne s'est pas battu avec Bussy. — A dit que oui et lui donna un coup d'épée, et que Bussy a fait tout ce qu'il a pu pour l'engager en ce combat, et même pria Beuvron de ne se battre sans lui, et le premier coup qu'il lui porta il lui donna et tomba, et lui eût donné plusieurs coups s'il eût voulu. — S'il ne s'est pas battu avec La Forest. — A dit qu'étant couché dans son lit, il fut prié par Bouteville de l'assister, y fut, et y a eu pardon du Roi. — S'il s'est battu d'autres fois. — A dit que non et ne s'est jamais prêté à ce malheur, et que ce fut Beuvron qui leur fit savoir qu'il les attendrait à la place Royale, et leur donna un tiers qui était un gentilhomme du sieur de Montmorency... Ledit sieur dit que, jeune comme il est, il est honteux de parler devant des magistrats qui ont les cheveux gris, et prie, Messieurs, de vous représenter que s'il faut que le Roi établisse son royaume par le sang, il se (?) sacrifie, mais qu'il est vrai que le sieur de Bouteville est un homme plein de vertu et qu'il est plein de courage, et que si, Messieurs, vous faites reluire (?) et [que] dans l'antiquité on se battait, et que cela a duré jusques à maintenant; et les rois de France l'ont toléré, et le roi François même envoya faire un appel » (Arch. nat., X²ᵃ 990).

Digitized by Google

en une révolte de tout son être, contre l'arrêt inéluctable qui va le frapper, qui cherche enfin, par tous les moyens dont ses premiers aveux lui ont encore laissé la disposition, à atténuer sa propre culpabilité, à vaincre la partialité probable de ses juges. Ce n'est point ainsi que l'on a jusqu'à présent dépeint l'attitude de des Chapelles. Sur la foi des contemporains et d'un témoignage, moins affirmatif il est vrai, mais dont la valeur ne peut échapper à personne, celui du cardinal de Richelieu, on nous a toujours montré des Chapelles plein de franchise et de générosité, se déclarant seul coupable, prenant sur lui toute la responsabilité du duel, demandant grâce pour Bouteville innocent, et réclamant pour lui-même le juste châtiment de ses crimes.

Le rôle de des Chapelles ne fut certes pas aussi héroïque. D'après le procès-verbal, l'inculpé essaie de convaincre les juges de ses vains efforts pour détourner Beuvron de ses projets. Il ajoute que Bouteville ne voulait pas se battre. Il affirme aussi que Bussy tint à prendre part au combat, et voulut l'y entraîner, et que ce fut Beuvron qui l'engagea énergiquement (nous l'avons déjà indiqué plus haut) à servir de second à Bouteville. A l'entendre, il ne se serait battu qu'une fois avant le duel du 12 mai. Or, nous savons qu'il servit aussi de second à Bouteville dans son duel contre le comte d'Harcourt.

Ainsi donc, loin de se déclarer seul responsable du crime pour lequel on poursuivait surtout son cousin, des Chapelles se donne le beau rôle de conciliateur, d'homme sage et prudent. Il joua quelque peu ce rôle, en effet.

Il faut noter toutefois qu'à la fin de l'interrogatoire de des Chapelles se rencontre une sorte d'apologie de Bouteville qui a bien pu servir de thème aux belles harangues que lui ont prêtées ses contemporains. Il en appelle à la clémence des juges en faveur de Bouteville, déclarant qu'il est prêt à se sacrifier, s'il le faut, dans l'intérêt du royaume, et attestant que Bouteville est homme de courage et de vertu. Il alléguait aussi que le duel remontait à l'antiquité, que la coutume s'en était conservée depuis lors, et que les rois de France l'avaient tolérée, à ce point même que le roi François appela en duel l'un de ses gentilshommes [1].

1. Ces quelques lignes sont le commentaire d'un passage obscur qui termine le procès-verbal de l'interrogatoire de des Chappelles. L'écriture, très difficile, du gref-

Digitized by Google

L'interrogatoire de Me Le Roy, qui suivit celui de des Chapelles, n'apprit rien de nouveau aux juges. En quelques mots, l'avocat du mort reprit les arguments qu'il avait développés à l'instruction : le duel n'aurait été que le résultat d'une rencontre fortuite, dégénérant en querelle, et la preuve en était, pour lui, dans la faiblesse de Bussy malade qui n'aurait pas été assez fou pour prendre part, de propos délibéré, à un duel concerté [1].

Les interrogatoires terminés par celui de Me Le Roy, la Cour entra en délibération. Il était près de onze heures ; l'arrêt ne fut rendu que vers trois heures.

On comprend les hésitations des juges. Sans doute, il était certain que Bouteville, des Chapelles et Bussy, si l'on avait voulu appliquer strictement le nouvel édit, étaient passibles de la peine capitale : Bouteville, tout d'abord, pour s'être battu deux fois depuis la promulgation de l'édit, puis (et c'était pour cela que Bussy méritait que sa mémoire fût flétrie et tous ses biens confisqués), pour avoir pris part à un duel où il y avait eu des seconds. Quant à des Chapelles, il avait tué Bussy d'Amboise et il avait fait sa partie dans un combat où les adversaires étaient plus de deux ; c'en était assez pour qu'il fût deux fois passible de la peine capitale.

Les juges hésitaient pourtant à appliquer la loi.

Depuis près d'un mois, les plus grands personnages du royaume, les ducs d'Elbeuf et d'Angoulême, le duc d'Orléans lui-même intercédaient pour Bouteville auprès du Roi. M. de Molac, soutenu par quelques amis, plaidait avec chaleur la cause de son frère le comte des Chapelles. On faisait valoir les services rendus par les deux cousins, l'illustration de leurs ancêtres, la fougue indomptable de leurs courages. D'autre part, les juges eux-mêmes avaient dû être

fier, devient alors presque illisible et, de plus, c'est à peine si les phrases sont construites ; on a pu s'en rendre compte.

D'autre part, rien ne peut faire croire que Bouteville ait prononcé un véritable discours pendant son dernier interrogatoire, et cependant on conserve comme étant de lui tout un exposé raisonné de son système de défense, qu'il n'a évidemment pas prononcé (Bibliothèque Mazarine, ms. 2113, n° 17).

1. Voici, presque en entier, le procès-verbal de l'interrogatoire de Me Le Roy (21 juin) : « Remontré que le sieur de Bussy savait les défenses et néanmoins est contrevenu. A dit que, lors du malheureux accident advenu, le sieur de Bussy était détenu de maladie, ayant été saigné deux fois, était si faible qu'étant voulu sortir, il fut contraint de se mettre dans un carrosse et n'eut jamais querelle avec La Chappelle ni Bouteville et ne songeait à se battre...» (Arch. nat., X2a 990).

Digitized by Google

sollicités par les de Mesmes « d'absoudre la mémoire du mort » et d'être sans pitié pour ses co-accusés. Ils ne pouvaient cependant prononcer la peine capitale contre Bouteville et des Chapelles sans condamner Bussy, qui, peut-être moins coupable qu'eux, avait encouru pourtant le même châtiment; et n'existait-il pas, d'ailleurs, des circonstances atténuantes ? Il était visible qu'il n'y avait pas eu chez les inculpés intention d'offenser le Roi, mais seulement excès de courage et fausse conception de l'honneur.

Aussi y eut-il partage d'opinion au sein du Parlement; les uns tenaient pour la mort, les autres pour la prison perpétuelle. Enfin l'arrêt fut rendu prononçant la peine capitale contre Bouteville et des Chapelles, et l'exécution en effigie de La Berthe, de Chocquet et de Beuvron. Bussy d'Amboise était simplement reconnu coupable et passible des peines portées par l'édit. L'arrêt ne précisait pas davantage. La totalité des biens des condamnés était confisquée. Exception était faite pour Bussy. On ne voulait probablement pas dépouiller entièrement son héritière, la présidente de Mesmes. Le tiers seulement de la succession était confisqué par l'arrêt.

« Il fait bon être parent de M. de Mesmes », écrivait, le lendemain, Richelieu au garde des sceaux.

L'arrêt rendu, la Cour ordonna qu'il serait sursis à l'exécution, vu l'heure tardive, jusqu'au lendemain. Ce sursis inaccoutumé n'avait, en réalité, d'autre but que de laisser au Roi la possibilité de faire grâce. Était-ce donc que le Parlement n'était pas absolument certain de la culpabilité des condamnés et qu'il voulait se décharger sur le Roi, tout en le mettant ainsi dans le plus grand embarras, du soin de juger lui-même les coupables? Ou bien simplement avait-il appliqué l'édit, le trouvant cependant trop sévère, et voulait-il ainsi indiquer au Roi ce qu'il lui restait à faire? Quoi qu'il en soit, Louis XIII se montra fort irrité de ce procédé insolite. Richelieu en écrivit, le lendemain, au garde des sceaux et ne dissimula pas son mécontentement [1].

1. Voici ce qu'il écrivait. La lettre corrigée est entrée dans les *Mémoires* : « Le procédé du Parlement est insupportable. Ils justifient leurs bons desseins en toutes occasions. Absoudre la mémoire d'un mort et condamner un vivant pour le même crime montre leur justice. Modérer la confiscation du bien, qui devait être entière, au tiers, montre que les lois ne leur sont règles qu'en tant que bon leur semble, et qu'ils

Digitized by Google

Le Roi fut certainement en proie aux plus terribles hésitations La pitié lui commandait de gracier les deux principaux coupables, et l'intérêt de l'État le forçait d'appliquer un édit qu'il avait solennellement juré de faire observer. Les plus grands personnages imploraient sa clémence. La princesse de Montmorency, les duchesses d'Angoulême et de Ventadour, s'unissant à Mme de Bouteville, avaient supplié le Roi de pardonner aux coupables. Tant de prières devaient-elle demeurer inutiles?

Mme de Bouteville avait adressé une supplique à Louis XIII, le conjurant de commuer la peine de mort en prison perpétuelle, et demandant cette grâce comme récompense des efforts faits par son mari pour ne point répondre aux provocations répétées de La Frette et de Beuvron.

Monsieur le Prince, le duc de Montmorency écrivirent au Roi dans la nuit qui suivit l'arrêt, pour implorer la grâce de Bouteville, au nom des services que le coupable et ses ancêtres avaient rendus à la couronne.

La princesse de Condé et ses sœurs se jetèrent aux pieds de Louis XIII dans l'espérance de fléchir sa justice.

Bouteville lui-même aurait adressé au Roi une requête qui aurait été imprimée par la suite. Tout en y confessant ses crimes qu'il regrette, Bouteville supplie le Roi de croire qu'il ne demande pas sa grâce par crainte de la mort, mais afin de pouvoir consacrer dorénavant sa vie à combattre les ennemis du royaume.

Ceux même qui auraient pu ne pas intervenir en faveur des condamnés s'enhardirent à plaider leur cause. Un écrit circulait, que le Roi avait dû voir, car il lui était adressé, dans lequel la défense

ne veulent pas seulement avoir l'exécution des lois, mais le pouvoir qui n'appartient qu'au Roi de faire et les changer comme bon leur semble.

« Suspendre un jugement contre toute coutume en la présence du Roi, fait voir clairement qu'ils veulent partager les grâces avec celui qui les doit faire, ou le charger de haine s'il ne les fait pas. Et ce dessein est si clair que j'ai appris qu'ouvertement on le disait ainsi dans le Palais.

« Au reste un Président, dès le soir auparavant, avait promis la surséance qui a été donnée. Ce qui montre que cela avait été concerté. Il fait bon être parent de M. de Mesme. Hier, on disait publiquement dans l'antichambre de la Reine que le Parlement avait fait le Roi, et que, si on passait à l'exécution, le Roi ferait le Parlement.

« Un des parents même se lâcha à dire ce qu'on pouvait faire auprès du Roi, où on ne trouvait ni clémence ni argent. Je vous avoue que le Parlement mérite une touche. Reste à voir comme il la faut donner » (Aff. étrang., France, vol. 787, f° 46).

Digitized by Google

de Bouteville et de des Chapelles était énergiquement présentée. Le bruit courait que ce mémoire était dû à M. du Chastellet, maître des requêtes, fort attaché à la famille des Rosmadec. L'auteur ne se contentait pas d'en appeler à la clémence royale en raison des services rendus par Bouteville et par des Chapelles, mais il discutait la question de culpabilité des condamnés et la valeur de l'édit. Ainsi, il écrivait : Que le Roi « considère donc, s'il lui plaît, que les lois qui sont faites pour les punir sont simplement politiques et peuvent recevoir du tempérament par les mêmes considérations ». Plus loin, il indique une des excuses que les inculpés pouvaient à juste titre invoquer et à laquelle Bouteville avait eu recours dans son interrogatoire : l'impunité de ceux qui s'étaient battus avant lui sous l'empire d'une loi qu'on n'avait jamais sérieusement appliquée : « Jusques à ce jour elles [les lois sur les duels] ont passé dans les états pour comminatoires, et il a paru par la fréquence des pardons que leur rigueur était plutôt pour les faire craindre que pour les faire exécuter. » D'ailleurs, ajoutait le défenseur audacieux des condamnés, « l'action qui réduit ces gentilshommes à l'état déplorable où ils sont n'est point infâme en soi, n'est point lâche ; il n'y a point de trahison, ni contre le Roi, ni contre l'État. » Aussi l'auteur du factum demandait-il une commutation de peine, la prison perpétuelle ; et, dans un long exposé, il s'épuisait à justifier la mesure de clémence qu'il implorait, en proclamant l'innocence de Bouteville « qui n'a pas tué et a été appelé », et celle de des Chapelles qui aurait été envoyé par Beuvron à Bouteville pour lui servir de second. Le plaidoyer était assez habile, mais il ne pouvait suffire à convaincre le Roi.

Un seul homme pouvait beaucoup sur l'esprit de Louis XIII ; c'était Richelieu. Que pensait-il et que fit-il ? Faut-il croire que le cardinal, ainsi qu'il le dit dans ses *Mémoires*, ait mis réellement sous les yeux du Roi un long « avis », discutant la question sous toutes ses faces, ou bien devons-nous supposer que ce mémoire ne fut jamais présenté au Roi et qu'il ne fut rédigé que plus tard, en vue de la postérité, pour être inséré dans les *Mémoires* ? Nous n'osons nous prononcer. Toujours est-il que Richelieu demandait, dans cet « avis » : une commutation de peine, la prison perpétuelle au lieu de la mort. Certes, il ne cherchait pas à pallier les torts des accusés, mais il ne s'efforçait pas non plus de les grossir. En admettant que

Digitized by Google

cet avis ait été soumis au Roi, ce qui était assez dans les habitudes du cardinal, on pourrait voir dans ce mémoire, d'apparence impartiale, un réquisitoire fort habilement déguisé. On pourrait, par contre, défendre Richelieu de tout soupçon de partialité et déclarer que l'avis est à la fois un réquisitoire et un plaidoyer. Pour nous, il nous paraît impossible de se faire une opinion certaine sur les intentions de son auteur [1]. Ce qu'il eût été intéressant de connaître, ce sont les conseils que Richelieu donna très probablement de vive voix à son maître, et c'est naturellement ce que nous ignorerons toujours.

1. Nous n'avons, en effet, aucune preuve nous permettant de dire si ce mémoire fut ou non remis au Roi. Il figure dans les *Mémoires* (édit. Petitot, t. III, p. 295-301), et on le trouve manuscrit (de la main de Le Masle) dans le volume 787 du fonds France des Affaires étrangères, avec ce simple titre, de la même main que le reste du mémoire : « Avis sur le procès de Bouteville. »

Le lecteur, plus heureux que nous, se fera peut-être une opinion en lisant quelques fragments de ce long « avis ». Nous ferons seulement remarquer, avant de laisser la parole à Richelieu, que le cardinal accumule d'abord les griefs, allant même jusqu'à ne voir dans le duel de la place Royale qu'un défi jeté à l'autorité royale, et accusant Bouteville de s'être battu vingt-deux fois, alors que le Parlement ne parle que de onze rencontres et A. d'Andilly de douze seulement ; puis il termine par les arguments qui militent en faveur des condamnés. Voici les passages essentiels du mémoire : « Il n'y a point de doute qu'ils n'aient mérité la mort..... Il est difficile de les sauver sans autoriser en effet ce qu'on défend par ordonnance, sans ouvrir la porte aux duels, augmenter le mal par l'impunité et rendre votre autorité et la justice pleines de mépris.... Ils ont toujours fait les gladiateurs à gages, et réduit en art ce qui ne tend qu'à la destruction de la nature.... Les prisonniers appartiennent de près aux plus illustres maisons de ce royaume ; l'un deux a rompu vingt-deux fois les édits ; c'est-à-dire autant de fois qu'il a hasardé sa vie, il a mérité de la perdre. Leurs crimes sont si publics que nul n'en peut improuver le châtiment, et l'extraction si bonne qu'en ne leur pardonnant pas, vos édits seront dans un éternel respect.... Il est question de couper la gorge aux duels ou aux édits de Votre Majesté....»

Après le réquisitoire, le plaidoyer : « Cependant il est impossible d'avoir le cœur noble et n'être pas touché de leur misère ; leur jeunesse et leur courage émeuvent même à compassion leurs ennemis... Il ne se peut jamais présenter une telle occasion pour faire voir votre bonté, tant de fois offensée par le mépris qu'ils ont fait de votre autorité. Toute la France parle en leur faveur ; les grands, à qui Bouteville appartient, représentent qu'en lui sauvant la vie on conserve l'honneur de leurs familles. » Vient alors l'énumération consciencieuse des services rendus par Bouteville alors qu'il était à l'armée. Puis, Richelieu se fait l'écho d'un bruit qui courait alors : « On ajoute que cet appétit déréglé des combats est une maladie d'esprit qui est maintenant en son période et dont il [Bouteville] guérira par la maturité de l'âge... » Et le cardinal termine ainsi : « Votre Majesté peut lui sauver la vie sans être justement blâmée. La miséricorde des rois doit avoir quelquefois autant d'étendue que leur puissance... Il n'y a rien de si grand qu'un prince qui, étant offensé, veut pardonner, et qui, ayant moyen de châtier, se contente de le pouvoir faire... S'il est vrai que les fautes de ce gentilhomme [Bouteville] viennent d'une maladie, sa vraie peine est une prison, étant vrai que comme l'échafaud est la peine des méchants, la prison le doit être des frené-

Digitized by Google

Nous ne savons donc quelle fut la part de responsabilités du cardinal dans la résolution que prit le Roi, sur les conseils, dit-on, du Père de Bérulle et du docteur en Sorbonne Duval, de laisser exécuter l'arrêt du Parlement.

La décision irrévocable du Roi enlevait leur dernière espérance aux condamnés; mais ils étaient résignés à la mort ignominieuse qui allait les frapper en pleine jeunesse. Leur fin prochaine et certaine ne pouvait les émouvoir; ils avaient vu trop souvent la mort face à face pour la craindre; et leurs âmes chrétiennes ne s'effrayaient pas de l'inconnu de l'au-delà; elles demeuraient calmes et confiantes en la miséricorde de Dieu. Ils montèrent sur l'échafaud, comme ils avaient vécu, en braves. Le peuple, qui était venu voir tomber la tête des deux gentilshommes, eut en même temps le spectacle de leur fin courageuse et chrétienne.

Depuis que l'arrêt de mort leur avait été prononcé, dans la chapelle du palais, le lendemain de leur comparution devant le Parlement, vers onze heures du matin, les condamnés avaient passé en méditations et en prières les quelques heures qui leur restaient à vivre. L'évêque de Nantes, Philippe de Cospéan, et le Père de Condren, oratorien, les assistaient. Quelques semaines ou quelques jours auparavant, ces deux prêtres avaient été désignés par le Roi pour porter aux accusés les secours de la religion. Ils avaient trouvé deux cœurs pleins de bonne volonté, deux esprits tout disposés, celui de des Chapelles surtout, à oublier les choses de la terre pour ne plus penser qu'à celles de l'autre monde. Bouteville n'avait-il pas dit au greffier Caluze, après lecture de l'arrêt, et le sourire sur les lèvres, que puisqu'il fallait mourir, il était prêt à souffrir la mort et que cela ne « l'étonnait[1] ». Quand à l'autre condamné, levant les yeux au ciel, il avait supplié aussitôt l'assistance de se retirer afin qu'ils eussent le loisir de penser à Dieu. La chapelle évacuée par la foule, les condamnés furent laissés à leurs médita-

tiques... N'user jamais de clémence donne occasion d'imputer à dureté et trop grande rigueur les actions mêmes dont la justice est accompagnée de modération non ordinaire. La commutation de peine de ces deux criminels ne diminue pas leur punition : ils auront la mort en désir et la vie en supplice... La mort passe en un instant, la mémoire des crimes emporte celle de leur châtiment, au lieu qu'une prison perpétuelle fournit un exemple de justice aussi bon que sa durée » (*Mémoires de Richelieu*, édit. Petitot, t. III, p. 295-301, et Affaires étrangères, France, vol. 787, f° 36-43).

1. Procès-verbal du greffier Caluze (Arch. nat., X^{2b} 1191).

Digitized by Google

tions en compagnie de l'évêque de Nantes et du Père de Condren, assistés d'un autre Père de l'Oratoire. Ils demeurèrent ainsi jusqu'à cinq heures du soir, moment où le greffier Caluze se présenta pour procéder à l'exécution de l'arrêt. Le greffier leur demanda s'ils s'étaient bien remis à la volonté de Dieu et s'ils voulaient que le peuple chantât le *Salve Regina* et les prières accoutumées. Bouteville répondit affirmativement et ajouta qu'il était prêt à obéir. Des Chapelles s'écria : « Vous êtes l'ange Gabriel qui nous annoncez les bonnes nouvelles qui sont celles de la mort, et prierons Dieu pour vous [1] ! » Et se prosternant à terre, il baisa le sol et se mit en prières. Le greffier leur demanda encore s'ils avaient quelque chose à lui dire pour la décharge de leur conscience. « Non ! » répondirent-ils d'une seule voix. Puis, les prières accoutumées furent dites.

Les condamnés montèrent alors dans la charrette qui devait les conduire au supplice. Elle prit le chemin de la place de Grève, entourée de six compagnies des gardes du Roi. Bien imposante escorte pour deux prisonniers, étroitement entravés ! Mais on craignait toujours quelque tentative de délivrance, et de sérieuses mesures de précaution avaient été prises. Les rues menant à la place de Grève étaient fermées par des chaînes et quatre compagnies des gardes faisaient la haie depuis midi autour de l'échafaud.

A l'arrivée du funèbre cortège sur la place, le peuple entonna le *Salve Regina*.

Les condamnés touchaient au terme de leurs épreuves. La joie rayonnait sur le visage de des Chapelles ; il semblait heureux de la mort qui allait lui donner une nouvelle vie. Bouteville paraissait plus triste ; était-ce parce qu'il abandonnait si jeune une existence heureuse, ou bien le remords de ses fautes l'assaillait-il, ou pensait-il avec amertume au néant des vanités humaines ?

Bouteville monta le premier sur l'échafaud avec la plus grande fermeté, ne voulut pas avoir les yeux bandés et reçut le coup, la tête haute, les lèvres murmurant une prière. On recouvrit le corps d'un manteau.

« Mon père, disait des Chapelles au Père de Condren, ne voulez-vous pas bien que nous nous oubliions à cette heure pour

1. Procès-verbal du greffier Caluze (Arch. nat., X^{2b} 1191).

Digitized by Google

ne penser qu'à prier Dieu pour mon cousin de Bouteville? » Puis, lorsque Bouteville eut été exécuté et que son tour fut venu : « Maintenant, dit-il, qu'avec la grâce de Dieu, je crois que mon cousin est en Paradis, il faut penser à le suivre. » Et montant sur l'échafaud avec le même courage que Bouteville, il fit sa prière, se mit à genoux sans vouloir qu'on lui bandât les yeux, et mourut en murmurant, dit-on, les noms de Jésus et de Marie [1].

Par grâce spéciale du Roi les corps furent portés dans le carrosse de Bouteville à l'hôtel d'Angoulême, où on vint leur jeter de l'eau bénite. Ceux que la vie avait réunis dans le malheur ne furent pas séparés dans la mort; les restes des deux suppliciés, ainsi l'avait demandé des Chapelles, furent ensevelis dans la même tombe.

Un tableau représentant l'exécution de Beuvron, Chocquet et La Berthe fut attaché à une potence plantée en place de Grève. Beuvron obtint néanmoins son pardon et mourut valeureusement, l'année suivante, sous les murs de Casal.

La triste mort de Bouteville et de des Chapelles avait frappé l'esprit des contemporains. On exaltait la fin courageuse et chrétienne de ces deux gentilshommes qui avaient fait si noblement le sacrifice de leur vie. Richelieu ne put cacher son admiration. On en trouve l'expression dans un billet qu'il envoya, quelques heures après l'exécution, probablement au Garde des sceaux [2]. « Jamais, écrivait-il, on ne vit plus de constance, moins d'étonnement, plus de force d'esprit, plus de cœur en ces deux gentilshommes..... [Ils] finirent leurs jours en tel état que l'évêque de Nantes et ceux qui les assistèrent à la mort souhaitaient d'être en même état lorsqu'ils seraient prêts à comparaître devant Dieu. Il y eut cette différence entre eux : Bouteville parut triste en cette dernière action, et le comte des Chapelles joyeux; Bouteville triste, pour les fautes qu'il avait commises, et l'autre joyeux pour l'espérance qu'il avait d'être bientôt en Paradis, où toute joie abonde. »

1. Quelques-uns de ces détails sont empruntés à la relation du P. Séguenot. Ils paraissent exacts ; le *Mercure François* et A. d'Andilly les reproduisent presque de même. Les autres détails relatifs à la dernière journée des condamnés sont tirés du procès-verbal d'exécution dressé par le greffier Caluze. Ce procès-verbal, qui se trouve aux Archives nationales (X^{2b} 1191), a été publié par M. de Carné, *op. cit.* (p. 129 et 130).

2. Ce billet est entré tel quel dans les *Mémoires de Richelieu* (édit. Petitot, t. III, p. 303-305) de « L'infâme genre de mort...» à « Tant de combats que ce gentilhomme...». L'original se trouve aux Archives des Affaires étrangères, France, vol. 787.

Digitized by Google

La pitié et l'admiration suscitées par deux morts si édifiantes ne pouvaient que trouver un nouvel aliment dans la lecture de lettres publiées peu de jours après l'exécution, et que l'imprimeur attribuait au comte des Chapelles. Elles auraient été écrites par lui, la veille de sa mort. Ces lettres sont extrêmement touchantes et belles. Adressées à Mme de Bouteville, à Mme du Hallot, grand'mère de des Chapelles, à Mme de Montaigu, sa sœur, à Beuvron, à MM. de Molac, de La Hunaudaye et de Montafilane, ses frères, ces lettres, finement écrites, témoignent, chez leur auteur, d'un esprit élevé et profondément chrétien. Il n'y a aucune raison pour ne pas admettre l'origine qui leur est attribuée, car rien ne prouve que des Chapelles ait été incapable de les penser et de les écrire. Mais il faut remarquer que le *Mercure François*, lui-même, en général si peu soucieux d'exactitude, n'ose se porter garant de leur authenticité. D'après la relation attribuée au Père Séguenot, elles auraient été écrites par des Chapelles dix jours avant sa mort, puis jetées par lui sur son lit où elles auraient été trouvées et prises par l'évêque de Nantes après l'exécution. C'est possible.

Cependant, ni les *Mémoires de Richelieu*, ni le *Journal d'Andilly* ne mentionnent l'existence de ces lettres. Que croire? Sont-elles l'œuvre de l'évêque de Nantes, comme le bruit en courut alors, ou celle d'un auteur inconnu avide de succès littéraires, même anonymes? Sont-elles dues plus simplement à la plume de des Chapelles? Nous ne saurions résoudre le problème. Contentons-nous de le poser [1].

Quelques brochures, d'un tout autre caractère, furent encore publiées peu de temps après le supplice de Bouteville et de son cousin. Quels qu'en soient les auteurs, peut-être inspirés par Richelieu, elles se recommandent à nous, aussi bien par la prétention amusante du style que par la justesse assez fréquente des idées exprimées. La première de ces brochures, la moins originale, a pour titre : « La lettre d'un gentilhomme hollandais à un sien ami, sur le fait des duels et mort des sieurs de Bouteville et comte des Chappelles (*sic*). » L'auteur supplie la noblesse d'être moins prodigue de son sang, qu'elle ne devrait répandre que pour le service du Roi,

1. Nous donnons en appendice ces lettres qui ont souvent été imprimées.

Digitized by Google

et il se fait l'interprète — est-ce par hasard ? — des théories chères à l'autorité royale. Quelques passages feront mieux saisir la nature de l'ouvrage : « Le point d'honneur est si fièrement possédé par les François qu'ils le conservent comme la prunelle de l'œil..... Cette considération du point d'honneur ruine et déserte les familles, et, faisant naître une hydre monstrueuse en laquelle il y a toujours à couper, elle pique les descendants à la défense de la querelle de leurs proches; et les petits surgeons en l'innocence de leur âme témoignent le désir et l'inclination à la vengeance : de sorte que vous diriez qu'ils ne sont nourris et arrosés que de sang..... Je suis sensiblement touché de la dissolution d'un si grand corps [la noblesse] et de la perte de tant de vies qui devroient être vaillamment employées pour rompre la fière humeur d'un Nabuchodonosor castillan [1], qui affermit son sceptre et la loi de ses usurpations sur la révolte et division des volontés..... Si mon discours étoit assez persuasif, je vous ferois paraître que la mort me serait moins sensible que le regret que j'ai eu de voir mourir ces deux seigneurs..... »

La seconde brochure se présente sous la forme d'une harangue adressée par « L'ombre du sieur marquis (*sic*) de Bouteville à la noblesse française ». L'auteur, d'ailleurs anonyme, se répand en considérations dont la sagesse ne le cède en rien à la pathétique emphase. Qu'on en juge ! « Noblesse française, que dites-vous, maintenant que ma tête a passé par le tranchant de l'épée pour servir d'exemple à la postérité et faire voir le danger qu'il y a de désobéir aux rois qui sont les délices du Ciel et les ornements de la terre ? Si le crédit, l'autorité, les larmes et les soupirs de tous mes parents n'ont su avoir ma grâce du Roi, justement irrité contre moi pour avoir si souvent violé ses édits, qu'espérez-vous qu'il vous arrive, si vous tombez en pareil malheur que moi, autre chose qu'une mort publique, puisque l'on n'a point épargné ma vie qui a été demandée avec tant de soupirs et de prières ? Soyez sage à mes dépens, profitez de ma perte et perdez cette coutume malheureuse des duels qu'une furie d'enfer a introduite en France pour perdre les âmes et les corps et affaiblir le royaume à l'avantage de ses ennemis qui

1. N'oublions pas que cette prétendue lettre, qui n'a probablement jamais été envoyée de Hollande, est due à un soi-disant Hollandais.

Digitized by Google

travaillent tous les jours à creuser son monument. Telles procédures sont damnables puisqu'elles sont contre la charité du prochain, et que Dieu les défend absolument, et je suis envoyé devers vous par sa puissance infinie pour vous en avertir et vous faire haïr cette loi tyrannique du point de l'honneur qui tire le sang des veines et l'âme du corps pour en faire un tribut à Satan..... J'ai tant tournoyé le précipice qu'enfin je suis tombé dedans et me suis perdu par un excès de courage plutôt que par volonté de désobéir à mon Roi..... Que sa Majesté m'a souvent pardonné mes combats et me les a défendus! Que j'ai mal reconnu sa clémence!..... Le Roi ne pouvoit pas moins que de me faire mourir, ayant abusé tant de fois de sa clémence. D'autres rois n'auroient pas même pardonné à leurs enfants, s'ils avoient commis mon offense. Que ma race ne s'offense donc pas si je suis mort par raison d'État, et si le Roi lui a dénié une grâce qu'il ne pouvoit lui donner sans offenser son autorité..... Que ma mort ne vous afflige donc plus, puisqu'en elle j'ai acquis une seconde vie, et que pour être heureux il faut être où je suis à cette heure. Il n'importe comme l'on meure, pourvu que ce soit en la grâce de Dieu; le supplice ne déshonore pas l'homme de bien, et plus de malheureux passent par là le plus souvent que de méchants..... Noblesse généreuse, je vous conjure..... de ne faire plus d'état de ce faux honneur qui cause ma perte. Que son charme est décevant, que sa gloire est de peu de durée et qu'aveugles sont ceux-là qui courent ainsi hâtivement à leur dommage! »

Philosophe, moraliste et chrétien, l'auteur de ce factum n'est-il pas surtout un bien habile et bien dévoué défenseur de la politique royale?

La troisième et dernière brochure mérite aussi une mention. L'auteur des « Paroles de la France à la noblesse française sur la mort des sieurs de Bouteville et comte des Chappelles (*sic*) » ne nous est pas plus connu que ceux des deux précédents écrits. Mais qu'importe! Cette pièce respire le même esprit que les deux premières. N'était-elle pas destinée, comme les autres, à justifier la royauté du châtiment qu'elle avait infligé à Bouteville et à des Chapelles, à faire accepter aux grands ce coup qui les frappait si rudement? Écoutons un instant la France elle-même s'adresser à la noblesse en ce style pompeux et coloré qui est la marque de l'époque : « Quel méchant démon ou vengeance divine t'a rendue

Digitized by Google

ainsi enragée contre Dieu, contre le Roi, contre toi-même, que, foulant aux pieds toute humanité, toute raison, toute loi divine et humaine, et souillant tes mains dans ton propre sang, aux dépens de tes biens, de tes dignités, de ta vie, de ta conscience, du vrai honneur et du trône même que tu soutiens, tu persistes si opiniâtrément à renverser, faute d'ennemis, le plus ferme appui et le plus noble pilier que j'aie, et toute la chrétienté? »

S'il fallait une conclusion à ce travail, nous ne pourrions jamais en indiquer de meilleure que celle implicitement contenue dans les trois précédents factums. Avec eux, il faut flétrir la folie criminelle de ces gentilshommes mettant leur épée au service de mesquines intrigues et de pitoyables susceptibilités. Mais, comme eux aussi, regrettons que la justice royale se soit si lourdement appesantie, dans l'intérêt primordial de l'État, sur Bouteville et sur des Chapelles, plus imprudents que vraiment coupables. D'ailleurs ne fallait-il pas soumettre la noblesse à l'autorité royale, dont elle secouait trop facilement le joug? Songeons que d'un simple procès pour duels dépendait peut-être, dans une certaine mesure, la vie ou la mort de l'autorité royale. Richelieu, en une phrase célèbre, montra bien l'importance de l'affaire : « Il est question, écrivait-il au Roi, de couper la gorge aux duels ou aux édits de Votre Majesté ! »

Bouteville et des Chapelles seraient donc les deux victimes, — bien dignes de pitié ! — qu'il fallut peut-être immoler à l'intérêt supérieur de l'État. Le sacrifice, d'ailleurs, ne semble point avoir porté ses fruits [1]. Les lois humaines seules seront toujours impuissantes à dominer les passions des hommes.

Robert LAVOLLÉE.

1. Jacques Dupuy écrivait, en effet, à Peiresc, le 19 octobre 1627 : « Il y a eu parmi la noblesse, dans le camp [sous la Rochelle], quantité de duels ; ce qui fait beaucoup de peine à accommoder. On voit par là que les exemples derniers n'ont pas apporté le fruit qu'on s'en proposait » (*Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, publ. par Tamizey de Larroque, t. I, p. 878).

Digitized by Google

APPENDICE

Lettres du comte des Chapelles écrites avant sa mort.

I. — A Mme DU HALLOT, SA MÈRE

Madame,

Si Dieu, qui vous a toujours aimée, ne vous avoit éprouvée par des afflictions plus rudes que ne vous sera pas ma mort, je craindrois dans votre vieillesse qu'elle n'ébranlât votre constance, mais, c'est trop peu perdre après les pertes que vous avez faites, et celui qui vous envoie ces afflictions vous a très bien pourvu de ses grâces pour y pouvoir résister. Je suis assuré, ma bonne mère, que vous louerez Dieu de ce qu'il a eu pitié de mon âme, qui étoit perdue s'il n'y eût pourvu comme il lui a plu faire par sa bonté. Toutes les morts sont trop heureuses quand elles nous mènent en paradis, et celle de notre Sauveur, la plus honteuse, selon le monde, qui ait jamais été, c'est celle-là même par les mérites de laquelle nous sommes tous sauvés. Je ne doute point aussi que la perte de M. votre neveu ne vous touche extrêmement; mais, pour consolation, je vous puis assurer qu'il la reçoit comme je fais et la regarde comme une grâce particulière de Dieu, que vous ne devez point plaindre, puisque l'âme est infiniment plus précieuse que le corps, et que Dieu, qui est notre maître, semble l'avoir voulu partager avec le monde. Je m'en vais le prier, ma très honorée mère, qu'il vous continue ses saintes bénédictions et vous fasse connaître que je meurs,

Votre.....

II. — A M. DE BEUVRON

Monsieur mon cher ami,

Il y a dix ans que je fais état de l'honneur de votre amitié, et que vous possédez mes plus chères affections. Il est raisonnable que je prenne congé de vous. C'est le sujet de celle-ci, car des consolations, votre esprit, beaucoup meilleur que le mien, vous en donnera assez. Je reçois ce que les autres nomment malheur pour le plus grand bien qui me peut arriver, et, après ma création et ma rédemption, pour la plus grande obligation que

Digitized by Google

j'aie à Jésus-Christ. J'étais perdu sans doute, s'il ne m'eût perdu de la sorte. Ah! que ma perte est heureuse, puisqu'elle me fait gagner le ciel! Je loue Dieu de ce que vous ne vous êtes pas trouvé embarrassé comme nous; car, j'ai toujours connu assez de crainte de Dieu dans votre âme pour croire que vous retournerez à lui. Notre exemple vous y doit servir, et vous puis assurer que mes prières ne vous y manqueront pas, si elles sont agréables à Notre-Seigneur. J'ai déplaisir de ne vous avoir pas assez servi, et peut-être croirez-vous que je n'ai pas assez chéri votre amitié; mais, il en est tout autrement : je n'ai point eu de plus forte passion. Je vous en ai voulu assurer en mourant, et pour la dernière prière que je vous ferai jamais, ayez mémoire de moi, et croyez sans doute qu'il y a un Dieu très juste qui nous laisse traîner notre lien, auquel, aussi bien que moi, vous rendrez un jour compte. A Dieu, cher ami, je suis votre très humble serviteur.

III. — A MM. DE MOLAC, DE LA HUNAUDAYE ET DE MONTAFILANE, SES FRÈRES

Mes très chers frères,

Mon malheur est assez grand, ma mort assez extraordinaire et je reconnois assez d'amitié en vous pour croire que vous avez besoin de quelque consolation pour le monde. Ma mort est bien éloignée de honte, puisqu'elle se consomme avec celle de mon cousin de Bouteville et pour son service. J'avois toujours désiré le dernier; mais le premier est le seul déplaisir que j'y trouve; et, pour ne m'arrêter pas à de si mauvaises raisons, considérez, mes chers frères, que c'est un miracle que Dieu, qui est infiniment bon, a voulu faire pour le salut de nos âmes. Je reçois cette mort pour le plus grand bien qu'il nous peut envoyer, puisqu'il ne me reste du monde qu'un déplaisir d'y avoir si mal vécu, et que j'ai sa parole, qui est toujours infaillible, qui m'assure qu'il me pardonnera mes péchés, lui en demandant pardon, ce que je fais du meilleur de mon âme. Chers frères, si vous me permettez, en ce dernier période de ma vie, de vous donner mes conseils, prenez exemple sur nous pour juger ce que c'est que le sot honneur du monde. Quant à moi, si j'étois en vos places, je me résoudrois à mener la vie de nos pères, qui est de vivre dans nos maisons en la crainte de Dieu et dans le service que nous devons au Roi. C'est un lieu où l'on peut servir Dieu et faire ce qu'il commande sans être accusé de lâcheté, et dans la Cour, cela est comme impossible. J'en ai assez de connaissance pour le dire librement, et après tous les honneurs que l'on y peut recevoir, il est très assuré que les plus heureux que j'y ai vus ont beaucoup plus de mauvaises heures que de bonnes, de déplaisirs que

Digitized by Google

de plaisirs. Une vie innocente, toujours égale, et qui n'est pas mal plaisante, comme celle que vous pouvez trouver en votre province, vous conduira doucement à la fin de votre vie ; car c'est toujours la conclusion. Pardonnez-moi, chers frères, mais je croirois vous faire un grand service, si, en mourant, je vous pouvois ôter de l'abîme où vous êtes, dans lequel il faut que Dieu fasse autant de miracles qu'il veut sauver d'hommes. Je vous supplie très humblement de faire mes baise-mains à mes plus chers amis; je n'en ose nommer pas un, de crainte de désobliger les autres, et aussi remerciez ceux qui nous ont fait l'honneur de s'employer pour nous, encore que tout notre bonheur procède de ce qu'ils ont travaillé en vain, dont je rends grâces à Dieu, lequel je prierai éternellement pour vous et pour eux. Je vous supplie d'en faire autant pour nous. Adieu, chers frères, Dieu vous veuille consoler.

Je suis, mes chers frères....

IV. — A Mme DE MONTAIGU

Ma très chère sœur,

Puisque Dieu nous a voulu assembler, devant que nous vinssions au monde, dans le ventre de notre mère, je crois être obligé, puisque je le quitte le premier, de prendre congé de vous. Si vous êtes affligée de ma mort, vous vous réjouirez sans doute de mon salut, lequel j'attends de la miséricorde de Dieu. En cela suis-je plus heureux que vous, que je quitte le premier un lieu où nous offensons tous les jours sa bonté infinie, et moi plus que personne; mais, il ne m'a pas traité selon mes fautes; ses miséricordes, qui sont sans nombre, se sont étendues jusques à moi; je l'en loue de tout mon cœur, et vous convie, ma chère sœur, par l'amitié que j'ai toujours vu que vous aviez pour moi, de l'en remercier aussi. Servez-vous des grâces qu'il vous a faites, et continuez votre vie jusqu'à la fin aussi vertueusement que vous avez fait jusques ici, et plus encore si vous pouvez. C'est un passage nécessaire que celui de la mort, et je crois qu'il ne faut rien plus dire pour demeurer en la crainte de Dieu. Je ne vous donne point de consolation du monde, parce que c'est toute badinerie, et ceux qui n'en sont que trop vous en donneront assez. Je suis très humble serviteur de M. votre mari, de M. le marquis de Canisy et de ma chère cousine sa femme. Je sais qu'ils me plaindront, et beaucoup d'autres de leurs amis que j'ai auprès de vous : ils auront tort. Qu'ils jugent de mon bonheur, non pas par ce que je quitte, mais par la grâce que Dieu me fait. Adieu, chère sœur, vous ne sauriez penser à l'autre monde que vous ne méprisiez fort celui-ci.

Digitized by Google

Lettres inédites de l'amiral de Linois

(1806)

Le 6 mars 1803, une division navale, composée du vaisseau le « Marengo », des frégates la « Belle-Poule », l' « Atalante » et la « Sémillante », quittait Brest, portant à Pondichéry les troupes destinées à nos établissements de l'Inde, qui venaient de nous être retrocédés à la paix d'Amiens. Elles étaient commandées par le général Decaen [1], l'un des plus brillants généraux de la Révolution. Le général avait, en outre, une mission d'observation ; il devait examiner « quelles forces il faudrait pour chasser les Anglais de l'Inde ». En cas d'une rupture avec l'Angleterre, ce qui était à redouter, Decaen devait se retirer à l'Ile de France. Pour l'exécution d'un tel plan et en raison de la faible force navale qu'il envoyait dans l'Inde, il est compréhensible que le gouvernement ait cru devoir mettre à la tête de cette petite escadre un chef qui eût déjà fait ses preuves. Le contre-amiral Durand de Linois [2], par son passé, offrait toutes les garanties pour l'ave-

1. Decaen (Charles-Mathieu-Isidore), né à Caen, le 13 avril 1769, servit de 1787 à 1790 aux canoniers marins ; s'engagea le 8 septembre 1792 ; 1er mai 1793, sous-lieutenant ; 26 novembre 1793, adjudant-général (chef de bataillon) ; 12 septembre 1795, adjudant chef de brigade ; 2 août 1796, général de brigade ; 7 août 1800, général de division ; capitaine-général des îles de France, de Bourbon (1803-1810) ; commandant en chef en Catalogne, 3 octobre 1811 ; en Hollande, 2 décembre 1813 ; dans la Haute-Garonne, 25 mars 1814 ; de la 9e et 10e division (Pyrénées-Orientales), 28 mai 1815 ; mis en jugement le 29 décembre 1815 ; amnistié, 1817 ; en disponibilité, 1818 ; à la retraite, 1824 ; rappelé à la retraite, 18 août 1830 ; décédé à Ermont, 9 septembre 1832, grand-officier de Légion d'honneur ; comte, 12 février 1812.

2. Durand de Linois (Charles-Alexandre-Léon), fils de Charles et de Marie-Anne Levacher, né à Brest, le 27 janvier 1761, décédé à Versailles, le 2 décembre 1848 ; entré au service en qualité de volontaire de la marine, le 1er avril 1776 ; aide de port, le 1er octobre 1776 ; lieutenant de frégate pour la campagne, le 27 février 1779 ; enseigne de vaisseau et de port, le 1er juillet 1781 ; sous-lieutenant de port, le 1er mai 1786 ; lieutenant de port, le 1er mai 1789 (il prit rang de cette date parmi les lieutenants de vaisseau dans l'organisation du 15 mars 1791) ; capitaine de vaisseau, le 4 mai 1795 (à prendre rang du 2 janvier 1794) ; chef de division, le 22 mars 1796 ; nommé contre-amiral pour la campagne, par le ministre Bruix, le 8 avril 1799, confirmé dans ce grade par arrêté du premier Consul, le 25 janvier 1800 ; gouverneur de l'île de la Guadeloupe, le 13 juin 1811 ; traduit devant le premier Conseil de guerre permanent et

Digitized by Google

nir. Né à Brest le 27 janvier 1761, il descendait d'une vieille famille de la généralité de Meaux [1]; sa mère était la fille de Saturnin Levacher, trésorier des Invalides de la marine. Entré au service à l'âge de quinze ans, il s'était formé à l'école de cette marine de Louis XVI, si brillante, et avait servi sous d'Orvilliers [2], l'un de ses meilleurs tacticiens. La Révolution avait été pour lui la cause d'un avancement rapide et brillant; il avait été blessé grièvement aux combats des 17 et 23 juin 1795, prisonnier en Angleterre, puis avait pris part à la tentative de débarquement en Irlande de 1796 et rempli les fonctions de chef d'état-major général de l'armée navale de Bruix (1800); mais sa réputation datait du combat d'Algésiras (6 juillet 1801), quand, avec une division de trois vaisseaux (le « Formidable », l'« Indomptable » et le « Desaix ») et d'une frégate, le « Muiron », il avait repoussé les attaques de six vaisseaux de Saumarez [3], et forcé l'un d'eux, l'« Hannibal, » à amener son pavillon. Ce succès, après tant de revers, provoqua un grand enthousiasme, et mit en lumière le chef qui par sa vigueur et ses heureuses dispositions avait ramené la victoire sous notre pavillon et donné un peu de gloire à notre marine.

Dans l'Inde, il débuta heureusement, dérobant sa division aux forces anglaises devant Pondichéry, lorsqu'il reçut de France l'avis de la rupture imminente de la paix. Pendant deux ans, il allait croiser dans les mers de l'Inde, non sans succès, mais, n'ayant reçu aucun renfort, il dut, ainsi qu'il l'écrivait, se contenter de faire, « quoique officier général, le métier de corsaire ». Une inimitié violente existait malheureusement entre lui et le général Decaen, devenu capitaine-général de l'Ile de France, et celui-ci se montra fort injuste envers un marin qui avait fait ses preuves. Il exploita contre lui l'affaire de Pulo-Aor [4] où l'amiral, trompé par les

acquitté, après les Cents-Jours; admis à la retraite le 18 avril 1816; vice-amiral honoraire, le 22 mai 1825. — Créé comte avec dotation, le 15 août 1810; sabre d'honneur à titre de récompense nationale (Algésiras), le 28 juillet 1801; commandant de la Légion d'honneur, 1804; chevalier de Saint-Louis, le 5 juillet 1814; grand-officier de la Légion d'honneur, le 1er mars 1831. Prisonnier de guerre en Angleterre, du 13 mars 1806 au 22 avril 1814. Blason : « d'azur à fasce d'or accompagné en chef d'un croissant et en pointe d'un trèfle de même, franc-quartier de comte tiré de l'armée », modifié par le Roi (Lettres patentes, 11 novembre 1814) : « azur à bande d'or, chargé d'une épée de sable accompagné en chef d'un croissant d'or, et en pointe d'un trèfle de même, timbré d'une couronne de comte. »

1. « De Linois, venu de de Linois, gentilhomme servant du Roi »; « Porte d'azur à un chevron d'or, accompagné en dextre en chef de trois croissants d'argent, deux et un, en sénestre deux étoiles d'or, deux et un, et en pointe de trois soucis posez aussi deux et un » (d'Hozier, *Armorial général*, généralité de Meaux, Paris, IV, fol. 405).

2. D'Orvilliers, né à Moulins, 1708; lieutenant-général, 1777; émigra en 1791; mort inconnue.

3. Saumarez, né le 11 mars 1757, à Saint-Pierre, île de Guernesey, mort le 9 octobre 1836.

4. Ile à l'est du détroit de Malacca, dans le sud-ouest du groupe des Anambas.

Digitized by Google

apparences, manqua l'occasion qui s'offrait à lui d'enlever un riche convoi de vaisseaux de la Compagnie des Indes. Les gens de mer se sont montrés plus indulgents pour lui. Quarante ans après, l'amiral Bouvet écrivait : « M. de Linois a manqué le convoi de Chine au début de la première croisière. Y a-t-il eu de sa faute? Je ne le pense pas, persuadé que cet officier général est un des plus braves de la guerre de la Révolution, mais il avait la vue mauvaise et n'était pas bien secondé [1]. »

Les lettres que je publie ont été écrites par l'amiral à la fin de cette longue campagne et au début de sa captivité en Angleterre : elles étaient adressées à sa femme, Julie Dufresne, sa cousine germaine, qu'il avait épousée en 1787. De ce mariage étaient nés cinq enfants : Hippolyte, officier de marine, dont il parle dans ses lettres ; Alexandre, qu'il y cite également, devenu plus tard colonel d'infanterie ; enfin Julie Mourgues de Croix-Haute, Adrienne de Prigny, et Aristide, officier d'infanterie.

Ayant perdu sa femme le 23 mars 1821, l'amiral de Linois se remaria le 31 juillet 1822, à Louise Hochereau, veuve de Jean-Nicolas Barbier, commissaire des guerres. C'est à son petit-fils, M. Maxime Barbier, ancien magistrat, que je dois la communication de ces lettres ; je lui adresse ici l'expression de ma gratitude, ainsi que pour l'obligeance avec laquelle il a bien voulu me fournir des renseignements sur la famille de l'amiral. J'adresse également mes respectueux remerciements à Mme de Linois de Prigny qui a bien voulu m'autoriser à les publier.

Le lecteur jugera facilement, et par lui-même, de l'intérêt qu'elles présentent ; mais je veux néanmoins, indiquer ce point spécial. Elles nous font connaître l'état d'esprit d'un chef, perdu en plein Océan, sans nouvelles, ses inquiétudes et ses angoisses, alors qu'il ne sait où se ravitailler, coupé qu'il est de toute base et de tout point d'appui. La lettre dans laquelle Linois nous expose ses inquiétudes et ses hésitations n'est pas seulement intéressante au point de vue du passé, mais encore bonne à méditer pour l'avenir. Pour le moment, nous ne formulerons pas ici les enseignements qui nous paraissent en découler.

Un dernier mot : des cinq lettres qui m'ont été communiquées, deux sont le récit du dernier combat de Linois et de sa capture : l'une du 19 avril 1806, l'autre du 5 mai. Cette dernière étant la plus détaillée, et aucune différence n'existant, quant au fond, entre les deux textes, c'est la seule que j'ai reproduite, renvoyant en note les quelques légers détails qu'elle ne renferme pas et qu'on trouve dans la lettre du 19 avril. J'ai cru devoir respecter scrupuleusement le texte de l'amiral, très correct en général, sauf

1. Bibl. nat., nouvelles acquisitions françaises, 2-3. *Correspondance à l'occasion de l'histoire de l'Ile de France*, t. II, p. 207. Bouvet à Saint-Elme-Leduc, lettre du 15 octobre 1843.

Digitized by Google

pour quelques noms étrangers qu'il défigure un peu ; j'ai signalé, alors en notes, les corrections nécessaires. J'ai pensé, enfin, devoir donner en notes le sens de certains termes techniques, et des indications sur les endroits et les personnes qu'il cite. Malheureusement, quand il s'est agi de certains officiers, les renseignements m'ont fait défaut.

A. Auzoux.

I

A la mer, le 1er ventôse an XIV, à bord du « Marengo » (20 février 1806).

Il y a bien longtemps, ma chère Julie, que j'ai pris la plume pour m'entretenir avec toi, et pouvant supposer que mes dernières lettres ne te sont point parvenues, je vais sommairement te renouveler leur contenu. Voilà le quinzième mois que j'ai reçu des tiennes, la dernière est datée de brumaire an 12, n° 27[1]. Quant à moi, j'ai perdu le numéro des miennes.

Je me plais à croire que tu auras reçu au moins une des lettres que je t'écrivais au Cap ; je te mandais que la prise le « Brunswick[2] », arrivant par un coup de vent, s'était perdue et le produit de la vente de ses débris n'a point pu fournir aux dépenses que j'ai faites pour ravitailler la division, de sorte que les capteurs n'en profiteront pas ; je considérai cela comme un léger malheur ; il m'en était réservé un plus sensible. Le 12 brumaire[3], en rade du Cap, un fort coup de vent jeta à la côte trois bâtiments américains, deux hollandais, et la frégate l'« Atalante » : je devais partir le même jour ; la veille, j'étais descendu à terre, pour prendre congé du gouvernement et signer les états de dépense ; le coup de vent se déclara ; je voulus tenter de me rendre à bord, malgré les représentations que l'on me faisait ; je ne pus y parvenir et je me suis trouvé fort heureux, à dix heures et demie du soir, d'atteindre la terre. La fatigue, le froid et le chagrin de voir un de mes bâtiments perdu, me firent éprouver, pour la première fois de ma vie, une attaque

1. C'est-à-dire d'octobre (24) - novembre (23) 1803.
2. Il avait été capturé sur la côte de Ceylan le 22 messidor an XIII (11 juillet 1805) et expédié à False-bay où il se perdit le 2e jour complémentaire an XIII (19 septembre 1805).
3. 3 novembre 1805.

Digitized by Google

nerveuse, bien douloureuse et sérieuse; mais mon bon tempérament a pris le dessus, et, d'ailleurs, je n'avais pas le temps de faire une maladie : je voulais mettre en mer. Le 17 brumaire [1], j'eus la satisfaction de voir relever de la côte l' « Atalante »: elle avait perdu ses trois mâts et, le 18 [2], je mis sous voile avec le « Marengo » et la « Belle-Poule » [3]. Je n'avais pas pu me procurer au Cap le cordage et la quantité de pain qui m'étaient nécessaires ; il fallait pourtant en chercher, et j'ai conçu le projet d'aller parcourir la côte d'Angola en Afrique dans l'espoir de capturer des négriers anglais, qui devaient fournir à mes pressants besoins. J'ai prolongé et visité toutes les baies qui se trouvaient sur une étendue de quatre cents lieues de côte, et je n'ai pris que deux bâtiments [4] que j'ai expédiés pour le cap de Bonne-Espérance, et qui sont d'une médiocre valeur. Quinze jours avant mon arrivée sur cette côte, il était passé trois corsaires français qui avaient amariné sept bâtiments: si le hasard m'avait assez favorisé pour les devancer, mes spéculations d'approvisionnement se réalisaient. Enfin, dans notre ingrat de métier, les meilleurs projets échouent par des événements qu'il est impossible de prévenir. Comme je voulais tenir la mer encore longtemps, j'ai été faire de l'eau à l'isle du Prince [5], placée sous l'équateur ; elle appartient aux Portugais, elle est très malsaine ; mais, le petit séjour que j'y ai fait et les précautions que j'ai ordonnées ont heureusement préservé mes équipages de sa funeste influence. Des prisonniers anglais, que j'avais à bord, m'avaient donné la fâcheuse nouvelle que la guerre continentale était rallumée. En partant de l'isle du Prince, je me suis dirigé pour aller croiser sous l'isle anglaise de Sainte-Hélène [6] et j'y suis arrivé le 2 pluviôse [7]. Mes équipages, depuis le

1. 8 novembre 1805.
2. Le 9 du même mois.
3. Le «Marengo» était un navire de 1.926 tonneaux, vaisseau de 74, c'est-à-dire ayant 74 pièces dans ses batteries, la batterie haute armée de pièces de 18, la batterie basse portait du 36; le calibre des pièces était déterminé pas le poids en livres du projectile. Les frégates étaient classées d'après le calibre de leurs pièces ; on disait une frégate de 18, une frégate de 12; la « Belle-Poule » et l' « Atalante » portaient des pièces de 18 (14); elles jaugeaient entre 900 et 1.000 tonneaux.
4. Le « Rolla » et la « Ressource ».
5. Ile du golfe de Guinée (Afrique occidentale).
6. Sainte-Hélène, pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire, jusqu'à la prise du Cap, fut le point de ralliement, de ravitaillement et de relâche de la navigation entre l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Amérique du Sud, l'Afrique et l'Asie.
7. 22 janvier.

Digitized by Google

départ du Cap, étaient réduits à douze onces de biscuit, par jour, au lieu de dix-huit que leur accorde la loi [1]. Néanmoins, j'avais formé le projet de croiser à Sainte-Hélène, un mois, et d'aller ensuite au Cap où l'estimable et aimable général [2] qui y commande devait avoir fait préparer des vivres pour les tenir à ma disposition. Il est probable que je fusse resté au Cap bien longtemps sans pouvoir en sortir, ne prévoyant pas y trouver les moyens de me regréer. Je ne pourrais trop faire l'éloge de mes équipages qui, malgré la réduction de biscuit, la supportait sans murmure, en partageant l'espoir que j'avais de nuire à l'ennemi, pour pourvoir à nos besoins. Le 9 de pluviôse [3], je visitai un bâtiment américain [4] venant de Chine, qui m'informait des nouvelles qui suivent : que la « Sémillante [5] » était bloquée à Manille par une frégate et une corvette anglaises ; qu'il y avait à la hauteur du Cap une division anglaise de quatre vaisseaux, plusieurs frégates en croisière [6], et que le capitaine anglais du vaisseau le « Belliqueux » [7] lui avait dit qu'il m'attendait à mon retour et l'avait prévenu qu'il pouvait me rencontrer sous Sainte-Hélène. Ce capitaine lui avait fait part de la prise du Cap par sept mille Anglais ; que l'« Atalante » s'était jetée à la côte ; que le gouverneur batave, abandonné de la milice, s'était réfugié dans la campagne avec douze cents hommes ; que cette attaque avait eu lieu le 8 janvier [8] ; l'ennemi ne porte sa perte qu'à vingt hommes tués et cent blessés ; enfin que si j'échappais à la division du Cap, je trouverais sous l'Isle de France l'amiral Pellou (*Pellew*) [9]. Si je n'avais pas obtenu

1. C'est-à-dire 367 grammes au lieu de 560 gr. 70.
2. Janssens.
3. 29 janvier.
4. Le Gange.
5. Frégate de 12, commandant Motard, envoyée en mission à Manille (îles Philippines) ; bloqué par le « Phaéton » et le « Herrier », Motard repoussa leur attaque à Sao-Jacinto (2 août 1805) et leur échappa. V. Jurien de la Gravière, *L'amiral Roussin*, chap. VI.
6. Il s'agit de la division de sir Home Riggs Popham (1762-1820) : elle comprenait le « Diadème », le « Raisonnable », le « Belliqueux » de 64 canons, le « Diomède » de 50 ; deux frégates, la « Léda », et le « Narcissus », et trois navires légers.
7. Georges Byng.
8. Les Anglais, sous les ordres de sir David Baird, débarquèrent le 4 janvier 1806 ; ils battirent les Hollandais à Blauwberg (ou Blueberg) le 8. La ville du Cap capitula le 10, et la colonie le 18. Sir Popham commandait l'escadre et les transports.
9. Linois écrit comme le nom se prononce. Pellew (Edward) (né le 19 avril 1757, mort le 23 janvier 1833), entré au service en 1770 ; lieutenant en 1778, capitaine en 1783 ; comme contre-amiral, il commanda dans la mer des Indes (1804-1809) ; en 1816, il châtia Alger. Il fut créé vicomte Exmouth et entra à la Chambre des Lords ; il avait été élu à la Chambre des Communes en 1802. Il devint vice-amiral le 15 février 1832.

Digitized by Google

ces renseignements, devant aller au Cap et me trouvant à bout de vivres, j'étais forcé de me faire prendre et ce n'eût pas été sûrement sans soutenir la dignité du pavillon. Tu jugeras, ma chère Julie, de l'embarras de ma position. Il fallait prendre un parti. Essayer de me rendre à l'Isle de France, pour concourir à sa défense, si elle était attaquée, fut mon premier projet; mais, arrivant sans prises, je lui deviens à charge non seulement par le réarmement de mes bâtiments que je regardais impossible, mais par l'augmentation des bouches à nourrir. Quelle position pénible et passive eût été la mienne, ne pouvant sortir avec mes bâtiments, et d'après les rapports qui existent entre le capitaine-général et moi! Si je rencontrais sous l'Isle de France un ennemi supérieur et que je parvinsse à lui échapper, il ne me restait pas assez de vivres et d'eau pour pousser jusqu'à Batavia ou à Manille, seuls ports où je pouvais être admis; alors que devenir ? J'étais réduit à un parti désespéré. J'ai donc renoncé à l'Isle de France, et j'ai songé à Rio-Janeiro; mais les notions que j'avais sur ce pays me donnaient peu d'espoir d'y trouver des ressources. Si j'y vais, que je n'en trouve pas, je n'ai plus le moyen d'en sortir. Une autre considération importante: la guerre continentale est, dit-on, rallumée; une nouvelle coalition est formée; puis-je prévoir en quels termes nous en sommes avec le Portugal? Tout bien médité, je ne voyais pas d'alternative que d'aller tenter de me réfugier à l'Isle de France ou dans un port neutre pour y rester dans une inactivité humiliante, ou de retourner en Europe où, si un port m'est fermé, j'ai l'espoir d'en attraper un autre. Là, si le gouvernement juge l'expérience peu commune, que j'ai acquise dans ma campagne, utile dans les Indes orientales, je suis tout prêt à lui donner de nouvelles preuves de mon dévouement, Le parti de revenir en Europe, sans être rappelé, est hardi, je le sais, surtout étant persuadé qu'il y a un système d'organisé par mes ennemis pour me perdre; mais je n'ai cédé qu'à la voix de l'honneur et de mon devoir, et, fort de ma conscience, j'attendrai, non sans inquiétude, mais avec espoir, le prononcé du ministre sur ma conduite. Si les traits de l'envie et de l'ignorance ne s'étaient point acharnés à me nuire, ma campagne, si j'ai le bonheur d'arriver à bon port, pourrait être citée. Depuis trois ans, avec un seul vaisseau et trois frégates qui n'ont jamais été réunis, je n'ai encore perdu que l'« Atalante » par un événement impossible à prévoir et j'ai fait perdre à l'ennemi

Digitized by Google

vingt-trois bâtiments, dont sept brûlés ou à la côte [1], incendié des magasins [2]. J'évalue à vingt-cinq ou trente millions la perte que je lui ait fait éprouver, son commerce troublé, et il avait pourtant à opposer à mon vaisseau et aux trois frégates quatorze vaisseaux dont six de 74 canons, quatorze frégates, six fortes frégates et des bâtiments de compagnie assez bien armés. J'ai alimenté et fourni aux dépenses des colonies que je devais secourir, aux réparations et approvisionnements de ma division, sans qu'il en ait rien coûté à l'État. Dernièrement, j'ai fait le plan de quatre cents lieues de côte de l'Afrique, qui étaient mal connues jusqu'à présent, ouvrage utile et que l'on apprécierait en temps de paix bien sûrement. On ne peut pas dire que j'ai évité de trouver l'ennemi, j'ai sans doute rusé pour lui cacher ma position, mais c'est à l'entrée de ses ports et de ses rades que j'ai été lui nuire. Jamais campagne n'a été plus active. Faisant, quoique officier général, le métier d'un corsaire ou de simple capitaine de vaisseau auquel appartient le commandement de deux ou trois bâtiments de guerre, je n'en ai pas moins montré le même zèle et, peut-être, suis-je réduit à voir seulement les nations étrangères me rendre justice, et cela par l'animosité d'un homme envieux et ignorant, mais en faveur [3]. Mes ennemis particuliers vont s'étayer de mon retour pour m'attribuer des torts. Ils ne manqueront pas de dire que j'ai pris ce prétexte pour retourner en Europe, à cause de mes démêlés avec le capitaine-général de l'Isle de France, mais que diront-ils quand ils sauront que, n'ayant cédé qu'aux intérêts de l'État, j'ai sacrifié mes intérêts particuliers? Oui, loin de prévoir que je dusse retourner en Europe, je laisse

1. Nous reproduisons ici la liste des bâtiments pris ou détruits par la division Linois : il n'y manque que quelques unités dont nous n'avons pu retrouver les noms ; nous indiquons leur tonnage quand il nous a été possible : 1° : pris : « Comtesse de Sutherland » (1500 tx), le « Manatchy » (450 tx), l' « Élisa-Anna » (450 tx), l' « Henriette » (700 tx), l' « Amiral-Raygnier » (id.), l' « Althea » (800 tx), la « Princesse-Charlotte » (610 tx), le « Hope » (700 tx), la « Charlotte » (604 tx), la « Perle » (360 tx), l' « Upton-Castel » (700 tx), le « Pigeon », l' « Héroïne », le « Brunswick, » le « Rolla » et la « Ressource » (300 tx) ; 2° brûlés : le « Marlborough », la « Flora », l' «Ewer », le « Barnabé ». Bonnefoux ajoute aux prises : la « Fortune » (*Mémoires du baron de Bonnefoux*, p. 147).

2. Prise et destruction du comptoir de Bencoolen (1-3 décembre 1803), sur la côte ouest de Sumatra, gouvernement de Padany. L'orthographe actuelle est Bencoulen ; les Anglais l'ont cédé aux Hollandais en 1824.

3. Le général Decaen, dont il parle quelques lignes plus bas ; ils eurent de nombreux démêlés.

Digitized by Google

une fortune à l'Isle de France : je n'ai pas même les titres légaux qui le constatent. Je laisse, ce que je regrette davantage, la correspondance de mon ennemi, Monsieur Decaen, et autres papiers qui m'étaient nécessaires. Je laisse mon sabre [1], mes cartes et effets précieux, que je n'osais pas exposer aux chances de la guerre. Les capitaines, officiers et beaucoup de marins de la division reviennent également dépourvus des fruits de cette longue et pénible campagne. Je ne mande pas cela au ministre, parce que je crois au-dessous de moi de parler de mes intérêts particuliers, pour justifier une démarche que j'ai cru utile aux vrais intérêts de l'État, qui passeront toujours, dans mon opinion, avant tout. Enfin, il faut attendre la suite des événements.

Nous avons passé la ligne, le 17 pluviôse [2], pour la douzième fois de cette campagne, et me voici dans le même hémisphère que toi et nos chers petits enfants, que j'aurai bien du plaisir à embrasser si le destin me favorise. Voilà plus de neuf mois que j'ai quitté l'Isle de France, cent deux jours que j'ai appareillé du Cap pour cette croisière, et je suis encore à neuf cents lieues du point où je désire arriver. J'ai des chances de bien des genres à hasarder, indépendamment de celles de l'ennemi, telles que l'appréhension de manquer de vivres, la crainte d'essuyer de mauvais temps, n'ayant point de cordages pour réparer les avaries que je puis éprouver, ce qui m'arriverait également à la suite d'un combat. Mais heureusement que l'espoir, qui ne m'abandonne pas, surmonte les craintes qu'il est utile de prévoir sans les redouter.

Je partage bien vivement les chagrins qu'éprouve le général Janssens [3] en voyant au pouvoir de l'ennemi la colonie qui lui était confiée ; il aura bien de l'inquiétude sur mon compte, sachant que mon

1. Il s'agit évidemment du sabre d'honneur qu'il avait reçu le 28 juillet 1801, à la suite du combat d'Algésiras.

2. 6 février.

3. Janssens (Jean-Villems), né le 12 octobre 1762 à Nimègue, où son père était officier au régiment d'Ailva ; il entra à quinze ans au service, fit campagne contre la France en 1793 ; blessé à Menin, il prit sa retraite ; en 1797, commissaire général de l'administration des troupes françaises au service de la Hollande, il fut nommé gouverneur et général en chef au Cap (1802) et obligé de capituler le 8 janvier 1806, après le combat malheureux de Blueberg (8 janvier 1806). Il fut envoyé à Java en 1810, où il arriva en 1811 ; battu le 26 septembre par les Anglais, après une résistance désespérée, il dut capituler et revint en France en 1812. Napoléon l'accueillit bien et l'employa à l'intérieur. Il rentra au service de la Hollande en 1814. Il prit bientôt sa retraite et mourut le 1er juin 1835. Il a laissé une réputation irréprochable.

Digitized by Google

projet était de retourner au Cap. Je t'ai, dans mes dernières lettres, fait part de la liaison qui existe entre ce bon militaire et moi, et je m'en trouve honoré et flatté par l'estime dont il jouit, non seulement parmi les militaires, mais parmi les habitants de la colonie qui le regardent comme un père. Ce qui ajoute à son éloge est la médiocrité de sa fortune, quoiqu'il ait occupé dans ce pays-là de belles places.

Le 10 ventôse [1], nous avons été contrariés assez longtemps par les calmes assommants de la ligne et nous en sommes dédommagés aujourd'hui par la rencontre d'un bâtiment américain, venant des isles du Cap-Vert, dont les papiers publics trouvés à bord nous apprennent les succès prodigieux de notre Empereur à la tête de ses invincibles armées qui ont défait celles des Autrichiens et des Russes [2]. Tu jugeras que cela répand la joie parmi nos équipages, qui me paraissent bien disposés à soutenir le nom français, si l'occasion s'en présente : ce qui est vraisemblable, si nos ports sont bloqués. Enfin, je ne puis prévoir, ni maîtriser les événements ; mais j'ai l'espoir, satisfaisant pour un chef, que mon pavillon sera en toutes circonstances honoré par ceux qui me seconderont. Le 17 ventôse [3], par des parages où nous devions espérer des vents favorables, nous avons encore éprouvé des contrariétés, qui m'ont forcé de réduire et l'eau et le biscuit, ce dernier à dix onces par jour [4], ce qui m'est d'autant plus pénible que le biscuit est très mauvais. Tu ne peux te faire l'idée combien il est inquiétant pour un chef de craindre de manquer de vivres ; on suppose toujours qu'il a dû prévoir tous les événements, ce qui est souvent impossible à la mer. Au reste, je suis satisfait de la résignation de notre équipage. J'ai bien peu de malades et heureusement que les vents sont favorables aujourd'hui.

1. 1er mars.
2. Bataille d'Austerlitz, 2 décembre 1805.
3. 8 mars.
4. C'est-à-dire 305 gr. 90.

Digitized by Google

II

A bord du vaisseau anglais « le Foudroyant » monté par l'amiral Warren [1], le 5 mai 1806.

Encore des malheurs à t'annoncer que tu connais sans doute déjà, mais dont je vais te transmettre les détails. Dans la nuit du 21 au 22 ventôse [2], il régnait un petit temps qui me permettait de porter largue, j'étais par 26° de latitude nord et 32° de longitude ouest [3], dans un parage où je pouvais rencontrer des convois anglais, allant aux Indes orientales ou occidentales ; mais il n'était pas présumable que j'y rencontrasse des escadres, sans la fatalité qui me poursuit depuis cette campagne. Enfin, à trois heures du matin, on vint me prévenir que l'on voyait sous le vent quatre bâtiments dont on avait distingué un brick ; ils couraient le bord opposé. Peu après, on vit un autre bâtiment devant nous, dont nous ne passâmes pas très loin, et nous le jugeâmes, malgré la nuit, bâtiment de guerre. Par prudence, je pris une route qui m'éloignait d'eux ; mais je diminuai de voiles, afin de les observer, ne voulant pas, avec un vaisseau de 74 et une forte frégate, prendre chasse de suite dans la crainte de laisser échapper l'occasion de nuire à l'ennemi, si c'était un convoi, comme je le supposais [4]. Le dernier bâtiment, qui nous avait dépassé, fit des signaux auxquels répondirent les autres et il nous chassa. Ne le voyant pas suivi par les autres bâtiments, je me persuadai que c'était un bâtiment d'escorte qui cherchait à m'éloigner de son convoi et je me réservai au jour de le reconnaître

1. Warren (sir John Borlase), né à Stapleford le 2 septembre 1753, décédé à Greenwich le 27 février 1822, fit la guerre de l'Indépendance américaine; en 1793 il commandait une frégate de l'escadre bloquant Brest; en 1795, sur la « Pomone », il escortait l'expédition de Quiberon ; il combattait l'expédition d'Irlande en 1798, et prenait le « Hoche » ; il fut fait contre-amiral le 14 février 1799 et servit dans le golfe de Gascogne; il fut envoyé comme ambassadeur à Saint-Pétersbourg en 1802. Créé vice-amiral en 1805, il était appelé à commander l'escadre qui prit Linois. Il fut créé amiral en 1810 et grand'croix de l'ordre du Bain en 1815.

2. 12 au 13 mars 1806.

3. Dans sa lettre du 19 avril, Linois dit 25° lat. N. et 35° long. O.

4. « Cette escadre... je la jugeai un convoi allant à l'Amérique ; j'ai craint de manquer une bonne occasion, et ne me voyant suivi que par un seul bâtiment, je ne pensai pas que le « Marengo » dut l'éviter, retardé par l'infériorité de marche de la «Belle-Poule», que je voulus couvrir » (Lettre du 19 avril).

Digitized by Google

de près. Le « Marengo » étant presque lège [1] marchait fort mal et la frégate la « Belle-Poule » encore moins. Ce bâtiment nous gagna très promptement et, à cinq heures, m'envoya un coup de canon. Voyant l'engagement inévitable, je diminuai de voiles. On ne distinguait pas encore les couleurs que nous nous aperçûmes cependant que nous allions avoir affaire à un vaisseau à trois ponts. Enfin, à cinq heures vingt minutes, il hissa le pavillon et la flamme anglaise ; il était à portée de voix. Je laissai arriver sur lui, et, en hissant nos couleurs, je commençai un feu d'artillerie et de mousqueterie auquel il répondit immédiatement. Nous nous battions au tiers de portée de pistolet : malgré cela, ce vaisseau me serrait tellement au feu que je lui supposai, ainsi que le capitaine Vrignaud [2], l'intention de nous aborder. Je voulus le prévenir : je fis monter les grappins d'abordage en haut et je manœuvrai pour l'aborder, mais il évita l'abordage. Nos vergues se croisèrent et nous continuâmes à nous battre à portée de voix avec acharnement. Le lieutenant de manœuvre, M. Julien, que tu connais, reçut une balle dans les reins. Peu de temps après, je vis passer Hippolyte, couvert de sang, que l'on conduisait au poste. Vers six heures, j'étais occupé à retirer un éclat qui m'était entré dans la cuisse, lorsque je fus frappé au mollet de la jambe droite, que j'eus en partie enlevé ; renversé du coup, perdant beaucoup de sang, je fus forcé de me laisser transporter au poste d'où je n'ai pu remonter après le pansement, ma blessure étant trop grave. Je trouvai déjà un grand nombre de blessés au poste. Bourayne [3] y était, ayant une balle qui lui avait traversé la cuisse. Hippolyte, aujourd'hui presque guéri, avait une blessure affreuse qui ne le défigure nullement ; la balle, qui lui est entrée à gauche par le cou et qui lui est sortie à droite par la lèvre supérieure, au-dessous du nez, ayant fait intérieurement tous ses

1. Un navire est lège quand il n'a pas son chargement, son lest ; dès lors, ses lignes d'eau étant modifiées, sa marche se trouve altérée.

2. Vrignaud (Joseph-Marie), né à Brest, 23 février 1769, employé à l'atelier de garniture à Brest, 1777-1782 ; mousse, 2e et 1er pilote du 22 juin au 30 octobre 1793 ; enseigne de vaisseau le 3 novembre 1793 ; 15 novembre, id. ; capitaine de frégate, 21 mars 1796 ; de vaisseau, 24 septembre 1803 ; chevalier de la Légion d'honneur, 6 février 1804 ; officier, 15 juin 1804 ; évadé d'Angleterre ; premier adjudant à l'état-major à Brest, 11 février 1812 ; préfet intérimaire, 21 février au 19 juillet 1813 ; de nouveau premier adjudant, 20 juillet 1813 au 10 juillet 1814 ; 5 juillet 1814, chevalier de Saint-Louis ; contre-amiral honoraire, 1817 ; mort, 26 juin 1841.

3. Sur ces deux officiers je n'ai pu trouver aucun renseignement ; pour le second j'ai hésité entre Bourague et Bourayne.

Digitized by Google

ravages [1]. Le brave capitaine Vrignaud continuait à se bien battre ; le jour fait, on s'aperçut qu'en outre du trois-ponts que l'on combattait, nous étions entourés par neuf autres bâtiments. A six heures, on porta au poste le capitaine Vrignaud qui avait le bras droit emporté par un boulet et deux éclats à la figure. Le capitaine de frégate Chasseriau [2], auquel le commandement restait, trouva le moyen de s'éloigner du trois-ponts le « London [3] » qui avait été fort maltraité dans son gréement, mais les autres bâtiments nous gagnaient sensiblement. La « Belle-Poule », du moment où elle nous vit engagés, vint prendre part à la fête. Je lui fis le signal de liberté de manœuvre, mais elle fut jointe par une forte frégate avec laquelle elle eut affaire. Le « London », qui était parvenu à se regréer, reprit sur nous son avantage de marche et nous canonna de nouveau. Nous n'avions pas en manœuvres les mêmes ressources pour nous réparer. Enfin, à neuf heures quarante minutes, le « London » n'était plus qu'à une portée de fusil par notre hanche de tribord, un vaisseau de 74 avait la même fonction à babord [4], un autre de 74 était derrière nous et le vaisseau amiral de 80 canons [5] se dirigeait sur nous et n'était plus qu'à tiers de portée. La perte du vaisseau était inévitable. Il y avait eu assez de sang répandu pour constater une honorable défense et les pavillons furent amenés. La « Belle-Poule », qui se battait contre une frégate [6], amena peu après en voyant un 74 disposé à lui envoyer son feu. Nous fumes amarinés. Le vice-amiral Warren, me sachant blessé, eut l'honnêteté de se transporter à bord du « Marengo » et il voulait me faire conduire à son bord, où il m'assurait que tous les soins me seraient prodigués, pour soulager ma position. Prévoyant des souffrances dans ce transport et désirant être soigné par M. Fonze [7], notre premier officier de santé, qui avait,

1. « Cette blessure était très grave, et bien ! il est presque guéri, mais il ne lui reste plus que trois dents à la mâchoire supérieure, et il n'est nullement défiguré quoiqu'il n'y ait que quarante jours depuis notre affaire » (Lettre du 19 avril).

2. Chasseriau venait de la marine de commerce ; enseigne en 1793, chevalier de la Légion d'honneur, il quitta le service en 1818.

3. Vaisseau de 98, commandant sir Harry Neale ; Linois dit plus loin 110 canons ; William James donne le chiffre de 98 (« *The naval history of Great Britain, etc.*, t. IV, p. 222). Sir Harry Burrard Neale (1765-1840), créé amiral en 1830.

4. Le « Ramillies », commandant Francis Pickmore.

5. Le « Foudroyant », commandant John Chambers White.

6. L'« Amazone », commandant William Parker (1781-1866), plus tard sir William Parker ; il avait alors vingt-huit ans ; il eut une brillante carrière.

7. Je n'ai rien trouvé sur cet officier de santé.

Digitized by Google

à juste titre, notre confiance, je le priai de me laisser avec les blessés les plus graves à bord du « Marengo » et il eut la bonté d'y adhérer et m'envoya des vivres frais, dont nous étions privés, ayant à l'époque de notre capture cent vingt-quatre jours de croisière. Le « London » fut plus de trois jours à se réparer; il avait eu dix boulets dans son mât de misaine qui ne tenait que par un hauban et la drisse de hune. S'il avait eu un peu de vent ou de mer le jour du combat, il est probable que son mât fut tombé, ce qui eût rendu cette affaire flatteuse pour nous si nous avions pu échapper aux autres, ce qui n'est pas vraisemblable. Cette escadre était composée de sept vaisseaux [1] : un trois-ponts le « London », de 110 bouches à feu, un vaisseau de 84 monté par l'amiral Warren et cinq vaisseaux de 74 canons, plus deux fortes frégates et une corvette. L'escadre fut relâcher à São-Yago [2], l'une des isles du Cap-Vert, où elle a fait de l'eau et réparé le « Marengo ». Le jour du départ de cette isle, il y avait vingt-deux jours depuis le combat: je fus transporté par le moyen d'un tonneau, arrangé en conséquence, à bord du « Foudroyant », monté par l'amiral. Je fus suivi d'Hippolyte et de notre premier officier de santé qui me continue ses soins. Le capitaine Vrignaud et les autres officiers blessés furent répartis sur les autres bâtiments de l'escadre, où ils sont accueillis avec les plus grands égards et la plus grande honnêteté de la part de tous les officiers anglais. Quant à moi, ma chère Julie, il me serait difficile de t'exprimer les attentions délicates, les marques de considération et d'intérêt que me donne, sans cesse, l'amiral Warren. C'est, dans son pays, un homme d'une grande considération, joint à ce qu'il est d'une maison illustre; il est chevalier de l'ordre du Bain, que porte le Roy; les décorations sont: un cordon cramoisi et un crachat en argent [3]. Il était dernièrement ambassadeur en Russie. Comme il parle le français, il a eu la bonté de me traduire les nouvelles qui peuvent m'intéresser, et, faisant la conversation avec moi, il me

1. Le « London », le « Foudroyant » (vaisseau amiral), le « Ramillies », le « Hero », le « Namur », le « Repulse », le « Courageux »; l'une des frégates était, ainsi que nous l'avons vu, l' « Amazone ».

2. São-Thiago, île de l'archipel portugais du Cap-Vert; Praïa, sur la côte S.-E. est le chef-lieu de l'île et de l'archipel; c'est sur sa rade que relâchent les navires.

3. L'ordre du Bain remonte à 1399; il fut institué par Henri IV d'Angleterre, et reconstitué, en 1815, pour récompenser le mérite civil ou militaire. Sa dernière constitution lui fut donnée par la reine Victoria (24 mai 1847).

Digitized by Google

fait parfois oublier les souffrances de ma blessure, qui ont été longues et bien douloureuses. Depuis quelques jours, cependant, elle va très bien et me donne l'espoir d'une guérison prochaine. Il est vrai que voilà près de deux mois, et il n'en faut pas moins trois hommes, comme le premier jour, pour me sortir du lit, me transporter sur un canapé et me ramener le soir coucher. J'espère cependant bientôt pouvoir marcher avec des béquilles, quant la plaie sera cicatrisée. Alors, il ne s'agira que d'employer des remèdes pour m'allonger les nerfs et me faire poser le pied à terre ; ce sera l'ouvrage du temps, mais on m'assure que je ne serai pas estropié. Ceux qui avaient des blessures plus graves que moi sont déjà guéris, tels que les amputés, et je suis toujours assujetti à ne pas cesser d'être assis ou couché, ce qui m'affaiblit et me fatigue beaucoup ; nuit et jour j'ai besoin de quelqu'un auprès de moi, mais enfin les souffrances passées sont regardées comme un rêve, et j'en suis bientôt, je l'espère, à ce point. J'ai sauvé ma malle de linge et mes effets de corps. Hippolyte, dans l'embarras de l'amarinage [1], a eu sa malle défoncée et a tout perdu, entre autres un superbe sextant de cent écus. Quant à moi, la perte que je fais est considérable : j'étais supérieurement approvisionné en vins différents au Cap et des vins de prix. Toutes mes porcelaines, faïences, batterie de cuisine, verroteries, surtout de table, et autres objets de ménage et d'approvisionnement, tout est perdu en ce genre, ce qui est d'usage : on ne prend que ses effets de corps. Il me faudrait une forte dépense pour me remonter comme je l'étais et, du moment où je suis pris, me voilà réduit au quart de mes appointements de paix, c'est-à-dire à deux mille francs par an. Si ce que j'ai à l'Isle de France éprouvait des malheurs, l'espoir, non d'une fortune, mais d'une honnête aisance, que nous avons eu, n'aurait été qu'une illusion qu'il faudrait oublier, pour n'avoir pas de regrets [2].

Revenons à notre départ de São-Yago. Parvenu dans le nord des isles des Açores, le 23 avril, nous avons essuyé un coup de vent qui a généralement démâté de tous ses mâts le vaisseau le « Ma-

1. Amariner : mettre à bord d'un navire un capitaine et un équipage formé d'un certain nombre d'hommes tirés du bâtiment qui a fait la prise (Jal., *Glossaire nautique*).

2. « Réclame de nos amis, à l'Isle de France, ce que j'y ai laissé : il est bien fâcheux pour nous que je n'y sois pas retourné. J'ai bien prouvé, en cette occasion, que je sacrifiais mon intérêt personnel à ceux de mon devoir et mes ennemis cherchent à insinuer le contraire » (Lettre du 19 avril).

Digitized by Google

rengo », ce qui ne m'a point étonné, connaissant le mauvais état de son gréement et de sa mâture par suite du combat. Ce vaisseau est à la remorque d'un autre bâtiment. J'ai oublié de te dire que nous avons eu cinquante-deux hommes, tués raides, dix qui sont morts peu de jours après l'action des suites de leurs blessures, de sorte que nous avons perdu soixante-deux hommes, dans le nombre desquels un seul officier, M. Masson [1], et un aspirant, M. de Brachet, de Versailles: son père était le premier gentilhomme de Monsieur, frère de Louis XVI [2]. J'ai eu quatre maîtres aussi de tués; le maître canonnier Jacob [3], que j'avais sur le « Formidable », est malheureusement du nombre, deux sergents, et le reste, des militaires et des marins. Nous sommes quatre-vingt-onze blessés, dont sept officiers, y compris l'agent comptable Robinot [4], que tu connais ; quoiqu'il fût dans la cambuse, un boulet a traversé et un éclat l'a frappé sérieusement à la cuisse. Nous avons eu neuf amputés, mais beaucoup de blessures affreuses. Je ne peux savoir au juste la perte du « London » : je sais seulement qu'ils ont eu comme nous neuf amputés, dont un lieutenant, et qu'ils ont eu un officier tué dans l'action ; c'était un jeune lord, neveu du capitaine. La « Belle-Poule » a eu six hommes tués et trente blessés ; elle a tué deux officiers à bord de la frégate anglaise [5]. L'amiral Warren, ayant expédié un cotre pour l'Angleterre, m'a permis de t'écrire un mot, mais pas au ministre: j'espère que tu auras reçu ma lettre. J'ai depuis écrit succinctement au ministre par un parlementaire hollandais, mais j'ai eu bien à cœur qu'il ait eu mon rapport, afin qu'il connaisse bien particulièrement les motifs puissants qui m'ont déterminé à revenir en Europe. L'issue n'ayant pas été heureuse, j'ai bien de l'inquiétude de connaître si

1. Lieutenant de vaisseau, il était sur l' « Indomptable » à Algésiras ; chevalier de la Légion d'honneur.

2. M. de Brachet n'était pas le premier gentilhomme de Monsieur, frère de Louis XVI (le comte de Provence, plus tard Louis XVIII) : il était gentilhomme de la Chambre depuis 1771. (Almanach royal pour 1789).

3. Jacob, né à Toulon vers 1754 ; il reçut après Algésiras une grenade d'honneur et fit partie de droit, à sa création, de la Légion d'honneur (8me cohorte). « Il ne cessa, pendant le combat d'Algésiras, de donner des preuves d'un courage réfléchi, et veilla avec intelligence, à faire réparer les pièces endommagées par le feu de l'ennemi. »

4. Je n'ai rien trouvé sur cet officier.

5. Les pertes anglaises étaient, à bord du « London » : un aspirant, neuf hommes tués ; un lieutenant, un aspirant, vingt hommes blessés ; l'« Amazone », deux officiers tués et deux hommes ; cinq blessés (James, *op. cit.*, p. 222).

Digitized by Google

je suis approuvé du ministre. J'ai cru bien faire en prenant le parti de m'en revenir et je n'ai pas balancé, quoique je prévoyais bien que nos intérêts particuliers à l'Isle de France dussent en souffrir.

Il me reste encore quelques piastres, ainsi j'espère n'être pas obligé, de quelque temps, de tirer sur toi ; d'ailleurs, je suivrai, sans peine pour moi, mon système d'économie. Emploie tout ton crédit et tes moyens pour qu'Hippolyte soit promptement échangé, car il perdrait son temps et son avancement. Quant à moi, je suis moins pressé, ne prévoyant pas que ma blessure me permette de service de quelque temps. Dans l'ancien régime, un de mes oncles, au régiment de Touraine, eut la croix de Saint-Louis à dix ans de service pour une balle qui lui traversait le corps, quoique ce fût dans une défaite. Je ne sais si la blessure affreuse d'Hippolyte lui vaudra la confirmation de son grade et j'espère peu qu'elle lui mérite l'Aigle de la Légion [1], ce qui le comblerait de joie, ainsi que moi. En vérité, il est d'une audace extraordinaire, qui est soutenue et encouragée par une constitution robuste qui le rend très fort. Étant au poste des blessés, j'essayai de me soutenir, désirant remonter sur le gaillard, la douleur me força de me remettre sur mon matelas. Hippolyte, témoin de mes efforts, se leva et retourna à son poste, quoique je le rappelai, mais les officiers le firent redescendre ; il était sans moyen d'articuler un seul mot et couvert de sang, qu'il perdait de partout. Je défie que l'on trouve un plus brave ; il l'est, et par principe, et par tempérament. Si la flottille se réarme, je voudrais lui voir commander une chaloupe canonnière ; il ferait des coups de tête, qui lui feraient honneur ; mais je regrette toujours qu'il n'ait pas plus d'aptitude aux connaissances théoriques. Je pense que tu saisiras les occasions de m'écrire : écris un peu serré, pour diminuer le volume des lettres.

1. Les vœux de l'amiral, pour son fils, s'étaient déjà réalisés sans qu'il fût besoin que sa conduite, dans la journée du 13 mars, militât en sa faveur : « Décret du 14 mars : S. M. nomme membres de la Légion d'honneur : les officiers et matelots de la Garde impériale, etc..... Durand Linois (Charles-Hippolyte), enseigne de vaisseau » (*Moniteur universel* du 18 mars 1806).

Digitized by Google

III

Le 15 de mai, en rade de Portsmouth.

Nous voici enfin arrivés, ma chère Julie, en rade de Portsmouth. L'amiral Warren vient de descendre à terre et va s'occuper de faire décider de suite le cautionnement [1] qui doit m'être fixé et solliciter que les personnes que je désire près de moi puissent m'accompagner. Par mon état souffrant, et par le local que j'occupais près de l'amiral, j'ai nécessairement dû beaucoup le gêner; malgré cela, il m'a constamment donné les témoignages du plus grand intérêt, et cela sans affectation, mais en suivant l'impulsion de son bon cœur. Ma blessure va fort bien, et j'espère que, dans quinze jours, elle sera totalement fermée ; mon appétit est revenu. Depuis hier, je commence à me servir de béquilles. Hippolyte va bien. Je viens d'apprendre que le soldat anglais qui l'avait ajusté du vaisseau le « London » crut, le voyant tomber, avoir tué le capitaine. Il en prévint celui du « London » qui avait remarqué Hippolyte sur la dunette qui, imprudemment, au lieu de tirer par-dessus la lisse [2], était monté sur le couronnement [3] dans une évidence inutile et téméraire, et il s'aperçut que c'était un officier. Ce soldat anglais retournant à son poste, après avoir parlé à son capitaine, fut immédiatement tué par un boulet. Depuis notre départ du Cap au jour de notre arrivée ici, nous avons six mois et six jours de mer. Fais des démarches pour notre échange.

1. J'emprunte aux *Mémoires du baron de Bonnefoux, capitaine de vaisseau*, 1782-1855, publiés par M. Emile Jobbé-Duval, p. 195-195, la définition du cautionnement : « On appelait cautionnements, les petites villes où étaient les divers dépôts d'officiers prisonniers qui avaient la permission d'y résider, après s'être engagés, sur leur parole d'honneur, à ne pas s'en écarter à plus d'un mille de distance, à rentrer tous les soirs chez eux au coucher du soleil et à comparaître deux fois par semaine devant un commissaire du gouvernement ».

2. Bordages plus forts et plus épais qui forment une ceinture autour du bâtiment.

3. Nom donné à la partie supérieure de l'arrière d'un navire, qui surmonte et termine toute cette partie de l'édifice (Jal, *Glossaire nautique*).

Digitized by Google

IV

De Portsmouth, le 19 de mai.

Je pars demain pour le cautionnement de Bishop-Waltham [1], à trois lieues et demie d'ici. J'ai été reçu dans ce pays avec les plus grands égards. On me fait espérer que je pourrai bientôt obtenir mon retour en France sur parole, ainsi qu'Hippolyte et notre premier chirurgien. Nos blessures vont bien. Je commence à marcher avec les béquilles ; ma plaie se cicatrise assez bien. J'aurais besoin de prendre les eaux de Barèges ; mais il faudrait mon retour en France. Notre combat nous fait ici beaucoup d'honneur. Les corps militaires m'ont visité et m'ont adressé des choses honnêtes. L'amiral Warren est parti pour Londres et va s'occuper de me procurer mon retour. Julien n'est pas encore hors de danger de sa blessure ; Robinot, par suite de la sienne, a été à toute extrémité, mais il est bien à présent. Fais donner à madame Vrignaud des nouvelles de son mari ; il est mieux. Louis Bihel [2], mon patron, vient avec moi au cautionnement. Fais-le savoir par mon frère à sa femme. Écris-moi, je suis pressé et termine en t'embrassant ainsi que nos chers enfants. Hippolyte t'en adresse autant. Bruillac [3], Vrignaud et autres officiers vont dans les terres au cautionnement. C'est par considération pour ma situation que l'on me permet d'être aussi rapproché de la mer et nous ne sommes que cinq.

1. Bishop's-Waltham (comté de Hants), à 14 kil. 1/2 au S.-E. de Winchester ; ruines de l'abbaye de Waltham, résidence des évêques de Winchester. L'amiral écrit toujours, on le verra plus loin, Bishop-Waltham.

2. « Fais donner à mon frère des nouvelles de Louis Bihel, mon patron, qui a sa femme à Brest. Il me donne de grands soins dans ma triste situation » (Lettre du 19 avril).

3. Adrien-Adélaïde-Marie de Bruillac, né à Rennes le 21 février 1764, d'une famille du pays de Tréguier ; mousse, 1776, officier de la Compagnie des Indes, 1786 ; lieutenant de vaisseau, 1794 ; capitaine de vaisseau, 1798 ; officier de la Légion d'honneur, le 29 prairial an XII (19 juin 1804). Il commandait la « Belle-Poule ». Prisonnier jusqu'en 1814, il fut retraité le 31 décembre 1815 ; il mourut à Port-Louis le 20 janvier 1839 (V. Kerviler, *Bio-bibliographie bretonne : Les Bretons*, t. VII ; de Bonnefoux, *op. cit.*, p. 107-108).

Digitized by Google

V

De la superbe ville de Bath [1], 1er août 1806.

Je suis bien affligé, ma chère Julie, de voir par ta lettre du 8 juillet, que j'ai reçue il y a quelques jours, que tu n'aies pas encore reçu des miennes datées d'Angleterre ; cependant je reçois, par l'entremise du Transport-Office, très exactement toutes les tiennes, ce qui me persuade que les entraves que tu éprouves ne viennent pas de l'Angleterre, mais seulement de la France, et il m'est impossible d'imaginer quels peuvent en être l'objet et le but ; au reste, si celle-ci te parvient, j'espère qu'elle dissipera tes inquiétudes sur ma santé et celle d'Hippolyte. Cette lettre doit être la septième que je t'écris depuis mon séjour en Angleterre. Je te répète qu'Hippolyte doit être considéré comme guéri, quoique la plaie du cou se soit ouverte, il y a huit jours, quand je l'ai quitté à Bishop-Waltham ; il est sorti de petits corps étrangers, mais ce travail de la nature se fait sans la moindre douleur, et Hippolyte m'a assuré qu'il avait moins souffert de son affreuse blessure que de la chute qu'il fit à Brest dans son enfance. Il a perdu huit à neuf dents, a eu un morceau de la langue coupé, le palais endommagé, et sa prononciation en a un peu souffert ; il résulte qu'il grasseye extrêmement ; il n'en pourra pas moins commander son quart à bord et continuer un métier qu'il aime avec passion. Quant à la sortie de la balle, qui laisse une faible cicatrice au-dessous du nez, cela ne le défigure nullement et est toujours agréable à un militaire ; la cicatrice du cou ne paraîtra presque pas, et se trouve, en partie, cachée par la cravate ; les pansements sont finis depuis une quinzaine de jours, et un petit morceau de taffetas d'Angleterre suffit à présent.

Je t'ai marqué mon départ de Bishop-Waltham pour Bath, où mon chirurgien m'a conseillé d'aller, puisqu'on me refusait d'aller aux eaux de Barèges, qui convenaient le mieux à ma situation, ce qui m'a été effectivement observé par le premier chirurgien que j'ai con-

1. Bath, chef-lieu du comté de Somerset, devint à la mode au XVIIIe siècle ; c'était une des villes les plus élégantes d'Angleterre : elle avait été embellie par les architectes Wood et Beau-Nash.

Digitized by Google

sulté à Bath. Voilà neuf jours que je suis arrivé dans cette ville : j'ai pris régulièrement des bains et des douches et je m'aperçois déjà d'un bien sensible : le bout des doigts du pied touche la terre. Depuis deux jours, je suis entre les mains d'un jeune chirurgien nommé Crezart, qui est en chef à un hôpital fameux et il jouit d'une grande réputation. C'est d'après l'avis de personnes recommandables de la ville que je me suis adressé à lui ; il ne met nullement en doute qu'il me guérira, il y attache même beaucoup d'amour-propre. Il m'a ordonné de supprimer les bains, me donne de fortes douches ; cela n'est pas agréable, mais ne fait pas de mal ; joint à cela, il va m'envoyer une vieille femme pour me frictionner pendant deux ou trois heures par jour, depuis le genou, où est la contraction, jusqu'aux reins. Je lui ai observé que les mains d'une jeune femme seraient probablement plus douces, mais il prétend qu'elles seraient moins efficaces : il faut se soumettre à l'ordonnance du médecin. Ainsi, ma chère Julie, jouis comme moi d'avance de l'espoir de me voir redresser la jambe et de ne pas me voir rester estropié, comme je l'ai longtemps appréhendé. Ayant excité, à Gosport [1] où je suis descendu et à Bishop-Waltham, la curiosité publique, j'ai craint qu'il ne fût de même ici : j'avais défendu à mon domestique de m'appeler amiral ou général [2], lui ayant dit de répondre à ceux qui s'informeraient qui j'étais, que c'était un officier de marine prisonnier français, venu aux eaux pour sa santé. J'ai fréquenté un beau jardin public, où il y a tous les jours de la musique et beaucoup de jolies femmes, choses que, tu sais, j'ai beaucoup de plaisir à entendre et à voir malgré mes béquilles. Ma démarche est apparemment plaisante, car je prête quelquefois à rire aux jeunes personnes ; dans le principe, cela affectait mon amour-propre, mais à présent j'en ris le premier, surtout ayant l'espoir que cela ne durera qu'un temps. Cependant, le quatrième jour de mon arrivée, je fus connu et accosté, au jardin, de l'honorable M. Gordon, colonel, qui me fit toutes les offres de service imaginables ; il m'a présenté dans les meilleures maisons où je suis, sans cesse, invité. Je reçois beaucoup de visites, non seule-

1. Gosport, ville du Hampshire, à 2 kilomètres de Portsmouth, dont elle n'est séparée que par un bras de mer.

2. A cette époque, on employait également l'expression amiral ou général pour les officiers généraux de l'armée de mer ; général était même le plus souvent employé dans les dépêches officielles.

Digitized by Google

ment des hommes, mais des dames qui viennent, contre l'usage, me prévenir pour m'engager à aller chez elles. Le colonel Gordon m'a procuré le chirurgien qui me soigne et a eu la bonté de me servir d'interprète pour mes affaires particulières. Il est persuadé de ma guérison, parce qu'il a vu M. le duc de Gordon, son neveu [1], dans la même situation que moi, par suite d'une chute de cheval. Je suis donc actuellement très répandu à Bath et accueilli d'une manière très flatteuse, qui excite un peu ou beaucoup la jalousie de quelques émigrés, que je vois dans la société : un officier anglais d'un grade supérieur, qui s'en était aperçu, me dit de n'y pas faire attention, ajoutant que l'on voyait avec plaisir les Français d'un rang distingué, mais particulièrement les braves militaires qui étaient pris comme moi les armes à la main. Plusieurs Anglais, pour alléger ma reconnaissance, me disent que l'on connaît la manière dont j'avais traité mes prisonniers, et qu'ils se faisaient un devoir de le reconnaître, dans la circonstance présente. Enfin, dans deux jours, je vais faire de la musique avec une demoiselle de dix-huit ans, parlant supérieurement le français, ainsi que sa mère : c'est une des premières maisons de distinction de Bath. Tu vois, ma chère Julie, que je suis traité dans ce pays avec une hospitalité et des égards distingués, bien flatteurs pour moi. On s'était aperçu, au jardin, que j'écoutais avec plaisir et attention la musique, et des curieux, qui ont entendu ma première conversation avec le colonel Gordon, qui me demanda où j'étais dans le commencement de la Révolution, ont fait insérer, dans les papiers publics, le paragraphe que je t'envoie et que tu feras traduire. Ne crois pas à l'article où il est dit que j'ai l'air de n'avoir que trente-cinq ans, car tu serais désabusée en voyant ma barbe grise et mes cheveux qui ont beaucoup blanchi depuis notre très longue séparation. A mon arrivée à Bath, ma blessure était presque fermée ; mais, depuis que mon pied tombe

1. La famille Gordon était écossaise d'origine, gratifiée du titre ducal en 1634. Le duc vivant alors était Alexandre Gordon, 4me duc (1745?-1827) ; c'était un joyeux vivant, aimant les occupations rurales et la chasse. Ne s'agirait-il pas, cependant, ici, du 5me duc (1770-1836), qui servit dans l'armée et devint général (1819) ? Linois, nous l'avons vu plus haut pour de Brachet, n'était pas très au courant des questions de charges et de titres ; il aurait donné au fils le titre dont il devait être héritier ; le colonel Gordon, dont il est question dans le texte de cette lettre, serait alors Georges Gordon (1761-1853) qui avait servi sous le nom de lord Shathaven, était devenu colonel de la milice d'Abeerdenshire et qui hérita du titre de marquis de Huntly, à la mort du 5me duc de Gordon.

Digitized by Google

et baisse, le tiraillement des chairs l'a fait rouvrir; mais cela n'est rien ; elle se guérira plus tôt ou plus tard et le point capital est le rallongement des nerfs.

Je me sers ici d'une voiture très commode et en usage aux malades: c'est un fauteuil, supporté par trois roues, qui le rendent d'une grande mobilité; mon domestique seul suffit à le traîner. J'ai déjà reçu de ces dames une leçon d'un jeu de cartes, nommé cassino [1], et bientôt je pourrai faire leur partie. Depuis si longtemps courant les mers et leurs dangers, l'existence que je mène ici me paraît bien nouvelle et bien douce, et me prépare, par degré, au grand bonheur de me retrouver près de toi et de mes chers enfants. Je ne réponds pas aujourd'hui à mon Alexandre: sa lettre m'a fait grand plaisir ; cependant je crains qu'il n'ait pris des conseils pour l'écrire ; il m'apprend qu'il n'est plus à Vendôme et qu'il commence les mathématiques. Je croyais qu'il avait dû les commencer plus tôt à son collège.

Il y a quelque jours que je rencontrai aux eaux un habitant de Grenesey [2] qui avait lu dans les papiers de son isle que j'étais mécontent du gouvernement français, et il avait supposé que je ne voulais pas retourner en France. Je n'ai rien vu de pareilles calomnies dans les papiers imprimés en Angleterre. Je répondis à ce Grenesay que, plus que personne, je tenais par reconnaissance au Prince qui nous gouverne et qui avait rendu la prospérité et le bonheur à mon pays. Si, par hasard, ces papiers de Grenesey étaient parvenus en France, il se pourrait que ce fût la cause que mes lettres pour toi fussent interceptées: au surplus, ce n'est qu'une conjecture et cela ne peut nullement nous inquiéter. Le capitaine Gaudin-Beauchêne [3] vient d'obtenir, depuis que j'ai été refusé, la permission de passer en France sur parole ; je ne puis, en vérité, concevoir pourquoi on tient tant à me retenir.

1. Variété du jeu de boston.
2. Guernesey.
3. Gaudin-Beauchêne, ou plutôt Gaudin de Beauchêne, né à Saint-Briac (Ille-et-Vilaine) 21 le septembre 1765, sortait de la marine marchande ; capitaine de vaisseau et officier de la Légion d'honneur, mort le 19 juillet 1807 à Montpellier, il s'était distingué à Vizigapatnam (18 septembre 1804); après le naufrage de l' « Atalante », il prit part, avec les troupes hollandaises, au combat de Blauwberg (8 janvier 1806); par suite de la capitulation de la colonie, il avait obtenu un cartel d'échange ; ce qui explique la faveur dont parle Linois (Gaudin-Beauchêne à Decrès, 20 juillet 1806. Arch. de la marine, BB^4 239).

Digitized by Google

La ville de Bath ne renferme pas les beaux édifices que l'on rencontre à Londres, mais elle est plus régulièrement bâtie et je n'en ai vu nulle part d'aussi magnifique. Une grande partie de la noblesse se trouve en cette saison dans ses terres ; mais il en reste beaucoup à la ville, ce qui compose une société très brillante. Ce pays est, avec raison, cité pour la beauté de ses femmes, qui sont aussi en grand nombre, proportionnellement à celui des hommes, et dans le rapport de sept à un. Je te quitte pour aller recevoir mes douches et me mettre entre les mains de ma vieille femme. Je t'embrasse et nos jolis enfants de bien bon cœur.

LINOIS.

Je n'ai pas le temps de répondre à mon ami Tellier, qui te fera parvenir cette lettre. Je trouve ici un grand nombre de personnes se servant de béquilles, et qui viennent comme moi recevoir des douches. Les chaises roulantes dont je me sers sont recommandées à cause de leur mouvement un peu dur, qui concourt à donner de l'extension aux nerfs et aux muscles.

Je vais être galvanisé [1] dans quelques jours par mon docteur. Ma cure fait des progrès.

1. C'est-à-dire : soumis à un traitement par l'électricité.

Digitized by Google

Les bâtiments du For-l'Evêque en 1583

On ne savait plus rien des bâtiments de l'ancien For-l'Évêque, au point que les érudits n'étaient même pas d'accord sur l'emplacement qu'il avait occupé. Il est à présent établi qu'il s'élevait rue Saint-Germain-l'Auxerrois, entre la rue de l'Arche-Marion (débouché de la rue des Bourdonnais) et la rue des Fuseaux (débouché de la rue Bertin-Poirée), avec façade sur le quai de la Mégisserie. Les rues de l'Arche-Marion et des Fuseaux s'appellent aujourd'hui rue des Bourdonnais et rue Bertin-Poirée, ayant pris les noms des voies dont elles sont le prolongement. Les bâtiments du For-l'Évêque s'élevaient exactement sur l'emplacement de l'immeuble qui occupe de nos jours le n° 16 sur le quai de la Mégisserie et le n° 19 sur la rue Saint-Germain-l'Auxerrois [1]. Ils furent détruits à la suite d'un arrêt du Conseil en date du 2 mai 1782, lequel ordonnait la vente et adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur des terrains et matériaux de la prison du For-l'Évêque [2]. Une déclaration royale du 30 août 1780 avait précédemment ordonné la démolition de plusieurs anciennes prisons de Paris, dont le For-l'Évêque, comme trop étroites et malsaines, et leur remplacement par une maison de détention nouvelle établie à l'Hôtel de la Force.

Les constructions qui furent alors abattues dataient elles-mêmes de 1652. Elles avaient été élevées par les soins de l'archevêque de Paris Jean-François de Gondy. On n'avait gardé des anciens bâtiments, datant du XIVe siècle, qu'une partie de la façade, rue Saint-Germain l'Auxerrois.

De ces anciens bâtiments nous avons une description faite en 1583 par Mathurin Gauquelin, commis-voyer de l'évêque [3] de Paris. L'original en est conservé aux Archives nationales [4]. Il est reproduit ici pour la première fois.

Frantz Funck-Brentano.

1. Cf. *La Bastille des comédiens, le For-l'Évêque*, chap. XVI.
2. Paris, Imprimerie royale, 1782, plaquette in-4 de 3 p. — Arch. nat., AD+, 1056, à la date.
3. Archevêque depuis 1622.
4. Arch. nat., Z², 3190.

Digitized by Google

*
* *

Rapport et visitation faicte à la requeste de Me Jehan Leber, procureur fiscal de Monseigneur l'évesque de Paris en sa jurisdiction du Fort l'Evesque et temporalité de l'évesché, par nous, Mathurin Goquelin, commis du voyer dudict seigneur en ses justices et voiries, estans en ceste ville de Paris, le lundi quatorzième mars 1583, à laquelle visitation avons procédé en la présence dudict Leber, assisté de (*blanc dans le texte*) Bourienne, commis dudict voyer, ainsi qu'il s'ensuit :

Premièrement, avons trouvé qu'il fault rechercher toute la couverture du corps de l'hostel de devant, ensemble recouvrir les deux tournelles qui sont couvertes d'ardoises tout about, et au garnier, où il y a des barreaux de boys, il y auroit plus grande seureté pour bien garder les prisonniers d'y avoir des barreaux de fer.

Item, fault abattre le pignon de dessus la court dud. corps d'hostel de devant, depuis le faiste jusques à l'endroit du plancher dud. grenier, et le refaire de neuf, parce qu'il est bouclé, cassé et rompu tout au travers et y a bien ouverture d'un grand demi-pied ; et depuis un moys, ou environ, pour une maison qui est tombée près led. Fort l'Evesque, led. pignon s'est ouvert beaucoup daventage qu'il n'estoit auparavant, tellement qu'il est besoing incontinent et sans delay de l'abattre et reconstruire de neuf pour le grand péril évident et éminent qui y est.

Item, avons trouvé que le plancher dud. garnier est tout entièrement deromt, cassé et corrompu, et aussy est besoing et necessaire de l'abattre et refaire de neuf et retourner les solives, parce qu'elles sont toutes pleiges et corrompues et en mettre de neufs et il en sera de besoing.

Item, avons trouvé que la moictié dud. corps d'hostel est toute cassée, bouclée et corrompue et est besoing et necessaire de l'abattre et desmolir de fond en comble et la réédiffier de neuf, parce qu'elle n'est plus soustenue, ny portée que de deux estays et chevallemens qui longtemps y a qui y sont mis, et ne peuvent plus estre de grande durée, et est besoing et necessaire de l'abattre et reediffier et le plus tost que l'on pourra, de peur de l'inconvénient qui en pourroit advenir d'heure en autre.

Digitized by Google

Item, avons trouvé en la chambre de la sonnette qu'il est besoing et necessaire renduire et recrevire les gros murs au pourtour de ladite chambre parce qu'il est tout pendant, cassé et corrompu et en péril évident, et en tombe ordinairement grande quantité des plastras par les entrevoues des planches, lesques sont tombez en l'auditoire et en danger de blesser d'heure en heure les personnes qui y assistent.

Item, en la chambre noire fault plancher et renduire les murs en pleuseurs endroits et raccoustrer les planchers.

Item, en la chambre, appelée la Grand Chambre, avons trouvé qu'il est besoing et necessaire de racoustrer une grande partye des entrevoues du plancher et l'aire aussi du plancher de lad. chambre en plusieurs endroicts, ensemble recrevire les gros murs de lad. chambre, au pourtour, en plusieurs endroicts.

Item, en la Chambre des Italiens, joignant la Grand Chambre, avons trouvé l'astre et contrecœur de ladicte chambre tout corrompu, qu'il convient refaire, ensemble racoustrer et les entrevoues du plancher de ladicte chambre en plusieurs endroits.

Item, en la Salle, est besoing et necessaire mectre une poultre neuve au lieu de celle qui y est de present, parce qu'elle est rompue par le milieu, et n'estoyt que les potences de boys qui sont dessoubz, en pourroit venir grand inconvénient en lad. salle ; est aussy besoing et necessaire faire l'aire dud. plancher tout about, renduire de plastre et remettre de niveau.

Item, au cachot des Marmouzetz, est de besoing et necessaire de refaire plusieurs trous dans les gros murs, ensemble les entrevoues et planchers et mettre une sablière joignant le gros mur pour le porter, et soustenir les solives du costé du privé, pour ce que celle qui y est de present est toute pourrye et corrompue.

Item, est besoin renduire et resercher les arches de la petite montée par dedans au pourtour, parcequ'alle est cassée et corrompue en plusieurs endroits.

Item, en la chambre de la question, il est besoing et necessaire abattre et desmolir et reedifier de neuf la petite chemynée, astre, jambages et contrecueurs, parce que le tout est en peril imminent de tomber d'heure en aultre.

Item, en la mesme chambre est besoing et necessaire d'abattre et desmolir et reedifier de neuf l'astre et tremyer de la chemynée du

Digitized by Google

Conseil ensemble et faire les entrevoues dudict plancher tout about.

Item, est besoin et necessaire, en la mesme chambre, reprandre une espaulletée de mur depuis le rée de chaussée jusques au premier plancher joignant la chemynée.

Item, avons trouvé que le pan de mur sur le corps d'hostel de la chambre du Conseil est tout cassé, pendant sur la court et en grand péril et éminent et en danger de tomber d'heure en aultre ; et est besoin et mesmement de l'abattre et reediffier de neuf incontinent et sans delay.

Item, est besoing et necessaire d'abattre et desmolir et reediffier de neuf le pan de mur du costé de la grand chambre, despuis le rée de chaussée de lad. court jusques au lieu qu'il se pourra bien et deument recuillir, ensemble hacher et renduire le mur de la serche de la petite montée pardehors, œuvre du costé de lad. court.

Item, en la petite sallette d'ambas, sur lad. court, est besoing et necessaire abbattre et desmolir le manteau de la chemynée de lad. chambre, astre, jambages et contrecœurs de lad. chemynée et reediffier de neuf, ensemble hacher et renduire les entrevoues du plancher de lad. chambre, parce qu'ils sont tous rompus.

Item, en la fosse appelée (*espace en blanc*), avons trouvé qu'il est nécessaire de reprendre un costé du mur de la maison qui est tombé appartenant à M. Carpention.

Item, est besoing et necessaire de reprendre une espaulletée de mur entre l'allée et lad. fosse (*espace en blanc*), parceque led. mur est rompu, bouclé et corrompu.

Item, avons trouvé, au cachot de la Souri, qu'il est besoing et necessaire reprendre une espaulletée de mur qui est en péril éminent qu'il pourroit estre en danger que les prisonniers sortent par là.

Item, avons trouvé au cachot des femmes, appellé les Raz, qu'il est besoing et nécessaire abattre et reprendre une espaulletée de mur par dessoubz œuvre, parce qu'il est bouclé et corrompu et en grand péril éminent, et pourroient aisément les prisonniers rompre et arracher les pierres pour sortir hors desd. prisons.

Item, avons trouvé au cachot de la Brune qu'il est besoing et necessaire reprendre le gros mur en plusieurs endroictz parce qu'il s'embloque en plusieurs endroictz et refaire quelques trous au plancher.

Digitized by Google

Item, avons trouvé que au cachot du Lièvre, qu'il est besoing et necessaire de refaire les entrevoues du plancher et refaire plusieurs trous et reparations au pourtour des gros murs, ensemble remettre un corbeau de pierre de taille dessoubz la poultre pour la porter et soustenir, parce que lad. poultre eschappe de dedans le gros mur.

Item, il est besoing et necessaire, sur la petite court, refaire le gros mur du pignon du corps de derrière jusque par dessoubz œuvre, jusques au lieu qu'il se pourra bien et deument recuillir.

Item, avons trouvé qu'il est besoing et necessaire reprendre le gros mur de la montée du costé de la petite cour depuis le rée de chaussée jusques au larmier qui est de present.

Plus, est besoing et necessaire renduire le gros mur tout au pourtour de la petite court parce qu'il est tout cassé et corrompu et en tombe des pierres d'heure en aultre.

Item, est besoing et necessaire de reparer les courtz, tant la court de devant que derrière, parceque les eaues qui tombent du ciel, des corps d'hostelz, gouttières et esgoutz, n'ont point de cours et ne se peuvent vuider, qui est cause d'endommager grandement les fondemens des murs, dont vient la cause en partye des perilz eminens.

Item, avons trouvé en l'auditoire la poultre qui soustient le plancher des chambres, est besoing et necessaire d'y mectre des barres et liens de fer, ou bien une potence de boys, pour porter ladite poultre, selon et ainsy qu'il sera advisé pour le mieulx.

Item, avons trouvé qu'il est besoing et necessaire aud. auditoire de renduire par dessoubz les entrevoues des planchers à l'endroict de l'allée de lad. auditoire tout à bout, ensemble les murs tout au pourtour de lad. allée.

Item, avons trouvé en la cave qu'il est besoing et necessaire reuformer les murs tout au pourtour de la cave et le mur du grand pan de la descente, et pourtour du chenesoil de la trappe de lad. cappe (*sic*, sans doute pour *cave*), et y faire faire une trappe de boys neuf parce que celle qui y est de present est toute pourrye et rompue, de nulle valeur.

Item, avons trouvé que le mur moitoyen dedans l'auditoire, du costé du notaire, est fort bouclé et corrompu et est en peril eminent et est besoing et necessaire l'abattre et desmolir depuis la descente

Digitized by Google

de la cave jusques à la grand porte de la rue, le dresser, et mettre à pelon les jambes de pierre de taille qui sont de present dedans led. mur.

Le tout certiffyé estre vray, tesmoing mon seing manuel cy mis, les an et jour que dessus.

Signé : GAUQUELIN [1].

1. Original, écriture du xve siècle, *Arch. nat.*, Z² 3190.

Digitized by Google

La mort de Madame de Pompadour et l'Alliance autrichienne[1].

UN FAUX BRUIT D'AMBASSADE

I. *Lettre de Gérard, chargé d'affaires à Vienne, au duc de Choiseul-Praslin, en date du 6 avril 1764.*

« Monseigneur,

« Je crois ne pouvoir pas me dispenser plus longtemps de vous rendre compte de toutes les inquiétudes et de toutes les craintes que la maladie de Mme la marquise de Pompadour a causées, tant à M. le comte de Kaunitz qu'à l'Impératrice même. Ce ministre n'a presque pas laissé passer de jour sans me demander de ses nouvelles avec un intérêt extrêmement marqué, et la nature de celles qu'il recevait ou que je lui donnais influait visiblement sur son humeur. Il m'a dit à plusieurs reprises qu'il faisait des vœux bien sincères pour la conservation de Mme de Pompadour; et que ce serait une perte essentielle pour sa cour ainsi que pour le Roi, que l'Impératrice était touchée de son état et qu'elle serait bien affligée de la perdre.

« Ce sont, Monseigneur, les propres termes dont M. de Kaunitz s'est servi, et Mme la princesse Esterhazy m'a depuis assuré que Sa Majesté Impériale s'était expliquée avec elle sur ce sujet avec les mêmes témoignages d'intérêt et d'inquiétude. La façon de penser de la cour de Vienne à cet égard vous était trop connue, Monseigneur, pour que je me crusse dans l'obligation de vous instruire de ces détails, mais un avis parvenu à la cour impériale et dont j'ai été informé hier ne me permet plus de les passer sous silence.

1. Les deux lettres suivantes sont conservées aux archives du ministère des Affaires étrangères (*Correspondance de Vienne*, t. 298, fol. 13-15 et 42). — Communication de M. Maurice Boutry.

Digitized by Google

« Un des principaux commis du bureau de M. le comte de Kaunitz m'a dit, moitié sur le ton d'une raillerie indiscrète et moitié à titre de confidence, que le roi de Prusse avait travaillé à un nouveau système de politique dès le moment qu'il avait su que Mme de Pompadour était en danger, que ce prince croyait que les principes et l'opposition de cette dame formaient l'unique obstacle qui empêchait que les anciens liens entre les cours de Versailles et de Berlin ne fussent renouvelés et que, si elle venait à mourir, il ferait certainement des tentatives pour parvenir à ce but.

« J'ai cherché moi-même, Monseigneur, à tourner ce propos en plaisanterie et j'ai affecté l'incrédulité la plus décidée ; mais ce commis, prenant un ton plus sérieux, m'assura que l'avis venait du ministre de l'Impératrice à Berlin, que ce ministre avait de très bonnes notions, que son alliance avec l'Impératrice de Russie était à charge au Roi de Prusse et qu'il était souverainement mécontent de l'Angleterre, que le dessein de ce prince était d'être admis dans l'alliance des maisons de Bourbon et d'Autriche et que l'émissaire chargé de ses propositions devait même déjà être rendu en France afin de ne pas perdre un moment de temps en cas que l'événement sur lequel elles sont fondées dût exister.

« Je crois, Monseigneur, que vous pouvez ajouter une foi entière à ces notions dont une partie m'a aussi été confirmée d'ailleurs. Il m'a paru indispensable de vous en rendre compte, puisque l'opinion seule que la cour de Vienne peut avoir sur un objet aussi important intéresse essentiellement le service du Roi. Cependant j'ai pensé ne pas devoir parler de cette matière dans ma correspondance ordinaire et j'espère, Monseigneur, que vous daignerez ne pas désapprouver la forme dans laquelle je crois convenable de vous en rendre compte.

« Je suis... »

II. *Lettre particulière, datée de Versailles le 17 avril 1764, adressée par le duc de Choiseul-Praslin à M. Gérard.*

« Je ne puis, Monsieur, qu'approuver l'attention que vous avez eue d'insérer dans une lettre particulière et non ministériale le récit des craintes que la cour de Vienne a fait paraître à l'occasion de la maladie de Mme de Pompadour. Elle mourut avant-hier au soir et

Digitized by Google

il est certain que c'est une très grande perte pour le Roi et pour nous-mêmes, que Sa Majesté en est très touchée et que nous la regrettons très sincèrement; mais, comme M. de Kaunitz ne manquera pas de ramener la conversation sur cet article, vous pouvez l'assurer que ce malheur n'aura aucune influence sur les affaires publiques. Le système d'union du Roi avec Leurs Majestés Impériales est celui de son cœur, les principes de ses ministres y sont conformes et Sa Majesté est bien résolue de le suivre avec une fidélité et une constance à toute épreuve. Vous pouvez d'ailleurs assurer ceux qui vous ont annoncé les desseins du roi de Prusse que nous les ignorons absolument, que nous n'avons vu personne de sa part et qu'il n'a fait ici aucune tentative là-dessus directement ni indirectement, et que, s'il en fait quelqu'une pour détacher le Roi de son alliance avec la cour de Vienne, elles seront sans succès, Sa Majesté n'ayant pas de plus grand désir que d'affermir et de perpétuer les nœuds de l'amitié et de l'alliance qui l'unissent à Leurs Majestés Impériales.

« Je suis... »

Digitized by Google

COMPTES RENDUS CRITIQUES

Ernest Cartier. — **Le célibat à Rome.** Paris, Plon, 1901, in-12 de 159 p.

De vertueux célibataires romains disaient à Auguste : « Au lieu de sévir contre le célibat, réformez les mœurs de la jeunesse. » M. Ernest Cartier, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats au barreau de Paris, nous montre, dans une étude rapide, mais savamment documentée, que si, de nos jours, le célibat jouit d'un état fort paisible, le législateur français n'a pas tenté, dans le passé, de porter atteinte à sa liberté. De rares dispositions se retrouvent dans la suite de nos lois ou décrets, les unes encourageant la paternité, les autres infligeant une gêne aux persistants célibataires. Louis XIV accorde des immunités, — exemption de toutes impositions, — aux ménages comptant douze enfants. Des décrets de la Révolution, une loi du premier empire, un décret de 1870, aggravent le service militaire des célibataires.

L'antiquité se prononça plus durement contre eux. En Grèce, ils étaient promenés nus en place publique et fouettés par des femmes. A Rome, pendant de longs siècles, le mariage reste honoré. Puis vient le jour où la dissolution des mœurs atteste un péril public. De 682 à 703, la population diminue de cent trente mille habitants. Deux lois promulguées par Auguste, les lois Julia et Papia-Poppæa, tentent en vain de remédier au mal. M. Cartier analyse ces lois, les résume et constate leur inefficacité. Mariage obligatoire, célibataires punis, époux récompensés, mesures inutiles. Les mariages hâtifs, que provoque l'appât des récompenses, aboutissent au divorce destructeur de la famille. Plus puissant fut le christianisme : proclamant la sainteté du célibat et l'indissolubilité du mariage, il réforma les mœurs et prévint la dépopulation.

G. Joret-Desclosières.

Abbé Vacandard. — **Saint Victrice, évêque de Rouen, (IVe-Ve siècles).** Paris, Lecoffre, (« *Les Saints* »), 1903, in-12 de 186 p.

Le savant historien de saint Bernard, abbé de Clairvaux, de saint Ouen, évêque de Rouen, l'auteur de divers travaux d'histoire religieuse approfondis, a voulu donner à la collection « des Saints » le récit de la vie et des œuvres d'un autre prélat de ce siège, trop peu connu : c'est là l'ori-

Digitized by Google

gine du volume consacré à saint Victrice. M. l'abbé Vacandard étudie avec zèle ce descendant d'un des miliciens de la légion Victrix, à laquelle il emprunta son nom, depuis que, soldat intrépide, courageux, mais désireux de devenir chrétien, il brave les menaces de mort, obtient son licenciement et vient en Gaule, où fleurissent « l'abondance et la politesse de l'éloquence », pour suivre les cours des rhéteurs, cultiver la philosophie, étudier la Bible et, par sa piété, mériter de devenir évêque de Rouen (380).

Son œuvre pastorale, dans la métropole de la Seconde Lyonnaise, se manifeste en combattant vigoureusement l'hérésie arienne, en introduisant la vie monastique à Rouen, en donnant l'essor à la vie religieuse des veuves et des vierges, « chevalières de la chasteté », suivant la belle expression de saint Ambroise. Il fait naître et se développer le culte des reliques des saints et, pour dire quel exemple et quel secours ils sont, leur consacre son discours *De laude sanctorum* dans une langue des plus pures, en ce rythme spécial appelé *cursus*.

Il fonde des églises dans les bourgs (*vici*), des presbytères ruraux et Rouen devient métropole nouvelle avec Bayeux, Avranches, Évreux, Séez, Lisieux, Coutances comme suffragants. Il entretient des rapports d'étroite amitié avec saint Martin, évêque de Tours, la nouvelle métropole détachée de Rouen, va évangéliser le Boulonnais, la Morinie, l'Artois flamingant, la Flandre occidentale, Bavai, le Hainaut, le Brabant, et ses succès apostoliques lui valent d'être appelé en Grande-Bretagne. Une vive affection l'unit à Paulin de Nôle, et Innocent Ier, devant qui il avait dû se justifier du reproche d'hérésie, le constitua son porte-paroles dans des circonstances importantes. Tant de travaux usèrent sa santé ; il mourut en 409.

Cet ouvrage est écrit dans un style sobre et clair qui met en valeur des faits historiques judicieusement choisis et commentés par un historien de la bonne marque. Sa portée dépasse le diocèse de Rouen et, à l'aide de recherches récentes, il projette une lumière très nette sur les débuts de notre histoire religieuse. Les trois appendices qui le terminent (A. Reliques de saint Victrice ; B. La dernière page du *De laude sanctorum* et l'observation des règles du *cursus* rythmique ; C. Les finales douteuses dans le *De laude sanctorum* et le *cursus* rythmique) sont pleins d'intérêt.

Louis Batcave.

Karl Kehr. — **Die Urkunden der normannisch-sicilischen Könige.** Innsbruck, 1902, in-8 de xiv-512 p. (avec une carte).

M. K. nous donne dans ce volume le résultat des recherches qu'il a entreprises avec l'aide de nombreux collaborateurs dans les diverses

Digitized by Google

archives de l'Italie méridionale et de la Sicile. Dans le chapitre Ier, l'auteur nous donne le dépouillement des divers dépôts qui ont été explorés. Je signalerai quelques lacunes : à l'*Archivio di stato*, à Naples, M. K. ne paraît avoir connu ni le fonds de Monte Vergine, ni celui de Gaëte, qui renferment l'un et l'autre divers diplômes des rois normands ; les renseignements fournis sur les copies conservées à la Bibliothèque di Leo à Brindisi sont tout à fait insuffisants.

Le chapitre II est consacré à la chancellerie. L'auteur en étudie l'organisation, il donne quelques détails sur la manière dont se faisait l'avancement des divers fonctionnaires. Suivant M. K., la chancellerie grecque n'aurait été qu'une des branches de la chancellerie latine. Pour ce qui regarde la chancellerie arabe, M. K. se borne à donner quelques indications très sommaires. Les listes des divers fonctionnaires, chanceliers, vice-chanceliers, logothètes, proto-notaires, notaires, etc., ont été dressées avec soin.

Deux chapitres sont consacrés aux caractères externes et internes des diplômes. M. K. arrive aux conclusions suivantes : la chancellerie normande a subi pour les actes latins l'influence de la chancellerie pontificale et celle de la chancellerie des princes lombards; pour les actes grecs on a imité les diplômes des empereurs de Byzance et ceux des hauts fonctionnaires grecs de l'Italie du Sud.

Dans un dernier chapitre sont étudiés certains actes faux relatifs notamment à Monreale et à Santa Maria de Valle Josaphat. Un appendice contient cinquante-cinq diplômes des souverains de la Sicile (1080-1246).

Quelques conclusions de M. K. me paraissent erronées. Suivant lui, le roi Roger a pris dans ses actes le titre de *rex Siciliæ ducatus Apuliæ et principatus Capuæ* à partir de l'année 1136. Il s'appuie sur deux diplômes qui ne me paraissent pas authentiques. Ce sont les nos 37 et 38 du Régeste publié par Behring (*Sicilianische Studien*, II Elbing, 1887). Le no 38 a été donné le 10 octobre 1137 par le chancelier Guérin, or ce dernier est mort au mois de janvier de cette même année (*Monumenta Germaniae*, SS., t. VII, p. 815). On n'a aucune raison pour placer ce diplôme en 1136, comme le fait M. K. Cet acte fait partie d'un groupe d'actes faux en faveur de l'ordre de Saint-Jean qui présentent tous la particularité d'avoir été donnés, à Palerme, le 10 octobre en 1136, 1137 et 1141 (Behring, *op. cit.*, nos 33, 38, 54).

M. K. ne paraît pas avoir vu l'original du deuxième acte sur lequel il s'appuie. Il ne cite pas en effet le fonds de Monte Vergine parmi les fonds qu'il a vus à l'*Archivio di stato*, à Naples. Cet acte, qui est daté du 25 août 1137, porte dans ce fonds le no 8. Il ne présente pas les caractères extérieurs des autres actes de Roger. Je citerai notamment ce fait que chacun des mots de l'invocation est séparé du suivant par une sorte de X, dont chaque canton est occupé par un point, ce qui est tout à fait anormal ;

Digitized by Google

en outre, le préambule précède la suscription royale au lieu de la suivre (Cf. v. g. les actes édités par M. K., p. 416, 419, 427, 429). La suscription royale est *Nos Rogerius* au lieu de *Ego Rogerius* ou *Rogerius* tout court (Kehr, p. 427 et 429). Les légendes de la *rota* de Roger et de celle de son fils ne sont pas écrites en onciale. Cet acte a été fabriqué à l'aide d'un acte faux du 24 novembre 1139, n. s. (n° 50 du Régeste de Behring) comme le montre la comparaison de ces deux documents. Sauf quelques phrases particulières au n° 37, ces deux actes sont identiques ; la liste des témoins elle-même est pareille.

A ces deux actes on peut opposer divers diplômes qui montrent que jusqu'en novembre 1137 la formule usitée pour la suscription royale a été *Rogerius Dei gratia Siciliæ et Italiæ rex* (diplôme de janvier 1136, n. s. ; Archives du collège grec à Rome, B. X.; diplôme de novembre 1137, inséré dans la *Chronique* de Falcon de Bénévent, éd. del Re, p. 327 ; diplôme de novembre 1137 dans Ughelli, *Italia sacra*, éd. de Rome, t. VII, p. 563).

D'après M. K., dans la chancellerie normande on aurait fait commencer l'année au 25 décembre. Aux actes cités on peut en opposer d'autres qui montrent que l'on a également fait commencer l'année à Pâques et même en septembre (diplôme de Roger de février 1130, ind. 9, 1re année du règne (1131 n. s. = Guillaume, *Essai historique sur l'abbaye de la Cava*, Cava dei Tirreni, 1877, in-8, p. xxx); diplôme de Guillaume, janvier 1154 ind. 3e, 4e année du règne, 1155, n. s. (Behring, *op. cit.*, n° 133); diplôme de Guillaume II, mars 1167, ind. 1re, 2e année du règne, = 1168, n. s. ; (Pirro, *Sicilia Sacra*, II, 979). Pour l'année commençant en septembre, cf. les nos 67 et 68 du Régeste de Behring et plusieurs des actes cités par M. K., p. 305.

On regrette que le livre de M. K. manque de tables détaillées. Celle qui s'y trouve est beaucoup trop sommaire. L'ouvrage est d'un maniement difficile et l'on a peine à se retrouver au milieu des nombreux renseignements qui y sont contenus.

F. Chalandon.

Georges Yver. — **Le commerce et les marchands dans l'Italie méridionale au XIIIe et au XIVe siècle.** Paris, Fontemoing, Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, gr. in-8 de VIII-439 p.

Rien n'est difficile à mener à bonne fin comme les sujets d'histoire économique, non seulement pour la recherche des documents et la connaissances des faits, mais pour la détermination des causes, des influences et des résultats. Cette histoire est déjà fort délicate à traiter, même pour les époques et les régions où les statistiques officielles abondent; qu'est-ce donc lorsque ces sources font défaut ou ne présentent aucun ensemble

Digitized by Google

régulier? Ces difficultés n'ont pas arrêté M. G. Yver et le titre de son ouvrage, du moment qu'on ajoute qu'il a su le remplir, suffirait déjà à en indiquer le mérite.

Il y a là le résultat d'études vraiment exceptionnelles, aussi bien de documents manuscrits recueillis directement dans les dépôts de l'Italie que d'ouvrages imprimés, fût-ce de simples articles de quelques pages insérés dans les périodiques. Ce livre nous montre une fois de plus combien des faits que l'histoire usuelle laisse dans l'ombre ont eu des conséquences autrement importantes que telle bataille retentissante, par exemple la grande faillite de 1343 qui, en ruinant les banques florentines, priva le midi de la péninsule italienne de l'un des éléments qui avaient le plus contribué à sa prospérité.

Nous ne pouvons songer à analyser ici un gros volume fort touffu, fort condensé. Signalons cependant la manière dont est mise en lumière l'habileté commerciale des princes angevins. Décidément ce Charles d'Anjou et ses successeurs, si sévèrement traités en général par les historiens, et malgré les reproches qu'on peut leur faire, firent grande figure en Italie, rendirent à leur pays d'adoption de grands services et firent honneur à la France. Il suffirait, pour n'en pouvoir douter, de ce château neuf qui reste encore aujourd'hui le plus beau monument civil de Naples, avec son escalier tournant qui n'a peut-être pas d'égal. Il nous semble que M. Yver aurait pu, sans sortir de son cadre, parler un peu plus des édifices qui furent élevés et des travaux publics qui furent poursuivis sous les Angevins dans le royaume de Naples. En tout cas, en parlant des artistes étrangers qui furent appelés à Naples, il aurait dû parler des Français. La place qu'ils y prirent fut grande. Grâce à eux, l'influence française sur l'art italien s'est exercée aussi bien du Sud au Nord que du Nord au Sud sur la péninsule tout entière, et cela au grand profit de l'Italie; car l'art français au XIIIe siècle, pris dans son ensemble, était supérieur à l'art italien [1].

Le livre n'en est pas moins très complet et on pourrait y suivre notamment l'histoire commerciale des principales villes qui bordent les golfes de Salerne et de Naples, villes si différentes aujourd'hui de ce qu'elles étaient autrefois [2]. On y apprend que la décadence d'Amalfi fut beaucoup moins rapide qu'on ne le croit. Même après qu'elle eut été dévastée par les Pisans (1113), qui voyaient en elle leur vraie rivale (l'importance commerciale de Naples était alors fort médiocre), les Amalfitains jouèrent encore un grand rôle, non seulement parce qu'ils ne tardèrent pas à rendre

1. Voir E. Biteaux, *Magister Nicolas Peretri de Apulia*, communication faite au Congrès international d'histoire de Paris (7e section, p. 91-120).

2. Remarquer aussi ce qui est dit des rapports de l'Italie avec l'empire d'Orient et avec l'Asie centrale.

Digitized by Google

en partie à leur ville son ancienne activité, mais aussi parce qu'ils entretinrent les anciens comptoirs qu'ils avaient fondés ailleurs dans le temps de leur prépondérance et en créèrent de nouveaux. La dispersion, résultat de la défaite, avait donc eu son bon côté. Les princes angevins contribuèrent à arrêter la décadence d'Amalfi et il fallut un cataclysme, la tempête de 1343, coïncidant avec la crise financière rappelée plus haut, pour amener la chute irrémédiable. Il serait en effet impossible aujourd'hui, même dans les conditions où se trouvait la marine au moyen âge, de placer à Amalfi un grand établissement maritime.

On regrette que M. Yver n'ait pas donné dans son ouvrage plus de part au pittoresque, au sentiment de la vie, à la « curiosité » même, surtout pour ces villes de la côte de Salerne, accrochées à leurs rochers, villes en cascade, pourrait-on dire, dont l'accès est encore difficile, où les transports rencontrent de si grands obstacles et qui n'en étaient pas moins des centres considérables d'activité industrielle et commerciale, activité qui paraît aujourd'hui un véritable paradoxe. L'auteur cite à plusieurs reprises Ravello, cette ville épiscopale cachée dans la montagne [1], et qui avait alors une importance considérable, par ses relations avec la côte Il nomme notamment les Ruffolo, parmi les plus riches commerçants de cette cité singulière. Mais ne nous aurait-il pas mieux fait sentir ce qu'était alors Ravello et ses familles d'aristocratie marchande en nous disant un mot du palais Ruffolo qui existe encore dans une des plus belles situations du monde, avec son plan imité des palais moresques, ses cours qui font penser à l'Alhambra et ses jardins en terrasse et en balcon sur la mer ? Des princes auraient pu envier une pareille habitation. La vue du palais Ruffolo, malgré sa décadence actuelle, en apprend plus sur l'éclat des villes de la côte au milieu du moyen âge que bien des chiffres.

Quoi qu'il en soit, le livre de M. G. Yver, dans lequel une étendue et une précision d'érudition, rares même à notre époque, s'allient à une méthode sûre comme à la clarté du plan et de l'exposition, sera certainement apprécié à l'étranger comme en France et contribuera pour sa bonne part à maintenir le renom de notre école de Rome, à laquelle M. G. Yver a appartenu.

R. Peyre.

Marcel Thibault. — **Isabeau de Bavière, reine de France. La jeunesse (1370-1405).** Paris, Perrin et Cie, 1903, in-8 de iv-448 p.

Si, parmi les reines de France, beaucoup ont attiré l'attention des historiens grâce à l'éclat de leurs vertus ou au retentissement de leurs

1. Il faut plus d'une heure pour y parvenir en voiture à partir du moment où l'on quitte le rivage (à Atrani).

Digitized by Google

malheurs, il en est, rares toutefois, dont la célébrité est due à l'influence néfaste qu'elles exercèrent. De ces dernières est Isabeau de Bavière.

Lorsqu'en 1370, naquit en Bavière la fille d'Étienne le Jeune et de Taddée Visconti, fille du terrible Bernabo, seigneur de Milan, rien ne pouvait faire prévoir les hautes destinées réservées à la jeune princesse. On ne sait rien sur son enfance. Nul doute toutefois que ses parents ne songeassent pour elle à quelque établissement avantageux, sans espérer cependant que, servant les vues ambitieuses du duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, Isabeau pût un jour ceindre la couronne royale de France. C'est en 1383, lors de l'expédition de Flandre, qu'il fut pour la première fois question de ce mariage, et, à peine formé, le projet semblait abandonné. Mais des intermédiaires intéressés ne renonçaient pas à leur idée : finalement, sous prétexte d'un pèlerinage, Isabeau, conduite par son oncle Frédéric de Bavière, se rencontra en juillet 1385 à Amiens avec le roi de France, Charles VI. Le 17 de ce même mois, le mariage était célébré. Si la couronne royale pouvait tenter l'ambition de la jeune fille, le physique de Charles VI n'avait rien qui dût lui déplaire. Jeune, hardi, de fière mine, intelligent, vif et batailleur, plein d'à propos et de bon sens, le roi, en qui l'on ne pouvait alors prévoir la lamentable loque démente des dernières années du règne, était un des princes les plus en vue et les plus brillants de la chrétienté.

Les premières années du mariage furent heureuses. Le royaume était prospère, la guerre allait se calmant; bientôt des trêves allaient précéder la paix définitive et laisser espérer une alliance entre la France et l'Angleterre.

Au milieu de ces événements, Isabeau ne paraît guère. Fêtes, déplacements, naissances d'enfants, occupent toute son existence. Mais ces années font déjà pressentir ce qu'elle sera plus tard. A aucun moment on ne la voit prendre une place dominante dans le gouvernement. Même au jour où le roi gouverne seul, même à l'époque de son premier accès de démence, Isabeau reste loin du pouvoir. Créature du duc de Bourgogne, elle ne fait que développer les traits essentiels de son caractère, et l'on peut dire qu'ils sont peu intéressants : avare, acharnée au lucre, indifférente pour le peuple dont elle est la reine, remplie de haine contre la malheureuse Valentine Visconti, en qui elle poursuit la fille du meurtrier de son père, Isabeau demeure toujours l'étrangère. Toutefois, lorsque Charles VI est atteint de son épouvantable folie, l'affection de la reine ne paraît pas diminuer, et le nombre de leurs enfants en est une preuve. Que croire cependant de l'affection tendre et même passionnée d'une femme, qui un jour laissa volontiers introduire une remplaçante dans le lit conjugal? Indifférente au royaume, Isabeau paraît avoir tou-

Digitized by Google

jours fait passer avant tout le bonheur et l'intérêt de ses parents. Présidente du Conseil, elle ne semble pas avoir joué un rôle personnel, mais il y a lieu de croire qu'elle demeura toujours sous une influence néfaste qui la conduisit : Philippe de Bourgogne d'abord, puis Louis d'Orléans. Quels furent les liens qui attachèrent la reine au brillant frère de Charles VI? Il est, d'après M. Thibault, assez difficile de le préciser; c'est là, dans ce livre d'une lecture agréable et attachante, un défaut capital de n'avoir pas su prendre parti, ni exposer assez nettement les divers aspects de la question pour que le lecteur puisse se faire une opinion. Au reste ce chapitre ferme le volume. On demeure sur une impression assez défavorable à Isabeau, et tout semble bien concourir à prouver qu'elle oublia facilement tous ses devoirs. Mais à quelle époque faire remonter cette faiblesse? M. Thibault inclinerait à lui assigner une date voisine de 1403. Quelles raisons sérieuses y apporte-t-il? Son argumentation ne me convainc pas, et on ne peut oublier que le duc d'Orléans était un délicat et un homme de goût et que si Isabeau était alors dans l'épanouissement de ses trente-cinq ans, la naissance de onze enfants avait dû fâner sa beauté près de son déclin.

Dans un prochain volume, M. Thibault retracera la vie d'Isabeau, jusqu'à sa mort. On ne peut souhaiter qu'une continuation digne de la première partie ; sauf quelques minimes réserves [1], c'est un bon ouvrage, consciencieux et de lecture attachante.

Léon Mirot.

Docteurs Cabanès et Nass. — **Poisons et sortilèges**. Paris, Plon, 1903, in-18 de VIII-308 p.

Un semblable ouvrage, embrassant un sujet extrêmement vaste, toujours délicat et souvent obscur, nécessitait une érudition à la fois très complète et très variée, une méthode sûre, des conclusions souvent modérées. Les docteurs Cabanès et Nass l'ont entrepris et ne méritent que des éloges.

Ils ont établi que l'histoire du poison pouvait être envisagée à deux points de vue : politique et social. Le premier est un chapitre d'histoire générale pour lequel « il faut en finir avec ces légendes qui alimentent si aisément la verve du romancier, mais que l'historien ne peut accepter sans hérésie...Les légendes d'empoisonnement qu'on a créées et propagées

1. L'auteur n'est pas très au courant de la bibliographie, tel pour le raid entre Charles VI et le duc d'Orléans (voir Moranvillé. *Une course de Bar-sur-Seine à Paris en 1390*; dans *Bibl. Ec. ch.*, LIV, 718). Il n'a pas assez approfondi certains points, comme le rôle d'Isabeau dans le mariage de sa fille avec Richard II, et dans les négociations pour le mariage de la même princesse avec le comte d'Angoulême. Enfin quelques expressions familières, d'autres un peu mièvres, certaines inexactes (p. 113 : un augustin n'est pas un frère prêcheur), font tache dans l'ouvrage.

Digitized by Google

autour de certains personnages sont de ce nombre ». Puis, au point de vue social, ils font observer que le poison « a causé de véritables épidémies qui ont, à plusieurs reprises, ravagé la société et provoqué dans les esprits cette inquiétude morbide qui est comme la caractéristique de la mentalité humaine à ces périodes troublées ».

. Les premiers chapitres, dont la documentation est basée sur les chants d'un Homère aussi bien que sur les recherches d'un Berthelot, constituent une excellente introduction, en traitant des poisons dans l'antiquité grecque ou latine et des connaissances toxicologiques des anciens.

Les chapitres suivants, groupés sous le titre de *La Rome impériale*, sont les plus curieux et les plus importants. Les auteurs ont démontré que bien des morts mystérieuses, attribuées au poison, s'expliquaient d'une façon très naturelle ; sans doute, ils n'ont pas formulé de diagnostics positifs, mais, en groupant des probabilités, en étudiant les phénomènes relatés par les historiens du temps, ils sont arrivés à des démonstrations assez précises pour établir des certitudes. Il est évident que l'impératrice Livie, par exemple, n'hésita pas à recourir au poison, mais souvent le hasard des événements rendit inutiles des crimes qui lui furent cependant imputés.

Les documents font défaut sur la période obscure et troublée qui s'étend depuis la décadence romaine jusqu'au milieu du XIVe siècle. Alors surviennent des empoisonnements de puits ou fontaines, des empoisonnements de plaies, des envoûtements, et plusieurs de ces faits sont rapportés en détail, minutieusement commentés. Les dernières pages, consacrées aux crimes des Borgia, ramènent en Italie, dans ce pays « qui s'adapta le plus tardivement aux conditions de la vie moderne, qui se moralisa le plus lentement, dont la conscience fut la plus longue à se dégager et à s'orienter vers la justice ».

Un second volume traitera des poisons et sortilèges à la cour des Médicis, pendant le règne de Louis XIV et sous la Régence : il ne peut manquer d'avoir plus de succès encore que le premier.

Maurice Boutry.

Paul Cottin. — **Sophie de Monnier et Mirabeau**, *d'après leur correspondance secrète inédite* (*1775-1789*). Paris, Plon, 1903, in-8 de CCLX-282 p., avec portraits, fac-similés, etc.

Dauphin Meunier, avec la collaboration de Georges Leloir. — **Mirabeau. Lettres à Julie**, *écrites du donjon de Vincennes*. Paris, Plon, 1903, in-8 de IV-464 p.

Ces deux volumes, qui ont paru simultanément, se complètent fort bien ; ils contiennent l'un et l'autre d'importants documents présentés avec beaucoup d'intérêt.

Digitized by Google

Celui de M. Paul Cottin renferme la plupart des lettres que la marquise Sophie de Monnier écrivit à Mirabeau de 1776 à 1781. Cette correspondance, en partie chiffrée et dont M. Paul Cottin est parvenu à découvrir la clef, nous fait surtout connaître son auteur, nous dévoile une Sophie de Monnier véritablement sympathique malgré ses erreurs dues à une pernicieuse influence. Elle écrivait à sa mère, en juillet 1777, un jour de révolte : « L'avenir ne m'offrait que trois perspectives : la mort, l'esclavage accompagné du désespoir, et le bonheur. J'ai choisi celui-ci ; qui aurait pu hésiter? » Malheureusement, le bonheur qu'elle ambitionnait ne dura guère : elle s'était résignée à l'abandon, à la perte de son amour, mais il ne lui restait plus assez de forces pour supporter la disparition soudaine de la dernière affection à laquelle elle était parvenue à s'intéresser, et ce fut enfin la mort qu'elle choisit.

Dans la *Nouvelle Revue rétrospective*, M. Paul Cottin avait publié, en 1901 et 1902, divers documents relatifs à Mirabeau, notamment les lettres du perruquier Bourrier à P. Manuel pour lui proposer une correspondance de la marquise de Mirabeau, les curieux souvenirs de Legrain, valet de chambre de Mirabeau, des souvenirs du docteur Ysabeau, de l'abbé Vallet qui avaient connu Mme de Monnier au couvent de Gien, et plusieurs pièces relatives à celle-ci. Quelques-uns de ces documents auraient pu prendre place dans l'ouvrage, mais M. Paul Cottin a sans doute pensé qu'il ne fallait pas démesurément allonger un travail déjà considérable : en effet, la longue correspondance secrète échangée entre les deux amants est précédée, sous le titre trop modeste « d'introduction », d'une importante et minutieuse étude, rédigée dans un style sobre, précis, qui restera une contribution de valeur à l'histoire du célèbre tribun.

Avec le temps, la séparation surtout, la lassitude était venue pour Mirabeau, qui, au donjon de Vincennes, trouva moyen de courir plusieurs aventures, l'une d'elles se déroulant platoniquement par correspondance. « Nous n'entrerons point dans le détail de cette intrigue au cours de laquelle on voit Mirabeau échanger avec Mlle Dauvers, comme il le fait avec Sophie, une double correspondance », écrit M. Paul Cottin en signalant cette intrigue qui constitue le sujet même du livre publié par MM. Dauphin Meunier et Georges Leloir avec des qualités de style et une méthode bien différentes.

Les « lettres à Julie » sont emphatiques, verbeuses, d'un intérêt parfois médiocre, mais elles précisent naturellement davantage que les lettres de Sophie le caractère de Mirabeau et nous le font même connaître assez exactement si l'on s'en rapporte à la fameuse définition de Buffon. Un style d'une extraordinaire facilité, d'une intarissable verve, tantôt

Digitized by Google

caressant et tantôt brutal, toujours éloquent et persuasif, montre donc l'homme doué d'une imagination exubérante, de capacités exceptionnelles, d'une confiance en soi illimitée, mais d'un sens moral restreint, c'est-à-dire capable des meilleures et des pires actions. Ce « monstre séduisant » possédait un physique en harmonie avec son tempérament : bien que défiguré par la petite vérole, il gardait cependant « tous les traits agréables », affirme le duc de Lévis, ajoutant qu'à plus de quarante ans, il possédait « une forêt de cheveux, chose rare en France, avec tant d'esprit et d'intempérance. »

MM. Meunier et Leloir ont groupé les lettres de Julie Dauvers en plusieurs séries, les encadrant de chapitres explicatifs qui en facilitent la lecture. Dans l'un d'eux, ils ont démontré — et M. Paul Cottin en témoigne non moins éloquemment dans son étude — que la liaison de Mirabeau avec Mme de Lamballe était une pure calomnie : Mirabeau aimait la mystification, et aucun scrupule ne tempérait sa débordante imagination. Ses élans de sincérité, très vifs, très nombreux, n'étaient pas de longue durée ; d'habitude, son existence n'était qu'une comédie. « Il leurrait Mme de Monnier comme il bernait Mlle Dauvers, remarque M. Paul Cottin, celle-ci par passe-temps et pour entretenir des relations dont il comptait tirer parti une fois dehors ; celle-là pour sonder son aveugle confiance et peut-être aussi pour aider à l'exécution de ses projets, rien ne pouvant mieux les favoriser que l'intervention d'une protectrice toute-puissante fixant à son gré les résidences d'une maîtresse qu'il s'apprêtait à quitter. »

Ajoutons enfin que les deux volumes sont intéressants aussi pour l'étude des mœurs de l'époque, mœurs assurément médiocres, car, parmi tous les personnages appartenant aux diverses classes de la société qui s'agitent autour de Mirabeau, on ne trouve pas un seul ménage véritablement uni et on n'y rencontre qu'assez peu d'honnêtes gens.

Maurice Boutry.

Commandant de Sérignan. — **Les préliminaires de Valmy : la première invasion de la Belgique (1792)**. Paris, Perrin, 1903, in-8 de xii-360 p. avec cartes.

Pour bien des gens, les guerres de la Révolution commencent seulement à Valmy : une victoire ; c'est la première journée de ces luttes qui, pendant un quart de siècle, allaient ensanglanter le monde, et d'où devait sortir l'Europe moderne. C'est cette erreur, née, peut-être, de notre amour-propre national, qui a voulu laisser dans l'ombre tout ce qui ne le flattait point, que M. de Sérignan a voulu détruire. Il nous expose, avec sa compétence professionnelle, les premières opérations de ces longues

Digitized by Google

guerres, opérations qui ne faisaient guère prévoir nos gloires militaires : l'invasion de la Belgique, la débâcle de Baisieux, la déroute de Mons, les mouvements du maréchal Luckner sur Courtrai et son inconcevable retraite sur Valenciennes. Il étudie la concentration des troupes et leur organisation. Ce n'est plus déjà l'ancienne armée royale et ce n'est pas encore celle de la Révolution. Les chefs n'échappent pas à sa critique : tour à tour défilent, sous sa plume, les portraits de Rochambeau, vieilli et découragé; de Lafayette, qui présentait des promesses de talents que les événements politiques l'empêchèrent de justifier. C'est encore Luckner, soudard allemand, sans valeur et sans caractère, dont la politique explique seule la fortune ; Jarry, le chef d'état-major, organisateur de l'Académie de guerre de Berlin, la première école d'état-major qui ait existé, et dont la renommée ne résista pas à l'expérience de la pratique. L'un et l'autre durent, en partie, leurs fortunes à l'engouement qui existait, inconsciemment encore, pour quiconque avait servi dans l'armée du Grand Frédéric. Les intrigues politiques influent, lourdement, sur ce début de la guerre. Je ne peux analyser en détail tout le volume, mais qu'il me soit permis de signaler tout ce qui a trait à Lauzun, ambitieux corrompu, chez qui talents militaires et caractère étaient sans valeur. L'ouvrage, écrit dans un style simple et précis, sera lu avec intérêt et avec fruit ; il a été composé d'après les meilleures sources. C'est une excellente préface à l'histoire des guerres de la Révolution.

A. Auzoux.

Lettres de Madame Roland, publiées par Claude Perroud, recteur de l'Académie de Toulouse. Paris, Imprimerie nationale, 1900-1902, 2 vol. in-8 de xxxi-719 et 827 p.

Plus on avance dans l'étude de l'histoire, plus on se sent de gratitude envers ceux qui en fournissent, par de consciencieuses et intelligentes publications de textes, les éléments et la matière. Est-il à ce titre œuvre plus utile que la publication des correspondances qui, incontestablement, constituent la source la plus précieuse, la plus sûre et la plus authentique d'informations offerte à l'histoire, tout en fournissant à la psychologie les renseignements les plus utiles et à tous les lecteurs les traits les plus pittoresques et les plus saisissants? A tous ces points de vue, je connais peu de publications qui m'aient plus pleinement satisfait que le remarquable recueil que nous a, dans les trois dernières années, livré M. Perroud des lettres de Mme Roland.

L'éloge de cet érudit n'est plus à faire : tous ceux qui ont eu connaissance de ses consciencieuses et intéressantes études sur la période révolutionnaire et particulièrement des articles qu'il avait tirés des papiers

Digitized by Google

Roland, attendaient avec beaucoup de confiance une publication qui devait singulièrement bénéficier des qualités dont à maintes reprises le savant historien avait donné la preuve.

Cette confiance a été dépassée. Volontiers je recommanderais à de jeunes étudiants d'histoire, débutant dans la carrière, cette publication de textes comme un modèle du genre : il me paraît difficile que ce modèle soit dépassé. Introduction, notes, tables, appendices, commentaires sont rédigés avec un rare talent; l'érudition s'y traduit sans s'afficher; l'abondance des renseignements s'y accommode d'une concision particulièrement appréciable chez ceux qui savent beaucoup.

L'introduction notamment, qui n'a que la prétention d'être claire et instructive, est très attachante : on y suit avec beaucoup d'intérêt le travail de recherches consciencieuses qui a permis la publication de tant de documents inédits ou mal connus, relatifs à une femme qui, à tant de points de vue, a, dans tous les temps depuis un siècle, tenté la plume des historiens.

La collection dont M. Perroud vient de nous donner le second tome comprend 563 lettres, dont 323 entièrement inédites, 36 à moitié publiées seulement et 204 déjà connues. Il faut louer le savant éditeur d'avoir réédité ces dernières : un simple résumé eût désagréablement rompu l'intérêt que le lecteur apporte à suivre pas à pas, jour par jour, durant ces treize années, Jeanne-Marie Philipon, devenue, le 4 février 1780, épouse de Roland de la Platière, inspecteur des manufactures de la généralité de Picardie, puis fonctionnaire du même ordre à Lyon et enfin ministre de l'Intérieur de mars à juin 1792 et d'août 1792 à janvier 1793. M. Perroud fait des différentes sources où il a puisé, un exposé critique aussi clair qu'édifiant : une revue des publications antérieures nous permet d'apprécier la valeur inégale des travaux déjà parus, et l'examen des lettres demi-inédites de féliciter grandement M. Perroud de les avoir rétablies dans leur texte intégral; enfin l'historique des recherches de l'auteur dans les dépôts de manuscrits nous édifie pleinement sur la conscience et le bonheur avec lesquels il a su mener à bien une entreprise difficile. Les nouvelles acquisitions de la Bibliothèque (papiers Roland), les papiers Bosc reconstitués avec peine et la collection Faugère lui ont, outre de plus minimes apports, permis de nous livrer un recueil qui — sauf des lacunes inévitables — paraît complet et est, dans tous les cas, suffisant pour fournir à l'historien tous les éléments d'une telle biographie.

Nous voudrions que M. Perroud, très maître de ses documents, et qui par ailleurs a fait ses preuves, entreprît cette biographie; et le cadre restreint de ce compte rendu me permettrait-il d'en donner les traits essentiels qu'attendant cette passionnante étude, je m'abstiendrais de le faire.

Digitized by Google

Qu'il me suffise de dire que, si les lettres de 1789 à 1793 offrent aux historiens de la Révolution une riche mine de renseignements sur la poignante destinée du parti girondin et sur l'existence mouvementée du ménage Roland, jeté dans le tourbillon enfiévrant et fatal de la politique, les missives de 1780 à 1789 accentuent, d'une façon singulièrement plaisante, les qualités de cette héroïne qui a, suivant sa promesse à Mlle Cannet, « opiniâtrément suivi le devoir ». Sa physionomie qui, pour beaucoup de gens, était un peu rigide et apparaissait parfois âpre jusqu'à déplaire formellement, prend pour le lecteur des 200 premières lettres un tout autre aspect. L'attachement sans bornes au devoir en a fait l'épouse non seulement fidèle, mais tendre d'un mari beaucoup plus âgé ; sa conscience l'a guidée dans les petites choses comme dans les grandes, des fourneaux, où la ménagère prépare au brave inspecteur la quotidienne collation, aux salons du ministère où elle met au service de son parti des qualités maîtresses, de la province où elle ne connaît pas l'ennui, capable qu'elle est de disserter agréablement de Shakespeare en vaquant aux soins minutieux du ménage, à Paris, où une passion ardente, romanesque ne la fait pas dévier un instant de la voie droite, de ses épanchements où, au lendemain de son mariage, elle formule à Sophie Cannet, avec plus de netteté que de grâce, son désir de tout sacrifier à l'amour conjugal, aux tragiques accents de ses dernières lettres, quand, prisonnière et condamnée, elle offre le sang « de victimes pures pour appeler le règne de la justice », jusque dans ses erreurs, jusque dans ses fautes, Mme Roland a « suivi opiniâtrément le devoir ». Ces lettres intimes, toutes vibrantes de sincérité et d'humanité, lettres de joie et de douleur, de passion et de devoir, lettres de la paix et lettres de la guerre, ces lettres qui permettent de suivre une pareille femme à travers tant de vicissitudes où se débat, avec sa tragique destinée, le sort de la Révolution et de la Patrie, ne peuvent, on le pense, qu'inspirer un intérêt qui, à certaines heures, devient tout à fait poignant. J'y renvoie le lecteur, il en jugera.

Il faut donc à un double point de vue féliciter l'éminent savant d'avoir mis sa consciencieuse érudition au service d'une aussi heureuse entreprise : ayant bien mérité des historiens qui consulteront avec sécurité et facilité un si remarquable recueil de documents, il mérite, par surcroît, la reconnaissance de tous ceux qui se plaisent à pénétrer intimement — Mme Roland ayant été tout cela — une âme passionnée, une conscience droite, un cœur ardent, un esprit supérieur.

Louis Madelin.

Digitized by Google

Bon Joseph du Teil. — **Rome, Naples et le Directoire. Armistices et traités, 1796-1797.** Paris, Plon, 1904, in-8 de VIII-568 p.

Du moment que M. Joseph du Teil publiait un nouvel ouvrage sur la période napoléonienne, qu'il connaît si bien et à laquelle le rattachent de précieux souvenirs de famille [1], il y avait à croire qu'il avait du nouveau à nous apprendre, et que son récit, appuyé sur d'importants documents d'archives, serait présenté avec la clarté et l'impartialité qui sont d'autant plus louables chez l'historien qu'il s'agit de questions plus compliquées et où la passion a plus de prise. Cette attente n'est pas trompée et il suffira, pour faire apprécier le mérite de clarté et d'impartialité de M. du Teil, de dire que son volume traite des négociations entre le Directoire d'une part, le Saint-Siège et Naples de l'autre, négociations insidieuses s'il en fut, et qu'il s'agit en somme des préliminaires du Concordat. Cet ouvrage tire de la situation actuelle un à-propos d'actualité qu'il n'a pas cherché, mais qui ajoute à l'intérêt de sa lecture. On y trouve jusque dans le détail des occasions de rapprochements qui donnent fort à penser et qui montrent que les idées morales n'ont pas fait tous les progrès qu'on prétend. Voyez, par exemple, l'anecdote rapportée page 485, donnant un exemple, de la part du Directoire, d'une intolérance puérile qui n'est pas moins caractéristique que l'intolérance brutale et cruelle qu'il affirme dans ses coups d'État et ses déportations. Le livre de M. du Teil nous donne encore de nouvelles raisons de penser que le *18 fructidor* fut bien le plus odieux, le plus hypocrite, le plus inexcusable des coups d'État. On sait que les directeurs s'y jouèrent, avec une impudence qui n'a peut-être pas d'exemple (et cependant les faits de ce genre ne sont pas très rares), de la loi, de la justice et de la souveraineté nationale. M. du Teil nous fait sentir de plus les conséquences déplorables que ce coup d'État eut pour notre politique extérieure, en écartant du gouvernement Carnot, l'organisateur de la victoire, le patriote ardent, le révolutionnaire devenu modéré qui méprisait les mobiles et moyens d'action de la majorité de ses collègues et représentait le sentiment du bien public, au milieu de ces intrigants qui n'avaient d'autre préoccupation que la prolongation au jour le jour de leur pouvoir. Ce coup d'État eut pour conséquence la politique sottement et criminellement provocatrice (fondation des républiques helvétique, romaine, parthénopéenne) qui amena la seconde coalition. M. du Teil le montre fort bien pour les affaires italiennes.

Ce livre est de nature à confirmer les jugements, favorables en somme, qu'il est juste de porter sur Bonaparte et sur Carnot et achève de mettre en lumière l'esprit élevé et l'habileté patriotique de Cacault.

1. Voir *Une famille militaire sous l'ancien régime. Le général baron du Teil.*

Digitized by Google

Voici quelle est sa conclusion. Elle suffira à faire apprécier la manière de l'auteur. Après avoir rappelé l'occupation de Turin par une garnison française, il ajoute :

« C'est ainsi que le Directoire finit par appliquer en Italie sa politique révolutionnaire dont les efforts de Bonaparte et de Carnot avaient retardé les fâcheux effets; ce ne fut d'ailleurs que pour se prendre lui-même dans ses propres filets, car la seconde coalition eut pour résultat le coup d'État du 18 Brumaire qui amena la dissolution du gouvernement avec l'abrogation de la Constitution de l'an III et, par l'avènement du premier Consul, ouvrit définitivement les voies au Concordat. »

La modération de la forme n'ôte rien, on le voit, à la fermeté du jugement. L'impression finale que laisse la lecture de ce travail est celle d'un livre « de bonne compagnie » dans le meilleur sens du mot, de bonne compagnie intellectuelle et morale [1].

R. Peyre.

P.-Fr. de Rémusat. — **Mémoire sur ma détention au Temple, 1797-1799,** publié pour la Société d'histoire contemporaine, avec introduction, notes et documents inédits, par Victor Pierre. Paris, Picard et fils, 1903, in-8 de 175 p.

M. Victor Pierre, qui a étudié avec tant de compétence la période révolutionnaire, vient de publier pour la Société d'histoire contemporaine un intéressant mémoire qui met bien en lumière les détestables procédés de la police du Directoire.

Administrateur des hospices de Marseille, où il défendit vainement les religieuses contre les persécutions de la municipalité, Rémusat avait quitté la France pour s'engager dans des opérations commerciales, d'abord en Asie Mineure, puis en Italie. Son absence dura quatre ans. A son retour à Marseille, en 1797, il fut élu membre des Conseils. Son âge le désigna pour le Conseil des Anciens. Le coup d'État du 18 fructidor annula les élections des Bouches-du-Rhône et celles de quarante-huit autres départements. Bientôt, sur une accusation inexacte d'émigration, Rémusat était arrêté et traduit devant une commission militaire.

Quelque serviles que fussent ses juges, ils reconnurent cependant que l'accusation n'était pas fondée et ils ne l'envoyèrent pas, comme tant d'autres, à la plaine de Grenelle. Rémusat fut écroué à la maison d'arrêt du Temple; il devait y rester vingt-deux mois. Merlin (de Douai), un ter-

1. Il y aurait bien peu de remarques de détail à faire. Faisons-en une, ne fût-ce que pour prouver l'intérêt que nous avons pris à cette lecture. Puisque, à la page 329, on trouve une note sur le sculpteur Ceracchi, il était bon d'ajouter que c'est ce même Ceracchi qui organisa avec Arena, Demorville et le peintre Topino Lebrun, un complot pour assassiner le premier Consul et périt sur l'échafaud (1801).

Digitized by Google

roriste aux formes cauteleuses de juriste, le complice de Danton pour la loi des suspects en 1793, devenu sous le Directoire le ministre de la Justice, poursuivait de sa haine le malheureux Rémusat. Celui-ci n'avait rien d'un homme d'action; tout en déplorant la tyrannie des démagogues de son département, il avait toujours gardé une attitude prudente, pour ne pas dire timorée. Enfin on lui rendit une tardive justice et le prisonnier du Temple fut « élargi » le 13 juillet 1799. Sa santé devait rester profondément altérée; une maladie de foie l'emporta à l'âge de quarante-neuf ans, trois ans et demi après sa sortie de prison.

Rémusat a laissé un récit détaillé de sa captivité, écrit avec une résignation véritablement méritoire et inspiré par les sentiments de philanthropie que professaient alors la plupart des victimes de cette sanglante période. « Quelques cruautés que mes ennemis aient exercées envers moi, dit-il au début de son *Mémoire*, la faible vengeance que je pourrais tirer d'eux dans cet écrit n'est entrée pour rien dans le motif qui me l'a fait entreprendre... »

On ne lira pas sans émotion le récit de l'arrestation de Rémusat, jeté dans un infect cachot, « la prison du Bureau central ». Il n'aurait eu pour se désaltérer qu'une eau malpropre et malsaine, si le dévouement de Mme de Rémusat n'y avait suppléé de la façon la plus in nieuse. On le conduit au Temple, où il occupe la couchette d'un malheureux qui vient d'être fusillé. Il y a quatre-vingt détenus qui vivent en commun. D'interminables journées se passent, coupées par les interrogatoires des policiers ou des magistrats qui ne méritent pas d'autre titre. Presque tous les compagnons de Rémusat sont condamnés à mort ou à la déportation. Sa femme soutient son courage, lui répétant les vagues espoirs recueillis dans les bureaux de la police. « Pour elle, dit Rémusat, la moindre lueur d'espérance était le suprême bonheur. »

Le *Mémoire* rappelle avec quelques détails l'audacieuse évasion de Sidney Smith et de son lieutenant Wesley Wright, préparée et exécutée par des officiers royalistes.

Les amis de Rémusat n'eurent pas tant de hardiesse et il eut la prudence d'attendre sa levée d'écrou, se consolant de l'injustice qu'il avait subie par ces réflexions qui terminent son mémoire : « Puisse l'exemple des persécutions odieuses dont je fus l'objet apprendre à mes concitoyens combien l'abus du pouvoir est facile sous le gouvernement même que l'on croit le mieux organisé. » Et après avoir regretté l'insuffisance de ce qu'il appelle les meilleures lois quand leur exécution est confiée à des hommes « haineux, injustes et pervers », il ajoute : « Quant à moi, j'abandonne mes ennemis à leurs remords s'ils en sont susceptibles, et je ne veux me souvenir d'eux que pour me féliciter d'avoir échappé à leurs sanguinaires fureurs. »

Digitized by Google

Le *Mémoire* de M. de Rémusat est précédé d'une introduction de quarante et quelques pages, dans laquelle M. Victor Pierre résume avec beaucoup de clarté et sous une forme des plus intéressantes la vie du prisonnier du Temple. L'érudit écrivain fait figurer presque intégralement aux *Appendices* le dossier Rémusat, que conservent les Archives nationales, il y joint la liste des détenus pendant la captivité de Rémusat et un croquis du Temple. N'est-ce point tout un dossier d'histoire?

René Bittard des Portes.

Gilbert Stenger. — **La société française pendant le Consulat.** Paris, Perrin, 1903, in-12 de iv-448 p.

L'ouvrage de M. Stenger est intéressant à lire, mais ne nous apprend rien de bien nouveau sur une période déjà si souvent étudiée. Certes il n'est pas défendu à un romancier d'écrire des livres d'histoire, M. Ernest Daudet, entre autres, nous a montré combien ils sont capables de le faire. D'ailleurs, à talent égal, le romancier qui invente n'est-il pas supérieur à l'historien qui tout au plus peut prétendre à ressusciter? Mais, si un écrivain d'imagination veut bien s'occuper d'études historiques, faut-il du moins qu'il se place dans les mêmes conditions que celui qui consacre son esprit et son temps à ce genre de travail. C'est ce que ne nous semble pas avoir bien compris M. Stenger. Les sources qu'il a consultées sont peu nombreuses et choisies un peu au hasard. Croirait-on qu'il ne semble pas connaître les rapports des conseillers d'État chargés d'une enquête sur la situation de la République et publiés en l'an IX et en l'an X? C'étaient là les premiers documents sur lesquels il devait appuyer son œuvre.

Ils étaient cependant bien facilement abordables, puisque M. Rocquain les a publiés dans son ouvrage l'*État de la France au 18 Brumaire*, en les faisant suivre de nombreuses pièces de l'époque directoriale qui auraient été également fort utiles à M. S. Du moment qu'il néglige le livre de M. Rocquain, il ne faut pas s'étonner qu'il ignore les rapports statistiques, dont la rédaction a été demandée aux préfets des départements par le gouvernement consulaire, et encore moins qu'il n'ait pas recours aux rapports de police du temps du Directoire publiés par M. Schmidt[1].

D'autre part, sans grandes recherches d'érudition, il aurait trouvé dans *Le Directoire, le Consulat et l'Empire* du Bibliophile Jacob (Paul Lacroix), dans le *XIXe siècle* de M. Grant-Carteret, et autres travaux analogues, dans les ouvrages de MM. Bertin, V. Du Bled, des indications bibliographiques qui l'auraient facilement mis au courant de ce qu'il lui fallait connaître. Cette négligence fait qu'il enfonce plus d'une fois des portes

1. Schmidt, *Paris pendant la Révolution*. Traduit de l'allemand par Paul Viollet.

Digitized by Google

ouvertes, qu'il semble découvrir bien des choses depuis longtemps connues, qu'il cite des faits secondaires ou médiocrement caractéristiques, lorsqu'il en aurait pu mettre en lumière d'autres bien plus importants ou bien plus décisifs.

On peut aussi lui reprocher quelque confusion. Qu'a-t-il voulu faire au juste? Si c'est l'histoire générale du Consulat, y compris la charge de Kellermann le jeune à Marengo, c'est fort court et il y a bien des lacunes; si c'est seulement l'histoire de la société de ce temps, comme l'indique le titre, ce livre contient bien des inutilités, et le véritable sujet, puisqu'on voulait tout faire tenir en un volume, se trouve singulièrement restreint en moins de deux cents pages. On ne saisit pas non plus très bien le point de départ et le point d'arrivée pour sa comparaison de l'état de la France avant et après ce que Fiévée appelle « la justice militaire rendue par Bonaparte au Directoire [1] ». Parfois il semble confondre les époques. L'on ne sait pas toujours clairement si dans la première partie du volume il s'agit de la France avant le 9 thermidor, c'est-à-dire à la fin de la Convention, ou de la France à la fin du Directoire; en parlant de Barras il dit le *jeune* directeur, le brillant directeur vaudrait mieux. Je sais bien que tout est relatif : il était le plus jeune des directeurs; mais né en 1755, il n'en comptait pas moins en 1799 quarante-quatre ans et ses collègues n'étaient pas tellement plus vieux que lui. Les plus âgés étaient nés en 1746 et La Réveillère-Lépeaux, le patriarche des théophilanthropes, ne l'avait précédé que de deux ans dans la vie. Dira-t-on que Barras voulait se rajeunir par une coquetterie dont il était bien capable, ou, en sens inverse, qu'il avait cherché à antidater son acte de naissance pour se donner l'âge légal qui lui permettait d'aspirer à la plus haute magistrature de la République? Mais il est certain qu'il était sous-lieutenant en 1775 lorsqu'il fut envoyé à l'Ile de France. M. S. s'associe, après tant d'autres, au reproche fait à Bonaparte de n'avoir pas accueilli du premier coup l'invention de la navigation à vapeur de Fulton, chose qui aurait été, prétend-on, d'une importance décisive pour la descente en Angleterre; comme si on pouvait en quelques semaines changer le matériel et l'organisation maritime d'un pays! L'auteur semble avoir confondu deux inventions distinctes de Fulton, la torpille et le bateau à vapeur.

Pour passer de la politique à la littérature, M. S. parle de la pièce, au succès si retentissant, de *Madame Angot*, comme parue sous le Consulat et peignant les mœurs de cette époque. Sans doute les ridicules de

1. Il n'était pas inutile de raconter quelque peu le coup d'état du 18 brumaire; mais pourquoi M. S. ne s'est-il pas servi par exemple des *Souvenirs d'un sexagénaire* d'Arnault, plus intéressants sur ce point que sur d'autres où il le cite, et des *Mémoires* de Le Couteulx de Canteleu?

Digitized by Google

Madame Angot ou la Poissarde parvenue persistaient encore sous le Consulat. Ils sont de tous les temps. On avait bien eu M. Jourdain et Turcaret sous Louis XIV. Mais la révolution politique et morale résultant du 18 Brumaire devait avoir pour résultat justement de remettre Mme Angot à sa place ou du moins de ne pas lui laisser la place encombrante qu'elle occupait précédemment. Mme Angot représente très spécialement un ridicule de la société du Directoire. En effet elle fut représentée au *théâtre de l'Émulation* en 1797. L'auteur, bien oublié aujourd'hui, Antoine Ève dit Maillot, vendit sa pièce pour 500 francs. Elle rapporta plus de 500.000 francs au directeur qui l'avait montée.

Remarquons d'ailleurs d'une manière générale que la littérature et les arts sont fort négligés par M. S. Or ce fut une des conséquences les plus immédiatement sensibles de l'établissement d'un gouvernement fort et national que l'assainissement de la littérature. Un critique qu'on ne soupçonnera pas d'étroitesse d'esprit, ni de pudibonderie, Sainte-Beuve, a dit que la littérature avait aussi besoin de son 18 Brumaire. Dans le tableau de la France, avant l'arrivée de Bonaparte, il aurait donc été très opportun de faire sa part à l'état des lettres.

Nous pourrions relever plus d'une autre lacune, par exemple sur le développement de la gastronomie et l'importance croissante des restaurants; Grimod de la Reynière et son *Almanach des Gourmands* ne sont pas cités, non plus que Brillat-Savarin. Il est vrai que Brillat-Savarin ne devait publier qu'en 1825 l'ouvrage qui a fait sa réputation; mais il était déjà une autorité en la matière. Les pages qui traitent du théâtre sont vraiment bien incomplètes et il n'est à peu près rien dit sur la musique qui fut alors l'objet d'un véritable engouement, au concert aussi bien qu'au théâtre. Qu'on se rappelle qu'une œuvre aussi sévère que l'Oratorio d'Haydn, *La Création*, œuvre étrangère et qui datait seulement de quelques mois, était représentée à l'Opéra de Paris, et que le premier Consul s'était dérangé, pour aller l'entendre, le jour de la Machine infernale.

Quelles que soient ces critiques, l'ouvrage, nous le répétons, se lit avec intérêt. Il donne une idée juste de ce qu'était la France à la fin de la crise violente qu'elle avait traversée et de ce qu'elle devint sous le nouveau gouvernement qui présidait à ses destinées.

R. Peyre.

Mémoires de Langeron, général d'infanterie dans l'armée russe, campagnes de 1812, 1813, 1814, publiés d'après le manuscrit original par la Société d'histoire contemporaine, par L.-G. F., avec une carte. Paris, Picard et fils, 1902, in-8 de 494 p.

La Société d'histoire contemporaine publie, dans ce volume, de nou-

Digitized by Google

veaux fragments des *Mémoires* du comte de Langeron, l'émigré français devenu officier général au service de l'empereur de Russie et bientôt investi d'un commandement de corps d'armée.

C'est en cette qualité que Langeron prit part aux campagnes de 1812, 1813 et 1814, dont il a laissé un récit extrêmement détaillé. M. L.-G. F., dissimulant par modestie, sous ses initiales, une personnalité militaire dont l'érudition et le sens critique s'imposent absolument, a fait précéder les *Mémoires* d'une préface de cent et quelques pages, où il discute les appréciations du général de Langeron. Des appendices constituent un véritable recueil de pièces justificatives, des notes très complètes et sérieusement documentées contribuent à élucider les questions d'histoire militaire sur lesquelles se prononce l'ancien émigré.

Malgré les points sujets à discussion, les *Mémoires* de Langeron n'en sont pas moins d'un extrême intérêt. La haute situation militaire qu'il occupait, ses connaissances stratégiques, son esprit d'observation, ses relations avec les généraux des armées alliées donnent à ses impressions une incontestable valeur. La campagne de 1812 est minutieusement décrite. Langeron n'hésite pas à faire remonter la responsabilité des insuccès du début pour l'armée russe à Kutusof, trop timoré, et à l'amiral Tchitchagoff, présomptueux et sans valeur militaire. Il insiste sur les inconvénients des bagages qui alourdissent la marche des armées; les troupes russes avaient su s'affranchir des *impedimenta* et elles gardaient soit dans la retraite, soit dans la poursuite, une étonnante mobilité.

Les opérations de 1813 débutent, dans ces souvenirs, par le siège de Thorn, défendu par une garnison bavaroise sous les ordres d'un officier français. Langeron commandait le corps de siège, il usait d'un procédé qu'ont trop souvent, hélas! employé les Prussiens en 1870-71, il faisait parvenir à la garnison et aux habitants les journaux qui annonçaient les revers de l'armée française. Après la capitulation de Thorn, le corps d'armée de Langeron prend une part active à la campagne, il assiste à toutes les grandes affaires : Lutzen, Bautzen, Lœwenberg, Mœckern et enfin Leipzig. L'armée française, bien inférieure en nombre, disputait valeureusement le terrain. « Dans nos trente-huit combats, dit Langeron, plus de 50.000 hommes ont été atteints par le fer ou le feu de l'ennemi. C'est presque la moitié des forces avec lesquelles nous avions commencé la campagne. » Les portraits abondent dans les *Mémoires*. L'un des plus alertement dessinés est celui de Blücher : « C'était un vieux hussard dans la force du terme, buveur, joueur, débauché; il avait tous les défauts qu'on pardonnerait à peine à un jeune homme. » Mais le général prussien les rachetait par une infatigable activité, un coup d'œil militaire toujours juste et un grand ascendant sur les troupes, peu instruit d'ailleurs et

Digitized by Google

« n'honorant presque jamais une carte d'un regard ». La dernière partie de l'ouvrage que nous analysons si brièvement est consacrée à la campagne de 1814, à la première invasion, souvenir si douloureux déjà... Après avoir franchi le Rhin, les armées alliées livrent à l'Empereur une série de combats où son merveilleux génie militaire lui permet de tenir tête à ces hordes innombrables. Langeron, reteuu assez longtemps au blocus de Mayence, pénètre en France avec son corps d'armée, et prend part aux combats livrés autour de Soissons, aux batailles de Craonne et de Laon, au combat de Fère-Champenoise; il passe la Marne et marche sur Paris, commandant ainsi l'avant-garde de l'armée russe.

L'esprit naturellement caustique de Langeron nous dépeint avec ironie les hésitations de Bernadotte le transfuge, qui commande, lui aussi, un corps d'armée des Alliés, lui qui doit tout à la France et à l'Empire. L'ancien Jacobin, déguisé en prince royal de Suède, rêve la couronne de France, « projet alimenté par Mme de Staël, qui n'eût pas été fâchée d'être reine de France en l'épousant après un divorce ».

Bernadotte dut renoncer à ce projet grotesque. La bataille de Paris se livrait le 29 mars, l'incapacité du roi Joseph avait d'avance désorganisé la défense; les tergiversations des maréchaux français précipitèrent le dénouement et Langeron eut le triste honneur, pour un Français, d'enlever la butte de Montmartre que défendaient quelques vétérans et gardes nationaux. Les dernières pages sont consacrées à l'occupation de Paris par les troupes alliées, à l'attitude de la population et à la rentrée des Russes en Allemagne puis en Russie.

Ces *Mémoires* ne sont pas inspirés par le sentiment de rancune contre le nouvel ordre de choses, qu'éprouvaient certains émigrés, comme le comte de Rochechouart, qui, cependant heureux de revenir dans la patrie, d'où l'avait chassé la Terreur, chantait au milieu de ses Cosaques le couplet populaire des « Pantinois ». Non ! le comte de Langeron avait oublié Versailles et ses splendeurs, Paris et la guillotine, et même la vieille armée de la monarchie à laquelle il avait appartenu ; il n'éprouvait ni les haines tenaces, ni le regain de jeunesse et de gaieté de tant d'émigrés, il s'était *russifié*... Ce n'est plus un soldat de la Restauration, c'est un général de l'empereur Alexandre, c'est le commandant d'un corps d'armée russe, décoré de la grand'croix de Saint-Georges et bientôt de celle de Saint-André, qui rêve au bâton de feld-maréchal et au gouvernement général d'une province de l'Empire des Tzars. Voici ce que la proscription d'abord, l'exil ensuite ont fait de l'ancien colonel du régiment d'Armagnac...

René Bittard des Portes.

Digitized by Google

Mémoires du comte de Moriolles, précédés d'une Introduction par Frédéric Masson. Paris, Ollendorf, 1902, in-8 de xx-406 p.

Ces *Mémoires* appartiennent aux souvenirs de l'émigration, et comblent une lacune en nous offrant les opinions d'un Français sur la cour du grand-duc Constantin, frère d'Alexandre Ier.

Le comte de Moriolles avait émigré en Russie et, vers 1810, grâce à la comtesse Branicka de Bialocerkiew, née Engelhart, il était entré dans la maison du grand-duc Constantin, en qualité de gouverneur du fils que ce prince avait eu d'une Française qu'on appelait Mme Friedrichs. Mais ce n'est que vers 1821 ou 1822 que M. de Moriolles commence à tenir registre de ses souvenirs russes. A ce moment, le grand-duc a rompu sa liaison avec Mme Friedrichs qu'il a mariée à un officier nommé Weïs. Lui-même, après avoir obtenu son divorce de la princesse Julie de Saxe-Cobourg (Anna Feodorowna), a épousé, le 24 mai 1820, Jeannette Grudzinska, titrée par l'empereur Alexandre princesse de Lowicz. Le grand-duc, qui a renoncé à l'hérédité au trône impérial, vit alors fort solitaire entre sa femme et son fils naturel, Paul Alexandrof; sa petite cour ne se compose guère que de Moriolles, du précepteur russe de Paul Alexandrof et de l'aide de camp de jour.

C'est sur cet intérieur, sur cette existence, sur les impressions, les pensées, le caractère et les souvenirs de Constantin que les *Mémoires de Moriolles* apportent des lumières nouvelles. Ils ajoutent beaucoup à ce que l'on savait déjà de la cour du Belvédère et de Lazienki par les *Mémoires* de la comtesse Potocka (Plon, 1897), les *Réminiscences* de la comtesse de Choiseul-Gouffier, etc. Voici un bien joli parallèle qui nous donnera une idée du style de Moriolles et qui nous fera voir quel ménage peu assorti formaient la princesse de Lowicz et son mari : « Il n'existait aucune concordance entre le caractère du grand-duc et celui de sa femme... Monseigneur était franc, brusque quelquefois dans l'expression de sa pensée; la princesse se montrait toujours entortillée, et une réticence d'embarras laissait ses phrases vagues et incomplètes. Il était vif, emporté, mais, le premier mouvement apaisé, il revenait à la justice et à sa bonté ordinaire; elle, accoutumée à se couvrir du voile de la douceur et de la modération, renfermait dans son cœur les impressions qu'elle recevait, et se livrait à la prévention et à une persévérante animosité. »

Il y a certes quelque *prévention* aussi de la part de Moriolles dans le portrait de Jeannette Grudzinska, mais le gouverneur prend naturellement parti pour le prince russe contre la belle Polonaise; et ce n'est qu'en comparant cette page avec les récits d'autres mémorialistes que l'on pourrait arriver à la vérité historique.

Casimir Stryienski.

Digitized by Google

REVUES

ET

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

REVUES GÉNÉRALES

Annales de Géographie, 15 novembre 1902 : Emm. de Margerie, *Le général G. de La Noë*, 463-464. = 15 janvier 1903 : Paul Léon, *Le port de Strasbourg*, 67-72. = 15 mars : H. Hitier, *Le village picard*, 109-119. — Capitaine d'Ollone, *Côte d'Ivoire et Libéria. Variations cartographiques relatives à ces contrées et état actuel de nos connaissances*, 130-144. — Charles Van Cassel, *Géographie économique de la haute Côte d'Ivoire occidentale*, 145-158. — Ernest Haug, *Le bas Ogooué, notice géographique et ethnographique*, 159-171.

Annales de Saint-Louis-des-Français, VIIe année, 2e fasc., janvier 1903 : Edmond Albe, *Autour de Jean XXII. Jean XXII et les familles du Quercy* (suite), 141-234. [Les cardinaux Gaucelin de Jean, évêque d'Albano, et Bertrand du Pouget, du titre de Saint-Marcel et évêque d'Ostie, et leurs familles]; continué en avril : *Neveu et petit-neveu du pape. Les Cardaillac*, 287-336. — Albert Lamy, *De Luxembourg à Rome aller et retour. Itinéraire inédit de deux frères mineurs capucins (1739-1740)*, 235-278; suite en avril, 337-391. [Traversée de la Lorraine et de l'Alsace].

Annales des Sciences politiques, 15 novembre 1902 : L. Paul Henry, *L'hospitalité de nuit à Paris* (fin), 768-780. = 15 mars 1903 : François Maury, *Anvers : Belges, Allemands, Français*, 172-194.

Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France, 1902, 4e fascicule : N. Valois, *Essai de restitution d'anciennes annales avignonnaises (1397-1420)*, 161-186. [D'après des extraits conservés par divers érudits.] — Comte M. de Pange, *Les Baudricourt*, 187-194. — A. de Boislisle, *Trois princes de Condé à Chantilly*, 195-228. [Naissance et développement de la branche de Condé. Formation et splendeur du domaine de Chantilly.]

Le Bibliographe moderne, janvier-avril 1903 : H.-F. Delaborde, *Le plus ancien inventaire des registres du Trésor des Chartes et des registres*

Digitized by Google

de chancellerie, 5-24. [Rédigé aux environs de 1350.] — F. Gerbaux, *La papeterie de Buges en 1794*, 25-83. — Léon Lecestre, *Table alphabétique de la « Chronologie militaire » de Pinard*, 84-107. [Index qui rendra désormais beaucoup plus rapides les recherches dans ce recueil si précieux pour l'histoire des officiers généraux de l'armée française.]

Bulletin de la Société des anciens textes, 1902, n° 2 : J. Camus, *La seconde traduction de la chirurgie de Mondeville*, 100-119. [D'après un manuscrit de Turin.]

Bulletin de la Société « le Vieux Papier », 1er janvier 1902 : Armand Delpy, *Les papiers et parchemins timbrés de la vicomté de Turenne*, 290-301 ; fin en mars, 393-397. — Paul Flobert, *Curiosités des anciennes cartes à jouer*, 306-321 ; suite en mars, 402-407 ; fin en mai, 449-454. [Leur utilisation comme cartes de visite, adresses, invitations, etc.] — Armand Delpy, *Essai d'une bibliographie spéciale des livres perdus, ignorés ou connus à l'état d'exemplaire unique*, 322-337 ; suite en mars, 381-388 ; en mai, 455-460 ; en juillet, 500-506 ; en septembre, 550-555 ; en janvier, 31-38 ; en mars, 94-97 ; en mai, 156-161. — Ant. Rolland, *Un ex-dono scolaire de 1672*, 338. — Jules Pellisson, *A propos des lettres de deuil* (suite), 339-342 ; continué en mars, 389-392 ; en juillet, 485-488 ; en septembre, 518-525 ; fin en novembre, 567-582. — Ris-Paquot, *Essai d'éphémérides concernant tout ce qui a rapport au papier et à ses précurseurs* (suite), 343-347 ; suite en mars, 398-401 ; en juillet, 494-497 ; en septembre, 532-535 ; en janvier, 19-23 ; en mai, 142-146. [Filigranes.] — A. Devaux, *Le papier des cartes à jouer*, 348-354. = 1er mars : Marcel Monmarché, *Les armoiries de Bordeaux*, 363-366. — Paul Parisot, *Empreintes fiscales et ferme du papier timbré en Lorraine et en Barrois*, 367-371 ; suite en juillet, 468-475 ; en septembre, 526-531 ; en novembre, 583-590 ; en janvier, 39-43 ; en mars, 75-79. — Henry Vivarez, *Bibliographie des cartes à jouer. Le jeu de la Comète*, 372-380. = 1er mai : J.-Ed. Boisserie de Masmontet, *Une lettre inédite de Fénelon (Journal d'un voyage du Périgord à Paris en 1685)*, 428-437. — L. Chamboissier, *Les marques postales*, 438-440. — Georges Baillière, *Les prospectus actuels*, 441-448 ; suite en juillet, 489-493 ; en septembre, 543-549 ; en novembre, 596-601 ; fin en janvier 26-30. = 1er juillet : Antonin Rolland, *Le pain bénit obligatoire pendant la Révolution*, 466-467. — Henry Barbin, *A propos du sacre de Napoléon Ier*, 476-479. [Lettre du 12 frimaire an 13.] — Jules Pellisson, *Lettres de V. Hugo, A. de Vigny et Béranger à Édouard Foussier* [1846], 498-499. — G. Bridoux, *Quatre billets d'enterrement*, 507-509 [XVIIe-XVIIIe siècle.] = 1er septembre : *Les effets de commerce de 1853 à 1902*, 541-542. = 1er novembre : Lucien Raulet, *Marques pos-*

Digitized by Google

tales parisiennes. I. *Projet de marque pour la petite poste* (*1758*), 562-566. — Léon Chamboissier, *Un mot sur les lettres de deuil*, 602-604. = 1er janvier 1903 : Armand Delpy, *Bibliographie analytique des édits, ordonnances, etc., relatifs à l'établissement et à l'usage du papier et parchemin timbrés* (*1655-1787*), 5-10; suite en mars, 70-74; en mai, 134-137. — Léon Huot, *Une arrestation au XVIIIe siècle*, 16-18. — Dr Lalande, *Marques postales*, 24-25. = 1er mars : Antoine Sabatier, *Le pont Morand de Lyon et ses billets de péage*, 53-58; suite en mai, 125-129. — Jules Pellisson, *L'entrée d'un ambassadeur à Paris en 1759*, 59-61. [Ambassadeur de Venise.] — Léon Huot, *Marques fiscales des papiers et parchemins des Clermontois*, 62-67; suite en mai, 149-153. — Georges Bridoux, *Les fêtes d'une ville d'après ses archives*, 80-83; suite en mai, 138-141. [Amboise.] — Lucien Raulet, *Le papier timbré du comté de Montbéliard*, 84-89; fin en mai, 115-121. = 1er mai : Léon Huot, *Souscription de Chambord*, 122-124. — L. Chamboissier, *Les marques postales*, 130-133.

Chronique médicale, 1er mai 1902 : Niquel-Dalton, *Les médecins à la Convention* (suite), 273-277. — C. Stryienski, *La première nuit de noces du Dauphin, fils de Louis XV*, 285-286. [Lettre d'Élisabeth Farnèse.] — Dr Bouchacourt, *Rapport sur le massacre de l'ambulance de la 3e légion* [21 janvier 1871], 301-303. = 15 mai : Maurice Boutry, *La variole à la cour de Marie-Thérèse d'Autriche, d'après des documents inédits*, 305-318. = 1er juin : Drs Cabanès et Lucien Nass, *Le pape Jean XXII et ses pratiques occultes*, 353-356. [Rien autre que la croyance à la vertu merveilleuse de quelques substances.] — A. C., *Un médecin inventeur du vélocipède*, 362-366. [Élie Richard, de la Rochelle.] = 15 juin : *La démolition de la Pitié*, 387-390.

Comptes rendus de l'Académie des inscriptions, juillet 1902 : *Rapport du R. P. Delattre sur les fouilles de la nécropole punique, voisine de Sainte-Monique*, 443-450; suite en septembre, 484-491. = Septembre-octobre : Cartailhac, *Note sur les dessins préhistoriques de la grotte de Marsoulas*, 478-483. = Novembre-décembre : Henri Wallon, *Notice sur J.-A. Adolphe Regnier*, 604-647. — Jules Lair, *La capitivité de Pouqueville en Morée*, 648-664. — Noël Valois, *Notice sur la vie et les travaux de M. Jules Girard*, 674-711. = Janvier-février 1903 : *Lettre de M. Gauckler sur les découvertes faites à Carthage par le R. P. Delattre*, 6-38. [Sarcophages de marbre avec statues.] — Henry de Gérin-Ricard et abbé Arnaud Dagnel, *Une sépulture à incinération avec inscription grecque découverte dans la vallée de l'Arc* (*Bouches-du-Rhône*), 58-66. — Louis Bréhier, *L'introduction du crucifix en Gaule*, 67-70. [Importation

Digitized by Google

syrienne à Narbonne au VIe siècle.] — AYMONIER, Note sur les *Annales du royaume de Siam*, 93-94. [Rectification au moyen d'inscriptions des erreurs qu'elles contiennent.] — Philippe BERGER, *Note sur une nouvelle inscription funéraire de Carthage*, 94-97.

La Correspondance historique et archéologique, janvier-février 1903 : F. DE VILLENOISY, *Alexandre Bertrand*, 2-5. — Camille PITON, *Deux chapitres de l'histoire de Marly*, 5-11. [Le P. Sébastien ; Deux « Marlis ».] — Jules MOMMÉJA, *Bernard Palissy agenais*, 12-18. — E. COYECQUE, *A travers le budget de l'Instruction publique*, 18-50. [Organisation des Archives nationales et de la Bibliothèque ; reproduction de discussions au Parlement ; articles de ce budget.] = Mars : Paul DESLANDRES, *Un religieux breton au temps des guerres de religion*, 65-70. [Notes consignées par Robert Yvon, ministre des Trinitaires de Rieux.] — H. VIAL et G. CAPON, *Monographie de la rue de Popincourt* (fin), 70-78. = Avril : Emma SAKELLARIDÈS, *A propos de l'Othello d'Alfred de Vigny*, 97-100. [Lettre d'Albertin, directeur de la scène.] — A. LAVOINE, *Notes historiques sur les premières imprimeries de l'Artois* (suite), 100-114.

Le Correspondant, 10 avril 1903 : Étienne LAMY, *La guerre de 1870, la défense anarchique*, 3-20 ; suite le 25 avril, 209-237 ; le 25 mai, 659-696 ; fin le 25 juin, 1092-1132. — Pierre DE LA GORCE, *La France et la Prusse avant la guerre* (suite). *Le ministère du 2 janvier et la politique extérieure. Les origines de la candidature de Hohenzollern*, 21-53 ; suite le 25 avril : *Le conflit Hohenzollern. La déclaration du 6 juillet. La mission de M. Benedetti à Ems*, 238-270 ; fin le 10 mai : *Journées des 12, 13, 14 15 juillet 1870*, 448-495. — V. DUCHALET, *Le centenaire de la villa Médicis*, 61-79. — L. DE LANZAC DE LABORIE, *Un historien de la troisième République. Le gouvernement de M. Thiers*, 179-190. [D'après G. Hanotaux.] = 25 avril : Charles-Marc DES GRANGES, *La politique au théâtre sous la troisième République. I. Les mœurs parlementaires*, 363-392. = 10 mai : Fernand ENGERAND, *La faillite de la grève générale. La grève dite générale des mineurs de France (septembre-novembre 1902)*, 413-447 ; suite le 25 mai, 759-785, fin le 10 juin, 985-1006. — Ph.-H. DUNAND, *Le premier historien en date de Jeanne d'Arc. Edmond Richer, docteur de l'Université de Paris (1560-1631)*, 534-648. — Léon DE LANZAC DE LABORIE, *La France et l'unité catholique. La fin d'un schisme* [d'après l'ouvrage de N. Valois], 564-573. = 25 mai : Vte DE MEAUX, *Souvenirs politiques. La chute du ministère Broglie en 1874*, 613-637 ; suite le 10 juin : *La fin de l'Assemblée nationale*, 837-869. — *Souvenirs, lettres et fragments inédits de Mgr Darboy*, 638-658. — Frédéric LOLIÉE, *Victor Hugo et ses amis littéraires. Pages intimes. Lettres intimes*, 738-758. — Paul NOURRISSON, *Le*

Digitized by Google

congrès maçonnique international de 1902, 786-799. — Pierre de Vaissière, *L'expédition de Chine de 1900, d'après une prochaine publication* [du colonel de Pélacot], 800-808. — L. de Lanzac de Laborie, *Le For-l'Évêque ou la salle de police des comédiens* [d'après Funck-Brentano], 809-812. = 10 juin : H. de Lacombe, *Notes et souvenirs de M. Thiers (1870-1873)*, 870-910. — Louis Rivière, *La protection de la jeune fille*, 911-928. [Historique des œuvres créées en ce but.] — A. Roussel, *Le centenaire de la Petite-Église*, 972-984. [Curieux détails sur les quelques groupes d'adhérents que cette secte compte encore aujourd'hui.] — Antoine Redier, *A propos d'une thèse sur Lamartine*, 1007-1022. = 25 juin : Mis de Vogüé, *Le véritable vainqueur de Denain*, 1045-1068. [N'accepte pas toutes les conclusions du lieutenant Sautai.]

La Grande Revue, 15 février 1903 : Léopold Lacour, *Théroigne de Méricourt. Nouvelles notes historiques*, 437-444. = 1er mars : Charles Gueysse, *A propos de la récente grève générale des mineurs*, 481-508. = 1er avril : Émile Zola, *Lettres à Antony Valabrègue (1864 à 1867)*, 1-19; fin en mai, 241-252. — Jean Psichari, *Gaston Paris, souvenirs d'un élève et d'un ami*, 193-207. = 1er mai : Georges Clémenceau, *Quelques considérations préliminaires sur la séparation des Églises et de l'État*, 263-271 ; suite en juin, 481-489.

Journal des sciences militaires, décembre 1902 : Général Lewal, *Le rôle de Langres dans les invasions passées et futures* (fin), 321-347. — Général Hardy de Périni, *Archives et correspondances du général de division Jean Hardy. 1re partie : De Valmy à Maestricht (1792-1794)*, fin, 348-372. — *La Presse et les correspondances privées pendant la guerre de 1870-61. Les renseignements qu'elles ont fournis à l'ennemi*, 373-392. — Capitaine Piguet, *Étude sur l'action française en Afrique*, 393-423. — G. M., *La légion étrangère et les troupes coloniales* (suite), 424-454; fin en avril, 53-74. — Major Z., *La guerre de la succession d'Autriche. Campagne de 1741-1743. Opérations militaires dans la Haute-Autriche et la Bavière* (suite), 455-471 ; continué en février, 283-298. = Janvier 1903 : Général Bonnal, *L'esprit de la guerre*, 5-41. [Exemples tirés de l'histoire.] — Grange, *Une division allemande d'infanterie au combat* (suite). *Sedan (1er septembre)*, 83-109; fin en février, 239-249. — Mourrat, *Guerres dans les Alpes* (suite). *Guerres de la succession d'Autriche (Campagnes de 1743, 1744, 1745 et 1747)*, 110-134; fin en février, 298-311 ; *Guerres de la Révolution*, dans le no de mars, 456-476. — Frédéric Garcin, *Le Tonkin de la conquête de 1884-1885* (suite), 135-158; continué en février, 310-317 ; en avril, 114-152. = Février : Edmond Gachot, *La Trebia et Novi. Documents inédits*, 161-

Digitized by Google

172. [Relations par le général de Mélas de ces deux combats de la campagne de 1799, tirées des archives de Vienne.] — Com^t^ DE SÉRIGNAN, *Procédés usuels de combat des armées françaises sous la Révolution et l'Empire*, 173-190 ; fin en mars, 377-401. — Capitaine CRISTE, *L'assassinat des ministres français à Rastatt. Documents nouveaux*, 206-224. = Mars : Lieut^t^ LOŸ, *La brigade mixte Lapasset*, 422-439. [A l'armée de Metz, en 1870.]

Minerva, 1er mai 1903 : H. DE LA VILLE DE MIRMONT, *La jeunesse de Charles Perrault*, 27-43 ; fin le 15 mai, 211-228. — Joseph VIAUD, *La confiscation autrefois et aujourd'hui* (fin), 78-108. = 15 mai : Général DE LŒWENSTERN, *Mémoires : 1814. La capitulation de Paris* (suite), 161-192. — Louis MADELIN, *Joyeux cachots : La Bastille des Comédiens*, 292-307. [D'après le livre de M. Funck-Brentano.] — (*Minerva* a cessé de paraître après ce numéro du 15 mai.)

Le Moyen-Age, novembre-décembre 1902 : Ferdinand LOT, *Une année du règne de Charles le Chauve. Année 866*, 393-438. [Spécimen de la future publication des *Annales de Charles le Chauve*.] = Janvier-février 1903 : Léon LEVILLAIN, *Contribution à la chronologie des rois mérovingiens*, 1-11. [Avec tableau chronologique depuis Dagobert.] — Georges LECARPENTIER, *La Harelle, révolte rouennaise de 1382*, 12-33 ; fin en mars, 89-109. = Mars-avril : Léon LEVILLAIN, *La vie de saint Louis par Guillaume de Saint-Pathus*, 110-124. [Croit que Saint-Pathus est l'auteur non seulement de la Vie latine mais de la traduction française.]

La Nouvelle Revue, 15 janvier 1903 : Albert SOREL, *Le Directoire*, 145-155. — Gustave TOUDOUZE, *Pages intimes sur la Commune. Le laissez-passer* (avril-mai 1871), suite, 175-188 ; suite le 1er février, 340-359 ; fin le 15 février, 481-498. — Jacques RÉGNIER, *Les idées morales et religieuses de Saint-Simon*, 228-238. [Le philosophe] ; suite le 15 février : *Idées politiques et sociales*, 511-524. — A. PIQUEMAL, *Le général Alexandre Dumas et le général Nicolas Badelonne* (*Campagne de 1794 dans les Alpes*), 260-271. = 1er février : F.-A. DE LA ROCHEFOUCAULD, *L'énigme des inscriptions gauloises*, 289-311. [Essais de déchiffrement] ; suite le 1er mai, 85-94. — Édouard GACHOT, *Souvarow en Italie*, 311-318. — 15 février : Gilbert STENGER, *Les salons de Mme de Staël sous le Consulat*, 530-552. = 1er mars : Louis BARTHOU, *Thiers et la loi Falloux*, 3-22. — Jules GLEIZE, *L'Afrique occidentale française*, 26-36 ; suite le 15 mars : *La colonisation française en Afrique*, 169-176. — Henry LAPAUZE, *Un commissaire du roi à l'Académie de France à Rome. Noel Hallé* (*1775*), *d'après des documents inédits*, 37-64. — Édouard GACHOT,

Digitized by Google

Napoléon et Rey (*Documents inédits*), 101-110. — Armand CHARPENTIER, *Voltaire et la franc-maçonnerie*, 126-132. [Sa réception à la loge des Neuf-Sœurs.] = 15 mars : Camille MAUCLAIR, *Le féminisme à la villa Médicis*, 212-220. = 15 avril : RAQUENI, *La France et l'Italie en Tunisie*, 511-521. — Gilbert STENGER, *Madame Récamier, ses amis, son salon et ses fêtes*, 522-540. = 1er mai : Eugène ÉTIENNE, *Diégo-Suarez*, 3-35. — Édouard GACHOT, *Les cavaliers de Ney*, 78-84. [Instructions pour le service de la cavalerie en campagne rédigées par Ney en 1799.]

Nouvelle revue historique de droit français et étranger, janvier-février 1903 : E. GLASSON, *Le Roi grand justicier* (fin), 76-94. — *Enquêtes sur les coutumes des indigènes de l'Afrique occidentale française. Les Bambaras, d'après les observations de M. le capitaine Lenfant*, 95-106. = Mars-avril : G. TESTAUD, *La coutume du comté de Clermont-en-Beauvaisis de 1496*, 250-275 ; suite en mai, 421-452. = Mai-juin : R. GRAND, *Les chartes de communautés rurales d'Albepierre* (*1292*) et *de Combelles* (*1316-1366*) [*Cantal*], 365-420.

Nouvelle Revue rétrospective, 10 mai 1903 : Vte DE GROUCHY, *Campagne de Chine* (*1859-1861*). *Journal du capitaine Béziat* (suite), 289-312 ; fin en juin, 409-426. — Maurice FRONTEAU, *Les préliminaires du 18 fructidor an V. Fragments d'une lettre de J.-A. Creuzé-Latouche*, 313-350. — Émile BAUSSY, *Deux lettres du P. Enfantin à Lamartine* (*1849*), 350-359. — Léonce PINGAUD, *Une démission de Chateaubriand* (*1816*), 359-360. = 10 juin : Comt LEFEBVRE DE BÉHAINE, *Campagnes et missions de Charles-Stanislas Lefebvre* (*1793-1815*), 361-384. [Journal du siège de Pondichéry.] — Charles LEROUX-CESBRON, *Lettres d'un page du roi à sa mère* (*1820-1823*), 385-408. — Jules CHAVANON, *Deux lettres de Joseph Lebon* (*1793*), 427. — Vte DE CORMENIN, *Lettre de George Sand à Rachel* [1840], 432.

La Quinzaine, 1er avril 1903 : Henri WELSCHINGER, *Le libérateur du territoire* (*1871-1873*), fin, 347-375. — Fénelon GIBON, *L'exode des congrégations*, 376-386. — Georges GRAPPE, *Edgar Quinet*, *387-402*. = 16 avril : Charles LE GOFFIC, *Un barde cornouaillais : François Jaffrennon et le Barzaz-Taldir*, 433-443. — Mgr LACROIX, *Monsieur Bieil, directeur de Saint-Sulpice* (suite), 468-492.

La Réforme sociale, 1er décembre 1902 : Henry CLÉMENT, *La dépopulation en France* (suite), 802-828. = 16 décembre : Antoine ROUX, *Le mouvement du patronat vers l'assurance depuis la loi du 9 avril 1898*, 889-900. = 1er janvier 1903 : Anatole LEROY-BEAULIEU, *Pour les congrégations charitables. A propos des Salésiens*, 44-50. = 1er février : G. DEVIO-

Digitized by Google

LAINE, *Une industrie en détresse. Les sardiniers de Concarneau*, 231-239. = 1er mars : E. PIERRET, *La Presse en France*, 357-375. = 16 avril : *La Presse pour tous. Une lettre oubliée de Taine* [*5 février 1872*], 598-601. = 1er mai : Anatole LEROY-BEAULIEU, *La semaine des expulsions*, 677-681. = 16 mai : Daniel TOUZAUD, *Le jacobinisme et la science*, 759-764. [Mouvement tendant à donner des garanties contre l'arbitraire gouvernemental.] = DEVILLE, *La municipalisation des services publics*, 790-825. [Son historique à Paris.]

Revue Bourdaloue, 1er avril 1903 : L. J., *Les prétendues lettres de Bourdaloue à Clermont. Les éditions de Bourdaloue à la veille et au lendemain de la Révolution*, 171-172. — Abbé VERDALLE, *Le Bourdaloue de Sainte-Beuve*, 173-203. [Annotation par Sainte-Beuve d'un exemplaire des œuvres de Bourdaloue.] — Henri CHÉROT, *Correspondance de Bourdaloue* (suite). *Nouveaux détails sur la lettre à Mme de Caumartin. Autographe de la lettre à Gaignières*, 204-216. — Lucien JÉNY, *Bourdaloue à Bourges* (suite). *Les récompenses scolaires de Bourdaloue*, 217-225. — Henri CHÉROT, *Un portrait de Bourdaloue à la bibliothèque de Valenciennes*, 226-236. [Peinture murale, d'après la gravure de Simonneau, placée en tête des *Œuvres*.] — Henri CHÉROT, *Une consultation de Bourdaloue en 1689 d'après une lettre inédite de René de Marillac*, 237-248. — Eugène GRISELLE, *L'édition de Lyon de 1707, d'après un correspondant lyonnais du P. Léonard de Sainte-Catherine* [*le chartreux J.-B. de Lamarez*], 249-262. — *Histoire critique de la chaire française par le P. Blaise Gisbert* (suite), 263-279. — Eugène GRISELLE, *Un privilège accordé à Bourdaloue pour une édition de ses sermons en 1693*, 281-285. — Un BIBLIOPHILE, *Bibliographie de Bourdaloue d'après les registres de l'abbé Bignon* (*1696 à 1716*), 286-297. = 1er juillet : René HAVETTE, *La notation des sermons à l'audition et la sténographie*, 321-344. [Résumé de l'histoire de la sténographie du XIIe au XVIIe siècle.] — Eugène GRISELLE, *Contemporains et successeurs de Bourdaloue d'après la correspondance du P. Léonard de Sainte-Catherine et de Dom de Lamarez*, 345-401. — Abbé VERDALLE, *Le « Bourdaloue » de Sainte-Beuve* (fin), 402-419. [Annotations mises par le critique.] — Henri CHÉROT, *Correspondance de Bourdaloue* (fin), 420-436. [Fac-similés de lettres au P. Bouhours, au P. Schrembgers et à un Père de Trèves.] — Henri CHÉROT, *Un autographe de Bourdaloue à Saint-Pétersbourg*, 466-470. [Quittance.] — Lucien JENY, *Bourdaloue à Bourges* (suite), 471-473. [L'ancienne rue Bourdaloue.] — *Deux témoignages sur Bourdaloue* : J. BRUCKER, *Bourdaloue et Vierra*, 474. — *Le carême de Bourdaloue à Malzéville* (*1665*), 475-481. — *Histoire critique de la chaire française, par le P. Blaise Gisbert* (*1657-1731*). *Manuscrit inédit* (suite), 485-501.

Digitized by Google

La Revue de Paris, 15 avril 1903 : Pierre DE SÉGUR, *Un grand homme de salons. Le comte de Guibert (1743-1790)*, 702-736. — Louis BATIFFOL, *Un garde du corps de Louis XIII*, 797-818; fin le 1er mai, 185-196. [Récit de la campagne de Languedoc en 1722, d'après les mémoires de Pierre de Bordeaux, sieur de la Sablonnière, exempt des gardes du corps.] = 15 mai : Général TROCHU, *Notes sur la guerre de Crimée*, 125-250. — Antony VALABRÈGUE, *Un familier de Victor Hugo : Auguste de Châtillon, [1808-1881]. Documents inédits*, 313-433. = 1er juin : Henri MONOD, *La santé publique : la législation sanitaire en France*, 449-470. [Histoire de cette législation avant 1902.] — Ernest LAVISSE, *Deux portraits d'Anne d'Autriche*, 523-538. [Par Mme de Motteville et par le cardinal de Retz.]

Revue des Deux-Mondes, 15 mai 1903 : CUVILLIER-FLEURY, *Lettres au duc d'Aumale*, 1re partie (*1837-1841*), 241-278; 2e partie (*1842-46, 1854-55*), le 1er juin, 542-579. — Émile OLLIVIER, *La politique française après Sadowa*, 312-348. — Pierre DE SÉGUR, *Le procès de sorcellerie du maréchal de Luxembourg (1680)*. I. *L'arrestation*, 349-389; suite le 1er juin : *II. Le procès*, 601-636. = 15 juin : René PINON, *Deux forteresses de la « plus grande Bretagne ». Gibraltar et Malte*, 838-874. — Georges GOYAU, *Les origines populaires du Concordat*, 912-921. [A propos des *Évêques pendant la Révolution*, de l'abbé Sicard.]

Revue des Études juives, octobre-décembre 1902 : M. GINSBURGER, *Élie Schwab, rabbin de Haguenau (1721-1747)*. Pièces justificatives (fin), 255-254. = Janvier-mars 1903 : Ad. CRÉMIEUX, *Les Juifs de Marseille au moyen âge*, 1-47. — Moïse SCHWAB, *Mots hébreux dans les mystères du moyen âge*, 148-151.

Revue d'histoire diplomatique, 1902, n° 3 : D. BEAUFORT, *Quelques projets d'arbitrage international et de paix perpétuelle aux XVIIe et XVIIIe siècles*, 351-367. [En France, traités d'Emeric Crucé et de l'abbé de Saint-Pierre.] — HORRIC DE BEAUCAIRE, *Le dernier duc de Mantoue, Charles IV de Gonzague (1652-1708)*, 368-400. — A. BOPPE, *Le peintre Jacques-François Martin et la mascarade turque de 1748*, 401-409. — Édouard TROPLONG, *De la fidélité des Gascons aux Anglais pendant le moyen âge (1152-1453)*, suite, 410-437; fin dans le n° 4, 481-521. — C.-B. FAVRE, *Politique et diplomatie de Jacques Cœur*, 438-466; suite dans le n° 4, 579-618, et dans le n° 1 de 1903, 19-49. = N° 4 : Abel RIGAULT, *Savary de Lancosme. Un épisode de la Ligue à Constantinople (1589-1593)*, 522-578. — Pierre FLAMENT, *La France et la ligue contre le Turc (1571-1573)*, 619-634. = 1903, n° 1 : P. COQUELLE, *Les négociations de 1806 entre la France et l'Angleterre. Responsabilité de leur*

Digitized by Google

échec d'après des documents inédits, 66-104. — Édouard TROPLONG, *Relations diplomatiques de la France et de la Russie au commencement du XIXe siècle*, 105-123. — Comte d'ANTIOCHE, *Le dernier hiver d'un règne. Paris, 1824. Impressions d'un témoin*, 124-147. [Journal du comte Raczinski.] — *Lettres inédites de la reine Élisabeth tirées du Record Office*, 148-152. [Lettres à Henri III et à Catherine de Médicis, 1585 et 1588.]

Revue d'histoire et de littérature religieuses, novembre-décembre 1902 : P. RICHARD, *La légation Aldobrandini et le traité de Lyon (septembre 1600-mars 1601). La diplomatie pontificale, ses agents au temps de Clément VIII*, 481-509; suite en janvier 1903, 25-48; fin en mars, 133-151. = Janvier-février 1903 : Eugène GRISELLE, *Épisodes de la campagne antiquiétiste (1696-1699). L'aventure de l'abbé Bossuet à Rome* (suite), 49-77; fin en mai, 209-239. = Mai-juin : Henry COCHIN, *Encore un mot sur Saint-Bénigne de Dijon. Un correspondant français de Pétrarque*, 281-287. [Pierre de Rainzeville?]

Revue historique, mai-juin 1903 : Alfred BOURGUET, *Le duc de Choiseul et la Hollande* (suite), 1-12 ; fin en juillet, 225-241. — Auguste FOURNIER, *Marie-Louise et la chute de Napoléon. Contribution à la biographie de Marie-Louise*, 13-52. [Lettres de Marie-Louise et de Neipperg.] — Alfred STERN, *Charles Engelbert Oelsener. Fragments de ses mémoires relatifs à l'histoire de la Révolution française* (suite), 53-62. = Juillet-août : Eugène d'EICHTAL, *Carlyle et le Saint-Simonisme. Lettres à Gustave d'Eichtal*, 292-306.

REVUES LOCALES

Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville, t. IV, 1902 : Gaëtan DE WITASSE, *Géographie historique du département de la Somme. État religieux, administratif et féodal des communes et de leurs dépendances*, tome Ier. [Par ordre alphabétique des communes. *Abbeville à Dury*.]

Bulletin de la Société scientifique des Basses-Alpes, juillet-septembre 1902, n° 86 : L. DE B.-P., *Procès-verbal de la tournée faite dans les Basses-Alpes par M. le marquis de La Palud le 29 octobre 1787*, 389-408. [Pour la visite des ponts, chemins et autres ouvrages publics.] — Charles de RIBBE, *Le livre de raison d'un agriculteur. Eugène Robert, de Sainte-Tulle, 1806-1873* (suite), 409-421. — *Documents analysés ou publiés : Subside royal* (1345) et *octroi à Sisteron* (1350), 432-433. —

Digitized by Google

Provision de sage-femme à Château-Arnoux (1694), 434. — *Lurs, terre impériale* (*1393*), 435. — *Sentence de saint Louis* (1264), 436.

Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes, 1er trimestre 1903 : Pierre Gillet, *Monographie de Mons-Seleucus*, 1-35. — F.-N. Nicollet, *Affouagement des Hautes-Alpes de 1662 à 1666* (suite), 37-49; continué dans le 2e trimestre, 127-148. — J. Roman, *Monographie de la commune des Crottes* (suite), 51-62; fin dans le 2e trimestre, 149-164; p. justif. = 2e trimestre : Paul Lemaître, *Le passage de Napoléon Ier à Gap*, en 1815. (*Extrait des mss. de M. Farnaud*), 97-125. — J. Roman, *Les prétendus monuments sarrazins des Hautes-Alpes*, 175-188.

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers, année 1902 : F. Rondeau, *Le sacre d'Angers*, 5-44. [Procession solennelle du Saint-Sacrement pour protester contre l'hérésie de Bérenger.] — L. de Fargy, *Les bonnes fortunes d'un archéologue*, 45-58. [*Flabella* de la cathédrale d'Angers; testament de Louis Ier; chape anglaise de Vich; cœur de Mgr Gault; couronne de N.-D. des Gardes.] — Du Brossay, *Ménage et la généalogie des seigneurs de Château-Gontier*, 87-105. — Louis Halphen, *L'histoire de l'Anjou, Xe et XIe siècles* (étude bibliographique), 106-120. — Henri du Mas, *Cadets de province au XVIIIe siècle* [famille Tartas de Romainville], 121-156. — G. D'Espinay, *Les statues de Fontevrault*, 175-186. — F. Uzureau, *L'enseignement secondaire en Anjou. Programmes, prospectus et réclame* (*XVIIIe siècle*), 207-283. — Louis La Combe, *Les toilettes d'une bourgeoise d'Angers au XVIIIe siècle*, 284-308.

Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais, X, 1902 : Abbé J. Clément, *Épitaphe curiale de Mre Gilbert Thoret* (*1631-1714*) *dans l'église N.-D. de Montluçon*, 3-6. — Philippe Tiersonnier, *Deux familles de Villars*, 7-10. — F. Claudon, *Contigny*, 18-35 et 57-72. — Francis Pérot, *Inventaire des découvertes archéologiques faites en Bourbonnais en 1901*, 42-47 et 79-80. — J. Clément, *Le personnel concordataire dans le département de l'Allier, d'après les documents des Archives nationales, des archives de l'Allier et du fonds ecclés. de l'évêché de Clermont-Ferrand*, 92-100, 137-143, 162-176, 220-237, 256-263, 310-327. [Publication de l'intéressante enquête préfectorale de l'an IX; état des prêtres de l'Allier d'après les renseignements de l'autorité ecclésiastique.] — C. Grégoire, *L'ancienne église de Cosne-sur-l'Œil*, 101-102. — Ph. Tiersonnier, *Les cloches de Saint-Pierre de Moulins*, 144-146. — Abbé Berthoumieu, *Une ancienne peinture murale de l'église de Brou-Vernet*, 154-161. — Du Broc de Segange, *Ventes à réméré*, 238-242. [Acquisition de Châteauvert par Mlle de Pienne.] — Roger de Quirielle, *Procès-verbal d'une visite*

Digitized by Google

d'enquête au château et à la ville de La Palisse, en 1724, 285-293. — *La demi-brigade de l'Allier, en 1795*, 304-309.

Annales de Bretagne, janvier 1903 : Abbés J. de Lesquen et G. Mollat, *Mesures fiscales exercées en Bretagne par les papes d'Avignon à l'époque du grand schisme d'Occident*, 153-211. [Publication de l'enquête faite par les commissaires envoyés dans les diocèses de Bretagne par Benoît XIII, en 1404-1405, afin d'examiner la situation des bénéfices qui étaient en retard pour le payement des impositions ecclésiastiques.] — J. Allanic, *Histoire du collège de Vannes* (fin), 234-275. — P. Hémon, *Le comte du Trévou* (fin), 276-307. [Pièces justificatives et appendice : *La chouannerie et les parents de du Trévou dans les Côtes-du-Nord.*] — *Bibliographie bretonne pour 1901*, 309-320.

Annales de l'Est, n° 2, avril 1903 : A. Debidour, *Le général Fabvier, sa vie et ses écrits* (suite), 177-226. — Émile Reybel, *La question d'Alsace et de Brisach depuis le traité de Saint-Germain de 1635 jusqu'au traité de Brisach de 1639* (fin), 227-263. — E.-P. Beaulieu, *Les faux sauniers sous Louis XIV*, 264-306. [D'après des documents tirés du fonds du Contrôle général aux Archives nationales.]

Annales Franc-Comtoises, novembre-décembre 1902 : Maurice Perrod, *Pierre de Saint-Amour, recteur de l'Université de Paris, chanoine de Mâcon, archidiacre de Vauxrenard*, 313-321. — Auguste Rossignot, *Le général comte Danzelot (1764-1843)*, fin, 322-344. — L. P., *Journal d'un Bisontin pendant l'année 1815* (suite), 345-361 ; fin en mars, 97-113. = Janvier-février 1903 : H. Mairot, *L'œuvre poétique d'Édouard Grenier* (fin), 5-20. — Dr J. Meynier, *Les ventes nationales dans le district d'Ornans*, 39-51. = Mars-avril : André Pidoux, *Une législation socialiste en Franche-Comté au XVIe siècle*, 87-96. [L'assistance des pauvres à Dôle.]

Annales de la Société historique du Gâtinais, 1er trimestre de 1903 : Bon André de Maricourt, *Essai sur l'histoire du duché de Nemours de 1404 à 1666*, 1-72. — Félix Herbet, *Le château de Fontainebleau en 1580*, 73-99. [Devis de réparations à faire au château.] — Ch. Forteau, *Comptes de recettes et dépenses de la maladrerie de Saint-Lazare-les-Estampes de 1552 à 1556*, 100-120. = 2e trimestre : F. Raud, *Brivodurum-Briare*, 129-146. — D. Cornet, *Le siège de Montargis par les Anglais (1427)*, 147-220, p. justif. — L. Dimier, *Les Beaux-arts et la maison d'Este. Le cardinal de Ferrare en France*, 220-246. [Traduit de l'italien de A. Venturi.] — Henri Stein, *Recherches sur la topographie gâtinaise. Le pont de Samois. — Une paroisse du pays de Bière, disparue depuis le XIIe siècle* [Tosiacum], 247-253.

Digitized by Google

Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du Musée lorrain, t. LII, 1902 : E. Fourier de Bacourt, *Monuments funéraires de la cathédrale et de l'église des Célestins de Metz*, 5-21. — Ed. Chatton, *Notice sur Relécourt, commune de Moriviller, du XIIe au XVIIIe siècle*, 22-66. — Pierre Boyé, *Étude historique sur les Hautes-Chaumes des Vosges* (fin), 67-208. — H. Lefebvre, *Les sires de Pierrefort de la maison de Bar*, 206-487, p. justif.

La Province du Maine, janvier 1903 : G. Busson, *Notes sur les noms de lieu anciens contenus dans les Actus Pontificum Cenomannis in urbe degentium*, 17-23; suite en février, 56-66 ; en mars, 81-86; en avril, 125-133. — Cte B. de Broussillon, *Lettre de Henri III relative à l'entrée de Gui XIX à Laval* (*26 novembre 1575*), 24-25. — L. Froger, *Les écoles à Changé-lès-le-Mans*, 26-29. — Amb. Ledru, *Note sur la paroisse de Saint-Saturnin près du Mans*, 30-32. — Em.-Louis Chambois, *Notes et remarques extraites des registres de la paroisse du Crucifix au Mans* (*1680-1789*), suite, 33-35; continué en février, 77-78; en mars, 109-111; en mai, 167-172. = Février : A. Ledru, *Légendes sur la famille de Boylesve*, 49-55. — A. Ledru, *La cage de fer du cardinal Balue et Guyon de Broc*, 67-72. — Du Brossay, *Inféodation de l'écluse de Bressac sur la Mayenne*, 73-76. = Mars : L. Froger, *Le testament d'un paroissien de Saint-Pavace* (*1510*), 87-88. — Eugène Vallée, *Notes généalogiques sur la famille d'Illiers*, 89-104; suite en avril, 134-142; en juin, 190-195. — Vte de Montesson, *Une lettre du président Hénault*, 105-108. [A l'abbé Belin, 21 mai 1744. Rectifications à l'*Abrégé chronologique*.] = Avril : B. de Broussillon, *Robert de Vitré, chanoine du Mans, chantre du chapitre Notre-Dame de Paris*, 113-124. — A. Angot, *Mathurin Tabouet, médecin et curé de Saint-Aubin-des-Grois*, 143-144. [1re moitié du XVIe siècle.] = Mai : Henri Chardon, *Farce de l'aveugle et de son valet tort, composée par Maistre François Briand, maitre des écoles de Saint-Benoît du Mans*, 145-160; fin en juin, 177-189. — Amb. Ledru, *Translation des reliques de saint Liboire du Mans à Paderborn, en 836*, 161-166. — L. F., *Note sur Saint-Calais*, 173. [Millette, abbé dès 1471.] — Juin : A. Choplin, *Ancinnes. Le prieuré bénédictin de Saint-Michel du Tertre*, 196-200. — A. Ledru, *Le chemin du Mans à Paris au moyen âge. La Croix-de-Pierre*, 201-204.

Travaux de la Société d'histoire et d'archéologie de Maurienne, 2e sér., t. III, 1902 : Truchet, *Le fief de Combefort*, 2-3. — Buttard, *Les nobles de Chignin de Pontamafrey*, 4-8. [Testaments.] — Buttard, *La construction du pont Renard ou de la Madeleine*, 16-17. — Truchet, Notes sur les *Maisons de la ville de Saint-Jean incendiées en 1597*, 31-32. — Sur

Digitized by Google

un *Testament de 1357*, 33-36. — Buttard, *La mestralie de Pontamafrey*, 37-40. — Truchet, *Les Enfants de la ville* [garde nationale], 41-44. — *Excursion à Saint-Julien*, 46-105. [Documents sur les deux léproseries, l'hôpital, les fiefs, l'église, le prieuré.] — *Excursion à l'Échaillon*, 106. [Les eaux thermales, la municipalité.] — Truchet, *Les nobles de la Balme de Montvernier et leurs fiefs*, 166-209. — Abbé Mottard, *Lanslevillard pendant la Révolution*, 209-246. — Abbé Gros, *Les redevances de Lanslevillard et la dîme*, 247-268.

Mémoires de la Société archéologique de Montpellier, 2e série, t. II, 3e fascicule (1902) : Émile Bonnet, *Les œuvres de l'historien montpelliérain Pierre Serres*, 401-430. [Érudit dont la plupart des travaux sont restés manuscrits, 1649-1725.] — Émile Bonnet, *Sur un livre liturgique imprimé pour l'église de Maguelone en 1523*, 431-442. [Fragment trouvé dans une reliure à la bibliothèque de Grenoble.] — Abbé Merlu, *Note sur un manuscrit du volucraire ou traité du symbolisme des oiseaux, composé par Hugues de Fouilloy*, 455-458.

Annales de la Société académique de Nantes, 8e série, t. III, 1902 : Julien Tyrion, *Grégoire de Tours et son temps (540-595)*, 34-59. — Félix Libaudière, *Les élections législatives à Nantes sous la Restauration (1815-1830)*, 138-151. — Félix Libaudière, *La presse à Nantes sous la Restauration et les Mangin*, 152-167. — Émile Mellinet, *Journal de marche du 5e bataillon de chasseurs à pied (1840-1841)*, 181-236. [Campagne d'Algérie.]

Mémoires de l'Académie de Nîmes, 7e série, t. XXV (1902) : Émile Reinaud, *La jeunesse de Charles Jalabert*, xxvii-li. [Peintre nîmois.] — Ed. Bondurand, *Jupiter Héliopolitain*, 1-16. — Gabriel Carrière, *Les cimetières de l'époque du bas empire de Pouzilhac, Arpaillargues et autres lieux du département du Gard*, 17-23. — Euclide Carli, *Le félibre Paul Gaussen. Son séjour à Nîmes*, 25-36. — A. Marignan, *Quelques notes sur le midi de la France par un voyageur de Vic-le-Comte, en 1688*, 37-52. — E. de Balincourt, *Les œuvres tragiques inédites de Jean Reboul*, 53-80. — Joseph Simon, *Bibliographie du département du Gard [1902]*, 81-89. — G. Mingaud, *Le tombeau dit « des Porcelets », aux environs d'Aigues-mortes*, 91-93. — Abbé C. Nicolas, *Notes de M. Delmas sur l'église de Saint-Gilles (1843)*, 95-121. — Abbé C. Nicolas, *Le manuscrit de Jean Raybaud à Aix*, 123-136. [Histoire du grand prieuré de Saint-Gilles.]

Mémoires de la Société académique de l'Oise, t. XXIII, 2e partie, 1902 : Cte d'Elbée, *Notice historique et archéologique sur Warlais*, 249-354, p. justif. — Cte d'Elbée, *Notice historique et archéologique sur Saint-*

Digitized by Google

Arnould ou Parfondeval, 355-369. — V. Leblond, *Notes sur quelques monnaies gauloises trouvées au pays des Bellovaques*, 370-386. — L. Régnier, *Notice archéologique sur la commune de Fleury*, 387-423. — G. Stalin et L. Thiot, *Les puits préhistoriques à silex de Velennes (Oise)*, 424-428. — Georges Stalin, *La préhistoire dans l'Oise. L'atelier et la station d'Hodenc-en-Bray*, 429-450. — Philippe Tiersonnier, *Les gardes du corps à Beauvais*, 451-480. — A. Baudon, *Le cimetière gallo-romain de Villers-sous-Erquery*, 481-483.

Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais, 3e et 4e trimestres de 1902 : A. Breton, *Un cas de banqueroute frauduleuse et d'extradition à Orléans au XVIIIe siècle*, 113-119. — Léon Dumuys, *Découverte de sarcophages dans les bois dépendants du château de Charbonnière (commune de Saint-Jean de Braye, Loiret)*, 122-124; *Note sur les découvertes archéologiques (Voies anciennes, sépultures gallo-romaines, etc.), faites dans le faubourg Saint-Marceau d'Orléans en 1882 et 1902*, 139-148; et *Menues découvertes archéologiques*, 178-180. = Camille Bloch, *État sommaire de la série G (clergé séculier) des archives départementales du Loiret* (suite), 149-176. — *Démolition partielle de la tour sud de la première porte Bourgogne d'Orléans*, 177.

Bulletin de la Société de l'histoire de Paris, 29e année (1902), 5e et 6e livraisons : Albert Babeau, *Collections particulières d'objets d'art relatifs à Paris. Collection Paul Marmottan*, 99-103. [Vues de Paris et des environs.] — Marius Barroux, *Les dons et les achats aux archives de la Seine. État sommaire*, 103-124. [Depuis 1897.] — J. Grente, *Achèvement de l'église Saint-Eustache de Paris (1635-1637)*, 124-128. [Devis des ouvrages.] = 30e année (1903), 1re livraison : Lucien Lazard, *Les lettres de ratification hypothécaire. Contribution à la topographie historique de Paris et du département de la Seine*, 33-46. [Documents versés aux archives de la Seine, et qui fournissent d'amples renseignements sur les immeubles ayant fait l'objet de mutations dans le ressort du bureau des hypothèques de Paris de 1772 à 1798 : noms des vendeurs, des acquéreurs et du notaire; description de l'immeuble; origine de propriété ; exemples concernant l'hôtel de Heiss, la localité d'Épinay-sur-Seine (notes sur Mlle Bertin), la seigneurie de Charonne, l'hôtel de Bazancourt (hôtel des « Haricots ».] — *Charte de Philippe Auguste (juin 1216)*, 46-47. [Confirmation d'un accord entre l'abbé de Prémontré et les bourgeois de Chauny, relatif à la navigation de l'Oise.] — Boulay de la Meurthe, *Lettre du ministre des Affaires étrangères à celui de la Maison du Roi, relative à l'acquisition de la Vénus de Milo*, 47-48.

Digitized by Google

Bulletin de la Société historique du Périgord, t. XXX, janvier-février 1903 : R. de Boisson, *Une chanson d'amour composée au XIIe siècle par Bertrand de Born*, 61-68. [Fac-similé de la notation musicale.] — E. Comte, *Abbaye de Châtres*, 69-79; fin en mars, 118-139. — Alcide Duverneuil, *Traduction du distique de l'ex-libris de Jean Bertauld*, 79-81. — Ch. Aublant, *Billet imprimé envoyé à l'occasion de la mort de Mme la duchesse de Noailles* [1697], 81-83. = Mars-avril : A. Dujarric-Descombes, *Le traité d'Élie Salomon sur la science de l'art musical*, 114-118. — R. Villepelet, *Notes et documents statistiques sur les diocèses de Périgueux et de Sarlat aux XVIIe et XVIIIe siècles*, 139-155. — Ch. Durand, *Un dessin de l'ancien pont de Bergerac*, 155-166. [Procès-verbal dressé lors de sa chute, en 1758.]

Mémoires de la Société historique de Pontoise et du Vexin, tome XXIV, 1902 : E. Coüard, *L'instruction secondaire à Pontoise avant, pendant et après la Révolution*, 27-39. — Paul Pinson, *Documents inédits pour servir à l'histoire du bailliage de Magny-en-Vexin*, 41-46. [Maison relevant de divers fiefs.] — Léon Plancouard, *Notice archéologique sur l'église du Bellay (S.-et-O.)*, 47-53. — Auguste Rey, *Du nom de Saint-Prix*, 55-65. — Germain Lefèvre-Pontalis, *Les capitaines anglais de Pontoise*, 67-85.

Précis des travaux de l'Académie de Rouen, 1901-1902 : A. Sarrazin, *Rouen d'après les miniatures des manuscrits*, 27-118. — Ch. de Beaurepaire, *Notice sur l'oratoire de Rouen*, 201-229. — Abbé Julien Loth, *Le Mis Le Ver et dom Bétencourt*, 231. [Lettres de l'ancien bénédictin, 1828-1829.] — G. A. Prévost, *Note sur deux ventes sur saisie de la seigneurie du Bosgouet au XVIe siècle*, 251-297. [Texte publié.] — Henri Frère, *Notes sur Fagon, premier médecin de Louis XIV*, 299-322. — Abbé Tougard, *Deux livres du XVIIe siècle*, 323-339. [Périodiques imprimés à Rouen, 1632 ; grammaire latine illustrée.] — Christophe Allard, *La sépulture d'Octave Crémazie*, 343-352 [Poète canadien mort au Havre en 1879.] — H. Paulme, *Notice sur Septime Lepippre, aquarelliste normand*, 353-358.

Revue Savoisienne, 3e trimestre 1902 : M. Bruchet, *Subside à la ville de Sallanches détruite par une inondation (1436)*, 120. — J. Mogenier, *Les francs-tireurs du Mont-Blanc. Récits de la guerre de 1870-71 à l'armée des Vosges* (fin), 131-146. — S. Cordero de Pamparato, *La dernière campagne d'Amédée VI, comte de Savoie (1382-1383), d'après les comptes des trésoriers généraux conservés aux archives de Turin* (suite) 147-163; suite dans le 4e trimestre, 247-289. [Publication de textes très curieux.] = 4^e trimestre : Max Bruchet, *Difficulté des approvisionne-*

Digitized by Google

ments de Genève à la fin du XVIe siècle, 244-246. [Lettre des syndics de Genève, 7 février 1588.] — E. Vuarnet, *Glossaire du livre de Jeanne de Jussy* [*Le levain du calvinisme*, écrit au milieu du XVIe siècle, publié en 1611], 200-293. — A. Gex, *Un autographe de Jacques Balmat, premier ascensionniste du Mont-Blanc*, 293-297. — Émile Vuarnet, *Une vieille coutume. La Pene de mai, ou Lou mai, en Chablais*, 297-298.

Mémoires publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, t. XLI, 1902 : Mugnier, *Analyse d'une transaction entre le comte de Genevois et Jean de Compeys (1442)*, VIII-X. — *Délégation du provincial des Franciscains à Pierre de Rivo, gardien de Savoie (1589)*, X-XII. — Mugnier, *Un monitoire au commencement du XVIIIe siècle*, XII-XVII ; *Duels et rixes au XVIIe siècle*, XVII-XXI. — *Une institutrice d'Annecy*, XXI-XXII. [Lettre de 1749.] — *Extraits de testaments* [XVIe-XVIIe siècles], XXIV-XXVI. — *Acte de Nicolas, évêque de Modène, légat du pape [1475]*, XXVIII-XXIX. — Mugnier, *Note sur la délivrance de Philibert de Savoie, enlevé par les Bourguignons*, XXX-XXXIII. — Mugnier, *Notes sur les vignes d'Arbin*, XXXIII-XXXVI. — *Ventes de maisons à Chambéry*, XXXVI-XXXVIII. — Jean Létanche, *Le marquisat d'Yenne*, XXXIX-LXXXII, p. just. — *Bulle de Jules II pour Claude et Georges de Charensonnay*, LXXXIII. — *Actes du notaire Noë Chapuys*, LXXXIV. — Mugnier, *Lettres d'Alphonse Delbene (1589), de l'évêque de Grenoble (1596), du nonce Riccardi (1596), de l'évêque d'Aoste (1598), de Charles-Auguste de Salles*, LXXXV-CIV. — Max Bruchet, *Inventaire mobilier de 1383*, CIV-CVII. — Mugnier, *Analyse du testament de Jean de Vignod (1585)*, CVII-CXVI. — *Lettres au P. Chérubin, capucin (1595-1601)*, CXVIII-CXXII. — Paul d'Arbois de Jubainville, *Abergement d'une terre par Marguerite de Menillon, abbesse de Sainte-Catherine (1319)*, CXXIII-CXXVI. — *Un grand mariage de Savoisiens à Bonn sur le Rhin en 1716*, CXXVI-CXXVIII. — *Note sur la mort du comte Pierre de Genevois*, fin du XIVe siècle, CXXXII. — *Achat de livres par le poète Claude-Étienne Nouvellet (1600)*, CXXXIII. — *Procès de Claudine de Bellegarde, veuve de Pierre Maillard, gouverneur de Savoie, avec son fils (1590)*, CXXXIV-CXXXVI. — François Mugnier, *Antoine Favre, président de Genevois, premier président du sénat de Savoie (1557-1624)*, 1-539.

Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 2e série, tome II, année 1902, 2e livraison : J. Saye, *Jean-Ignace Jalla-Lagardette, curé d'Aubignan*, 199-240. — Dr Victorin Laval, *Lettres inédites de Rovère, membre du Conseil des Anciens, à son frère, ex-évêque constitutionnel du département de Vaucluse (1er janvier 1796-15 août 1797)*, 241-284; suite dans la 3e livr., 353-395. = 3^e livraison : L. Michel-Béchet, *Les épidémies de*

Digitized by Google

peste à Avignon, 345-351. = 4e livraison : Biret, *Aperçu historique sur les serrures*, 401-430. [Statuts des serruriers d'Avignon en 1775] = T. III, 1903, 1re livraison : Dr P. Pansier, *Arnaldi de Villanova libellus regiminis de confortatione visus, publié d'après le ms. de Metz*, 1-19. — J. Delmas, *Essai sur l'histoire de Seyne-les-Alpes*, 21-39. — Dr Victorin Laval, *Joseph-Agricole Viala. Sa naissance, sa mort, sa glorification*, 41-53. [Tué par les Marseillais au passage de la Durance.]

Société archéologique du Vendômois, 3e trimestre 1902 : E. Nouel, Note sur la vie et les travaux de *M. Émilien Renou (1815-1902)*, 156-174; complément et bibliographie dans le 4e trim., 214-222. [Météorologiste.] — G. Bonhoure, *Histoire du collège et du lycée de Vendôme* (suite), 174-190. — *Notice biographique sur le docteur Jonquet, de Montdoubleau [1813-1876]*. = 4e trimestre : R. de Saint-Venant, *La paroisse de la Chapelle-Vicomtesse et sa fondation* (suite), 223-249. — Abbé Haugon, *Trôo de 1789 à 1795, d'après les registres municipaux*, 250-275. — Ph. Royau, *Notice sur les fouilles et recherches effectuées en 1902 dans l'ancien prieuré de Saint-Pierre-la-Motte*, 276-281. — G. Renault, *Note sur la découverte d'un atelier néolithique au Neufmanoir, près de Danzé*, 282-286. — L. Letessier, *Monnaie vendômoise inédite*, 287-289. [Denier qui paraît appartenir au commencement du xiiie siècle.]

Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise, novembre 1902 : A. Dutilleux, *Héloïse à Argenteuil*, 241-274. — P. Fromageot, *La mort et les obsèques de Madame de Pompadour*, 275-287. — A. Taphanel, *Lettres inédites de Ducis et fragments de son Journal intime* (fin), 288-320. — *Bibliographie de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise (année 1902)*, 321-322.

Bulletin de la Société des sciences de l'Yonne, 56e volume, année 1902 : Ernest Petit, *Affranchissement de Poilly-sur-Serain par le maréchal de Noyers, en 1341*, 5-13. — A.-J. Charles Dubois, *Notice sur le village d'Esnon et son château*, 15-90. — Abbé Blondel, *Théodore de Bèze jugé par des protestants*, 91-96. — Eugène Drot, *Recueil de documents tirés des anciennes minutes de notaires déposées aux Archives départementales de l'Yonne* (fin), 97-112. [Dernier chapitre : *Varia*. Table alphabétique.] — A. Tissier, *Notice historique sur Saint-Père-sous-Vézelay*, 133-176. — Charles Moinet, *La franc-maçonnerie à Auxerre, au XVIIIe siècle*, 181-193.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Avocats (Bibliothèque des). — La bibliothèque des avocats à la Cour d'appel de Paris, incendiée en 1871, fut reconstituée dès l'année suivante par M. Cresson. Préfet de police pendant le siège, bâtonnier en 1890, M. Cresson, qui avait jusqu'alors rempli les fonctions d'archiviste de l'ordre des avocats, considéra comme un devoir d'accepter le titre de conservateur de la bibliothèque, créée grâce à son action persistante. Notre confrère M. Cartier, qui, lui aussi, connut les honneurs du bâtonnat, vient d'écrire l'histoire de l'ancienne bibliothèque (Paris, Plon, in-8 de 27 p.) : dans cette intéressante brochure, il décrit ses petites salles, froides et étroites, les réunions qui s'y tenaient, les conversations qu'on y entendait, la bruyante animation qu'entretenait l'exiguïté du local; puis vient la description de la belle ordonnance des salles actuelles, renfermant plus de 51.000 volumes, silencieuses, bien aménagées, ornées des bustes des avocats les plus célèbres. M. Cartier n'oublie pas de citer les noms des généreux donateurs qui, depuis 1872, contribuèrent à la reconstitution de l'ancienne bibliothèque détruite, ainsi que des livres rares, de précieux manuscrits et une magnifique pendule Louis XIV, par les sauvages incendies de la Commune. — G. J.-D.

Champagne. — Le volume que vient de publier M. Longnon (*Documents relatifs au comté de Champagne et de Brie* (1172-1361). *Tome premier : les Fiefs.* [Collection des Documents inédits sur l'Histoire de France.] Paris, Imp. nat., 1901, in-4 de LIII-809 p. et 2 cartes), et qui doit prochainement être suivi d'un second tome, se compose de cinq parties : 1° *Feoda Campanie*, premier livre des fiefs de Champagne, dont le manuscrit perdu dans l'incendie de la Chambre des comptes en 1737, a été reconstitué grâce à une copie de la bibliothèque de Troyes et à une version française du XIIIe siècle, conservée aux Archives nationales. Ce texte se compose de six ou sept parties dont l'énumération suit : *a*) énumération des vassaux directs de Henri le Large, rédigée aux environs de 1272 ; *b*) liste complémentaire de vassaux relevant des vingt-six châtellenies du 1er registre, datant de 1187 à 1190 ; *c*) liste complémentaire de quelques châtellenies, nomenclature des forteresses rendables et jurables, et état des vassaux de la châtellenie de Bray-sur-Seine, de 1201 à 1209 ; *d*) renseignements complémentaires sur certaines châtellenies, et liste des trente-six grands vassaux, rédigée au plus tard au début de 1205 ; *e*) textes relatifs à diverses châtellenies et à celles de Val-de-Rognon, et quelques autres documents, de 1210 à 1214; *f*) livre des hommages rendus à Thibaud le Chansonnier de 1222 à 1234; *g*) livre des hommages rendus à Thibaud le Chansonnier, vers 1240.

Digitized by Google

2° *Rôles des fiefs rédigés sous le règne de Thibaud le Chansonnier :* a) enquête partielle de 1249, pour la châtellenie de Provins et les châtellenies voisines; *b*) enquête générale de 1250 à 1252.

3° *Livre des hommages rendus à Thibaud V*, divisé suivant l'ordre des cinq bailliages du comté de Champagne, composé en 1264 ou 1265.

4° *Rôles des fiefs rédigés sous la régence de Blanche d'Artois*, de septembre 1274 à décembre 1275.

5° M. Longnon y a ajouté cinq documents, allant de 1274 à 1361 : le premier est un mémoire relatif aux empiétements du comte de Bar sur le comté de Champagne, probablement des dernières années du XIIIe siècle; le deuxième un état de la sergenterie de Porcien, vers 1300; le troisième comprend deux fragments d'une enquête ordonnée par Louis le Hutin; le quatrième renferme les hommages faits au roi depuis 1316 jusqu'en 1320; le cinquième se compose d'extraits relatifs aux châtellenies de Montereau et Saint-Florentin, et un état des fiefs du domaine de Jeanne, femme de Philippe de Valois, dressé vers 1332. — Dans un appendice on a groupé divers documents se rapportant au comté de Champagne, liste de chevaliers champenois, généalogies, et chartes relatives aux hommages dus par les comtes de Champagne à leurs suzerains.

Le volume se termine par une table alphabétique des noms de personne et de lieu; rédigée par M. Longnon, elle présente les qualités de perfection habituelles à l'éminent érudit. — L. M.

Cuisine (**Histoire de la**). — A ceux des visiteurs de la défunte Exposition universelle qui, attirés par de plus éclatantes attractions, auront négligé de visiter au Champ de Mars la modeste mais réconfortante exposition rétrospective du groupe X (alimentation), il n'est pas téméraire de penser que la lecture du rapport que vient de lui consacrer l'un de ses principaux organisateurs, notre confrère M. Gaston Duval (sous le titre *Gens et choses de bouche du temps passé*, gr. in-8 de 106 p. avec planches hors texte), fera éprouver de vifs regrets. Pour l'organisation de ce musée rétrospectif de la cuisine française, le directeur de la section française avait recommandé le pittoresque : le pittoresque fut atteint, et de cette installation si originale, on trouve le reflet fidèle dans la savoureuse étude de M. G. Duval : cuisine, salle d'auberge, boutique de l'épicier-droguiste, laboratoire du chocolatier-confiseur, distillerie y défilent l'un après l'autre, leur histoire y est très savamment et très agréablement contée, enrichie de très belles illustrations, suivie d'un catalogue descriptif des objets exposés provenant des meilleures collections particulières et complétée par d'ingénieux et suggestifs petits culs-de-lampe, qui ne laissent pas de contribuer à faire de ce rapport une véritable publication d'art.

Flânant (**En**). — Les « flâneries » de M. André Hallays, *A travers la France* (Paris, Perrin, in-16 de 394 p.) sont pleines de charme et d'intérêt, et il faut espérer que ce second volume sera suivi d'une longue série (pour le premier, voir la *Revue* de 1900, p. 238). — En visitant un château ou une ville, en parcourant une région, M. A. H. unit le présent, qu'il a sous les yeux, au passé gravé dans sa mémoire, précisé grâce à de minutieuses recherches. Chinon, dont la

Digitized by Google

terre « est comme saturée d'histoire », c'est le pays de Rabelais ; la vallée de l'Indre, avec le château de Saché où « souvenirs de l'homme et souvenirs de l'œuvre sont ici confondus », fait revivre Balzac, et Loches, Agnès Sorel. Le château de Valençay fait songer à Talleyrand, celui de Montreuil-Bellay à un héros de Balzac, la vallée du Loir à Ronsard. Le château de Montbard fut habité par Buffon, celui de Bussy par Bussy-Rabutin et devint alors le théâtre d'un curieux roman de mœurs spirituellement reconstitué. Comme la Touraine ou la Bourgogne, le Velay, la Normandie et la Provence, visités en détail par M. H., évoquent bien des souvenirs historiques, archéologiques ou littéraires, et le livre qui les contient renferme aussi nombre de très curieux détails inédits. — M. B.

Fontainebleau (Forêt de). — Tous les vrais touristes de la célèbre forêt déploraient depuis longtemps l'insuffisance des guides et même des cartes pour les renseigner, soit au point de vue de l'histoire de tant de noms, de sites, de monuments ou de lieux-dits, dont le souvenir est conservé dans cette admirable contrée, soit au simple regard des indications topographiques. Voici un travail qui mérite non seulement d'être signalé avec des éloges tout particuliers, mais de faire école et de servir de modèle à d'autres, dont l'utilité paraîtra dès lors évidente. Sous le titre de *Dictionnaire historique et artistique de la Forêt de Fontainebleau* (1 vol. in-8 de 535 pages, av. 8 planches. Fontainebleau, M. Bourges, éd.), M. Félix Herbet a coordonné les notes historiques, iconographiques et bibliographiques qu'il prenait depuis vingt ans, en amoureux de la forêt qui n'oublie pas qu'il a été Chartiste, et le résultat est une excellente monographie, pleine de renseignements précis et neufs, et dont on peut dire, non qu'elle commentera utilement les cartes, mais même qu'elle les complète et les corrige constamment et qu'elle sera désormais indispensable à tout travail géographique un peu sérieux sur la forêt. L'auteur s'est défié de toute « description enthousiaste », de toute « effusion lyrique » ; et sans doute, certains lui en sauront gré. Je ne crois pas pourtant que, sans aller jusqu'à « faire du style », décrire un peu certains sites, et en caractériser la nature et l'originalité, eussent paru hors de propos ici, encore moins superflus. Le plan de l'ouvrage est d'abord la simple nomenclature des routes (relevé des plus malaisés déjà, faute de carte préalable, authentique et sûre, et grâce aux contradictions de maintes inscriptions) ; celle également des cantons, des monuments, ruines ou croix, des officiers dont les noms restent attachés à la chronique de la forêt ; puis l'historique de chacun de ces noms, sites, monuments, d'après des textes parfois inédits ; enfin le relevé, souvent considérable, de tous les tableaux, dessins ou gravures ayant figuré dans des expositions et représentant des sites déterminés de la forêt (une table spéciale des noms d'artistes termine le volume). Pour représenter ce côté artistique de la monographie, quelques reproductions illustrent ces pages. Je crois, à dire vrai, que le lecteur eût préféré infiniment les plans des neuf *gardes* de la forêt : travail minutieux sans doute, et d'une *réduction* difficile. Pourtant, il est certain que M. Herbet a dû l'avoir fait pour lui-même, et nous en eussions profité avec joie. — H. de C.

Digitized by Google

Formigny (Monument de). — L'inauguration solennelle du monument élevé à Formigny, en souvenir de la glorieuse victoire française du 15 avril 1450, a eu lieu le 1er juin dernier; l'œuvre du statuaire Le Duc et de l'architecte Nicolas avait pu être mise en place le jour même anniversaire de la bataille. D'éloquents discours ont été prononcés par notre confrère M. G. Joret-Desclosières, président de la Société des sciences, arts et belles-lettres de Bayeux, président aussi du Comité d'organisation, par M. Rauline, maire de Formigny, par M. Germain Lefèvre-Pontalis, au nom de la Société des Antiquaires de Normandie, par M. Marquez, délégué du Conseil général de la Seine, par M. P. de Longuemare, au nom des sociétés normandes fondées par M. de Caumont, initiateur du monument plus modeste jadis élevé à la mémoire de Richemont et du comte de Clermont, par M. le sénateur Tillaye, remplaçant le ministre de l'Instruction publique, et par M. Lemire, délégué de diverses sociétés de presse.

Marie-Antoinette devant l'histoire. — M. Maurice Tourneux a publié une nouvelle édition, revue, très augmentée et enrichie de gravures, de sa bibliographie de Marie-Antoinette (Paris, H. Leclerc, grand in-8), qui ne comporte pas moins de 459 numéros. L'avertissement qui la précède révèle la compétence de son auteur, et chaque page du volume, véritable album édité avec luxe, démontre le soin minutieux apporté à sa rédaction. L'indication des cotes, permettant de retrouver plus rapidement les ouvrages à la Bibliothèque nationale, à la Bibliothèque de la ville, aux Archives nationales, est d'une grande utilité pratique. Cette bibliographie n'a pas un caractère critique; mais on sait qu'en dépit de leur nombre il n'y a pas, sur Marie-Antoinette, beaucoup de livres sérieux qui puissent être joints à ceux de M. Nolhac. — M. B.

Marie-Thérèse d'Autriche (Une épidémie à la cour de). — Sous ce titre et à l'aide de documents conservés dans la Correspondance de Vienne, aux archives du ministère des Affaires étrangères, M. Maurice Boutry a pu donner (Paris, 1903, in-8 de 16 p.; extrait de la *Chronique médicale*), un récit très circonstancié de quelques événements médico-diplomatiques qui agitèrent en 1763 et 1767-8 la cour de Marie-Thérèse : on sait qu'il n'est rien de plus minutieusement détaillé que les dépêches d'ambassadeurs, et il faut reconnaître que leur souci d'information est parfois légitime, lorsqu'il s'agit par exemple, comme ce fut en 1763 le cas pour le comte du Châtelet, de renseigner Louis XV et la cour de France sur les progrès de la maladie de petite vérole dont était atteinte et à laquelle succomba la propre petite-fille du roi, l'archiduchesse infante Isabelle, fille du duc de Parme et de Mme Infante, et première femme du futur Joseph II. L'épidémie de 1767, qui sévit encore plus rigoureusement à Vienne et qui fit de nouveau une royale victime, eut cet heureux résultat de décider Marie-Thérèse à laisser expérimenter dans son entourage le remède de l'inoculation. De ces divers événements, la brochure de M. Boutry apporte une curieuse documentation.

Missions archéologiques en Orient. — La Collection des Documents inédits vient de s'enrichir de deux volumes (*Missions archéologiques françaises en Orient*

Digitized by Google

aux XVIIe et XVIIIe siècles, Paris, Imp. nat., 2 vol. in-4 de XVI-662 et 663-1237 p.), où M. Henri OMONT a recueilli tous les documents relatifs aux nombreuses missions envoyées en Orient par Louis XIV et Louis XV, les ministres Mazarin, Séguier, Colbert, le bibliothécaire Bignon ; ils témoignent de la protection éclairée, de l'ardeur scientifique, du zèle sans cesse en éveil avec lequel les ministres, les savants, les gardes de la Bibliothèque du roi et nos agents en Orient n'ont cessé de veiller et de contribuer au développement de nos collections et à l'accroissement du domaine scientifique de la France; parmi les principales missions, dont ces deux volumes nous révèlent l'histoire, il faut citer celles de MM. de Monceaux, Laisné, du P. Wansleben, du P. Besnier, de Paul Lucas, des abbés Sevin et Fourmont, d'Armain et d'Otter, de Cl.-L. Fourmont, du P. Le Gac, en Asie Mineure, en Grèce, en Perse, en Égypte, dans l'Inde et jusqu'en Chine.

Prix décernés par l'Institut. — L'Académie française, sur la fondation Charles Blanc, a décerné un prix de 400 francs à notre confrère M. Louis JUGLAR pour son ouvrage *Le style dans l'art et sa signification historique*, et une partie du prix Marcellin Guérin à notre confrère M. Bernard DE LACOMBE pour son *Talleyrand, évêque d'Autun*; sur le même prix des récompenses ont été accordées à MM. R. FAGE (*La vie à Tulle aux XVIIe et XVIIIe siècles*), E. BIRÉ (*Les dernières années de Chateaubriand*), A. CHEVALLEY (*Victoria, sa vie, son rôle, son règne*). — Le prix Bordin a été partagé entre MM. P. ALLARD (*Julien l'Apostat*) et Fr. VIAL (*L'enseignement secondaire et la démocratie*); le prix Sobrier-Arnould (2.000 francs) entre MM. Ch.-V. LANGLOIS (*Questions d'histoire et d'enseignement*) et G. REYNIER (*La vie universitaire dans l'ancienne Espagne*).

A l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le prix Brunet a été partagé entre MM. CLAUDIN (*Histoire de l'imprimerie en France*) et A. MOLINIER (*Les sources de l'histoire de France*). Le premier prix Gobert a été décerné à M. G. DUPONT-FERRIER (*Les officiers royaux des bailliages et des sénéchaussées et les institutions locales monarchiques en France à la fin du moyen âge*), et le second à M. E. DÉPREZ (*Les origines de la guerre de Cent ans*). — Au concours des antiquités de la France, la première médaille a été décernée à M. l'abbé ANGOT (*Dictionnaire historique de la Mayenne*), la 2e, à M. GSELL (*Les monuments antiques de l'Égypte*), la 3e, à notre confrère M. G. ESPINAS (*Les finances de la commune de Douai, des origines au XVe siècle*), la 4e, à MM. MAÎTRE et de BERTHOU (édition de l'*Itinéraire de Bretagne*), la 1re mention, à M. l'abbé DIJON (*Église abbatiale de Saint-Antoine-en-Dauphiné*), la 2e, à M. LABANDE (*Études d'histoire et d'archéologie romaines*), la 3e, à M. de ROMANET (*Géographie du Perche*), la 4e, à M. l'abbé ALLIOT (*Visites archidiaconales de Josas*), la 5e, à M. DE ROCHEMONTEIX (*Les églises romanes de la Haute-Auvergne*), la 6e, à notre collègue M. PAGART D'HERMANSART (*L'administration municipale de Saint-Omer*), la 7e, à MM. DE GÉRIN-RICARD et l'abbé ARNAUD D'AGNEL (*Les antiquités de la ville d'Arc*), la 8e, à M. PORTAL (*Histoire de la ville de Cordes*), la 9e, à M. PORÉE (*Le Consulat et l'administration municipale de Mende*).

A l'Académie des sciences morales et politiques, le prix Paul-Michel Perret (2.000 francs) a été attribué à notre confrère M. G. LACOUR-GAYET pour son

Digitized by Google

Histoire de la marine militaire sous le règne de Louis XV, et une récompense de 500 francs à M. J. Calmette (*Louis XI, Jean II et la Révolution catalane*). — Le prix Drouyn de Lhuys (3.000 francs), a été décerné à notre collègue M. le baron Du Teil pour son ouvrage *Rome, Naples et le Directoire*; deux mentions honorables ont été accordées à M. René Dollot (*Les origines de la neutralité de la Belgique et le système de la Barrière*) et à M. Victor Bérard (*Questions extérieures*). — Le prix Audiffred a été partagé entre M. le capitaine de vaisseau Chevalier (2.000 francs) pour son *Histoire de la marine française*, et M. Léon Mention (1.000 francs ; *L'armée de l'ancien régime*). — Le prix Bordin (2.500 francs) a été attribué à notre confrère M. J. Chavanon et à M. Saint-Yves, pour leur ouvrage sur *Murat*.

Saint-Quentin. — La Société académique de Saint-Quentin, qui a déjà mis au jour nombre de textes importants pour l'histoire de l'ancien pays de Vermandois, vient de publier un nouveau volume (Saint-Quentin, 1902, gr. in-8 de lxxxvii-375 p.) où l'on trouvera le texte complet du registre des procès-verbaux des séances tenues depuis le 26 janvier 1560 jusqu'au 23 octobre 1564 par la Chambre du Conseil des maire, échevins et jurés de Saint-Quentin. Ces procès-verbaux ont un intérêt d'autant plus vif qu'à cette époque la ville, illustrée par sa défense de 1557 et tombée ensuite au pouvoir de l'Espagne, venait d'être restituée à la France par le traité de Cateau-Cambrésis, et que ces textes donnent, en quelque sorte, le récit des efforts faits pour relever Saint-Quentin de ses ruines et restaurer son administration intérieure. Une savante introduction, due à M. Emmanuel Lemaire, retrace la situation de la ville avant et après le siège de 1557 et ajoute considérablement à l'intérêt de ce volume, édité avec un soin parfait.

Térèse (Sainte). — D'un voyage au pays de sainte Térèse, notre confrère M. René de Saint-Cheron a rapporté des impressions très fortes qu'il a consignées en une élégante brochure, sous le titre *La Vierge d'Avila* (Paris, Émile-Paul, 1903, in-12 de 79 p.). En ces pages vraiment éloquentes où perce l'émotion ressentie tant à la lecture approfondie des œuvres de la fondatrice du Carmel qu'à la visite des lieux où elle habita, on trouvera une biographie de la sainte qui, après tant d'ouvrages dont sa vie a été l'objet, réussit, — et le mérite n'est pas mince, — à échapper à tout reproche de banalité. Au point de vue historique, — le seul auquel on puisse se placer ici, — il importe de signaler la partie de cette étude où, de la manière la plus exacte et dans une forme impeccable, est retracée la longue suite d'épreuves que, pour faire triompher ses fondations pieuses et leur obtenir la reconnaissance suprême du Souverain Pontife Grégoire XIII, la sainte mystique eut à subir et qu'elle supporta si noblement.

Watteau. — Un livre de plus sur Watteau, il semble que ce fût un peu superflu, mais l'auteur, M. Virgile Josz, a ajouté, en sous-titre, *Mœurs du XVIIIe siècle*, et, ce faisant, il a tout expliqué, pour qui lit ces pages (*Watteau, Mœurs du XVIIIe siècle*. Paris, Soc. du Mercure de France, 1 vol. in-12 de 495 pages, avec index des noms et des œuvres). C'est bien le peintre de toutes

Digitized by Google

les élégances qu'il étudie en effet, son caractère et ses œuvres caractéristiques, mais c'est aussi son milieu, l'atmosphère qu'il a respirée, où il a vécu, ou plutôt il le place dans ce milieu, il le fait vivre, et il donne par là à son existence et à son personnage un relief souvent saisissant. On lui reprochera probablement l'accumulation des touches, dans ces tableaux en raccourci, pareils à ces toiles aux impressions vives et multiples, aux couleurs séduisantes et comme changeantes, qui forcent l'œil à un effort et à une fatigue. Mais cette époque du XVIIIe siècle faisandé et vivant avec une outrance désespérée est vraiment si impossible à saisir d'un bloc et à rendre à larges traits, qu'il faut à sa peinture ce peintre, qui observe tout et s'efforce à tout rendre. Ici le biographe et l'observateur ressemblent un peu à ce « désabusé » dont parle M. Josz et qu'on rencontre si souvent sous le pinceau de Watteau. « Dans ses compositions les plus animées, dans ces assemblées où les caquets frivoles et amoureux s'élèvent en un bourdonnant tutti, Watteau a toujours aimé à placer un silencieux personnage, qui est sur la toile comme une signature expressive... témoin à l'ironie délicieuse et au détachement suprême, témoin las des madrigaux et des fadaises assassines, témoin qui s'isole et, sans s'émouvoir, laisse la comédie se jouer, les propos tendres et les aguicheries voleter autour de lui... » — H. DE C.

LIVRES NOUVEAUX

MÉMOIRES ET DOCUMENTS. — *Comte Bertrand de Broussillon*, Cartulaire de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers, t. III, Angers, Germain et Grassin, in-8 de 243 p. — *A. de Boislisle*, Lettres de M. de Marville, lieutenant de police, à Maurepas (1742-7), t. II, Paris, Champion, in-8 de 288 p. — *E. Charvériat*, Correspondance échangée entre M. de Nagu-Varennes et les échevins de Lyon (1589-95), Lyon, Rey, in-18 de 190 p. — *A. Fray-Fournier*, Le club des Jacobins de Limoges (1790-5), Limoges, Charles-Lavauzelle, in-8 de 399 p. — *De Granges de Surgères*, Répertoire historique et biographique de la Gazette de France, t. II, Paris, Leclerc, in-4 de 739 p. — *Abbé Guérard*, Documents pontificaux sur la Gascogne. Pontificat de Jean XXII (1316-34), t. II, Paris, Champion, in-8 de 164 p. — *Dom L. Guilloreau*, Mélanges et documents concernant l'histoire des provinces d'Anjou et du Maine. IV : L'obituaire des Cordeliers d'Angers (1216-1710), Laval, imp. Lelièvre, in-8 de 71 p. — *Comte d'Haussonville et G. Hanotaux*, Souvenirs sur Mme de Maintenon, suivis de : Les cahiers de Mlle d'Aumale, Paris, Calmann-Lévy, in-8 de LXV-382 p. — *D. Jordell*, Répertoire bibliographique de la librairie française pour 1902, Paris, Per Lamm, in-8 de 264 p. — *P. Lacombe*, Bibliographie des travaux de M. L. Delisle, Paris, Imp. nat., in-8 de XXXVIII-511 p. — *La Fayette*, Correspondance inédite (1793-1801). Lettres de prison et d'exil, Paris, Delagrave, in-8 de 389 p. — *E. Langlois*, Recueil d'arts de seconde rhétorique, Paris, Imp. nat., in-4 de LXXXVIII-499 p. — *R. de Lasteyrie*, Bibliographie des travaux des sociétés savantes, t. IV, 2e livr., Paris, Leroux, in 4, p. 201-400. — *Louis XI*,

Digitized by Google

Lettres, p. p. J. Vaesen, t. VIII, Paris, Laurens, in-8 de 388 p. — *A. Planchenault*, Cartulaire du chapitre de Saint-Leud d'Angers, Angers, Germain et Grassin, gr. in-8 de xxiv-201 p. — *Comte de Reiset*, Mes souvenirs, tome III : l'unité de l'Italie et l'unité de l'Allemagne, Paris, Plon, in-8 de 540 p.

Histoire générale et Histoire littéraire. — *R. Allier*, La cabale des dévots (1627-66), Paris, Colin, in-16 de 454 p. — *G. Augustin-Thierry*, Conspirateurs et gens de police. Le complot des libelles (1802), Paris, Colin, in-16 de x-299 p. — *A. de Becdelièvre*, L'Escalade de 1602. L'histoire et la légende, Paris, Picard, in-16 de 172 p. — *M. Boutry*, L'ambassade du prince Louis de Rohan à Vienne, Paris, Plon, in-8 de 47 p. — *A. Boxler*, Précis des institutions publiques de la Grèce et de Rome anciennes, Paris, Lecoffre, in-18 de xxvii-423 p. — *L. Bréhier*, L'Égypte de 1798 à 1900, Paris, Combet, in-8 de xii-334 p. — *Capitaine Chopin*, Insurrections militaires en 1790, Paris, Laveur, in-16 de xii-251 p. — *J. Combet*, Louis XI et le Saint-Siège (1461-83), Paris, Hachette, in-8 de xxviii-343 p. — *R. Doumic*, Hommes et idées du xixe s., Paris, Perrin, in-16 de 309 p. — *G. Fabry*, Campagne de Russie (1812), t. V, Paris, Chapelot, in-8 de iii-942 p. — *F. Funck-Brentano*, La Bastille des Comédiens. Le For-l'Évêque, Paris, Fontemoing, in-8 de 317 p. — *P. Groussac*, Une énigme littéraire : le « Don Quichotte » d'Avellaneda, Paris, Picard, in-16 de xii-318 p. — La Guerre de 1870-71 : IX. Journées du 7 au 12 août, Paris, Chapelot, 2 vol. in-8 de vi-252 et 368 p. — *G. Habault*, La corvée royale au xviiie s., Paris, Larose, in-8 de viii-216 p. — *Comte d'Haussonville*, La duchesse de Bourgogne et l'alliance savoyarde sous Louis XIV, t. III, Paris, Calmann-Lévy, in-8 de 446 p. — *P. de La Gorce*, Histoire du second Empire, t. VI, Paris, Plon, in-8 de 471 p. — *F. Lot*, Études sur le règne de Hugues Capet et la fin du xe s., Paris, Bouillon, in-8 de xl-525 p. — *P. Matter*, La Prusse et la Révolution de 1848, Paris, Alcan, in-16 de 308 p. — *L. Pérey*, Charles de Lorraine et la cour de Bruxelles sous le règne de Marie-Thérèse, Paris, Calmann-Lévy, in-8 de vi-360 p. — *E. Petit*, Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne, t. VIII, Dijon, imp. Darantière, in-8 de viii-511 p. — *C. de Renémont*, Campagne de 1809, étude militaire, Paris, Charles-Lavauzelle, in-8 de 402 p. — *Général de Seydlitz*, Campagne et défection du corps prussien de la Grande Armée (1812), trad. par le colonel de Conchard, Paris, Charles-Lavauzelle, in-8 de 235 p. — *G. Stenger*, La société française pendant le Consulat. La Renaissance de la France, Paris, Perrin, in-8 de iii-452 p. — *Th. Suran*, Les esprits directeurs de la pensée française, du moyen âge à la Révolution, Paris, Schleicher, in-18 de 245 p. — *P. Thureau-Dangin*, La Renaissance catholique en Angleterre au xixe s., 2e partie, Paris, Plon, in-8 de ii-459 p.

Archéologie et Histoire de l'art. — *J. Barbot*, Recherches sur les anciennes fortifications de la ville de Mende, Mende, imp. Privat, in-8 de 83 p. — *A. Blanchet*, Chronique archéologique de la France (1902), Paris, Picard, in-8 de 107 p. — *H. Chérot*, Iconographie de Bourdaloue, 3e série : le type aux yeux ouverts, Paris, Retaux, in-4 de 62 p. — *H. Du Ranquet*, L'église de Glaine-Montaigut (Puy-de-Dôme), Caen, Delesques, in-8 de 17 p. — *E. Lefèvre-Pontalis*, L'église abbatiale de Chaalis (Oise), Caen, Delesques, in-8 de 44 p. — *V. Mortet*, Notes historiques et archéologiques sur la cathédrale et le palais épiscopal de Paris, I, Paris, Picard, in-8 de 32 p.

Digitized by Google

Histoire locale. — *Abbé Bahezre*, Les Filles de la Croix de Paris pendant la Révolution (1789-1814), Paris, Retaux, in-18 de VIII-158 p. — *Abbé Barbier*, Les Carmélites de Pamiers (1648-1902), Pamiers, Galy, in-8 de 170 p. — *C. Bernois*, Histoire de Méréville (S.-et-O.) et de ses seigneurs, Orléans, Marron, in-8 de VIII-251 p. — *A. Béthouart*, Histoire de Chartres (1789-1900), t. II, Chartres, imp. Garnier, in-8 de 366 p. — *O. Biré*, Étude de la commanderie de Bretteville-le-Rabet, Caen, Delesques, in-8 de 35 p. — *Abbé Blazy*, Contribution à l'histoire du pays de Foix, 1re partie, imp. Pomiès, in-8 de 107 p. — *A. Blondel*, Essai sur les institutions municipales de Chartres, Chartres, imp. Durand, in-8 de 157 p. — *P. Boyé*, Les Hautes-Chaumes des Vosges, Nancy, Berger-Levrault, in-8 de 432 p. — *S. Collet*, Notice historique sur la commune de Morteau (Haute-Marne), Chaumont, imp. Cavaniol, in-8 de 32 p. — *Deschamps-La-Rivière*, Recherches historiques sur Dollon (Sarthe), Le Mans, in-8 de 176 p. — *F. Descostes*, Les émigrés en Savoie, à Aoste et dans le pays de Vaud (1790-1800), Chambéry, Perrin, in-8 de 351 p. — *Abbé Guillotin de Corson*, Le Tiercent (Ille-et-Vilaine), étude historique et archéologique, Rennes, Plihon et Hommay, in-8 de 82 p. — *E. Jarossay*, Histoire de l'abbaye de Micy-Saint-Mesmin-les-Orléans, Orléans, Marron, in-8 de XII-551 p. — *E. Martin*, Histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié, Nancy, Crépin-Leblond, 2 vol. in-8 de XLIV-602 et 668 p. — *H. Moris*, Le Sénat de Nice avant 1792, Nice, imp. Malvano, in-8 de 141 p. — *Ch. Portal*, Histoire de la ville de Cordes, Cordes, Bosquet, in-8 de XII-696 p. — *T. Raulin*, Le pseudo-patriote Palloy et les administrations du Calvados de 1790 à 1794, Caen, Delesques, in-8 de 72 p.

Biographie. — *L. Béclard*, Sébastien Mercier : sa vie, son œuvre, son temps, t. I, Paris, Champion, in-8 de IX-811 p. — *C. Bouvier*, Une carrière d'apologiste au XVIIIe s. : Jean-Georges Le Franc de Pompignan, archevêque de Vienne, Lyon, imp. Vitte, in-8 de 125 p. — *E. de Broglie*, La bienheureuse Marie de l'Incarnation (1566-1618), Paris, Lecoffre, in-18 de 215 p. — *E. Daudet*, Une vie d'ambassadrice au siècle dernier. La princesse de Liéven, Paris, Plon, in-8 de 403 p. — *R. Elie*, Mme de Sévigné en Bourgogne, d'après ses lettres, Dijon, Pillu-Roland, in-8 de 23 p. — *B. Faulquier*, Frédéric Ozanam. L'homme et l'œuvre, Paris, Béduchaud, in-18 de XVI-175 p. — *L. Figard*, Un médecin philosophe au XVIe s. ; Étude sur la psychologie de Jean Fernel, Paris, Alcan, in-8 de XV-369 p. — *Abbé G. Grente*, Jean Bertaut, abbé d'Aunay, premier aumônier de la reine, évêque de Séez (1552-1611), Paris, Lecoffre, in-8 de XV-438 p. — *H. Lefebvre*, Les sires de Pierrefort de la maison de Bar, Nancy, Crépin-Leblond, in-8 de 285 p. — *Commt Le Pippre*, Dernier mot sur le Masque de fer, Limoges, Charles-Lavauzelle, in-8 de 40 p. — *F. Masson*, Napoléon et sa famille, t. V et VI, Paris, Ollendorff, in-8 de XVIII-356 et 380 p. — *O. de Poli*, Le pape Urbain IV. Recherches sur sa famille et son blason, Paris, in-8 de 253 p. — *P. Quentin-Bauchart*, Lamartine homme politique. La politique intérieure, Paris, Plon, in-8 de 427 p. — *M. Thibault*, Isabeau de Bavière, reine de France. La jeunesse, Paris, Perrin, in-8 de IV-454 p. — *Abbé Thomas*, Les Bossuet en Bourgogne, Paris, Nourry, in-8 de 236 p. — *J. Turquan*, Un joyeux souverain : le roi Jérôme, frère de Napoléon (1784-1860), Paris, Tallandier, in-18 de 349 p.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

L'Éditeur-Gérant : A. Picard.

Digitized by Google

Le mariage de Marie-Antoinette.

I

L'AMBASSADE DU MARQUIS DE DURFORT A VIENNE[1]

Le mariage d'une archiduchesse, fille de Marie-Thérèse, avec le Dauphin, petit-fils de Louis XV, fut une des conséquences naturelles provoquées par l'alliance soudaine des maisons de France et d'Autriche après trois siècles d'un antagonisme permanent, après des luttes acharnées et meurtrières. L'orientation nouvelle dans les relations extérieures qui renversait subitement d'anciennes traditions regardées comme immuables demeurait une énigme pour la masse du public, une faute pour tous ceux qui raisonnaient sur la politique, une combinaison téméraire et chancelante aux yeux même de certains diplomates avisés, alors qu'elle se trouvait être une nécessité absolue dans l'esprit du Roi et de son ministère[2]. Il devenait donc indispensable aux deux cours de s'unir par les liens les plus

1. Cette étude se limite aux négociations ou formalités diplomatiques précédant et accompagnant le mariage : elle constitue simplement une sorte d'introduction à l'histoire de la dernière reine de l'ancien Régime.

L'ambassade du marquis de Durfort à Vienne était encore peu connue. La mission du comte de Noailles à Strasbourg méritait également d'être mise en lumière, malgré les nombreux récits de la réception de la Dauphine en terre française. Quant aux cérémonies et fêtes de Versailles, elles ont été décrites avec une grande exactitude par M. Pierre de Nolhac (*Marie-Antoinette dauphine*, Paris, Calmann-Lévy, in-16, 1898) et il n'y a pas lieu de les reprendre après lui.

M. Maurice Tourneux a publié une excellente bibliographie de Marie-Antoinette (*Marie-Antoinette devant l'histoire*; nouvelle édition, Paris, Leclerc, g^d in-8, 1901).

2. Les instructions données successivement à trois représentants de Louis XV en Autriche, au comte de Choiseul en 1759, au comte du Châtelet en 1761, au marquis de Durfort en 1766, commençaient par cette même phrase très caractéristique : « Si jamais événement a eu des droits à l'étonnement public, c'est celui de l'union du Roi et de l'Impératrice-Reine, conclue en 1756 » (V. *Instructions données aux ambassadeurs et ministres de France*; t. I, *Autriche*, publié par A. Sorel; Paris, Alcan, in-8, 1884, p. 382).

Digitized by Google

intimes afin d'amener une sorte de fusion entre les deux peuples et de provoquer des sympathies réciproques impuissantes à se former par une simple communauté d'intérêts.

Le brusque renversement des alliances en 1756, l'union fort imprévue de la Prusse avec l'Angleterre, le rapprochement rendu par suite inévitable de la France avec l'Autriche ont été minutieusement étudiés, dans leurs causes multiples et leurs graves conséquences, par le duc de Broglie, par M. Albert Sorel et, incidemment, par d'autres historiens encore [1]. Il est démontré que Louis XV, brutalement abandonné par Frédéric II, se trouvait dans l'obligation d'écouter enfin les propositions de la cour de Vienne, que Choiseul fut non pas l'artisan mais le protecteur avisé d'une union déjà fortement scellée avant son arrivée au pouvoir.

La fierté française avait trop souffert en 1742 de la capitulation de Linz, de la retraite de Prague, d'autres échecs plus récents et même de victoires douteuses ou chèrement achetées pour accepter facilement l'union avec les troupes impériales; en Autriche, pareil sentiment rendait pénible la nécessité de combattre désormais aux côtés des armées du Roi. On peut même prétendre, jusqu'à un certain point, que cette alliance de raison avait pour seuls défenseurs et gardiens fidèles Louis XV et Marie-Thérèse, car Bernis et Choiseul lui-même d'un côté, Kaunitz et Stahremberg [2], par ailleurs, n'approuvèrent pas toujours sans réserves son application. Louis XV, réservant ses mensonges pour l'existence intime, trouvait une véritable jouissance à donner sa parole de monarque, à multiplier les témoignages de loyal attachement; Marie-Thérèse, oubliant aussi les anciennes querelles, répondait sur le même ton également sin-

1. V. notamment, à la suite des *Mémoires du cardinal de Bernis* (1715-1794), l'important appendice publié par M. Fr. Masson sur les « négociations de Bernis avec la cour de Vienne en vue de la paix » (Paris, Plon, 2 vol. in-8, 1878; t. II, p. 413-71.)

2. Sur Kaunitz (1711-1794), ambassadeur en France de 1751 à 1753, et sur Stahremberg (1724-1807), qui lui succéda dans ce poste pour l'occuper jusqu'en 1766, v. les introductions de la *Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau*, publiée par MM. d'Arneth et Geffroy (Paris, impr. nationale, 2 vol. in-8, 1889), et de la *Correspondance secrète du comte de Mercy-Argenteau avec l'empereur Joseph II et le prince de Kaunitz*, publiée par MM. d'Arneth et Flammermont (Paris, F. Didot, 3 vol. in-8, 1875); v., sur Kaunitz en particulier, la *Correspondance secrète entre le comte de Kaunitz et le baron de Koch*, publiée par H. Schlitter (Paris, Plon, in-8, 1899) et son portrait dans les *Souvenirs du baron de Gleichen* (Paris, Techener, in-16, 1868, p. 85-93).

Digitized by Google

cère [1], mais, joignant ses aptitudes féminines à ses talents politiques, savait sourire pour se faire servir et tirer grand profit d'un traité dont, par la force même des choses, tous les avantages matériels lui étaient réservés. Le charme de sa conversation captivante était bien connu : lorsque le comte d'Estrées [2] se rendit à Vienne, en octobre 1756, pour discuter la question des secours, il emportait comme préambule à ses instructions le conseil suivant qui n'était guère déguisé : « L'Impératrice a beaucoup d'esprit, de courage et d'application aux affaires et elle sait mettre tant de grâces dans ce qu'elle dit et ce qu'elle propose que le Roi avertirait son ministre de se défendre du charme qui est attaché à ses discours s'il n'était persuadé que la séduction qu'elle voudra bien employer avec lui n'aura pour objet que le plus grand avantage des deux cours [3]. »

Louis XV se trouvait donc parfois en opposition avec ses ministres et l'une de ces divergences de vues provoqua la disgrâce de Bernis qui avait cependant préparé et signé le traité de 1756, complété dès l'année suivante. Lorsque Choiseul, qui n'était encore que le brillant comte de Stainville, quitta le poste de Rome en 1757 pour aller faire un stage d'une année à Vienne avant d'être appelé à la direction des Affaires étrangères [4], cet état de choses rendit son ambassade souvent délicate. D'après les ordres de Bernis, il modérait les ardeurs belliqueuses et vindicatives de Marie-Thérèse, lui faisait même connaître l'impossibilité de la soutenir davantage, tandis que le Roi écrivait à l'Impératrice pour s'engager solennellement à la suivre coûte que coûte [5]. Choiseul se tira fort habilement de contradictions qui le déconcertèrent plus d'une fois, et son prestige naissant n'eut pas à en souffrir davantage que sa dignité. D'ail-

1. D'après Choiseul-Praslin, Marie-Thérèse « est d'assez bonne foi, et quelquefois même la vérité lui échappe malgré elle » (Archives du ministère des Affaires étrangères ; *Correspondance de Vienne*, t. 284, fol. 57).

2. Louis-César-Charles Le Tellier, comte d'Estrées (1695-1771), était lieutenant-général des armées du Roi lorsqu'il se rendit à Vienne en 1756 en qualité de ministre plénipotentiaire. Il devint maréchal de France en 1757 et duc à brevet en 1763, après avoir commandé l'armée d'Allemagne à laquelle il avait longtemps servi.

3. Archives du ministère des Affaires étrangères. *Correspondance de Vienne, supplément*, t. 15, f. 227.

4. Sur Choiseul (1719-1785), v. *Choiseul à Rome*, par M. Boutry ; Paris, C. Lévy, in-8, 1895 ; *L'ambassade de Choiseul à Vienne*, par A. Filon ; Paris, Durand, in-8, 1874 ; *Le duc et la duchesse de Choiseul. La disgrâce du duc et de la duchesse de Choiseul*, par G. Maugras ; Paris, Plon, 2 vol. in-8, 1902 et 1903.

5. V. *Louis XV, Marie-Thérèse et la paix de l'Europe en 1758*, par L. Fleys (*Revue d'histoire diplomatique*, 1897, p. 28-51).

Digitized by Google

leurs, il ne cachait pas ses sympathies personnelles pour la cour d'Autriche dont il emportait toute la confiance lorsqu'il s'en éloigna le 15 novembre 1758, formant sans doute des projets pour l'avenir, mais se gardant de les dévoiler et ne faisant même pas allusion au futur mariage possible d'une des jeunes archiduchesses avec l'héritier de la couronne de France.

Dès son début, la politique nouvelle eut de tristes résultats : Rosbach, Crevelt, Minden [1] furent de pénibles souvenirs pour les troupes qui secondaient Marie-Thérèse s'acharnant en vain à reconquérir la Silésie; d'autre part, la France, livrée à ses seules ressources dans une lutte inégale contre l'Angleterre, perdait successivement ses plus belles colonies. Sous peine d'un isolement absolu et de dangers plus grands encore, il fallait pourtant maintenir l'alliance, la défendre contre les critiques, les attaques même dont elle se trouvait l'objet. Et, lorsque la paix si chèrement achetée fut enfin obtenue [2], le petit-fils de Louis XV [3] se trouvait encore un enfant, mais il était déjà permis de parler de son mariage, puisque les besoins de la politique accordent aux princes tous les privilèges, même celui d'une très précoce maturité physique.

Ce fut en 1764 qu'eurent lieu de premiers et vagues pourparlers, sans qu'aucune pièce diplomatique en portât la moindre trace, mais cette date se trouve précisée dans un historique rédigé à l'époque du mariage [4]. Il est presque certain que ces pourparlers, engagés entre Choiseul et l'ambassadeur d'Autriche, Stahremberg, ne désignaient aucune des filles de Marie-Thérèse en particulier. Sans doute Marie-Antoinette se trouvait d'un âge proportionné à celui du petit-fils de Louis XV; toutefois, née le 2 novembre 1755, elle n'avait que trois ans lorsque Choiseul quitta Vienne, et celui-ci ne pouvait deviner ses vertus et ses charmes qui, même en 1764, devaient être fort incertains. Puis, un choix prématuré, établi sur de simples conjectures, pouvait se porter tout aussi bien sur l'archiduchesse Caroline [5], née le 13 août 1752, ou même sur des sœurs plus âgées.

1. Rosbach (5 novembre 1757), Crevelt (13 juin 1758), Minden (1er août 1759).
2. Traité de Paris du 10 février 1763.
3. Louis-Auguste, né le 23 août 1754.
4. Archives du ministère des Affaires étrangères. *Mémoires et documents : France*, t. 426, fol. 13-21.
5. Avant son mariage avec le roi de Naples en 1768, l'archiduchesse Marie-Caroline était plus généralement appelée Marie-Charlotte ou simplement l'archiduchesse Charlotte. De même, jusqu'en 1770, Marie-Antoinette fut appelée le plus souvent Marie-Antoine ou simplement l'archiduchesse Antoine.

Digitized by Google

Pendant ces longs préliminaires, Choiseul eut à déjouer une secrète intrigue qui avait pour but d'unir le Dauphin à la princesse Amélie de Saxe [1] et sa sœur Clotilde [2] à l'électeur de Saxe, intrigue combinée par le vicomte de Martange, agent du prince Xavier de Saxe, mais faiblement secondée par la dauphine Marie-Josèphe [3], puis par Madame Adélaïde. « Marie-Josèphe, écrit M. d'Arneth [4], ne pouvant plus prétendre, depuis la mort prématurée de son époux, à devenir reine de France, désirait vivement que ce bonheur passât à une princesse de sa famille qu'elle aimait avec ferveur. Sur un ton plaintif, elle avait demandé au Roi s'il était donc vrai qu'il se fût engagé par une promesse formelle au sujet du mariage de son petit-fils sans l'admettre elle, la mère, à donner son avis. Louis XV ne nia pas ce projet d'établissement, mais, pour calmer la Dauphine, il ajouta que, vu le jeune âge des deux futurs, la chose était exposée à beaucoup de hasards et ne pouvait être considérée jusqu'à présent que comme un désir et non une affaire conclue. » Dans ces lignes, l'historien de Marie-Thérèse résume une dépêche écrite par Stahremberg en septembre 1766 : la cour d'Autriche fut donc tenue très au courant d'une tentative que Choiseul paralysa sans prendre beaucoup de peine.

Aucun document ne révèle à quel moment précis ni dans quelles conditions exactes Marie-Antoinette fut spécialement désignée. La nouvelle se répandit peu à peu, sans être démentie, et divers rapprochements permirent de lui donner plus de consistance; elle gagna les bureaux des diverses ambassades; elle fut l'objet de libres conversations dans les deux cours, et la demande régulière qui suivit tardivement de nombreuses allusions officielles, loin de provoquer la moindre surprise, fut regardée comme la consécration naturelle d'un événement prévu.

L'Impératrice de Russie, Catherine II [5], surnomma Choiseul le

1. La princesse Amélie de Saxe était née le 26 septembre 1757.
2. La princesse Clotilde était née le 23 septembre 1759.
3. Sur ces personnages et sur cet incident, v. *La mère des trois derniers Bourbons, Marie-Josèphe de Saxe et la cour de Louis XV*, par C. Stryienski (Paris, Plon, in-8, 1902, p. 363-6); — *Projets de mariages princiers : le Dauphin et Amélie de Saxe, l'électeur de Saxe et Clotilde de France*, par E. Welvert (*Archives historiques*, 1889-1890, p. 193-203 et 241-58); — *Correspondance du général-major de Martange*, publiée par Ch. Bréard (Paris, Picard, in-8, 1898, p. 416-29).
4. *Geschichte Maria Theresia's*; Vienne, 8 vol. in-8, 1877.
5. Catherine II (1729-1796), impératrice de Russie en 1762.

Digitized by Google

« cocher de l'Europe ». Ce ministre était, en effet, fort jaloux du pouvoir et possédait plus de goût encore que de capacités, cependant réelles, pour la diplomatie. Lorsqu'il abandonna, le 15 octobre 1761, la direction effective des Affaires étrangères à son cousin, le duc de Choiseul-Praslin [1], il ne songea nullement à s'en désintéresser, se réserva même l'étude de certaines affaires et profita d'une nouvelle combinaison ministérielle pour reprendre, le 6 avril 1766, son département de prédilection, tout en conservant celui de la guerre [2]. En réalité, rien ne l'avait empêché, pendant cette sorte d'interrègne, de satisfaire ses vues particulières, de poursuivre un plan mûrement étudié, notamment en ce qui concernait les relations avec l'Espagne [3] et avec l'Autriche. C'est ainsi qu'il avait traité de vive voix les affaires les plus importantes avec Stahremberg, puis avec son successeur Mercy-Argenteau [4], qu'il avait lentement, prudemment négocié le mariage du Dauphin. Dans ces conditions, le poste d'ambassadeur à Vienne demeurait surtout représentatif; il se trouvait intentionnellement confié à des agents d'une parfaite honorabilité mais résignés d'avance à la médiocrité de leur tâche.

Devenu ministre, Choiseul avait obtenu d'être remplacé à Vienne par un cousin qui lui était tout dévoué, aussi bien par des motifs d'ambition personnelle que par des obligations de famille. Il lui avait ensuite donné pour successeur, en juin 1761, le comte du Chatelet-Lomont [5], revêtu seulement du titre de ministre plénipotentiaire, plus soldat que diplomate, et chargé de plusieurs missions spéciales l'obligeant à s'éloigner de Vienne qu'il quitta définitivement le 26 juillet 1766, l'intérim étant confié à son premier secrétaire Bérenger [6].

1. César-Gabriel, comte de Choiseul-Praslin (1712-1785), lieutenant-général en 1758, ambassadeur à Vienne de juin 1759 à mai 1761, duc de Praslin en 1762.

2. Choiseul-Praslin fut alors nommé ministre de la Marine et chef du conseil royal des finances.

3. Le pacte de famille fut conclu le 15 août 1761. — V. la *Correspondance secrète de Louis XV*, publiée par E. Boutaric (Paris, Plon, 2 vol. in-8, 1866, t. II, p. 254-66) : cet ouvrage contient des mémoires du comte de Broglie sur l'Espagne, avec le texte du pacte et d'importants commentaires.

4. Sur Mercy-Argenteau (1727-1794), ambassadeur en France de 1766 à 1790, v. l'introduction de la *Correspondance secrète du comte de Mercy-Argenteau*. ... vol. cit.

5. Louis-Florent, comte, puis duc du Chatelet-Lomont (1727-1793), ambassadeur à Londres après avoir quitté le poste de Vienne, lieutenant-général en 1780.

6. Bérenger avait été d'abord chargé d'affaires en Russie; il devait remplir dans la suite les mêmes fonctions à Naples et aux Pays-Bas.

Digitized by Google

En présence des événements qui allaient s'accomplir, il devenait plus indispensable que jamais à Choiseul d'avoir auprès de la cour d'Autriche un agent très honorable sans doute, mais assez modéré dans ses ambitions, quelque peu dépourvu d'initiative, disposé à accepter un rôle de comparse du moment que ce rôle n'était ni trop ingrat, ni trop humiliant, assez habile cependant pour dissimuler son effacement sous beaucoup de tenue, de prudence et de dignité. Le ministre eut la main heureuse en faisant signer à Louis XV la nomination du marquis de Durfort-Civrac [1], très riche, très considéré à la cour et n'ambitionnant pas pour la fin de sa vie une plus haute fortune.

Dès son arrivée à Vienne, le 3 février 1767, le marquis de Durfort fut accueilli avec des prévenances particulières, à la fois comme ambassadeur très accrédité et comme ami véritable, presque comme un confident. Puisque les affaires importantes continuaient à se traiter plutôt à Versailles, entre Choiseul et Mercy-Argenteau, qu'à Vienne entre le nouvel ambassadeur et Kaunitz, Marie-Thérèse pouvait plus aisément sortir de la réserve officielle, se laisser aller à des allusions significatives qui ne l'engageaient pas précisément et ne compromettaient guère la cour de France mais qui devaient avoir une salutaire influence sur les négociations. Durfort parut véritablement gêné de ces attentions multiples, incessantes : il s'ingéniait à ne pas les repousser, à ne pas y répondre ouvertement, à garder la réserve correcte qui lui était imposée et lui fut à diverses reprises recommandée, car plusieurs fois il parut faiblir, séduit, ébloui, flatté au delà de toute expression par les amabilités de Marie-Thérèse, par les égards, la déférence même que lui témoignaient les ministres autrichiens.

L'Impératrice-Reine, épouse accomplie et mère dévouée, subordonnait tous ses sentiments intimes à la politique. Devant la raison d'État, elle savait imposer silence à ses prédilections partieulières, accepter même des compromissions humiliantes pour son honnêteté

1. Aimeric-Joseph de Durfort, marquis de Civrac (1716-1787), colonel du régiment de Royal-Vaisseaux, ambassadeur à Venise et Naples avant d'être nommé au poste de Vienne, chevalier d'honneur de Madame Victoire en 1771, duc de Civrac en 1774. Il avait épousé, en 1744, Anne-Marie de la Faurie, fille d'un conseiller au Parlement de Bordeaux, dont il eut quatre enfants : Jean-Laurent de Durfort, comte, puis duc de Lorges (1746-1826), qui le suivit à Vienne, et trois filles qui épousèrent Guy de Donnissan, marquis de Citran, le marquis de Lescure et le comte de Chastellux.

Digitized by Google

naturelle. C'est ainsi qu'elle croyait nécessaire de se ménager les bonnes grâces des favorites de Louis XV. Si elle n'avait pas appelé Mme de Pompadour sa « chère cousine », elle ne s'était pas cru permis de la dédaigner, et le comte de Choiseul n'avait pas été médiocrement surpris, en arrivant à Vienne le 28 juin 1759, de l'entendre lui demander des nouvelles de la famille royale, de plusieurs ministres et aussitôt après de la marquise « pour qui elle m'a témoigné une estime et une amitié véritables, écrivit Choiseul; elle m'a ajouté, après avoir fait son éloge : ce n'est pas à cause de l'obligation que je lui ai d'avoir contribué à notre alliance, c'est une justice que je rends à son mérite [1]. » On ne pourrait s'étonner d'une pareille condescendance, puisque Marie-Antoinette devait plus tard, après bien des résistances et surmontant son dégoût personnel, obéir enfin à l'ordre pressant de sa mère et affecter publiquement des attentions mendiées par Mme du Barry [2].

C'était un usage assez répandu chez les représentants du Roi auprès des diverses cours de faire le portrait des principaux personnages avec lesquels ils se trouvaient en rapport. Fidèle à la tradition, Durfort rédigea vers la fin de son séjour en Autriche un mémoire intitulé : *Portraits de la cour de Vienne* [3], dans lequel il représentait Marie-Thérèse en ces termes :

« Cette princesse mérite sans contredit la belle réputation dont elle jouit en Europe. Personne ne possède mieux qu'elle l'art de se rendre maître des cœurs et n'y met plus de soins ; elle en sent toute l'utilité, car c'est à cet art qu'elle doit l'amour de ses sujets qui lui en ont donné des preuves signalées dans les circonstances critiques où elle s'est trouvée. Elle est active et laborieuse au point de travailler et de lire des mémoires à la promenade; elle donne tous les jours trois et quatre heures d'audiences où elle admet tout le monde sans aucune exception ; elle y traite toutes sortes d'affaires, fait des aumônes de la main à la main, entend des plaintes, des prétentions,

1. A. E., *Vienne*, t. 272, fol. 329. — Nous avons publié cette appréciation de Marie-Thérèse dans la *Nouvelle Revue rétrospective* (juillet 1903, p. 68-9). — V. *La mort de Mme de Pompadour et l'alliance autrichienne* (*Revue des Études historiques*, 1903, p. 396-8).

2. V. notamment *Princesse et Favorite*, par le comte Fleury (*Le Carnet*, juin, 1902, p. 356-84.)

3. A. E., *Mémoires et documents : Autriche*, t. 39, fol. 392-9.

Digitized by Google

des projets et des espions ; elle y questionne, réplique, conseille, arrange des différends, de sorte que la plupart des affaires se terminent à l'audience.

« J'ajouterai cependant, pour me renfermer dans l'exacte vérité, qu'un esprit de commérage obscurcit un peu ses belles qualités, que son intention d'attacher les femmes à leurs maris produit souvent des effets contraires, car, sur un simple indice qu'une femme est disposée à la galanterie, elle donne au mari des avis qui troublent plus de ménages qu'ils n'en arrangent.

« Ce n'est, au reste, qu'une ombre de trop dans le beau tableau de cette princesse remplie de religion et d'une bonté active, ingénieuse à trouver des occasions de l'exercer. L'encouragement du commerce et des manufactures sont aussi l'objet de ses occupations ; elle travaille d'une manière non moins efficace à libérer son État, et c'est à ce plan de conduite qu'on doit en partie son indifférence sur la guerre entre les Russes et les Turcs. Elle est jalouse de son autorité, car elle ne l'a jamais partagée avec personne : elle avait, à la mort de son mari, parlé d'un projet de retraite et de laisser à son fils le soin du gouvernement, mais son goût naturel pour la domination reprit bientôt le dessus et lui fit abandonner un dessein conçu dans sa première douleur. Elle est fort attachée à l'alliance et voit avec une grande satisfaction dans le mariage de sa fille un nouveau moyen d'en assurer la durée. »

Dans ce portrait, très sobre mais assez précis, les lignes consacrées à « l'esprit de commérage » de l'Impératrice révèlent celui qui les traça : Durfort possédait un caractère essentiellement pacifique, légèrement sceptique ; il avait toujours vécu à l'abri des passions ; il s'accommodait fort bien, pendant ses longs séjours à l'étranger, de laisser à Versailles la marquise de Durfort qui remplissait les fonctions de dame d'atours auprès des filles du Roi [1]. Son indolence n'excluait pas la perspicacité, et les courtes esquisses qu'il consacre, dans la suite de son mémoire, à l'entourage de Marie-Thérèse, ne manquent ni de finesse, ni d'intérêt.

Cet entourage était nombreux, car Marie-Thérèse avait eu seize

1. Madame Adélaïde, née en 1732 ; Madame Victoire, née en 1733 ; Madame Sophie, née en 1734 ; Madame Louise, née en 1735. — V. leur portrait dans les *Mémoires de Mme Campan*, publiés par F. Barrière ; Paris, F. Didot, in-12, 1849, p. 50-60.

Digitized by Google

enfants ; dix d'entre eux survécurent [1], quatre fils et six filles dont la plus jeune était Marie-Antoinette : « C'est une princesse accomplie, disait de cette dernière l'ambassadeur, tant par les qualités de sa belle âme que par les agréments de sa figure. Elle a un discernement fin, de la bonté dans le caractère, de la gaité dans l'esprit; elle aime à plaire, dit des choses agréables à chacun et possède au suprême degré toutes les qualités qui peuvent assurer le bonheur d'un époux [2]. »

Sans doute Durfort eût été excusable de présenter sous un jour particulièrement flatteur le portrait de sa future souveraine, mais en réalité, il n'avait pas besoin de l'embellir, car elle se montrait déjà véritablement séduisante : avec quelques réserves inévitables, il y avait beaucoup d'éloges à formuler sur le compte de la jeune princesse devenue subitement l'objet de l'attention générale du jour où de vastes espérances s'attachèrent à son nom.

Les détails sur ses premières années sont rares et insignifiants. Le marquis d'Aubeterre [3], qui occupait le poste de Vienne pendant

1. Marie-Thérèse (1717-1780), fille de l'empereur Charles VI et lui succédant le 20 octobre 1740 en vertu de la Pragmatique Sanction, avait épousé, le 12 février 1736, François-Étienne (1708-1765), duc de Lorraine, grand-duc de Toscane, co-régent des États autrichiens en 1740, empereur d'Allemagne en 1745. Les dix enfants issus de leur mariage qui survécurent étaient : Marie-Anne (6 octobre 1738-19 novembre 1789), abbesse d'un couvent de Prague; Joseph (13 mars 1741-20 février 1790), roi des Romains en 1764, empereur en 1765, puis successeur de sa mère; Marie-Christine (13 mai 1742-24 juin 1798), mariée en 1766 au prince Albert de Saxe-Teschen, gouvernante générale des Pays-Bas en 1781 ; Marie-Élisabeth (3 août 1743-22 septembre 1808), abbesse à Innsbruck; Marie-Amélie (26 février 1746-18 juin 1804), mariée en 1769 à Ferdinand, duc de Parme ; Léopold (5 mai 1747-1er mars 1792), grand-duc de Toscane en 1765, successeur de son frère à la couronne d'Autriche en 1790; Marie-Caroline (13 août 1752-8 septembre 1814), mariée en 1768 au roi Ferdinand de Naples; Ferdinand (1er juin 1754-24 décembre 1806), gouverneur et capitaine-général de Lombardie; Marie-Antoinette (2 novembre 1755-16 octobre 1793); Maximilien (8 décembre 1756-17 juillet 1801), prince-électeur de Cologne, évêque de Munster. — Quatre des enfants morts en bas âge étaient : Marie-Caroline-Ernestine, née le 12 janvier 1740; Charles-Joseph-Emmanuel, né le 1er février 1745; Jeanne-Gabrielle-Marie-Joséphine, née le 4 février 1750 ; Josèphe-Gabrielle-Jeanne-Antoinette-Anne, née le 19 mars 1751.

2. A. E., *Mémoires et documents : Autriche*, t. 39, fol. 394. — Ce portrait de Marie-Antoinette a été publié par E. Wertheimer (*Documents inédits relatifs à l'histoire de Marie-Antoinette. Revue historique*, mai-août 1884, p. 334), et par P. de Nolhac, vol. cit., p. 76.

3. Joseph-Henri Bouchard d'Esparbès de Lussan, marquis d'Aubeterre (1714-1788), ministre plénipotentiaire à Vienne de 1753 à 1756 au moment de l'alliance, ambassadeur à Madrid de 1757 à 1769, lieutenant-général en 1758, ambassadeur à Rome de 1763 à 1769, maréchal de France en 1783.

Digitized by Google

l'année de sa naissance, rapporte laconiquement [1] la grossesse heureuse de Marie-Thérèse, supposée dès le 15 mars 1755 et devenue apparente vers le 5 avril, la venue au monde de l'archiduchesse le 2 novembre à sept heures du soir, après quelques courts instants de souffrances [2]. D'après une lettre de Vienne du 12 décembre, Marie-Thérèse sur le point d'accoucher se fit d'abord arracher une dent dont elle souffrait assez cruellement pour ne pas oublier cette douleur en un pareil moment, puis elle se hâta d'expédier quelques affaires urgentes. Elle dut enfin quitter la plume, mais, quelques instants après la naissance, n'ayant rien perdu de son énergie, elle réclama les expéditions pour les signer, répondant aux observations de son entourage : « Mes sujets sont mes premiers enfants; je leur dois mes premiers soins, ceux des autres viendront après [3]. » La jeune princesse fut baptisée dès le lendemain sous les noms de Marie-Antoine-Josèphe-Jeanne; elle était tenue sur les fonts baptismaux par son frère l'archiduc Joseph et l'aînée de ses sœurs, l'archiduchesse Marie-Anne, au nom du roi et de la reine de Portugal [4]. Comme de coutume, le rétablissement de l'Impératrice fut très rapide, mais, escomptant trop sa vigoureuse santé et ne pouvant se résoudre à l'inaction, elle ne voulut pas interrompre ses audiences; elle se hasarda même, au bout de quelques jours, à sortir malgré le froid, si bien qu'elle fût prise, dans les derniers jours de novembre, d'une fièvre assez violente pour donner un peu d'inquiétude.

Les jeunes archiducs et archiduchesses étaient élevés à Schœnbrunn [5], sous la surveillance de gouverneurs, de maîtres et du célèbre médecin de la cour Van Swieten [6]; ils vivaient assez librement, pratiquant beaucoup plus les jeux que le travail, et leur mère, en dépit de sa sollicitude, ne pouvait leur consacrer assez de temps.

1. A. E., *Vienne*, t. 254, passim.

2. « Marie-Antoinette... naquit le 2 novembre 1755, jour du tremblement de terre de Lisbonne, et cette catastrophe, qui semblait marquer d'un sceau fatal l'époque de sa naissance, sans être pour la princesse un motif de crainte superstitieuse, avait pourtant fait impression sur son esprit » (*Mémoires de Mme Campan*; vol. cit., p. 61).

3. *Pièces intéressantes et peu connues pour servir à l'histoire de la littérature*, publiées par de La Place (Bruxelles, 8 vol. in-16, 1785; t. IV, p. 273-86).

4. Joseph de Bragance et Marie-Anne-Victoire d'Espagne, unis le 19 janvier 1729.

5. Schœnbrunn, résidence de chasse à six kilomètres de Vienne, reconstruite et embellie par Marie-Thérèse.

6. Gérard Van Swieten (1700-1772), d'origine hollandaise, premier médecin de Marie-Thérèse en 1745, releva et organisa les études médicales à Vienne.

Digitized by Google

Leur père les aimait beaucoup [1], mais il ne s'éloignait guère de l'Impératrice-Reine, et sa douceur devenait parfois de la faiblesse. Successivement ils paraissaient à la cour de Vienne, d'abord à de rares intervalles jusqu'à leur adolescence.

Faute de documents, les divers historiens de Marie-Antoinette ont reproduit, amplifié même quelquefois, les anecdotes rapportées par Mme Campan et par Weber [2] dans leurs mémoires. Ces anecdotes, exemples caractéristiques pour dépeindre un personnage, ne peuvent être considérées comme rigoureusement authentiques : Mme Campan, n'étant jamais allée à Vienne, les connut indirectement, et Joseph Weber, en sa qualité de frère de lait, ne put les entendre, les retenir lui-même que fort tardivement.

La gageure entre Marie-Thérèse, qui craignait en 1755 de donner le jour à une fille, et le duc de Silva Tarouca [3] qui, d'après son devoir de courtisan, devait parier pour un fils, a très souvent servi d'excellent préambule. Toujours d'après Mme Campan, le seigneur autrichien aurait fait « exécuter en porcelaine une figure qui avait un genou en terre » avec la légende suivante due à l'abbé Métastase [4]. « J'ai perdu : l'auguste fille me condamne à payer, mais s'il est vrai qu'elle vous ressemble, tout le monde a gagné. » Ce détail évidemment gracieux est toutefois de minime importance; les anecdotes de Weber n'en possèdent pas davantage à propos du désir exprimé par la jeune archiduchesse de régner sur les Français, de sa bienveillance ou de sa charité. Certaines phrases qui n'ont pas uniquement pour objet de citer un mot heureux méritent davantage d'être rappelées, comme les appréciations suivantes de Mme Campan : « Les grandes-maîtresses, n'ayant aucune inspection à craindre de la part de Marie-Thérèse, cherchèrent à se faire aimer de leurs élèves en suivant la route si blâmable et si commune d'une indulgence funeste aux progrès et au bonheur futur de l'enfance. Marie-Antoinette fit congé-

1. L'empereur François Ier rédigea une instruction (*Instruction pour mes enfants, tant pour la vie spirituelle que temporelle*), publiée par le comte H. de Viel-Castel (*Marie-Antoinette et la Révolution française*; Paris, Techener, in-16, 1859, appendice, p. I-LXXXII) et depuis souvent reproduite.

2. *Mémoires de Weber*, publiés par F. Barrière; Paris, F. Didot, in-12, 1847.

3. Le duc Emmanuel de Silva Tarouca (1696-1771), président du conseil suprême des Pays-Bas à Vienne, éloigné par Kaunitz, conserva jusqu'à ses derniers jours cependant l'amitié de Marie-Thérèse.

4. Pierre-Bonaventure Métastase (1698-1782), dont les ouvrages dramatiques étaient regardés par Voltaire comme de « beaux monuments du siècle ».

Digitized by Google

dier sa grande-maîtresse en avouant à l'Impératrice que toutes ses pages d'écriture et toutes ses lettres étaient habituellement tracées au crayon : la comtesse de Brandès [Brandeiss] fut nommée pour remplacer cette gouvernante et s'acquitta de ses devoirs avec beaucoup d'exactitude et de talent... L'éducation de Marie-Antoinette fut donc très négligée. Les papiers publics retentissaient cependant de la supériorité des talents de la jeune famille de Marie-Thérèse. On y rendait souvent compte des réponses que les jeunes princesses faisaient en latin aux harangues qui leur étaient adressées ; elles les prononçaient, il est vrai, mais sans les comprendre ; elles ne savaient pas un mot de cette langue. » Mme Campan ajoute cette réflexion de Marie-Antoinette un jour qu'on lui parlait à Versailles d'un dessin fait par elle et donné par sa mère à Gérard [1] séjournant à Vienne pour la rédaction des articles du contrat : « Je rougirais si l'on me présentait cette preuve de la charlatanerie de mon éducation ; je ne crois pas avoir une seule fois posé le crayon sur ce dessin. » Il est malheureusement permis de discuter l'authenticité de cet aveu, car Gérard intervint au moment de la remise à Strasbourg, mais ne se rendit pas à Vienne et ne vit pas à cette époque l'Impératrice. Cette erreur de détail, si elle permet de suspecter le fait lui-même, n'enlève cependant pas la valeur des considérations qui l'accompagnent : Marie-Antoinette « savait parfaitement ce qui lui avait été enseigné. Sa facilité à apprendre était inconcevable, et si tous ses maîtres eussent été aussi instruits et aussi fidèles à leurs devoirs que l'abbé Métastase qui lui avait enseigné l'italien, elle aurait atteint le même degré de supériorité dans les autres parties de son éducation. » Il y a évidemment là une allusion peu bienveillante à l'égard de l'abbé de Vermond [2]. On sait que Mme Campan ne l'aimait pas : cette hostilité s'expliquait aisément par la jalousie d'une confidente dévouée trouvant un rival plus avancé dans les bonnes grâces, plus autorisé et plus influent [3].

1. Conrad-Alexandre Gérard (1727-1790), secrétaire d'ambassade à Vienne de 1761 à 1766, premier commis des bureaux des Affaires étrangères de 1766 à 1778, ministre plénipotentiaire près les États-Unis de l'Amérique septentrionale de 1778 à 1780, conseiller d'État et prêteur royal à Strasbourg.

2. Mathieu-Jacques de Vermond (1735-1798).

3. « Cet abbé de Vermond, dont les historiens parleront peu parce que son pouvoir était resté dans l'ombre, déterminait presque toutes les actions de la Reine. Il avait établi son influence sur elle dans l'âge où les impressions sont le plus durables, et il

Digitized by Google

Il faut donc s'en tenir aux appréciations d'ensemble et négliger les détails, d'ailleurs insignifiants, pour tout ce qui concerne les premières années de Marie-Antoinette ; il faut se rappeler aussi la judicieuse remarque de M. de Nolhac : « Les sujets de la Maison d'Autriche paraissent trop intéressés dans les éloges qu'ils font de leur princesse, et peu de Français ont pu en contrôler la vérité dans l'intimité de la famille impériale : Mme Geoffrin elle-même n'a pas remarqué la future Dauphine dans la jolie troupe blonde des archiduchesses [1]. » Enthousiasmée de sa réception à Vienne, la détaillant, la reproduisant avec complaisance dans ses lettres, Mme Geoffrin [2] avait notamment écrit le 12 juin 1766 : « Hier, j'ai vu l'Impératrice douairière, la régnante, et toute la famille royale à Schœnbrunn : l'Impératrice m'a parlé avec une bonté et une grâce inexprimables. Elle m'a nommé toutes les archiduchesses l'une après l'autre et les jeunes archiducs. C'est la plus belle chose que cette famille qui soit possible d'imaginer. Il y a la fille de l'Empereur [3], arrière-petite-fille du roi de France ; elle a deux ans, elle est belle comme un ange. L'Impératrice m'a recommandé d'écrire en France que je l'avais vue cette petite, et que je la trouvais belle [4]. » Cependant divers historiens, les Goncourt eux-mêmes [5], ont confondu cette fille de Joseph II, qui devait mourir en 1770, avec sa jeune tante. Après avoir discrètement signalé cette erreur [6], M. de Nolhac ajoute que

était aisé de voir qu'il n'avait cherché qu'à se faire aimer de son élève et s'était très peu occupé du soin de l'instruire. On pourrait l'accuser même d'avoir, par un calcul adroit mais coupable, laissé son élève dans l'ignorance..... Né dans une classe obscure de la bourgeoisie, imbu de tous les principes de la philosophie moderne et cependant tenant plus qu'aucun ecclésiastique à la hiérarchie du clergé, vain, bavard, fin et brusque à la fois, fort laid et affectant l'homme singulier, traitant les gens les plus élevés comme ses égaux, l'abbé de Vermond recevait des ministres et des évêques dans son bain, mais disait en même temps que le cardinal Dubois avait été un sot : qu'il fallait qu'un homme de sa sorte, parvenu au crédit, fît des cardinaux et refusa de l'être » (*Mémoires de Mme Campan* ; vol. cit., p. 65-7.)

1. V. *Marie-Antoinette dauphine* ; vol. cit., p. 75.

2. V., sur Mme Geoffrin, *Le royaume de la rue Saint-Honoré*, par P. de Ségur ; Paris, C. Lévy, in-8, 1897.

3. Thérèse-Élisabeth-Philippine-Louise-Josèphe-Jeanne, née le 20 mars 1762.

4. Cette lettre, adressée à M. Boutin, receveur général des Finances se trouve dans les *Souvenirs* du baron de Gleichen (vol. cit., p. 110).

5. *Histoire de Marie-Antoinette*, par E. et J. de Goncourt ; nouvelle édit., Paris, Charpentier et Fasquelle, in-16, 1901, p. 8.

6. V. cette observation dans l'indication des sources données en appendice de *Marie-Antoinette dauphine* ; vol. cit., p. 334.

Digitized by Google

« seuls les amis de Durfort ont reçu quelques détails » sur la future Dauphine.

C'est, en effet, dans la correspondance de l'ambassadeur que nous allons relever ces rares détails, d'un intérêt secondaire, avec tous les renseignements, infiniment plus précieux, sur les préliminaires du mariage.

Pour un semblable sujet, cette phrase de Sainte-Beuve trouve son application d'une façon toute particulière : « Les pièces originales sont là, telles quelles, elles parlent ou elles se taisent, elles font foi. Les conditions modernes de l'histoire sont à ce prix [1]. »

Lorsque Durfort prit possession de son poste, l'alliance traversait une véritable crise : la cour de Versailles redoutait la lassitude, l'abandon de la cour de Vienne; les mêmes inquiétudes, plus vives encore, se manifestaient en Autriche; aussi les plus légères apparences, les moindres incidents se trouvaient-ils envisagés avec pessimisme, grossis inconsciemment et dénaturés au besoin de part et d'autre.

Depuis l'automne précédent, les esprits étaient échauffés par l'affaire de San Remo [2]. Choiseul prenait l'incident fort à cœur. « L'Empereur va trop vite en besogne, disait-il brusquement un jour à Mercy ; il veut l'emporter dans cette affaire de San Remo, mais nous ne le voulons pas et cela ne sera pas [3]. » En réalité, Choiseul s'intéressait fort peu au sort de la petite ville italienne, mais, comme le comprenait très bien le ministère autrichien, il suspectait les tendances de Joseph II et le regardait comme nettement hostile à l'alliance : ses craintes le portaient à l'exagération; elles demeuraient cependant en partie justifiées. Le fils aîné de

1. *Nouveaux lundis* ; Paris, Calmann-Lévy, 13 vol. in-16, t. X, p. 355 (compte-rendu de l'ouvrage de M. d'Arneth, *Maria-Theresia und Marie-Antoinette*).

2. La petite ville de San Remo relevait, depuis le moyen âge, du Saint-Empire germanique et se trouvait dans une sorte de vassalité à l'égard de Gênes, tout en conservant son administration particulière ; prise d'assaut en 1752 par les Génois, elle avait demandé la protection de l'empereur d'Allemagne et obtenu du Conseil aulique l'annulation de son traité avec Gênes. L'affaire, interrompue par la mort de François Ier, le 18 août 1765, venait d'être reprise par Joseph II qui réclamait l'exécution de l'arrêt du Conseil, malgré les protestations des Génois, appuyés par l'Espagne et la France.

3. Cette phrase est citée par Mercy, dans sa dépêche à Kaunitz, du 29 décembre 1766 (*Correspondance secrète du comte de Mercy-Argenteau...* ; vol. cit., t. II, p. 322).

Digitized by Google

Marie-Thérèse avait un caractère ambitieux, dissimulé; il laissait deviner son admiration pour Frédéric II et copiait le roi de Prusse en affectant la plus grande simplicité, en portant d'habitude l'uniforme, en vivant de longs mois au milieu de ses soldats. Petit-fils de Louis XV par son mariage, en 1760, avec l'infante Isabelle, fille de Madame Louise-Élisabeth et de Philippe, duc de Parme [1], il avait perdu sa femme le 27 novembre 1763; il s'était remarié deux années plus tard [2], avec Marie-Josèphe, fille de l'électeur de Bavière, et, s'il gardait de sa première union un souvenir attendri, s'il subissait la seconde sans le moindre enthousiasme, il ne restait plus entre le roi de France et lui qu'un lien de famille bien fragile, personnifié par la jeune archiduchesse Thérèse, son unique enfant. Ses fréquents désaccords avec l'Impératrice ne faisaient de mystère pour personne; il s'inclinait sans doute par respect filial, et surtout parce qu'il ne possédait qu'une faible parcelle du pouvoir, mais Choiseul était en droit de se demander ce que deviendrait l'alliance lorsque ce prince serait appelé à présider seul aux destinées de l'Autriche, en droit de s'inquiéter de le voir prendre parti avec autant de chaleur dans un débat de minime importance pour contrecarrer précisément les vues de Louis XV. Bérenger, chargé de l'intérim depuis le départ de Du Châtelet, en juin 1766, jusqu'à l'arrivée de Durfort, lui avait écrit que Joseph II se montrait fort dépourvu de cœur, indépendant, que son envie « de s'illustrer et de devenir un grand homme annonce un règne plus orageux que tranquille [3] », et il se souvenait de ce portrait peu flatteur, représenté sous des couleurs trop sombres. D'autre part, il lui semblait légitime de demander à l'Autriche de se montrer conciliante, d'accorder une légère satisfaction d'amour-propre à la puissance alliée qui avait jusqu'alors donné de son sang et de son argent sans obtenir de résultats personnels ni d'avantages positifs.

Tenu très exactement au courant des impressions de la cour de Versailles grâce à la perspicacité de Mercy, Kaunitz eut un moment

1. Don Philippe, fils puiné de Philippe V, roi d'Espagne, et d'Élisabeth Farnèse (1720-1763), marié par procuration, le 26 août 1739, à Louise-Élisabeth de France, était duc de Parme, Plaisance et Guastalla, en vertu du traité d'Aix-la-Chapelle (28 octobre 1748). — La princesse Louise-Élisabeth, née en 1727, et devenue « Madame Infante », était morte à Versailles en 1759.

2. Le 23 janvier 1765.

3. A. E., *Vienne*, t. 305, fol., 244-9.

Digitized by Google

d'impatience : il écrivit à Choiseul que l'unique défaut de l'Empereur consistait à ne pas montrer assez de coquetterie pour une « maîtresse telle que la France »; la réponse un peu sèche lui faisant observer que, « si l'Empereur n'est pas d'humeur à faire des coquetteries, le Roi n'est ni d'âge ni de caractère à en recevoir [1] », il se radoucit soudainement et témoigna de dispositions plus conciliantes sur une affaire dont la solution devait s'éterniser, affirmant de nouveau que Joseph II n'était pas moins attaché que sa mère à l'alliance. Choiseul obtenait un ajournement à défaut d'une satisfaction complète; il ne crut pas utile ni prudent d'insister davantage et répondit en ces termes un peu solennels, le 14 mars : « J'ai l'honneur de vous écrire, mon Prince, avec l'ouverture d'âme la plus entière; je la dois à l'estime, et, j'ose me flatter, à l'amitié dont vous m'honorez, je la dois aussi au bien des affaires et au service de mon Maître. Je suis incapable de ne point vous éclaircir par la vérité le moindre petit nuage, et de ne point vous peindre le danger que ce nuage peut avoir. Le Roi n'ignore pas la plus petite circonstance de ses affaires politiques, je les lui rends devant son conseil; sa volonté décide et, lorsqu'il consulte, je n'ai que ma voix. Je puis vous assurer, mon Prince, que rien n'est si fidèle que les sentiments du Roi pour l'Impératrice-Reine, que cette princesse a sur son esprit un crédit certain, que Sa Majesté respecte la vertu, l'honnêteté de Sa Majesté Impériale, que le Roi est attaché à l'alliance autant par affection personnelle que par intérêt pour les deux cours. Je suis autorisé à vous marquer que rien, hors la volonté absolue de l'Impératrice, ne détruira l'union de la France avec elle. N'écoutez sur cela aucun propos; je suis incapable de vous en imposer sur les sentiments de mon Maître; l'Impératrice ne peut avoir un allié plus fidèle ; la parole du Roi, son amitié et son honneur concourent à la sûreté de cette alliance qui, dans les temps les plus orageux, s'est soutenue avec fermeté et qui n'a éprouvé d'embarras que depuis la mort du feu Empereur. Remettons-nous comme nous étions alors, et tout ira bien; les nouveautés effarouchent les anciens alliés... [2] »

1. Dans cette lettre, en date du 28 février 1767, Choiseul rappelait la phrase dans laquelle Kaunitz lui parlait du défaut de coquetterie de Joseph II pour une « maîtresse telle que la France » (A. E., *Vienne*, t. 285, fol. 126).

2. A. E., *Vienne*, t. 285, fol. 141. (Volume intitulé : *Copies de lettres relatives à l'ambassade de M. de Durfort*).

Digitized by Google

En définitive, cet échange de dépêches demeurait sans résultats pratiques : il démontrait la fermeté du ministre autrichien, l'habile souplesse du ministre français ; il permettait à l'un de constater la fidélité d'un allié mis à l'épreuve, à l'autre de modérer ses inquiétudes et de se contenter de belles assurances.

La tactique diplomatique inaugurée par Bernis, poursuivie par Choiseul, consistait donc plus que jamais à observer une prudente réserve et, puisqu'il était question d'un mariage, à tirer tout le parti possible de ce projet qui tenait tant au cœur de Marie-Thérèse, à la fois comme souveraine et comme mère. Dans les circonstances présentes, et Choiseul l'entendait ainsi, l'ambassadeur du Roi, recevant les recommandations faites jadis au comte d'Estrées, devait craindre les séductions de la cour d'Autriche, ne répondre que très discrètement à des avances prévues, ne pas considérer le futur mariage comme un événement certain, laisser Marie-Thérèse dans une véritable incertitude sans toutefois la décourager, et, puisqu'il fallait donner au Dauphin le temps de prendre de l'âge, profiter de cette période d'attente en tirant quelques bénéfices de cette situation exceptionnellement favorable.

Cette ligne de conduite, en apparence très simple, était délicate à suivre avec des partenaires comme Marie-Thérèse et Kaunitz. Pour ses débuts, Durfort ne fut pas très heureux et s'attira de véritables remontrances. Il se laissa séduire, dès la première entrevue, par le charme, par l'éloquence persuasive de Marie-Thérèse ; également comblé d'attentions par toute la cour autrichienne, il oublia bien vite les leçons qui lui avaient été faites ; aux véritables marques d'amitié qui lui étaient prodiguées, il ne crut pas possible de répondre par de l'ingratitude, par une solennelle réserve, ni de conserver le cérémonieux maintien d'un ambassadeur très digne en présence de ceux qui dépouillaient pour lui seul leur auguste caractère. Dans sa première dépêche à Choiseul, il lui confie que l'Impératrice le reçut « avec cet air qui lui soumet tous les cœurs et qui inspire la plus grande confiance », ajoutant que sa famille « réunit tous les avantages que la nature et l'éducation peuvent donner [1] ».

Chaque dimanche, depuis l'automne jusqu'à Pâques, il y avait

1. A. E., *Vienne*, t. 307, fol. 261.

Digitized by Google

« appartement à la cour ». Marie-Thérèse, suivie d'une partie de sa famille, recevait alors, de midi à une heure, la noblesse autrichienne et les ministres étrangers. La première fois qu'elle aperçut Durfort à cette réunion, elle vint à lui, s'arrêta, s'attarda, et, à la suite de phrases très aimables, lui glissa négligemment qu'elle avait le bonheur de posséder les portraits de la famille royale, portraits jadis donnés par sa belle-fille regrettée, l'infante de Parme. Flatté au delà de toute expression par des prévenances publiques, ému par le tour affectueux de la conversation, l'ambassadeur répondit que le Roi serait désireux d'avoir à son tour les portraits de la famille impériale, qu'il avait lui-même pour mission de se les procurer.

Durfort sentit aussitôt qu'il venait de s'aventurer imprudemment. Lorsqu'il rendit compte de l'incident, il fit connaître que Marie-Thérèse fut très satisfaite de sa réponse, « en ressentit une joie qui se répandit sur son beau visage », mais dut ajouter, non sans embarras, qu'elle avait aussitôt mis à sa disposition un peintre de sa cour ; enfin il insista, pour s'excuser, sur le caractère vague de sa réponse, précisant qu'il n'avait pas désigné celui qui lui avait ordonné de rechercher les portraits et voulant atténuer ainsi la fâcheuse impression de son imprudence [1].

Choiseul lui répondit, le 24 mars : « Le Roi n'a point approuvé que vous ayiez demandé par ordre les portraits de la famille impériale. Quoique vous n'ayiez pas dit de quel ordre, il est certain que vous ne pouvez en avoir que de Sa Majesté, et c'est une démarche qui peut tirer à des conséquences qui ne doivent pas vous échapper. Il est clair que le peintre qui est venu vous offrir ses services a été envoyé chez vous par l'Impératrice. En tous cas, je vous prie de ne point vous presser sur tout ce qui peut avoir trait à un mariage, à moins que vous ne receviez des ordres de Sa Majesté. Au surplus, quoique nous ayions déjà les portraits de la famille impériale, vous aurez la bonté de m'envoyer ceux que vous faites faire, lorsqu'ils seront achevés [2]. »

Dès ce jour, l'ambassadeur comprit que sa tâche serait parfois difficile, souvent ingrate, bien qu'il dût être associé à un événement heureux pour les deux couronnes. Dans sa réponse du 4 avril

1. Dépêche du 11 mars 1767 (A. E., *Vienne*, t. 307, fol. 342).
2. Cette dépêche a été publiée par E. Wertheimer ; art. cit., p. 335-6.

Digitized by Google

aux observations de Choiseul, il balbutia des excuses, répéta qu'il n'avait pas demandé les portraits, qu'il avait simplement avoué son désir de se les procurer, puis, afin d'éviter tout reproche d'indiscrétion pour l'avenir, il ajoutait : « Je vous demande instamment d'être persuadé que je n'ai rien oublié des instructions que vous m'avez données au cas qu'on me parlât mariage et que je ne dirai et ne ferai que ce qu'elles me prescrivent. Je crois cependant devoir vous mander à la suite de ceci que le public de Vienne parle mariage autant pour le moins que le public de Paris. Mais aucun ministre ne m'en a dit mot ni rien d'approchant; à la réserve du prince de Stahremberg qui me demanda un jour comment je trouvais l'archiduchesse Antoinette : « parfaitement bien, » lui dis-je. Il me regarda en riant et me dit : « M. le Dauphin aura là une char- « mante femme ». « Le morceau est friand, répliquai-je en riant « aussi, et sera en bonnes mains, si cela est [1]. »

Rendu très circonspect par cet incident qui survenait malencontreusement dès le début de son ambassade, attiré par les prévenances continuelles de Marie-Thérèse mais retenu par les ordres formels de Choiseul, Durfort hésitait, ne pouvait dissimuler son embarras. Il fut encore mis à l'épreuve lorsque, dans le courant d'avril, il lui fallut répondre à un désir de l'Impératrice, aller rendre visite à Presbourg à l'une de ses filles, l'archiduchesse Christine [2], qui avait épousé, le 8 avril de l'année précédente, le prince Albert de Saxe-Teschen. La jeune princesse se trouvait dans un état de grossesse avancé; elle se mit cependant à table pour le placer auprès d'elle, le servir, ayant « les mêmes attentions qu'une femme du monde très polie a ordinairement pour un étranger de considération [3] »; ensuite elle lui proposa de faire une partie d'hombre; enfin, toujours pleine de sollicitude, elle lui demanda de se retirer avant que la nuit fût trop avancée et le prince de Saxe, qui rivalisait d'attentions, l'accompagna jusqu'à son carrosse, tandis

1. A. E., *Vienne*, t. 307, fol. 416. Cette dépêche a été publiée par M. de Nolhac (*Marie-Antoinette dauphine*, vol. cit., p. 24).

2. L'archiduchesse Christine avait, au dire de Durfort, un esprit mâle, décidé; c'était « une belle âme dans un beau corps... Elle tire bon parti de la tendresse de sa mère qui lui fait de fréquentes visites à Presbourg et y laisse toujours des sommes ce qui déplaît fort à l'esprit d'économie de l'Empereur » (A. E., *Mémoires et documents*, *Autriche*, t. 391, fol. 394).

3. A. E., *Vienne*, t. 307, fol. 422.

Digitized by Google

que Marie-Thérèse elle-même l'avait suivi quelques pas. Admis à cette intimité de famille, Durfort pouvait-il peser tous ses mots comme pour une audience et garder une raideur de commande sans faillir aux obligations les plus élémentaires de la courtoisie?

Sa situation délicate fut subitement modifiée par une longue série d'événements imprévus qui vinrent désoler la cour de Vienne [1].

Le 16 mai, l'archiduchesse Christine accoucha d'une fille qui mourut au bout de quelques heures; elle-même courut les plus grands dangers et recouvra péniblement la santé. Le 23, l'impératrice Josèphe fut atteinte de la petite vérole et, le 27, Marie-Thérèse était prise à son tour par la terrible maladie, en revenant de voir à Schœnbrunn sa fille et sa belle-fille, l'une très affaiblie par son accouchement malheureux et l'autre couverte de boutons, qui n'étaient pas de « bonne espèce ». La consternation fut générale dans toute la ville de Vienne, si bien que la mort de Josèphe, le 28, passa presque inaperçue, que la désolation de Joseph II, en présence de la maladie de sa mère, fit pardonner son indifférence pour l'événement qui le rendait veuf une seconde fois.

Un mois après, des cérémonies religieuses et des fêtes publiques célébraient la guérison de Marie-Thérèse dont les jours n'avaient d'ailleurs pas été en grand danger et qui gardait sur le visage des traces très légères de la maladie. Le prince Albert de Saxe fut frappé à son tour, donna de sérieuses inquiétudes, mais se rétablit promptement.

Marie-Thérèse se rendit à Laxenburg [2], pour achever sa convalescence, accompagnée de Joseph II, des archiduchesses Marie-Anne et Marie-Amélie qui n'avaient plus à redouter la contagion. Elle revint le 21 juillet à Vienne, où la rejoignirent les archiduchesses Élisabeth, Josèphe, Caroline et Antoinette arrivant de Schœnbrunn, toute la famille impériale devant défiler le jour même dans les rues et assister à une imposante cérémonie d'actions de grâces dans la cathédrale.

L'archiduchesse Josèphe devait épouser le roi de Naples : les

1. V. *Une épidémie à la cour de Marie-Thérèse d'Autriche*, par M. Boutry (*Chronique médicale*, 1903, p. 305-18).

2. Le château de Laxenburg, situé dans un beau parc, à 15 kilomètres de Vienne, avait été construit en 1377, embelli une première fois en 1668, et de nouveau par Marie-Thérèse.

Digitized by Google

réceptions et les réjouissances provoquées par ce futur mariage firent oublier de récentes angoisses et un deuil que l'Empereur lui-même portait allègrement. Marie-Thérèse donna l'ordre d'exposer le trousseau qu'elle avait commandé et fait venir de Paris ; elle organisa un superbe bal masqué à Schœnbrunn pour amuser ses enfants.

L'ambassadeur assistait naturellement à toutes ces fêtes, et, le 12 septembre, il écrivait à Choiseul : « Il y a eu hier au soir un grand concert à Schœnbrunn. Pendant que l'Impératrice fit une partie de jeu ainsi que les archiduchesses, au moment que le jeu allait finir, l'ambassadeur d'Espagne [1] et moi nous approchâmes de la table où jouait l'archiduchesse Antoinette. Peu de temps après l'Impératrice vint à nous et nous dit : « J'ai beaucoup de plaisir à « vous voir ici tous les deux. » Elle adressa ensuite la parole à l'ambassadeur d'Espagne en lui disant : « J'espère qu'elle y réussira ; « nous pouvons parler plus librement entre nous, car, ajouta-t-elle, « l'ambassadeur de France ne m'en a encore rien dit. » Je fis de mon mieux l'éloge de la jeune princesse et je tâchai d'établir sur le respect le silence que j'avais gardé sur les qualités dont elle est douée. Enfin, je feignis de ne pas entendre ce que j'entendais très bien. Je crois devoir vous faire part d'une scène que le ton et l'air de l'Impératrice et les propos qui se tiennent journellement ont rendue assez embarrassante pour moi [2] ».

Quelques jours après, le 19, il rapportait au ministre la nouvelle gêne qu'il venait d'éprouver, encore à un bal de la cour : « Étant moi dernier à la redoute, écrivait-il, je me trouvai assez près de la grande-maîtresse [3] de l'archiduchesse Antoinette ; elle chercha à entrer en conversation avec moi, et elle ne tarda pas à la faire tomber sur le caractère, l'esprit, la figure et les grâces de la jeune princesse ; elle ne négligea rien dans le portrait qu'elle me fit. Je m'acquittai vis-à-vis de cette dame de tout ce que l'honnêteté et la politesse exigeaient, sans m'écarter en rien de la circonspection que vous m'avez prescrite [4] ».

En vérité, cette attitude devenait presque ridicule. Pourtant

1. Le comte de Mahoni.
2. *A. E., Vienne*, t. 308, fol. 189-93.
3. La comtesse de Lerchenfeld.
4. A. E., *Vienne*, t. 308, fol. 193-8.

Digitized by Google

Choiseul ne jugeait pas encore à propos de la modifier et répondit à son agent : « Vous avez très bien fait de vous tenir dans la réserve qui vous est prescrite sur les insinuations qui vous sont faites relativement à l'archiduchesse Antoinette. Le Roi désire que vous agissiez toujours avec la même circonspection jusqu'à nouvel ordre de Sa Majesté [1] ».

Les réjouissances, une seconde fois brusquement interrompues, vinrent donner un nouveau répit à Durfort. En effet, le 6 octobre, alors qu'on préparait son départ pour l'Italie, l'archiduchesse Josèphe était violemment atteinte de la petite vérole ; elle expirait le 15, lendemain du jour où elle devait recevoir la bénédiction nuptiale, à la date même fixée pour son départ. Cette mort presque soudaine, rendue plus saisissante par le contraste qu'elle provoquait, fit une profonde impression à Vienne. Durfort, qui avait toujours tenu Choiseul au courant de cette épidémie frappant successivement plusieurs membres de la famille impériale, qui, dans ses dépêches [2], fournissait les détails les plus intimes et les plus précis, Durfort lui confia même, à propos de ce nouveau deuil, les impressions du public que Mme Campan devait connaître dans la suite et rapporter ainsi dans ses *Mémoires* : « L'archiduchesse Josèphe, accordée au roi de Naples, au moment de quitter Vienne, reçut de l'Impératrice l'ordre de ne point partir sans avoir été faire une prière dans le caveau de ses pères [3]; la jeune archiduchesse, persuadée qu'elle gagnerait la maladie dont sa belle-sœur venait d'être la victime, regarda cet ordre comme son arrêt de mort. Elle aimait tendrement la jeune archiduchesse Marie-Antoinette; elle la prit sur ses genoux, l'embrassa en pleurant et lui dit qu'elle ne la quitterait pas pour se rendre à Naples, mais bien pour ne plus la revoir, qu'elle allait descendre au caveau de ses pères, mais qu'elle y retournerait bientôt pour y rester. Son pressentiment fut réalisé ; une petite vérole confluente l'emporta en peu de jours. Sa sœur cadette monta à sa place sur le trône de Naples. »

Cette sœur cadette fut l'archiduchesse Marie-Caroline [4], dont il

1. A. E., *Vienne*, t. 285, fol. 181.
2. A. E., *Vienne*, t. 308, passim.
3. Les tombeaux de la famille impériale se trouvaient dans l'église des Capucins, attenante au palais.
4. Le mariage devait être célébré le 7 avril 1768.

Digitized by Google

était alors question pour l'Infant de Parme, mais Louis XV, consulté et n'ayant pas de préférences personnelles, laissa le choix à Marie-Thérèse qui désigna l'archiduchesse Amélie pour son petit-fils. Enfin, l'archiduchesse Élisabeth dut payer son tribut à l'épidémie dans les derniers jours d'octobre, mais ne fut atteinte que d'une façon relativement bénigne.

La mort de la seconde femme de Joseph II remit en question un projet déjà formé lorsque l'Empereur avait été veuf pour la première fois quatre années auparavant, et, de nouveau, on discuta discrètement son mariage possible avec « Mademoiselle [1] ». Choiseul écrivit à Durfort qu'il ne fallait pas renouveler « des désirs indiscrets sur cette alliance », mais que, « si la cour de Vienne témoignait le moindre empressement à cet égard, elle trouverait certainement une parfaite réciprocité [2] ». Il en parla même à Mercy; toutefois le prudent ambassadeur de Marie-Thérèse ne crut pas à la sincérité de semblables ouvertures ou, tout au moins, connaissant les obstacles à cette union, eut l'habileté de ne pas les prendre au sérieux, et écrivit à Kaunitz, le 8 décembre 1767 : « On ne nous en a parlé que pour découvrir mieux et plus promptement les vues de l'Empereur relativement au choix qu'il sera dans le cas de faire pour son futur mariage [3] ».

Les avances de Choiseul demeurèrent inutiles comme la première fois, et le scepticisme avisé de Mercy empêcha l'humiliation d'un refus même indirect. Joseph II portait toujours dans son cœur le deuil de l'infante Isabelle qu'il avait passionnément aimée; il conservait de très médiocres souvenirs de sa seconde union; toute tendresse semblait désormais morte en lui et il ne recherchait pas plus une princesse française qu'une autre : l'austérité de ses mœurs s'accentuait chaque jour, et, malgré sa passion pour le pouvoir, il ne songeait plus à faire souche d'héritiers.

D'ailleurs, Mercy n'eut pas à regretter sa discrétion, car, presque au même moment, il lui arriva semblable mésaventure qu'à Choiseul. La reine Marie Leczinska était morte le 24 juin, et il avait eu l'idée d'unir Louis XV à l'archiduchesse Élisabeth : le mariage de ce vieillard corrompu avec une princesse de vingt-cinq ans, de deux

1. Louise-Marie-Thérèse-Mathilde d'Orléans, née le 9 juillet 1750.
2. Dépêche du 18 juin 1767 (A. E., *Vienne*, t. 285, fol. 161).
3. *Correspondance secrète du comte de Mercy-Argenteau...*; vol. cit., t. II, p. 335.

Digitized by Google

sœurs, l'une avec le grand-père et l'autre avec le petit-fils, paraissait une combinaison absolument naturelle, tant la question politique primait toutes les autres, la décence même. Il s'en occupa fébrilement, secondé par Mme de Durfort [1], et, tacitement, par toute la famille royale qui constatait avec épouvante la faveur subite, chaque jour croissante, de Mme du Barry. Il fit valoir aux filles de Louis XV tous les avantages personnels qu'elles trouveraient à se procurer, dans la personne de l'archiduchesse Élisabeth, une amie sûre qui les ferait profiter de son influence sur le Roi, le Dauphin et la future Dauphine. Bref, il mit tant de chaleur et tant de persuasion dans ses raisonnements que « Mesdames » finirent par demander au monarque de se remarier. Celui-ci, toujours faible et toujours timide, aussi embarrassé que ses filles, n'osa pas s'exprimer franchement et leur répondit qu'il accepterait « pourvu que la figure se trouvât telle qu'elle ne lui déplût pas [2] ». Alors, on proposa d'envoyer à Vienne Drouet, peintre de la cour, mais Drouet demanda quatre-vingt mille livres et cette somme parut exorbitante Mercy s'inquiéta de l'empressement modéré avec lequel on désigna un nouveau peintre, Ducreux, qui parvint à Vienne seulement le 14 février 1769. Mais Louis XV, tout en donnant beaucoup d'assurances à ses filles, faisait beaucoup de promesses à Mme du Barry; il lui fallait choisir, et il est probable qu'il n'hésita guère [3]. Dans la dépêche qu'il adressait le 3 mai 1769 à Kaunitz, Mercy était obligé d'avouer qu'il venait d'être berné, que Louis XV avait présenté sa

1. Dans sa dépêche du 29 décembre 1768 à Kaunitz, Mercy dévoile le plan qu'il suivit pour faire aboutir son projet : «... J'entrai en détail sur les avantages que trouveraient Mesdames à se procurer, dans la personne de l'archiduchesse, une amie sûre et qui, constamment unie à elles, se verrait à même d'assurer le bonheur de la famille royale par l'influence naturelle qu'elle aurait sur l'esprit du Roi et sur celui du Dauphin et de la future Dauphine; je n'oubliai pas ce qu'il y avait à dire d'intéressant à Mme de Durfort sur son propre compte et je la quittai persuadée, à ce qu'elle me parut, et très contente du langage que je lui avais tenu... » (*Correspondance secrète du comte de Mercy-Argenteau...*; vol. cit., t. II, p. 347-50).

2. Suite de la dépêche de Mercy du 29 décembre 1768.

3. Toutefois Louis XV n'abandonna pas immédiatement ce vague projet. Le 6 juin 1770, il chargea le comte de Broglie, chef de sa correspondance secrète, de cette commission pour Durand, chargé d'affaires à Vienne depuis le départ du marquis de Durfort jusqu'à l'arrivée du prince Louis de Rohan : « Qu'il examine bien la figure de la tête aux pieds, sans rien excepter de ce qu'il lui sera possible de voir de l'archiduchesse Élisabeth, et qu'il s'informe de même de son caractère, le tout sous le plus grand secret. » Durand transmit aussitôt un portrait physique et moral détaillé (V. *Correspondance secrète de Louis XV*; vol. cit., t. I, p. 409-10).

Digitized by Google

nouvelle maîtresse à la cour en grande cérémonie, qu'il avait parlé de sa future épouse sur le ton de la plaisanterie ; devant l'échec lamentable de ses patientes combinaisons et, pour l'atténuer, il croyait devoir confier à Kaunitz qu'on attribuait « l'événement présent à un affaiblissement d'esprit »; il désespérait même de la monarchie française, Louis XV lui paraissant en pleine décrépitude et son successeur incapable, « parce que la nature semble avoir tout refusé à Monsieur le Dauphin. Ce prince, par sa contenance et ses propos, n'annonce qu'un sens très borné, beaucoup de disgrâce et nulle sensibilité [1] ».

En définitive, la situation ne se trouvait pas modifiée entre les deux cours : Joseph II avait refusé une princesse française, Louis XV ne désirait pas une jeune archiduchesse pour égayer ses vieux jours; leurs ministres voyaient échouer leurs projets respectifs par suite de l'austérité croissante de l'un et du dévergondage persistant de l'autre ; ces désillusions n'avaient pas été ébruitées; mais, si l'alliance ne devait pas en souffrir, plus que jamais elle reposait sur l'union de princes trop jeunes pour avoir des velléités d'indépendance, et, plus que jamais, ces récents mécomptes [2], heureusement ignorés du public, la rendaient nécessaire.

Durfort s'était tenu à l'écart de ces vagues pourparlers et sa situation restait la même auprès de Marie-Thérèse. Toutefois, si l'Impératrice continuait à l'entourer de prévenances, lui faisant envoyer, par exemple, en plein mois de janvier, des poires, des pommes et des raisins aussi frais et aussi beaux qu'à l'automne [3], réclamant sa présence à toutes les réceptions ou à toutes les fêtes, elle lui parlait avec plus de réserve de sa fille, comprenant que des démarches, de simples allusions même à son sujet étaient parfaitement inutiles, ne servaient qu'à augmenter l'embarras de l'ambassadeur toujours condamné au silence et sans crédit auprès de Choiseul [4]. Elle n'avait

1. *Correspondance secrète du comte de Mercy-Argenteau...*; vol. cit., t. II, p. 357-8.
2. Pour le détail de ce projet de mariage, v. *Marie-Antoinette dauphine*; vol. cit., p. 49-62.
3. A. E., *Vienne*, t. 309, fol. 7.
4. Quelques années plus tard, le 1er juillet 1774, Marie-Thérèse devait écrire à Marie-Antoinette : « J'attends à cette heure quelques grâces pour Durfort, quoique je convienne avec ceux qui disent qu'il n'a eu que la représentation, mais celle-ci seule exige quelque bonté » (*Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau...*; vol. cit., t. II, p. 191).

Digitized by Google

pas été seule d'ailleurs à deviner le rôle secondaire de Durfort : ses ministres le connaissaient, la société de Vienne le remarquait à son tour et un agent secret du secrétariat des Affaires étrangères, nommé Barth, dont la présence seule constituait une marque de défiance pour l'ambassadeur, écrivait à Gérard que Durfort était certainement tenu à l'écart par Choiseul, que, pour cette raison, la cour lui parlait peu de Marie-Antoinette, un empressement trop marqué pouvant être plus nuisible qu'avantageux. Barth disait aussi [1] qu'on pouvait rassurer Choiseul sur ce qui lui « tenait le plus à cœur » en lui certifiant que la jeune princesse ne chercherait jamais à se mêler des affaires : sans doute, le jugement était un peu prématuré et assez téméraire, mais on peut y voir une flatterie faisant indirectement connaître l'une des tendances du ministre.

Peu questionné, l'ambassadeur se rendait ainsi avec moins d'appréhensions aux nombreuses fêtes organisées par Marie-Thérèse afin d'amuser ses enfants. Le 7 janvier 1768, il avait assisté [2] à de splendides courses de traîneaux à travers la ville : dans le premier se trouvait le comte de Dietrichstein [3] seul, les cinq suivants portaient l'empereur Joseph et sa sœur Marie-Anne, l'archiduchesse de Saxe et son mari, l'archiduchesse Amélie et le prince de Deux-Ponts, l'archiduchesse Charlotte et le prince de Hesse-Rheinfels [4], l'archiduchesse Marie-Antoinette et le prince d'Auersperg ; puis venaient vingt-deux traîneaux portant des conseillers d'État et des chambellans avec des dames de la cour. Le dégel survint; les traîneaux furent abandonnés et on dansa [5]. Il y eut aussi plusieurs parties de chasse et, à l'une d'elles, l'archiduchesse Amélie tua deux cerfs. Les bals masqués étaient spécialement donnés à l'intention de Marie-Antoinette qui, élégante et coquette déjà, se passionnait pour les

1. A. E., *Vienne, supplément*, t. 22, fol. 146.

2. Trois années plus tard, le 10 février 1771, Marie-Thérèse devait écrire à Marie-Antoinette : « Si vous le voyez [Durfort], vous pouvez lui dire que je me souviendrai bien du balcon où nous étions à voir courir en traîneau la petite épouse et le froid que je lui ai fait subir malgré moi, n'en ayant pas été incommodée » (*Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau...*; vol. cit., t. I, p. 129).

3. Jean-Charles de Dietrischtein, grand écuyer de Joseph II.

4. Le prince de Hesse-Rheinfels-Rothenburg (1752-1811), maréchal de camp au service de la France en 1789, se jeta dans le parti démagogique et ses dénonciations aux Jacobins ne l'empêchèrent pas d'être emprisonné.

5. A. E., *Vienne*, t. 309, fol. 6, 13 et 19.

Digitized by Google

travestissements, se faisait remarquer par sa vivacité, sa gaieté et semblait toute heureuse de ses triomphes mondains [1].

Il faut reconnaître que Marie-Thérèse s'occupait beaucoup moins de l'instruction de ses enfants que de leurs plaisirs. Elle s'en remettait à des gouvernantes complaisantes et peu judicieusement choisies, et c'est ainsi que la danse et la musique [2] passaient bien avant la grammaire et l'histoire. Pourtant il ne suffisait pas que Marie-Antoinette possédât des talents d'agrément : la grande situation à laquelle elle se trouvait destinée exigeait d'autres connaissances. Le directeur des théâtres de Vienne avait fait venir à la fin de 1767 une troupe de comédiens français et l'Impératrice ne trouva rien de mieux que de confier sa fille à deux d'entre eux, Aufresne pour la prononciation et la déclamation, Sainville pour le chant. A juste titre, ce choix plut médiocrement à Choiseul. Mercy eut à transmettre de discrètes observations : en retour, il se trouva chargé de la délicate mission de trouver un remplaçant aux comédiens, capable de faire honorable figure aux cours autrichienne et française, capable aussi d'enseigner autre chose que la déclamation, le chant ou la danse.

Ce qu'il fallait pour la jeune archiduchesse, c'était mieux qu'un professeur venant disserter sur un art ou une science quelconque pendant une heure à de rares intervalles, c'était à la fois un érudit et un guide pour l'initier véritablement aux connaissances françaises, aux habitudes et aux goûts du pays qu'elle allait adopter. Dans ces conditions, le nouveau maître pouvait prendre une influence très grande sur l'esprit de Marie-Antoinette, devenir dans la suite une véritable puissance avec laquelle il faudrait compter

1. Une estampe, bien souvent reproduite, montre l'archiduchesse costumée et dansant un ballet avec deux de ses frères dans le parc de Schœnbrunn, le 23 janvier 1765, à l'occasion du premier mariage de Joseph II.

2. Gluck fut son professeur de clavecin. — Elle avait souvent Mozart pour compagnon de jeux. M. G. Vanor rapporte à leur sujet l'anecdote suivante : « ...Le petit Mozart exécuta brillamment un grand morceau de clavecin pour la joie de l'auditoire royal, et, quand il eut fini, on l'envoya dans la grande galerie s'amuser avec la petite Marie-Antoinette alors fillette de son âge. Les enfants jouèrent au mariage ; et quand l'impératrice passa dans la galerie, elle entendit le petit Mozart dire à l'archiduchesse : « N'est-ce pas que je serai ton mari ? » — « Oui, toi et nul autre », répondit la future reine de France. Et le lendemain un chambellan apportait à ce fiancé d'un jour un habit de gala brodé d'or avec des manchettes de dentelles, des parements de soie et une épée au côté » (*Marie-Antoinette musicienne*, étude publiée dans *La Vie contemporaine*, 1894, p. 74).

Digitized by Google

pour le crédit à maintenir auprès de la future souveraine : son choix ne pouvait donc être livré au hasard, et la politique même s'y trouvait intéressée.

Le 1er novembre 1768, Mercy écrivait à Kaunitz : « S. M. l'Impératrice m'a fait ordonner, il y a quelque temps, par son cabinet, de chercher ici un ecclésiastique propre à remplir les fonctions de confesseur auprès de l'archiduchesse Antoinette et qui fût assez versé dans la littérature française pour être en même temps de quelque utilité à l'éducation de cette jeune princesse. De l'aveu de M. de Choiseul, je me suis adressé pour ce choix à M. l'Évêque d'Orléans [1] qui, par sa place, doit connaître tout le clergé français et, sur le témoignage de ce prélat, je viens d'envoyer à Vienne le sieur abbé de Vermond, docteur de Sorbonne, ci-devant grand-vicaire de l'archevêque de Toulouse [2] et bibliothécaire du collège des Quatre-Nations. Cet abbé paraît avoir toutes les qualités requises à sa destination ; il est instruit, simple et modeste, et a su mériter les suffrages des évêques les plus respectables de ce pays-ci [3]. »

Il paraît déjà, d'après cette lettre, que Mercy eut toute l'initiative de la désignation et que l'abbé de Vermond fut appuyé plus efficacement par l'évêque d'Orléans [4] que par l'archevêque de Toulouse. Il est non moins certain que Choiseul n'intervint pas directement en cette affaire ou qu'il affecta de s'en désintéresser. Vermond se trouvait ainsi le véritable obligé de l'ambassadeur d'Autriche et devait s'en souvenir.

Choiseul ne vit même pas, avant son départ pour Vienne, l'heureux abbé qu'une fortune soudaine tirait d'une obscure médiocrité, comme en témoigne cette lettre que l'évêque d'Orléans lui avait adressée le 22 octobre de Fontainebleau : « Je viens de recevoir, Monsieur le Duc, une lettre de M. l'abbé de Vermond, qui a convenu avec M. le comte de Mercy qu'il partirait pour Vienne le 26 de ce mois et qu'il viendrait coucher à Fontainebleau pour passer tout de suite,

1. Louis-Sextius de Jarente de La Bruyère, né en 1706, évêque d'Orléans en 1758, chargé de la feuille des bénéfices.

2. Étienne-Charles de Loménie de Brienne (1727-1794), archevêque de Toulouse en 1763, membre de l'Académie française en 1770, successeur de Calonne comme chef du conseil des finances en 1787, cardinal en 1788.

3. *Correspondance secrète du comte de Mercy-Argenteau...*; vol. cit., t. II, p. 341-2.

4. Il faut signaler toutefois que Louis de Jarente de La Bruyère était lié assez intimement avec Choiseul et le suivit de près dans sa disgrâce.

Digitized by Google

s'il peut avoir les lettres que doit lui donner M. le comte de Mercy, celle que vous lui avez promise pour Vienne et le passeport dont il a besoin pour sortir de France. Si vous voulez bien écrire d'avance vos lettres, faire préparer le passeport et m'envoyer le tout, je le lui remettrai à son passage. Ce n'est pas qu'il ne désire de vous faire sa cour et de vous voir avant que de partir, mais, comme il se pourrait que vous ne fussiez pas visible ou que vous fussiez à Paris ou ailleurs, j'ai cru devoir vous prévenir d'avance de faire vos dépêches et de me les adresser afin que, dans tous les cas, son voyage ne fût point retardé. La raison qui l'engage à ne pas rester ici, c'est qu'étant connu de plusieurs évêques et ecclésiastiques, il craindrait les questions curieuses et ne veut pas y répondre [1]. »

Choiseul se conforma aux demandes de l'évêque d'Orléans, ne jugea pas à propos d'y joindre des instructions personnelles données de vive voix. Deux jours après, il écrivait à Durfort : « M. l'abbé de Vermond qui aura l'honneur de vous remettre cette lettre est appelé à Vienne pour être attaché à Madame l'archiduchesse Antoinette en qualité de confesseur. C'est un homme de mérite et d'esprit qui joint la prudence aux lumières et qui remplira certainement, à la satisfaction de S. M. l'Impératrice-Reine, les fonctions qu'elle veut bien lui confier [2] ». En même temps, il préparait pour le prince de Stahremberg une lettre d'introduction également rédigée dans les termes les plus élogieux [3].

L'arrivée de Vermond à Vienne fut une surprise pour Durfort qui n'avait pas été consulté, ni même pressenti. Il l'accueillit assez froidement, comprenant qu'une nouvelle influence venait s'établir auprès de la sienne et probablement l'éclipser. Tenu à l'écart de cette combinaison, il n'espérait pas faire accepter son autorité par l'abbé ; il ne pouvait même lui rendre service et lui faciliter sa tâche :

1. A. E., *Vienne*, t. 310, fol. 203.

2. A. E., *Vienne*, t. 310, fol. 202. — Cette lettre a été publiée par la comtesse d'Armaillé *Marie-Thérèse et Marie-Antoinette* ; Paris, Didier, in-16, 1870, p. 48-9).

3. « C'est M. l'abbé de Vermond qui aura l'honneur de vous remettre cette lettre. Le bien qu'en disent tous ceux qui le connaissent me persuade qu'on ne pouvait faire un meilleur choix. Je lui crois toutes les qualités convenables pour répondre à la confiance de S. M. l'Impératrice-Reine et pour remplir ses vues. Je désire bien vivement que cette princesse ait lieu d'être satisfaite du parti qu'elle a pris à cet égard. Le zèle de M. l'abbé de Vermond paraît garantir ses succès, surtout si vous voulez bien lui accorder vos bontés et l'aider dans l'occasion de vos conseils » (A. E., *Vienne*, t. 310, fol. 203).

Digitized by Google

c'était une atteinte sensible à son crédit d'ambassadeur. Le 27 novembre seulement, à la fin d'une longue dépêche, il parla de Vermond à Choiseul pour lui dire simplement qu'il était en fonctions depuis quelques jours, très content de son emploi et surtout des dispositions de son élève. Mais, s'il ne consacrait que deux lignes à cet événement, il en ajoutait davantage pour raconter que Marie-Antoinette avait les dents en mauvais état et surtout mal plantées, qu'un spécialiste français, nommé Laveran, lui assurait cependant qu'après un traitement de trois mois l'archiduchesse aurait des « dents très belles et très bien rangées [1] ».

Les appréhensions de Durfort ne tardèrent pas à se justifier. Marie-Thérèse captiva d'abord l'abbé par son charme et son affabilité, mais, en apprenant à le connaître, elle fut séduite à son tour par le tact et la réserve qu'elle découvrait en lui. Au début, Vermond restait seulement une heure par jour auprès de son élève ; bientôt il put s'en occuper des après-midi entières ; il eut sa place chaque soir aux réunions de famille : en quelques mois, il avait conquis une place prépondérante à la cour de Vienne, et il avait mis tant d'art pour la mériter, tant de discrétion avant de l'occuper que la jalousie même se trouvait désarmée[2]. Son élève était enjouée, intelligente, mais assez paresseuse : il sut l'intéresser sans la fatiguer jamais, l'instruire sans interrompre la série des amusements, lui plaire enfin. Plutôt qu'un confesseur [3] et un précepteur, il fut un ami à la fois respectueux et autorisé ; la confiance qu'il obtint sans peine d'une princesse de quinze ans, il la conserva auprès de la reine

1. A. E., *Vienne*, t. 310, fol. 251.

2. « L'impératrice, l'ayant rencontré chez l'archiduchesse, lui demanda s'il avait formé quelques liaisons à Vienne : « Aucune, Madame, répondit-il; l'appartement de « Madame l'Archiduchesse et l'hôtel de l'ambassadeur de France sont les deux seuls « lieux que doivent fréquenter l'homme honoré du soin de l'éducation de la prin- « cesse. » Un mois après, Marie-Thérèse, par une habitude assez ordinaire aux souverains, rencontrant l'abbé, lui fit la même question et sa réponse fut exactement semblable. Le lendemain, il reçut l'ordre de se rendre tous les soirs au cercle de la famille impériale » (*Mémoires de Madame Campan* ; vol. cit., p. 66).

3. Vermond à Mercy, 21 janvier 1769 : « ...J'ai fait céder, pour le temps que je passerai ici, mes répugnances pour la confession aux vues de S. M. l'Impératrice. Je puis bien assurer V. E. que mon éloignement pour cette fonction a beaucoup diminué par les bontés et la confiance singulière que m'a témoignées S. A. R. J'ai commencé à la confesser pour les fêtes de Noël... » (*Maria-Theresia und Marie-Antoinette*. Zweite vermehrte Auflage, mit Briefen des Abbé de Vermond an den Grafen Mercy, par A. d'Arneth; Leipzig, Paris, Wien, in-8, 1866, p. 355).

Digitized by Google

de France, en dépit des cabales les plus diverses. Sans doute, il n'était pas sans défauts : on peut lui reprocher d'avoir témoigné trop d'indulgence pour les travers de Marie-Antoinette, d'être resté un admirateur de la cour de Vienne longtemps après son retour à Versailles; toutefois l'histoire doit être moins sévère à son égard que ne le fut Mme Campan.

A intervalles réguliers, Vermond rendait compte de sa tâche à Choiseul par déférence, et à Mercy par reconnaissance, se montrant beaucoup plus libre et plus expansif avec ce dernier. Une partie de ses lettres a été reproduite par M. d'Arneth [1]. Il suffira d'en rappeler deux pour faire connaître les intentions et les procédés du maître, le caractère et les dispositions de l'élève.

Le 21 janvier 1769, il écrivait à Mercy : « Je ne puis assez remercier Votre Excellence de l'honorable commission qu'elle m'a procurée. S. M. l'Impératrice me donne tous les jours de nouvelles marques de bonté et le caractère charmant de S. A. R. me rend bien agréables les fonctions que j'ai à remplir auprès d'elle.

« Après avoir employé mes premières instructions à connaître la tournure d'esprit et le degré d'instruction de S. A. R., j'ai rédigé par écrit le précis des objets et de la méthode d'instruction que je croyais la plus utile pour Madame l'Archiduchesse. J'y ai compris la religion, l'histoire de France dans laquelle j'insiste sur tout ce qui caractérise nos mœurs et nos usages, la connaissance des grandes familles et surtout de celles qui occupent des places à la cour, une teinture générale de la littérature française, et, dans toutes les instructions, une attention particulière sur la langue et l'orthographe françaises. Pour diminuer l'ennui de ces instructions, je les ramène autant que je puis au ton de la conversation. Je ne puis assez me louer de la douceur et de la complaisance de S. A. R., mais sa vivacité et ses fréquentes distractions contrarient, malgré elle, le désir qu'elle a de s'instruire. Il serait à souhaiter que le terme de son éducation fût moins prochain. On ne peut guère dater son instruction que depuis environ neuf mois qu'elle est avec Madame de Lerchenfeld. Madame l'Archiduchesse m'a dit elle-même que la grande maîtresse qui l'a élevée l'aimait beaucoup, la gâtait et ne la gênait pour aucune espèce d'application.

1. *Maria-Theresia und Marie-Antoinette*, vol. cit.

Digitized by Google

« S. M. l'Impératrice a eu la bonté d'approuver, en termes très flatteurs pour moi, le plan d'instruction que j'ai mis sous ses yeux. Elle m'a permis de me rendre chez elle tous les samedis matins pour lui rendre compte de l'exécution et du succès ; et, dès ce moment, il a été réglé que S. A. R. m'accorderait tous les jours une heure pour son instruction. Madame l'Archiduchesse étend souvent cette faveur en me permettant d'assister à ses conversations. J'en profite pour lui faire remarquer des tours de phrases et des expressions plus allemandes que françaises. Il sera bien difficile qu'elle se perfectionne ici sur cet article ; jusqu'à un certain point, il faudrait qu'elle ne parlât et n'entendît parler que français et un français pur, ce qui est impossible dans un pays où tout le monde parle trois langues...

« Je suis bien convaincu que la cour et la nation seront enchantées de notre future Dauphine : à une figure charmante, elle réunit toutes les grâces du maintien, et si, comme on doit l'espérer, elle grandit un peu, elle aura tous les agréments qu'on peut désirer dans une grande princesse. Son caractère, son cœur sont excellents. Il ne lui manque que la facilité d'expression pour montrer le talent admirable qu'a son auguste mère de dire toujours les choses les plus obligeantes... [1] »

Le 14 octobre, sachant le terme prochain de sa mission d'éducateur, il transmettait à Mercy les détails suivants : «... J'espère que Votre Excellence sera à bien des égards enchantée de Madame l'Archiduchesse. Les étrangers et ceux qui ne l'ont pas vue depuis six mois sont frappés de sa physionomie qui acquiert tous les jours de nouveaux agréments. On peut trouver des figures plus régulièrement belles : je ne crois pas qu'on puisse en trouver de plus agréables... Je compte que Votre Excellence trouvera chez Madame l'Archiduchesse la plupart des connaissances qu'on peut désirer à son âge. Elle a plus d'esprit qu'on ne lui en a cru pendant longtemps. Malheureusement cet esprit n'a été accoutumé à aucune contention jusqu'à l'âge de douze ans. Un peu de paresse et beaucoup de légèreté m'ont rendu son instruction plus difficile. J'ai commencé pendant six semaines par des principes de belles-lettres. Elle

1. Cette lettre et la suivante, publiées par M. d'Arneth (vol. cit., p. 353-5 et 358-61), ont été reproduites en partie par la comtesse d'Armaillé dans son livre sur *Marie-Thérèse et Marie-Antoinette* (vol. cit., p. 50-2 et 59-62).

Digitized by Google

m'entendait bien lorsque je lui présentais des questions toutes éclaircies, son jugement était presque toujours juste ; mais je ne pouvais l'accoutumer à approfondir un objet quoique je sentisse qu'elle en était très capable. J'ai cru voir qu'on ne pouvait appliquer son esprit qu'en l'amusant. J'ai commencé l'histoire de France, mais je ne m'en suis servi que comme d'un canevas sur lequel je pouvais broder tous les objets dont la connaissance est nécessaire dans le cours ordinaire de la vie. Excepté l'histoire des derniers temps, je ne lui ai présenté que les faits importants, surtout ceux qui font époque dans l'histoire de nos mœurs et de notre gouvernement. J'ai profité de toutes les occasions pour lui donner une idée des arts, des lois et des coutumes ; je l'ai un peu tourmentée par mes questions depuis le règne de Henri IV. Lorsqu'il se présentait une position embarrassante pour un prince ou une princesse, je m'arrêtais toujours après l'exposé des circonstances et l'obligeais à dire ce qu'elle aurait fait à leur place. Elle avait besoin d'être pressée, et j'avais le plaisir de voir qu'elle prenait souvent le bon parti.

« Madame l'Archiduchesse a beaucoup gagné par l'histoire, et la manière dont les idées se sont placées dans sa tête me persuade qu'elle n'oubliera jamais les articles essentiels. Je ne crains pas de dire à Votre Excellence que S. M. l'Impératrice, ayant eu, il y a deux mois, la bonté de descendre chez Madame l'Archiduchesse, l'a entendue pendant deux heures avec autant de surprise que de satisfaction. La manière dont elle s'est expliquée a bien fait voir à Sa Majesté que ce n'était pas une affaire de mémoire et que Madame l'Archiduchesse était fort capable de raisonnement et de jugement, surtout dans les choses de conduite. Vous croyez bien, Monsieur, que j'ai particulièrement insisté dans mes instructions sur la vie de nos reines et surtout celles de la maison d'Autriche. Madame l'Archiduchesse s'y est fort intéressée et a fort bien jugé les principales actions de leur vie.

« Nous allons finir l'histoire du règne de Louis XIV. Son Altesse Royale est déjà familiarisée avec les noms français ; elle a quelques idées de généalogie ; le journal du règne de Louis XV augmentera ses connaissances et me servira pour lui donner idée des places importantes de la cour et du royaume, en même temps l'accoutumer aux noms de ceux qui les remplissent. Elle s'amuse quelquefois avec l'état militaire de la France ; je suis sûr que, peu de temps

Digitized by Google

après son mariage, elle connaîtra les colonels par leur nom et distinguera bien les régiments par la couleur et le numéro de leurs uniformes.

« Madame l'Archiduchesse parle aisément et assez passablement le français. Elle s'est déshabituée d'un nombre de mauvaises expressions ; il lui reste quelques mauvais tours de phrases dont elle se corrigera promptement, lorsqu'elle n'entendra plus l'allemand et le mauvais français des personnes qui la servent. Elle ne ferait presque aucune faute d'orthographe si elle pouvait se livrer à une attention suivie. Lorsque j'examine ses écritures, je n'ai besoin que de montrer les mots avec le bout de mon crayon ; elle reconnait tout de suite ses méprises. Son caractère d'écriture n'est pas fort bon ; le plus fâcheux est qu'un peu par paresse et distraction, un peu aussi, à ce qu'on croit, par la faute de ses maîtres d'écriture, elle a contracté l'habitude d'écrire on ne peut pas plus lentement. Comme rien de ce qui peut être utile à Son Altesse Royale ne me paraît étranger à mes devoirs, j'assiste souvent à ses écritures, mais j'avoue que c'est l'article sur lequel j'ai le moins gagné.

« J'ai mandé il y a huit jours à M. l'Évêque d'Orléans le progrès de la taille de S. A. R. Depuis le 13 février jusqu'au 5 octobre, elle est grandie de quinze lignes, mesure du pied de France... »

On voit que Vermond ne cachait pas les travers de Marie-Antoinette, travers assez excusables, étant donnés surtout son jeune âge et la faiblesse de ses premiers maîtres, de la comtesse de Brandeiss notamment [1]. Cette étourderie, cette vivacité, cette paresse quelquefois, devaient se corriger lentement, en présence des premières

1. « Caractère ardent et enjoué, cœur tendre et sensible, esprit vif et plein de finesse mais difficile à fixer, à la fois opiniâtre dans ses volontés et adroite à éluder les remontrances, assez portée à la raillerie et encouragée dans ce penchant par sa sœur Caroline avec laquelle elle fut élevée jusqu'en 1767, montrant plus de goût pour les plaisirs que pour les études sérieuses, Marie-Antoinette ne trouvait pas chez sa gouvernante cette fermeté grave et immuable qui eût pu à la fois contenir sa mobilité et vaincre son obstination. Mme de Brandeiss aimait beaucoup son élève, qui le lui rendait bien d'ailleurs, mais elle ne la gâtait pas moins ; si parfois elle voulait se montrer sévère, si elle adressait des réprimandes, une saillie de l'enfant, un trait d'esprit, une caresse venait facilement à bout de son fugitif mécontentement.... La comtesse de Lerchenfeld, qui succéda en 1768 à Mme de Brandeiss, avait plus de suite dans les idées, plus de fermeté dans le caractère ; mais d'une humeur difficile, d'une santé chancelante, il semble qu'elle ait peu sympathisé avec l'enfant vive et enjouée dont elle était chargée » (*Histoire de Marie-Antoinette*, par M. de La Rocheterie; Paris, Perrin, 2 vol. in-16, 1892, t. I, p. 3-4).

Digitized by Google

épreuves, et servir de bases aux critiques les plus sévères, à des attaques transformées bientôt en calomnies. On peut aussi s'en rapporter aux appréciations de l'abbé puisque tout ce qu'il disait de l'archiduchesse, surtout de ses qualités et de ses heureuses dispositions naturelles, devait se retrouver, se manifester en maintes circonstances chez l'épouse de Louis XVI.

Quant aux sentiments de Marie-Antoinette pour celui qui était et devait être longtemps son précepteur, puis devenir son conseiller tout en restant toujours son ami, il suffira de rappeler une simple anecdote racontée dans une lettre du 15 juin 1770[1], de Mercy à Kaunitz, pour les faire connaître très exactement. Marie-Antoinette, devenue Dauphine et presque reine à la cour de Versailles, adulée et fêtée, heureuse de l'empressement des courtisans et de l'éclat des réceptions qui suffisaient alors à son cœur, témoignait un certain éloignement à reprendre le cours de ses études. Sans lui laisser de répit, l'ambassadeur d'Autriche vint la trouver et lui dit que l'abbé de Vermond allait quitter la cour puisque, ne remplissant même pas ses fonctions de lecteur, il devenait inutile. Elle lui répondit, après avoir manifesté un réel embarras, que « pour rien au monde elle ne consentirait à l'éloignement de l'abbé et que, si cela tenait à ses lectures, elle les commencerait dès le jour même ». Pour qu'un semblable avertissement ait paru salutaire, pour qu'elle se soit soumise aussitôt et comme elle l'avait dit, il fallait que Vermond lui eût inspiré mieux que du respect et de la crainte, devenus alors inutiles, mais une entière confiance et une véritable affection contractées pendant leurs fréquents rapports à Vienne.

Pour la juger comme reine de France, il ne faut pas oublier que, non seulement l'éducation première avait été fort négligée, mais que Marie-Thérèse avait eu le tort d'admettre, d'encourager même ses goûts instinctifs de coquetterie, sa passion pour la danse et pour les fêtes brillantes. La présence de l'abbé de Vermond à Vienne, ses leçons de chaque jour dépassant bientôt l'heure unique primitivement assignée ne ralentirent en rien la série des plaisirs. Elle souffrait d'un léger mal de gorge lorsque commença l'année 1769 : ne

1. *Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau...*, vol. cit., t. I, p. 12-3.

Digitized by Google

pouvant assister aux fêtes traditionnelles, elle fut d'autant plus affectée qu'elle devait s'y produire avec une parure magnifique. La déception aggrava son mal que Marie-Thérèse sut guérir en lui faisant, rapporte Durfort, « un très beau présent en pierreries [1] ». Quelques jours après, elle dansait le menuet et huit contredanses avec le comte de Lorges, fils du marquis de Durfort [2].

A la même époque, Marie-Thérèse chargeait Mercy de préparer le trousseau de sa fille, lui demandait des échantillons de linge et mettait à sa disposition une somme de quatre cent mille livres que devait payer Mme de Nettine, dirigeant alors la plus importante maison de banque de Bruxelles [3]. Il lui était possible de prendre cette initiative et d'entreprendre des préparatifs difficiles à tenir secrets, car Louis XV se relâchait de plus en plus de sa réserve, non seulement parce que l'époque approchait où son petit-fils pouvait se marier, mais aussi parce qu'il avait des torts personnels à faire oublier.

Sa liaison avec Mme du Barry était devenue publique, officielle même ; son vague projet d'imiter son petit-fils et d'épouser également une fille de l'impératrice d'Autriche s'était bien vite modéré devant les sourires de sa nouvelle amie et, s'il se dérobait prudemment à une médiocre action, étant donnée la différence d'âge, il n'avait pas la simple excuse dictée par la nature qui appartient aux simples particuliers, et il eût sans doute trouvé logique de river une jeune princesse à sa sénilité, mais le mariage l'enthousiasmait encore moins depuis qu'il s'abandonnait à la nouvelle favorite. Il

1. A. E., *Vienne*, t. 311, fol. 6.

2. Extrait d'une dépêche de Choiseul à Durfort, en date du 23 janvier 1769 : « Le Roi a appris avec une satisfaction infinie que l'incommodité de Mme l'archiduchesse Antoinette n'avait eu aucune suite. L'éloge que vous faites de cette princesse n'a fait que confirmer Sa Majesté dans l'opinion qu'elle avait déjà de sa figure, de ses grâces et de son caractère » (A. E., *Vienne*, t. 285, fol. 345).

3. V. la dépêche du 11 novembre 1768 de Kaunitz à Mercy, avec un billet de Marie-Thérèse à Kaunitz, dans la *Correspondance secrète du comte de Mercy-Argenteau*... (vol. cit., t. II, p. 343-4). — Marie-Thérèse ne s'occupait pas seulement du trousseau ; « elle avait poussé la recherche jusqu'à faire venir de Paris un coiffeur, nommé Larsonneur, avec des modistes et des couturières, pour habiller et parer la future Dauphine. Les beaux cheveux cendrés de l'archiduchesse formèrent alors cet édifice aux parties multiples dont s'enorgueillissait la coquetterie de nos grand'mères. Sa taille élancée, comprimée jusque-là sous l'austère étreinte des corsets allemands, se dessina, souple et mince, dans la robe française aux moelleux contours et aux plis chatoyants » (*Marie-Thérèse et Marie-Antoinette*, par la comtesse d'Armaillé ; vol. cit., p. 55-6).

Digitized by Google

cherchait donc à se faire pardonner en s'occupant de plus en plus de Marie-Antoinette, en s'inquiétant du moindre de ses malaises, en paraissant ravi de tout le bien qu'on lui en disait. Imprudent lui-même, comme l'avait été Durfort, il avait manifesté le désir de posséder les portraits de toute la famille impériale, ce qui avait fortement intrigué Kaunitz en lui donnant une lueur d'espoir [1]. Le refus d'envoyer le peintre Drouet parce qu'il demandait une somme trop élevée avait étonné de la part d'un prince aussi généreux lorsqu'il s'agissait d'un désir personnel ; la lenteur à lui trouver un remplaçant devenait une réponse significative. Ce projet avait été toutefois trop discuté pour être abandonné ; il était parvenu à la connaissance du public, mais on pouvait le poursuivre, quitte à en modifier ou à en restreindre la portée. Kaunitz put habilement fournir le prétexte en disant à Durfort qu'il allait envoyer à Louis XV les miniatures des archiduchesses Amélie et Antoinette, en témoignant son ennui de ne pouvoir les remplacer par de véritables portraits, Vienne ne possédant pas un seul peintre de talent [2]. Durfort répondit qu'il en existait à Paris, à Versailles même, et de nouveau il eut à transmettre une demande qu'il n'avait pas, cette fois, tout à fait suggérée [3].

Le 14 février 1769, le peintre Ducreux arrivait à Vienne. Quatre jours après, il commençait le portrait de Marie-Antoinette, puis

1. Il écrivait à Mercy le 4 janvier 1769 : «... Je vous avouerai même qu'il m'est venu différentes idées sur la dernière [dépêche] en chiffres par laquelle vous nous mandez le singulier empressement pour les portraits de toute la famille impériale, le projet de nous envoyer un peintre sur la fidélité duquel on puisse compter... Tous ces accès de tendresse qui ont pris si subitement m'ont paru si singuliers que j'ai été tenté un moment de les regarder comme pouvant signifier quelque chose... » (*Correspondance secrète du comte de Mercy-Argenteau...*; vol. cit., t. II, p. 351).

2. A. E., *Vienne*, t. 311, fol. 6.

3. Marie-Thérèse avait cherché tous les prétextes pour obtenir un peintre français: elle avait notamment exprimé son regret de ne pouvoir envoyer à Louis XV un bon portrait de sa petite-fille. C'est ainsi que Durfort, se faisant l'écho de l'Impératrice, écrivait à propos d'un bal ouvert le 12 janvier 1768 par l'archiduchesse Thérèse et l'archiduc Ferdinand : « Pendant que cette princesse dansait, l'Empereur me fit l'honneur de s'approcher de moi et me dit : Je voudrais que le Roi vît ma fille ; je suis persuadé qu'il en serait extrêmement satisfait. J'assurai ce Prince que S. M. la verrait avec le plus tendre intérêt. L'Impératrice, qui parait charmée de cette jeune princesse, me dit l'instant d'après la même chose et ajouta qu'elle était bien fâchée qu'il n'y eût pas un bon peintre ici pour envoyer son portrait au Roi et qu'elle donnerait tout au monde de pouvoir la lui faire voir. Je fis de mon mieux l'éloge de l'Archiduchesse qui, en effet, joint à la taille la plus élégante toutes les grâces imaginables. On lui trouve toutes celles de feue sa mère » (A. E., *Vienne*, t. 309, fol. 24).

Digitized by Google

celui de sa sœur Amélie qui devait épouser, le 27 juin, l'infant de Parme, ensuite ceux de l'archiduchesse Christine et du prince Albert de Saxe. De ces quatre portraits, un seul fut complètement manqué, celui de Marie-Antoinette qui dut se prêter à une nouvelle série de poses. Louis XV affectait une grande impatience de les recevoir, si bien qu'on n'attendit pas la fin du travail de Ducreux. Le comte de Lorges quittait Vienne, le 2 mai, emportant à Versailles les portraits de Marie-Antoinette et de la jeune archiduchesse Thérèse, laissant inachevés ceux des archiduchesses Christine et Élisabeth, ce dernier devenu parfaitement inutile.

Il n'y eut pas de mission plus simple ni plus agréable que celle du comte de Lorges. En quittant Vienne, chargé des deux précieux tableaux, il avait été comblé d'égards par Marie-Thérèse qui lui remettait une tabatière en laque contenant une superbe bague de brillants. En parvenant à Versailles, il fut accueilli par Louis XV mieux que ne l'eût été l'ambassadeur son père; il reçut des félicitations, bien qu'il n'eût, en aucune façon, secondé Ducreux, et l'image de Marie-Antoinette se trouva d'autant plus contemplée, admirée, que celle de sa sœur Élisabeth devait, par ordre, trois semaines plus tard, recueillir moins de suffrages admiratifs.

Marie-Thérèse comprit que la notification officielle d'une alliance depuis si longtemps méditée allait enfin paraître. Le 12 juin, elle donna une grande fête au château de Laxenburg pour la fête de Marie-Antoinette qui, peu de jours auparavant et de sa propre initiative, avait invité Durfort à sa table, le festin ayant été, par discrétion, décommandé au dernier moment. Dans le parc de Laxenburg [1], il y eut, entr'autres pièces d'artifices, un dauphin qui jetait par les narines des gerbes de feu, et le symbole parut significatif à tous les assistants. Le même soir, Durfort, placé à côté de Marie-Antoinette, était prié par l'Impératrice de boire à sa santé et se trouvait invité pour le lendemain chez le prince de Stahremberg, toujours avec la jeune archiduchesse [2].

1. Vermond à Mercy, 21 juin : « ... La fête de Laxenburg a duré depuis le dîner jusqu'à onze heures et demie du soir; table publique, chasse du héron, jeu, illuminations, feu d'artifice. Son Altesse Royale a partout fixé les regards et les applaudissements; son maintien, sa démarche prennent un ton de majesté et de noblesse étonnant pour son âge. Si elle grandit un peu, les Français n'auront pas besoin d'autres indices pour reconnaître leur souveraine... » (*Maria-Theresia und Marie-Antoinette*, vol. cit., p. 357).

2. A. E., *Vienne*, t. 311, fol. 247.

Digitized by Google

Ce jour-là, Marie-Thérèse reçut la lettre suivante écrite par Louis XV de Marly, le 7 juin, et qu'elle savait imminente : « Madame ma sœur, Je ne puis retarder plus longtemps de marquer à Votre Majesté la satisfaction que je sens de l'union prochaine et plus particulière que nous allons contracter par le mariage de l'archiduchesse Antoinette avec le Dauphin, mon petit-fils. Je suis trop tendrement attaché à Votre Majesté pour ne pas me flatter qu'elle approuvera que j'anticipe à cet égard la demande en cérémonie et que je lui fasse connaître combien m'est agréable ce nouveau lien qui va de plus en plus unir nos deux maisons. Si Votre Majesté l'approuve, je crois que le mariage pourra se faire à Vienne dans la semaine de Pâques prochain. En conséquence, j'envoie les ordres à mon ambassadeur pour demander un projet de contrat au ministère de Votre Majesté. Il ne sera pas aussi long à faire que celui de l'archiduchesse Amélie avec mon petit-fils de Parme, qui, vu la médiocrité de ses États, demandait un peu plus d'attention [1], mais Votre Majesté et moi aurons soin de leur postérité et je ne puis trop remercier Votre Majesté de la conclusion de ce mariage qui, j'espère, lui donnera de la satisfaction par le personnel de l'Infant. Je ferai ici ce que je pourrai, ainsi que le Dauphin, pour que l'archiduchesse Antoinette soit heureuse et que nos familles jouissent comme moi du bonheur de nos liaisons ainsi que de l'amitié aussi tendre que durable avec lesquelles je suis, Madame ma sœur, de Votre Majesté, bon frère et cousin [2]. »

Et Marie-Thérèse, toujours à Laxenburg, de répondre bien vite le 17 : « Monsieur mon frère et cousin, De tous les liens par lesquels j'ai la satisfaction de me voir attachée à Votre Majesté, c'est celui de l'amitié personnelle dont Elle m'honore et que je lui rends bien sincèrement qui m'a toujours été le plus cher et le plus précieux. La preuve nouvelle de ce sentiment que j'ai retrouvé dans la lettre de Votre Majesté du 4 [3] de ce mois, par laquelle, de la façon la plus obligeante, Elle a bien voulu anticiper la demande en cérémonie de ma fille l'archiduchesse Antoinette pour le Dauphin, son petit-fils, n'a pu m'être, moyennant cela, que très agréable. Je m'em-

1. Louis XV venait de donner à l'Infant la Corse récemment soumise.
2. A. E., *Vienne*, t. 285, fol. 378, et *France, mémoires et documents*, t. 426, fol. 25.
3. Marie-Thérèse commet une erreur de date, la lettre de Louis XV ayant été écrite le 7.

Digitized by Google

presse donc d'en assurer Votre Majesté et, en lui accordant ma fille, qu'Elle soit persuadée que ce nouveau lien qui va unir nos maisons ne m'est pas moins agréable qu'à Elle. Le mariage se pourra faire ici, selon ses désirs, d'abord après Pâques; on remettra un projet de contrat à son ambassadeur, puisqu'Elle le souhaite. Je remercie Votre Majesté de la façon dont Elle veut s'expliquer au sujet de la conclusion du mariage de ma fille avec l'Infant, de même que des sentiments qu'Elle me témoigne en leur faveur et sur lesquels je compte très fort, ainsi qu'ils peuvent compter sur toute mon affection. Il ne me reste qu'à souhaiter que ma fille Antoinette puisse avoir le bonheur de lui plaire. Je suis bien sûre qu'elle fera tout son possible pour mériter ses bontés. J'ose la lui recommander, à son âge on a besoin d'indulgence, de vouloir bien lui servir de père, et, en ce cas, elle sera heureuse et moi aussi, ne souhaitant que, dans toutes les occasions, de pouvoir lui prouver le sincère attachement avec lequel je suis, Monsieur mon frère et cousin, de Votre Majesté, bonne sœur et cousine [1]. »

Chargé de communiquer cette réponse dans le plus bref délai, Mercy demanda audience à Choiseul le 24, jour même où elle lui parvenait. D'autre part, Joseph II ayant écrit de Parme à Louis XV, celui-ci lui répondait : « Je désire que la multiplication des liens qui unissent nos maisons adoucisse le chagrin de la perte que nous avons faite l'un et l'autre[2] », sachant lui plaire par le souvenir d'une première épouse toujours regrettée, seul lien devenu bien fragile pour conserver ses sympathies à la couronne de France.

Maintenant que les négociations diplomatiques officielles allaient commencer, le marquis de Durfort devait nécessairement intervenir et quitter son attitude effacée, parfois humiliante, pour paraître au premier plan en qualité d'ambassadeur. Depuis plusieurs mois cependant, les formalités relatives au prochain mariage de l'archiduchesse Amélie avec l'infant de Parme lui permettaient de mettre en évidence les prérogatives attachées à son caractère et de ne plus rester une décorative inutilité. En cette circonstance, il agissait au nom du Roi, grand-père de l'Infant, et, en même temps, comme

1. A. E., *Mémoires et documents, France*, t. 426, fol. 28. — Cette lettre de Marie-Thérèse et celle de Louis XV, en date du 7 juin, ont été publiées par E. Wertheimer (art. cit., p. 339-40).
2. A. E., *France*, t. 426, fol. 29.

Digitized by Google

ministre plénipotentiaire du duc de Parme; avec le comte de Mahoni, ambassadeur d'Espagne, il avait fait une entrée solennelle et donné des fêtes brillantes à l'occasion de la demande et de la ratification du contrat; il allait encore paraître à l'occasion du mariage par procuration fixé au 27 juin. Louis XV, qui s'intéressait vivement au sort de l'Infant, avait eu cependant le tort de témoigner une indifférence complète après la mort imprévue de l'archiduchesse Josèphe lorsque Marie-Thérèse lui offrait le choix entre les archiduchesses Caroline et Amélie pour la remplacer : l'infant don Philippe était faible de caractère, médiocre d'intelligence, et l'archiduchesse Amélie, gâtée comme toutes ses sœurs mais d'un moins bon naturel que l'archiduchesse Marie-Antoinette, d'abord outrée de son mariage et « faisant un train terrible », raconte l'agent secret Barth [1], parce qu'elle aurait voulu épouser le prince de Deux-Ponts, devait manifester bientôt une véritable haine contre la France, bouleverser la cour de Turin par ses extravagances et susciter mille embarras au ministère de Louis XV [2].

Bien qu'il dût s'écouler encore près d'une année entre la demande et la célébration du mariage, Durfort s'occupa, dès le mois de juin, de régler les détails multiples, compliqués, relatifs à la demande solennelle de Marie-Antoinette, aux fiançailles, au mariage par procuration, à la conduite et à la remise [3]. Le palais de l'ambassade se trouvant trop petit pour les réceptions projetées, il fit construire ou aménager des annexes. Ces travaux piquaient la curiosité de Marie-Antoinette : elle voulut les visiter, et Durfort profita de sa venue pour donner un concert, offrir des rafraîchissements à son entourage, et recevoir aussi dignement que possible sa future souveraine dans un cadre à peine ébauché.

Louis XV et Choiseul partageaient l'empressement de Durfort :

1. A. E., *Vienne, supplément*, t. 22, fol. 226.

2. V. *Un valet ministre et secrétaire d'État. Épisode de l'histoire de France en Italie de 1749 à 1771*, par Ch. Nisard : Paris, Ollendorff; in-16, 1887.

3. Extrait de la dépêche de Durfort à Choiseul, en date du 1er juillet : « J'ai eu deux entretiens avec M. le prince de Kaunitz au sujet de tous les renseignements que vous désirez pour le mariage de Mgr le Dauphin. Ce ministre m'a promis de satisfaire le plus diligemment qu'il serait possible à toutes les demandes que je lui ai faites par rapport au contrat de mariage, à l'entrée publique, à la demande solennelle, à la conduite de l'épouse, au lieu et aux formalités de la remise et au cérémonial à observer vis-à-vis l'ambassadeur extraordinaire du Roi, dans toutes les fonctions qu'il aura à remplir » (A. E., *Vienne*, t. 312, fol. 4-5).

Digitized by Google

la résolution étant prise, il leur tardait de la voir définitivement consacrée. Ils réclamaient des projets de contrat, des renseignements sur les cérémonies de Vienne ou sur le voyage, comme s'il s'agissait de jours et non pas de mois avant le grand événement; ils étaient résolus à ne susciter aucune difficulté, à céder même devant les exigences que la cour de Vienne pourrait témoigner sur un point quelconque, facilitant ainsi la tâche de l'ambassadeur qui n'avait aucun incident à redouter. Ils considéraient tous les trois l'alliance entre les deux maisons, fortifiée par l'union la plus intime, comme on contemple le ciel bleu d'apparence immuable, et ils ne voulaient pas voir, dans les nuages naissant à l'horizon, les inquiétants signes précurseurs d'un orage toujours à craindre.

En dépit de sa joie manifeste, la cour d'Autriche paraissait moins confiante et moins rassurée : sans jouer un double rôle ni s'abaisser à la duplicité, elle comprenait que certains événements pouvaient être défavorablement interprétés. C'est ainsi que Marie-Thérèse s'inquiétait de l'entrevue de son fils avec Frédéric II à Neisse le 25 août [1]; d'elle-même elle cherchait à en effacer la fâcheuse impression et à rassurer de son mieux la puissance alliée. Joseph II, faisant taire ses sympathies personnelles devant la raison d'État, tint à parler lui-même à Durfort de sa rencontre avec le roi de Prusse : il crut bon d'assurer qu'en trois jours il n'avait pu le juger et s'était entretenu seulement de questions militaires essentiellement techniques, la plus importante relative à l'artillerie qui, par sa force toujours croissante, rendait les plus belles manœuvres presque inutiles et provoquait ce vœu singulier de Frédéric « que toutes les puissances convinssent de ne plus s'en servir afin de ne devoir la gloire des combats qu'à l'art des généraux et à la valeur des troupes [2] ». Durfort affirma qu'il ne fallait pas se troubler de conversations traitant d'art militaire avec un certain idéalisme et n'attacha pas la moindre importance à l'entrevue de Neisse. Choiseul feignit de l'imiter et Louis XV n'eut qu'à suivre son penchant naturel pour s'en désintéresser.

D'autre part, l'archiduchesse Amélie révélait, dès son arrivée à

1. Pour tous les détails de cette importante entrevue, v. *La question d'Orient au XVIIIe siècle*, par A. Sorel (nouvelle édit., Paris, Plon, in-16, 1889, p. 60-74).
2. Dépêche de Durfort en date du 11 septembre (A.-E., *Vienne*, t. 312, fol. 86).

Digitized by Google

Turin, une éducation ne faisant guère honneur à ceux qui la lui avaient donnée. Elle ne se contentait pas des allures bizarres qui permettaient de se demander si toutes ses sœurs et Marie-Antoinette elle-même ne lui ressemblaient pas; très autoritaire, elle ne pouvait souffrir du Tillot, ministre secrétaire d'État de l'Infant, tout dévoué à l'Espagne et à la France, et les complications les plus graves survenaient dans ce petit duché [1]. Kaunitz rejeta habilement toute la responsabilité sur l'Infant : le 30 octobre, il confiait ses appréciations légèrement tendancieuses à Mercy, chargé de les transmettre à Choiseul; il lui disait notamment : « Selon moi, les épouses des souverains ne peuvent jamais être que ce qu'on veut bien qu'elles soient; c'est à leurs maris, qui seuls ont l'autorité en main, à les contenir dans les bornes qu'il leur plaît de leur prescrire, et, si elles vont au delà, c'est leur faute [2] ». Fidèle à sa tactique, Choiseul se garda d'élever la moindre plainte et d'épiloguer sur une union maladroite, déjà malheureuse.

Durfort songeait d'autant moins à s'émouvoir des audaces politiques de Joseph II et des incartades multipliées de la nouvelle Infante qu'il était absorbé par les préparatifs du mariage, par ses calculs, par ses projets, par un commencement même d'exécution. Il estime qu'il lui faudra dépenser au moins deux cent cinquante mille francs : il se demande si la demeure du prince de Hildburghausen [3] qu'il a louée sera suffisamment vaste, s'il ne faudra pas lui adjoindre des constructions provisoires en bois, surtout pour les cuisines et offices. Il forme le projet de donner plusieurs fêtes, d'inviter à chacune de quinze à dix-huit cents personnes, ce qui nécessiterait au moins mille couverts « servis splendidement »; des illuminations et des feux d'artifice lui paraissent indispensables; il songe aussi aux distributions de pain, de vin et de viande qu'il devra faire à la foule, puis à l'amuser après l'avoir nourrie. Dans une longue dépêche rédigée le 4 août [4], alors que Marie-Thérèse est allée conduire sa fille au pèlerinage de Mariazell [5], il demande

1. V. *Un valet ministre et secrétaire d'État*, vol. cit.
2. *Correspondance secrète du comte de Mercy-Argenteau...*; vol. cit., t. II, p. 360-1.
3. On avait rendu le prince de Hildburghausen en partie responsable du désastre de Rosbach.
4. A. E., *France*, t. 426, fol. 31-4.
5. A Mariazell, village situé en Styrie sur les bords de la Salsa, on vénère une image en bois de la Vierge datant de 1157.

Digitized by Google

à Choiseul des instructions immédiates, car il prévoit les rigueurs de l'hiver qui ralentiront les préparatifs et les rendront plus difficiles. Par le même courrier, il envoie les portraits de l'archiduchesse Marie-Anne et de la duchesse de Parme, très réussis par Ducreux; il transmet aussi des documents fort importants, le projet de contrat, avec des indications pour son entrée publique et la demande solennelle, le tout rédigé par la cour de Vienne.

Le contrat comportait seulement des critiques de détail ; les frais d'une représentation nécessaire inquiétaient davantage. Choiseul écrivit à Durfort le 12 septembre : « Le Roi s'est fait rendre compte des moyens du département des Affaires étrangères ainsi que des sommes qui avaient été données, soit pour des entrées, soit pour des fêtes. Sa Majesté a reconnu qu'elle ne pouvait pas dépenser plus de deux cent mille livres pour ces deux objets. En conséquence, Monsieur, elle a assigné cette somme qui vous sera remise, soit pour les fêtes, soit pour votre entrée, en y joignant deux carrosses avec les harnais qui vous seront envoyés à ses frais pour servir de premières voitures à votre entrée. C'est, Monsieur, tout ce que le Roi peut faire dans cette occasion; vous vous arrangerez en conséquence et je vous supplie de ne pas compter sur les suppléments qu'il serait aussi inutile de demander qu'impossible à fournir [1]. »

En présence de déclarations aussi nettes, Durfort ne pouvait insister : toutefois son honneur même était engagé à ce que les cérémonies fussent aussi brillantes que possible et il n'hésita pas à dépasser largement ces crédits, sachant bien qu'un jour ou l'autre il lui serait tenu compte de dépenses faites sur sa fortune personnelle, soit par le remboursement de ses avances, soit par un emploi largement rémunérateur. L'exemple n'était pas rare de grands seigneurs se ruinant au service de leur maître, mais celui-ci ne les avait jamais laissés dans l'embarras et, dans la circonstance, l'ambassadeur pouvait sans inconvénient combler la différence.

Les carrosses dont lui parlait Choiseul étaient fort beaux. Dans les premiers jours de 1770, il y avait foule chez le sellier Francien, chargé de les emballer et de les expédier à Vienne. C'étaient deux

1. A. E., *France*, t. 126, f. 87.

Digitized by Google

berlines à quatre places : « L'une est revêtue d'un velours ras cramoisi en dehors où sont brodées en or les quatre saisons sur les principaux panneaux, avec tous les attributs relatifs à la fête. L'autre est en velours bleu de la même étoffe, et représente les quatre éléments, en or aussi. Il n'y a aucune peinture dans tout cela, mais l'ouvrage de l'artiste est d'un fini, d'un recherché qui équivaut presque à ce bel art. Les couronnements sont très riches; l'un des deux même paraît trop lourd. L'impériale est surmontée de bouquets de fleurs en or de diverses couleurs, dont le travail n'est pas moins précieux. Ils sont d'une souplesse qui les fait agiter au moindre mouvement et les rend flexibles au gré du plus léger souffle. Le sieur Trumeau est l'auteur de toute la broderie, aussi élégante que magnifique, et M. le duc de Choiseul, comme ministre des Affaires étrangères, a ordonné ces superbes équipages qui font infiniment d'honneur au goût de ce ministre [1]. »

Après plusieurs échanges d'observations et quelques menues concessions de part et d'autre, le projet de contrat était définitivement approuvé par Louis XV le 20 novembre [2]. Le Roi fit demander à Marie-Thérèse d'établir elle-même la date des diverses cérémonies préliminaires, du mariage et du départ, exprimant le seul désir d'être fixé à l'avance sur ses résolutions. En transmettant ces indications à Durfort, Choiseul l'invitait en outre à lui faire connaître sans délai les noms et qualités des personnes désignées pour former le cortège jusqu'à Strasbourg, afin de préparer des présents à leur intention; il l'engageait enfin à lui demander des instructions ou des éclaircissements sur tous les points du cérémonial qui pourraient l'embarrasser.

1. *Marie-Antoinette, Louis XVI et la famille royale* : journal anecdotique tiré des *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres*, de Bachaumont; Paris, F. Henry, in-18, 1880, p. 4-5. — Dans la *Vie privée de Louis XV* (Londres, J. P. Lyton, 4 vol. in-16, 1781) ouvrage dont il faut suspecter l'impartialité, on peut cependant relever les lignes suivantes : « L'œil n'avait encore rien vu de semblable aux habillements du Roi et des princes que le public courait en foule admirer chez le brodeur et le tailleur. Celui de S. M. en était un qui lui avait été présenté déjà aux noces du duc de Chartres que, sur la demande qu'elle fit si l'on pouvait en imaginer un plus beau et sur la réponse négative, elle avait ordonné de réserver pour le mariage de son petit-fils. On en comptait six de ce luxe précieux, et ceux des enfants de France y répondaient. Ils devaient être en outre parsemés d'une infinité de pierreries. Les carrosses de parade ne formaient pas un objet de curiosité moins grand : ils joignaient la richesse à l'élégance, et l'on n'en sera pas étonné quand on saura qu'ils avaient été commandés par le duc de Choiseul » (t. IV, p. 179).

2. A. E., *Vienne*, t. 285, fol. 418-9.

Digitized by Google

L'année 1769 s'acheva sans incident [1]. Marie-Thérèse avait reçu, pour elle-même, pour Joseph II et Marie-Antoinette, trois estampes superbement encadrées, qui représentaient le Dauphin labourant [2]. Ducreux avait quitté Vienne, recevant une gratification de mille ducats et une bague de brillants; il remettait à Versailles les portraits de l'Impératrice, de l'Empereur, des deux archiducs et un second portrait de Marie-Antoinette. Durfort se plaignait discrètement de l'insuffisance de ses crédits [3]; il n'en continuait pas moins l'organisation des fêtes avec activité et se préparait à quitter lui-même l'Autriche en même temps que sa nouvelle souveraine.

Lorsqu'il se présenta, le 1er janvier 1770, dans les appartements de Marie-Antoinette, celle-ci sortait avec Joseph II et lui proposa de les accompagner : « Si vous voulez venir avec nous, lui dit-elle, nous vous ferons voir une chose que vous n'avez peut-être jamais vue. ». L'ambassadeur les suivit chez l'archiduchesse Thérèse, « où on avait dressé une machine qui représenta les principaux événements de l'Ancien Testament [4] » ; puis il eut l'honneur de ramener à lui seul Marie-Antoinette fort intéressée par ce théâtre en miniature.

Un deuil imprévu vint malheureusement attrister les débuts d'une année pour laquelle on n'escomptait que des joies. La jeune archiduchesse Thérèse tomba malade le 14 janvier : les médecins

1. Le comte de Mercy-Argenteau vint alors faire un séjour à Vienne. Il repartit pour Versailles le 28 janvier 1770.

2. A. E., *France*, t. 426, fol. 86.

3. Durfort écrivit à Choiseul une lettre particulière, le 31 octobre, pour faire observer la modicité de ce crédit : « Quoique je n'aie d'autre intention que celle de me conformer en tout aux ordres et volontés du Roi, lui disait-il, j'ose cependant vous représenter, Monsieur le Duc, sans craindre de vous surprendre, puisque vous savez mieux que personne ce que ces occasions d'éclat entrainent de dépenses, que la somme de 200.000 francs paraît faible pour celle-ci qui me semble la plus intéressante de toutes celles qui peuvent se présenter. Vous avez sans doute fait, Monsieur, toutes les réflexions possibles à cet égard, je n'étendrai pas les miennes davantage; je crois cependant devoir vous informer que le public s'est fortement prévenu sur la magnificence que nous étalerons, qu'il est persuadé que nous effacerons tout ce qu'il se rappelle et que la cour pense peut-être de même » ; puis, après avoir laissé entendre qu'on risquait de donner des fêtes moins belles qu'à l'occasion du mariage du duc de Parme, fêtes auxquelles l'Espagne avait contribué, il terminait par cette déclaration : « Quant à ce qui peut me regarder particulièrement, je ne vous importunerai pas. Je me flatte, Monsieur, que j'ai donné des preuves bien soutenues de ma discrétion, de ma confiance dans la bienfaisance du Roi et dans votre noble façon de penser... » (A. E., *France*, t. 426, fol. 91-2.)

4. A. E., *Vienne*, t. 312, fol. 200.

Digitized by Google

reconnurent la gravité de son état sans pouvoir le définir et parlèrent vaguement d'une fièvre putride; on lui fit faire sa première communion, on l'administra le 20, et, le 23 au matin, mourait l'unique enfant de Joseph II, le seul lien qui l'attachait encore à la France. Louis XV, très affecté de la perte de sa petite-fille, prescrivit un deuil de trois semaines, mais la cour de Vienne s'en abstint, cet usage n'existant pas dans la maison d'Autriche pour les enfants âgés de moins de douze ans [1]. La comtesse de Lerchenfeld, grande-maîtresse de Marie-Antoinette, mourait aussi et était remplacée presque aussitôt, le 6 février, par la comtesse de Trautmansdorff [2].

Les réceptions continuèrent. Le soir, on se mit à jouer deux fois par semaine au cavagnol qui était alors fort en vogue à Versailles; mais l'archiduchesse ne parvenait pas à s'y intéresser, se laissant distraire par les allées et venues de chacun et préférant un petit jeu de loterie auquel elle se livrait les cinq autres jours avec une douzaine de personnes. Au « Kammerfest » qui eut lieu le 7 février, Marie-Thérèse se montra particulièrement aimable pour Durfort : elle l'invita à toutes les fêtes qu'elle donnerait pendant le carnaval, même aux réunions de famille où nul ambassadeur n'avait accès, en l'engageant à ne pas se gêner, à s'y rendre et à en partir aux heures qui lui conviendraient. Ensuite, elle le prit à l'écart pour lui confier un détail intime sur la santé de Marie-Antoinette, ajoutant que Louis XV serait assurément très heureux de connaître cet événement datant du matin même. Dans une dépêche du 10, Durfort transmettait donc la nouvelle à Choiseul, puis il ajoutait : « Je n'aurais pas manqué, Monsieur, de vous informer par un exprès de la bonne nouvelle que l'Impératrice m'a donnée, si j'avais pu penser que le Roi eût la moindre inquiétude sur cet objet. Le jour même de cet événement, Madame l'archiduchesse Antoinette a dansé assez longtemps et je ne me suis pas aperçu depuis qu'il y ait eu le moindre changement dans sa santé. J'ai eu l'honneur de faire sa partie hier au soir. Cette princesse était aussi belle, aussi gaie et aussi vive qu'elle l'est ordinairement [3]. »

1. A. E., *Vienne*, t. 312, fol. 225-6.
2. La comtesse de Lerchenfeld était morte le 29 janvier. (A. E., *France*, t. 426, fol. 132.)
3. A. E., *France*, t. 426, fol. 143-4. — Cette dépêche a été publiée par E. Wertheimer (art. cit., p. 342).

Digitized by Google

Le 14, il dîna chez le prince de Stahremberg et fut placé à table entre l'Impératrice et sa fille. Ensuite il fit une partie d'hombre avec Marie-Thérèse, pendant que le comte de Lorges, revenu de Versailles pour assister son père, accompagnait Marie-Antoinette pour plusieurs contredanses. Aux fêtes suivantes de la cour, au bal donné le 28 par Kaunitz, l'archiduchesse ne parut pas, et s'abstint d'aller chez l'ambassadeur comme elle en avait manifesté le désir : elle souffrait d'un mal de gorge qui n'entravait en rien sa gaieté; ensuite elle dut interrompre les danses jusqu'à la fin du carnaval, par ordre de Marie-Thérèse désireuse de ménager ses forces ; enfin, pendant le carême, les bals se trouvaient naturellement suspendus.

Le 12 mars, arrivèrent les deux carrosses pour lesquels il fallut payer treize mille cinq cents livres à l'entrepreneur de voitures Ronceray, chargé de les conduire à Vienne [1]. Le 3 avril, Durfort remit à Marie-Antoinette et à sa mère deux portraits du Dauphin : l'archiduchesse les contempla avec plaisir et voulut les garder tous les deux dans la pièce où elle se tenait habituellement [2].

La date du mariage approchait : elle venait même d'être avancée de cinq jours, Louis XV ayant manifesté le désir de recevoir sa belle-fille à Versailles le 16 mai. Tout allait au mieux et cependant Durfort venait d'éprouver une dernière déception [3].

Il s'était flatté de l'espoir d'accompagner la Dauphine en France, mais il avait compté sans Choiseul qui ne voulait pas abandonner à un autre l'honneur de paraître l'artisan du mariage et qui projetait même de se rendre jusqu'à Strasbourg. En présence d'un refus catégorique, l'ambassadeur avait alors manifesté le désir de prolonger un peu son séjour à Vienne, sous prétexte de mettre ordre à ses affaires. Choiseul n'admit pas davantage cette nouvelle combinaison et lui prescrivit de partir aussitôt après la Dauphine, de la dépasser avant Nancy sans jamais se joindre au cortège ; des instructions aussi nettes anéantissaient le projet de son agent qui avait un instant rêvé pour lui un retour quasi triomphal.

(*A suivre.*) Maurice Boutry.

1. A. E., *Vienne*, t. 312, fol. 213.
2. A. E., *France*, t. 426, fol. 286.
3. Le 25 mars, Louis XV avait écrit à Marie-Thérèse et à Joseph II pour leur notifier à la fois le rappel de Durfort et sa nomination en qualité d'ambassadeur extraordinaire à l'occasion du mariage (A. E., *Vienne*, t. 312, fol. 271-2).

Digitized by Google

Les conquêtes du Consistoire de Nîmes pendant la Fronde (1648-1653).

Depuis la chute de la Rochelle, Nîmes était la capitale du calvinisme en France. C'est à Nîmes que se concertent les députations générales, que s'organisent les armements comme celui de 1653; l'influence de son consistoire s'étend non seulement sur les églises de Languedoc, mais sur tous les synodes environnants, ceux du Dauphiné, du Vivarais, et des Cévennes surtout. Cependant en 1648 ce puissant consistoire n'était pas seul maître chez lui : il devait compter avec un parti catholique que les édits de Louis XIII rendaient encore gênant. Ce ne fut guère avant 1648, aux premiers bruits de guerre civile, que l'ombre d'autorité qui en imposait encore aux calvinistes s'évanouit; et les deux partis se trouvèrent en présence avec leurs seules forces, qui certes n'étaient pas égales.

Les réformés étaient de beaucoup les plus riches, sinon les plus nombreux ; toute la bourgeoisie, le haut commerce, la plupart des gentilshommes étaient de la religion. Les chefs, Baudan-Vestric et Vignolles, jouèrent à la tête du parti, de 1648 à 1660, un rôle qui mériterait d'être mieux connu.

Maurice Baudan, sieur de Vestric, fils et petit-fils de calvinistes intransigeants et de consuls de Nîmes, allié aux Saint-Veran, l'une des bonnes maisons du pays, père de deux pasteurs en grand crédit au consistoire, était un de ces petits hobereaux démagogues, comme Brizon, le tyran de Nîmes au temps de Rohan, si populaires dans les grandes villes calvinistes. On le trouve jusqu'en 1659 à la tête de sa faction, toujours tempêtant et menaçant. Il fait partie des grandes députations de 1652 et de 1654. Il est mêlé à tous les troubles de 1656 et de 1657, et au premier rang parmi les révoltés de 1658.

Digitized by Google

Jacques de Vignolles, seigneur de Prades, né en 1620 de parents catholiques, s'était converti de bonne heure au protestantisme. De noblesse honorable, « nourri aux armes », il avait moins d'emportement, mais plus de manières, de conduite et de politique, et autant de ténacité que Vestric.

Les pasteurs du consistoire sont alors Rousselet, le plus vieux et aussi le plus modéré [1], Baudan, le jeune et fougueux fils du sieur de Vestric [2], Darnieu, un théologien paisible, et Rudanel, un pasteur aigre et ambitieux, qui devait donner bien des soucis au consistoire en 1655 [3].

Le parti catholique, composé surtout du petit peuple, avait pour chefs naturels l'évêque avec le chapitre, les Jésuites du collège miparti, et les magistrats royaux. Mais l'évêque, messire Hector d'Ouvrier, était un homme de mœurs fort douces, sans ambition ni faux zèle, passant pour janséniste à la Cour et de peu d'influence dans le clergé. Le P. Bette, recteur du collège, ne fit guère parler de lui, et les chanoines encore moins. Quant aux conseillers du présidial, beaucoup n'allaient à la messe que pour garder leurs charges, et envoyaient leurs femmes au prêche [4]. Le lieutenant principal Rozel était d'une famille calviniste. Seul le lieutenant général Rochemore, magistrat acariâtre, plaideur infatigable, tint ferme et lutta pied à pied contre le consistoire.

Tels sont les adversaires : quel est l'enjeu?

D'abord, la possession de l'État des dettes : les guerres étaient finies, mais il fallait les payer ; les diocèses avaient emprunté pour le roi, les synodes pour l'armée des cercles. Or les catholiques ne voulaient pas porter seuls le poids de la guerre où ils avaient seuls tenu le parti du roi, ni les réformés payer celle qu'on avait faite contre eux [5]. De là des querelles sans fin dont le greffe de la maison

1. Il était ministre de Nîmes depuis 1621. Il fut accusé en 1660 d'avoir favorisé un projet de réunion des deux religions, et se justifia à grand'peine.

2. Baudan, ministre de Florac, fut appelé par l'église de Nîmes, au commencement de 1649. Il ne put être installé que l'année suivante.

3. Bibl. nat. fr. 8668.

4. Bibl. nat., collection Thoisy, VII, p. 46 et s.

5. Ils rendaient d'ailleurs la pareille aux catholiques lorsqu'ils étaient les plus forts, et leur faisaient payer les dettes des églises : un mémoire du fonds Séguier (Fr. 15832, f° 212) dit que les habitants de Privas sont rentrés en 1652 « si superbes qu'ils étaient auparavant ledit siège, ayant voulu chasser les catholiques et nouveaux convertis de ladite ville, les surchargeant et les obligeant à contribuer au paiement de leurs dettes et dépenses desdits sièges de 1621 et de 1629 ».

Digitized by Google

de ville était le théâtre. En outre le parti vainqueur imposait la taille, distribuait les billets de logement [1]. Enfin l'hôpital, le collège, les prisons, le guichet des portes, jusqu'à l'horloge, lui appartenaient.

Tant d'avantages dépendaient en ces temps troublés d'une seule condition : il fallait faire la loi à la Maison de ville. Nîmes ne dépendait guère alors que d'elle-même, et la cabale régnante au conseil politique [2] n'avait rien à craindre du dehors : le parlement de Toulouse et les États de Languedoc se faisaient pièce à tout propos, et qui avait affaire à l'un pouvait toujours compter sur l'appui de l'autre. Le présidial était trop faible, le conseil du roi trop loin. Le lieutenant général, le comte de Bioule, laissait tout faire ; enfin l'intendant n'était encore qu'un timide commissaire, mal vu des États, éconduit dédaigneusement par Bioule, et décrété de prise de corps par le parlement de Toulouse.

Mais, dira-t-on, les Édits maintenaient de force l'équilibre ? le consulat était mi-parti ? tous les services scindés, tous les biens communaux partagés, en vertu de cet étrange jugement de Salomon rendu par Henri IV et Louis XIII qui avaient coupé les villes en deux pour satisfaire les deux confessions ? Ce n'était pas là un obstacle. Il était trop facile aux calvinistes d'élire des catholiques à eux, et réciproquement. A Nîmes, comme partout, le consistoire eut toujours ses catholiques, qu'il nommait au premier consulat, députait au parlement de Toulouse, et employait généralement dans tous les cas où il ne jugeait pas prudent d'afficher le motif de religion. Et quelques

1. Le logement des gens de guerre était alors l'un des impôts les plus lourds, et le département des billets l'une des principales prérogatives des premiers consuls. Sitôt maîtres des maisons de ville, le premier soin des réformés était de s'emparer de ce droit. Inutile d'ajouter que les plus forts ne manquaient pas de loger les troupes chez les plus faibles. Un mémoire sur le consulat de Clairac dit qu'il est mi-parti, mais qu'au conseil politique, sur 30 conseillers, il n'y en a que 4 catholiques, « en sorte que le nombre des réformés qui, comme on voit, est fort considérable prenant toujours sur celui des catholiques, d'où il arrive plusieurs inconvénients soit en faisant porter toutes les charges et les surchargeant toujours dans le logement des gens de guerre dont ils les accablent, soit pour le divertissement des deniers de la Communauté qui sont employés à tels usages qu'il leur plait » (Arch. nat., TT 241, p. 32).

2. La ville était administrée par quatre consuls annuels, le premier gentilhomme ou avocat, le second bourgeois, le troisième marchand, le quatrième artisan et laboureur — et par un conseil politique partagé en quatre échelles nommées chacune par le consul de sa classe. Les consuls nommaient en outre les officiers municipaux, secrétaire, coéquateurs, auditeurs des comptes, avocat de la ville, procureur de la ville, receveur des deniers, etc.

Digitized by Google

années plus tard, certains magistrats réformés, Peyremales par exemple, rendaient les mêmes services aux catholiques.

*
* *

La Fronde éclate à la fin d'août 1648. Deux mois après, les hostilités commençaient à Nîmes entre calvinistes et catholiques. Les réformés allèrent d'abord à l'essentiel : avant d'être maître du « livre long » et des « livres des quatre quartiers », il fallait s'assurer du conseil politique qui les dictait et du greffier qui les rédigeait : ils s'emparèrent du greffe, charge unique, aux mains d'un catholique depuis dix ans : aux élections de novembre 1648, ils refusent de voter avec les catholiques et nomment un greffier calviniste, Louis Combes.

Aussitôt, plainte des catholiques au roi ; arrêt du conseil en leur faveur (7 déc. 1648) ; commission donnée au maître des requêtes Breteuil qui vient signifier les ordres du roi le 14 janvier 1649. Mais la Fronde était dans son plein, Breteuil fut éconduit et Combes installé de force à la maison de ville [1]. Un nouvel arrêt sur de nouvelles plaintes renvoyait l'affaire à la chambre de l'Edit de Castres, qui ne manqua pas de se partager : les réformés n'en demandaient pas plus. Le procès était suspendu et leur greffier tranquille.

Ce Combes, fils d'un fanatique des guerres de Rohan, était « un homme de néant », borné, violent, mais inlassable. Nous le verrons, aux côtés de Vestric et de Vignolles, à la tête de toutes les entreprises. Il s'imposait à son parti, non par les talents ni par les mœurs, mais par un zèle implacable qui tournait à l'acharnement, et qu'il exerçait de préférence aux dépens de son collègue le greffier catholique Ferrand, un homme sans défense, toujours gémissant et cédant [2].

Tels furent, aux yeux des catholiques, l'origine et le prélude de tous leurs maux.

Pendant l'accalmie qui sépara la fronde parlementaire de la fronde des princes, il n'y eut à Nîmes, entre huguenots et papistes, aucun

1. Arch. du consistoire de Nîmes, B 1653; — Arch. nat., E 1692 et 1696.
2. Nîmes, délibérations consulaires, 22 janv. 1650 : — Arch. du cons., B 1653.

Digitized by Google

acte d'hostilité ouverte. On s'observait. Mais les haines s'irritent sourdement.

Le clergé se lamente : plus d'ornements d'église : les réformés ferment la jurade des orfèvres aux compagnons catholiques [1]. Plus d'archers aux processions : le prévôt des maréchaux, Guiran, est de la religion, et ne prend que des archers calvinistes. Plus d'accès aux prisons : les ministres les ferment aux capucins [2].

La peste de 1649 elle-même ne put réconcilier les deux partis : on avait dû pendant l'été reléguer les pestiférés hors de la ville, dans des « huttes »; et dans ce village improvisé, Récollets, Capucins et Jésuites faisaient merveille [3]. Grand embarras du consistoire : on avait mi-parti les huttes comme le collège, la maison de ville et le reste, mais les « théologiens » manquaient pour visiter les huttes de la religion, et les Capucins s'y faufilaient déjà : on finit par trouver un sieur Ancet qui se chargea de faire bonne garde moyennant 60 l. par mois. — Bientôt après, nouveau scandale : les consuls réformés auraient paru en robe rouge et en chaperon, à côté des consuls catholiques, dans une procession solennelle du clergé aux huttes. Le consistoire charge Vignolles de faire une enquête, dont nous ignorons malheureusement le résultat [4].

Au milieu de 1650, aux premières rumeurs de guerre civile, les entreprises recommencent.

En mai, après une assemblée tumultueuse dans le grand Temple, les deux consuls de la religion, Bon et Roux, suivis des zélés, vont établir aux portes de la ville un guichetier réformé du choix de Combes, à côté du guichetier catholique de Ferrand [5]; conquête importante : les consistoriaux des grandes villes étaient la tête du parti calviniste, mais la population pauvre et fanatique des Cévennes était son bras et sa force. Quand un danger menaçait, les grands consistoires appelaient les Cévenols, qui venaient à petit bruit et par petits groupes loger dans les villes chez les réformés. C'est ainsi, dit Ménard, qu'il en vint un millier loger dans Nîmes lors de la révolte de 1658. Mais les catholiques faisaient bonne garde

1. Délibérations capitulaires, 7 avril 1649.
2. Délibérations du clergé, 28 juillet 1649.
3. Le P. Trican, Jésuite, et quatre Récollets sur quatre qui soignaient les pestiférés moururent aux huttes en 1649 (Ménard, *Histoire de Nimes*, t. VI, p. 86).
4. Reg. du consistoire.
5. Arch. du consistoire de Nimes, B, 1653. Cf. Reg. du cons. 25 mai 1650.

Digitized by Google

aux portes quand ils en étaient les maîtres, et les fermaient aux suspects [1].

On parlait déjà de mi-partir l'hôpital. On réclamait hautement un partage plus égal du collège. Au XVIe siècle, les calvinistes en avaient chassé les catholiques. En 1634, le roi mi-partit [2]. Le collège des Jésuites prospéra, et en 1649 les pasteurs reprochaient aux Pères d'avoir accaparé plus que leur part des bâtiments, et, — chose plus grave, — des élèves. Le tort matériel fut réparé sans peine : pendant l'été de 1650 les Réformés se mettent au large aux dépens des Jésuites, à qui la protection du duc d'Orléans, gouverneur du Languedoc, ne servit de rien [3].

L'autre grief était plus sérieux : le mal était général. Plusieurs synodes de ce temps fulminent contre l'étrange engouement des pères de famille calvinistes pour l'enseignement des Jésuites [4].

A Nîmes le collège réformé dépérissait. En octobre 1650, on renvoie un professeur de philosophie faute d'élèves. Le consistoire prit les moyens rigoureux : enquêtes, recherches des noms des pères coupables, semonces et menaces à domicile par les diacres et les anciens, en chaire par les pasteurs, — ordre aux parents de tirer leurs enfants des mains des papistes sous peine de privation de la Cène, aux pasteurs d'y contraindre les parents sous peine de suspension de leur charge [5]. Ces mesures énergiques eurent sans doute un bon effet, car en 1652 les députés de Nîmes au synode de Montpellier demandent de l'argent, « ayant un peu remis leur collège et augmenté le nombre de leurs régents ».

*
* *

Les esprits échauffés à ce point, une étincelle devait suffire pour mettre le feu aux poudres. Il se produisit en septembre 1650. Les détails sur cette affaire sont nombreux et amusants, fortune bien

1. Par exemple à Montpellier, lors de la prise d'armes des calvinistes en 1653.
2. *Bulletin de la Soc. de l'histoire du protestantisme français*, t. XIII.
3. Arch. nat., E 1703, f° 244. — La lettre de cachet du duc d'Orléans est du 7 oct. 1650.
4. Reg. du consistoire de Nîmes (Bibl. nat., fr. 8668); — Arch. nat., TT 248, p. 82, et 273, p. 20.
5. Le consistoire ne ménageait personne : le 3 mars il envoie le diacre Montels chez M. de Rozel, conseiller au présidial, pour le sommer de retirer son fils de chez les Jésuites (Reg. du consistoire).

Digitized by Google

rare dans un sujet dont presque toutes les sources sont des actes de justice ou les sèches mentions des registres consistoriaux [1].

Pierre Coutelle, un orphelin de treize ans, protestant, mais élève des Jésuites, s'était pris d'amitié pour le fils du receveur des rentes du Chapitre, Ferrand. Il avait peur de son oncle Louis Coutelle, un calviniste rude et violent; et l'influence du P. Bette, le recteur, ayant sans doute fait le reste, il résolut de changer en secret de religion. Mais l'oncle eut vent de la chose, en trouvant une petite Vierge au busc du pourpoint de son neveu, et Coutelle, terrifié, s'enfuit chez son ami Ferrand. Cependant le receveur se souciait peu d'attirer les colères du consistoire : l'évêque rentrait ce jour-là de tenir son synode à Milhau; il fut prévenu, vit l'enfant, qui se jeta à ses pieds, et tout ému le fit mener sur l'heure à l'évêché, dans son propre carrosse.

Cet évêque n'avait rien d'un sectaire, nous l'avons dit; et quand il eût été le plus âpre des fanatiques, le moment ne pouvait être plus mal choisi pour le laisser voir, comme le prouva la suite de l'histoire.

Coutelle en sûreté, l'évêque n'eut rien de plus pressé que de se mettre lui-même à couvert, et fit prier sur le champ le lieutenant principal de requérir des commissaires mi-partis pour interroger l'enfant et juger de ses sentiments.

Cependant les tuteurs viennent à l'évêché réclamer leur pupille. L'évêque les reçoit de son mieux, s'excuse sur l'âge du converti qui lui donne le droit de choisir sa religion, sur la sincérité de sa conversion, leur donne d'ailleurs toute liberté de le voir, offre même de le mettre chez un tiers, dans une famille mi-partie, enfin se prête à tout, sauf à le laisser emmener de force. Ces bons procédés adoucissent un peu Louis Coutelle, et pendant toute cette journée tantes, oncles, cousins et précepteur viennent l'un après l'autre exercer leur éloquence sur le petit « révolté ». Mais en vain : à huit heures du soir, après une heure de tête à tête avec son neveu, Coutelle sortait furieux, tordant ses gants de colère : « Ah le petit b...! » criait-il en traversant la cour, « si je te tenais, je t'arracherais le cœur et le foie et la langue, et les entordrais ensemble comme je fais ces gants! »

1. Nîmes, délibérations du clergé; — Archives du consistoire, B 1-35; — Registre du consistoire. — Bibl. nat., Recueil Thoisy, VII, f° 46 et s.— Ménard, *op. cit.*, t. VI.

Digitized by Google

Cependant le consistoire s'était réuni dans la journée. On causait « en carrefour ». Il y avait partie liée, disait-on, pour tenter un coup de main sur l'évêché : les conseillers réformés avaient rejeté toutes les offres de l'évêque, et refusé d'interroger Coutelle : le consistoire prendrait sans doute des moyens plus directs. Le lendemain jeudi matin, les chanoines tinrent conseil; si l'on rendait Coutelle à son oncle, il serait le soir même expédié à Genève et on ne le reverrait plus. On prit donc le parti de tenir ferme, mais avec une inquiétude croissante. Il était clair que le consistoire ne suivrait pas les voies ordinaires : peut-être voulait-il seulement aller à l'édit? On députa sur le champ aux conseillers catholiques de la chambre de Castres pour les mettre en garde contre une surprise d'arrêt. Le soir, consuls, conseillers et chanoines discutaient encore dans la salle basse de l'évêché, quand les oncles de Coutelle et avec eux les consuls réformés et les députés du consistoire vinrent, un huissier à leur tête, sommer l'évêque de rendre le nouveau converti, dressèrent procès-verbal de son refus, et se retirèrent sans violence.

Le chapitre respira; décidément le consistoire optait pour les voies de justice; le vendredi et le samedi furent calmes. Mais le dimanche 4 septembre, comme le clergé rentrait de chanter le *Te Deum* à Saint-Castor pour la naissance du duc de Valois, un tumulte s'élève. Un homme en soutane, un maillet sur l'épaule, fait irruption dans la chambre de l'évêque, suivi d'une quarantaine d'individus armés d'épées et de marteaux, qui passent, la mine arrogante et le chapeau sur la tête, et se répandent dans les pièces voisines. L'homme en soutane reste seul en arrière : c'était le ministre Baudan, qui avait pris la tête de l'émeute. Il toise fièrement l'évêque, et déclare « que lui et ses compagnons étaient venus pour prendre Coutelle, et qu'il ferait bien de le bailler promptemement, parce qu'il y avait 500 hommes au-devant de la porte de la maison de ville qui mettraient tout à feu et à sang s'ils ne voyaient pas bientôt le jeune Pierre Coutelle. » Baudan n'était à Nîmes que depuis quelques mois [1], l'évêque ne le connaissait pas encore : et le prenant, à sa robe, pour un huissier, il lui demanda de quelle autorité il agissait

1. Le ministère de Baudan fut accordé à l'église de Nîmes par le synode de Florac en juillet 1649 et confirmé par celui d'Uzès en mai 1650, mais non sans une vive résistance de la part de plusieurs membres du consistoire de Nîmes, surtout des magistrats jaloux sans doute du pouvoir de Vestric et de sa famille (Reg. du consistoire).

Digitized by Google

ainsi. Le ministre répondit avec hauteur qu'il n'était plus temps de parler. Il fut interrompu par ses compagnons, qui rentraient avec le petit Coutelle dont ils avaient enfoncé la porte. En ce moment un coup de feu retentit; l'évêque s'approcha de la fenêtre et vit la cour toute pleine de monde, les épées nues et les mousquetons chargés, des maillets et des marteaux sur toutes les épaules. Dans un coin, quatre de ses domestiques couchés dans leur sang, et plus loin, le portier assommé devant sa porte. Un cri de triomphe s'éleva quand le petit Coutelle parut au milieu de ses libérateurs, et la foule s'écoula peu à peu.

Quand tout fut calme, les consuls réformés vinrent ironiquement offrir leurs services à l'évêque, qui ramassait ses morts et ses blessés et les repoussa avec indignation.

On sut le soir que ce coup de main avait été organisé après la sainte Cène au temple, que plusieurs ministres avaient refusé de se mettre à la tête des émeutiers, que Baudan seul avait consenti à les conduire, que plusieurs notables, les conseillers du présidial probablement, n'approuvaient pas ces violences.

Le lendemain, le présidial fit une enquête : Coutelle et ses oncles avaient disparu.

Il décréta contre les coupables et pria les consuls réformés de lui prêter main forte : Vestric répondit que les consuls n'étaient pas des huissiers et savaient ce qu'ils avaient à faire.

*
* *

L'attentat était flagrant et fit grand bruit en province. Mais l'évêque, peu belliqueux de tempérament, et sachant le consistoire mieux en cour que lui, ne songeait qu'à s'accommoder, et se fût contenté des moindres excuses [1]. Il les attendit neuf jours, mais elles

1. Sa lettre du 24 octobre 1650 ne laisse aucun doute à cet égard. Cette lettre est adressée pour la forme à Anthyme Denys Cohon, l'ancien évêque de Nîmes, en réalité au cardinal, dont Cohon était alors l'agent secret : «... Je vous avoue, Monseigneur », dit l'évêque de Nîmes, « que je connais bien que l'état des affaires présentes ne favorise pas la réparation qui m'est due. Aussi a-ce été à vive force que j'ai eu recours aux plaintes. Je ne suis sorti de Nîmes que le neuvième jour après l'injure reçue, espérant que nos parties, après que l'esprit de sédition serait passé, reconnaîtraient leur crime. Mais ce n'a été que par notre sortie qu'ils ont commencé de faire réflexion sur leur attentat... » (Arch. du cons. de Nîmes, B 1-35 ; Copie).

Digitized by Google

ne vinrent pas; au contraire le consistoire prenait audacieusement l'offensive, demandait à l'Édit des juges, et au roi la justice qu'il s'était déjà faite [1].

Indigné et encore plus embarrassé, l'évêque jeta l'interdit sur Nîmes, et se retira le 13 septembre à Beaucaire avec son chapitre. C'était bien plus une fuite qu'un acte de représailles [2]. La situation n'était plus tenable.

Le consistoire avait calculé juste : sans doute les évêques se plaignirent [3], les États firent remontrance en corps [4], le clergé crut devoir députer en cour : le scandale était sans exemple depuis les guerres, les chanoines fuyaient devant les pasteurs. Mais les plaintes des États n'eurent pas de réponse ; on fit sentir aux évêques que leur zèle était hors de saison; et pour la députation du clergé, elle fut votée sans doute et agréée de la reine, mais voici dans quelles circonstances :

Le 26 septembre 1650, quand le député du chapitre de Nîmes vint faire ses doléances aux évêques, il trouva l'assemblée du clergé au moment d'entrer en discussion sur le don gratuit. Les frondeurs déguisés ou déclarés étaient nombreux, le vote incertain, et le Cardinal inquiet.

François Bosquet, évêque de Lavaur, le meilleur champion de la

1. Voici un passage de cette lettre adressée au cardinal, datée du 10 septembre 1650, et signée des consuls, de Vignolles, de Vestric, de Combes et de tous les principaux du parti : « ...Cette rigoureuse détention blessa si sensiblement tous ceux de notre communion que ce fut une merveille comme le ressentiment ne les porta pas à quelque extrémité. Pourtant ayant eu l'adresse d'arrêter cette impétuosité et considérant qu'en la circonstance du temps il falloit prévenir tous les inconvénients qui pourroient altérer la louable assiette où nous sommes, nous fûmes très satisfaits d'apprendre que par la voie de quelques parents ce pupille étoit revenu à leur puissance, et comme, Mgr, le retour et la liberté de cet enfant n'ont point de comparaison avec l'entreprise et la violence de l'enlèvement, nous avons cru que sur les procédures qui ont été faites nous étions obligés de recourir à LL. MM. pour leur en demander justice »... (Affaires étrangères, France 869, fol. 25).

Une autre lettre du 27 septembre, signée des consuls, de Vestric et de Vignolles, accuse l'évêque d'être sorti de la ville avec menace et d'avoir tenté de soulever la populace (Arch. de la Guerre, vol. 118, fol. 223).

2. Breteuil écrit au cardinal le 12 septembre 1650 que si l'affaire n'a pas eu de suite, c'est grâce à la prudence de l'évêque, qui s'est retiré (Affaires étrangères, France 1634, fol. 462).

3. *Ibid.*, France 1634, fol. 455.

4. Arch. du Gard, C 284, séance du 31 décembre 1650. — Les États « voulaient mettre Nîmes sous le joug » en y bâtissant une citadelle (Alais, Arch. communales, A14, 27 mai 1651).

Digitized by Google

cour, vit d'un coup d'œil la manœuvre à faire : les frondeurs ne se méfiant de rien, il ferait députer en cour pour l'affaire de Nîmes l'évêque de Vabres qui était des leurs, et l'archevêque d'Embrun, qui préférait n'avoir pas à se prononcer. Puis on hâterait le vote du don en leur absence. Si les frondeurs faisaient traîner la discussion pour attendre le retour des députés, la reine aurait toujours la ressource de les envoyer à Nîmes, sous prétexte d'y rétablir la paix : « cet emploi donné à ces Messieurs sera toujours plausible et nous déchargera de deux personnes, l'absence desquelles nous acquiert deux provinces et nous donne moyen de mépriser tout ce que les Messieurs d'Agen et d'Orléans pourront entreprendre pour empêcher que l'assemblée du clergé n'accorde au roi ce qu'il désire [1]. »

Le don fut voté comme le voulait Bosquet. Mais on comprend que le chanoine de Nîmes attendait un autre effet de sa députation.

Cependant le consistoire de Nîmes avait eu quelque inquiétude au moment du départ de l'Évêque. Les trois corps de la Religion, consuls, magistrats et pasteurs, s'étaient assemblés le 14 septembre 1650, et avaient nommé un comité permanent. Baudan, craignant d'être arrêté, osait à peine sortir dans la ville. On appela un suppléant. A Castres, le procès était interrompu, comme toujours, par un partage. Des pourparlers avec Bioule, le lieutenant-général, en novembre 1650, n'avaient pas abouti [2].

Mais la guerre civile s'était propagée dans la France entière. Le cardinal avait quitté la cour et semblait perdu. Le consistoire cherchait des appuis ailleurs [3]. Au printemps de 1651, il avait repris

1. Affaires étrangères, France 869, fol. 71. — Lettre de l'évêque de Lavaur au Cardinal, 26 septembre 1650. — Cf. la lettre du 28.

2. Arch. nationales, E 1696, 16 mars 1651.

3. Il est du moins permis de le supposer d'après les faits suivants :

En février 1650 le cardinal avait fait demander au consistoire de Nîmes par son confident Cohon un solennel serment de fidélité au roi. Le consistoire répondit poliment mais par un refus : « c'eut été faire de fête sans besoin » (Affaires étrangères, France 1634, 23 mars 1650).

En 1651, après le colloque de novembre, le consistoire décida d'en envoyer les actes au duc d'Orléans.

En avril 1652, l'abbé de Calvières, l'agent du cardinal à Nîmes, lui écrit que Vestric reçoit pension du duc d'Orléans, et que, tant qu'il sera dans la ville, « il n'y peut y avoir que du bruit ».

Il ne faut pas oublier enfin que le synode de Vivarais, si intimement uni avec le consistoire de Nîmes, négociait activement avec le duc d'Orléans qui lui envoie Choisy.

Digitized by Google

toute son assurance : le conseil avait évoqué l'affaire le 14 mars; le 1er mai, le consistoire fit dire aux principaux chefs de l'émeute Baudan, Roux, Auger, Reboul, etc., que « leur intérêt était celui de la compagnie [1]. » Vers le même temps, le synode de bas Languedoc se réunissait à Montpellier; malgré les défenses du commissaire royal, qui finit par quitter la salle, on prit « avec une grande crierie de toute l'assemblée » le fait et cause de Baudan, et Vignolles fut député à Paris pour le justifier auprès de la reine [2].

Il arriva dans un bon moment. Le cardinal était exilé depuis cinq mois, la reine prisonnière au Palais-Royal, sans amis autour d'elle, sans appui dans le royaume. Elle connaissait les relations de Vestric avec le duc d'Orléans, l'influence de son fils le ministre sur le consistoire de Nîmes, et celle du consistoire de Nîmes sur les églises du midi. Vignolles fut comblé de promesses, l'évêque dut s'accommoder sur le champ, et rentra dans Nîmes sans conditions [3]. Deux mois plus tard, Baudan, toujours sous le coup de poursuites criminelles [4], reçut une lettre du roi qui le remerciait de sa fidélité, et le chargeait d'assurer celle du consistoire [5].

*
* *

Baudan était pardonné, et Coutelle oublié : le parti calviniste triomphait. C'est alors qu'il revint à la grave question de la dette.

Le greffe était mi-parti, mais l'état des dettes restait en principe entre les mains du greffier catholique. Combes le harcelait, « sollicitait tous les jours les consuls de ladite R. P. R. à se servir du temps et du support qu'ils ont de quelques mauvais catholiques pour prendre divers avantages. » Enfin le 4 juillet 1651, les livres furent enlevés chez Ferrand [6].

1. Reg. du consistoire de Nîmes.
2. Arch. nat., TT 256B, 39.
3. Le 14 juin 1651. Nîmes, Arch. du consistoire, B 1-35.
4. Les lettres d'abolition ne furent signées qu'au mois de novembre suivant (Reg. du consistoire de Nîmes, 13 décembre 1651).
5. Cette lettre, insérée dans le registre du consistoire à la date du 16 août 1651, a été publiée dans la *France protestante* à l'article *Baudan*. Mais comme cet article ne dit rien des circonstances où elle fut écrite, il donne un peu le change sur son véritable sens : on voit qu'elle ne prouve rien moins que la fidélité du consistoire ni la bonne conduite du pasteur.
6. Arch. nat., TT 260, p. 50.

Digitized by Google

Les troubles sont continuels pendant cette année. En août, la maison du juge royal la Rouvière est envahie et un de ses domestiques emprisonné [1]; en septembre, une orpheline catholique de douze ans enlevée au prieur de Ceyras près de Nîmes, et séquestrée, mais rendue ensuite devant le scandale et les menaces du sénéchal [2]. En octobre le collège des Jésuites est inquiété de nouveau [3]. Le registre municipal lui-même, si correct jusque là, n'est plus désormais que ratures, griffonnage et déchirures, l'image des discordes civiles. Les plaintes des catholiques redoublent : « ils nous harcèlent en toutes « façons et occasions, » écrivent-ils au secrétaire d'État, « et « empiètent impunément sur nos droits et sur nos libertés. Nous « gémissons dans l'oppression de l'hérésie, qui, étant naturellement « insolente, a pris une si grande vanité de quelque petit support « qu'elle a trouvé au Conseil pendant la minorité du roi, qu'elle en « est devenue insupportable. » Ils demandent qu'on leur réponde sous l'enveloppe des R. P. Jésuites, car le commis de l'ordinaire est huguenot [4].

Cependant le cardinal était rentré en France, plein d'égards pour les consistoires du midi, à qui la Fronde, dévote ou aristocrate ne pouvait plaire. Montauban s'était déclaré pour le roi, c'est-à-dire pour Mazarin. Privas avait renvoyé Choisy à son maître. Les députés des églises du Midi, conduits par Vignolles, furent reçus par le roi en avril 1652, et une déclaration signée en mai, qui accordait aux réformés, en retour de leur fidélité, la révocation de tous les arrêts contraires à la religion depuis l'Édit : c'est ainsi du moins que le député général d'Arzilliers, et après lui, tous les consistoires interprétèrent les phrases générales et équivoques de l'Édit.

La joie des églises fut immense, — maladroite, dit Benoît — leurs protestations de fidélité enthousiaste et leur ardeur contre les catholiques doublée : car le cardinal recueillait les fruits de ses grâces, mais les catholiques du Midi en payèrent les frais. Les réformés se voyaient encouragés non plus par le silence mais par l'aveu du roi. Ils poussèrent hardiment leur pointe partout à la fois. Jamais ils n'avaient été si fidèles, mais jamais si audacieux

1. Arch. du consistoire de Nîmes, B 1-35.
2. Nîmes, délibérations du chapitre, n° 71, 12 septembre 1651.
3. Arch. nat., E 1703, f° 241.
4. Arch. nat., TT 260, p. 50 et 51, 4 juillet 1651.

Digitized by Google

dans leurs entreprises, ils bénissaient le cardinal et se moquaient des arrêts du conseil, prenaient parti pour le roi dans la grande guerre, contre ses commissaires dans les petites querelles. Le roi payait leur fidélité de leur obéissance.

Dans le Languedoc, quinze jours après la déclaration, éclata le complot au sujet des impositions dans la plupart des villes du bas Languedoc et des Cévennes : les réformés refusèrent de payer, avec les catholiques, les intérêts des dettes de la province. Les assiettes de juin 1652, d'avril et de juillet 1653 ne purent se tenir; les consuls réformés s'emparèrent des livres, changèrent les cotes aux dépens des catholiques ; les arrêts de la Chambre des comptes de Montpellier furent lacérés et les archers des États culbutés.

Mais revenons à notre consistoire, dont le zèle redoublait au milieu de tous ces troubles.

Le présidial de Nîmes, timide jusque là, s'était fort monté depuis l'affaire Coutelle. Il arrêtait, cassait, décrétait de prise de corps et devenait gênant sinon dangereux. On s'en garantit en obtenant du roi une évocation à Montpellier pour tous les membres du conseil politique avec leurs familles, ce qui « donnait licence à ceux de la « R. P. R. de tout entreprendre, étant assurés que, dans la ville, il « n'y aurait point d'officiers pour les réprimer [1] ».

Tranquille de ce côté, le consistoire reprit la lutte avec vigueur.

Ses conquêtes sur les Jésuites du collège sont consacrées par une transaction arrachée aux catholiques et exécutée rigoureusement [2].

On tente ensuite un coup de main sur l'hôpital. Enlevé aux catholiques lors des guerres du XVIe siècle, il leur avait été rendu en 1635, et sans mi-partiment : car les hôpitaux dépendaient des évêques et non des consuls. Le 20 novembre 1652, le consistoire convoque une assemblée des trois corps pour aviser aux moyens de mi-partir. Et le 8 janvier 1653, sur ses instructions, le deuxième consul ouvre le feu en réclamant un receveur des deniers réformé. Les catholiques se plaignent au bureau de l'hôpital, les réformés se justifient au conseil de ville. On discute six mois; puis le 4 juillet, les réformés prennent les armes, et, leurs consuls à leur tête, mi-partissent de force terres, maisons, rentes, meubles, et jusqu'à la

1. L'arrêt du conseil est du 22 novembre 1652. Cf. arch. du consistoire, B 1-35; — Reg. consulaire, LL^23, 6 février 1657.

2. Arch. du consistoire, B 1-35.

Digitized by Google

charge du concierge. Le consistoire approuve et prend possession des biens conquis [1]. Il ne restait plus qu'à s'emparer de la maison de ville elle-même. Le consistoire, dès le mois de novembre 1652, avait réuni les trois corps pour aviser aux moyens de se saisir du premier chaperon. Mais cette fois le roi tint bon, et on n'osa passer outre [2].

Cependant, au printemps de 1653, le consistoire de Nîmes inspire une telle crainte que les évêques ne jugent pas prudent de venir siéger aux États convoqués à Nîmes ; et l'assemblée dut se transporter à Pezenas [3].

*
* *

Ces succès mêmes avaient leur inconvénient : ils livraient le parti aux violents, presque aussi rudes aux calvinistes modérés qu'aux papistes.

Or un consistoire bien organisé et bien en main, avec son droit de surveillance illimité, son conseil secret, sa police secrète, était, sous la conduite de pasteurs trop zélés, un terrible instrument d'oppression. Le calvinisme avait supprimé le sacrement de Pénitence : et quand on renonce à la direction intérieure des consciences, il faut bien se rejeter sur la surveillance extérieure des conduites. La religion catholique, qui tient mieux le dedans, a moins besoin de régenter le dehors. Cette surveillance se faisait d'ailleurs avec beaucoup de soin et d'exactitude : dans chaque quartier, un diacre devait s'enquérir des moindres incartades et en faire rapport au consistoire [4], qui tançait le coupable, puis le censurait en chaire, puis le suspendait de la cène en cas de résistance. Mais malgré leur emploi sagement réglé et leurs résultats souvent fort bons, ce n'était là que des moyens extérieurs, c'était agir sur les consciences par le dehors, divulguer les fautes avant l'aveu, les punir avant le regret. De là sans doute ces habitudes d'austérité et de correction

1. Arch. nat., E 1700, 16 septembre 1653 ; — Reg. du consistoire.
2. Reg. du consistoire, 20 novembre 1652 ; — cf. Arch. nat., TT 431, p. 138.
3. Nîmes, arch. communales, LL 23, 23 février 1653.
4. Il y avait à Nîmes des diacres chargés de surveiller la maison de ville, le temple, la place du marché, le collège, les prêcheurs, les faubourgs, etc. Ils étaient renouvelés chaque année en décembre.

Digitized by Google

un peu extérieures aussi, dont le calvinisme a pris le pli dès sa naissance.

Vainqueur des catholiques au dehors, le parti calviniste cherche à se réformer au dedans, et le consistoire reprend l'ancienne discipline dans sa rigueur.

On sentait en effet, depuis plusieurs années, une certaine détente dans les haines religieuses : on voyait les réformés orner leurs maisons le jour de la Fête-Dieu, assister à des sermons, à des baptêmes, suivre des enterrements derrière la croix et le prêtre. Les consistoires réagissent de tous côtés vers 1650. Le colloque de Nîmes coupe le mal à sa racine en novembre 1652, en rétablissant les anciennes défenses contre les mariages mixtes, tolérés depuis longtemps : « Doresnavant toutes sortes de personnes sans excep-« tion qui auront donné scandale à l'Église surtout en consentant à « des mariages inégaux seront obligées de faire réparation « publique [1]. » Nous avons parlé des minutieuses enquêtes du consistoire au sujet des jeunes calvinistes envoyés chez les Jésuites. De toutes ces ordonnances et prescriptions, les unes sont comiques : « l'assemblée renouvelle l'acte par lequel est défendu à toutes les « femmes de porter sur leurs faces les mouches que l'on appelle « assassines »... Ces mouches sont « les livrées du monde et non « pas celles de Jésus-Christ » ; il faut rétablir « la pudeur et l'hu-« milité chrétiennes qui doivent être les vertus et les marques de « notre profession pour nous distinguer de ceux qui vivent dans « l'erreur et dans la corruption du siècle [2] » ; d'autres sont seulement tracassières, comme celles qui défendent aux jeunes gens de danser, d'aller à la comédie, de se masquer à la fête de Papegeai [3] ; d'autres enfin sont cruelles. « La compagnie a chargé tous les anciens, chacun « dans sa surveillance, de veiller sur les habitants de la religion « qui donnent à gagner aux papistes et de les avertir de ne le faire « point ; et en cas se rendront réfractaires, d'en avertir la compa-« gnie.

« M. de Vestric est prié de voir MM. Rouvière et Rey marchands

1. Aigues-Mortes, reg. du consistoire, janvier 1653.
2. Arch. nat., TT 263A, p. 97, syn. de Revel.
3. Arch. du cons. de Nîmes, 20 avril 1650. — Bibl. protest., Languedoc, I, f° 123 (Mauvezins, 1649).

Digitized by Google

« pour leur dire de ne se servir point dans leur négoce d'ouvriers « papistes [1]. »

Ces mesures rigoureuses visaient les catholiques mais atteignaient en même temps les calvinistes modérés.

A Nîmes, comme dans tout le Languedoc, les chefs naturels de ce tiers parti étaient les magistrats royaux, que leur charge même, la sincérité de leur loyalisme pendant les dernières guerres et la confiance du conseil depuis lors rendaient suspects aux ministres et aux consuls. Combes, Vestric et Baudan se méfiaient d'eux. Ils avaient blâmé Baudan lors de l'invasion de l'évêché. Ils blâmaient encore les séditions de 1652 et s'opposèrent avec leurs collègues catholiques à l'évocation obtenue en novembre. Le consistoire fit de vains efforts pour les retenir. La rupture était inévitable, elle eut lieu à la fin de 1653.

Depuis lors s'engagea entre les deux partis une lutte implacable qui devait se terminer par la défaite des catholiques, la fuite de l'évêque et la révolte de la ville en 1658.

Augustin Cochin.

1. Reg. du cons. de Nîmes, 12 novembre 1653.
A Montauban, où les catholiques étaient presque tous du petit peuple, l'évêque se plaignait en 1658 d'avoir à nourrir trois ou quatre cents artisans privés de travail par les soins du consistoire (Arch. nat., TT 255, p. 90).

Digitized by Google

Bernardin de Saint-Pierre : les années d'obscurité et de misère (1773-1783).

C'est à la période la plus pénible et la plus ignorée de la vie de Bernardin de Saint-Pierre, celle qui s'étend de son retour de l'Ile de France à la publication de ses *Études de la nature*, et durant laquelle il vécut solitaire avec cette dure maîtresse qu'est la pauvreté, que se rapportent les documents nouveaux que, après tant d'autres, j'ai découverts sur lui. Ils permettent de préciser les détails de cette âpre lutte contre l'obscurité et la misère où devait se tremper son talent, et peut-être méritaient-ils, à ce titre, d'être tirés de l'oubli.

Lieutenant du génie pendant la guerre de Sept ans, journaliste et diplomate amateur en Hollande, officier au service de Russie, volontaire en Pologne, le chevalier de Saint-Pierre avait, pendant dix ans déjà, poursuivi la fortune qui fuyait toujours, lorsqu'en 1767 il s'était vu contraint d'accepter le poste modeste de capitaine-ingénieur du Roi qu'on lui offrait à l'Ile de France. Mais là, comme ailleurs, les désillusions n'avaient pas tardé et « ce voyage ne devait pas être, plus que les précédents, exempt de vicissitudes et de déceptions. A la fin de 1770, la coupe d'amertume avait été vidée jusqu'à la lie. Bernardin n'aspirait plus qu'à renoncer à son décevant état d'ingénieur militaire ou civil et à revoir sa patrie. Il avait la nostalgie de la France, de son climat tempéré, de son ciel clair, de ses douces verdures. Il avait aussi la nostalgie de Paris, de son animation intelligente et gaie, de son hospitalité discrète pour la pauvreté[1] ».

Or c'était bien la pauvreté qui attendait le lointain voyageur au terme de sa nouvelle odyssée. La première année encore fut supportable. Parti de l'Ile de France avec un congé régulier d'un an à

1. M. de Lescure, *Bernardin de Saint-Pierre*. Paris, 1892, in-8, p. 35-39.

Digitized by Google

dater du mois de mai 1771, il avait obtenu d'être payé sur le taux de la solde entière pendant le dernier semestre de 1771. Et si, dès le premier trimestre, ses appointements de 2.000 livres furent réduits à la demi-solde, une indemnité de 800 livres pour son voyage et la faveur d'une prolongation de congé jusqu'à la fin de 1772 le préservèrent du moins du dénûment. Mais alors viennent les mauvais jours. Il est mis impérativement en demeure d'opter entre son retour à l'Ile de France — à quoi il se refuse — ou sa démission, et comme aucune des demandes, qu'il a faites pour obtenir un emploi nouveau, n'a été entendue, il en est réduit à la nécessité.

Dieu sait pourtant combien depuis son retour il en a adressé de ces demandes! Humbles, orgueilleuses, pressantes, découragées, elles se sont accumulées dans les cartons de tous les ministères. Il a voulu entrer officiellement dans la diplomatie et a sollicité la faveur d'accompagner à Rome le baron de Breteuil; il s'est offert à entreprendre un voyage dans le nord de l'Inde; il a posé sa candidature au poste d'ingénieur à Lorient. Mais tout lui a été impitoyablement refusé, de partout il a été éconduit, et un secours de 1.000 livres, annuel et renouvelable, obtenu, en 1773, du Contrôle général des finances, est bientôt la seule ressource sur laquelle il puisse compter. « O bizarrerie des choses humaines, écrira-t-il plus tard à son ami Hennin; de quatre départements, j'en ai servi trois qui ne m'ont encore rien donné, c'est la seule administration pour laquelle je n'ai rien fait qui m'a nourri[1]. »

M. Maury, dans sa savante et définitive biographie de Bernardin de Saint-Pierre[2], suppose que c'est pour son *Voyage à l'Ile de France*, paru au commencement de 1773, que cette gratification lui fut accordée. Une telle hypothèse est peut-être hasardée. Les critiques amères et trop souvent injustes, prodiguées par l'auteur à l'administration de nos colonies dans son *Voyage*, n'étaient guère faites, il faut l'avouer, pour lui concilier les bonnes grâces du pouvoir[3]. Je crois qu'à vrai dire ce fut la seule pitié qui fit tout, pitié

1. *Correspondance de Bernardin de Saint-Pierre*. Paris, 1825, 4 vol. in-8; t. II, lettre n° 85.

2. Fernand Maury, *Études sur la vie et les œuvres de Bernardin de Saint-Pierre*. Paris, 1892, in-8.

3. C'est précisément au cours et à l'occasion d'un travail que je prépare sur la *Société créole de l'ancien régime*, jugée si sévèrement par Bernardin de Saint-Pierre, que j'ai été amené à écrire ces quelques pages.

Digitized by Google

suggérée et inspirée par quelques rares amis, et les documents inédits, dont je parlais et qui sont précisément relatifs aux rapports de Bernardin de Saint-Pierre avec le Contrôle général, ne peuvent que confirmer cette opinion. Une note datée de 1774 nous apprend « que le sieur de Saint-Pierre, capitaine-ingénieur du Roy, a obtenu pour la première fois, en 1773, un secours de 1.000 livres qui lui a servi à aider sa sœur, retirée dans un couvent à Dieppe, et son frère arrivé depuis peu de Saint-Domingue, sans ressources, pour solliciter une simple commission de dragons, ne trouvant pas à vendre le peu de patrimoine qui lui reste dans le pays de Caux ; — que ledit sieur de Saint-Pierre demande, en cette année 1774, la continuation de ce secours », dont on propose le maintien, « car il lui est si nécessaire que c'est le seul moyen de sauver cet officier du désespoir[1] ». Dans une autre note, il est vrai, il est bien fait mention du *Voyage à l'Ile de France*, mais nullement, semble-t-il, en vue de créer à son auteur un titre aux faveurs royales. Et au surplus, le fonds même sur lequel étaient prélevés les secours du genre de celui qui, jusqu'en 1783, fut servi à Bernardin de Saint-Pierre, — fonds des fermes de Bretagne dont chaque année on distrayait 30.000 livres pour les « faveurs accordées aux pauvres gentilshommes du royaume », — ne laisse aucun doute sur le caractère de ce secours, véritable aumône.

Or, si quelque chose devait déplaire à la nature orgueilleuse et indépendante de Bernardin de Saint-Pierre, c'était bien ce caractère d'aumône, et plus encore l'obligation de solliciter chaque année le renouvellement de sa gratification et, chaque année, d'en exprimer sa reconnaissance au ministre. Ce n'est point qu'il ne s'exécute galamment, et deux lettres de remerciements adressées par lui l'une à Turgot, l'autre à Necker, laissent entrevoir quel prix il attache à l'aide qui lui est accordée[2]. Mais découragé, attristé, il songe en 1777 à abandonner la lutte, à quitter Paris, et il souhaiterait que ce secours, qu'on lui jette tous les ans, fût converti en une pension bien due à ses services, une pension du même chiffre si l'on veut, qui au moins lui épargnerait l'humiliation de se présenter annuel-

1. Archives nationales, H 481-482.
2. La première de ces lettres est du 23 janvier 1776, la seconde du 29 janvier 1777 (Archives nationales, H 483).

Digitized by Google

lement en solliciteur et lui permettrait d'aller vivre obscurément au fond de sa province. C'est le sens de la requête qu'il adresse en 1777 à Mme Necker et que je donne en entier, car elle sort de la banalité des précédentes. Le 4 octobre 1777, il écrivait donc à Mme Necker :

« Madame,

« Je crois que c'est pendant le voyage de Fontainebleau que se décide la gratification annuelle que le Roy m'accorde pour moi et ma famille. Le nombre de ceux qui ont besoin de ses bienfaits est si grand que je ne demande pas d'augmentation, mais si elle étoit changée en pension stable, je la rendrois suffisante en allant vivre dans quelque campagne dont le séjour seroit aussi favorable à mon économie qu'à ma santé. Vous pouvés, Madame, bien aisément me rendre un service si important. Vivant au sein de la nature, livré à ses spéculations divines, si le souvenir d'une gloire trompeuse et des amitiés frivoles me rappelloit les personnes que j'ai connues et qui m'ont oublié dans le tourbillon de la fortune, je ne leur envierois rien; les années les conduiront comme moi vers le même terme et j'y aurai été porté par un chemin plus heureux. Mais si je vous dois d'avoir banni de ma vie ces sollicitudes qui renaissent chaque année, dans quelques solitudes que je vive, votre mémoire meslée à celle de mes premiers amis viendra acroître mon bonheur. Puisse le souvenir du service que vous m'aurés rendu contribuer au vôtre! Vous avés le pouvoir de rendre les hommes riches, mais il n'est pas toujours donné d'en faire d'heureux et de contents.

« Agréés les assurances de respect avec lequel je suis, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

« De Saint-Pierre. »

« A l'hôtel de Bourbon, rüe de la Magdelaine, ce 4 octobre 1777[1]. »

Le 22 octobre seulement, Mme Necker transmettait cette demande à M. Coindet, secrétaire de son mari, en l'apostillant d'un mot bien banal[2] pour celui qui devait contribuer à illustrer son salon en y

1. Archives nationales, H 484.
2. *Ibid.*

Digitized by Google

lisant pour la première fois, dix ans plus tard, son immortel chef-d'œuvre de *Paul et Virginie* ; mot si banal que Coindet se voit obligé de demander lui-même à Bernardin de Saint-Pierre quelques explications et de faire valoir ses titres. Le pauvre écrivain doit exposer de nouveau ses projets et dire sa modeste ambition.

« Le service, Monsieur, que j'ai demandé à Madame Necker, est de faire mettre en pension permanente et fixe la gratification annuelle dont je jouis depuis quatre ans. Je la dois à la seule bienfaisance du feu Roy qui, voulant subvenir aux besoins pressants de quelques gentilshommes et officiers, avoit réservé, sur la caisse des États de Bretagne, un petit fonds de 30 mille livres environ pour leur être distribué. C'est à Mr l'abé Terray[1] dont je n'avais pas l'honneur d'être connu personnellement, mais surtout à Mr Mesnard de Conichard[2] que j'ai l'obligation d'avoir été compris dans ce bienfait. Quant à l'ordonnance dont vous me parlés, Monsieur, je n'en ai eu d'autre qu'une lettre de Mr l'abé Terray qui porte en substance que le Roy, voulant subvenir à ma position, m'accorde cent pistoles par an jusqu'à ce qu'elle soit améliorée. Elle contenoit un billet au porteur de la ditte somme sur le caissier de la ferme générale des États de Bretagne. Un pareil billet joint à une lettre du ministre des Finances m'a été envoyé chaque année, ainsi que vous le verrés, Monsieur, par la lettre ci-jointe de Mr Turgot, la seule que j'ai à présent sous la main.

« Cette gratification par raport à moi paroît devoir m'être accordée toutte ma vie, puisqu'elle est fondée sur deux objets également immuables : la bienfaisance du Roy et ma mauvaise fortune. Mais si elle étoit changée en pension, je ne serois pas obligé de rester à Paris pour qu'on ne me perde pas de vue et je pourois, par une vie plus économique, la rendre suffisante à mes besoins et à ceux de ma famille. Il n'y a que Monsieur le Directeur général[3] qui sçache sur quel fonds cette pension peut être assise pour avoir un caractère stable et peut-être vous, Monsieur, que je n'ai pas l'honneur de connoître, mais qui paroissés si noblement porté à me rendre service. Quant au motif à faire valoir, je n'en désire point d'autre

1. Contrôleur général des finances de 1769 à 1774.
2. Premier commis au Contrôle général.
3. Necker, protestant, n'avait pu prendre le titre de Contrôleur général et avait reçu celui de Directeur général des finances.

Digitized by Google

que celui sur lequel ma gratification m'est accordée : la bienfaisance du Roy, mes services personnels et mes travaux ne m'ayant jamais valu que d'inutiles promesses.

« Agréés les assurances d'estime et de reconnoissance avec lesquelles j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

« DE SAINT-PIERRE,
Ancien capitaine-ingénieur du Roy.

« A Paris, ce 27 octobre 1777.
« Hôtel de Bourbon, rüe de la Magdelaine [1]. »

Mais tant de pressantes instances devaient rester inutiles. Une lettre de Bernardin de Saint-Pierre, du 27 février 1778, nous l'apprend. Une fois de plus, il ne peut que remercier le Directeur général des finances de lui avoir continué le secours renouvelable sur lequel repose le fragile édifice de sa sécurité matérielle [2].

Dans cette même lettre, il semble d'ailleurs avoir renoncé à ses idées de retraite et revenir à ses premières vues : obtenir quelque emploi qui le « mette dans le cas d'être utile au Roy et de mériter ses grâces », non pas « un emploi fixe : marine ou colonies », comme le lui conseille son ami Hennin : « Quant à la marine, en effet, je ne suis point marin ; les autres places sont des places de valets. J'ai une telle expérience sur les colonies que je n'en accepterois pas le gouvernement même, persuadé que je n'y pourrois faire aucun bien [3]. » Non, ce qu'il ambitionne, c'est surtout une mission lointaine qui lui permette de mettre enfin en pratique les idées généreuses et philanthropiques qui le hantent et lui inspirent ce « poème philosophique » de l'*Arcadie*, dont il écrit alors les premières pages. Or, à ce moment, une terre lui apparaît où il pourrait réaliser son rêve. Cette terre, c'est l'île de Corse que les Génois viennent de céder à la France. « Combien de fois, écrira-t-il un peu plus tard, combien de fois ne me suis-je pas offert tantôt à faire un voyage dans le nord de l'Inde, tantôt à fonder une colonie dans l'île de Corse ! Combien de places ne m'a-t-on pas promises !... Ayant vu

1. Archives nationales, H 484.
2. *Ibid.*
3. Lettre du 31 juillet 1778 à M. Hennin (*Correspondance*, t. II, lettre n° 53).

Digitized by Google

le Nord et le Midi, beaucoup de maux généraux et particuliers, de tant de désordres il en est résulté des idées d'ordre et des résultats intéressants pour ceux qui ont éprouvé les mêmes maux et habité les mêmes climats. Je me flattois donc, si un jour j'avois assez d'aisance en ma fortune et de calme dans l'esprit, de laisser à ma patrie quelque moyen de subvenir à tant de malheureux dont chaque année accroît le nombre. Je m'étois même proposé d'abord de réaliser ce projet dans l'île de Corse par une constitution nouvelle de colonie, oubliant que personne ne se soucieroit de mettre en realité le bonheur d'autrui, lorsque le nôtre ne nous touche plus qu'en représentation. Si donc j'ai quitté le service de ma patrie, ç'a été pour la mieux servir. Mes travaux m'ont paru le seul moyen qui me restoit d'être véritablement utile, en les comparant surtout au service ingrat et sans objet d'un ingénieur des colonies [1]. »

C'est ce beau dessein de faire de la Corse une nouvelle Salente, dont il serait le législateur, qui se trouve exposé dans le mémoire que, quelques jours après sa lettre du 27 février 1778, Bernardin de Saint-Pierre adressait au Directeur général des finances. Ce mémoire est inédit, je crois, et il vaut la peine d'être parcouru, ne serait-ce que pour en rapprocher les termes d'une précision et d'une sobriété voulues des développements enflammés des *Études* et des *Harmonies,* que pour opposer les projets de l'ingénieur aux rêveries du poète.

Projet d'un voyage en Corse, proposé par le sieur de Saint-Pierre, ancien capitaine-ingénieur du Roy aux Isles de France.

« Dans l'intention de méritter de plus en plus les grâces du Roy en tâchant de me rendre utile par des services personnels aux grandes vues de l'administration actuelle, je m'offre, sous le bon plaisir et sous les auspices de Monsieur le Directeur général des finances, de parcourir l'isle de Corse par deux voyages, l'un au milieu de l'isle par les montagnes qui la partagent dans sa longueur, l'autre autour de l'isle en côtoyant ses rivages.

« Dans ces deux courses, je me propose d'examiner les qualités : 1° de l'air, 2° de la terre, 3° des eaux, 4° des habitans relativement à l'agriculture, au commerce, à la deffense du pays, à la navigation et au gouvernement,

1. Lettre du 2 juillet 1778 à M. Hennin (*Correspondance*, t. II, lettre n° 51).

Digitized by Google

« 1° Une partie de la Corse étant infectée par le mauvais air, on ne peut y asseoir aucun projet si l'on ne connoît quels en sont les lieux les plus malsains, quelle seroit la méthode la plus expéditive et la moins coûteuse d'opérer le desséchement des marais, surtout de ceux qui entourent le point important de Porto-Vechio, quels sont les vents qui y soufflent le plus ordinairement et dans quelle partie ils répandent l'intempérie, quel est le degré de froid et de chaud dans les montagnes et sur le bord de la mer, parce que de cette seule connoissance on pourroit déterminer la nature des végétaux qui peuvent réussir dans ceste isle et y former peut-être dans quelque anse méridionale et bien abritée un jardin des plantes où l'on pourroit cultiver celles qui nous arrivent des pays chauds.

« 2° Il n'est pas moins important de connoître dans le plus grand détail les diverses qualités du sol : 1°) les qualités apparentes, comme les terrains en friche ou en culture, féconds, stériles ou susceptibles d'amélioration, les forests, les bois propres à la construction des vaisseaux, les troupeaux, les plantes, et surtout les graminées dont les températures si différentes de l'isle doivent offrir un grand nombre de variétés intéressantes pour tous les pâturages, les beaux châtaigniers de cette isle, si utiles aux édifices et à la subsistance d'un peuple par la grandeur de leur tige et la grosseur de leur fruit, les mûriers, les oliviers et la vigne qui y sont si négligés, enfin tous les objets de commerce que produit la Corse en concurrence avec la Provence et l'Italie, mais qui conviendroient encore mieux aux besoins de nos provinces septentrionales, dont les laines nécessaires à la température froide de ses montagnes y établiroient l'équilibre du commerce; — 2°) les qualités intérieures de la terre, les minéraux, les cristaux, les marbres, les fossiles de tout genre, autant qu'un voyageur en peut juger à l'inspection des roches et surtout des ravins où les torrens roulent de l'intérieur des montagnes des granittes, des marbres, des parties métalliques.

« Je m'offre sur ces différents objets de faire au ministre tous les envois qui pourront intéresser sa curiosité par leur importance.

« 3° Par ces deux voyages des montagnes et des bords de la mer, il n'y a pas une rivière, pas même un ruisseau que je ne traverse à sa source et à son embouchure; j'observerai donc les rivières susceptibles de navigation, celles dont les eaux bien dirigées

Digitized by Google

peuvent être favorables à l'agriculture, surtout celles qui, en épandant leurs eaux, corrompent la salubrité de l'air. Peut-être indiquerai-je quelque moyen, en dévoyant leur cours, d'épargner de grands frais pour les desséchemens des terres où on les empêcheroit de se perdre et de remédier au mal en le prévenant dès la source.

« J'examinerai quelles parties du rivage sont d'un abord facile à son commerce, celles qui d'un accès difficile sont propres à sa deffense, si ses rades sont susceptibles de pêches lucratives, comme celles du corail, qu'y exercent depuis longtemps les Napolitains, si on peut établir des salines sur ses grèves ou des pêches de thon entre les passes des islots voisins, comme celles que j'ai vues à l'isle Saint-Pierre, à la pointe méridionale de la Sardaigne.

« 4° J'étudierai les habitans, cette nation pauvre, dure et sans luxe, subjuguée par une nation riche, espèce de phénomène en politique ; j'examinerai s'il est possible de faire renaître la concorde parmi eux, et si leur union ne nous seroit pas plus avantageuse que leurs divisions n'ont été fatales aux Génois qui les ont fomentées.

« En observant leurs mœurs, leurs préjugés, leurs infortunes, je chercherai quels changements y pourroit opérer ou une éducation nationale ou des mariages contractés avec des familles françaises ; je m'arrêterai surtout aux remèdes qu'on pouroit apporter à leurs maux, persuadé que, pour rendre les hommes bons, il faut les rendre heureux.

« Si on ne pouvoit se flatter de changer immédiatement leur caractère moral, des établissemens simples, peu coûteux, de familles bien choisies, laborieuses et contentes les inviteroient au bonheur par leur exemple bien plus fortement que les meilleures loix et offriroient, un jour, à la France dans cette isle des sujets nombreux, constants et fidelles.

« A ces observations, je joindrai un journal exact de ma routte dont j'envoyerai touttes les six semaines une copie à Monsieur le Directeur général des finances. J'y comprendrai peut-être la description des isles d'Hières et de l'isle d'Elbe, si ferrugineuse. Enfin de tout ce qui s'offrira dans mes courses, je n'ometrai rien de ce qui peut inspirer de l'intérest pour la malheureuse Corse, en y apellant ses alentours, ses antiquités, lorsque dans sa gloire elle contait 33 villes et deux colonies romaines, ses productions, ses

Digitized by Google

fléaux, l'aspérité de son sol et jusqu'aux hardiesses de la nature qui couvre ses rivages d'oliviers et du milieu de ses forests élève dans l'atmosphère les sommets toujours glacés du mont Théodore.

« Tels sont les objets que je me propose de décrire dans une course laborieuse de plus de trois cents lieues dans des montagnes souvent infestées de brigands et sur des rivages corrompus pour la pluspart par le mauvais air, pourvu que l'administration de l'isle me fournisse les guides, interprètes, plans, barques, escortes dont je pourois avoir besoin et que j'aye la liberté d'en entreprendre les différentes parties suivant que la saison me paroîtra favorable.

« Quant aux moyens qui me doivent être personels et journaliers, au besoin d'acheter au moins deux chevaux tous équipés, de les entretenir tout le voyage avec au moins un domestique intelligent, à la nécessité de porter tout avec moi et de défrayer souvent les hommes qui me seront utiles, je m'en raporte pour mon traittement à l'équité de Monsieur le Directeur général. Quand à ma récompense, si, comme je l'espère, avec l'aide de Dieu, je termine heureusement et à la satisfaction de la cour ce voyage dans l'espace d'une année, je demanderai les moyens d'y faire un établissement d'un genre nouveau ; si je n'en revenois pas, je prie Monsieur le Directeur général de joindre ce service à mes services passés et de les mettre pour le bien de ma famille sous les yeux du Roy.

« A Paris, ce 6 mars 1778.

« De Saint-Pierre [1]. »

Nous savons par une lettre de Bernardin de Saint-Pierre qu'avant d'être soumis à M. Necker, le même projet, dont on vient de lire l'exposé, avait été présenté au ministre des Affaires étrangères, M. de Vergennes. L'un et l'autre gardèrent d'ailleurs le silence le plus dédaigneux; quatre mois après Bernardin de Saint-Pierre attendait encore une réponse à ses propositions. Cette réponse ne vint jamais. Rien ne peut décourager cependant l'infatigable demandeur et bientôt les mémoires succèdent de nouveau aux mémoires : mémoire sur l'exploration des terres que les Américains cèderont à la France après la guerre de l'indépendance; mémoire pour offrir à M. de Vergennes de chercher la communication de l'Atlantique avec la mer du Sud ; mémoire pour demander une

1. Archives nationales, H 484.

Digitized by Google

mission en Angleterre, mémoire sur Pondichéry, mémoire sur la Pologne.....

Et, phénomène d'incroyable activité! le moment même, où Bernardin de Saint-Pierre se prodigue ainsi en efforts inutiles, se dépense en démarches vaines, est celui où il pousse le plus fiévreusement l'achèvement de ses *Études de la nature*, qui mieux que tous ses beaux projets de colonisation et d'aventures devaient lui assurer d'heureux lendemains, puisque l'immense succès qui les accueillit allait donner à leur auteur la gloire qu'il souhaitait et la fortune qui lui échappait depuis si longtemps.

« Le biographe ne doit pas se lasser de présenter son héros aux prises avec toutes les difficultés du sort, toutes les angoisses de la misère. Ces combats d'un cœur vaillant contre la mauvaise fortune, même quand ils sont maladroitement engagés, n'en restent pas moins un spectacle digne des hommes, puisque les anciens le jugeaient digne des dieux. Dans l'inégalité de cette lutte et dans l'insuccès lui-même, la volonté se bronze qui ne se brise pas. Tous ces menus incidents d'une existence entretenue au jour le jour font partie de l'étude de Bernardin de Saint-Pierre, car ils ont laissé leur empreinte dans sa nature morale, ils donnent la clef de beaucoup de ses actes ultérieurs. Enfin ils révèlent, jusque dans les combinaisons de la vie pratique, les qualités et les défauts de son esprit, car ses projets d'avenir furent ses œuvres au même titre que toutes ses autres productions. Nous y trouvons son habituelle fertilité d'imagination, mais opérant au milieu d'un autre cercle d'idées fixes, son entêtement à s'engager dans une impasse comme plus tard dans d'inextricables systèmes, ses nombreux retours sur des voies déjà tentées et abandonnées [1]... »

Je ne saurais mieux finir que par cette citation du beau livre de M. Maury. Elle me justifiera du reproche que l'on pourrait m'adresser de m'être trop attardé sur des détails biographiques qui, malgré tout, ont leur prix. Les petits côtés de la vie des grands hommes peuvent ne pas intéresser que les curieux. Ils ne laisseront jamais indifférents ceux qui ont réfléchi à l'influence exercée souvent par les événements les plus minimes sur le développement d'un caractère et d'un talent.

PIERRE DE VAISSIÈRE.

1. Fernand Maury, *op. cit.*, p. 97.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS CRITIQUES

Abbé Paul Franche. — **Sainte Hildegarde (1098-1179)**. Paris, Lecoffre, (« *Les Saints* »), 1903, in-12 de 212 p.

A l'époque où les rudes débats entre la Papauté et l'Empire faisaient la nuit sur le monde chrétien, apparaît, dès l'aube du XIIe siècle, sur les bords du Rhin, pour éclairer l'avenir, une pieuse vierge qui, ayant obtenu de son vivant une grande influence, a eu ce sort singulier d'être inscrite dans des martyrologes particuliers, au martyrologe romain même, sans que sa canonisation ait abouti à un décret solennel, privilège précieux peut-être à l'humilité, sa vertu préférée.

Sainte Hildegarde, appelée « la Sibylle du Rhin », naquit en 1098 de parents fort considérés à Backelheim, comté de Spanheim, et manifesta de bonne heure une tendre piété. Dès l'âge de huit ans, elle entrait en religion comme oblate de l'ordre de Saint-Benoît et, à trente-six ans, dirigeait le monastère de Disibodenberg. Mais sa réputation attirant des religieuses en nombre, elle eut le désir de se transférer à Saint-Rupert : c'était compter sans des intérêts bien terrestres. De fréquents pèlerinages Disibodenberg tirait profit et il n'en fallut pas davantage pour déterminer une opposition ardente que briseront l'ardent saint Bernard et le pape Eugène III, après lecture des écrits de la moniale en assemblée solennelle.

Et alors commence le rôle actif et extérieur d'Hildegarde. Elle parcourt l'Allemagne pour réveiller le zèle monastique ; elle serait même, a-t-on dit, venue à Paris et à Tours. Elle cultive avec un goût parfait l'art musical, compose des cantiques sur les modes du vieux chant grégorien, lutte contre l'opposition des religieuses d'origine noble dans son monastère et fonde de nombreux couvents. Son rôle s'élargit. Dans sa correspondance elle prend le ton et l'autorité de prophétesse inspirée, s'adressant à rois, reines, papes, cardinaux, évêques, princes, abbés puissants pour les gourmander, les provoquer au bien, défendre les opprimés avec une ardeur de conviction et une mâle énergie de langage, prédisant même le temps où au XVIe siècle, « l'édifice, catholique sera secoué par l'hérésie ».

Hildegarde ne redoute pas de s'attaquer au puissant Frédéric et, alors, commenceront les épreuves. Elle avait soutenu Conrad de Witelsbach,

Digitized by Google

nommé par lui au siège de Mayence, et qui, pour avoir fait profession de fidélité à Alexandre III, dut s'enfuir (1165) et se soustraire ainsi au serment schismatique exigé par l'Empereur. Il fut remplacé par Christian de Buch. Le nouveau prélat jeta l'interdit sur le monastère, mais le leva après réception d'une lettre dans laquelle la prieure, avec une rare élévation de pensée, invoquait son art favori, la musique, pour susciter la paix. En Guibert, appelé plus tard à la direction du monastère de Cambeloux (Brabant), elle trouvait un conseiller zélé et un appui fidèle.

A travers de si multiples occupations, Hildegarde écrivait une Somme de la science du moyen âge avec le *Scivias*, genèse du monde créé et incréé, de la Trinité à la Matière, sorte de cosmogonie universelle qu'elle développe avec une grande sûreté de doctrine théologique et une exacte prévision de l'avenir. Dans le *Livre de la vie des mérites* elle se montre moraliste, décrivant l'enchaînement des passions, leurs remèdes, le Purgatoire, le Ciel et l'Enfer en traits et avec une inspiration qui font pressentir Dante. Le *Livre des œuvres divines* est l'exposé de l'action divine dans l'ordre de la nature et de la grâce. Joignez à ces œuvres de curieux traités de médecine et d'histoire naturelle, voire, au gré de certains, l'invention d'une « langue inconnue », et il apparaît que l'ampleur de son intelligence se manifeste en tous ordres de connaissances.

Accomplissant de fréquents miracles, entourée de la vénération universelle, Hildegarde mourut à un âge avancé, le 17 septembre 1179.

Dans une étude aussi complexe puisqu'elle touche à tous les sujets, M. l'abbé Franche a su se montrer clair, élégant et bien informé. Il a dessiné nettement la physionomie de cette religieuse trop peu connue. Tout en restant prudent sur les faits mystérieux, il a montré très heureusement son influence sociale déterminée par un grand désir d'action et une volonté décidée de travailler au triomphe de l'Église.

Louis Batcave.

Charles Felgères. — **Études historiques sur la baronnie de Chaudesaigues. Jean de Salazar (1440-1450). Armagnacs et Bourguignons (1450-1474).** Paris, Picard, in-8 de 74 p.

Les deux épisodes d'histoire provinciale que M. Felgères a réunis dans cette brochure méritent d'être signalés : d'importants personnages y jouèrent un rôle, et ils offrent, d'autre part, un pittoresque tableau de la vie intérieure d'une petite ville à une époque où le pouvoir royal n'était point encore assez fortement établi pour mettre fin aux querelles entre seigneurs, dont les malheureux vassaux demeuraient en fin de compte les victimes. On peut dire que, pendant près d'un demi-siècle, la baronnie de Chaudesaigues en Haute-Auvergne ne connut pas le calme si vanté de

Digitized by Google

la province; sa situation topographique aux confins du Rouergue et du Gévaudan, en fut un peu la cause ; ses habitants changèrent huit fois de maîtres en quatre siècles. Peu leur eût importé si, en 1440, le comte d'Armagnac, Jean IV, à qui appartenait la seigneurie, n'avait eu la malencontreuse idée d'y installer un terrible aventurier, dont il voulait s'assurer le concours, Jean de Salazar. Les honnêtes Auvergnats de Chaudesaigues en ressentirent comme un haut-le-cœur : obéir à un Espagnol! et quel Espagnol! un bandit, un ancien écorcheur, élève et émule du trop célèbre Villandrando, qui avait à ses côtés semé l'épouvante et la désolation dans une bonne partie de la France! A d'autres! M. de Salazar, tout écuyer du roi, tout grand homme de guerre qu'il fût, eut fort à faire pour venir à bout des légitimes répugnances de ses nouveaux vassaux ; réduits par la force, ils plaidèrent tant et si bien, qu'après près de dix ans de luttes, l'aventurier se trouva fort aise de pouvoir se débarrasser de ses gênants sujets en les cédant au duc de Bourbon. Le trait de la fin est amusant : sortant en grande pompe de Chaudesaigues l'inhospitalière, Salazar, vaincu, mais plastronnant quand même, engage le plus sérieusement du monde les habitants à demeurer aussi fidèles à leur nouveau maître qu'ils l'avaient été à lui-même! Tel est le premier épisode qu'à l'aide de documents inédits, principalement tirés des Archives nationales, M. F. a conté avec beaucoup de vie et d'agrément.

On n'en trouve pas moins dans le second, qui se rattache davantage à l'histoire générale : l'auteur y retrace un incident du grand duel qui aboutit à la chute de la maison d'Armagnac. Chaudesaigues fut un des théâtres de la lutte. Salazar avait cédé la seigneurie au duc de Bourbon ; Jean V d'Armagnac, qui, comme on sait, étonna de ses excès des contemporains pourtant blasés, voulut la reprendre ; cela rentrait dans sa politique, dont le but était de restaurer l'antique puissance de sa maison. Entre les deux rivaux, flotta, habilement indécis, Louis XI, jusqu'au jour où, ayant fiancé sa fille Anne à Pierre de Beaujeu, frère du duc de Bourbon, et poussé à bout par les infidélités et les bravades perpétuelles de Jean V, il prit résolument parti contre lui et commença la lutte qui devait aboutir en 1473 au drame sanglant de Lectoure où tomba la puissance des Armagnacs. Les Chaudesaiguais, qu'excitaient quelques fortes têtes, avaient un faible pour ces derniers ; aussi la belliqueuse cité fit-elle aux envoyés de Louis XI un accueil des plus frais : il faut lire la protestation qu'adressa à l'un de ces envoyés Antoine Champagnac, « bachelier ès lois, secrétaire du très excellent prince comte d'Armagnac », qui, jouant au proconsul, tenait aussi peu de compte que d'un chien des doléances qu'on lui faisait, « aitan pauc coma per ung chy ». Pour calmer ces effervescences, il fallut une imposante armée conduite par un grand chef,

Digitized by Google

Dammartin. Chaudesaigues s'en tira à assez bon compte : le seul Champagnac paya pour tous. — Le récit de M. Felgères, très savamment documenté, très allègrement mené, est un vrai petit modèle du genre. Une chicane en terminant : pourquoi dire qu'avec les Armagnacs s'éteignit en France la seule des grandes familles féodales qui ne fût pas du sang des Capétiens? La maison de Foix, qui survivait encore, n'en était pas davantage.

Henri Courteault.

Alexandre Vitalis. — **Correspondance politique de Dominique du Gabre, évêque de Lodève, trésorier des armées à Ferrare (1552-1554), ambassadeur de France à Venise (1554-1557).** Paris, Alcan, 1903, gr. in-8 de xxvii-335 p. Prix : 12 fr. 50.

Comme Jean du Bellay, comme George de Selve, comme Guillaume Pélicier, comme Georges d'Armagnac, le personnage dont M. Vitalis a eu l'idée de publier la correspondance fut un des prélats diplomates du xvie siècle qui firent moins leur carrière dans leurs diocèses que dans les ambassades. Sans avoir l'envergure de ses devanciers, Dominique du Gabre, évêque de Lodève, qui eut la chance d'être distingué, jeune, par le cardinal de Tournon, mérita cependant la confiance que lui témoigna Henri II. D'abord trésorier des armées françaises en Italie, — singulier titre pour un prélat, — il y débute à la cour de Ferrare, est chargé d'en traîner le pape et le duc Hercule dans une ligue contre l'Espagne, ne réussit qu'à moitié, garde cependant la faveur du roi qui l'appelle en 1554 à la succession d'Odet de Selve à l'ambassade de Venise ; c'était l'un des postes les plus enviés de la diplomatie française, à une époque où l'Italie était encore le principal champ de bataille de la lutte des Valois contre l'Empire. Les correspondances de du Gabre abondent en renseignements sur tous les événements de la péninsule et témoignent d'une grande connaissance des affaires italiennes ; elles seront indispensables à consulter pour qui s'occupera de la politique extérieure d'Henri II de 1554 à 1557. Si du Gabre ne réussit pas, comme il l'eût voulu, à maintenir l'influence française au delà des Alpes, ce ne fut point sa faute : les échecs de nos armées en Picardie et dans les États de l'Église amenèrent le pape Paul IV à dénoncer son alliance avec Henri II et obligèrent ce dernier à traiter avec l'Espagne.

M. V. s'excuse presque d'avoir fait précéder le texte de cette correspondance d'une trop longue introduction; on serait plutôt tenté de lui faire le reproche contraire : peut-être, en ces vingt-sept pages, n'a-t-il pas suffisamment fait ressortir tout le parti qu'on pourra tirer de ces lettres. Tel quel, néanmoins, ce volume mériterait d'être placé à côté de ceux qui,

Digitized by Google

dans le même ordre d'idées, ont été publiés par les soins du Ministère des Affaires étrangères, si son exécution eût été plus soignée. Certes, on ne pouvait exiger de M. V. une annotation aussi abondante, aussi méticuleuse, que celle dont M. Tausserat, par exemple, a accompagné l'édition de la correspondance de Guillaume Pélicier ; ces textes du XVIe siècle sont matière à commentaire indéfini, et, en se bornant presque exclusivement à des identifications de localités et de personnages, M. V. a sagement fait. Mais encore eût-il fallu que ces identifications fussent toujours sûres ou complètes, et il s'en faut. Il serait trop long d'y insister, mais on peut s'étonner, par exemple, que dans la lettre 17, le nom de lieu « Chauchanon » ne soit pas identifié (c'est certainement Casciano), et que « Chingy », nom défiguré, soit identifié avec Chinsi (c'est *Chiusi* qu'il faut lire, l'erreur est répétée à la table). Monluc est toujours écrit avec un *t* ; Lucignano, qui est au S.-E., est placé au N.-E. de Sienne (p. 67) ; Chiosa et Chioggia, qui sont données comme deux localités différentes de la Vénétie, ne font qu'un, la première n'existant pas (p. 56), etc. — Enfin, le texte même des lettres est rendu souvent incompréhensible par une ponctuation défectueuse et par des fautes de lecture évidentes ; les documents de la Bibliothèque nationale, notamment, paraissent avoir souffert de l'inhabileté du copiste de M. V., qui aurait bien dû les soumettre à une collaboration attentive. Enfin, quelque respect qu'il faille avoir pour l'orthographe du XVIe siècle, on ne saurait le pousser au point de ne pas y introduire d'apostrophe ni d'accent aigu : la lecture s'en trouverait facilitée, et ces deux « modernisations » sont universellement admises. Les trop longues lettres auraient gagné à être coupées en paragraphes. — Il n'en reste pas moins qu'on doit féliciter M. V. de la patience avec laquelle il a recueilli, un peu partout, tant en France qu'en Italie, les lettres très dispersées de Dominique du Gabre, pour nous en donner une édition vraisemblablement complète.

Henri COURTEAULT.

PIERRE DE SÉGUR. — **Gens d'autrefois**. Paris, Calmann Lévy, 1903, in-18 de 342 p.

M. Pierre de Ségur poursuit méthodiquement son importante histoire du maréchal de Luxembourg, ce qui ne l'empêche pas d'étudier des sujets accessoires à son travail et même des épisodes d'une époque plus récente.

Sous le titre de *Gens d'autrefois*, il vient de grouper quatre monographies de personnages bien différents. C'est d'abord Christophe-Bernard von Galen (1606-1698), prince-évêque de Munster, « soudard en robe et en mitre qui, sur 28 années de règne, compta plus de 20 ans de luttes et de batailles », longtemps l'allié de Louis XIV et plus tard son ennemi ;

Digitized by Google

puis le marquis de Lassay (1652-1738) qui, toute sa vie, « aima les femmes dévotement et comme il leur plaît d'être aimées, non en viveur, en libertin, en homme à bonnes fortunes tel qu'un Fronsac ou un Lauzun, mais en amoureux convaincu, fervent, candide et désintéressé » ; ensuite le comte de Guibert (1743-1790), « vagabondant sur toutes les routes qui peuvent aboutir au succès, cette contrefaçon de la gloire, tour à tour poète, historien, philosophe, dramaturge, pamphlétaire politique et réformateur militaire, remarquable partout et partout incomplet », jusqu'à maintenant connu surtout comme tacticien [1] ; enfin le comte Rostopchine (1765-1826), gouverneur de Moscou, auteur responsable et direct, selon les uns, de la catastrophe qui provoqua la retraite de Napoléon, tandis que « son rôle pour certains autres se borne à l'avoir inspirée, préparée moralement et rendue presque inévitable ».

Ces pages intéressantes sont écrites avec la simplicité et la clarté coutumières à M. P. de Ségur.

Maurice Boutry.

Frantz Funck-Brentano. — **La Bastille des Comédiens. Le For-l'Évêque.** Paris, Fontemoing, 1903, in-8 de 316 p., avec 11 gravures hors texte. Prix : 3 fr. 50.

L'ancien régime connut de joyeuses prisons, et en voici bien le type dans ce For-l'Évêque dont M. Funck-Brentano, répondant à une question mise au concours en 1902 par la Société de l'histoire du théâtre, nous donne aujourd'hui la très intéressante monographie. Ses origines ne prédestinaient point, cependant, à pareil avenir l'assez triste et très étroit bâtiment qui s'ouvrait sur la rive droite de la Seine, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, entre les rues de l'Arche-Marion et la rue des Fuseaux, à l'endroit où se dresse aujourd'hui, — comme l'a démontré M. F.-B., — l'immeuble n° 16 du quai de la Mégisserie. Là où plus tard la Clairon tiendra un moment sa cour, l'évêque de Paris, jusqu'en février 1674, eut le siège principal de sa juridiction : d'où le nom de For-l'Évêque, qui a donné lieu à des interprétations fantaisistes, réduites à néant par M. F.-B., qui se rallie, avec juste raison, à la définition de l'abbé Lebeuf : « For-l'Évêque, *forum episcopi*, c'est-à-dire la cour contentieuse de l'évêque ou le siège de sa juridiction, non point un *four*, ni un *fort*, mais un lieu pour plaider ». Depuis 1222, date d'un accord entre Philippe-Auguste et l'évêque Guillaume de Seignelay, le For-l'Évêque avait son ressort bien défini. L'édifice, en fort mauvais état trois siècles après, comme en

1. V. dans la *Revue* (1902, p. 90) une notice sur *Le comte de Guibert et son temps*, conférence faite par M. le capitaine Demiau.

Digitized by Google

témoigne le document publié ici même dans notre dernier fascicule, fut reconstruit en grande partie par le premier archevêque de Paris, M. de Gondy, oncle du célèbre cardinal de Retz. Il n'en devint guère plus étendu : ce n'était qu'un rectangle irrégulier de 9 mètres de large sur 35 de long ; la *Fradine*, poème héroï-comique, composé par un ancien prisonnier, qui, comme c'était son droit, maudissait amplement ses juges, temoigne en vers très pittoresques de cette étonnante exiguïté.

Quelle population nombreuse n'allait cependant pas grouiller dans cet étroit espace, du jour où, par l'édit de février 1674, Louis XIV, supprimant la juridiction seigneuriale, fit du For-l'Évêque une prison royale ! Le Parlement eut la haute main sur son administration et le procureur général en désigna le concierge et le greffier. Jamais, à coup sûr, concierge n'exerça plus omnipotente autorité que celui du For-l'Évêque durant un long siècle d'ancien régime. Un certain Fradet, qui détint longtemps cette conciergerie, en exerça le sacerdoce avec une impudence, une tyrannie, dignes d'être données en modèle à la corporation : monopolisant toutes les fournitures des prisonniers, arbitre suprême de leurs commodités et de leurs aises, passé maître en l'art de les « déplumer jusqu'aux os », pour parler comme l'auteur du pamphlet déjà cité, il fit tant qu'après lui on dut se résoudre à sévir, et que ses successeurs en furent réduits aux tristes pratiques d'une rigoureuse probité.

Nous ne saurions entrer ici dans le détail de la vie qu'on menait au For-l'Évêque ; les formalités pour y être admis étaient simples, discrètes, élégantes : une simple lettre de cachet pour les prisonniers « d'ordre du roi », un décret du Parlement ou du Châtelet pour les prisonniers « recommandés », c'est-à-dire dont le procès était régulièrement instruit par les tribunaux. M. F.-B. a, tout au long, décrit le régime, nullement terrible, imposé aux prisonniers. Le For-l'Évêque a tenu le milieu entre la Bastille et Vincennes, d'une part, prisons pour gens huppés, et Bicêtre et la Salpêtrière, de l'autre, prisons pour criminels infâmes ; sans doute, quai de la Mégisserie, se trouvèrent enfermés à la fois toutes sortes de gens, malfaiteurs, qu'on mettait à la paille, gens arrêtés pour dettes, qui ne les en payaient pas davantage, fils de famille trop émancipés, qui n'en faisaient pas de plus mauvais mariages, hommes de lettres à la plume téméraire, qui n'en voyaient point pour si peu leur réputation ternie ; mais la caractéristique de cette originale prison a été d'être « une prison *moyenne*, tant au point de vue de la condition sociale de ceux qui y étaient enfermés qu'au point de vue des délits qui leur étaient reprochés » ; *in medio stat virtus*, dit le proverbe ; il serait peut-être d'une ironie paradoxale de l'appliquer à une prison où bien des vertus défraîchies trouvèrent un abri éphémère : à preuve la seconde partie du livre de M. F.-B., où s'allonge,

Digitized by Google

en un amusant défilé, la liste interminable des comédiennes et des comédiens qui, pour avoir pris trop de licences envers le public ou les gentilshommes de la Chambre, de qui ils dépendaient, connurent les douceurs de l'ancienne geôle épiscopale : avec eux allaient y résonner les joyeux grelots de la folie.

M. de Montespan, ce type des maris récalcitrants, y avait fait grise mine ; Cartouche y avait manqué d'air ; acteurs et actrices, de composition meilleure, s'y firent mettre volontiers. Leur séjour, il est vrai, y était généralement de courte durée : incarcérés pour un coup de tête, un caprice de jolie femme, une fantaisie de cabotin vaniteux, ils savaient bien que le public, dont ils étaient les idoles, les réclameraient tôt ou tard. Aussi faisait-on presque des « parties » de For-l'Évêque : que penser d'une prison où l'intendant de Paris en personne, un Harlay, tenait à honneur d'escorter, en galante compagnie, la plus fantasque des cantatrices ? où la Clairon, emprisonnée pour avoir tenu tête à tout le monde dans l'affaire épique du *Siège de Calais*, fit son entrée dans la voiture d'une grande dame, et assise sur ses genoux ! Il y a là mille histoires des plus piquantes ; on lira de préférence la tragi-comique aventure de la petite Mlle Favart et du claveciniste Langellerie. En même temps que les comédiens, auteurs et critiques dramatiques tâtèrent du For-l'Évêque : ce sera l'éternelle gloire de cette prison d'avoir possédé Beaumarchais, en délicatesse avec le juge Goëzman. Ce qu'il y a d'amusant, c'est qu'entre hommes de lettres, c'était à qui se ferait emprisonner ; Voltaire, apôtre de la liberté, fut le plus enragé ennemi de celle de ses rivaux littéraires. Enfin, — et par une suite naturelle, — le For-l'Évêque hospitalisa les fauteurs de troubles dans les salles de spectacles, et c'est occasion à M. F.-B. de nous donner, pris sur le vif, le tableau très pittoresque de ce qu'était une soirée au théâtre sous Louis XV. Tant de souvenirs amusants, attachés à la prison à la mode, ne trouvèrent point grâce devant le successeur de ce prince : obéissant à des sentiments d'humanité généreuse, Louis XVI supprima, le 30 août 1780, le For-l'Évêque : la Bastille des Comédiens avait vécu.

On sait avec quelle aisance M. F.-B. se meut parmi les documents multiples qu'il rassemble, — et, pour la présente étude, il les a puisés partout à pleines mains, — quelle vie il a l'art de leur donner, et quel habile metteur en scène double en lui le scrupuleux historien : une fois de plus, dans ce livre si original et si attrayant, il en a donné une éclatante preuve.

Henri Courteault.

Digitized by Google

Lucien Perey. — **Charles de Lorraine et la cour de Bruxelles sous le règne de Marie-Thérèse**. Paris, Calmann-Lévy, s. d. (1903), in-8 de vi-356 p., avec un portrait en héliogravure.

On retrouve dans le nouveau livre de M. Lucien Perey les jolies qualités de style et de composition qui distinguent l'auteur de l'*Histoire d'une grande dame au XVIIIe siècle* et du *Roman du grand Roi*. La figure de Charles-Alexandre de Lorraine, beau-frère de Marie-Thérèse, était intéressante à étudier et méritait d'être mise en lumière. Après avoir combattu, non sans succès, contre Frédéric II, il fut appelé à gouverner ces mêmes provinces des Pays-Bas qu'il avait défendues les armes à la main. Il se rendit compte du caractère des Flamands, de leur attachement aux franchises et privilèges qui les avaient maintenus en prospérité et du besoin qu'ils avaient de leurs coutumes séculaires. En cela, il ne fut pas toujours compris par Marie-Thérèse, mais l'impératrice d'Autriche lui rendit finalement justice. Charles de Lorraine a été un protecteur éclairé des lettres et des arts, et M. Perey a pu l'étudier de près, dans ses notes familières, dans sa correspondance et son journal secret. Aussi l'historien s'est-il attaché au côté familier et intime de celui qui était devenu pour lui « un ami », plutôt qu'à décrire son œuvre politique et à juger les effets de son administration.

M. Perey a pu utiliser beaucoup de documents inédits. Son livre est-il pour cela aussi nouveau qu'il se l'imagine? L'inédit n'est pas toujours du nouveau et l'auteur paraît être tombé, lui aussi, dans la faute de méthode qui consiste à négliger la « littérature » imprimée ponr s'attacher trop aux manuscrits, dans la pensée que tout y est neuf, sinon important.

Enfin M. Perey, qui a fait tant de livres charmants et d'une réelle valeur, n'était peut-être pas suffisamment préparé par ses études antérieures à traiter de l'histoire des Pays-Bas autrichiens. Chardin disait à ses élèves : « Quand vous peignez un poisson accroché à un clou contre une muraille, dites-vous bien que la muraille est aussi importante que le poisson. » Or c'est ce fond que M. Lucien Perey ne « tenait » pas suffisamment.

Frantz Funck-Brentano.

André Rabel. — **Le maréchal Bessières, duc d'Istrie**. Paris, Calmann-Lévy, in-8 de 359 p. avec portrait.

Le maréchal Bessières, mort au champ d'honneur, au début de la campagne de 1813, n'eut pas, ainsi que d'autres grands généraux de la même époque, le loisir de rassembler par écrit ses souvenirs. D'autre part, comme il suivit l'Empereur presque constamment dans sa marche victorieuse à travers l'Europe, le rayonnement de la gloire éclatante de

Digitized by Google

Napoléon a nécessairement éclipsé la sienne. Pour ces raisons, M. André Rabel, jugeant que la mémoire du duc d'Istrie n'avait pas reçu toute la consécration qu'elle mérite, a entrepris de réparer à l'égard de cet héroïque soldat l'injustice momentanée de l'histoire.

Les sources ne manquaient pas pour l'accomplissement de cette tâche; tout d'abord les mémoires et les études du colonel Baudus, aide de camp dévoué du maréchal, puis les documents des campagnes de l'Empire, qui contiennent les correspondances et les rapports de Bessières, enfin les mémoires des contemporains ont permis à M. Rabel de rédiger l'excellente biographie qu'il publie aujourd'hui, telle que le duc d'Istrie aurait pu souhaiter qu'elle fût. Elle exalte en effet la haute valeur morale de Bessières, sa fidélité constante à l'Empereur, son héroïsme militaire, sa droiture, son désintéressement, son intelligence élevée, sa profonde bonté.

Né près de Cahors, à Prayssac, en 1768, Bessières s'engage, à vingt-trois ans et sept mois, en qualité de cavalier, dans la garde constitutionnelle de Louis XVI et défend les Tuileries au Dix août; il conquiert les grades de sous-officier adjudant et de sous-lieutenant au 22e régiment de chasseurs, à l'armée des Pyrénées orientales; il charge sous Murat, à Borghetto, devient capitaine des Guides, garde particulière de Bonaparte, premier noyau de la future Garde impériale, et se signale aux batailles de Lonato, de Castiglione et surtout de Roveredo. Chef d'escadrons, il charge merveilleusement encore à Rivoli, puis à la Favorite. Chef de brigade, il suit Bonaparte en Égypte, en Palestine, revient en France avec lui, l'aide au Dix-huit brumaire, commande en second la Garde consulaire, charge à Marengo. Général de brigade en juillet 1800, général de division en septembre 1802, it est compris, en 1804, dans la promotion des dix-huit maréchaux. L'Empereur lui confie l'administration de la Garde impériale, dont Bessières, un des plus admirables officiers de cavalerie de son temps, lance les escadrons intrépides à Austerlitz et à Eylau. Par la victoire de Medina del Rio Seco, commandant en chef de la première armée d'Espagne, le maréchal ouvre au roi Joseph la route de Madrid. Quand les capitulations de Dupont à Baylen et de Junot au Portugal décident Napoléon à conduire en personne les opérations dans la péninsule, c'est Bessières qui remplace Murat dans la direction générale de la cavalerie. Le maréchal remplit ce rôle avec éclat en Espagne, puis en Allemagne, et surtout à Essling; il est blessé à Wagram. Guéri, Bessières, lors de l'expédition des Anglais contre Anvers, leur reprend Flessingue et réoccupe l'île de Walcheren.

En 1811, Bessières gouverne les provinces du nord de l'Espagne, mais l'appui qu'il a mission d'apporter à Masséna reste inefficace. L'intervention de la cavalerie de la Garde à la bataille de Fuentes de Oñoro eût

Digitized by Google

assuré la déroute et l'écrasement de l'armée anglo-portugaise, brillamment commencés par les charges vigoureuses de Montbrun; cela découle du récit, très bien fait d'ailleurs, de M. Rabel, et, quoi que dise le colonel Baudus pour la défense de son chef, toute considération devait céder devant l'importance du résultat qu'on eût alors obtenu. S'il est profondément regrettable que Bessières, au moment opportun, à la première demande de Masséna, n'ait pas été là pour donner à Lepic l'ordre de charger, ce qui, certainement, eût décidé du sort de la bataille et réparé les fautes et les malheurs de toute cette campagne de Portugal, le duc d'Istrie laissa du moins dans son gouvernement le souvenir de sa douceur et de sa fermeté.

Bessières quitte l'Espagne pour accompagner Napoléon en Russie; il y commande la Garde impériale, superbe corps d'armée de 47.000 combattants que les rigueurs du climat, plus que toute autre cause, réduisent successivement à 11.000, à 8.000, enfin (hélas!) à 1.000 hommes au plus!

A son retour à Paris, Bessières reconstitue la Garde et, mis à la tête de la cavalerie pour la diriger pendant la campagne d'Allemagne, il est frappé mortellement d'un boulet dans une reconnaissance, la veille de la bataille de Lutzen. Il mourut à temps pour ne pas assister au douloureux effondrement de l'Empire; peut-être, selon la pensée grosse de regrets et tout à l'honneur de Bessières, que Napoléon, à Sainte-Hélène, exprimait au général Gourgaud, l'ancien commandant de la Garde eût-il sauvé la situation à Waterloo[1].

Le livre de M. André Rabel, heureusement composé, décrit avec netteté les principales batailles où Bessières joua glorieusement un rôle, notamment celles d'Austerlitz, d'Eylau, de Medina del Rio Seco, de Neumarkt et d'Essling; il expose et résume clairement les opérations générales (marches et manœuvres); il renferme, en outre, des renseignements du plus haut intérêt sur l'organisation et l'histoire de la Garde impériale. Écrit d'un style simple et correct, élégant et sobre à la fois, sans froideur ni sécheresse, il est, du commencement à la fin et sans aucune réserve, d'une lecture agréablement captivante. Enfin, un beau portrait du maréchal Bessières et dix cartes ou plans de batailles, dont quatre en couleurs, complètent utilement ce remarquable ouvrage.

Léon Mouchot.

1. « J'aurais eu besoin d'un commandant de la Garde; si j'avais eu à sa tête Bessières ou Lannes, je n'aurais pas été vaincu. » (Général baron Gourgaud, *Sainte-Hélène, Journal inédit de 1815 à 1818*, t. Ier, p. 196).

Digitized by Google

Émile de Perceval. — **Le président Émérigon et ses amis (1795-1847)**, d'après des lettres inédites de Ravez, Laîné, Martignac, Peyronnet, etc. Paris, Mulot ; Bordeaux, Féret, in-8 de 371 p., avec portrait. Prix : 10 fr.

Les lecteurs de cette Revue pourront relire dans le présent volume un article paru ici même sur un épisode de la vie des frères Faucher, qui se trouve être en même temps un épisode de la vie du magistrat bordelais dont M. de Perceval vient de retracer la biographie. Le président Émérigon, né à la Martinique en 1762, venu jeune à Bordeaux, simple avocat pendant la Révolution et l'Empire, royaliste fervent et partisan de la première heure du duc d'Angoulême à Bordeaux, — ce qui lui valut, sur le tard, une rapide et brillante carrière dans la magistrature, — ne fut néanmoins qu'un personnage de second plan. Sa biographie n'eût peut-être pas fourni la matière de tout un volume, si, par une heureuse fortune, tout un volumineux dossier de lettres inédites des correspondants d'Émérigon ne fût venu entre les mains de M. de P. Beaucoup de ces lettres sont signées de noms célèbres, Laîné, Peyronnet, Martignac, Ravez, et M. de P. a dès lors jugé intéressant de les feuilleter en public ; en quoi il ne s'est pas trompé. Il a pu ainsi saisir dans leur intimité plusieurs de ces hommes d'État et ajouter à leurs portraits des touches nouvelles. Parmi ces lettres, dont on trouvera au cours du volume de larges extraits, il en est de charmantes ; elles témoignent toutes de la très vive sympathie qu'avait su faire naître autour de lui ce magistrat de l'ancien temps, « souvenir vivant de l'aimable XVIIIe siècle,... philosophe un peu sceptique, mais dont l'âme n'était point desséchée,... épicurien au bon sens du mot », personnage complexe, qui sut « marier la grâce avec les préceptes austères du droit,... ni pesant, ni gourmé, ni pédant,... homme du monde, infiniment apprécié des femmes, tout laid qu'il fût, artiste, dilettante, tournant le vers et l'épigramme, et lettré comme pas un, bien que ne sachant pas le grec ». Quoique M. de P. n'ait très modestement prétendu qu'à entourer d'un léger commentaire les lettres qui ont passé sous ses yeux, son livre sera cependant, au point de vue de l'histoire générale, utile à consulter : sur les débuts de la Restauration à Bordeaux, sur les projets d'un homme d'État, tel que Laîné, sur la naissance du futur comte de Chambord, sur l'état des esprits dans une capitale de province sous le premier Empire et la Restauration, on trouvera dans ces pages plus d'un renseignement inédit, plus d'une indication nouvelle. Le livre est écrit avec agrément, d'un style un peu apprêté peut-être, qui vise à l'effet et l'atteint, très en harmonie d'ailleurs avec le milieu décrit et les personnages mis en scène.

Henri Courteault.

Digitized by Google

Les grands hommes de l'Église au XIXe siècle. Paris, P.-J. Béduchaud.

II. Georges Grappe. — **J.-H. Newman**, préface de M. Paul Bourget, de l'Académie française, in-12 de xiii-166 p., avec un portrait, 1902.

III. Dom Besse. — **Le cardinal Pie**, in-12 de xi-168 p., avec un portrait, 1903.

IV. Bernard Faulquier. — **Frédéric Ozanam**, préface du R. P. Baudrillart, in-12 de xvi-173 p., avec un portrait, 1903.

I. Le premier volume de cette intéressante collection des grands hommes de l'Église au xixe siècle, dû à la plume de M. Gabriel Ledos, est consacré à Lacordaire et il en a été rendu compte dans cette Revue [1]. Le deuxième volume est, comme l'indique l'auteur, M. Georges Grappe, dans l'avant-propos qui suit la préface de M. Paul Bourget, un essai de psychologie religieuse sur le cardinal Newman. C'est la mise en valeur des circonstances un peu confuses et enchevêtrées, il faut l'avouer, qui ont amené l'évolution du « fellow » d'Oxford vers le catholicisme, évolution qui ne s'est accomplie qu'après une longue crise d'âme dont M. Grappe a saisi avec beaucoup de sagacité les luttes pathétiques et profondes. Elle fit grand bruit dans toute l'Angleterre religieuse, cette conversion d'un « clergyman », suivant de près celle de Wiseman et précédant de peu celle du célèbre Manning. S'il est vrai qu'elle brisa la carrière de Newman, elle eut le résultat fort appréciable pour le néophyte de jeter l'irrésolution parmi ses anciens compagnons d'Oxford, car l'auteur ne craint pas de dire, en concluant, que « désormais il se trouve comme un pont jeté entre Rome et l'Anglicanisme ». L'influence de Newman dans son pays semble donc avoir été considérable, et le cardinal anglais a bien, dès lors, sa place marquée parmi les grandes figures du catholicisme au xixe siècle.

II. Avec le cardinal Pie, on quitte les brumes de l'Angleterre pour le clair soleil de France. Comme elle nous apparaît plus simple et plus franche, la vocation de l'ancien évêque de Poitiers! C'est la foi dans toute son ardeur la plus entraînante et dans toute sa puissance sacerdotale. Il est vrai que l'abbé Pie ne fut pas un « converti », comme Newman, puisqu'il ne fit que suivre la religion de son enfance. Mais quelle netteté dans les idées, quelle fermeté dans le caractère, quelle énergie dans la lutte! Dom Besse n'a pas manqué à sa mission de Bénédictin en fouillant la vie de son héros et en s'efforçant de montrer, à travers mille détails intéressants, l'unité parfaite de cette existence militante entièrement vouée au service du catholicisme. Peut-être serait-il

1. Voir n° de juillet-août 1902, p. 387-388.

Digitized by Google

tout au plus permis de s'étonner de ce que l'évêque royaliste — et d'un royalisme intransigeant — ait consenti à recevoir d'une autre main que de celle d'un roi la barrette cardinalice.

III. C'est l'histoire d'une vocation semblable quant au but poursuivi, quoique différente dans ses effets et son moyen d'action, que M. Bernard Faulquier a écrite en retraçant la vie de Frédéric Ozanam. Le brillant professeur de la Sorbonne, qui devint l'illustre fondateur de la Société de Saint-Vincent de Paul, fut un véritable apôtre. S'il faut reconnaître qu'Ozanam n'arriva jamais de son vivant à cette notoriété publique à laquelle plusieurs de ses contemporains atteignirent, il est juste de saluer en lui l'homme de bien, l'érudit consciencieux et le grand apologiste chrétien qui lutta toute sa vie pour la cause du christianisme. Une des premières places lui revient de droit parmi les défenseurs de l'Église au XIXe siècle et M. Faulquier a fait œuvre équitable et utile en réveillant cette mémoire trop négligée aujourd'hui. Le livre de M. Faulquier, que présente au public avec compétence le R. P. Baudrillart, se recommande par les qualités de l'écrivain, de l'historien et du penseur.

Emmanuel D. DE MONTCORIN.

PIERRE DECHARME. — **Compagnies et sociétés coloniales allemandes.** Paris, Masson, 1903, in-8 de XII-307 p. Prix : 6 fr.

L'institution, toute nouvelle encore, du Doctorat d'Université a déjà valu à la science française un certain nombre de travaux d'une réelle valeur, dignes d'être comparés aux thèses soumises aux professeurs de la Sorbonne par les candidats au doctorat ès lettres. De ces travaux, les uns sont philologiques ou littéraires, d'autres philosophiques ou historiques; on n'en n'avait pas vu, jusqu'au mois de février dernier, qui s'occupassent de questions géographiques ou coloniales. A M. Pierre Decharme revient l'honneur d'avoir, par son étude sur les *Compagnies et Sociétés coloniales allemandes*, inauguré cette nouvelle série de thèses d'Université.

C'est au moment où il était étudiant à l'Université de Fribourg en Brisgau que M. Decharme conçut le projet de s'adonner dans l'avenir à l'étude économique de l'Allemagne contemporaine. Amené un peu plus tard, par l'orientation même de sa carrière, à s'occuper particulièrement des colonies, il n'a pas oublié ses idées d'antan et s'est contenté de les adapter à ses occupations actuelles. De là, dans certaines revues spéciales, quelques articles pleins de renseignements précis[1]; de là le livre dont nous rendons compte aujourd'hui, et dont M. Decharme, indépendam-

1. *Les grandes Compagnies coloniales allemandes* (*Revue coloniale*, novembre 1899) et divers articles dans les *Questions diplomatiques et coloniales*.

Digitized by Google

ment des renseignements qu'il avait pu recueilllr au cours de ses lectures, a été réunir et étudier les éléments en Allemagne même, au cours de deux voyages où il fut chargé de mission du ministère des Colonies.

Le plan de cet ouvrage est très simple : après avoir montré, dans une courte introduction, quelle place occupent les Compagnies de colonisation dans l'histoire de la politique coloniale des nations européennes, particulièrement à l'époque actuelle, et avoir ainsi justifié, s'il en était besoin, le choix même de son sujet, M. Decharme débute par retracer l'histoire de la formation des Compagnies coloniales allemandes. Puis il étudie successivement la forme juridique, la situation politique, l'œuvre politique et économique des grandes Compagnies à charte (chap. II-IV) pour s'occuper ensuite des Sociétés coloniales non souveraines (ch. V) et des grandes Sociétés concessionnaires (ch. VI). De cette minutieuse étude, voici les deux conclusions essentielles que dégage M. Decharme : 1° les grandes Compagnies souveraines allemandes, si elles n'ont pas atteint leur but économique, ont du moins — comme les Compagnies anglaises du même genre — rempli le rôle politique que leur avait assigné le prince de Bismarck; c'est à elles que l'Allemagne a dû de s'établir à temps dans l'Afrique orientale et en Nouvelle-Guinée ; 2° les *Schutzgebiete*, les protectorats allemands, sont surtout des domaines d'exploitation, et la colonisation allemande ne s'est guère écartée de la route que lui avait naguère indiquée Bismarck dans cetté sentence lapidaire : « Avant le soldat, le marchand! »

Une série de documents officiels (chartes de Compagnies, traités et contrats passés avec des chefs africains, etc.), une liste complète des Sociétés coloniales allemandes, à la date du 1er janvier 1903, une excellente bibliographie, digne de la bibliographie d'ensemble publiée naguère par M. Pierre Decharme dans la *Bibliothèque de Bibliographies critiques*[1], deux esquisses cartographiques complètent cette excellente étude qui comble véritablement une lacune de notre littérature coloniale[2], et qui fait grand honneur à son auteur. En dépit des nombreuses différences qui existent entre le livre de M. Pierre Decharme et celui de M. Carton de Wiart sur *les grandes Compagnie coloniales anglaises*, ce sont là deux ouvrages qu'il convient de rapprocher l'un de l'autre, car ils traitent des questions semblables, et ils se complètent, ils s'expliquent réciproquement.

Aussi peut-on prédire au travail de M. Pierre Decharme une fortune semblable à celle de l'étude de M. Carton de Wiart, et les honneurs d'une

1. *Bibliographie de la Colonisation allemande*. Paris, Fontemoing, 1900, in-8.
2. En Allemagne même, il n'existe encore aucun travail d'ensemble sur cet important sujet.

Digitized by Google

seconde édition. Quand l'auteur des *Compagnies et Sociétés coloniales allemandes* en sera là, qu'il mentionne (à la note 1 de la page 21) l'excellent ouvrage de M. Michel Huisman sur *La Belgique commerciale sous l'empereur Charles VI, la Compagnie d'Ostende* (Bruxelles-Paris, 1902, in-8); qu'il n'oublie pas de rappeler que la Nouvelle-Poméranie et le Nouveau-Brunswick sont la Nouvelle-Bretagne et la Nouvelle-Irlande de nos navigateurs français du XVIIIe siècle (p. 136, etc.); qu'il lise enfin le court article de M. D. P. H. Brincken, intitulé *Zur Namenkunde von Deutsch-Süd-West Afrika* (*Globus*, t. LXVIII, 1895, p. 383-384); peut-être n'écrira-t-il plus alors (p. 168, etc.), *Gross Namaqualand*, *Damaraland*, mais *Gross Namaland*, *Damaland*. Ce sont là de petites vétilles faciles à corriger; quant à la sympathie dont, dans son ouvrage, M. Decharme témoigne pour l'Allemagne, qu'importe, si (comme c'est ici le cas) le livre est vraiment bon et plein d'utiles enseignements !

Henri FROIDEVAUX.

Digitized by Google

REVUES

ET

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

REVUES GÉNÉRALES

Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, janvier-avril 1903 : H. Omont, *Nouvelles acquisitions du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale pendant les années 1902-1903*, 5-30. — Léon Levillain, *Le sacre de Charles le Chauve à Orléans*, 31-53. — Pierre Lévêque, *Trois actes faux ou interpolés des comtes Eudes et Robert et du roi Raoul en faveur de l'abbaye de Marmoutier* (887, 912, 931), 54-82. — M. Lanore, *La tapisserie de Bayeux*, 83-93. [La croix de la fin du xie siècle]. — R. Delachenal, *Date de la naissance de Charles V*, 94-98. — Ch.-V. L., *La lettre d'Enguerrand de Marigny à Simon de Pise*, 212-214. — *Le cierge pascal de la cathédrale de Sens en 1515*, 216-217.

Bulletin archéologique du comité des travaux historiques, 1902, 2e livr. : Amand Montier, *Notice sur les pavés du pré d'Auge et les pavés de Lisieux*, 177-201. — Paul du Chatelier, *Les monuments mégalithiques des îles du Finistère de Bénignet à Ouessant*, 202-213. — Arnaud d'Agnel, *Notice sur onze maillets de pierre découverts à Pichoyet* (*Basses-Alpes*), 214-221. — Henry Corot, *Un tumulus Halstattien à Minot* (*Côte-d'Or*), 222-226. — Théophile Eck, *Les cimetières gallo-romains de Sissy et de Berthenicourt* (Aisne), 227-247. — Léon Galle, *Une ancienne chapelle de l'abbaye de Savigny en Lyonnais*, 248-256. — Félix et Noël Thiollier, *L'église de Terray* (*Isère*), 257-264. — Jules Gauthier, *L'église de Romain-Môtier au canton de Vaud* (*Suisse*), 265-272. — J.-A. Brutails, « Tiers-point » *et* « Quint-point », 273-279. — Baron Guillebert, *Deux statues polychromées de saint Louis de Provence et de sainte Consorce, conservées à Aix*, 280-289. — Ch. Urseau, *Une statuette de sainte Emérance au Longeron* (*Maine-et-Loire*), 290-296. — Chanoine Pottier, *Tissu historié représentant la légende d'Alexandre*, 297-301. — Abbé Chartraire, *Inventaire après décès du mobilier de l'archidiacre Jacques Orsini, à Sens* (*1312*), 302-307. — Steph. Gsell

Digitized by Google

et Alb. Ballu, *Rapport sur les fouilles faites en 1901 et en 1902 par le service des monuments historiques de l'Algérie*, 308-361. — *Fouilles de Tunisie* : Merlin et Louis Poinssot, *Dougga (inscriptions)*, 362-404; — H. Saladin, *Henchir-Bon-Guerba*, 405-411; — Général Gœtschy, *Sousse et Sidi-el-Hani*, 412-416; — Aug. Audollent, *Note sur une « Tabella devotionis » trouvée à Sousse*, 417-424; — P. Gauckler, *Inscriptions inédites de Tunisie*, 426-445; — R. P. Delattre, *Marques céramiques grecques et romaines trouvées à Carthage*, 446-469; — D. Viollier, *La mosaïque de Ferryville* [près de Bizerte], 470-475. = 3e livraison : Gaston Gauthier, *Les bains de la villa gallo-romaine de Champvert (Nièvre)*, 477-489. — J.-A. Brutails, *Notes sur deux croix d'absolution*, 490-494. — Comte de Loisne, *Portraits inédits de Philippe le Bon et d'Isabelle de Portugal, de Charles le Téméraire et de Marguerite d'York*, 495-501. [Dans un ms. du xve s. appartenant à M. Rodolphe Kann]. — René Fage, *Note sur un marché relatif à la confection de tapisseries d'Aubusson (1695)*, 502-505. — Stéphane Gsell, *Notes d'archéologie algérienne*, 506-532. — P. Gauckler, *Note sur un cippe funéraire à bas-relief romain*, 533-537. — 1903, 1re livraison : Barrière-Flavy, *Rapport sur les fouilles d'Auterive (Haute-Garonne)*, xxxix-xliii. — Héron de Villefosse et L.-H. Labande, *Les mosaïques romaines de Villelaure (Vaucluse)*, 3-32. — Abbé F. Poulaine, *Un tumulus à Aunay-la-Côte*, 33-35. — Abbé Dercier, *Rapport sur les fouilles exécutées au mont Jouër, près de Saint-Goussaud (Creuse), en 1901-1902*, 36-43 [Ruines romaines]. — Léon de Vesly, *Exploration archéologique de la forêt de Rouvray (Seine-Inférieure). Fouilles de 1902*, 44-58. — Gabriel Leroy, *Note sur des fragments de statue de femme trouvés à Melun en 1902*, 59-61. — F. Poulaine, *Urne cinéraire trouvée à Lyon*, 62-63. — Héron de Villefosse, *Ceinturon romain découvert à Argeliers (Aude)*, 64-67. — Ch. Porée, *Notice sur la construction de la cathédrale de Mende*, 72-127, p. justif. — F. Poulaine, *Le reliquaire* [de pierre] *de l'église d'Annéot (Yonne)*, 128-130. — Charles Portal, *La croix processionnelle de Labastide-Denat (Tarn)*, 131-132. — Abbé Bled, *Inventaire des ornements et joyaux de l'église de Thérouanne, en 1422*, 133-155. — Général Gœtschy et René Cagnat, *Nouvelles fouilles dans les nécropoles de Sousse*, 156-183. — J. Zeiller, *Inscriptions latines d'Afrique*, 184-201. — J. Toutain, *Note sur une inscription trouvée dans le Djebel-Asker au sud de Gafsa*, 202-207.

Bulletin historique et philologique du comité des travaux historiques, 1902, nos 3 et 4 : Marcellin Boudet, *Note sur le cartulaire de Saint-Flour*, 436-437. — A. de Barthélemy, *Rapport sur une communication*

Digitized by Google

de M. Alcius Ledieu, 438 [Exécutions à Abbeville]. — Abbé Métais, *Une ratification du traité d'Hamptoncourt (1562-1568)*, 438-448 [Fac-similé]. — Abbé Degert, *L'impression des liturgies gasconnes. Tableau d'ensemble et documents inédits*, 449-463. — Raimbault, *Les dessous d'un traité d'alliance en 1350*, 469-476. [Lettre au grand maître de l'Hôpital à propos d'un traité entre le pape, le roi de Chypre, Venise et l'Hôpital pour la croisade]. — E. Duvernoy, *Lettre du lieutenant-colonel Lacoste sur la bataille de Valmy*, 481-482. — Ch. Porée, *Note pour établir l'exactitude d'un continuateur de Monstrelet*, 483-487. — Abbé Porée, *Balle inédite de Célestin III en faveur du prieuré des Deux-Amants au diocèse de Rouen (31 janvier 1192)*, 490-491. — Lesort, *Lettres inédites de Louis XII, François Ier, Charles IX et Catherine de Médicis*, 493-496. — Chauvet, *Registre de la société des amies des vrais amis de la Constitution, à Ruffec (Charente), 1791-1792*, 500 530. — Jacques Soyer, *Actes inédits au nom de Jean de Luxembourg et de Béatrice, roi et reine de Bohême (1340 et 1342) conservés dans les Archives départementales du Cher*, 531-535. — Alcius Ledieu, *Le roi des grandes écoles à Abbeville, au XVe siècle*, 536-538. — Ch.-V. Langlois, *Rapport sur une communication de M. Soyer*, 538. [Le mois de deloyr]. — Blancard, *Actes apocryphes conservés dans les archives publiques et particulières*, 544-547. — C. Couderc, *Sur une collection de chartes offerte à la Bibliothèque nationale par M. Grave*, 548-569. [Inventaire de cette collection relative surtout à la Normandie.] — A. de Barthélemy, *Rapport sur une communication de M. Ledieu*, 569. [Peste à Abbeville (1467-1470.] — Gustave Laurent, *Les archives révolutionnaires de la ville de Reims*, 575-600. — Abbé Urseau, *Un manuscrit liturgique à l'usage d'une communauté de chanoines réguliers*, 601-603 [fin du XIIe siècle]. — A. Leroux, *La légende du roi Agolant et les origines de Limoges*, 604-619.

Études. Revue fondée en 1856 par des Pères de la Compagnie de Jésus, 20 mai 1903 : Henri Chérot, *Le général Ducrot à Strasbourg (1865-1870)*, fin. 469-492. — Paul Dudon, *La guerre aux chapelles sous le premier Empire*, 515-538. [Article excellent et très documenté sur l'origine des mesures prises à l'égard des oratoires privés et sur l'attitude du gouvernement et des évêques d'alors à ce sujet.] — H. C., *Un grand religieux : le P. Picard*, 564-566. = 5 juin : Victor Delaporte, *Choses de Bretagne. Le centenaire de Brizeux en 1903*, 601-620. = 20 juin : Joseph de la Servière, *Une controverse au début du XVIIe siècle. Jacques Ier d'Angleterre et le cardinal Bellarmin* (2e article), 765-777. [Effets de cette controverse en France.] — Victor Delaporte, *Lettres d'une Française et*

Digitized by Google

d'une chrétienne, 778-798. [Étude sur la *Correspondance de Mme Lavergne.*] — Paul Dudon, *En marge du décret de messidor*, 799-817. [Montre comment l'existence de nombreuses communautés de femmes fut tolérée sous le premier Empire, en dehors des conditions réglées par le décret de messidor.] — Joseph Brucker, *Bulletin d'iconographie chrétienne*, 818-839. [La question du Saint Suaire]. = 20 juillet : Paul Dudon, *Le livre jaune*, 185-197. [Relations diplomatiques avec le Vatican.] — Henri Chérot, *Louis XIII d'après sa correspondance avec le cardinal de Richelieu*, 249-255. [A propos du livre du comte de Beauchamp.] = 1er août : Henri Chérot. *La candidature Hohenzollern et l'agonie de l'Empire d'après un ouvrage récent* [de M. de La Gorce], 295-401. = 20 août : Henri Chérot, *La princesse de Condé en exil et dans le cloître, d'après une correspondance inédite*, 477-498. [Lettres de Louise-Adélaïde de Condé conservées dans les papiers de la famille de Vibraye.] — Paul Dudon, *Fesch et les séminaires lyonnais*, 499-526. [Nombreux extraits de lettres inédites.]

La France médicale, 10 mai 1903 : Manuel Baudouin, *La maladie d'Alfred de Vigny. Une erreur de diagnostic*, 158-162. — A. Corlieu, *La 2e année du décanat de Guy Patin* (suite), 162-163. — Mac-Auliffe et A. Prévost, *Étude historique sur l'enseignement clinique à Paris, 1562-1902* (suite), 163-165 ; suite le 25 juin, 222-225. — Louis de Ribier, *Quittances de médecins des XIVe et XVe siècles*, 166-168. = 25 mai : Paul Delaunay, *André du Chemin (1577-1633)*, 177-179 ; fin le 10 juin, 203-205. — R. Lacronique, *Étude historique sur les médailles et jetons de l'académie royale de chirurgie, 1731-1793*, 179-187 ; suite le 10 juin, 205-212 ; fin le 25 juin, 225-229. — Robert Dinet, *Les bougies en chirurgie urinaire au XVIIIe siècle*, 191-192. — *Brevet de retenue de 60.000 l. en faveur du sr de La Martinière, premier médecin du roi* [1747], 192. = 10 juin : L. de Ribier, *Une note d'apothicaire d'Aurillac, en 1747*, 212. = 25 juin : E.-T. Hamy, *Les honoraires de Jussieu*, 233. — 10 juillet : E.-T. Hamy, *Nos premiers chirurgiens d'armée*, 237-238. [Mandement de Charles VIII, 21 octobre 1491.] — Gilbert Ballet, *Une observation anatomo-pathologique de Dionis*, 238-239. — Victor Nicaise, *A propos de Vigo* (1460-1520), 239-240. [Traduction française] ; fin 25 juillet, 259-268. = 25 juillet, Léon Mac-Auliffe, *Note sur trois précurseurs français du professeur Finsen de Copenhague : Faure (1774), Le Comte et La Peyre (1776)*, 268-269. — Jablonski, *Pierre Milon, premier médecin du roi Henri IV*, 269. — Dr A. Corlieu, *Une guérison miraculeuse dans la famille de Blaise Pascal*, 271-273.

Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'Ecole française de Rome, août-

Digitized by Google

décembre 1902 : Joseph Calmette, *La légation du cardinal de Sienne auprès de Charles VIII (1494)*, 361-377. [Lettres du cardinal.] — Ch. Samaran, *Note sur quelques manuscrits de l'inventaire des Archives pontificales rédigé en 1366-1367 sous le pontificat d'Urbain V*, 379-384. = Janvier-juin 1903 : G. Périnelle, *Louis XI bienfaiteur des églises de Rome*, 131-159; p. justif. — Georges de Manteyer, *Eugène Müntz : Notice biographique*, 231-272. [Bibliographie.]

Nouvelles archives des missions scientifiques, tome X, 1902 : Stéphane Gsell, *Enquête administrative sur les travaux hydrauliques anciens en Algérie*, 1-143. — Comte P. de Barthélemy, *Rapport sur une mission scientifique en Annam et au Laos (région de Xien-Khouang)*, 145-166.

La Quinzaine, 1er mai 1903 : G. Michaut, *Sainte-Beuve et Michiels. Épisode de la vie littéraire avec six lettres inédites de Sainte-Beuve*, 1-20 ; fin le 16 mai, 180-202. — Georges Grappe, *L'avènement de Bonaparte*, 112-123. [D'après le livre d'A. Vandal.] = 16 mai : Emmanuel des Essarts, *Les Écoles poétiques en France*, 213-220. — Ph. Gonnard, *Les idées religieuses de Lamartine jusqu'en 1830*, 239-262 ; fin le 1er juin, 343-374. = 16 juin : Abbé Naudet, *La séparation de l'Église et de l'État*, 437-458. — Victor Giraud, *Pascal et nos contemporains*, 486-500. = 1er juillet : Abbé A. Chauvin, *Un professeur d'éloquence française à la Sorbonne : Léon Crouslé*, 1-19 ; fin le 16 juillet, 210-221. — G. Michaut, *Sainte-Beuve et son roman « Volupté »*, 86-104. = 15 juillet : Comtesse Roger de Courson, *Un groupe de victimes de la Terreur : Les Carmélites de Compiègne*, 159-185. = 1er août : Ch. Urbain, *Bossuet et les secrets de Fénelon. Épisode de la querelle du Quiétisme*, 304-319. = 15 août : Henri Welschinger, *Notes et souvenirs de M. Thiers, 1870-1871*, 450-473.

Revue Bossuet, 25 avril 1903 : E. Levesque, *Panégyrique de saint Pierre Nolasque par Bossuet*, 65-78. [Prononcé à la Merci, à Paris, 29 janvier 1664.] — Eugène Griselle, *Bossuet ou Mascaron?*, 79-82. [Fragment d'un panégyrique de saint Paul.] — *Lettres de Bossuet à Pierre Taisand*, 83-87. [Lettres à un juriste, parent de Bossuet, publiées autrefois dans le *Correspondant*.] — *Extrait des procès-verbaux des visites pastorales faites par Bossuet*, 88-109. — E. Levesque, *Bossuet au doyenné de Saint-Thomas du Louvre*, 110-115. [Location par Bossuet, en 1671, de la maison du Doyenné.] — Ch. Urbain, *Ouvrages dédiés à Bossuet*, 116-123. — *Notes sur l'édition Lebarq des œuvres oratoires de Bossuet*, 124-128. = juillet : E. Levesque, *Sermon pour la fête de la Visitation de la Sainte Vierge*, 129-137. — *Lettres de Bossuet*, 138-142 [à Robert Nelson 24 juillet 1700) sur un ouvrage du Dr anglican Georges Bull, et au

Digitized by Google

ministre Claude (27 mai 1679)]. — *Avis donné par Bossuet dans une contestation entre l'évêque de Metz et son chapitre*, 143-154. — Eugène Griselle, *Notes d'un contemporain sur la lutte de Bossuet contre le quiétisme*, 155-171. — Frère Marie-Léon Serrant, *Les visites de Bossuet à la Trappe*, 172-175. — Ch. Urbain, *Ouvrages dédiés à Bossuet* (suite), 176-186. — *Lettre de Santeul*, 186-187 [1690. Se rapportant à Bossuet]. — *Notes sur l'édition Lebarq des œuvres oratoires de Bossuet* (suite), 183-191.

La Revue de Paris, 15 juin 1902 : Général Trochu, *Notes sur la guerre de Crimée* (fin), 713-736. = 1er juillet, Pierre Lehautcourt, *Le général de Tailly au 6 août 1870*, 77-97. = 15 juillet, Louis Batiffol, *Souvenirs d'un siège (1630)*, 292-326. [Siège de Casal par les Espagnols.] — Baron André de Maricourt, *Louis XVIII en exil (1801-1809)*, 340-360. [D'après les papiers de François Hüe, son trésorier.] = 1er août : Adolphe Adam, *Lettres sur la musique française (1836-1850)*, 449-451. [Correspondance d'Adam avec Spiker, bibliothécaire du roi de Prusse]. — Auguste Boppe, *Jean-Baptiste Van Mour, peintre ordinaire du roi en Levant (1671-1737)*, 590-610.

Revue des Deux Mondes, 1er juillet 1903 : Alfred Rébelliau, *Un épisode de l'histoire religieuse du XVIIe siècle. I. La compagnie du Saint-Sacrement*, 49-82; suite le 1er août : *La compagnie du Saint-Sacrement et la contre-réformation catholique*, 540-563. — Général Henri Frey, *Au Pé-tchi-li. Français et alliés* (1900-1901), 83-117. = 15 juillet : René Doumic, *L'auteur du « Tableau de Paris »*, 444-455. [D'après l'étude de Béclard sur S. Mercier.] = 1er août : René Doumic, *La jeunesse de Mirabeau*, 654-673. = 15 août : Albert Sorel, *De Boulogne à Austerlitz. I. La coalition*, 721-755.

Revue des Études Rabelaisiennes, 1re année (1903), 1er fasc. : Charles Whibley, *Rabelais en Angleterre*, 1-12. — Piedro Toldo, *La fumée du rôti et la divination des signes*, 10-28. — Abel Lefranc, *Un prétendu Ve livre de Rabelais*, 29-54. — Antoine Thomas, *L'huile de Maguelet*, 55-56. — Henri Potez, *Trois mentions de Rabelais à la fin de l'année 1552*, 57-58. — Abel Lefranc, *Remarques sur la date et sur quelques circonstances de la mort de Rabelais*, 59-65. — Henri Grimaud, *Projet de généalogie de la famille Rabelais*, 66-68. — W.-F. Smith, *Artus Coultant*, 69-70 [cordelier de Fontenay-le-Comte, dont Rabelais parle souvent en mauvaise part]. — Marcel Schwob, *Ne reminiscaris*, 71-73.

Revue d'histoire diplomatique, 1903, n° 2 : Henri Courteault, *Les mésaventures d'un ambassadeur vénitien à la fin du XVIe siècle*, 161-181.

Digitized by Google

[D'après la correspondance diplomatique d'Espagne aux Archives nationales.] — Roger Roux, *Politique extérieure de Pierre le Grand*, 182-215. — Maurice Boutry, *L'ambassade du prince Louis de Rohan à Vienne (1772-1774)*, 216-260. — Fleury-de-Saint-Charles, *Un attaché militaire français à l'armée Russe (1759-1760) : le marquis de Montalembert*, 261-301. — *Lettres inédites tirées du Record office concernant les relations diplomatiques de la France et de l'Angleterre (1577-1581)*, 302-313. = N° 3 : *Le père Ottoman (1644-1676)*, 350-378 (Dominicain qui se prétendait fils du Grand Seigneur; son séjour en France]. — Louis Hébert, *Un ambassadeur au XIIe siècle : Mathieu de Goulaine (1160-1185)*, 379-389. — Ola Hansson, *Journal de la mère adoptive de Bernadotte*, 405-421. — P. Coquelle, *La mission de Sébastiani à Constantinople en 1801*, 438-455. — Alfred Bourguet, *Le duc de Choiseul et l'Angleterre. Les pourparlers de La Haye*, 456-468.

Revue d'histoire moderne et contemporaine, 15 mai 1903 : V.-L. Bourrilly, *Le règne de François Ier. État des travaux et questions à traiter*, 513-531 ; fin le 15 juin, 585-603. [Sources manuscrites et imprimées.] — Henri Prentout, *Le travail d'histoire moderne en province : La Normandie, année 1902*, 532-538. = 15 juillet : Pierre Muret, *Les papiers de l'abbé Beliardi et les relations commerciales de la France et de l'Espagne au milieu du XVIIIe siècle (1757-1770)*, 657-672.

L'Université catholique, novembre 1902 : Abbé Théodore Delmont, *L'éloquence de la chaire au XVIIIe siècle*, 341-369. — A. Rochette, *Les manuscrits d'un poète : Victor Hugo* (suite), 370-387. — M. de Marcey, *Charles Chesnelong* (suite), 388-411 ; continué en mars 1900, 424-439 ; avril, 505-524 ; mai, 55-76 ; juin, 215-240 ; juillet, 420-447 ; août, 586-608. — Ulysse Chevalier, *Autour des origines du Suaire de Turin*, 430-437. = Décembre : A. L. Donnadieu, *Les hypothèses scientifiques relatives au Saint-Suaire de Turin. Leur discussion*, 481-523 ; suite en janvier, 22-63 ; fin en février, 184-223. [Conclut au rejet de l'authenticité]. = Janvier 1903 : Ulysse Chevalier, *Encore le Saint Suaire de Turin*, 127-134. = Février : Henri Beaune, *Les illusions d'un homme sensible. Henri de Virieu*, 161-183. [La franc-maçonnerie au XVIIIe siècle ; le siège de Lyon.] — Ch. de Lajudie, *Montalembert de 1835 à 1850*, 242-267. = Mars : Abbé Delfour, *La Nouvelle Héloïse et les Confessions*, 342-360. — A. Poidebard, *Ce que la Révolution a fait de l'idée de Patrie*, 361-393. — Hugues Vaganay, *Le sonnet au XVIe siècle*, 413-423. = Avril : Ch. de Lajudie, *Montalembert de 1835 à 1850*, 584-620. = Mai : Abbé Vanel, *Un nouvelliste lyonnais à la fin du règne de Louis XIV*, 25-54. [Dom Delamarez, chartreux, correspondant du F. Léonard de Sainte-Catherine].

Digitized by Google

=Juin : Abbé Claude Bouvier, *Une carrière d'apologiste au XVIIIe siècle : Jean-Georges Le Franc de Pompignan, 1715-1790*, 161-194; suite en juillet, 338-372 ; fin en août, 487-513. — F. Lavallée, *Le P. Coton prédicateur, 1564-1626*, 261-289. = Juillet : Charles Dementhon, *Le martyre de l'abbé J.-B. Bottex à la prison de la Force, à Paris, 3 septembre 1792*, 321-337. — J. Martin, *Voyages d'empereurs à Rome*, 448-468; fin en août, 514-543. — Août : Abbé Delfour, *Le Concordat à propos d'une étude récente* [du cardinal Mathieu], 544-564.

REVUES LOCALES

Revue de l'Agenais, mars-avril 1903 : Ph. Lauzun, *Bory de Saint-Vincent et sa correspondance*, 93-118; suite en mai, 211-240. [Bibliographie de Bory.] — J. Brissaud, *Un procès de sorcellerie à Agen au XIVe siècle*, p. justif., 119-125. — J. Marboutin, *Les mémoires d'Antoine de Buard*, 136-147. [Bourgeois d'Agen, † en 1650; mémoires commençant en 1621.] — *Statistique du département de Lot-et-Garonne pour l'année 1789 et l'année IX* (fin), 155-171. — *Archéologie agenaise : Iconographie de Sainte-Foy*, 176. — *Une vue de la ville de Duras au XVe siècle et un portrait de Poton de Xaintrailles*, 176-178. = Mai-juin : J.-R. Marboutin, *Le château de Fauguerolles (commune de La Croix-Blanche, Lot-et-Garonne)*, 185-210. — Cte de Dienne, *Communication sur les rapports de l'Agenais et de l'Italie principalement aux XVe et XVIe siècles*, 241-252. — Calvet, *Une fête des vieillards à Agen*, 253-254. [10 fructidor an VI.]

Revue d'Alsace, mai-juin 1903 : Vte de Reiset, *Charles X à Colmar en 1828*, 217-234. — Mgr Chèvre, *Les suffragants de l'ancien évêché de Bâle au XIIIe siècle*, 235-241 ; complément en juillet-août, 332-336. — A. Hanauer, *Les imprimeurs de Haguenau au XVIe siècle*, 242-257. — Paul-Albert Helmer, *La manufacture d'armes blanches d'Alsace établie au Klingenthal* (fin), 258-278. — Dr L. Ehrhard, *Correspondance entre le duc d'Aiguillon et le prince coadjuteur Louis de Rohan*, 279-298; suite en juillet-août, 375-397. — A. M. P. J., *Soldats alsaciens. III. Le capitaine Mann d'Obergheim (1759-1822)*, 308-311. — Dr Louis Kueny, *Un météorologiste alsacien au XVIIIe siècle* (fin), 312-321. = Juillet-août : *Souvenirs de 1813-1814*, 337-356. — Dubail-Roy, *Chronique Belfortaine par l'abbé Schuler* (suite), 357-374. — Jos. Lévy, *Notre-Dame de Bon-Secours de Winzenheim (H^te-Alsace)*, 398-412. — Charpentier-Page, *Notes sur les différents procès soutenus par les communes du domaine de Rosemont contre les héritiers Mazarin pour la réparti-*

Digitized by Google

tion des droits et usages dans les forêts faisant partie de la donation faite par Louis XIV en décembre 1659, 413-422.

Revue historique ardennaise, mai-juin 1903 : Paul Fellot, *Les origines de la famille Taine*, 129-164. [Originaire du village de Barby, établie à Rethel à la fin du xviie siècle.] — A. Frézet, *L'introduction de la réforme de Saint Vanne dans l'abbaye de Monzon (1631)*, 165-175. — H. Jadart et P. Laurent, *A propos des marbres de l'église de Remiremont provenant de Charleville*, 175-182. [Note sur le marbrier Lonnoy.] — *Le donateur d'une boiserie de l'église de Givet-Notre-Dame*, 191-192. = Juillet-août : Dr H. Vincent, *Les chanoinesses régulières de Lançon*, 193-207. [Religieuses du couvent de N.-D. de Nazareth, expulsées de Hollande et réfugiées en France au commencement du xviiie siècle.] — Roger Graffin, *Les souvenirs ardennais de Taine*, 208-215. — A. Haudecœur, *Un compte des revenus de la collégiale Sainte-Balsamie de Reims*, 216-232. [Censier du xixe siècle.] — J.-B Marleix, *Le district de Convin en 1794*, 234-236. [Compte rendu des administrateurs au 4 germinal an II.]

Mémoires de l'Académie d'Arras, 1902 : Cte G. de Hauteclocque, *Le général de Lévis, gouverneur général de l'Artois (1705-1787)*, 7-164. — A. Guesnon, *Le cartulaire de l'évêché d'Arras, ms. du XIIIe s. avec additions jusqu'au milieu du XVIe analysé chronologiquement*, 165-323. [Avec appentice donnant le texte intégral d'un certain nombre de pièces.] — Roger Rodière, *Une condamnation à mort par contumace, en 1789*, 357-366. — Alexandre Cavrois, *Note sur deux volets de tryptique représentant des chanoines de la Diennée*, 375-391.

Mémoires de la Société académique de l'Aube, année 1902 : Général Chanoine, *Note relative à l'invasion d'Attila dans les Gaules (chap. XI des « Éphémérides » de Grosley)*, 143-147. — E.-A. Blampignon, *Le maréchal de Beurnonville d'après des documents inédits*, 149-183. — Julien Dubois, *A propos d'une comédie de Pierre Larivey*, 185-204. [« Les Esprits », composée par ce chanoine de Troyes en 1579.] — Louis Le Clert, *Notre-Dame de Seillières, abbaye bénédictine du diocèse de Troyes*, 205-308. [Analyse sommaire des chartes de l'abbaye conservées aux archives de l'Aube et à la Bibliothèque de Troyes, avec table alphabétique des noms qui y sont relevés.]

Bulletin de la Société des lettres de la Corrèze, 1902, 2e livr. (avril-juin) : Émile Fage, *Maximin Deloche*, 129-139. — M. Deloche, *Étude historique sur les voies d'accès de Tulle*, 141-150. — A. Lecler, *L'abbé Xavier Montbrial (1745-1812)*, 151-157. — Eusèbe Bombal, *La Haute-Dordogne et ses Gabariers* (suite), 159-173; continué en juillet, 245-260;

Digitized by Google

en octobre, 463-477 ; en janvier, 105-120. — Octave de La Roche-Sengensse, *Monographie d'une commune rurale : Saint-Ybard (Corrèze)*, suite, 175-183; continué en juillet, 307-321; en octobre, 437-461 ; en janvier, 95-104. = 3e livr. (juillet-septembre) : G. Clément-Simon, *Recherches sur l'histoire civile et municipale de Tulle avant l'érection du consulat (documents inédits)*, suite, 207-244; continué en janvier, 41-88. — Th. Bourneix, *Trois prieurés limousins. I. Soudeilles*, 261-288; suite en octobre, 387-413. — Joannès Plantadis, *Antoine-Guillaume Delmas, premier général d'avant-garde de la République (1768-1813)*, 289-305; suite en octobre, 415-435; en janvier, 89-94. — Alfred Leroux, *Chartes du Limousin antérieures au XIIIe siècle*, 322-324. = 4e livr. (octobre-décembre) : René Fage, *Notes et documents sur la confrérie des Pénitents bleus de Tulle*, 325-246. — A. Leclerc, *J.-B.-Joseph de Lubersac, évêque de Chartres, et Charles de Lubersac, prieur de Saint-Martin de Brive*, 347-361. — Paul Ducourtieux, *La collection de M. l'abbé Pau*, 363-386. [Émaux, orfèvrerie, manuscrits, etc.] = 1903, 1re livr. (janvier-mars) : Lieutenant Bastide, *Lois militaires sous la Révolution. Leur application dans la Corrèze*, 13-40. — J.-B. Poulbrière, *Copie de l'inventaire des titres du château de Pompadour au mois d'avril 1765*, 121-131.

Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme, 145e livr. (avril 1903) : Marius Villard et Jules Tavenas, *Nouvelle étude critique sur Championnet* (suite), 121-150; suite en juillet, 225-255. — Jules Chevalier, *Mémoires pour servir à l'histoire des comtés de Valentinois et de Diois* (suite), 151-168; suite en juillet, 256-264. — Léon Emblard, *La famille de Bressac, sa généalogie, son histoire* (suite), 169-182; suite en juillet, 265-272. — Étienne Mellier, *Les ponts anciens et modernes sur le Rhône à Valence*, 183-198; suite en juillet, 273-288. — A. Lacroix, *Châtillon et ses alentours* (suite), 199-209; — *Les environs de Châtillon*, 210-211; suite en juillet, 289-300. — *L'Ile-Adam* [près Valence], 214-216. = 146e livr. (juillet) : Charles-Félix Bellet, *Histoire de la ville de Tain*, 301-320. — A. Lacroix, *Plan-de-Baix*, 321-327. — Caprais-Favier, *Sépulture gallo-romaine de Lachau*, 328-330.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, 3e et 4e trimestres de 1902 : Pinsard, *Note sur les vestiges de l'enceinte dite de Philippe-Auguste, à Amiens*, 338-341. = 1er trimestre de 1903 : *Notes sur un cercueil gallo-romain, un bas-relief du XVIe siècle et un fragment de poterie samienne, trouvés à Amiens*, 460-462. — H. Macqueron, *Règlement général de police pour le bailliage de Rosières*, 473-498 [vers 1780].

Digitized by Google

Revue de Gascogne, mai 1903 : A. Degert, *Les reliques de sainte Quitterie*, 193-209. — Broconnat, *État ancien de l'instruction primaire dans quelques paroisses rurales du Gers*, 210-220. — J. Atan, *Quatre bulles relatives à Pierre de Foix le Vieux*, 221-224. — *Bail d'embauchement d'un ouvrier argentier (1460)*, 227. = Juin : L. Bellanger, *Les dépenses d'un écolier du diocèse d'Auch à la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe*, 241-256. — V. Foix, *Folklore. Glossaire de la sorcellerie landaise*, 257-262; suite en juillet, 362-373. — A. Degert, *Fleurance enlevée aux Anglais (1350)*, 263-267. — Tierny et Couaix, *Journal de Sentex, archer du vice-sénéchal d'Auch* (suite), 268-284. = Juillet-août : L. Maisonneuve, *Éloge de M. Léonce Couture*, 289-320. — A. Degert, *Le Jansénisme à Dax* (suite), 321-330. — C. Cézérac, *Biane, son passé, sa coutume. Notes et documents*, 331-347. — J. Mastron, *Cahier des doléances du tiers-état de Callian (1789)*, 348-356. — C. C., *A propos de la nomination de Mgr de Latour du Pin à l'archevêché d'Auch (1783)*, 357. — J. Lestrade, *Un registre paroissial de Boulanc*, 358-361 [de 1643 à 1670]. — V. Foix, *L'assistance publique dans un village gascon au XVIe siècle*, 361. — A. D., *Un vicaire général aérostatier*, 393-374. [Le neveu de Mgr de La Tour du Pin, 1784.] — J. Lestrade, *Quelques distiques du XVIe siècle sur Garaison*, 377.

Revue historique et archéologique du Maine, 1er semestre de 1903, 3e livraison : Robert Triger, *L'église de la Visitation au Mans et son principal architecte, sœur Anne-Victoire Pillon*, 225-268. — L. Denis, *Thorigné féodal*, 269-302; suite dans la 1re livr. du 2e semestre, 44-73. — Mis de Beauchesne, *Un gentilhomme manceau, soldat dans les armées de la République*, 303-319. [Charles de Lonlay.] — L. Froger, *La paroisse de Bouloire* (suite), 320-344. = 2^e semestre de 1903, 1re livr. : Eugène Lefèvre-Pontalis, *L'église abbatiale d'Évron*, 5-43. — Dr Candé, *Notes et remarques concernant le marché et les foires du Lude avant la Révolution*, 74-81. — L. Froger, *La paroisse de Bouloire jusqu'en 1789* (fin), 82-102.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Angers (Académie d'). — M. l'abbé Uzureau a publié dans les *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers* (tirage à part, Angers, 1903, in-8 de 48 p.) les discours qui furent prononcés le 1er juillet 1686 à la séance d'inauguration de l'Académie royale d'Angers, fondée par Louis XIV : ils ne sortent pas du ton ordinaire de ces œuvres oratoires: il y est surtout question de la gloire de Louis le Grand, et un des discoureurs ne craint pas de comparer l'Académie française à « un globe qui éclaire toute la terre » !

Archives départementales. — La Direction des Archives vient de faire paraître, sous le titre *État général par fonds des archives départementales. Ancien régime et période révolutionnaire* (Paris, Picard, in-4 de xii-946 p.), un très important ouvrage, destiné à rendre les plus grands services. Il remplacera le *Tableau numérique par fonds des archives départementales*, publié en 1848 et devenu si insuffisant, si incomplet et si inexact, par suite des versements et des classements opérés dans les divers dépôts d'archives français. Ce nouvel *État* a été dressé avec la collaboration de tous les archivistes départementaux; c'est en dire toute la scrupuleuse exactitude. A côté des dates extrêmes et du nombre des articles de chaque fonds, on trouvera l'indication de leurs principales divisions et de leurs particularités les plus notables. L'immense table qui termine le volume, rédigée par notre collaborateur M. L. Mirot, permettra de se rendre compte du nombre considérable de renseignements fournis par ce précieux inventaire, et sera pour les travailleurs le guide le plus commode et le plus sûr. A la différence du Tableau de 1848, le nouvel État embrasse, outre les séries anciennes, correspondant à l'ancien régime, les deux séries L et Q, dites révolutionnaires. La Direction des Archives se propose, d'ailleurs, de publier prochainement un état particulier, plus détaillé, pour la première de ces séries.

Charles V. — Sur la foi de Christine de Pisan, on avait jusqu'ici toujours fait naître le sage roi Charles V le 21 janvier 1337. M. Roland Delachenal, par une suite d'ingénieuses déductions, vient de rendre à ce monarque le service de le rajeunir d'une année en prouvant avec beaucoup de vraisemblance que c'est le 21 janvier 1338 seulement que la duchesse Bonne de Normandie mit au monde le futur roi : c'est l'objet d'un court, mais important article, paru dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (tirage à part, in-8 de 5 p.).

Choiseul. — La librairie Calmann-Lévy, fondant une nouvelle collection historique, vient de l'ouvrir par une réédition du *Choiseul à Rome. Lettres et mémoires inédits* (*1754-1757*) de notre collaborateur M. Maurice Boutry, avec préface de M. André Hallays (in-8 de xxix-337 p. avec portrait).

Digitized by Google

Congrès archéologique. — Notre collègue M. Quarré-Reybourbon a publié dans le numéro de mars du *Bulletin de la Société de géographie de Lille* (tirage à part, in-8 de 59 p.) une relation très détaillée de la soixante-neuvième session du Congrès archéologique, tenue l'an dernier à Troyes et à Provins du 24 juin au 2 juillet; c'est un récit très agréable et accompagné d'illustrations de la visite faite par les congressistes aux nombreux monuments de ces deux villes et des autres localités champenoises parcourues pendant ces quelques journées.

Congrès de l'association littéraire et artistique. — Ce Congrès tient, cette année, sa vingt-cinquième session à Weimar, du 24 au 30 septembre; au programme de ses travaux est notamment inscrite l'intéressante question de la protection des travaux d'histoire et de critique; nous rendrons compte, d'après le rapport qu'en doit faire notre collègue M. Albert Vaunois, des propositions qui auront été émises à ce sujet.

Épernay (Léproserie d'). — M. Léon Le Grand vient d'enrichir d'un nouveau texte l'histoire hospitalière au moyen âge en découvrant et publiant un traité passé en 1325 entre l'abbé de Saint-Martin d'Épernay et les bourgeois de cette ville, établissant les droits de l'abbaye sur la léproserie qui y existait dès le milieu du XIIe siècle (*Règlement de la léproserie d'Épernay, 1325*, Épernay, 1903, gr. in-8 de 19 p.; extrait du *Bulletin du laboratoire de viticulture et d'œnologie de la maison Moët et Chandon*). Cet accord donne, sur le régime intérieur de l'établissement, des détails nouveaux qui confirment ce qu'on savait déjà, par d'autres documents analogues, sur les caractères uniformes des conditions d'existence des ladres dans les diverses régions de la France.

État-major français au XVIe siècle (Dictionnaire de l'). — L'ouvrage que M. Fleury Vindry vient de publier sous ce titre (Paris, Cabinet de l'historiographe, 1903, 2 vol. in-8 de XXIII-556 p. et in-4 de 269 p.) est très important et rendra les plus grands services. A l'aide des recueils de montres d'armes conservés au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, des douze mille dossiers manuscrits de l'ancien cabinet des titres et de très nombreux imprimés, rectifiés quand il le fallait, l'auteur a pu dresser, pour la période de 1500 à 1600, la nomenclature par compagnies de tous les officiers de gendarmerie française (c'est l'objet du volume in-4, disposé en tableaux), et établir en outre la biographie ou, si l'on préfère, le *curriculum vitae* des officiers catalogués (c'est l'objet du volume in-8). Pareil travail est-il exempt d'erreurs? Assurément non, et, dans une telle multitude de noms propres et de dates, il serait facile de relever des incorrections; mais on aurait mauvaise grâce à s'y acharner, l'œuvre immense de M. Fleury Vindry étant de celles qui ont droit à la reconnaissance des historiens; tous les annotateurs de textes du XVIe siècle y trouveront un précieux instrument de travail. L'auteur va au-devant d'une critique, en s'excusant d'avoir indiqué ses sources en bloc, et non point en détail, au fur et à mesure des notices; mais, comme il l'explique très bien, quoiqu'en usant d'une comparaison assez spéciale et fort disgracieuse, son ouvrage, déjà très volumineux, eût pris, de ce fait, des proportions colossales; on ne saurait donc lui faire reproche d'avoir adopté le système qu'il a suivi.

Digitized by Google

Étymologie. — L'auteur du *Dictionnaire étymologique de mille et une expressions propres à l'idiome français, fondé sur des faits linguistiques et des documents exclusivement nationaux* (Paris, Didier, 1903, in-8 de 420 p.), M. Adrien Timmermans, ancien professeur de l'enseignement secondaire en Hollande, a rassemblé dans ce volume, qui contient environ douze mille (et non mille et une) expressions réparties en plus de 4.000 articles, toutes les expressions ou locutions familières ou populaires et celles des divers argots et des patois actuels, qui ne sont pas admises par le lexique de la « bonne langue ». On y retrouve du canadien, du wallon, du *belge*, à côté des dialectes parlés sur certains points du sol français. L'intérêt d'un pareil vocabulaire n'est pas seulement dans son étendue et dans son intégralité, il réside aussi dans les explications ingénieuses à l'aide desquelles M. Timmermans s'est efforcé de prouver que chacune de ces formules elliptiques ou capricieuses ne présente autre chose que le sens détourné de termes précédemment acquis au langage courant, et sont en somme tirés du patrimoine commun. Certaines sans doute, comme la célèbre *Alfana*, — issue d'*equus*, selon Ménage, — feront dire au lecteur « qu'elles ont bien changé sur la route ». N'importe : il y a dans ces rattachements incessants une gymnastique intellectuelle très intéressante à suivre et à contrôler. Évidemment ce dictionnaire n'est pas fait pour les enfants à qui l'on coupe le pain en tartines, et Philaminte, si quelque Vadius le joignait malicieusement à ses envois de références, tomberait en syncope en l'ouvrant. Mais un philologue n'a pas le droit d'être incomplet : il ne collige pas une anthologie. — J. D.

Histoire et géographie (Diplôme d'études supérieures d'). — Depuis 1897, l'École normale supérieure publie tous les deux ou trois ans les positions des mémoires présentés par ceux de ses élèves candidats au diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie. Le fascicule contenant les positions des mémoires présentés aux sessions de 1900, 1901, 1902, vient de paraître (Paris, imp. Cerf, in-8 de II-80 p.). Voici les titres de ces travaux dont plusieurs seront sans doute plus tard repris par leurs auteurs et publiés : Ph. Gonnard, *La création de la légende napoléonienne à Sainte-Hélène*; — Fr. Monod, *Chateaubriand historien de Napoléon*; — Marcel Bulard, *La loi agraire de Rullus*; — L. Febvre, *La contre-réforme en Franche-Comté, ses éléments et son histoire, de 1567 à 1575*; — Jules Sion, *Le Boulonnais, étude de géographie humaine*; — A.-A. Thomas, *Les idées populaires de réforme sociale de 1832 à 1834*; — J. Céby, *L'esclavage sous les Mérovingiens*; — M. Legendre, *Étude sur les origines de la presse à bon marché en France de 1830 à 1836*; — J. Lesquier, *L'armée romaine d'Égypte, d'Auguste à Dioclétien*; — R. Lévy, *Ledru-Rollin jusqu'après la création du suffrage universel (5 mars 1848)*; — F. Maurette, *La vie des peuples de l'Afrique orientale, pays Somalis, Danakil et Gallas*; — J. Nouaillac, *Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy (1543-1617) : son rôle dans la politique française de 1574 à 1594.*

Institutions grecques et romaines. — La connaissance des institutions de la Grèce et de Rome est indispensable pour l'intelligence des auteurs anciens

Digitized by Google

que les élèves des classes supérieures ont à expliquer. Combien cependant n'ont sur ces matières que des lumières confuses et ignorent le sens exact des mots et expressions qu'ils rencontrent à chaque ligne! Aussi M. l'abbé Boxler, le savant professeur de l'Institut catholique, a-t-il voulu mettre entre leurs mains un *Précis des institutions publiques de la Grèce et de Rome* (Paris, Lecoffre, 1903, un vol. in-12) qui, en évitant de longues recherches, facilitera l'étude des auteurs classiques. Point de phrases inutiles, mais des explications aussi nombreuses et aussi concises que possible. En somme, c'est presque un petit dictionnaire où l'on trouve classé par ordre méthodique tout ce qu'il faut savoir sur la chronologie, la métrologie, les principes généraux du droit public, les institutions, l'administration et le culte avec l'indication des termes qui servent à désigner chaque chose. Si l'on ajoute que l'ouvrage est suivi d'un index très complet des mots ainsi expliqués, on comprendra quels services ce précis peut rendre aux élèves et aussi aux étudiants de licence et d'agrégation. — M. Ds.

Jean des Bandes noires. — M. Pierre Gauthiez, dont on connaît la très belle étude publiée en 1901 sur le célèbre condottière du xvie siècle Jean de Médicis, dit des Bandes noires, vient de donner un utile complément à son livre en publiant dans *l'Archivo storico italiano* (tirage à part, in-8 de 106 p.) 206 documents tirés des archives d'État de Florence : dans le nombre se trouvent des lettres de l'Arétin, du cardinal Salviati, de François Sforza, duc de Milan, de Castruccio Castracani, qui font de cette publication un important recueil pour l'histoire italienne de la première moitié du xvie siècle.

Maintenon (Souvenirs sur Madame de). — Un important mémoire de Mlle d'Aumale constituait la première partie de cet ouvrage (v. la *Revue* de 1902, p. 607) ; la seconde comporte la publication, sauf plusieurs fragments sans intérêt, des *Cahiers de Mlle d'Aumale*, par les soins de M. G. Hanotaux (Paris, Calmann-Lévy, 1903, in-8 de lxvi-378 p.). Ces cahiers sont des documents précieux pour l'histoire de Mme de Maintenon, malgré leur caractère essentiellement laudatif ; ils étaient destinés à être publiés pour l'édification des jeunes filles de Saint-Cyr et on peut même dire que la fondatrice de cette célèbre maison en avait suggéré d'avance la rédaction car, à ses nombreuses vertus, elle joignait un talent tout particulier pour les faire apprécier : comme le dit M. Hanotaux, elle aurait obtenu plus aisément l'admiration de l'histoire si elle s'était moins appliquée à la lui imposer. — M. B.

Marengo (Mélanges). — Sous ce titre, notre collègue M. le baron Albert Lumbroso publie une première série des documents réunis par le comité international formé pour le centenaire de la célèbre bataille du 14 juin 1800. Le volume (in-8 de lxxi-232 p., typographie Tusculane, Frascati, 1903) est précédé d'une lettre-préface de M. Gustave Larroumet, président d'honneur du comité, dont M. Lumbroso était le président effectif. Dans l'Introduction qui suit, l'éditeur a réuni quelques curieux documents qui n'ont pu trouver place dans le volume, notamment une lettre de M. Joseph Morand, où se trouve

Digitized by Google

racontée d'une façon toute nouvelle le passage du Saint-Bernard par Bonaparte. Les textes publiés sont des plus intéressants : M. le capitaine de Cugnac a fourni des documents sur la surprise du mont Cenis ; le général Olivero, une relation du siège de Bard, dont a été très heureusement rapproché le récit de Beyle, d'après la publication de notre collègue M. Stryienski; M. le général Rebora a donné des indications sur sa collection de documents sur Marengo, et M. Vandal a communiqué des Bulletins de police de messidor an VIII, qui donnent l'impression produite par la bataille. Le volume est accompagné de quatre cartes et de trois gravures, dont un portrait du général Desaix. Il doit être suivi d'un second.

Maroc. — Si, au point de vue politique et religieux, le Maroc ne s'est guère modifié depuis plusieurs siècles, il n'en est pas de même pour son commerce. Au cours du XIXe siècle, les rapports économiques de cet empire avec les différentes puissances européennes se sont considérablement augmentés. C'est ce côté économique, laissé quelque peu dans l'ombre jusqu'ici, que M. Camille Fidel a voulu mettre en lumière (*Les intérêts économiques de la France au Maroc*, Paris, Challamel, 1903, in-8 de 220 p.). Admirablement documenté, l'auteur recherche si les intérêts commerciaux de la France sont déjà assez considérables à l'heure actuelle et s'ils sont susceptibles de prendre une extension suffisante pour légitimer une politique d'intervention. Il examine d'ailleurs en même temps les résultats auxquels sont arrivés les autres pays. Un grand nombre de renseignements nouveaux ou restés épars jusqu'à présent dans des publications étrangères donnent un intérêt de premier ordre à cet ouvrage indispensable à consulter pour tous ceux qui se préoccupent de la question d'Occident comme on s'est plu à appeler la question de l'avenir du Maroc. — M. Ds.

Orvieto (L'imprimerie à). — C'est une histoire en raccourci de l'imprimerie à Orvieto que notre collègue M. Domenico Tordi a écrite dans la très curieuse brochure qu'il vient de publier (*La Stampa in Orvieto nei secoli XVI e XVII, parte prima*, Pérouse, 1903, in-8 de 84 p.) et où il élucide la question jusqu'ici obscure des origines de l'imprimerie dans cette ville: un atelier portatif y imprima en 1527 une bulle de Clément VII, sorti de Rome après le sac de sa capitale ; un certain Ovidio sollicita en 1532 l'autorisation de s'établir comme imprimeur à Orvieto, mais ce n'est qu'à partir de l'année suivante qu'on y voit définitivement installé un atelier typographique : le premier livre sorti des presses de Pier Matteo Tesori de Fossombrone porte la date de 1538; depuis lors, pendant tout le XVIe et le commencement du XVIIe s., les presses orviétaines témoignèrent d'une grande activité, sous la direction des Tintinnassi, des Salviani, des Diani, des Colaldi. M. Tordi a très soigneusement dressé le catalogue de leurs publications successives ; il sera sans doute continué dans une seconde partie.

Richelieu (Mémoires de). — Avec l'appui financier de l'Académie française, la Société de l'histoire de France a décidé de mettre à exécution un projet

Digitized by Google

devant lequel elle avait jusqu'ici reculé, en entreprenant une nouvelle édition complète des Mémoires de Richelieu. Cette édition, qui comprendra un nombre important de volumes, a été confiée à trois anciens élèves de l'École des Chartes sous la direction de M. Jules Lair, membre de l'Institut.

Seine-et-Oise (Histoire de). — Quiconque voudra avoir une idée des travaux déjà publiés sur l'histoire du département de Seine-et-Oise et être renseigné sur les sources encore inédites de cette histoire trouvera un guide très complet dans la brochure *Les Sources de l'histoire de Seine-et-Oise* (Versailles, imp. Aubert, 1903, in-8 de 52 p.) où ont été réunis les rapports présentés à la conférence des Sociétés savantes de ce département en 1902 : M. Coüard a traité la question des fonds d'archives publics et privés ; M. Depoin a parlé de la publication des cartulaires et des inventaires d'archives (c'est la partie la plus importante de la brochure, elle épuise la question) ; M. Mareuse a réuni toutes les indications sur les cartes et les documents cartographiques, et M. Dutilleux est l'auteur d'un rapport sur la continuation de l'ouvrage de MM. de Guilhermy et de Lasteyrie, *Les inscriptions de la France*, en ce qui concerne le département de Seine-et-Oise.

Trésor des Chartes. — M. H. François Delaborde, continuant ses études sur la formation du Trésor des Chartes, publie aujourd'hui le texte d'un rouleau de parchemin conservé aux Archives nationales, qui constitue le plus ancien inventaire des registres du Trésor des Chartes (tirage à part du *Bibliographe moderne*, in-8 de 24 p.) ; cet inventaire fut rédigé aux environs de 1350 et comprend 71 articles, dont beaucoup sont encore représentés dans la série JJ des Archives nationales, comme il résulte des identifications faites par M. Delaborde ; cet inventaire est complété par un état des déficits existant déjà au Trésor des Chartes vers le milieu du xive siècle.

LIVRES NOUVEAUX

Mémoires et Documents. — *J. Bédier*, Le roman de Tristan, par Thomas, poème du xiie siècle, t. Ier : texte, Paris, Firmin-Didot, in-8 de ix-430 p. — *Bismarck*, Lettres à sa femme pendant la guerre de 1870, trad. par J. Schrœder et P. Bruck-Gilbert, Paris, Tallandier, in-18 de xiii-236 p. — *Mme de Cazenove d'Arlens*, Deux mois à Paris et à Lyon sous le Consulat (février-avril 1803), Paris, Picard, in-8 de xxxvi-176 p. — *Mme des Ursins* et la succession d'Espagne. Fragments de correspondance, t. II, Nantes, imp. Grimaud, in-4 de 175 p. — Journal du capitaine *François*, dit le dromadaire d'Égypte (1792-1830), p. p. Charles Grolleau, Paris, Carrington, in-8 de xxi-521 p. — *Gal Jean Hardy*, De Valmy à Maëstricht (1792-94), p. p. le Gal Hardy de Périni, Paris, Chapelot, in-8 de 111 p. — *P. Le Verdier*, Correspondance politique et administrative de Miromesnil, premier président du Parlement de Normandie, t. V, Paris, Picard, in-8 de xxxv-319 p. — *Gal de Löwenstern*, Mémoires (1776-1858),

Digitized by Google

p. p. H. Weil, t. II, Paris, Fontemoing, in-8 de 547 p. — *Ad. Van Bever* et *Ed. Sansot-Orland*, Œuvres galantes des conteurs italiens (14e, 15e et 16e s.), Paris, Mercure de France, in-18 de 360 p. — *H. Vial* et *G. Capon*, Journal d'un bourgeois de Popincourt (Lefebvre de Beauvray), avocat au Parlement (1784-1787), Paris, Gougy, in-8 de 107 p. — La Révolution française racontée par un diplomate étranger. Correspondance du *bailli de Virieu* (1788-1793), p. p. le Vte de Grouchy et A. Guillois, Paris, Flammarion, in-8 de xxxi-506 p.

Histoire générale et Histoire littéraire. — *E.-P. Beaulieu*, Les gabelles sous Louis XIV, Paris-Nancy, Berger-Levrault, in-8 de ix-233 p. — *A. de Cazenove*, Campagnes de Rohan en Languedoc (1621-1629), Toulouse, Privat, in-8 de 145 p. — *E. Colombel*, La constitution de 1793 et la démocratie suisse, Paris, Rousseau, in-8 de 174 p. — *H.-F. Delaborde*, Le plus ancien inventaire des registres du Trésor des Chartes et les registres de chancellerie, Besançon, imp. Jacquin, in-8 de 24 p. — *G. Goyau*, Les nations apôtres. Vieille France, jeune Allemagne, Paris, Perrin, in-16 de viii-328 p. — *G. Guionic*, De Bourges à Villersexel (20 déc. 1870-10 janvier 1871), Paris, Ch.-Lavauzelle, in-8 de 268 p. — *A. Jeanroy*, Un sirventès contre Charles d'Anjou (1268), Toulouse, Privat, in-8 de 23 p. — *Ch. Joret*, La bataille de Formigny, d'après les documents contemporains, Paris, Bouillon, in-8 de 88 p. — *J. Lameire*, Les occupations militaires en Italie pendant les guerres de Louis XIV, Paris, Rousseau, in-8 de viii-400 p. — *P. Lehautcourt*, Histoire de la guerre de 1870-1871, t. III, Paris, Berger-Levrault, in-8 de x-565 p. — *F. Lot*, Une année du règne de Charles le Chauve (année 868), Paris, Bouillon, in-8 de 46 p. — *P.-F.-M. Méaly*, Origines des idées politiques libérales en France. Les publicistes de la Réforme sous François II et Charles IX, Paris, Fischbacher, in-8 de 270 p. — *G. Paris*, Légendes du moyen âge, Paris, Hachette, in-16 de iv-279 p. — *P. de Ségur*, Gens d'autrefois, Paris, Calmann-Lévy, in-18 de 345 p. — *M. Sépet*, Six mois d'histoire révolutionnaire (juillet 1790-janvier 1791). La question politique et la question religieuse, Paris, Téqui, in-18 de vi-384 p. — *A. Talbot*, Les théories de Boisguilbert et leur place dans l'histoire des doctrines économiques, Paris, Rousseau, in-8 de 155 p. — *Boris de Tannenberg*, L'Espagne littéraire. Portraits d'hier et d'aujourd'hui, Paris, Picard, in-16 de xvi-317 p.

Archéologie et Histoire de l'Art. — *E. Chevallier*, L'église de Léry Eure), Caen, Delesques, in-8 de 22 p. — *L. Courajod*, Leçons professées à l'École du Louvre (1887-1896), t. III, Paris, Picard, in-8 de xxxvi-402 p. — *L. Dimier*, Les Beaux-Arts et la maison d'Este. Le cardinal de Ferrare en France, Fontainebleau, imp. Bourges, in-8 de 31 p. — *R. Hénard et A. Fauchier-Magnan*, L'hôtel Lambert, Paris, Émile-Paul, in-4 de 72 p. — *F. Marchand*, Les caveaux de Brou, Bourg, imp. du Courrier de l'Ain, in-8 de 80 p.

Histoire locale. — *P. Boissonnade*, L'administration royale et les soulèvements populaires en Angoumois, en Saintonge et en Poitou pendant le ministère de Richelieu (1624-42), Poitiers, imp. Blais et Roy, in-8 de 38 p. — *C. Boulanger*, Monographie du village d'Allaines, Paris, Leroux, in-8 de 202 p. — *Abbé Chaumont*, Recherches historiques sur la persécution religieuse dans le département de Saône-et-Loire pendant la Révolution (1789-1803), t. IV, Chalon-sur-Saône, imp. Bertrand, in-8 de xlvii-733 p. — *J. Cornet*, Le siège

Digitized by Google

de Montargis par les Anglais (1427), Fontainebleau, Roger, in-8 de 76 p. — *E. Dubois*, Notice sur la ville d'Oyonnax (Ain), Bourg, imp. du Courrier de l'Ain, in-8 de 127 p. — *F. Herbet*, Dictionnaire historique et artistique de la forêt de Fontainebleau, Fontainebleau, imp. Bourges, in-8 de xx-522 p. — *P. Huet* et *P. de Chabot*, Histoire généalogique de la maison de Ferrières-Sauvebeuf, Abbeville, imp. Lafosse, in-4 de iv-429 p. — *J. de Jaurgain*, La Vasconie, 2e partie, Pau, imp. Empérauger, in-8 de xviii-926 p. — *A. de la Borderie*, La Bretagne. Les origines bretonnes jusqu'à l'an 938 de notre ère, Rennes, Plihou et Hommay, in-12 de ii-199 p. — *G. Lecarpentier*, La Harelle. Révolte rouennaise de 1382, Paris, Bouillon, in-8 de 41 p. — *T. Lefebvre*, Notes historiques sur la Bretagne de 1801 à 1813, Gaillac, Dugoure, in-8, de 140 p. — *L. Loye*, Histoire de l'église de Besançon, t. VI, Besançon, imp. Jacquin, in-16 de 469 p. — *H. de Mazières*, Le régime municipal en Berry, des origines à 1789, Paris, Rousseau, in-8 de 320 p. — *Abbé Pétel*, Les Hospitaliers, seigneurs de Sancey, aujourd'hui Saint-Julien (Aube), Troyes, imp. Bage, in-8 de 189 p. — *A. Richard*, Histoire des comtes de Poitou (778-1204), t. Ier, Paris, Picard, gr. in-8 de x-507 p. — *A. Roserot*, Titres de la maison de Rarécourt de la vallée de Pimodan, Paris, Plon, in-4 de viii-463 p. — *E. Tambour*, Les registres municipaux de Rennemoulin (juillet 1787 à floréal an IV), Paris, Baillière, in-16 de 264 p. — *G. Testaud*, La coutume du comté de Clermont-en-Beauvaisis de 1496, Paris, Larose, in-8 de 111 p.

Biographie. — *J.-A. Dartigue*, Rabaut de Saint-Étienne à l'Assemblée constituante de 1789, Nantes, imp. Salières, in-8 de 61 p. — *C. Dementhon*, Une victime des septembriseurs. L'abbé Jean-Baptiste Bottex, député du clergé de Bresse aux États généraux (1749-92), Paris, Lecoffre, in-8 de xxv-403 p. — *G. Doublet*, Un mémorialiste toulousain du xviie siècle : l'abbé Jean du Fer rier (1609-1685), 1re partie, Toulouse, Privat, in-8 de 46 p. — *L. Ducrocq*, nardin de Saint-Pierre et l'Ile de France, Paris, Sueur-Charruey, in-8 de 9 — *P.-H. Dunand*, Études critiques, d'après les textes, sur l'histoire de Jeann d'Arc, 1re série, Paris, Poussielgue, in-8 de lvi-662 p. — *A. de Fayolle*, Recherches sur Bertrand Andrieu, de Bordeaux, graveur de médailles (1761-1822), Paris, Serrure, pet. in-4 de xii-239 p. — *E. Jovy*, Études et recherches sur Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Meaux, Vitry-le-François, Tavernier, in-8 de 439 p. — *G. Lefèvre-Pontalis*, Les sources allemandes de l'histoire de Jeanne d'Arc. Eberhard Windecke, Paris, Fontemoing, in-8 de xvi-232 p. — *M. Lelièvre*, Anne du Bourg, conseiller au Parlement de Paris et martyr (1520-1559), Toulouse, imp. Chauvin, in-8 de viii-159 p. — *P. L drizet*, Ronsard et la Réforme, Paris, Fischbacher, in-8 de 184 p. — *Abbé Vanel*, Un nouvelliste lyonnais à la fin du règne de Louis XIV, Lyon, imp. Vitte, in-8 de 32 p.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

L'Éditeur-Gérant : A. Picard.

Digitized by Google

Le Testament de Madame Infante[1]

1759

Louise-Élisabeth et Don Philippe suivent avec anxiété les progrès de la maladie de Ferdinand VI, et, dans l'attente de sa mort, ils discutent et se tiennent prêts à tout événement. Les rapports du duc de Parme et de son frère Don Carlos, roi des Deux-Siciles, n'étaient point des meilleurs, et l'influence de la femme de celui-ci, la reine Amélie, princesse saxonne, sœur de la dauphine Marie-Josèphe, ne favorisait guère les intérêts des Infants. Don Philippe, néanmoins, se leurre de l'espoir de passer de Parme à Naples, lorsque son frère ira prendre possession du trône de Castille. Louise-Élisabeth est tout entière à ces nouveaux projets dont elle entretient sans cesse Choiseul.

« Suivant les dernières nouvelles d'Espagne, écrit-elle (12 février 1759) à Don Philippe, il y a un médecin qui nie la fièvre; je le

1. Cette étude est extraite d'un volume qui paraîtra dans le courant de l'année 1904 sous le titre de : *Le gendre de Louis XV, Don Philippe, infant d'Espagne et duc de Parme.*

On sait que Don Philippe avait épousé en 1739 Louise-Élisabeth de France, fille aînée de Louis XV. En cette année 1759, « Madame Infante » était en séjour chez son père, à Versailles. — Les principaux personnages cités dans ce chapitre sont : Ferdinand VI, roi d'Espagne; Don Carlos, roi des Deux-Siciles, tous deux fils de Philippe V comme Don Philippe; Isabelle, infante de Parme, fille de Don Philippe et de Louise-Élisabeth; le duc de Choiseul, ministre des Affaires étrangères; Élisabeth Farnèse, reine douairière d'Espagne, mère de Don Carlos et de Don Philippe.

Les sources manuscrites de ce chapitre sont : Bibliothèque nationale, man. fr. N. A. 1929, *Lettres de Louise-Élisabeth à Don Philippe*, publiées en partie seulement par L. de Beauriez (*Une fille de France*, 1 vol. in-12, Paris, 1887) ; Archives de Parme, *Lettere di Principi*; Affaires étrangères, *Parme*, vol. 22 et 24; Archives nationales, K. 144, etc.

Nous avons de plus consulté les ouvrages suivants : Coxe (Muriel) : *Histoire de l'Espagne sous la maison de Bourbon*; Michelet; *Journal* de Barbier; Baudrillart : *Philippe V et la Cour de France*, V; *Journal historique du règne de Louis XV*, Paris, 1766, etc.

Digitized by Google

croirais assez puisqu'il [Ferdinand] vit encore. Ainsi cela pourrait aller loin... J'ai raisonné un peu longuement là-dessus avec M. de Choiseul. Il faut, mon cher, que tu fasses des amitiés à ton frère et pas davantage ; ne rien promettre, ne rien exiger qu'en gros... Je t'ai dit la façon dont le Roi [Louis XV] s'intéresse à toi, ainsi tu peux être tranquille... »

Don Philippe avait eu quelque crainte en apprenant la nature du mal de Ferdinand ; il se disait que peut-être il serait atteint de folie, sur quoi la duchesse le rassure à la fin de cette même lettre : « Sois tranquille aussi sur ta tête, mais, quand même le roi de Naples tomberait dans ce mal, je te réponds de la solidité de ta tête, elle n'est point du tout tournée de cette façon. Jamais je n'ai vu prendre de distractions au roi d'Espagne ; pour moi, j'en ai beaucoup, c'est sûrement bonne marque pour le bon sens. »

L'Infante, certes, était fort bien équilibrée ; son activité ne se lasse point ; aussi, profitant de son séjour à Versailles, demande-t-elle à son père plusieurs faveurs importantes. C'est d'abord la permission de faire venir Don Philippe à Versailles, au cas où une entrevue projetée entre ce prince et Don Carlos aurait lieu ; car on espérait que le roi de Naples se rendrait en Espagne par terre. Louis XV communique lui-même la nouvelle à son gendre.

« J'approuve très fort, dit-il (16 avril 1759), la proposition que vous faites de venir à Lyon par la Savoie pour de là vous en retourner avec l'Infante... Nos dernières nouvelles d'Espagne du 2 de ce mois n'apportent aucun changement dans l'état du Roi votre frère. Mais voilà l'intempérie de la campagne de Rome qui approche et je crains que cela ne dérange la marche du roi de Naples, tâchez de vous en informer, et de me le mander positivement, car vous ne devez pas douter du plaisir que j'aurai de vous voir, et jamais occasion ne peut être plus favorable à vos désirs et aux miens. »

L'Infante dit à Philippe qu'elle est « étonnée et charmée » de l'amitié que Louis XV a pour lui ; elle venait évidemment de lire cette lettre dans laquelle, en effet, le Roi se montre très sincèrement désireux de faire enfin la connaissance du duc de Parme.

Louise-Élisabeth ne se contentait pas de cette première satisfaction. Elle se rendait bien compte que la paix, sur laquelle elle comptait pour obtenir un établissement en Flandre, était reculée, mais elle y songeait cependant, et c'est en vue de négociations plus

Digitized by Google

ou moins prochaines qu'elle demandait encore que fût créé un poste de ministre plénipotentiaire, chargé des intérêts des Infants à Versailles ; elle nomme même déjà Argental qui sera le personnage choisi.

« Avant la paix, dit-elle (16 avril 1759), il faudra bien quelqu'un qui puisse aller parler à M. de Starhemberg, par exemple, pour ajouter quelque article ; M. de Choiseul est accablé d'affaires, ainsi il te serait utile d'avoir quelqu'un qui pût disputer à loisir sur tout le détail. » Toutefois, rien ne se fera officiellement qu'après la mort du roi d'Espagne. Don Carlos ne sera instruit de rien, et il aura trop à faire et à penser au moment où il devra succéder à Ferdinand pour critiquer cet acte d'indépendance. « Tu ne seras pas fâché de te dépêtrer de l'air de tutelle, dit l'Infante à son mari.... tes états t'ayant été donnés par l'Europe, les arrangements que tu avais pris avec le prédécesseur, n'ayant été que personnels, non avec le royaume, sont finis par sa mort. »

Partant de là, Louise-Élisabeth attaque la question de Naples ; ce royaume est naturellement convoité par Don Carlos pour sa descendance, et l'Infante croit qu'il serait de bonne guerre de ne point le disputer à ses neveux ; cette concession, dit-elle, rendra le roi et la reine de Naples « plus souples » ; ils nous procureront ainsi « de quoi ne pas envier le royaume de Naples et aideront bien mieux *aux projets là-dessus que l'on a pour nous*, car enfin ils peuvent donner un furieux coup de collier aux affaires, mais il sera plus prompt et meilleur quand ils y envisageront leur intérêt. »

Choiseul n'était pas étranger à ces conseils, l'Infante l'avoue à Don Philippe. « Il [Choiseul] a dit qu'il faut que tu profites de l'occasion pour reprendre tes droits, qu'il ne faut pas de tutelle, ni celle d'Espagne, ni celle du Roi ; que c'était en serviteur zélé qu'il osait me le dire ; du reste, je suis très contente de lui : *il pense à nous...* »

Ainsi l'ambition de Louise-Élisabeth ne désarmait pas, et contre vent et marées, elle espérait toujours... Elle ne semble pas se douter que l'Autriche, soutenue par Mme de Pompadour et par Choiseul, était bien loin de vouloir la paix, et ne s'y résignerait qu'après les plus longs efforts et les plus désespérés. Elle ne pouvait prévoir non plus, que, loin de donner aux autres, Marie-Thérèse serait obligée de céder cette Silésie qui lui tenait tant au cœur...

Digitized by Google

Les illusions ne durèrent pas longtemps, et ce que Choiseul ne pouvait dire à l'Infante, il le dit très franchement à Argental [1], qui entre en fonctions à la fin de mai. Le plénipotentiaire du duc de Parme avait demandé au ministre quelques explications au sujet du traité conclu le 30 septembre 1758 entre Louis XV et Marie-Thérèse, traité qui faisait entrevoir un avenir brillant à Don Philippe.

« Les circonstances, répondait Choiseul, forcent quelquefois le cœur des meilleurs rois et des meilleurs pères. C'est ce qui arrive en cette occasion. Le Roi, au commencement de cette guerre, a désiré avec vivacité de procurer à l'Infant, son gendre, un établissement aussi considérable que solide. Sa Majesté qui écoutait principalement sa tendresse pour son Altesse Royale avait espéré, ainsi que ses alliés, que les établissements pourraient avoir lieu dans un pays plus rapproché de la France que l'Italie. Les événements malheureux et successifs de la guerre ont détruit la vraisemblance qui avait créé ce projet. Le Roi a été forcé, pour le salut de son Royaume, de se restreindre à des bornes plus simples pour la continuation de la guerre et pour l'acheminement à la paix. Sa Majesté a pensé alors et elle se flatte que l'Infant, son gendre, le pensera de même, que dès que ce prince ne pourrait pas être souverain d'un État prépondérant en Europe, il était de sa naissance, de sa dignité et de son bonheur de regarder les possessions qu'on lui assurait en Italie, comme de belles terres servant à l'habitation d'un infant d'Espagne qui n'est pas dans le cas de calculer le plus ou le moins de revenus de ses terres, puisque son véritable revenu est fondé sur celui du Roi, son beau-père, et du Roi, son frère. » (27 juillet 1759.)

La phrase est un peu longue, mais le mot juste est trouvé pour désigner la situation des Infants de Parme ; *ils habitent de belles terres*, comme de simples grands seigneurs, ils n'ont d'autres prérogatives royales et souveraines que des prérogatives honorifiques,

1. Charles-Augustin de Fériol d'Argental, conseiller d'honneur au Parlement de Paris, baron de Saint-Martin de l'Ile de Ré. C'est l'ami, le « divin ange », de Voltaire ; voir, *Corresp.* de ce dernier, lettres des 3 et 15 juin 1759. — L'Infante dit de lui : « Rien de si joli, mon cher, que notre plénipotentiaire. Il a plus de 50 ans, une chassie, mais sans plaisanterie, sa mine ne trompe pas sur son esprit. » Lettre du 21 mai 1759.

Digitized by Google

et force leur est de s'en contenter. Il leur reste du moins l'avantage de briguer les plus beaux partis pour leurs enfants, et si eux-mêmes ils ne peuvent monter sur un trône, ils peuvent voir leurs filles épouser tour à tour les héritiers présomptifs des deux grandes monarchies catholiques de l'Europe.

Dès la fin d'avril, en effet, l'Infante avait été avertie officieusement que le mariage de sa fille Isabelle avec l'archiduc Joseph était chose décidée à Vienne. Le 29 juillet, l'Empereur et l'Impératrice [1] avaient fait la demande et Louis XV pouvait alors écrire à son gendre : « Je vous envoie un courrier pour vous apprendre qu'hier dans une audience particulière le comte de Starhemberg me remit deux lettres de Leurs Majestés Impériales par lesquelles elles me demandaient l'infante Isabelle-Louise-Marie, votre fille, pour épouser l'archiduc Joseph, leur fils aîné ; vous jugerez aisément de ma réponse. Ma joie en a été extrême malgré le moment cruel où je me trouvais de la bataille que nous avons perdue le premier de ce mois [2]. Vous connaissez tous mes sentiments pour vous et les vôtres, pensez-les et vous ne saurez rien penser de trop fort; de les exprimer pourrait les diminuer, aussi je m'en tiens au silence pour vous. A l'égard de votre fille, je crois le moment arrivé de lui en faire mon compliment et en conséquence je vous prie de lui remettre la lettre ci-jointe. J'embrasse dans cette occasion mon gendre bien tendrement. Louis. » (12 août 1759.)

Cette importante nouvelle dut être enfin annoncée au roi des Deux-Siciles, qui ne s'en montra pas trop troublé. On craignait que Don Carlos ne prît ombrage de la préférence que l'on donnait à sa nièce Isabelle en lui accordant le fils aîné de Marie-Thérèse, mais, après une légère « bouderie », tout se calma. Louise-Élisabeth avait un autre but en faisant agir Don Philippe par lui-même, c'était de l'affranchir de la dépendance de celui qui bientôt remplacerait le roi mourant.

Elle profitait de l'état de Ferdinand VI, auprès duquel aucune démarche ne pouvait être faite, pour établir des relations futures

1. La lettre de Marie-Thérèse à Louis XV a été publiée, d'après les archives des Aff. étrangères, par M. Boutry, dans la *Nouvelle Revue rétrospective*, XIXe année, n° 109, 10 juillet 1903, p. 69.

2. Bataille de Minden, livrée par les Français, commandés par le maréchal de Contades, contre l'armée hanovrienne, commandée par le prince Ferdinand de Brunswick.

Digitized by Google

moins serviles entre Parme et l'Espagne. « Voilà le moment, écrivait-elle à Don Philippe (11 juin 1759), où tu peux reprendre les droits que tu as reçus par les États, quoique chétifs, que l'Europe t'a donnés. » Et elle engageait son mari à déclarer sans plus attendre la nomination de Du Tillot, comme secrétaire d'État de Parme ; c'était la réalisation d'un projet qui avait toujours été entravé par l'Espagne. Du Tillot était pourtant le seul homme capable de mener à bien les affaires de l'Infant, et, secrétaire d'État ou non, il avait pris en main depuis longtemps la direction du gouvernement. Intelligent, actif, zélé et honnête, Du Tillot était digne de la confiance de ses maîtres, aussi Choiseul écrivit-il (10 juillet 1759) à Rochechouart : « Le Roi a fort approuvé le choix que l'Infant a fait de M. Du Tillot pour la place de secrétaire d'État. Ce nouveau ministre a mérité par ses talents et par son zèle pour le service de Son Altesse Royale la preuve distinguée qu'elle vient de lui donner de ses bontés. »

L'Infante, avec l'approbation de son père, avait donc obtenu quelques franchises ; Parme était représenté à Versailles par Argental et Du Tillot occupait enfin le poste élevé auquel il avait droit ; les ministres espagnols, dans l'effarement où les plongeait l'agonie du Roi, ne pouvaient rien, ils durent accepter les faits accomplis.

Ferdinand VI expira le 10 août dans sa solitude de Villaviciosa. Louise-Élisabeth se confie à Du Tillot dès qu'elle sait la nouvelle. « *Voilà donc le roi d'Espagne mort*, *sérénissime*, écrit-elle, *voilà un grand et terrible moment pour nous*. Je crois qu'il faut tâcher d'entrer dans quelques détails avec son successeur, détails pour nous procurer un sort heureux, mais qui ne nuira pas au secret promis. Je ne sais encore si ce courrier sera de nous, le Roi étant à Choisy ; c'est par courrier que l'on parle et adieu le temps [1] ! Jugez du pauvre état de ma tête avec toutes ces dépêches, ainsi rectifiez ce que je peux dire de travers, car je prie l'Infant de vous consulter, et vous pouvez lui dire, si vous voulez, que j'ai recommandé ma pauvre tête à votre bonne et zélée tête. Vous connaissez Naples et savez comment l'on peut tourner ses phrases. Adieu, mon cher. » (18 août 1759.)

La mort de Ferdinand ne devait rien changer à la situation de

1. Ce qui veut dire : *tout mon temps sera pris par les lettres à écrire.*

Digitized by Google

Don Philippe. Cet événement n'amena que des déconvenues pour les Infants ; la succession au trône de Naples fut réglée en faveur du troisième fils de Charles III, le prince Ferdinand. L'héritier présomptif à la couronne d'Espagne, étant sujet depuis son enfance à des accès d'épilepsie, les médecins et le conseil royal déclarèrent le jeune prince incapable de régner, et le second fils du roi de Naples devint prince des Asturies et accompagna son père en Espagne — c'était le futur Charles IV.

Ici intervint une légende qu'après Saint-Priest Michelet rappporte tout au long, légende qui aurait été imaginée par le Père Ricci, général des Jésuites. Il s'agissait de faire passer Don Carlos pour un fils adultérin d'Élisabeth Farnèse et d'Albéroni, et ainsi de déposséder le roi de Naples de la couronne d'Espagne, en faveur de Don Philippe... Le vrai c'est que l'Infante avait peut-être songé un instant à devenir reine, sa correspondance rédigée comme à dessein de façon si obscure ne nous renseigne pas, mais, s'il faut en croire les dépêches diplomatiques anglaises citées par Coxe, de sérieuses tentatives furent faites à Versailles. « La cour de France, écrit Pitt à Gray, ministre d'Angleterre à Naples, convaincue qu'elle ne doit plus compter sur la santé du roi d'Espagne qui, outre ses infirmités corporelles, se trouve tant soit peu atteint dans ses facultés morales, s'est vue dans la nécessité d'abandonner les projets [1] qu'elle avait formés lors de la maladie de la Reine... Maintenant il est question d'un nouveau projet, à savoir que depuis trois semaines ou un mois ou se donne un grand mouvement pour engager le roi d'Espagne à abjurer la couronne en faveur de Don Philippe... Il paraît très probable que des machinations non moins secrètes que dangereuses sont en jeu maintenant de la part des partisans de la France à la cour de Madrid... Il faut savoir jusqu'à quel point cette cour (Naples) est inquiète et alarmée dans une position aussi critique et aussi précaire. » (1er décembre 1758.)

L'Infante fut-elle aidée par Bernis en cette circonstance ? Michelet l'affirme, mais il est aveuglé ici comme ailleurs par son désir de traîner le clergé dans la boue ; il dit que la fille de Louis XV « n'avait réellement pour elle que Bernis, son Albéroni », acceptant du même coup les deux romans qui font de la belle-mère et de la belle-

1. On avait projeté de marier l'une de Mesdames de France avec Ferdinand.

Digitized by Google

fille des ambitieuses capables d'adultère, et quel adultère ! pour en arriver à leurs fins... Sur quoi Michelet cite Barbier, qui ne sait rien des choses de la cour. Cet avocat écrit dans son *Journal* que Louis XV aurait puni Bernis « pour avoir manqué à Madame Infante », et l'historien en déduit que le Roi voulait par là venger sa fille « de celui qui l'avilissait ». Toutes différentes furent les causes de la chute de Bernis ; aussi est-il impossible de prendre au sérieux les insinuations de Michelet, fondées sur les textes les plus contestables. Reste un fait certain, c'est que Madame Infante pensa au trône d'Espagne, mais jusqu'ici aucun autre document que la lettre assez vague de Pitt ne nous renseigne à cet égard; la question, en outre, n'a qu'une importance relative, ce n'est qu'un rêve de plus qui passe un instant dans l'esprit de la duchesse de Parme.

L'entrevue projetée entre Don Carlos et Don Philippe n'eut pas lieu, au grand déplaisir de l'Infante qui devait se rendre à Lyon et aider son mari de ses conseils en cette grave circonstance. Le nouveau roi d'Espagne s'attarde à Naples pour régler la succession au trône, et prend par le plus court, afin de gagner du temps. Il s'embarque dans les premiers jours de décembre pour Barcelone.

« Mes regrets sur vous sont très vifs, écrivait Louis XV à son gendre, d'avoir perdu cette occasion de vous voir et de vous embrasser. Après le mariage de votre fille, qui j'espère pourra se faire cet hiver, peut-être irez-vous voir le Roi votre frère, le complimenter, l'embrasser et le remercier de tout ce qu'il annonce et promet pour vous, et, en revenant, ce sera une occasion favorable de passer par ici. » (23 septembre 1759.)

Louise-Élisabeth, lasse de ces déceptions, se console en escomptant un héritage qui devait exciter bien des convoitises parmi tous ceux qui touchaient de près ou de loin à la cour [1], l'héritage de son grand-père, le roi Stanislas, qu'on appelait Papinio. « Je vais travailler pour la Lorraine à la mort de Papinio, nous y passerions notre vie avec nos enfants jusqu'à ce que le sort peut-être plus favorable pût (*sic*) nous mieux placer. Je ne saurais en désespérer. » (6 septembre 1759.)

Et, dans la même lettre, elle parle du mariage de sa fille que

1. Voir, sur les prétentions du prince Xavier de Saxe, notre ouvrage : *La mère des trois derniers Bourbons*, et sur celles de sa sœur, la princesse Christine : *Lettres d'amour du XVIIIe siècle*, le *Carnet*, décembre 1902.

Digitized by Google

la guerre empêche de célébrer avant le printemps prochain. Les sentiments peu tendres qu'elle a pour Isabelle n'ont guère changé. « Notre fille me paraît un peu trop aise, je voudrais pour elle que ton sort l'occupât en apprenant le sien... La demande ne t'ayant pas été faite comme à toi, il serait ridicule que tu fisses des fêtes auparavant pour le sujet; un feu d'artifice passe, mais un opéra, je crois, mon cœur, que cela ne doit être qu'au moment et c'est l'usage partout. *Ce mariage est un bonheur, non un honneur pour nous*; faisons bien donc, mais sans outrer. » Quel ton et quelle morgue ! Il fallait que l'Infante fût dans une disposition d'esprit bien maussade ; et de fait, elle a mille causes de chagrin.

« Je t'assure, mon cœur, continue-t-elle, que le Roi est peiné pour nous des malheurs qu'il a essuyés. Je suis fort fâchée du voyage par mer, cela est ridicule à ton frère ; je crois que l'entrevue eût été utile et pour nous. Cela fera parler dans l'Europe. » L'Infante cherche partout une planche de salut, elle pense à Élisabeth Farnèse qui vient de sortir de sa retraite de Saint-Ildephonse et qui exerce la régence jusqu'à l'arrivée de son fils. « Ah ! si ta mère peut avoir du crédit [1] ! mais je crains ma *bonne amie* [la femme de Don Carlos]..... Elle [Élisabeth] a dit à son retour qu'elle n'était pas Anglaise, mais veuve de Philippe V, fils de France. » Madame Infante ne néglige pas la marquise de Pompadour à laquelle Don Philippe écrit lui-même une lettre très satisfaisante. Enfin elle prie l'Infant de s'adresser à Louis XV : « Je crois, mon cher, que tu feras bien d'écrire au Roi toute la douleur de ses malheurs, de l'empêchement que cela a mis au bonheur qu'il voulait te procurer, que tu n'oublieras jamais; que tu crois donc te flatter, si jamais des occasions favorables lui permettaient de t'en donner des marques, qu'il ne te les refuserait pas ; que tu m'avais chargée de lui parler sur la Lorraine à la mort de Papinio, que cela ferait le bonheur de ta vie. Au moins, tu tourneras tout cela, enfin, de la façon la plus touchante, comme tu sais le faire. » (6 septembre 1759.)

Et dans chaque lettre ce sont toujours de nouveaux projets, la pauvre Infante en a la tête pleine ; elle ne songe qu'à ses intérêts et à ceux de sa famille, — elle n'a pas un instant de liberté d'es-

1. « Si ta mère peut avoir du crédit, je serai tranquille, car sûrement elle sentira bien tout ce qu'on peut faire. » (Louise-Élisabeth à Don Philippe, 15 octobre 1759.)

Digitized by Google

prit, pas un instant de repos, — c'est à peine si elle peut dormir, son cerveau éclate, et, au décousu de son style, à l'enchevêtrement inouï de ses phrases, on devine les souffrances physiques dont elle se plaint sans cesse. Les souffrances morales sont aussi bien lourdes à supporter, surtout quand on ne peut en parler. « Il me semble qu'il est dangereux, écrit-elle, de montrer que l'on désespère de tout..... Tous les malheurs ne laissent pas le verbe haut..... » (8 et 23 octobre 1759). Que de chagrins accumulés en cette fin d'année, et pour la princesse, et pour la France que les Anglais poursuivent sur mer et que les armées de Frédéric tiennent toujours en échec ! Et pourtant Louise-Élisabeth ne cesse de parcourir la carte d'Europe, cherchant un royaume. Après avoir rêvé les Pays-Bas, la Pologne, la Toscane, les Deux-Siciles, la Lorraine, elle songe encore à la Corse. « La Corse, dit-elle, en cas de guerre est à considérer, elle donne un titre qui ôterait pour nos enfants des embarras de rang et de traitement. » (19 novembre 1759.)

De cette époque datent les conseils que l'Infante adressa à son fils, comme si elle sentait sa fin prochaine. Nous sommes loin des projets ambitieux et des satisfactions terrestres, on croit entendre les dernières recommandations d'une mourante ; ces quelques pages font pardonner beaucoup à celle qu'on a pu juger avec quelque rigueur, à cette fille qui pour satisfaire ses désirs d'établissements n'a point hésité à flatter la maîtresse toute-puissante de son père, à cette femme qui va mourir du travail forcené et incessant qu'elle s'est imposé par orgueil autant que par intérêt dynastique.

C'est la mère qui parle, toujours pleine de superbe, mais avec une élévation morale peu commune. Le premier paragraphe nous peint l'existence fiévreuse à laquelle nous venons de faire allusion.

« La vie est incertaine, mon fils, et mon caractère trop sincère pour me vanter ou affecter même une parfaite indifférence[1] sur la durée de la mienne, mais je sens que l'envie de vous voir, de vous laisser, digne du nom que vous portez dans ce monde, tel que je vous désire enfin, est *un des liens qui m'attache le plus à cette vie*,

1. Nous ne relevons aucune des tournures incorrectes de ce document, — il nous offrira un exemple du style de l'Infante, qui tout en écrivant fort mal, savait cependant trouver des expressions justes et belles.

Digitized by Google

et une des raisons peut-être qui abrégera le plus la mienne par les tourments continuels que ce désir et la crainte de n'y pas parvenir me causent. L'aveu de mes sentiments me sera une grande consolation à pouvoir vous laisser, si je meurs avant que vous ne soyez en état de le lire; si je vis, ils me serviront de plan pour vous former, et, dans l'un et l'autre cas, ils vous seront toujours une preuve de ma tendresse, de l'occupation où j'ai été de votre vrai bien, dans un âge où bien des gens ne le connaissent pas encore. »

Puis entrant dans le détail des vertus qu'on exige d'un prince, Louise-Élisabeth continue :

« Aimez et servez Dieu, mon fils, on ne peut jamais être rien de bon, si l'on n'aime le Maître de l'Univers, de notre être, qui nous a aimés jusqu'à sacrifier son propre fils pour nous ; servez-le. La reconnaisssance est le fond des vertus ; si vous n'en avez pas pour lui, de qui en exigerez-vous ?

« Ne soyez jamais honteux de la montrer pour ce Dieu sauveur ; plus vous êtes élevé par votre naissance, plus vous le serez par votre rang, plus vous y êtes obligé. Que ne fait pas l'exemple des grands, des princes, des maîtres surtout, et combien y en aura-t-il de justement punis pour les fautes d'autrui ? Ne soyez ni hypocrite, ni bigot ; le premier n'éblouit pas longtemps les hommes, ou devient bientôt leur horreur, ou l'est toujours de Dieu ; le second ne fait jamais le bien, ou ne s'occupe que de misères ; l'on n'est compté que pour misère soi-même.

« Aimez, pratiquez la vertu; elle seule fait notre bonheur en ce monde et peut le faire en l'autre. Estimez-la, protégez-la. Vous ne pourrez jamais compter sur la fidélité de vos sujets s'ils n'en ont pas pour Dieu ; vous êtes homme, ils ne peuvent vous tromper ; ils y travailleront s'ils n'ont pas la crainte de Celui qu'on ne peut abuser. Tant que votre santé vous le permettra, soyez exact à suivre les ordonnances de l'Église, cela ne fait pas la sainteté, mais il ne saurait y en avoir sans l'accomplissement des devoirs, et vous flatterez-vous que ceux que vous imposerez le seront[1] quand vous ne serez pas fidèle à ceux[2] de Celui qui vous a créé, et vous a fait ce que vous êtes ? Ne souffrez jamais aucun discours de plaisanterie ou autrement contre Dieu, ses préceptes ou ceux de l'Église qu'il a

1. Seront suivis.
2. Aux devoirs.

Digitized by Google

établie pour nous instruire ; méfiez-vous de gens capables de pareils discours, car que ne diront-ils pas de vous ?

« Ne lisez donc jamais non plus aucun livre de ces impies dont le Seigneur a permis, par justice, l'égarement, et que tâchent de produire ceux qui nous envient notre bonheur et [1] trop malheureux pour tâcher d'y parvenir. Le moindre air de sérieux, de désapprobation dans les commencements arrêterait les détestables projets de ces impies qui voudraient que tout le monde le fût, afin de le paraître moins. Un prince n'est jamais grand sans l'amour et la crainte de ses sujets; vous ne l'aurez [2], mon fils, qu'autant que vous aimerez, servirez et craindrez le Seigneur qui alors vous illuminera, vous bénira et vous protégera. Aimez la justice, mais souvenez-vous qu'il faut qu'elle soit inséparable de la bonté, et que le Seigneur est juste mais miséricordieux.

« Ne donnez point accès à la médisance auprès de vous; ne dites jamais de mal de personne. Elle est affreuse dans tout le monde, exécrable dans la bouche d'un prince dont la moindre parole porte coup. Quelle horreur n'inspire pas un voleur ! On peut restituer le bien volé, l'honneur ne se rend pas de même, surtout quand il a été blessé par nous, et nous pouvons souvent perdre le plus honnête homme, le meilleur de nos sujets, que le repentir ne nous rendra point. »

La princesse arrive au point délicat, elle veut faire comprendre à ce fils qui tient tout à la fois à l'Italie et à l'Espagne, ce qu'il doit à la France dont il est descendu.

« Je suis Française, mon fils, ainsi, ceux qui, par la haine générale pour la nation la plus charitable, la plus folle aussi, mais la plus sensée (toujours parlant en général de ma nation quand le feu de la jeunesse est passé), ou ceux qui gagnés par les puissances jalouses de celles de notre sang, me rendront suspecte là-dessus avec vous, si je n'y suis plus, vous jugerez mieux de mes raisons. Si je vis encore, j'espère que ma conduite prouvera que mon devoir est mon premier amour.

« Aimez la France, mon fils, c'est là votre origine; ainsi vous lui devez pour vous-même respect et déférence. Monseigneur céda à son fils cadet ses droits sur l'Espagne, pour rassurer l'Europe sur la

1. Sous-entendre : *et qui sont.*
2. L'amour et la crainte.

Digitized by Google

puissance des deux Royaumes réunis. Louis XIV a non seulement mis une couronne dans votre première division de branche, mais que d'hommes, que d'argent, que d'avantages pour son royaume à lui n'a-t-il pas sacrifiés pour assurer et conserver l'autre! Motifs de reconnaissance éternelle pour tout ce qui sort de là. Philippe V, la Reine, votre grand'mère, par tendresse pour leur fils, *elle par ambition aussi* et pour ne pas voir son fils sujet de celui d'une autre femme, ont commencé l'établissement de votre père, vous leur en devez aussi de la reconnaissance à leurs personnes.

« J'espère, mon fils, que vous en devrez une d'autant plus grande au Roi, mon père, que vous la devrez à sa tendresse pour ses enfants et pour son sang, par l'établissement solide qu'il tâche actuellement de vous assurer. Les Français adorent leur Roi, et tout ce qui vient de leurs maîtres; le roi de Naples [1], lors de son passage par la France, l'a éprouvé par l'empressement universel à le voir, malgré tout le farouche que l'éducation d'Espagne, le génie de cette nation dont était son gouverneur, et les instructions qu'il avait de sa cour, lui donnaient. L'Infant [2], bien différent en cela de son frère, votre sœur [3], ont été adorés; je souhaite que vous éprouviez vous-même cet amour, si glorieux à la nation, si flatteur pour nous, vous verriez, mon fils, que je ne vous dis rien de trop là-dessus; ainsi comment ne pas aimer votre première nation et qui vous conserve ce même amour? Voilà les sentiments du cœur, les premiers, par conséquent, que vous ne devrez jamais oublier, et qui ne doivent jamais vous quitter. Ceux d'intérêt, qui malheureusement font beaucoup sur les hommes, ne sont pas moins forts. »

Suit un paragraphe tout politique dans lequel sont développés les avantages du Pacte de famille qui, deux ans plus tard seulement, sera signé entre tous les princes de la famille des Bourbons. Le passage est fort peu clair, nous en donnons une transcription, ou plutôt une traduction au bas de la page [4].

1. Allusion au passage de Don Carlos par la France en 1731, lorsque ce prince alla prendre possession du duché de Parme.

2. Don Philippe.

3. L'infante Isabelle.

4. Si les royaumes de France, d'Espagne et de Naples étaient unis, bien unis (je ne parle pas de nous qui ne sommes encore que zéro dans le monde), aucune puissance, pourraient-ils dire, n'oserait jamais nous attaquer. Au lieu de former cette entente, on a recours aux créatures ministérielles qui, parfois incapables d'être

Digitized by Google

« Si la France, l'Espagne et Naples étaient unis, *je ne parle pas de nous qui ne sommes encore que zéro dans le monde*, étaient bien unis qu'aucune puissance n'osât jamais les attaquer, elles le sentent. Elles gagnent des gens des ministres qui, parfois aussi sans savoir les servir, se servent de petites piques, de la différence du climat où l'on est né, de celle des préjugés de chaque pays, pour inspirer au même joug, au même nom, la haine, la jalousie ou la méfiance qui, sans qu'ils s'en aperçoivent, mettent la division parmi eux, et les empêchent de sentir que leur véritable intérêt est une sincère union; que, par conséquent, il faut oublier toutes ces petites piques que l'on éprouve même dans son meilleur ami avec qui l'on passe sa vie.

« Tant que vous serez attaché à la France, vous serez grand; si vous le devenez jamais vous-même avec elle, vous le serez davantage; réfléchissez, mon fils, vous sentirez cette vérité, *mais on ne vous la fera jamais sentir*, quelque utile qu'elle vous soit. Les uns, gagnés par les puissances ennemies de notre nom, comme je vous l'ai déjà dit, soit par intérêt pour eux-mêmes, ou par ceux [par les intérêts] de leurs amis ou valets qui les y entraîneront; d'autres, crainte de vous déplaire en ne vous accordant pas une puissance au-dessus de tout; d'autres, aussi, en flattant votre passion sur la moindre jalousie ou pique ou petit dégoût que vous pouvez avoir contre elle[1] [et] qu'ils auront peut-être causés pour vous faire leur cour quoique à vos dépens, par l'aversion générale pour une nation différente de la sienne; vous en trouverez aussi qui chercheront à vous en[2] éloigner; l'on vous fera entendre que votre union, votre reconnaissance, sont poussées à l'excès, que vous avez l'air d'être le valet, que cela est ridicule à un prince tel que vous et aussi maître chez vous que le Roi de France chez lui. Si vous pensez à ce discours, cela est au-dessous de votre nom. Cette pique ne convient qu'aux petits princes, pas faits pour l'être; et personnellement pourra-t-on

utiles, se prévalent de petites piques, provenant de la différence du climat ou des préjugés de chaque pays, pour inspirer à des princes (qui, portant le même nom, devraient être liés ensemble) la haine, la jalousie ou la méfiance. A leur insu, cela répand la division parmi eux, et les empêche de sentir que leur véritable intérêt est une sincère union; aussi faut-il que vous oubliiez toutes ces petites piques que le meilleur ami vous fait éprouver...

1. La France.
2. De la France.

Digitized by Google

estimer, admirer un prince issu et petit-fils de France, qui doit tout à ces Rois, à cette nation, [et qui] oubliera tout ce qu'il leur doit, ce qu'il se doit à lui-même contre[1] sa gloire, ses sentiments, son bonheur, pour des misères, des flatteries basses de courtisans, et de petite pique, dont la susceptibilité dont elles sont dans le monde fait horreur et honte à l'homme? Vous ne pouvez savoir tout cela que par une mère aussi tendre que je la suis, uniquement occupée de votre vrai bien[2]. »

Nous avons là un portrait en pied de Madame Infante : elle se peint elle-même avec ses qualités et ses défauts. A travers les incorrections de cette lettre, au milieu de ces phrases inachevées, apparaît la princesse franche et loyale. Il se dégage de ce document une sincérité absolue, aussi peut-on vraiment ajouter foi aux calomnies qui poursuivent la fille de Louis XV quand on l'entend ainsi prêcher la vertu avec tant de conviction?

Les préceptes semblent pleins de banalité : *La reconnaissance est le fond des vertus..... Un prince n'est jamais grand sans l'amour et la crainte de ses sujets.....* mais de ces idées la princesse sait déduire des conseils très précis et des arguments tout personnels. Et lorsque, passant du général au particulier, Madame Infante développe cette phrase : *Aimez la France, mon fils.....* sa parole devient particulièrement éloquente; le thème premier sur la *Reconnaissance*, — le *leit-motiv* de toute la lettre — est repris avec beaucoup de force, les exemples se groupent en une superbe évocation historique. Malgré son long séjour en Espagne, où Louise-Élisabeth arrive à l'âge de douze ans, ses affections françaises ne subissent aucune atteinte; la tendresse qu'elle a pour son père la préserve de l'influence d'Élisabeth Farnèse et des sentiments qui auraient pu fléchir une âme moins bien trempée. On voit qu'il y a eu lutte chez la princesse; les précautions qu'elle prend pour sauvegarder son fils des « piques » espagnoles ou italiennes nous le prouvent. *L'attachement à la France fera votre grandeur*, dit-elle à Ferdinand, *mais cette vérité, on ne vous la fera jamais sentir, quelque utile qu'elle soit.* Dans cette phrase, on devine presque un aveu et un remords; n'avait-on pas profité de la jeunesse de l'Infante pour l'engager

1. Au point de vue de.
2. Ce document (Bibl. nationale) n'a jamais été publié en entier; malgré ce style incohérent, nous avons tenu à ne pas retrancher un mot de ces belles pages.

Digitized by Google

dans des démarches dont plus tard, quand Élisabeth Farnèse eut cessé de brider sa plume, elle reconnut elle-même toute l'inconvenance?

Enfin ce document annonce le Pacte de famille et nous montre la perspicacité politique de cette princesse, née pour les affaires. En terminant son magistral travail sur les relations de Philippe V et de la cour de France, c'est ce passage de la lettre de l'Infante à son fils que cite le P. Baudrillart; il n'eût pu trouver un meilleur épilogue à son livre qui raconte l'établissement, en Espagne et en Italie, de la branche cadette des descendants de Louis XIV et les rapports qu'elle entretint pendant un demi-siècle avec la branche aînée. « Sages conseils et beau programme! dit-il, mais hélas! les événements des dernières années de la guerre de Sept ans allaient trop tôt fournir la preuve que, même unies, les branches française, espagnole, italienne, de la maison de Bourbon n'étaient plus en état de faire de si grandes choses. Le Pacte de famille de 1761 ne devait pas sauver la France de Louis XV des hontes du traité de Paris. Et, si l'alliance de cours bourbonniennes connut encore quelques beaux jours sous Louis XVI et Charles III, ce ne fut pas pour longtemps..... Trente ans après, éclate la Révolution qui secoue et renverse pour un temps tous les trônes de la maison de Bourbon; cent ans[1] se passent, c'est Magenta, Solférino; le chef de l'État français, héritier des idées du marquis d'Argenson, a déchaîné la guerre qui provoque l'expulsion des Bourbons d'Italie et fait l'unité de la Péninsule au profit de la maison de Savoie..... Ainsi s'était évanouie..... l'œuvre à laquelle Louis XIV avait consacré les dernières années de son règne et qu'après lui, malgré bien des vicissitudes, princes et hommes d'État avaient pensé consolider pour de longues générations ».

Ces conseils de Louise-Élisabeth à son fils Ferdinand sont bien ses *ultima verba*; dès le commencement de décembre 1759, l'Infante est frappée. Nous avons le journal de la maladie écrit par Louis XV lui-même, qui expédia coup sur coup trois courriers extraordinaires à Don Philippe.

« Ce 2 décembre 1759.

« Mon frère, cousin et gendre, Babet, après une saignée et une

1. Exactement cent ans, la lettre de l'Infante est de 1759.

Digitized by Google

médecine de précaution, a eu la fièvre assez forte ; elle a été saignée du pied hier au soir et ce matin ; les soupçons ont commencé à nous prendre de ce que ce pouvait être, et en ce moment la petite vérole est bien déclarée ; elle (Babet) est aussi bien qu'elle peut être. Je juge de l'inquiétude où vous serez à deux cents lieues par celle où nous sommes dans le même lieu. Je vous enverrai le plus souvent des nouvelles et j'espère qu'elles seront toujours satisfaisantes. Louis. »

« Ce 5 décembre 1759 à Versailles,
« à deux heures et demie du matin.

« Mon frère, cousin et gendre, vous n'aurez pas beaucoup de détails de moi aujourd'hui de la situation de Babet. Je vous dirai seulement que la nuit du 3 qu'elle vient de passer a été meilleure qu'on ne s'y attendait et que la précédente ; que sa petite vérole est d'une abondance extrême et pas très fâcheuse, mais point de mauvaise qualité ; que je voudrais être plus vieux d'une semaine. Sur ce, j'embrasse mon gendre et je prie Dieu qu'Il l'ait en sa sainte garde. Louis. »

« 6 décembre 1759.

« Mon frère, cousin et gendre, vous êtes présentement dans les plus grandes inquiétudes, et moi de vous, mon cher fils, *si je vous puis encore appeler de ce nom.* Je vous promets souvent de mes nouvelles, puisque je n'ai plus personne par qui vous en faire passer ; mes larmes m'obligent de finir. »

L'Infante était morte entre trois et quatre heures de l'après-midi ; aussitôt le Roi reprend la plume : « Conservez-vous, mon chez fils, aimez-moi toujours, soyez plus sûr de moi que jamais. Embrassez vos enfants pour moi. C'est tout ce que j'ai de force à écrire pour le cruel moment présent. »

Suivant l'étiquette, toute la famille royale quitta Versailles pour Marly, fuyant la mort. Le terrible mal auquel la princesse avait succombé ne permettait ni cérémonie, ni exposition ; dès le lendemain à huit heures du soir, le convoi de la pauvre Infante se dirige vers Saint-Denis, dans la froide nuit, sans aucun apparat. Il se compose de vingt-quatre pages, de trente gardes du corps et seulement de trois carrosses « non drapés » ; dans la première voiture sont trois dames de compagnie et l'écuyer d'honneur, dans la

Digitized by Google

seconde, deux aumôniers du Roi, le curé du château de Versailles, et le grand-maître des cérémonies, dans la dernière, le corps de la princesse, abandonné, solitaire, clos en un double cercueil..... On arrive à l'abbaye à onze heures et demie, on n'a que le temps de dire les prières indispensables, tant les moines sont las de l'attente, et un nombreux clergé remplace la longueur des oraisons. La bière est enfermée et scellée immédiatement dans le caveau où, quelque trente ans plus tard, les hordes révolutionnaires pénétreront pour disperser aux quatre vents la poussière de ces restes.....

A la première nouvelle de la maladie, Don Philippe avait eu la pensée d'accourir à Versailles, mais il n'eut pas le temps de se mettre en route. Louis XV lui écrivait à ce sujet, le 24 décembre : « Je n'ai point été surpris du parti que vous avez été sur le point de prendre sans attendre ma permission, plusieurs personnes l'avaient pensé ici ainsi que moi, mais hélas ! vous n'y auriez plus trouvé celle que vous y veniez chercher ; il est vrai que vous y auriez trouvé un père accablé de douleur, mais plein de tendresse pour vous et pour vos malheureux enfants ; oh ! mes chers enfants, comptez que je n'oublierai jamais ma fille dans vos personnes ; elle est, j'espère, bienheureuse, mais nous bien malheureux de l'avoir perdue, dans quel moment surtout ! Vivez, mon cher fils, avec tous vos enfants et tous vos sujets ; j'accepte avec tendresse l'offre que vous m'en faites, mais que ce soit par vous qu'ils continuent à être mes enfants et vos enfants. Je vous embrasse tous ; mes yeux baignent de larmes..... »

Louis XV est profondément affecté, ce deuil renouvelle toute la cuisante douleur qu'il a éprouvée sept ans auparavant lors de la mort de Madame Henriette. Si le Roi n'aimait pas beaucoup son fils, il avait pour ses filles tout l'amour du père le plus attendri. Sa mémoire est assez lourdement chargée des plus justes opprobres pour qu'il soit permis de réveiller parfois les sentiments bons et humains qui dormaient en son cœur.

Louis XV passait, à cette époque, par de rudes épreuves ; il ajoute en post-scriptum : « J'ai essuyé bien des malheurs dans cette année, mais je ne m'attendais pas à celui par qui elle a fini ; je souhaite, mon cher gendre, que la prochaine nous soit plus propice et à vous principalement. Vous recevrez un paquet par quelques-uns des gens que vous avez encore ici, faible gage de ma tendresse extrême pour

Digitized by Google

vous, qui n'est point diminuée par la cruelle dissolution du nœud qui nous unissait. »

Le 2 février, fut célébré à Notre-Dame de Paris un service solennel pour le repos de l'âme de « Madame Louise-Élisabeth de France, fille aînée du Roi, infante d'Espagne et duchesse de Parme ». Le Dauphin, le duc d'Orléans, le prince de Condé, la Dauphine, Mesdames Adélaïde et Victoire y assistèrent, ainsi que les cours supérieures. L'oraison funèbre fut prononcée par l'évêque de Troyes, Messire Mathias Poncet de la Rivière [1]. Le prélat ne trouva rien à dire sur la princesse en dehors des banalités coutumières, et il poussa l'hyperbole jusqu'à faire un éloge ridicule de Don Philippe, le montrant comme « orné de tous les talents qui préparent les grands succès, de toutes les qualités qui les méritent, ne fuyant aucun des travaux qui les assurent. » Un seul passage de cette oraison est vraiment ému, c'est lorsque l'évêque rappelle le mort de Madame Henriette : « Hélas, dit-il, ils vont être satisfaits, ces désirs qu'elle avait témoignés si souvent d'être réunie dans le même tombeau à cette sœur auguste, à cette princesse respectable... Qu'ai-je dit ; ah ! Messieurs, me pardonnerez-vous de mêler de nouveaux regrets à ceux dont nous sommes pénétrés et d'ajouter à la douleur d'une blessure présente le sentiment d'une plaie qui saigne encore ? »

A Parme, dans cette charmante église Renaissance que l'on appelle l'Annonciation, et dont la forme en croix arrondie se prête si bien aux pompes et aux apparats, on fit, le 27 mars 1760, les « obsèques publiques » de la duchesse. L'intérieur de l'église était tendu de noir et décoré « d'une mosaïque formée par des os et des larmes » ; seize pilastres corinthiens à cannelures d'argent avaient été dressés tout autour de la nef; des médaillons représentant les vertus de la princesse, ornés d'inscriptions et de draperies doublées d'hermine, remplissaient « le vide des grandes et petites arcades ».

Le catafalque octogone placé au centre portait les armes de Madame et un semis de larmes et de fleurs de lis. Au-dessus de ce

1. Un contrat fut passé par devant Me Morisse, notaire à Paris, le 7 novembre 1760, pour la fondation d'un service solennel *à perpétuité* en l'abbaye royale de Saint-Denis, pour le repos de l'âme de la princesse ; ce service devait avoir lieu le 5 décembre de chaque année, veille du décès ; une rente de 1.000 livres était instituée à cet effet. (Archives nationales, L. 836.)

Digitized by Google

catafalque s'élevait une pyramide drapée de velours noir, avec, au sommet, une couronne recouverte de voiles de crêpe, et tout autour se groupaient six statues de marbre blanc : la Religion, la Foi, l'Espérance, la Charité et « des simulacres de la mort ». Du haut de la voûte pendait un grand baldaquin surmonté de cinq panaches. La présence de l'évêque et de la Cour, les chants funèbres et harmonieux, les pleurs des instruments à cordes, la voix des orgues, la profusion des lumières, tout concourait à donner à cette cérémonie une majesté digne de l'Infante.

Les poésies ne manquèrent pas à la princesse, en cette terre italienne où les sonnets poussent aussi abondants que les fleurs. Des vers d'une assez noble allure, composés par un abbé Frugoni, exaltaient la naissance et le cœur de celle qui fut chérie de son auguste père et de son royal époux, *fu cara all' alto Padre ed al Regal consorte*; après une énumération des vertus qui devaient rendre le nom de Louise-Élisabeth éternel, le poète s'écriait : Où donc, où donc est ta victoire, ô mort ? *Dov'è, dov'è la tua vittoria, o morte* [1] ?

Tout lyrisme mis à part, il est certain que de l'existence fiévreuse de cette princesse on ne saurait tout oublier. Elle remplit le monde de son ambition, elle remue ciel et terre pour sortir des entraves que lui imposent les traités, et, au milieu de cette agitation, passent et repassent rois et ministres, favorites et courtisans dont elle ne peut rien obtenir pour elle-même, mais elle assure du moins l'avenir de sa maison, elle croit préparer de longues années de gloire à son fils et à ses filles... elle ne prévoit pas les catastrophes qui peu à peu réduiront à rien les domaines princiers ; toujours est-il qu'elle peut dire en toute sincérité que son *devoir* fut son *premier amour*.

Il serait injuste d'ignorer Louise-Élisabeth de France, duchesse de Parme, et même de se montrer trop sévère pour cette fille aînée de Louis XV qui, plus princesse, il est vrai, que femme, a laissé tant de traces de son intelligente activité.

Casimir STRYIENSKI.

1. Cf. *Ubi est, mors, victoria tua ?* I Cor., xv, 55. C'est l'épigraphe choisie par Bossuet pour l'oraison funèbre de Mme Yolande de Monterby.

Digitized by Google

Le mariage de Marie-Antoinette.

(*Fin.*)

Les cérémonies diverses étaient ainsi fixées : le 15 avril, jour de Pâques, entrée publique de l'ambassadeur; le 16, audience publique, demande solennelle, remise des lettres et portraits ; le 17, renonciation de l'archiduchesse à ses droits, bal au Belvédère ; le 18, fête donnée par l'ambassadeur; le 19, mariage par procuration ; le 20, grand couvert à la cour ; le 21, départ pour Versailles [1].

Dans les derniers jours de mars, Durfort reçut un grand nombre de pièces officielles : d'abord les instructions générales datées de Versailles le 16 mars, les notifications à transmettre de son rappel et de sa nomination en qualité d'ambassadeur extraordinaire pour le mariage, puis des lettres de créance lui permettant de faire la demande solennelle, des pleins pouvoirs pour signer le contrat et recevoir la dot avec des lettres patentes destinées à l'archiduc Ferdinand, chargé d'épouser par procuration, ces dernières pièces étant expédiées et contresignées par le comte de Saint-Florentin, ayant le département de la Maison du Roi.

Le 4 avril, Marie-Antoinette reçut les premiers compliments officiels sur son prochain mariage : elle admit auprès d'elle dans la matinée les gardes-nobles allemandes et hongroises qui eurent l'honneur de lui baiser la main et, dans l'après-midi, les membres de

1. Pour tous les documents relatifs à ces diverses cérémonies, v. A. E., *France*, t. 426, passim : — v. également *Histoire de Marie-Antoinette*, par M. de La Rocheterie, vol. cit., p. 16-18, et *Marie-Antoinette dauphine*, par P. de Nolhac, vol. cit., p. 84-7.

Digitized by Google

l'Université [1]. Ce même jour, le contrat fut signé par l'ambassadeur, conjointement avec trois commissaires autrichiens, les princes de Colloredo [2], de Kaunitz et de Kevenhuller [3]. Les articles de cet acte se trouvaient conformes aux contrats des dauphines de Bavière, d'Espagne et de Saxe, à l'exception de ceux qui concernaient la renonciation de Marie-Antoinette aux États de la Maison d'Autriche et à la succession de son père, ces derniers copiés sur le contrat du roi de Naples et de l'archiduchesse Marie-Caroline. La dot se trouvait portée à deux cent mille florins, en vertu d'une convention particulière établissant cette somme à perpétuité pour la dot future des archiduchesses qui épouseraient des princes de la Maison de France et réciproquement. Marie-Thérèse y joignait des bagues et des bijoux pour une somme égale ; de son côté, Louis XV assurait à la future Dauphine une dot importante dont le chiffre n'était pas fixé, une rente annuelle de vingt mille écus d'or comme douaire, une somme convenable pour tenir son rang et des bijoux pour une valeur de deux cent mille écus. Les articles étaient rédigés en langue française, un article particulier stipulant que cet exemple ne tirerait pas à conséquence pour l'avenir.

Il y avait eu quelques difficultés pour fixer l'ordre des signatures. L'Empereur intervenait aux stipulations comme chef futur de sa Maison, l'Impératrice-Reine comme chef actuel ; or, si Louis XV cédait le pas à Joseph II, il devait aussi, en vertu des usages, alterner pour le rang avec Marie-Thérèse. Pour concilier ces droits, on dressa deux exemplaires : le prince de Colloredo, commissaire plénipotentiaire de l'Empereur, signa l'un et l'autre à la première place ; dans l'exemplaire destiné à la France, Durfort signa à côté de Colleredo et les deux commissaires de l'Impératrice-Reine, les princes de Kaunitz et de Kevenhuller, apposèrent leurs signatures après celle de Durfort et à gauche ; dans l'exemplaire destiné à l'Autriche, les deux commissaires signèrent de suite après Colloredo

1. Le recteur harangua en latin cette princesse qui lui répondit dans la même langue (*Mercure de France* de mai 1770, p. 207).

2. Rodolphe-Joseph, comte de Colloredo, vice-chancelier de l'Empire, prince du Saint-Empire Romain en 1763.

3. Le prince de Kevenhuller ancien gouverneur de Vienne, était grand-maître de la cour impériale.

Digitized by Google

et Durfort prit la dernière place à leur gauche. Enfin les pleins pouvoirs du Roi, du Dauphin, de l'Impératrice, joints aux articles, furent transcrits dans l'ordre établi pour les signatures dans chaque exemplaire du contrat [1].

Pendant la semaine sainte, Marie-Antoinette dut se conformer aux usages et faire une retraite de trois jours qui d'ailleurs ne fut guère profitable, car on peut croire Vermond écrivant à Mercy le 14 mars : « Votre Excellence imagine bien que les méditations ne pourront être fort longues, j'ai grande peur que les lectures spirituelles et les exhortations que je dois faire ne puissent l'être beaucoup davantage ; cependant il faudra remplir ces trois jours où S. A. R. ne verra personne [2]. »

Le 14, Marie-Thérèse réunissait ses ministres pour leur annoncer solennellement le mariage ; puis les cérémonies se succédèrent chaque jour méthodiquement avec tous leurs moindres détails réglés d'avance [3].

Le 15, Durfort fit son entrée publique, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, apportant toute la magnificence possible [4] à son cortège composé de quarante-huit voitures à six chevaux parmi lesquelles on remarquait les deux carrosses du Roi. Pour contempler le défilé, les archiduchesses Marie-Antoinette et Marie-Christine s'étaient rendues chez la comtesse de Trautmansdorff, tandis que Joseph II et le prince Albert de Saxe se trouvaient aux fenêtres du comte de Dietrichstein, grand écuyer. Le 16, reçu en audience publique par l'Empereur et l'Impératrice-Reine [5], il leur remit ses nouvelles lettres de créances et leur adressa la demande solennelle de Marie-Antoinette pour le Dauphin. Après avoir donné son

1. Le contrat, transmis aussitôt à Versailles, fut ratifié le 24 par Louis XV et par le Dauphin, l'expédition en étant faite, pour le Roi, par la secrétairerie des Affaires étrangères, et, pour son petit-fils, par le bureau du comte de Saint-Florentin.

2. *Maria-Theresia und Marie-Antoinette*, vol. cit., p. 361-2.

3. Pendant ces fêtes, on apprit l'entrée au Carmel de Madame Louise (11 avril) ; une circulaire datée du lendemain fit part à tous les représentants de Louis XV de cet « événement exemplaire et attendrissant » (A. E., *Vienne*, t. 313, fol. 8).

4. Les dépenses relatives à l'entrée de Durfort furent estimées à 349.600 livres dont 107.500 livres pour 117 habits destinés aux personnes de sa suite.

5. Les cérémonies et les fêtes qui eurent lieu à la cour d'Autriche furent organisées par le prince de Kevenhuller, le prince d'Auersperg, grand-chambellan, le prince de Schwartzenberg, grand-maréchal, et le comte de Saint-Julien, grand-maître des cuisines.

Digitized by Google

assentiment, Marie-Thérèse fit appeler sa fille qui se tenait dans une pièce voisine : celle-ci fit une profonde révérence en arrivant devant l'Impératrice et salua gracieusement Durfort qui lui remit le portrait du Dauphin en lui adressant quelques mots ; l'archiduchesse, se tournant alors vers sa mère et la consultant du regard, se laissa attacher le portrait sur la poitrine par sa grande-maîtresse. L'audience terminée, l'ambassadeur fit, comme à son arrivée, trois grandes révérences et se retira, traversant de nouveau la double haie des gardes-nobles allemandes et hongroises ; en simple carrosse à deux chevaux, il revint le soir à la cour où il y eut « appartement et grand gala ». On joua *La mère confidente* de Marivaux et on exécuta un nouveau ballet, *Les bergers de Tempé*, composé par Noverre[1], l'un des maîtres de Marie-Antoinette et peut-être l'un des plus appréciés puisqu'il lui avait appris la danse.

Le 17, Durfort se rendit en grand cortège, accompagné d'un chambellan impérial, chez tous les archiducs et archiduchesses pour être reçu par chacun d'eux en audience publique. A la fin de la journée il se trouvait de nouveau à la cour pour assister à la renonciation. Cette formalité s'accomplit selon les usages précédemment adoptés pour la reine de Naples. Dans la chambre du conseil, Marie-Thérèse et Joseph II se tenaient debout sur une estrade surmontée d'un dais et s'appuyaient contre une table ; en face d'eux, sur la même estrade mais un peu à leur gauche, Marie-Antoinette vint se placer, tandis que Durfort, comme témoin du Roi, et Kaunitz, chargé de lire les formules de renonciation, se trouvaient hors de l'estrade ; le fond de la salle était occupé par les ministres et conseillers d'État. Après avoir signé[2], Marie-Antoinette se dirigea vers une petite table supportant l'Évangile et un crucifix entre deux cierges allumés ; elle prêta serment entre les mains du comte d'Herberstein, coadjuteur du prince-évêque de Laybach, remplaçant le cardinal Migazzi, archevêque de Vienne[3]. Ensuite l'Empereur, malgré le chagrin qu'il éprouvait de la mort récente de sa fille unique,

1. Noverre (1727-1810), successivement maître de ballet à Berlin, Londres, Stuttgart, Vienne, Milan et Paris.

2. Cet acte, rédigé en latin, fut ratifié le 19 mai par le Roi et par le Dauphin.

3. Afin d'éviter toute discussion de préséance et dans la crainte d'avoir à lui céder le pas, Durfort avait obtenu de Marie-Thérèse la non-intervention du cardinal Migazzi aux diverses cérémonies.

Digitized by Google

donna au Belvédère une fête très admirée : dans une grande salle de quatre cents pieds de longueur sur quarante-huit pieds de largeur eut lieu un souper de quinze cents couverts, suivi d'un bal masqué comportant trois mille invitations, le tout égayé d'illuminations et de pièces d'artifices.

Le lendemain, Durfort donna une grande fête [1] au palais Lichtenstein situé dans un faubourg de Vienne. Toutes les rues que devait suivre le cortège impérial étaient garnies de lanternes multicolores. Les avenues, l'entrée et l'intérieur du palais étaient décorés avec autant d'art que de magnificence ; dans la cour on pénétrait par une large galerie couverte jusqu'au vestibule même ; au fond du jardin, un édifice de vingt-sept toises de façade sur douze d'élévation, représentant le temple de l'Hymen, fut utilisé pour un feu d'artifice très réussi. Le souper, de quinze cents couverts, ne le cédait en rien à celui du Belvédère, et les danses commencées dès six heures du soir ne cessèrent que douze heures après [2].

Le mariage par procuration eut lieu le jeudi 19, à six heures du soir. En grande pompe, traversant une double haie de grenadiers, l'Empereur et l'Impératrice-Reine se rendirent lentement à l'église des Augustins par les galeries du palais ; auprès d'eux s'avançait Marie-Antoinette, souriante et presque gaie ; elle était revêtue d'une robe de drap d'argent dont la comtesse de Trautmansdorff soutenait la traîne. En tête du cortège, se trouvaient l'ambassadeur de Louis XV et le nonce Visconti, puis les archiducs Ferdinand et Maximilien. Toujours d'après le cérémonial adopté pour la reine de Naples, Joseph II et sa mère se plaçaient à droite du maître-autel, sur une estrade surmontée d'un dais ; en face de l'autel, sur une estrade plus basse, se trouvaient Marie-Antoinette et son frère Ferdinand qui représentait le Dauphin ; tous les quatre avaient des

1. Extrait des instructions données à Durfort (A. E., *France*, t. 426, fol. 194-211) : « L'ambassadeur du Roi doit bien se garder d'inviter la future Dauphine à cette fête. Le respect qu'il devra dès lors à cette princesse, comme sujet du Roi, ne lui permetra plus de rechercher ni de s'attirer cet honneur. Par une suite de ce même respect, l'ambassadeur du Roi doit éviter dès le moment des épousailles de recevoir en la présence de la princesse des honneurs qui le rapprocheraient trop d'elle, tel que serait celui d'avoir un fauteuil égal, etc... Il mettra dans sa conduite à cet égard la dextérité convenable pour ne pas compromettre les droits de son caractère en cédant au devoir que lui imposera le respect qu'il devra à cette princesse. »

2. *Gazette de France* du 14 mai.

Digitized by Google

fauteuils en velours cramoisi. A droite de l'archiduc et en dehors de son estrade, était une chaise de velours cramoisi pour Durfort. La bénédiction nuptiale fut donnée par le Nonce, assisté du curé de la cour, Briselance, qui dressa l'acte de célébration, authentiqué par Kaunitz et légalisé par Durfort. La famille impériale revint dans le même ordre au palais où fut donné un grand souper de gala : la Dauphine se plaça à côté de l'Empereur, car elle prenait le pas désormais sur ses frères et sœurs. Le prince Albert de Saxe n'avait pas assisté à la cérémonie religieuse afin d'éluder une délicate question de préséance entre lui et l'ambassadeur; par contre, il se trouvait au souper et Durfort dut s'abstenir d'y paraître.

Le comte de Lorges partit aussitôt pour Versailles, comme messager de l'heureuse nouvelle, emportant une lettre de Joseph II pour le Roi [1].

La journée du 20 fut consacrée aux préparatifs de départ et aux nombreux épanchements de famille. Cependant il y eut dîner de la cour en public et grand appartement afin de permettre aux dignitaires et à la noblesse viennoise d'approcher une dernière fois la jolie et gracieuse princesse dont le sort allait être confié à la France même, puisque le temps était déjà passé où les rois pouvaient faire le bonheur de leur peuple.

Marie-Thérèse prit encore le temps d'écrire trois lettres ce même jour à Louis XV, d'abord une première à laquelle elle s'efforçait de laisser en quelque sorte l'allure officielle, puis deux billets qu'elle confia, l'un à sa fille et l'autre au prince de Stahremberg, chargé de la conduire jusqu'à Versailles. Pour la première fois peut-être la raison d'État fléchissait devant la tendresse maternelle : elle éprouvait le besoin instinctif, bien naturel, de recommander sa fille pré-

1. Joseph II écrivait à Louis XV : « Monsieur mon Frère et Grand-Père, Puis-je assez témoigner le plaisir avec lequel je viens de recevoir la lettre que Votre Majesté a bien voulu m'écrire et qui caractérise si bien son amitié pour moi et ses sentiments bien consolants pour ma sœur qui va avoir le bonheur d'appartenir au Dauphin, son digne petit-fils? La fonction du mariage par procure vient de se célébrer. Si quelque chose pouvait encore plus resserrer des liens sans cela formés et rendus indissolubles par la conviction et l'attachement mutuels, certainement que ce nouveau lien si tendre et le bonheur d'une sœur qui mérite tant d'être chérie y mettrait le comble. Croyez, cher Grand-Père, que je ne désire rien davantage que de vous en convaincre et de vous faire connaître en personne mon cœur et les sentiments d'un fils qui vous respecte et dont l'attachement est à toute épreuve... » (A. E., *France*, t. 426, fol. 330. Cette dépêche a été publiée par E. Wertheimer, art. cit., p. 342-3).

Digitized by Google

férée qui allait la quitter pour toujours. La première lettre était ainsi conçue : « Monsieur mon frère et cousin, La célébration du mariage de ma fille l'archiduchesse Marie-Antoinette, qui a été unie hier en face de l'Église à Monsieur le Dauphin, a suivi de si près la demande solennelle que Votre Majesté m'en a fait faire par son ambassadeur extraordinaire, le sieur marquis de Durfort, que j'ai la satisfaction de pouvoir lui témoigner, par mon empressement à lui apprendre que le mariage est fait, combien la proposition m'en a été agréable. Votre Majesté n'ignore pas le plaisir que je me suis fait de tous les liens par lesquels nous avons pu unir nos maisons jusqu'ici, et Elle peut juger moyennant cela du degré de satisfaction que doit me causer celui-ci qui nous attache encore plus particulièrement à la personne de Votre Majesté qui rend justice, j'espère, à tous mes sentiments pour Elle. Je la prie instamment de vouloir bien être le père, le guide et le protecteur de ma fille qui, fera, j'espère, tout ce qu'elle pourra pour lui plaire mais qui, bien jeune encore, ne peut manquer néanmoins d'avoir souvent grand besoin des bontés et de l'indulgence de Votre Majesté. Je lui demande donc pour elle l'un et l'autre, et il ne me restera rien à désirer en ce cas que de pouvoir donner sans cesse à Votre Majesté des preuves de la sincère et inviolable amitié avec laquelle je suis et serai toute ma vie... [1] »

A Marie-Antoinette elle confia une lettre [2] qui était une pressante recommandation d'indulgence, car elle s'inquiétait de sa vivacité, de ses caprices, de ses étourderies capables de provoquer bien des incidents dans un milieu où il fallait peser tous ses mots et surveiller tous ses gestes. Aussi chargeait-elle tout particulièrement

1. A. E., *France*, t. 436, fol. 335 (dépêche publiée par E. Wertheimer, art. cit., p. 344). — Louis XV devait répondre à Marie-Thérèse, le 8 mai : « J'ai reçu avec la joie la plus vive la nouvelle que Votre Majesté a bien voulu me donner de la célébration du mariage qui s'est faite en sa présence de mon cher petit-fils le Dauphin avec sa chère fille l'archiduchesse Antoinette. Votre Majesté concevra aisément l'impatience où je suis de recevoir cette princesse pour lui témoigner toute l'affection que j'ai pour elle. Le moment de la conclusion d'une alliance, laquelle est à tant de titres si chère à mon cœur, met le comble à la satisfaction que me causent les différents liens qui m'unissent déjà à Votre Majesté. Je ne saurais trop lui répéter la joie que j'en ressens ; elle est aussi pure et aussi vive que l'amitié que je lui ai vouée pour la vie » (A. E., *Vienne*, t. 285, fol. 441-2 ; dépêche publiée par E. Wertheimer, art. cit., p. 345).

2. A. E., *France*, t. 426, fol. 333. — Cette lettre a été publiée par E. Wertheimer (art. cit., p. 344) et par P. de Nolhac (vol. cit., p. 88-9).

Digitized by Google

Stahremberg d'insister auprès du Roi sur ces faiblesses passagères, d'obtenir sa bienveillance et ses conseils. Il se présenterait porteur de ce billet : « Le prince Stahremberg, qui a eu le bonheur de mériter vos bontés et confiance par l'heureuse union de nos maisons et intérêts, a su mériter à juste titre toute la mienne. Je prie Votre Majesté de vouloir bien ajouter foi à tout ce qu'il lui dira de ma part; il ne pourra jamais en dire assez et s'exprimer assez vivement les sentiments qui m'attachent à sa personne pour toute la vie, étant toujours... [1] »

De son côté, Marie-Antoinette écrivait à Louis XV, sous la dictée de sa mère : « Monsieur mon frère et très cher grand-père, Il y a si longtemps que je désire pouvoir témoigner à Votre Majesté, au moins en partie, tous mes sentiments pour Elle que je saisis avec la plus grande satisfaction la première occasion qui peut m'y autoriser. Que Votre Majesté me permette donc de lui apprendre que mon mariage avec Monsieur le Dauphin a été célébré ici hier par toutes les cérémonies de l'Église usitées en pareil cas, et que c'est pour moi la plus douce satisfaction de me voir par là appartenir à Votre Majesté pour qui, depuis que je pense, j'ai toujours eu le plus grand respect et le plus vif attachement. Votre Majesté peut être assurée, en conséquence, que je ne serai occupée toute ma vie que du soin de lui plaire et de mériter sa confiance et ses bontés et, avec de pareilles intentions, je crois pouvoir tout espérer de sa part. Je sens cependant que mon âge et mon inexpérience pourront peut-être avoir souvent besoin de son indulgence et j'ose, moyennant cela, la lui demander à présent avec les plus vives instances et la supplier en même temps de me ménager aussi d'avance celle de Monsieur le Dauphin et de toute la famille dont je vais avoir le bonheur d'être. Je sais que Votre Majesté est le meilleur des pères; je me propose d'être toute ma vie la fille la plus tendre et la plus soumise à ses volontés, et je me flatte par conséquent du sort le plus heureux. J'ose espérer que Votre Majesté daignera recevoir avec la bonté qui lui est naturelle cette effusion de cœur à laquelle je n'ai pu me refuser et je la supplie de vouloir être persuadée, en attendant, qu'au moment désiré où j'aurai le bonheur de me trouver auprès d'Elle, ce sera avec autant de vérité que de respect et de tendresse que j'aurai l'hon-

1. A. E., *France*, t. 426, fol. 334.

Digitized by Google

neur de lui répéter de vive-voix tous les sentiments avec lesquels je ne cesserai d'être toute ma vie, Monsieur mon frère et très cher grand-père, de Votre Majesté, la très affectionnée sœur, servante et petite-fille : Antoine [1]. »

Le lundi 21, eut lieu le départ. Selon son habitude lorsqu'elle se séparait d'un de ses enfants, Marie-Thérèse remit à la Dauphine un « règlement à lire tous les mois » et une « instruction particulière [2] » où, comme chrétienne d'abord, comme souveraine ensuite et comme mère, elle lui donnait les conseils les plus sensés et les plus touchants.

Les mémoires du temps, ceux de Weber entr'autres, racontent la désolation des Viennois en voyant s'éloigner pour toujours la jeune princesse. Ils ne rapportent pas les derniers moments passés entre la mère et la fille, mais il est des circonstances où l'histoire peut rester muette, où les sentiments humains se devinent.

Escortée par Durfort et tous les dignitaires de la cour autrichienne, accompagnée jusqu'à la portière par l'archiduc Ferdinand, Marie-Antoinette montait en carrosse à neuf heures et demie du matin. Elle était triste d'abandonner les siens, les divers lieux témoins de sa jeunesse, mais, à ses larmes, devait se mêler le sourire de l'espérance.

1. Cette lettre, tracée d'une main encore peu exercée, conservée aux archives des Affaires étrangères (*France*, t. 426, fol. 331-2), a été publiée par M. de Nolhac, vol. cit., p. 87-8.

2. Publiés une première fois par M. d'Arneth (*Maria-Theresia und Marie-Antoinette*, vol. cit.), ce règlement et cette instruction ont été réimprimés, avec les lettres de Marie-Thérèse et de Marie-Antoinette, dans la *Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau...* (vol. cit., t. I, p. 1-6).

Digitized by Google

II

LA MISSION DU COMTE DE NOAILLES A STRASBOURG

Choiseul avait formé le projet d'aller chercher lui-même la Dauphine jusqu'à la frontière, afin de remettre personnellement à Louis XV un nouveau gage de l'alliance autrichienne, à son petit-fils le meilleur espoir de bonheur, et de prouver à toute la France que ce mariage était bien son œuvre. C'était pour ce motif surtout qu'il avait refusé à Durfort la satisfaction de se joindre au cortège ; aussi l'ambassadeur se résignait-il plus aisément à un retour discret aussitôt après s'être acquitté de ses brillantes fonctions. Malheureusement, plusieurs difficultés d'étiquette se présentèrent : il n'était pas dans les usages de voir un premier ministre accomplir semblable démarche. Choiseul ne pouvait guère se permettre une innovation, puisqu'il ne recevrait pas le précieux dépôt des mains du premier ministre de Marie-Thérèse : en définitive, il osa d'autant moins compromettre sa dignité pour une satisfaction d'amour-propre que sa situation était ébranlée par les partisans de Mme du Barry déjà triomphante. Il lui restait l'unique ressource de confier cette haute mission à l'un de ses amis.

Le comte de Noailles [1], lieutenant-général des armées du Roi, gouverneur de Versailles et capitaine des chasses, occupait une des plus hautes fonctions de la cour, tandis que la comtesse de Noailles, qui avait été dame d'honneur de la reine Marie Leczinska, était par avance

1. Philippe, comte de Noailles (1715-1794), avait épousé en 1741 Louise d'Arpajon. — Les instructions qui devaient lui être données (A. E., *France*, *Mémoires et documents*, t. 426, fol. 228-37) faisaient suivre son nom des titres suivants : « grand d'Espagne de première classe, duc de Mouchy, prince de Poix, marquis d'Arpajon, prince de Lautrec, baron d'Ambres et des États de Languedoc, lieutenant-général des armées du Roy et de la province de Guyenne, chevalier des ordres de S. M. et de la Toison d'or, grand'croix de l'ordre de Malte, gouverneur et capitaine des chasses des villes, châteaux et parcs de Versailles, Marly et Saint-Hubert, etc... ».

Digitized by Google

destinée à remplir les mêmes fonctions auprès de Marie-Antoinette. En effet, à la mort de la Reine, Louis XV avait résolu de conserver sa maison pour l'attribuer ensuite à la Dauphine, ce qui supprimait bien des compétitions. L'amitié de Choiseul, plus encore que ses titres, permettait à Noailles de compter pour lui-même sur l'honneur que le ministre renonçait à s'attribuer ; dans les premiers jours de décembre 1769, il lui adressa un mémoire[1] qui était moins une requête qu'un exposé de conditions démontrant leur entente préalable :

« Mme la comtesse de Noailles, disait ce mémoire, a demandé à M. le duc de Choiseul de proposer au Roi le comte de Noailles pour aller recevoir Mme la Dauphine sur la frontière comme ambassadeur extraordinaire : son objet était de n'être pas commandée sur la frontière et dans le voyage par un autre que par celui à qui les lois et l'usage la soumettent naturellement. M. le duc de Choiseul a dit à Mme la comtesse de Noailles qu'il avait pensé à y aller, mais qu'il approuvait sa demande. La dame d'honneur lui a répondu que, s'il y allait, elle serait très contente à tous égards. Le comte de Noailles pense de même et aimerait mieux que tout que M. le duc de Choiseul se déterminât à s'acquitter lui-même de cette fonction : elle serait mieux entre ses mains qu'en toute autre, et souvent les princesses gardent avec satisfaction la première impression des personnes qu'elles voient, surtout quand elles ont autant d'esprit et d'agrément que le duc de Choiseul. »

Ce mémoire, empreint d'une certaine familiarité et de témoignages d'un désintéressement habilement simulé, s'étendait ensuite sur les points de détail à régler. Noailles voulait « être décoré du titre le plus honorable qui est d'usage en pareil cas ». Citant à diverses reprises l'exemple du duc de Lauraguais qui avait été chercher sur la frontière d'Espagne l'infante Marie-Thérèse[2], première femme du Dauphin, fils de Louis XV, il réclamait des instructions comme il est d'usage d'en fournir aux ambassadeurs en pays étranger, se réservait le soin agréable de distribuer des présents à la suite de la Dauphine et de l'argent aux subalternes, les présents étant répartis d'avance et leur nombre supérieur aux besoins afin de parer à l'im-

1. A. E., *Autriche, supplément*, t. 22, fol. 322-4.

2. L'infante Marie-Thérèse-Antoinette-Gabrielle (1726-1746), fille de Philippe V et d'Élisabeth Farnèse, avait épousé le Dauphin le 25 février 1745.

Digitized by Google

prévu. Le duc de Lauraguais avait eu les honneurs du canon et des troupes : lui-même ne pouvait être moins bien traité. Enfin il comptait s'adjoindre son fils, le prince de Poix [1], qui serait chargé de revenir en toute hâte de Strasbourg pour apporter la nouvelle de la remise et les détails de cette cérémonie. Comme conclusion, il faisait valoir qu'il ne désirait pas de décorations, ayant « sa suffisance d'ordres », mais, en échange, un traitement assez fort pour n'avoir pas trop à prendre sur sa fortune personnelle. L'honneur de se battre en Allemagne [2] lui avait coûté cent mille écus; l'honneur d'avoir sa femme à la tête de la maison de la Reine l'entraînait à un train de maison considérable : il ne lui restait donc que de l'argent à désirer, et il terminait par cet argument précis : « M. le duc de Choiseul ne passe pas pour y regarder de bien près, mais il doit savoir cependant par sa propre expérience ce que coûte une maison ouverte toute l'année. »

Convaincu d'avance, Choiseul lui répondit, le 31 décembre, pour lui annoncer sa nomination en qualité d'ambassadeur extraordinaire et l'acceptation de toutes ses conditions. Malheureusement, il ne pouvait mettre à sa disposition que soixante mille francs, par suite des embarras du Trésor; il l'engageait à « tâcher de s'en contenter », en laissant entendre la possibilité d'un supplément, puis, toujours spirituel et galant, il terminait ainsi : « Je vous demande, M. le Comte, pour première fonction de votre ambassade, de mettre aux pieds de la dame d'honneur de Mme la Dauphine l'hommage de mon respectueux attachement [3]. »

Le comte et la comtesse de Noailles devaient être suivis de la duchesse de Villars, dame d'atours, de quatre dames d'honneur, la duchesse de Picquigny, la marquise de Duras, les comtesses de Mailly et de Saulx-Tavannes, du comte de Saulx-Tavannes [4], chevalier d'honneur, ces six personnages faisant jadis partie de la

1. Le prince de Poix, né en 1752, avait épousé en 1767 Anne-Louise-Marie de Beauvau.

2. Le comte de Noailles avait fait de nombreuses campagnes en Allemagne depuis l'année 1742, en qualité de mestre de camp, puis de lieutenant-général (1748); pendant la dernière, en 1757, il avait combattu à Hastembeck, contribué à la conquête du Hanovre et gouverné la place de Cassel jusqu'à la fin de la guerre. Il devait être nommé maréchal de France en 1775.

3. A. E., *Vienne, supplément*, t. 22, fol. 326-7, et *France*, t. 426, fol. 113-4.

4. Charles-François-Casimir de Saulx-Tavannes (1739-1820).

Digitized by Google

maison de la Reine, du comte de Tessé, premier écuyer, du marquis Desgranges, maître des cérémonies, du secrétaire du cabinet, Bouret, chargé de lire et de signer l'acte de réception, du chevalier de Saint-Sauveur, commandant le détachement des gardes du corps, et de plusieurs officiers subalternes [1]. En outre, la mission devait s'adjoindre à Strasbourg le maréchal de Contades [2], gouverneur de la province, le marquis de Vogüé, lieutenant-général et commandant en second, l'intendant d'Alsace, de Blair, et le préteur royal de la ville, d'Autigny.

Des instructions très détaillées, s'efforçant de tout prévoir et d'empêcher le moindre incident, furent remises au comte et à la comtesse de Noailles, à Desgranges et à Bouret [3].

Les présents destinés à la suite de la Dauphine coûtèrent quatre cent quarante-neuf mille cent trente-cinq livres et furent l'objet de soins minutieux. Ils étaient divisés en trois catégories : il y avait des bijoux de valeur portant le nom des personnes de l'entourage immédiat, des bijoux plus ordinaires étiquetés d'après les fonctions des destinataires ; l'argent comptant pour les inférieurs constituait la troisième catégorie.

Le cérémonial était très strict et très compliqué ; on s'efforçait toutefois de le restreindre dans la mesure du possible. C'est ainsi que les princes étrangers, les divers notables attirés à Strasbourg ou sur le passage du cortège devaient garder l'incognito [4] pour

1. La suite devait se composer encore : d'une première femme de chambre, de quatre femmes de chambre, une coiffeuse, une blanchisseuse, une fille de garde-robe, d'un aumônier du Roi, un chapelain et un clerc, d'un médecin, un chirurgien, un apothicaire et son aide, de treize huissiers de chambre, de deux exempts, deux brigadiers, deux sous-brigadiers et cinquante-trois gardes de corps, d'un fourrier et douze suisses, d'un lieutenant et quatre gardes de la porte, d'un lieutenant, d'un exempt et quatre gardes de la prévôté, de deux maréchaux des logis et huit fourriers, etc... Le cortège complet, non compris les cavaliers, réclamait 225 chevaux de trait et 161 bidets.

2. Louis, marquis de Contades (1704-1793), maréchal de France en 1758, gouverneur de l'Alsace depuis 1762.

3. Les instructions données à Noailles et à Desgranges sont datées de Versailles le 25 mars 1770 ; celles données à Bouret, du 27 mars (A. E., *France*, t. 429, fol. 228-37, 255-9 et 238-9).

4. Cette mesure causa plusieurs déceptions, comme le laisse entendre la baronne d'Oberkirch : « Madame de Wurmser était avec nous [à Strasbourg], et LL. AA. de Montbéliard devaient s'y trouver également ; mais, d'une part, la santé de la princesse les en empêcha, et, d'une autre, les étiquettes de la cour de France sont si sévères et si hautaines à l'égard des princes étrangers, qu'ils s'en éloignent lorsqu'ils ne sont pas absolument obligés de s'y rendre..... Quoi qu'il en soit, la cour de Montbéliard vou-

Digitized by Google

« éviter toutes les discussions fastidieuses d'étiquette dont on n'aura pas le temps de s'occuper ». C'est ainsi que les présentations en cérémonie furent supprimées sur le parcours, la dame d'honneur devant se borner à nommer les personnes de qualité venant saluer la Dauphine, que les fêtes projetées aux différentes étapes furent proportionnées aux ressources des villes, réglées de façon à ne pas fatiguer Marie-Antoinette et à ne pas retarder la marche des voitures [1].

Le cortège lui-même devait être si considérable que les relais de poste furent jugés insuffisants, malgré les trois cent quarante à trois cent soixante chevaux que chacun d'eux parvenait à réunir. On résolut d'emprunter la moitié de leurs chevaux à toutes les postes du royaume jusqu'à Angoulême, sur la route de Bordeaux, Périgueux, sur la route de Toulouse, et Pont-Saint-Esprit, sur la route d'Aix, ce qui obligeait à des déplacements de plus de cent quarante lieues. Puis on imagina de faire filer directement sur Compiègne les chevaux effectuant le parcours de Châlons à Soissons pendant le jour de repos dans cette dernière ville, seul moyen d'obtenir les six cents chevaux nécessaires pour l'étape qui devait se terminer à la Muette [2].

En même temps, les préparatifs étaient activement poussés à Strasbourg, sous la direction du baron d'Autigny.

L'étiquette voulait que la remise eût lieu sur un territoire neutre, solution impraticable dans la circonstance. Les cours de Versailles et de Vienne s'entendirent aisément pour choisir une île du Rhin, traversée par la route de Strasbourg, qui avait déjà servi pour la réception de la Dauphine de Saxe en 1747 [3]. Cette île serait neutralisée et l'escorte autrichienne pourrait y pénétrer les armes hautes, après avoir dépassé le premier poste français. Il était entendu que semblable expédient serait adopté si une princesse de la maison de France épousait dans l'avenir un archiduc d'Autriche : l'alliance paraissait alors presque aussi immuable que la royauté.

lut éviter des tracasseries et se fit excuser » (*Mémoires de la baronne d'Oberkirch*, publiés par le comte de Montbrison, Paris, Charpentier et Fasquelle, 2 vol, in-16, s. d., t. I, p. 30).

1. Tous ces détails sont fournis par le mémoire d'instruction remis à Noailles.
2. A. E., *France*, t. 429, fol. 361.
3. V. *La mère des trois derniers Bourbons*, par C. Stryienski, vol. cit., p. 47-9.

Digitized by Google

Le baron d'Autigny songea d'abord à utiliser la maison d'un particulier, nommé Gelb; mais, après l'avoir visitée, il écrivit [1], le 15 février, à Choiseul que la porte d'entrée était très étroite, le rez-de-chaussée composé de petites pièces, l'escalier en mauvais état, enfin qu'un vaste bourbier en rendait l'accès particulièrement difficile. Il proposa de faire construire un édifice provisoire, tout en bois, dont l'extérieur serait peint et l'intérieur orné de tapisseries provenant de l'évêché de Strasbourg ou de la cathédrale.

Son projet ayant été accepté, il se mit à l'œuvre aussitôt et fit établir l'édifice sur le bord de la route, à droite en venant de Kehl, afin que la Dauphine pût y pénétrer immédiatement à sa descente de carrosse. Il se composait d'une antichambre de six toises de longueur, d'un cabinet de huit toises rétréci sur un des côtés par deux petites pièces, de la salle de remise longue de sept toises, d'un cabinet et d'une antichambre disposés comme de l'autre côté de la salle; la Dauphine devait entrer par la porte de l'antichambre autrichienne et sortir par la porte de l'antichambre française.

Le 24 mars, d'Autigny eut une conférence avec les fourriers autrichiens chargés de la décoration de la partie qui était censée leur appartenir; il leur proposa de partager les frais, mais ceux-ci répondirent qu'il était plus convenable de laisser le tout à la charge de Louis XV. Pour orner la partie française, il y eut un empressement général : le cardinal de Rohan [2] prêta ses tapisseries, l'Université luthérienne un dais et un superbe fauteuil de velours cramoisi, galonné d'or, le chapitre catholique offrit un tapis qui s'harmonisait avec le fauteuil, de riches Strasbourgeois envoyèrent des banquettes, des chaises, des tabourets, si bien que la partie autrichienne se trouva du même coup décorée. Enfin le tapissier de la couronne arriva, suivi de meubles et de tapisseries provenant du garde-meuble royal.

Le pavillon devint un but de promenade pour les habitants de Strasbourg désireux de contempler tant de merveilles réunies. Gœthe, alors étudiant dans cette ville, négligeait ses cours de droit pour l'île du Rhin : « J'y allais aussi souvent que possible, écrit-il

1. A. E., *France*, t. 426, fol. 154.
2. Louis-Constantin de Rohan (1697-1779), évêque de Strasbourg en 1756, cardinal en 1761.

Digitized by Google

dans ses Mémoires [1], car je ne pouvais me lasser d'admirer ces tapisseries qui garnissaient les deux salles et les chambres latérales... Il n'en fut pas de même de la grande salle : en jetant les yeux sur les splendeurs qui la décoraient, j'oubliai la beauté du travail, tant le choix des sujets m'indignait. C'était l'imitation de quelques tableaux faits par de très bons maîtres français, mais ces tableaux représentaient l'histoire de Jason, de Médée et de Créuse. A droite du trône, on voyait la malheureuse fiancée en proie à toutes les angoisses d'une mort cruelle; à gauche, Jason saisi d'horreur à la vue de ses enfants égorgés, tandis que la Furie s'élève dans les airs sur un char enflammé. De pareils sujets me parurent si peu en harmonie avec les circonstances que je ne pus m'empêcher de m'écrier tout haut : Eh, quoi! c'est au moment même où la jeune princesse va fouler le sol du pays de son futur époux qu'on va lui mettre sous les yeux l'image des noces les plus atroces qu'il soit possible d'imaginer! Les architectes, les décorateurs, les tapissiers français ignorent-ils donc que les tableaux ont un sens, qu'ils impressionnent l'esprit et éveillent des pressentiments dans l'âme? Ne dirait-on pas qu'on a évoqué le plus affreux des fantômes pour aller au-devant de la plus belle, de la plus joyeuse des fiancées? Je ne sais ce que j'aurais dit encore si mes camarades ne m'avaient pas fait quitter la salle. Dès que nous nous trouvâmes seuls, ils me dirent que j'avais eu complètement tort, que les tableaux étaient des ornements et que jamais personne n'aurait la bizarre fantaisie d'y voir des allusions. »

Les remarques de Gœthe passèrent inaperçues ; raisonnant comme les camarades du célèbre Allemand, le public accorda peu d'attention à cette faute de goût. Dans la suite, on se souvint des tapisseries de Strasbourg comme on se rappela les prédictions de Gassner [2], comme on fit un rapprochement entre le tremblement de terre de Lisbonne et la naissance de Marie-Antoinette. Si son règne avait été différent, on aurait oublié ces quelques coïncidences pour rappeler les présages de bonheur qui furent peut-être aussi nombreux.

1. *Mémoires de Gœthe*, traduits par la baronne de Carlowitz; Paris, Charpentier et Fasquelle, 2 vol. in-16, s. d., t. I, p. 207-9.

2. L'abbé Gassner (1727-1779), célèbre thaumaturge, interrogé par Marie-Thérèse sur l'avenir de sa fille, avait fait cette réponse d'ailleurs peu compromettante : « Il est des croix pour toutes les épaules. »

Digitized by Google

Le 25 mars, Louis XV signa plusieurs ordonnances [1] réglant le voyage de la Dauphine en France de la façon la plus minutieuse et prévoyant jusqu'aux moindres détails : c'est ainsi que le préteur royal de Strasbourg devait surveiller les approvisionnements et empêcher les gens du pays de vendre à des prix exagérés, que les intendants [2] des provinces traversées devaient s'occuper également de la vente des denrées, de la réfection des routes, du choix des logements et de l'organisation des fêtes en se conformant aux réserves précédemment édictées. C'était partout une activité fébrile, avec la préoccupation constante de tout prévoir, de rendre impossible le plus léger incident.

Il n'y eut qu'une seule difficulté, naturellement relative à des questions de préséance. Noailles écrivit le 2 avril [3] à Gérard que les chevaliers d'honneur avaient la prétention de tout commander, de tenir la table d'honneur, que, dans la circonstance, la direction générale lui revenait de droit mais qu'il voulait éviter toute discussion avec Saulx-Tavannes, un vieil ami de trente-cinq ans. D'autre part, celui-ci rédigeait un mémoire [4] pour réclamer la jouissance exclusive des privilèges accordés à ses fonctions. Choiseul trancha fort habilement cette embarrassante question en faisant nommer Saulx-Tavannes commissaire éventuel, en lui remettant un brevet et des instructions pour le cas où Noailles serait malade. Dans ces conditions, l'amour-propre était sauf et le chevalier d'honneur pouvait se résigner à n'occuper en fait que le second rang puisqu'en droit il jouissait des mêmes prérogatives.

Par contre, le ministre fut moins heureux dans une autre négociation plus délicate et plus importante. Il se demandait quelle place Mme du Barry occuperait aux fêtes de Versailles, il s'inquiétait autant du cérémonial que des convenances et voulait surtout profiter de l'occasion pour abaisser le crédit toujours croissant de la favorite devenue son ennemie déclarée du jour où, malgré ses efforts, elle avait été reconnue maîtresse en titre. Ne pouvant intervenir lui-même, il chargea Noailles de l'engager à partir pour Barèges : une

1. A. E., *France*, t. 426, fol. 249-64.
2. C'étaient MM. de Blair, intendant d'Alsace, de Calonne, intendant de Metz, de la Galaizière, intendant de Champagne, de Sauvigny, intendant de Paris.
3. A. E., *France*, t. 426, fol. 280.
4. A. E., *France*, t, 426, fol. 317-20.

Digitized by Google

santé aussi précieuse a toujours besoin d'être soignée, surtout au moment où quelques mécomptes sont à craindre. Mais Mme du Barry, certaine de son pouvoir sur le vieux monarque, encouragée dans son arrogance par d'Aiguillon et Richelieu, refusa nettement de suivre les conseils suggérés par Noailles. Une semblable négociation ne pouvait laisser trace dans les Archives [1]; toutefois la chronique du temps rapporta ce détail, insignifiant en lui-même, fort important par ses conséquences. Au moment où il voyait consacrer sa politique par l'union la plus intime, Choiseul éprouvait un cruel mécompte, se sentait à la merci d'une femme, simplement parce qu'elle était belle et captivait Louis XV, devinait que le prochain caprice transformerait en retentissante disgrâce le triomphe éclatant dont il jouissait alors en face de l'Europe attentive.

Après avoir subi cet échec heureusement ignoré du public, Noailles se mit en route pour Strasbourg, où il arriva le 3 mai, avec la maison de la Dauphine, Bouret et Gérard, adjoint comme nouveau commissaire depuis le 22 avril [2] à la nouvelle que l'Autriche déléguait de son côté trois personnages pour la remise. L'ambassadeur extraordinaire fut reçu avec les honneurs qu'il avait réclamés [3], et le lendemain il écrivait à Choiseul : « J'ai l'honneur de vous rendre compte, Monsieur le Duc, de mon arrivée à bon port. J'ai été très bien reçu à tous égards. Pour éviter tout inconvénient, comme je loge chez M. le cardinal de Rohan, j'ai été descendre chez M. le maréchal de Contades qui m'a donné une voiture pour me conduire à l'évêché; ainsi, j'ai agi en toute règle. Aujourd'hui, j'ai vu la maison de remise de Madame la Dauphine : elle m'a paru très bien arrangée; j'ai prié M. le Préteur royal de faire allonger la table pour que toutes vos intentions soient suivies... M. de Mercy est arrivé et va demain à Schüttern. Je frémis de tout ce que j'ai à

1. *Anecdotes sur Mme la comtesse du Barry*, Londres, 1775, in-16, p. 145-6. — V. également *La Du Barry*, par Ed. et J. de Goncourt, Paris, Charpentier et Fasquelle, nouvelle édit. in-18, 1896, p. 87.

2. A. E., *France*, t. 426, fol. 341.

3. Extrait d'une lettre particulière publiée par la comtesse d'Armaillé (*Marie-Thérèse et Marie-Antoinette*, vol. cit., p. 86) : « Hier, 3 mai, M. le comte de Noailles est arrivé en qualité d'ambassadeur extraordinaire pour la remise de Madame la Dauphine. Douze coups de canon ont signalé son entrée dans la ville; il a été harangué par des députations de la magistrature, de la noblesse et de l'université luthérienne, il était précédé de cinquante gardes du corps commandés par M. le chevalier de Saint-Sauveur, chef de brigade, et par MM. de Nadaillac et d'Havrincourt, exempts. »

Digitized by Google

faire lundi en six heures de temps; je ferai de mon mieux pour m'en bien tirer [1]. »

Le 6 au matin, il lui adressa cette nouvelle lettre qui ne manque pas de désinvolture : « J'ai reçu, Monsieur le Duc, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire par votre courrier, et j'ai conféré sur-le-champ avec M. Bouret pour l'exécution de vos ordres au sujet de l'acte : celui que vous avez approuvé paraît le mieux et sans un grand inconvénient, mais, si le projet que M. Gérard vient de faire peut être approuvé par M. le prince de Stahremberg, la dignité de notre Maître y sera conservée dans toute son intégrité. J'aurai l'honneur de vous rendre compte de la réussite : je crois que le principe du docteur Pangloss dans l'optimisme est très bon, mais il est difficile de s'y soumettre quand on a l'amour du bien et qu'on est dans l'habitude de tout faire mieux qu'un autre; ainsi je vous plains toujours et vous désire de la patience »; puis, après avoir parlé de la fausse nouvelle de la mort du duc de Villars qui avait désespéré pendant quelques heures la dame d'atours dès son arrivée à Strasbourg, il terminait par ce post-scriptum : « M. Bouret, comblé de vos bontés [2] et baisant la boîte cent fois par jour, me prie de vous faire sa cour; la mienne, je vous supplie, à Madame la duchesse de Gramont; mon fils vous assure de son respect [3]. »

En même temps, Saulx-Tavannes adressait au ministre le billet suivant : « J'ai différé jusqu'ici d'avoir l'honneur de vous écrire pour être plus en état de vous rendre un compte fidèle de la route de la maison de Madame la Dauphine. Elle s'est faite le plus heureusement et tout s'y est passé dans le meilleur ordre; les relais ont été fournis partout avec la plus grande célérité, sans la moindre confusion. Cette épreuve est de bon augure pour la marche de Madame la Dauphine [4]. »

Noailles alla passer la soirée du 6 à l'abbaye de Schüttern où Marie-Antoinette venait d'arriver. Aussitôt présenté par Stahrem-

1. A. E., *France*, t. 426, fol. 362.
2. Bouret était également chargé de recevoir les bijoux de la Dauphine. En dehors de la gratification de 15.000 livres qui lui était destinée à titre de commissaire, Choiseul lui avait fait remettre une tabatière d'or, avec le portrait du Roi entouré de brillants, d'une valeur de 7.486 livres.
3. A. E., *France*, t. 426, fol. 364-5.
4. A. E., *France*, t. 426, fol. 369.

Digitized by Google

berg et Mercy à sa future souveraine, il parut enchanté de son accueil simple et gracieux, puis régla les derniers détails de l'importante cérémonie du lendemain avec les commissaires de Marie-Thérèse. Il obtint sans peine que, dans cette phrase de l'acte de remise qui déplaisait à Choiseul : « Leurs Majestés Impériales ayant bien voulu », les trois derniers mots fussent remplacés par « étant convenues », ce qui paraissait moins accorder une faveur à Louis XV [1]. Par contre, il éprouva un refus formel en demandant que le nom du Roi fût inscrit le premier ; l'expédient employé déjà permit de tourner la difficulté : dans l'exemplaire destiné à la France, Louis XV devait être nommé le premier, et le second dans l'exemplaire destiné à l'Autriche. Enfin, après avoir accepté quelques observations relatives à l'agencement du pavillon de remise, comme l'adjonction d'un dais, après avoir fait distribuer les cadeaux à la fraction de la suite autrichienne qui ne devait pas franchir le fleuve, il regagna Strasbourg en toute hâte, afin de s'apprêter à remplir son rôle solennel.

Le cortège de Marie-Antoinette pendant la première partie de son voyage n'était pas sensiblement inférieur, soit par le nombre, soit par la magnificence, à celui qui l'attendait sur les bords du Rhin. Il se composait du prince de Stahremberg, commissaire plénipotentiaire chargé de la remise, du comte de Schafgotsch, grand-maître, du prince de Paar, chargé des postes, de la princesse de Paar [2], grande-maîtresse, de sept chambellans, les comtes de Windischgratz, de Paar, de Sternberg, de Staray, de Trautmansdorff, de Dietrichstein et le prince de Lamberg, de quatre dames d'honneur, les comtesses de Trautmansdorff, de Kollovrath, de Windischgratz, de Paar, d'une première femme de chambre, Mme de Weyrotter, secondée par MM^mes^ de Perth et Storck, et d'un personnel nombreux [3]. L'abbé de Vermond faisait officiellement partie du cortège avec le titre de « vicaire général ».

1. Gérard écrivait le même jour à Choiseul pour lui raconter cet arrangement (A. E., *France*, t. 426, fol. 367-8).

2. Louis XV et Choiseul avaient inutilement insisté pour faire nommer la princesse de Stahremberg au lieu de la princesse de Paar qu'ils croyaient peu favorable à la France.

3. Ce personnel comprenait un chapelain, un marguillier, un médecin, un chirurgien, trois pages, deux valets de chambre, vingt-cinq gens de livrée, cinquante autres

Digitized by Google

Les étapes quotidiennes étaient réglées de façon à ne pas durer plus de neuf heures ; souvent elles n'étaient que de sept. Partie de Vienne le 21 avril à neuf heures et demie du matin, la Dauphine parvenait un peu avant six heures du soir à Melk où l'attendait son frère Joseph II. Dans la soirée, assise sur une estrade superbe auprès de l'Empereur occupant une simple chaise à ses côtés, elle assista à un opéra allemand joué par les élèves du couvent de Bénédictins où elle était descendue, tandis que les moines eux-mêmes tenaient l'orchestre. Durfort, qui l'avait suivie pendant cette première journée de voyage, expliqua par la médiocrité du spectacle sa tristesse visible, plus vraisemblablement causée par le souvenir de tout ce qu'elle abandonnait. Le lendemain matin, à neuf heures, elle reçut les adieux de Durfort [1], embrassa tendrement son frère, le seul parent qu'elle devait revoir, et poursuivit sa route jusqu'à Enns où le prince d'Auersperg possédait un château. Le 23, s'éloignant du Danube, elle coucha à Lambach, le 24 à Altheim, le 25 à Alt-Ettingen après avoir traversé l'Inn. Le 26, elle s'arrêta pour deux jours au château de Nymphenbourg, près de Munich, où elle fut saluée par l'électeur de Bavière [2], qui avait craint un instant de se voir refuser cet honneur, et par le comte de Putbus, grand chambellan du duc de Wirtemberg. Elle s'arrêta le 28 à Augsbourg et le 29 à Günsbourg où l'attendait sa tante, la princesse Charlotte de Lorraine, abbesse de Remiremont : des fêtes furent données en son honneur ; à la fin d'un spectacle, le comte de Putbus lui adressa des stances [3] soi-disant improvisées et qui se terminaient ainsi :

pour la table, neuf maîtres de poste avec vingt-sept employés, etc... L'escorte militaire se composait notamment d'un capitaine avec treize gardes-nobles et de plusieurs exempts. Il y avait trois cent trente chevaux d'attelage et trente chevaux de selle (A. E., *France*, t. 426, fol. 108-11).

1. Le marquis de Durfort regagna, le même jour, Vienne qu'il quitta définitivement dans la nuit du 1er au 2 mai, après ses audiences de congé, pour arriver le 12 à Versailles. Il fut remplacé par M. Durand, ministre plénipotentiaire.

La lettre écrite par Durfort de Melk le 22 avril (A. E., *France*, t. 426, fol. 336) a été publiée par E. Wertheimer (art. cit., p. 346-7).

2. Maximilien-Joseph, fils de l'empereur Charles VII. — Il avait fait écrire à Choiseul en novembre 1769 par le chevalier de Folard, ministre de Louis XV auprès de lui, qu'il « compte trop sur les bontés de S. M. pour croire qu'elle veuille le priver de la satisfaction de rendre ses devoirs à Madame la Dauphine et concourir à lui donner une pareille mortification » (A. E., *Vienne*, t. 285, fol. 420).

3. Ces stances ont été publiées dans le *Mercure de France* de juillet 1770, t. I, p. 23.

Digitized by Google

On connaîtra le sang d'Habsbourg et de Lorraine
Au bonheur qui naît sous ses pas.

Elle n'en repartit que le 2 mai, remontant de nouveau le cours du Danube jusqu'à Riedlingen; coucha le 3 à Stockach, le 4 à Donaueschingen, le 5 à Fribourg en traversant la Forêt-Noire par Neustadt et l'Hollenthal, et le 6 à Schüttern, sa dernière étape en pays allemand.

Le lendemain matin, dès huit heures, elle quittait Schüttern, traversait Kehl à onze heures et, quelques instants après, descendait de voiture à l'entrée du pavillon de remise. Le temps était sombre, orageux, atténuant ainsi l'éclat des préparatifs et l'allégresse des innombrables curieux. Un groupe de charpentiers, avec leurs haches, était groupé à l'entrée du pont, tandis qu'une petite flottille de bateaux pavoisés se balançait sur le fleuve et complétait gracieusement le décor tout en demeurant prête à porter secours en cas d'accident.

Marie-Antoinette se rendit aussitôt dans l'un des deux cabinets situés sur la droite de la seconde antichambre autrichienne et dut quitter tous ses vêtements pour en revêtir d'autres préparés par son pays d'adoption [1]. Les instructions très détaillées relatives à la remise gardent le silence ou ne font allusion que fort discrètement à cet usage : on se rendait compte de son inutilité, de sa brutalité même; toutefois il fallait obéir aux traditions et, en se soumettant, la Dauphine pleura... Rien de tout ce qu'elle aimait, de tout ce qu'elle connaissait ne pouvait subsister, même un lambeau d'étoffe. Elle abandonnait pour toujours sa famille et son pays, ses goûts et ses usages; elle devenait une chose cédée, soumise à des formalités en franchissant la frontière, livrée pour toujours à l'inconnu, et les détails de cette remise, sur l'île du Rhin neutralisée, étaient trop saisissants pour ne pas émouvoir la princesse, malgré l'insouciance du jeune âge. Tous ses objets personnels devenus inutiles, elle les

1. « Lorsqu'on eut entièrement déshabillé Madame la Dauphine pour qu'elle ne conserva rien d'une cour étrangère, pas même sa chemise et ses bas (étiquette toujours observée dans cette circonstance), les portes s'ouvrirent... » (*Mémoires de Mme Campan*, vol. cit., p. 70).

Digitized by Google

distribua à son entourage et parut, habillée à la française [1], dans la salle de réception, donnant la main à Stahremberg et suivie de tout le cortège autrichien tandis que, de l'autre côté de la table située au milieu de la pièce, attendaient Noailles, Bouret et Gérard. Pendant la lecture des actes, Marie-Antoinette remarqua les tapisseries étendues sur les murailles, avouant son impression pénible à une de ses suivantes [2]; puis elle n'accorda sans doute qu'une attention distraite au discours banal de Noailles lui disant :

« La commission honorable que le Roi mon maître a bien voulu me confier met le comble à la reconnaissance que je dois à ses bontés.

« Il ne manque à mon bonheur que de pouvoir peindre fidèlement à Madame la Dauphine les sentiments de Sa Majesté et tout son empressement de la voir partager bientôt sa tendresse avec la famille royale.

« La nation dont je suis également l'interprète soupirait après l'instant heureux qui annonce à deux grands empires la perpétuité de leur bonheur en garantissant aux deux plus anciennes maisons de l'univers la durée des nœuds qui les unissent. Que ne devons-nous pas espérer d'une princesse élevée aux vertus par une auguste mère, la gloire de son sexe, et le modèle des rois ? Formée par de si grands exemples, Madame la Dauphine trouvera dans la félicité dont elle jouira l'heureux gage de celle qu'elle promet à la France [3]. »

Alors, tandis que la suite autrichienne se retirait, son rôle officiel terminé, Noailles tendait la main à Marie-Antoinette qui dépassait la table et se trouvait en face de sa nouvelle suite apparaissant juste au moment où l'autre cédait la place. Elle vit d'abord le comte de Saulx-Tavannes et la comtesse de Noailles s'incliner, puis sa dame d'honneur, commençant aussitôt ses fonctions, lui présenta les autres personnages qui lui étaient attachés, ainsi que le maréchal de Contades, le marquis de Vogüé, l'intendant d'Alsace et le pré-

1. « On lui retira, comme c'est l'usage, les personnes de sa maison; elle pleura beaucoup et les chargea d'une infinité de choses pour l'Impératrice, pour les archiduchesses ses sœurs et pour ses amies de Vienne. On l'habilla à la française des superbes atours envoyés de France; elle parut mille fois plus charmante » (*Mémoires de la baronne d'Oberkirch*, vol. cit., t. I, p. 32-3).

2. *Mémoires de la baronne d'Oberkirch*, vol. cit., t. I, p. 24-5.

3. A. E., *France*, t. 426, fol. 374.

Digitized by Google

teur royal de Strasbourg. Elle était habituée aux hommages mais pas encore à la solitude, et, se trouvant au milieu de visages nouveaux, soumise à des usages qui ne lui étaient pas familiers, elle eut, raconte Mme Campan, un besoin d'effusion non prévu par le protocole et tendit les bras à la rigide comtesse de Noailles, comme l'enfant privé du sourire maternel qui cherche instinctivement un appui.

Elle remonta en carrosse pour se rendre jusqu'à Strasbourg. Maintenant elle appartenait à la France et son nouveau peuple l'admirait, la saluait, l'applaudissait. Possédant le charme et la grâce, ces dons plus séduisants que la beauté, son rapide passage au milieu d'une foule empressée suffisait à lui attirer déjà toutes les sympathies. Un portrait du temps [1] la dépeignait ainsi : « Cette princesse, d'une taille grande pour son âge, est maigre sans être décharnée et telle qu'une jeune personne non encore formée. Elle est très bien faite, bien proportionnée dans tous ses membres. Ses cheveux sont d'un beau blond. On juge qu'ils seront par la suite d'un châtain cendré ; ils sont admirablement plantés. Déjà la majesté réside sur son front ; la forme de son visage est d'un bel ovale, mais un peu allongé. Elle a les sourcils aussi bien fournis qu'une blonde peut les avoir. Les yeux sont bleus, sans être fades, et jouent avec une vivacité pleine d'esprit. Son nez est aquilin, un peu effilé du bout. Madame la Dauphine a la bouche petite, quoique ayant les lèvres épaisses, surtout l'inférieure qu'on sait être la lèvre autrichienne ; l'éclat de son teint est éblouissant, et elle a des couleurs naturelles qui pourraient la dispenser de recourir au rouge. Son port est celui d'une archiduchesse, mais sa dignité est tempérée par la douceur, et il est difficile en contemplant cette princesse de se refuser à un respect mêlé de tendresse. » Mme Campan écrit que, dès ce premier jour, « on ne put qu'admirer cette marche aérienne : on était séduit par un seul sourire, et, dans tout cet être enchanteur où brillait l'éclat de la gaîté française, je ne sais quelle sérénité auguste, peut-être l'attitude un peu fière de la tête et des épaules, faisait retrouver la fille des Césars [2] ».

1. *Vie privée de Louis XV*, vol. cit., t. IV, p. 185-6, et *Journal anecdotique tiré des mémoires secrets*, à la date du 27 mai 1770, vol. cit., p. 6-7.
2. *Mémoires de Mme Campan*, vol. cit., p. 70.

Digitized by Google

D'après la baronne d'Oberkirch, qui lui fut présentée à Strasbourg, « Madame la Dauphine était, à cette époque, grande et bien faite, quoiqu'un peu mince. Elle n'a que très peu changé depuis ; c'est toujours ce même visage allongé et régulier, ce nez aquilin bien que pointu du bout, ce front haut, ces yeux bleus et vifs. Sa bouche, très petite, semblait déjà légèrement dédaigneuse. Elle avait la lèvre autrichienne plus prononcée qu'aucun de ceux de son illustre maison. Rien ne peut donner une idée de l'éclat de son teint, mêlé, bien à la lettre, de lis et de roses. Ses cheveux, d'un blond cendré, n'avaient alors qu'un petit œil de poudre. Son port de tête, la majesté de sa taille, l'élégance et la grâce de toute sa personne étaient ce qu'ils sont aujourd'hui. Enfin tout en elle respirait la grandeur de sa race, la douceur et la noblesse de son âme : elle appelait les cœurs [1]. » Ces divers portraits, en paraissant copiés les uns sur les autres, prouvent ainsi leur exactitude. De partout s'élevaient des murmures d'admiration [2]; ils étaient assurément sincères et bien différents des flatteries de commande : Marie-Antoinette « appelait les cœurs », et alors tous les cœurs allaient à elle.

Dans la plaine, entre le Rhin et Strasbourg, deux régiments de cavalerie sous les ordres du marquis de Vogüé étaient rangés en bataille, saluant le brillant et très long cortège, car une partie de la suite autrichienne avait été autorisée à se rendre jusqu'à Saverne, bien que dépourvue désormais de tout caractère officiel : en réalité, une fraction seule des gens de service n'avait pas dépassé Schüttern ou le pavillon de remise, puisque quatre-vingt-trois d'entre eux accompagnaient leurs maîtres, y compris « deux tailleurs pour dames », afin de réparer le désordre des toilettes et les accrocs inévitables.

L'orage qui grondait pendant la cérémonie, provoquant quelques averses, s'éloignait alors vers la Forêt-Noire, et ce fut par un temps sombre encore que la Dauphine parut aux portes de Strasbourg. L'artillerie des remparts lança une triple décharge couvrant de ses éclats le son des cloches de toutes les églises. Elle fut saluée par le maréchal de Contades à cheval au milieu de son état-major,

1. *Mémoires de la baronne d'Oberkirch*, vol. cit., t. I, p. 32.

2. « Les habitants de Strasbourg, longtemps encore après son passage, parlaient avec enthousiasme de la beauté, de l'esprit et de la modestie de l'épouse du Dauphin » (*Mémoires de Weber*, vol. cit., p. 14).

Digitized by Google

par les magistrats [1], puis, franchissant un superbe arc de triomphe, s'avança dans les rues, entre une double haie formée par tous les régiments d'infanterie de la garnison. Des enfants, habillés en bergers et bergères, lui offraient des fleurs, tandis que des fleurs encore étaient répandues sur son passage par des jeunes filles de la bourgeoisie richement habillées. Elle s'amusa de voir trois compagnies de jeunes enfants costumés en cent-suisses et admis à monter la garde à ses côtés comme de vrais soldats [2].

Elle mit pied à terre devant l'évêché où le cardinal de Rohan, qui avait l'honneur de lui offrir l'hospitalité, l'attendait avec tous les comtes formant son grand chapitre [3]. Aussitôt après, elle reçut des députations de corps de métiers et fut saluée, sans présentations de cérémonie, par trente-six dames de la noblesse d'Alsace, trouvant un mot aimable pour chacune et leur faisant ensuite remettre de superbes bouquets. Puis, elle dîna à son grand couvert, accepta les vins de la ville, assista à une fête de Bacchus, exécutée par les tonneliers formant avec leurs cerceaux des figures variées, et se rendit à la comédie, au milieu des acclamations, pour voir jouer *Dupuis et Desronais* et *La servante maîtresse*.

Lorsqu'elle quitta le théâtre, la nuit était venue. Toutes les rues étaient illuminées; plusieurs fontaines de vin paraissant intarissables, des distributions de pain et de victuailles augmentaient

1. « On se crut obligé de la haranguer en allemand ; elle interrompit l'orateur avec une présence d'esprit et un charme incroyables : « Ne parlez point allemand, mes-« sieurs ; à dater d'aujourd'hui je n'entends plus d'autre langue que le français. » L'accent qui accompagnait ces paroles les rendait encore plus touchantes ; tout le monde les a retenues et répétées en ce temps-là. Hélas ! elles sont bien oubliées maintenant » (*Mémoires de la baronne d'Oberkirch*, vol. cit., t. I, p. 33).

2. Les détails de la réception de Strasbourg, plusieurs fois rapportés, sont ici très résumés. — V. *Marie-Thérèse et Marie-Antoinette*, par la comtesse d'Armaillé (vol. cit., p. 90-6); *Histoire de Marie-Antoinette*, par E. et J. de Goncourt (vol. cit., p. 15-7); *Histoire de Marie-Antoinette*, par M. de la Rocheterie (vol. cit., p. 26-8); *Marie-Antoinette Dauphine*, par P. de Nolhac (vol. cit., p. 91-4), etc... V. également *Fêtes et cérémonies à l'occasion de l'arrivée en France de Madame l'archiduchesse Marie-Antoinette et de son mariage avec Mgr le Dauphin* (*Mercure de France* de juin 1770, p. 155-80), pages reproduites presque textuellement dans une brochure intitulée *Lettre sur le mariage de Mgr Louis-Auguste de Bourbon, Dauphin de France*, et publiée en 1770 à Amsterdam.

3. Le prince Ferdinand de Rohan, archevêque de Bordeaux, grand prévôt; le prince de Lorraine, grand doyen; les deux comtes de Truchsess; l'évêque de Tournay ; les comtes de Salm et de Manderscheid ; le prince Louis de Rohan, coadjuteur; les trois princes de Hohenlohe; les deux comtes de Kœnigseck ; le prince Guillaume de Salm.

Digitized by Google

l'enthousiasme populaire. De retour au palais épiscopal, elle contempla quelques instants d'un balcon la ville brillante de lumières, soupa rapidement et sortit de nouveau pour assister au feu d'artifice, ce complément obligatoire de toute fête au XVIIIe siècle. Sans les émotions et les fatigues de la journée, Marie-Antoinette eût peut-être témoigné un enthousiasme semblable à celui de la baronne d'Oberkirch qui écrivait : « Rien n'était beau comme ces figures mythologiques, ces chevaux, ces chars, ces dieux marins, ces armes, ces écussons enflammés, au milieu de la rivière d'Ill les réfléchissant mille fois. Cela ressemblait à la fin du monde ; on ne savait plus où l'on en était [1]. » Les initiales entrelacées du Dauphin et de la Dauphine parurent en lettres de feu, alors que la jeune princesse, mariée depuis dix-neuf jours, ne connaissait encore de son époux que la médiocre estampe et les petites miniatures remises par Durfort.

A minuit, elle dut retourner à la salle de la Comédie, transformée pour un grand bal donné par le maréchal de Contades. Tous les notables du pays s'y trouvaient invités ainsi qu'un certain nombre de bourgeois, avec les membres du cortège autrichien et les officiers de la garnison. Après avoir regardé plusieurs danses, elle put enfin se retirer.

Quant à Noailles, il n'avait pas laissé finir cette importante journée sans aviser Choiseul que tout s'était passé au mieux ; il terminait ainsi une dépêche hâtivement rédigée : « A juger de la situation de Madame la Dauphine par son extérieur, je ne crois pas qu'on doive prendre d'inquiétude sur sa santé. J'espère qu'elle la conservera de même jusqu'au 14 que j'attends avec une grande impatience. »

Le 8 mai, dès le matin, Noailles distribua les cadeaux dont il était chargé à tous les membres du cortège autrichien reçus à Strasbourg par les soins du cardinal de Rohan, du maréchal de Contades et du marquis de Vogüé. Comme il l'avait demandé avant même d'être investi de sa mission, il possédait un état très détaillé [2]

1. *Mémoires de la baronne d'Oberkirch*, vol. cit., t. I, p. 31. — Elle ajoutait : « Pendant ce temps, on distribuait des vivres au peuple. J'ai vu de mes yeux un bœuf rôtir tout entier, les fontaines de vin couler et le pain se fouler aux pieds sans que les plus pauvres se donnassent la peine de le ramasser ».

2. A. E., *France*, t. 426, fol. 272.

Digitized by Google

des présents et de leurs destinataires. Il remit au prince de Stahremberg un gros diamant blanc de forme ovale, pesant cinquante-trois grains et valant quarante mille livres; au comte de Schafgotsch, une boîte en or, enrichie de deux cent neuf diamants et du portrait du Roi par Welper, estimée vingt-six mille livres, et la pareille au prince de Paar; à la princesse de Paar, un nœud d'estomac composé de douze cent soixante-deux brillants faisant un total de dix mille livres; à chacun des sept chambellans, une tabatière en or et brillants avec le portrait du Roi, de huit mille livres; des bracelets ornés de seize diamants, avec le portrait du Roi, de douze mille livres, pour les comtesses de Trautmansdorff, de Kollowrath, et de dix mille livres pour les comtesses de Windischgratz, de Paar, les premières étant « dames de cour » et les secondes « dames de ville ». La première femme de chambre reçut plusieurs bijoux pour une valeur de sept mille livres; chacune des deux femmes de chambre, une aigrette en brillants de deux mille livres. A la Dauphine, il avait été chargé d'offrir « une grande boîte composée de soixante-dix gros diamants brillants formant le cercle autour du portrait, compris ceux recoupés et même formant le nœud qui est au-dessus, ladite boîte toute froncée en or, avec le portrait de Mgr le Dauphin peint par Hall [1] ». En ajoutant à ces bijoux les menus présents remis à Schüttern aux gens de la suite, comme une tabatière d'or de sept cents livres au chef de vaisselle, une tabatière d'or de cinq cents livres à chacun des deux chefs rôtisseurs ou des trois chefs confituriers, on arrivait à un total de quatre cent quarante neuf mille cent trente-cinq livres [2], sans compter les dons en argent variant de cent quatre-vingts à trois cents livres. Louis XV se montrait généreux, prodigue, mais il ne paraît pas que la cour de Vienne ait voulu rivaliser avec lui. En effet, Noailles écrivait ce même jour à Choiseul :

1. A. E., *France*, t. 426, fol. 290.

2. Les dépenses payées par le département des Affaires étrangères s'élevèrent à 1.201.646 livres réparties de la façon suivante : 60.000 livres à Noailles, 449.135 livres de présents, 25.169 de dons en argent, 100.000 pour l'entrée de Durfort et 200.000 pour les fêtes qu'il donna, 191,800 pour les deux carrosses envoyés à Vienne et 18.000 pour leur transport, 10.000 de gratifications données aux représentants du Roi, 20.000 à Gérard, 15.000 à Bouret qui reçut également une tabatière d'or de 7.486 livres, 8.000 à Vermond « pour tenir lieu du présent qui lui était destiné », 40000. à Stainville, chargé d'aller porter à Vienne les ratifications du mariage, etc. (A. E., *France*, t. 426, fol. 290-1).

Digitized by Google

« J'ai l'honneur de vous rendre compte, Monsieur le Duc, que j'ai remis aux personnes principales de la suite de Madame la Dauphine les présents qui leur étaient destinés. Ils m'ont paru être reçus avec beaucoup de satisfaction, et M. le prince de Stahremberg a paru très content de sa bague... Il a donné chacune une boîte à Mme la duchesse de Villars et à Mme la comtesse de Noailles, ainsi qu'à M. le comte de Saulx et à M. Bouret, et des bracelets aux quatre dames du palais. J'ai reçu de lui le portrait de l'Impératrice monté en diamants, à peu près de même que celui que vous avez donné à M. le prince de Paar. J'ignore s'il lui reste quelque autre distribution à faire, mais il s'en faudra bien que vous soyez surpassé, à en juger par le prix des différentes choses qui ont été données [1]. »

Au palais épiscopal, dès que la Dauphine sortit de ses appartements, elle se trouva environnée des dames admises la veille à la saluer et reçut diverses députations, notamment celles de l'évêque de Bâle, de la ville de Mulhouse, du conseil supérieur d'Alsace, des universités catholique et luthérienne. Elle se rendit ensuite en grande pompe à la cathédrale, suivant le cérémonial inauguré pour Marie-Josèphe de Saxe : sur le seuil, elle se vit en présence du prince Louis de Rohan, remplaçant son oncle parti pour Saverne afin d'y préparer la réception du soir, et le brillant coadjuteur, entouré des chanoines-comtes et de tout le clergé, lui adressa un discours véritablement digne du jeune académicien, discours à la fois très simple et fort éloquent, dont on devait redire bien souvent l'une des dernières phrases : « C'est l'âme de Marie-Thérèse qui va s'unir à l'âme des Bourbons [2]. » Bien souvent aussi on devait rappeler cette belle cérémonie lorsque le prince Louis, alors cardinal et grand aumônier de France, devint le triste héros de l'affaire du Collier, jetant par son inconcevable légèreté de « la fange sur la crosse et sur le sceptre [3] », fournissant des armes aux ennemis du régime et conduisant lui-même à sa perte la souveraine dont il admirait res-

1. A. E., *France*, t. 426, fol. 375.

2. Le discours du prince Louis a été publié par le *Mercure de France* de juin 1770 (p. 160-1), reproduit par le Roy de Sainte-Croix (*Les quatre cardinaux de Rohan*, Strasbourg, Hagemann, 1881, in-8, p. 72-3), et bien souvent cité.

3. Cette phrase, prononcée par Freteau de Saint-Just, conseiller au Parlement, en août 1785, a été citée (p. 245) par M. Frantz Funck-Brentano dans son ouvrage si connu sur *L'affaire du Collier* (Paris, Hachette, 5e édit., 1903, in-16).

Digitized by Google

pectueusement à Strasbourg les qualités naissantes aussi bien que l'éclatante jeunesse.

Après avoir écouté avec émotion le discours qui parlait non moins éloquemment de Marie-Thérèse, « la Dauphine arriva au grand chœur au bas duquel se tenaient les Cent-Suisses en uniformes chamarrés. Au pied de l'autel de Saint-Laurent, qu'entouraient les gardes du corps, un prie-Dieu l'attendait. Elle s'y agenouilla tandis que les deux dames de sa cour se rangeaient sur des tabourets. Et Rohan, avant de se placer sous le dais pontifical, se tournant vers l'enfant inclinée, la bénit d'un geste large et tranquille. Du haut du chœur les harpes faisaient pleuvoir sur les dalles leurs notes argentines. La messe commença [1] ».

Après cette longue cérémonie, Marie-Antoinette regagna le palais pour le « grand couvert », et il était déjà quatre heures lorsqu'elle se mit en route pour Saverne, au milieu de sa nouvelle cour, accompagnée, en outre, du maréchal de Contades, du marquis de Vogüé et, pour la dernière fois, des personnages du cortège autrichien. Elle emportait, de sa réception à Strasbourg, un souvenir reconnaissant, malgré les fatigues ou les émotions des formalités officielles, et, douze années plus tard, elle devait dire à la baronne d'Oberkirch : « Vous êtes d'un pays que j'ai trouvé, à mon passage, bien beau et bien fidèle; je me souviendrai toujours que j'y ai reçu les premiers vœux des Français. C'est là que j'ai compris le bonheur de devenir leur Reine [2]. » En 1782, malgré nombre de déceptions et de tristesses déjà, elle croyait encore à ce bonheur : on ne laissait pas la vérité parvenir jusqu'à son trône; elle ignorait l'état des esprits, de même que, de Strasbourg à Versailles, passant entre des haies de soldats, allant d'une fête à une autre, elle ne pouvait comprendre la misère du pays, ni se douter que les pamphlets dont elle eut tant à souffrir s'enhardissaient déjà [3].

1. *L'affaire du Collier*, par Fr. Funck-Brentano, vol. cit., p. 13. — Le second chapitre de cet ouvrage est consacré à la réception de la Dauphine « au seuil de la cathédrale de Strasbourg ».

2. *Mémoires de la baronne d'Oberkirch*, vol. cit., t. I, p. 200.

3. Sous le titre de *Idée singulière d'un bon citoyen concernant les fêtes publiques qu'on se propose de donner à Paris et à la cour à l'occasion du mariage de Mgr le Dauphin*, circulait, en 1770, un pamphlet estimant à vingt millions les frais du mariage et proposant de supprimer toutes les fêtes afin de diminuer les impôts de la même somme (V. *Vie privée de Louis XV*, vol. cit., t. IV, p. 180-1).

Digitized by Google

Si tout ce qui pouvait l'impressionner défavorablement était avec un soin minutieux écarté de ses yeux ou de ses oreilles, il lui était loisible, par contre, d'accueillir tous les hommages ou tous les éloges, même déplacés et un peu ridicules. Les stances banales débitées à Günsbourg par le comte de Putbus ne demeurèrent pas sans écho et, tout le long du parcours, Marie-Antoinette eut à écouter bien des fadeurs : elle était tour à tour Vénus, Psyché, Antiope, Flore, Hébé, Minerve même; elle surpassait les plus nobles ou les plus gracieuses déesses de la mythologie. *Le Mercure de France* [1], cependant très accessible aux poètes, n'entreprit pas de publier tout ce qui lui était envoyé ; en dépit d'un choix rigoureux, il ne put démontrer l'heureuse inspiration des « Muses françaises ». On applaudissait, par exemple, au quatrain [2] de Mlle Cosson de La Cressonnière, malgré la comparaison un peu exagérée relative au Dauphin :

Un auguste mariage
L'enlève aux vœux de sa cour :
C'est Psyché dans son jeune âge
Qu'on mène au lit de l'Amour.

Les peintres et les graveurs rivalisaient avec les poètes, mais plus heureusement. Le *Mercure* annonça successivement une « gravure dans la manière du pastel » de Bonnet [3], une estampe « montée sous verre blanc, avec bordure dorée et du dernier goût », des « portraits en médaillon » et une allégorie « gravée dans la manière du crayon » par Demarteau, graveur du Roi, enfin une longue série

1. *Mercure de France*, mai, juin et juillet 1770.
2. *Mercure de France*, juin, p. 182.
3. « Le sieur Bonnet, bien connu par sa nouvelle gravure dans la manière de pastel, ne pouvait mieux employer ses talents qu'en nous retraçant le portrait de l'auguste princesse Marie-Antoinette, archiduchesse, sœur de l'Empereur. Ce portrait est une jolie miniature en forme de médaillon que l'on peut placer dans une boite grande ou petite. Ce portrait peut être mis aussi dans une bordure carrée en conservant le cartel qui le renferme. Le sieur Bonnet l'a gravé d'après le tableau de Franzinger qui est dans l'appartement de Mesdames. On le distribue à Paris chez l'auteur, rue Galande, vis-à-vis la rue du Fouare, entre un chandelier et un laitier. Prix, 3 livres » (*Mercure de France*, mai, p. 187). — Le *Mercure* contient une série d'« annonces » analogues dans ses fascicules de juin (p. 205-13), de juillet (p. 162-6), etc...

Digitized by Google

d'œuvres d'art variées, exécutées avant les scènes qu'elles représentaient et sans une connaissance exacte des personnages.

En définitive, les fêtes, les hommages, les applaudissements, les adulations les plus diverses transformaient la marche de Marie-Antoinette en un véritable triomphe sans cesse renouvelé, et cette constante griserie ne lui laissait plus le temps de songer aux tristesses de la récente séparation.

La distance était courte de Strasbourg à Saverne où la Dauphine parvint dès sept heures du soir. Dans l'avenue du château qui servait de résidence aux cardinaux de Rohan [1], un bataillon du régiment Dauphin, commandé par le duc de Saint-Mégrin, et un détachement du régiment Royal-Cavalerie, commandé par le marquis de Sérent, formaient une double haie dans l'avenue. Un bal fut aussitôt donné en son honneur; elle éprouvait si peu de fatigue qu'elle dansa jusqu'au moment de l'inévitable feu d'artifice : il était neuf heures. A l'extrémité d'une longue allée dont tous les arbres s'illuminaient à droite et à gauche, se dressait un arc de triomphe portant en larges traits de feu les armes de France, de Lorraine et d'Autriche. Elle soupa, environnée de toute sa cour, et, pour cette dernière soirée, les dames autrichiennes furent admises à sa table, en même temps que le cardinal de Rohan offrait un festin de deux cents couverts.

Le lendemain matin [2], 9 mai, elle entendit la messe, déjeuna, fit ses adieux aux fidèles Autrichiens qui l'avaient suivie le plus longtemps possible et devaient reprendre aussitôt la route de Vienne. Toutefois Stahremberg, bien que remplacé dans sa mission par

1. Le château de Saverne fut habité par les quatre cardinaux de Rohan, successivement évêques de Strasbourg : Armand-Gaston de Rohan-Soubise (1704-1749); François-Armand de Rohan-Soubise-Ventadour (1749-1756); Louis-Constantin de Rohan-Guéménée-Montbazon (1756-1779); Louis-René-Édouard de Rohan-Guéménée (1779-1803). — Sur ce château, qui reçut nombre de visites royales ou princières, v. *Souvenirs du marquis de Valfons*, Paris, Dentu, 1860, in-16, p. 60-5, *Les quatre cardinaux de Rohan*, vol. cit., et *A travers l'Alsace : Saverne*, par A. Hallays (*Journal des Débats*, 7 août 1903).

2. « Le cardinal de Rohan présenta à Madame la Dauphine une femme âgée d'environ cent cinq ans, qui n'avait jamais été malade. Cette femme lui dit en allemand : « Prin-« cesse, je fais des vœux au ciel pour que vous viviez aussi longtemps que moi et aussi « exempte d'infirmités. » — « Je le désire, répondit Madame la Dauphine dans la même langue, si c'est pour le bonheur de la France », et, après lui avoir donné sa main à baiser, elle ordonna qu'on lui remit une somme d'argent. » — De même que cette anecdote, la plupart des détails relatifs au voyage de Strasbourg à Compiègne sont fournis par le *Mercure de France* (juin 1770, p. 156-80).

Digitized by Google

Noailles, était autorisé à l'accompagner jusqu'à Versailles; Mercy se trouvait également du cortège, et il restait ainsi à la princesse deux visages presque familiers.

A Lunéville, où elle s'arrêta quelques instants, les honneurs militaires lui furent rendus par le corps de gendarmerie, sous les ordres du marquis de Castries et du marquis d'Autichamps. La nuit tombait lorsque, parvenant à Nancy, elle fut reçue à la porte Saint-Nicolas, toute brillante de lumières, par le marquis de Choiseul-la-Baume, commandant en Lorraine, entouré de son état-major, et par le corps municipal, tandis que les grenadiers de France, les dragons de Schomberg, les régiments d'Orléans et Chartres-Cavalerie la saluaient au passage. Des fenêtres de l'hôtel du gouvernement, elle put encore contempler des illuminations.

Le 10, elle reçut plusieurs députations et les principaux personnages de la vieille cité, dîna en public et se rendit à l'église des Cordeliers, lieu de sépulture de ses ancêtres. Aussi la journée s'avançait déjà lorsque son carrosse l'emporta pour franchir la longue étape qui sépare Nancy de Bar-le-Duc. Pendant l'arrêt à Commercy, la nièce [1] d'un officier au service de l'Autriche lui offrit des fleurs et récita un compliment préparé par un vicaire de la ville. A chaque relais, le long même des routes suivies à grande allure, la foule s'empressait, avide de connaître le visage de la nouvelle souveraine, et partout les éloges éclataient unanimes. Ceux qui étaient admis à l'honneur de l'approcher n'admiraient pas seulement sa beauté naissante et les charmes de son maintien, mais encore son amabilité, son tact, sa modestie. Si les anecdotes [2] rapportées à ce sujet par Weber ne sont pas authentiques, elles n'en restent pas moins vraisemblables et caractérisent les heureuses dispositions d'une enfant que n'altéraient pas encore les enivrements d'un triomphe continu.

1. Amélie-Catherine Doublat, nièce de M. Riboulet, lieutenant-colonel.

2. « Une des dames qui l'accompagnaient lui dit en plaisantant : « Êtes-vous bien « empressée de voir Mgr le Dauphin ? » A cette question indiscrète, faite à une jeune personne sans expérience, la Dauphine fit une réponse qui donna la mesure de son esprit. Elle dit avec un son de voix plein de dignité : « Madame, je serai dans cinq jours à « Versailles; le sixième, je pourrai plus aisément vous répondre. » Prenant ensuite l'air le plus enjoué, elle tâcha de faire oublier le ton de dignité qu'elle avait mis dans la réplique. » — « ...De jeunes paysans se disaient l'un à l'autre : « Qu'elle est jolie notre « Dauphine ! » Une dame qui était dans sa voiture lui fit remarquer ce propos flatteu pour une jeune personne. « Madame, répliqua la Dauphine, les Français ont pour « moi les yeux de l'indulgence » (*Mémoires de Weber*, vol. cit., p. 13-6).

Digitized by Google

A Bar-le-Duc, où elle n'arriva qu'à dix heures et demie du soir, aux sons de la musique de la Légion royale commandée par le comte de Coigny, elle ne manifesta ni lassitude, ni ennui lorsqu'il lui fallut recevoir de nouveaux hommages et de nouvelles députations, admirer un feu d'artifice encore et des illuminations dont le principal motif représentait le triomphe de l'amour conjugal avec le temple de Vénus, dessiné sur un transparent lumineux, qui dut vraisemblablement, pour la circonstance, s'adjoindre un autel de la fidélité.

Peu d'heures furent consacrées au repos, car elle repartait le 11 à neuf heures du matin, après avoir déjà entendu la messe, reçu quelques compliments et présidé une distribution de pain aux pauvres de la ville. Sur les limites de la Champagne, un peu avant Saint-Dizier, elle rencontra l'intendant de cette province, Rouillé d'Orfeuil, qui se joignit au cortège et la reçut dans son hôtel à Châlons, alors que deux escadrons du régiment Royal-Dragons et un détachement des gardes du corps du Roi rendaient les honneurs[1].

Puis se déroula un programme exactement semblable à celui des jours précédents, complété par un spectacle composé d'un divertissement, *La partie de chasse de Henri IV*, et d'une comédie, *Lucile*.

Le 12, l'intendant d'Orfeuil accompagna jusqu'à Fismes le cortège qui, en traversant Reims, s'accrut des gardes du corps chargés du service auprès de la Dauphine. A huit heures et demie du soir, les cloches de toutes les églises de Soissons annonçaient son arrivée, tandis que le régiment de La Fère, commandé par le marquis de Beaumont, et un détachement d'artillerie formaient la haie depuis l'entrée de la ville jusqu'à l'évêché, dans une rue où se dressaient pour la circonstance des arbres fruitiers empanachés de lierre, de

1. « A quelques lieues de Châlons, un vieux pasteur à la tête de ses paroissiens, s'approche de la voiture. Ses yeux baissés par respect ne s'étaient pas encore levés sur la jeune Dauphine. Il avait pris pour texte de son petit discours ces paroles du cantique des cantiques, *Pulchra es et formosa*. Il avait déjà articulé quelques phrases de sa harangue. Par hasard, au moment où, selon la manière des orateurs, il rappelait son texte, il jette un regard sur Marie-Antoinette. Au même instant sa mémoire est en défaut ; il balbutie et s'arrête... L'archiduchesse s'empresse d'accepter le bouquet qu'il tenait dans les mains. Le pasteur, pénétré de cet acte de bonté, lui dit aussitôt : « Madame ne soyez pas surprise de mon peu de mémoire : à votre aspect, Salomon « eût oublié sa harangue, il eût oublié sa belle Égyptienne, et vous eût avec bien plus « de raison adressé ces mots : *Pulchra es et formosa* » (*Mémoires de Weber*, vol. cit., p. 15).

Digitized by Google

gazes d'or ou d'argent, et réunis par des guirlandes de lanternes. Reçue par l'évêque Claude de Bourdeille et par le duc d'Aumont, premier gentilhomme du Roi, Marie-Antoinette ne put souper qu'après avoir reçu les hommages de toutes les personnes de qualité, ayant à leur tête le duc de Tresmes, gouverneur-général de la province, se résignant ensuite à trouver encore de l'intérêt aux illuminations organisées par l'évêque lui-même, à admirer le Génie chargé de son portrait et la Renommée annonçant à la France sa venue, symboles lumineux qui se détachaient au-dessus des jets d'eau, parmi le scintillement des pièces d'artifices. Il lui fut impossible de présider au banquet de six cents couverts réunissant la bourgeoisie, de paraître aux distributions de vivres faites aux pauvres, et aux danses qui se prolongèrent toute la nuit.

Le lendemain, elle entendit la messe et communia dans la chapelle de l'évêché, reçut diverses délégations, se rendit à la cathédrale pour assister à un *Te Deum* solennel suivi d'un long sermon de l'évêque; au retour, elle se montra plusieurs fois à la foule et dut attendre la nuit close pour subir la vue du feu d'artifice quotidien.

Au cours de cette même journée soi-disant consacrée au repos, Louis XV s'avançait jusqu'à Compiègne, après avoir réglé lui-même la fin du parcours avec arrêt au monastère des Carmélites de Saint-Denis, auprès de Madame Louise, après avoir surveillé les derniers préparatifs du mariage qui devait être célébré le 16 dans la chapelle du château de Versailles par le cardinal de La Roche-Aymon, grand aumônier de France [1]. Le Roi était accompagné du Dauphin, de Mesdames Adélaïde, Victoire et Sophie. En arrivant à Compiègne, il fut salué par le duc d'Orléans, le duc et la duchesse de Chartres, le prince de Condé, le comte et la comtesse de la Marche, le duc de Penthièvre et la princesse de Lamballe. Parmi les princes du sang et les grands dignitaires de la cour, Choiseul circulait, heureux, empressé, fier de son œuvre. Et tandis que le Dauphin, visiblement mal à l'aise dans ses vêtements de cérémonie, songeait avec résignation au mariage qui demeurait pour lui une indifférente énigme, aux neuf longs jours de fêtes imposés par l'administration des Menus, son grand-père semblait être le véri-

1. Pour le mariage et les fêtes de Versailles, v. *Marie-Antoinette Dauphine*, par P. de Nolhac (vol. ci . p. 99-131).

Digitized by Google

table époux, interrogeait avidement le marquis de Chauvelin qui arrivait de Soissons, le prince de Poix et Bouret qui précédaient le cortège depuis Strasbourg, réclamant même de ce dernier plusieurs détails assez inutiles sur la jeune princesse [1].

Le 14, à la fin de la journée, suivi du Dauphin, de Mesdames et de ses principaux officiers, mais laissant à Choiseul la satisfaction de prendre les devants, Louis XV se rendit à la rencontre de la Dauphine jusqu'au pont de Berne, sur la lisière de la forêt formée par l'Aisne en face de Rethondes.

Les carrosses, partis de Soissons à deux heures, ne se firent pas attendre au rendez-vous. Marie-Antoinette mit pied à terre, suivie de toute sa maison. D'un mouvement spontané, elle précéda Choiseul, Stahremberg, le comte et la comtesse de Noailles, pour venir s'agenouiller devant le Roi; puis, d'elle-même, embrassa le Dauphin. Avec son joli geste d'enfant soumise et aimante, elle implorait protection au milieu des courtisans curieux, elle s'offrait à sa nouvelle famille, et il y avait autant de confiance que de grâce dans son abandon : se souvenant de ce qu'elle avait entendu, assurée d'être heureuse puisqu'on célébrait partout son bonheur, trop jeune aussi pour concevoir des doutes ou des craintes, elle croyait trouver un nouveau père dans le vieux monarque, un époux capable de toutes les attentions et de toutes les délicatesses dans son petit-fils, dans Choiseul enfin un protecteur ou un guide qui ne lui ferait jamais défaut.

Mais Louis XV, après avoir, en la relevant, fouillé du regard ses charmes délicats, se préoccupait du souper de la Muette où il comptait, dès le lendemain, la mettre en présence de Mme du Barry. Choiseul se demandait sans doute si le triomphe de sa politique, précisé par ce mariage, n'allait pas être suivi bientôt d'une brutale disgrâce. De son côté, le Dauphin regrettait toujours les journées de chasse perdues et demeurait incapable du plus léger sourire : il éprouvait une visible indifférence auprès de l'épouse cependant bien séduisante qui venait partager son existence et devait attendre sept ans un espoir de maternité.

Maurice Boutry.

1. V. *Vie privée de Louis XV*, vol. cit., t. IV, p. 181-2.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS CRITIQUES

Documents sur l'Escalade de Genève, tirés des archives de Simancas, Turin, Milan, Rome, Paris et Londres, 1598-1603, publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève. Genève, Georg et Cie, 1903, in-8 de XI-488 p. et 4 portraits.

Le coup de main tenté le 22 décembre 1602 sur Genève par le duc Charles-Emmanuel Ier de Savoie et connu sous le nom d'Escalade, ne fut pas un simple épisode d'histoire locale. La question genevoise était, au commencement du XVIIe siècle, une question européenne; la position topographique de la capitale du calvinisme, aux confins de la France, de la Savoie, de la Suisse et de la Franche-Comté espagnole, suffit à en donner la raison. Le duc Emmanuel-Philibert de Savoie, sans renoncer à ses prétentions sur Genève, avait, par prudence, conclu avec la ville une sorte de *modus vivendi*; plus ardent, son fils Charles-Emmanuel fit de la reprise de Genève la grande idée de son règne. Mais quelle serait l'attitude des puissances occidentales? Le duc pouvait-il compter sur son beau-frère Philippe III d'Espagne à qui la mainmise sur la ville par la Savoie devait assurément faciliter le passage de ses troupes de Lombardie en Flandre, où l'horizon s'assombrissait pour la domination espagnole? Que feraient d'autre part le roi de France, les princes allemands, les cantons suisses, alliés nés des Genevois? Que penserait le pape des projets de la maison de Savoie? Et ne contrarieraient-ils point l'Angleterre, naturellement unie à Genève par les liens de sympathie que crée toujours la communauté de religion? Autant de points d'interrogation restés sans réponse, parce que les historiens ne s'étaient guère préoccupés jusqu'ici que du côté local et non du côté international de l'événement. A ces diverses questions, la Société d'histoire et d'archéologie de Genève a entrepris de donner une solution en menant une enquête approfondie et méthodique dans les divers dépôts d'archives où il y avait chance d'en trouver les éléments. Le présent volume en produit les premiers résultats. Il a fallu se borner : car c'est à l'avènement de Charles-Emmanuel, en 1580, que commence l'histoire diplomatique de l'Escalade, mais l'abondance de documents s'est trouvée telle qu'on a été au plus pressé, en publiant d'abord ceux qui se rapportent aux années immédiatement voisines, c'est-à-dire du traité de Vervins

Digitized by Google

(2 mai 1598) à celui de Saint-Julien (21 juillet 1603), embrassant ainsi la préparation diplomatique et militaire de l'entreprise, la surprise tentée par d'Albigny, le 22 décembre 1602, à la tête des troupes savoyardes, son insuccès et le traité final qui écarta toutes les menaces de guerre générale qu'elle avait fait naître. Les recherches poursuivies simultanément aux Archives espagnoles de Simancas par M. Mario Schiff, aux Archives d'État de Turin et à la bibliothèque Trivulzio de Milan par MM. Émile Dunant et Emilio Motta, aux Archives vaticanes par M. Dunant, à la Bibliothèque et aux Archives nationales ainsi qu'aux Archives des Affaires étrangères de Paris par M. le professeur De Crue, enfin au Record Office de Londres par M. le professeur Borgeaud, ont permis de reconstituer de la façon la plus complète l'histoire de ces cinq années. Il ressort notamment des documents recueillis à Simancas par M. Schiff que l'insuccès de la tentative savoyarde fut surtout dû à l'attitude équivoque de la cour de Madrid, Philippe III, suivant les avis des prudents conseillers de son père, s'étant refusé à favoriser ouvertement l'entreprise de son beau-frère, dans la crainte de complications fâcheuses pour les intérêts espagnols du côté des Flandres : c'est là un point absolument nouveau, qui avait échappé à tous les historiens. Il faut donc savoir gré à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève de n'avoir rien épargné pour établir un dossier aussi complet sur un événement en apparence secondaire, mais qui mit en mouvement les diplomaties des principales cours d'Europe. Rien ne laisse à désirer dans l'exécution de cet ouvrage, où les documents en toutes langues sont publiés in extenso ou analysés longuement. Pour mieux faire ressortir le mérite du travail de chaque collaborateur, les pièces ont été classées par dossiers de provenance, et pour chaque dossier dans l'ordre des temps ; ce système a l'avantage de mettre mieux en évidence la politique de chaque pays ; une table chronologique finale de tous les documents facilite d'ailleurs le maniement de ce beau volume. Il est à souhaiter qu'il soit prochainement suivi d'un second qui embrassera la période antérieure, comprise entre l'avènement de Charles-Emmanuel et le traité de Vervins.

Henri Courteault.

Jean Lemoine et André Lichtenberger. — **De La Vallière à Montespan.** Avec un portrait en héliogravure et deux en photogravure. Paris, Calmann-Lévy, [1903]. Un volume in-8 de x-394 p. — Prix : 7 fr. 50.

Le titre, sinon un peu énigmatique, du moins un peu équivoque, du livre de MM. J. Lemoine et A. Lichtenberger peut se prendre, croyons-nous, au masculin et s'entendre ainsi : Du marquis de La Vallière au marquis de Montespan. La fille d'honneur de Madame et « l'Incomparable » ne sont guère, en effet, dans ce volume que des personnages de

Digitized by Google

second plan, aux teintes un peu effacées. Il y a toujours plaisir à relire quelques événements du roman des deux illustres favorites, racontés par une plume agréable et bien informée; mais il ne paraît pas que les auteurs aient apporté rien de bien nouveau dans une histoire qui a été maintes fois racontée et qui, pour Louise de La Vallière en particulier, l'a déjà été avec science et talent.

Aussi bien, l'intention des deux auteurs fut surtout d'expliquer — en partie — la disgrâce de la duchesse par l'avidité de ceux qui l'entouraient et notamment par l'avidité de son frère, et la fortune de la marquise par les extravagances de son mari. Sous cette forme, leur étude ne manque pas de nouveauté ; elle s'appuie sur tout un dossier de pièces inédites. Les principales sont des lettres de Louis XIV, de Monsieur le Prince et de son fils le duc d'Enghien, de Louvois, et un grand nombre d'actes qui ont trait aux embarras financiers et judiciaires du mari de Françoise de Rochechouart.

On accordera volontiers à MM. Lemoine et Lichtenberger que le jeune marquis de La Vallière, dont ils ont raconté en détails l'existence de solliciteur, monnaya son nom avec une avidité sans mesure; mais, pour grande et excessive qu'ait été sa fortune, peut-on dire qu'elle ait été insolente et qu'elle ait été une des causes de la disgrâce de sa sœur? Il bénéficia de la situation de la favorite; cela est vrai. Il ne fut pas capable de la rendre lui-même plus durable; cela est vrai encore. Mais il ne paraît nullement démontré que le personnage, qui a laissé une trace bien fugitive dans les intrigues de la vie de cour, ait contribué en aucune manière à la précipiter. Il n'en reste pas moins que les auteurs ont tracé un portrait intéressant d'un personnage qui, par lui-même, l'était assez peu.

Quant au marquis de Montespan, quant à « toutes les extravagances » de « ce misérable Gascon », comme le dit Mme de Caylus, MM. Lemoine et Lichtenberger racontent, avec de nombreuses pièces inédites à l'appui, comment le mari de « la Merveille » connut, avant la chute de sa femme, les pires expédients financiers, comment il accepta ou feignit d'ignorer, au gré de son humeur lunatique, sa position de Sganarelle, quelles sottises il commit de son côté en Roussillon et à Toulouse, comment il se fit parfois un secret plaisir d'être un trouble-fête aux plaisirs du roi et de sa femme, non sans éprouver peut-être une secrète vanité de faire ou plutôt d'avoir fait un « partage avec Jupiter ». Ils terminent le récit de ses diverses aventures par cette conclusion : « Il faut bien reconnaître... que ses contemporains purent se croire dispensés de le plaindre et que la postérité a les mêmes droits. » Ne plaignons donc pas le mari légitime de Françoise de Rochechouart, puisqu'il plaît ainsi à MM. Lemoine et Lichtenberger. Ajoutons du moins que telles mesures

Digitized by Google

de Louis XIV à l'égard de l'époux d'Alcmène, que tels ordres de Louvois exécutant les volontés de Jupiter, demeurent vraiment difficiles à admettre, même à l'égard d'un Gascon aussi extravagant.

Le plan du livre demeure peut-être un peu flottant; l'aventure de la lettre espagnole et l'histoire du marquis de Vardes pourraient, semble-t-il, être abrégées. Mais l'ensemble est présenté d'une manière agréable, et je ne doute pas que les gens du monde n'y trouvent du plaisir. Le livre intéressera aussi les historiens de profession. Ceux-ci auraient été heureux de trouver moins rarement l'indication d'origine des pièces qui ont été utilisées dans la trame du récit. Elle a été donnée avec précision pour les documents inédits reproduits dans les soixante pages de l'appendice [1].

L'ouvrage est illustré de trois belles reproductions de portraits de la marquise de Montespan, qui sont dus à Gaspard Netscher et à Henri Gascar.

G. Lacour-Gayet.

C. Paultre. — **La Taille tarifée de l'abbé de Saint-Pierre et l'administration de la Taille**. Paris, Rousseau, 1903, in-8 de 260 p.

M. Paultre s'est proposé de nous montrer une des tentatives de l'Ancien Régime pour se réformer lui-même en matière d'impôt. Certains esprits plus libres, plus hardis que l'opinion commune, Vauban, Boisguillebert, l'abbé de Saint-Pierre, frappés des incohérences de la théorie qui présidait à l'établissement et à la répartition de la taille, tentèrent de fonder l'impôt sur un système rationnel. A la taille arbitraire allait se substituer l'idée au moins de la taille proportionnelle et de la taille tarifée. L'abbé de Saint-Pierre, ému de la misère des paysans, imagine de faire nommer par les taillables, en même temps que les collecteurs, dix estimateurs. Pour corriger les erreurs qu'ils pourraient commettre, le taillable a le droit, mais non l'obligation, de faire la déclaration de ses biens. Il est vrai que, par des moyens détournés, « cette liberté de la déclaration, posée en principe, disparaît en fait » (p. 39). C'était bien l'ancienne *professio* romaine que le législateur voulait rétablir. Métier, profession, revenu annuel des terres, maisons et immeubles, rentes, baux, voilà ce que le taillable doit déclarer. Enfin, l'abbé de Saint-Pierre établit des tarifs qui varient suivant les déclarations des revenus, « mais qui sont des règles invariables pour tous les taillables, quelle que soit la paroisse qu'ils habitent », tarif sur les propriétés, tarif sur les revenus du travail, fixés d'après la valeur de la journée de travail. « Pour apprécier ce que gagne

1. L'impression est très correcte. P. 268, un lapsus : M. de Boilisle, au lieu de M. de Boislisle.

Digitized by Google

un journalier dans une paroisse, on suppose qu'il travaille 200 jours par an » (p. 53). On reprendra plus tard ces évaluations pour en faire la base du cens électoral. Ainsi « ces principes peuvent se ramener à trois : décomposition du revenu d'un taillable en ses différentes sources, déclaration par le taillable de ses biens, établissement d'un tarif » (p. 36).

Telle était la théorie : ce plan était-il réalisable ? M. P. estime que l'abbé de Saint-Pierre ne fut pas, dans l'espèce, le rêveur chimérique que son nom évoque généralement. Tout au plus peut-on dire que ses idées n'étaient pas toujours ordonnées, et que son esprit trop optimiste « s'illusionnait sur les hommes ». M. P. a de bonnes raisons pour juger ainsi l'œuvre du philosophe, car sa taille tarifée fut appliquée. C'est d'abord le Régent qui, influencé par les idées nouvelles, crée un bureau chez M. Amelot et favorise un projet de taille proportionnelle élaboré par le Conseil. Le projet échoua ; « la cause profonde était que les nobles, les privilégiés, les protégés, s'efforcèrent de tout leur pouvoir d'empêcher ces tentatives de réforme » (p. 94). Pourtant l'échec ne fut pas définitif, puisque M. P. a pu soigneusement relever sous Fleury une série d'applications de la taille tarifée en Picardie, dans les généralités d'Alençon, de Rouen, de Soissons, de Châlons, de Tours, de Caen et dans l'intendance de Guyenne. L'auteur a reproduit un modèle de tarif qui accompagne les explications et les éclaire. Dans la généralité de Paris, les intendants J. et F. Bertier de Sauvigny, à Limoges, Turgot, présidèrent à ces tentatives de réforme.

Turgot avait eu un prédécesseur et un modèle en la personne d'Aubert de Tourny. M. P. a pu suivre pas à pas pour ainsi dire, dans les archives locales, l'évolution de l'idée réformatrice. Aubert de Tourny avait préconisé la taille abonnée, « c'est-à-dire un arpentement des différentes terres composant la paroisse et une estimation de ces fonds arpentés faite par des experts ». La taille était encore en usage sous cette forme, en 1761, quand Turgot devint intendant de Limoges. Il était naturel que l'homme qui, plus tard, devait proposer au roi de gouverner son royaume comme Dieu gouvernait le monde, par des lois, acceptât avec empressement l'idée de remplacer l'arbitraire par un tarif rationnel. Mais quelle œuvre à entreprendre ! Des plaintes partout ; les paysans disent que « tous les malheurs ne sont arrivés que depuis le tarif » ; de plus, la répartition se fait mal ; il y a des rouages inutiles ou mauvais, les bureaux généraux de Limoges et d'Angoulême. Turgot doit les supprimer. Il lui faut lutter contre l'opposition des Cours des aides de Clermont et de Paris. Il obtint enfin une déclaration royale (30 décembre 1761). C'est la confirmation de la taille tarifée accompagnée des règles du tarif. Cette déclaration fut appliquée. Les « canevas » et les feuilles de relevé enregistrent à l'avenir

Digitized by Google

l'état des patrimoines des taillables ainsi que les changements qui auraient pu survenir; les commissaires « constatent, contradictoirement avec les habitants, l'état des cotes inexigibles présenté par les collecteurs » La dernière réforme de Turgot fut encore empruntée à l'abbé de Saint-Pierre: il créa des préposés perpétuels plus instruits, plus impartiaux, moins haïs que les collecteurs nécessairement impitoyables, souvent ignorants, faciles à tromper. C'était la suppression même de la collecte. Ces résultats acquis par Turgot furent très importants, car la taille tarifée subsista en Limousin jusqu'en 1790.

Ainsi M. P., avec une documentation solide et des développements très sobres, nous a fait assister à l'évolution des réformes préconisées par des novateurs comme l'abbé de Saint-Pierre, par des gens de bien pressés d'en finir avec la confusion inextricable de l'Ancien Régime. Ce mouvement qui pousse les esprits à chercher un fondement rationnel de l'impôt rentre dans le grand mouvement d'opposition des hommes éclairés, des « patriotes » qui demandent et obtiendront des lois et une administration.

Raymond Tabournel.

Général H. Bonnal. — **L'esprit de la guerre moderne. De Rosbach à Ulm.** Paris, Chapelot, 1903, in-8 de 293 p., 11 cartes hors texte.

Le général Bonnal s'est proposé de nous faire assister à une évolution dans la tactique militaire depuis le vieux principe de l'ordre linéaire jusqu'à la doctrine napoléonienne basée sur l'économie des forces. Entre Turenne et Napoléon, Frédéric II : « Le procédé frédéricien formera transition entre l'ordre de bataille parallèle du XVIIIe siècle et le dispositif articulé et en profondeur de Napoléon, permettant de développer à l'extrême limite le principe fécond de l'économie des forces » (p. 5). En ces matières, la compétence du général B. est depuis trop longtemps reconnue pour qu'il nous soit permis de le critiquer. Mais son livre, malgré son apparence purement technique et abstraite, est utile à l'historien même étranger aux choses de la guerre. Le général B. a montré que, très souvent, ce qui décide de la bataille, ce n'est ni la tactique linéaire, ni l'ordre frédéricien, ni la marche de Napoléon. Avec l'ordre linéaire, Turenne avait une rapidité extraordinaire, quoique « les procédés tactiques qu'il mit en usage ne différassent pas de ceux de ses adversaires » (p. 5). Si Frédéric II « sut s'affranchir dans une certaine mesure du système d'entretien des armées par les magasins », la grande erreur du XVIIIe siècle, si les généraux de la Révolution puis Napoléon ont décidément inauguré une nouvelle tactique, le général B. avoue que Napoléon, au début de 1806, emploie encore la méthode du XVIIIe siècle, « mais

Digitized by Google

adaptée aux nouvelles conditions d'effectif, au principe de la ligne d'opérations unique, et à la concentration de toutes les forces en deux ou trois jours... » (p. 163).

Est-ce à dire que la science du chef, sa valeur personnelle, l'emportent sur l'organisation de l'armée et le hasard de la guerre? Sans essayer de résoudre ce problème auquel des controverses récentes semblent donner une singulière actualité, sans vouloir même « solliciter » la pensée du général B., il semble que la véritable réponse est bien indiquée quelque part dans ce livre. « Les généraux du siècle dernier (XVIIIe siècle) étayaient leurs combinaisons sur des lignes et des points. Uniquement topographes, ils ignoraient que le terrain ne vaut que par les troupes qui l'occupent et que la force multipliée par la vitesse renverse les dispositions géométriques les mieux calculées » (p. 79). N'y a-t-il pas là une excellente application à l'art militaire de l'esprit critique et historique ?

Quoi qu'il en soit, le général B. s'est bien gardé de poser ce problème insoluble. Il se défie avec soin des généralités qu'il a reléguées dans un chapitre spécial de son livre, le premier et le plus court, comme des objets sans valeur. Préoccupé avant tout de nous faire toucher du doigt l'évolution que nous signalions, il en marque nettement les principales phases. Il nous montre la dislocation des masses serrées, l'apparition des unités qui prennent corps par la force des choses, des « divisions permanentes » qui sont obligées, sous la Révolution, d'opérer isolément. C'est le point de départ d'une « révolution imprévue dans l'art des opérations et des batailles ». On arrive ainsi à l'organisation de la Grande Armée, à la concentration de masses énormes mais extrêmement mobiles. « Les corps d'armée, formant chacun une colonne distincte, conserveront à l'issue de chaque étape leur échelonnement de marche » (p. 164). L'évolution sera terminée quand, en 1806, on adoptera le dispositif de l'armée en bataillon carré, « apte à se mouvoir, à se déployer stratégiquement dans un sens quelconque ». La Grande Armée, dont le nom symbolise ici un ordre stratégique nouveau, « articulée en corps autonomes » extrêmement mobiles, allait manœuvrer comme sur un échiquier, dont les pions seraient maniés par une main invisible. Elle allait s'avancer sûrement sur sa ligne d'opérations, appuyée sur des centres de ravitaillement, sans que l'on eût pour cela négligé le vieux principe, né du hasard et de la misère des promenades militaires, que la guerre doit nourrir la guerre. Nous pénétrons plus intimement encore dans l'organisation de ces corps; nous voyons comment ils sont rattachés à l'État-Major général, quelle discipline rigoureuse y sévit. Il y a aussi une contre-partie : les troupes mal vêtues, misérables, mal exercées; Napoléon écrivant à Ney de les faire manœuvrer. « La dernière fois que je les ai vues, il m'a paru qu'elles en

Digitized by Google

avaient besoin » (p. 205). L'esprit de corps, en revanche, est très développé, — le général B. prononce le mot de fanatisme, — la camaraderie lie très souvent l'officier supérieur à son subordonné. Par-dessus tout, « la vigueur et la jeunesse de tous », tels sont les traits généraux du caractère moral de cette armée. Ces masses, réunies dans une feinte mensongère contre l'Angleterre, s'ébranlent, et le résultat logique du nouveau mode de commandement et d'organisation, c'est la victorieuse manœuvre d'Ulm. Le général B. a bien soin de montrer comment peu à peu se modifient les idées de Napoléon sur le plan d'attaque. Il note ses déceptions, ses angoisses même. Et pourtant, c'est la manœuvre-type « qui, en dépit de frottements, d'erreurs et de négligences » du reste inévitables, a parfaitement réussi.

Évolution dans le commandement, évolution dans l'organisation de l'armée, dont le résultat final se trouve dans la campagne d'Ulm, voilà ce qui ressort nettement, pour l'historien profane, du livre du général B. Il a eu le grand mérite de laisser à l'histoire militaire sa vie, sa réalité même; il n'a point abstrait la guerre des conditions dans lesquelles elle s'exerce. L'auteur ne se paye point de mots, la note sentimentale est chez lui très rare. « Avouons notre faiblesse, dit-il, Marengo nous émeut davantage; c'est moins fort que la manœuvre d'Ulm, mais au point de vue passionnel, c'est éblouissant, incomparable » (p. 293). Le général B. ne semble pas s'être bien souvent placé « au point de vue passionnel. »

Raymond Tabournel.

G. Lenôtre. — **Paris révolutionnaire. Vieilles maisons, vieux papiers, deuxième série.** Paris, Perrin, 1903, in-8 de 384 p. et 10 portraits.

En réunissant en volume une nouvelle série de ces tableaux, où il excelle, M. G. Lenôtre nous a permis d'admirer une fois de plus et son flair heureux de chercheur, et sa profonde connaissance des petits faits et des moindres personnages de l'époque révolutionnaire, et son art infini à les mettre en scène d'une façon véritablement saisissante : et cela, sans rien laisser à la fantaisie ni à l'hypothèse, car il n'est pas plus scrupuleux historien; mais sous sa plume les dossiers frémissent et les documents parlent. Ce n'est là, sans doute, que de l'histoire anecdotique, mais quel choix heureux dans l'anecdote, et de tout ce passé remué quelle lumière jaillit, éclatante, éclairant des épisodes dénaturés ou mal connus, faisant surgir de l'ombre des figures effacées dont on avait oublié jusqu'à l'existence! Mieux peut-être que dans ces masses énormes de documents officiels dont on n'arrête pas de nous accabler, l'époque terrible revit dans les récits de M. Lenôtre; on lui reprochera de saisir les gens par leurs petits côtés, mais c'est peut-être le meilleur moyen de peindre au naturel des

Digitized by Google

personnages qui, le pied hors de chez eux, composaient leurs visages, montaient sur les tréteaux et paradaient pour la galerie. Imaginait-on par exemple que le Père Duchêne fût le petit bourgeois musqué et comme il faut, le parfait époux dont M. L. nous donne le portrait dans son étude sur Hébert et Mme Hébert, ci-devant religieuse de la Conception? Et connaissait-on le Fouquier-Tinville attendri qui se révèle dans sa dernière lettre à sa femme? C'est merveille que de voir avec quelle habileté M. L. renouvelle des sujets sur lesquels il semblait bien qu'il ne restât plus grand' chose d'intéressant à dire. L'histoire de l'évasion du Temple du commodore Sydney Smith est bien connue, mais quel amusant relief ne lui donne pas l'odyssée du pseudo-John, de l'émigré Tromelin transformé en valet de chambre de l'amiral anglais! L'arrestation de Cadoudal et de ses complices a été cent fois contée : mais savait-on le rôle qu'y joua ou qu'y faillit jouer le coiffeur Caron, ce prototype de César Birotteau? Il eût été téméraire de songer à récrire l'histoire de la fin lamentable sur l'échafaud de Mme du Barry ; mais avait-on démêlé que l'infortunée châtelaine de Louveciennes succomba sous les ténébreuses machinations du mystérieux brelan de gredins que M. L. nous dévoile en Greive, Blache et Rotondo? La conspiration Malet, si elle n'a point trouvé encore un historien sans passion, est du domaine des manuels d'histoire : mais avait-on jamais pénétré dans l'affreux bouge du Marais où elle s'élabora, et qui connaissait le nom et les avatars de cet abbé de Cajamano, qui, dans la nuit du 22 octobre 1812, en abrita chez lui l'éclosion? Et sur la fameuse question même de la mort du petit Louis XVII, les pages consacrées à la femme Simon ne laissent-elles point percer, par des constatations inédites, un jour nouveau? A côté de cela, des biographies de types comme cette époque seule en connut, avec des détails comiques, ou touchants, ou tragiques : voici le domestique de Dumouriez, Baptiste, ou grandeur et décadence d'un valet de chambre, un jour coqueluche de la capitale, le lendemain misérable rempailleur de chaises en un village perdu de Normandie; le baron de Géramb, terrible aventurier, dont la conquérante moustache accroche au passage un cœur de reine, qui étonne de ses fanfaronnades la flegmatique Angleterre et finit pieusement sous la robe d'un procureur-général de la Trappe; le brave colonel Viriot, honnête soldat, que poursuit jusqu'à ses derniers jours la note faussement infamante d'un dossier de police ; la Montausier, infatigable créatrice de théâtres, femme étonnante, dont on est surpris que personne n'ait encore songé à écrire la biographie (et tout un volume est en germe dans les vingt pages substantielles de M. Lenôtre); Mlle de Soyecourt, sublime figure de carmélite naïve, morte nonagénaire bien que condamnée dès l'enfance pour une maladie de cœur, et qui traverse sereinement les temps les plus troublés, jeû-

Digitized by Google

nant, lisant son office de chœur, observant les règles les plus austères de l'ordre, comme si de sa vie elle n'eût quitté sa cellule, et, chemin faisant, entreprenant de grandes choses. Qu'on lise le livre de M. Lenôtre; l'auteur du baron de Batz, du marquis de la Rouërie, de Tournebut, n'en a peut-être pas écrit de plus attachant.

Henri COURTEAULT.

Commandant CAMON, professeur d'art militaire à l'École d'application de l'Artillerie et du Génie. — **La Guerre napoléonienne. Précis des campagnes.** Paris, Chapelot et Cie, 2 volumes in-8 de 275 et 199 p.

« Rechercher les idées fondamentales sur lesquelles reposent les manœuvres et les batailles de Napoléon ; indiquer les procédés techniques par lesquels il les a réalisées ; en un mot, faire la théorie de la guerre napoléonienne, tels sont les objets de cette étude. » Le commandant Camon définit ainsi lui-même le but de son ouvrage. Pour l'atteindre, il a divisé son étude en trois parties : Précis des campagnes, Les batailles, Théorie et technique. Les deux tomes qu'il vient de publier constituent la première partie. C'est celle qui est destinée sans doute à intéresser le plus les historiens; car la deuxième partie et surtout la troisième s'adresseront plutôt aux théoriciens de la tactique et de la stratégie.

Ce précis des campagnes napoléoniennes a un très grand mérite : une extrême clarté, jointe à une extrême précision. Du col de Cadibone au champ de bataille de Waterloo, on suit presque jour par jour la marche de Napoléon et de ses armées. Des divisions fréquentes, une impression très nette, l'emploi de divers caractères concourent à la clarté de l'ensemble; à cet égard, le *Précis des campagnes* est un guide très commode à consulter. Il est destiné à rendre beaucoup de services, à cause de l'esprit de méthode et de l'impartialité qui y règne.

La trame du récit se compose, pour la majeure partie, des ordres et des bulletins de Napoléon. La *Correspondance* et les documents mis à jour par la section historique de l'état-major de l'armée sont utilisés presque à chaque page. Le lecteur voit ainsi les faits de guerre, tels que Napoléon les voyait lui-même ou tels qu'il voulait qu'on les vît; car on sait que les bulletins de la grande armée doivent être employés parfois avec prudence. Menteur comme un bulletin : le mot avait cours parmi les généraux du grand capitaine. Sans avoir, à proprement parler, un caractère de discussion scientifique, le *Précis* du commandant Camon met bien les choses au point.

Le principe de la concentration des forces sur un point unique, qui est un des secrets de la guerre napoléonienne, est démontré par l'exemple dans le récit de chacune de ces campagnes. « Il en est des systèmes de

Digitized by Google

guerre comme des sièges des places, disait Napoléon en 1794, au lendemain de la prise de Toulon : il faut réunir ses feux contre un seul point. La brèche faite, l'équilibre est rompu ; tout le reste devient inutile, la place est prise. » Ce fut jusqu'à la fin l'idée directrice de sa stratégie; quand il fut vaincu, c'est que l'ennemi parvint à retourner contre lui sa propre formule.

Dans cet exposé des campagnes de 1796 à 1815, deux omissions, sur lesquelles l'auteur ne dit rien, étonneront. Pourquoi avoir passé complètement sous silence les campagnes d'Égypte et de Syrie, — j'entends les opérations de terre, — et la campagne d'Espagne, — j'entends la courte période où Napoléon fut en personne dans la péninsule? La retraite de Russie est résumée en deux pages en tout; on pourra trouver que c'est bien succinct.

De nombreux croquis, très commodes, éclairent le texte. Il est fâcheux qu'on n'ait jamais songé à y marquer les distances.

Ces critiques légères n'enlèvent rien à la réelle valeur de l'ouvrage du commandant Camon; les historiens l'accueilleront avec reconnaissance et profit[1].

G. Lacour-Gayet.

Roger Peyre. — **Nîmes, Arles, Orange, Saint-Rémy**. Paris, Laurens, 1903, grand in-8 de 152 p.

La collection des « Villes d'art célèbres » vient de s'enrichir d'un volume de M. Roger Peyre; il se rapporte à quatre villes gallo-romaines de la France du Sud, qui sont d'importance inégale au point de vue du nombre des richesses artistiques, mais qui renferment chacune des œuvres de premier ordre.

Dédié, en un latin fort élégant, à M. G. Boissier, « *Nemausensis* », le nouvel ouvrage de M. Peyre s'ouvre par la description de Nîmes. Les monuments romains, — les Arènes, la Maison Carrée, la Fontaine, la Tour Magne, le pont du Gard, — occupent, comme il est naturel, la place d'honneur; mais le Nîmes moderne, avec ses églises, ses musées, ses édifices civils, a aussi sa place dans cette monographie. De même pour Arles. L'histoire monumentale de l'ancienne capitale des Gaules est exposée en entier, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours ; au point de vue archéologique, on signalera une description très détaillée du musée antique et des principaux sarcophages des Alyscamps. Un chapitre spécial est consacré à l'abbaye de Montmajour. L'ouvrage se termine par quelques pages sur les monuments romains de Saint-Rémy et d'Orange.

1. Au lieu de Alvinzi, lire Alvincz.

Digitized by Google

Œuvre d'un historien et d'un archéologue, le livre a été écrit avec un souci de l'exactitude qui n'est pas toujours le caractère dominant des ouvrages de ce genre ; les monuments sont datés et décrits avec toute la précision désirable ; les controverses dont ils ont été l'objet sont fidèlement analysées ; une abondante bibliographie fournit à ce sujet les indications nécessaires. Ce livre d'un érudit est aussi le livre d'un artiste, à qui les œuvres d'art, les paysages de la France méridionale, la beauté des femmes d'Arles, les citations de Mistral ont inspiré quelques pages d'un sentiment personnel. Quatre-vingt-cinq phototypies, presque toutes d'une exécution parfaite, forment une « illustration » continue du texte. En somme, livre bien renseigné, agréable à lire et à regarder, qui fera mieux connaître les richesses artistiques de notre pays.

G. Lacour-Gayet.

H. Hoffbauer. — **Les rives de la Seine à travers les âges, Paris**, avec une préface de M. Victorien Sardou. Paris, Ch. Schmid, s. d. (1903), in-4 de vii-229 p., avec illustrations et planches hors texte.

On connaît le merveilleux talent de dessinateur de M. Hoffbauer. Ses reconstitutions de l'ancien Paris sont des chefs-d'œuvre. Il est impossible d'unir plus de précision et plus de sûreté dans le dessin à un sens archéologique mieux averti et à un sentiment plus vif du pittoresque. Dans une de ces préfaces brillantes, dont l'auteur du présent compte rendu garde un inoubliable souvenir, l'étonnant érudit qu'est M. Victorien Sardou retrace à grands traits le prestige de l'histoire de France sur les bords de la Seine. En effet, ces rives de la Seine, que n'ont-elles pas vu, depuis les temps reculés où une tribu de Celtes aborda la plus grande de ses îles et y construisit les premières huttes — jusqu'aux récentes expositions universelles ? M. Hoffbauer en suit les bords, depuis la plaine de Grenelle et la barrière de Passy, jusqu'au château de Bercy et à la barrière de la Rapée.

M. Hoffbauer ne se contente pas de reconstituer la physionomie des quais de Paris aux différents âges de leur histoire, il place dans leur cadre exact, à jamais détruit, des scènes historiques : voici une vue représentant Henri III s'échappant par la porte de la Conférence (quai des Tuileries), sous les menaces de l'émeute que dirigeait le duc de Guise ; plus loin l'entrée de Henri IV dans Paris, le 22 mars 1594, par la porte Neuve (quai du Louvre) ; ou bien le combat où Jeanne d'Arc fut blessée, le 8 septembre 1429, devant la porte Saint-Honoré. Voici, d'autre part, le bac des Tuileries, le coche d'osier qui faisait le service de Paris à Versailles, le coche d'eau de Saint-Cloud. On voit la diversité, l'intérêt, le pittoresque de ces tableaux historiques. Peut-être M. Hoffbauer abuse-t-il des scènes

Digitized by Google

empruntées aux guerres religieuses. Ce sont des pages tristes dans notre histoire et où les deux partis se sont souillés d'excès également blâmables.

Le texte n'est pas toujours exempt d'erreurs. La marquise de Brinvilliers fut décapitée place de Grève et non pendue. Dans un dessin représentant le portail de Saint-Denis-de-la-Chartre au XVIe siècle, M. Hoffbauer retrace l'exécution de la fille Cochon, dite Laporte, condamnée par la juridiction du prieuré, pour avoir volé un douzain pendant l'office, « à être fouettée nue au coin du carrefour ». La demoiselle est représentée ici toute nue. Les condamnés étaient vêtus et frappés sur les épaules découvertes. C'était ce que les textes appellent « être fouetté nu ». Ajoutons que si, à cette date (1513) la fille Cochon eût été traduite devant le Châtelet ou le Parlement, la peine aurait été bien autrement sévère.

Frantz FUNCK-BRENTANO.

Digitized by Google

REVUES

ET

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

REVUES GÉNÉRALES

Bibliographe moderne, mai-juin 1903 : Léon-G. Pélissier, *Lettres de l'abbé Nicaise au cardinal Noris (1686-1701)*, 177-214. [Renseignements intéressants pour la bibliographie et l'histoire littéraire.] — F. Arnauldet, *Inventaire de la bibliothèque du château de Blois en 1518* (suite), 215-233. — Alfred Leroux, *Comment on déménage un dépôt d'archives*, 234-241.

Bibliothèque de l'École des Chartes, 3e et 4e livr., mai-août 1903 : H. Omont, *Nouvelles acquisitions du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale pendant les années 1900-1902*, 221-258. — L. Levillain, *Une nouvelle édition des lettres de Loup de Ferrières*, 259-283. — René Poupardin, *La date de la « Visio Karoli tertii »*, 284-288. — F. Lévêque, *Trois actes faux ou interpolés des comtes Eudes et Robert et du roi Raoul en faveur de l'abbaye de Marmoutier* (fin), 289-305. — H.-François Delaborde, *A propos d'une rature dans un registre de Philippe-Auguste*, 306-313. [Curieux article montrant, grâce à une ingénieuse observation, qu'un des cahiers du registre du Vatican a été déplacé par le relieur, ce qui permet de restituer sa vraie date à un acte important de Philippe-Auguste et d'en compléter le texte.] — L. Delisle, *Les Heures de Jacqueline de Bavière*, 314-320. — Paul Durrieu, *Les très riches Heures du duc de Berry conservées à Chantilly, au Musée Condé, et le bréviaire Grimani*, 321-328. — Joseph Calmette, *Sur la lettre close de Charles le Chauve aux Barcelonais*, 329-334. — Élie Berger, *Léon XIII et les études historiques*, 444-447. — E. Welvert, *Les comptes décadaires. Leur valeur historique, leur classement*, 447-451. — *Recouvrement de l'indemnité promise à Pierre Schoefer par Louis XI*, 451-452.

Bulletin de Géographie historique et descriptive, 1903, n° 1 : Capitaine E. Lenfant, *Exploration hydrographique du Niger*, 25-134.

Digitized by Google

Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme, mars-avril 1903 : V.-L. Bourrilly et N. Weiss, *Jean du Bellay, les Protestants et la Sorbonne (1529-1535)*, 97-127 ; suite en mai-juin, 193-231. — N. W., *Poursuites en Savoie et en Dauphiné contre G. Colladon, M. Protin et le cordelier Marin, d'après une lettre inédite de Michel de l'Hôpital*, 127-130. — N. Weiss, *La signification de l'avertissement pastoral à Montauban (7 janvier 1683)*, 130-136. — H. Dannreuther, *La révocation de l'édit de Nantes à Longwy*, 137-141. — Ch. Serfass, *Les abjurations forcées en Vivarais (1700)*, 141-143. — H. Patry, *La bataille de Jarnac, la campagne de 1589 et le rôle de Coligny, d'après des travaux récents*, 143-160. — Alex. Claparède, *Remarques sur la forme donnée à certains noms de famille appliqués aux femmes dans les actes des XVIe et XVIIe siècles*, 187-190 (Voir le n° suivant, 286-288). = Mai-juin : N. Weiss, *Mémoires de la famille de Chaufepié*, 231-254. [Autobiographie de Samuel, père d'Anne de Chaufepié.] — N. W. *Estat (statistique) de l'église [catholique] de France et de son revenu, en 1644*, 254-255. [D'après Élie Brackenhoffer.] — Henri Clouzot, *Une dragonnade en Poitou, en 1681*, 256-268. — H. Guyot, *Réfugiés huguenots à Ceylan*, 268-269. = Juillet-août : H. Guyot, *Dossier de Jérémie Vallois ou Valois*, 309-313. [Attestations de ministres concernant les membres de la famille Vallois réfugiée en Hollande au XVIIe siècle.] — N. Weiss, *L'église réformée de Rouen, de l'édit de tolérance à la réorganisation officielle des cultes (1787-1804)*, 313-339. — Léon Marlet, *Notes critiques sur la Saint-Barthélemy, d'après les mémoires inédits de Jules Gassot*, 345-366. = Septembre-octobre : H. Gelin, *Cent cadavres de huguenots sur la claie et à la voirie sous Louis le Grand*, 385-456. [Appendice : *Relevé analytique et alphabétique de tous les procès actuellement connus, intentés aux mourants et aux cadavres protestants sous Louis XIV et sous Louis XV*]. — M. de Richemond, *Un drame au Château-Gaillard, en 1670*, 456-461. [Assassinat de deux enfants de Jacques Rocquemadour par Denis et Christophe Prieur.] — *Un souvenir de la Révocation au musée des antiquités de Rouen*, 461-463. [Médaille.] — Armand Lods, *Deux chansons sur Rabaut de Saint-Étienne*, 463-468.

Bulletin de la Société de l'histoire du Théâtre, 5e numéro (1903) : Frantz Funck-Brentano, *Cartouche auteur dramatique*, 5-23. [Renseignements inédits sur Cartouche et sur une comédie composée à l'aide de renseignements fournis par le célèbre voleur lui-même.] — Henri de Curzon, *Le répertoire de l'Opéra en 1789*, 25-31. — Albert Soubies, *Les comédiens membres de l'Institut*, 33-41. — J.-B. Weckerlin, *Lettre de Meyerbeer sur les Huguenots*, 43-46. — *Journal d'Édouard Thierry, administrateur général de la Comédie-Française* [juillet-décembre 1863], 47-83. —

Digitized by Google

Pièces et documents : Engagement de Mlle Clairet (1819), de Bocage, (1830); — *Programme du théâtre en Crimée;* — *Scène de la « Dame aux Camélias »* [aquarelle d'E. Lamy]; — *Un programme de la Commune.*

Bulletin de la Société des anciens textes français, 1903, n° 1 : P. Meyer, *Ancien sermon français tiré du ms. B. N. latin 14925*, 38-60. [Introduction intéressante sur les sermons.]

Bulletin du comité des Travaux historiques. Sciences économiques et sociales, année 1902 : Charles Tranchant, *Détails touchant les assemblées d'habitants de l'ancienne France*, 102-118. [D'après les *Documents relatifs aux États généraux sous Philippe le Bel*, publiés par G. Picot.] — Lévy-Morand, *La confrérie de Saint-Fiacre à Jargeau au XVIe siècle*, 119-120. — G. Platon, *Du droit de la famille dans ses rapports avec le régime des biens dans le droit Andorran*, 144-212.

Bulletin monumental, LXXVIIe vol. (1903), n° 1-2 : Gustave Mallard, *Le théâtre gallo-romain de Drevant (Cher)*, 3-16. — Abbé Lannois, *Les anciens cimetières de Biermes (Ardennes)*, 17-28. — L. Demaison, *Deux inscriptions de la cathédrale de Reims*, 29-33. — Victor Mortet, *L'âge des tours et la sonnerie de Notre-Dame de Paris au XIIIe siècle et dans la première partie du XIVe*, 34-63. — Abbé Émile Chevalier, *L'église de Léry (Eure)*, 64-83. — Louis Serbat, *L'architecture gothique des Jésuites au XVIIe siècle* (suite et fin), 84-134. = N° 3 : R. de Lasteyrie, *La date de la porte Saint-Anne à Notre-Dame de Paris*, 179-204. [Article déjà publié dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*]. — Louis Régnier, *L'église de Sainte-Marie-aux-Anglais (Calvados)*, 205-231. — P. du Chatellier, *Les monuments mégalithiques de la pointe de Kermorvan en Ploumoguer*, 232-239. — P. des Forts, *Le château de Rambures (Somme)*, 240-266.

Le Carnet, mai 1903 : Octave Justice, *Le canal des Deux Mers*, 204-229. — Henri Chérot, *La campagne de 1880 contre la liberté d'enseignement* (suite), 230-243; fin en septembre, 317-328. — Bon André de Maricourt, *Madame de Pompadour à Fontainebleau*, 256-266. — Vte de Grouchy, *Le général Grouchy à Turin en l'an VII*, 275-288; fin en août, 263-272. = Juin : Tristan Legay, *L'année terrible dite par un Prussien*, 353-381 [D'après les ouvrages de Bleibtreu.] — Gilbert Stenger, *La littérature et les écrivains sous le Consulat*, 382-389. — R. de Salberg, *La graphologie appliquée à l'histoire : La reine Louise de Prusse et son écriture*, 390-401. — Robert Hénard, *Un Hugolâtre*, 413-444. [Collection de Julien Sterling.] = Juillet : Emmanuel de Broglie, *Une nouvelle étude sur Fénelon directeur de conscience*, 29-35. [A propos du livre de

Digitized by Google

l'abbé Cagnac.] — Lieutenant-colonel PICARD, *Les recruteurs en 1788*, 119-128. = Août 1903 : Vtesse DE JANZÉ, *Réminiscences artistiques et historiques*, 161-185. [Isabeau de Bavière, Gilles de Retz, etc.] — Colonel GODELIER, *L'armée française de 1860 à 1903*, 186-210; fin en septembre, 337-370. — René BITTARD DES PORTES, *Une âme de soldat*, 259-262. [Le lieut^t Mousnier-Buisson tué à Madagascar.] = Septembre : Général F. CANONGE, *Défense de Mouzon (27 septembre 1813 au 18 février 1814)*, 371-379. [Guerre d'Espagne.] — Eg. LASSANGUE, *La légende d'un portrait de Raphaël*, 396-400. [Jeanne d'Aragon et Georges d'Amboise.] — *Rostopchine en 1812. Lettres inédites* (suite), 423-432.

La Chronique médicale, 1er juillet 1903 : Gabriel LEGUÉ, *L'épilogue de l'affaire des poisons*, 417-423. = 1er août : MIQUEL-DALTON, *Les médecins à la Convention* (suite), 500-504; continué le 15 août, 529-536; le 1er septembre, 561-572. = 15 août : Dr Ad. GILLOT, *Deux cas d'appendicite vermineuse au XVIIe siècle*, 537-538. = 1er septembre : *Lettre d'un médecin ayant pris part à la campagne de 1870*, 573-576. [Combat de Beaumont et Sedan.] = 15 septembre : Dr CABANÈS, *La vie d'un étudiant en médecine à Paris sous la Restauration*, 593-599. [D'après la correspondance d'Amédée Pichot.] — Alexis EPAULARD, *Une panacée ignorée : l'eau de Cologne*, 610-614. [Ancien prospectus.] = 1er octobre : Dr HÉBERT, *Un cas curieux de polyphagie : l'observation du forçat de Brest* [1774], 641-646. — *Lettre d'un médecin de Napoléon Ier à M. Thiers : le Dr Foureau de Beauregard*, 646-648. = 15 octobre : *Le premier uniforme des chirurgiens militaires*, 697-698.

Le Correspondant, 10 juillet 1903 : L. DE LANZAC DE LABORIE, *La France et Rome. Les traditions et les perspectives d'avenir*, 43-49 [A propos des *Nations apôtres*, de G. Goyau.] — Ch.-Marc DES GRANGES, *La politique au théâtre sous la troisième République. II. La question sociale*, 126-153. — L. DUFOUGERAY, *Le passé du nouveau Paris : Chaillot, Passy, Auteuil*, 154-172. [D'après *l'Histoire du XVIe arrondissement* d'A. Doniol.] — Henry BORDEAUX, *Sainte-Beuve avant les « Lundis »*, 173-189. [D'après la thèse de G. MICHAUT]. = 25 juillet : P. PISANI, *L'église de Paris pendant la Révolution*, 253-294. [D'après le livre de l'abbé Grente.] — L. DE LANZAC DE LABORIE, *Récits de bataille*, 336-358. [D'après diverses publications récentes.] — Edmond BIRÉ, *Un chapitre d'histoire littéraire. Les vrais « Jeudis de Madame Charbonneau »*, 359-380. = 10 août : E. LECANUET, *L'église de France pendant la guerre contre l'Allemagne*, 433-453. — P. IMBART DE LA TOUR, *Les origines de la Réforme. II. L'église au début du XVIe siècle*, 512-550. — Louis COGNAT, *L'éducation de Lamartine*, 573-585. = 25 août : Charles-Marc DES GRANGES, *Ballanche*, à

Digitized by Google

propos d'une nouvelle publication, 664-681. — Michel Brenet, *Hector Berlioz, à propos de son centenaire*, 711-733. = 25 septembre : Général F. Canonge, *Sedan et le général Ducrot*, 1009-1036 ; fin le 10 octobre, 130-158. — E. Marin, *Les Pères Blancs dans les possessions africaines françaises. Lettres inédites et journal intime de Mgr Hacquard*, 1128-1167. — A. de Mun, *Le général de Lamoricière, d'après un livre nouveau*, 1168-1172. = 10 octobre : L. de Lanzac de Laborie, *Deux représentants du XVIIIe siècle. Le président Hénault et le duc de Liancourt*, 181-196. = 25 octobre : L. de Lanzac de Laborie, *Une correspondance de Mme de Staël, d'après une récente publication*, 380-387.

Études Franciscaines, février 1903 : A. Charaux, *La réforme littéraire : Balzac*, 193-203 ; suite en mai : *Descartes*, 499-521. = Avril : J. Sarrète, *Un couvent de province aux marches de l'Espagne, à Vinça (1589-1793)*, 379-397 ; fin en juin, 639-654. [Couvent de Capucins.] = Mai : L. Dedouvres, *Le père Joseph. Étude critique de ses œuvres spirituelles*, 471-486. — H. Matrod, *Promenades franciscaines au Louvre Les portraits*, 487-498. = Juin : F. Ubald, *Une page de l'histoire de Paris. Le Parlement et les immunités religieuses en 1599*, 607-612. [Poursuites contre un prédicateur capucin du couvent de Saint-Honoré.] = Juillet : Alphonse Germain, *Notre architecture religieuse au moyen âge*, 14-28 ; fin en août, 169-177. = Août : F. Hilaire, *Un thaumaturge au XVIIe siècle. Le père Marc d'Aviano*, 136-152. [En Flandre.]

Le Moyen-Age, mai-juin 1903 : A. Coville, *La prétendue charte mérovingienne de Saint-Pierre de Lyon*, 169-184. [Semble en réalité du xe siècle.] — René Poupardin, *La lettre de Louis II à Basile le Macédonien, à propos d'un livre récent* [de Kleinclausz], 185-202. [Accepte l'attribution de sa rédaction à Anastase le Bibliothécaire, mais croit qu'elle a bien été écrite au nom de Louis II en 871.] — René Merlet, *Du lieu où mourut Henri Ier, roi de France, le 4 août 1060*, 203-209. [A Dreux.]

La Nouvelle Revue, 15 mai 1903 : *Louis XVI à Varenne. Récit d'un diplomate étranger*, 196-204. [Rapport du bailli de Virieu, chargé d'affaires de Parme en France.] — Pierre de Bouchaud, *Benvenuto Cellini en France*, 218-226. — Marie Laparcerie, *Mademoiselle de Champmeslé*, 253-264. = 1er juin : Sainte-Beuve, *Lettres inédites*, 354-358. = 15 juin : *Lettres d'Élie de Beaumont*, 445-451. — G. Dubois-Desaulle, *La révolte de Marguerite. Ses causes*, 465-472. = 1er juillet, Charles Leser, *Strasbourg assiégé*, 21-38. — Édouard Quet, *L'enfance au théâtre*, 65-74. [Recherches historiques sur l'emploi des enfants sur la scène.] — Guy de Charnacé, *Un ambassadeur de Louis XIII : Charnacé*, 96-104 ; suite le

Digitized by Google

15 juillet, 213-226; le 1er août, 359-370; fin le 15 août, 515-524. = 15 juillet : Édouard Gachot, *La Suisse en 1798*, 229-240. = 1er août : *Lettres inédites de Charles Baudelaire*, 289-306. = 15 août : *Lettres de A. Villiers de L'Isle-Adam à Charles Baudelaire*, 433-438. — Gilbert Stenger, *A Sannois, chez Mme de Houdetot*, 495-506. — Pétrus Durel, *Hector Berlioz* (*Documents inédits*), 550-555.

Nouvelle Revue rétrospective, 10 juillet 1903 : Gabriel Lucas de Montigny, *Lettres de Sophie de Monnier à Mirabeau* (*1775-1781*), 1-24 ; suite en août, 121-144; en septembre, 145-192. [Complément de la série de lettres publiées par P. Cottin dans son livre sur *Sophie de Monnier*.] — Commandant Lefebvre de Béhaine, *Campagnes et missions de Charles-Stanislas Lefebvre*, *1793-1815* (suite), 25-48 ; continué en août, 97-120; en septembre, 193-216. — Charles Leroux-Cesbron, *Lettres d'un page du roi à sa mère*, *1820-1823* (fin), 49-68. [Appendice contenant d'intéressantes lettres du même sur la prise d'Alger en 1830.] — Maurice Boutry, *Marie-Thérèse et Mme de Pompadour. Lettre de Marie-Thérèse à Louis XV* [29 juillet 1759], 68-70. — Giuseppe Roberti, *Lettre de Ginguené à La Salle, censeur impérial* (*1811*), 70-72. = 10 août : Dessoliaire fils, *Lettre de Lamennais à Dessoliaire, tailleur d'habits* (*1845-1852*), 73-96.

Nouvelle Revue historique de droit français et étranger, juillet-août 1903 : G. Testaud, *Un texte coutumier inédit. La coutume du comté de Clermont-en-Beauvaisis de 1496* (fin), 497-538. — Henri Gravier, *Essai sur les prévôts royaux du XIe au XIVe siècle*, 539-574. [Ouvrage posthume.]

La Révolution française, 14 mai 1903 : A. Mathiez, *Protestants et théophilanthropes*, 385-401. — Raymond Guyot, *Le Directoire et la République de Gênes* (*1795-1797*), 402-434 ; suite en juin, 518-550 ; fin en juillet, 39-65. — Armand Bénet, *Le commissaire des guerres Jurie*, 435-436. [Protestation contre la saisie d'un cheval.] — *Les imprimés relatifs à la Révolution française au British Museum*, 443-460. [Reproduction de la table alphabétique du catalogue.] — *Le testament du conventionnel Chabot*, 461-465. — *L'instruc- tion publique dans le Cher sous le Directoire*, 465-467. [Rapport du commissaire du Directoire, 1er messidor an VI.] = 14 juin : Pierre Conard, *Les cahiers du Dauphiné en 1789*, 481-496. — A. Aulard, *Le carnet de Bertrand Barère*, 497-500. [Notes prises aux séances de l'Assemblée constituante pour la rédaction du compte rendu publié dans le *Point du jour*.] — Armand Lods, *Deux chansons sur Rabaud de Saint-Étienne*, 501-507. — F. Dieudonné, *La déchristianisation de la commune de Ris-Orangis*, 508-517. — Charles Schmidt, *Un épisode de l'histoire du machinisme en*

Digitized by Google

France. Les premiers « Luddistes » de l'Isère en 1819, 551-561. [Sédition des tondeurs de drap de Vienne à propos de l'introduction d'une tondeuse mécanique.] = 14 juillet : Ferdinand-Dreyfus, *La Rochefoucauld-Liancourt à l'assemblée du bailliage de Clermont-en-Beauvoisis et à la Chambre de la noblesse (9 mars-10 juillet 1789)*, 5-29. — C. Perroud, *Quelques notes sur les missions de l'automne de 1792*, 30-38. — Ch. Schmidt, *Encore un document relatif à l'histoire du machinisme en France*, 66-70. [Rapport de Mourgue en l'an XI.] — *Deux lettres du général Dugua à Bonaparte*. 71-73. [3 messidor et 9 fructidor an V.] — *Mme de Staël en Italie d'après le témoignage d'Artaud* [en l'an XIII], 75-76. — *Correspondance des conventionnels Billaud-Varenne et Marrayon*, 76-79. [Indications tirées du catalogue Charavay]. = 14 août : Edme Champion, *La première atteinte à l'empire du catholicisme*, 97-104. [Édit de 1787 sur les non-catholiques.] — Ferdinand-Dreyfus, *La Rochefoucauld-Liancourt, lieutenant général de Normandie et le projet de départ du roi (avril-août 1792)*, 105-129. — Julien Tiersot, *L'hymne à l'Être suprême*, 130-160. — Félix Bouvier, *L'Italie de 1794 à 1796 d'après les papiers de Paul Greppi*, 161-169. — *Une lettre de Billaud-Varenne à son père* [3 novembre 1808], 170-172. — *Fabre d'Églantine fut-il l'assassin de Rabaut Saint-Étienne ?*, 173-174. = 14 septembre : S. Blum, *La mission d'Albert dans la Marne, en l'an III. Les poursuites contre les « Terroristes »*, 193-231. — G. Caudrillier, *Projets ou essais de négociations entre Condé et Moreau*, 232-254. — Edmond Poupé, *Souscription des notaires de France en l'an XI*, 255-258. [Pour armer un navire contre l'Angleterre.] — J. Guillaume, *L'hymne à l'Être suprême. Un simple mot à l'occasion de l'article de M. J. Tiersot*, 259-270. — A. A., *Lalande et le calendrier républicain*, 271-272. = 14 octobre : A. Aulard, *Les greffes ou archives des tribunaux et les historiens*, 289-294. — A. A., *Les inventaires des archives départementales*, 295-305. [A propos du projet de publication d'états sommaires de la série L.] — A. Lieby, *La presse révolutionnaire et la censure théâtrale sous la Terreur*, 306-353. — Armand Lods, *L'arrestation de Rabaut de Saint-Étienne*, 354-364. — *Une lettre du conventionnel Ingrand sur l'insurrection vendéenne en thermidor an II*, 365-370. — S. L., *Les budgétivores de la Révolution*, 371-372.

Revue Bourdaloue, 1er octobre 1903 : Lucien Jeny, *Essai inédit sur Bourdaloue par Antoine Rochebilière*, 554-564. — Henri Chérot, *Bourdaloue à Eu (1665-1666)*, 565-582. — Abbé Vilaire, *Contrat de mariage des père et mère de Bourdaloue*, 587-594. — E. Griselle, *Témoignages sur Bourdaloue. Les continuateurs de Moréri. Le P. Ange de Sainte-Rosalie (François Raffart)*, 595-611. [Renseignements biblio-

Digitized by Google

graphiques sur les éditions de Moréri.] — Vte Charles DE LAUGARDIÈRE, *Paul-Adrien Bourdaloue. Ses ascendants et ses collatéraux*, 615-630. — *Histoire critique de la chaire Françoise par le P. Blaise Gisbert. Manuscrit inédit* (suite), 631-667.

La Revue de Paris, 15 août 1903 : Adolphe ADAM, *Lettres sur la musique française, 1836-1850*, 726-762; suite le 1er septembre, 137-176; le 15 septembre, 275-320. — Théophile GAUTIER fils, *Une visite au comte de Bismarck. Versailles : octobre 1870*, 763-792. [Mission de la part de l'Impératrice.] — Arthur CHUQUET, *Le commandant Poincaré*, 796-806. [Épisode de la guerre de Russie, en 1812.] = 1er septembre : ALLAIN-TARGÉ, *Souvenirs d'avant 1870*, 5-16. — Louis BATIFFOL, *Une réforme de Bénédictins sous Louis XIII*, 57-89. [A Saint-Wandrille.] = 15 septembre : Michel BRÉAL, *Notes sur Ernest Renan*, 260-274. — Charles YRIARTE, *Mémoires de Bagatelle* (fin), 380-414. [Propriétaires successifs : lord Seymour, Marquis d'Hertford, sir R. Wallace.]

Revue des Études Rabelaisiennes, 1903, 2e fasc. : A. L., *Les lettres de Rabelais dans les collections Fillon et Morrisson et notre fac-similé* [28 janvier 1536], 93-96. — Jacques BOULENGER, *Étude critique sur les lettres écrites d'Italie par François Rabelais*, 97-121. — Abel LEFRANC, *Un prétendu Ve livre de Rabelais*, 122-142. [Ouvrage composé d'extraits empruntés littéralement à la *Nef des Folz* et aux *Regnars traversant les voyes périlleuses des folles fiances.*] — Hugues VAGANAY, *La mort de Rabelais et Ronsard*, 143-150.

Revue des questions historiques, 1er juillet 1903 : Hippolyte DELEHAYE, *Les légendes hagiographiques*, 56-122. [Étude de critique historique.] — H. LECLERCQ, *La langue des inscriptions latines de la Gaule*, 123-134. [D'après le livre de J. Pirson.] — Armand d'HERBOMEZ, *Le « fonctionnarisme » en France à la fin du moyen âge*, 135-140. [D'après l'ouvrage de M. Dupont-Ferrier.] — G. BAGUENAULT DE PUCHESSE, *Dix années de la vie de Marguerite de Valois*, 158-163. [D'après l'*Itinéraire* de Ph. Lauzun.] — Gabriel DE MUN, *L'établissement de jésuites à Constantinople sous le règne d'Achmet Ier (1603-1617)*, 163-172. — Roger LAMBELIN, *La première invasion de la Belgique (1792) d'après une publication récente* [du commandant de Sérignan], 172-179. = 1er octobre : Léon MIROT, *Les États généraux et provinciaux et l'abolition des aides au début du règne de Charles VI (1380-1381)*, 398-455. — G. SAINT-YVES et J. CHAVANON, *Documents inédits sur l'administration de la Compagnie française des Indes orientales. Ses assemblées générales de 1665 à 1684*, 456-485. [Tirés des Mélanges Colbert à la B. N.] — A. DE BOISLISLE, *Le grand*

Digitized by Google

hiver et la disette de 1709 (fin), 486-542. — Arthur S. Wilde, *Les écoles du Palais aux temps mérovingiens*, 553-556. [Combat la thèse de l'abbé Vacandard.] — Pierre Flament, *Documents inédits relatifs au siège de Pontorson (1427)*, 556-564. — Baron André de Maricourt, *Marie-Thérèse de France à Vienne (1796-1799)*, 564-572. [Lettres provenant des archives du baron Hüe.]

Revue d'histoire littéraire de la France, avril-juin 1903 : Gustave Lanson, *Étude sur les origines de la tragédie classique en France. Comment s'est opérée la substitution de la tragédie aux Mystères et Moralités*, 177-231 ; suite en juillet, 413-416. — A.-G. Van Hamel, *L'album de Louise de Coligny*, 232-255. [Recueil de poésies fait pour elle, par François Auzière.] — Paul Laumonier, *Chronologie et variantes des poésies de Pierre de Ronsart*, 256-276. — Joseph Vianey, *Un modèle de Desportes non signalé encore : Pamphilo Sasso*, 277-282. — Victor Giraud, *Sur une édition peu connue des « Pensées » de Pascal*, 283-284. — Victor Giraud, *Une lettre perdue de Chateaubriand au prince Louis-Napoléon Bonaparte*, 285. — Paul Bastier, *Sur une citation de Mme de Sévigné*, 286. [Vers de Molière.] — Edmond Huguet, *Notes sur les sources de « Notre-Dame de Paris »*, 287-289. — G. Michaut, *Bibliographie des écrits de Sainte-Beuve*, 290-316. — Louis Delaruelle, *Qui est « Eva » dans la « Maison du Berger » ?* [d'A. de Vigny], 317-319. — A. Delboulle, *Notes lexicologiques*, 320-339. — Ernest Dupuy, *Les origines littéraires d'Alfred de Vigny*, 373-412. — Fernand Baldensperger, *Gessner en France*, 430-456. — Pierre Lafenestre, *François Maynard*, [1582-1646], 457-477. — Eugène Griselle, *Un nouveau texte inédit de Bourdaloue : Le sermon sur la prudence du monde*, 478-502. — G. Dortin, *Le Rhin de Victor Hugo et l'Essay des merveilles de nature*, 503-505. [Source de la description des meutes de chiens dans la légende du Beau Pécopin.]

Revue d'histoire moderne et contemporaine, 15 octobre 1903 : Paul Ardascheff, *Les intendants de province à la fin de l'ancien régime*, 5-38. [Résumé de son ouvrage publié en russe.] — Henri Sée, *Le travail d'histoire moderne en province. La Bretagne, année 1902*, 39-43.

Revue d'histoire rédigée à l'État-major de l'armée, mars 1903 : D., *L'origine des grandes manœuvres. Les camps d'instruction aux XVIIe et XVIIIe siècles* (fin), 481-561. — *La guerre de 1870-1871. — Journée du 13 août 1870 en Lorraine*, 562-719 ; en avril, *Journée du 14 août*, 823-949 ; en mai, 1018-1191 ; en juin, 1290-1449 ; en juillet, *Journée du 15 août*, 98-206 ; en août, 354-480. = Avril : M., *Études sur la campagne de 1779* (suite), 721-770 ; continué en juin, 1246-1289 ; en juillet, 61-97 ; en août, 299-353. — Balagny, *La politique de Napoléon en*

Digitized by Google

Espagne après la prise de Madrid, 791-822. = Mai : G., *Les campagnes du général de Saxe. La campagne de 1744* (suite), 961-1017; suite en juin, 1201-1245; en juillet, 1-60; en août, 225-298.

Revue historique, septembre-octobre 1903 : Henri Carré, *La révision du procès Lally*, 1-37. — P. Bliard, *Le conventionnel Prieur de la Marne en mission. Destitution des autorités constituées*, 38-57. [Dans le Morbihan]. — Eugène Deprez, *La guerre de Cent ans à la mort de Benoît XII. L'intervention des cardinaux avant le Conclave et du pape Clément VI avant son couronnement (25 avril-19 mai 1342)*, 58-76, p. justif. — Gabriel Monod, *Cuvillier-Fleury et Jules Michelet d'après des lettres inédites*, 77-79.

Romania, avril 1903 : G. L. Kittredge, *The chanson du comte Herniquin*, 303-306. = Juillet : H. Suchier, *Recherches sur les chansons de Guillaume d'Orange*, 353-383. [Étude sur la formation de ce cycle épique et ses sources historiques.] — Ernest Langlois, *Notes sur le Jeu de la Feuillée d'Adam le Bossu*, 384-393. — Ferdinand Lot, *La « Mesnie Hellequin » et le comte Ernequin de Boulogne*, 422-441. [Montre qu'il n'y a pas de relation entre les deux.] — A. Thomas, *Sur un vers du Pèlerinage de Charlemagne*, 442-444. [« ...en France o a Dun la citet. »]

Société d'histoire contemporaine. Compte rendu de la 13e assemblée générale (1903) : Louis Blazy, *Mgr Jean-Marie du Lau, archevêque d'Arles, massacré aux Carmes le 2 septembre 1792*, 14-35. [Notes rédigées par un de ses contemporains, l'abbé de Bertrand des Ferris.] — Victor Pierre, *Le 30 octobre 1836 et le 24 février 1848. Documents inédits*, 36-44. [Lettres du colonel, puis général Tallandier sur l'échauffourée de Strasbourg et la révolution de 1848.] — Em. Sageret, *Un complot pour prendre Belle-Ile, en 1801*, 45-51. — L. Grasilier, *Napoléon et la poudrière de Grenelle (30 mars 1814)*, 52-63. [Avec discussion d'Alfred Bégis et Albert Malet.]

REVUES LOCALES

Bulletin de la Société des Basses-Alpes, octobre-décembre 1902, n° 87 : Ch. de Ribbe, *Le livre de raison d'un agriculteur : Eugène Robert, de Sainte-Tulle, 1806-1873* (fin), 450-462. — *La paroisse de Thoard en 1795*, 473. — V. Lieutaud, *Le Poil* [Basses-Alpes]. *Histoire féodale, toponymique et religieuse* (fin), 474-491. — *Bevons, Dromon, Brianson*, 492. [Hommage de 1351.]

Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes, 3e trimestre 1903 : David Martin, *Voie romaine et ses stations entre Chorges et Luc-en-*

Digitized by Google

Diois, et voie secondaire entre Luc et Briançon, 195-231. — J. Roman, *Les routes à travers les Alpes*, 239-262 ; suite dans le 4e trim., 311-323. [Hôpitaux qui les jalonnent.] — Paul Lemaître, *Le passage de Napoléon Ier à Gap (Extrait des mss. de M. Farnaud)*, suite, 263-289 ; continué dans le 4e trim., 329-345. = 4e trimestre : J. Michel, *Histoire et bibliographie de la presse française* (suite), 301-310. — David Martin, *Camp retranché préhistorique de la Reynaude, près de Serres*, 325-328. — F.-N. Nicollet, *Affouagement des communes des Hautes-Alpes, de 1662 à 1666* (fin), 347-374.

L'Anjou historique, mai 1903 : Simon Gruget, *Histoire de la constitution civile du clergé en Anjou* (suite), 561-578 ; suite en juillet, 3-20. — F. Uzureau, *Les victimes de la Terreur en Anjou. Liste des personnes guillotinées*, 579-596. — Ch. Loyer, *Cholet sous la domination de Stofflet, juillet 1794-mars 1795*, (fin), 597-603. — *Le département de Maine-et-Loire en 1802. Rapport secret du Préfet*, 604-619. — *Andegaviana : Saint-Florent-le-Vieil (1362-1363)*, 620-621. — *Le miracle des Ulmes*, 621-623. — *Mme de Sévigné et Henri Arnauld, évêque d'Angers*, 623-626. — *La voirie en Anjou (1788)*, 626-627. — *La Bourse d'Angers (1790)*, 628-629. — *La fête de la fédération à Beaufort*, 630-632. — *Achat de biens nationaux par la ville d'Angers*, 632-634. — *Les juges de paix d'Angers pendant la Révolution*, 634-636. — *Les religieuses réfugiées à Angers à la fin de l'année 1792*, 636-643. — *Incendie de l'église abbatiale de Saint-Nicolas-lès-Angers (1793)*, 643-646. — *Conflits entre le comité révolutionnaire d'Angers et la commission militaire*, 646-654. — *Angers au mois de février 1795*, 655-657. = Juillet : *Les victimes de la Terreur en Anjou : Les religieuses condamnées à la déportation*, 21-41. [Relation de Françoise Besnard, ursuline d'Angers.] — *La ville d'Angers au mois de décembre 1799*, 42-50. [Réponse de la municipalité à une enquête faite par le délégué des Consuls.] — F. Uzureau, *Inauguration du monument de Bonchamps à Saint-Florent-le-Vieil*, 51-70. — *Andegaviana : M. de Charnacé et le tailleur*, 71-72. [Anecdote de Saint-Simon.] — *Voyage d'un bénédictin dans le diocèse d'Angers*, 73-76. [Dom Boyer, 1714.] — *Nominations d'officiers ministériels (XVIIIe siècle)*, 76-77. — *Les religieux de Fontevrault en 1790*, 78-83. [Mention de l'option des religieux.] — *Le tribunal criminel de Maine-et-Loire pendant la Révolution*, 83-90. — *Les régicides angevins*, 90-92. — *Une tannerie de peau humaine*, 92-94. — *M. Repin, curé de Martigné-Briant, guillotiné à Angers (1794)*, 95-97. — *Mme et Mlles Houdet, de Chalonnes, fusillées au Champ-des-Martyrs (1er février 1794)*, 97-104. = Septembre : Timothée-L. Houdebine, *Sacre d'un évêque au XIIIe siècle : Guillaume Le Maire, évêque d'Angers*, 113-133. — F. Uzureau, *Les*

Digitized by Google

élections du Tiers-État et la sénéchaussée d'Angers (1789), 134-158. — Mis d'Elbée, *Une signature du brevet de Cathelineau*, 159-167. — *Andegaviana : Abbayes, prieurés et couvents d'hommes en Anjou (1768)*, 168-172. — *Formation du département de Maine-et-Loire*, 172-177. — *Les neuf sections d'Angers pendant la Révolution*, 177-178. — *La folie en commun*, 179-184. [Changements de prénoms à l'époque révolutionnaire.] — *L'évêque d'Angers et la Convention*, 184-187. — *La ville d'Angers en 1796*, 187-191. — *La municipalité de Beaufort sous le Consulat*, 191-192. — *Installation du maire de Cholet (1800)*, 193-194. — *Un préfet qui voulait rester à Angers* [Nardon, 1805], 194-196. — *Noblesse du premier Empire*, 196-199. — *L'abbé Bernier et Mme de La Rochejacquelin*, 199-201. — *Les sœurs hospitalières d'Angers en 1817*, 201-203. — *Nomination à une cure de canton. Enquête officielle* [1837], 203-204. — *Grégoire Boudillon et les représentants de Maine-et-Loire (1848). Rapport secret*, 205-209. — *Le département de Maine-et-Loire au mois d'août 1870*, 209-211. — *Mgr Freppel et l' « Union de l'Ouest » en 1871*, 212.

Revue de la Haute-Auvergne, 1903, 1er fascicule : Paul Girod et Alph. Aymar, *Documents pour la préhistoire de la Haute-Auvergne. Stations moustériennes et campigniennes des environs d'Aurillac*, 1-58. — Achille Bastid, *Notes et documents inédits sur l'histoire de Saint-Cernin et ses environs*, 59-80. = 2^e fascicule : Charles Felgères, *Chaudesaigues et le Caldagués avant la féodalité. Les sires de Saint-Urcise*, 183-202. — R. G., *Lettre de rémission en faveur de Bernardin Lavergne, de Murat, accusé d'avoir commis un meurtre à Allanche (août 1542)*, 203-206.

Revue historique ardennaise, septembre-octobre 1903 : Léon Bréta-deau, *Les œuvres de saint Vincent de Paul à Sedan*, 241-323. [Les prêtres de la Mission, les Filles de la Charité. Étude intéressante conduite jusqu'à la Révolution.] — Henri Bourguignat, *Deux cloches ardennaises inédites du XVe siècle*, 324-326. [A Braux et à Villette.]

Mémoires de la Société de Bar-le-Duc, IVe série, t. I (1902) : H. Labourasse, *Anciens us, coutumes, légendes, superstitions, préjugés, etc., du département de la Meuse*, 3-225. — Fourier de Bacourt, *Dominique Dordelu, avocat de Bar-le-Duc, député du Tiers aux États de 1579*, 227-245. — Cte d'Anthouard-Vraincourt, *Généalogie en vers de la famille de Saint-Vincent (1717)*, 247-256. — C. Chévelle, *Vente à Saint-Mihiel de la cave du commandeur de Marbotte (16-17 février 1786)*, 257-270.

Bulletin de la Société de Borda, Dax (Landes), 1er trim. de 1903 : Saint-Jours, *L'Adour et ses embouchures anciennes*, 1-32; fin dans le 2e trim., 53-89. — F. Lahargou, *La vie il y a cent ans dans un coin de Chalosse*,

Digitized by Google

d'après le journal abrégé de Jean Barbe, 33-52. = 2e trim. : Louis Sentex, *La faïencerie de Samadet (Landes)*, 93-107. — A. Degert, *Histoire des évêques de Dax* (fin), 109-132.

Mémoires de la Société Bourguignonne de géographie et d'histoire, tome XIX (année 1902) : Ledey de Saint-Germain, *Notes sur le Sud et l'extrême Sud Oranais*, 41-77. — *Histoire de ce qui s'est passé au mois de novembre 1674 en la cure de Mailly-l'Église touchant l'apparition d'un esprit, dressée par Edme-Édouard Sain, maître d'école dudit lieu, par l'ordre du R. P. Legrand, de la Compagnie de Jésus*, 123-132. — J. Bertin, *Les Beaujeu de Franche-Comté dans le duché de Bourgogne, l'Auxerrois, le Tonnerrois, la Champagne, etc.*, 243-384. — Paul Gaffarel, *Le général de Gassendi*, 385-459.

Mémoires de la Société Éduenne, t. XXX (1902) : Ch. Boell, *Un chapitre de l'histoire d'Autun. L'année 1815*, 1-68. — A. de Charmasse, *La Maison-Dieu des Quatre-frères*, 69-83. [Sur la commune de Dettey.] — J.-L. Bazin, *La Bourgogne sous les ducs de la maison de Valois, 1361-1478* (suite), 85-160. — Eugène Fyot, *La châtellenie de Montcenis* (fin), 161-249. — Henri Grallot, *Poculum et lagena. Un type de stèles funéraires en pays éduen*, 251-280. — P. Montarlot, *Les députés de Saône-et-Loire aux assemblées de la Révolution (1789-1799)*, 281-365. — A. de Charmasse, *Note sur une commune jurée à Autun en 1098*, 367-370. [Texte emprunté à Hugues de Flavigny.] — Joseph Déchelette, *La sépulture de Chassenard et les coins monétaires de Paray-le-Monial*, 371-397. — [Époque gallo-romaine.] — *Sully, Morlet et le Val Saint-Benoît*, 399-429. [Compte rendu d'excursion archéologique.] — André Gillot, *Note sur une lettre de rémission de 1469*, 447-454. [Renseignements sur les étuves.] — Ch. Boell, *Note sur les marchés de Toulon*, 464-466.

Annales de l'Est, juillet 1903 : A. Debidour, *Le général Fabvier. Sa vie et ses écrits* (suite), 353-435 ; fin en octobre, 498-567. — Robert Parisot, *Les origines du royaume franc de Lorraine*, 436-450.

Bulletin de la Société des études du Lot, 4e fascicule (octobre-décembre) 1902 : Ed. Albe, *Quelques-unes des dernières volontés de Jean XXII*, 205-219. [Textes tirés des *Miscellanea Cameralia* au Vatican.] — Ed. Albe, *Bulle de Jean XXII concernant Espagnac (27 juillet 1330)*, 227-233. [Confirmation d'un règlement fait par l'évêque de Coïmbre.] — J. Girma, *Bibliographie du Lot, année 1902*, 248-252. = 1903, 1er fasc. (janvier-mars) : Ed. Albe, *Notes sur l'abbaye de Leyme* (fin), 3-9. — Fourastié, *Privilèges, franchises et libertés de la ville de Sainte-Spérie* (suite),

Digitized by Google

10-19. — E. Depeyre, *Les tribulations de Guillaume de Bonnes-Mains, bourgeois de Figeac, ambassadeur du roi de France aux pays d'outre-mer, en 1327*, 20-32. [Traduction de textes latins publiés autrefois par M. Lot.] — F. Galabert, *Rôle d'une compagnie de chevau-légers de Jean-Carles de Genouillac de Saint-Clair-Vaillac*, 34-36. — L. Esquien, *Essai d'un armorial Quercynois*, 37-63.

La Province du Maine, juillet 1903 : B. de Broussillon, *Guy, chanoine du Mans, curé de Fontaines-en-Beauce (1255-1256)*, 209-211. [Bulle d'Alexandre IV.] — G. Busson, *Note sur les noms de lieu anciens contenus dans les Actus Pontificum Cenomannis in urbe degentium* (suite), 212-222; continué en août, 241-246; en octobre, 305-311. — Du Brossay, *Le faubourg d'Azé et la chapelle du Genéteil (1706)*, 223-226. — Gabriel Fleury, *Le prieuré de Contres en Saint-Rémy-des-Monts (Sarthe)*, 227-236. — Em.-Louis Chambois, *Notes et remarques extraites des registres de la paroisse du Crucifix, au Mans (1680-1789)*, suite, 237-239; continué en août, 268-271; fin en septembre, 300-303. = Août : Eugène Vallée, *Notes généalogiques sur la famille d'Illiers*, 247-252; suite en septembre, 276-286; en octobre, 326-336. — Em.-Louis Chambois, *La pêche de l'Étang-Vieil à Ecorpain, en 1678*, 253-257. — A. Choplin, *Ancinnes. Le prieuré bénédictin de Saint-Michel du-Tertre* (suite), 258-259. — F. Uzureau, *La sénéchaussée de Château-Gontier et les élections du Tiers-État (1789)*, 260-267; fin en septembre, 287-294. = Septembre : Vte Menjot d'Elbenne, *Note sur la famille de Jean d'Yerriau, évêque du Mans (1439-1448)*, 273-275. — L. F., *Le chirurgien du cardinal Jean du Bellay*, 295-297. [Jean de Cherme.] — Em.-Louis Chambois, *Une affaire de pots-de-vin au XVIIe siècle*, 298-299. [Pour corrompre un collecteur de paroisse.] = Octobre : L. F., *Le procureur de fabrique à Saint-Léonard-des-Bois* [1268], 312-313. — Em.-Louis Chambois, *Le cuisinier du Mis de Montfort*, 314-318. — Louis Calendini, *Notes archéologiques. L'église de Blèves*, 319-326.

Revue historique du Maine, 2e semestre 1903, 2e livr. : *Excursion archéologique du 2 août 1903*. [A propos du transfert du musée archéologique dans la crypte de Saint-Pierre-la-Cour] : *Le musée archéologique du Mans*; — *le vieux Mans et l'église Saint-Benoît*. [Enceinte gallo-romaine]; — *l'abbaye de l'Epau*, 113-200. — Raoul de Linière, *M. de Milton et Marlborough aux sièges de Liège et de Huy (1702-1703)*, 201-240.

Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France, n° 29 (1902) : Cartailhac, *Bijoux wisigoths de Tilhet (Ariège)*, 17-19. — Cartailhac, *Deux statues de la chapelle de Rieux (à Toulouse) retrouvées*, 19-21. —

Digitized by Google

LESTRADE, *Registre paroissial de Vacquiers (Hte-Garonne)*, 22-30. [Notes des XVIIe et XVIIIe siècles.] — Bon DE RIVIÈRES, *Deux ouvriers toulousains au XVIIe siècle, maître fondeur et orfèvre*, 32-35. — Émile CARTAILHAC, *Le cimetière barbare de Saint-Affrique*, 35-37. — LESTRADE, *La suette à Muret, Fronzins et Montgeard (Hte-Garonne)*, 39-42. — F. GALABERT, *Jean de Touchebœuf, abbé du Mas-Grenier, et les églises bâties par lui (1523-1554)*, 42-46. — BARRIÈRE-FLAVY, *Sépultures barbares de Venerque (Hte-Garonne)*, 52-54. — Abbé HERMET, *Cimetières wisigoths de Briadels près Saint-Georges-de-Luzençon (Aveyron)*, 54-58. — CARTAILHAC, *Un cubitus humain percé par une flèche en silex*, 61-62. — DURBACH, *Bustes inédits d'Hermès au musée de Toulouse*, 62-65. — Abbé CONSY, *Durand d'Henri de Bredon, abbé de Moissac et évêque de Toulouse*, 67-69. — Abbé TAILLEFER, *Recettes médicinales populaires du XVIIe siècle*, 87-88. — Abbé SALTET, *Vivien d'Aliscans et la légende de Saint-Vidian*, 94. — A. DEGERT, *Contribution à l'histoire de l'imprimerie à Toulouse*, 96. — DECAP, *La régence des écoles de Muret avant la Révolution (1451-1790)*, 100-112. — PASQUIER, *Notes relatives au château de Saint-Élix et au Mis de Montespan, son propriétaire au XVIIe siècle, d'après les archives notariales*, 114-117. — DE LAHONDÈS, *Une hypothèse sur le tombeau du cardinal Briçonnet*, 118-119. — Edmond LAMONZÈLE, *Le bourreau de Perpignan en 1790*, 120-125. — Abbé GALABERT, *Lettres de grâce accordées par François II à Charles de Gozon (1559)*, 126-127. — DE MÉLY, *Origine de quelques reliques de Saint-Sernin à Toulouse*, 128-129. — VIGNAUX, *Inventaire du trésor et du mobilier de Saint-Étienne*, 133-144. — Bon DE RIVIÈRES, *Bail de sonnerie de cloches à Saint-Salvy d'Alby*, 152-154. [1678.] — Mgr BATIFFOL, *Le Saint Suaire à Toulouse et à Carcassonne*, 168-172. — Abbé GALABERT, *Villes et institutions religieuses de la généralité de Montauban avant 1715*, 179-190.

Bulletin de la Société polymathique du Morbihan, 1er semestre 1902 : J.-M. LE MENÉ, *Abbaye de Rhuys*, 26-119. — AVENEAU DE LA GRANCIÈRE, *Le préhistorique et les époques gauloise, gallo-romaine, et mérovingienne dans le centre de la Bretagne Armorique* (suite), 120-170. — Émile SAGERET, *Du 23 septembre au 25 octobre 1799. Préliminaires de l'insurrection [royaliste]*, 171-189.

Bulletin de la Société archéologique de Nantes, 2e semestre 1902 : A. DE VEILLECHÈZE, *Mme de Bulkeley et le château du Givre*, 179-185. — A. DE VEILLECHÈZE, *Le manoir de Kervaudu et ses anciens propriétaires (style du XVe siècle)*, 186-192. — A. DE VEILLECHÈZE, *Mise à la côte, au Croisic, du vaisseau le « Soleil-Royal »*, 193-197. [1759. Extrait du Journal des Capucins du Croisic.] — J. SENOT DE LA LONDE, *Les bénéfices de l'abbaye*

Digitized by Google

de Toussaint (d'Angers) dans le pays nantais, 198-209. — J. Senot de La Londe, *Les églises de style roman auvergnat*, 210-225. — G. de Wismes, *Interrogatoire d'un vagabond détenu dans les prisons de Guérande (18 août 1734)*, 226-234. — E. de Bouret, *Arrestation de Dom Louvard, moine de Saint-Gildas*, 235-256. [Janséniste arrêté en 1728.] — René Blanchard, *Prise de possession de la baronnie de Retz par le marquis A. de Brie-Serrant, en 1780*, 257-305. — Léon Maître, *De la nécessité de terminer les travaux de restauration de l'église Saint-Philibert de Grandlieu (Loire-Inférieure)*, 306-316. — P. Soullard, *Imbert Dorléans, échevin de Nantes (1602-1605)*, 317-321. — G. de Wismes, *Rectification à l'étude « Combat de mouvance entre l'évêque de Nantes et Armand du Pé, marquis d'Orvault »*, 322-323.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 3e et 4e trimestres de 1902 : X. Barbier de Montault et Alfred Richard, *Le livre d'heures de l'abbaye de Charroux*, 400-423. [Commencement du XVIe siècle.] — Brac, *La boule [de bronze] de Brigueil-le-Chantre*, 424-431. — Gelin, *Les vipères du Poitou*, 432-440. [Leur emploi en apothicairerie.] — Louis Dupré, *Les carreaux émaillés du Palais de justice de Poitiers au XIVe siècle*, 459-469. — Alfred Richard, *Note sur une inscription du XIe siècle*, 470-471. — Louis Dupré, *Inventaires des objets offerts ou acquis pour les Musées de la Société des Antiquaires de l'Ouest (1902)*, 472-500. = 1er trimestre de 1903 : R. P. de La Croix, *Étude sommaire du baptistère Saint-Jean de Poitiers*, 527-610. = 2e trimestre : Léo Desaivre, *Deux voyageurs en Poitou au XVIIe siècle : Dubuisson-Aubenay et Léon Godefroy*, 630-658. [Extraits.]

Bulletin de la Société de l'histoire de Paris, 30e année (1903), 2e livraison : *L'hôtel Saint-Florentin et la fontaine de la place Louis XV*, 53-57. — M. Barroux, *Les dons et les achats aux archives de la Seine de 1896 à 1902. État sommaire* (suite), 57-80. = 3e livr. : Noël Valois, *Discours à l'Assemblée générale*, 81-90. [Étude sur les statues des rois qui décoraient la Grande Salle du Palais avant l'incendie de 1618.] — O.-C. Reure, *Compte des funérailles de Gilberte d'Estampes, enterrée le 23 juillet 1540 au couvent de l'Ave Maria*, 100-108. — Adrien Blanchet, *Documents numismatiques concernant Versailles*, 108-112. — Henri Moranvillé, *Aide imposée par le roi d'Angleterre à Paris en 1423*, 112-126. [Rôle des imposés.]

Revue du Bas-Poitou, 1902, 4e livraison : Anatole de Barthélemy, *Une chasse princière en 1446*, 319-321. [Organisée à Chantocé par Pierre de Bretagne pour la duchesse de Bretagne.] — Henri Renaud, *Une femme politique de la Vendée militaire : Mme de L'Espinay de la Roche*

Digitized by Google

d'Avaux (suite), 322-344. — Edgar Bourloton, *Le clergé de la Vendée pendant la Révolution* (suite), 345-355; suite en 1903, 5-19, 113-125 et 215-223. — *Découverte d'une très belle épée carlovingienne*, 356-363. [Lettres d'Octave de Rochebrune à ce sujet.] — Abbé Uzureau, *Charette et la guerre de Vendée (1793)*, 366-372. [Mémoire envoyé à M. de Barante par un lieutenant de Charette]; suite en 1903, 126-130. — Gustave Guitton, *Histoire légendaire de Pol l'Olonnois*, 374-383; suite en 1903 : 264-276. [Corsaire du xviie siècle.] — H. du Fontenioux, *Histoire des intendants depuis leur origine jusqu'en 1700, et particulièrement en Poitou*, 384-391. — Capitaine Espérandieu, *L'ancienne armée en Poitou*, 399-400. [Contrôle des troupes envoyées en Poitou, 1676.] = 1903, 1re livraison : F. René, *Les souterrains-refuges pré-romains de la vallée de la Sèvre-Nantaise*, 20-33. — Jehan de La Chesnaye, *L'Hébergement-Enthier et la seigneurie du Bois-de-Chollet*, 34-51, suite dans la 3e livr., 252-263. — Henri de Grimouard, *Quatre cadets de famille en Bas-Poitou au XVIIIe siècle* (suite), 52-61, continué dans la 3e livr., 224-233. — Edgar Bourloton, *L'Orberie en 1706 (La loi du maximum)*, 62-64. — E. W., *Recherches historiques sur le district de Challans. Le comité royaliste de Palluau* (suite), 65-76; continué dans la 2e livr., 184-190. — *Une lettre inédite de Chateaubriand* [à A. Simon, 28 avril 1832], 77-80. — Ludovic Joffrion, *Le 35e mobiles au siège de Paris (1870-1871)*, fin, 81-89. = 2^e livraison : Marcel Baudouin et C. Lacouloumère, *Découverte d'une station de silex taillés au Moulin-Cassé de Saint-Martin-de-Brem (Vendée)*, 131-144. — René Vallette, *Le livre d'or de la Vendée. Essai d'un martyrologe vendéen de la Révolution*, 151-166. [Liste alphabétique avec la date de la mort et quelques détails sur les causes des condamnations.] — Paul de Chabot, *Les chevaliers du Saint-Esprit de la province du Poitou de 1578 à 1700* (suite), 167-174. = 3^e livraison : René Bittard des Portes, *Bibliographie historique et critique des guerres de Vendée et des chouanneries*, 234-251. — Dr Atgier, *L'abbaye de Ré* (suite), 277-286. — Jehan de La Chesnaye, *Dans les souterrains-refuges des Ecotteaux et du Petit-Beugnon*, 287-293.

Travaux de l'Académie de Reims, année 1901-1902, tome Ier : Margotin-Thiérot, *Le carillon de la cathédrale et la restauration de son garde-corps*, 159-162. — Abbé Bigot, *Notice sur les droits des seigneurs de Roncy*, 163-174. — Henri Jadart, *Hôpital Saint-Marcoul. Notes sur ses origines et ses curiosités (1645-1900)*, 175-241, p. justif. — Albert Chamberland, *Recherches sur les réformes financières en Champagne à l'époque de Henri IV et de Sully*, 243-271. — L. Demaison, *L'église*

Digitized by Google

Saint-Remi. Histoire abrégée de sa construction, 273-290. — H. Jadart, *Les notes de statistique recueillies par l'abbé Hillet en 1783*, 291-303. — Tome II : L. Brouillon, *L'abbaye de Châtrices (diocèse ancien de Châlons-sur-Marne)*, 1-108, p. justif. — R. de Bovis, *Les Gaulois et les Scythes sur le Danube (Étymologie des noms de ce fleuve)*, 109-149. — Henri Jadart, *Excursion en Champagne (septembre 1839)*, 151-185. — [Œuvre posthume de Natalis Rondot.] — Pol Gosset, *Armorial de l'élection de Reims, dressé par Ch. d'Hozier, juge d'armes* [en vertu de l'édit de 1696], 187-286. [Tables des noms de personnes et des pièces d'armoiries.]

Revue de Saintonge et d'Aunis, XXIIIe vol., 2e livr., 1er mars 1903 : Numéro consacré à une notice biographique sur Louis Audiat. [Bibliographie de ses œuvres.] = 3^e livr., 1er mai : Callandreau, *Le masque de fer*, 175-181. — Jules Pellisson, *L'almanach des députés à l'Assemblée nationale*, 191-193. — La Morinerie, *Pierre Fontaine. Armoiries de la famille Fontaine*, 193-195. [Ministre converti.] — Paul d'Estrée, *La fin d'un fermier général*, 195-213. [Pelletier de Montendre.] — Ch. D., *Foot-ball et Soule*, 214-216. — F. Saulnier, *Chertemps de Seuil*, 216-217. [Parent de Colbert.] — L., *Courriers entre Paris et Bordeaux, Angoulême, Barbezieux*, etc., 217-218. — L.-C. Saudau, *J.-Fr. de Labassée, beau-frère de Regnaud de Saint-Jean-d'Angély*, 218-219. [Testament.] — M. Trigant de Latour, *La famille Thévenin*, 220-224. = 4^e livr., 1er juillet : P. Lemonnier, *L'enseignement primaire à Rochefort-sur-Mer (1789-1803)*, 252-261. — Henri Clouzot, *Les exécutions criminelles à Rochefort en 1782*, 261-265. [Tarif des droits du bourreau pour les exécutions.] — Jules Pellisson, *Exemples de longévité en Saintonge et en Aunis*, 265-269. — *Registres paroissiaux de Saint-Coutant-le-Petit*, 269-272. — Ch. Dangibeaud, *L'inscription du terrier de Toulon*, 272-283. — *Notes extraites des registres paroissiaux de Saint-Jean-d'Angle*, 283-285. = 5^e livr., septembre 1903 : C^t D., *La bataille de Jarnac, la campagne de 1569 et le rôle de Coligny*, 324-341. — Querens, *Extraits des minutes de Chevalier, notaire à Corme-Royal*, 345-351. [Prieuré de Fourne; les soudards de la Fronde, etc.] — Eugène Réveillaud, *Quelques mots de patois saintongeais*, 351-354.

Mémoires de l'Académie de Stanislas, 1902-1903 : E. Villard, *Henri Maguin, avocat à l'ancienne cour de Metz* [1830-1876], xxxii-lxx. — A. Friot, *La mutualité à Nancy, historique, évolution et efflorescence des sociétés de secours mutuels*, lxxi-cii. — Raymond de Souhesmes, *Le mariage de Louis XV et les Messins*, 1-23. — H. Pascaud, *La mobilisation du sol en tant qu'élément de crédit en France et à l'étranger*, 76-139. — Ch. de Meixmoron de Dombasle, *Claude le Lorrain*, 162-194.

Digitized by Google

Recueil de l'Académie de Tarn-et-Garonne, 1902 : Paul Durand-Lapie, *L'imprimerie Fontanel et Lapié-Fontanel à Montauban (1758-1861)*, 55-70. — Jean Bourdeau, *Une héroïne de Lauzerte*, 113-116. [La Gandillonne, vieille femme qui provoqua l'expulsion de la garnison anglaise au xve siècle.] = A. Gandilhon, *Notes sur quelques recettes médicales du XVe siècle*, 117-123. — Abbé F. Galabert, *L'abbé de Mondésir* [xviiie siècle], 125-135. — Édouard Forestié, *Inventaires du XVe siècle*, 137-157.

Bulletin de la Société archéologique de Touraine, 1er trimestre 1903 : Paul Vitry, *De quelques travaux récents relatifs à la peinture française du XVe siècle*, 33-73. — F.-G. de Clérembault, *Note sur un dessus de meuble en stuc*, 74-76. = 2^e trimestre : L. Bosseboeuf, *Documents sur les personnages historiques de Touraine*, 96-114. — H. Faye, *La « bonne ville » de Tours et ses armoiries sous le premier Empire*, 114-118. — H. Faye, *Note sur le baron Texier Olivier, député d'Indre-et-Loire, préfet de la H^te-Vienne* [1764-1849], 119-123. — L. Bosseboeuf, *Voyage en Touraine en 1784*, 124-143. — L. Langlois, *Une des amoureuses poétiques de Guy de Tours : Anne Méon*, 144-155. [Fille de Jean Méon, procureur à Tours en 1576.]

Bulletin d'histoire ecclésiastique du diocèse de Valence, janvier-mars 1902 et janvier-mars 1903 (131e et 132e livraisons) : Abbé Lagier, *La baronnie de Bressieux* (suite et fin), 113-144 et 169-199. — Jules Chevalier, *L'abbaye de Saint-Tiers de Saou, des chanoines réguliers de Saint-Augustin, au diocèse de Valence ou de Die* (suite), 145-158 et 199-213. — Joseph Chabert, *Histoire de la commune de Beauregard, comprenant les paroisses de Beauregard, Joullans et Meymans, pendant la Révolution, d'après les registres municipaux et d'autres documents authentiques* (fin), 159-168. — Ulysse Chevalier, *Le suaire de Lirey-Chambéry-Turin et les défenseurs de son authenticité*, 1-41 (pagination supplémentaire).

Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée, XLIXe année (1902) : Dr Mignen, *Les religieuses Fontevristes de Notre-Dame-de-Saint-Sauveur, à Montaigu (Bas-Poitou)*, suite, 1-45. — G. Lacouloumère et Marcel Baudouin, *Découverte et mise au jour du château fort de Saint-Nicolas-de-Brem*, 146-214. — Julien Merland, *Quelques documents inédits à propos de l'érection de la statue du général Travot, à la Roche-sur-Yon*, 215-223.

Revue de l'Histoire de Versailles, 1902, février : Auguste Rey, *Le château de la Chevrette et Mme d'Épinay*, 1-18; suite en mai, 125-148; en août, 197-223. — Albert Babeau, *Les visites du Prévôt des marchands et des Échevins de Paris sous Louis XV*, 19-23. — Maurice Tourneux,

Digitized by Google

Un mot célèbre qui n'a jamais été prononcé, 24-29. [De Louis XV à propos des obsèques de Mme de Pompadour.] — E.-S. Anscher, *Les deux premiers conservateurs du musée de Sèvres, Riocreux et Champfleury (1823-1889)*, 30-46. — E. Cocard, *Le testament de Mme de Maintenon*, 47-80. [Avec les scellés et inventaire.] = Mai : E.-S. Anscher, *La céramique au château de Versailles*, 81-119; fin en août, 161-187. — P. Caron, *La société de Versailles sous le premier Empire. Fragments de mémoires inédits*, 120-124. [Tiré des mémoires de Mme de Ménerville, née de Montpreuil.] — Paul Pinson, *La chapelle de Notre-Dame des Anges à Clichy-sous-Bois d'après de nouveaux documents*, 149-158. — P. Fromageot, *La famille royale au Temple*, 159-160. [Fragments de comptes.] = Août : H. Thirion, *Voltaire chez Mme de Prie. Les fêtes de Bellébat*, 188-196. — P. Fromageot, *Le château de Versailles en 1795, d'après le Journal de Hugues Lagarde, bibliothécaire et conservateur du Musée*, 224-240.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Anjou. — M. l'abbé Uzureau, directeur de l'*Anjou historique*, vient de grouper en volume, sous le titre *Andegaviana* (1re série) (Angers, Siraudeau; Paris, Picard, 1904, gr. in-8 de 508 p. ; prix : 4 fr.) un très grand nombre de ses études et articles sur l'histoire de sa province. On aurait quelque peine à se retrouver dans ce volume, où la diversité des sujets traités est infinie, mais où ils se suivent sans ordre chronologique, si une table finale, rétablissant cet ordre, ne permettait d'en apprécier l'intérêt.

Basseville (Chartreuse de). — Notre collaborateur M. Léon Mirot vient de publier, sous les auspices de la Société nivernaise des sciences, lettres et arts (Nevers, 1903, gr. in-8 de 164 p.) le texte d'un manuscrit retrouvé dans les archives de la Société scientifique de Clamecy; c'est un répertoire des titres de l'ancienne chartreuse de Notre-Dame-du-Val-Saint-Jean à Basseville, fondée en 1328 par Jean Grand, chanoine de Furnes et curé de Surgy; la plupart des titres de ce couvent ayant été détruits ou dispersés, ce répertoire devient une source de premier ordre pour le futur historien de Basseville. M. Mirot l'a fait suivre d'un catalogue chronologique des documents et d'une table alphabétique des noms de personnes et de lieux.

Cartouche auteur dramatique. — Notre collègue M. Frantz Funck-Brentano poursuit d'importantes recherches historiques sur les plus fameux brigands, notamment sur Cartouche et sur Mandrin. Il a publié dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du Théâtre* (1903, cinquième numéro), sur *Cartouche auteur dramatique*, une étude fort curieuse qui prêterait à nombre de rapprochements suggestifs. Dès son arrestation, Cartouche connut des heures de véritable célébrité. Bien plus, un auteur de talent, Marc-Antoine Legrand, tira de ses aventures le sujet d'une comédie qui eut le plus grand succès. Avec l'autorisation du procureur du Roi et du lieutenant criminel, Cartouche donna lui-même des indications à Legrand et aux acteurs, s'institua « metteur en scène »; peut-être fut-il mécontent de la modicité de ses droits d'auteur ou de la façon dont il se trouvait représenté, toujours est-il qu'il fit interrompre en pleine vogue la pièce de Legrand à la Comédie française et une pièce de Riccoboni à la Comédie italienne dont il était également le héros. — Ce simple épisode permet de constater qu'en étudiant des « personnages » comme Cartouche, on n'écrit pas de simples « histoires de brigands ».

Digitized by Google

Congrès archéologique. — Notre collègue M. Quarré-Reybourbon vient de raconter, dans une intéressante brochure ornée de jolies illustrations (Lille, imp. Danel, 1903, gr. in-8 de 71 p.) les impressions très personnelles qu'il a rapportées du 70e congrès tenu cette année à Poitiers par la Société française d'archéologie. On y trouvera le récit très complet de diverses séances et excursions qui ont eu lieu du 16 au 23 juin dans cette ville et dans la région avoisinante, en même temps que d'instructives descriptions des monuments visités.

Congrès des Sociétés savantes. — Le prochain Congrès des Sociétés savantes s'ouvrira à la Sorbonne le mardi 5 avril 1904. Voici la liste des questions qui figurent au programme de la section d'histoire et de philologie : 1) Indiquer les manuscrits exécutés au moyen âge dans un établissement ou dans un groupe d'établissements d'une région déterminée. Rechercher les particularités d'écriture et d'enluminure qui caractérisent ces manuscrits; 2) Étudier les authentiques de reliques conservées dans les trésors des diverses églises; 3) Signaler les cartulaires, les obituaires et les pouillés conservés en dehors des dépôts publics; 4) Critiquer les actes apocryphes ou interpolés, publiés ou inédits. A quelle date et pour quels motifs les fraudes de ce genre ont-elles été commises ?; 5) Rechercher dans les chartes antérieures au milieu du XIIIe siècle les surnoms ou sobriquets qui peuvent accompagner les noms de personnes; 6) Relever dans les chartes antérieures au XIIIe siècle, et pour une région déterminée, les noms des témoins ; les classer de manière à fournir des indications précises, pour aider à la chronologie des documents qui ne sont pas datés. Établir et justifier la chronologie des fonctionnaires ou dignitaires civils ou ecclésiastiques dont il n'existe pas de listes suffisamment exactes ; 7) Signaler dans les archives et dans les bibliothèques les pièces manuscrites ou les imprimés rares qui contiennent des textes, inédits ou peu connus, de chartes de communes ou de coutumes; 8) Étudier l'administration communale sous l'ancien régime, à l'aide des registres de délibérations et des comptes communaux. Définir les fonctions des officiers municipaux et déterminer le mode d'élection, la durée des fonctions, le traitement ou les privilèges qui y étaient attachés; 9) Établir à l'aide des anciens registres de comptes, des registres cadastraux et autres documents, et pour une période déterminée antérieure à la Révolution, quelles étaient les sources de revenus d'une commune ou d'une communauté ; 10) Signaler pour les XIIIe et XIVe siècles, les listes de vassaux ou les états de fiefs mouvant d'une seigneurie ou d'une église quelconque; indiquer le parti qu'on en peut tirer pour l'histoire féodale et pour la géographie historique ; 11) Registres paroissiaux antérieurs à l'établissement des registres de l'état civil ; mesures prises pour leur conservation ; services qu'ils peuvent rendre pour l'histoire des familles ou des pays, pour les statistiques ou pour différentes questions économiques; 12) Chercher, dans les registres de délibérations communales et dans les comptes communaux, les mentions relatives à l'instruction publique : subventions, nominations, listes de régents, matières et objets de l'enseignement, méthodes employées ; 13) Étudier les procédés employés dans les petites écoles, antérieurement au

Digitized by Google

XIXe siècle, pour enseigner aux enfants la lecture et l'écriture ; 14) Origines et histoire des anciens ateliers typographiques en France; 15) Relever dans les privilèges accordés pour l'impression des livres les particularités utiles pour différentes études et surtout pour l'histoire littéraire; 16) Rechercher à quelle époque les administrations civiles ou religieuses ont commencé à faire imprimer les pièces dont elles devaient se procurer de nombreux exemplaires; 17) Rechercher les questionnaires envoyés à diverses époques par les intendants, les évêques ou tous autres représentants de l'autorité publique, pour obtenir des renseignements statistiques, économiques et administratifs sur l'état des paroisses; signaler les réponses qui ont été conservées; 18) Étudier les documents qui pourraient servir à l'histoire de la presse sous l'ancien régime; 19) Donner des renseignements sur les livres liturgiques imprimés avant le XVIIe siècle, à l'usage d'un diocèse, d'une église ou d'un ordre religieux; 20) Recueillir les renseignements qui peuvent jeter de la lumière sur l'état du théâtre, sur la production dramatique et sur la vie des comédiens en province depuis la Renaissance; 21) Exposer, d'après les registres récemment versés par l'administration de l'Enregistrement aux archives départementales, comment était organisé et fonctionnait, à la fin de l'ancien régime, le service de la perception des droits domaniaux du roi; 22) Étudier, pour une région déterminée, le rapport des mesures anciennes avec celles du système métrique; 23) Étudier la vie littéraire dans une ville ou une région de la France au XVIIIe siècle, avant la Révolution; 24) Organisation et fonctionnement d'une des assemblées municipales établies conformément à l'édit de juin 1787; 25) Dresser la liste des documents d'archives qui peuvent servir à faire connaître, dans un département, l'application de la constitution civile du clergé; 26) Étudier les délibérations d'une ou plusieurs municipalités rurales pendant la Révolution, en mettant particulièrement en lumière ce qui intéresse l'histoire générale; 27) Étudier, dans un département ou une commune, la levée, la composition et l'organisation des bataillons de volontaires pendant la Révolution; 29) Tracer l'histoire d'une Société populaire pendant la Révolution; 29) Étudier les variations de l'esprit public dans un département sous le Consulat et l'Empire, d'après les procès-verbaux d'opérations électorales et d'après les autres sources imprimées ou manuscrites; 30) Étudier, dans un département ou dans une commune, le fonctionnement de la conscription militaire de l'an VI à 1815. — Le dépôt des mémoires devra être fait, avant le 20 janvier prochain, au 5e bureau de la Direction de l'Enseignement supérieur.

Histoire économique et sociale. — Le n° 2 de la Revue *Vierterjahrschrift für social-und Wirtschaftsgeschichte* contient un article en français de M. P. Masson, intitulé : *Une dernière compagnie de l'ancien régime : la compagnie royale d'Afrique (1741-94)*, extrait d'une *Histoire des établissements et du commerce français dans l'Afrique barbaresque*, qui va prochainement paraître. A signaler aussi dans ce même numéro un article de notre collaborateur M. Marion, *Turgot et les grandes remontrances de la cour des aides (1775)*.

Digitized by Google

Histoire généalogique. — Un érudit qui a déjà fait ses preuves (par exemple en donnant tout récemment le *Dictionnaire topographique de la Haute-Marne*), M. Alphonse Roserot, vient de publier les *Titres de la maison de Rarécourt de la vallée de Pimodan* (Paris, Plon, 1903, in-4 de VIII-459 p. et 8 planches). Originaire de l'Argonne, cette famille a fourni aux rois de France de zélés serviteurs, et au diocèse de Toul un évêque distingué qui le gouverna en des temps troublés, de 1588 à 1607. C'est dire qu'un recueil des documents qui la concernent offre un intérêt général fort réel. Les actes très variés qui composent celui-ci vont de 1253 à nos jours ; ils sont rangés dans l'ordre des dates ; une table alphabétique étendue y facilite les recherches. Autant qu'instructif, ce livre parfaitement imprimé, et orné de fort beaux portraits, est agréable à regarder. Il faudrait beaucoup de publications de cette valeur pour bien faire connaître l'ancienne France sous tous ses aspects, et les historiens sauront bon gré à ceux qui ont pris l'initiative de celle-ci, ou ont travaillé à son exécution. — E. D.

Histoire littéraire. — Sous le titre *Une énigme d'histoire littéraire. L'auteur des XV joyes du mariage* (Paris, 1903, pet. in-8 de 39 p.) nous est donnée, par un auteur qui a eu la modestie de ne se point nommer, une solution nouvelle et très ingénieuse du problème à l'étude duquel tous les romanistes avaient jusqu'ici perdu leur roman, à savoir : quel est l'auteur vrai de ce charmant petit traité des *Quinze joyes du mariage*, qu'on a voulu attribuer, à tort, à Antoine de la Salle. Cet auteur se nomme, sans se nommer, dans une sorte de charade inscrite au dernier feuillet d'un manuscrit de ce chef-d'œuvre, découvert en 1830 par M. Pottier, bibliothécaire de la ville de Rouen ; il ne s'agissait que de trouver le secret de la charade. L'auteur du présent opuscule, par des conclusions successives, très élégamment déduites, établit que l'écrivain mystérieux est un moine de Picardie, qui écrivait après 1368, et qui s'appelait Pierre II, abbé de Samer. Qu'on ouvre la *Gallia christiana*, au tome X, colonne 1597, et l'on trouve en effet que l'abbé de Samer au diocèse de Boulogne s'appela à cette époque Pierre II.

Jeanne d'Arc. — On connaissait assez bien jusqu'ici le retentissement provoqué en divers pays d'Europe, notamment en Espagne, en Italie, en Écosse, par la prodigieuse épopée de Jeanne d'Arc, mais on n'avait guère songé à recueillir les témoignages de l'émotion qu'elle fit naître dans l'Europe germanique et qui fut assez grande pour traverser les siècles et trouver son dernier écho dans le romantique drame de Schiller. C'est donc à une série d'études toutes neuves et très fécondes que s'adonne aujourd'hui M Germain Lefèvre-Pontalis, l'éditeur de la chronique de Morosini, en entreprenant de faire connaître et de discuter les sources allemandes de l'histoire de Jeanne d'Arc ; le premier volume, qui vient de paraître (Paris, Fontemoing. 1903, in-8 de XVI-228 p.), est entièrement réservé au plus important des témoignages d'origine germanique relatifs à la Pucelle, celui du chroniqueur Eberhard Windecke (1380-1449), auteur d'un *Mémorial* consacré au règne de l'empereur Sigismond. M. Lefèvre-Pontalis a traduit la fraction de son œuvre relative à

Digitized by Google

Jeanne d'Arc d'après l'édition allemande, récemment parue, de M. Wilhelm Altmann, et a commenté ce texte avec sa connaissance approfondie des choses du xve siècle.

Le Coz (Correspondance de). — La Société d'histoire contemporaine vient de mettre en distribution le tome II de la *Correspondance de Le Coz*, évêque constitutionnel d'Ille-et-Vilaine et archevêque de Besançon, éditée par le P. Roussel, de l'Oratoire, et dont le premier volume avait paru en 1900; on trouvera dans celui-ci les lettres du prélat pendant les treize dernières années de sa vie (1802-1815), c'est-à-dire pendant la période concordataire de son épiscopat.

Lorraine. — La Société d'archéologie lorraine, fondée à Nancy le 11 septembre 1848, a publié, depuis cette date jusqu'à la fin du xixe siècle, 117 vol. in-8. Un de ses membres, M. Ch. Sadoul, a entrepris le long et ingrat labeur de répertorier cet amas de matériaux, et nous donne la *Table alphabétique générale des publications de la Société d'archéologie lorraine, 1849-1900* (Nancy, Crépin-Leblond, 1903, in-8 de xxxi-376 pages à 2 colonnes). Cette table, faite avec un soin minutieux et parfaitement imprimée, embrasse toutes les publications de la Société : Mémoires annuels, Journal mensuel, Recueil de documents. Elle se compose, ce qui est très pratique, d'une seule série alphabétique où figurent également les noms des auteurs et ceux des sujets traités. Enfin elle est, dans une certaine mesure, analytique, c'est-à-dire que pour les travaux étendus, elle relève les titres des différents chapitres. C'est un excellent instrument de recherches, qui fait honneur et à M. Sadoul et à la Société savante pour laquelle il a travaillé; on devra y recourir chaque fois qu'on voudra être renseigné sur un point de l'histoire de Lorraine, de ses anciennes familles, des antiquités de ce pays. En tête du volume est un court historique de la Société d'archéologie lorraine écrit par son ancien président, M. Ch. Guyot. Qu'on lise cette introduction ou qu'on feuillette la table, on se convaincra de l'importance de l'œuvre exécutée par cette Société dans le premier demi-siècle de son existence. — E. D.

Luxembourg. — M. Alfred Lefort, membre de l'Académie de Reims, annonce pour mars 1904 la publication du premier volume d'une *Histoire du département des Forêts*, c'est-à-dire du duché de Luxembourg, de 1795 à 1814. Ce premier volume comprendra l'histoire du Luxembourg sous la Convention et le Directoire, depuis Valmy et la conquête du duché jusqu'aux élections de l'an V; d'après le sommaire des chapitres, qui nous est communiqué, l'histoire intérieure et extérieure y sera traitée en détail d'après les Archives du gouvernement grand-ducal et des documents français inédits. Le second volume comprendra l'histoire du département des Forêts, depuis les élections de l'an V jusqu'à la proclamation de l'Empire (1797-1804).

Ordre de chevalerie. — Notre collègue M. Pierre Boyé vient de faire l'histoire d'une curieuse institution, *La Compagnie du lévrier blanc au duché de Bar* (Nancy, Crépin-Leblond, 1903, in-8 de 34 p.). C'était là tout d'abord une

Digitized by Google

sorte de ligue, d'association contre les troubles et les guerres privées qui sévirent cruellement dans le Barrois. Établie en 1416 par le cardinal duc de Bar pour une durée de cinq ans, elle donna de si bons résultats qu'à l'échéance on s'empressa de la renouveler, mais cette fois en lui donnant un caractère religieux qu'elle n'avait pas au début, et en la plaçant sous le patronage de saint Hubert dont les confrères portaient sur eux l'image au lieu du lévrier primitif. Puis, par un nouveau changement plus lent, la société de protection mutuelle devient un ordre de chevalerie, l'ordre de Saint-Hubert de Barrois, qu'on appelle quelquefois aussi l'ordre de la Fidélité, parce que le lévrier qui au début lui servit d'enseigne symbolise cette vertu, et qui se prolongera jusqu'en 1824. A la fin de son intéressant récit, M. Boyé donne pour la première fois le texte entier et correct de la charte d'institution de la Compagnie, le 31 mai 1416, à laquelle étaient pendus les sceaux des quarante-sept participants, et il la fait suivre de notes très érudites sur ces personnages qui tous appartenaient aux premières familles de la Lorraine et du Barrois. — E. D.

Paris (Bibliothèque historique de la ville de). — Dans un court, mais instructif article extrait de la *Correspondance historique et archéologique*, M. Marcel Poëte, bibliothécaire à la bibliothèque historique de la ville de Paris, commence une série d'études sur cette bibliothèque et nous donne le détail d'une exposition récemment ouverte à l'hôtel Saint-Fargeau, divisée en quatre groupes : l'art de la reliure à Paris du xvie et xixe siècle; — les arts de la typographie et de la gravure à Paris, à la fin du xve et au commencement du xvie siècle; — manuscrits d'auteurs et de personnages ayant vécu à Paris (xviie et xviiie siècles); — les arts du dessin et de la calligraphie à Paris, du xiie au xviiie siècle.

Richelieu (Histoire de). — La deuxième partie du tome II de l'*Histoire du cardinal de Richelieu* de M. Gabriel Hanotaux vient de paraître et embrasse l'histoire des années 1617 à 1624 (Paris, Firmin-Didot, gr. in-8, p. 203 à 556) : le livre Ier (le chemin du pouvoir) avait paru dans la première partie; la seconde comprend le livre II (Richelieu rebelle, 1617-1621), le livre III (la crise européenne de 1621) et le tome IV (Richelieu cardinal et premier ministre, 1621-1624).

Robert (Ulysse). — M. Ulysse Robert, décédé subitement le 5 novembre dernier, était né le 6 août 1845 à Fournet-Blancheroche (Doubs). Attaché pendant plusieurs années au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale après sa sortie de l'École des Chartes, il y avait organisé les diverses séries du cabinet des titres, et depuis plus de vingt ans remplissait les fonctions d'inspecteur général des archives et des bibliothèques. Fondateur et directeur pendant de longues années du *Cabinet historique*, il était à la tête de la grande entreprise du Catalogue des manuscrits des bibliothèques de département, qui touche presque à sa fin. Érudit et historien de grande valeur, il avait publié de nombreux travaux d'histoire locale et générale, parmi lesquels il faut citer les *Testaments de l'officialité de Besançon*, l'*Histoire* et le *Bullaire* de Calixte II, la *Vie de Philibert de Chalon, prince d'Orange, vice-roi de*

Digitized by Google

Naples. Il était membre et ancien président de la Société des antiquaires de France.

Seine (Archives de la). — M. Marius Barroux, archiviste adjoint de la Seine, vient de publier dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris* et de tirer à part (in-8 de 54 p.), sous le titre *Les dons et les achats aux Archives de la Seine de 1896 à 1902*, l'inventaire détaillé des documents entrés à ce dépôt pendant cette période. Cet inventaire comprend 285 numéros. Signalons notamment sous le n° 2 une importante collection de lettres-patentes, arrêts du conseil d'État, etc. (334 pièces impr.) concernant Paris, un grand nombre de pièces relatives à la période révolutionnaire, et, parmi les documents anciens, les papiers de Jean Poulain, trésorier du duc Louis d'Orléans (1391-1406).

LIVRES NOUVEAUX

Mémoires et Documents. — *M. Barroux*, Les dons et les achats aux archives de la Seine de 1896 à 1902. État sommaire, Paris, 1903, in-8 de 56 p. — *L. Batterel*, Mémoires domestiques pour servir à l'histoire de l'Oratoire, p. p. A. M. P. Ingold., Paris, Picard, in-8 de vii-484 et iii-620 p. — *Abbé Bled*, Régestes des évêques de Thérouanne (500-1553), t. I, 2e fasc., Saint-Omer, imp. d'Homont, in-4 de xlviii p. et p. 145-280. — *A. de Boislisle* et *L. Lecestre*, Mémoires de Saint-Simon, t. XVII, Paris, Hachette, in-8 de 683 p. — *P. Caron*, La société versaillaise sous le premier Empire (fragments de mémoires inédits), Versailles, Bernard, in-8 de 7 p. — *U. Chevalier*, Répertoire des sources historiques du Moyen-Age. Topo-bibliographie, fasc. 6 (S-Z), Montbéliard, in-8, col. 2665-3384. — *B. de Mandrot*, Mémoires de Philippe de Commynes, t. II, Paris, Picard, in-8 de cxl-487 p. — *H. Omont*, Inventaire sommaire des nouvelles acquisitions du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale pendant les années 1900-1902, Paris, Leroux, in-8 de 74 p. — *René Pagel*, Bibliographie noyonnaise, Auch, imp. Cocharaux, in-8 de vii-318 p. — *P. Roussel*, Correspondance de Le Coz, évêque constitutionnel d'Ille-et-Vilaine et archevêque de Besançon, t. II, Paris, Picard, in-8 de xv-522 p.

Histoire générale et Histoire littéraire. — *J. Barthélemy*, L'introduction du régime parlementaire en France sous Louis XVIII et Charles X, Paris, Giard et Brière, in-8 de 327 p. — *Gal de Brémond d'Ars*, Historique du 21e régiment de chasseurs à cheval (1792-1814), Paris, Champion, in-8 de cccxiv-352 p. — *P. Deslandres*, L'ordre des Trinitaires pour le rachat des captifs, Paris, Plon, 2 vol. in-8 de xxvii-652 et 520 p. — *H. Doniol*, De 1815 à 1900. Notre politique intérieure devant l'histoire, Paris, Flammarion, in-8 de xii-243 p. — *Abbé Féret*, La Faculté de théologie de Paris, t. III : xviie siècle, Paris, Picard, in-8 de vi-520 p. — *A. de Gerbaix de Sonnaz*, Anne V de Savoie et les Savoyards à l'expédition de l'empereur Henri VII de Luxembourg à Rome (1308-1313), Thonon, imp. Dubouloz, in-8 de 208 p. — *J. Grente*, Le culte catholique à

Digitized by Google

Paris de la Terreur au Concordat, Paris, Lethielleux, in-8 de IV-491 p. — La Guerre de 1870-1 : Campagne de l'armée du Nord. II : Pont-Noyelles, Paris, Chapelot, in-8 de 287 p. — *Ibid.* : Les opérations autour de Metz, du 13 au 18 août : I : bataille de Borny, Paris, Chapelot, 2 vol. in-8 de 260 et 367 p. — *G. Lenôtre*, Paris révolutionnaire (vieilles maisons, vieux papiers), 2e série, Paris, Perrin, in-8 de 395 p. — *L. Levillain*, Le sacre de Charles le Chauve à Orléans, Paris, 1903, in-8 de 26 p. — *Cal Mathieu*, Le Concordat de 1801 : ses origines, son histoire, Paris, Perrin, in-8 de 390 p. — *C. Oré*, 1er régiment de chasseurs (1651-1903), Châteaudun, imp. Laussedat, in-8 de VII-330 p. — *C. Parrot*, Fancan et Richelieu. Le problème protestant sous Louis XIII, Montbéliard, in-8 de 86 p. — *E. Reibel*, La question d'Alsace et de Brisach depuis le traité de Saint-Germain de 1635 jusqu'au traité de Brisach de 1639, Nancy, Berger-Levrault, in-8 de 146 p. — *A. Révérend*, Titres, anoblissements et pairies de la Restauration (1814-1830), t. III, Paris, Champion, gr. in-8 de 346 p. — *L. Stouff*, Les possessions bourguignonnes dans la vallée du Rhin sous Charles le Téméraire, Paris, Larose, in-8 de 97 p. — *Fleury Vindry*, Les ambassadeurs français permanents au XVIe siècle, Paris, Champion, in-8 de 55 p.

Archéologie et Histoire de l'art. — *Abbé Bled*, Inventaire des ornements et joyaux de l'église de Thérouanne en 1422, Paris, Imp. nat., in-8 de 27 p. — *L. de Farcy* et *P. Pinier*, Le palais épiscopal d'Angers (histoire et description), Angers, Germain et Grassin. in-8 de 350 p. — *M. Lanore*, La tapisserie de Bayeux, Nogent-le-Rotrou, imp. Daupeley, in-8 de 11 p.

Histoire locale. — *J. Bertin*, Les Beaujeu de Franche-Comté dans le duché de Bourgogne, l'Auxerrois, le Tonnerrois, la Champagne, Dijon, imp. Darantière, in-8 de 237 p. — *L. Bossebœuf*, Le château de Viretz, son histoire et ses souvenirs, Tours, Imp. tourangelle, gr. in-8 de XVI-576 p. — *A. Bourgeois*, Une période de la vie communale d'Épernay (1540-1752), Paris, imp. Duc, in-8 de 109 p. — *L. Brouillon*, L'abbaye de Châtrices (diocèse de Châlons-sur-Marne), Reims, in-8 de 112 p. — *J. Capeille*, La seigneurie de Saint-Jean-Pla-de Cort (976-1789), Céret, Roque, in-8 de 46 p. — *S. Collet*, Notice historique sur la commune de Reynel (Haute-Marne), Chaumont, imp. Cavaniol, in-8 de 95 p. — *L. Darmangeat*, Histoire de la royale et dévote compagnie des Pénitents Gris d'Avignon, Avignon, Prévot, in-16 de 256 p. — *P. des Forts*, Le château de Rambures (Somme), Caen, Delesques, in-8 de 29 p. — *F. Font*, Histoire de l'abbaye royale de Saint-Martin-du-Canigou, Perpignan, imp. Latrobe, in-8 de XIX-233 p. — *A. Grosse-Duperon*, Le couvent des Capucins de Mayenne, Mayenne, imp. Poirier, in-8 de XII-199 p. — *A. Hallays*, En flânant. A travers la France (Touraine, Velay, Normandie, Bourgogne, Provence), Paris, Perrin, in-16 de 398 p. — *L. Halphen*, Prévôts et voyers du XIe siècle. Région angevine, Paris, Bouillon, in-8 de 29 p. — *A. Hamy*, Cession du Boulonnais à Louis XI (1477), Paris, Leclerc, in-8 de 60 p. — *P. Hébert*, La Révolution à Rouen et dans le pays de Caux, Évreux, imp. Odieuvre, in-8 de 70 p. — *A. Lemaître*, Briouze à travers les âges. Étude sur la condition des cultivateurs et paysans briouzains sous le régime féodal, Paris, Pédone. in-8 de 428 p. — *G. de Lesquen* et *G. Mollat*, Mesures fiscales exercées en Bretagne par les papes d'Avignon à l'époque du grand schisme d'Occident, Paris, Picard, in-8 de 237 p. — *A. Mallié*, La principauté de Neuchâtel sous le maréchal Berthier (1806-1814),

Digitized by Google

Besançon, imp. Jacquin, in-8 de 43 p. — *J. Poirier*, Les prisonniers de la Chartreuse du Mont-Dieu pendant la Terreur, Paris, Kleiner, in-8 de 111 p. — *A. Roserot*, Dictionnaire topographique du département de la Haute-Marne, Paris, Imp. nat., in-4 de LIX-225 p. — *E.-J. Savigné*, Histoire de Sainte-Colombe-lès-Vienne, Vienne, Ogerot et Martin, in-8 de XV-213 p. — *C. Signerin*, Histoire religieuse et civile de Saint-Rambert-en-Forez, t. I, Saint-Étienne, imp. Thomas, in-8 de XXIII-488 p. — *Abbé Thobois*, Les anciens obituaires de l'église d'Alette, Boulogne-sur-Mer, imp. Hamain, in-8 de 15 p. — *L. Toumieux*, Le comté de la Feuillade, Guéret, imp. Amiault, in-8 de 140 p.

BIOGRAPHIE. — *Guy de Charnacé*, Un ambassadeur de Louis XIII (Charnacé), Paris, in-8 de 48 p. — *P.-H. Dunand*, Étude historique sur les voix et visions de Jeanne d'Arc, Paris, Poussielgue, 2 vol. in-16 de XVI-312 et 355 p. — *Ferdinand-Dreyfus*, Un philanthrope d'autrefois : La Rochefoucauld-Liancourt (1747-1827), Paris, Plon, in-8 de XVI-553 p. — *A. Fournier*, Marie-Louise et la chute de Napoléon. Contribution à la biographie de Marie-Louise, Paris, Revue historique, in-8 de 42 p. — *A. Germain*, Sainte Colette de Corbie (1381-1447), Paris, Poussielgue, in-16 de X-333 p. — *H. Lion*, Un magistrat homme de lettres au XVIIIe siècle. Le président Hénault (1685-1770), Paris, Plon, in-8 de IV-455 p. — *Cte de Miribel*, Monographie de la famille de la Morte-Laval, Grenoble, imp. Allier, in-8 de 44 p. — *J. Nève*, Antoine de la Salle : sa vie et ses ouvrages, Paris, Champion, in-18 de 291 p. — *L. Perey*, Charles de Lorraine et la cour de Bruxelles sous le règne de Marie-Thérèse, Paris, Calmann-Lévy, in-8 de VI-360 p. — *A. Rebel*, Le maréchal Bessières, duc d'Istrie, Paris, Calmann-Lévy, in-8 de 365 p. — *A. de Tesson*, Une page d'histoire en 1831-32 : La duchesse de Berry dans la Vendée, Avranches, imp. Durand, in-8 de 59 p.

Digitized by Google

Revue des Études historiques

ANNÉE 1903

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

Les chiffres renvoient aux pages.

A

Agenais (*Histoire de l'*), chronique, 104.
Allemagne (*La civilisation en*). *L'Allemagne et la Réforme*, C. R., 162-3.
Alphonse (*Saint*) *de Liguori*, C. R., 168-9.
Américanisme, chronique, 214.
Américanistes (*Congrès international des*), chronique, 104-6.
Angers (*Académie d'*), chronique, 553.
Angot des Rotours (Baron), *Saint Alphonse de Liguori* (*1696-1787*), C. R., 168-9.
Anjou, chronique, 326, 650.
Archéologie chrétienne (*Dictionnaire d'*) *et de liturgie*, C. R., 70-3 ; chronique, 326.
Archives départementales, chronique, 553.
Association littéraire et artistique internationale (*Congrès de l'*), chronique, 106.
Audiat (*Louis*), chronique, 214.
Auvergne (*L'esprit public et les élections dans la Basse-*) *en 1789*, C. R., 175-6.
Auzoux (André), *Lettres inédites de l'amiral de Linois*, 366-89 ; — C. R. de *Les préliminaires de Valmy*, par le commandant de Sérignan, 409-10.
Avignonnaises (*Anciennes annales*), chronique, 326.
Avocats (*Bibliothèque des*), chronique, 440.

B

Barclay (*Notes sur l'Argenis de Jean*), C. R., 166-8.
Basseville (*Chartreuse de*), chronique, 650.
Batcave (Louis), C. R. de *Saint Alphonse de Liguori*, par le baron Angot des Rotours, 168-9, — de *Saint Victrice, évêque de Rouen*, par l'abbé Vacandard, 399-400, — de *Sainte Hildegarde*, par l'abbé Franche, 526-7.
Bernardin de Saint-Pierre : les années d'obscurité et de misère (*1773-83*), par Pierre de Vaissière, 515-25.
Bernet-Rollande (Julien), *L'esprit public et les élections dans la Basse-Auvergne en 1789*, C. R., 175-6.
Bertin (Ernest), *Journal et correspondance intimes de Cuvillier-Fleury*, t. II, C. R., 307-9.

Digitized by Google

Bery (*Histoire de la maison de*), C. R., 78-80.
Besse (Dom), *Le cardinal Pie*, C. R., 538-9.
Bessières (*Le maréchal*), *duc d'Istrie*, C. R., 534-6.
Bittard des Portes (René), C. R. de *Louis XVIII et les Cent-Jours à Gand*, par Albert Malet, 89-90, — de *Fantômes et silhouettes*, par le comte Fleury, 177-8, — de *Mémoire sur ma détention au Temple*, de P.-Fr. de Rémusat, 414-16, — des *Mémoires de Langeron*, 418-20.
Bonaparte (*L'avènement de*), C. R., 84-6.
Bonnal (Gal), *L'esprit de la guerre moderne. De Rosbach à Ulm*, C. R., 622-4.
Boutry (Maurice), *La mort de Mme de Pompadour et l'alliance autrichienne*, 396-8; — *Le mariage de Marie-Antoinette*, 449-97, 581-616; — C. R. de *La disgrâce du duc et de la duchesse de Choiseul*, par Gaston Maugras, 169-70, — de *L'impératrice Marie-Louise*, par Frédéric Masson, 188-90, — de *Poisons et sortilèges*, par les Drs Cabanès et Nass, 406-7, — de *Sophie de Monnier et Mirabeau*, par Paul Cottin, et de *Mirabeau. Lettres à Julie*, par Dauphin Meunier et G. Leloir, 407-9, — de *Gens d'autrefois*, par Pierre de Ségur, 630-1.
Boyé (Pierre), *Les Hautes-Chaumes des Vosges, étude de géographie et d'économie historiques*, C. R., 90-2.

C

Cabanès (Dr), *Les indiscrétions de l'histoire*, C. R., 304; — et Dr Nass, *Poisons et sortilèges*, C. R., 406-7.
Cabrol (Dom F.), *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, C. R., 70-3; — chronique, 326.
Camon (Com^t), *La guerre napoléonienne. Précis des campagnes*, C. R., 626-7.
Cart (J.), *Souvenirs de Russie, 1783-98. Extraits du journal de Mlle Lienhardt*, 51-69, 129-46, 248-73.
Cartier (Ernest), *Le célibat à Rome*, C. R., 399.
Cartouche auteur dramatique, chronique, 650.
Célibat (*Le*) *à Rome*, C. R., 399.
Cervantès et Avellaneda, chronique, 326-7.
Chalandon (F.), C. R. de *Constantin V, empereur des Romains* (*740-75*), par F. Lombard, 73-5, — de *Die Urkunden der normannisch-sicilischen Könige*, par Karl Kehr, 400-2.
Chalon (*Philibert de*), *prince d'Orange, vice-roi de Naples*, C. R., 77-8.
Champagne, chronique, 440-1.
Chants populaires français, chronique, 327-8.
Charles V, chronique, 553.
Charles le Téméraire et la ligue de Constance, C. R., 294-5; — (*la succession de*) *à Cambrai*, C. R., 295.
Charnay (Désiré), *Manuscrit Ramirez. Histoire de l'origine des Indiens de la Nouvelle-Espagne*, C. R., 296-7.
Chaudesaigues (*Études historiques sur la baronnie de*), C. R., 527-9.
Chavanon (Jules), C. R. de *Histoire de la maison de Bery*, par l'abbé Ledru, 78-80, — de *La succession de Charles le Téméraire à Cambrai*, par André Lesort, 295.

Digitized by Google

Choiseul, chronique, 553; — (*La disgrâce du duc et de la duchesse de*), C. R., 169-70.
Collège de France, chronique, 106-7.
Cochin (Augustin), *Les conquêtes du Consistoire de Nîmes pendant la Fronde* (*1648-1653*), 498-514.
Collier (*L'affaire du*), chronique, 215.
Collignon (Albert), *Notes historiques, littéraires et bibliographiques sur l'Argenis de Jean Barclay*, C. R., 166-8.
Compagnies et sociétés coloniales allemandes, C. R., 539-41.
Congrès archéologique, chronique, 554, 651 ; — *de l'association littéraire et artistique*, chronique, 554; — *des sociétés savantes*, chronique, 328, 651.
Constantin V, empereur des Romains (*774-5*), C. R., 73-5.
Consulat (*La société française pendant le*), C. R., 416-8.
Cottin (Paul), *Sophie de Monnier et Mirabeau*, C. R., 407-9.
Courteault (Henri), C. R. de *Gentilshommes campagnards de l'ancienne France*, par Pierre de Vaissière, 170-4, — de *Comment est née la Constitution vaudoise de 1803*, par E. Couvreu, 306-7, — de *Études historiques sur la baronnie de Chaudesaigues*, par Ch. Felgères, 527-9, — de *Correspondance politique de Dominique du Gabre, évêque de Lodève*, par A. Vitalis, 529-30, — de *La Bastille des comédiens et le For-l'Évêque*, par Fr. Funck-Brentano, 531-3, — de *Le président Émérigon et ses amis*, par E. de Perceval, 537, — de *Documents sur l'Escalade de Genève*, 617-8, — de *Vieilles maisons, vieux papiers*, par G. Lenôtre, 624-6.
Couvreu (Émile), *Comment est née la Constitution vaudoise de 1803*, C. R., 306-7.
Couyba (Dr), *La misère en Agenais de 1600 à 1629*, chronique, 104.
Cuisine (*Histoire de la*), chronique, 441.
Curzon (Henri de), C. R. de *La vie universitaire dans l'ancienne Espagne*, par G. Reynier, 75-7, — de *Essai sur les guerres de religion en Périgord*, par A. de Roumejoux, 163-4, — de *Louise de La Vallière et la jeunesse de Louis XIV*, par J. Lair, 299-300.
Cuvillier-Fleury (*Journal et correspondance intimes de*), C. R., 307-9.

D

Dax (*Histoire des évêques de*), chronique, 215.
Dayot (Armand), *Napoléon raconté par l'image*, C. R., 187-8.
Decharme (Pierre), *Compagnies et sociétés coloniales allemandes*, C. R., 539-41.
Delagrave (Colonel), *Mémoires. Campagne de Portugal* (*1810-11*), C. R., 86-8.
Deslandres (Paul), C. R. de *Pierre d'Épinac, archevêque de Lyon*, par l'abbé Richard, 164-6.
Diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié (*Histoire de*), chronique, 328-9.
Dry (A.), *Reims en 1814 pendant l'invasion*, C. R., 88-9.
Du Chaffault de Besné (*L'amiral*), chronique, 215.
Du Gabre (*Correspondance politique de Dominique*), *évêque de Lodève* (*1552-7*), C. R., 529-30.
Dumoulin (Maurice), C. R. de *Philibert de Chalon*, par Ulysse Robert, 77-8.
Du Teil (Bon Joseph), *Rome, Naples et le Directoire. Armistices et traités* (*1796-7*), C. R., 413-4.

Digitized by Google

Duvernoy (Émile), C. R. de *Les Hautes-Chaumes des Vosges*, par P. Boyé, 90-2, — de *Notes sur l'Argenis de Jean de Barclay*, par A. Collignon, 166-8, — de *La chute de l'empire de Rabah*, par E. Gentil, 190-2.

E

École des Chartes, chronique, 216.
Edgar (Pelham), *The struggle for a continent, edited from the writings of Fr. Parkman*, C. R., 83-4.
Égypte (*L'expédition d'*), C. R., 181.
Émérigon (*Le président*) *et ses amis* (*1795-1847*), C. R., 537.
Épernay (*La léproserie d'*), chronique, 554.
Épinac (*Pierre d'*), *archevêque de Lyon*, C. R., 164-6.
Espagne (*La vie universitaire dans l'ancienne*), C. R., 75-7; — (*Histoire de l'origine des Indiens de la Nouvelle-*), C. R., 296-7.
État-major français au XVIe siècle (*Dictionnaire de l'*), chronique, 554.
Étymologie, chronique, 555.

F

Fage (René), *La vie à Tulle aux XVIIe et XVIIIe siècles*, C. R., 80-3.
Fantômes et silhouettes, C. R., 177-8.
Faulquier (Bernard), *Frédéric Ozanam*, C. R., 539.
Felgères (Charles), *Études historiques sur la baronnie de Chaudesaigues*, C. R., 527-9.
Flânant (*En*), chronique, 441-2.
Fleury (Comte), *La comtesse de Luçay* (*1769-1842*), 113-28; — *Fantômes et silhouettes*, C. R., 177-8.
Fontainebleau (*Forêt de*), chronique, 442.
Forgues (Eugène), C. R. de *The struggle for a continent*, par Pelham Edgar, 83-4, — de *Mallet du Pan and the French Revolution*, par Bernard Mallet, 179-80, — de *Naples in 1799*, par Constance Giglioli, 305-6.
For-l'Évêque (*Les bâtiments du*) *en 1583*, par Fr. Funck-Brentano, 390-5; — (*La Bastille des Comédiens. Le*), C. R., 531-3.
Formigny (*Monument de*), chronique, 443.
Fouché, chronique, 329.
Franche (Abbé Paul), *Sainte Hildegarde* (*1098-1179*), C. R., 526-7.
Frédéric le Grand d'après sa correspondance politique, C. R., 301-3.
Froidevaux (Henri), *Les Lazaristes à Madagascar au XVIIIe siècle*, C. R., 297-9; — C. R. de *Compagnies et sociétés coloniales allemandes*, par Pierre Decharme, 539-41.
Fromageot (Paul), *La foire Saint-Germain-des-Prés*, C. R., 301.
Funck-Brentano (Frantz), *Les bâtiments du For-l'Évêque en 1583*, 390-5; — *La Bastille des Comédiens. Le For-l'Évêque*, C. R., 531-3; — C. R. de *La vie à Tulle aux XVIIe et XVIIIe siècles*, par René Fage, 80-3, — de *Charles de Lorraine et la cour de Bruxelles sous le règne de Marie-Thérèse*, par L. Perey, 534, — de *Les rives de la Seine à travers les âges*, par H. Hoffbauer, 628-9.

Digitized by Google

G

Gachot (Édouard), *Mémoires du colonel Delagrave (1810-11)*, C. R., 86-8.
Gascogne, chronique, 217.
Genève (Documents sur l'Escalade de), C. R., 617-8.
Gens d'autrefois, C. R., 530-1.
Gentil (Émile), *La chute de l'empire de Rabah*, C. R., 190-2.
Gentilshommes campagnards de l'ancienne France, C. R., 170-4.
Géographie (Société de), chronique, 329.
Giglioli (Constance H. D.), *Naples in 1799*, C. R., 305-6.
Grappe (Georges), *J. H. Newman*, C. R., 538.
Gravure sur bois, chronique, 329.
Guerre moderne (L'esprit de la). De Rosbach à Ulm, C. R., 622-4.

H

Hildegarde (Sainte) (1078-1179), C. R., 526-7.
Histoire (L'enseignement de l'), chronique, 107; — *coloniale*, chronique, 107; — *économique et sociale*, chronique, 217, 329-30, 652: — *financière*, chronique, 330; — *et géographie (diplôme d'études supérieures d')*, chronique, 555; — *généalogique*, chronique, 653; — *littéraire*, chronique, 653.
Hoffbauer (H.), *Les rives de la Seine à travers les âges*, C. R., 628-9.

I

Inde (Histoire de l'), chronique, 330-1.
Indiscrétions de l'histoire (Les), C. R., 304.
Institutions grecques et romaines, chronique, 555-6.
Isabeau de Bavière, reine de France. La jeunesse (1370-1405), C. R., 404-6.
Italie méridionale (Le commerce et les marchands dans l') au XIIIe et au XIVe siècles, C. R., 402-4.

J

Janssen (Jean), *La civilisation en Allemagne, t. VI. L'Allemagne et la Réforme*, C. R., 162-3.
Jean des Bandes Noires, chronique, 556.
Jeanne d'Arc, chronique, 653.
Joret-Desclosières (G.), C. R. de *La Foire Saint-Germain-des-Prés*, par Paul Fromageot, 301, — de *Le célibat à Rome*, par E. Cartier, 399.

K

Kehr (Karl), *Die Urkunden der normannisch-sicilischen könige*, C. R., 400-2.

L

Laborde-Milaà (A.), C. R. de *La civilisation en Allemagne*, par J. Janssen, 162-3.

Digitized by Google

Lacour-Gayet (Georges), *Un utopiste inconnu: les codicilles de Louis XIII*, 5-50; — C. R. du *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, par dom Cabrol, 70-3, — de l'*Expédition d'Égypte*, par le Capitaine de la Jonquière, 181, — de *Napoléon raconté par l'image*, par A. Dayot, 187-8, — de *De La Vallière à Montespan*, par J. Lemoine et A. Lichtenberger, 618-20, — de *La guerre napoléonienne*, par le commandant Camon, 626-7, — de *Nîmes, Arles, Orange, Saint-Remy*, par R. Peyre, 627-8.
Langeron (*Mémoires de*) (*1812-14*), C. R., 418-20.
Lair (Jules), *Louise de La Vallière et la jeunesse de Louis XIV*, C. R., 299-300.
La Jonquière (Capitaine de), *L'expédition d'Égypte, t. III*, C. R., 181.
Lambert (*L'hôtel*), chronique, 331.
Laon (*Bibliothèque de*), chronique, 331.
La Vallière (*Louise de*) *et la jeunesse de Louis XIV*, C. R., 299-301; — (*De*) *à Montespan*, C. R., 618-20.
La Vérendrye, chronique, 218.
Lavollée (Robert), *Les duels de Montmorency-Bouteville, d'après des documents inédits*, 225-47, 337-65.
Lazaristes (*Les*) *à Madagascar au XVIIe siècle*, C. R., 297-9.
Lebon (*Le conventionnel*) *avant son entrée dans la vie publique*, par L. Misermont, 274-93.
Le Coz (*Correspondance de*), chronique, 654.
Ledru (Abbé A.), *Histoire de la maison de Bery*, C. R., 78-80.
Le Grand (Léon), C. R. de *Les Lazaristes à Madagascar au XVIIIe siècle*, par H. Froidevaux, 297.
Lejeal (Léon), C. R. de l'*Histoire de l'origine des Indiens de la Nouvelle-Espagne*, par Désiré Charnay, 296-7.
Leloir (Georges). Voy. Meunier.
Lemoine (Jean) et André Lichtenberger, *De La Vallière à Montespan*, C. R., 618-20.
Lenôtre (G.), *Paris révolutionnaire. Vieilles maisons, vieux papiers*, C. R., 624-6.
Lens (*André-Corneille*), chronique, 107.
Lesort (André), *La succession de Charles le Téméraire à Cambrai* (*1477-82*), C. R., 295.
Lettres d'amour du XVIIIe siècle, chronique, 107-8.
Lévy (Arthur), *Napoléon et la paix*, C. R., 182-7.
Lhuître (*Monographie de la commune de*), chronique, 218.
Lichtenberger (André). Voy. Lemoine.
Lienhardt (Mlle), *Souvenirs de Russie* (*1783-98*), 51-69, 129-146.
Linois (*Lettres inédites de l'amiral de*), par A. Auzoux, 366-89.
Livres nouveaux, 110-12, 222-4, 334-6, 446-8, 558-60, 600-0.
Lombard (A.), *Études d'histoire byzantine : Constantin V, empereur des Romains* (*740-75*), C. R., 73-5.
Lorraine, chronique, 654; — (*Charles de*) *et la cour de Bruxelles sous le règne de Marie-Thérèse*, C. R., 534.
Louis XIII (*Les codicilles de*), par G. Lacour-Gayet, 5-50.
Louis XVIII et les Cent-Jours à Gand, t. II, C. R., 89-90.
Luçay (*La comtesse de*), par le comte Fleury, 113-128.
Luxembourg, chronique, 218-9, 000.

Digitized by Google

M

Madagascar (*Les Lazaristes à*) *au XVIII*e *siècle*, C. R., 297-9.
Madame Infante (*Le testament de*), par C. Stryienski, 561-80.
Madelin (Louis), *Talleyrand préhistorique*, 147-55; — C. R. de *Lettres de Mme Roland*, par Claude Perroud, 410-2.
Maintenon (*Souvenirs sur Mme de*), chronique, 556.
Malet (Albert), *Louis XVIII et les Cent-Jours à Gand*, *t. II*, C. R., 89-90.
Mallet (Bernard), *Mallet du Pan and the French Revolution*, C. R., 179-80.
Mallet du Pan and the French Revolution, C. R., 179-80.
Marck (*Charte de coutume de*), chronique, 332.
Marengo (*Mélanges*), chronique, 556-7.
Marie-Antoinette (*Le mariage de*), par Maurice Boutry, 449-97, 581-616; — *devant l'histoire*, chronique, 443.
Marie-Louise (*L'impératrice*), C. R., 188-90.
Marie-Thérèse d'Autriche (*Une épidémie à la cour de*), chronique, 443.
Marlet (Léon), C. R. de l'*Annuaire du Parlement*, par René Samuel et G. Bonet-Maury, 192-3.
Maroc, chronique, 557.
Masson (Frédéric), *L'impératrice Marie-Louise* (*1809-15*), C. R., 188-90.
Maugras (Gaston), *La disgrâce du duc et de la duchesse de Choiseul*, C. R., 169-70.
Meunier (Dauphin) et Georges Leloir, *Mirabeau. Lettres à Julie*, C. R., 407-9.
Mirabeau (*Sophie de Monnier et*), C. R., 407-9; — *Lettres à Julie*, C. R., 407-9.
Mirot (Léon), C. R. de *Isabeau de Bavière, reine de France*, par M. Thibault, 404-6.
Misermont (Lucien), *Le conventionnel Lebon avant son entrée dans la vie publique*, 274-93.
Missions archéologiques en Orient, chronique, 443-4.
Montagnes (*Les*) *de France*, chronique, 108.
Montcorin (Emmanuel de), C. R. de *Reims en 1814*, par A. Dry, 88-9, — de *Journal et correspondance intimes de Cuvillier-Fleury*, 307-9, — de *J. H. Newman*, par G. Grappe, de *Le cardinal Pie*, par dom Besse, de *Frédéric Ozanam*, par B. Faulquier, 538-9.
Montesquieu (*Un petit-fils de*), chronique, 219.
Montmorency-Bouteville (*Les duels de*), *d'après des documents inédits*, par Robert Lavollée, 225-47, 337-65.
Moriolles (*Mémoires du comte de*), C. R., 421.
Mouchot (Léon), C. R. des *Mémoires du colonel Delagrave*, 86-8, — de *Le maréchal Bessières, duc d'Istrie*, par A. Rabel, 534-6.

N

Naples in 1799, C. R., 305-6.
Napoléon et la paix, C. R., 182-7; — *raconté par l'image*, C. R., 187-8.
Napoléonienne (*La guerre*). *Précis des campagnes*, C. R., 626-7.
Nass (Dr). Voy. Cabanès.
Newmann (*J. H.*), C. R., 538.

Digitized by Google

Nîmes (*Les conquêtes du Consistoire de*) *pendant la Fronde*, par Augustin Cochin, 498-514; — *Arles, Orange, Saint-Rémy*, C. R., 627-8.

O

Ordre de chevalerie, chronique, 654.
Ordres religieux en France au XVIIIe siècle, chronique, 219-20.
Orvieto (*L'imprimerie à*), chronique, 557.
Ozanam (*Frédéric*), C. R., 539.

P

Paris (*Gaston*), chronique, 216-7.
Paris (*Bibliothèque historique de la ville de*), chronique, 655 ; — *révolutionnaire. Vieilles maisons, vieux papiers*, C. R., 624-6.
Parlement (*Annuaire du*), C. R., 192-3.
Patois et décentralisation, chronique, 220.
Paul-Dubois (L.), *Frédéric le Grand d'après sa correspondance politique*, C. R., 301-3.
Paultre (C.), *La taille tarifée de l'abbé de Saint-Pierre et l'administration de la taille*, C. R., 620-2.
Perceval (Émile de), *Le président Émérigon et ses amis* (*1795-1847*), C. R., 537.
Perey (Lucien), *Charles de Lorraine et la cour de Bruxelles sous le règne de Marie-Thérèse*, C. R., 534.
Périgord (*Essai sur les guerres de religion en*), C. R., 163-4.
Perroud (Claude), *Lettres de Mme Roland*, C. R., 410-2.
Peyre (Roger), *Nîmes, Arles, Orange, Saint-Rémy*, C. R., 627-8; — C. R. de *Napoléon et la paix*, d'Arthur Lévy, 182-7, — de *Le commerce et les marchands dans l'Italie méridionale au XIIIe et au XIVe siècles*, par G. Yver, 402-4, — de *Rome, Naples et le Directoire*, par le Baron du Teil, 413-4, — de *La Société française pendant le Consulat*, par G. Stenger, 416-8.
Pie (*Le cardinal*), C. R., 538-9.
Pierre (Victor), *Mémoire sur ma détention au Temple, de P.-Fr. de Rémusat*, C. R., 414-6.
Poisons et sortilèges, C. R., 406-7.
Pompadour (*La mort de Mme de*) *et l'alliance autrichienne*, par Maurice Boutry, 396-8.
Ponthieu, chronique, 220-1.
Portugal (*Campagne de*). *Mémoires du colonel Delagrave*, C. R., 86-8.
Prix décernés par l'Institut, chronique, 332, 444-5.
Prusse (*Les dernières volontés du prince Henri de*), par R. Tabournel, 156-61.

Q

Quartier latin (*Histoire du*), chronique, 221.

Digitized by Google

R

Rabah (*La chute de l'empire de*), C. R., 190-2.
Rabel (André), *Le maréchal Bessières, duc d'Istrie*, C. R., 534-6.
Renaud VI de Pons, vicomte de Turenne, chronique, 332-3.
Reims en 1814 pendant l'invasion, C. R., 88-9.
Rémusat (P.-Fr. de), *Mémoire sur ma détention au Temple* (*1797-9*), C. R., 414-6.
Réthel (*Comté de*), chronique, 333.
Reynier (Gustave), *La vie universitaire dans l'ancienne Espagne*, C. R., 75-7.
Richard (Abbé), *Pierre d'Épinac, archevêque de Lyon*, C. R., 164-6.
Richelieu (*Mémoires de*), chronique, 557-8 ; — (*Histoire de*), chronique, 655.
Robert (Ulysse), *Philibert de Chalon, prince d'Orange, vice-roi de Naples*, C. R., 77-8 ; — chronique, 655.
Roland (*Lettres de Mme*), C. R., 410-2.
Rome au XVIe siècle, chronique, 108-9.
Rome, Naples et le Directoire. Armistices et traités, C. R., 413-4.
Roumejoux (Anatole de), *Essai sur les guerres de religion en Périgord*, C. R., 163-4.
Russie (*Souvenirs de*). *Journal de Mlle Lienhardt*, publié par J. Cart, 51-69, 129-46, 248-73.

S

Saint-Germain-des-Prés (*La foire*), C. R., 301.
Saint-Omer, chronique, 221.
Saint-Quentin, chronique, 445.
Saintré (*Le petit Jean de*), chronique, 109.
Saint Suaire de Turin, chronique, 109-10.
Samuel (René) et G. Bonet-Maury, *Annuaire du Parlement*, C. R., 192-3.
Ségur (Pierre de), *Gens d'autrefois*, C. R., 530-1.
Seine (*Archives de la*), chronique, 656 ; — (*les rives de la*) *à travers les âges*, C. R., 628-9.
Seine-et-Oise (*Histoire de*), chronique, 558.
Sérignan (Comtt de), *Les préliminaires de Valmy : la première invasion de la Belgique* (*1792*), C. R., 409-10.
Sicile (*La diplomatique des rois normands de*), C. R., 400-2.
Sorel (*Alexandre*), chronique, 333.
Stanislas (*Académie de*), chronique, 104.
Stein (Henri), C. R. de *Charles le Téméraire et la ligue de Constance*, par E. Toutey, 294-5.
Stenger (Gilbert), *La Société française pendant le Consulat*, C. R., 416-8.
Struggle (*The*) *for a continent, edited from the writings of Fr. Parkmans*, C. R., 83-4.
Stryienski (Casimir), *Le testament de Madame Infante* (*1759*), 561-80 ; — C. R. de *L'avènement de Bonaparte*, par A. Vandal, 84-6, — de *Les indiscrétions de l'histoire*, par le Dr Cabanès, 304, — des *Mémoires du comte de Moriolles*, 421.

Digitized by Google

T

Tabournel (Raymond), *Les dernières volontés du prince Henri de Prusse*, 156-161 ; — C. R. de *L'esprit public et les élections dans la Basse-Auvergne*, par J. Bernet-Rollande, 175-6, — *de Frédéric le Grand d'après sa correspondance politique*, par L. Paul-Dubois, 301-3, — de *La taille tarifée de l'abbé de Saint-Pierre*, par C. Paultre, 620-2, — de *L'esprit de la guerre moderne*, par le général Bonnal, 622-4.
Taille (La) tarifée de l'abbé de Saint-Pierre, C. R., 620-2.
Talleyrand préhistorique, par Louis Madelin, 147-55.
Térèse (Sainte), chronique, 445.
Thasos (Ile de), chronique, 222.
Thibault (Marcel), *Isabeau de Bavière, reine de France. La jeunesse (1370-1405)*, C. R., 404-6.
Tocqué (Le peintre Louis), chronique, 110.
Toutey (E.), *Charles le Téméraire et la ligue de Constance*, C. R., 294-5.
Trésor des Chartes, chronique, 334-5, 558.
Tulle (La vie à) aux XVIIe et XVIIIe siècles, C. R., 80-3.

V

Vacandard (Abbé), *Saint Victrice, évêque de Rouen (IVe-Ve siècles)*, C. R., 399-400.
Vaissière (Pierre de), *Bernardin de Saint-Pierre : les années d'obscurité et de misère (1773-83)*, 515-25 ; — *Gentilshommes campagnards de l'ancienne France*, C. R., 170-4.
Valmy (Les préliminaires de), la première invasion de la Belgique (1792), C. R., 409-10.
Vandal (Albert), *L'avènement de Bonaparte. I. La genèse du Consulat, Brumaire, la Constitution de l'an VIII*, C. R., 84-6.
Vaudoise (Comment est née la Constitution) de 1803, C. R., 306-7.
Versaillais d'autrefois, chronique, 334.
Victrice (Saint), évêque de Rouen (IVe-Ve siècles), C. R., 399-400.
Villette (Jean-Antoine-Joseph de), chronique, 334.
Vitalis (A.), *Correspondance politique de Dominique du Gabre, évêque de Lodève (1552-7)*, C. R., 529-30.
Vosges (Les Hautes-Chaumes des), C. R., 90-2.

W

Watteau, chronique, 445-6.

Y

Yver (Georges), *Le commerce et les marchands dans l'Italie méridionale au XIIIe et au XIVe siècle*, C. R., 402-4.

Digitized by Google

LISTE DES REVUES ET PUBLICATIONS DE SOCIÉTÉS SAVANTES ANALYSÉES

REVUES GÉNÉRALES

Annales de géographie, 422.
— *de Saint-Louis-des-Français*, 422.
— *des sciences politiques*, 422.
Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France, 422.
Bibliographe moderne (*Le*), 194, 422-3, 630.
Bibliothèque de l'École des Chartes, 310, 542, 630.
Bulletin de la Société de l'histoire du théâtre, 194-5, 631-2.
— *de la Société des anciens textes français*, 423, 632.
— *de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 93-4, 194, 631.
— *de la Société « le Vieux Papier »*, 423-4.
— *du Comité des travaux historiques : archéologique*, 542-3; — *de géographie historique et descriptive*, 93, 630; — *historique et philologique*, 543-4; — *des sciences sociales et économiques*, 195, 632.
— *monumental*, 195-6, 632.
Carnet (*Le*), 94, 196, 310, 632-3.
Chronique médicale (*La*), 196, 310-1, 424, 633.
Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions, 197, 424-5.
Correspondance historique et archéologique (*La*), 94, 197, 425.
Correspondant (*Le*), 95, 197, 425, 633-4.
Études. Revue des Pères de la Compagnie de Jésus, 95, 198, 311-2, 544-5.
Études franciscaines, 312, 634.
France médicale (*La*), 198-200, 312-3, 545.
Grande Revue (*La*), 200, 426.
Journal des sciences militaires, 95-6, 426-7.
Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École de Rome, 545-6.
Minerva, 200, 313, 427.
Moyen-Age (*Le*), 200, 427, 634.
Nouvelle Revue (*La*), 200-1, 427-8, 634-5.
Nouvelle Revue historique de droit français et étranger, 201, 428, 635.
Nouvelle Revue rétrospective, 96, 201, 313-4, 428, 635.
Nouvelles Archives des missions scientifiques, 546.
Quinzaine (*La*), 201-2, 314, 428, 546.
Réforme sociale (*La*), 202, 428-9.
Renaissance latine (*La*), 202.
Révolution française (*La*), 96-7, 202-3, 314, 635-6.
Revue Bossuet, 97, 203, 546-7.
— *Bourdaloue*, 203, 429, 636.
— *celtique*, 314-5.
— *d'Europe*, 203-4.

Digitized by Google

Revue de l'art chrétien, 203, 315.
— *de la Renaissance*, 204, 315.
— *de Paris*, 97, 204, 316, 430, 547, 637.
— *des Deux Mondes*, 97-8, 204-5, 316-7, 430, 547.
— *des Études juives*, 430.
— *des Études rabelaisiennes*, 547, 637.
— *des questions historiques*, 205, 317, 637-8.
— *d'histoire diplomatique*, 430-1, 547-8.
— *d'histoire et de littérature religieuses*, 431.
— *d'histoire littéraire de la France*, 97, 205, 315-6, 638.
— *d'histoire moderne et contemporaine*, 205-6, 316, 548, 638.
— *d'histoire, rédigée à l'État-Major de l'armée*, 316, 638-9.
— *française de l'étranger et des colonies*, 98.
— *générale de droit international public*, 206,
— *historique*, 98, 317, 431, 639.
— *maritime*, 206.
Romania, 206, 317, 639.
Société d'histoire contemporaine. C. R. de la 13e assemblée générale, 639.
Université catholique (L'), 206-7, 548-9.

REVUES LOCALES

Académie de Sainte-Croix d'Orléans, 103, 324.
Anjou historique, 99-100, 207-8, 319, 640-1.
Annales de la Société d'émulation de l'Ain, 207.
— *des Basses-Alpes*, 207.
— *de la Faculté des lettres de Bordeaux : revue des Études anciennes*, 320 ; — *Bulletin hispanique*, 101.
— *de Bretagne*, 101, 333.
— *de l'Est*, 209, 433, 642.
— *franc-comtoises*, 433.
— *de la Société historique du Gâtinais*, 101-2, 433.
— *du Midi*, 322-3.
— *de la Société académique de Nantes*, 435.
— *de la Société d'émulation de la Vendée*, 648.
— *de la Société d'émulation des Vosges*, 213.
Bulletin de la Société scientifique des Basses-Alpes, 431-2, 639.
— *de la Société d'études des Hautes-Alpes*, 99, 432, 639-40.
— *de la Société ariégeoise et de la Société des études du Couserans*, 100.
— *de la Société archéologique de Béziers*, 208-9.
— *de la Société de Borda*, 330, 641-2.
— *de la Société d'émulation du Bourbonnais*, 432-3.
— *de la Société des lettres de la Corrèze*, 550.
— *de la Diana*, 101.
— *de la Société archéologique de la Drôme*, 321, 551.
— *et Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, 102.

Digitized by Google

Bulletin de la Société de statistique de l'Isère, 209.
— *de la Société des études littéraires du Lot*, 102, 210, 642.
— *de la Société archéologique du Midi de la France*, 643-4.
— *de la Société polymathique du Morbihan*, 644.
— *de la Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure*, 210, 644-5.
— *de la Commission archéologique de Narbonne*, 323.
— *de la Société de l'histoire de la Normandie*, 323-4.
— *de la Société archéologique de l'Orléanais*, 103, 436.
— *de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 103, 645.
— *de la Société de l'histoire de Paris*, 436, 645.
— *de la Société historique du Périgord*, 210-1, 437.
— *de la Société des antiquaires de Picardie*, 551-2.
— *de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, 324-5.
— *de la Société archéologique de Tarn-et Garonne*, 325.
— *de la Société archéologique de Touraine*, 648.
— *d'histoire ecclésiastique du diocèse de Valence*, 648.
— *de la Société archéologique du Vendômois*, 212, 439.
— *de la Société des sciences de l'Yonne*, 439.
Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville, 431.
— *de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, 432.
— *de l'Académie d'Arras*, 550.
— *de la Société académique de l'Aube*, 550.
— *de la Société de Bar-le-Duc*, 641.
— *de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon*, 319-20.
— *de la Société bourguignonne de géographie et d'histoire*, 642.
— *de la Société historique du Cher*, 320.
— *de l'Académie de Dijon*, 320-1.
— *de la Société Éduenne*, 642.
— *de la Société d'émulation du Jura*, 102.
— *de la Société des sciences, lettres et arts de Loir-et-Cher*, 209-10.
— *de la Société d'archéologie lorraine*, 434.
— *de la Société d'émulation de Montbéliard*, 323.
— *de la Société archéologique de Montpellier*, 435.
— *de la Société des antiquaires de Morinie*, 103.
— *de l'Académie de Nîmes*, 435.
— *de la Société académique de l'Oise*, 435-6.
— *de la Société de l'histoire de Paris*, 324.
— *de la Société historique de Pontoise et du Vexin*, 437.
— *de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, 438.
— *de l'Académie de Stanislas*, 647.
— *de l'Académie des sciences, etc., de Toulouse*, 212.
— *de l'Académie de Vaucluse*, 438-9.
Précis des travaux de l'Académie de Rouen, 437.
Province du Maine (La), 434, 643.
Recueil de l'Académie de Tarn-et-Garonne, 648.
Revue de l'Agenais, 98-9, 318, 549.
— *d'Alsace*, 206, 319, 549-50.

Digitized by Google

Revue catholique d'Alsace, 99, 318-9.
— *alsacienne illustrée*, 318.
— *historique ardennaise*, 208, 550, 641.
— *de la Haute-Auvergne*, 100-1, 319, 641.
— *de Comminges*, 209.
— *de Gascogne*, 101, 321-2, 552.
— *historique et archéologique du Maine*, 102-3, 322, 552, 643.
— *Morbihannaise*, 323.
— *du Bas-Poitou*, 645-6.
— *de Saintonge et d'Aunis*, 211-2, 647.
— *Savoisienne*, 437-8.
— *historique du département du Tarn*, 212.
— *de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise*, 213, 439, 648-9.
Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, 211.
Travaux de la Société d'histoire et d'archéologie de Maurienne, 434-5.
— *de l'Académie de Reims*, 646-7.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

L'Éditeur-Gérant : A. PICARD.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

JUL 30 1964 ILL

380-417

Digitized by Google

Widener Library
3 2044 098 670 680

Digitized by Google